



3 1761 07828627 5

J. GEDFREY & CO.
PRINTERS
10, SOUTH STREET
LONDON, E.C. 4.

III - P

OEUVRES COMPLÈTES

DE

BOURDALOUE

II

EN



IMPRIMERIE V^o P. LAROUSSE ET C^o

19, RUE MONTFARNASS, 19



OEUVRES COMPLÈTES

DE

BOURDALOUE

NOUVELLE ÉDITION

TOME DEUXIÈME

DOMINICALES. — ESSAI D'AVEUT — ESSAI D'OCTAVE DU SAINT-SACREMENT



PARIS

LOUIS VIVÈS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

13, RUE DELAMBRE, 13

1884

EX
LIVRE
1884

BX
897
B-4
1237
5-1



OEUVRES DE BOURDALOUE.

DOMINICALES.

AVERTISSEMENT.

Je ne prétends point, en finissant toute l'édition des Sermons du P. Bourdaloue, rendre un compte exact des soins qu'elle a dû me coûter. J'en laisse le jugement aux personnes intelligentes. Du reste, je n'ai pas cru pouvoir mieux employer mon temps que de le consacrer ainsi à la gloire de Dieu, en le consacrant à l'utilité publique et à l'éducation des âmes.

Comme la grande réputation du P. Bourdaloue lui attirait de continuelles occupations au dehors, il n'avait guère eu le loisir de retoucher lui-même ses Sermons, et d'y mettre la dernière main. C'est à quoi j'ai tâché de suppléer ; et, par une assiduité assez constante au travail, je suis enfin parvenu à faire paraître un cours de Sermons pour toute l'année : Avent, Carême, Mystères de Notre-Seigneur et de la Vierge, Panégyriques des saints, Vœux et Professions, Dominicales. Dans cette Dominicale on ne trouvera point les Sermons des dimanches de l'Avent, du Carême, de la Pentecôte et de la Trinité, parce qu'ils sont en leur place dans les volumes qui précèdent.

Il ne fallait rien perdre d'un homme qui pensait si solidement sur les matières de la religion, et qui les traitait avec tant de force et tant de dignité. C'est un des plus excellents modèles, pour ne pas dire le plus excellent, que puissent se proposer ceux qui aspirent à l'éloquence de la chaire. Mais en voulant se former sur un si beau modèle, il y a d'ailleurs des écueils à craindre ; et si le P. Bourdaloue a beaucoup perfectionné le goût de la prédication, il n'est pas moins vrai qu'il a gâté beaucoup de prédicateurs.

Eu quelque art que ce soit, ce n'est pas

une petite science de découvrir au juste, et de prendre dans ceux qui y ont excellé, ce qui nous convient, sans s'attacher à ce qui ne nous convient pas. Pour n'avoir pas su faire ce discernement, des prédicateurs qui n'avaient ni la vivacité et l'imagination, ni le nom et l'autorité, ni les qualités extérieures et la voix du P. Bourdaloue, ont mal réussi à vouloir imiter, ou son style diffus et périodique, ou ses façons de parler dont plusieurs lui étaient particulières, ou cette rapidité dans la prononciation, qui l'emportait des temps en temps, et qui entraînait avec lui ses auditeurs. Ce que nous admirons dans un orateur, et ce qui est le sujet de nos applaudissements, n'est pas toujours, ou ne doit pas être le sujet de notre imitation. Il faut se connaître auparavant soi-même, et ses dispositions naturelles. Car tout doit être proportionné, et c'est cette proportion, cette convenance, qui donne aux choses leur mérite et qui en fait le plus bel agrément.

Il n'y a point, après tout, de prédicateur à qui la lecture des Sermons du P. Bourdaloue ne puisse être très-utile, pour peu qu'on en sache user avec connaissance et avec précaution. S'il y a diversité de talents, et s'il est bon que chacun se renferme dans le sien propre, il y a aussi des règles communes et des préceptes qui s'étendent à tous les talents et à tous les genres de l'éloquence chrétienne. Par exemple, bien choisir la matière d'un discours, et la tirer naturellement de l'Evangile. L'euvisager moins par ce qu'elle peut avoir de nouveau, de singulier, de brillant, que par ce qu'elle a de vrai, d'instructif, de touchant, et qui est plus à la portée de tout le monde. La diviser, et en faire tellement le partage, que les points, sans se confondre, aient toutefois entre

eux assez de rapport pour se réduire à une première vérité et à une proposition générale. Ne rien avancer dont on ne produise les preuves ; et non de ces preuves abstraites et subtiles, plus académiques, pour ainsi dire, qu'évangéliques ; mais des preuves sensibles, prises du fond de la religion et des maximes les plus certaines de la théologie. Entrer d'abord dans son sujet, et ne s'en écarter jamais, soit par de longs et d'inutiles préludes, soit par des réflexions hors d'œuvre et d'ennuyeuses digressions. Eclaircir les doutes, prévenir les objections, les questions qui peuvent naître, se les faire à soi-même, et y répondre. De là, passer aux mœurs, et, dans un fidèle tableau, les représenter telles qu'elles sont, évitant l'un et l'autre excès d'un détail trop populaire et trop familier, et d'une peinture trop vague et trop superficielle. Exposer tout avec méthode, avec ordre, et ne se pas contenter d'un amas informe de pensées, qu'on entasse selon qu'elles se présentent, et sans nulle liaison que le hasard qui les place indifféremment les unes auprès des autres. Enfin, en venir à des conclusions pratiques, qui suivent des vérités qu'on a expliquées, et qui en comprennent tout le fruit : voilà à quoi tout prédicateur doit s'étudier, et ce qu'il apprendra du P. Bourdaloue.

Il n'est point précisément nécessaire de s'exprimer comme cet habile maître ; d'avoir son feu, son action, son élévation. Ce sont des dons que le Ciel départ à qui il lui plaît ; et sans ces dons, on peut, avec d'autres qualités, annoncer utilement la parole de Dieu. Mais, de quelque manière qu'on l'annonce, il est toujours nécessaire de faire un bon choix du sujet qu'on entreprend de traiter ; de l'accommoder, comme le P. Bourdaloue, à l'Evangile, et de ne vouloir pas que l'Evangile, par des applications forcées, s'y accommode ; d'y chercher à instruire et à toucher, plutôt qu'à paraître et à briller ; d'en bien distribuer toutes les parties, d'en bien appuyer toutes les propositions, et de les établir sur les solides fondements de la foi et de la raison. Il est toujours d'une égale nécessité de ne se point éloigner de son dessein, et de ne le pas perdre un moment de vue ; de satisfaire aux difficultés qu'on peut opposer, et de les résoudre ; après avoir développé les

principes et la doctrine, de descendre à la morale ; et, par des inductions fortes, mais sages, de peindre les vices sans noter les personnes ni faire connaître les vicieux ; de donner à chaque chose le rang, l'étendue, tout le jour qu'elle demande ; de n'affecter rien dans les expressions, et de ne rien outrer dans les décisions ; de lier le discours, et de conduire par degrés l'auditeur à de salutaires conséquences, et aux saintes résolutions qu'il doit remporter pour la réformation de sa vie. Tout cela, encore une fois, est de tous les caractères de prédicateurs ; et en vain, pour disculper un prédicateur qui voudrait s'affranchir de ces règles, et pour l'autoriser, dirait-on ce qu'en effe on dit en quelques rencontres, qu'il prêche de talent ; dès que ces conditions essentielles lui manqueraient, ce talent prétendu ne serait qu'un faux talent. Des auditeurs peu pénétrants, et qui ne jugent que par les yeux, en pourraient être éblouis ; mais les esprits d'un certain goût ne s'y tromperaient pas.

Quoi qu'il en soit, le P. Bourdaloue eut dans un point éminent toutes ces perfections de la vraie éloquence, et c'est ce qu'on doit surtout observer dans ses Sermons. Mais l'erreur est de ne les lire que pour en extraire des passages, des divisions, des figures, des termes, que souvent on applique mal, et à qui l'on ôte, en les déplaçant, toute leur grâce. Au lieu donc d'être disciple et imitateur du P. Bourdaloue, on n'en est que mauvais copiste et que plagiaire.

Cependant, s'il ne sert pas toujours à former de parfaits prédicateurs, il servira, par ses enseignements pleins de vérité et de piété, à édifier les fidèles, et à former de parfaits chrétiens. On peut s'égarer en le prenant pour modèle dans le ministère de la prédication ; mais on ne s'égarera jamais en le prenant pour guide dans le chemin du salut. C'est ce que tant de personnes ont éprouvé, et ce qu'elles éprouvent tous les jours. Il a plu à Dieu de donner aux Sermons de ce célèbre prédicateur une bénédiction toute nouvelle après sa mort ; et je puis dire, en lui appliquant l'expression de l'Ecriture, que, tout mort qu'il est, il ne cesse point de prêcher aussi efficacement et aussi utilement sur le papier, qu'il prêchait autrefois dans la chaire.

SERMON POUR LE PREMIER DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE.

SUR LE DEVOIR DES PÈRES PAR RAPPORT A LA VOCATION DE LEURS ENFANTS.

ANALYSE.

SUJET. La mère de Jésus-Christ lui dit : Mon fils, pourquoi en avez-vous usé de la sorte avec nous ? Votre père et moi, nous vous cherchions avec beaucoup d'inquiétude. Il leur répondit : Pourquoi me cherchez-vous ? ne savez-vous pas qu'il faut que je m'emploie aux choses qui regardent mon Père ? Et ils ne comprirent pas ce qu'il leur dit.

Le Sauveur du monde, dans cette réponse qu'il fit à Marie, apprend aux pères et aux mères comment ils doivent se conduire à l'égard de leurs enfants, surtout en ce qui concerne le choix de l'état où Dieu les appelle.

DIVISION. Il n'appartient pas aux pères de disposer de leurs enfants en ce qui regarde leur vocation et le choix qu'ils ont à faire, d'un état ; première partie. Les pères néanmoins sont responsables à Dieu du choix que font leurs enfants et de l'état qu'ils embrassent ; deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Il n'appartient pas aux pères de disposer de leurs enfants en ce qui regarde leur vocation et le choix qu'ils ont à faire d'un état. Un père qui veut se rendre maître de la vocation de ses enfants commet deux injustices, l'une envers Dieu, l'autre envers ses enfants.

1^o Injustice envers Dieu, parce qu'il n'appartient qu'à Dieu de décider de la vocation des hommes : pourquoi ? deux raisons : c'est qu'il est le premier père de tous les hommes, et c'est qu'il n'y a que sa providence qui puisse bien s'acquitter d'une fonction aussi importante que celle de marquer aux hommes leur vocation. Il est le premier père, et c'est la qualité qu'il prend dans l'Écriture. Il est même, remarque saint Grégoire, le seul père que nous reconnaissons selon l'esprit, et par conséquent le seul qui ait droit d'exercer sur les esprits et les volontés des hommes cette supériorité de conduite qui fait l'engagement de la vocation. Aussi tous les maîtres de la morale chrétienne ont-ils toujours regardé comme une offense grave d'embrasser un état sans la vocation de Dieu, et c'est à cette vocation que sa grâce est attachée. De plus, il n'y a que Dieu qui puisse bien appliquer les hommes à un emploi et leur assigner la condition qui leur convient, parce qu'il n'y a que lui qui puisse connaître les voies de leur salut et de leur prédestination éternelle. C'est donc une témérité insoutenable dans un père de disposer d'un enfant, soit pour l'Église, soit pour le monde ; et il ne le peut faire sans blesser les droits de Dieu. N'est-ce pas néanmoins ce qu'on fait tous les jours ?

2^o Injustice envers les enfants, parce qu'il est du droit naturel et du droit divin que celui-là choisisse lui-même son état, qui en doit porter les charges et accomplir les obligations. Là où il s'agit de vocation, il s'agit de salut. Or, dès qu'il s'agit du salut, point d'autorité du père sur le fils, parce que tout y est personnel. Un père, comme on le dira dans la suite, peut bien redresser le choix d'un enfant par de sages avis et même par la force de l'autorité paternelle, si cet enfant choisit mal ; mais du reste, il ne peut disposer absolument de sa personne. Quels reproches recevront un jour là-dessus de la part de leurs enfants tant de pères et de mères !

DEUXIÈME PARTIE. Les pères sont responsables à Dieu du choix que font leurs enfants, et de l'état qu'ils embrassent. Car ils doivent intervenir à ce choix comme directeurs et comme surveillants, puisque Dieu leur a donné ce droit de direction et de surveillance. Ainsi, un enfant ne peut contracter un mariage, sans l'aveu et la participation de son père ; et si le fils veut prendre un parti qui, selon Dieu, lui soit pernicieux, le père est non-seulement en pouvoir, mais dans l'obligation de s'y opposer.

Afin de mieux entendre ce point, il faut remarquer que le choix d'un état peut être mauvais en trois manières : ou par lui-même, ou par l'incapacité du sujet qui s'y engage, ou par les voies qu'il prend pour y entrer.

1^o Choix d'un état mauvais par lui-même, parce que l'état est contraire au salut, ou du moins très-dangereux pour le salut. Il est évident qu'un père doit faire tous ses efforts pour en détourner un enfant ; et si par des vues d'intérêt il est le premier à l'y porter, il se rend coupable devant Dieu, et il répondra à Dieu de la perte de son fils.

2^o Choix mauvais par l'incapacité du sujet, parce qu'il n'a pas les qualités requises pour l'état qu'il embrasse. Un père qui connaît cette indigence est criminel de mettre son fils dans une place dont il ne pourra remplir les devoirs. Toutefois rien n'est plus ordinaire aux pères que d'établir ainsi leurs enfants, et de là tant de désordres.

3^o Choix mauvais par rapport aux moyens d'entrer dans un état, et aux voies qu'on prend pour cela. Il y a des moyens injustes, et ne sont-ce pas souvent ceux dont un père se sert pour avancer un fils qu'il aime ? Abus qu'on ne peut trop condamner, et qui fera tout ensemble la réprobation des pères et des enfants.

Ce n'est pas qu'il ne soit permis aux pères et aux mères de procurer à leurs enfants des emplois convenables. Mais leur premier soin doit être de les perfectionner et de les rendre dignes des emplois qu'ils leur procurent. Cette éducation des enfants leur coûtera bien des soins et bien des peines ; mais ce sera aussi pour eux un grand fonds de mérites auprès de Dieu.

Et dicit mater ejus ad illum : Fili, quid fecisti nobis sic? Ecce pater tuus et ego, dolentes quae ehabamus te. Et ait ad illos : Quib est quod me q areb itis? non rebatis, quia in his, que Patris mei sunt, oportet me esse? Et ipsi non intellexerunt verbum quod locutus est ad eos.

La mère de Jésus-Christ lui dit : Mon fils, pourquoi en avez-vous usé de la sorte avec nous? Votre père et moi nous vous cherchions avec beaucoup d'inquietude. Il leur répondit : Pourquoi me cherchez-vous? ne savez-vous pas qu'il faut que je m'emploie aux choses qui regardent mon Père? Et ils ne comprirent pas ce qu'il leur dit. (Saint Luc, chap. ii, 43-50.)

C'est la réponse que l'Enfant Jésus fit à Marie, lorsque, après l'avoir cherché pendant trois jours, elle le trouva dans le temple de Jérusalem. Réponse qui pourrait nous surprendre, et qui peut-être nous paraîtrait trop sévère et trop forte, si nous ne savions pas qu'elle fut toute mystérieuse. Car le Fils de Dieu, dit saint Ambroise, reprit sa mère en cette occasion, parce qu'elle semblait vouloir disposer de sa personne, et s'attribuer un soin qui n'était pas de son ressort. Ainsi l'a pensé ce saint docteur; mais comme cette opinion, chrétiens, n'est pas tout à fait conforme à la haute idée que nous avons tous de l'irrépréhensible sainteté de la Mère de Dieu, adoucissons la pensée de saint Ambroise et contentons-nous de dire que, dans l'exemple de Marie, le Sauveur du monde voulut donner aux pères et aux mères une excellente leçon de la conduite qu'ils doivent tenir à l'égard de leurs enfants, surtout en ce qui regarde le choix de l'état où Dieu les appelle. Ce sujet, mes chers auditeurs, est d'une conséquence infinie; et tout borné qu'il paraît, vous le trouverez néanmoins, dans l'importante morale que je prétends en tirer, si général et si étendu, que de toute cette assemblée, il y en aura peu à qui il ne puisse convenir, et qu'il ne puisse édifier. Il est bon de descendre quelquefois aux conditions particulières des hommes, pour y appliquer les règles universelles de la loi de Dieu. Or, c'est ce que je fais aujourd'hui. Car, en expliquant aux pères et aux mères ce qu'ils doivent à leurs enfants, et aux enfants ce qu'ils doivent à leurs pères et à leurs mères, dans une des plus grandes affaires de la vie, qui est celle de la vocation et de l'état, je ferai comprendre à tous ceux qui m'écouteront ce que c'est que la vocation, quelles maximes on doit suivre sur la vocation, ce qu'il faut craindre dans ce qui s'appelle vocation, ce qu'il y faut éviter et ce qu'il y faut rechercher. Nous avons besoin pour cela des lumières du Saint-Esprit : demandons-les par l'intercession de sa divine épouse. *Ave, Maria.*

N'est-il pas étrange, chrétiens, que Marie et Joseph, comme le remarque saint Luc dans les paroles mêmes de mon texte, ne comprissent

pas le mystère, et n'entendissent pas le Fils de Dieu, quand, pour leur rendre raison de ce qu'il avait fait dans le temple, il leur dit que son devoir l'obligeait de vaquer aux choses dont son Père l'avait chargé? Que Joseph n'ait pas tout à fait pénétré le sens de cette réponse, j'en suis moins surpris; car, tout éclairé qu'il pouvait être par les fréquentes et intimes communications qu'il eut avec Jésus-Christ, il n'était pas nécessaire qu'il connût tous les mystères de l'incarnation divine. Mais ce qui doit nous étonner, c'est que Marie, après avoir reçu la plénitude de toutes les grâces et de toutes les lumières célestes, après avoir conçu dans son sein le Verbe incarné, ait paru ignorer un des points les plus essentiels de la mission de cet Homme-Dieu et de son avènement sur la terre. Ne nous arrêtons point, mes chers auditeurs, à éclaircir cette difficulté, et laissons aux interprètes le soin de la résoudre. Voici ce qui doit encore plus nous toucher, et ce qui demande, s'il vous plaît une réflexion toute particulière. En effet, si Marie et Joseph ne comprirent pas ce que leur disait le Sauveur des hommes touchant les emplois où il était appelé de son Père, n'est-il pas vrai que la plupart des pères et des mères, dans le christianisme, n'ont jamais bien compris leurs obligations les plus indispensables par rapport à la disposition de leurs enfants, et en matière d'état et de vocation? Il est donc d'une extrême importance qu'on les leur explique, et voilà ce que j'entreprends dans ce discours. Prenez garde, je vous prie : je ne veux point entrer dans l'intérieur de vos familles; je ne viens point vous donner des règles pour les gouverner en sages mondains. Vous me diriez, et avec raison, que cela n'est pas de mon ministère; mais s'il y a quelque chose dans le gouvernement de vos familles où la religion et la conscience soit intéressées, n'est-ce pas à moi de vous en instruire? Or, je prétends qu'il y a deux choses que vous ne savez point assez, et qu'il vous est néanmoins, non-seulement utile, mais d'une absolue nécessité de bien apprendre. Ecoutez-les. Je dis qu'il ne vous appartient pas de disposer de vos enfants en ce qui regarde leur vocation, et le choix qu'ils ont à faire d'un état. Et j'ajoute toutefois que vous êtes responsables à Dieu du choix que font vos enfants, et de l'état qu'ils embrassent. Il semble d'abord que ces deux propositions se contredisent; mais la suite vous fera voir qu'elles s'accordent parfaitement entre elles. Dieu ne veut pas que, de vous-mêmes et de votre pleine autorité, vous déterminiez à vos enfants l'état où ils doivent s'engager; c'est la première partie.

Et Dieu cependant vous demandera compte de l'état où vos enfants s'engagent; c'est la seconde. Toutes deux feront le partage de cet entretien, et le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Il n'appartient qu'à Dieu de disposer absolument de la vocation des hommes; et il n'appartient qu'aux hommes de déterminer, chacun avec Dieu, ce qui regarde le choix de leur état et de leur vocation. Ce principe est un des plus incontestables de la morale chrétienne. D'où je conclus qu'un père, dans le christianisme, ne peut se rendre maître de la vocation de ses enfants, sans commettre deux injustices évidentes: la première, contre le droit de Dieu; la seconde, au préjudice de ses enfants mêmes: l'une et l'autre, sujette aux conséquences les plus funestes en matière de salut. Voilà le point que je dois maintenant développer, et en voici les preuves.

Je dis qu'il n'appartient qu'à Dieu de décider de la vocation des hommes: pourquoi? parce qu'il est le premier père de tous les hommes, et parce qu'il n'y a que sa providence qui puisse bien s'acquitter d'une fonction aussi importante que celle-là. Ce sont deux grandes raisons qu'en apporte le docteur angélique saint Thomas. Si je suis père, disait Dieu par le prophète Malachie, où est l'honneur qui m'est dû: *Si pater ego sum, ubi est honor meus?* C'est-à-dire, pour appliquer à mon sujet ce reproche que faisait le Seigneur à son peuple, si je suis père par préférence à tous les autres pères, où est le respect que l'on me rend en cette qualité? où est la marque de ma paternité souveraine, si les autres pères me la disputent, et si je ne dispose plus de ceux à qui j'ai donné l'être, pour les placer dans le rang et dans la condition de vie qu'il me plaira? Vous entreprenez, ô homme, de le faire: qui vous en a donné le pouvoir? Dans une famille dont je ne vous ai confié que la simple administration, vous agissez en maître, et vous ordonnez de tout selon votre gré. Vous destinez l'un pour l'Eglise, et l'autre pour le monde: celle-ci pour une telle alliance, et celle-là pour la religion; et il faut, dites-vous, que cela soit, parce que les mesures en sont prises. Mais avec quelle justice parlez-vous ainsi? Je n'ai donc plus que le nom de père, puisque vous vous en attribuez toute la puissance. C'est donc en vain que vous me témoignez quelquefois que ces enfants sont plus à moi qu'ils ne sont à vous: car s'ils sont à moi plus qu'à vous, ce n'est pas

à vous, mais à moi, d'avoir la principale et essentielle direction de leurs personnes.

Ajoutez à cela, chrétiens, la réflexion de saint Grégoire, pape, que non-seulement Dieu est le premier père de tous les hommes, mais qu'il est le seul que les hommes reconnaissent selon l'esprit; et par conséquent que c'est à lui, et non point à d'autres, d'exercer sur les esprits et sur les volontés des hommes cette supériorité de conduite ou plutôt d'empire qui fait l'engagement de la vocation. Quand la mère des Machabées vit ses enfants entre les mains des bourreaux souffrir avec tant de constance, elle leur dit une belle parole que nous lisons dans l'Écriture. Ah! mes chers enfants, s'écria-t-elle, ce n'est pas moi qui vous ai donné une âme si héroïque; cet esprit si généreux qui vous anime n'a point été formé de ma substance; c'est un souverain Auteur du monde que vous l'avez reçu: *Neque enim ego spiritum et animam donavi vobis*¹. Je suis votre mère selon la chair; mais la plus noble partie de vous-même, qui est l'esprit, est immédiatement l'ouvrage de Dieu. Ainsi leur parla cette sainte femme. Or de là, chrétienne compagne, il s'ensuit que Dieu seul est en droit de déterminer aux hommes leurs vocations et leurs états: pourquoi? parce que c'est proprement en cela que consiste ce domaine qu'il a sur les esprits. Un père sur la terre peut disposer de l'éducation de ses enfants, il peut disposer de leurs biens et de leurs paroles; mais de leurs personnes, c'est-à-dire de ce qui porte avec soi engagement d'état, il n'y a que vous, ô mon Dieu, disait le plus sage des hommes, Salomon, il n'y a que vous qui en soyez l'arbitre; c'est un droit qui vous est réservé: *Tu autem... cum magna reverentia disponis nos*². Expression admirable, et qui renferme un sentiment encore plus digne d'être remarqué: *Cum magna reverentia*. Car c'est comme s'il disait: Vous n'avez pas voulu, Seigneur, que cette disposition de nos personnes fût entre les mains de nos pères temporels, ni qu'ils en fussent les maîtres. Vous avez bien prévu qu'ils n'en useraient jamais avec les égards, ni avec le respect que nos personnes méritent. Et en effet, mon Dieu, nous voyons qu'autant de fois qu'ils s'ingèrent dans cette fonction, c'est toujours avec des motifs indignes de la grandeur du sujet et de la chose dont il s'agit. Car il s'agit de pourvoir des âmes chrétiennes, et de les établir dans la voie qui les doit conduire au salut; et eux n'y procèdent que par des vues basses et charnelles, que par de vils intérêts, que par je ne sais quelles maximes du monde

¹ Malach., i, 6.

² Il Machab., vii, 22. — Sap., xii, 18.

corrompu et réprouvé ; se souciant peu que cet enfant soit dans la condition qui lui est propre, pourvu qu'il soit dans celle qui leur plaît, dans celle qui se trouve plus conforme à leurs fins et à leur ambition ; ayant égard à tout, hors à la personne dont ils disposent ; et par un désordre très-criminel et très-commun, accommodant le choix de l'état, non pas aux qualités de celui qu'ils y engagent, mais aux désirs de celui qui l'y engage. Or, n'est-ce pas là blesser le respect dû à vos créatures, et surtout à des créatures raisonnables ? Mais vous, Seigneur, qui êtes le Dieu des vertus : *Tu autem dominator virtutis* ! ; vous nous traitez bien plus honorablement. Car disposant de nous, vous ne considérez que nous-mêmes ; et à voir comment en use votre providence, on dirait en quelque sorte qu'elle nous respecte : *Cum magna reverentia disponis nos*.

Concluons donc, chrétiens, que c'est de Dieu seulement que doit dépendre et que doit venir notre destinée, par rapport aux différentes professions de la vie. Et pourquoi pensez-vous, demande saint Bernard, que tout ce qu'il y a d'états dans le monde, qui partagent la société des hommes, soient autant de vocations, et portent en effet le nom de vocations ? Car nous disons qu'un tel a vocation pour le siècle et un tel pour le cloître, un tel pour la robe et un tel pour l'épée. Que veut dire cela, sinon que chacun est appelé à un certain état que Dieu lui a marqué dans le conseil de sa sagesse ? Pour moi les Pères de l'Église, dans leur morale, ont regardé comme une offense si grave, d'embrasser un état sans la vocation de Dieu, si ce n'est parce que tout autre que celui où Dieu veut nous placer n'est pas sortable pour nous, et que nous sommes hors du rang où nous devons être, quand ce n'est pas Dieu qui nous y a conduits ? Sur quoi je reprends, et je raisonne. Si tous les états du monde sont des vocations du Ciel ; s'il y a une grâce attachée à tous ces états pour nous y attirer selon l'ordre de Dieu ; s'il est d'un danger extrême pour le salut de prendre un état sans cette grâce, ce n'est donc pas à un père d'y porter ses enfants, beaucoup moins de les y engager ; et ce serait le dernier abus, de leur faire pour cela violence et de les forcer. Car enfin un père dans sa famille n'est pas le distributeur des vocations. Cette grâce n'est point entre ses mains, pour la donner à qui il veut, ni comme il veut. Il ne dépend point de lui que cette fille soit appelée à l'état religieux ou à celui du mariage, et la destination qu'il en fait est un attentat contre le souverain domaine de

Dieu : pourquoi ? parce que toute vocation étant une grâce, il n'y a que Dieu qui la puisse communiquer ; et de prétendre en disposer à l'égard d'un autre, c'est faire injure à la grâce même, et s'arroger un droit qui n'est le propre que de la Divinité.

En effet, chrétiens, pour bien appliquer les hommes à un emploi, et pour leur assigner sûrement la condition qui leur est convenable, il ne faut pas moins qu'une sagesse et une providence infinie. Or cette sagesse, cette providence si étendue, Dieu ne l'a pas donnée aux pères pour leurs enfants. Il n'a donc pas dû conséquemment donner aux pères le pouvoir de décider du sort de leurs enfants ; et comme il a seul pour cela toutes les connaissances nécessaires, j'ose dire qu'il eût manqué dans sa conduite, s'il eût confié ce soin à tout autre qu'à lui-même. Vous me demandez pourquoi un père ne peut se croire assez éclairé ni assez sage pour ordonner de la vocation d'un enfant. Ecoutez une des plus grandes vérités de la morale chrétienne. C'est que rien n'a tant de rapport au salut que la vocation à un état, et que souvent c'est à l'état qu'est attachée toute l'affaire du salut : comment cela ? parce que l'état est la voie par où Dieu veut nous conduire au salut ; parce que les moyens du salut que Dieu a résolus de nous donner, ne nous ont été destinés que conformément à l'état ; parce que, hors de l'état, la providence de Dieu n'est plus engagée à nous soutenir par ces grâces spéciales qui assurent le salut, et sans lesquelles il est d'une extrême difficulté de par venir à cet heureux terme. Et ce qu'il faut bien remarquer, comme une conséquence de ces principes, c'est que ce qui contribue davantage à notre salut, ce n'est point précisément la sainteté de l'état, mais la convenance de l'état avec les desseins et les vues de Dieu, qui nous l'a marqué et qui nous y a fait entrer. Mille se sont sauvés dans la religion, et celui-ci devait s'y perdre ; mille se sont perdus dans le monde, et celui-là devait s'y sauver. *O altitudo !* ô abîme de la science de Dieu ! Mais revenons. Que faudrait-il donc à un père, afin qu'il eût droit de disposer de la vocation de ses enfants ? Je n'exagérerai rien, mes chers auditeurs ; vous savez la profession que je fais de dire la vérité telle que je la conçois, sans jamais aller au delà. Que faudrait-il, dis-je, à un père pour prescrire à un enfant la vocation qu'il doit suivre ? Il faudrait qu'il connût les voies de son salut, qu'il entrât dans le secret de sa prédestination, qu'il sût l'ordre des grâces qui lui sont préparées, les tentations dont il

sera attaqué, les occasions de ruine où il se trouvera engagé; qu'il pénètre dans le futur, pour voir les événements qui pourront changer les choses présentes; qu'il lût jusque dans le cœur de cet enfant, pour y découvrir certaines dispositions cachées, qui ne se produisent point encore au dehors. Car c'est sur la connaissance de tout cela qu'est fondé le droit d'assigner aux hommes des vocations; et quand Dieu appelle quelqu'un, il y emploie la connaissance de tout cela. Mais où est le père sur la terre qui ait la moindre de ces connaissances? Et n'est-ce donc pas dans un père une témérité insoutenable, de vouloir se rendre maître des vocations et des états dans sa famille? N'est-ce pas, ou s'attribuer la sagesse même de Dieu, ce qui est un crime, ou entreprendre, avec la sagesse de l'homme, ce qui demande une sagesse supérieure et divine? entreprendre qu'on ne peut autrement traiter que de folie.

Ceci est général; mais venons au détail. Je soutiens que cette conduite est également injurieuse à Dieu, soit qu'un père dispose de ses enfants pour une vocation sainte d'elle-même, soit qu'il en dispose pour le monde. Appliquez-vous à ceci. Votre dessein, dites-vous, est d'établir un enfant dans l'Eglise, de le pourvoir de bénéfices, et même de l'engager, s'il est besoin, dans les ordres sacrés. Je dis, s'il est besoin; car hors du besoin, on n'aurait garde d'y penser; et vous entendez bien quel est ce besoin. A peine est-il né cet enfant, que l'Eglise est son partage; et l'on peut dire de lui, quoique dans un sens bien opposé, ce qui est écrit d'Isaïe, que dès le ventre de sa mère il est destiné à l'autel, non par une vocation divine comme le prophète, mais par une vocation humaine: *Ab utero vocavit me*¹. En vérité, mes chers auditeurs, est-ce là agir en chrétiens, et est-ce traiter avec Dieu comme on doit traiter avec un maître et un souverain? Quoi! il faudra que Dieu en passe par votre choix, et qu'il soit réduit, pour ainsi parler, à recevoir cet enfant aux plus saintes fonctions de l'Eglise, parce que cela vous accommode et que vous y trouvez votre compte? Que diriez-vous (c'est la pensée de saint Basile), que diriez-vous d'un homme qui voudrait vous obliger à prendre chez vous tels officiers et tels domestiques qu'il lui plairait? N'aurait-il pas bonne grâce de vous en faire la proposition? Et vous, par une présomption encore plus hardie, vous remplirez la maison de Dieu de qui il vous semblera bon? vous en distribuerez les places et les dignités à votre gré!

Voilà néanmoins ce qui se passe tous les jours dans le christianisme. Ce n'est plus seulement la pratique de quelques pères; c'est une coutume dans toutes les familles, c'est une espèce de loi. Loi dictée par l'esprit du monde, c'est-à-dire par un esprit ou ambitieux ou intéressé. Loi reconnue universellement dans le monde, et contre laquelle il est à peine permis aux ministres de l'Eglise et aux prédicateurs de s'élever. Loi même communément tolérée par ceux qui devraient s'employer avec plus de zèle à l'abolir, par les directeurs des âmes les plus réformés en apparence et les plus rigides, par les docteurs les plus sévères dans leur morale, et qui affectent plus de l'être ou de le paraître. Enfin, loi aveuglément suivie par les enfants, qui n'en connaissent pas encore les pernicieuses conséquences, qui n'ont pas encore assez de résolution pour s'opposer aux volontés paternelles, qui se trouvent dans une malheureuse nécessité d'entrer dans la voie qu'on leur ouvre, et d'y marcher. Ce cadet n'a pas l'avantage de l'aînesse; sans examiner si Dieu le demande, ni s'il l'accepte, on le lui donne. Cet aîné n'a pas été en naissant assez favorisé de la nature, et manque de certaines qualités pour soutenir la gloire de son nom: sans égards aux vœux de Dieu sur lui, on pense, pour ainsi dire, à le dégrader, on le rabaisse au rang du cadet, on lui substitue celui-ci, et pour cela on extorque un consentement forcé; on y fait servir l'artifice et la violence, les caresses et les menaces. L'établissement de cette fille coûterait: sans autre motif, c'est assez pour la dévouer à la religion. Mais elle n'est pas appétée à ce genre de vie: il faut bien qu'elle le soit, puisqu'il n'y a point d'autre parti à prendre pour elle. Mais Dieu ne la veut pas dans cet état: il faut supposer qu'il l'y veut, et faire comme s'il l'y voulait. Mais elle n'a nulle marque de vocation: c'en est une assez grande que la conjoncture présente des affaires et la nécessité. Mais elle avoue elle-même qu'elle n'a pas cette grâce d'attrait: cette grâce lui viendra avec le temps, et lorsqu'elle sera dans un lieu propre à la recevoir. Cependant on conduit cette victime dans le temple, les pieds et les mains liés, je veux dire dans la disposition d'une volonté contrainte, la bouche muette par la crainte et le respect d'un père qu'elle a toujours honoré. Au milieu d'une cérémonie, brillante pour les spectateurs qui y assistent, mais funèbre pour la personne qui en est le sujet, on la présente au prêtre, et l'on en fait un sacrifice, qui, bien loin de glorifier Dieu et de lui plaire, devient exécration à ses yeux, et provoque sa vengeance.

¹ Isaïe, XLIX, 1.

Ah ! chrétiens, quelle abomination ! Et faut-il s'étonner, après cela, si des familles entières sont frappées de la malédiction divine ? Non, non, disait Salvien par une sainte ironie, nous ne sommes plus au temps d'Abraham, où les sacrifices des enfants par les pères étaient des actions rares. Rien maintenant de plus commun que les imitateurs de ce grand patriarche. On le surpasse même tous les jours : car, au lieu d'attendre comme lui l'ordre du Ciel, on le prévient. On immole un enfant à Dieu, et on l'immole sans peine, même avec joie ; et on l'immole sans que Dieu le commande, ni même qu'il l'agréé ; et on l'immole lors même que Dieu le défend, et qu'il ne cesse point de dire : *Non extendas manum super puerum* ¹. Ainsi parlait l'éloquent évêque de Marseille, dans l'ardeur de son zèle. Mais bientôt corrigeant sa pensée : je me trompe, mes frères, reprenait-il ; ces pères meurtriers ne sont rien moins que les imitateurs d'Abraham : car ce saint homme voulut sacrifier son fils à Dieu ; mais ils ne sacrifient leurs enfants qu'à leur propre fortune et qu'à leur avare cupidité. Voilà pourquoi Dieu combla Abraham d'éloges et de récompenses, parce que son sacrifice était une preuve de son obéissance et de sa piété ; et voilà pourquoi Dieu n'a pour les autres que des reproches et des châtiements, parce qu'il se tient justement offensé de leurs entreprises criminelles.

Et ne me dites point, mes chers auditeurs, que sans ce le voie si ordinaire, d'obliger vos enfants à embrasser l'état de l'Eglise ou celui de la religion, vous êtes dans l'impuissance de les établir. Abus. Ce n'est point à moi d'entrer avec vous en discussion de vos affaires domestiques, ni d'examiner ce que vous pouvez et ce que vous ne pouvez pas ; mais c'est à moi de vous dire ce que la loi de Dieu vous ordonne et ce qu'elle vous défend. Or, que l'impuissance où vous prétendez être soit vraie ou qu'elle soit fautive, jamais il ne sera permis à un père de disposer de ses enfants pour la vocation, jamais de leur chercher un patrimoine dans l'Eglise, jamais de regarder la religion comme une détachement de sa famille ; et s'il le fait, il irrite Dieu. Qu'il les laisse dans un état moins opulent, ils en seront moins exposés à se perdre, et n'en deviendront que plus fidèles à leurs devoirs ; qu'il les abandonne à la Providence, Dieu est leur père, il en aura soin. C'est ce que je pourrais vous répondre ; mais je ne vous dis rien de tout cela, et voici à quoi je m'en tiens. Car, quoi qu'il puisse arriver dans la suite, j'en reviens toujours à mon principe, qu'il faut être

chrétien et obéir à Dieu ; que Dieu ne veut pas que la vocation de vos enfants dépende de vous, et que vous ne devez point là-dessus vous ingérer dans une fonction qui ne fut ni ne sera jamais de votre ressort. Voilà ce que je vous déclare, et c'est assez.

Vous me direz : Mais ne sera-t-il pas du moins permis à un père de disposer de ses enfants pour le monde ? Et moi je vous réponds : Pourquoi lui serait-il plus permis d'en disposer pour le monde, que pour l'Eglise ? Est-ce que les états du monde relèvent moins du souverain domaine de Dieu et de sa providence, que ceux de l'Eglise ? est-ce qu'il ne faut pas une grâce de vocation pour l'état du mariage, aussi bien que pour celui de la religion ? est-ce que les conditions du siècle n'ont pas autant de liaison que les autres avec le salut ? Dès que ce sont des états de vie, c'est à Dieu de nous y appeler ; et s'il y en avait où la vocation parût plus nécessaire, je puis bien dire que ce seraient ceux qui engagent à vivre dans le monde, parce que ce sont sans contredit les plus exposés, parce que les dangers y sont beaucoup plus communs, les tentations beaucoup plus subtiles et plus violentes, et qu'on y a plus de besoin d'être conduit par la sagesse et la grâce du Seigneur. Mais arrêtons-nous précisément au droit de Dieu. Vous voulez, mon cher auditeur, pousser cet aîné dans le monde : il faut qu'il y paraisse, qu'il s'y avance, qu'il y soit le soutien de sa maison. Mais que savez-vous si Dieu ne se l'est pas réservé ? et, si vous le saviez, oseriez-vous lui disputer la préférence ? Ne le sachant pas, pouvez-vous moins faire que de le consulter là-dessus, que de lui demander quel est son bon plaisir, que de le prier qu'il vous découvre sa divine volonté, que d'employer tous les moyens ordinaires pour la connaître, et de vous y soumettre dès le moment qu'elle vous sera notifiée ? Mais que faites-vous ? vous savez que Dieu veut cet enfant dans la profession religieuse, et vous vous obstinez à le vouloir dans le monde. Vous voilà donc, pour ainsi parler, aux prises avec Dieu. Il s'agit de savoir qui des deux en doit être le maître ; car Dieu l'appelle à lui, et vous voulez l'avoir pour vous-même. Ou c'est Dieu qui entreprend sur vos droits, ou c'est vous qui entreprenez sur les droits de Dieu. Or dites-moi, homme vil et faible, quels sont vos droits au préjudice de votre Dieu, et sur quoi ils sont fondés. Mais, en même temps, apprenez à rendre aux droits inviolables d'un Dieu créateur le juste hommage qui lui est dû

Il y a dans saint Aubroise un trait bien re-

¹ Coloss. xxxi, 12.

marquable. C'est au premier livre des Vierges, où ce Père décrit le combat d'une jeune chrétienne, non pas contre les persécuteurs de la foi, mais contre la chair et le sang, contre ses proches. Elle se Ironvait sollicitée, d'une part, à s'engager dans une alliance qu'on lui proposait, et, de l'autre, inspirée de prendre au pied des autels le voile sacré. Que faites-vous ? disait cette généreuse fille à toute une parenté qui la pressait, et pourquoi perdre vos soins à me chercher un parti dans le monde ? je suis déjà pourvue : *Quid in exquirendis nuptiis sollicitatis animum ? jam provisus habeo*. Vous m'offrez un époux, et j'en ai choisi un autre. Donnez-m'en un aussi riche, aussi puissant et aussi grand que le mien ; alors je verrai quelle réponse j'aurai à vous faire. Mais vous ne me présentez rien de semblable ; car celui dont vous me parlez est un homme ; et celui dont j'ai fait choix est un Dieu. Vouloir me l'enlever ou m'enlever à lui, ce n'est pas établir ma fortune, c'est envier mon bonheur : *Non providetis mihi, sed invidetis*. Paroles, reprend saint Ambroise, qui touchèrent tous les assistants : chacun versait des larmes, en voyant une vertu si ferme et si rare dans une jeune personne ; et comme quelqu'un se fut avancé de lui dire que, si son père eût vécu, il n'eût jamais consenti à la résolution qu'elle avait formée : Ah ! répliqua-t-elle, c'est pour cela peut-être que le Seigneur l'a retiré ; c'est afin qu'il ne servit pas d'obstacle aux ordres du Ciel, et aux desseins de la Providence sur moi.

Non, non, chrétiens, quelque intérêt qu'ait un père de voir un enfant établi selon le monde, il ne peut, sans une espèce d'infidélité, se plaindre de Dieu, quand Dieu l'appelle à une vie plus sainte ; et traverser cette vocation ou par artifice, ou par de longues et d'insurmontables résistances, c'est ce que je puis appeler une rébellion contre Dieu et contre sa grâce. Pourquoi tant de soupirs et tant de pleurs ? écrivait saint Jérôme à une dame romaine, lui reprochant son peu de constance et son peu de foi, dans la perte qu'elle avait faite d'une fille qui lui était chère et que le Ciel lui avait ravie. Vous vous affligez, vous vous désolerez ; mais écoutez Jésus-Christ même qui vous parle, ou qui peut bien au moins vous parler de la sorte : Eh quoi ! Paule, vous vous laissez emporter contre moi, parce que votre fille est présentement tout à moi ; et, par des larmes criminelles que vous répandez sans mesure et sans soumission, vous offensez le divin époux qui possède le sujet de votre douleur et de vos regrets ! *Irasceris, Paula, quia filia tua mea facta est, et rebellibus lacrymis facis injuriam*

possidentis. Beau reproche, mes chers auditeurs, qui ne convient que trop à tant de pères chrétiens. Et ne pensez pas que ce soit une bonne raison à y opposer, de me répondre que ce fils est le seul qui vous reste d'une ancienne et grande famille, et que sans lui elle va s'éteindre ; comme si Dieu était obligé de s'accoutumer à vos idées mondaines ; comme si la conservation de votre famille était quelque chose de grand, lorsqu'il s'agit des volontés de Dieu ; comme si, tôt ou tard, toutes les familles ne devaient pas finir, et que la vôtre pût avoir une fin plus honorable que par l'exécution des ordres du Seigneur votre Dieu.

Voilà, chrétiens, ce qui regarde l'intérêt de Dieu. Que serait-ce si je m'étendais sur celui de vos enfants, et sur l'injustice que vous leur faites quand vous disposez d'eux au préjudice de leur liberté, et communément au préjudice de leur salut ? Car, hélas ! le seul droit qu'ils aient indépendamment de vous, c'est de disposer d'eux-mêmes avec Dieu sur ce qui concerne leur âme et leur éternité ; et ce droit unique, vous le leur ôtez, ou vous les empêchez de s'en servir. Droit, au reste, le plus juste, puisqu'il est autorisé par toutes les lois, approuvé par toutes les coutumes, appuyé de toutes les raisons, tiré de tous les principes de la nature, fondé sur toutes les maximes de la religion, et par conséquent inviolable. Prenez garde à ceci, s'il vous plaît. Oui, toutes les lois l'autorisent : les unes, favorisant par toutes sortes de voies la liberté des enfants, je dis une liberté raisonnable ; les autres, réprimant, par les plus graves censures, les fausses prétentions des pères et des mères qui voudraient attenter à cette liberté et en troubler l'usage ; celles-ci permettant aux enfants de disposer d'eux-mêmes pour l'état religieux, dans un âge où du reste ils ne peuvent disposer de rien ; ce qu'on ne peut condamner, remarque le docte Tostat, sans préférer son jugement à celui de toute l'Eglise, qui l'a ordonné de la sorte ; celle-là ratifiant la profession solennelle du vœu de religion, faite à l'insu même des parents, qui, par nul moyen, ne la peuvent invalider ; enfin, ce qui est essentiel, n'y ayant jamais eu de loi, ni ecclésiastique ni civile, qui ait obligé un enfant d'en passer par le choix et la volonté de son père en fait d'état, et s'en trouvant au contraire plusieurs qui déclarent de nulle valeur et de nulle force toutes les paroles données, tous les engagements contractés par des enfants, s'il paraît qu'il y ait eu de la contrainte, et qu'elle ait été au delà des bornes d'une obéissance respectueuse. Pourquoi tout

cela, chrétiens? au détriment, ce semble, de l'autorité paternelle, et au hasard des résolutions indiscrettes que peuvent prendre de jeunes personnes. Il était nécessaire que cela fût ainsi; des raisons substantielles et fondamentales le demandaient, et voici celle à quoi je m'arrête : c'est qu'il est du droit naturel et du droit divin que celui-là choisisse lui-même son état, qui en doit porter les charges et accomplir les obligations. Ce principe est incontestable : car, si dans la suite de ma vie il y a des peines à supporter, je suis bien aise que le choix libre et exprès que j'en ai fait, en me les rendant volontaires, serve à me les adoucir; et s'il s'élève dans mon cœur quelque répugnance et quelques murmures contre les devoirs de mon état, je veux avoir de quoi en quelque sorte les apaiser, par la pensée que c'est moi-même qui m'y suis soumis, moi-même qui m'y suis déterminé, moi-même qui ai consenti à tout ce que j'aurais de plus rigoureux et de plus pénible à éprouver. Or, tout le contraire arrive, quand des enfants se trouvent forcés de prendre un état pour lequel ils ne se sentent ni inclination ni vocation; et lorsque vous les engagez, par exemple, à la profession religieuse, vous ne vous obligez pas pour eux à en subir le joug et la dépendance, à en pratiquer les austérités, à en digérer les amertumes et les dégoûts : vous les conduisez jusque dans le sanctuaire, et l'y vous leur imposez tout le fardeau, sans en rien retenir pour vous. Quand vous faites accepter à cette fille une alliance dont elle a de l'éloignement, vous ne lui garanzissez pas les honneurs de ce mari bizarre et chagrin, qui la tiendra peut-être dans l'esclavage; vous ne l'acquitez pas des soins infinis que demandera l'éducation d'une famille, et qui seront pour elle autant d'obligation indispensables. C'est donc une iniquité de vouloir ainsi disposer d'elle; car si elle doit être libre, n'est-il pas juste que vous lui laissiez au moins le pouvoir de choisir elle-même sa chaîne?

Mais ce qu'il y a là-dessus de plus important, c'est ce que j'ai dit, et ce que je me trouve obligé de reprendre, pour vous le proposer dans un nouveau jour, et pour l'appliquer encore au point que je traite, savoir que là où il s'agit de vocation, il s'agit du salut éternel. Or, dès qu'il s'agit du salut, point d'autorité du père sur le fils, parce que tout y est personnel. Nous paraîtrons tous devant le tribunal de Dieu, dit saint Paul, pour y répondre de notre vie. Il faut donc que nous en ayons tous la disposition libre, conclut saint Jean Chrysostome : car nous devons disposer des choses dont nous sommes

responsables. Vous ne serez pas jugé pour moi, et par conséquent il ne vous appartient pas de disposer de moi; et si vous le voulez, si vous entreprenez de me faire entrer dans un état où mon salut soit moins en assurance, je puis vous dire alors ce que le saint empereur Valentinien dit à l'ambassadeur de Rome, qui, de la part du sénat, lui parlait de rétablir les temples des faux dieux : Que Rome qui est ma mère, me demande toute autre chose, je lui dois mes services; mais je les dois encore plus à l'auteur de mon salut : *Sed magis debeo salutis auctori*. C'est pour cela que les Pères de l'Église, après avoir employé toute la force de leurs raisonnements et toute leur éloquence à persuader aux enfants une humble et fidèle soumission envers leurs parents, ont été néanmoins les premiers à les décharger de toute obéissance, dès qu'il était question d'un état auquel on voulût les attacher, ou dont on prétendit les détourner au péril de leur salut. Quelle réponse vous ferai-je? écrivait saint Bernard à un homme du monde qui se sentait appelé à la vie religieuse, et que sa mère tâchait à retenir dans le monde, que vous dirais-je? Que vous abandonniez votre mère? mais cela paraît contraire à la piété. Que vous demeuriez avec elle? mais il n'est pas juste qu'une molle complaisance vous fasse perdre votre âme. Que vous soyez tout ensemble et à Jésus-Christ et au monde; mais, selon l'Évangile, on ne peut être à deux maîtres. Ce que veut votre mère est opposé à votre salut, et, par une suite nécessaire, au sien même. Prenez donc maintenant votre parti, et choisissez, ou de satisfaire seulement à sa volonté, ou de pourvoir au salut de tous les deux. Mais si vous l'aimez, quittez-la pour l'amour d'elle-même, de peur que, vous retenant auprès d'elle et vous faisant quitter Jésus-Christ, elle ne se perde avec vous et pour vous. Car, comment ne se perdrait-elle pas, en vous faisant perdre la vie de l'âme, après vous avoir donné la vie du corps? Et tout ceci, ajoute le même Père, je vous le dis pour condescendre à votre faiblesse. Car l'oracle y est exprès, et ce devrait être assez de vous en rappeler le souvenir, que quoiqu'il y ait de l'impunité à mépriser sa mère, il y a de la piété à la mépriser pour Jésus-Christ.

Ah! chrétiens, profitez de ces grandes instructions. Dans la conduite de vos familles, respectez toujours les droits de Dieu, et jamais ne donnez la moindre atteinte à ceux de vos enfants. Laissez-leur la même liberté que vous avez souhaitée, et dont peut-être vous avez été si jaloux. Faites pour eux ce que vous avez

voulu qu'on fit pour vous; et si vous avez sur cela reçu quelque injustice, ne vous en vengez pas sur des âmes innocentes qui n'y ont eu nulle part, et qui d'ailleurs vous doivent être si chères. Ayez égard à leur salut, qui s'y trouve intéressé; et ne soyez pas assez cruels pour le sacrifier à vos vœux inhumains. Ne vous exposez pas vous-mêmes à être un jour l'objet de leur malédiction, après avoir été la source de leur malheur. Car leur malédiction serait efficace, et attirerait sur vous celle de Dieu. Si vous ne pouvez leur donner d'amples héritages, et s'ils n'ont pas de grands biens à posséder, ne leur ôtez pas au moins, si je l'ose dire, la possession d'eux-mêmes. Dieu ne vous oblige point à les faire riches, mais il vous ordonne de les laisser libres. Eh quoi! me répondez-vous, si des enfants inconsiderés et emportés par le feu de l'âge font un mauvais choix, faudra-t-il que des pères et des mères les abandonnent à leur propre conduite, et qu'ils ferment les yeux à tout? Je ne dis pas cela, mes chers auditeurs, et ce n'est point là ma pensée, comme je dois bientôt vous le faire voir. Si cet enfant choisit mal, vous pouvez le redresser par de sages avis; s'il ne les écoute pas, vous pouvez y ajouter le commandement; et s'il refuse d'obéir, vous y pouvez employer toute la force de l'autorité paternelle. Car tout cela n'est point disposer de sa personne, ni de sa vocation; mais au contraire c'est le mettre en état d'en mieux disposer lui-même. J'appelle disposer de la vocation d'un enfant, lui marquer précisément l'état que vous voulez qu'il embrasse, sans examiner s'il est ou s'il n'est pas selon son gré. J'appelle disposer de la vocation d'un enfant, le détourner d'un choix raisonnable qu'il a fait avec Dieu, et former d'insurmontables difficultés pour en arrêter l'exécution. J'appelle disposer de la vocation d'un enfant, abuser de sa crédulité pour le séduire par de fausses promesses, pour lui faire voir de prétendus avantages qu'on imagine, et pour le mener insensiblement au terme où l'on voudrait le conduire. J'appelle disposer de la vocation d'un enfant, laisser de longues années une fille sans l'établir, n'avoir pour elle que des manières dures et rebutantes, exercer par mille mauvais traitements toute sa patience, jusqu'à ce qu'elle se soit enfin dégoûtée du monde, et que d'elle-même elle ait pris le parti de la retraite. Voilà, dis-je, ce que j'appelle disposer de la vocation des enfants, et voilà ce que Dieu défend. Que lui répondez-vous un jour, quand il vous reprochera de vous être opposé à ses desseins dans la conduite d'une maison qu'il

vous avait confiée? Quand il vous demandera compte, non point du sang, mais de l'âme de cet enfant qu'il voulait sauver, à qui il avait préparé pour cela toutes les voies, et que vous en avez éloigné, que vous avez égaré, que vous avez perdu? Que répondrez-vous à vos enfants mêmes? car il s'élèveront contre vous et ils deviendront vos accusateurs, comme vous aurez été leurs tentateurs et leurs corrupteurs. Non pas, encore une fois, que vous ne puissiez les diriger dans le choix qu'ils ont à faire; que vous ne puissiez le conseiller, les exhorter, user de tous les moyens que Dieu vous a mis en main pour les préserver des écueils où une jeunesse volage et sans réflexion se laisse entraîner. Je dis plus, et je prétends même que non-seulement vous le pouvez, mais que vous le devez; et c'est sur quoi j'établis l'autre proposition que j'ai avancée, savoir, que s'il ne vous est pas permis de déterminer vos enfants à un état, vous êtes néanmoins responsables à Dieu de l'état auquel ils se déterminent. Encore quelques moments de votre attention pour cette seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est un principe reçu dans toute la morale, que nous devons, autant qu'il dépend de nous, garantir les choses où nous sommes obligés de nous intéresser et de prendre part; et qu'à proportion de la part que nous y avons et de l'intérêt qui nous y engage, nous en devenons plus ou moins responsables. Cette maxime est évidente, et j'en tire la preuve de ma seconde proposition. Car, quoiqu'il ne soit pas au pouvoir des pères de déterminer à leurs enfants le choix d'une vocation et d'un état, ils ne laissent pas néanmoins d'intervenir à ce choix, d'y participer, d'y avoir un droit de direction et de surveillance, non-seulement en qualité de pères, mais beaucoup plus en qualité de pères chrétiens. D'où il faut conclure qu'ils doivent donc répondre de ce choix, et que Dieu peut, sans injustice, leur en faire rendre compte. Quelques questions que je vais résoudre d'abord, serviront à éclaircir ce point.

On demande en général si, dans certains états, surtout dans ceux qui ne sont pas de la perfection évangélique, un enfant est maître de contracter un engagement et de se lier, sans l'aveu et la participation de ses parents. Il ne le peut, chrétiens; mais il est de son devoir, et d'un devoir rigoureux, de les consulter, d'écouter leurs remontrances, d'y déférer autant que la raison le prescrit. Car, disent les théologiens, l'honneur

dû aux pères et aux mères est un commandement exprès de Dieu. Or, de n'avoir nul égard à leurs sentiments, de ne se mettre point en peine d'en être instruit, d'agir sur cela dans une pleine indépendance et de n'en vouloir croire que soi-même, ce serait un mépris formel de leur autorité; et ce mépris, dans une matière aussi importante que l'est le choix de l'état, doit être regardé comme une grave transgression de la loi divine. On demande en particulier si, dans un certain âge déjà avancé, un enfant peut, sans que le père en soit informé et sans requérir son consentement, conclure un mariage ou la passion le porte; s'il le peut, dis-je, en sûreté de conscience. Non, répondent les docteurs; et s'il le fait, le père est en droit de le punir selon les lois, et de le priver de son héritage: peine censée juste, et qui par conséquent suppose une offense. On demande si le père, voyant son fils embrasser un parti qu'il juge, selon Dieu, lui être pernicieux, peut se faire sur cela, et, par son silence, y coopérer en quelque sorte et l'autoriser. Ce serait, suivant la décision de tous les maîtres de la morale, un crime dans lui; et si là-dessus il dissimule, s'il n'y fait pas toutes les oppositions nécessaires, il se rend prévaricateur. De là il s'ensuit donc que les pères, sans disposer de leurs enfants, ont néanmoins part à leur choix en plusieurs manières: par exhortation, par conseil, par tolérance, par consentement, par droit d'opposition et de punition. Et voilà, chrétiens, le fondement de la vérité que je vous prêche. Car si Dieu ne vous avait pas engagés à lui garantir le choix que font vos enfants, pourquoi seriez-vous criminels, lorsque vous manquez à employer, ou la voie de l'autorité, ou celle du conseil et de l'instruction, pour les aider à bien choisir? Pourquoi serait-ce dans vous une tolérance condamnable, quand vous les abandonnez à eux-mêmes, et que vous les laissez choisir impunément et inconsidérément ce que vous savez ne leur pas convenir et leur devoir être nuisible? Pourquoi pourriez-vous vous opposer à leur choix, traverser leur choix, les punir de leur choix, s'il est contre votre gré, et qu'à votre égard ils ne se soient pas acquittés des soumissions ordinaires? Dieu sans doute ne vous a donné ce pouvoir qu'à raison des charges qui y sont attachées et de tous ces devoirs qu'il a imposés à vos enfants, résulte en vous une obligation naturelle de répondre d'eux et de leur état. Si donc il arrive qu'ils s'égarant, ou parce que vous n'avez pas pris soin de les éclairer, ou parce que vous n'avez pas en la force de leur résister, ou parce qu'une lâche tolérance vous

a fait même seconder leurs désirs insensés; Dieu n'a-t-il pas droit de s'en prendre à vous, et de vous dire: Rendez-moi compte, non-seulement de vous-même, mais de ce fils, mais de cette fille, auprès de qui vous deviez être, en qualité de père, mon ministre, pour leur servir de guide et de conducteur. Et certes, chrétiens, qui ne sait pas qu'un père est responsable à Dieu de l'éducation de ses enfants? Or, dans l'éducation des enfants, qu'y a-t-il de plus essentiel que la condition où ils doivent entrer, et la forme de vie sur laquelle ils ont à délibérer?

Développons encore ceci, et mettons-le dans un nouveau jour, pour le rendre plus instructif et plus pratique. Le choix d'un état, dit saint Bonaventure, peut être mauvais en trois manières: ou par lui-même, parce que l'état est contraire au salut, du moins très-dangereux; ou parce que celui qui embrasse l'état est incapable de le soutenir; ou parce que tout honnête qu'est l'état que l'on choisit, tout propre qu'on est à en remplir les fonctions, on n'y entre pas néanmoins, si je puis ainsi m'exprimer, par la porte de l'honneur, ni par des voies droites. Prenez garde: je dis d'abord choix d'un état mauvais par lui-même, ou du moins très-dangereux. J'en donne un exemple: c'est celui de saint Matthieu. Qu'était-ce que cet apôtre, avant qu'il eût été appelé et converti par Jésus-Christ? c'était un publicain; et il faut bien dire que cet emploi, qui consistait à lever certains deniers publics, s'exerçait alors communément contre la conscience, puisque Jésus-Christ, dans l'Évangile, parlant du royaume des cieux, mettait les publicains au même rang que les femmes perdues: *Publicani et meretrices* ¹. C'est la remarque de saint Jérôme: à quoi saint Grégoire en ajoute une autre. Car les apôtres, après leur conversion, reprirent leur première forme de vie, et retournèrent à leur péché; et il n'y eut que saint Matthieu qui, absolument et pour toujours, abandonna sa recette. D'où vient cette différence, demande saint Grégoire, sinon parce que l'emploi de saint Pierre et des autres apôtres était innocent, et que celui de saint Matthieu l'engageait au moins dans un péril certain et très-présent? Si donc il y avait de semblables professions dans le monde, je m'explique; s'il y avait, ce que je n'examine point et ce que j'aurais peine à penser; si, dis-je, il y avait de ces états où, selon l'estime commune, il fût moralement impossible de se conserver et d'être chrétien, un père qui craint Dieu pourrait-il permettre qu'un fils s'y jetât en aveugle et qu'il y demeure

¹ Matth., XXI, 32.

rât ? Ah ! mes chers auditeurs, bien loin de l'approuver, de l'autoriser, de le tolérer, il ferait tous ses efforts pour lui en inspirer de l'horreur et pour l'en éloigner. Il lui dirait comme le saint homme Tobie : Prenons confiance, mon fils; nous serons toujours assez riches, si nous avons la crainte du Seigneur. Préférons-la à tous les trésors de la terre, et ne consentons jamais pour des biens temporels, à perdre, ni même à risquer des biens éternels : *Satis multa bona habebimus, si timuerimus Deum* ¹. C'est ainsi qu'il lui parlerait, ou qu'il lui devrait parler. Mais s'il se laissait dominer et conduire par l'intérêt; si, dans la vue d'une fortune temporelle et d'un gain assuré, prompt, abondant, il agréait le choix que fait son fils d'une profession au moins dangereuse selon Dieu; s'il était le premier à lui en procurer l'entrée, à le favoriser, à le seconder dans ses poursuites, à lui chercher pour cela des intercesseurs et des patrons; qui peut douter que par là il ne se chargeât de toutes les suites fâcheuses qu'il y aurait à craindre; que par là le père ne se rendit coupable de tous les désordres du fils; que la damnation de ce jeune homme ne lui dût être imputée, et que ce ne fût un des principaux articles sur quoi il aurait à se justifier devant le tribunal de Dieu ? N'en disons pas là-dessus davantage : c'est à vous, chrétiens, à faire l'application de cette morale, et à voir, dans l'usage du siècle présent, quelles conséquences vous en devez tirer. Avançons.

Outre que le choix d'un état peut être mauvais dans la substance, il l'est encore plus souvent par rapport au sujet, c'est à-dire parce que celui qui fait ce choix est indigne de l'état qu'il choisit, n'a pas pour cet état toutes les qualités requises, et se trouve absolument incapable d'en accomplir les devoirs. De là cette corruption générale que nous voyons dans le monde et dans toutes les conditions du monde; de là tant d'abus qui se sont introduits et qui règnent dans l'Eglise; de là ce dérèglement presque universel dans l'administration des charges, et surtout dans la dispensation de la justice; de là presque tous les maux dont la société des hommes est troublée; mais de là même aussi pour les pères un fonds d'obligations qui les doit faire trembler, une matière infinie de péchés, une source inépuisable de scrupules, un des comptes les plus terribles qu'ils aient à rendre : car si nous remontons au principe, et que nous examinions bien ce qui cause un tel renversement dans tous les états de la vie, et d'où viennent tous ces désordres

que nous déplorons assez, mais que nous ne corrigeons pas, nous reconnaitrons qu'ils doivent être communément attribués aux pères, qui, sans égard à l'incapacité de leurs enfants, les ont eux-mêmes placés dans des rangs et leur ont confié des ministères dont les fonctions étaient au-dessus de leurs forces et de leurs talents. En effet, si ce père n'eût point traité de cette charge dont il a pourvu son fils, ce fils ne serait rien aujourd'hui de ce qu'il est, et, n'étant point ce qu'il est, il n'abusait pas d'une puissance qu'il a reçue sans la pouvoir exercer; il ne ferait pas servir l'autorité dont il est revêtu aux vexations, aux violences, aux injustices que le public ressent et qui le font souffrir. Il a donc été possible au père de prévenir et d'arrêter de si fâcheuses conséquences. Instruit des dispositions de ce jeune homme, il pouvait, au lieu de l'élever si haut ou de l'aider à y parvenir, lui refuser pour cela ses soins et son secours. Non-seulement il le pouvait, mais il le devait; et qui s'étonnera que Dieu là-dessus entre en jugement avec lui, et qu'il lui en fasse porter la peine ?

Voilà, néanmoins, mes chers auditeurs, l'abus de notre siècle. Le zèle des pères pour leurs enfants ne va pas à les voir capables d'être employés; mais il leur suffit qu'ils soient employés. Il faut pour cet aîné tel office; et cela se suppose comme un principe. Y a-t-il de quoi en faire les frais? c'est ce qu'on examine avec toute l'attention nécessaire. Cette avance une fois faite, restera-t-il assez de fonds pour toutes les autres dépenses? c'est ce que l'on suppose très-exactement. Mais d'ailleurs cet enfant que l'on veut ainsi pousser, est-il propre à remplir la place qu'on lui destine? la chose ne se met pas en délibération: s'il en a le mérite, à la bonne heure; s'il ne l'a pas, sa charge lui en tiendra lieu. Mais on sait bien qu'il ne l'a pas en effet, et l'on ne peut espérer qu'il l'acquière jamais. On le sait, et on agit toujours comme si on ne le savait pas. Car où sont maintenant les pères qui ressemblent à cet empereur de Rome, lequel excluait authentiquement son fils de l'empire, parce qu'il n'y trouvait pas les dispositions requises pour en soutenir le poids? Ce jeune homme est de telle famille, ou telle dignité est héréditaire; dès là son sort est décidé: il faut que le fils succède au père. Et de cette maxime que s'ensuit-il? vous en êtes tous les jours témoins: c'est qu'un enfant à qui l'on n'aurait pas voulu confier la moins importante affaire d'une maison particulière, a toutefois dans ses mains les affaires de toute une province et les intérêts publics. Il peut prononcer comme il lui

¹ Tob., iv, 23.

plaît, ordonner selon qu'il lui plaît, exécuter tout ce qu'il lui plaît. On en souffre, on en gémit, le bon droit est vendu, toute la justice renversée : c'est ce qui importe peu à un père, pourvu qu'il n'en ressentent point le dommage, et que ce fils soit établi. Car voilà comment raisonnement aujourd'hui la plupart des pères, ignorant leurs obligations ou négligeant d'y satisfaire ; se persuadant que tout est fait, dès qu'un enfant se trouve placé ; s'imaginant que c'est en cela que consiste la grandeur du monde, et du reste se flattaient qu'il y a une providence générale pour suppléer à tout ce qui pourrait manquer de leur part. Oui, chrétiens, il y en a une, n'en doutez point ; mais c'est une providence rigoureuse, pour punir tous ces manquements dans vos personnes, avant que d'y suppléer dans l'ordre de l'univers : il y en a une ; mais c'est une providence de justice, et non de miséricorde, pour vous demander raison de tous les maux que vous pouviez arrêter dans leur source, et que vous avez permis, que vous avez causés, que vous avez perpétrés. Il est vrai, l'Écriture nous dit, dans un sens, qu'au tribunal de Dieu chacun répondra pour soi, et rien davantage ; que le fardeau de l'un ne sera pas le fardeau de l'autre, et que chacun portera le sien ; mais il n'est pas moins vrai que la même Écriture, dans un autre sens, nous avertit que Dieu fera retomber sur le père l'iniquité du fils, que le jugement du père ne sera point séparé de celui du fils, que le fils sera condamné par le père, et le père par le fils. Deux oracles partis l'un et l'autre de la vérité même ; par conséquent l'un et l'autre infailibles. Deux oracles opposés, ce semble, l'un à l'autre, et qui néanmoins ne se contredisent en aucune sorte. Mais oracles que vous ne conciliez jamais, qu'en reconnaissant à quoi vous engage la qualité de pères, et quel crime vous commettez, quand un amour aveugle pour des enfants, ou quelque autre vue que ce puisse être, vous fait coopérer à leur choix, malgré leur insuffisance qui vous est connue, et la disproportion qui se rencontre entre leur faiblesse et les ministères qu'ils prétendent exercer.

Mais si le choix enfin n'est mauvais ni en lui-même, ni à l'égard du sujet, est-ce assez ? Non, chrétiens, car j'ajoute qu'il peut être mauvais par rapport aux moyens, et que c'est encore ce qui doit exciter toute notre vigilance. Je le veux : cet état par lui-même n'a rien qui blesse, ni les règles de l'honneur, ni les droits de la conscience : on y peut être chrétien, et vivre en chrétien. Je vais plus loin, et je conviens même avec vous de tout le mérite de cet enfant ; mais

fût-il doué de mille qualités, le mérite n'est pas toujours la porte par où l'on trouve accès et l'on s'introduit, soit dans l'Église, soit dans le monde. Il y a de plus d'autres moyens auxquels on est souvent obligé d'avoir recours ; et parmi ces moyens, il y en a de légitimes qui sont permis, et d'injustes que la loi défend. Or, dans le choix des uns et des autres, laisser les moyens permis parce qu'ils ne suffisent pas, parce qu'ils ne sont pas assez prompts, parce qu'on ne les a pas, et prendre des voies criminelles qui, tout indirectes qu'elles sont, conduisent néanmoins au terme et plus sûrement et plus vite, voilà une des plus ordinaires et de plus grandes iniquités du siècle. De vous en faire voir l'injustice, de déplorer avec vous la risée d'écadence où nous sommes là-dessus tombés en ces derniers temps, et de regretter l'ancienne probité des premiers âges, ce n'est pas précisément mon sujet. Mais ce qui me regarde, et ce que je ne dois pas omettre ; ce qui demande toute l'ardeur de mon zèle et toute la force de la parole évangélique, c'est que des pères ouvrent eux-mêmes à leurs enfants de telles routes pour s'établir et pour s'avancer : car voilà de quoi nous avons sans cesse de tristes exemples. On veut que ce fils parvienne à certain degré dans le monde, et pour cela quelles intrigues n'imagine-t-on pas ? quelles cabales ne forme-t-on pas ? à quels excès ne se porte-t-on pas contre des concurrents qui se présentent et qui font ombrage ? On jette les yeux sur certain parti pour cette fille ; et afin de mieux engager celui-ci, le dirai-je ? quelles libertés ne donne-t-on pas à celle-là ? quelles entrevues ne lui permet-on pas ? à quel péril ne l'expose-t-on pas ? Ce sont, dites-vous, les moyens de réussir, et tout demeure sans cela : mais sont-ce des moyens que Dieu approuve ? sont-ce des moyens que l'Évangile autorise ? sont-ce des moyens que l'équité même naturelle inspire et avec lesquels elle puisse concourir ? par conséquent sont-ce des moyens qu'un père puisse suggérer à ses enfants, où un père puisse prêter la main à ses enfants, dont un père puisse donner l'exemple à ses enfants ? Si donc il se laisse aveugler par sa passion jusqu'à les voir tranquillement et sans nulle résistance de sa part suivre de pareilles voies jusqu'à les le voir tracer lui-même et à les y conduire, en participant aux crimes de ses enfants, ne doit-il pas s'attendre à être compris dans l'arrêt que Dieu prononcera contre eux, et y a-t-il une excuse légitime qui l'en puisse préserver ?

Ah ! mes chers auditeurs, ne sera-ce pas assez d'être chargés de nous-mêmes et d'avoir à répon-

dre de nous-mêmes ? ne sera-ce pas même encore trop pour notre faiblesse ? Mais, à l'égard des pères et des mères, il n'est pas possible que le jugement de Dieu serd'uiselà ; et, par une triste nécessité et un engagement inévitable, il faut qu'il passe plus loin : car un père ne peut répondre de lui-même sans répondre de ses enfants, puisqu'il n'aura été bon père selon Dieu, ou père criminel, qu'autant qu'il aura rempli ses devoirs dans la conduite de sa famille, et en particulier dans celle de ses enfants, ou qu'il les aura négligés. Dieu donne l'autorité aux pères ; c'est afin qu'ils l'emploient, et pour les juger selon l'usage qu'ils en auront fait. Dieu leur donne des grâces particulières et propres de leur état ; c'est afin qu'il s'en servent, et non pas pour qu'elles demeurent inutiles dans leurs mains. Tout ce que j'ai dit, au reste, du choix de vos enfants et du compte que vous en rendrez à Dieu, ne doit point s'entendre de telle sorte qu'il ne vous soit pas permis de les avancer dans des emplois convenables, ou de l'Eglise, ou du monde, quand Dieu les y appellera ; car bien loin de vous en faire un crime, je prétends au contraire que c'est une de vos obligations ; et jamais je n'approuverai l'indifférence, pour ne pas dire la dureté de ces pères et de ces mères qui, tout occupés d'eux-mêmes et ne voulant se dessaisir de rien, laissent languir de jeunes personnes sans établissement, et leur font manquer les occasions les plus favorables : mais mon dessein est d'ex citer en vous un saint zèle de la perfection de vos enfants dont Dieu vous a commis le soin, et qu'il soumet à votre discipline ; de vous faire travailler, tandis qu'ils sont encore sous la main paternelle, à les instruire, à les former, à les rendre capables, intelligents, dignes des places où, selon leur naissance, ils peuvent aspirer. Or, il n'y a point pour cela de plus puissant motif que de vous dire à vous-mêmes : Ou il faut que mes enfants soient exclus de tout, et qu'ils mènent une vie obscure et sans emploi ; ou il faut que je m'applique à les dresser, afin qu'ils puissent devenir quelque chose et faire quelque chose dans la vie ; ou, si je veux les pousser sans nulle disposition de leur part et malgré leur incapacité, il faut que je me damne avec eux. Qu'ils soient exclus de tout, ce

serait pour eux une honte, et un reproche pour moi ; que je me damne avec eux, ce serait une extrême folie et le souverain malheur. La conséquence est donc que je n'oublie rien, mais que j'use de toute mon adresse et de tout mon pouvoir de père, pour leur faire acquérir les qualités et de l'esprit et du cœur dont ils pourront dans la suite avoir besoin, selon les états où la Providence les a destinés ; car d'espérer que Dieu, en les appelant, fasse par lui-même tout le reste, et qu'il leur donne des connaissances infuses, c'est compter sur un miracle, et renverser l'ordre que sa sagesse a établi dans le gouvernement du monde ; et de prétendre que Dieu ne m'impute pas tout ce qui leur manquera et qu'ils pourraient recevoir de moi, c'est ignorer un de mes premiers devoirs, et me tromper moi-même. Voilà, chrétiens, ce qu'il faut bien méditer. Il n'y a rien là qui ne soit d'une conséquence infinie, et qui ne doive vous faire trembler, si vous le négligez ; mais j'ajoute aussi qu'il n'y a rien qui ne soit d'un mérite très-relevé, et qui ne doive vous consoler, si vous vous y rendez fidèles et si vous l'observez.

La qualité de père vous impose de grandes obligations ; mais en même temps elle vous donne lieu d'amasser de grands trésors pour le ciel : car qui ne sait pas ce que coûtent la conduite et l'éducation des enfants ; combien d'humains il faut supporter, combien d'écartés il faut pardonner, combien de faiblesses il faut ménager, combien de précautions il faut prendre pour les instruire sans les fatiguer, pour les tenir sous la règle sans les rebuter, pour leur faire d'utiles répréhensions sans les révolter ? Or, rien de tout cela n'est perdu devant Dieu, et c'est en cela même que doit consister devant Dieu votre principale sainteté. Vos enfants profiteront de vos soins, ou ils n'en profiteront pas. S'ils n'en profitent pas, il est vrai, ce sera une peine pour vous, et une peine sensible ; mais, du reste, vous en serez quittes auprès de Dieu et auprès d'eux. S'ils en profitent, et que Dieu, comme vous pouvez l'espérer, bénisse votre vigilance et votre zèle, quelle consolation pour vous en ce monde de voir votre famille dans l'ordre, et surtout quel bonheur un jour de vous retrouver tous ensemble dans la gloire que je vous souhaite, etc.

SERMON POUR LE DEUXIÈME DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE. SUR L'ÉTAT DU MARIAGE.

ANALYSE.

SUJET. *Il y eut des noces à Cana en Galilée, et la mère de Jésus s'y trouva. Jésus fut aussi invité aux noces avec ses disciples.*

Il n'y a rien dans l'état du mariage que de profane, si l'on n'y appelle Dieu, et si ce n'est Dieu qui y appelle.

DIVISION. Il y a dans l'état du mariage des devoirs de conscience et des obligations à remplir, des peines très-difficiles et très-fâcheuses à supporter, et des dangers et craintes par rapport au salut à éviter. Or, sans la grâce et la vocation divine, on ne peut ni satisfaire à ces obligations, première partie; ni supporter ces peines, deuxième partie; ni se préserver des dangers, troisième partie.

Première partie. Il y a dans l'état du mariage des devoirs de conscience et des obligations indispensables à remplir; et l'on ne peut y satisfaire sans la grâce et la vocation divine. Nous devons considérer le mariage, dit saint Augustin, comme sacrement, comme lien d'une société mutuelle, et par rapport à l'éducation des enfants, dont il est une légitime propagation. Or, sous ces trois qualités, il a des obligations très-étroites et toutes différentes.

1^o Obligations du mariage considéré comme sacrement. Dès que c'est un sacrement, il n'est permis de s'y engager qu'avec une intention pure et sainte; il n'est permis de le recevoir qu'avec une conscience nette et exempte de péché; il n'est permis d'en user que dans la vue de Dieu et pour une fin digne de Dieu. Mais qui pense à ces obligations? qui en est instruit? On a quelque égard à la sainteté des autres sacrements; mais on traite celui-ci comme une affaire temporelle, comme une négociation, comme un trafic mercenaire.

2^o Obligations du mariage considéré comme lien d'une société mutuelle. Il demande un amour respectueux, une amour fidèle, un amour efficace et con-venant, un amour constant et durable, un amour chrétien. Mais, par un renversement bien déplorable, cette société devrait conserver entre eux le mari et la femme, comme un de bien les plus estimables de leur état, est tous les jours exposé aux ruptures, aux aversions, aux éclats et aux divorces les plus scandaleux.

3^o Obligations du mariage considéré par rapport à l'éducation des enfants, dont il est une propagation légitime. Il faut les nourrir, ces enfants, il faut les pourvoir et les établir; surtout il faut les instruire et les élever dans le christianisme. On pense communément assez à leur subsistance et à leur établissement selon le monde, mais on ne s'applique guère à leur éducation selon Dieu. Voilà pourquoi dans cet état du mariage l'on a tant besoin de la grâce, et pourquoi l'on n'y doit point entrer sans vocation.

Deuxième partie. Il y a dans l'état du mariage des peines à supporter, et l'on ne peut bien supporter ces peines sans l'assistance du Ciel et le secours de la grâce. Pour les connaître, nous n'avons qu'à regarder le mariage sous les mêmes rapports.

1^o Peines du mariage considéré comme sacrement. Cette qualité de sacrement le rend indissoluble, et cet engagement perpétuel en fait une espèce de servitude. Dans le sacerdoce on est engagé pour toujours, mais l'on n'est engagé qu'à Dieu et soi-même; au lieu que dans le mariage on est encore engagé à un autre que Dieu et qu'à soi-même. Dans l'état religieux il y a un noviciat et un temps d'épreuve; mais il n'y en a point dans le mariage.

2^o Peines du mariage considéré comme lien d'une société mutuelle. Quelle croix quand deux personnes obligées de vivre ensemble viennent à ne se pas accorder! Et pour bien s'accorder, que ne doit-on pas souffrir l'un de l'autre, et quelles condescendances ne faut-il pas avoir?

3^o Peines du mariage considéré par rapport à l'éducation des enfants, dont il est une propagation légitime. Souvent l'on n'est pas en pouvoir de les entretenir, ni de les avancer, quelque bien nés qu'ils soient; et plus souvent encore, quelque pouvoir qu'on ait de les établir et de les passer, ce sont des enfants, ou incapables et sans génie, ou inobéissants et déréglés. Si l'on avait recours à Dieu, il délivrerait de ces peines, ou il les adoucirait.

Troisième partie. Il y a dans l'état du mariage des dangers à éviter, et c'est un dernier motif pour ne pas s'engager dans cet état sans y être appelé de Dieu. Trois dangers par rapport à la conscience. Car il faut accorder ensemble trois choses les plus difficiles à concilier, savoir: la licence conjugale avec la continence et la chasteté; une véritable et intime amitié pour la créature avec une fidélité inviolable pour le Créateur; un soin exact et vigilant des affaires temporelles avec un détachement d'esprit et un dégagement intérieur des biens de la terre. Tout cela fondé sur les mêmes qualités du mariage.

1^o Danger du mariage considéré comme sacrement, l'incantation: d'autant plus criminelle, que le sacrement est plus saint. Car il y a une chasteté propre du mariage, et la dignité du sacrement donne aux fautes qu'on y commet une marque particulière. Or, combien est-il à craindre qu'on ne se laisse emporter à la passion, sans égard aux règles qui lui sont prescrites?

2^o Danger du mariage considéré comme lien d'une société mutuelle. Cette société demande l'union des cœurs, mais sans préjudice de ce qu'on doit à Dieu et au prochain. Or, comment de fois arrive-t-il qu'une femme oublie ce qu'elle doit à Dieu et ce qu'elle doit au prochain, pour entrer dans les sentiments d'un mari qu'elle aime, pour seconder ses vengeances, pour se conformer à tous ses desirs.

3^o Danger du mariage considéré par rapport à l'éducation des enfants. Dans l'obligation de les pourvoir, il faut s'employer à la conduite des affaires et à l'administration des biens, il faut manger, conserver, laisser. Or, est-il aisé de garder en cela le juste tempérament et le détachement du cœur qui nous sont ordonnés? Il est donc d'une extrême importance de n'entrer dans le mariage que par le choix de Dieu, et d'y attacher sur soi les larmes et les bénédictions de Dieu.

Nuptiæ factæ sunt in Cana Galilææ, et erat mater Jesu ibi : vocatus est autem et Jesus, et discipuli ejus, ad nuptias.

Il y eut des noces à Cana en Galilée, et la mère de Jésus s'y trouva. Jésus fut aussi invité aux noces avec ses disciples. (*Saint Jean*, chap. II, 1.)

Non-seulement il y fut invité, chrétiens, mais il y assista ; et en y assistant il les approuva, il les honora, il les sanctifia, il en bannit les désordres, et déjà il prit des mesures pour les consacrer dans l'Eglise par l'institution d'un sacrement. Ce ne fut donc point en vain ni sans dessein, qu'il y voulut être appelé : *Vocatus est autem et Jesus* ; car c'est de là, disent les Pères, que vient la sainteté du mariage ; et si l'on n'y appelle Jésus-Christ, il n'y a plus rien dans cet état que de profane, ni rien qui le relève. Mais je dis de plus, et je prétends qu'il ne suffit pas que Jésus-Christ y soit appelé par les hommes, si l'on n'y est d'abord appelé par Jésus-Christ même. C'est-à-dire, mes chers auditeurs, que la grâce de la vocation par où Dieu vous sanctifie pour entrer dans l'état du mariage, doit précéder la prière et comme l'invitation par où vous voulez engager Dieu à s'intéresser dans la sainte alliance que vous contractez, et à la bénir : prière inutile, sans cette vocation divine. Mais si c'est Dieu qui vous appelle, et qu'ensuite vous appelez Dieu, voilà le modèle parfait et la véritable idée d'un mariage chrétien. C'est aussi l'importante matière dont j'entends aujourd'hui de vous entretenir ; et parce que je n'ignore pas à quels écueils mon sujet m'expose, j'ai recours à Dieu. Je m'adresse à lui comme le Prophète, et je lui demande qu'il mette une garde à ma bouche, et qu'il ne laisse pas prononcer à ma langue une parole dont la malignité du siècle puisse abuser. Implorons encore le secours et l'intercession de Marie, en lui disant : *Ave, Maria*.

Saint Augustin, parlant du mariage dans un excellent traité, et rapportant tous les avantages et tous les biens dont Dieu a pourvu cet état, les réduit à trois principaux : à l'éducation des enfants, qui en est la fin ; à la foi mutuelle et conjugale, qui en est le nœud ; et à la qualité de sacrement, qui en fait comme l'essence dans la loi de grâce : *Bonum habent nuptiæ, et hoc tripartitum, proles, fides, sacramentum*. Ce sont ses paroles, répétées en divers endroits des ouvrages de ce Père. Et en effet, c'est un bien pour les hommes que Dieu, par l'institution d'un sacrement, ait établi des alliances entre eux, et qu'il ait élevé ces alliances à un ordre surnaturel par une grâce dont ils sont eux-

mêmes les ministres. De plus, ce n'est pas un avantage peu estimable pour une personne engagée dans le mariage, de penser qu'une autre personne sur la terre lui est obligée de sa foi, et que, ne lui étant rien dans l'ordre de la nature ni selon la proximité du sang, elle ne laisse pas de lui devoir tout : amour, respect, complaisance, fidélité. Enfin je prétends que c'est un honneur aux pères et aux mères que Dieu les ait choisis pour lui élever dans le mariage des enfants, c'est-à-dire des serviteurs dont il soit glorifié, et des sujets qui amplifient son Eglise. Voilà donc trois grandes prérogatives du mariage : c'est un sacrement, c'est le lien d'une mutuelle société, c'est une propagation légitime des enfants de Dieu. Tout cela est vrai, chrétiens ; mais ne pensez pas que ce soient des biens tellement gratuits, qu'ils ne soient accompagnés d'aucunes charges : car voici l'idée que vous vous en devez former, et que je vous prie de comprendre, parce que j'en vais faire le partage de ce discours. De ces trois sortes de biens résultent par nécessité des devoirs de conscience et des obligations indispensables à remplir dans le mariage (ce sera la première partie) ; des peines très-difficiles et très-fâcheuses à supporter dans le mariage (ce sera la seconde) ; et des dangers extrêmes, par rapport au salut, à éviter dans le mariage (ce sera la troisième). Or, je soutiens qu'on ne peut ni satisfaire à ces obligations, ni supporter ces peines, ni se préserver de ces dangers, sans la grâce et la vocation de Dieu. D'où je conclus qu'il n'y a donc point d'état parmi les hommes où cette vocation divine soit plus nécessaire. C'est tout le sujet de l'attention favorable que je vous demande.

PREMIÈRE PARTIE.

On n'en peut douter, chrétiens : à considérer le mariage dans toute son étendue, et surtout selon les trois qualités que j'ai marquées, comme sacrement, comme lien d'une mutuelle société, et par rapport à l'éducation des enfants dont il est une propagation légitime, cet état porte avec soi des obligations qu'il vous est d'une importance extrême de bien connaître, et que je vais, pour satisfaire au devoir de mon ministère, vous expliquer.

C'est sans contredit un bien pour le christianisme, et pour vous en particulier, qui êtes appelés par la Providence à vivre dans le monde, que le Fils de Dieu ait consacré le mariage par son institution ; que non-seulement le mariage ne soit point un état criminel, comme l'ont

voulu faire passer quelques hérétiques, ni une société purement civile, comme il l'est parmi les païens, ni une simple cérémonie de religion, comme il l'était dans l'ancienne loi ; mais un sacrement qui confère la grâce de Jésus-Christ, établi pour sanctifier les âmes, pour représenter un de nos plus grands mystères, qui est l'incarnation du Verbe, et pour en appliquer les mérites à ceux qui le reçoivent dignement : *Sacramentum hoc magnum* 1. Oui, mes frères, disait saint Paul, ce sacrement est grand ; et je vous le dis, afin que vous sachiez l'avantage que possède en ceci notre religion par-dessus toutes les autres. Car il n'est grand que par le rapport qu'il a avec Jésus-Christ, notre divin Sauveur ; il n'est grand que dans l'Église, qui est l'épouse de Jésus-Christ, il n'est grand que pour les fidèles, qui sont les membres du corps mystique de Jésus-Christ ; c'est-à-dire qu'il n'est grand que pour vous : *Ego autem dico vobis in Christo et in Ecclesia* 2. Tout cela est de la foi. Mais de là que s'ensuit-il ? des obligations à quoi l'on fait bien peu de réflexion dans le monde, et que le mariage néanmoins vous impose. Car, puisque c'est un sacrement de la loi de grâce, il n'est donc permis de s'y engager qu'avec une intention pure et sainte ; il n'est donc permis de le recevoir qu'avec une conscience nette, et exempte de péché ; il n'est donc permis d'en user que dans la vue de Dieu, et pour une fin digne de Dieu ; et quoique manque à ces devoirs, commet une offense qui tient de la nature du sacrilège, parce qu'il profane un sacrement. Prédéposé le principe de la foi, il n'y a rien en toutes ces conséquences qui ne soit évident et incontestable.

Mais, encore une fois, on ne pense guère à ces conséquences dans le monde : et d'où vient qu'on n'y pense pas ; qu'on oublie dans ce sacrement les règles de piété que l'on garde et que l'on croit devoir garder en recevant les autres ? Vous êtes les premiers, et souvent même les plus zélés à condamner un homme qui entrerait dans l'Église et dans les ordres sacrés par des vœux ou d'intérêt ou d'ambition. Vous ne voudriez pas approcher du sacrement de nos autels sans vous être auparavant purifiés dans les eaux de la pénitence ; et vous croiriez vous rendre coupables en vous présentant au tribunal de la pénitence, pour une autre fin que d'honorer Dieu et de vous réconcilier avec Dieu. Quand on vous parle de ce Simon le Magicien, qui demande aux apôtres le sacrement de confirmation par un motif de vaine gloire ;

1 Éphes., v, 32. — 2 Ibid.

et quand on vous dit que Judas parut à la table de Jésus-Christ, et qu'il y communia dans une disposition criminelle, vous réprouvez l'attentat de l'un et de l'autre. Or, le mariage est-il moins respectable et moins vénérable en qualité de sacrement ? Le Sauveur du monde l'a-t-il moins insulté que les autres sacrements ? a-t-il moins de vertu pour donner la grâce que les autres sacrements ? contient-il des mystères moins relevés que les autres sacrements ? tout ce qui se dit des autres sacrements pour les exalter et nous les faire honorer, ne convient-il pas également à celui-ci ? et par conséquent ne demande-t-il pas par proportion des dispositions aussi parfaites, un motif aussi chrétien, une pureté de cœur aussi entière, un usage aussi honnête et aussi saint ?

Nous savons tout cela dans la spéculation ; mais, dans la pratique, voici la différence qu'on met entre ce sacrement et les autres. Pour ceux-là on s'y prépare, on y cherche Dieu, on y prend des sentiments de religion, et en cela l'on agit chrétiennement ; mais est-il question du sacrement dont je parle, vous diriez que c'est dans la vie une chose indifférente et toute profane, à laquelle ni Dieu ni la religion n'ont point de part. On fait un mariage par des considérations purement humaines, sans en avoir le moindre remords ; on le célèbre au pied de l'autel, dans un état actuel de péché ; et quoique ce soit incontestablement une profanation sacrilège, à peine en a-t-on quelque scrupule, parce que la plupart même ignorent ce point de conscience. Or, sur cela, mes chers auditeurs, comment peut-on se justifier devant Dieu ? Car si vous voulez que je vous en déclare ma pensée, voilà un des désordres les plus essentiels qui règnent aujourd'hui dans le christianisme. On n'y regarde plus, ce semble, le mariage comme une chose sacrée, mais comme une affaire temporelle et comme une pure négociation. Qui est-ce qui consulte Dieu pour embrasser cet état ? qui est-ce qui considère cet état comme un état de sainteté où Dieu l'appelle ? qui est-ce qui choisit cet état dans les vœux de sa prédestination éternelle et de son salut ? Le dirai-je ? les païens mêmes étaient sur ce point plus religieux, du moins plus sages et plus sensés. Si le mariage parmi eux n'était pas un sacrement, ce n'était pas non plus, comme il l'est devenu parmi nous, un trafic mercenaire, où l'on se donne l'un à l'autre, non par une inclination raisonnable, non par une estime honnête, ni selon le mérite de la personne, mais selon ses revenus et ses héritages, mais au prix de l'argent et de l'or. Car tel

est le nœud de presque toutes les alliances ; c'est l'argent qui les forme : d'où vient ensuite ce dérèglement si commun, qu'après un mariage contracté sans attachement, on fait ailleurs de criminels attachements sans mariage. Quoi qu'il en soit, ce que nous ne pouvons assez déplorer, chrétiens, c'est que le mariage renfermant dans son essence deux qualités, celle de contrat et celle de sacrement, on n'a d'attention que sur la première, qui est d'un ordre inférieur, et qu'on néglige absolument l'autre, qui néanmoins est toute surnaturelle et toute divine. En qualité de contrat, on y observe toutes les règles de la prudence. Combien de traités, combien de conférences et d'assemblées, combien d'articles et de conditions, combien de précautions et de mesures ? Mais pour la qualité de sacrement, ni réflexions ni préparatifs. On croit que tout se réduit à quelques cérémonies extérieures de l'Eglise, dont on s'acquitte sans recueillement et sans esprit de religion. Or, est-il possible qu'un sacrement ainsi profané vous attire de la part de Dieu les secours de grâce qu'il y a attachés ? et si vous manquez de ces secours, comment accomplirez-vous les obligations de votre état ?

Je dis les obligations que vous impose le mariage, non-seulement pris comme sacrement, mais de plus considéré comme lien d'une société mutuelle. Car voici où je prétends que sont nécessaires les grâces de Dieu les plus puissantes et les plus abondantes ; vous l'allez comprendre. Il ne s'agit point seulement ici d'une société apparente, mais d'une société de cœur ; en sorte que vous pratiquiez à la lettre ce précepte de l'Apôtre : *Viri, diligite uxores vestras, sicut et Christus dilexit Ecclesiam* ¹ ; Vous, maris, aimez celles que Dieu vous a données pour épouses ; et vous, femmes, ceux que la Providence vous a destinés pour époux. La règle que vous devez en cela garder, est de vous aimer l'un l'autre, comme Jésus-Christ a aimé son Eglise : *Sicut et Christus dilexit Ecclesiam*. Voilà, dis-je, votre modèle. Aimez-vous d'un amour respectueux, d'un amour fidèle, d'un amour officieux et condescendant, d'un amour constant et durable, d'un amour chrétien. Tout cela, ce sont autant de devoirs renfermés dans cette foi conjugale que vous vous êtes promise de part et d'autre, et qui vous a unis. Prenez garde : je dis d'un amour respectueux, parce qu'une familiarité sans respect porte insensiblement et presque infailliblement au mépris. Je dis d'un amour fidèle, jusqu'à quitter, pour

un époux ou pour une épouse, père et mère, puisque c'est en termes formels la loi de Dieu ; mais à plus forte raison jusqu'à rompre tout autre nœud qui pourrait attacher le cœur, et à se déprendre de tout autre objet qui le pourrait partager. Je dis d'un amour officieux et condescendant, qui prévienne les besoins ou qui les soulage, qui compatisse aux infirmités, qui lie les esprits, et qui maintienne entre les volontés un parfait accord. Je dis d'un amour constant et durable, pour résister aux fâcheuses humeurs qui le pourraient troubler, aux soupçons et aux jalousies, aux animosités et aux aigreurs. Enfin je dis d'un amour chrétien ; car, c'est ici que je puis appliquer et que se doit vérifier la parole de saint Paul, que la femme chrétienne et vertueuse est la sanctification de son mari. C'est ce qu'ont été ces illustres princesses qui ont sanctifié les empires, en convertissant et en sanctifiant les princes dont elles étaient tout ensemble et les épouses et les apôtres. C'est ce que vous devez être, Mesdames, faisant dans vos familles ce que celles-là ont fait si glorieusement et avec tant de mérite dans les royaumes ; estimant que le plus solide témoignage que vous puissiez donner à un époux, d'un véritable amour, est de le retirer du vice et de le porter à Dieu ; employant à cela toute votre étude, y rapportant tous vos vœux, tous vos conseils, tous vos soins ; et vous amant à persévérer dans ce saint exercice par le beau mot de saint Jérôme à Laeta. Elle était fille d'un père idolâtre, mais que son épouse avait enfin réduit par sa vigilance et par sa patience à embrasser la foi. Or il fallait bien, dit saint Jérôme, que cela fût ainsi : un aussi grand zèle que celui de votre mère pour le salut de son mari ne devait point avoir d'autre effet. Et pour moi, ajoute ce saint docteur, dans son style élevé et figuré, je pense que ce Jupiter même qu'adoraient les païens eût cru en Jésus-Christ, s'il eût vécu dans une si sainte alliance : *Ego puto, etiam ipsum Jovem, si habuisset talem cognationem, potuisset in Christum credere*.

Mais par un renversement que nous ne déplorerons jamais assez, mes chers auditeurs, et dont peut-être vous éprouvez vous-mêmes les suites funestes, qu'arrive-t-il ? vous ne pouvez l'ignorer, puisque vous le voyez tous les jours. Cette société, qui devait faire l'union et le bonheur des familles, et en être le plus ferme appui ; cette société, que devaient conserver mutuellement entre eux le mari et la femme comme un des biens de leur état les plus estimables, à quoi se trouve-t-elle sans cesse expo-

¹ Ephes., v. 26.

sée ? aux ruptures, aux aversions, aux divisions, aux éclats quelquefois les plus scandaleux ; et cela pourquoi ? parce que ni l'un ni l'autre ne veut contribuer à l'entretenir. Une femme est entêtée, est capricieuse, est idolâtre de sa personne, aime le jeu, la dépense, les vains ajustements, les compagnies et les divertissements du monde. Un mari est impérieux, est jaloux, est chagrin, est emporté et colère, aime son plaisir et la débauche. Et parce qu'ils ne voudraient pas se faire la moindre violence, l'une pour revenir de ses entêtements, pour régler ses caprices, pour mettre des bornes à son jeu, à ses dissipation, à ses vanités, à son attachement au monde ; l'autre pour abaisser ses hauteurs, pour adoucir ses chagrins, pour se défaire de ses soupçons injustes et de ses inquiétudes outrées et mal fondées, pour modérer ses emportements et pour se retirer de ses débauches ; de là viennent les contrariétés, les plaintes réciproques et les murmures, les reproches aigres et amers ; on conçoit du dégoût l'un pour l'autre, et souvent enfin, pour prévenir de plus grands désordres, on se trouve réduit à se séparer l'un de l'autre. Divorces et séparations que la loi des hommes autorise, mais qui ne sont pas pour cela toujours justifiés devant Dieu et selon la loi de Dieu. Divorces et séparation si ordinaires aujourd'hui dans le monde, et que nous pouvons regarder comme la honte de notre siècle, surtout parmi des chrétiens. Divorces et séparations d'où suit presque inévitablement la ruine des maisons les mieux établies, et où nous voyons s'accomplir à la lettre cette parole de Jésus-Christ : que tout royaume divisé sera désolé. Divorces et séparations, où vivent quelquefois sans scrupule les personnes d'ailleurs les plus adonnées aux exercices de la piété, ne se souvenant pas que le premier devoir d'une piété solide est à leur égard, et autant qu'il peut dépendre de leurs soins, de demeurer dans une société que Dieu lui-même a formée, ou a dû former.

Et pourquoi l'a-t-il formée ? je l'ai dit après saint Augustin : pour une propagation légitime, et pour l'éducation des enfants. Troisième et dernier fonds des plus importantes et des plus essentielles obligations du mariage. Car ce n'est point assez de leur avoir donné la naissance, à ces enfants, et de les avoir mis au monde, il faut les nourrir. Ce n'est point assez de les nourrir, il faut les pourvoir. Ce n'est point encore assez de les pourvoir selon le monde, il faut les instruire et les élever selon le christianisme. De fournir à leur subsistance et à l'en-

tretien d'une vie qu'ils ont reçue de vous, c'est ce que vous dicte la nature, et à quoi il est peu nécessaire de vous porter. De penser à leur établissement temporel, c'est, outre la nature, ce que vous inspire souvent votre ambition, et sur quoi vous n'êtes que trop ardents et que trop zélés. De travailler même à les perfectionner, à cultiver certains talents qui peuvent les distinguer et les avancer dans le monde, c'est un soin que vous ne négligez pas absolument, et de quoi plusieurs s'acquittent avec toute la vigilance convenable. Non pas qu'il n'y ait de ces pères et de ces mères insensibles et durs, qui, tout occupés d'eux-mêmes, semblent méconnaître leurs enfants et les laissent manquer des secours les plus nécessaires, tandis qu'ils ne refusent rien à leurs propres personnes de tout ce qui peut contenter leur mondanité ou leur sensualité. Non pas qu'il n'y en ait à qui la vue de leurs enfants devient tellement insupportable, qu'ils les tiennent de longues années hors de la maison paternelle, les bannissant en quelque manière de leur présence, parce qu'ils leur blessent les yeux, et les abandonnant à des mains étrangères pour les conduire. Non pas qu'il n'y en ait, ainsi que je le disais dans le discours précédent, qui, ne voulant jamais se dessaisir de rien pour leurs enfants, et pour leur procurer des établissements sortables à leur condition, les voient tranquillement et impitoyablement languir auprès d'eux jusque dans un âge avancé, et les réduisent à la triste nécessité de passer leurs jours sans rang, sans nom, sans état. Non pas qu'il n'y en ait qui, dans un oubli entier de leurs enfants, ou par une molle et aveugle condescendance, ne leur donnent même nulle éducation pour le monde, leur permettant de vivre à leur gré, et les livrant, pour ainsi dire, à eux-mêmes et à tous leurs défauts naturels. Quel champ, si je voulais m'étendre là-dessus et sur bien d'autres désordres que je passe, parce qu'après tout ils sont moins importants et moins fréquents ! Mais le plus essentiel et le plus commun, c'est d'élever des enfants en mondains, sans les élever en chrétiens ; c'est de veiller à tout ce qui regarde leur fortune, et de n'avoir nulle vigilance sur ce qui concerne leur salut ; c'est de leur inspirer des sentiments conformes aux maximes et aux principes du siècle, et d'être peu en peine qu'ils en aient de conformes aux principes et aux maximes de l'Évangile ; c'est de ne leur pardonner rien dès qu'il s'agit du bon air du monde, des bonnes manières du monde, de la science du monde ; et de leur pardonner tout dès qu'il ne

s'agit que de l'innocence des mœurs et de la piété. De quoi néanmoins un père et une mère auront-ils plus particulièrement à répondre devant Dieu, si ce n'est de la sanctification de leurs enfants? Comme c'est là sans contredit la première de toutes les affaires, ou plutôt comme c'est l'unique affaire, c'est à celle-là qu'ils doivent être spécialement attentifs dans l'instruction des enfants dont ils sont chargés. Et par conséquent c'est à eux de porter leurs enfants à Dieu, et de les entretenir dans la crainte de Dieu; à eux de corriger les inclinations vicieuses de leurs enfants, et de les tourner de bonne heure à la vertu; à eux d'éloigner leurs enfants et de les préserver de tout ce qui peut corrompre leurs cœurs, domestiques déréglés, sociétés dangereuses, discours libertins, spectacles profanes, livres empestés et contagieux; à eux de procurer à leurs enfants de saintes instructions, de leur donner eux-mêmes d'utiles conseils, surtout de leur donner de salutaires exemples, s'étudiant à ne rien dire et à ne rien faire en leur présence, qui puisse être un sujet de scandale pour ces âmes faibles et susceptibles de toutes les impressions. Ceci me mènerait trop loin; et pour ménager le temps qui m'est prescrit, je laisse un plus long détail.

Revenons donc. Telles sont, mes chers auditeurs, les obligations propres de l'état du mariage; elles ont leurs difficultés, et de grandes difficultés, j'en conviens; mais de là même qu'ai-je voulu conclure? que l'on ne doit point entrer dans cet état sans la vocation divine. Car, pour remplir toutes ces obligations, il faut une assistance spéciale du Ciel; et ce secours, Dieu ne le donne qu'à ceux qu'il appelle; secours nécessaire, non-seulement pour accomplir les obligations du mariage, mais pour en supporter les peines, dont j'ai à vous parler dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il y a des peines dans l'état du mariage; et la preuve en est d'autant plus sensible, chrétiens, que vous en avez une expérience plus ordinaire. Pour vous les représenter, je n'ai qu'à suivre toujours les mêmes idées, en considérant le mariage sous les mêmes rapports. Ceci demande, s'il vous plaît, une attention toute nouvelle.

Je l'ai dit et je le répète : Que le mariage soit un sacrement, c'est ce qui fait son excellence et sa plus belle prérogative dans la loi de grâce : mais c'est cela même aussi qui en fait la servitude; pourquoi? parce que c'est cette qualité

de sacrement qui le rend indissoluble, et par conséquent qui en fait un joug, une sujétion, comme un esclavage où l'homme renonce à sa liberté. Si le Fils de Dieu avait laissé le mariage dans l'ordre purement naturel, ce ne serait qu'une simple convention, plus rigoureuse à la vérité que toutes les autres dans son engagement, mais, après tout, qui pourrait se rompre dans les nécessités extrêmes. Et, en effet, nous voyons que, parmi les païens, où les lois et la jurisprudence ont paru les plus conformes à la raison humaine, la dissolution des mariages était autorisée; ils les cassaient lorsque des sujets importants les demandaient ainsi; et ils renonçaient aux alliances qu'ils avaient contractées, dès qu'elles leur devenaient préjudiciables. Dieu même, dans l'ancienne loi, permettait aux juifs de répudier leurs femmes; et quoiqu'il ne leur donnât ce pouvoir que pour descendre à la dureté de leurs cœurs, c'était néanmoins un pouvoir légitime dont il leur était libre d'user. Mais dans l'Eglise chrétienne, c'est-à-dire depuis que Jésus-Christ a fait du mariage un sacrement, et qu'il lui en a donné la vertu, ce sacrement porte avec soi un caractère d'immutabilité. Est-il une fois reconnu valide, c'est pour toujours. Quand il s'agirait de la conservation de la vie, quand des royaumes entiers devraient périr, quand l'Eglise universelle serait menacée de sa ruine, et que toutes les puissances s'armeraient contre elle, ce mariage subsistera. ce mariage durera jusqu'à la mort, qui seule en peut être le terme. Voilà ce que la foi même nous enseigne.

Or c'est, chrétiens, ce que j'appelle une servitude, et ce qui l'est en effet. Car, je vous demande : un état qui vous assujettit, sans savoir presque à qui vous vous donnez, et qui vous ôte toute liberté de changer, n'est-ce pas, en quelque sorte, l'état d'un esclave? Or le mariage fait tout cela; il vous engage à un autre que vous, et c'est ce qu'il a de plus essentiel; à un autre, dis-je, qui n'avait nul pouvoir sur vous, mais de qui vous dépendez maintenant, et qui s'est acquis un droit inaliénable sur votre personne. Par le sacerdoce, je ne me suis engagé qu'à Dieu et à moi-même : à Dieu, mon souverain Maître, à qui j'appartenais déjà; à moi-même, qui dois naturellement me régir et me conduire; mais, par le mariage, vous transférez ce domaine que vous avez sur vous-même à un sujet étranger, et ce qu'il y a de plus difficile et de plus héroïque dans la profession religieuse, devient la première obligation de votre état. Encore, dans la religion je ne me trouve pas engagé à telle personne en particulier : ce

n'est précisément et pour toujours, ni à celui-ci, ni à celui-là, mais tantôt à l'un et tantôt à l'autre, ce qui doit infiniment adoucir le jong ; au lieu que, dans le mariage, votre engagement est perpétuel pour celui-là et pour celle-ci. Si la personne vous agréé, et qu'elle soit selon votre cœur, c'est un bien pour vous ; mais si ce mari ne plaît pas à cette femme, si cette femme ne revient pas à ce mari, ils n'en sont pas moins liés ensemble ; et quel supplice qu'une semblable union !

A quoi j'ajoute, mes frères, une nouvelle différence, mais bien remarquable, entre nos deux conditions, c'est que, pour l'état religieux, il y a un noviciat et un temps d'épreuve, et qu'il n'y en a point pour le mariage. De tous les états de la vie, dit saint Jérôme, le mariage est celui qui devrait le plus être de notre choix, et c'est celui qui l'est le moins. Vous vous engagez et vous ne savez à qui, car vous ne connaissez jamais l'esprit, le naturel, les qualités du sujet avec qui vous faites une alliance si étroite, qu'après votre parole donnée, et lorsqu'il n'est plus temps de la reprendre. Maintenant que ce jeune homme vous recherche, il n'a que des complaisances pour vous, il n'a que des apparences de douceur, de modération, de vertu ; mais dès que le nœud sera formé, vous apprendrez bientôt ce qu'il est ; vous verrez succéder à cette douceur feinte des emportements et des colères ; à cette modération affectée, des brusqueries et des violences ; à cette vertu hypocrite, des débauches et des excès. Maintenant que cette jeune personne est sans établissement, et que vous lui paraissez une parti convenable, elle sait se composer et se contrefaire ; mais quand une fois elle n'aura plus tant de ménagements à prendre ni tant d'intérêt à vous plaire, vous en éprouverez bientôt les caprices, les bizarreries, les entêtements, les hauteurs. Quoi que vous fassiez, ou de quelque diligence que vous usiez, il en faut courir le hasard. Ce qui fait dire à Salomon que, pour les biens et les richesses, c'est de nos parents que nous les recevons ; mais qu'une femme sage et vertueuse, il n'y a que Dieu qui la donne : *Divitiæ dantur a parentibus, a Domino autem uxor prudens* 1.

Concevez donc bien, mes chers auditeurs, ce que c'est qu'un tel engagement ou qu'une telle servitude pour toute la vie, et sans retour. Il n'y a point de vœu si solennel dont l'Eglise ne puisse dispenser ; mais à l'égard du mariage, elle a, pour ainsi dire, les mains liées ; et son pouvoir ne s'étend point jusque-là. Engagement qui

parut aux apôtres mêmes d'une telle conséquence, que pour cela seul ils conclurent qu'il était donc bien plus à propos de demeurer dans le célibat : *Si illu est causa hominis cum uxore, non expedit nubere* 1. Et que leur répodit l'adessus le Fils de Dieu ? condamna-t-il ce sentiment si peu favorable au mariage ? il l'approuva, il le confirma, il les félicita d'avoir compris ce que tant d'autres ne comprenaient pas : *Non omnes capiunt verbum istud* 2. Pourquoi cela ? parce qu'il savait combien en effet ce sacrement serait un ru-le fardeau pour la plupart de ceux qui le devaient recevoir. Ce que je vous dis, au reste, chrétiens, n'est point tant pour vous en donner de l'horreur, que pour vous faire sentir à quel point l'assistance divine vous est nécessaire dans le mariage, et de quelle importance il est de ne s'y pas engager sans le gré de Dieu. Ah ! combien en a-t-on vu, et combien en voit-on de nos jours succomber sous ce joug pesant, ou ne le traîner qu'avec peine et en déplorant mille fois leur infortune ? Combien de malheureux dans le monde et dans toutes les conditions du monde paraissent contents au dehors, mais gémissent en secret de l'esclavage où ils se trouvent réduits ? d'autant plus à plaindre, si j'ose parler de la sorte, qu'ils ont moins de droit eux-mêmes de se plaindre : car, qui les a chargés de ces fers dont la pesanteur les accable ? Est-ce Dieu, qu'ils n'ont pas consulté ? n'est-ce pas eux-mêmes ? Et comment iraient-ils au pied de l'autel pour se consoler avec le Seigneur, lui dire : Soutenez-moi, mon Dieu ! ou brisez ma chaîne, ou du moins aidez-moi à la porter ? Qu'aurait-il de sa part à leur faire entendre ? Ce n'est point moi qui l'ai formé, ce lien ; je n'ai point été votre conseil : rien ne m'engage à devenir votre appui, ni à soulager votre douleur.

Ce qui la redouble, et ce qui la doit rendre encore plus vive, c'est cette société dont le mariage est le nœud : car, quoique la société, prise en elle-même, ait toujours été regardée comme un bien ; toutefois, par l'extrême difficulté de trouver des esprits qui s'accordent ensemble et qui se conviennent mutuellement l'un à l'autre, on peut dire que la solitude lui est communément préférable. Nous avons de la peine à nous souffrir nous-mêmes ; un autre nous sera-t-il plus aisé à supporter ? Je ne parle point de mille affaires chagrinantes qu'attire la société et la communauté des mariages ; ce ne sont que les accidents de votre état ; mais des accidents après tout si ordinaires, que les mariages mêmes des

1 *Eccl., xix, 14.*

2 *Math., xix, 10. — 2 *Ibid.*, 11.*

princes et des rois n'en sont pas exempts. Je m'arrête à la seule diversité d'humeurs, qui se rencontre souvent entre une femme et un mari. Quelle croix et quelle épreuve ! quel sujet de mortification et de patience ! un mari sage et modeste, avec une femme volage et dissipée ; une femme régulière et vertueuse, avec un mari libertin et impie. De tant de mariages qui se contractent tous les jours, combien en voit-on où se trouve la sympathie des cœurs ? Et s'il y a de l'antipathie, est-il un plus cruel martyre ? Du moins si l'on savait par là se sanctifier, si l'on portait sa croix en chrétien, et que d'une triste nécessité on se fit une vertu et un mérite ; mais ce qu'il y a de bien plus déplorable, c'est que ces peines domestiques ne servent encore qu'à vous éloigner davantage de Dieu, et qu'à vous rendre plus criminels devant Dieu. On cherche à se dédommager au dehors, on tourne ailleurs ses inclinations ; et à quels désordres ne se laisse-t-on pas entraîner ? Du reste, quelles animosités et quelles aversions ne nourrit-on pas dans l'âme ! en quelles plaintes et en quels murmures, en quelles désolations et en quels désespoirs les années s'écoulent-elles ? On demeure dans ces dispositions jusqu'à la mort ; et, comme disait saint Bernard, on ne fait que passer d'un enfer à un autre enfer, d'un enfer de péché et de crime à un enfer de peine et de châtement, de l'enfer du mariage au véritable enfer des démons.

Ce sont là, dites-vous, des extrémités, il est vrai ; mais, extrémités tant qu'il vous plaira, rien n'est plus commun dans l'état du mariage ; et n'est-ce pas cela même qui nous en doit mieux faire connaître la pesanteur, qu'on y soit si souvent réduit à de pareilles extrémités ? Si cet état était pour vous de l'ordre de Dieu, si vous ne l'aviez pas choisi vous-même, ou que vous ne l'eussiez pris que par la vocation de Dieu, que dans les vues de Dieu, que sous la conduite de Dieu, sa grâce vous l'adoucirait, et sa providence ne vous manquerait pas au besoin. Il vous aurait adressée, comme Rebecca à l'époux qui vous était destiné et qui vous convenait ; il donnerait à vos paroles une efficace et à vos soins une bénédiction toute particulière, pour rendre ce mari plus traitable, pour fixer ses légèretés, pour arrêter ses emportements, pour le retirer de ses débauches, pour calmer ses inquiétudes et dissiper ses jalousies ; du moins dans les ennuis et les dégoûts, dans les rebuts et les mépris, dans les contradictions et les chagrins où vous vous trouvez exposée, il vous revêtirait d'une force divine pour les supporter ; et, par son onction

intérieure, il saurait bien, lors même que tout serait en trouble au dehors, vous faire goûter dans le fond de l'âme les douceurs d'une sainte paix. Mais parce que, de vous-même et en aveugle, vous vous êtes, pour ainsi parler, jetée dans les fers, il vous en laisse porter tout le poids ; c'est-à-dire, et vous ne le savez que trop, qu'il vous laisse porter tous les caprices d'un mari bizarre, toutes les hauteurs d'un mari impérieux, toutes les brusqueries d'un mari violent, toutes les épargnes d'un mari avare, toutes les dissipations d'un mari prodigue, tous les dédains d'un mari peu affectionné et indifférent, toutes les folles et chimériques imaginations d'un mari jaloux. Il permet que vous-même, au lieu de chercher dans votre patience et en de sages ménagements le remède aux maux qui vous affligent, vous les augmentiez ; que vous-même vous deveniez une femme vaine, une femme indiscrette, une femme mondaine et dissipée, une femme obstinée et opiniâtre ; que vous-même vous ayez vos variations et vos inconstances, vos aigreurs et vos fiertés, vos vivacités et vos colères ; que l'un et l'autre vous ne serviez qu'à exciter le feu de la discorde, et qu'à rendre votre condition plus malheureuse.

Encore si l'on en était quitte à ce prix : mais une troisième source de peines dans le mariage, et j'ose dire une source presque inépuisable, c'est l'éducation des enfants. Un enfant sage, dit Salomon, fait la joie de son père ; et celui au contraire qui a l'esprit malourné est un sujet de douleur et de tristesse pour sa mère : *Filius sapiens letificat patrem ; filius vero stultus aemulatio est matris suae* ¹. Mais sans altérer en aucune sorte la parole du Saint-Esprit, je puis ajouter, dans un autre sens, que des enfants à élever, soit qu'il soient réglés ou qu'ils ne le soient pas, sont communément pour des pères et pour des mères un lourd fardeau et une croix bien pesante. Je ne parle point des soins que demande une première enfance, sujette à mille faiblesses auxquelles il faut condescendre, à mille besoins auxquels il faut fournir, à mille accidents sur lesquels il faut veiller. Supposons-les dans un âge plus avancé, et dans ce temps où ils commencent proprement à se faire connaître ou par leurs bonnes ou par leurs mauvaises qualités. Que ce soient, si vous le voulez, des enfants bien nés, et qui donnent pour l'avenir les plus heureuses espérances ; que ce soient de bons sujets, sur qui dans la suite on puisse compter ; j'y consens : mais est-on pour cela en état de le pouvoir et de le avancer ? est-on pour cela certain de ne les

pas perdre et de les conserver ? Quel amer déboire, par exemple, et quelle désolation de se voir chargé d'une nombreuse famille, et de manquer des moyens nécessaires pour l'établir ; d'avoir des enfants capables de tout, et de ne pouvoir les pousser à rien ; d'être obligé de les laisser dans une oisiveté forcée où ils passent tristement leurs jours, et dans une obscurité où leur naissance, leur nom, leur mérite personnel, demeurent ensevelis ! Quel regret, quel accablement, lorsqu'un accident imprévu, qu'une mort inopinée vient tout à coup à enlever des enfants qu'on aimait et sur qui l'on faisait fond ; à qui l'on avait d'amples héritages, de grands titres à transmettre, et qui devaient être le soutien d'une maison, laquelle tombe avec eux, ou va bientôt après eux tomber ! Or, vous le savez, si ce sont là dans le monde des événements rares, dont on ne puisse tirer nulle conséquence ; et vous n'ignorez pas ce qu'une expérience si commune vous a là-dessus appris et vous apprend tous les jours.

Mais ce que vous savez encore mieux parce qu'il est encore plus commun, c'est ce qu'il en coûte à des pères et à des mères pour élever des enfants indociles, pour redresser des enfants mal nés, pour soutenir des enfants sans génie et sans talent, pour gagner des enfants ingrats et sans naturel, pour ramener à leurs devoirs des enfants égarés et abandonnés à leurs passions, des enfants déréglés et débauchés, prodiges et dissipateurs. N'est-ce pas là de quoi les familles sont remplies ; et qu'y a-t-il de plus ordinaire ? Je dis des enfants indociles, des enfants toujours prêts à se révolter contre les sages remontrances qu'on leur fait et les salutaires enseignements qu'on leur donne ; des enfants mal nés, que toutes leurs inclinations tourment au vice, et à qui l'on ne peut inspirer nul sentiment de christianisme, ni même d'honneur ; des enfants sans génie, qu'on voudrait former afin de les avancer, mais auprès de qui tous les soins qu'on prend deviennent inutiles, par le peu de disposition qu'on y trouve ; des enfants ingrats, qui ne sentent rien de ce qu'on fait pour eux, et dont on ne reçoit point d'autre reconnaissance que mille déplaisirs, d'autant plus piquants qu'on avait moins lieu de les attendre ; des enfants volages et inconsidérés, qu'une aveugle précipitation engage en de continuelles et fâcheuses affaires ; déréglés et débauchés, que la passion porte à des désordres qui les décrivent dans le monde, et dont l'infamie rejaitait sur ceux à qui ils appartiennent ; prodiges et dissipateurs, qui, pour fournir à des dépenses excessives, emprun-

tent de toutes parts et à toutes conditions, sans être en peine de l'avenir, et sans en prévoir les funestes suites. Qu'est-il besoin que je m'étende sur cela davantage, et que vous dirai-je dont vous ne soyez mieux instruits que moi ? N'est-ce pas là, pères et mères, ce qui vous fait tant gémir ? n'est-ce pas ce qui vous plonge en de de si profondes mélancolies, ou ce qui vous jette en de violents transports ? n'est-ce pas ce qui vous déchire le cœur, et ce qui vous fait dire en tant d'occasions ce que disait cette mère de Jacob et d'Esau : *Si sic mihi futurum erat, quid necesse fuit concipere* ? Si ce sont là les fruits du mariage, ne vaudrait-il pas mieux pour moi de n'y avoir jamais pensé ? Heureux l'état où, libre et dégagé de tout autre soin, l'on n'est chargé que de soi-même ! Vous le dites, mon cher auditeur, et ce n'est pas sans sujet ; mais voici ce qui est encore plus vrai, et ce qu'il faudrait encore plutôt vous dire et vous reprocher devant Dieu : que vous ne deviez donc pas vous déterminer si vite à un choix dont les conséquences étaient tant à craindre ; que vous deviez prendre avec Dieu de justes mesures, le consulter immédiatement lui-même par la prière, et consulter ses ministres, qu'il a établis pour être les interprètes de ses volontés ; que vous deviez peser mûrement les choses, non selon les fausses maximes du monde, mais dans la balance de l'Evangile et au poids du sanctuaire ; que vous ne deviez rien omettre enfin, avant que d'embrasser l'état du mariage, pour bien connaître et ses obligations et ses peines, et en dernier lieu ses dangers, dont j'ai à vous entretenir dans la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Toutes les conditions de la vie ont leurs dangers, je dis leurs dangers par rapport au salut : non-seulement dangers communs, mais dangers particuliers et propres de chaque état. La solitude même n'en est pas exemple, et les anachorètes ont eu à combattre pour mettre à couvert leur innocence, et pour se défendre des attaques où ils ont été exposés. Encore n'y ont-ils pas toujours réussi ; et combien de fois l'Eglise a-t-elle vu ses plus brillantes lumières s'éteindre, et pleuré la chute de ceux qu'elle se proposait de mettre un jour au rang de ses saints ? Mais du reste, selon le sentiment universel des Pères et des maîtres de la morale, s'il y a partout des dangers, on peut dire qu'un des états les plus dangereux, c'est le mariage. En voici la preuve : parce que dans le mariage il faut concilier des

¹ Genes., xxv, 22.

choses dont l'accord est très-difficile, qui ne se trouvent presque jamais ensemble ; qui, dans l'estime commune des hommes, paraissent incompatibles, et sans lesquelles néanmoins il n'est pas possible d'être sauvé. Car il s'agit d'accorder la licence conjugale avec la continence de la chasteté ; une véritable et intime amitié pour la créature, avec une fidélité inviolable pour le Créateur ; un soin exact et vigilant des affaires temporelles, avec un détachement d'esprit et un dégagement intérieur des biens de la terre. Tout cela sur quoi fondé ? toujours sur les mêmes qualités du mariage, qui servent de fond à tout ce discours.

Prenez garde en effet, chrétiens : s'il y a quelque chose qui rende l'incontinence des mariages plus criminelle devant Dieu, c'est la dignité du sacrement ; et cependant rien de plus sujet que le mariage aux excès d'une passion sans règle et sans retenue. Qu'est-ce qui porte plus fortement une femme, et qui l'oblige même à prendre avec plus de zèle tous les intérêts d'un mari, et à chercher les moyens de lui plaire ? n'est-ce pas cette étroite société qu'il doit y avoir entre l'un et l'autre ? mais n'est-ce pas aussi d'ailleurs ce même zèle pour un époux, cette même attache qui la met dans un péril évident d'abandonner en mille rencontres les intérêts de Dieu, et de déplaire à Dieu ? Enfin il faut qu'un père et une mère aient de la vigilance et du soin pour établir leur maison, et sans cela ils ne satisfont pas au devoir de leur conscience, puisqu'ils sont les tuteurs de leurs enfants, et qu'après leur avoir donné la vie, ils leur doivent encore l'entretien et l'éducation. Or, dites-moi si cette vigilance, si ce soin d'établir une famille, de placer des enfants, de leur laisser un héritage qui leur convienne et qui puisse les maintenir dans la condition où il sont nés, n'est pas la plus dangereuse de toutes les tentations ; si ce n'est pas le prétexte le plus spécieux et le plus subtil pour autoriser en apparence toutes les injustices que suggère une avare cupidité, et par conséquent si ce n'est pas une occasion continuelle et toujours présente de se perdre ? Reprenons ; et vous, mes chers auditeurs, que votre état expose à tant de périls, ouvrez au moins les yeux pour les apercevoir, et pour apprendre à vous en préserver.

Le premier, c'est l'incontinence des mariages : je m'en tiens à cette parole, et ce n'est même qu'avec peine que je l'ai laissée échapper. Saint Jérôme, écrivant à une vierge, et l'instruisant des devoirs du célibat où elle faisait profession de vivre, ne craignait point de s'ex-

primer en certains termes dont elle pouvait être blessée : pourquoi ? c'est, lui disait ce saint docteur, que j'aime mieux me mettre au hasard de vous parler avec un peu moins de réserve, que de vous cacher des vérités qui concernent votre salut : *Malo verecundia periclitari, quam veritate*. Peut-être avait-il raison de s'expliquer de la sorte dans une lettre ; mais ici, chrétiens, dans cette chaire évangélique, je dois, sans altérer la vérité, user de la sage précaution que demande la dignité de mon ministère. Vous savez ce que la loi chrétienne vous ordonne, et ce qu'elle vous défend ; ou, si vous ne le savez pas, tout ce que je puis vous dire, c'est qu'il vous est d'une extrême importance de vous en instruire, puisqu'il y va de votre salut ; c'est que le mariage est un état de chasteté et de continence, aussi bien que le célibat, quelque différence qu'il y ait d'ailleurs entre l'un et l'autre ; c'est qu'il y a dans le mariage des lois établies de Dieu, et qu'il n'est pas permis de transgresser ; c'est que tous les désordres qui s'y commettent, bien loin d'être excusés et en quelque manière justifiés par le sacrement, tirent de là même une malice et une difformité toute particulière ; c'est que vous avez sur cela une conscience qu'il faut écouter, et qui vous jugera devant Dieu ; enfin, selon la pensée de saint Jérôme, c'est que des trois espèces de chasteté, savoir celle de la virginité, celle de la viduité et celle du mariage, la chasteté conjugale, quoique la plus imparfaite, est néanmoins la plus difficile ; pourquoi ? parce qu'il est bien plus aisé, dit ce saint docteur, de s'abstenir entièrement, que de se modérer ; et de renoncer absolument à la chair, qui est votre ennemi domestique, que de lui prescrire des bornes et de la réprimer. La virginité, ajoute le même Père, en se conservant, triomphe presque sans combat : à peine connaît-elle le danger, parce qu'elle le fuit et qu'elle s'en tient éloignée. On peut dire par proportion le même de l'état de viduité ; mais il en va tout autrement à l'égard de la chasteté conjugale. Entre elle et l'impureté, il n'y a qu'un pas à faire ; mais ce pas conduit au crime et jusqu'à la damnation.

A ce premier danger un autre encore se trouve joint ; c'est celui de la société mutuelle ; comparez-le. Car l'effet de cette société doit être une union des cœurs si parfaite, que pour un époux l'on soit disposée à se détacher de tout, à quitter tout, à sacrifier tout, mais avec cette exception si délicate et si rare, que l'amour conjugal ne l'emporte pas sur l'amour de Dieu ; que l'époux et l'épouse soient tellement attachés l'un à l'autre, qu'en même temps ils soient l'un et

l'autre encore plus étroitement attachés à Dieu ; qu'une femme disposée à suivre toutes les inclinations raisonnables d'un mari, ait d'ailleurs la force de lui résister quand il s'agit de suivre ses passions, de participer à ses désordres, de prêter l'oreille à ses discours médisants ou impies, d'entrer dans ses ressentiments, de seconder ses vengeances. Ainsi, que cet époux ait reçu une injure, qu'il ait été offensé et outragé, il vous est permis d'en être touchée, de partager avec lui sa peine, de lui procurer toute la satisfaction convenable : vous le pouvez, et même vous le devez. Mais d'aller au delà, de prendre ses animosités et ses haines, de l'autoriser dans ses emportements et ses violences, de descendre à tout ce que lui inspire un cœur aigri et animé, ce n'est point agir en femme chrétienne, ce n'est point là une vraie fidélité ; et Jésus-Christ, en instituant le mariage de son Eglise, n'a point prétendu qu'il servit à se faire un crime propre du crime d'autrui. De même, que ce mari, ambitieux ou intéressé, forme d'injustes desseins, et qu'il veuille, contre le droit et la bonne foi, vous engager dans ses entreprises, c'est là qu'avec une sainte assurance il faut tenir ferme et s'opposer à l'iniquité. Mais je lui dois obéir : point d'obéissance qui lui soit due au préjudice de la loi de Dieu. Mais il s'éloignera de moi : sa disgrâce alors vaudra mieux pour vous que son estime. Mais la paix en sera troublée : vous aurez la paix de la conscience, et elle vous suffira. Mais il cherchera toutes les occasions de me chagriner : vous profiterez de vos chagrins pour pratiquer la patience, et Dieu du reste vous consolera. Mais le moyen enfin de se soutenir toujours dans cette fermeté inébranlable, et de ne se démentir jamais ? cela n'est pas aisé, j'en conviens ; mais c'est pour cela même que je vous l'ai proposé comme un des plus grands dangers de votre état.

Et voilà ce que voulait dire saint Paul, écrivant aux Corinthiens, lorsqu'il faisait consister le bonheur des vierges à n'être point partagées entre Dieu et le monde, à n'être point chargées de l'obligation et du soin de plaire aux hommes, mais seulement à Jésus-Christ, l'époux de leurs âmes : *Et mulier innupta et virgo cogitat que Domini sunt*¹. Au lieu, ajoutait-il, qu'une femme est toujours en peine comment elle se maintiendra tout à la fois et dans la grâce de son mari et dans celle de son Dieu ; se trouvant obligée, autant qu'il lui est possible, à contenter l'un et l'autre, et ne sachant néanmoins en mille rencontres comment y réussir, ni par où les accor-

der. Tellement qu'il faut, par une triste nécessité, qu'elle renonce l'un pour l'autre, qu'elle abandonne l'un pour s'attacher inviolablement à l'autre ; et c'est ce qui la trouble, ce qui divise son cœur, ce qui lui remplit l'esprit de pensées, de vœux, d'affections toutes contraires, ce qui la tient en de continuelles perplexités, et quelquefois dans les plus cruelles incertitudes. *Que autem nupta est, cogitat que sunt mundi, quomodo placeat viro*¹. D'autant plus dangereusement exposée, que la présence d'un mari avec qui elle vit, et l'intérêt de le ménager font plus d'impression sur elle. Si peut-être, à certains moments où la résolution est plus forte et la grâce plus abondante, elle écoute la conscience et se maintient dans le devoir, qu'il est à craindre que cette conscience, toujours combattue par l'occasion, ne vienne enfin à se relâcher avec le temps et à céder ! N'est-ce pas ainsi qu'une molle complaisance a perdu tant de femmes, et tous les jours en perd tant d'autres ? Elles étaient, de leur fond et par leur penchant, douces, patientes, équitables, droites, régulières ; mais un homme insatiable et avare, colère et vindicatif, sensuel et voluptueux, les a rendues complices de ses fraudes et de ses aversions, de ses excès et de ses plus honteuses cupidités.

Que dirai-je, ou que ne me reste-t-il point à dire d'un dernier danger, que porte avec soi le soin d'une famille et l'éducation des enfants ? Il est certain, et je vous l'ai déjà fait assez entendre, que l'éducation de vos enfants vous engage par devoir et par état à vaquer aux affaires temporelles. Mais il n'est pas moins vrai que cet engagement est un écueil, où il est rare de ne pas échouer ; et qui ne voit pas l'extrême difficulté qu'il y a de concilier ensemble le soin des biens de la terre et le détachement de ces mêmes biens ? Selon l'Evangile, si vous négligez de pourvoir vos enfants d'une manière conforme à leur condition, vous vous rendez coupables devant Dieu ; et si d'ailleurs, afin de pourvoir vos enfants, vous vous laissez emporter au désir et à l'amour des richesses, il n'y a point de salut pour vous. Dans le mariage, il ne vous est pas permis, comme aux autres, d'abandonner toutes choses pour suivre Jésus-Christ : ce n'est point là votre perfection. Il faut que vous possédiez, que vous conserviez, et même que vous travailliez raisonnablement à acquérir. Mais en possédant, en conservant, en acquérant, il faut préserver votre cœur de toute affection terrestre. Ainsi vous le dit saint Paul ; écoutez-le : *Hoc itaque dico, fratres, reliquam est ut et qui*

¹ 1 Cor., vii, 34.

¹ 1 Cor., vii, 34.

habent uxores, tanquam non habentes sint; et qui emunt, tanquam non possidentes; et qui utuntur hoc mundo, tanquam non utantur ¹. Voilà, mes frères, disait ce grand apôtre, ce que j'ai ² vous intimer de la part de Dieu; savoir, que parmi vous ceux qui sont engagés dans le mariage aient l'esprit et le cœur aussi libres que s'ils étaient pleinement maîtres d'eux-mêmes; que ceux qui vendent et qui achètent, le fassent comme s'ils ne possédaient rien; et que ceux qui ont la disposition des biens de ce monde, en usent comme s'ils ne leur appartenaient pas: pourquoi cela? parce que la figure de ce monde passe, poursuivait le docteur des gentils: *Præterit enim figura hujus mundi* ². Et moi j'ose ajouter, en vous appliquant cette morale, parce que le soin que vous pouvez et que vous devez avoir des biens de ce monde, ne vous dispense en aucune sorte de l'obligation d'y renoncer de cœur et de volonté. Jésus-Christ en a fait une loi générale pour tous les hommes; et cette loi, dit saint Chrysostome, ne pouvant s'entendre d'un renoncement réel et effectif, il faut par nécessité l'interpréter du renoncement de l'esprit: *Qui non renuntiat omnibus* ³. C'est-à-dire, chrétiens, que quand le Sauveur des hommes prononçait cet oracle, il parlait pour vous aussi bien que pour moi: avec cette différence néanmoins, qu'en vous faisant ce commandement, il vous obligeait à quelque chose de plus difficile que moi. Car, il voulait que ce détachement inférieur ne vous ôtât rien de toute la vigilance nécessaire pour la conservation de vos biens et pour l'entretien de vos familles. Or, de joindre l'un et l'autre ensemble, c'est ce que j'appelle la vertu héroïque de votre état. Et comment en effet, me direz-vous, atteindre à ce point de pauvreté évangélique? A cela je vous réponds ce que répondait Jésus-Christ lui-même sur un sujet à peu près semblable: La chose est impossible aux hommes, mais elle ne l'est pas à Dieu. Elle est impossible à ceux qui s'ingèrent d'eux-mêmes et sans la grâce de la vocation dans le mariage, ou qui l'ayant cette grâce, n'en font pas l'usage qu'ils doivent; mais à ceux qui y sont fidèles, tout devient possible. Abraham vécut dans le même état que vous, il eut une maison à soutenir comme vous, il posséda de plus grands biens que vous; et jamais ces biens périssables n'excitèrent le moindre désir dans son cœur, et n'y allumèrent le feu de la convoitise.

Quoi qu'il en soit, vous connaissez, mes chers auditeurs, les obligations du mariage: vous savez les peines, vous n'en ignorez pas les dangers, et par conséquent vous voyez combien il vous importe d'y être éclairés, conduits, secourus de Dieu; c'est-à-dire, combien il vous importe de n'y entrer que par le choix de Dieu et d'y altirer sur vous la grâce de Dieu. Mais si ce n'est pas par cette vocation divine que je l'ai embrassé, n'y a-t-il plus de ressources pour moi, et que ferai-je? Vous ferez ce que fait le pécheur pénitent. En se convertissant à Dieu, il répare par la grâce de la pénitence ce qu'il a perdu en se dévouant de la grâce d'innocence. De même vous réparerez après le mariage le mal que vous avez commis en vous engageant dans le mariage; et puisque vous n'avez pas eu les premières grâces de cet état, vous aurez recours à Dieu pour obtenir les secondes. Car Dieu a de secondes grâces pour suppléer au défaut des premières, et c'est dans ces secondes grâces que vous devez mettre votre confiance. Cependant, parce qu'elles sont plus rares et moins abondantes quand elles n'ont pas été précédées des autres, ce qui vous reste, c'est de veiller avec plus d'attention sur vous-mêmes, de vous appliquer avec plus de zèle à tous les devoirs d'un état où Dieu veut maintenant que vous perséveriez, de concevoir un repentir plus vif et plus amer de l'égarement où vous êtes tombés par votre faute, de redoubler sur cela vos vœux, et de crier plus fortement vers le Seigneur. Ah! mon Dieu, lui direz-vous comme dit le frère de Jacob à Isaac après avoir perdu son droit d'aînesse, n'avez-vous pas plus d'une bénédiction, et le trésor de vos grâces n'est-il pas infini? *Num unam tantum benedictionem habes, pater* ¹? Il est vrai, Seigneur, je me suis écarté de ma route, en m'écartant de celle que vous m'avez marquée: car c'était là proprement ma route, c'était mon chemin. Mais n'avez-vous pour cela rejeté; et votre providence manque-t-elle de moyens pour réparer la perte que j'ai faite? Jetez, mon Dieu, jetez encore un regard favorable sur moi, et ne m'abandonnez pas à moi-même, lorsque je veux désormais m'abandonner pleinement à votre conduite: *Mihi quoque obsecro ut benedicas* ². Il vous écartera, mon cher auditeur; et par un retour de sa miséricorde, il prendra pour vous de nouvelles vues de prédestination, et vous fera arriver au salut éternel, que je vous souhaite, etc.

¹ I Cor., vii, 29, 30. — ² I Cor., vii, 31. — ³ Luc., xiv, 33.

¹ Genes., xxvii, 35. — ² Ibid.

SERMON POUR LE TROISIÈME DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE.

SUR LA FOI.

ANALYSE.

SUJET. *Jésus dit au centurion : Allez, et qu'il vous soit fait selon que vous avez cru.*

Rien de plus puissant auprès de Dieu que la foi ; elle obtient tout : et rien qui mérite plus nos réflexions que les vrais effets de la foi par rapport au salut.

DIVISION. La foi nous sauve, première partie. La foi nous condamne, deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. La foi nous sauve, et comme perfection de nos bonnes œuvres, et comme principe de nos bonnes œuvres.

1^o La foi nous sauve comme perfection de nos bonnes œuvres, parce que c'est surtout de la foi que vient aux bonnes œuvres que nous pratiquons leur efficace et leur prix. Ainsi l'enseigne expressément saint Paul et saint Augustin : l'un contre les juifs qui se confiaient dans les œuvres de la loi de Moïse ; et l'autre contre les pélagiens, qui faisaient fond sur leurs bonnes œuvres naturelles. Et c'est encore ce que tous les Pères ont prouvé contre tous les hérétiques qui tiraient avantage de leurs œuvres, et à qui ces saints docteurs faisaient voir que, hors de l'Eglise et sans la vraie foi, il n'y avait point d'œuvres méritoires, et par conséquent de salut. De là que de bonnes œuvres perdues ! et de là même quelle estime devons-nous faire du don précieux de la foi ?

2^o La foi nous sauve comme principe de nos bonnes œuvres, parce que c'est de la foi que nous vient cette ardeur qui nous porte à les pratiquer. Car la foi, selon l'Apôtre, est la cause mouvante qui fait agir toutes les vertus. Il va encore plus loin, et, selon ce même Apôtre, c'est la foi qui produit en nous les actes mêmes de toutes les vertus. C'est pour cela que le concile de Trente appelle la foi le commencement, le fondement et la racine de notre justification. Mais si cela est, pourquoi donc y a-t-il tant de chrétiens qui se damnent ? On pourrait répondre que c'est qu'il y a jusque dans le christianisme très-peu de chrétiens qui aient vraiment la foi. Chrétiens de nom, sans l'être en effet. Mais supposant qu'ils aient la foi, la réponse est qu'on peut avoir la foi, et agir contre les lumières et les maximes de la foi. Or, la foi alors, bien loin de nous sauver, nous condamne.

DEUXIÈME PARTIE. La foi nous condamne. Mais pourquoi et comment nous condamne-t-elle ?

1^o Pourquoi la foi nous condamne-t-elle ? Parce que nous ne vivons pas selon ses maximes, et que vivant alors dans le désordre, 1^o nous la retenons captive dans l'injustice, selon l'expression de saint Paul ; 2^o nous lui enlevons le plus beau fruit de sa fécondité, qui sont les bonnes œuvres ; 3^o dans le sentiment de l'apôtre saint Jacques, nous la faisons enfin mourir elle-même au milieu de nous.

2^o Comment la foi, au jugement de Dieu, nous condamnera-t-elle ? En nous convainquant de trois choses : 1^o que nous nous vivions vivre en chrétiens ; 2^o que nous devons vivre en chrétiens ; 3^o que nous n'avons vécu rien moins qu'en chrétiens.

CONCLUSION. Il faut, ou que la foi nous sauve, ou qu'elle nous condamne. Entre ces deux extrémités, point de milieu. C'est à nous de choisir l'un ou l'autre ; mais y a-t-il là-dessus à délibérer ? Pensons souvent aux accusations que la foi formera contre nous. Voilà ce que nous devons prévenir, et à quoi nous devons nous préparer tous les jours de notre vie.

Et dixit Jesus centurioni : Vade, et sicut credidisti, fiat tibi.

Jésus dit au centurion : Allez, et qu'il vous soit fait selon que vous avez cru. (*Saint Matth., chap. viii, 13.*)

N'est-il pas surprenant que le Sauveur du monde, au lieu d'attribuer les miracles de sa toute-puissance à sa toute-puissance même et à la vertu souveraine de Dieu, les ait communément attribués dans l'Évangile à la foi des hommes ? Puissant en œuvres et en paroles, il délivrait les possédés, il guérissait les malades, il ressuscitait les morts ; mais quoiqu'il pût bien au moins s'en réserver la gloire, tandis qu'il en laissait aux autres l'avantage, il la donne encore tout entière à la foi ; comme si la foi seule eût opéré par lui ce que lui seul il opérerait pour la foi. Allez, dit-il dans notre Évangile, et qu'il vous soit fait selon votre foi : *Vade, et sicut credidisti,*

fiat tibi. C'est la réponse qu'il fait à ce centurion qui lui vient demander la guérison de son serviteur frappé d'une mortelle paralysie, et c'est la réponse qu'il a faite en tant d'autres occasions et sur tant d'autres sujets : partout admirant la foi, lui qui ne devait rien, ce semble, admirer ; partout exaltant la foi, partout publiant la force et l'efficacité de la foi, partout faisant entendre qu'il ne pouvait rien refuser à la foi : *Vade, et sicut credidisti, fiat tibi.* C'est de là même que les hérétiques des derniers siècles ont prétendu tirer cette fausse conséquence, que tout l'ouvrage et toute l'affaire du salut de l'homme roule uniquement sur la foi. Erreur que l'Eglise a frappée d'anathème, et qui va directement à détruire dans le christianisme la pratique et la nécessité des bonnes œuvres. Mais

moi, mes chers auditeurs, sans donner dans une telle extrémité, je tire de mon Evangile un sujet beaucoup plus solide, et qui sert de fondement à toute la morale chrétienne; et m'attachant à ces paroles du Fils de Dieu : Qu'il vous soit fait comme vous avez cru : *Sicut credidisti, fiat tibi*; je veux vous parler des vrais effets de la foi par rapport au salut. C'est dans Marie que cette vertu a fait éclater tout son pouvoir, puisque c'est par la foi que Marie conçut le Verbe divin. Adressons-nous à elle, et disons-lui : *Ave, Maria*.

De quelque manière que je prétende ici m'expliquer, chrétiens, mon dessein n'est pas de chercher des tempéraments, pour concilier l'opinion des hérétiques de notre siècle avec la doctrine de l'Eglise, touchant l'efficacité et la vertu de la foi, puisque saint Augustin m'apprend qu'entre l'erreur et la vérité, il n'y a point d'autre parti que la confession de l'une et l'abjuration de l'autre. L'opinion, disons mieux, l'erreur des hérétiques de notre siècle, est que la foi seule nous justifie devant Dieu; que nos bonnes œuvres, quelque parfaites qu'elles soient, ne contribuent en rien au salut; que la vie éternelle ne nous est point donnée par titre de récompense, mais par forme de simple héritage : héritage que nous ne pouvons mériter, et dont nous prenons possession sans y avoir acquis aucun droit. Tel est le langage de l'hérésie; mais voici celui de la foi même. Car il est de la foi, que la foi seule ne suffit pas pour nous sauver. Il est de la foi, que nos bonnes œuvres doivent faire une partie de notre justification. Il est de la foi, qu'en vertu de ces bonnes œuvres, nous acquérons un droit légitime à la gloire que Dieu nous prépare; et que cette gloire, par un effet merveilleux de la grâce de Jésus-Christ, est tout à la fois, comme s'exprime saint Augustin, et le don de Dieu, et le mérite de l'homme.

Cependant, chrétiens, sans m'engager dans une controverse qui ne convient ni au temps ni à l'assemblée où je parle, j'avance deux propositions non-seulement orthodoxes, mais incontestables, et qui vont partager ce discours : savoir, que c'est la foi qui nous sauve, première proposition; et que souvent aussi c'est la foi qui nous condamne, seconde proposition. Elles semblent l'une et l'autre contradictoires; mais la contradiction apparente qu'elles renferment me donnera lieu de vous développer les plus beaux principes et les plus grandes maximes de la théologie sur cette importante matière. Le juste sauvé par la foi, et le pécheur condamné par la foi. Le juste sauvé pas la foi, parce que c'est sur-

tout de la foi que vient notre justification : vous le verrez dans la première partie. Le pécheur condamné par la foi, parce que la foi sans les œuvres devient contre lui un titre de réprobation; je vous le ferai voir dans la seconde partie. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est la foi qui nous sauve; cette vérité nous est trop expressément marquée dans l'Ecriture pour en pouvoir douter. Mais le point est de savoir comment et en quel sens il est vrai que la foi nous sauve. Sur quoi je dis que la foi nous sauve en deux manières, et comme perfection de nos bonnes œuvres, et comme principe de nos bonnes œuvres. Comme perfection de nos bonnes œuvres, parce que c'est surtout de la foi que vient aux bonnes œuvres que nous pratiquons leur efficace et leur prix. Comme principe de nos bonnes œuvres, parce que c'est de la foi que nous vient à nous-mêmes cette sainte ardeur qui nous porte à les pratiquer. La suite vous fera mieux entendre ces deux pensées. Appliquez-vous à l'une et à l'autre.

De quelque sorte que les théologiens expliquent le mystère de la justification des hommes, il est toujours vrai, comme l'Ecriture nous l'enseigne, que c'est de la foi que nos actions tirent leur prix et leur efficacité devant Dieu; et par conséquent que la foi est comme la perfection de nos vertus et de toutes nos bonnes œuvres. Je ne puis être sauvé ni prétendre aux récompenses de Dieu, que par le mérite des bonnes œuvres : vérité constante; mais je dois aussi reconnaître que mes bonnes œuvres ne peuvent avoir de mérite devant Dieu que par la foi. C'est la foi qui leur doit imprimer ce sceau de la vie éternelle, que saint Paul appelle excellentement *signaculum justitiæ fidei*¹. Et de même, dit saint Chrysostome, qu'une pièce de monnaie qui n'aurait pas la marque du prince, quelque précieuse qu'elle fût d'ailleurs, ne serait censée de nulle valeur et de nul usage dans le commerce; ainsi, quoi que je fasse d'honnête, de louable, et même de grand et d'héroïque, si je ne le fais dans l'esprit de la foi, et si tout cela ne porte le caractère de la foi, je ne m'en dois rien promettre pour le salut. Voilà, chrétiens, ce qui de tout temps a passé pour incontestable dans notre religion, et ce que nous devons établir pour règle de toute notre conduite. Voilà ce que l'Apôtre prêchait aux juifs avec tant de zèle. Voilà ce que saint Augustin prouvait aux pélagiens avec tant de force et tant de solidité. Voilà ce que les

¹ Rom. 17, 11.

Pères de l'Eglise remontraient sans cesse aux hérétiques de leur siècle, et voilà ce que les prédicateurs de l'Evangile doivent encore aujourd'hui, et plus que jamais, faire comprendre à leurs auditeurs : que sans la foi, je dis sans une foi pure, sincère, humble, obéissante, tout ce que nous faisons nous est inutile par rapport à l'éternité bienheureuse.

Prenez garde, chrétiens, et suivez-moi. Les juifs se confiaient dans les œuvres de la loi de Moïse, c'est-à-dire dans les sacrifices qui leur étaient ordonnés; et, pourvu qu'ils l'observassent fidèlement et inviolablement, cette loi, ils s'assuraient que toutes les promesses faites à Abraham devaient s'accomplir dans eux. Vous vous trompez, mes frères, leur disait saint Paul : ce n'est point la pratique de votre loi qui vous sauvera; c'est la foi de Jésus-Christ. Vous avez beau immoler des victimes, vous avez beau vous purifier, vous avez beau faire profession d'un culte exact et religieux; si toutes ces observances et toutes ces cérémonies ne sont sanctifiées par la foi, vous ne faites rien. C'est par la foi que vous avez été justifiés, et c'est la foi qui doit vous donner accès auprès de Dieu : *Justificati ex fide* ¹. Ainsi leur parlait cet homme apostolique. Les pélagiens faisaient fond sur leurs bonnes œuvres naturelles, et se persuadaient que Dieu y avait égard dans la distribution de ses grâces, et que la raison pourquoi il appelait les uns et n'appelait pas les autres, pourquoi il choisissait les uns préférablement aux autres, était que les uns se disposaient avec plus de soin que les autres, par les bonnes œuvres de de la nature, à recevoir cette grâce de vocation et de choix. Et il faut avouer, avec saint Prosper, que cette erreur avait quelque chose de spécieux; mais c'était une erreur, et saint Augustin fut suscité de Dieu pour la combattre et la détruire. Non, mes frères, reprenait ce docteur incomparable, il n'en va pas de la sorte : ces bonnes œuvres naturelles sur quoi vous vous appuyez n'ont aucun effet pour le salut; ce n'est point là ce qui engage Dieu à nous accorder sa grâce, et jamais il ne nous en tiendra compte dans l'éternité. C'est à la foi qu'il a attaché tout le mérite de notre vie; et sans la foi rien ne nous peut conduire à lui. Enfin les hérétiques presque de tous les siècles ont tiré avantage de leurs bonnes œuvres, et, par une aveugle présomption, se sont flattés de vivre dans leur secte plus saintement que les catholiques, d'être plus réformés qu'eux, plus austères qu'eux, plus adonnés aux exercices de la charité et de la pé-

nilence qu'eux; et à n'en juger que par l'extérieur, peut-être ont-ils en quelquefois sujet de le prétendre. Mais parce que leur foi n'était pas saine, les Pères leur répondaient toujours que c'était en vain qu'ils se glorifiaient; que toutes ces œuvres de piété, quoique éclatantes, n'étaient que des œuvres mortes; leurs vertus, que des fantômes, et que de fécondes qu'elles eussent été avec la foi, elles devenaient sans la foi des arbres stériles; qu'il n'y avait que le champ de l'Eglise où l'on pût espérer de cueillir de bons fruits; que quiconque semait ailleurs que dans ce champ, perdait et dissipait (car je ne me sers ici que de leurs expressions); que c'était dans cette Eglise universelle, et par conséquent dépositaire unique de la vraie foi, que Dieu, selon le témoignage de David, voulait être loué : *Apud te laus mea in Ecclesia magna* ¹; que hors de là il n'y avait ni louanges ni prières qu'il écoutât; et que quand un homme dont la foi se trouvait corrompue osait paraître devant les autels pour s'acquitter d'un devoir de religion, c'était à lui particulièrement qu'il adressait ces terribles paroles : *Quare tu enarras justitias meas, et assumis testamentum meum per os tuum* ²? Pourquoi l'ingères-tu à sanctifier mon nom, et pourquoi, n'ayant pas la foi de mes serviteurs, entends-tu de me rendre des services que je ne puis agréer? que les bonnes œuvres séparées de la foi, bien loin d'être aux sectateurs de l'hérésie un fonds de mérite, serait plutôt devant Dieu un sujet de confusion, puisque Dieu, non-seulement ne leur saurait nul gré d'avoir fait le bien qu'ils faisaient en ne croyant pas ce qu'ils devaient croire, mais qu'il les jugerait même avec plus de rigueur pour n'avoir pas cru ce qu'ils devaient croire en faisant le bien qu'ils faisaient : *Ac per hoc solo Dei meoque judicio* (ces paroles sont remarquables), *non solum minus laudandi sunt, quia se continent, cum non credant; sed etiam multo magis vituperandi, quia non credunt cum se continent*; en un mot, que, dans le christianisme, ce n'était point absolument par la substance des œuvres, mais par la qualité de la foi, que Dieu faisait le discernement des justes : *Deus quippe noster et sapiens judex, justos ab injustis non operum, sed ipsius fidei lege, discernit*. Tout cela est de saint Augustin. D'où il concluait qu'un chrétien qui, dans sa condition, pratiquait tout ce qu'il y a de plus saint et de plus parfait, mais qui n'aurait pas l'intégrité de la foi, avec toute sa perfection et sa prétendue sainteté, serait éternellement l'objet de la réprobation divine : *Per*

¹ Rom., v, 1.

¹ Psalm., cxv, 26. — ² Ibid., cxlv, 16.

quam discretionem fit, ut homo injuriarum patientissimus, eleemosynarum largissimus, si non rectam fidem in Deum habet, cum suis istis laudabilibus moribus, ex hac vita damnandus abscedat.

Tel était, mes chers auditeurs, le langage de ces grands hommes que Dieu nous a donnés pour maîtres ; et voilà la source de l'affreux désordre où sont tombés tant d'esprits superbes et séduits par le démon de l'infidélité. Ah ! chrétiens, qui le pourrait comprendre et s'en former une juste idée ? qui pourrait dire combien, par exemple, l'hérésie seule de Calvin a détruit de mérites, a ruiné de bonnes œuvres, a corrompu de vertus, a fait périr devant Dieu de fruits admirables que la grâce devait produire et que la vraie foi aurait vivifiés ? Car enfin, reconnaissons-le ici, quand ce ne serait que pour adorer la profondeur impénétrable des jugements de Dieu ; avouons-le de bonne foi, et, par le témoignage que nous rendrons à une vérité qui ne nous intéresse en rien, convainquons-nous sensiblement et efficacement d'une autre, où il s'agit de tout pour nous. Dans ces sectes malheureuses que l'hérésie et le schisme suscitait, il y a eu du bien, au moins apparent. Au milieu de cette ivraie, l'ennemi même qui l'avait semée affectait de faire paraître le bon grain. On y voyait des hommes modestes, charitables, abstinentes ; mais notre religion nous oblige à croire que parce qu'ils ne portaient pas sur le front ce signe du Dieu vivant, c'est-à-dire le signe de la foi, quelques merveilles qu'ils fissent, Dieu leur disait toujours : Je ne vous connais point. Ils priaient, mais leurs prières étaient réprouvées ; ils jeûnaient, mais Dieu méprisait leurs jeûnes : et s'il eussent pensé à s'en plaindre et à lui en demander raison ; s'ils lui eussent dit, comme les juifs : *Quare jejunarimus et non asperixisti, humiliarimus animas nostras et nescisti !* Hé ! Seigneur, pourquoi avons-nous jeûné, sans que vous ayez jeté les yeux sur nous ? et pourquoi nous sommes-nous humiliés en votre présence, sans que vous l'avez su, ou que vous ayez paru le savoir ? Dieu toujours juste, et toujours sûr de la justice de son procédé, leur eût fait cette réponse, pleine de raison et d'indignation tout ensemble : *Ecce in die jejunii vestri invenitur voluntas vestra ?* C'est que, malgré vos abstinences et vos jeûnes, j'ai découvert votre orgueil, votre opiniâtreté, votre rébellion, une volonté et une disposition de cœur tout opposée à cette obéissance de l'esprit qu'exigeait la foi de mon Eglise : *Ecce in*

die jejunii vestri invenitur voluntas vestra ; réponse qui les aurait confondus.

Et en effet, quand au moment de la mort, où ils devaient être jugés de Dieu, ils venaient à lui produire leurs bonnes œuvres, mais leurs bonnes œuvres faites dans l'hérésie ; Dieu, tout porté qu'il est à récompenser, se voyait comme forcé de les rejeter, et de leur prononcer par la bouche d'un autre prophète, ce triste et redoutable arrêt : *Seminastis multum, et intulistis parum*¹ ; Il est vrai, vous avez beaucoup semé ; mais le comble de votre misère est que vous n'avez rien à recueillir. *Respexistis ad amplius, et ecce factum est minus ?* : Vous avez cru gagner bien plus que vos frères qui suivaient avec simplicité la route commune de la foi ; mais en poursuivant un gain chimérique, vous avez perdu le gain réel et solide que vous pouviez faire. *Intulistis in domum, et exsufflavi illud*² : Vous avez fait un amas et un trésor ; mais c'était un amas de poussière que le vent a emporté et dissipé ; et pourquoi tout cela ? ajoute le Seigneur : *Quam ob causam, dicit Dominus exercituum*³ ? Ecoutez-ou, chrétiens, la raison : *Quia domus mea deserta est, et vos festinastis unusquisque in domum suam*⁴ ; C'est que vous avez abandonné ma maison, qui est l'Eglise, et que vous vous êtes retirés chacun dans vos maisons particulières ; c'est que vous vous êtes fait des églises à votre mode ; que vous vous êtes laissé aller à des nouveautés ; que vous avez écouté des maîtres et des docteurs que je n'autorisais pas ; et que, par une infidélité bizarre et capricieuse, vous avez préféré leurs sentiments et leur conduite à la règle universelle que j'avais établie. Voilà, disait Dieu par son prophète, voilà le ver qui a gâté toutes vos œuvres.

Or, chrétiens, ce que Dieu disait alors, nous pouvons bien encore le dire maintenant, et nous l'appliquer à nous-mêmes. Car quoiqu'il n'y ait point d'hérétiques déclarés parmi les catholiques mêmes, ou plutôt parmi ceux qui en portent le nom, vous savez combien il y en a dont la foi nous doit être au moins très-suspecte, parce que ce n'est pas une foi pure et entière. Ils n'ont pas, ce semble, quitté l'Eglise ; mais on peut être extérieurement dans l'Eglise, et n'avoir pas la foi de l'Eglise. On peut être dans la communion du corps de l'Eglise, et n'être pas dans la communion de son esprit. Ce sont des gens qui vivent bien ; vous le dites, et la charité m'engage à le croire, malgré bien des exemples qui pourraient me rendre cette bonne vie équivoque et assez douteuse. Mais enfin

¹ Isa., LVIII, 3. — ² Ibid.

³ Agg., I, 6. — ⁴ Ibid., 9. — ⁵ Ibid. — ⁶ Ibid.

qu'ils soient des anges, si vous le voulez, par leurs mœurs; qu'ils soient des martyrs: si cependant ils n'ont pas la pureté de la foi, l'humilité de la foi, la sincérité de la foi, la plénitude de la foi, je vous répondrai avec saint Paul, que dans leur vie prétendue angélique, il leur est impossible de plaire à Dieu: *Sine fide impossibile est placere Deo!* ; et j'ajouterai, avec saint Cyprien, que ce n'est point leur sang que Dieu demande, mais leur foi: *Non querit in vobis sanguinem, sed fidem.*

Si nous sommes biens persuadés, mes chers auditeurs, de cette importante vérité, quelle estime ferons-nous du don précieux de la foi! avec quel soin la conserverons-nous! Nous ne craignons pas seulement de la perdre, mais de lui donner la moindre atteinte; et, pour user de l'expression de saint Ambroise, d'en altérer, de quelque sorte que ce soit, la virginité. Car ce Père considérait la foi comme une vierge que la plus légère tache flétrit; et c'était ainsi qu'il s'exprimait, en parlant de saint Paul et des premiers chrétiens dont ce grand apôtre avait la conduite: *Timebat ne virginitatem fidei amitteret*; Il craignait que les fidèles ne perdisent la virginité de leur foi. Dans toutes les contestations qui peuvent naître, au lieu de tant raisonner et de tant examiner, au lieu de suivre ou nos préjugés, ou nos intérêts, nous ne prendrons point d'autre parti que celui d'une obéissance filiale et d'un attachement parfait à l'Église: c'est-à-dire celui qui arrête toutes les disputes et toutes les divisions, celui que les Pères nous ont toujours et par-dessus tout recommandé, celui qui nous préservera de toutes les illusions et de tous les égarements, celui que Dieu bénit, où il est obligé lui-même de nous conduire, et où il ferait plutôt des miracles que de nous laisser dans l'erreur. Nous ferons souvent à Dieu la même prière que faisaient les apôtres à Jésus-Christ: *Adauge nobis fidem* ²; Seigneur, augmentez ma foi, purifiez ma foi, affermissiez ma foi. Car je sais, mon Dieu, que c'est la foi qui nous sauve, non-seulement parce que c'est elle qui donne le prix à toutes les bonnes œuvres que nous pratiquons, et qu'elle en est comme la perfection; mais encore parce que c'est elle qui nous engage à les pratiquer, et qu'elle en est le principe. Voici, chrétiens, ma pensée; tâchez à la comprendre.

En effet, ce sont deux choses différentes de agir et de bien agir. Ainsi, que la foi soit une condition nécessaire pour perfectionner nos œuvres toutes les fois que nous agissons, il ne

s'ensuit pas précisément de là qu'elle ait une vertu spéciale pour nous porter à agir. Je ne puis faire des œuvres de salut sans la foi; c'est la première proposition que je viens d'établir. Mais cette proposition n'est pas la même que celle-ci; dès que j'ai la foi je me sens animé, excité à faire toutes les œuvres du salut; et rien n'est plus propre à nous inspirer là-dessus cette activité et ce zèle que nous admirons dans les saints, et en quoi consiste la ferveur chrétienne. Or, c'est encore de cette autre manière que la foi nous sauve.

Car imaginez-vous, mes frères (c'est la comparaison de saint Bernard, et cette comparaison est très-naturelle), imaginez-vous la foi dans un juste, comme le premier mobile dans l'univers. Ce ciel que nous appelons premier mobile, est tellement au-dessus de tous les autres cieus, qu'il ne laisse pas de leur imprimer son mouvement et son action; et qu'au même temps qu'il roule sur nos têtes, tous les autres cieus roulent comme lui et avec lui. Si ce premier mobile s'arrêtait, tout ce qu'il y a de globes célestes s'arrêteraient; mais parce que son mouvement est continué, celui des globes inférieurs n'est jamais interrompu. Il en est de même de la foi. La foi dans une âme chrétienne et dans toutes les opérations de la grâce, est le premier mobile. C'est une vertu supérieure à toutes les autres; en sorte que toutes les autres lui sont subordonnées, et n'agissent par rapport au salut qu'autant qu'elles sont mues par celle-ci. Tout ce que je fais pour Dieu, je ne le fais qu'en conséquence de ce que j'ai la foi, et qu'à proportion de ce que j'ai de foi. Si j'ai beaucoup de foi, je suis dès lors déterminé à faire beaucoup pour Dieu. Si j'ai peu de foi, je demeure dans la langueur, et je fais peu pour Dieu. Si je n'ai point du tout de foi, il est infailible que je ne ferai du tout rien pour Dieu.

Notre seule expérience nous rend cette théologie sensible; mais saint Paul enchérit encore, et va plus avant. Car non-seulement il veut que la foi soit la cause mouvante qui fasse agir en nous toutes les vertus; mais il veut que ce soit elle-même qui produise en nous les actes de toutes les vertus, et que toutes les vertus surnaturelles et divines ne soient proprement que les instruments de la foi. Vérité que le grand Apôtre faisait entendre aux Galates en des termes si décisifs, quand il leur disait que la foi opère par la charité: *Fides quæ per charitatem operatur* ¹. Pesez bien ces paroles, chrétiens: il ne dit pas que c'est la charité qui opère par

¹ Hebr., xi, 6. — ² Luc., xvii, 6.

¹ Galat., v, 6.

la foi, mais il dit que c'est la foi qui opère par la charité, qui aime par la charité, qui pardonne par la charité, qui assiste par la charité, comme si la charité n'avait point de fonction qui lui fût propre, et que tout ce qu'elle fait ou qu'elle entreprend, fût l'ouvrage de la foi. Or, si c'est la foi qui opère quand nous aimons Dieu et le prochain (deux devoirs essentiels où toute la loi est renfermée), qui doute que ce ne soit la foi qui nous sauve et qui nous justifie ?

De là vient que le même saint Paul, par une suite de raisonnements qui mérite toutes nos réflexions, ne faisait point difficulté d'attribuer uniquement à la foi les effets les plus merveilleux et les plus héroïques de toutes les autres vertus ; ne reconnaissant même, pour ainsi dire, dans le christianisme qu'une seule vertu, qui est la foi, et confondant avec la foi toutes les vertus chrétiennes, comme il paraît que saint Augustin les comprenait toutes dans la charité. Mais la théologie de saint Paul est ici bien plus expresse que celle de saint Augustin ; car écoutez comment il parle dans son excellente épître aux Hébreux. Pour exciter notre zèle, il nous propose l'exemple des patriarches de l'Ancien Testament ; et, rapportant à un seul point leur éloge, il nous dit que tout ce qu'ils ont fait de grand, ils l'ont fait par la foi. Que c'est par la foi qu'Abel présenta à Dieu plus d'hosties que Cain : *Fide plurimam hostiam Abel, quam Cain, obtulit Deo*¹. Que c'est par la foi qu'Abraham se résolut à immoler lui-même son fils : *Fide obiit Abraham Isaac, cum tentaretur*. Que c'est par la foi que Moïse quitta l'Égypte, et renonça au trône de Pharaon : *Fide Moyses reliquit Ægyptum*³. Ainsi des autres. Mais quoi ! reprend saint Chrysostome, ne fut-ce pas l'ardente charité de Moïse pour le peuple juif qui lui fit abandonner l'Égypte ? Ne fut-ce pas la piété d'Abel et sa religion qui le rendit si libéral envers Dieu, et qui lui fit offrir tant de victimes ? Ne fut-ce pas l'obéissance d'Abraham qui le soumit à Dieu, et qui lui fit former la généreuse résolution de sacrifier son unique et son bien-aimé ? Ah ! répond ce saint docteur, tout cela se faisait par la foi. Il est vrai qu'Abraham obéit à Dieu, et que ce fut une obéissance plus qu'humaine ; mais c'était la foi qui obéissait en lui, c'était la foi qui étouffait dans son cœur tous les sentiments de la nature, c'était la foi qui le rendait saintement cruel contre son propre sang ; comment cela ? parce qu'il est certain qu'Abraham ne consentit à la mort d'Isaac et ne se disposa à exécuter l'ordre du

Ciel, qu'en vertu de ce qu'il crut, selon le langage de l'Écriture, contre toute créance, et qu'il espéra contre l'espérance même : *Contra spem in spem credidit*¹. C'est pourquoi l'Écriture ajoute : *Credidit, et reputatum est illi ad justitiam*² ; Abraham crut, et il fut justifié devant Dieu. Elle ne dit pas, il crut et de là il obéit ; il sortit de sa maison, il alla sur la montagne, il dépouilla Isaac, il leva le bras, et il fut ensuite justifié ; mais elle dit simplement, il crut et il fut justifié ; imitant en quelque manière les philosophes, qui, sans s'arrêter à de longs raisonnements, joignent la dernière conséquence avec le premier principe. *Credidit, et reputatum est illi ut justitiam* ; Il crut, et il fut justifié, parce qu'en effet tout le reste qui contribua à la justification d'Abraham se trouve contenu dans ce seul mot : *Credidit*, comme dans sa source et dans sa cause.

C'est pour cela même aussi que le concile de Trente, voulant nous donner une idée exacte de la foi, s'est servi de trois paroles bien remarquables, lorsqu'il nous déclare que la foi est le commencement, le fondement et la racine de notre justification : *Fides est initium, fundamentum et radix totius justificationis nostræ*. Prenez garde à ces trois différentes expressions, qui sont tellement liées ensemble et ont un tel rapport, que l'une néanmoins signifie toujours plus que l'autre, puisque le fondement dit plus que le commencement, et la racine plus encore que le fondement. Car le commencement est ce qui tient le premier rang dans l'ordre des choses ; mais outre que le fondement est la première partie par où commence l'édifice, c'est ce qui soutient et qui porte toute la masse de l'édifice ; or, porter, soutenir, est plus que commencer. De même, outre que la racine est la première partie de l'arbre, outre qu'elle soutient tout le poids de l'arbre, c'est elle qui produit toutes les branches, toutes les fleurs, tous les fruits de l'arbre ; or, produire est plus que soutenir ; et voilà les trois caractères de la foi. Elle est la première de toutes nos vertus ; ce n'est pas assez, elle sert d'appui et de base à toutes nos vertus : cela ne suffit point encore, elle produit dans nous-mêmes toutes nos vertus. C'est-à-dire, chrétiens, que si je suis juste, non-seulement je commence par la foi, non-seulement je me soutiens par la foi, mais je n'agis et je ne vis que par la foi, suivant cet oracle de l'Écriture : *Justus autem meus ex fide vivit*³ ; Mon juste vit de la foi. Ah ! la belle qualité, mes chers auditeurs, que d'être le juste de Dieu ! combien en voit-on aujourd-

¹ Hebr., xi, 4. — ² Ibid., 17. — ³ Ibid., 27.

¹ Rom., iv, 13. — ² Ibid., 3. — ³ Hebr., x, 38.

d'hui qu'on peut appeler les justes des hommes, tandis qu'ils sont devant Dieu des criminels et des pécheurs ? Mais mon juste, dit le Seigneur, n'a point d'autre vie en qualité de juste, que la vie de la foi ; c'est à cela que je le reconnais : *Justus autem meus ex fide vivit.*

Et en effet, quand je vis en juste, toute ma vie est nécessairement une vie de foi ; je ne délibère, je n'agis, je ne crains, je n'espère, je ne recherche et je ne fais que par le mouvement de la foi. C'est la foi qui me fait aimer mes ennemis, car sans la foi je les hairais ; c'est la foi qui me fait haïr les plaisirs du monde, car sans la foi je les aimerais ; c'est la foi qui me fait oublier une injure, car sans la foi je me vengerais ; c'est la foi qui me fait béni Dieu dans les souffrances, qui me fait estimer la pauvreté, qui me fait choisir une vie austère ; car sans la foi j'en aurais horreur. La foi donc est le principe de tout bien, et c'est elle qui me vivifie, elle qui me sauve : *Justus autem meus ex fide vivit.*

Mais si cela est, pourquoi, dans le christianisme même, et jusque dans le centre de la foi, de cette foi si répandue sur la terre, y a-t-il néanmoins aujourd'hui tant de chrétiens qui se donnent, et si peu qui parviennent au salut ? Voilà, mes frères, et il faut en convenir, voilà une de ces grandes difficultés qui ont fait l'étonnement des Pères de l'Église, et sur quoi il semble que saint Augustin lui-même ait hésité avec toutes les lumières de son esprit ; difficulté que je pourrais étudier d'abord, en contestant le principe, savoir : que la foi soit aussi répandue dans le monde qu'il nous plaît de le supposer. Non, non, dirais-je, cela ne m'est point évident ; et, pour l'honneur de la foi même, j'aime mieux douter qu'elle soit maintenant si commune, que de reconnaître qu'étant si commune, elle produise si peu de fruits. Détrompons-nous, ajouterai-je : la prédication de l'Évangile est répandue dans tout le monde ; mais plutôt au Ciel qu'il en fût de même de la foi ! Car il y a bien de la différence entre la prédication de l'Évangile et la foi : l'une est une grâce extérieure et indépendante de nous ; mais l'autre est une vertu infuse, que nous devons conserver et cultiver dans nous. Cette prédication de l'Évangile, cette grâce extérieure, par une disposition favorable de la Providence, est très commune ; mais je n'ai que trop lieu de craindre que la foi ne soit très-rare. Jésus-Christ demandait à ses disciples si, lorsqu'il viendrait, il trouverait encore de la foi sur la terre, ne croyant pas, dit saint Chrysostome, qu'il y en

dût avoir alors, ou prévoyant qu'il y en aurait peu : *Verumtamen Filius Hominiis veniens, putas, inveniet fidem in terra ?* Or n'est-ce pas dans notre siècle que cette parole du Sauveur du monde commence plus que jamais à se vérifier ? Quand même le Fils de Dieu n'aurait point parlé de la sorte, la vie des chrétiens ne serait-elle pas plus que suffisante pour me faire douter de leur foi ? et du peu de connaissance que j'ai du monde, n'aurais-je pas droit de conclure, au moins de soupçonner, qu'un levain d'infidélité, mais d'une infidélité secrète et déguisée, y cause une corruption si générale ? Car enfin, poursuivrais-je avec saint Bernard, il est difficile que la plupart des hommes agissent tout autrement qu'ils ne croient ; et qu'il y ait dans leur conduite une contradiction aussi monstrueuse que celle de vivre comme ils vivent, et d'avoir la foi. A peine cela se comprend-il, et dans ce prétendu système il y a je ne sais quoi de si violent, qu'il est comme impossible qu'on le puisse longtemps soutenir. Quand donc je vois un chrétien aussi emporté, aussi sensuel, aussi ambitieux qu'un païen, et même au delà d'un païen ; au lieu de dire, comme on dit communément : Cet homme dément sa foi ; je dirais presque : Cet homme n'a plus absolument de foi, parce que, s'il en avait, je ne conçois pas qu'il pût la démentir si universellement et si constamment ; et que, croyant d'une façon, il agit toujours de l'autre. Quand je vois une femme du monde tranquille dans ses désordres, libertine dans ses conversations, scandaleuse dans ses commerces et dans ses intrigues ; au lieu de dire, selon le langage ordinaire : Cette femme a une foi faible et languissante, une foi stérile et infructueuse ; je demanderais et je dirais : Cette femme a-t-elle encore une étincelle de foi ? parce que je suis persuadé qu'il n'en faudrait pas davantage pour lui donner horreur de son état, et pour l'en faire sortir.

Ainsi raisonnerais-je, et ce serait pour l'intérêt même et pour l'honneur de la foi. Car il lui serait en quelque sorte plus honorable que le commun des hommes fût réputé pour impie et pour être sans foi, que de passer pour en avoir une qui ne résiste à rien, qui ne surmonte rien, qui n'opère rien ; que dis-je ? qui laisse tomber dans les plus honteux dérèglements et dans les dernières abominations. Et il ne faudrait point me répondre que ces pécheurs mêmes qui, d'une part, se livrent à leurs passions les plus déréglées, protestent hautement d'ailleurs qu'ils ont la foi : je sais, répliquerais-je, qu'ils le profes-

tent, mais la question est de savoir si l'on doit s'en tenir à leurs protestations, et s'il n'est pas plus juste de les réduire à la preuve que demandait l'apôtre saint Jacques : *Ostende mihi fidem tuam sine operibus* ¹ ; chrétien, qui peut-être vous glorifiez de ce que vous n'êtes pas, voulez-vous me faire connaître votre foi ? justifiez-la ; par où ? par vos œuvres : car, tandis que vous détruisez dans la pratique ce que vous professez de bouche, tandis que je ne verrai point d'œuvres, je ne désirerai toujours de vos paroles. Et n'est-ce pas là, mes chers auditeurs, que nous réduit l'iniqité du siècle ? à ne pouvoir plus s'assurer de la foi des chrétiens ; à ne pouvoir plus dire s'ils en ont ou s'ils n'en ont pas, et à ne savoir plus ce qu'ils sont ? N'est-ce pas là l'état déplorable de ce qui s'appelle parmi nous le monde ? Entrez dans les cours des princes ; descendez dans les cabanes des pauvres ; assistez, s'il se peut, aux conseils secrets des politiques de la terre ; parcourez les cercles et les assemblées ; arrêtez-vous dans les temples et dans les lieux saints ; partout vous demanderez s'il y a de la foi, parce que partout vous ne trouverez que scandale et que débordement de mœurs : *Putas, inveniet fidem in terra ?*

Mais n'insistons pas sur ce point davantage. Peut-être le libertinage pourrait-il s'en prévaloir, et y trouverait-il un prétexte pour s'autoriser. Car, un des prétextes du libertinage est de prétendre que l'on ne croit point, et que l'on n'a point de foi ; et cela pour avoir droit d'imputer les désordres de sa vie au défaut de persuasion, qui paraît une excuse honnête, au lieu de les imputer à la corruption du cœur. Reconnaissons donc que parmi ce grand nombre de chrétiens qui se perdent dans le monde, il y en a en effet plusieurs qui ont encore la foi. Accordons-leur tout ce que nous pouvons leur accorder, savoir, que leur foi subsiste ; donnons-leur cette consolation, qu'ils la puissent conserver parmi les excès d'une vie criminelle. L'Eglise ne leur dispute pas cet avantage : elle a même voulu leur en maintenir la possession par une décision expresse, en déclarant, dans le concile de Trente, qu'une vie impure et corrompue ne va pas toujours jusqu'à la destruction de la foi. Avouons-le avec elle : on peut être chrétien, et mauvais chrétien ; on peut avoir la foi et agir contre la foi. Mais alors la foi nous sauve-t-elle ? bien loin de nous sauver, je dis que, par un effet tout contraire, elle nous condamne ; et c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il ne faut pas s'étonner, chrétiens, que ce soit la même foi qui nous sauve, et qui nous condamne devant Dieu. Elle ne fait en cela que ce que fait Jésus-Christ même, lequel étant l'auteur de notre salut, devient tous les jours, par l'abus que nous faisons de ses mérites et de sa grâce, l'auteur de notre perte éternelle et de notre réprobation. Ainsi la foi, qui ne nous a été donnée que pour nous justifier, ne laisse pas de servir à nous condamner, selon les différentes manières dont nous nous comportons à son égard, et les divers traitements qu'elle reçoit de nous. Mais encore pourquoi nous condamnait-elle ; et comment nous condamne-t-elle ? Deux choses qui ne restent à éclaircir, et qui demandent une attention toute nouvelle.

Je dis que la foi nous condamne, lorsque nous ne vivons pas selon ses maximes : parce que, vivant alors dans le désordre, nous la retenons captive dans l'injustice, suivant l'expression de saint Paul ; que nous lui enlevons le plus beau fruit de sa fécondité, qui sont les bonnes œuvres, comme parle saint Hilaire et saint Ambroise ; et que, dans le sentiment de l'apôtre saint Jacques, nous la faisons enfin mourir elle-même au milieu de nous. Or, ne sont-ce pas là autant d'outrages que nous lui faisons, et qu'elle doit venger, pour ainsi dire, en nous condamnant ? Prenez garde : nous la retenons captive dans l'injustice, ce sont les propres paroles du Maître des nations : *Qui veritatem Dei in injustitia detinent* ¹ ; ils tiennent, dit-il, comme dans les fers la vérité de Dieu. Or, la vérité de Dieu n'est en nous que par la foi ; et tandis que nous menons une vie corrompue, il est évident que nous faisons violence à cette foi, que nous la tenons dans la sujétion et dans l'esclavage : comment cela ? parce que nous ne lui donnons pas la liberté d'agir en nous comme elle voudrait et comme elle devrait. Dans la naissance du christianisme, remarque saint Bernard, lorsqu'il y avait des persécutions, la foi était libre, pendant que les fidèles étaient captifs ; maintenant que les persécutions ont cessé, les fidèles jouissent d'une liberté dont ils abusent, et la foi est comme enchaînée. Quel sujet pour nous de confusion et de condamnation ! Jusque dans les prisons et dans les cachots, les martyrs publiaient la foi qu'ils avaient dans le cœur, et malgré les tyrans ils confessaient hautement Jésus-Christ. Il est bien étrange, lorsque l'Eglise est dans une profonde paix, que la foi des chrétiens n'ait plus

¹ Rom., 1, 18.

la même liberté, et que cette liberté lui soit ôtée par les chrétiens mêmes, qui deviennent ses propres persécuteurs, et qui lui sont plus cruels que les infidèles, puisqu'ils la mettent dans une captivité où les infidèles n'ont pu la réduire : *Qui veritatem Dei in injustitia detinent*. Remarquez cette parole : *In injustitia*; car saint Paul ne dit pas seulement que nous tenons notre foi captive, mais que nous la tenons captive dans l'injustice, qui est pour elle la plus hontense et la plus odieuse servitude. En effet, cette foi est toute sainte, et nous la faisons demeurer dans des âmes toutes criminelles; elle est toute pure et toute chaste, et nous la faisons habiter dans des âmes voluptueuses et toutes sensuelles : *Qui veritatem Dei in injustitia detinent*. Que fait donc la foi ? Ah ! mes chers auditeurs, permettez-moi d'user de cette figure : notre foi ainsi traitée par nous-mêmes, ainsi deshonorée et profanée, s'élève contre nous; elle demande à Dieu justice, elle crie à son tribunal; et ne doutons point que Dieu ne l'écoute, et qu'à notre ruine il ne prenne ses intérêts.

D'autant plus coupables envers elle et plus condamnables, que par les dérèglements de notre vie nous lui faisons perdre ses plus beaux fruits et sa plus heureuse fécondité. Car, comme nous l'avons déjà vu, la foi est la source de toutes les vertus, et une source féconde, qui produit sans cesse de nouveaux fruits de grâce, ou qui les peut produire. En voulez-vous la preuve sensible ? Sans parler de ces saints patriarches de l'ancienne loi, et de leurs œuvres merveilleuses, que l'Apôtre nous a si bien marquées dans son épître aux Hébreux, rappelez en votre esprit tout ce qu'ont fait dans la loi nouvelle tant de martyrs de l'un et de l'autre sexe, tant de solitaires et de pénitents; tout ce que font encore tant de religieux dans le cloître, et tant d'âmes vertueuses jusques au milieu du monde. Remettez-vous le souvenir de tout ce que vous avez entendu dire de leurs longues oraisons, de leurs sanglantes macérations, de leurs veilles et de leurs travaux, de leurs abstinences et de leurs jeûnes, de la ferveur de leur zèle, et de la constance infatigable avec laquelle ils ont pratiqué jusques au dernier soupir de leur vie toute la perfection de l'Évangile. Voilà les fruits de la foi; voilà ce que la foi peut opérer en nous-mêmes et par nous-mêmes. Car, si l'ardeur des fidèles s'est ralentie, la vertu de la foi ne s'est point allérée, elle a toujours les mêmes vérités à nous proposer, et dans ces mêmes vérités, les mêmes motifs pour nous exciter : mais nous,

chrétiens, vivant selon l'esprit du siècle et selon la chair, nous étouffons ces fruits dès leur naissance. Nous avons la foi; mais toute agissante qu'elle est, elle ne nous rend pas plus vigilants, pas plus exacts dans l'observance de nos devoirs, pas plus adonnés aux œuvres de la piété : c'est une foi oisive et stérile, parce que nous en arrêtons toute l'action.

Nous allons même plus loin : nous la faisons mourir, selon la pensée et l'expression de l'apôtre saint Jacques. Car ce qui vivifie la foi, ce qui en est comme l'esprit, ce sont les bonnes œuvres. De même donc que le corps est mort, dès là qu'il est séparé de l'âme qui lui donnait la vie; ainsi la foi doit être sentie morte, dès là qu'elle n'est plus accompagnée des œuvres qui l'animaient : *Sicut enim corpus sine spiritu mortuum est, ita et fides sine operibus mortua est* ¹. Et à prendre la chose dans un sens plus réel encore et sans figure, on peut dire que rien ne conduit plus directement ni plus promptement à l'infidélité et au libertinage de créance, que le libertinage des mœurs. Or, après avoir été homicide de votre foi, que devez-vous attendre autre chose qu'un jugement sévère et rigoureux ? Oui, mon cher auditeur, pensez bien à ces deux paroles : homicide de votre foi. Voilà le grand crime dont on vous demandera compte un jour, et dont il faudra porter la peine. C'est alors que cette foi morte dans votre cœur, ou par l'inutilité ou même par le désordre de votre vie, commencera tout à coup à revivre, qu'elle ressuscitera, qu'elle se produira devant Dieu pour votre conviction et pour votre condamnation.

Je dis pour votre conviction : car voulez-vous savoir, non plus précisément pourquoi, mais comment elle vous condamnera ? Il est aisé de vous le faire comprendre. Ce sera en vous convainquant de trois choses, savoir : que vous pouviez vivre en chrétien, que vous deviez vivre en chrétien, et que vous n'avez vécu rien moins qu'en chrétien. Tous convictions qui vous fermeront la bouche, et qui, malgré vous, vous feront souscrire vous-même à l'arrêt de votre éternelle réprobation. Elle vous convaincra que vous pouviez vivre en chrétien, parce que rien ne vous manquait pour cela : ni lumières, ni secours. Ni lumières, puisqu'elle vous servait elle-même de maître, puisqu'elle vous avait révélé toutes ses vérités pour vous éclairer, puisqu'elle vous les faisait entendre sans cesse au fond de votre cœur, tantôt pour vous exciter par l'espérance, tantôt pour vous retenir par la crainte, tantôt pour vous engager par un saint amour, tan-

tôt pour vous attirer par un solide intérêt, toujours pour vous instruire et pour vous toucher. Ni secours, puisque dans le christianisme vous aviez toutes les sources de la grâce : tant de sacrements pour vous purifier, pour vous fortifier, pour vous réconcilier, pour vous nourrir et pour vous faire croire; tant de ministres du Seigneur, dépositaires de la loi de Dieu pour vous l'enseigner, dispensateurs des trésors de Dieu pour vous les distribuer, remplis de l'Esprit de Dieu pour vous le communiquer, revêtus de toute la puissance de Dieu pour vous sanctifier; tant de bons conseils, d'exhortations pathétiques et véhémentes, de salutaires exemples; enfin tant de moyens dont le détail serait infini, et dont l'usage vous aurait immanquablement sauvé. Or, d'avoir connu et d'avoir pu, voilà pourquoi le mauvais serviteur sera jugé avec plus de sévérité, sera plus rigoureusement condamné, sera plus grièvement puni.

Encore plus digne des châtimens de Dieu, parce que la foi vous convaincra, non-seulement que vous pouviez vivre en chrétien, mais que vous le deviez. Car votre parole y était engagée. Vous l'aviez ainsi promis à la face des autels et sur les sacrés fonds du baptême. Vous aviez solennellement renoncé au démon et à toutes ses œuvres, renoncé au monde et à toutes ses pompes, renoncé à la chair et à tous ses désirs sensuels. On l'avait dit pour vous, et dès que vous vous trouvatés en état de le ratifier, vous l'aviez dit vous-même. Or, ce n'est point en vain qu'on promet à Dieu; et de tous les engagements, il n'en est point de plus inviolables que ceux que l'on contracté avec un tel maître. Dès là donc que vous vous étiez soumis à la foi, vous vous étiez soumis à la loi. C'est-à-dire, dès là que vous aviez été honoré du caractère de chrétien, et que vous aviez commencé à porter le nom de chrétien, vous étiez conséquemment et indispensablement obligé à tous les devoirs du chrétien; vous en étiez responsable à votre foi et à Dieu même. Et en effet, pour développer encore mieux la chose, et la considérer plus à fond, de toutes les contradictions, n'est-ce pas une des plus grossières, de ne pas agir comme l'on croit, ou de ne pas croire comme l'on agit? et de toutes les infidélités, n'est-ce pas une des plus criminelles et des plus monstrueuses, d'avoir renoncé, en présence de Dieu, à l'enfer et à toutes les œuvres de ténébres, qui sont tant de péchés prescrits par la loi, et de les commettre impunément, volontairement, habituellement? d'avoir renoncé aux vaines pompes du monde, et d'en être adorateur; de les désirer uniquement, d'y aspirer

incessamment, de les rechercher sans relâche, et de ne travailler que pour cela et qu'en vue de cela? D'avoir renoncé à la chair, et de ne vivre que selon la chair, de n'écouter que ses passions, et de suivre aveuglément toutes ses cupidités?

Voilà néanmoins de quoi la foi vous convaincra, et c'est le dernier témoignage qu'elle rendra contre vous : je veux dire que pouvant vivre en chrétien, que devant vivre en chrétien, vous n'avez vécu rien moins qu'en chrétien. Car c'est alors que, développant tous ses principes et toutes ses maximes, elles les comparera avec votre vie; ou que, développant toute votre vie, elle la comparera avec ses maximes et ses principes. Or, quelle opposition entre l'un et l'autre ! Une foi qui n'enseigne à l'homme que le mépris des biens terrestres et périssables, et une vie tout employée à les acquérir, à les conserver, à les accumuler par tous les moyens, justes ou injustes, qu'inspire une avarice insatiable. Une foi qui n'apprend à l'homme qu'à s'humilier, qu'à s'abaisser, qu'à fuir les honneurs mondains et les fausses grandeurs du siècle, et une vie toute occupée de soins, de projets, d'intrigues souvent très-criminelles, pour l'avancement d'une fortune humaine. Une foi qui ne prêche à l'homme que mortification, que pénitence, que détachement de soi-même, et une vie passée dans les jeux, dans les spectacles, dans les assemblées et les parties de plaisir, dans les plus honteuses voluptés. Une foi de pratique et d'actions, et une vie dénuée de toutes les œuvres chrétiennes. Est-ce donc ainsi qu'on est chrétien, et qu'on vit en chrétien? est-ce en ne faisant rien de tout ce que la foi ordonne, et en faisant tout ce qu'elle défend? Tels sont les reproches que vous devez attendre de votre foi; et à des reproches si bien fondés et sans nulle excuse, que doit-il succéder autre chose qu'un jugement sans miséricorde ?

Concluons, mes chers auditeurs, par cette pensée avec laquelle je vous renvoie, et que vous ne pouvez trop méditer. Il faut, ou que ma foi me sauve, ou que ma foi me condamne. Entre ces deux extrémités, point de milieu. Si ma foi n'est pas le principe de ma justification, elle sera incontestablement le sujet de ma réprobation. Il ne tient qu'à moi qu'elle ne soit pour moi un moyen de salut, parce qu'il ne tient qu'à moi d'en faire un usage tel que je dois et tel que Dieu le demande. Mais si, par ma faute, ce n'est pas un moyen de salut pour moi, ou que je me rende ce moyen de salut inutile par l'abus que j'en ferai, il ne dépend plus alors de moi que ce ne soit pas contre moi un moyen de damnation, parce

que c'est un talent que Dieu m'a mis dans les mains pour lui en rendre compte, et pour en retirer tout le fruit qu'il en attendait. Ce serait donc bien me tromper moi-même, de regarder la foi que j'ai reçue comme une de ces choses indifférentes, qui ne peuvent nuire lorsqu'elles ne servent pas. Si ma foi ne me fait pas le plus grand de tous les biens, elle me fera le plus grand de tous les maux. C'est à moi de prendre mon parti entre l'un et l'autre ; mais je n'ai que l'un ou l'autre à choisir. Que dis-je ? et y a-t-il là-dessus à délibérer ? y a-t-il à hésiter un moment, dès qu'il est question de se garantir d'une éternité malheureuse, et de se procurer une souveraine félicité ?

Ah ! chrétiens, souvenez-vous souvent aux accusations que formera contre nous et aux reproches que nous fera cette foi, quand nous comparaitrons avec elle devant le tribunal de Dieu. C'est à quoi nous ne faisons guère de réflexion maintenant ; mais quand la figure du monde se sera évanouie, et que nous nous trouverons seuls avec cette foi en la présence de Dieu, que lui répondrons-nous ? Voilà, mon cher auditeur, à quoi nous devons nous préparer tous les jours de notre vie. Il vous en coûtera quelque sujétion, quelque violence, quelques efforts ; mais il vaut bien mieux se contraindre pour quelque temps, que de s'exposer à un malheur qui ne doit jamais finir. Car, je le répète, et je ne puis assez vous le faire entendre : si il arrive que vous vous perdiez, ce sera dans votre foi même que vous trouverez votre plus cruel tourment. Vous n'aurez plus cette foi surnaturelle et divine qui est un des dons de Dieu les plus précieux : c'est une grâce dont Dieu vous dépouillera. Mais vous aurez encore le souvenir de cette foi, mais vous aurez encore le caractère de cette foi, mais vous aurez encore toutes les connaissances que vous donnait cette foi, et c'est cela même qui fera votre supplice. Vous aurez, dis-je, le souvenir de cette foi qui vous enseignait de si solides vérités que vous avez méprisées, qui vous donnait de si saintes règles de conduite que vous n'avez pas suivies, qui vous promettait de si grandes récompenses que vous n'avez pas pris soin de mériter ; et ce souvenir sera plus cuisant pour vous que tout le feu de l'enfer. Vous porterez encore tout le caractère de cette foi, c'est-à-dire le caractère du baptême ; et ce caractère sera le signe à quoi les démons, ministres de la justice de Dieu, vous discernent entre les réprouvés, pour exercer sur vous avec plus de fureur toute leur rage. Vous aurez encore toutes les connaissances que vous donnait cette foi ; et

ces connaissances suppléeront au défaut de cette foi : en sorte que vous croirez toujours Dieu comme les démons le croient, et que vous tremblerez comme eux, que vous vous désespérerez comme eux, que votre créance sera, pour vous comme pour eux, le sujet de votre confusion éternelle.

Mais il serait donc plus à souhaiter de n'avoir jamais eu la foi ? Oui, mes frères, il serait plus avantageux de ne l'avoir jamais eue, que de l'avoir profanée par une vie criminelle. Mais cela même ne sera plus en votre pouvoir ; car malgré vous il sera éternellement vrai que vous aurez été chrétiens, et il faudra éternellement porter la peine de ne l'avoir été que de nom et dans la spéculation, sans l'être de mœurs et dans l'action. Pour prévenir ce reproche et l'affreux châtimement dont nous sommes menacés, quelle résolution avons-nous à prendre ? point d'autre que de conserver la foi, et de vivre selon la foi. Cette foi nous dit des choses qui répugnent à nos sens, mais il s'y faut soumettre. Elle nous dit que le monde est notre plus dangereux ennemi ; fuyons-le. Elle nous dit de nous haïr nous-mêmes et de nous renoncer nous-mêmes ; travaillons à acquérir ce saint renoncement, et pratiquons-le autant qu'il est nécessaire. Elle nous dit de mortifier la chair par l'esprit, et d'en réprimer les désirs ; combattons les généreusement et constamment. Elle nous dit d'être humbles jusque dans la grandeur, d'être pauvres jusque dans l'abondance, d'être pénitents jusqu'au milieu des aises et des commodités ; entreprenons tout cela et venons à bout de tout cela. Nous aurons dans les secours de la grâce et dans les motifs de notre foi de quoi nous animer, de quoi nous fortifier, de quoi nous rendre tout facile. Demandons-les avec confiance, ces secours, et Dieu ne nous les refusera pas. Ayons-les continuellement devant les yeux, ces motifs, et ils nous soutiendront. Alors nous mériterons d'entendre un jour de la bouche de Jésus-Christ, ce qu'il dit au centenaire de notre Évangile : *Sicut credulisti, fiat tibi*, Qu'il vous soit fait comme vous aviez cru. Vous avez fait valoir le talent que je vous avais confié ; vous avez rendu votre foi fertile en bonnes œuvres et agissante ; venez en recevoir la récompense. Vous avez marché par le chemin qu'elle vous traçait, vous l'avez suivi, et vous y avez persévéré ; venez prendre possession de mon royaume céleste, qui est le terme où elle vous appelait, et où vous jouirez d'une félicité éternelle, etc.

SERMON POUR LE QUATRIÈME DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE.

SUR LES AFFLICTIONS DES JUSTES ET LA PROSPÉRITÉ DES PÉCHEURS.

ANALYSE.

SUJET. *Jésus étant entré dans une barque, ses disciples le suivirent ; et aussitôt il s'éleva sur la mer une grande tempête, en sorte que la barque était couverte de flots. Lui cependant dormait ; et ses disciples le réveillèrent, en lui disant : Seigneur, saluez-nous ; nous allons périr ! Jésus leur répondit : Pourquoi craignez-vous, hommes de peu de foi ?*

Voilà une image bien naturelle de ce qui se passe tous les jours à l'égard des justes. Tandis que les pécheurs sont dans la prospérité, les justes souvent sont accablés d'afflictions et de misères. Or, il faut là-dessus les rassurer et les consoler.

DIVISION. Dans les afflictions des justes et la prospérité des pécheurs, il n'y a rien qui doive ni qui puisse ébranler notre foi, première partie. Il y a même de quoi établir et confirmer notre foi, deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Dans les afflictions des justes et la prospérité des pécheurs, il n'y a rien qui doive ni qui puisse ébranler notre foi. C'est assez que nous sachions que Dieu a ainsi réglé les choses, pour nous y soumettre et n'en point prendre de scandale. Or, nous avons mille preuves qui nous montrent que rien n'arrive que par la condescendance de la Providence.

Cette conduite de Dieu n'est pas néanmoins si obscure et si cachée, que nous n'en puissions découvrir quelques raisons qui suffisent pour la justifier, et les voici.

1^o Dieu veut éprouver ses élus, et leur donner occasion de lui marquer par leur constance leur fidélité. C'est la réponse que faisait aux infidèles un des plus zélés défenseurs de la loi chrétienne. Dieu nous examine, disait-il ; il sonde le cœur de l'homme ; par où ? par les afflictions. Si Dieu ne met pas l'impie à de pareilles épreuves, c'est qu'il ne le juge pas digne de lui.

2^o Dieu veut purifier ses élus de toutes les affections de la terre. Si les prospérités temporelles étaient attachées à la vertu, la plupart ne serviraient Dieu que dans cette vue, et par conséquent ne l'aimeraient pas pour lui-même.

3^o Dieu veut assurer le salut de ses élus, et les mettre à couvert du danger inévitable qui se rencontre dans les prospérités du siècle. Car il n'est rien de plus contagieux que les biens de cette vie, et c'est pour cela que Dieu en prive les justes.

4^o Dieu par une aimable violence veut forcer ses élus de se tenir unis à lui, en leur rendant tout le reste amer, et ne leur offrant partout ailleurs que des objets qui leur inspirent du dégoût. Si le monde eût été à leur égard ce qu'il est à l'égard de tant de mondains, ils n'auraient jamais pensé à Dieu.

5^o Dieu veut fournir à ses élus une matière continuelle de combats, afin que ce soit pour eux une continuelle matière de triomphe et de mérite. Sans combat point de victoire, et sans victoire point de couronne.

6^o Dieu veut punir ses élus en ce monde, afin de ne les point punir en l'autre. Il n'y a point d'homme si juste à qui il n'échappe des fautes dont il est redevable à la justice de Dieu ; et Dieu dès maintenant le châtie en père miséricordieux, pour ne le point châtier après la mort en juge sévère.

Voilà donc la Providence justifiée sur le partage des prospérités et des adversités temporelles entre les justes et les pécheurs.

Car comme Dieu prend soin de ses élus par les adversités qu'il leur envoie, au contraire il se tourne contre les pécheurs par les prospérités mêmes dont il les laisse jouir, et qui les perdent.

DEUXIÈME PARTIE. Il y a même dans les afflictions des justes et la prospérité des pécheurs de quoi établir notre foi. Car ce partage nous montre trois choses, savoir : qu'il y a une autre vie que celle-ci, que Jésus-Christ est fidèle dans les promesses qu'il nous a faites, et que Dieu nous sauve selon l'ordre de prédestination qu'il a marqué pour tous les hommes.

1^o Qu'il y a une autre vie que celle-ci, et d'autres biens à espérer. Sans cela, comme remarque Guillaume de Paris, où serait à l'égard des élus la sagesse et la bonté de Dieu ? Sans cela, poursuit le même Père, on pourrait dire que les justes seraient des insensés, et que les impies seraient les vrais sages. Ne vous troublez point, mon frère, conclut saint Augustin : l'impie a son temps qui est bien court, mais vous aurez le vôtre qui sera éternel. C'est ce qui consolait le saint homme Job et le Roi-prophète.

2^o Que Jésus-Christ est fidèle dans les promesses qu'il nous a faites, et vrai dans ses prédictions. Il a dit à ses disciples, et dans leur personne à tous les justes : *Le monde se réjouira et vous serez dans la tristesse. Nous voyons cette parole accomplie, et c'est une preuve que l'autre s'accomplira : Votre tristesse sera changée en joie.*

3^o Que Dieu nous sauve selon l'ordre de prédestination qu'il a marqué. Car, il a résolu que nous ne serions sauvés que par une sainte conformité avec Jésus-Christ, son Fils. Ainsi nous le témoignons expressément l'Apôtre.

Il est vrai néanmoins qu'il y a des gens de bien dans la prospérité ; mais il le faut de la sorte, afin que l'état de la prospérité temporelle ne soit pas absolument exclu du royaume de Dieu. De plus, si les saints se sont vus dans une prospérité humaine, c'est ce qui les faisait trembler. Enfin, sans quitter leur condition, ils savaient bien, sous les dehors d'une condition aisée et commode, garder toutes les pratiques de l'abnégation chrétienne.

Il est encore vrai qu'on a vu et qu'on voit des pécheurs dans les mêmes adversités que les justes. Mais sans examiner toutes les raisons que Dieu a de ne vouloir pas que le vice toujours prospère, c'est assez d'avertir ces pécheurs que leurs afflictions sont pour eux des grâces de Dieu, et les grâces les plus précieuses, s'ils en veulent profiter.

Ascendit Jesus in naviculam, secuti sunt eum discipuli ejus; et ecce motus magnus factus est in mari, ita ut navicula aperiretur fluctibus. Ipse vero dormiebat; et suscitaverunt eum discipuli ejus, dicentes: Domine, salva nos, perimus; et dicit eis: Quid timidi estis, modica fidei!

Jésus étant entré dans une barque, ses disciples le suivirent : et aussitôt il s'éleva sur la mer une grande tempête, en sorte que la barque était couverte de flots. Lui cependant dormait, et ses disciples le réveillèrent, en lui disant : Seigneur, sauvez-nous : nous allons périr. Jésus leur répondit : Pourquoi craignez-vous, hommes de peu de foi ? (Saint Matth., chap. viii, 23 et suiv.)

Voilà, chrétiens, une image bien naturelle de ce qui se passe tous les jours à nos yeux et parmi nous. Il semble que le Saint-Esprit, en nous la traçant dans cet Évangile, ait expressément voulu nous représenter un des plus grands mystères de la conduite de Dieu sur les hommes, et en faire le sujet de notre instruction. Les disciples de Jésus-Christ, c'est-à-dire les justes et les élus de Dieu, vivent dans le monde, que nous pouvons considérer comme une mer orageuse, et s'y trouvent embarqués par les ordres mêmes de la Providence. Dieu est avec eux et ne les quitte jamais ; il les suit dans toutes leurs voies, il les éclaire et les soutient : mais du reste, à en juger par les apparences, on dirait en mille rencontres qu'il s'en éloigne, qu'il les oublie, qu'il les abandonne, qu'il est à leur égard comme endormi : *Ipse vero dormiebat*. Il permet qu'ils soient assaillis et battus des plus violents orages, qu'ils soient exposés aux plus rudes tentations, qu'ils soient affligés et presque accablés des misères de cette vie. Or, qui croirait alors qu'il y a une Providence qui prend soin de leurs personnes ; ou qui ne croirait pas au moins que cette Providence est ensevelie dans un profond sommeil, et qu'elle ignore leurs besoins ; surtout lorsqu'on voit les impies prospérer sur la terre, vivre dans le calme, tenir les premiers rangs, jouir de l'abondance, être en possession de tout ce qui s'appelle fortune et bonheur humain ? C'est en vue de ce partage si surprenant et si peu conforme à nos idées, que David s'écriait, et disait à Dieu : *Exurge ! quare obdormis, Domine ?* Levez-vous, Seigneur ! et pourquoi demeurez-vous dans cette espèce d'assoupissement ? Et c'est ainsi que nous lui disons encore nous-mêmes, comme les apôtres : *Domine, salva nos, perimus* ; Hé ! Seigneur, où êtes-vous ? nous périssons, et vous nous délaïssez ; tous les maux viennent nous assaillir, et il semble que vous y soyez insensible. Mais à cela, chrétiens, point d'autre réponse de la part de Dieu, que celle de Jésus-Christ à ses disciples effrayés et consternés : *Quid timidi estis, modica fidei ?* Où est votre foi, où est la confiance que vous devez

avoir en votre Dieu ? que craignez-vous, quand je suis avec vous ? Mystère de la Providence, dont je veux aujourd'hui, mes chers auditeurs, vous entretenir, et dont il est d'une importance extrême que vous soyez instruits. Ce n'est point précisément aux pécheurs que j'ai à parler ; c'est aux âmes fidèles, c'est aux prédestinés du Seigneur, c'est à ceux qui font état de le servir, et qui, tout attachés qu'ils sont à son service, voient souvent tomber sur eux tous les fléaux du ciel, tandis que les mondains passent leurs jours dans le plaisir et dans la joie. Je vais là-dessus les rassurer et les consoler, après que nous aurons demandé le secours du Saint-Esprit par l'intercession de Marie. *Ave, Maria*.

C'est de tout temps que la foi des chrétiens a été troublée, et leur confiance en Dieu ébranlée, de voir les méchants dans la prospérité et dans le repos, pendant que les justes sont dans l'adversité et dans le travail. Ce partage, à ce qu'il paraît, si injuste, a toujours été, pour ainsi dire, le scandale de la Providence ; car, de là les pécheurs ont pris sujet de triompher insolentement de la vie, et de là les plus gens de bien se sont relâchés dans le chemin de la vertu ; de là même les plus grands saints en sont venus presque jusqu'à former des doutes au préjudice de leur foi. Écoutez-en parler David : *Mei autem pene moti sunt pedes, pene effusi sunt gressus mei* ! ; Pour moi, disait-il, je le confesse, j'ai senti ma foi chanceler ; et, quelque solide que fût le fondement de mon espérance, je me suis vu sur le point de succomber : et pourquoi ? parce qu'il s'est élevé dans mon cœur un mouvement de zèle et d'indignation à la vue des pécheurs qui goûtent la paix, qui réussissent dans leurs desseins, qui établissent leurs maisons, à qui rien ne manque dans la vie : *Quia zelavi super iniquos, pacem peccatorum videntis* ? En effet, ai-je dit, comment est-il possible que Dieu sache ce qui se passe ici-bas, et comment puis-je croire qu'il y prenne garde ? *Quomodo scit Deus, et si est scientia in excelso* ? Les libertins et les impies sont les plus heureux, les plus honorés, les plus riches : *Ecce ipsi peccatores et abundantes in sæculo obtinuerunt divitias* ; d'où j'ai presque conclu, ajoute le même prophète, qu'il m'était donc inutile de conserver mon cœur dans l'innocence, et d'avoir les mains nettes de toute injustice : *Et dixi : Ergo sine causa justificavi cor meum, et lavi inter innocentis manus meas* *. Ainsi parlait le plus saint

* Psalm., lxxxi, 2. — 2 Ibid., 3. — 3 Ibid., 11. — 4 Ibid., — 5 Ibid., 13.

roi du peuple de Dieu, et c'était le reproche que faisaient les païens aux fidèles. Quel Dieu servez-vous ? leur disaient ces idolâtres ; où est sa justice envers vous et sa bonté ? Il vous voit pauvres et languissants, et il ne prend nul soin de vous. Est-ce qu'il ne le peut, ou qu'il ne le veut pas ? Si c'est impuissance, il n'est pas Dieu ; et aussi peu l'est-il, si c'est insensibilité. Vous vous promettez l'immortalité dans un autre monde que celui-ci ; mais quelle apparence qu'un Dieu que vous vous figurez assez puissant et assez bon pour vous ressusciter après la mort, ne vous secourût pas dans la vie ? Cependant vous renoncez à tous les plaisirs, vous ne venez point à nos spectacles, vous souffrez la faim et la soif, vous endurez les plus rigoureux tourments ; d'où il arrive que vous ne jouissez ni de la vie présente où vous êtes, ni de celle vie future et imaginaire que vous attendez. A cela les Pères faisaient diverses réponses. La plupart niaient la supposition, pour établir une vérité tout opposée ; car ils soutenaient que jamais les justes ne sont malheureux sur la terre, et que jamais les impies n'y goûtent un véritable bonheur. *Intelligat homo*, disait saint Augustin, *nunquam Deus permittit malos esse felices* ; Que l'homme s'applique à bien comprendre ceci : jamais Dieu ne permet que les méchants soient heureux. Ils passent néanmoins pour l'être, ajoutait ce saint docteur ; mais ou ne les croit heureux que parce qu'on ignore en quoi consiste la vraie félicité : *Ideo malus felix putatur, quia quid sit felicitas ignoratur* ; et il n'en faut point juger par de certains dehors. Tel, dit saint Ambroise, me paraît avoir la joie dans le cœur, dont le cœur est déchiré de mille chagrins ; il est à son aise, selon mon estime ; mais dans son idée et en effet il est misérable : *Meo affectu beatus est, et suo miser*. C'est ainsi, dis-je, que les Pères s'en expliquaient. Mais, chrétiens, je prends la chose tout autrement. Ne disputons point aux impies et aux pêcheurs la possession des joies humaines, et convenons que les justes sont aussi malheureux dans le temps, que les mondains le pensent. Cela posé, je prétends que nous sommes toujours coupables, si nous nous défions de la divine Providence, qui l'a ordonné de la sorte ; et, pour vous en convaincre, j'avance deux propositions qui renferment tout ce qu'on peut dire de plus solide sur cette matière, et qui partageront ce discours. Je soutiens, d'abord, que dans cette conduite de Dieu il n'y a rien qui doive ni qui puisse ébranler notre foi : c'est la première proposition et la première partie. Je

dis plus, et je soutiens même que cette conduite de Dieu a de quoi établir et confirmer notre foi : c'est la seconde proposition et la seconde partie. Développons l'une et l'autre ; et ne croyez pas que je veuille là-dessus m'arrêter à de vaines subtilités. J'ai des preuves à produire également sensibles et touchantes. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Saint Augustin dit un beau mot : Que les secrets de Dieu doivent nous imprimer du respect, doivent nous rendre attentifs à les considérer, doivent nous exciter à en faire la recherche, autant que l'humilité de la foi nous le permet ; mais qu'ils ne doivent jamais trouver d'opposition dans nos esprits, et qu'il ne nous appartienne pas d'en vouloir juger, ni d'entreprendre de les contredire : *Secretum Dei intentos nos habere debet, non adversos*. Voilà, mes chers auditeurs, une maxime bien chrétienne et bien importante : car, un des plus grands désordres de notre esprit est de se révolter d'abord contre tout ce qui paraît contraire à nos lumières et à nos vues ; et c'est de ce principe que procèdent toutes les erreurs où nous tombons à l'égard de Dieu. Or, écoutez comment je me sers de la maxime du saint docteur, pour établir ma première proposition touchant ce partage si inégal des biens et des maux de cette vie, qui fait que les justes souffrent pendant que les impies prospèrent. Je prétends qu'il n'y a rien en cela qui doive troubler notre foi, et en effet, quand je ne verrais nulle raison de cette conduite de Dieu, quand ce serait un abîme où je ne découvrirais rien, et que mon esprit s'y perdrait, ma foi n'en devrait point être altérée ; et tout ce que j'aurais à faire, ce serait de m'écrier avec saint Paul : *O altitudo !* et de reconnaître que c'est un secret de la Providence, que je dois adorer et non pénétrer. Ainsi, quand je ne conçois pas l'auguste et incompréhensible mystère d'un Dieu en trois personnes, je ne crois pas dès lors avoir droit de le révoquer en doute ; je ne crois pas pouvoir conclure : Il n'y a donc point de Dieu, il n'y a donc point de souverain Etre ; mais je conclus que ce souverain Etre est au-dessus de toute intelligence humaine, et je n'en demeure pas moins inviolablement attaché à ma créance. Pourquoi ne ferais-je pas ici le même ? et quand il s'agit d'un point qui regarde la providence de Dieu et sa conduite dans le gouvernement du monde, pourquoi en voudrais-je douter, et pourquoi me troublerais-je, parce que je ne le comprends pas ?

Car enfin, j'ai d'ailleurs mille preuves qui me

convainquent qu'il y a une providence dans l'univers, et que tout ce qui arrive sur la terre est de l'ordre de Dieu. Je n'ai qu'à ouvrir les yeux, je n'ai qu'à contempler le ciel, je n'ai qu'à considérer toutes les créatures, il n'y en a pas une qui ne me rende témoignage de cette vérité, et qui n'en soit pour moi une démonstration. Les païens et les barbares l'ont reconnue; et je serais plus infidèle que les infidèles mêmes, si je refusais de m'y soumettre. Cependant contre tous ces témoignages, il se forme une difficulté dans mon esprit. S'il y a une providence, me dis-je à moi-même, comment souffre-t-elle que les justes soient opprimés, et les impies exaltés? Voilà ce qui me fait peine. Or, je vous demande, chrétiens, est-il raisonnable que pour cette seule difficulté je me déparle d'un principe de foi aussi infaillible et aussi solidement établi que l'est celui d'une providence; et que parce qu'il y a un certain point où la conduite de cette providence sur les hommes me paraît obscure, je la tiens pour douteuse, et j'ose même absolument la rejeter? N'est-il pas plus juste que j'oppose à la difficulté qui m'embarrasse toutes les maximes de ma foi et toutes les lumières de ma raison? et que n'ayant pas assez de vue pour approfondir le mystère de cette Providence si rigoureuse, ce semble, à l'égard des justes, et si libérale envers les pécheurs, je me réserve à la connaître un jour dans sa source, c'est-à-dire dans Dieu même?

Et c'est là aussi que le Prophète royal en revenait, après avoir confessé devant Dieu qu'il n'entendait rien à ce procédé, et qu'un traitement si peu conforme aux mérites des uns et à l'iniquité des autres passait toutes ses connaissances et confondait toutes ses idées. J'espère bien, disait-il, Seigneur, que vous me découvrirez là-dessus l'ordre de vos jugements, et que vous me ferez voir, comme dans un miroir, les raisons secrètes que vous avez eues de disposer ainsi les choses. Alors je saurai pourquoi vous avez permis que ce juste fût vexé et persécuté, et que le crédit de cet impie l'emportât sur l'innocence et la vertu; que cet homme de bien n'eût aucun succès dans ses entreprises, et que ce mondain sans foi et sans conscience réussit dans tous ses desseins; que cette femme pieuse et remplie d'honneur passât ses jours dans l'amertume et dans de mortels déplaisirs, et que cette autre, idolâtre du monde et livrée à ses passions, menât une vie douce et commode. Vous nous apprendrez, ô mon Dieu, quels étaient les ressorts de tout cela; et par un seul rayon de la lumière que vous répandez dans

nos esprits vous dissiperez tous les nuages, et vous ferez évanouir tous les doutes qui naissent maintenant malgré nous contre votre adorable Providence. Je me figurais qu'à force de réflexions et de considérations, je pourrais dès cette vie démêler cet embarras, et sonder les impénétrables conseils de votre sagesse : *Existimabam ut cognoscerem hoc* ¹; mais je me trompais bien, et je me suis bien aperçu que je m'arrêtais à d'inutiles recherches : *Labor est ante me* ²; d'où j'ai conclu qu'il fallait attendre que je fusse entré dans votre sanctuaire, et que je visse où se devait terminer les espérances des uns et des autres : *Donec intrem in sanctuarium Dei, et intelligam in novissimis eorum* ³. Voilà comment raisonnait ce saint roi, et c'était l'Esprit de Dieu qui lui inspirait ce sentiment.

Mais là-dessus, mes chers auditeurs, nous n'en sommes pas encore après tout réduits à la simple soumission et à la seule obéissance de la loi. Nous avons sur ce mystère de quoi contenter notre esprit, autant et peut-être plus que sur aucun autre; et c'est par où nous devenons tout à fait inexcusables, quand nous nous troublons et que nous tombons dans la défiance, parce que nous voyons les justes affligés, et que les pécheurs ont toutes les commodités et toutes les douceurs de la vie. Car, nous trouvons nous-mêmes des raisons qui nous justifient parfaitement la conduite de Dieu, et qui nous persuadent que Dieu a fait sagement d'en user de la sorte. Or, si moi, avec un esprit plein d'erreurs et de ténèbres, je découvre néanmoins des raisons pour cela, ne dois-je pas être convaincu que Dieu en a de plus solides encore et de plus relevées que je ne vois pas; et ces raisons de Dieu que je ne vois pas, mais que je conjecture des miennes, ne doivent-elles pas calmer mon cœur et le rassurer? Tout ce qui me reste donc, c'est de suivre le conseil de saint Augustin, et de m'appliquer, non pas à connaître pleinement, mais du moins à enlever le secret de Dieu, afin que ce que j'en puis apercevoir m'apprenne à juger de ce qui échappe à ma vue, et que l'un et l'autre affermissent ma confiance : *Secretum Dei intentos nos habere debet, non adversos*.

Mais qu'est-ce en effet que j'en aperçois, de ce secret de Dieu, et quelles sont les raisons que je puis imaginer d'un partage qui semble choquer la raison même? Vous me les demandez, chrétiens; et sans une longue discussion, voici celles qui se présentent d'abord à moi : que Dieu veut éprouver ses élus, et leur donner occasion de

¹ Psalm., Lxxii, 16. — ² Ibid. — ³ Ibid., 17.

lui marquer par leur constance leur fidélité ; que Dieu, selon la comparaison du Prophète-Roi, veut les purifier par le feu de la tribulation, comme l'on épure l'or dans le creuset ; que Dieu veut assurer leur salut, et les mettre à couvert du danger inévitable qui se rencontre dans les prospérités du siècle ; que Dieu, par une aimable violence, dit saint Bernard, veut les forcer en quelque sorte de se tenir unis à lui en leur rendant tout le reste amer, et ne leur offrant partout ailleurs que des objets qui leur inspirent du dégoût ; que Dieu veut leur fournir une continuelle matière de combats, afin que ce soit en même temps pour eux une continuelle matière de triomphes, et par conséquent de mérites ; que, tout justes qu'ils sont, ils ne laissent pas d'être redevables à Dieu par bien des endroits, puisque le plus juste, comme parle Salomon, tombe jusqu'à sept fois par jour ; mais que Dieu d'ailleurs veut les punir en père et non en juge, et pour cela qu'il les châtie en ce monde selon sa miséricorde, afin de ne les pas punir en l'autre selon sa justice. A s'en tenir là, mes chers auditeurs, et sans vouloir pénétrer plus avant dans les desseins de Dieu, n'est-ce pas assez pour soutenir la foi du juste ; et une seule de ces raisons ne suffit-elle pas pour lui servir de défense, et le fortifier contre les plus rudes attaques ? Que Dieu donc ordonne selon qu'il lui plaît, qu'il détruise et qu'il renverse, qu'il abaisse et qu'il humilie, qu'il frappe à son gré, jamais le juste n'aura que des bénédictions à lui rendre ; et s'il pensait à se plaindre, ce serait bien alors que Dieu pourrait lui faire le même reproche que fit le Sauveur du monde à saint Pierre : *Modice fidei, quare dubitasti ?* Homme aveugle, laissez agir votre Dieu ; il vous aime, et il sait ce qui vous convient. S'il vous traite maintenant avec rigueur, ce n'est qu'une rigueur apparente, et tout sensibles que peuvent être les coups que son bras vous porte, c'est son amour qui le conduit.

Pensées touchantes, et puissants motifs d'une consolation toute chrétienne ! Dans ce vaste et nombreux auditoire, il est impossible qu'il ne se rencontre bien de ces âmes chéries de Dieu, et que Dieu toutefois abandonne aux traverses et aux disgrâces du monde. Or, c'est à moi de leur faire goûter ces vérités. C'est à moi, mes chers auditeurs, de vous relever par là de l'abattement où vous jette peut-être l'état de pauvreté, l'état d'humiliation, l'état de souffrances qui vous accable, et qui vous rend la vie si ennuyeuse et si pénible. C'est à moi, comme prédicateur évangélique, de vous faire trouver tout

l'appui nécessaire dans votre foi. Car je ne suis point seulement ici pour vous reprocher vos infidélités, ni pour vous remplir d'une terreur salutaire des jugements éternels. Je l'ai fait selon les occurrences, je le fais encore, et je ne puis assez bénir le Ciel de l'attention que vous donnez à mes paroles, ou plutôt à la parole de Dieu que je vous annonce. Mais l'autre partie de mon devoir est de vous consoler dans vos peines ; et puisque je tiens la place de Jésus-Christ, qui vous parle par ma bouche, et dont je suis l'ambassadeur et le ministre : *Pro Christo legatione fungimur* ¹ ; c'est à moi de vous dire aujourd'hui ce que ce divin Sauveur disait au peuple : *Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos* ² ; Venez, âmes tristes et affligées ; venez, vous qui gémissiez sous le poids de la misère humaine et dans la douleur, venez à moi. Le monde n'a pour vous que des mépris et des rebuts, et vous en éprouvez tous les jours l'injustice. Les plus dérégés et les plus vicieux y font la loi aux plus justes, et c'est ce qui vous flétrit le cœur et qui vous remplit d'amertume. Mais, encore une fois, venez ; et, sans rien changer à votre condition, je l'adoucirai : *Venite, et ego reficiam vos*. Je ne suis qu'un homme faible comme vous, et plus faible que vous ; mais avec la grâce de mon Dieu, avec l'onction de sa parole et les maximes de son Évangile, j'ai de quoi vous rendre inébranlables au milieu des plus violentes secousses. J'ai de quoi réveiller toute votre foi, et de quoi ranimer toute votre espérance ; de quoi vous apprendre à ne rien désirer de tout ce que le monde a de plus flatteur, et de quoi vous faire connaître le précieux avantage d'un état où Dieu veille avec d'autant plus de soin sur vous et d'autant plus d'amour, qu'il semble moins ménager vos intérêts, et moins vous aimer.

Car, pour reprendre avec ordre et pour mieux développer ce que je n'ai fait encore que parcourir, et ce qui demande toutes vos réflexions, puisque ce doit être pour vous comme un trésor et un fonds inépuisable de patience, je dis que si Dieu traite le juste avec une sévérité apparente, que s'il l'afflige, c'est pour l'éprouver. Ainsi s'en explique-t-il en mille endroits de l'Écriture, où il déclare, en termes formels, que c'est un des offices de sa Providence, et que, par cette raison, il laisse tomber ses fléaux sur ceux qui le servent, encore plus que sur les autres. De sorte que l'affliction, dans le texte sacré, est appelée communément épreuve ou tentation ; et que, suivant le même langage, ce que

¹ 11 Cor., v, 20. — ² Matth., xi, 28.

le Saint-Esprit appelle tentation, n'est autre chose que l'affliction. C'était la belle et solide réponse que faisait un des plus zélés défenseurs de la foi chrétienne¹ aux idolâtres et aux infidèles, lorsqu'ils lui reprochaient l'extrême abandon où l'on voyait le peuple fidèle, et qu'ils prétendaient de là tirer une conséquence, ou contre le pouvoir, ou contre la miséricorde du Dieu que nous adorons. Vous vous trompez, leur disait-il, notre Dieu ne manque ni de moyens, ni de bonté pour nous secourir : *Deus ille noster, quem colimus, nec non potest subvenire, nec despicit*. Mais que fait-il ? Il nous examine chacun en particulier ; et à quoi se réduit cet examen ? à nous priver des biens de la vie, et à nous tenir dans l'adversité : *Sed in adversis unumquemque explorat*. Ces paroles sont remarquables : Dieu sonde le cœur de l'homme, il l'interroge ; par où ? par les souffrances et les afflictions : *Vitam hominis sciscitatur*. Comme si Dieu disait au juste : Déclarez-vous, et faites-moi voir ce que vous êtes. Je ne l'ai point encore bien su jusqu'à présent, et je veux l'apprendre de vous-même. Tandis que vous avez été heureux sur la terre, et que vous y goûtiez le calme et la paix, vous me l'avez dit, il est vrai, que vous vouliez être à moi ; mais on ne pouvait guère compter alors sur votre témoignage. Dans cet état de prospérité, vous ne vous connaissiez pas encore assez bien, et vous ne pouviez juger sûrement à qui des deux vous étiez, ou à moi, ou à vous-même. Mais maintenant qu'un revers a troublé toute la douceur de votre vie, maintenant que vous êtes dans l'infirmité, dans le besoin, et que tous les maux sont venus, ce semble, vous assaillir, c'est en cette situation que vous pouvez me donner des assurances de votre foi, et que je puis faire fond sur votre parole. Si donc je vous vois persévérer dans mon service, si je vous entends au pied de mon autel me faire toujours les mêmes protestations d'un attachement inviolable, je vous écouterai et je vous croirai ; car un amour ainsi éprouvé ne doit plus être suspect. A cela que pouvons-nous répondre, chrétiens auditeurs ? Si Dieu ne met pas l'impie à de pareilles épreuves, de quel sentiment, à la vue de son prétendu bonheur, devons-nous être touchés ? Est-ce d'une envie, ou n'est-ce pas plutôt d'une horreur secrète ? puisque si Dieu l'épargne, c'est que Dieu ne le juge plus digne de lui, c'est que Dieu ne s'intéresse plus en quelque sorte à le former pour lui, c'est que Dieu le regarde comme un faux métal que l'ouvrier abandonne ; au lieu qu'il jette l'or dans la fournaise, et qu'il le fait

passer par le feu. De là cette sainte prière que David faisait à Dieu : *Proba me, Domine, et tenta me* ! Ah ! Seigneur, éprouvez-moi, et ne me refusez pas la consolation et l'incalmeable avantage de pouvoir vous montrer qui je suis, et quelles sont pour vous les véritables dispositions de mon cœur. Mais parce que je ne puis mieux vous les faire connaître qu'en souffrant, frappez, brûlez, et me consommez, s'il le faut, de misères et de peines : je consens à tout ; *Ure venes meos*.

Nous y devons consentir nous-mêmes, mes frères, d'autant plus aisément, qu'un autre dessein de Dieu sur le juste affligé est de le purifier de toutes les affections de la terre. En effet, si les prospérités temporelles étaient attachées à la vertu, nous ne servirions Dieu que dans cette vue, et par conséquent nous ne l'aimerions pas pour lui-même. C'est ce que saint Augustin a si bien observé, et sur quoi il raisonne si solidement et avec sa subtilité ordinaire. Quand vous voyez, dit-il, les ennemis de Dieu et les libertins dans l'état d'une riche fortune, vous y êtes sensibles, et vous vous dites à vous-mêmes : Il y a si longtemps que je sers Dieu, que j'accomplis ses commandements et que je m'acquiesce de tous les exercices de la religion ! Cependant mon sort est toujours le même, mes affaires n'en ont pas une meilleure issue, et il semble au contraire que Dieu prenne à tâche de les arrêter et de les renverser : ceux-ci vivent dans le crime, sans règle, sans retenue, sans piété, et avec cela ils ne laissent pas de jouir d'une santé florissante, d'accumuler biens sur biens, d'être honorés et distingués. Mais, reprend ce saint docteur, c'était donc là ce que vous cherchiez : *Talia ergo quærebis ?* C'était donc pour la santé du corps, pour les biens du monde, pour les honneurs du siècle, que vous vouliez plaire à Dieu. Or, voilà justement pourquoi il était convenable que Dieu vous en privé, afin que vous apprissiez à l'aimer, non pour ce qu'il donne aux hommes, mais pour ce qu'il est en lui-même. Car souvenez-vous, ajoute le même Père, que si vous êtes juste, vous vivez dans l'état de la grâce et dans l'ordre de la grâce. Comme donc cette grâce est toute gratuite de la part de Dieu, elle vous engage à aimer Dieu d'un amour gratuit : *Si ideo gratiam tibi dedit Deus, quia gratis dedit, gratis ama* ; et vous ne devez point l'aimer pour une autre récompense que lui-même, puisqu'il veut être lui-même toute votre récompense : *Noli ad præmium diligere Deum, quia ipse est premium tuum*. Les biens de la terre rendraient votre amour

mercenaire : et si vous vous plaignez quand Dieu vous les refuse ou qu'il vous les enlève, vous faites voir par là que ces biens vous sont plus chers que Dieu même, et par conséquent que vous ne méritez pas de le posséder.

Biens tellement contagieux, qu'ils peuvent pervertir les plus justes, et que souvent ils les ont précipités dans l'abîme le plus affreux et dans une corruption entière. Les exemples n'en ont été que trop éclatants et que trop fréquents ; mais, par un trait encore tout nouveau de providence et de miséricorde à l'égard de ses élus, comment Dieu les garantit-il de ce danger ? par une pauvreté qui leur sert de préservatif contre la contagion des richesses temporelles, par une obscurité qui leur tient lieu de sauvegarde contre la contagion des grandeurs périssables, par une langueur et une maladie qui les met à couvert de la contagion des plaisirs sensuels et des flatteuses illusions de la chair. Le juste, il est vrai, peut maintenant ne pas voir à quoi il se trouvait exposé, lui, dis-je, en particulier, plus que bien d'autres, si Dieu n'eût usé pour lui d'une telle précaution. Mais ce qu'il ne voit pas à présent, il le verra à la fin des siècles et au grand jour de la révélation. Car c'est là que Dieu l'attend ; c'est là que Dieu se réserve à lui mettre devant les yeux toutes les injustices où l'eût emporté une avarice et insatiable convoitise, tous les projets criminels, et toutes les intrigues où l'eût engagé une ambition démesurée et sans bornes ; tous les excès, toutes les habitudes et les abominations où l'eût plongé une passion aveugle et une brutale volupté, si le frein de l'affliction ne l'eût retenu, et si les disgrâces de la vie n'eussent empêché le feu de s'allumer dans son cœur. Et, par une suite inévitable, c'est là qu'éclairé d'une lumière divine, et découvrant les salutaires et favorables secrets de la sagesse éternelle qui l'a conduit, il bénira Dieu mille fois de ce qui semblait devoir exciter contre Dieu tous ses murmures ; il regardera comme un coup de prédestination de la part de Dieu, comme une grâce de Dieu, et une des grâces les plus précieuses, ce que le monde regardait comme un délaissement total et comme une espèce de réprobation.

Cependant, parce qu'il ne suffit pas de s'éloigner du monde et de l'occasion du péché, si ce n'est afin de s'attacher à Dieu, je vais plus loin ; et peu à peu, développant le bienfait du Seigneur, et tout ce que je puis découvrir des desseins de sa providence, j'ajoute et je prétends qu'il ne fait souffrir ses élus que pour les attirer à lui, que pour les mettre dans une heu-

reuse nécessité de recourir à lui, de se confier en lui, de ne se tourner que vers lui ; car il y a, selon saint Bernard, quatre sortes de prédestinés : les uns emportent le royaume du ciel par violence, et ce sont les pauvres volontaires, qui d'eux-mêmes quittent tout et renoncent à tout ; les autres trafiquent en quelque manière pour l'acheter, et ce sont ces riches qui, comme parle l'Évangile, se font, par leurs aumônes, des intercesseurs auprès de Dieu, et des amis qui les doivent un jour recevoir dans les tabernacles éternels ; d'autres, pour ainsi dire, semblent vouloir le dérober : et qui sont-ils ? ce sont ces humbles de cœur, qui fuient la lumière, non par un respect humain, mais par un saint désir de l'abjection, et qui, dans une vie retirée, cachent aux yeux des hommes toutes les bonnes œuvres qu'ils pratiquent ; enfin, plusieurs n'y entrent que parce qu'ils y sont forcés ; et voilà ces justes qui ne se sont déterminés à chercher Dieu, que parce que Dieu n'a pas permis qu'ils trouvassent rien ailleurs qui les arrêtât. Si le monde eût été, à leur égard, ce qu'il est à l'égard de tant de mondains ; c'est-à-dire si le monde les eût flattés, les eût idolâtrés, n'eût eu pour eux que des distinctions, que des respects, que des agréments, ah ! Seigneur, auraient-ils jamais pensé à vous ? Comme ce peuple charnel que vous aviez formé avec tant de soin et engraisné du suc de la terre, ils auraient oublié leur Créateur et leur bienfaiteur ; ils ne se seraient plus souvenus que vous étiez leur Dieu, et tout leur encens eût monté vers d'autres autels que les vôtres : *Incrassatus, impingnatus, dilatatus, dereliquit Deum factorem suum*¹. Mais parce que vous avez appesanti sur eux votre bras, parce qu'en leur faveur vous avez rempli le monde d'épines qui les ont piqués, de chagrins qui les ont désolés, d'accidents et de malheurs qui les ont obligés à disparaître et à ne plus sortir de leur retraite ; en leur donnant la mort, vous leur avez donné la vie, et les perdant en apparence, vous les avez sauvés : ils n'ont point trouvé d'autre ressource que vous, et c'est pour cela qu'ils sont venus à vous ; ils se sont jetés dans votre sein comme dans leur asile, et vous les y avez reçus ; vous les y tenez en assurance, et vous les y conservez : *Cum occideret eos, revertebantur, et diluculo veniebant ad eum*².

Ce n'est pas qu'ils n'aient toujours bien des combats à soutenir ; et c'est aussi ce que Dieu prétend : pourquoi ? parce que ce sont ces combats, répond saint Ambroise, qui font leur mérite : sans combat, point de victoire à rem-

¹ Deut., XXXII, 15. — ² Psalm., LXXVII, 34.

porter ; et sans victoire, point de couronne à espérer. Vous vous cloûnez, continue ce Père, que Dieu exerce ainsi ses plus fidèles serviteurs, et qu'il laisse au contraire les plus grands pécheurs dans une paix profonde ; vous voulez savoir la raison de cette différence. Elle est essentielle et très-naturelle : c'est que Dieu ne couronne que les vainqueurs, et qu'il veut couronner ses élus, d'où il s'ensuit, par une conséquence nécessaire, qu'il doit donc leur fournir des sujets de triomphe. Mais la couronne n'étant point réservée aux pécheurs, il les laisse, par une conduite tout opposée, sans leur donner ni à combattre ni à vaincre. Il en use comme les princes de la terre, ou plutôt les princes de la terre en usent eux-mêmes comme lui, et nous n'en sommes point surpris. Nous ne croyons pas qu'ils abandonnent ceux qu'ils destinent à certaines dignités, quand, pour les mettre en état de s'avancer, ils les chargent de tant de soins, ou qu'ils les exposent à tant de périls. Ce n'est, dans l'estime du monde, ni indifférence ni rigueur pour eux ; c'est faveur et grâce.

Que dirai-je encore ? et supposons même que ce soit, à l'égard des justes, rigueur de la part de Dieu, ne sera-ce pas toujours une rigueur paternelle et toute miséricordieuse ? Voici ma pensée. Il n'est point d'homme de bien, quelque juste qu'il puisse être, qui n'ait ses chutes à réparer et ses infidélités à expier. Le plus innocent et le plus juste, selon l'idée que nous en devons avoir dans la vie présente, n'est pas celui qui n'a jamais péché et qui ne pèche jamais : où est-il maintenant, et où le trouve-t-on ? mais celui qui a moins péché, et qui pèche moins ; celui qui a plus légèrement péché, et qui pèche encore plus rarement ; celui qui s'est relevé, et qui se relève plus promptement de son péché. Quel qu'il soit, il est comptable à Dieu de bien des dettes, et il faut indispensablement qu'il les acquitte. Mais quand les acquittera-t-il ? Si c'est après la mort, quel jugement aura-t-il à subir et quel châtement ! Il vaut donc mieux pour lui que ce soit pendant la vie et par les peines de la vie. Or, voilà le temps en effet que Dieu choisit, voilà le moyen qu'il emploie pour le châtier. C'est ce que saint Jérôme écrivait à l'illustre Paule, et c'était ainsi qu'il la consolait dans les pertes qu'elle avait faites, et dans la sensible douleur qu'elles lui causaient. Pourquoi tant de larmes, lui remontrait-il, et tant de regrets ? Choisissez, et tenez-vous en, pour vous soutenir, à l'une de ces deux réflexions : ou par le bon témoignage de votre conscience, et sans blesser les sentiments de l'hu-

manité chrétienne, vous vous considérez comme juste, et alors votre consolation doit être que Dieu perfectionne votre vertu, qu'il la met en œuvre et lui fait sans cesse acquérir de nouveaux degrés : ou le souvenir de vos chutes et la connaissance de vos faiblesses vous porte à vous regarder comme criminelle ; et dans cette vue vous devez, pour soulager votre peine et pour vous la rendre non-seulement supportable, mais aimable, penser que Dieu vous corrige, et qu'il vous donne de quoi le satisfaire à peu de frais : *Elige : aut sancta es, et probaris ; aut peccatrix, et emendaris*. Mais que ne corrige-t-il ce libertin ! Ah ! mon cher auditeur, contentez-vous que votre Dieu vous aime, et ne l'obligez point à vous rendre compte de la terrible justice qu'il exerce sur les autres. Je vous l'ai déjà dit tant de fois, et je ne puis trop vous le faire entendre : Dieu se venge d'autant plus rigoureusement, qu'il diffère plus ses vengeances ; et malheur à ces riches du siècle, à ces puissants du siècle, à ces superbes et à ces orgueilleux du siècle, qu'il engraisse comme des victimes pour le jour de sa colère ! c'est l'expression de Tertullien : *Quasi victimæ ad supplicium saginatur*.

Arrêtons-nous là ; et pour conclusion de cette première partie, raisonnons, s'il vous plaît, un moment ensemble. Voilà donc, par cela seul que je viens de vous représenter, la Providence justifiée sur le partage qu'elle fait des prospérités et des adversités temporelles entre les justes et les pécheurs. Car, cette justification doit se réduire à deux points ; l'un, que Dieu, dès cette vie, prenne soin de ses élus ; l'autre, que dès cette vie même, il se tourne contre les pécheurs et qu'il laisse agir contre eux sa justice. Or, éprouver ses élus, purifier ses élus, préserver ses élus, se les attacher d'un nœud plus étroit, leur faire amasser mérites sur mérites, pour les faire monter à un plus haut point de gloire, et lever par de légères satisfactions le seul obstacle qui pourrait retarder leur bonheur ne sont-ce pas là les soins salutaires d'une miséricorde également sage et bienfaisante ? Mais par une règle toute contraire, livrer les pécheurs à eux-mêmes et à leurs passions ; ne point troubler un repos mortel, où ils demeurent tranquillement endormis ; ne répandre jamais l'amertume sur de fausses douceurs qui les corrompent ; les laisser dans une élévation qui les entle, dans un éclat qui les éblouit, dans une abondance qui leur inspire la mollesse, dans une vie voluptueuse qui les entretient en toutes sortes de désordres, dans un

oublé du salut et dans un état d'impénitence qui les conduit à une mort réprouvée, ne sont-ce pas là les coups redoutables d'une justice d'autant plus à craindre qu'elle se fait moins connaître ? Ce qui nous trompe, c'est que nous ne jugeons des choses que par rapport au temps où nous sommes, et qui passe ; mais que Dieu en juge par rapport à l'éternité où nous nous trouverons un jour, et qui ne passera jamais. Or, de ces deux règles, quelle est la meilleure et la plus avantageuse ? J'en conviens, dit saint Augustin : selon la première, le pécheur a droit, ce semble, d'insulter au juste et de lui demander : Où est votre Dieu ? *Ubi est Deus tuus ?* Mais selon l'autre, qui des deux est sans contredit la plus droite et l'unique même qu'il y ait à suivre, le juste peut bien répondre aux insultes du pécheur : Mon heure n'est pas encore venue, ni la vôtre ; attendons, l'une et l'autre viendra, et c'est alors que je vous demanderai : Où sont ces dieux que vous adorez, et en qui vous mettiez toute votre confiance ? où est cette félicité dont le goût vous enchantait, et dont vous étiez idolâtre ? que ne la rappelez-vous, pour vous retirer de l'éternelle misère où vous êtes tombé ? *Ubi sunt dii eorum, in quibus habebant fiduciam ?*

Ainsi, mon cher auditeur, ce qui vous respire, c'est d'entrer dans les vues de votre Dieu, qui vous afflige, et de secourir par votre patience ses desseins ; et le regret le plus vif qui doit présentement vous toucher, c'est peut-être de n'avoir point encore profité d'un talent que vous pouviez faire valoir au centuple ; c'est d'avoir trop écouté les sentiments d'une défiance toute naturelle, et de les avoir fait éclater par des plaintes si injurieuses à la providence du Maître qui veille sur vous : c'est d'avoir trop prêté l'oreille aux discours séducteurs du monde touchant votre infortune et le malheur apparent de votre condition ; c'est d'avoir trop cherché à exciter la compassion des hommes, pour en recevoir de vains soulagements, lorsque vous deviez vous regarder comme un sujet digne d'envie, et ne mettre votre appui que dans la foi ; c'est de n'avoir point assez compris la vérité de ces grandes maximes de l'Évangile, que bienheureux sont les pauvres, parce que le royaume céleste leur appartient ; que bienheureux sont ceux qui souffrent persécution sur la terre, et qui pleurent, parce qu'ils seront éternellement consolés dans le ciel. Mais, Seigneur, me voici désormais instruit, et j'en sais plus qu'il ne faut pour éclaircir tous mes

doutes et pour arrêter toutes les inquiétudes de mon esprit. De tant de raisons, une seule devait suffire ; et même, sans tant de raisons, n'était-ce pas assez de savoir que, quoi qu'il m'arrive, c'est vous qui l'avez voulu ? Ordonnez, mon Dieu, comme il vous plaira, et faites de moi tout ce qu'il vous plaira. Que l'impie à son gré domine le juste, qu'il le foule sous les pieds, et que je sois le plus maltraité de tous, je ne m'écrierai point comme ces apôtres éperdus : *Domine, salva nos, perimus* ; Aidez-nous, Seigneur, nous voilà sur le point de périr : mais, me reposant sur votre infinie sagesse et votre souveraine miséricorde, je vous dirai, avec un de vos plus fidèles prophètes : *In te, Domine, speravi : non confundar* ¹ ; C'est en vous, mon Dieu, que j'espère ; mon espérance ne sera point trompée ; car je suis certain que tout ira bien pour moi, tant que je me confierai en vous, et que, dans cette conduite de votre providence, qui paraît si surprenante aux hommes, il n'y a rien, non-seulement qui doive ébranler leur foi, mais qui ne la doive confirmer. C'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Oui, chrétiens, s'il y a un motif capable de me confirmer dans la foi et d'affirmer mon espérance, c'est de voir que les impies s'élèvent et qu'ils prospèrent dans le monde, pendant que les justes sont dans l'abaissement et dans l'adversité. Cette proposition vous paraît d'abord un paradoxe ; mais je vais l'examiner avec vous, et bientôt vous en découvrirez avec moi l'incontestable vérité. Nous la trouverons fondée sur les principes les plus solides et même les plus évidents de la raison naturelle, de l'expérience, de la religion. Appliquez-vous à ceci : j'ose dire que c'est le point essentiel d'où dépend toute la morale chrétienne. En effet, de voir les calamités des justes sur la terre et la prospérité des pécheurs (ce qui nous semble un désordre), c'est un des arguments les plus forts et les plus sensibles pour nous convaincre qu'il y a une autre vie que celle-ci, et que nos âmes ne meurent point avec nos corps ; qu'il y a une récompense, une gloire, un salut à espérer après la mort ; que toutes nos prétentions ne sont point bornées à la condition présente où nous sommes, et que Dieu nous réserve à quelque chose de meilleur et de plus grand : voilà le principe de la raison. Je dis plus ; c'est ce qui nous montre que Jésus-Christ notre Maître, en qui nous nous confions, est fidèle dans sa parole, que ses prédictions sont vraies, qu'il ne nous a point trompés, et que

¹ Psalm., xli, 4. — ² Deut., xxxii, 37.

¹ Psalm., xxx, 2.

nous pouvons compter avec assurance sur ses promesses, puisqu'elles ont déjà leur accomplissement. voilà le principe de l'expérience. Enfin, c'est ce qui se justifie, parce que rien n'est plus conforme à l'ordre établi de Dieu dans la prédestination des hommes, que les souffrances des justes et les avantages temporels des pécheurs : voilà le principe de la religion. Or, je vous demande si ce ne sont pas là trois considérations bien puissantes pour soutenir notre confiance ? Je sais qu'il y a une vie future où je suis appelé, une vie bienheureuse qui m'est destinée, et ma raison me le fait connaître. Je sais que tout ce que le Fils de Dieu a prédit devoir arriver, soit aux justes, soit aux pécheurs, est certain ; par conséquent je puis faire fond sur tout ce qu'il m'a promis, et j'en ai déjà la preuve dans ma propre expérience. Je sais et je reconnais visiblement que la prédestination des hommes, de la manière que Dieu l'a conçue et l'a dû concevoir, que tout ce qu'il a réglé et ordonné sur cela, commence à s'exécuter. Dès qu'on est instruit de ces trois choses, y a-t-il une foi assez faible et si chancelante qui ne se fortifie, qui ne se réveille, qui ne se ramène tout entière ? Or voilà, je le répète, ce qui s'ensuit évidemment de l'état de peine et d'affliction où nous voyons les justes, tandis que les pécheurs vivent dans l'opulence et dans le plaisir. Reprenons, et mettons dans leur jour ces trois pensées.

Il n'y a point de libertin, soit de mœurs, soit de créance, qui ne cessât de l'être, s'il était persuadé qu'il y a une autre vie. Ce qui fait son libertinage, c'est qu'il ne croit pas ou qu'il ne croit qu'à demi, qu'il y ait quelque chose de réel et de vrai en tout ce qu'on lui dit de cette vie future, où nous aspirons comme au terme de notre course et à l'objet de notre espérance. Quoi qu'il en puisse penser (car ce n'est point à lui présentement que je m'adresse, ni pour lui que je parle), moi qui crois un Dieu créateur de l'univers, voici, pour me rassurer, et pour entretenir toujours dans mon cœur les sentiments d'une foi vive et d'une ferme confiance, comment je me sers de cette étrange diversité de conditions où se trouvent les gens de bien et les impies. Je me dis en moi-même : Le parti de la vertu est communément opprimé dans le monde ; celui du vice y est dominant et triomphant : on y voit des justes dépourillés de tout et misérables, des amis de Dieu persécutés, des saints méprisés et abandonnés. Que dois-je conclure de là ? qu'il y a donc pour le juste, après la vie présente, d'autres biens à espérer que ces biens visibles

et périssables qui lui sont refusés. C'est ce que les Pères de l'Eglise ont toujours conclu, et c'est la plus grande preuve qu'ils ont toujours employée contre ces hérétiques, qui, prévenus de la connaissance de Dieu, voulaient néanmoins douter de l'immortalité de nos âmes. Lisez, sur cette matière, l'excellent traité de Guillaume de Paris ; ou plutôt écoutez-en le précis, que je fais en peu de paroles. Après bien d'autres raisonnements tirés de la nature de l'homme, il en revient toujours à celui-ci, comme au plus pressant et au plus convaincant. Vous convenez avec moi, dit-il, de l'existence d'un premier être, vous reconnaissez un Dieu ; mais, répondez-moi : Ce Dieu aime-t-il ceux qui le servent et qui tâchent à lui plaire ? S'il ne les aime pas, et qu'il ne s'intéresse point pour eux, où est sa sagesse et sa bonté ? s'il les aime, quand le fait-il paraître ? ce n'est pas dans cette vie, puisqu'il les y laisse dans l'affliction ; ce n'est pas dans l'autre vie, puisque vous prétendez qu'il n'y en a point. Cherchez, ajoutez ce saint évêque ; ayez recours à toutes les subtilités que votre esprit peut imaginer ; vous ne satisferez jamais à cette difficulté, qu'en avouant l'âme immortelle, et confessant avec moi qu'après la mort il y a un état de vie où Dieu doit récompenser chacun selon ses mérites : car ce Dieu devant être, comme Dieu, parfait dans toutes ses qualités, il doit avoir une parfaite justice. Or une justice parfaite doit nécessairement porter à un jugement parfait. Ce jugement parfait ne s'accomplit pas en ce monde, puisque les plus impies y sont quelquefois les plus heureux. Il faut donc qu'il s'accomplisse en l'autre, et par conséquent qu'il y ait un autre siècle à venir, qui est celui que nous attendons. Sans cela, poursuit le même Père, on pourrait dire que les justes seraient des insensés, et que les impies seraient les vrais sages : pourquoi ? parce que les impies chercheraient les véritables et solides biens, en s'attachant à la vie présente ; au lieu que les justes souffriraient beaucoup, et se consumeraient de travaux, dans l'attente d'un bien imaginaire. Voyez-vous, chrétiens, comment ce savant évêque tirait des adversités des justes une raison invincible pour établir la foi d'une vie et d'une béatitude éternelle ?

C'est aussi ce que prétendait saint Augustin dans l'exposition du psaume quatre-vingt-onzième, lorsque, parlant à un chrétien troublé de la vue de ses misères et du renversement qui paraît dans la conduite du monde, il allègue cette même raison, pour lui inspirer une force à l'épreuve des événements les plus fâcheux.

Voulez-vous avoir, dit-il, toute la longanimité des saints? considérez l'éternité de Dieu. Alors les plus tristes accidents, bien loin de vous abatre, seront pour vous autant de motifs d'une foi et d'une espérance plus constante que jamais. Car, quand vous vous troublez parce que la vertu est maltraitée sur la terre et que le vice y est honoré, vous raisonnez sur un faux principe, et vous êtes dans l'erreur. Vous n'avez égard qu'à ce petit nombre de jours dont votre vie est composée, comme si dans ce peu de jours tous les desseins de Dieu devaient s'accomplir sur les hommes : *Attendis ad dies tuos paucos, et dies tuis paucis vis impleri omnia*. C'est à-dire, que vous voudriez voir dès maintenant tous les justes couronnés et récompensés, et les impies frappés de tous les fléaux de la justice divine; que vous voudriez que Dieu ne différât point, et que l'un et l'autre s'exécutât dans la brièveté de vos années. Mais c'est ce que vous ne devez pas demander. Dieu fera l'un et l'autre en son temps, quoiqu'il ne le fasse pas dans le vôtre. Le temps de Dieu, c'est l'éternité; et le vôtre, c'est cette vie mortelle. Votre temps est court, mais le temps de Dieu est infini. Or, Dieu n'est pas obligé de faire toutes choses dans votre temps; c'est assez qu'il les fasse dans le sien : *Implebit Deus in tempore suo*. Et c'est pourquoi je vous dis que si vous voulez vous affermir dans votre foi et soutenir votre espérance, vous n'avez qu'à vous remettre sans cesse dans l'esprit l'éternité de Dieu. Comment cela? parce que, témoin de l'injustice apparente avec laquelle Dieu semble traiter les hommes sur la terre, se montrant si rigoureux pour ses amis et si favorable à ses ennemis, vous tirerez cette conséquence, qu'il prépare donc aux uns et aux autres une éternité où il leur rendra toute la justice qui leur est due, puisqu'il la rend si peu dans le temps. Tout ceci est de saint Augustin, et ce sont ses propres paroles que je rapporte.

C'est cette même vue d'une éternité qui a rendu les saints invincibles dans les plus violentes tentations. Quand est-ce que Job parlait de la vie future et immortelle avec une certitude plus absolue et une fois plus vive? Ce fut lorsqu'il se trouva sans biens, sans maison, sans famille, privé de tout secours, et réduit sur le fumier. *Scio quod Redemptor meus vivit* : Oui, je sais, disait-il, que mon Rédempteur est vivant, et que moi-même je vivrai éternellement avec lui. Je n'en ai pas seulement une révélation obscure, mais une espèce d'evidence : *Scio*. Et d'où l'apprenait-il? demande saint Grégoire,

pape; de ses souffrances mêmes et de toutes les calamités dont il était affligé. Quand est-ce que David eut une connaissance plus claire et plus distincte des biens éternels, et qu'il s'en expliqua comme s'il eût eu devant les yeux le ciel ouvert : *Credo videre bona Domini in terra viventium* ? Ce fut dans le temps que Saül le persécutait avec plus de fureur. Ah! s'écriait-il, je crois déjà voir la gloire que Dieu destine à ses élus, et il me semble qu'elle se découvre à moi avec tout son éclat. Mais, divin prophète, comment la voyez-vous? les afflictions, les maux vous assiègent de toutes parts, et vous prétendez apercevoir au milieu de tout cela les biens du Seigneur? Mais c'est en cela même, répond saint Jean Chrysostome, c'est dans les maux dont il était assiégré, qu'il trouvait des gages certains qui l'assuraient, pour une autre vie, de la possession des biens du Seigneur. Car sa raison seule lui dictait au fond de l'âme que les maux qu'il avait à souffrir de la part de Saül étant contre toute justice, il était de la providence de Dieu qu'il y eût dans l'avenir un autre état où son innocence fût reconnue et sa patience glorifiée; et voilà ce qu'il entendait, et ce qu'il voulait faire entendre, quand il disait : *Credo videre bona Domini in terra viventium*.

Nous avons encore, chrétiens, quelque chose de plus : ce sont les prédictions de Jésus-Christ, dont notre propre expérience nous fait voir l'accomplissement dans les souffrances des justes et dans la prospérité des pécheurs. Ceci n'est pas moins digne de vos réflexions. Si le Fils de Dieu avait dit dans l'Évangile que ceux qui s'attacheraient à le suivre et qui marcheraient après lui, seraient exempts en ce monde de toute peine, à couvert de toute disgrâce, comblés de richesses, toujours dans le plaisir, et qu'il n'y aurait de chagrins et de traverses que pour les impies; alors, je l'avoue, notre foi pourrait s'affaiblir à la vue de l'homme de bien dans l'indigence, l'humiliation, la douleur, et du libertin dans la fortune, l'autorité, l'élevation. Il me serait difficile de résister aux sentiments de défiance qui naîtraient dans mon cœur : pourquoi? parce que je me croirais trompé par Jésus-Christ même, et que j'éprouverais tout le contraire de ce qu'il m'aurait promis. Mais quand je consulte les sacrés oracles sortis de la bouche de ce Dieu Sauveur, et que je les vois accomplis de point en point dans la conduite de la Providence; quand j'entends ce Sauveur adorable dire clairement et sans équivoque à ses disciples : Le monde se réjouira, et

¹ Job, xix, 26.

¹ Ps., cxvi, 13.

vous serez dans la tristesse : *Mundus gaudebit, vos autem contristabimini* ¹ ; quand je l'entends leur déclarer, dans les termes les plus exprès, qu'ils seront en butte aux persécutions des hommes ; leur faire le détail des croix qu'ils auront à porter, des mauvais traitements qu'ils auront à essayer ; leur marquer là-dessus toutes les circonstances, et conclure en les avertissant que, s'il leur annonce par avance toutes ces choses, c'est afin qu'ils n'en soient point surpris ni scandalisés lorsqu'elles arriveront : *Hæc locutus sum vobis ut non scandalizemini* ² ; et afin qu'ils se souviennent qu'il les leur avait prédites : *Ut cum venerit hora eorum, reminiscamini, quia ego dixi vobis* ³ ; quand, dis-je, tout cela se présente à mon esprit, et que tout cela s'exécute à mes yeux ; que j'en suis instruit par moi-même, et que j'en ai les exemples les plus sensibles et les plus présents, est-il possible que ma confiance ne redouble pas, et qu'elle ne tire pas de là un accroissement tout nouveau ? Si je voyais tous les pécheurs dans l'infortune, et tous les justes dans le bonheur humain, c'est ce qui m'étonnerait, parce que je ne verrais pas la parole de Jésus-Christ vérifiée. Mais tandis que les gens de bien souffriront et que les impies auront tous les avantages du siècle, je ne craindrai rien, je me consolerais, je me souviendrai dans mon espérance. Car voici comment je pourrai raisonner. Le même Fils de Dieu qui a dit aux justes : Vous serez dans l'affliction, leur a dit aussi : Votre tristesse se changera en joie : *Tristitia vestra vertetur in gaudium* ⁴. Le même qui leur a prédit leurs peines et leurs adversités, s'est engagé à leur donner son royaume, et dans ce royaume céleste me félicite parfaite. Or, il n'est pas moins infaillible dans l'un que dans l'autre, pas moins vrai quand il annonce le bien que lorsqu'il annonce le mal, puisqu'il est toujours la vérité éternelle. Comme donc l'événement a justifié et justifie sans cesse que qu'il a prévu des afflictions de ses élus, il en sera de même de la gloire qu'il leur fait espérer. De là je prends le sentiment du grand apôtre, et je dis avec lui : Je souffre, mais je souffre sans me plaindre, et je n'en suis point déconcerté, ni inquiet ; car je sais en qui je me confie, et sur la parole de qui je me repose. Je le sais, et je suis certain, non-seulement qu'il peut faire pour moi tout ce qu'il m'a promis, mais qu'il le veut et qu'il le fera, puisqu'il me l'a promis, et à tous ceux qui se disposent, dans le silence et la soumission, au jour bienheureux où il viendra recueillir ses prédestinés et remplir leur attente.

¹ Jean., xvi, 20. — ² Ibid., 1. — ³ Ibid., 4. — ⁴ Ibid., 29.

Est-ce tout ? non, mes chers auditeurs ; mais je finis par un point qui me paraît, et qui doit vous paraître comme à moi, le plus essentiel. Car dans cette assemblée je m'adresse à celui de tous que Dieu connaît le plus juste, et que Dieu toutefois a moins pourvu de ses dons temporels. Qu'il m'écoute, et qu'il me comprenne : c'est à lui que je parle. Il est vrai, mon cher frère, et je ne puis l'ignorer, votre sort parmi les hommes est triste et fâcheux ; mais par là, si je puis m'exprimer de la sorte, à quel seau vous trouvez-vous marqué ? à celui que doivent porter les élus, à celui qui les distingue comme élus, en un mot, à celui du Fils unique de Dieu, le chef et l'exemplaire des élus. Tellement que vous entrez ainsi dans l'ordre de votre prédestination, et que Dieu commence à exécuter le décret qu'il en a formé. Je m'explique, et je vais mieux vous faire entendre ce mystère de salut. On vous l'a dit cent fois après l'Apôtre, et c'est un principe de notre foi, que Jésus-Christ étant le modèle des prédestinés, il faut, pour être glorifié comme lui, avoir une sainte ressemblance avec lui. Car, selon l'excellente et sublime théologie du docteur des nations, telle est l'indispensable condition que Dieu demande, pour faire part de sa gloire à ses élus, et c'est ainsi qu'il les a choisis : *Quos prescivit et predestinavit conformes fieri imaginis Filii sui* ¹. Or il est évident que Jésus-Christ a vécu sur la terre dans le même état où Dieu permet que le juste soit réduit, qu'il a marché dans la même voie, qu'il a été exposé aux mêmes rebuts, aux mêmes mépris, aux mêmes contradictions. O profondeur des conseils de la divine sagesse ! Tibère régnait en souverain sur le trône, et le Fils de Dieu obéissait à ses ordres. Pilate était revêtu de la suprême autorité, et le Fils de Dieu comparaisait devant lui. Voilà comment Dieu opérait par Jésus-Christ le salut des hommes ; et voilà, mon cher auditeur, comment il opère, ou comment il consomme le vôtre par vous-même. Il vous imprime les caractères de son Fils, il grave dans vous ses traits et son image. Sans cela tout serait à craindre pour vous ; mais avec cela que ne pouvez-vous point espérer, puisque c'est l'exécution des favorables desseins de Dieu sur votre personne ? *Quo prescivit et predestinavit conformes fieri imaginis Filii sui*.

Vous me direz : On a vu et l'on voit encore des gens de bien, riches et opulents, honorés et distingués dans le monde. L'en conviens, mais sur cela je réponds trois choses. En effet,

¹ Rom., viii, 29.

s'il n'y avait de justes et d'élus que les pauvres et les peülis, que ceux qui, par l'obscurité de leur condition ou par le désordre de leurs affaires, occupent les derniers rangs, les autres états seraient donc exclus du royaume de Dieu? ce seraient donc par eux-mêmes des états réprouvés? il y faudrait donc nécessairement renoncer. Or, il était néanmoins de la Providence d'établir dans la société des hommes ces états, et il est toujours de la même Providence de les y maintenir. D'où il s'ensuit que Dieu n'a donc pas dû y attacher une damnation inévitable; et qu'au contraire il devait y faire paraître des exemples de sainteté, afin de ne pas jeter dans un désespoir absolu tous ceux qui s'y trouveraient engagés. Je vais plus loin, et j'ajoute que si les saints se sont vus quelquefois dans l'état d'une prospérité humaine, c'est ce qui les faisait trembler, que c'est ce qui les entretenait dans une défiance continuelle d'eux-mêmes, que c'est ce qui les humiliait, ce qui les confondait devant Dieu : pourquoi? parce que, ne reconnaissant point dans leur prospérité l'image de Jésus-Christ souffrant, ils craignaient que Dieu ne les eût rejetés, et de ne régner jamais avec Jésus-Christ glorieux et triomphant. De là, pour suppléer à ce qui leur manquait, et pour acquérir cette conformité si nécessaire, que faisaient-ils? observez-le bien : c'est ce que j'ai en dernier lieu à répondre. Ils ne quittaient pas pour cela leur condition, parce qu'ils s'y croyaient appelés, et qu'ils voulaient obéir à Dieu; mais sous les dehors spécieux d'une condition aisée et commode, ils conservaient toute l'abnégation chrétienne, et portaient sur leur corps toute la mortification de leur Sauveur. Sans renoncer à leur état, ni à certain extérieur de leur état, ils renonçaient à ses douceurs, et surout ils se renonçaient eux-mêmes. Au milieu de l'abondance, ils savaient bien ressentir les incommodités de la pauvreté; au milieu des honneurs, ils trouvaient bien des moyens pour se contenir dans les sentiments et s'exercer dans les actes d'une profonde humilité; au milieu des divertissemens mondains, où quelquefois ils semblaient avoir part, ils n'oubliaient pas les devoirs de la pénitence, et là même souvent la pratiquaient-ils dans toute son austérité. Tout cela, afin d'être du nombre de ceux dont l'Apôtre a dit : *Quos præsçivit et prædestinavit conformes fieri imaginis Filii sui.*

Vous me direz encore qu'on a vu des pécheurs et qu'on en voit dans les mêmes adversités que

les justes, et aussi affligés qu'eux. Il est vrai; mais sans examiner toutes les raisons pourquoi Dieu ne veut pas, ni ne doit pas vouloir que le vice prospère toujours, je me contenterai d'une réponse que j'ai à vous faire, et qui servira de preuve à l'importante vérité que je vous prêche. C'est que pour ces pécheurs, sujets comme les justes aux revers et aux disgrâces de la vie, nne des plus précieuses et des plus sensibles marques, selon la doctrine de tous les Pères, que Dieu ne les a pas entièrement abandonnés, ce sont leurs souffrances mêmes et leurs peines; que le plus grand de tous les malheurs pour eux, ce serait d'être ménagés, d'être flattés, de n'être jamais traversés dans le crime; que la dernière ressource qui leur reste pour rentrer dans la voie du salut et pour être reçus dans le sein de la miséricorde, est que Dieu à présent les châtie, qu'en les châtiât il les corrige, qu'en les corrigeant il les réforme, et que ce renouvellement et cette réformation de mœurs retrace dans eux l'image de son Fils, qu'ils y avaient effacée. De sorte qu'il en faut toujours revenir à la parole du maître des gentils : *Quos præsçivit et prædestinavit conformes fieri imaginis Filii sui.*

Plaise au Ciel, mes chers auditeurs, que vous ayez bien compris ce mystère de grâce et de sanctification que j'avais à développer; que dans les coups dont Dieu vous frappe, vous reconnaissiez l'amour qui l'intéresse pour vous; que le juste rai ne son espérance, et qu'il se soutienne par sa patience; que le pécheur ébloui du vain éclat qui l'environne, et enivré d'une trompeuse félicité qui le séduit, se détrompe enfin des idées qu'il en avait conçues, et que désormais il en détache son cœur, pour l'attacher à des biens plus solides! Vous cependant, ô mon Dieu, ne changez rien à l'ordre des choses que votre providence a réglées; agissez selon vos vues, et non selon les nôtres. Vos vues sont infinies, et les nôtres sont bornées; vos vues sont toutes pures, et les nôtres sont toutes terrestres; vos vues ne tendent qu'à nous sauver, et les nôtres ne tendent qu'à nous perdre. Si la nature se révolte, si les sens murmurent, ah! Seigneur, n'accordez ni à la nature indocile, ni aux sens aveugles et charnels, ce qu'ils demandent. Ne nous livrez pas à nos désirs, et ne nous écoulez pas, comme vous écoutiez autrefois dans votre colère le peuple juif. Mais suivez toujours vos adorables desseins; et quoi qu'il nous en doive coûter, exécutez-les pour votre gloire et pour notre bonheur éternel, etc.

SERMON POUR LE CINQUIÈME DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE

SUR LA SOCIÉTÉ DES JUSTES AVEC LES PÉCHEURS

ANALYSE.

SUMM. *Tandis que les gens dorment, l'ennemi vient, et sème de l'ivraie parmi le bon grain.*

Les pécheurs sont dans cette vie parmi les justes, comme l'ivraie parmi le bon grain, et il est important que les justes soient instruits de la manière dont ils doivent se comporter, et qu'ils sachent quelle société ils peuvent avoir avec les pécheurs.

DIVISION. Nous devons demeurer avec les pécheurs comme Dieu y demeure. Or, Dieu n'est avec les pécheurs que par la nécessité de son être, et nous ne devons demeurer avec eux que par la nécessité de notre état. A entendre parler l'Écriture, on dirait que Dieu n'est pas avec les pécheurs, et qu'il y est. Il n'y est pas comme ami par une protection spéciale, et par la communication de ses dons; mais il y est comme Dieu créateur qui doit veiller au gouvernement du monde et conduire toutes les créatures. Il y est par son immensité divine, dont il ne peut se détacher, et qui le rend partout présent. Admirable idée de la conduite que nous devons observer à l'égard des libertins du siècle. Vivons avec eux autant que nous y sommes obligés; car il y a certaines liaisons qu'il ne nous est pas permis de rompre; mais du reste, dès que nulle nécessité ne nous retient auprès d'eux, séparons-nous-en et fuyons-les. Ainsi l'ordonna saint Paul aux chrétiens de Thessalonique, et ainsi le pratiquait David. Ainsi Dieu lui-même le commandait en termes formels aux enfants d'Israël, leur défendant tout commerce avec les nations infidèles. Nous devons donc faire maintenant ce qui se fera à la résurrection générale, où les élus seront séparés des réprouvés; et c'est en cela que consiste par avance la gloire et la perfection des justes sur la terre. Exemple d'Achab et de Judas. Voilà pourquoi l'Église excommunique certains pécheurs. Si elle ne lance pas ses foudres sur les autres, ce n'est pas qu'elle nous permette de les fréquenter, et indépendamment des anathèmes de l'Église, nous ne pouvons nous lier avec les impies, 1^o sans devenir coupables d'un mépris exprès de Dieu, 2^o sans devenir le scandale de nos frères, 3^o sans devenir ennemis de nous-mêmes, en nous perdant nous-mêmes.

1^o C'est mépriser Dieu, puisque c'est s'unir avec ses ennemis. Exemple de Josaphat.

2^o C'est scandaliser le prochain : car que peut-on penser d'un homme ou d'une femme qu'on voit toujours en certaines compagnies et avec des gens décriés?

3^o C'est se perdre soi-même, ou s'exposer à se perdre : car qui ne sait pas combien les mauvaises compagnies sont dangereuses? Exemple des juifs. Défense de l'Église. Passage de Tertullien. Si nous exceptons nous bien quel est le principe de la corruption du siècle, nous n'en trouverons point de plus commun que les sociétés et les conversations du monde profane.

DEUXIÈME PARTIE. Dieu tire sa gloire des pécheurs, et travaille en même temps à leur salut; et c'est ainsi que nous devons rendre notre commerce avec les pécheurs également profitable pour nous et pour eux-mêmes.

1^o Que Dieu tire sa gloire des pécheurs, c'est ce que prouve saint Augustin en faisant voir comment Dieu s'est servi des infidèles pour opérer les merveilles de sa grâce, des hérétiques pour éclaircir les vérités de la religion, des schismatiques pour établir la pureté de son Église, et des juifs pour rendre témoignage à Jésus-Christ. Il s'est servi des Romains pour exercer ses vengeances sur Jérusalem, et des tyrans pour avoir des martyrs sur la terre et des saints dans le ciel. Quand donc nous nous trouvons nécessairement engagés avec les pécheurs, nous devons de même en profiter pour notre sanctification et notre perfection. Car quelle occasion ne nous fournissent-ils pas de pratiquer la patience, la charité, l'humilité, les plus éminentes vertus? Mais nous renouvrons là-dessus tous les desseins de la Providence. Une femme vivant avec un mari emporté et vicieux pourrait, par sa douceur et sa soumission, acquérir des mérites sans nombre; mais elle perd tout par ses murmures et ses révoltes. Ainsi des autres. Et il ne faut point dire que dans un autre état on travaillerait mieux à se sanctifier. On ne le peut mieux faire que dans l'état qui nous est marqué de Dieu, parce que c'est pour cet état qu'il nous a préparé le secours de sa grâce, et que c'est dans cet état que nous lui donnerons de plus solides témoignages de notre fidélité.

2^o Dieu tirant sa gloire des pécheurs, pense en même temps à leur salut. Il les appelle à lui, il les invite à la pénitence, il leur en procure les moyens. Voilà comment nous devons, en profitant des pécheurs pour nous-mêmes, profiter nous-mêmes aux autres. Devoir général : la charité nous oblige tous, comme chrétiens, de nous aider les uns les autres par de salutaires conseils, de sages remontrances, de bons exemples. Devoir particulier et spécialement propre de certains états : c'est à un père de corriger un fils entraîné par le feu de ses passions à une mère de corriger une fille, à un maître de corriger un domestique. Devoir encore plus particulier pour les pécheurs eux-mêmes, lorsqu'ils ont eu le bonheur de se reconnaître : ils doivent tâcher de gagner autant d'âmes à Dieu par leur zèle, qu'ils en ont perdu par leurs scandales.

ormirent homines, venit inimicus homo, et supereminavit e ziziu in medio tritici.

Tandis que les gens dormaient, l'ennemi vint, et sema de l'ivraie parmi le bon grain. (*Saint Matth., chap. xiii, 25.*)

C'est dans le champ du père de famille que cette ivraie est semée parmi le bon grain, et c'est dans l'Eglise de Dieu que les pécheurs vivent au milieu des justes, et que les uns et les autres sont confondus ensemble. Ce fut durant la nuit, et lorsque les gens étaient endormis, que l'ennemi vint désoler le champ ; et c'est pendant cette vie mortelle, qui est pour nous un temps de ténèbres et comme une nuit obscure, que l'ennemi commun des hommes fait ses ravages, et entretient dans le sein de l'Eglise ce triste mélange des impies et des réprouvés avec les élus. Il ne vient pas tardis que nous veillons, tandis que nous avons les yeux ouverts, et que nous sommes attentifs sur nous-mêmes ; mais il prend les moments où les traits flatteurs du plaisir nous charment ; où les fausses douceurs du monde nous endorment ; où nos passions, nous fermant les yeux, nous empêchent de l'apercevoir et de remarquer le dommage qu'il nous cause : *Cum dormirent homines*. Voilà comment ces esprits séducteurs s'insinua, comment il introduit le péché dans les âmes, et une multitude presque infinie de pécheurs dans le christianisme : *Venit inimicus homo, et supereminavit zizania*. Dieu, d'un coup de son bras tout-puisant, pourrait dans un jour exterminer tous ; mais il attend la saison de la récolte, c'est-à-dire jusqu'à la fin des siècles et à son jugement dernier, lorsqu'il enverra ses moissonneurs pour séparer l'ivraie d'avec le bon grain ; parlons sans figure : lorsqu'il enverra les anges, exécuteurs de ses volontés et ministres de sa justice, pour faire le discernement des justes et des pécheurs ; pour mettre à la droite les justes prédestinés, et à la gauche les pécheurs réprouvés ; pour rassembler les uns dans son royaume, et pour précipiter les autres dans le feu éternel : *Colligite zizania, et alligat ea in fasciculos ad comburendum ; triticum autem congregat in horreum meum* ¹. Ce temps n'est pas encore venu, chrétiens ; et jusqu'à cette séparation, nous vivons au milieu des impies, et les impies vivent au milieu de nous. Il est donc d'une conséquence extrême que vous sachiez quelle conduite vous devez tenir à leur égard, et quelle société vous pouvez avoir avec eux. Mais afin de vous en instruire plus solidement, j'ai besoin des lumières du Saint-Esprit, et je les demande par l'intercession de Marie. *Ave, Maria*.

¹ Matth., xiii, 30.

De vouloir pénétrer dans les secrets de Dieu pour savoir à quelle fin Dieu souffre les impies au milieu des élus, ce serait, dit saint Augustin, vouloir découvrir un mystère qui est au-dessus de nos connaissances, et que nous devons adorer sans entreprendre de l'examiner. Dieu permet que les impies subsistent, et c'est ce que l'expérience nous fait voir ; il permet qu'ils subsistent parmi les bons et les prédestinés, et c'est de quoi nous ne pouvons douter. De connaître les raisons pour lesquelles il le veut ainsi, c'est, encore une fois, ce qui n'est pas de notre compétence ; mais d'apprendre comment nous devons nous comporter avec les impies et les libertins, c'est ce qui nous touche, et ce qui demande toutes nos réflexions. Or, de qui l'apprendrons-nous ? de Dieu même, qui en tout, mais particulièrement en ceci, veut être notre exemplaire et le modèle de notre conduite. Dieu, chrétiens, qui est la sainteté même, demeure avec les pécheurs ; mais je remarque sur cela deux choses, qui doivent être pour nous deux importantes leçons. Car il ne demeure avec les pécheurs que par la nécessité de son être, c'est la première ; et en demeurant avec les pécheurs, il sait tout à la fois et en tirer sa gloire et procurer leur salut, c'est la seconde. Sur quoi j'établis deux obligations qui nous regardent et qui vont faire le partage de ce discours. Dieu n'est avec les pécheurs que par la nécessité de son être, et nous ne devons demeurer avec eux que par la nécessité de notre état : ce sera la première partie. Dieu tire sa gloire des pécheurs, et travaille en même temps à leur salut ; c'est ainsi que nous devons rendre notre commerce avec eux également profitable et pour nous et pour eux-mêmes : ce sera la seconde partie. Dans la première, je vous montrerai l'obligation générale de fuir le commerce des pécheurs ; et nous verrons dans la seconde quel profit il en faut retirer, lorsque nous sommes nécessairement engagés. En deux mots, le mélange des justes et des pécheurs est communément dangereux pour les justes ; mais il peut être quelquefois utile aux uns et aux autres. Autant qu'il est dangereux pour les justes, ils doivent l'éviter ; et autant qu'il peut être utile aux justes et aux pécheurs, les justes doivent en profiter. Voilà tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

A entendre parler l'Écriture, on dirait, chrétiens, que Dieu, par une espèce de contradiction, est tout à la fois avec les impies, et qu'il

n'y est pas ; qu'il s'éloigne d'eux, et qu'il ne s'en éloigne pas ; qu'il les prive de sa présence, et qu'il ne les en prive pas. Car voyez comment il s'exprime différemment, selon la différence des caractères qu'il prend et qu'il veut soutenir à leur égard. C'est moi, dit-il, qui remplis le ciel et la terre ; et quoi que fasse le pécheur, il ne peut m'éviter, ni se dérober à mes yeux. Voilà Dieu présent au pécheur, pour l'observer et pour l'éclairer. Mais il dit ailleurs : Je me repens d'avoir créé l'homme, et je fais pour toujours divorce avec lui, parce qu'il est tout charnel. Voilà Dieu séparé du pécheur, pour se venger et pour le punir. Où irai-je, Seigneur, disait David, et où fuirai-je de devant votre face ? si je descends dans les enfers, je vous y trouve, et vous y êtes en personne, exerçant les rigueurs de votre justice. Dieu donc, conclut saint Jérôme, habite même avec les réprouvés. Mais j'entends Saül au contraire invoquant Samuël, et lui témoignant sa douleur, ou, pour mieux dire, son désespoir, de ce que Dieu s'est retiré de lui : *Coarctor nimis, si quidem pugnam Philistinum adversum me, et Deus recessit a me* ¹ ; il ne faut donc plus chercher Dieu dans la compagnie d'un réprouvé. Comment accorder tout cela ? En voici le secret, qui consiste, répond le docteur angélique saint Thomas, en ce que Dieu, qui est le Saint des saints, n'est avec les pécheurs et les impies que par la nécessité de son être, et qu'il n'y est point par un choix d'affection et d'inclination. Je m'explique.

Il est avec les pécheurs par la nécessité de son être, parce que toutes ses perfections divines l'y engagent ; sa sagesse, par laquelle il gouverne et maintient dans l'ordre toutes les créatures, jusqu'aux plus révoltés pécheurs ; sa bonté, dont il répand les effets sur toutes les créatures, sans en excepter les pécheurs ; sa toute-puissance, qui fait agir toutes les créatures, et conséquemment les pécheurs. Tous ces devoirs du Créateur, qui lient Dieu, pour ainsi dire, à la créature, sont des devoirs généraux, auxquels tous les hommes ont part, les méchants aussi bien que les bons ; et c'est par la raison de ces devoirs que Dieu est inséparable des impies. Mais, comme j'ai dit, ce sont des devoirs de nécessité, dont Dieu, supposé le bienfait de la création, ne peut pas se dispenser lui-même. Car si vous consultez les inclinations de son cœur, ah ! chrétiens, les choses se passent bien autrement. A peine l'homme est-il tombé dans le désordre du péché, que Dieu rompt avec lui toutes les alliances, et par conséquent tous les

commerces dont sa grâce avait été le lien. De sorte qu'il n'est plus avec le pécheur, en aucune de ces manières qui marquent le penchant et le discernement de son amour ; c'est-à-dire qu'il n'est plus avec le pécheur, ni par l'effet d'une protection spéciale, comme il était avec son peuple dans le désert ; ni par la communication de ses dons, comme il est avec tous les justes ; ni par l'union intime et mystérieuse de son adorable sacrement, comme il est singulièrement avec l'âme chrétienne qui le reçoit. A l'égard du pécheur, tout cela cesse ; et c'est ce qui fait dire au Saint-Esprit que Dieu n'est plus avec les pécheurs ; et qui fait ajouter aux théologiens que si, par une supposition impossible, Dieu pouvait se dégonner de son immensité, il demeurerait encore présent à un grand nombre de sujets à qui sa grâce l'attache ; mais qu'il cesserait d'être avec les pécheurs, parce qu'il n'aurait plus cette nécessité d'être partout et d'agir partout. D'où saint Chrysostome conclut (et la pensée de ce Père mérite d'être remarquée), que l'immensité, qui est un des plus nobles attributs de Dieu, ne laisse pas, dans un sens, d'être à Dieu comme un tribut onéreux, puisqu'elle l'assujettit à ne pouvoir entièrement se séparer de ce qui est l'objet de son aversion et de son indignation.

Admirable idée, chrétiens, de la conduite que nous devons observer avec les libertins du siècle. Qu'est-ce que Dieu exige de nous ? que nous en usions avec eux comme il en use lui-même. Pouvons-nous nous proposer un plus saint modèle ? Il veut donc, premièrement, que nous les supportions à son exemple ; et il le veut avec raison, dit saint Augustin, puisqu'on nous a bien supportés, quand nous étions nous-mêmes dans l'égarément et la corruption du vice. Voilà pourquoi, reprend ce saint docteur, nous ne devons jamais oublier ce que nous avons été, afin de conserver toujours pour les autres une compassion tendre et charitable dans l'état où ils sont : *Cum tolerantia vivendum nobis est inter malos, quia cum mali essemus, cum tolerantia vixerunt boni inter nos*. Mais prenez garde, s'il vous plaît, à ce terme : *Cum tolerantia* ; car saint Augustin ne dit pas que la société des méchants nous doit être un sujet de complaisance, mais un exercice de patience ; c'est-à-dire que nous devons la souffrir, et non pas l'aimer, parce que c'est ainsi que nous nous conformons à notre règle, qui est Dieu.

Oui, je l'avoue, il y a des liaisons et des engagements avec les impies, que la loi divine, non-seulement ne nous commande pas, mais

¹ 1 Reg., xxviii, 16.

qu'elle ne nous permet pas de rompre, puisqu'elle nous en fait même des devoirs ; et c'est ce que j'appelle la nécessité de notre état, qui répond à la nécessité de l'être et de la Providence de Dieu. Autrement, dit saint Paul, il faudrait sortir hors du monde, si tout commerce avec les pécheurs y était généralement interdit : *Alioquin debueratis de hoc mundo exire* 1. Par exemple, un père doit-il se séparer de ses enfants, parce qu'il les voit dans le désordre ; une femme, de son mari, parce qu'il mène une vie licencieuse ; un inférieur, de son supérieur, parce que c'est un homme scandaleux ? Non, sans doute ; la loi du devoir, de la dépendance et de la sujétion le défend ; et on peut dire alors que le mélange des méchants avec les bons est autorisé de Dieu, puisque Dieu est l'auteur de ces conditions qui engagent nécessairement à cette société. Tout cela est vrai ; mais hors de là, je veux dire hors des termes de la nécessité et de la justice, quand les choses sont dans la liberté de notre choix, chercher les impies et entretenir avec eux des habitudes volontaires, des amitiés mondaines et profanes, des familiarités dont le prétexte est le seul plaisir, et que nulle raison ne justifie, je dis que c'est aller directement contre les ordres de Dieu, et je le dis après le grand Apôtre ; car voilà comment il le déclarait aux chrétiens de Thessalonique : *Demittamus vobis, ut subtrahatis vos ab omni fratre ambulante inordinate* 2 ; Nous vous ordonnons, leur disait-il, au nom du Seigneur, de vous retirer de tous ceux d'entre vos frères qui tiennent une conduite déréglée, et de garder ce précepte comme l'un des plus importants et des plus essentiels de la loi de Dieu. De là vient que David s'en faisait un point de conscience et de religion : *Non sedi cum concilio vanitatis, et cum iniqua gentibus non introibo ; odivi ecclesiam malignantium* 3 ; Ma maxime a toujours été de n'avoir point d'union avec les partisans du vice, et de ne me point mêler avec ceux qui font gloire de commettre l'iniquité ; d'aimer leurs personnes, parce que la charité me le commande ; mais de haïr leurs assemblées, de fuir leurs intrigues, d'abhorrer leurs conversations, parce qu'une charité plus haute, qui est celle que je dois à Dieu et que je me dois à moi-même, m'empêche d'y avoir part.

Voilà, dis-je, mes chers auditeurs, ce que nous dicte la prudence chrétienne, et à quoi elle nous oblige indispensablement : d'éviter, autant que notre condition le peut permettre, les sociétés mauvaises et corrompues. Et voyez

aussi comme Dieu nous en a inspiré l'horreur, soit par rap port aux païens et aux idolâtres, soit par rapport aux hérétiques et aux schismatiques, soit à l'égard même des catholiques libertins et prévaricateurs. Vous êtes mon peuple, disait-il aux enfants d'Israël, en les introduisant dans la terre de Chanaan ; vous êtes mon peuple, et je vous ai choisis parmi tous les peuples de la terre, afin que vous me soyez spécialement dévoués ; mais c'est pour cela même qu'il ne vous sera pas permis de traiter avec les peuples infidèles, que vous n'entrez point dans leurs alliances, et que nul mariage entre eux et vous ne pourra être contracté légitimement. Pourquoi cela, demande saint Augustin ? Ce commerce avec les étrangers ne pouvait-il pas être avantageux et nécessaire aux israélites pour leur établissement ? Peut-être la politique du monde en aurait-elle ainsi jugé ; mais Dieu, dont les vues saintes et adorables sont infiniment élevées au-dessus de celles des hommes, voulut que la politique du monde cédât à l'intérêt de la religion. Non, leur signifia-t-il, quelque avantage que vous puissiez vous en promettre, vous ne rechercherez point ces nations, et vous vous en tiendrez toujours éloignés : *Cave ne unquam cum habitatoribus terræ illius iungas amicitias* 4. C'est ce que portait expressément la loi ; et vous verrez, chrétiens, si cette défense était inutile et sans fondement. Fuyez, nous dit-il ailleurs, par la bouche de saint Paul, fuyez l'hérétique, si vous voulez conserver la pureté de votre foi : *Hereticum hominem evita* 5. Donnez-vous bien de garde, non-seulement d'entretenir des intelligences dans le parti de l'erreur, non-seulement d'en épouser les intérêts, mais d'y avoir même de simples liaisons, hors celles que la piété chrétienne et le devoir de votre condition peuvent justifier. Et si ce sont des orthodoxes qui, malgré leurs mœurs dissolues, ne laissent pas de vivre avec nous dans la communion d'une même créance, Dieu nous en a-t-il interdit la société ? Ecoutez encore l'Apôtre. Je vous en ai déjà avertis, écrivait aux Corinthiens ce maître des nations, et je vous ai marqué dans une de mes lettres, de n'avoir jamais nul engagement, ni avec les impudiques et les voluptueux, ni avec les médians et les calomnieux, ni avec quelque autre que ce soit de ceux qui peuvent vous corrompre et être pour vous un scandale. Quand ce serait votre frère par inclination et par liaison d'amitié, si c'est un homme de mauvaise vie, je ne veux pas que vous ayez ensemble la moindre

¹ 1 Cor., v, 10. — ² 1 Thess., iii, 6. — ³ Ps., xxv, 6.

⁴ Exod., xxxiv, 12. — ⁵ Tit., iii, 10.

communication, ni que vous puissiez manger avec lui : *Si is qui frater nominatur, est fornicator, aut maledicus, aut rapax, cum ejusmodi nec cibum sumere* ¹.

Dieu veut, dit excellemment Guillaume de Paris, et cette pensée est belle, Dieu veut qu'en nous séparant des impies, nous fissions dès à présent ce qu'il fera un jour lui-même, et que nous prévenions ainsi la résurrection générale et le jugement dernier. Quand le Fils de Dieu viendra juger le monde, les répronvés, il est vrai, ressusciteront en même temps que les justes; mais ils ne ressusciteront pas néanmoins avec les justes, parce-qu'au moment même de la résurrection, les justes seront séparés des réprouvés, par ce discernement terrible dont a parlé David, et dont les anges seront les exécuteurs : *Ideo non resurgent impii in judicio, neque peccatores in concilio justorum* ². Quel est donc le dessein de Dieu? poursuit Guillaume de Paris : c'est que les bons vivent en ce monde, à l'égard des méchants, dans le même ordre où ils doivent ressusciter et être jugés; c'est-à-dire qu'ils se discernent eux-mêmes, pour ainsi parler, d'avec les pécheurs, et que dès cette vie ils commencent à prendre leur rang, afin que Dieu ne soit presque pas obligé d'y employer ses anges, ni de faire l'autre choix de ses élus.

Aussi est-ce en cela que consiste la perfection et la gloire des justes sur la terre; et telle est l'idée que l'Écriture nous en donne : car quand Dieu commande à Josué de faire mourir Acham, qui était un homme scandaleux au milieu de son peuple, il ne s'en explique point à lui autrement que par ces paroles : *Surge, sanctifica populum* ³; Je veux que demain tu sanctifies mon peuple. Et que ferai-je pour cela, Seigneur? répliqua Josué, Tu extermineras Acham, qui est un sacrilège. Tandis qu'il demeurerait parmi les tribus, je n'y puis demeurer moi-même; mais retranche cette âme criminelle, et alors tout le peuple sera sanctifié. Vous diriez, chrétiens, que la séparation des méchants est comme un sacrement d'expiation pour les bons. En effet, il ne faudrait rien davantage pour sanctifier des familles, des communautés, des ordres tout entiers. Ôtez d'une maison un domestique vicieux qui l'infecte, vous en ferez une maison de piété; ôtez d'une communauté un esprit brouillon qui la divise, vous en ferez une assemblée de saints; ôtez de la cour d'un prince quelques athées qui y dominent, vous en ferez une cour chrétienne. Il y a tel homme dans Paris qui a perdu plus d'âmes que jamais

un démon n'en pervertira; et vous connaissez certaines femmes dont la société fait plus de libertins que les plus contagieuses leçons de ceux qui autrefois ont tenu école de libertinage. Ôtez donc un petit nombre de ces hommes et de ces femmes, et vous rétablirez presque partout le culte de Dieu. Or, ce retranchement ne serait pas impossible, si les intérêts de Dieu étaient aussi respectés que ceux des hommes. N'avez-vous jamais pris garde, chrétiens, à une chose assez particulière que nous marque l'évangéliste saint Jean, en parlant de la dernière cène que Jésus-Christ fit avec ses apôtres la veille de sa mort? Au même temps que Judas sortit pour aller exécuter son détestable dessein, le Sauveur du monde entra dans une espèce d'extase, et s'écria : *Nunc clarificatus est Filius hominis* ¹; C'est maintenant que le Fils de l'homme est glorifié. D'où lui venait cette gloire? demande saint Augustin; ce n'était pas de la vision bienheureuse de Dieu, car il la posséda dès l'instant même de sa conception; ce n'était pas de la résurrection de son corps, car il n'était pas encore ressuscité; mais elle lui vint de la sortie de ce traître qui avait été jusque-là présent avec les autres disciples, et c'est la raison qu'en apporte le texte sacré : *Cum ergo exisset, dixit Jesus : Nunc clarificatus est Filius hominis*. Tandis que Judas était dans sa compagnie, c'était, en quel ne sorte, comme une tache pour lui; mais quand il s'en vit séparé, quoique cette séparation dût être bientôt suivie de tous les opprobres de la croix, il ne laissa pas de s'en faire une gloire : *Nunc clarificatus est Filius hominis*. Or, si la gloire du Fils de Dieu ne pouvait être complète tandis qu'il souffrait un réprouvé auprès de lui, jugez, mes chers auditeurs, si vous pouvez être saints et justes devant Dieu, lorsque vous vivez avec les pécheurs, et que vous vous tenez volontairement au milieu d'eux.

Voilà pourquoi l'Eglise, dit saint Thomas, excommunique certains pécheurs. Par cette censure elle partage le bon et le mauvais grain, pour retenir l'un et pour rejeter l'autre; en quoi elle nous apprend notre devoir, et nous donne à connaître ce que nous sommes obligés de faire nous-mêmes. Vous ne voulez pas vous séparer des impies, elle les sépare de vous. Car ne pensez pas qu'elle prétende seulement les punir, en les privant du bien de la société commune. Il y a deux choses dans l'excommunication : une peine pour le coupable, et une loi pour l'innocent. L'Eglise condamne le pécheur

¹ 1 Cor., v, 2. — ² Ps., l, 5. — ³ Jos., vii, 13.

¹ Joan., xiii, 31.

à n'avoir plus de communication avec les fidèles, voilà la peine ; et, en même temps, elle ordonne aux fidèles de n'avoir plus de commerce avec le pécheur, voilà la loi. S'ensuit-il de là qu'il n'y ait que ces pécheurs frappés des anathèmes de l'Eglise, dont la compagnie nous soit défendue ? non, chrétiens : tout ce qui n'est pas formellement défendu par l'Eglise, n'est pas pour cela permis. Il y a des lois supérieures et plus générales, auxquelles nous devons obéir. L'Eglise, en vertu de ses censures, ne nous interdit que la société des scandaleux, qui lui sont rebelles ; mais, sans lui être rebelles, c'est assez qu'ils soient scandaleux, pour nous faire conclure, indépendamment des défenses de l'Eglise, que nous sommes dans l'étroite obligation de les éviter. Ce ne serait pas même bien raisonner, parce que l'Eglise a révoqué les peines portées contre ceux qui fréquentent les impies excommuniés, de prétendre dès lors qu'elle approuve une telle fréquentation et de telles habitudes. Je m'explique, et observez ceci, s'il vous plaît ; il est bon que vous en soyez instruits. Dans la rigueur du droit ancien, les fidèles ne pouvaient jamais traiter avec un homme retranché de la communion de l'Eglise, sans encourir la même censure. C'était la loi universelle : mais, par des raisons importantes, vérifiées dans les conciles, l'Eglise a relâché de cette sévérité, et ne nous défend plus que le commerce de ceux qu'elle a publiquement et nommément excommuniés. Est-ce à dire que nous pouvons donc converser indifféremment avec toutes sortes d'hérétiques, avec toutes sortes de gens corrompus et dangereux, sous prétexte que l'Eglise ne les a point encore notés et flétris ? Abus, mon cher auditeur. L'Eglise peut bien révoquer ses lois, elle peut bien changer ses coutumes ; mais sans préjudice de la loi de Dieu, qui est irrévocable et invariable. Or, la loi de Dieu est que, hors les engagements nécessaires de ma condition, je m'éloigne de toutes les compagnies où l'innocence de mon âme peut être en péril. Si je les cherche de moi-même et par un choix libre, il est vrai, les foudres de l'Eglise ne tomberont pas pour cela sur moi, parce que l'Eglise veut bien user à mon égard de cette indulgence ; mais toute son indulgence ne peut faire que par là je ne devienne coupable d'un mépris formel de Dieu, que par là je ne devienne le scandale de mes frères, que par là je ne devienne ennemi de moi-même, en me perdant moi-même. Trois grands désordres renfermés dans un même péché. Appliquez-vous.

Qui, mon cher auditeur, se lie avec des li-

bertins et des impies, que vous connaissez pour impies et pour libertins, c'est mépriser Dieu. Et qu'appellez-vous en effet mépris de Dieu, si ce n'est pas de s'unir avec ses ennemis ? et qui sont les ennemis de Dieu, si ce ne sont pas les pécheurs, surtout certains pécheurs déclarés ? Que penserait-on d'un fils lié d'affection et de cœur avec les persécuteurs de son père, avec ceux qui attenteraient aux droits et à l'honneur de son père, avec ceux qui feraient une guerre ouverte à son père ? N'en auriez-vous pas horreur, comme d'un maître dans la nature ? Or voilà ce que vous faites en vivant avec les impies. Tant qu'ils sont dans le désordre de leur péché, il y a entre Dieu et eux une haine irréconciliable. Consultez les livres sacrés, et lisez le reproche qu'ent à soutenir Josaphat, roi de Juda, et prince du reste très-religieux. Il s'était allié avec l'impie Achab, roi d'Israël ; il n'avait pas manqué de raison d'Etat pour l'engager à cette alliance, et tout son conseil y avait passé ; mais son conseil était en cela réprouvé de Dieu. Prince, lui dit Jésus, avec toute la liberté d'un prophète, vous êtes prévaricateur ; vous avez donné secours à un roi criminel, et vous avez reçu dans votre amitié ceux qui ont conjuré contre votre Dieu et le mien ; vous méritez la mort : *Impio prebes auxilium, et his qui oderunt Dominum amicitia jungaris ; idcirco iram merebaris* ¹. Les bonnes œuvres de Josaphat et sa bonne foi l'excusèrent ; mais vous, chrétiens, que pouvez-vous alléguer ? Outre l'injure que vous faites à Dieu, comment pouvez-vous justifier le scandale que vous causez dans l'Eglise et parmi le peuple de Dieu ? Car, n'est-ce pas un scandale de voir tous les jours dans les sociétés d'une ville ou d'un quartier les plus suspects, de vous voir dans des assemblées d'où toute pudeur semble bannie, où se tiennent les discours les plus libres, où se débitent les maximes les plus pernicieuses, où souvent nulles règles de bienséance et de modestie ne sont observées ; de vous voir avec des esprits sans religion, avec des femmes sans réputation, dans des lieux où règne la licence et où se répand la plus mortelle contagion ? Qu'en peut-on penser ? qu'en peut-on dire ? et même qu'en a-t-on déjà pensé et qu'en a-t-on dit ?

Et ne me répondez point que vous savez bien vous conserver, et, quoi qu'en dise le monde, que vous avez pour vous le témoignage de votre conscience, qui vous suffit. Ah ! mon cher frère, écoutez ce qu'écrivait là-dessus saint Jérôme à une dame romaine. Il faut, lui disait ce Père,

¹ II Paral., xix, 2.

quand vous parlez ainsi, que vous soyez bien peu versée dans les devoirs de la vie chrétienne. Et ne savez-vous pas qu'en matière de conduite, vous devez rendre compte à Dieu, non-seulement de ce que vous faites, mais de ce que l'on dit de vous; que ce n'est point assez de satisfaire à votre propre conscience, mais que vous êtes encore obligée de satisfaire à celle d'autrui; que saint Paul, qui était plus éclairé que vous, avait égard aux hommes, aussi bien qu'à Dieu, pour régler sa conversation, ne croyant pas qu'elle pût être innocente, quand les hommes pourraient prendre sujet de s'en offenser, et sachant que c'est se rendre coupable devant Dieu, que de ne se mettre point en peine de le paraître devant les hommes. Ainsi parlait saint Jérôme; et concluant par l'exemple du même apôtre, qui refusait de manger des viandes d'ailleurs permises, parce qu'il craignait de scandaliser les fidèles: Ah! reprend ce saint docteur, les compagnies des hommes ne sont pas plus nécessaires que les aliments; et pourquoi n'évitons-nous pas ces liaisons scandaleuses qui blessent la pureté de notre christianisme, qui donnent lieu à mille soupçons, et qui servent de matière à la médisance publique, puisque saint Paul s'abstenait d'une viande et en avait même horreur, dès qu'elle pouvait donner quelque scandale au moindre des chrétiens?

Mais laissons le scandale, et n'insistons maintenant, mon cher auditeur, que sur ce qui nous regarde nous-mêmes. Est-il possible que, dans ce commerce familier avec des impudiques et des libertins, vous ayez toujours un cœur pur et chaste? Peut-on raisonnablement espérer que dans un air tout corrompu, vous ne vous ressentiez jamais de sa corruption? Et ne serait-ce pas au moins pour vous la présomption la plus aveugle et la plus criminelle, de vous y croire exempt d'un danger qui souvent vous est, selon Dieu, aussi défendu que le mal même? Si cela était, jamais les prophètes et les apôtres n'auraient été plus confirmés en grâce que vous; et vous auriez cet avantage sur eux, qu'ils ont fui la société des impies parce qu'ils la jugeaient dangereuse pour eux-mêmes, ainsi que le témoigne saint Jérôme du prophète Ezéchiel, qui dans cette vue se sépara de tout le reste du peuple, et se retira à l'écart; au lieu que vous y demeurez volontairement et sans crainte, comme si vous aviez un préservatif infailible contre le péché. Mais si cela n'est pas, quelle est votre témérité, de hasarder plus que n'ont fait ces hommes de Dieu et ces saints du premier ordre; de vous exposer à des occasions pour

lesquelles ils ne se sont pas crus assez forts, de vivre en assurance où ils ont tremblé? Pourquoi Dieu faisait-il aux Hébreux des défenses si rigoureuses de se mêler et de négocier avec les étrangers? C'est que, dans ces négociations et ces alliances, il prévoyait leur chute et leur ruine presque inévitable. Et, en effet, eurent-ils jamais commerce avec une nation, dont ils ne prissent enfin les superstitions et les impiétés? *Commixti sunt inter gentes, et dilicerunt opera eorum*¹. Pourquoi l'Eglise, dès sa naissance, ne voulait-elle pas que dans le christianisme on contractât aucun mariage avec les infidèles? car voilà comment saint Jérôme entend ces paroles de saint Paul: *Nolite jugum ducere cum infidelibus*². C'est qu'elle considérait le danger où de tels engagements mettraient la foi des chrétiens. Et pourquoi Jésus-Christ lui a-t-il donné un pouvoir qui semble renverser tout le droit humain? Rendez-vous, s'il vous plait, attentifs: ceci vous surprendra; mais je n'avance rien qui ne soit fondé sur l'Écriture et sur les sacrés canons. Pourquoi, dis-je, Jésus-Christ a-t-il donné pouvoir à son Eglise de rendre nul, du moins quant à ses principales obligations, le plus authentique de tous les contrats qui se célèbrent parmi les hommes, un mariage légitime, un mariage solennellement ratifié entre deux païens, dont l'un vient à recevoir le baptême, et l'autre persiste dans son idolâtrie, si ce n'est parce que dans ce mélange de religions, celle du vrai Dieu ne se trouverait pas en sûreté? *Quis enim nescit*, dit Tertullien, *obliterari quotidie fidem commercio infidelium*? Qui doute que la foi ne s'efface peu à peu par la fréquente communication d'un esprit infidèle? C'est ce que ce docteur si zélé pour l'étroite discipline de l'Eglise représentait quelque temps avant sa mort à sa propre femme, afin de la détourner, selon ses maximes, d'un second mariage; du moins afin de lui faire entendre l'obligation où elle était de ne s'allier jamais avec un païen. Et moi, me servant de la même pensée et l'appliquant à mon sujet, je dis: *Quis nescit*? Qui doute que la piété de l'âme d'un ami qui vit dans le dérèglement, et qu'on a sans cesse devant les yeux? On est dépositaire de ses sentiments, on l'entend parler, on le voit agir; et insensiblement on s'accoutume à penser comme lui, à parler comme lui, à agir comme lui. Ce n'est pas d'abord sans quelques répugnances et quelques combats; mais enfin ce qui faisait horreur commence à ne plus déplaire, et ensuite plait

tout à fait et entraîne. *Quis nescit ? Qui dicit que la science et la sagesse d'une jeune personne, que sa vertu la plus affirmée ne vienne avec le temps à chanceler, et ne reçoive de puissantes atteintes, par ces entrevues particulières et ces privautés où son cœur s'épanche avec un mondain ou une mondaine, qui lui inspirent leurs damnables principes, et qui dans l'espace de quelques mois détruisent tout le fruit d'une sainte éducation et le travail de plusieurs années ? De là cette maxime si universellement reconnue, confirmée par tant de preuves et si commune : Dites-moi qui vous fréquentez, et je vous dirai qui vous êtes.*

Quoi qu'il en soit, mon cher auditeur, l'Église n'a rien épargné pour empêcher que le commerce des impies ne fût préjudiciable à ses enfants ; et de votre part, que faites-vous pour seconder ses soins ? Peut-être pensez-vous que la société de cet homme plongé dans la débauche et adonné à son plaisir, est moins à craindre pour vous que celle d'un infidèle ; et je prétends au contraire que mille idolâtres conjurés pour vous pervertir et pour vous perdre, ne feront pas la même impression sur vous qu'un libertin avec qui vous êtes uni de connaissance et de compagnie. Job se conserva au milieu des fausses divinités et de ceux qui les adoraient ; mais Loth eût succombé dans Sodome et parmi ses concitoyens. Je vais plus loin, et je soutiens même que tous les efforts des démons contre vous ne seraient pas une tentation si dangereuse que la présence et la vue de ce pécheur scandaleux. Mais je vous entends, et par vos mœurs je juge de votre pensée. Vous ne craignez pas ces parti sans du vice, parce que vous en êtes peut-être déjà aussi infecté qu'eux ; et ils ne peuvent plus vous nuire, parce que vous en avez reçu tout le dommage dont vous étiez menacé. Il fallait bien que l'oracle du Seigneur se vérifiât ainsi : car il se serait trompé, si, vivant et conversant avec des âmes réprouvées, vous vous étiez maintenu dans l'innocence.

Ah ! chrétiens, nous nous étonnons de voir aujourd'hui le siècle si corrompu ; nous ne comprenons pas d'où vient tant de dissolution dans la jeunesse ; nous rougissons pour tant de personnes du sexe, qui ne rougissent de rien ; nous sommes surpris d'entendre les désordres des mariages, qui éclatent tous les jours ; nous apprenons avec indignation combien l'impiété règne dans les cours des princes ; le dirai-je ? nous voyons avec horreur le vice se glisser jusque dans le sanctuaire, et s'attacher au ministre des autels. En voici la source la plus ordinaire :

ce sont les sociétés et les conversations du monde profane. Voilà ce qui sert d'amorce à la cupidité, ce qui allume la passion, ce qui fait former les intrigues, ce qui fait réussir les plus abominables entreprises. Voilà ce qui renverse les forts, ce qui infatme les sages, ce qui corrompt les vierges. Réglez les sociétés et les conversations des hommes, et dans peu vous reformerez tous les États. Vous, père, éloignez ce jeune homme de tel autre qu'il recherche avec trop d'assiduité, et vous le verrez toujours marcher dans le bon chemin. Vous, mère, ne recevez plus ou ne rendez plus certaines visites, et cette fille qui vous y accompagne deviendra un modèle de vertu. Vous, chrétien, qui que vous puissiez être, rompez avec cet ami, et j'ose presque vous répondre de votre salut. Mais quoi, dites-vous, abandonner un ami ! Oui, il faut le quitter ; et fût-ce votre œil, il faudrait l'arracher. Pourquoi entretenir un ami contre vous-même. et quel compte devez-vous faire d'une amitié qui aboutit à votre réprobation ? Le Fils de Dieu ne vous a-t-il pas expressément enseigné que quiconque n'aurait pas en haine ses propres parents, son frère et sa sœur, son père même et sa mère, ne serait pas digne de lui : c'est-à-dire que quiconque ne serait pas disposé à se séparer de ses proches, fût-ce un frère ou une sœur, fût-ce un père ou une mère, dès qu'il en pourrait craindre quelque scandale, se rendrait dès lors coupable aux yeux de Dieu, et n'entrerait jamais dans son royaume ? Or, si je dois en user ainsi envers les auteurs de ma vie, quand ce sont des obstacles à mon salut, ces faux amis, complices de mes iniquités, ont-ils droit de se plaindre, lorsque, pour me sauver de l'abîme où ils me conduisent, je me détache d'eux et je les renonce ? Et s'ils en raisonnent, s'ils en raillent, s'ils me frappent de leurs mépris, dois-je plutôt les écouter que Dieu même ? Non, non, rien ne me doit être cher au préjudice de mon âme ; et dès qu'ils agitent un aussi grand intérêt que celui-là, Dieu et moi, voilà ce qui me suffit. Tout le reste me devient indifférent.

Cependant, chrétiens, il y a des sociétés où des engagements nécessaires nous retiennent ; et comme Dieu, supposé la nécessité de son être qui l'oblige à demeurer avec les pécheurs, sait en tirer sa gloire, et emploie à leur conversion la présence de sa divinité ; ainsi devons-nous profiter aux impies qui vivent avec nous, et profiter des impies avec qui nous vivons par la nécessité de notre état. Autre obligation, qui va faire le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est une vérité certaine, chrétiens : quoique le péché, dans le fond de son être, soit essentiellement une injure faite à la majesté de Dieu, il ne laisse pas néanmoins de servir à sa grandeur. Dieu ne le souffrirait pas, remarque saint Chrysostome, s'il n'était capable d'y contribuer par sa malice même ; et il anéantirait plutôt tous les pécheurs du monde, que d'en voir un seul dont il ne pût tirer quelque tribut de gloire. De ce que l'homme pêche, dit excellemment saint Augustin, il se nuit à soi-même ; mais il n'arrête pas l'effet de la bonté divine : *Quod facit malus, sibi nocet ; non bonitati Dei contradicit*. Car Dieu, qui est un admirable ouvrier, se sert avantagusement des défauts de son ouvrage, et il ne les permet que parce qu'il sait bien s'en prévaloir : *Illo utique peccatore bene utitur, qui nec eum esse permitteret, si illo uti non posset*. C'est en cela, poursuit ce saint docteur, qui développe ce point avec toute la solidité possible, c'est en cela, qu'éclate la sagesse du Créateur, et qu'elle paraît même l'emporter sur la toute-puissance ; parce que l'effet de la toute-puissance est de créer les biens, et celui de la sagesse de trouver le bien dans les maux, en les rapportant à Dieu. Or, ce rapport du mal au souverain bien, est quelque chose en Dieu de plus merveilleux que la production des êtres créés, qui lui est comme naturelle. Dieu, ajoute le même Père, prend, ce semble, plaisir à faire tout le contraire des impies dans l'usage des choses. Car comme leur iniquité consiste à abuser de ses créatures, qui sont bonnes ; aussi sa justice se fait voir à bien user de leurs volontés, qui sont mauvaises : *Quia sicut illorum iniquitas est male uti bonis operibus ejus, sic illius justitia est bene uti malis operibus eorum*. Etrange opposition de Dieu et du pécheur ! Dieu même, dit encore saint Augustin, quoiqu'il soit la pureté originelle et primitive, n'est pas pur à l'égard des impies, parce qu'en le blasphémant et en l'outrageant, ils en font tous les jours la matière de l'impureté : *Immundis ne Deus quidem ipse mundus est, quem quotidie blasphemant*. Au lieu que le péché, qu'est l'impureté substantielle, se purifie, pour ainsi dire, à l'égard de Dieu, parce qu'il devient le sujet de sa gloire. Toutes ces pensées sont belles et dignes de leur auteur.

Mais il n'en demeure pas là. Pour en venir à la preuve, et pour vérifier dans le détail ces propositions générales, voyez, continue-t-il, mes frères, comment en effet tout ce qu'il y a sur la

terre d'impies, de scandaleux, de répréhensibles, concourt admirablement, et malgré les intentions des hommes, à glorifier Dieu. Considérez d'abord tous ceux qui se trouvent privés de la lumière de l'Evangile, et destitués du don de la foi. Jetez les yeux sur les païens idolâtres, sur les hérétiques obstinés, sur les schismatiques rebelles et sur les juifs endurecis. Dieu ne les emploie-t-il pas tous à l'exécution de ses plus grands desseins ? *Nonne utitur gentibus* (observez ces paroles, chrétiens, elles sont tirées du livre de la Vraie Religion) *nonne utitur gentibus ad materiam operationis sue, hæreticis ad probationem doctrine sue, schismaticis ad documentum stabilitatis sue, judæis ad comparationem putchritudinis sue* ? Ne se sert-il pas des infidèles pour opérer les merveilles de sa grâce, et pour les faire connaître ? un monde converti par douze pécheurs, qu'y a-t-il de plus grand et de plus fort pour établir la vérité de notre religion ? Ne se sert-il pas des hérétiques pour l'éclaircissement de sa doctrine, et pour nous confondre dans la vraie créance ? Jamais la foi n'a été mieux développée, que lorsqu'elle a été combattue ; et rien n'a plus donné lieu à découvrir la vérité, que l'erreur. Ne se sert-il pas des schismatiques comme d'une preuve sensible de la perpétuité et de l'inébranlable fermeté de son Eglise ? malgré la division de ses membres, elle se maintient toujours dans l'intégrité d'un corps parfait, tandis que nous voyons périr et se consumer les factions qui se sont élevées contre notre chef. Et les juifs, ces restes déplorables du peuple de Dieu, malheureuse postérité d'une nation bien-aimée, ne semblent-ils pas demeurer sur la terre pour servir de témoins à Jésus-Christ, autorisant sa personne par leurs Ecritures, vérifiant ses mystères par leurs prophéties, et relevant son Evangile par la comparaison de la loi ? C'est un mauvais grain semé dans le champ de Dieu, mais admirez en combien de manières il est utile à la gloire de Dieu.

Je dis le même de tous les impies en général : Dieu en fait mille usages pour la manifestation de ses divins attributs, et pour le bien commun des hommes. Ce sont les fléaux de sa justice, pour punir les pécheurs ; et ce sont les instruments de sa miséricorde, pour éprouver les saints. Quand Jérusalem fut sacagée sous l'empire de Tite, c'était Dieu qui se servait de l'ambition des Romains, pour exercer ses vengeances sur les juifs. L'ambition des Romains était criminelle, mais les châtimens et les vengeances de Dieu étaient justes. Que faisaient les tyrans et les persécuteurs du nom chrétien ? en

volant détruire les fidèles, ils les multipliaient ; ils donnaient des confesseurs à Jésus-Christ, ils remplissaient l'Eglise de martyrs, ils peuplaient le ciel de prédestinés.

Mais avançons. Il est donc vrai que Dieu profite ainsi des pécheurs pour l'augmentation de sa gloire et pour notre salut. Il est vrai que les moyens ne lui manquent jamais, pour se dédommager de l'injure qu'il reçoit de la malice des hommes et du péché, et qu'il la répare par le péché même et par la malice de ceux qui l'ont commis. Or, voilà encore le modèle que nous devons suivre, si la nécessité de notre état nous engage dans le commerce des impies ; du moins, à l'exemple de Dieu, devons-nous en tirer avantage pour nous-mêmes. Nous le pourrions toujours, quand nous ne les aurons pas recherchés, et que nous n'aurons pas dû les éviter. Car de même, dit saint Ambroise, que Dieu trouve dans les pécheurs de quoi relever l'éclat de ses infinies perfections, nous y trouverons de quoi acquérir et pratiquer les plus éminentes vertus. En effet, quoi que fasse le pécheur avec qui je vis, si j'ai l'esprit de Dieu, c'est une leçon pour moi et une occasion de me sanctifier. S'il me persécute, il me fournit une matière de patience ; s'il se déclare mon ennemi, il purifie ma charité ; s'il me fait souffrir, c'est un sujet de mortification. S'élève-t-il au-dessus de moi par orgueil, il m'apprend à me tenir dans la modestie. Se laisse-t-il emporter à la colère, il met en œuvre ma douceur. Tombe-t-il dans les péchés honteux, il excite ma compassion et mon zèle. Je dis plus, et c'est après saint Grégoire, pape, que je le dis ; jamais, dans les règles ordinaires, un juste ne serait parfait ni ne pourrait le devenir, si Dieu, par la disposition de sa providence, ne l'obligeait quel quefois à vivre avec les pécheurs ; pourquoi cela ? parce que c'est dans cette société et dans ce mélange des bons et des méchants, qu'il doit être dégagé des imperfections humaines : *Ipsa quippe malorum societas, purgatio bonorum est*. Et comment, demande ce Père, s'exercerait-il dans les grandes vertus, s'il n'y avait des pécheurs dans le monde ? En quoi pratiquerait-il cette charité héroïque dont le Fils de Dieu nous a donné l'exemple, et dont il nous a fait un commandement, s'il n'y avait des offenses et des injustices, des médisances et des calomnies à parolonner ? Où serait le mérite de sa persévérance, s'il n'y avait des contradictions à essayer, des railleries à supporter, des attaques de la part des libertins à soutenir et à repousser ?

Rien de plus constant, chrétiens auditeurs :

si nous étions aussi zélés que nous le devons être pour notre salut, et si nous voulions faire plus de progrès dans les voies de la piété et de la perfection évangélique, un des plus puissants moyens pour nous porter à Dieu serait la présence et la vue de tant de pécheurs que nous avons sans cesse auprès de nous. Quel fonds y trouverions-nous d'une reconnaissance particulière envers Dieu, puisque c'est par un bienfait spécial de sa grâce que nous avons été préservés des désordres dont nous sommes témoins et dont nous gémissons ? Quel motif d'une humilité profonde et d'une continuelle attention sur nous-mêmes, puisque à chaque moment nous y pouvons nous-mêmes tomber ; d'une charité respectueuse à l'égard du prochain, puisqu'il est, jusque dans son iniquité, l'exécuteur des arrêts de Dieu, le ministre de Dieu pour nous châtier et nous corriger ; d'une pénitence salutaire et d'une pleine soumission, puisque plus nous sommes traversés, plus nous pouvons satisfaire à la justice divine et nous acquitter ? Mais qu'arrive-t-il ? c'est que nous renversons tout l'ordre des choses, et que de ces moyens de salut, nous faisons les sujets de notre perte. Le dessein de la Providence est que le commerce des pécheurs nous sanctifie, quand une nécessité indispensable nous y attache, et c'est ce qui nous pervertit : Dieu en tire sa gloire, et nous notre ruine. Il en devient plus saint de cette sainteté extérieure et accidentelle que nous lui souhaitons tous les jours, et nous en devenons plus criminels.

Permettez-moi, chrétiens, d'ouvrir ici mon cœur, et de vous faire part de mes plus secrets sentiments. Je géms quand, au tribunal de la pénitence, j'entends un homme du monde se plaindre de sa condition, comme s'il prétendait justifier les égarements de sa vie par l'étroite obligation où il se trouve de demeurer au milieu du siècle corrompu, et d'y entretenir des liaisons qu'il ne peut rompre ; quand j'entends une femme déplorer la triste situation où elle se voit, et me dire que tout le dérèglement de son âme vient d'être engagée par devoir à un mari sans religion, sans frein dans ses passions, sans retenue dans ses débauches. Qu'ai-je à-dessus à leur répondre ? je les plains moi-même, non pas de leur état prétendu malheureux, puisque c'est l'état où il a plu à Dieu de les appeler ; mais du mauvais usage qu'ils font de leur état, contre les desseins de Dieu qui les y a placés. Je plains cette femme, non pas de ce qu'elle souffre, mais de la manière dont elle souffre ; ne se souvenant pas, ou ne sachant pas

que ce mari vicieux est un moyen choisi dans le conseil de la sagesse éternelle, pour l'éprouver et pour la sauver. Or, si cela est, comme la plus solide théologie l'enseigne, n'est-elle pas en effet bien à plaindre de souffrir toutes les incommodités d'une société pénible et fâcheuse, et de n'en avoir pas le mérite; de convertir le remède en poison, et les grâces de Dieu en de perpétuelles occasions de péché?

Mais si j'étais dans un autre état, je travaillerais sans peine à mon salut. Vous le dites, mon cher auditeur, et moi je vous dis qu'en cela vous vous trompez; car vous ne pourriez travailler à votre salut sans Dieu. Or, Dieu ne veut pas que vous y travailliez ailleurs ni autrement. Voilà la voie qu'il vous a marquée. Mais il est impossible, ajoutez-vous, de résister à tant de mauvais exemples, et de se garantir de leur contagion. Erreur, chrétiens. Il est impossible quand c'est contre les ordres de Dieu que vous vous jetez dans le péril, quand c'est de vous-mêmes et contre les obligations de votre état; mais dès qu'il est pour les intérêts de Dieu, par la vocation de Dieu, selon les vues de Dieu, dès que c'est selon les règles de la prudence évangélique, et avec les sages précautions qu'elle demande, ce qui serait contagieux pour d'autres ne l'est plus pour vous, et ce qui les précipiterait dans un abîme de corruption peut vous élever à la plus sublime sainteté; car il est alors de la providence du Seigneur de vous aider, de vous éclairer, de vous fortifier; et c'est là qu'il ne vous manque pas. Or, avec le secours de Dieu, avec ses lumières et la force que sa grâce répand dans une âme chrétienne, si vous résistez au milieu des pécheurs, si vous résistez à leurs sollicitations, si vous ne vous laissez ébranler ni par leurs promesses, ni par leurs menaces, ni par leurs flatteries, ni par leurs rebuts; si, malgré le torrent de l'exemple qui entraîne des millions d'âmes, vous demeurez inviolablement attaché aux règles du devoir et à l'observation de la loi, dans les combats que vous avez pour cela à livrer, et par les efforts qu'il vous en coûte, quelles richesses n'acquiessez-vous pas devant Dieu, et quels progrès ne faites-vous pas dans les voies de la justice? Le comble de l'iniquité, pour l'impie, selon le témoignage du Prophète, c'est d'être pécheur parmi les justes: *Iniqua gessit in terra sanctorum*¹; il a commis le péché dans la terre des saints. Voilà ce qui redouble sa malice, ce qui le rend indigne de voir jamais la gloire de Dieu et d'être reçu dans le séjour des bienheureux. *Idem vi-*

*debit gloriam Domini*¹. Ainsi parlait Isaïe; et de là, par une conséquence non moins vraie, je conclus que le comble de la sainteté pour le juste, est d'être juste parmi les pécheurs. Moïse, dans la cour d'un prince infidèle, est toujours, suivant la belle expression de saint Paul, l'invincible présent à l'esprit, comme s'il l'eût vu des yeux du corps. Saint Louis, sur le trône, ferma les yeux à tout l'éclat des pompes humaines, et dans la licence des armes et le tumulte de la guerre il n'oublia jamais Dieu, et ne se départit jamais de l'obéissance due à ce premier Maître. Cet homme, lié d'intérêt avec des gens sans foi, sans équité, avarés et usurpateurs, a conservé ses mains nettes de toute injustice, et n'a jamais voulu entrer dans leurs criminelles entreprises. Cette femme, dans une famille où Dieu est à peine connu, ne s'est jamais relâchée de ses saintes pratiques; et, sans égard à tous les discours qu'on lui a fait entendre, à tous les chagrins qu'elle a eu à dévorer, aux mépris qu'on lui a marqués, elle n'a jamais rien perdu de son zèle, ni rien retranché de ses pieuses observations. Voilà ce qui les distingue tous auprès de Dieu; voilà ce qui donne à leur fidélité un caractère propre et un prix particulier; voilà pourquoi ils recevront cet éloge si glorieux de la bouche de Jésus-Christ, et pourquoi il leur dira ce qu'il dit à ses apôtres: *Vos estis qui permanistis mecum in tentationibus*²; Tandis que les autres m'ont abandonné, qu'ils ont trahi ma cause, qu'ils ont outragé mon nom, qu'ils ont violé ma loi, c'est vous, fidèles serviteurs, que j'ai trouvés constants à me suivre. De demeurer avec moi quand il n'y a rien à souffrir pour moi, quand rien ne porte à s'éloigner de moi, quand tout conspire à m'altérer les cœurs et à les attirer à moi, c'est l'effet d'une vertu commune; mais de demeurer avec moi dans la tentation, d'y demeurer lorsqu'il faut remporter pour cela des victoires, et de fréquentes victoires; d'y demeurer malgré les scandales publics, malgré les contradictions et les traverses, malgré la coutume et tous les respects humains, c'est là que je reconnais une loi vive, un attachement solide, un amour pur, une persévérance héroïque; et c'est aussi à quoi je réserve toutes mes récompenses: *Vos estis qui pervastistis mecum in tentationibus*.

Aimez-vous ces chrétiens, que les pécheurs dissent procurer aux justes de si grands avantages pour le salut? mais apprenez encore comment les justes doivent de leur part contribuer au salut des pécheurs. L'Écriture, chez le pro-

¹ Isa., XLVI, 10

Isa., XXV, 10. — ² Luc., XXI, 28.

phète Daniel, nous représente une contestation bien singulière entre deux anges. Ce n'est pas, comme l'a pensé l'abbé Rupert, entre un ange bienheureux et un des esprits répronvés, mais, selon l'interprétation de tous les Pères, après saint Jérôme, entre deux saints anges, jouissant l'un et l'autre de la même gloire et assistant auprès du trône de Dieu. Le premier (c'est l'ange tutélaire de la Judée) demande que les Hébreux sortent au plus tôt de la Perse, parce qu'ils sont en danger de se corrompre par le commerce des Babyloniens idolâtres; mais l'ange protecteur de Babylone prie, au contraire, que les juifs y demeurent, et qu'ils ne quittent point la Perse, parce qu'ils peuvent, par leur conversations et leurs exemples, édifier les peuples et les convertir à la religion du vrai Dieu. En effet, déjà trois rois de ce grand empire avaient renoncé au culte des idoles pour adorer le Dieu d'Israël, ainsi qu'il est rapporté au livre d'Esdras. Or, que signifiait le combat de ces deux anges? Deux volontés en Dieu, répond saint Grégoire, pape, mais qui, n'étant que conditionnelles, s'accordent parfaitement ensemble, tout opposées qu'elles paraissent: l'une, qui oblige les justes à fuir la compagnie des pécheurs, et c'est ce que nous fait entendre la prière de cet ange qui sollicitait en faveur des juifs; l'autre, qui ordonne aux justes de coopérer au salut des pécheurs, lorsqu'ils se trouvent parmi eux et que quelque engagement raisonnable les y arrête; et c'est en cette vue que l'ange de Perse agissait pour les Babyloniens. Car voilà, chrétiens auditeurs, la grande règle que nous devons suivre. Dieu ne veut pas que sa présence ni la nôtre soient inutiles aux impies; mais il prétend que nous travaillions à leur conversion. On ne peut douter qu'il n'y donne ses soins; et comme il ne peut cesser d'être avec les pécheurs, il ne cesse aussi jamais de s'employer à la réformation de leur vie. Il les y invite par ses promesses, il les y engage par ses bienfaits, il les y pousse par ses menaces, il les y force par ses châtimens; sa sagesse, sa bonté, sa justice, toutes ses perfections divines y sont occupées; et ce qui doit vous surprendre, c'est que, connaissant par avance la damnation future et immanquable de plusieurs, il s'applique néanmoins à ceux-là avec la même assiduité que s'il ne prévoyait pas leur malheur. Admirable conduite qui nous sert d'exemple, et qui nous représente une des obligations du christianisme les plus essentielles, et toutefois la moins connue.

Car, comme nous devons, chrétiens, profiter

des pécheurs pour nous-mêmes, nous devons aussi nous-mêmes, selon qu'il dépend de nous et autant qu'il dépend de nous, profiter aux pécheurs. Devoir général, et devoir particulier. Prenez garde: devoir général, qui regarde sans distinction tous les hommes, et que nous impose la loi de la charité. Il n'y a point d'homme, dit le Saint-Esprit, que Dieu n'ait chargé du salut de son prochain: *Unicuique mandavit de proximo suo*¹; comment cela? par ce qu'il n'y a point d'homme à qui Dieu n'ait ordonné d'exercer la charité envers son prochain, selon les nécessités et les occasions. De là cette obligation rigoureuse de soulager le pauvre dans sa misère. Or, si la charité nous oblige de compatir aux misères temporelles du pauvre, combien doit-elle nous engager encore plus fortement à compatir aux misères spirituelles du pécheur? Si, dans des besoins où il ne s'agit que du corps et d'une vie mortelle, nous ne pouvons néanmoins manquer à notre frère et l'abandonner, sans perdre la charité de Dieu en perdant la charité du prochain, pouvons-nous conserver l'une et l'autre et satisfaire à l'une et à l'autre, en laissant par notre faute périr des âmes rachetées du sang de Jésus-Christ; en leur refusant des secours qu'il ne tient qu'à nous de leur procurer, et qui pourraient les garantir d'une mort et d'une damnation éternelle; en négligeant de leur donner des conseils, des avis, des instructions, des exemples, qui les retireraient de leurs égarements, et les remettraient dans les voies d'une bienheureuse immortalité? Car, entre ces pécheurs, remarque saint Augustin, il y en a que Dieu a prédestinés pour être un jour au nombre de ses amis et de ses saints. Nous ne les connaissons pas et il ne se connaît pas eux-mêmes, parce que ces deux cités du ciel et de l'enfer, des répronvés et des élus, sont maintenant dans un mélange qui nous empêche de les distinguer; mais c'est par cette raison que notre charité doit être universelle, et que nos soins doivent s'étendre à tous, afin d'accomplir les desseins de Dieu; et que ceux en qui il veut opérer, par notre ministère, les merveilles de sa grâce, ne demeurent pas sans assistance, et dépourvus des moyens de salut qui leur avaient été préparés. C'est pourquoi les apôtres exhortaient tant les fidèles à édifier par leur conduite les idolâtres et les païens. C'est pourquoi saint Pierre recommandait si expressément aux gens de bien de se comporter toujours de telle manière, que les pécheurs, témoins de leur vie, se sentissent animés à les imiter, et à servir et glorifier Dieu:

¹ Eccl., xxi, 12.

Ut ex bonis operibus vos considerantes, glorificet Deum ¹. Mais quelle est la fausse maxime dont on se laisse là-dessus prévenir? c'est qu'on se persuade en être quitte pour penser à soi. On dit, comme Caïn, lorsque Dieu lui demanda compte d'Abel : *Num custos fratris mei sum ego?* Suis-je le gardien de mon frère? est-ce à moi de veiller sur celui-ci ou sur celle-là? de quelle autorité suis-je revêtu, et qu'ai-je autre chose à faire, que de bien vivre, et de ne point examiner du reste comment chacun vit? Il est vrai qu'il y a des règles de prudence à observer, et qu'il n'est pas toujours à propos de vouloir, comme les serviteurs de ce maître de l'Évangile, arracher l'ivraie dès qu'on l'aperçoit et de suivre les mouvements impétueux d'un zèle précipité, qui n'a égard ni aux temps, ni aux conjonctures; mais cette prudence, louable lorsqu'elle est bien employée, ne dégénère que trop souvent dans une fausse sagesse, dans une timidité lâche, dans un respect tout humain, dans une indifférence paresseuse, dans une criminelle prévarication.

Devoir particulier, et spécialement propre de certains états. Car, dites-moi, à qui est-ce de corriger un enfant vicieux et emporté par le feu de ses passions, si ce n'est à un père sage et vigilant; de corriger une fille attachée au monde, et malheureusement engagée dans les intrigues du monde, si ce n'est à une mère soignée et régulière; de corriger des domestiques sur des faux asphèmes et adonnés à la débauche, si ce n'est à un maître dont ils dépendent, et qui a le pouvoir en main pour réprimer leur libertinage? A qui est-ce de réformer les abus qui s'introduisent jusque dans l'Église de Dieu et parmi le peuple chrétien, si ce n'est à un ministre de Jésus-Christ; de purger une ville des désordres qui y regnent, si ce n'est aux magistrats; de régler et de sanctifier une cour, si ce n'est au prince? Mais où voyons-nous ce zèle, et comment l'aurions-nous pour les autres, puis que souvent nous ne l'avons pas pour nous-mêmes? Ce qu'il y a de plus étrange, et ce qui doit plus nous confondre, c'est qu'en toute autre chose, et sur tout autre sujet que celui dont je parle, ce zèle de la correction du prochain ne nous manque pas. Il ne faut que la moindre occasion pour l'exalter jusqu'à la violence. Que ce jeune homme ne prenne pas une certaine éducation selon l'esprit et les mœurs du siècle; que cette jeune personne ne soit pas assez attentive sur sa démarche, son air, ses ajustements; qu'il y ait eu le plus léger oubli et quelque dérangement

dans le service de ce domestique, c'est assez pour faire éclater en reproches les plus aigres et les plus piquants; mais dès qu'il n'y a que de l'intérêt de leur salut, on n'en est point ému, et à peine y daigne-t-on quelquefois penser.

Devoir encore plus particulier pour les libertins eux-mêmes et pour les pécheurs, lorsqu'ils ont eu le bonheur de se reconnaître, et de rentrer dans une vie nouvelle et pénitente. Car, de quoi ils doivent toujours conserver le souvenir, c'est de l'injure qu'ils ont faite à Dieu en le déshonorant par leur péché, et du tort qu'ils ont causé au prochain en le scandalisant. Doublé vu qui allumait tout le zèle de David; et qu'y a-t-il, mon cher auditeur, de plus efficace et de plus puissant pour réveiller le vôtre et pour l'animer? Si j'avais enlevé à un homme le bien qu'il possédait et qui lui appartenait, je me condamnerais moi-même à réparer le dommage qu'il aurait reçu. Si je lui avais ravi l'honneur, rien ne me dispenserait de lui en faire la satisfaction convenable. J'ai blessé la majesté de mon Dieu, je l'ai offensé; que dois-je donc épargner désormais pour rétablir sa gloire, et pour la lui rendre tout entière? J'ai, par mes exemples, entraîné mon frère dans le plus grand de tous les malheurs, qui est le péché; je lui ai fait perdre le plus précieux de tous les biens, qui était l'innocence de son âme et la pureté de sa conscience; que ne dois-je donc pas mettre en œuvre pour le retirer de l'abîme où je l'ai conduit, et pour guérir les plaies de son cœur? Que si mes soins ne peuvent plus être utiles à tels et tels que j'ai égarés, et s'ils ne sont plus en état d'en profiter, quel motif pour compenser au moins la perte de ceux-là par la conquête d'autant d'autres que l'occasion m'en peut présenter? Or, en voici le moyen exprimé dans ces paroles du Prophète royal, où il nous donne à connaître ce qu'il faisait lui-même, et ce que nous devons faire comme lui : *Docete iniquos vias tuas, et impii ad te convertentur* ¹; Non, Seigneur, s'écriait ce roi pénitent, ce n'est point assez que je revienne à vous; je veux encore y ramener avec moi les pécheurs. Je leur enseignerai vos voies, et je tâcherai de les gagner, soit par mes paroles, soit par ma bonne vie. Je ne vous ai passablement déshonoré par moi-même, ô mon Dieu! mais par tous ceux que mon exemple a engagés ou confirmés dans leur iniquité. Ce ne sera donc point seulement par moi-même, mais par leur instruction, mais par leur correction, mais par leur conversion, que je travaillerai à vous glorifier. Pour cela, Seigneur, il y aura

¹ 1^{er} Petr., II, 12. — ² Genes., IV, 9.

¹ Psal., L, 16.

des précautions à prendre, des moments à étudier, des obstacles à vaincre; mais de tout ce qu'il pourra y avoir de difficultés, rien ne me rebutera, ni rien ne ralentira mon ardeur, parce que je sais que c'est une réparation que je vous dois, et pour la gloire que je vous ai ravie, et pour tant d'âmes que j'ai perverties. *Docebo iniquos vias tuas, et impii ad te convertentur.*

Entrez, chrétiens, dans ce sentiment. L'ivraie alors se changera pour vous en bon grain; le commerce que vous aurez avec les pécheurs, en leur profitant, vous profitera à vous-mêmes; vous sauverez vos frères, et vous vous saurez avec eux; vous amasserez des trésors de grâce pour cette vie, et vous mériterez le bonheur éternel de l'autre, que je vous souhaite, etc.

SERMON POUR LE SIXIÈME DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE.

SUR LA SAINTÉTÉ ET LA FORCE DE LA LOI CHRÉTIENNE.

ANALYSE.

Sujet. *Le royaume des cieux est semblable à un grain de sénevé, qu'un homme prend et sème dans son champ. C'est le plus petit grain de toutes les semences; mais lorsque ce grain a poussé, il s'élève au-dessus de toutes les autres plantes, et il devient arbre.*

Voilà, selon saint Jérôme et tous les interprètes, la figure de la loi chrétienne. Rien de plus petit dans son commencement, et rien de plus étendu dans son progrès.

Division. Sainteté de la loi chrétienne : première partie. Force de la loi chrétienne : deuxième partie. Donc, loi chrétienne, ou toute divine.

Première partie. Sainteté de la loi chrétienne dans son Auteur, dans ses maximes, dans, ses conseils, dans ses sectateurs, dans ses mystères.

1° Dans son Auteur. C'est Jésus-Christ, la sainteté même. Quels auteurs ont eus les autres lois, et qu'était-ce par exemple qu'un Mahomet? Quels auteurs ont eus les hérésies, et qu'était-ce qu'un Luther, un Calvin?

2° Dans ses maximes. Quoi de plus pur et de plus sublime? C'est cette loi sainte, dit Lactance, qui a éclairci toutes les lois de la nature, qui a mis la dernière perfection à toutes les lois divines, qui a autorisé toutes les lois humaines, qui a détruit sans exception toutes les lois du vice et du péché. Au contraire, les lois païennes ont toléré tous les crimes; et à quelle licence les hérésies ont-elles porté?

3° Dans ses conseils. Qu'est-ce que cette pauvreté évangélique qu'elle nous propose? Qu'est-ce que ce renoncement volontaire à tous les plaisirs des sens?

4° Dans ses sectateurs. Il n'y qu'à lire dans saint Luc quelle était la vie des premiers fidèles. Il n'y a qu'à consulter toutes les histoires saintes. Il n'y a qu'à considérer tous les états du christianisme, où l'on a vu et où l'on voit encore tant de saints. Ce n'est pas qu'il n'y ait des chrétiens très-corrompus; mais la religion chrétienne n'est point responsable de leur libertinage et de leur corruption, car elle est la première à les condamner.

5° Dans ses mystères. A quelle pureté de mœurs ne nous engagent-ils point, dès que nous nous soumettons à les croire? A quelle perfection ne nous élèvent-ils point?

La loi chrétienne est donc une loi sainte, et de quelle sainteté? d'une sainteté solide, agissante, universelle, sage, patiente, religieuse envers Dieu, charitable envers le prochain, sévère pour elle-même. De la conclusion de ces choses : que la sainteté de cette loi est un des motifs les plus puissants pour nous y attacher; et que la sainteté de cette même loi est notre confusion et notre condamnation, si nous ne travaillons pas à nous sanctifier.

Deuxième partie. Force de la loi chrétienne. Cette force toute divine a paru dans l'établissement et la propagation du christianisme. De quoi s'agissait-il quand Jésus-Christ vint prêcher au monde une loi nouvelle? Il était question d'abolir toutes les superstitions du paganisme, et d'établir une loi saine et mortifiante, une loi contraire à toutes les inclinations de la nature. Que fallait-il pour en venir à bout? Il fallait surmonter la puissance des souverains, la sagesse des politiques, la cruauté des tyrans, le zèle des idolâtres, l'impudence des athées. Si Jésus-Christ, dit saint Augustin, en eût conféré avec un des philosophes de ce temps-là, ce philosophe n'eût-il pas traité cette entreprise de chimère et de folie? Voilà néanmoins ce qui s'est fait, et c'est la merveille que nous voyons.

Il n'y a que la loi chrétienne qui se soit établie par des principes où toute la raison de l'homme se perd, et parmi les plus violentes persécutions. Mais il le fallait ainsi, afin que les peuples connussent que c'était la loi de Dieu et l'œuvre de Dieu.

Nous voyons encore de nos jours ce même prodige se renouveler parmi les nations étrangères et infidèles; et sur cela nous pouvons bien féliciter l'Eglise comme la félicitait le Prophète sous le nom de Jérusalem. Toutes les religions païennes se sont établies par la licence des mœurs, et les hérésies par la violence, par le fer et le feu. La religion chrétienne n'a point eu d'autres armes ni d'autres moyens que la parole de Dieu, l'innocence de la vie et la patience.

De là quatre conséquences comprises en quatre mots : reconnaissance, étonnement, réflexion, résolution.

1° Reconnaissance envers Dieu, qui nous a choisis et fait naître dans la loi chrétienne.

2° Étonnement de ce qu'une loi si puissante et si agissante opère si peu dans nous.

3° Réflexion. Que nous sert de professer une loi dont la vertu est toute-puissante, lorsque à notre égard toute cette vertu se trouve inutile et sans effet?

4° Résolution de vivre désormais en chrétiens, et de laisser agir en nous toute la vertu de la loi que nous avons embrassée.

Simile est regnum celorum grano sinapis, quod accipiens homo seminavit in agro suo : quod minimum quidem est omnibus seminibus ; cum autem creverit, majus est omnibus oleis, et fit arbor.

Le royaume des cieux est semblable à un grain de sénévé, qu'un homme prend et sème dans son cha p. C'est le plus petit grain de toutes les semences ; mais lorsque ce grain a poussé, il s'élève au-dessus de toutes les autres plantes, et il devient arbre. (*Saint Matth., chap., xiii, 31, 32.*)

Ce royaume des cieux, dans le langage de l'Écriture, et selon la pensée des Pères et des interprètes, qu'est-ce autre chose, chrétiens, que l'Évangile ? Et en effet, c'est par cette divine loi que Dieu règne en nous, et c'est encore cette loi qui nous dispose à régner un jour nous-mêmes avec Dieu dans le ciel. Doublement donc royaume des cieux, soit parce qu'elle établit dans nos cœurs un empire tout céleste, qui est l'empire de Dieu ; soit parce qu'elle nous donne droit à un royaume tout céleste, qui est l'héritage des enfants de Dieu. Or, ce royaume des cieux, cette loi évangélique, dit le Sauveur du monde, est semblable à un grain de sénévé, et cela comment ? en deux manières, que le même Fils de Dieu nous a expressément marquées dans les paroles de mon texte, savoir, par sa petitesse et par son étendue : par sa petitesse dans son origine : *Quod minimum quidem est omnibus seminibus* ; et par son étendue dans ses accroissements et ses progrès : *Cum autem creverit, majus est omnibus oleis*. C'est-à-dire, suivant l'application que fait saint Jérôme de cette parabole à la loi chrétienne, que comme entre toutes les graines, une des plus petites avant qu'on l'ait semée est le sénévé, ainsi de toutes les religions du monde, il n'y en a point eu, à la considérer dans sa naissance, de plus obscure que la loi de Jésus-Christ, ni en apparence de plus faible ; mais, ajoute aussi ce saint docteur, pour achever la comparaison, de même que le grain de sénévé, dès qu'on l'a jeté dans la terre, y prend racine, croît ensuite, se fortifie, pousse des branches, produit des feuilles, porte des fruits, monte enfin jusqu'à la hauteur d'un arbre, et sert de retraite aux oiseaux du ciel : *Et fit arbor, ita ut volucres caeli habitent in ea* ; de même a-t-on vu l'Évangile prêché par Jésus-Christ dans la Judée, passer de là, par le ministère des apôtres, aux nations, ranger tous les peuples sous sa domination spirituelle, abolir le culte des faux dieux, et devenir de l'un à l'autre pôle la loi dominante. Loi perpétuelle, qu'une heureuse succession de siècles, malgré toutes les révolutions humaines, a conservée jusqu'à nous, et que la même tradition doit maintenir jusqu'à la fin des temps. Loi que nous avons reçue, mes chers auditeurs, que nous professons, où sont renfermées plus

grandes espérances, et qui seule est la règle que nous devons nous proposer dans tout le plan de notre vie. Il est donc important, afin de nous attacher toujours davantage à cette loi, que nous en connaissions les glorieuses prérogatives, et c'est de quoi j'entrepris aujourd'hui de vous entretenir. De les vouloir parcourir toutes, ce serait une matière infinie, et bien au delà des bornes qui me sont prescrites. Arrêtons-nous à notre parabole ; nous y trouverons également de quoi relever l'honneur de l'Évangile, et de quoi servir à notre instruction, après que nous nous serons adressés à la Vierge qui nous a donné le divin Législateur, dont nous suivons la doctrine et à qui la foi nous tient soumis. *Ave Maria.*

Il n'y a que Dieu qui puisse par lui-même sanctifier les âmes et les convertir, parce qu'il n'y a que Dieu qui soit saint par lui-même, et le principe de toute sainteté ; comme il n'y a que lui qui tienne en ses mains les cœurs des hommes, ni qui leur donne telle impression qu'il lui plaît, par les secrètes opérations de sa grâce. Deux caractères qu'il a communiqués à la loi évangélique, et qui, sans autre preuve, nous font suffisamment entendre que c'est une loi divine. Deux avantages qu'il exprime parfaitement la parabole de ce petit grain qu'un homme a semé dans son champ, et où nous remarquons tout à la fois une double qualité, je veux dire une qualité saine et une qualité forte tout ensemble. L'une, qui nous figure la sainteté incorruptible de la loi chrétienne dans les règles de conduite qu'elle nous trace, et dans la perfection où elle nous appelle ; l'autre, qui nous représente la force victorieuse et toute-puissante de cette même loi dans la conversion du monde entier, et dans les progrès inconcevables qu'elle y a faits, malgré tous les obstacles qui en devaient arrêter le cours. Enfin deux prérogatives toutes singulières de l'Évangile de Jésus-Christ, comprises en deux paroles du Prophète royal, lorsqu'il nous dit que la loi du Seigneur est pure et sans tache : *Lex Domini immaculata* ; et que par une vertu qui lui est particulière et qu'elle exerce sur les âmes, elle les attire à Dieu et les convertit : *Convertens animas*. Sainteté de la loi chrétienne, force de la loi chrétienne : voilà tout le fond et tout le partage de ce discours. Sainteté qui fait de la loi chrétienne une loi parfaite et irréprochable ; c'est ce que vous montrerai dans la première partie. Force qui surpasse toute la nature, et qui a fait faire à

la loi chrétienne, dès son premier établissement, ses plus merveilleuses conquêtes; ce sera le sujet de la seconde partie. Dans l'une nous jugerons de cette loi évangélique par ce qu'elle est en elle-même; et dans l'autre, par ce qu'elle peut et ce qu'elle a fait. De l'une et de l'autre je conclurai que c'est donc une loi toute céleste; qu'elle vient de Dieu, et que Dieu seul en est l'auteur: *Lex Domini immaculata, convertens animas*. Vous le conclurez vous-mêmes avec moi, mes chers auditeurs, si vous m'écoutez avec un esprit droit et désintéressé, et si vous ne donnez toute l'attention que je vous demande.

PREMIÈRE PARTIE.

Oui, chrétiens, c'est une loi sainte que la loi de Jésus-Christ; et pour en être persuadés, considérez-la dans toutes ses parties: examinez-la dans son Auteur, dans ses maximes, dans ses conseils, dans ses sectateurs, dans ses mystères, et en tout cela ne la tenez pour véritable, qu'autant qu'elle vous paraîtra sainte. Car la sainteté ne peut avoir pour fondement que la vérité, et la vérité est toujours le principe de la sainteté. L'illustre témoignage, chrétiens, en faveur de notre religion! *Cum ad aliquem pervenitur quod est contra bonos mores* (c'est saint Augustin qui parle), *non est magnum veram sectam a falsa discernere*; Lorsque dans une secte on découvre des désordres en matière de mœurs, il n'est pas difficile de montrer qu'elle part d'un faux principe; mais la présomption est tout entière qu'elle vient de Dieu, quand on n'y voit qu'innocence et que pureté de vie. Prenons donc cette règle pour reconnaître aujourd'hui la vérité de la loi chrétienne, et jugeons-en d'abord par la sainteté de son Auteur.

C'est Jésus-Christ, ce Messie envoyé de Dieu, qui, sans parler de l'onction de sa divinité, a passé pour le plus juste et le plus saint des hommes; dont la vie a été si pure, qu'il vouloit bien la soumettre à la critique de ses plus cruels ennemis: *Quis ex vobis arguet me de peccato* ? contre qui toute la synagogue conjurée ne put jamais produire deux témoignages conformes: *Et non erant convenientia testimonia* ? qui reçut une déclaration authentique de son innocence de la bouche même du juge, lequel porta l'arrêt de sa condamnation: *Nullam invenio in eo causam* ? enfin, dont les vertus plus qu'humaines ont été publiées par ceux qui étaient les plus intéressés à en ternir la gloire: *Vere Filius Dei*

erat iste ! Voilà celui qui nous a donné la loi que nous professons. Les autres lois qui partagent aujourd'hui le monde, ont eu pour auteurs des impies transfigurés en prophètes; des dieux, comme le paganisme, plus corrompus que les hommes mêmes qui les adoraient; un Mahomet souillé de toutes sortes d'impuretés, comme la secte qui porte son nom; et pour ne pas oublier les hérétiques, qui par leurs hérésies ont altéré la pureté de la loi, des apostats de profession; un Luther, infâme par ses incestes, qui même en faisait trophée, et qui s'est vanté de ce que ses plus zélés partisans avaient honte de ne pouvoir désavouer pour lui. Voilà celui que Calvin appelait l'Apôtre de l'Allemagne; et que ne pourrais-je point dire de Calvin lui-même?

A Dieu ne plaise, chrétiens, que j'en veuille à leurs personnes ni à leur mémoire! Si c'étaient des particuliers qui eussent été emportés par le torrent de l'hérésie, je sais les règles de discrétion et de bienséance que j'aurais à garder. Mais puisqu'on a prétendu que c'étaient des hommes que Dieu avait remplis de son esprit pour les employer à la réformation de l'Eglise, encore est-il juste que nous les connaissions, les Pères en ayant toujours ainsi usé quand il a été question des hérésiarques. Or, est-il croyable que Dieu, pour réformer son Eglise, ait choisi des hommes de ce caractère?

Mais passons outre; et pour tirer d'un si grand sujet toute l'édification et tout le fruit que Dieu prétend que nous en tirions, voyons quelles sont les maximes de la loi que nous avons reçue de Jésus-Christ. Il est vrai que les ennemis de ce divin Sauveur firent tous leurs efforts pour le décrier comme un homme qui pervertissait le peuple, et dont la doctrine alloit à corrompre les mœurs; mais il est vrai aussi que ce fut la plus grossière et la plus vaine de toutes les calomnies. J'ai prêché publiquement, dit-il à Caïphe qui l'interrogeait sur ce point, et je n'ai jamais dogmatisé en secret: adressez-vous à ceux qui m'ont entendu; ils savent ce que j'ai dit. Nous le savons, chrétiens, puisqu'il nous a fait les dépositaires de ses sacrés oracles, et que nous avons encore entre les mains le précieux monument de sa loi. Trois chapitres de saint Matthieu en font le précis et l'abrégé: il n'y a qu'à les comparer avec tout ce que la morale païenne a jamais produit; pour voir la différence sensible de l'esprit de Dieu et de celui de l'homme. Que la loi chrétienne est admirable, disait autrefois Latauce, c'est elle qui a éclairé toutes les lois de la nature, qui a mis la dernière

1. Joan., viii, 46. — 2. Marc., xiv, 66. — 3. Joan., xviii, 28.

1. Matth., xxviii, 54.

perfection à toutes les lois divines, qui a autorisé toutes les lois humaines, et qui a détruit sans exception toutes les lois du vice et du péché : quatre chefs qui sont pour elle autant d'éloges, et qui mériteraient autant de discours. C'est elle qui a éclairci les lois de la nature, les interprétant selon toute leur pureté, et renversant toutes les erreurs dont l'ignorance ou le libertinage des hommes les avaient obscurcies. On a dit à vos pères (c'est ainsi que Jésus-Christ instruisait les juifs), on a dit à vos pères : Vous ne serez point homicides ; et moi je vous annonce que quiconque dira à son frère une parole ou de colère, ou de mépris, sera condamné au jugement de Dieu. Vos pères ont cru que la haine d'un ennemi et la vengeance étaient permises, et moi je vous les défends. On leur a fait entendre que la parjure était un crime, et moi je veux que toutes sortes de juréments vous soient interdits. Étaient-ce de nouveaux préceptes qu'établissait le Fils de Dieu ? non, dit saint Augustin : car, de tout temps, jurer sans nécessité avait blessé le respect qui est dû à Dieu ; se faire raison de ses propres injures avait toujours été contre la raison, et jamais il n'avait été permis de désirer un plaisir qu'il n'est pas permis de se procurer. Mais ces lois que Dieu avait gravées dans le cœur de l'homme avec des caractères de lumière, comme parle le Prophète royal, s'y étaient insensiblement effacées, et la loi chrétienne est venue les renouveler. C'est elle qui a mis la dernière perfection à toutes les lois divines, changeant la circoncision de la chair en celle de l'esprit ; faisant succéder les effets de la pénitence aux cérémonies de la pénitence ; sanctifiant le sacerdoce par la continence, pour le rendre plus digne des autels ; érigeant le mariage en sacrement, afin qu'il ne pût être violé que par une espèce de sacrilège ; le réduisant à cette sévérité de discipline, c'est-à-dire à cette unité et à cette indissolubilité à laquelle il était réduit dans sa première institution, et en retranchant tout ce que Dieu, dans la loi ancienne, avait accordé à la dureté du cœur des juifs. C'est cette même loi de Jésus-Christ qui a autorisé toutes les lois humaines, puisque, outre l'obligation civile et politique de les garder, elle y en ajoute une de conscience qui est inviolable, et qui subsiste toujours ; puisqu'elle fait respecter les supérieurs légitimes, non pas en qualité d'hommes, mais comme les lieutenants et les ministres de Dieu ; puisqu'elle maintient leur autorité, non-seulement quand ils sont chrétiens et fidèles, mais quand ils seraient

païens et idolâtres ; non-seulement, dit saint Pierre, quand ils sont vertueux et parfaits, mais quand ils seraient remplis même de vices ; non-seulement quand ils sont doux et favorables, mais quand ils seraient emportés et fâcheux ; puisque, hors ce qui est positivement et évidemment contre Dieu, elle veut qu'ils soient obéis comme Dieu même, ne séparant point ces deux préceptes : *Regem honorificate, Deum time* ¹ ; Craignez Dieu, et honorez les puissances, et nous avertissant sans cesse que l'un est essentiellement fondé sur l'autre. Enfin c'est elle qui a détruit généralement toutes les lois du péché, dont le nombre étant infini, sa gloire particulière est qu'il n'y en a pas une qu'elle ne réprime et qu'elle ne condamne ; frappant d'anathème l'injustice, en quelque sujet qu'elle paraisse ; ne respectant en cela ni rang, ni qualité ; n'ayant égard ni à coutume, ni à possession ; ne s'accommodant ni à faiblesse, ni à intérêt ; ne cédant pas même à la plus pressante de toutes les nécessités, qui serait celle de mourir : *Ne moriendi quidem necessitati disciplina nostra con-* ²

Les religions païennes ont-elles pu se glorifier du même avantage ? Vous le savez, chrétiens, et vous ne pouvez ignorer que le caractère par où elles se sont distinguées a été de tolérer et de permettre tous les crimes ; non-seulement de les permettre et de les tolérer, mais de les approuver, mais de les canoniser, mais, si j'ose me servir de ce terme, de les diviniser ; n'ayant reconnu, dit excellemment saint Augustin, des dieux vicieux et lascifs que dans cette vue, afin que quand leurs adorateurs se trouveraient excités au mal, ils considérassent plutôt ce que leur Jupiter aurait fait, que ce que Caton leur avait enseigné : *Ut magis intuerentur quid fecisset Jupiter, quam quid censuisset Cato*. Chose dont les païens eux-mêmes avaient horreur, ne pouvant souffrir (c'est la remarque d'Arnobe), quelque déterminés qu'ils fussent à être méchants, qu'on le fût par profession de religion ; et la plupart de ceux qui passaient pour sages ayant mieux aimé vivre sans religion, que d'en reconnaître une pour bonne, qui ne les obligeât pas à être meilleurs.

Il en est de même des hérésies : car Dieu, dit saint Epiphane, a toujours permis que les erreurs dans la foi aient été suivies de la corruption et de la dépravation des maximes qui regardaient la conduite des mœurs, afin que cela même servît à les distinguer. L'hérésie du siècle passé semble avoir été en cela plus cir-

¹ 1^{er} Pet., iv, 17. — ² Tertull.

conspecte et plus prudente, puisqu'elle affecta d'abord le nom de réforme : mais si elle en affecta le nom, peut-être ne lui faisons-nous point de tort en disant que c'est une de celles qui en négligèrent plus la vérité ; et peut-être pourrions-nous, sans lui faire insulte et sans lui rien imputer que ses propres maximes, la déromper par elle-même et la convaincre. Car nous n'aurions qu'à lui opposer le langage de ses premiers pasteurs, pour lui montrer l'illusion de la vaine réforme qu'elle s'est attribuée ; et elle ne désavouerait pas que ces faux ministres prêchant aux peuples, ne leur fissent souvent ces leçons. Prenez garde, mes frères, leur disaient-ils ; on vous a fait entendre que c'était par les bonnes œuvres qu'il se fallait sauver ; on vous a trompés, elles sont inutiles pour le salut. On vous a dit que le juste devait veiller continuellement sur soi-même, pour ne pas déchoir de la grâce : abus ; quand on a une fois la grâce, quel que crime que l'on commette, on ne la perd jamais. On vous a fait accroire que vous aviez une liberté pour résister aux tentations : erreur ; il n'y a plus de liberté dans nous, et c'est un terme qui ne signifie rien. On vous a nourris dans la crainte des jugements de Dieu ; cette crainte est criminelle et réprouvée. On vous a prêché la pénitence comme nécessaire ; et moi je vous déclare, disait Calvin, que par la grâce du baptême tous vos péchés commis et à commettre sont déjà remis. On vous a persuadé qu'il y avait beaucoup à faire pour gagner le ciel : rien du tout ; croyez, et vous voilà justifiés, cela suffit. Au reste, défaites-vous de mille superstitions importunes qui vous gênent. Etes-vous prêtres, renoncez au célibat, nous vous en donnons le pouvoir. Etes-vous religieux, abandonnez votre profession, et nous vous recevons parmi nous. Mais j'ai promis à Dieu la continence : cette promesse est folle et impie, répondait Luther. Le joug de la confession vous pèse-t-il ? secouez-le hardiment et sortez de cet esclavage. Etes-vous assujettis au jeûne du carême ? c'est une invention des hommes. Mais l'Eglise le commande : laissez parler l'Eglise, elle n'a nulle autorité pour lier vos consciences. Mais il lui faut obéir comme à notre mère : oui, par cérémonie et par police, mais non pas sous peine de péché. Car encore une fois, ce sont là les dogmes de créance et de pratique qu'ils débitaient, et je me croirais coupable d'y rien ajouter. Or dites-moi, mes chers auditeurs, si la vérité et la pureté de la loi chrétienne pouvaient s'accorder de tout cela ?

Non, sans doute ; et si nous voulons encore

mieux connaître cette loi sainte, voyons jusqu'où elle a porté la perfection de ses conseils. Qu'est-ce que cette pauvreté évangélique qu'elle nous propose, et qui non-seulement nous dégage de toute affection aux biens de la terre, mais nous dépouille de toute possession ? Si vous voulez être parfait, dit le Fils de Dieu à ce jeune homme de l'Evangile, allez, vendez tout ce que vous avez ; donnez-en le prix aux pauvres, et vous serez en état de me suivre, et de parvenir à la plus haute sainteté de ma loi. Qu'est-ce que ce renoncement volontaire à tout les plaisirs des sens ; que cette mortification et cet amour de la croix qui nous rend en quelque façon ennemis de nous-mêmes, jusqu'à nous refuser à nous-mêmes toutes les douceurs et tous les soulagemens de la vie, jusqu'à nous persécuter nous-mêmes sans relâche, jusqu'à nous faire mourir nous-mêmes, non point de cette mort naturelle que Dieu n'a pas fait dépendre de nous, mais d'une mort intérieure et spirituelle ? Qu'est-ce que cette humilité héroïque, qui nous fait fuir l'éclat et les honneurs du siècle, avec autant de soin et autant d'ardeur que le monde nous les fait rechercher ; qui nous fait aimer l'abjection, l'obscurité, les mépris, les outrages ; qui remplissait de joie les apôtres, lorsque dans les prisons, que dans les places publiques, qu'en présence des magistrats on les couvrait d'ignominies et d'opprobres ? Qu'est-ce que cette abnégation entière de ce que nous avons de plus cher, qui est notre volonté propre et notre liberté ; tellement que nous ne sommes plus maîtres de nos desirs, plus maîtres de nos résolutions, mais dans une dépendance totale, et sous le joug de l'obéissance la plus universelle et la plus étroite ? Quels miracles de vertus ! et une vie ainsi sanctifiée, n'est-ce pas, selon la belle parole de saint Ambroise, un évident témoignage de la Divinité ? *Testimonium Divinitatis vita christiani.*

Voilà, mes chers auditeurs, ce qu'on appelle la morale chrétienne, où les infidèles, suivant le rapport de saint Augustin, n'avaient rien d'avantage à reprendre, si non qu'elle était trop sainte et trop parfaite : *Videmur iis christiani res humanas paulo plus quam oportet deserere.* Reproche mille fois plus avantageux et plus glorieux pour elle, que tous les éloges qu'ils lui eussent pu donner. Mais cette loi si droite dans ses maximes et ses préceptes, si pure et si relevée dans ses conseils, si sainte dans son Auteur, l'est-elle autant à proportion dans ses sectateurs ? Ah ! chrétiens, instruisez-vous ici de ce que vous devez être, ou plutôt confondez-vous de ce que vous

n'èles pas. Etre chrétien, c'est être saint. Il n'y a qu'à lire dans saint Luc quelle était la vie des premiers fidèles, lorsqu'ils ne faisaient encore qu'une espèce de communauté à Jérusalem. Il n'y a qu'à voir chez Tertullien quelles étaient leurs assemblées, quand ils commencèrent à se multiplier dans le monde. Il n'y a qu'à considérer leurs mœurs et leurs pratiques dans l'excellent ouvrage que saint Augustin en a composé. Diriez-vous que ce fussent des hommes mortels, et non pas de purs esprits et des anges dont il trace le caractère? Il n'y a qu'à entendre ce qu'Eusèbe témoigne, que les idolâtres eux-mêmes se trouvaient obligés de reconnaître qu'il n'y avait de véritable sainteté que parmi les chrétiens. Témoignage, ajoute-t-il, qu'ils leur rendirent, surtout après avoir éprouvé leur charité dans une peste qui ravagea toute l'armée romaine sous l'empereur Valérien, et où ils virent les fidèles s'employer au soulagement de leurs propres ennemis, avec autant de zèle que s'ils eussent été leurs frères, ou selon la chair, ou selon la foi. Quel esprit les animait alors? était-ce un esprit particulier à quelques-uns d'entre eux? non; mais c'était l'esprit universel de la loi chrétienne: ils étaient tels par engagement de religion; et c'est ce qui convertit ce brave et généreux soldat qui fut ensuite l'ornement du désert, l'illustre Pacôme; et ce qui attirait tous les jours un nombre presque infini de dignes sujets à l'Évangile, lorsqu'ils faisaient attention aux fruits merveilleux de sainteté que produisait le christianisme. Tant il est vrai, comme Tertullien le disait en traitant la même matière que moi, qu'on peut juger d'une créance par la conduite de ceux qui la professent: *De genere conversationis qualitas fidei estimari potest*; et qu'un des grands motifs en faveur d'une doctrine est la vie irréprochable de ceux qui la suivent: *Doctrinæ judex disciplina*; c'est-à-dire quand la vie et la créance sont conformes, et que l'une est la règle de l'autre. Car c'eût été mal raisonner, remarque saint Augustin, que de conclure à l'avantage du paganisme, par la raison que quelques sages païens vivaient dans l'exercice et l'habitude des vertus morales, puisque en les pratiquant ils ne se conformaient en aucune sorte à leur religion; et ce ne serait pas une moindre injustice de se prévaloir contre la religion de Jésus-Christ, sous prétexte qu'il y a des chrétiens dont la vie est déréglée, puisque en cela ce n'est point selon les principes de leur foi, ni comme chrétiens, qu'ils agissent. Nous ne désavouons pas, dit Salvien, qu'il n'y en ait parmi nous de très-libertins et très-corrompus; mais

nous prétendons que la loi chrétienne n'est point responsable de leur libertinage et de leur corruption; car elle est la première à les accuser comme des prévaricateurs, la première et la plus zélée à les condamner et à les rejeter.

Mais, au contraire, quand je vois dans le corps de l'Église tant de vertus et tant de sainteté; quand je remonte à ces heureux temps où la loi évangélique était encore dans toute sa vigueur, et que je vois quelles âmes alors elle a formées, quels sentiments elle leur inspirait, de quelle ferveur elle les animait, à quelle perfection elle les élevait; quand, de siècle en siècle depuis Jésus-Christ, je descends jusqu'à nous, et que je vois cette multitude innombrable de parfaits chrétiens, c'est-à-dire d'hommes irrépréhensibles, qui ont sanctifié les déserts, sanctifié les cloîtres, sanctifié les cours des princes, sanctifié le monde et tous les états du monde; quand, tout perversi qu'est le siècle où nous vivons, je vois les mêmes exemples en tous ceux qui veulent se rendre fidèles à la même loi (car il y en a; et pour peu qu'il y en ait, c'est assez pour nous faire connaître l'esprit de la loi qui les gouverne); quand je vois, dans les prélatures de l'Église, des pasteurs vraiment apostoliques; dans le sacerdoce, de dignes ministres du Dieu vivant; dans le célibat, des vierges consacrées à la pureté; dans le mariage, des pères et des mères pieux, et qui inspirent la piété à leurs familles; dans toutes les professions, des âmes régulières, zélées, charitables, patientes, désintéressées, ennemies de tout désordre, de toute injustice; disposées à tout entreprendre pour l'honneur de Dieu, à tout faire pour le service du prochain, à tout souffrir et à tout pardonner pour le bien de la paix; tenant en toutes choses une conduite sage, droite, équitable, parce qu'elles se conduisent en toutes choses par les vues de la foi; quand je vois tant de florissants ordres, et leur discipline d'autant plus exacte et plus sévère, leurs observances d'autant plus rigoureuses et plus saintes, qu'elles approchent plus de la sainteté de l'Évangile; quand, dis-je, j'ai tout cela devant les yeux, n'ai-je pas droit de faire le même raisonnement que Tertullien, et d'en tirer la même conséquence: *De genere conversationis qualitas fidei estimari potest; doctrinæ judex disciplina?* car une loi toute sanctifiante ne doit-elle pas être elle-même toute sainte?

Il faut néanmoins avouer, chrétiens, que cette loi d'une perfection si sublime dans sa morale, est en même temps d'une créance bien difficile dans ses mystères. Une Trinité, un Homme-Dieu,

cent autres articles de notre foi, c'est où l'esprit se perd, et ce qui demande la soumission la plus aveugle. Mais prenez garde à la belle réflexion de Guillaume de Paris, qui convient admirablement à mon sujet. Si notre raison est droite, dit ce grand évêque, et si elle cherche véritablement le bien, elle ne laisse pas de trouver dans tous ces mystères un avantage inestimable. C'est qu'autant qu'ils sont relevés au-dessus d'elle, autant sont-ils capables de l'élever à Dieu; c'est qu'ils ont cela de propre et de merveilleux qu'en captivant nos esprits sous l'obéissance de la foi, ils perfectionnent nos cœurs par les devoirs de sainteté qu'ils nous imposent; c'est que s'ils sont obscurs dans leurs principes, du moins dans leurs conséquences sont-ils remplis des plus pures lumières de la grâce. En effet, si je crois l'incarnation divine, quoique je ne la comprenne pas, ne m'est-il pas ensuite évident que le salut est donc de toutes les affaires la plus importante, puisque par son importance même il a pu faire descendre du ciel un Dieu, et l'attirer sur la terre; que je ne dois donc rien épargner pour ce salut, après qu'un Dieu, qui n'y était pas intéressé comme moi, s'est toutefois si peu épargné lui-même pour me l'assurer; qu'il n'est pas juste que ce salut ait tant coûté à un Dieu qui, par son infinie miséricorde, a bien voulu s'en charger, et qu'il ne me coûtât rien, à moi, que ce grand ouvrage regarde personnellement; que le meilleur, et même le seul modèle que je me puisse proposer en y travaillant, c'est ce Sauveur qui m'en a enseigné les moyens, et qui m'en a tracé la voie, encore plus par ses exemples que par ses paroles; par conséquent, que je dois le suivre en tout, l'imiter en tout, exprimer en moi toutes ses vertus; qu'indépendamment de mon intérêt, la seule reconnaissance suffirait pour m'attacher à un Dieu qui m'a aimé jusqu'à prendre sur lui toutes mes misères; et que, par la seule raison de lui marquer mon amour, je devrais me rendre fidèle à ses ordres, me soumettre à toute ses volontés, accomplir sa loi dans toute son étendue et dans toute sa perfection. Remarquez-vous, chrétiens, quelles leçons vous fait un seul mystère? que sera-ce de tous les autres pris ensemble? Et saint Pierre, dans sa seconde épître, n'avait-il pas bien sujet de dire que nos mystères ne sont point de ces fables étudiées et inventées par des esprits profanes, tels qu'étaient les mystères de la gentilité: *Non enim doctas fabulas secuti* !; mais que ce sont des mystères pratiques, qui nous portent à la sanctification de nos mœurs, à la fuite du

péché, à l'accomplissement de toute justice?

Ainsi concluons avec le Prophète: *Lex Domini immaculata*; La loi du Seigneur est pure et sans tache. C'est une loi sainte; et de quelle sainteté? suivez ceci. D'une sainteté solide, qui attaque le vice jusque dans ses racines, jusque dans ses principes les plus éloignés, et qui établit la vertu sur des fondements stables et inébranlables. D'une sainteté agissante, qui ne s'en tient ni aux sentiments, ni aux paroles, mais qui demande des œuvres. D'une sainteté universelle, qui ne laisse pas échapper un point de la loi, parce qu'il ne faut, selon la loi, que la transgression d'un seul point pour nous rendre criminels et dignes d'une éternelle réprobation. D'une sainteté sage, qui n'exige rien que d'équitable, que de raisonnable, que de praticable. D'une sainteté courageuse, que les difficultés n'arrêtent point, que les contradictions n'ébranlent point, que les plus grands sacrifices n'étonnent point. D'une sainteté patiente, qui dans les douleurs les plus sensibles, dans les injures les plus piquantes, dans les accidents les plus fâcheux, dans les disgrâces et les adversités de la vie, se soutient contre les murmures des sens, contre les saillies de la colère, contre les emportements de la vengeance, contre l'affliction du cœur et l'abattement de l'esprit. D'une sainteté religieuse envers Dieu, soumise à Dieu, zélée pour la gloire de Dieu; douce et affable à l'égard du prochain, prévenante et bienfaisante; toujours attentive sur elle-même et sévère pour elle-même; dégagée de toutes les vues de la chair; au-dessus de tout intérêt, de toute fortune; au-dessus de toute ambition, de toute réputation, de toute considération humaine; indépendante des caprices et des humeurs, des aridités et des sécheresses, des ennemis et des dégoûts; fixe et immobile dans le devoir, parce que c'est le devoir, et invariablement adonnée au bien, parce que c'est le bien, et qu'on le doit en tout rechercher. Telle est, dis-je, mes frères, la sainteté du christianisme, où par la grâce du Seigneur nous sommes nés, et où nous avons été élevés. Tels en sont les caractères; et si cette peinture vous éblouit, croyez néanmoins, car il est vrai, que bien loin d'y ajouter un seul trait, il y en a mille que je suis obligé de supprimer, pour ne pas lasser votre attention.

Or j'avoue, chrétiens, que de tous les motifs qui nous font reconnaître la vérité de notre religion, il n'y en a point qui me touche plus que celui-ci. Saint Augustin disait que plusieurs choses le retenaient dans l'Eglise de Dieu: *Multa me in Ecclesia justissime retinent*. Le consentement des nations à recevoir la foi, l'autorité des

miracles, l'antiquité de la tradition, cette succession d'événements depuis saint Pierre, le nom de catholique qu'a toujours porté l'Eglise parmi tant de schismes et d'hérésies, tout cela le fortifiait puissamment dans la créance qu'il avait embrassée ; et ce n'était pas certes un esprit frivole, qui se laissât prendre à de légères apparences, et qui se rendit sans avoir fait auparavant un sérieux examen. Mais j'ajoute que la sainteté de la loi de Jésus-Christ a encore quelque chose de plus particulier qui me gagne le cœur. Car je dis avec l'abbé Rupert : Puisqu'il faut professer une religion, en puis-je choisir une plus sûre que celle que je trouve si bien établie sur le fondement des vertus, si saintement ordonnée par l'exercice des bonnes œuvres, si parfaitement dégagée de toutes les impuretés du vice ? Une loi comme celle-là est sans doute l'ouvrage de Dieu, et le démon ne peut rien suggérer de semblable. Car il a beau se déguiser, remarque Cassien dans la troisième de ses conférences, cet esprit de ténèbres contrefait bien quelquefois la puissance et la force de Dieu par des miracles apparents, la sagesse de Dieu par de fausses révélations, la justice de Dieu par les maux qu'il a causés dans le monde, et par les effets de sa malignité ; mais il ne peut contrefaire la sainteté et la pureté des mœurs, ou du moins il ne le peut constamment. Voilà le trait inimitable pour lui dans la loi de Jésus-Christ ; voilà par où elle a toujours été reconnue.

C'est vous-même, ô mon Dieu, qui nous l'avez donnée, c'est votre Fils unique qui nous l'a enseignée, et c'est avec une obéissance fidèle que nous nous soumettons à ce divin législateur, puisque vous l'autorisez. Il nous propose une loi si pure et si exempte de reproche, que nous ne pouvons la rejeter. Toute parfaite qu'elle est, nous aurions tort de nous en plaindre ; car elle ne le peut être assez pour honorer un Dieu aussi grand que vous, aussi saint que vous, aussi parfait que vous. Ce qui nous confond, Seigneur, c'est que, reconnaissant tant de sainteté dans cette loi, nous en voyons si peu dans nous-mêmes : de quoi nous rougissons, c'est d'y être soumis selon l'esprit, et de la professer si mal dans la pratique ; c'est de n'oser presque nous dire ses sectateurs et ses disciples, de peur d'en être démentis par nos actions. Ses maximes nous paraissent terribles, parce qu'elles condamnent toute notre vie ; et en effet, nous n'ignorons pas que c'est selon cette loi que nous serons jugés, qu'il ne nous est plus désormais possible de la récuser, et qu'il ne sera jamais vrai de dire de nous ce que saint Paul disait des

infidèles : *Quicumque enim sine lege peccaverunt, sine lege peribunt* ¹. Ce n'est plus comme eux sans loi que nous péchons : nous en avons une ; et le même Sauveur qui nous l'a apportée du ciel dans la plénitude des temps, et qui pour cela est venu parmi nous et s'est abaissé jusqu'à nous, reviendra à la fin des siècles dans tout l'appareil de sa justice et dans tout l'éclat de sa majesté, pour nous en demander compte. Voilà, mon Dieu, ce qui nous rend cette loi d'autant plus redoutable qu'elle est plus sainte. Mais quelque redoutable qu'elle soit pour nous, nous ne laisserons pas de conclure qu'elle est digne de vous ; et nous le concluons par la raison même qui nous la fait craindre. Car étant, pleins d'iniquité comme nous le sommes, il faut, pour être sainte, qu'elle nous soit directement opposée ; et dès qu'elle s'accommoderait avec nous, ce ne serait plus qu'une loi de désordre et de corruption. Si là-dessus nous sommes trompés, ô mon Dieu, permettez-moi de vous le dire après un de vos plus zélés serviteurs, ce serait vous qui nous auriez jetés dans l'erreur ; vous seriez responsable de nos égarements, et c'est à vous que nous aurions droit de nous en prendre, parce que dès là qu'une religion est toute sainte, elle porte le caractère de votre divinité. Oui, je le dis, mon Dieu : quand ma créance ne serait pas aussi constamment vraie qu'elle l'est, j'aurais toujours de quoi me consoler sur ce qu'elle est sainte ; et je me flatterais toujours d'avoir pris le parti de la vérité, en prenant celui de la sainteté. Je me reposerais toujours sur ce que votre providence, à qui il appartient de me conduire, ne m'aurait rien fait connaître de meilleur ; et sur ce que toutes les autres voies conduisant au libertinage, celle-là seule que j'ai suivie me reliendrait dans le devoir, et me porterait à la pratique de toutes les vertus. Non-seulement je ne craindrais pas que votre justice me punit pour avoir embrassé une profession si sainte, mais j'espérerais que s'il y a des récompenses à attendre, elles seraient pour moi, parce qu'il n'y a que l'innocence du cœur et l'exercice de la vertu qui puissent nous approcher de vous, et qui doivent être couronnés de votre gloire. Or, je les trouve parfaitement dans la religion de mon Sauveur. Goûtons, chrétiens, cet avantage, et entrons dans le sentiment de saint Pierre : *Etiamsi oportuerit me mori, non te negabo* ² ; Non, Seigneur, fallût-il endurer la mort, je n'abandonnerai jamais votre loi ; car c'est là, et nulle part ailleurs qu'est mon repos, ma perfection, ma félicité. Hors de

¹ Rom., II, 12. — ² Math., XXVI, 25.

là, mon esprit serait toujours flottant, ma vie toujours déréglée ; je n'aurais point de fin qui terminât mes espérances, ni rien de solide pour arrêter mes desirs. C'est donc à la sainte loi de Jésus-Christ que je dois et que veux inviolablement m'attacher ; j'y reconnais l'œuvre de Dieu, non-seulement par sa sainteté : *Lex Domini immaculata* ; mais par la force sur-naturelle et toute divine qu'elle a fait voir dans son établissement et dans la conversion du monde : *Convertens animas*. Nouvelle attention, s'il vous plaît, à cette seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Le plus sage des hommes, Salomon, estima autrefois que trois choses dans le monde étaient d'une recherche très-difficile, mais qu'il y en avait une quatrième absolument impénétrable à l'esprit humain, savoir, la route d'un vaisseau voguant sur la mer : *Triasunt difficilia mihi, et quartum penitus ignoro, viam navis in mari* 1. Vous serez étonnés, chrétiens, de l'interprétation que donne saint Ambroise à ce passage ; mais autant qu'elle lui est particulière, autant est-elle ingénieuse et solide. Ce vaisseau, dit-il, c'est l'Eglise, dont la barque de saint Pierre a été la figure ; et la route de ce vaisseau voguant sur la mer, c'est le chemin qu'a tenu l'Eglise pour s'établir au milieu des orages et des persécutions. En effet, ajoute ce saint docteur, je ne vois rien qui me surprenne davantage ; et quand je considère toutes les circonstances, tous les principes, tous les moyens, tous les obstacles, tous les succès de cet établissement, je découvre d'une manière si sensible la force et la vertu de Dieu, que jene puis m'empêcher de la publier, et de m'écrier : *Et quartum penitus ignoro, viam navis in mari*.

Tous les Pères ont été éloquents sur ce point, et ils ont employé leurs plus belles lumières pour nous en donner quelques idées ; mais du reste ils ont reconnu que cette matière était au-dessus d'eux. Ne laissons pas néanmoins de recueillir quelques-uns de leurs raisonnements ; et pour entrer d'abord dans un si grand sujet, de quoi s'agissait-il, mes chers auditeurs, quand Jésus-Christ à l'âge de trente ans, après une vie obscure et cachée, voulut enfin se manifester au monde et y vint prêcher une loi toute nouvelle ? Que prétendait-il ? la chose étonnante ! Il ne s'agissait pas moins que de faire un monde tout nouveau ; que d'abolir des superstitions plus anciennes que la mémoire des hommes, à qui les peuples tenaient tout leur bonheur at-

taché, qu'ils conservaient comme l'héritage de leurs pères, pour lesquelles ils combattaient avec plus d'ardeur que pour leur propre vie, dont ils faisaient les fondements de leurs républiques et de leurs Etats. Il fallait les faire renoncer à des erreurs que l'usage presque de tous les siècles avait autorisées, qui se trouvaient appuyées de l'exemple de toutes les nations, qui favorisaient tous les intérêts de la nature, et dont la possession ne pouvait être troublée sans troubler presque l'univers. Voilà ce qu'il fallait ruiner : mais qu'était-il question d'établir ? une loi austère et incommode, une foi aveugle, une religion contraire à toutes les inclinations de la chair. Quelle entreprise ! et que fallait-il pour en venir à bout ? il fallait s'exposer à avoir toutes les puissances de la terre pour ennemies, la sagesse des politiques, l'autorité des souverains, la cruauté des tyrans, le zèle des idolâtres, l'impiété des athées.

Si donc, demande là-dessus saint Augustin, Jésus-Christ, avant que de faire la première démarche, et d'en venir à l'exécution de cette grande affaire, en eût communiqué avec un des philosophes de ce temps-là, homme de sens et de conseil, et qu'il se fût ouvert à lui de cette sorte : Je veux, malgré toutes ces contradictions, introduire ma doctrine dans le monde ; je veux qu'elle y soit reçue, qu'elle y fleurisse, qu'elle y règne, qu'elle se répande partout. Et parce que Rome est la maîtresse de l'univers, c'est là particulièrement que je me suis proposé de l'établir. C'est cette fameuse et superbe ville que je choisis dès à présent pour en faire le centre de ma religion, et du siège qu'elle est de l'empire, le siège principal de mon Eglise. Toutes sortes de divinités y habitent, comme dans leur domicile et dans leurs temple ; je prétends les en chasser et y dominer seul. Qu'eût répondu à ce langage, et qu'eût pensé de ce projet un sage du siècle ? Mais si le même Jésus-Christ lui eût ajouté que, pour accomplir tout cela, il ne voulait user d'aucun des moyens que la prudence humaine a coutume de fournir pour ces grands et importants desseins, qu'il ne faisait aucun fond, ni sur le crédit, ni sur les richesses, ni sur la doctrine, ni sur l'éloquence ; et que, pour tout secours, il destinait à la publication de sa loi douze pauvres pécheurs, sans lettres, sans science, sans appui : encore une fois, dit saint Augustin, ce philosophe n'eût-il pas traité cette entreprise de chimère et de folie ? Voilà cependant ce qui s'est fait, chrétiens, et c'est la merveille que nous voyons. C'est ce qu'ont admiré tous les grands hommes du monde,

1 Prov., xxx, 18.

lorsqu'ils se sont appliqués à le considérer bien attentivement et sans préoccupation. C'est ce qui faisait dire à Pic de la Mirande que c'était une insigne folie de ne pas croire à l'Évangile : *Magna insania est Evangelio non credere* ; et c'est encore par la même raison que saint Augustin, avec une subtilité admirable, réfutait certains hérétiques qui doutaient de la résurrection des morts. Le Fils de Dieu, leur disait-il, a prédit que les corps devaient ressusciter, cela vous paraît incroyable ; mais en même temps il a prédit une autre chose qui semble encore être moins croyable, qui est que ce mystère incroyable de la résurrection serait cru par tout le monde. De ces deux choses incroyables selon les apparences, celle qui devait être la moins crue est déjà arrivée ; car on croit par toute la terre que les hommes ressusciteront un jour : pourquoi donc, concluait-il, ne croiriez-vous pas l'autre que vous jugez être moins incroyable que celle-là, savoir, la résurrection même ?

Il n'y a que la loi de Jésus-Christ qui se soit établie par des principes où toute la raison de l'homme se perd, et où il faut nécessairement avoir recours à une vertu supérieure. C'est elle seule, dit saint Jérôme, qui s'est maintenue dans les persécutions : *Sola in persecutionibus stetit Ecclesia* ; elle seule, pour qui le sang de ses sectateurs ait été, selon le mot de Tertullien, comme une semence féconde : *Sanguis martyrum semen christianorum*. Dieu nous avait lui-même représenté ce miracle de la propagation du christianisme dans les Hébreux esclaves, dont l'Écriture a marqué que plus les Egyptiens s'efforçaient de les opprimer afin d'éteindre leur race, et plus ils croissaient en forces et en nombre, sans faire autre chose que de souffrir : *Quanto opprimebant eos, tanto magis multiplicabantur et crescebant* *. Quel souvenir, chrétiens, je me rappelle, et quelle scène, pour ainsi parler, s'ouvre devant mes yeux ! Je vois tout l'univers conjuré contre Jésus-Christ et contre sa loi ; l'enfer lui suscite de toute parts des ennemis pour la détruire, les empereurs donnent des édits, les magistrats prononcent des arrêts, les bourreaux dressent des échafauds et des bûchers ; et que fera, pour résister à de si violents efforts et pour soutenir de si affreuses tempêtes, une petite troupe de gens livrés comme des victimes au pouvoir de leurs persécuteurs ? Ah ! Seigneur, s'ils ne peuvent rien faire par eux-mêmes, vous ferez tout pour eux ; et c'est là que vous emploierez cette force divine, qui ne paraît jamais avec plus

d'éclat que dans notre infirmité. Si votre loi étoit moins violemment attaquée, ou si elle avait de plus puissants défenseurs, il y aurait moins lieu de croire que vous en avez été le soutien, et de conclure que vous en êtes l'auteur. Il faut que tous les grands de la terre conspirent contre elle ; il faut que ceux qui la défendent, bien loin de prendre le glaive pour frapper, n'aient pas même, selon l'ordre que vous avez porté, un bâton à la main ; il faut enfin que, destinée de toute assistance de la part des hommes, abandonnée en quelque sorte à elle-même et à toute sa faiblesse, elle triomphe néanmoins, et qu'elle fasse tout plier sous son obéissance. Il le faut, afin que tous les peuples connaissent que c'est votre loi, et qu'ils l'embrassent. Or, qui peut en effet ne le pas reconnaître à ce prodigieux événement ? tout se déchaine contre les prédicateurs de la foi, et contre leurs disciples : on les lie, on les charge de chaînes, on les enferme dans des cachots, on les attache à des croix, on les étend sur des roues, on les fait périr par la faim et par la soif, par le fer et par le feu, par tous les tourments ; et toutefois la loi qu'il professent subsiste, se répand, fait tous les jours de nouvelles conquêtes, passe jusqu'aux extrémités du monde, entraîne tout, soumet tout, se fait recevoir et respecter partout : *Quanto opprimebant eos, tanto magis multiplicabantur et crescebant*. Que dis-je ? de ses ennemis mêmes elle fait ses propres sujets. Ceux qui la poursuivaient avec plus d'ardeur pour l'anéantir, deviennent les plus zélés à maintenir ses intérêts, à se débiter pour elle et à lui obéir. Elle gagne jusqu'aux bourreaux, jusqu'aux tyrans, jusqu'aux têtes couronnées : *Tanto magis multiplicabantur et crescebant*.

De quoi parlons-nous, mes chers auditeurs ? Est-ce des succès de l'Église naissante, lorsqu'elle étoit encore dans sa force et dans toute la vigueur de son premier esprit ? Faut-il remonter si haut, et ne sommes-nous pas encore aujourd'hui témoins de ce miracle ? Tous les autres ont cessé, parce que la foi, dit saint Grégoire, a pris d'assez fortes racines, pour n'avoir plus besoin de ces secours extraordinaires ; mais la Providence a voulu conserver le miracle de la propagation de l'Évangile, parce qu'il devait être le caractère de la vraie religion. Nous le voyons ; et comme saint Jérôme se conjoussait autrefois avec une dame romaine de ce que le Scéris d'Égypte étoit devenu chrétien, de ce que les froids de la Scythie brûlaient des ardeurs de la foi, de ce que les Huns avoit appris à chanter les louanges de Dieu : *Hunni psalterium canere norunt* ; ainsi, pour peu que l'esprit de notre

* Exod., I, 12.

religion nous anime, et que nous y prenions autant d'intérêt que le devoir et le zèle nous y engagent, nous pouvons bénir le Ciel de ce que, dans ces derniers temps, l'Eglise a fait peut-être de plus grands progrès qu'elle n'en fit jamais depuis sa fondation; de ce qu'elle s'est rendue maîtresse de tout un nouveau monde; de ce que les barbares du septentrion, quittant leurs superstitions brutales, ont reçu sa sainte police; de ce que les peuples les mieux civilisés de l'Orient et les plus attachés à leurs lois s'offrent tous les jours en foule pour se soumettre aux siennes; de ce que les idolâtres sont venus, des régions les plus éloignées, reconnaître jusque dans Rome sa monarchie universelle; de ce que le plus grand empire de l'univers, contre ses maximes fondamentales, lui a enfin ouvert ses portes; de ce que sans cesse on y voit naître des Eglises florissantes en vertus et en mérites.

Et comment tout cela se fait-il? c'est le prodige, chrétiens, que l'on vous a cent fois représenté, que vous avez cent fois admiré, et dont la sagesse humaine doit nécessairement convenir: par les moyens en apparence les plus faibles; par des moyens qui non-seulement semblent n'avoir nulle proportion avec les succès que nous admirons, mais qui y paraissent tout opposés; par les mêmes moyens que Jésus-Christ a employés, et qu'il nous a laissés en héritage, je veux dire par les croix, les souffrances, les affronts, les emprisonnements, la mort; par tout ce qu'ont enduré et tout ce qu'endurent actuellement tant d'hommes apostoliques. Avec de telles armes ils ont surmonté toute la résistance de l'enfer, ils ont triomphé de l'idolâtrie, détruit les temples des faux dieux, dompté l'orgueil des nations, converti des millions d'infidèles; ou plutôt est-ce à eux qu'on doit attribuer de pareils changements? n'est-ce pas à la loi même qu'ils annoncent? et d'où lui peut venir cette force, que de Dieu?

C'est sur cela que le Prophète, éclairé d'en haut et inspiré de Dieu, s'adressait à l'Eglise sous le nom de Jérusalem, et qu'il la félicitait en des termes si magnifiques: *Surge, illumine, Jérusalem, quia gloria Domini super te orta est*¹; Levez-vous, et montrez-vous à toute la terre, heureuse Jérusalem; car le Seigneur vous a couronnée de sa gloire, et revêtu de sa force toute-puissante. *Leva in circuitu oculos tuos et vide*²; Jetez les yeux autour de vous, et voyez tous les peuples assemblés auprès de vous et humiliés devant vous. Ils sont venus de toutes les parties du monde, pour se soumettre à votre

empire. En voilà de l'orient, et en voilà de l'occident; en voilà du septentrion, et en voilà du midi. Il n'y a point de région si éloignée, point de contrée qui ne reconnaisse votre suprême domination: *Omnes isti congregati sunt, venerunt tibi*³. Ah! glorieuse mère, ce ne sont point seulement des sujets qui viennent vous rendre hommage; ce sont vos enfants, ce sont les fruits de votre fécondité miraculeuse: ouvrez votre sein pour les recevoir: *Filii tui de longe venient, et filiae tuae de latere surgent*². Quelle multitude, quelle affluence! que de triomphes et que de conquêtes! que de consolations pour votre cœur! Jouissez de vos succès, et glorifiez le souverain Maître, dont la grâce victorieuse s'est fait sentir au delà des mers, et a opéré en votre faveur toutes ces merveilles: *Tunc videbis et afflues, et mirabitur et dilatabitur cor tuum, quando conversa fuerit ad te multitudo maris, fortitudo gentium venerit tibi*³.

Je le répète, mes chers auditeurs, il n'y a que la religion de Jésus-Christ qui porte avec soi ce caractère de vérité. Car qui ne sait pas comment les hérésies se sont répandues dans le monde; que ç'a presque toujours été par la violence, par le fer et par le feu, seconant le jong d'une obéissance légitime, et portant de toutes parts la désolation? Qui ne sait pas comment se sont établies les religions païennes; que ç'a été par la licence des mœurs qu'elles fomentaient, accordant tout à la nature corrompue, et consacrant jusques aux plus honteux désordres? En voulez-vous la preuve? observez ceci: c'est que les sectes de philosophes qui s'élevèrent contre les vices, et qui se proposèrent de les corriger, échouèrent toutes dans un semblable dessein. Elles ont fait un peu de bruit, et rien de plus; pourquoy? parce que d'un côté ces sages du siècle ne s'accoutumaient pas aux inclinations vicieuses et naturelles des hommes, et que de l'autre ils n'avaient rien au-dessus de l'homme: c'est pour cela, dit le cardinal Pierre Damien, que toute leur suffisance s'est évanouie en présence de Jésus-Christ, dont la sagesse a été comme la verge d'Aaron, qui a dévoré toutes celles des magiciens d'Egypte. Ces grands génies, ajoute saint Augustin, qui furent les maîtres de la philosophie, sitôt qu'ils se sont approchés de Jésus-Christ, ont disparu. Aristote a dit ceci, Pythagore a dit cela, Zénon a été de ce sentiment: mais mettons-les en parallèle avec l'Homme-Dieu; comparez leur autorité avec celle de l'Evangile, et cette comparaison les effacera tous. Tandis que vous les considérez seuls, ce qu'ils

¹ Isa., LX, 1. — ² Ibid., 4.

³ Isa., LX, 4. — ² Ibid., — ³ Ibid., 5.

disent vous paraît quelque chose : mais lorsque vous leur opposerez la doctrine évangélique, vous ne trouverez plus que vanité dans leur morale. Aussi, disait saint Jérôme, qui est-ce qui lit aujourd'hui les livres de ces philosophes ? A peine voyons-nous les plus oisifs s'y arrêter ; au lieu que la doctrine de Jésus-Christ est prêchée par tout le monde, et que tout le monde parle de la loi que de pauvres pécheurs ont publiée : *Rusticanos vero piscatores miseros, totus orbis loquitur, universus mundus sonat.*

Quelle conclusion, chrétiens ? car il est temps de finir, et mon sujet me conduirait trop loin si j'entreprenais de le développer dans toute son étendue. Mais en finissant, je ne dois pas omettre quelques conséquences que je vous prie de ne pas perdre, et qui seront autant d'instructions pour vous et pour moi. Je les réduis à quatre, et je les comprends en quatre mots : reconnaissance, étonnement, réflexion, résolution. Appliquez-vous. Reconnaissance, et envers qui ? pouvons-nous l'ignorer, Seigneur, et ne serait-ce pas la plus monstrueuse ingratitude, si jamais nous venions à méconnaître le plus grand de vos bienfaits ? Soyez-en donc éternellement béni, ô mon Dieu ! c'est vous, et vous seul, qui avez formé cette Eglise, où nous devons trouver le salut ; vous qui l'avez enrichie de vos dons, vous qui l'avez aimée de votre esprit, vous qui lui avez révélé vos vérités, vous qui lui avez confié votre loi : tout cela pour nous retirer des ombres de la mort, où le monde était enseveli, et pour nous conduire à la vie bienheureuse où il vous a plu, par une bonté inestimable, de nous appeler. Grâce générale : mais ce que nous regardons encore comme une grâce beaucoup plus particulière et plus précieuse, c'est vous-même, mon Dieu, qui, dans ce christianisme où nous avons eu le bonheur de naître, nous avez choisis, nous avez spécialement éclairés, nous avez enseigné vos voies, nous avez pourvus des secours les plus abondants pour y marcher. Sans ce choix de votre part et sans cette prédilection toute gratuite, que serions-nous devenus, et en quelles ténèbres serions-nous plongés ? Nul autre que vous, Seigneur, n'a pu faire de nous ce discernement favorable, qui nous distingue de tant de nations infidèles ; et prévenus du sentiment de notre indignité, nous ne nous tenons redevables d'un tel avantage qu'à votre infinie miséricorde.

Étonnement : de quoi ? Ne le voyez-vous pas, mes chers auditeurs, et n'est-il pas en effet bien étonnant que la foi, dès la naissance du christianisme, ait couvert le monde entier, et que

maintenant, avec la même vertu, elle ne nous convertisse pas ? c'est-à-dire qu'elle ait fait passer le monde entier de l'idolâtrie au culte du vrai Dieu, et que, jusque dans le sein de l'Eglise, elle ne ramène pas tant de pécheurs à Dieu, elle ne les fasse pas revenir de l'état du péché au service de Dieu, elle ne les rende pas pénitents devant Dieu, et plus fidèles, plus zélés dans l'observation de la loi de Dieu. Voilà sur quoi Dieu veut que nous soyons nous-mêmes nos prédicateurs, et que nous nous parlions à nous-mêmes. N'est-il pas étonnant qu'une loi si efficace pour tant d'autres le soit si peu pour moi ! car quel changement, quel retour, quelle réformation de vie a-t-elle opérée dans toute ma conduite ? et quand j'aurais le malheur d'être né dans les ténèbres du paganisme, serais-je plus mondain, plus voluptueux que je ne le suis ? me porterais-je à de plus honteux excès, et vivrais-je dans un plus grand dérèglement de mœurs ? N'est-il pas étonnant qu'une loi qui a humilié les monarques et les potentats du siècle, qui leur a inspiré le mépris de toutes les pompes humaines, n'ait pas encore modéré cette ambition démesurée qui me consume, ni effacé de mon cœur ces vaines idées de gloire, de fortune, d'agrandissement, qui m'occupent sans relâche, et à quoi je sacrifie si souvent ma conscience et mon salut ? N'est-il pas étonnant qu'une loi qui a fait embrasser la pauvreté évangélique à tant de riches, et qui, par un renoncement parfait aux biens temporels, les a dépouillés de tout ce qu'ils possédaient, n'ait pas encore éteint jusqu'à présent cette ardente cupidité qui me brûle, et ce désir insatiable d'amasser, d'accumuler, d'avoir ? Que dirai-je de plus, et cesserais-je de trouver des reproches à me faire, si j'en voulais parcourir tous les sujets ? N'est-il pas étonnant qu'une loi qui a donné à tant de généreux chrétiens assez d'assurance et de fermeté pour se déclarer en présence des magistrats et pour paraître devant leurs tribunaux, ne m'ait point encore affranchi de l'esclavage où me tient une honte lâche et criminelle, lorsqu'il faut faire une profession ouverte d'être à Dieu, et m'élever au-dessus des discours du monde ? Il s'agissait pour ceux-là, en se faisant connaître, de perdre la vie, et ce danger ne les arrêtait pas : il n'est question pour moi que de quelques paroles que j'aurai à essayer, et je demeure. N'est-il pas étonnant qu'une loi qui a soutenu tant de martyrs dans les ennuis de l'exil, dans les rigueurs de la captivité, dans l'horreur des plus cruels supplices, ne m'ait pas encore formé à supporter quelques adversités avec

patience, ne m'ait pas encore appris à pratiquer quelques exercices de la pénitence, ne m'ait pas encore fait observer les devoirs de ma religion avec plus de fidélité et plus de constance ? Voilà, dis-je, ce qui nous doit jeter dans l'étonnement, et n'est-il pas bien fondé ? Ah ! chrétiens, que pouvons-nous là-dessus nous dire à nous-mêmes pour notre justification, et que dirons-nous à Dieu ? Mais ce n'est pas tout.

Réflexion. Que nous sert-il de professer une loi dont la vertu est toute-puissante, lorsque à notre égard elle se trouve inutile et sans effet ? De quel avantage est-il pour nous que cette loi ait triomphé de toutes les puissances du siècle et de l'enfer, si elle ne triomphe pas de nos faiblesses ? Ces miracles, ces prodiges, ces conversions, qu'est-ce que tout cela, que notre confusion, que notre conviction, que notre condamnation ? Eh ! mes chers auditeurs, ne comprendrons-nous jamais de si importantes vérités ? La loi chrétienne a le pouvoir de nous convertir et de nous sanctifier, c'est un point de foi ; si donc elle ne le fait pas, ce n'est point à elle que nous pouvons l'imputer, puisqu'elle a fait quelque chose de plus grand. Non-seulement la loi chrétienne peut nous convertir et nous sanctifier, mais il est nécessaire qu'elle nous convertisse en effet et nous sanctifie. Je dis doublement nécessaire : en premier lieu, parce que nous ne pouvons être vraiment convertis et sanctifiés que par elle ; en second lieu, parce que sans la conversion et sans la sanctification de notre vie, nous ne pouvons être sauvés. Enfin la loi chrétienne ne nous convertira et ne nous sanctifiera jamais, tandis qu'une autre loi nous gouvernera, parce qu'étant une loi divine, elle veut être seule et absolue dans les sujets qui la reconnaissent et qu'elle conduit. Par conséquent, nous aurons beau prétendre accorder celle loi de Dieu avec les lois du monde, son esprit avec l'esprit du monde, ses maximes avec les maximes du monde ; c'est un mystère que

les saints n'ont jamais compris, c'est un secret que l'Evangile ne nous enseigne point, c'est une illusion qui perd une infinité de demi-chrétiens, et qui nous perdra. Non, nous n'avons qu'un Maître à écouter, qui est Jésus-Christ. Si nous en écoutons d'autres avec lui ; si nous voulons, après avoir senti les mouvements de sa grâce dans le fond du cœur, après avoir entendu sa doctrine par la bouche des prédicateurs, après avoir reçu ses conseils par la voix des directeurs, prêter encore l'oreille au monde qui veut avoir part à toutes nos actions, et qui voudrait même régler jusqu'à nos plus saintes pratiques et à nos dévotions, dès là nous détruirons d'une main ce que nous bâtissons de l'autre, et nous faisons un partage que Dieu réprouve.

Résolution. Puisque la loi chrétienne a tant d'efficacité et tant de force, laissons-la désormais agir, et n'arrêtons plus sa vertu ; secondons-la par une pleine correspondance, et déterminons-nous à vivre comme elle nous le prescrit. Bientôt nous éprouverons ce qu'elle peut, et nous verrons où elle nous conduira. Quel progrès n'aurions-nous point fait jusqu'à présent si nous l'avions suivie, et où ne nous aurait-elle pas élevés ? Ce qui nous paraît impossible, parce que nous le mesurons par nos propres forces, nous l'aurions généreusement entrepris et heureusement exécuté, parce qu'elle nous aurait soutenus. C'est, mon Dieu, ce que vous me faites aujourd'hui connaître, et ce qui m'inspire la résolution que je forme de m'abandonner sans retour à votre loi. Qu'elle ordonne, j'obéirai ; qu'elle m'intime vos volontés, je les accomplirai ; qu'elle me trace la voie, j'y marcherai. Elle est étroite, il est vrai, cette voie ; elle est semée d'épines ; mais, par la force de la loi que j'aurai pour guide et pour soutien, je surmonterai toutes les difficultés. Les épines, dès cette vie, se changeront en fleurs ; ou du moins, après les travaux de cette vie, j'arriverai au bienheureux terme du repos éternel. *Ainsi soit-il.*

SERMON POUR LE DIMANCHE DE LA SEPTUAGÉSIME.

SUR L'OISIVETÉ.

ANALYSE.

SCÈNE. *Etant sorti vers la onzième heure du jour, il en trouva encore d'autres qui étaient là, et il leur dit: Comment demeurez-vous ici tout le jour sans rien faire ?*

L'oïveté ne passe dans le monde que pour un péché léger, mais c'est devant Dieu un péché très-grief.

Division. Nous sommes tous obligés au travail, et en qualité de pécheurs, première partie ; et en qualité d'hommes attachés par état à une condition de vie, deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Nous sommes tous obligés au travail, en qualité de pécheurs; car le travail est la peine au péché. Peine satisfaisante, et peine préservative.

1^o Peine satisfaisante Dieu imposa le travail au premier homme, comme le châtiement de son péché; et cette loi s'est étendue à toute la postérité d'Adam, sans nulle exception d'états, parce que nous sommes tous pécheurs. Quand donc nous menons une vie oisive, nous tombons dans une seconde révolte contre Dieu. La première a été notre péché, et la seconde est la fuite du travail qui en doit être la punition. Voilà néanmoins quelle est la vie du monde. On passe les années à perdre la chose la plus précieuse, qui est le temps, et le temps de la pénitence. Je suis riche, dit-on; et qu'ai-je affaire de travailler? Mais, quoique riche, vous êtes pécheur. Je suis d'une qualité et dans un rang où le travail ne me convient pas: il vous convient partout, puisque partout vous êtes pécheur. Le travail est onneux; prenez cet onneux par pénitence.

2^o Peine préservative. De combien de péchés l'oisiveté est-elle la source? C'est le travail qui nous en préserve. Exemple des juifs, de David, de Salomon. C'est pour cela que les Pères du désert enjoignaient si fortement le travail aux solitaires; et c'est de la même que la vraie piété et l'innocence des mœurs ne se rencontrent presque plus que dans ces conditions médiocres qui subsistent par le travail.

DEUXIÈME PARTIE. Nous sommes tous obligés au travail, en qualité d'hommes attachés par état à une condition de vie. Car toute condition est sujette à certains devoirs, dont l'accomplissement demande du travail et de la peine; et plus une condition est relevée dans le monde, plus elle a de ces engagements auxquels il est impossible de satisfaire sans une application constante et assidue. Cela se voit assez par l'induction qu'on peut faire de tous les états de la vie.

Dieu l'a ainsi ordonné pour deux raisons, surtout à l'égard des conditions plus relevées: 1^o afin que les dignités et les conditions honorables ne deviennent pas les sujets de notre vanité; 2^o afin qu'elles ne servissent pas à exciter notre ambition.

Concluons donc deux choses: qu'il n'y a point d'état ou l'oisiveté ne soit un crime, et qu'elle est encore plus dans les états supérieurs qu'en d'autres. Y a-t-il en effet un état où l'on puisse être oisif sans manquer aux devoirs de conscience les plus essentiels? et comme les états supérieurs ont des devoirs plus importants, n'en est-on pas d'autant plus criminel, lorsque l'oisiveté les fait négliger? C'est pervertir l'ordre des choses, c'est être infidèle à la Providence, c'est déshonorer son état, et, par une suite nécessaire, c'est se damner. Exemple de l'empereur Valentinien.

Circa undecimam vero diem invenit eos stantes, et dixit illis: Quid hic statis tota die otiosi?

Fiant sorti vers la onzième heure du jour, il en trouva encore d'autres qui étaient là, et il leur dit: Comment demeurez-vous ici tout le jour sans rien faire? (*Saint Matth.* chap. xx, 6.)

Est-ce un reproche, est-ce une invitation que le Père de famille fait à ces ouvriers de notre Évangile? C'est l'un et l'autre. Il leur reproche leur oisiveté, et il les invite au travail. *Quid statis tota die otiosi?* Pourquoi vous tenez-vous là sans rien faire? voilà le reproche. *Ite et vos in vineam meam;* allez-vous-en travailler en ma vigne: voilà l'invitation. Mais dans le sens littéral, à qui est-ce que cette invitation et ce reproche s'adressent? à moi-même qui vous parle, mes chers auditeurs, et à vous qui m'écoutez. Car, selon la remarque des interprètes, les paraboles, telles qu'est celle-ci, n'ont jamais d'autre sens littéral que celui même de l'application qui en est faite; et il est vrai que Jésus-Christ, en prononçant ces paroles de mon texte: *Quid hic statis tota die otiosi*, a voulu nous les rendre propres, puisque autrement il les aurait dites sans aucune fin, ce qui répugne à sa sagesse. Ne cherchons donc point d'autre matière de ce discours. Le Fils de Dieu nous parle en maître; écoutons-le avec respect. Il nous reproche le désordre de notre oisiveté: reconnaissons-le, et nous en corrigeons. Il nous invite au travail: ne refusons pas les conditions avantageuses qu'il nous offre, et regardons ce sujet comme un des plus importants que j'aie eu lieu jusqu'ici de traiter. L'oisiveté ne passe pas dans le monde pour un péché bien grief; mais il l'est devant Dieu, et c'est de quoi j'entreprends de vous convaincre aujourd'hui, après que nous aurons

imploré le secours du Ciel, et salué Marie, en lui disant: *Ave, Maria.*

• Outre cette justice rigoureuse que les théologiens appellent commutative, et qu'ils ne reconnaissent point en Dieu à l'égard des hommes, parce que Dieu ne doit rien aux hommes, ni ne peut rien leur devoir; il y a trois autres espèces de justice dont Dieu est capable par rapport à nous, et qui, bien loin de préjudicier à sa grandeur, sont autant de perfections de son être: justice vindicative, justice légale, et justice distributive. Justice vindicative, qui punit le péché; justice légale, qui n'est point distinguée de sa providence, à qui il appartient de gouverner les états du monde; enfin justice distributive, qui partage les récompenses selon les mérites. Je ne dis rien de cette troisième justice, pour ne pas embrasser trop de matière; et je m'arrête aux deux autres, qui imposent à l'homme une obligation indispensable de travailler. Car la justice de Dieu vindicative répare le péché de l'homme par le travail; et c'est par le travail que la justice légale, qui est en Dieu, entretient tous les états et toutes les conditions du monde. L'oisiveté donc, qui s'oppose directement à cette double justice, est un désordre: voilà tout mon dessein. Je prétends que deux choses nous obligent au travail, et condamnent notre oisiveté comme un des plus grands obstacles du salut; le péché, et notre condition particulière. Nous naissons tous dans le péché, et nous vivons tous dans une certaine condition: d'où je conclus que nous sommes tous sujets au travail, et en qualité de pécheurs, c'est le premier point; et

en qualité d'hommes attachés par état à une condition de vie, c'est le second point. L'un et l'autre vous découvrira des vérités que vous avez peut-être ignorées jusqu'à présent, et dont la connaissance vous est absolument nécessaire. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Il n'en faut pas davantage, chrétiens, pour conclure que l'oïveté est un désordre qui nous rend criminels devant Dieu, que de considérer ce que nous sommes, et quel est le principe de notre origine. Nous sommes pécheurs, et, comme dit l'Écriture, nous avons tous été conçus dans l'iniquité; il est donc vrai que nous avons tous contracté en naissant une obligation particulière qui nous assujettit au travail. Cette conséquence est évidente dans les règles de la foi : pourquoi cela? parce que la foi nous apprend que Dieu a ordonné le travail à l'homme, comme une peine de sa désobéissance et de sa rébellion. Peine, disent les théologiens, qui par rapport à nous est en même temps satisfactoire et préservative. Satisfactoire, pour expier le péché commis; et préservative, pour nous empêcher de le commettre. Satisfactoire, parce que nous avons été prévaricateurs; et préservative, afin que nous cessions de l'être. Satisfactoire, pour être un moyen de réparation envers la justice de Dieu, et préservative, pour servir de remède à notre faiblesse. Tu as violé mon commandement, dit Dieu au premier homme; et moi je te condamne à porter le joug d'une vie servile et laborieuse. La terre ne produira plus pour toi qu'à force de travail. Au lieu qu'elle te fournissait d'elle-même des fruits délicieux, tu ne mangeras qu'un pain de douleur, c'est-à-dire un pain que les sueurs auront détrempé, avant qu'il puisse être employé à la nourriture : *In sudore cultus tui vesceris pane* ¹. Voilà, chrétienne compagnie, la première loi que Dieu a établie dans le monde, du moment que l'homme a été pécheur, et c'est cette loi qui fait un crime de notre oïveté.

Où je vous prie d'admirer, en passant, la différence que saint Augustin a remarquée entre trois sortes de travaux : celui de Dieu dans la nature, celui d'Adam dans l'état de la grâce et de l'innocence, et celui de tous les hommes dans la corruption du péché : ceci est digne de votre attention. Dieu, dit saint Augustin, agit incessamment, et en lui-même, et hors de lui-même ; *Pater meus usque modo operatur* ². Adam s'occu-

lions qu'il y fut mis pour le cultiver de ses mains : *Posuit eum in paradiso, ut operaretur* ³. Et l'homme pécheur, dès les premières années de sa vie, se trouve réduit à essayer mille fatigues : *Pauper sum et in laboribus a juventute mea* ⁴. Voilà trois espèces de travaux, mais dont les qualités sont bien contraires. Car premier garde, s'il vous plaît : de ce que Dieu agit dans l'univers, ce n'est point par un engagement de nécessité, mais par un mouvement de sa bonté, pour se communiquer, et pour donner l'être aux créatures. De ce qu'Adam cultivait le paradis terrestre, ce n'était point par punition, mais par choix, pour occuper son esprit en exerçant son corps. Mais lorsque l'homme, selon l'expression du Roi-Propète, est aujourd'hui dans le travail, c'est par un ordre rigoureux qu'il est obligé de subir, et dont il ne lui est pas permis de se dispenser. L'action de Dieu dans la nature est une preuve de sa puissance; l'occupation d'Adam dans le paradis terrestre était une marque de sa vertu : mais l'assujettissement du pécheur à un travail réglé est, pour parler avec l'Apôtre, le paiement et le solde de son péché ; *Stipendia peccati* ⁵. D'où il arrive, par une suite d'effets proportionnés à cette diversité de principes, qu'au lieu que Dieu, en produisant et créant le monde, se fait honneur de son ouvrage, qu'Adam trouvait dans le sien de la douceur et du plaisir, l'homme pécheur se sent humilié et mortifié de son travail; et tout cela, conclut ce grand docteur, parce que Dieu dans la création a travaillé en souverain et en maître; qu'Adam, dans le paradis où Dieu le plaça, travaillait en serviteur et en affranchi; mais que l'homme, dans l'état de sa disgrâce, ne travaille plus qu'en criminel et en esclave. C'est l'excellente idée de saint Augustin, pour nous développer la vérité que je vous prêche, et pour nous faire comprendre l'importance de ce devoir.

Mais revenons. Il s'agit donc de savoir si, lorsque Dieu prononça cette malédiction contre le premier homme : *In sudore cultus tui vesceris pane* ; Tu ne vivras désormais que du fruit de tes peines; si, dis-je, par ces paroles, Dieu prétendit faire une loi générale qui comprend toute la postérité d'Adam, ou s'il en excepta certaines conditions et certains états du monde; s'il usa de grâce envers les uns, pendant qu'il procédait rigoureusement contre les autres; s'il destina les grands et les riches à la douceur du repos, et les pauvres à la misère et à la servitude; s'il dit à ceux-ci, vous arroserez la terre

¹ Genes. III, 19. — ² Job. I, 7, 17.

³ Genes. II, 15. — ⁴ Psalm. LXXXVII, 16. — ⁵ Rom. VI, 23.

de vos sueurs, et à ceux-là, vous n'en goûterez que les délices. Je vous demande, chrétiens, Dieu fit-il alors cette distinction? Ah! mes frères, répond saint Chrysostome, il n'y pensa jamais; et sa justice, qui est incapable de faire entre les hommes d'autre discernement que celui de l'innocence et du péché, fut bien éloignée d'avoir quelque égard à la naissance et à la fortune, pour régler sur cela leur destinée et leur sort. Non, chrétiens, Dieu ne donna aux riches nul privilège, pour les décharger de cette obligation. Comme le péché était commun à tous, il voulut que tous participassent à cette malédiction; et c'est ce que le Saint-Esprit nous dit clairement dans le chapitre quarantième de l'Écclésiastique: *Occupatio magna creata est omnibus hominibus*¹; Cette loi de travail a été faite pour tous les hommes; et cette loi, ajoute le texte sacré, est un joug pesant et humiliant pour les enfants d'Adam: *Et jugum grave super filios Adam*². Mais pour quels enfants d'Adam? ne perdez pas ceci: *A residente super sedem gloriosam, usque ad humilitatum in terra et cinere*³; Depuis celui qui est assis sur le trône, jusqu'à celui qui rampe dans la poussière: *Ab eo qui portat coronam, usque ad eum qui operitur lino crudo*⁴; Depuis ceux qui portent la couronne et la pourpre, jusqu'à ceux que leur pauvreté réduit à être le plus grossièrement vêtus. Voilà l'étendue de l'arrêt, ou, si vous voulez, de l'anathème que Dieu fulmina; en conséquence duquel il n'y a point d'homme chrétien, qui ne doive se résoudre à consommer sa vie dans le travail. Fût-il prince ou monarque, il est pécheur; donc il doit se soumettre à la peine que le Créateur de l'univers lui a imposée. Et c'est pour cela, dit Tertullien (cette réflexion est belle), qu'immédiatement après que l'homme eut péché, Dieu lui fit un habit de peau: *Fecit quoque Dominus Ade... tunicas pellicie*⁵. Pourquoi cet habit? pour lui signifier qu'en péchant il s'était dégradé lui-même, et qu'il était déchu de la liberté des enfants de Dieu, dans un esclavage honteux et pénible. Car l'habit de peau, poursuit Tertullien, était affecté à ceux que l'on condamnait à travailler aux mines; et Dieu le donna à Adam, afin qu'il ne considérât plus sa vie que comme un continuel travail.

Voilà, dis-je, mes chers auditeurs, le parti que doit prendre tout chrétien: travailler en esclave de Dieu, c'est-à-dire non point par espérance et par haine, comme ce philosophe dont parle Minutius Félix, qui n'avait point

d'autre règle de ses occupations et de son repos que le génie ou la passion qui le dominait: *Qui ad nutum assidentis sibi dæmonis, vel declinabat negotia, vel appetebat*; c'était Socrate. Car le chrétien, agissant par un principe tout contraire, prend le travail par esprit de pénitence et dans la vue de satisfaire à Dieu, parce qu'il sait bien que c'est la première peine de son péché. Que faisons-nous donc quand, au préjudice de ce devoir, nous nous abandonnons à une vie lâche et oisive? le voulez-vous savoir? nous nous révoltons contre Dieu, nous tâchons de secouer le joug que sa justice et sa providence nous ont donné à porter; nous faisons comme ces orgueilleux dont le Prophète royal exprime si bien le caractère, quand il dit que, quoiqu'ils soient engagés dans toutes les injustices et tous les crimes des hommes, ils ne veulent pas pour cela avoir part aux travaux des hommes; et qu'étant les plus hardis à s'émanciper de l'obéissance qu'ils doivent à Dieu, ils ne laissent pas d'être les plus fiers et les plus indociles, quand il est question de se soumettre aux châtimens de Dieu: *In labore hominum non sunt, et cum hominibus non flagellabuntur; ideo tenuit eos superbia*¹. Car remarquez, je vous prie, une chose bien singulière dans la conduite de Dieu: cet assujettissement au travail est tellement la peine de notre péché, qu'il faut, pour apaiser Dieu, que nous soyons nous-mêmes les exécuteurs de cette peine. Dans la justice des hommes il n'en est pas ainsi: on n'oblige jamais un criminel d'exécuter lui-même son arrêt; pourvu qu'il le subisse, il est censé être dans l'ordre et dans la disposition qu'on exige de lui; mais Dieu, qui a un domaine supérieur et absolu sur nous, pour une réparation plus exacte et plus entière du péché, veut que nous nous chargions volontairement de la commission de le punir, et que nous lui servions de ministres pour accomplir dans nous-mêmes et contre nous-mêmes ses jugemens les plus sévères; et c'est ce qui se fait par la pénitence, dont saint Grégoire, pape, ne craint pas de dire que l'assiduité au travail est la plus indispensable et la plus raisonnable partie.

Qu'est-ce donc, encore une fois, que le désordre d'une vie oisive? c'est, répond saint Ambroise, à le bien prendre, une seconde révolte de la créature contre son Dieu. La première a été la transgression et le violement de la loi, et la seconde est la fuite du travail. Par la première, l'homme a dit: *Non serviam*²; Non, je n'obéirai pas; et par la seconde, il ajoute: Non,

¹ Ecclési., xi, 1. — ² Ibid., i, 1. — ³ Ibid., 3. — ⁴ Ibid., 4. — ⁵ Genes. ii, 21.

¹ Ps., lxxvii, 5, 6. — ² Jerem., ii, 20.

je ne subirai pas la peine de ma désobéissance. Et succombant à son appétit déréglé, il a méprisé Dieu comme souverain; et en passant sa vie dans l'oïveté, il le méprise comme juge. Auriez-vous cru, mes chers auditeurs, que ce péché allât jusque-là? Voilà cependant ce que l'on peut bien aujourd'hui appeler le péché du monde, puisque c'est le péché d'un nombre infini de personnes qui ne sont sur la terre (voyez si j'en conçois une idée juste), qui ne sont, à ce qu'il paraît, sur la terre que pour y recevoir les tributs du travail d'autrui, sans jamais payer du leur; qui n'ont point d'autre emploi dans leur condition, que de jouir des commodités, des aises et des douceurs de la vie; dont le plus grand soin et la plus importante affaire est de conler le temps; qui se divertissent toujours, ou plutôt qui à force de se divertir ne se divertissent plus, puisque, selon la maxime de Cassiodore, le divertissement suppose une application honnête, ce que ceux-ci ne connaissent point; enfin de qui l'on peut dire: *In labore hominum non sunt*, parce qu'il semble, à les voir, que la loi ne soit pas pour eux, et qu'ils ne soient pas compris dans la masse commune du genre humain.

Ne parlons point seulement en général; mais, pour l'éducation de vos mœurs et pour vous rendre ce discours utile, entrons dans le détail. Un homme du monde, tel qu'à la confusion de notre siècle nous en voyons tous les jours; un homme du monde, dont par une habitude pitoyable la sphère est bornée au plaisir ou à l'ennui, qui passe sa vie à de frivoles amusements, à s'informer de ce qui se dit, à contrôler ce qui se fait, à courir après les spectacles, à se réjouir dans les compagnies, à se vanter de ce qu'il n'est pas, à railler sans cesse sans jamais rien faire ni rien dire de sérieux, un chrétien réduit à n'avoir point de plus ordinaire ni de plus constante occupation que le jeu, c'est-à-dire qui n'ose plus du jeu comme d'un relâchement d'esprit dont il avait besoin pour se distraire, mais comme d'un emploi auquel il s'attache, et qui est le charme de son oïveté, un chrétien déconcerté et embarrassé de lui-même quand il ne joue pas, qui ne sait ce qu'il fera ni ce qu'il deviendra, quand une assemblée ou une partie de jeu lui manque; et, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, qui ne joue pas pour vivre, mais qui ne vit que pour jouer: une femme professant la religion de Jésus-Christ, tout appliquée à l'extérieur de sa personne; qui n'a point d'autre exercice que de consulter un miroir, que d'étudier les nouvelles modes, que de parer

son corps; qui, négligeant ses propres devoirs, est toujours prête à s'ingérer dans les affaires d'autrui, ne sachant rien et parlant de tout, ne s'instruisant pas où il le faut, et faisant la suffisance où il ne le faut pas; qui croit qu'elle accomplit toute justice quand elle va inutilement de visite en visite, qu'elle en reçoit aujourd'hui, qu'elle en rend demain; qui se fait un devoir prétendu d'entretenir par de vaines lettres mille commerces superflus et même suspects et dangereux, et qui à l'heure de la mort ne peut rendre à Dieu d'autre compte de ses actions que celui-ci: J'ai vu le monde, j'ai pratiqué le monde. Encore une fois, un homme, une femme, peuvent-ils se persuader que tout cela soit conforme à cet ordre de justice que Dieu a établi sur nous, en qualité de pécheurs? Cette continuité de jeu, cette vie de plaisir, est-il rien de plus opposé aux idées que Jésus-Christ nous donne de notre condition? Quand il n'y aurait point de christianisme, l'homme, en jugeant de tout cela selon la raison, le pourrait-il approuver? Et si, au tribunal de sa raison seule, il est obligé de le condamner, quel jugement croyez-vous que Dieu en portera lui-même? On demande si le saut y peut être véritablement intéressé? Et qui en doute, chrétiens? Où serait-il intéressé, s'il ne l'est pas dans la profanation de la chose du monde la plus précieuse, qui est le temps, et le temps de la pénitence? Or, quelle plus grande profanation en peut-on concevoir, que la manière dont vivent aujourd'hui ceux de qui je parle? Si en conséquence de ces principes une parole oïseuse doit être condamnée, que sera-ce d'une vie tout entière, où Dieu ne trouvera rien que d'inutile? Mais le monde n'en juge pas de la sorte, et ce désordre de l'oïveté que je combats, n'y est pas compté pour une chose dont on doive se faire un scrupule devant Dieu. Il est vrai, chrétiens, et je ne le sais que trop; mais il importe peu ce que le monde en pense et en juge, quand le Fils de Dieu nous a appris ce que nous en devons juger; il y a bien d'autres articles qui ne passent pour rien dans le monde, et dont la discussion n'en sera pas moins terrible au jugement de Dieu. Je sais même qu'il y a des âmes assez aveugles, qui prétendent accorder cette vie oïseuse avec la dévotion et la piété; et je sais aussi que Dieu, dont le discernement est infailible, saura bien confondre cette fausse dévotion, en lui opposant les règles de la solide et de la vraie.

Mais je suis riche, dites-vous, et pourquoi m'obliger au travail, lorsque j'ai du bien plus que suffisamment pour vivre? Pourquoi, mon cher

auditeur ? parce que tous les biens du monde ne peuvent vous soustraire à la malédiction du péché ; parce que, dans le partage favorable qui vous est échu des biens de cette vie par les ordres de la Providence, Dieu a toujours supposé l'exécution des arrêts de sa justice ; parce que Dieu, en vous donnant ces biens, n'a jamais eu intention de déroger à ses droits ; et lorsque vous dites, j'ai du bien, donc je ne dois pas travailler, vous raisonnez aussi mal que si vous fûsiez, donc je ne dois point mourir : car l'obligation du travail et la nécessité de la mort tiennent le même rang dans les divins décrets. Ne savez-vous pas ce qui fut répondu à ce riche de l'Évangile ? Il avait beaucoup travaillé, pour se mettre dans l'abondance de toutes choses, et se voyant enfin comblé de richesses : Reposons-nous maintenant, disait-il ; me voilà à mon aise pour bien des années : *Anima, habes multa bona posita in annos plurimos ; requiesce* !. Mais comment Dieu le traita-t-il ? d'insensé : *Stulte* ; lui faisant entendre que pour l'homme sur la terre il n'y avait que deux partis à prendre, ou le travail, ou la mort ; et que, puis-qu'il renouçait au premier, il fallait se résoudre au second, et mourir dès la nuit prochaine : *Hac nocte animam tuam repetet a te* 2.

Mais je suis d'une qualité et dans une élévation où le travail ne me convient pas. Quelle conséquence ! Parce que vous êtes grand selon le monde, en êtes-vous moins pécheur, et l'éclat de votre dignité efface-t-il la tache de votre origine ? Cette dignité est-elle au-dessus des pontifes et des souverains ? Or, écoutez comment saint Bernard parlait autrefois à un grand pape, l'instruisant sur cette matière. Saint Père, lui disait-il avec un zèle respectueux, je vous conjure de considérer souvent qui vous êtes, et de voir, non pas ce que vous avez été fait, mais ce que vous êtes né : *Non quod factus, sed quod natus es*. Vous avez été fait évêque, mais vous êtes né pécheur : lequel des deux doit vous loucher davantage ? n'est-ce pas ce que vous êtes par la condition de votre naissance ? Otez-moi donc cet appareil de majesté qui vous environne ; détournez les yeux de cette pourpre qui couvre votre bassesse, et qui ne guérit pas vos plaies : *Tolle velamen foliorum celtantium ignominiam tuam, non plagas curantium*. Contemplez-vous vous-même, et pensez que vous êtes sorti du sein de votre mère. Car, si vous cloignez de votre vue tous ces faux brillants de gloire qui éblouissent les hommes, que trouverez-vous dans vous-même, sinon un homme pauvre et misé-

nable, souffrant de ce qu'il est homme, parce qu'il est en même temps pécheur, et pleurant de ce qu'il vient au monde, parce qu'il y vient comme un rebelle révolté dans une dure servitude : *Occurret tibi homo pauper et miserabilis, dolens quod homo sit, plorans quod natus sit* ; enfin un homme né pour le travail, et non pour l'honneur : *Homo denique natus ad laborem, non ad honorem* ? Voilà, saint Père, ce que vous êtes ; ce que vous êtes, dis-je, par-dessus tout : *Illoc est certe quod maxime es*. Car tout le reste n'est qu'accessoire, et il faut que l'accessoire se conforme au principal. C'est donc, chrétiens, sur ce principal, je veux dire sur la qualité de pécheur, qu'est fondée pour les grands comme pour les autres l'indispensable obligation d'une vie agissante et laborieuse.

Mais une telle vie est ennuyeuse. Eh quoi ? mon cher auditeur, est-ce donc là une raison que vous puissiez alléguer contre un devoir aussi essentiel que celui-ci ? Si je traitais la chose en philosophe, je pourrais vous répondre qu'un travail convenable, et où par l'habitude vous prendrez goût, vous préservera plutôt de l'ennui, qu'il ne vous y fera tomber. Mais je parle en prédicateur chrétien ; et supposant cet ennui que vous craignez, je vous dis que ce sera une pénitence pour vous, et que cette pénitence vous doit être d'autant plus chère, que vous n'en faites point d'autre dans votre état. Vous vous ennuyerez pour Dieu, pour satisfaire à Dieu, pour réparer tous les plaisirs criminels que vous avez recherchés contre la loi de Dieu. Précieux ennui, puis-je Dieu l'agréez, et que Dieu même, en l'agréant, saura bien d'ailleurs vous en dédommager ! Cependant, chrétiens, admirez encore le bon de notre Dieu, qui éclate jusque dans la punition de l'homme. Cet engagement au travail, que je vous ai représenté comme une satisfaction du péché, en est, selon la théologie de tous les Pères, le préservatif et le remède. Quelle miséricorde de Dieu sur nous, de nous faire trouver dans les châtimens de sa justice notre avantage et notre sûreté ! Oui, mes frères, le grand préservatif contre le dérèglement de nos passions et les désordres du péché, c'est l'application à un travail constant et assidu ; et en vain m'efforcerais-je de vous persuader cette vérité, puis-qu'elle est évidente par elle-même. Quand le Saint-Esprit ne l'aurait pas dit, l'expérience seule ne le justifierait que trop, que l'oisiveté est la maîtresse de tous les crimes, que c'est elle qui les enseigne aux hommes, qui leur en fait des leçons, qui leur ouvre l'esprit pour en inventer les

moyens : tout cela renfermé dans ce beau mot de l'Écclésiastique : *Multam enim militiam docuit otiositas* 1.

En effet, dit saint Augustin, paraphrasant ce passage dans l'excellent sermon qu'il adresse aux religieux de son ordre pour leur inspirer l'amour du travail, et pour leur faire appréhender les conséquences funestes de la vie oisive, prenez-y garde, mes frères, et pour en être convaincus, parcourez les exemples touchants que l'Écriture nous en fournit. De qui est-ce que les israélites, si attachés d'ailleurs à leur loi et si zélés pour la vraie religion, apprirent à être idolâtres ? L'aurait-on cru, si saint Paul ne le disait en propres termes, que ce fut une suite malheureuse de cette oisiveté, qui les porta à s'abandonner à des fêtes profanes et à des jeux excessifs, pendant que leur législateur Moïse était en conférence avec Dieu ? *Sedit populus manducare et bibere, et surrexerunt ludere* 2. Demandez au Prophète comment Sologne devint si savante dans des abominations jusqu'alors inconnues et inouïes ; ne vous répondra-t-il pas que l'oïveté de cette ville réprouvée fut la source de son iniquité ? Mais dites-moi, ajoute saint Augustin, tandis que David fut occupé aux exercices de la guerre, sentait-il les attaques de la concupiscence et de la chair ? et quand est-ce qu'il conçut dans son cœur les adultères et les homicides ? Ne fut-ce pas, selon le texte sacré, lors qu'il resta oisif à Jérusalem, dans un temps où les autres marchaient en campagne ? Qui causa la ruine de Samson ? procéda-t-elle d'un autre principe que de la vie languissante et efféminée où il demeura pour complaire à une étrangère ? et ce héros du peuple de Dieu put-il ja naïs être surpris pendant qu'il était aux prises avec ses ennemis ? Salomon, le plus sage des princes, succomba-t-il dans les premières années de son règne, tandis qu'il travaillait avec un zèle infatigable, et qu'il appliquait tous ses soins à bâtir le temple ? succomba-t-il, dis-je, à cette aveugle passion qui l'entraîna dans la suite, jusqu'à lui faire adorer les dieux de ses concubines ? Et ne comença-t-il pas au contraire à se laisser corrompre par la volupté, du moment qu'il eut mis fin à son entreprise, et qu'il se vit dans un profond repos ? Ah ! mes frères, conclut saint Augustin, nous n'avons pas une vertu plus assurée, ni plus solide que ces grands hommes ; nous ne sommes ni plus saints que David, ni plus éclairés que Salomon, ni plus forts que Samson ; et pour vivre dans la retraite, nous n'avons pas moins à craindre les désordres de l'oïveté. C'est ainsi

qu'il s'en expliquait aux solitaires de sa règle.

Mais à propos de solitaires (cette réflexion est du saint évêque de Genève, François de Sales), pourquoi peinez-vous, chrétiens, que dans ces monastères d'Égypte où les hommes vivaient comme des anges, et où le don de contemplation était une des grâces les plus ordinaires, on maintenait cependant le travail des mains avec une discipline si exacte, comme nous l'apprenons de Cassien et de saint Jérôme ? Est-ce que le travail des mains était attaché à la profession de ces hommes de Dieu ? ce serait la dégrader, que d'en juger de la sorte. Leur était-il nécessaire pour leur subsistance ? non ; la charité des fidèles, qui était encore dans sa ferveur, y avait abondamment suppléé. Pourquoi donc travaillaient-ils ? ils le faisaient, répond saint Jérôme, non pour les besoins du corps, mais pour le salut de l'âme : *Non propter corporis necessitatem, sed propter animæ salutem* ; parce qu'ils savaient que, quelque perfection qu'ils eussent acquise, il leur était impossible de contempler sans cesse les choses divines ; et parce qu'ils étaient d'ailleurs persuadés que de demeurer un moment sans contemplation ou sans action, c'était été s'exposer à la tentation. Voilà pour moi, dit Cassien, la grande maxime que parmi eux était qu'un solitaire occupé devait être toujours le plus innocent, parce qu'il n'était tenté que d'un seul démon ; au lieu qu'un solitaire paresseux et sans emploi se trouvait souvent, comme ce misérable de l'Évangile, possédé d'une légion entière : *Operatorem monachum diemone uno pulsari, otiosum spiritibus innumeris devastari*. Sur quoi, mes chers auditeurs, vous devez, ce me semble, raisonner ainsi avec vous-mêmes : Ces hommes si détachés de la terre, et si élevés au-dessus des faiblesses de la nature, croient qu'au travail réglé leur était nécessaire pour persévérer dans l'état de la grâce ; et moi qui suis un pécheur rempli de misères, vivant dans la dissipation et l'oïveté, je m'assurerai de mon salut : quel orgueil et quelle présomption ! C'étaient des chrétiens parfaits, d'une conversation toute céleste, qui avaient, pour triompher des vices, des secours infinis que je n'ai pas ; car la solitude leur servait de retranchement, la religion leur donnait des armes, le jeûne les fortifiait, l'austérité les rendait terribles aux puissances de Pentecôte ; et néanmoins ils se regardaient déjà comme vaincus dès qu'ils venaient à se relâcher dans leurs observances laborieuses, tant ils étaient sûrs que l'oïveté était infailliblement suivie d'une multitude innombrable de péchés. Que dois-je espérer, moi qui

1. Eccl. l. xxiij. c. 9. — 2. 1 Cor.,

n'ai aucun de ces avantages, moi qui vis au milieu du monde comme dans un pays découvert à toutes les attaques du démon, moi qui veille si peu sur mes sens : que puis-je me promettre, si, avec tout cela, j'ouvre encore à mon ennemi la plus large porte du péché, qui est l'oisiveté volontaire ? N'est-ce pas agir de concert avec lui, et lui livrer mon âme ?

Voilà, mes frères, disait saint Ambroise, ce qui énerve aujourd'hui dans nous la force et la vigueur de l'esprit chrétien. Au milieu des persécutions, le christianisme s'est soutenu, et il n'est pas croyable combien les travaux et les fatigues qu'il a eulors à essayer, ont contribué à son accroissement et à son affermissement. Mais maintenant, ajoutait ce grand évêque, c'est la paix qui nous comble, c'est la douceur du repos qui rend notre foi languissante, c'est le relâchement d'une vie inutile qui cause tous nos scandales ; et il arrive, par un effet aussi surprenant que déplorable, que ceux qui n'ont pu être domptés par la violence des supplices, sont honteusement par le désordre de l'oisiveté : *Nunc tentant otia, quos bella non fregerunt*. Paroles, chrétiens, qui conviendraient encore bien mieux à notre siècle qu'à celui de saint Ambroise. Car, disons la vérité, s'il y a de l'innocence dans le monde, où est-elle, sinon dans les conditions et dans les états où la loi du travail est inviolablement observée ? Parmi les grands, les nobles, les riches, c'est-à-dire parmi ceux dont la vie n'est qu'amusements et que mollesse, ne cherchez point la vraie piété, et ne vous attendez point à y trouver la pureté des mœurs ; ce n'est plus là qu'elle habite, dit le patriarche Job : *Non invenitur in terra suaviterviventium*¹. Où est-ce donc qu'elle peut se rencontrer ? dans les cabanes d'une pauvre laineante, qui n'a point d'autre occupation que la mendicité non, chrétiens ; l'oisiveté perd aussi bien ceux-là que les riches ; et ce genre de pauvres, que Jésus-Christ ne reconnaît point, est également sujet au libertinage. Où est-ce donc enfin que l'innocence est réduite ? je vous l'ai dit, à ces médiocres états de vie qui subsistent par le travail ; à ces conditions moins éclatantes, mais plus assurées pour le salut, de marchands engagés dans les soins d'un légitime négoce, d'artisans qui mesurent les jours par l'ouvrage de leurs mains, de serviteurs qui accomplissent à la lettre ce précepte divin : Vous mangerez selon que vous travaillerez : *In laboribus comedes* ; c'est là, encore une fois, qu'est l'innocence, parce que c'est là qu'il n'y a point d'oisiveté.

Concluons, mes chers auditeurs, cette première partie par l'important avis que donnait saint Jérôme à un de ses disciples : *Facito semper aliquid operis, ut le Deus aut diabolus inveniat occupatum* ; Faites toujours quelque chose, afin que Dieu ou le démon vous trouve toujours occupé. Si le démon vous voit occupé, il n'entre prendra point de vous tenter ; et si Dieu vous trouve appliqué au travail, il n'aura point de quoi vous punir. Sans cela vous vous rendez criminel, parce que vous manquez à un devoir que vous impose non-seulement la qualité de pécheur, mais encore la qualité d'homme attaché dans le monde à une condition particulière, comme vous l'allez voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est une vérité incontestable, chrétiens, que toute condition dans le monde est sujette à certains devoirs, dont l'accomplissement demande du travail et de la peine ; et c'est une autre vérité qui pour être peu reconnue n'en est pas moins solidement établie, que plus une condition est relevée dans le monde, plus elle a de ces engagements auxquels il est impossible de satisfaire sans une application constante et assidue. Comprennez, s'il vous plaît, cette morale, qui vous paraîtra, de la manière que je vous la ferai concevoir, très-conforme à la sainteté et à la sagesse du christianisme. Je soutiens que toute condition dans le monde est sujette à des devoirs pénibles, et le docteur angélique saint Thomas en apporte la raison : Parce qu'il n'y en a aucune, dit-il, dont la perfection ne soit attachée à une règle qui ne peut changer, à une conduite égale qu'il faut observer, à des actions faites dans l'ordre, dont il n'est pas permis de se dispenser. Or, tout ce qui porte ce caractère est un travail pour l'homme ; et les mêmes choses qui lui seraient d'ailleurs agréables, le fatiguent du moment qu'on lui en fait une loi, et qu'elles lui tiennent lieu de devoir.

Voyez, ajoute saint Thomas, la preuve de cette maxime dans une induction particulière. Si vous considérez la différence des âges ; comme les vieillards, dans la société civile, sont ordinairement chargés du poids des affaires pour en avoir la direction, c'est aux jeunes gens un partage naturel d'en soutenir l'exécution. Comme il appartient à ceux-là de conduire et de gouverner, l'obligation de ceux-ci est de se former et de s'instruire ; et saint Augustin avait de la peine à conclure lequel des deux était d'un plus fâcheux assujettissement. Si vous avez égard à la diversité des sexes ; comme l'administration

¹ Job, xxviii, 13.

de la justice et des offices militaires et du ressort de l'homme, les soins domestiques, par une disposition de Dieu, sont réservés pour la femme ; et si vous méprisez cet emploi, c'est que vous n'en connaissez ni l'importance ni la difficulté. Car Salomon, qui était plus éclairé que nous, et le Saint-Esprit même, qui n'use point d'exagération, cherchait, pour l'exercer dignement, une femme forte : *Mulierem fortem quis inveniet ?* et la louait de l'assiduité avec laquelle elle s'en était acquittée, comme d'une chose héroïque : *Manum suam misit ad fortia, et digiti ejus apprehenderunt fusum ?* Si vous vous arrêtez aux distinctions de la naissance et de la fortune ; comme les petits par nécessité doivent s'employer pour les grands, les grands par justice et par charité doivent s'employer pour les petits ; comme les riches sont en possession de jouir du travail des pauvres, les pauvres sont en droit de profiter du travail des riches. Voilà donc pour tous les états du monde une loi universelle, et néanmoins proportionnée à la nature d'un chacun. Car, de tous ceux que je viens de marquer, chacun a ses engagements particuliers. Les rois sont obligés à une espèce de travail, et non pas à une autre ; l'occupation d'un juge est différente de celle d'un artisan ; mais la loi de s'occuper et de travailler est commune à tous, et il n'y en a pas un seul que le devoir de sa condition n'y assujettisse.

Je dis plus : car je prétends qu'à mesure qu'une condition est plus élevée, elle est plus sujette à ces devoirs qu'on ne peut accomplir sans une action assidue et constante ; et c'est ici qu'il faut, encore une fois, que vous vous détrompiez des fausses idées que vous avez des choses, et d'une erreur pernicieuse où le monde vous a peut-être jusques à présent entretenus. Car la grande erreur du monde est de croire que l'élevation, le rang, la dignité, sont autant de droits acquis pour le repos et pour la douceur de la vie. Mais la foi nous dit tout le contraire ; et la raison est, que plus une condition est élevée, plus elle a de grandes obligations à remplir. Tellement qu'il en va dans l'ordre politique et dans la religion comme dans l'ordre de la nature : plus les causes sont universelles, plus ont-elles d'action et en doivent-elles avoir, pour le bien des causes particulières qui leur sont subordonnées. Ainsi voyons-nous les cieux et les astres qui sont sur nos têtes, dans un mouvement perpétuel sans s'arrêter une fois, et sans cesser de répandre leurs influences. Qu'est-ce qu'une dignité ? j'entends surtout dans

les principes du christianisme, sinon une spéciale servitude, dit saint Basile de Séleucie, laquelle oblige un homme, sous peine de la damnation, de s'intéresser pour tout un peuple, comme tout un peuple est obligé de s'intéresser pour lui ? Or, il est infiniment plus onéreux à un seul de travailler pour tous, qu'à tous de travailler pour un seul.

Dieu l'a ainsi ordonné, chrétiens, pour deux raisons qui font admirablement paraître le soin qu'il a de notre salut. La première est, selon la remarque de saint Bernard, afin que les dignités et les conditions honorables, qui sont des expressions de sa gloire, ne devinssent pas les sujets de notre vanité. Car, si je suis sage et si je raisonne bien, la grandeur et l'élevation de mon état, au lieu de flatter mon orgueil, sera pour moi un fonds d'humilité et de crainte, dans la pensée que plus je suis grand, plus j'ai d'obligation devant Dieu, dont je ne puis m'acquitter que par mon travail. Ah ! s'écrie saint Bernard écrivain au même pontife dont j'ai déjà parlé, ne vous laissez pas enfler de la pompe qui vous environne, puisque le travail qu'on vous a imposé est encore plus grand que votre dignité. Vous êtes successeurs des prophètes et des apôtres, et j'ai de la vénération pour votre qualité ; mais que s'ensuit-il de là ? que vous devez donc vivre comme les prophètes et les apôtres. Or, écoutez comment Dieu parlait à son prophète. Je l'ai établi, lui disait-il, pour arracher et pour détruire, pour planter et pour édifier ; et qu'y a-t-il en tout cela qui ressent le faste ? Imaginez-vous, poursuit le même Père, que vous êtes aussi grand que Jérémie ; mais apprenez donc en même temps que vous occupez la place où vous êtes, non pour vous élever, mais pour travailler. De plus, ajoutez encore ce saint docteur, les apôtres vos prédécesseurs, à quoi ont-ils été destinés ? à recueillir une moisson cultivée par leurs soins et arrosée de leurs sueurs. Maintenez-vous dans l'héritage qu'ils vous ont transmis, car vous êtes en effet leur héritier ; mais pour faire voir que vous l'êtes, il faut que vous succédiez à leur vicissitude et à leurs fatigues : *Sed ut probes heredem, vigilare debes ad curam*. Car si vous vous relâchez dans les délices et les vanités du siècle, ce n'est point là le partage qui vous est échu par le testament de ces hommes apostoliques. Mais quel est-il ? le travail et les souffrances : *In laboribus plurimis, in carceribus abundantius*. Comment donc penserez-vous à vous glorifier, lorsque vous n'avez pas même le loisir de vous reposer ? et le moyen d'être oisif et tranquille, quand on

¹ Prov., xxii, 10. — ² Ibid., 12.

est chargé de toutes les Eglises du monde !

La seconde raison qui suit de la première, c'est pour empêcher que les grandes fortunes et les états de la vie plus relevés ne servissent à exciter l'ambition des hommes et à l'entretenir. Car c'est bien notre faute, chrétiens, quand nous sommes après cela si passionnés pour les grandeurs et les dignités, soit du siècle, soit de l'Eglise, puisque les charges qu'elles portent avec elles devraient plutôt nous les faire appréhender. Il est donc indubitable que plus un état est distingué selon le monde, plus il est onéreux et pénible selon Dieu.

Mais que faut-il conclure de là ? deux choses que j'ai déjà proposées, et où j'en veux revenir : savoir, qu'il n'y a point d'état et de profession où l'oisiveté ne soit un crime, et qu'elle l'est encore plus dans les états supérieurs aux autres. Dites-moi un genre de vie où l'homme puisse être oisif, sans manquer aux devoirs essentiels de sa conscience ; et pour ne point sortir d'exemples que je viens de marquer, si ce jeune homme de qualité passe ses premières années dans les divertissements et les plaisirs, comment acquerra-t-il les connaissances qui sont le fondement nécessaire sur lequel il doit bâtir tout ce qu'il sera un jour ? N'ayant pas ces connaissances, comment sera-t-il capable d'exercer les emplois où l'on le destinera ; et s'engageant dans ces emplois avec une incapacité absolue, comment pourra-t-il s'y sauver ? Quoi donc ! Dieu lui donnera-t-il une science infuse, au moment qu'il entrera en possession de cette dignité ? Commencera-t-il à s'instruire, lorsqu'il sera question de juger et de décider ? Fera-t-il l'apprentissage de son ignorance aux dépens d'autrui ? Justifiera-t-il ses fautes et ses erreurs par l'oisiveté de sa jeunesse ? Dira-t-il qu'il est excusable parce qu'il a prodigué son temps, qui lui devait être d'autant plus précieux qu'il ne pouvait plus être réparé ? Cependant, chrétiens, rien de plus commun ; car si le monde est aujourd'hui plein de sujets indignes et incapables de ce que'ils sont, il n'en faut point chercher d'autre principe. La vie paresseuse et inutile des jeunes gens est la cause principale de ce désordre ; et ce désordre, la source fîmeste de leur réprobation. Ah ! mes chers auditeurs, n'est-il pas honteux le voir la sévérité de discipline avec laquelle les païens élevaient leurs enfants dans tous les exercices laborieux que leur âge pouvait soutenir (si nous en croyons les historiens profanes, cette rigueur allaît à l'excès), et de considérer, d'ailleurs, la molle condescendance d'un père chrétien, à souffrir les siens

dans une oisiveté licencieuse ? N'accusons point absolument tous les pères chrétiens : il y en a là-dessus de plus raisonnables, et plutôt à Dieu qu'ils le fussent dans les vues de leur religion ! Les princes et les grands du monde tiennent leurs enfants sujets, parce qu'ils font consister leur gloire à les perfectionner selon le monde ; les pauvres et les petits ont soin de les mettre en œuvre pour en tirer des services ; mais vous, chrétiens, que Dieu pour la plupart a placés entre ces deux extrémités, permettez-moi de vous le dire, vous n'avez souvent sur cela nul zèle. Si vous remarquez dans vos maisons un domestique oisif, vous savez bien le relever du désordre de la paresse ; mais qu'un enfant ne s'applique à rien, qu'il se relâche dans ses exercices, qu'il néglige ses devoirs, c'est à quoi vous n'êtes guère attentifs. Lequel des deux est le plus coupable, où le fils dans son oisiveté, ou le père dans son indulgence ? je ne dis pas coupable devant les hommes, mais coupable devant Dieu. C'est un point qu'il importe peu maintenant de résoudre. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'un et l'autre est criminel et sans excuse.

Disons le même des autres exemples. Je serais infini, si j'entreprenais de les parcourir tous ; si je voulais vous mettre devant les yeux tout ce que l'ignorance d'un juge peut produire de maux dans l'administration de la justice ; tout ce que la négligence d'un prêtre, chargé de la direction des âmes, peut causer de désordres dans les fonctions de son ministère : désordres d'autant plus grands en toutes les conditions que l'état est plus éminent. Car, il ne faut pas seulement traiter alors de crime l'oisiveté : c'est comme un renversement général de la société des hommes, et pour le comprendre, nous n'avons qu'à nous servir de la comparaison de saint Chrysostome ; elle est tout à fait naturelle. Car s'il arrivait, dit ce Père, qu'une étoile de la dernière grandeur interrompit son cours et qu'elle perdit toute sa vertu, ce serait un défaut dans le monde, qui néanmoins n'y ferait pas une grande altération. Mais si le soleil venait à s'obscurcir tout à coup, et que toute son action fût suspendue, quel trouble et quelle confusion dans l'univers ! Il en est de même des états de la vie. Que dans une condition médiocre un homme oublie et néglige ses devoirs, le préjudice qu'en reçoit le public ne s'étend pas toujours fort loin, et souvent cet homme ne fait fort qu'à lui-même ; mais qu'un grand, mais qu'un prince, mais qu'un roi, si vous le voulez, abandonne la conduite des affaires, c'est comme l'éclipse du premier astre, qui fait souffrir toute

la nature. Il me semble que cette vérité n'a pas besoin d'autre preuve.

Dépendant, pour conclusion de ce discours, vous voulez savoir encore plus précisément, mes chers auditeurs, quel est ce péché de l'oïveté que je combats, et en quoi consiste sa malice. Je n'ai plus que deux mots à vous dire, mais qui demandent toutes vos réflexions. Qu'est-ce donc que de se relâcher dans sa profession, et d'y vivre sans le travail qui lui est propre ? Ah ! chrétiens, concevez-le une fois. Le voici : c'est pervertir l'ordre des choses, c'est être infidèle à la Providence, c'est déshonorer son état ; et par une suite nécessaire, mais bien terrible, c'est engager sa conscience, et s'exposer à une éternelle réprobation. Prenez garde. Je dis que c'est pervertir l'ordre des choses, pourquoi ? parce que dans l'ordre des choses, le repos n'est pas pour lui-même, mais pour le travail ; et que c'est de la nature du travail et de sa qualité, que dépend la mesure du repos. Il faut, dit-on, Cassiodore, ce grand ministre d'État, que la république profite même de nos divertissements et que nous ne cherchions ce qui est agréable que pour accomplir ce qui est laborieux : *Sit etiam pro republica, cum ludere videmur ; nam ideo voluptuosa querimus, ut seria compleamus*. Mais vous aimez le repos même, et vous ne cherchez dans le plaisir que le plaisir. Je dis que c'est être infidèle à la Providence. Car Dieu, en vous appelant à cet état, a fait comme un pacte avec vous. Il vous a dit : Prenez cette condition, mais prenez-la avec toutes ses charges. Il y a des profits et des honneurs, mais il y a aussi des travaux et des soins : je veux que vous en ayez l'utile et l'honorable ; mais je veux en même temps que vous en portiez la peine et le fardeau. Et c'est pour cela, remarque l'abbé Rupert, que Dieu, qui est infiniment juste, a proportionné les douceurs de la vie aux devoirs onéreux de chaque état. Il a attaché à la royauté l'indépendance, la magnificence, les plus grands honneurs, parce qu'il y a du resle attaché les plus grands travaux. Mais que faites-vous, chrétiens ? Vous séparez ces douceurs du travail qui y doit être joint, et dont elles ne sont que le soulagement. Vous cherchez les unes dans votre condition, et pour l'autre vous le fuyez et vous vous en dispensez. Je dis que c'est déshonorer votre état, parce que c'est l'exposer au mépris, à la censure, à la haine, à l'envie publique. Car qu'y a-t-il de plus méprisable qu'un grand du monde, qu'un ministre des autels, qu'un magistrat, dont les journées et toute la vie se consomment en de frivoles amusements, lorsqu'elles pourraient être employées aux soins

les plus importants ? Le bel exemple que celui du saint empereur Valentinien le jeune ! Écoutez-le, chrétiens, tel que saint Ambroise le rapporte dans l'éloge funèbre de ce prince. Entre mille autres qualités qui le distinguèrent, il eut surtout ce zèle de ne pas avilir son rang par une oïveté qui n'est que trop ordinaire à la cour ; et il n'oublia rien pour satisfaire son peuple, sur quelques bruits qui s'étaient répandus contre sa personne. On disait qu'il se plaisait trop aux jeux et aux exercices du cirque : il y renouça tellement, qu'il ne voulut pas même les permettre dans les fêtes les plus solennelles : *Ferribatur circensibus delectari ; sic illud abstulit, ut ne solemnibus quidem principum natalibus putaverit celebrandos*. Quelques-uns trouvaient qu'il donnait trop de temps à la chasse : il fit tuer dans un jour tous les bêtes réservées pour ses divertissements : *Crelebant aliqui nimium venabulis occupari ; omnes feras uno momento jussit interfici*. J'ometts le reste qui suit, et qui devrait couvrir de confusion je ne sais combien de gens sortis de la poussière où ils étaient nés, et placés dans des postes honorables, où ils ne voudraient pas perdre un moment de leur repos pour toutes les affaires du monde, si ce n'est que leur intérêt s'y trouve mêlé.

Quoi qu'il en soit de tout autre intérêt, je dis que celui de la conscience et du salut y est engagé. Car renverser ainsi l'ordre des choses, aller ainsi contre les vues de la Providence, manquer ainsi aux obligations de son état, tout cela peut-il s'accorder avec la conscience et avec le salut ? Pourquoi y êtes-vous dans cet état, si vous n'en voulez pas remplir les devoirs ? et pourquoi êtes-vous dans la vie, si vous n'y faites rien ? Qu'est-ce aux yeux même du monde qu'un homme inutile ? à quoi parvient-il ? Et si dans le monde même on ne peut parvenir à rien sans travail, espérons-nous obtenir plus aisément les récompenses du ciel ? Quand au moment de la mort nous serons obligés de dire à Dieu : Seigneur, je n'ai rien fait ; que nous répondra-t-il, sinon : Je n'ai rien à vous donner ? Souvenons-nous sans cesse du serviteur paresseux de l'Évangile, et n'oublions jamais l'arrêté que son maître prononça contre lui, en le faisant jeter, pieds et mains liés, dans une obscure prison. Car voilà comment nous avons à craindre d'être précipités dans les ténébres de l'enfer ; parce que de n'avoir rien fait, lorsqu'on pouvait et qu'on devait agir, c'est un grand mal. De là, mes chers auditeurs, que chacun de nous étudie sa condition et l'état où il est appelé, s'applique sérieusement et régulièrement à un exercice hon-

mète qui lui puisse convenir, à un travail assidu, surtout à un travail chrétien. Ne dites point que vous ne savez à quoi vous occuper : vous l'aurez bientôt appris, dès que vous voudrez de bonne foi vous livrer de l'oisiveté criminelle où vous demeurez endormi. Et c'est par votre vigilance et par vos œuvres que vous mériterez de recevoir

le salaire que le Père de famille donne aux ouvriers qui ont travaillé dans sa vigne ; ou, pour parler sans figure, c'est par là que vous mériterez d'avoir un jour part à cette gloire immortelle que Dieu vous a promise, et que je vous souhaite, etc.

SERMON POUR LE DIMANCHE DE LA SEXAGÈSIME.

SUR LA PAROLE DE DIEU.

ANALYSE.

SUJET. *Le bon grain, c'est la parole de Dieu.*

Sommes-nous de cette bonne terre où le bon grain de la parole de Dieu fructifie ? Si cette divine parole est si stérile, il ne faut point s'en prendre à Dieu, mais aux mauvaises dispositions de ceux à qui on l'a annoncée.

DIVISION. La parole de Dieu nous est souvent inutile, parce qu'on ne la reçoit pas comme parole de Dieu : première partie. Et dès que par notre faute cette sainte parole nous est inutile, elle devient le sujet de notre condamnation devant Dieu : deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. La parole de Dieu nous est souvent inutile, parce qu'on ne la reçoit pas comme parole de Dieu. Il faut d'abord poser ce principe, que Dieu parle par la bouche de ses prédicateurs. Point de controverse en faveur des nouveaux convertis.

Puisque c'est la parole de Dieu qu'annoncent les prédicateurs, suivent de là trois grandes conséquences : 1° que nous devons donc écouter les prédicateurs de l'Évangile, comme Dieu même ; 2° que si je reçois la parole de Dieu comme parole des hommes, je ne satisfais pas au précepte positif que ma religion m'impose d'écouter la parole de Dieu ; 3° que d'entendre cette parole de Dieu comme parole de l'homme, c'est la rendre inutile, et voilà de quoi présentement il s'agit. La preuve en est fondée sur deux principes indubitables : le premier est, que la force toute-puissante de la parole de Dieu ne lui convient pas en tant qu'elle procède de l'homme, mais en tant qu'elle est de Dieu : le second, c'est que la parole de Dieu n'opère en nous que selon la manière dont elle y est reçue. Vous ne la recevez que comme parole de l'homme, elle n'agira que comme parole de l'homme. Or, rien de plus faible que la parole de l'homme. Exemple des juifs et des apôtres. Ne nous étonnons donc point de ce que la parole de Dieu nous profite si peu : c'est qu'on ne l'entend que comme parole des hommes ; c'est-à-dire qu'on l'entend : 1° par confiance et par une espèce de passe-temps ; 2° par une esprit de malignité et de censure ; 3° par une curiosité vaine et tout humaine.

TROISIÈME PARTIE. Dès que par notre faute la parole de Dieu nous est inutile, elle devient le sujet de notre condamnation devant Dieu. Car se rendre inutile une parole si efficace en elle-même, 1° c'est un péché, 2° c'est s'ôter, par ce péché particulier, toute excuse dans tous les autres péchés.

1° C'est un péché, parce que la parole de Dieu est un moyen de salut, et un des premiers moyens. Or, puisqu'il nous est ordonné de travailler à notre salut, manquer par sa faute un tel moyen, c'est incontestablement un péché. Quel fut le péché des juifs ? de ne s'être pas soumis à la parole de Dieu. Cependant de tous les péchés en est-il un que l'on connaisse moins ? On ne s'en fait nul scrupule : mais il y a néanmoins de quoi nous faire trembler.

2° C'est s'ôter, par ce péché particulier, toute excuse dans tous les autres péchés. Car à quoi se réduisent toutes nos excuses ? ou à l'ignorance, ou à la faiblesse. Or, la parole de Dieu est un moyen pour nous instruire et pour nous fortifier. Nous ne pouvons donc plus dire ce qu'on dit néanmoins sur tant de sujets : Je ne le savais pas, ou je ne le pouvais pas. La parole de Dieu était un moyen pour le savoir, et pour le pouvoir : et c'était le moyen le plus puissant, le plus présent, le plus gratuit, et d'une préférence plus marquée.

Semen est verbum Dei.

Le bon grain, c'est la parole de Dieu. (*Saint Luc, chap. viii, 11.*)

Puisque Jésus-Christ, la sagesse et la vérité éternelle, a lui-même pris soin de nous expliquer la parabole de notre Évangile, il ne nous est point permis, mes frères, d'y donner un autre sens, et nous n'en pouvons faire une plus juste ni une plus solide application. Il est seulement question de savoir si vous êtes de cette terre, où le bon grain de la parole de Dieu ayant jeté de fortes racines, germe en son temps, croît et s'élève, et par une heureuse fécondité rend

me abondante récolte. C'est-à-dire, pour nous en tenir toujours à la pensée et à l'interprétation de notre adorable Maître, qu'il s'agit de savoir si vous êtes de ces cœurs vraiment chrétiens, de ces cœurs droits, de ces cœurs parfaits, qui saintement disposés à écouter la divine parole, la retiennent, la méditent, s'en font une nourriture ordinaire ; et par une persévérance invariable dans les voies de la piété, par un exercice constant de toutes les œuvres d'une vie agissante et fervente, lui laissent déployer toute sa vertu, et rapporter tous les fruits de sainteté qu'elle peut

produire. Car voilà en termes formels comment le Sauveur du monde nous les a marqués : *Quod autem in bonam terram, hi sunt qui in corde bono et optimo audientes verbum retinent, et fructum afferunt in patientia* ¹. Depuis tant d'années, mes chers auditeurs, que dans cette chaire on vous parle au nom du Seigneur, quels miracles sa parole n'aurait-elle pas opérés pour l'édification de vos âmes, si elle y eût trouvé de semblables dispositions ? Mais de quoi nous ne pouvons assez gémir, c'est de la triste décadence où est tombé le ministère évangélique, et où il tombe encore tous les jours. Car, quoiqu'il y ait plus de prédicateurs que jamais pour l'exercer, quel succès voyons-nous de leurs prédications ? Quels abus ont-ils corrigés ? Quels scandales ont-ils retranchés ? Quelles victoires vous ont-ils fait remporter sur l'enfer, sur le monde, sur vous-mêmes, et à quel degré de perfection vous ont-ils élevés ? Est-ce que votre grâce, ô mon Dieu, n'accompagne plus votre parole ? Est-ce que vous nous laissez, selon l'expression de votre apôtre, planter et arroser ; mais qu'il ne vous plait plus de donner comme autrefois l'accroissement ? *Deus incrementum dedit* ². Ne nous en prenons point à Dieu, chrétiens, ni à sa providence. Ne remontons point si haut pour aller jusqu'à la source d'un mal qui ne vient que de vous, et qui ne doit être imputé qu'à vous. Puisiez-vous, après en avoir connu le principe que je vais vous découvrir, y appliquer le remède ! C'est pourquoi je demande le secours du Ciel par l'intercession de Marie. *Ave, Maria*.

C'est une belle pensée de saint Bernard, et qui renferme pour nous un grand fonds de moralité, que trois principes ont concouru à nous donner, quoique diversement, la divine parole : savoir, la Vierge, l'Eglise et la grâce. La Vierge nous l'a donnée revêtue d'une chair semblable à la nôtre, pour nous la faire voir. L'Eglise nous la donne sous des sons qui frappent nos oreilles, et par le ministère de la voix, pour nous la faire entendre. Enfin la grâce, par l'infusion du Saint-Esprit, nous l'insinue dans le cœur, pour nous en faire profiter : *Verbum Maria vestitum carne, Ecclesia vestitum sermone, gratia tradit amplexandum Spiritus Sancti infusione*. Si Marie ne l'avait pas reçue dans son sein, elle n'aurait pu nous la donner visible et palpable. Si l'Eglise ne la faisait pas retentir aux oreilles du corps, nous ne pourrions l'entendre sensiblement, ni la recevoir de la bouche des prédicateurs ; et si par l'infusion de la grâce elle ne

pénétrait jusque dans nos âmes, elle n'y ferait nulle impression, et n'y produirait aucun fruit. Mais, ajoute le même saint Bernard, cette parole indivisible et une en elle-même se communique à chacun selon la diversité des sujets et leurs différentes dispositions. De sorte qu'elle nous devient ou utile ou inutile, à proportion qu'elle trouve nos cœurs ou bien ou mal préparés. De là vous voyez, chrétiens, de quelle importance il est pour vous d'apprendre à la bien recevoir, et de connaître ce qui en arrête tous les jours les salutaires effets. Mais parce que vous pourriez être peu touchés de cette stérilité de la divine parole, si vous en ignoriez les terribles conséquences, il faut en même temps vous faire voir à quoi vous vous exposez en ne profitant pas d'un don si précieux ; et voici deux propositions que j'avance. La parole de Dieu vous est inutile, parce que vous ne la recevez pas comme parole de Dieu : c'est la première partie. Et dès que par votre faute cette sainte parole vous est inutile, elle devient le sujet de votre condamnation devant Dieu : c'est la seconde partie. En deux mots, j'ai à vous montrer pourquoi vous profitez si peu de la parole que nous vous prêchons ; et comment dès lors cette parole de salut, par le plus funeste renversement, doit servir de matière à votre réprobation : voilà tout mon dessein.

PREMIÈRE PARTIE.

Pour entrer dans la preuve de la première proposition que j'ai avancée, il faut, si vous plait, que nous établissions d'abord ce principe fondamental, savoir : que Dieu vous parle par la bouche des prédicateurs, que c'est la parole de Dieu qu'ils vous annoncent, et que, dès là qu'ils ont une mission légitime de l'Eglise, vous ne devez plus les écouter comme des hommes, mais qu'ils sont à votre égard les organes et les interprètes de Dieu même et de son Saint-Esprit. Ainsi le Sauveur du monde le faisait-il entendre à ses apôtres, lorsqu'il leur disait : Quand vous prêchez mon Evangile, ce n'est point vous proprement qui parlez, mais c'est l'Esprit de votre Père céleste qui s'explique par vous : *Non estis vos qui loquimini, sed Spiritus Patris vestri qui loquitur in vobis* ¹. Les apôtres étaient envoyés pour cela, et c'est pour cela même que nous avons été choisis. C'est, dis-je, par l'ordre même de Dieu et de son Eglise que nous montons, mes chers auditeurs, dans la chaire de vérité pour vous instruire. Sans cette mission de Dieu et de Jésus-Christ, son Fils unique et l'Homme-Dieu, vous ne seriez plus obligés de recevoir

nos instructions, ni d'écouter nos prédications comme la parole de Dieu, parce qu'elles ne seraient plus alors, pour m'exprimer de la sorte, marquées du sceau de Dieu.

Et voilà (souffrez, mes frères, que j'en fasse ici la remarque : c'est le lieu de la faire, et il est important que vous la fassiez avec moi, vous que l'erreur a tenus si longtemps séparés de nous, mais que la grâce d'en-haut, par le plus heureux retour, ramène tous les jours dans le sein de la vraie Eglise, notre commune et seule mère), voilà l'une des plus essentielles différences qui se rencontrent entre nous et les ministres de cette Eglise protestante où vous êtes le malheur de naître. Ils avaient tout le reste, si vous voulez; mais cette mission leur manquait. C'étaient des hommes savants et éloquentes, tant qu'il vous plaira; mais ils n'avaient pas ce caractère d'hommes envoyés de Dieu, et l'on pouvait toujours dire d'eux : *Quomodo prædicabant, nisi militantur* ? Comment prêchent-ils, puisqu'ils n'ont point été députés pour cela? Car qui les envoyait? était-ce l'Eglise romaine, ou était-ce une autre Eglise? était-ce Dieu immédiatement, ou de leur autorité particulière et d'eux-mêmes s'étaient-ils constitués pour enseigner? Vous savez, mes frères, l'embarras où cette difficulté les jetait; et ceux d'entre vous qui furent de meilleure foi et plus intelligents dans leur religion, n'ont pu disconvenir que c'était là un des articles qui leur causait le plus de trouble, un des points où ils sentaient plus le faible de leur créance, un des chefs sur quoi ils avaient plus de peine à se satisfaire.

Votre confession de foi portait que ces réformateurs avaient été suscités, et par conséquent envoyés d'une façon extraordinaire; mais vous aviez trop de lumières et trop de sens, pour ne pas voir que cela se disait sans preuve. Car vous n'ignoriez pas que Luther et Calvin n'étaient venus, ni comme Moïse dans l'ancienne loi, ni comme Jésus-Christ dans la nouvelle, ou comme les apôtres, guérissant les malades, rendant la vue aux aveugles-nés, ressuscitant les morts de quatre jours, confirmant leur apostolat par des signes visibles, éclatants, incontestables; et qu'ainsi cette mission extraordinaire dont ils se flattaient ne pouvait leur convenir. Après avoir reconnu, parce que vous étiez forcés de le reconnaître, que, selon la parole de Dieu, nul ne se doit ingérer dans le gouvernement de l'Eglise, mais qu'il y faut être appelé par une voix canonique, vous y mettiez cette exception, *autant qu'il est possible*; clause que vous ajoutiez,

comme porte expressément l'article. Or en disant : *ce que nous ajoutons*, pouviez-vous avoir oublié que par un autre article il vous était défendu de rien ajouter à la parole de Dieu, et que vous tombiez, selon vos principes mêmes, dans une contradiction insoutenable?

Vous apportiez pour motif et en même temps pour preuve de cette mission extraordinaire, qu'il avait fallu relever l'Eglise désolée et tombée en ruine; mais instruits comme vous l'étiez, et comme vous l'êtes par la parole même de Dieu, des promesses que Jésus-Christ a faites à son Eglise, vous saviez assez qu'elle ne pouvait jamais manquer, parce qu'elle est la colonne de la vérité, et que les portes de l'enfer ne peuvent prévaloir contre elle. Ainsi le fondement sur lequel vous vouliez en quelque sorte établir la mission extraordinaire de vos prétendus prophètes était encore plus ruineux que leur mission même.

Pressés de cet argument si solide et si convaincant, vous aviez quelquefois recourus à la mission ordinaire, et vous prétendiez que les auteurs de la réforme l'avaient reçue de l'Eglise, comme nous, dans leur ordination. Car, dans la diversité des sentiments qui vous partageaient sur ce sujet, on en venait là. Mais par là, mes frères, vous confessiez donc malgré vous-mêmes et sans y penser, que cette Eglise romaine était alors la vraie Eglise; puisqu'il n'y a que la vraie Eglise qui puisse envoyer des hommes en qualité de pasteurs et de ministres de l'Evangile. Par là, vous reconnaissiez donc que les auteurs de la réforme s'étaient séparés de la vraie Eglise. Et par là enfin vous conveniez donc de l'obligation où ils étaient d'y rentrer.

Or, qu'a fait Dieu, mes frères, en vous y réunissant? Adorez le conseil de sa providence, et voyez l'avantage qui vous en revient. Il vous a tirés de la confusion et du trouble, où il était impossible que vos consciences, pour peu qu'elles fussent droites et timorées, ne se trouvassent sur cela. Il vous a inspiré et fait prendre la résolution de renoncer au schisme. Au lieu de pasteurs sans autorité, il vous en a donné dont la mission est certaine, est sensible, est infailible. C'est en cette qualité, mes frères, que je parais aujourd'hui devant vous. Je ne suis ni Elie, ni prophète; je suis un pécheur comme vous; mais quoique pécheur, je ne laisse pas d'être le ministre légitime de la parole de Dieu. C'est un honneur pour moi de vous l'annoncer, et un honneur dont je sais faire toute l'estime qu'il mérite; mais aussi est-ce un honneur que je ne me suis point attribué, où je ne me suis point

ingéré, que je n'ai ni ambitionné ni recherché; un honneur où j'ai la consolation d'avoir été légitimement appelé : *Nec quisquam sumit sibi honorem, sed qui vocatur a Deo*¹. Je ne suis point en peine de justifier ma mission. En voici la source immédiate : celui que Dieu vous a donné pour évêque et pour pasteur de vos âmes. C'est de lui que je tiens mon pouvoir; c'est lui qui m'autorise et qui m'envoie, comme il est envoyé lui-même de plus haut. Ma subordination à son égard, et l'obéissance que je lui rends, est le titre de mon ministère. Je ne prétends point être extraordinairement suscité pour instruire ceux dont je dois être instruit, ni pour donner la loi à ceux de qui je la dois recevoir. Je prétends en prêchant aux autres, être moi-même dans la soumission due à l'Eglise et à ses pasteurs. S'il m'arrivait de mêler mes erreurs particulières avec les vérités que je vous annonce, je prétends être redressé par eux, et je vous donne cette marque de ma mission, parce que sans cela vous ne devriez pas m'écouter, et que je ne serais plus un ministre de Jésus Christ, mais un séducteur dont vous devriez vous préserver. Ma mission même est si claire et si authentique, que l'Eglise protestante ne me la dispute pas. Car elle la reconnaît si bien, que quoique dans ses principes le baptême, pour être valide, doive être conféré par un ministre légitime, si dans une rencontre j'étais employé à contérer ce sacrement, elle le ratifierait, et n'en contesterait pas la validité.

Or voilà, mes frères, l'avantage dont je viens vous féliciter. Vous avez, et dans ma personne, tout indigne que je suis, et dans ceux qui sont revêtus du même caractère que je porte, autant de vrais ministres pour vous dispenser les mystères de Dieu : *Sic nos existimet homo ut ministros Christi, et dispensatores mysteryum Dei*². Adressez-vous à eux, et vous éprouverez leur charité; confiez-leur vos âmes, et Dieu par leur zèle vous sanctifiera. Ils ne soupirent qu'après votre réunion; ne les privez pas de la joie qu'ils auront en la voyant entière et complète. Je suis ici comme le précurseur Jean-Baptiste, la voix de celui qui crie : *Parate viam Domini*³. Préparez le chemin au Seigneur. Ouvrez-lui vos cœurs pour recevoir sa parole. Car, puisque c'est de sa part et en son nom que je vous parle, c'est sa parole que je vous apporte.

Oui, chrétiens auditeurs, c'est la parole de Dieu; et de là saint Chrysostome tire trois grandes conséquences, toutes pratiques et pleines d'instructions pour vous. Premièrement, dit ce

saint docteur, il s'ensuit de ce principe que nous devons donc écouter les prédicateurs de l'Evangile comme Dieu même, parce que Dieu parlant en Dieu, veut être écouté en Dieu; et puis qu'il parle par l'organe et le ministère des hommes, il veut être écouté comme tel en leurs personnes. *Audi, Israël*, disait-il à son peuple, et *observa ut facias que precepit tibi Dominus*⁴; Ecoute, Israël, voici un commandement que je te fais, moi qui suis ton Seigneur et ton Dieu. Cependant, remarquent les interprètes, ce n'était pas Dieu lui-même qui parlait; c'était un ange qui formait ces paroles dans un corps emprunté; mais il les prononçait de la part de Dieu, et voilà pourquoi il voulait être entendu avec le même respect que Dieu. Secondement, poursuit saint Chrysostome, il faut encore inférer de là que, si je reçois la parole de Dieu comme parole des hommes, je ne saisis pas au précepte positif que ma religion m'impose, d'écouter la parole de Dieu, parce qu'en vertu de ce commandement il n'y a point d'homme, quelque autorité qu'il ait d'ailleurs, dont je sois obligé d'entendre la parole. C'est uniquement à celle de Dieu que je dois cette déférence. Si donc, au lieu d'écouter Dieu qui me parle dans la prédication de l'Evangile, je m'arrête seulement à l'homme qui n'est que son ministre, je n'accomplis pas ce devoir essentiel, qui m'enjoint comme chrétien, par une nécessité indispensable, à entendre la parole de Dieu, puisque je fais abstraction de Dieu, et que je n'ai plus d'égard à sa parole.

Mais la troisième et dernière conséquence à laquelle nous devons particulièrement nous arrêter, est que Dieu nous parlant par ses prédicateurs, et que les prédicateurs étant, pour user des termes de l'Ecriture, la bouche de Dieu : *Quasi os meum eris*; les entendre comme hommes simplement, c'est se rendre inutile la parole qu'ils prêchent, et renoncer à tous les fruits de grâce que cette parole est capable de produire; pourquoi cela, chrétiens? la preuve en est évidente, et je la fonde sur deux principes indubitables. Le premier est, que cette force toute-puissante de la parole de Dieu, si hautement louée par le Saint-Esprit, ne lui convient pas en tant qu'elle procède de l'homme, mais en tant qu'elle est de Dieu; de même, observe saint Hilaire, que le Verbe incréé n'a point de vertu divine, qu'en tant qu'il la reçoit de Dieu son Père, et qu'il procède de lui : *Omnia mihi tradita sunt a Patre meo*⁵. Rien de plus faible que la parole des prédicateurs, prise selon le rapport qu'elle a seulement à leurs person-

¹ Hebr., v, 4. — ² 1 Cor., iv, 1. — ³ Luc., iii, 4.

⁴ Deut., v, 3. — ⁵ Math., xi, 27.

nes Elle n'a point de corps, dit saint Bernard, point de substance ni de solidité; elle frappe l'air, et rien davantage : *Aerem verberat, unde et verbum dicitur*. Ah! mes frères, continue-t-il, ne jugez point par là de la parole de Dieu, et ne la méprisez pas jusqu'à la confondre avec la parole de l'homme : *Nemo vestrum, fratres, sic accipiat, imo sic despiciat verbum Dei*. Car, cette même parole qui n'est rien en tant qu'elle part de ma bouche, si vous la considérez en tant qu'elle vient de Dieu, a les qualités les plus agissantes. C'est un feu qui dévore et qui consume tout : *Numquid verba mea quasi ignis? C'est un marteau à qui les pierres les plus dures ne peuvent résister : Et quasi malleus conterens petram* ¹. C'est un glaive à deux tranchants, qui sépare l'âme d'elle-même, tout indivisible qu'elle est : *Penetrabilior omni gladio accipiti, pertingens usque ad divisionem animae* ². Mais elle n'a toutes ces propriétés que comme parole de Dieu, et autant qu'elle tire de lui son origine.

L'autre principe non moins certain, c'est que la parole de Dieu, ainsi que je l'ai déjà observé, n'opère en nous que selon la manière dont elle y est reçue : semblable en ceci aux causes naturelles, qui ne produisent leurs effets qu'à proportion qu'elles sont appliquées à leur sujet. Vous recevez la parole de Dieu comme venant de Dieu, elle opérera dans vous comme parole de Dieu ; mais vous l'entendez comme une production de l'esprit de l'homme, elle n'agira en vous que comme parole de l'homme. Et parce qu'il n'est rien de plus inutile au salut que la parole de l'homme, voilà pourquoi, en l'écoutant de la sorte, nous lui faisons perdre à notre égard toute sa vertu, et nous la rendons si stérile. C'est ce qui arriva aux juifs. Jésus-Christ leur annonçait des vérités toutes divines, et leur expliquait les plus hauts mystères, et il leur enseignait les voies du salut. Il avait été envoyé pour cela ; c'était le Messie, c'était le Fils unique de Dieu. Mais comment le regardaient-ils? Cet homme, disaient-ils, n'est-il pas le fils d'un artisan ? *Nome hic est filius fabri* ³ ? N'est-ce pas le fils de Joseph, et ne connaissons-nous pas son père et sa mère ? *Nome hic est filius Joseph, cujus novimus patrem et matrem* ⁴ ? Or, parce qu'ils ne s'élevaient point au-dessus de ce qui paraissait en lui d'humain, parce qu'ils ne le considéraient qu'en qualité d'homme, de là vient que la parole de Dieu, sortant même de la bouche d'un Dieu, ne faisait nulle impression sur eux, et que leurs cœurs demeu-

raient toujours endurcis. Mais quand au contraire, après la descente du Saint-Esprit sur les apôtres, ils commencèrent à prendre des idées plus sublimes, et que les envisageant comme députés de Dieu, ils se rendirent attentifs à leurs prédications, saint Luc nous apprend quels fruits merveilleux et abondants produisit tout à coup la parole de Dieu, prêchée même par des hommes, et les plus simples d'entre les hommes. Saint Pierre, au milieu de Jérusalem, convertit dans un seul discours jusqu'à trois mille de ses auditeurs. Le même prince des apôtres, dans un autre discours, en gagna à Jésus-Christ jusqu'à cinq mille. Les Eglises de toutes parts se formèrent, l'Evangile se répandit, la foi passa jusqu'aux extrémités de la terre : tout cela par où ? par la parole de Dieu entendue comme parole de Dieu.

Vous reconnaissez donc, mes frères, pourquoi la plupart des chrétiens profitent si peu de la sainte parole que nous leur annonçons. N'est-il pas évident que le principe d'un mal si déplorable et si pernicieux dans le christianisme est qu'on ne la reçoit plus, cette parole, que comme parole des hommes, sans penser qu'elle part de plus haut, et de Dieu même ? Voulez-vous que je vous en convainque par les différentes intentions des auditeurs qui l'écoutent ? Venons au détail. Car on nous écoute, il est vrai ; on assiste à nos prédications, et sur cela, mes frères, je vous rends aisément toute la justice qui vous est due. Mais du reste on vient nous entendre, comment ? pouvons-nous l'ignorer, et pouvons-vous voir sans une amère douleur de pareilles profanations dans la maison de Dieu et en la présence de Jésus-Christ ? On vient, dis-je, nous entendre, mais par coutume et par une espèce de passe-temps, mais souvent par un esprit de malignité et de censure, mais par une curiosité vaine et tout humaine : ni vue de Dieu, ni préparation de l'âme, ni désir de s'édifier, et de recueillir les fruits de salut qu'une si sainte parole doit produire. Expliquons-nous, et suivez-moi.

C'est par coutume et par une espèce de passe-temps qu'on vient nous entendre. Demandez à la plupart de ceux qui se rendent les plus assidus à nos assemblées et à nos instructions publiques, ce qui les y amène : s'ils sont de bonne foi, ils vous répondront qu'ils n'ont communément en cela nulle autre vue que de suivre une certaine habitude qui les conduit. Il y a pour les gens d'un siècle des passe-temps, et si je ose dire, des amusements de toutes les sortes : parlons plus juste, et disons que les gens

¹ Jerem. xxxi, 29. — ² Hebr., iv, 12. — ³ Matth., xii, 55. —

⁴ Joan., vi, 42.

du siècle se font des passe-temps et des amusements de toutes les manières, et que, par l'abus le plus contraire à l'esprit chrétien, ils en cherchent jusque dans les plus saints exercices de la religion. Je ne parle pas des impies et des libertins, je ne parle pas de ces mondains tout occupés des plaisirs et des engagements du monde; la parole de Dieu n'est pour eux ni passe-temps ni amusement, puisqu'ils font profession de n'y assister jamais. Je parle du commun des chrétiens qui conservent toujours dans le cœur un fonds de piété, mais d'une piété lâche et indifférente. A ces fêtes solennelles que nous célébrons, et à ces jours que l'Eglise a spécialement consacrés au culte de Dieu, ils veulent bien s'interdire tout soin et toute affaire profane. Mais du reste que feront-ils alors, et que pourront-ils substituer à ces occupations qu'ils sont obligés et en effet, résolus d'interrompre? De quoi rempliront-ils ce temps qu'ils refusent aux fonctions d'une charge, à la conduite d'un négoce, aux travaux ordinaires et aux usages de la vie? De le perdre au jeu, et de ne l'employer qu'en de vaines conversations et en des divertissements mondains, c'est ce que plusieurs se reprocheraient devant Dieu, et ce que leur conscience anrait peine à soutenir. Que leur faut-il donc, et à quoi ont-ils recours? à nos cérémonies religieuses, à nos pieuses assemblées, et en particulier à nos prédications. Les heures s'y écoulent, et cela leur suffit.

De là nulle disposition intérieure pour recueillir cette manne divine que les ministres du Seigneur leur distribuent, et qui doit être la nourriture de leurs âmes et leur entretien. Le Saint-Esprit ne veut pas que nous nous présentions à l'autel du Dieu vivant pour le prier, sans nous y être préparés; et l'on se présente à la chaire de Jésus-Christ pour l'écouter, sans être rentré en soi-même, ni s'être éprouvé soi-même. Comme si la chaire où Dieu nous fait annoncer ses ordres ne nous devait pas être, selon la belle remarque de saint Athanase, aussi vénérable que l'autel où il nous dispense ses grâces; et comme si la parole que nous lui adressons dans l'oraison était plus respectable pour nous que celle qu'il nous adresse lui-même en nous instruisant. ou qu'on nous adresse en son nom? De là même mille réflexions de l'esprit, nulle attention à des vœux qu'on ne peut trop méditer ni trop pénétrer. Le prédicateur, après s'être consumé de veilles et d'études pour se les rendre plus présentes et se les bien imprimer, épaise encore ses forces à les développer telles qu'il les a conçues, et à les proposer dans tout leur jour; mais l'auditeur,

ou plongé dans une lente paresse qui l'assoupit, ou dissipé par de volages idées qui tour à tour se succèdent et qui l'égarant, n'entend rien, pour ainsi parler, de tout ce qu'il entend, n'en prend rien, ou n'en conserve rien.

Or, si l'on regardait la parole de Dieu comme parole de Dieu, ou y apporterait tout un autre esprit, et tout un autre cœur. Je veux dire qu'on y apporterait un saint recueillement de l'âme, un humble sentiment de sa propre bassesse, et de la grandeur souveraine du Maître dont on va recevoir les salutaires leçons, une intention actuelle d'en profiter et de les pratiquer; qu'on y apporterait la docilité des enfants, pour apprendre ses devoirs et pour les connaître; une soumission, une fidélité prête à tout entreprendre; un plein abandon de soi-même à tous les mouvements qu'il plairait à Dieu d'inspirer, et à toutes les grâces dont il voudrait nous éclairer et nous toucher. Cette seule pensée: Dieu m'appelle, et, par la bouche de son ministre, c'est lui-même qui me va donner ses divins enseignements, lui-même qui me va révéler ses mystères, qui me va découvrir ses voies, qui me va déclarer ses volontés, qui va m'expliquer son Evangile et ses sacrés oracles: ce seul souvenir, mes frères, exciterait tout votre zèle et réveillerait toute votre ardeur. On vous verrait au pied de cette chaire aussi respectueux et aussi appliqués que si Dieu, avec tout l'éclat de sa majesté, paraissait à vos yeux, et qu'il se montrât à vous dans son temple comme à Moïse sur la montagne. Bien loin d'être obligés de précipiter, pour ainsi dire, nos discours et de les resserrer, nous pourrions, sans lasser votre patience, leur donner la plus longue étendue; et si vous aviez à vous plaindre, ce ne serait que de notre brièveté. Avides du précieux aliment que votre Dieu vous a destiné, et de cette pâture spirituelle dont nous sommes les économes, nous aurions peine à vous rassasier. Pas une parole ne vous échapperait, et pas une qui demeurât sans fruit. Vous trouveriez en nous des guides, des maîtres, des pères; des guides pour vous conduire à Dieu, des maîtres pour vous élever dans la connaissance de Dieu, des pères pour vous former selon Dieu: au lieu que nous ne sommes plus pour vous, comme s'exprimait le grand Apôtre, que des cymbales retentissantes. Pourquoi cela? ah! mes chers auditeurs, je ne puis trop vous le redire, parce que vous ne reconnaissez point Dieu dans nos personnes, quoique nous tenions la place de Dieu; parce que vous ne nous comptez que pour des hommes semblables à vous, quoique nous ayons, quelque faibles et quelque imparfaits que

nous soyons d'ailleurs, cet avantage au-dessus de vous, d'être les ambassadeurs de Dieu ; parce que, jouant ainsi de nous par des vues tout humaines, sans en juger par les vues de la foi, vous ne mêlez presque nulle différence entre nos plus solides entretiens et ces vides conversations où la coutume dans le monde vous engage, et qui ne vous sont de nul profit ni de nul mérite devant Dieu.

Mais le désordre va encore plus loin ; et si les uns sont coupables parce qu'ils viennent entendre indifféremment la parole de Dieu et sans nulle intention directe et expresse, les autres le sont encore plus parce qu'ils la viennent entendre malignement, et pour en faire le sujet de leur censure. Car, combien y a-t-il de ces auditeurs qui, par une vaine présomption, s'érigeant en juges de l'éloquence chrétienne, ne serendent attentifs à tout ce que nous leur disons, que pour critiquer la manière dont nous le concevons, dont nous l'arrangeons, dont nous le proposons, dont nous l'exprimons, dont nous le débitons ? Et de là, comment sortent-ils des prédications où ils ont assisté, et comment en parlent-ils ? comme des philosophes et des païens. S'ils ont des choses à donner au prédicateur évangélique, c'est sur la sublimité de ses pensées, c'est sur la nouveauté de ses tours, c'est sur la politesse et la fleur de son langage, c'est sur la grâce ou le feu de son action. Mais parce qu'on est toujours beaucoup plus enclin à reprendre et qu'on n'approuve qu'avec peine, c'est sur tous ces points et sur bien d'autres de même nature qu'on ne pardonne rien, et qu'on porte les jugements les plus sévères. Combien de ces auditeurs frivoles et mondains, toujours prêts à se divertir et à railler ! Qu'ils entendent de notre bouche une de ces paroles que le libertinage a profanées et qu'on rompt par de fausses interprétations, voilà à quoi la légèreté de leur esprit s'attachera, voilà ce qui les détournera des plus sérieuses matières, voilà ce qu'ils ramporteront avec eux, et ce qui leur servira de fonds pour les plus subtiles ou les plus grossières plaisanteries. Étrange renversement, chrétiens ! et où en sommes-nous réduits par la perversité du siècle ? Ne nous sera-t-il donc plus permis d'user des plus innocentes et même des plus saintes expressions ? Sera-ce un crime pour nous de nous énoncer comme les Pères de l'Eglise, comme les apôtres, et en particulier comme saint Paul ? Le monde est-il donc devenu, par ses vains et ridicules raffinements, plus délicats, plus honnête, plus pur que ne l'a été jusqu'à présent la sage simplicité des fidèles ? Disons mieux, faudra-t-il que nous fas-

sions céder la liberté de la chaire au goût dépravé du monde et à son sens réprouvé ? Non, mes frères, non : nous parlerons comme l'Esprit de Dieu nous l'inspirera ; et si le monde en lire un scandale dont nous ne sommes point les auteurs, sans abandonner des termes consacrés, nous nous contenterons, pour notre consolation, d'opposer au mépris du monde ce que notre divin Maître nous a dit : Celui qui vous méprise, me méprise : *Qui vos spernit, me spernit* ¹. Car c'est en effet s'attaquer à Dieu même et l'outrager, que de s'attaquer à sa parole et d'en faire un si criminel abus.

Tous néanmoins ne le font pas, à Dieu ne plaise ! mais un dernier désordre plus commun, c'est d'entendre la parole de Dieu par une pure curiosité. Qu'un ministre de l'Evangile ait quelque avantage qui le distingue et qui lui ait acquis un certain nom, on le veut connaître par soi-même ; et, peu en peine d'en profiter, on veut en pouvoir parler. Malgré la droiture de ses intentions, dont Dieu est témoin, il sert de spectacle à toute une multitude, composée de qui ? est-ce de chrétiens qui viennent s'éduquer ? Je ne prétends pas qu'il n'y en ait point de ce caractère, et je ne ferai pas contre les règles de la charité et de la justice, à un si nombreux auditoire cette injure ; mais du reste, je ne craindrai point de le dire, et sans me borner à la curiosité trop naturelle des uns, je marquerai en même temps les motifs encore plus criminels que bien d'autres y joignent. Car je ne le puis ignorer, mes frères, et ignorez-vous vous-mêmes ? quoi ? que pour quelques âmes pieuses qui cherchent à s'instruire dans une prédication, cent autres s'y trouvent parce qu'ils y doivent rencontrer tels ou telles, et que c'est là, à certains jours et à certains temps, comme le rendez-vous public ; qu'ils s'y trouvent parce qu'ils peuvent y paraître et y briller, y voir et s'y faire voir, comme si c'était une de ces assemblées où la vanité du monde étale avec plus d'éclat et avec plus d'art toutes ses pompes et tout son luxe ; qu'ils s'y trouvent comme à une action de théâtre : je ne m'explique pas davantage, et je craindrais, en vous révélant tous ces mystères d'iniquité, d'entrer dans un détail plus propre à vous scandaliser qu'à vous corriger. Or, n'est-il pas évident que le principe de tant de scandales, c'est que, dans la parole de Dieu et dans l'attention qu'on y donne, on ne se propose rien moins que cette divine parole ?

Mais, me direz-vous, il ne nous est pas défendu de nous attacher à un prédicateur plutôt

¹ Luc., 11, 16.

qu'à l'autre, et de distinguer entre les ministres de la parole de Dieu ceux qui ont le don de la mieux annoncer. Non, mes frères, cela ne vous est point absolument défendu, pourvu que vous preniez dans le sens qu'il doit être pris ce que vous appelez mieux annoncer la parole de Dieu. Car qu'est-ce que ce mieux, et que doit-il être par rapport à vous? Si ce mieux ne va qu'à vous flatter agréablement l'oreille, sans vous toucher le cœur; s'il ne va qu'à vous récréer vainement l'esprit de peintures vives, de tours nouveaux et ingénieux, d'expressions polies et arrangées avec étude; s'il ne va qu'à vous repaître inutilement, et peut-être trop humainement les yeux, par je ne sais quelle grâce et quelle représentation qui leur plaise; si, dis-je, c'est là qu'il se réduit, quoi qu'il en puisse être de ce mieux considéré en lui-même, je prétends qu'à votre égard ce n'est nullement ce qui vous convient, parce que ce n'est point ce qui vous conduit à l'unique fin que vous devez avoir en vue, qui est votre conversion et votre sanctification. Mais quand ce mieux consistera à vous convaincre solidement des vérités éternelles et à vous les présenter dans toute leur force, à vous faire connaître vos devoirs et à vous y affectionner, à vous faire sentir l'importance, la nécessité du salut, et à vous mettre dans une disposition efficace et prochaine d'y travailler; quand ce mieux consistera à vous inspirer la crainte de Dieu, l'horreur du péché, l'amour de la vertu; à vous en tracer de grandes images, et à vous en imprimer fortement dans l'âme les sentiments; quand ce mieux consistera à vous retirer de vos désordres, et à vous détacher du monde et de vos habitudes vicieuses, à vous exciter aux larmes et à la pénitence: de sorte que ce soient, selon le beau mot de saint Jérôme, vos gémissements et non vos applaudissements qui fassent l'éloge du prédicateur; et que vous vous en retourniez vous frappant la poitrine, et fornant de saintes résolutions pour l'avenir: *Percutientes pectora sua revertentur* 1; alors je reconnaitrai que c'est là le mieux que vous devez préférer à tout le reste; et bien loin de condamner votre choix, je l'approuverai, je le louerai, je vous y confirmerai, parce que tout cela ne peut venir que de la parole de Dieu, dispensée et reçue comme parole de Dieu. Mais cette pure parole de Dieu vous paraît trop austère, et vous en craignez les conséquences; il vous faut donc quelque chose d'humain qui l'adoucisce et qui l'accommode à votre goût. Or, voilà pourquoi elle vous devient inutile: car c'est à cet humain que vous vous en tenez; et comme rien

d'humain ne peut opérer les œuvres de la grâce, qui sont d'un ordre infiniment supérieur, c'est pour cela que tout ce que vous entendez de la bouche des prédicateurs vous profite si peu, ou ne vous profite point du tout. Cependant vous vous flattez vous-mêmes; et parce que vous ne manquez pas peut-être une prédication, vous vous faites de cette assiduité un prétexte mérité. Mais vous vous trompez, mon cher auditeur; et votre erreur est d'autant plus pernicieuse, que la parole de Dieu ne servant pas, par votre faute, à votre salut, elle doit servir, par un juste jugement, à votre condamnation. Vous allez voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Quand l'Écriture fait mention de la parole de Dieu et de ses merveilleux effets, elle nous la représente comme une parole toute sainte et toute sanctifiante, comme une parole de vie et d'une vie éternelle. Seigneur, s'écriait le Prophète royal, ranimez-moi et ressuscitez-moi par votre parole: *Vivifica me secundum verbum tuum* 1. Car c'est, ô mon Dieu, reprenait le saint roi, c'est dans la vertu de cette adorable parole que j'ai mis toute ma confiance: *Quia in verba tua speravi* 2. Où irons-nous, Seigneur, disait saint Pierre au Fils de Dieu, et à quel autre nous adresserons-nous qu'à vous-même, puisque vous avez les paroles de la vie éternelle? *Domine, ad quem ibimus? verba vite eterne habes* 3. Et le Sauveur lui-même n'a-t-il pas dit que toutes ses paroles étaient esprit et vie: *Verba que locutus sum vobis, spiritus et vita sunt* 4? Il est donc certain que le vrai caractère de la parole de Dieu est de nous conduire dans les voies de la justice et de la sainteté, de nous porter à Dieu, et de nous faire heureusement parvenir au terme où nous sommes appelés de Dieu. Mais si cela est, comment se vérité d'ailleurs l'autre proposition que j'ai avancée, que la parole de Dieu doit servir à notre condamnation, dès qu'elle ne sert pas à notre justification? La réponse est facile et prompte; et c'est de ces avantages mêmes attachés à la parole de Dieu prise en soi, que je tire l'incontestable preuve de la triste vérité que j'ai maintenant à vous expliquer. Car, se rendre inutile une parole si efficace en elle-même, c'est un péché; et de plus, par ce péché particulier, c'est s'ôter toute excuse dans tous les autres péchés. Vous comprendrez mieux ces deux pensées par l'éclaircissement que je leur vais donner.

En effet, tout moyen de salut que Dieu nous

1 Luc. xxiii, 48.

2 Ps. cxviii, 26. — 3 Ibid., 42. — 4 Joan., vi, 69. — 5 Ibid., 64.

fournit, en justifiant à notre égard sa providence, nous impose en même temps l'obligation de mettre en œuvre ce secours et d'en profiter. Autant que nous sommes obligés de travailler au salut de notre âme, autant le sommes-nous d'user pour cela des moyens que nous avons en main, puisqu'il y a une dépendance et une connexion nécessaire entre l'un et l'autre. De là vient ce reproche si juste et si bien fondé que Dieu fera aux pécheurs, comme il est écrit dans la Sagesse : *Vocavi et non venistis* ! ; J'ai fait toutes les avances convenables pour vous attirer à moi, et vous avez négligé d'y répondre. Voilà pourquoi je me tournerai contre vous, et je vous frapperai des plus rudes coups de ma justice. De là vient cette terrible menace de Jésus-Christ, lorsque, voyant Jérusalem et parlant à cette ville infidèle, lui disait : *Quoties volui... et non voluisti ?* Combien de fois ai-je voulu dissiper les ténèbres de ton incrédulité et vaincre ton obstination ! et combien de fois par ton opiniâtre résistance as-tu fait évanouir mes plus favorables desseins, et arrêté tous mes efforts ! C'est pourquoi tu seras livrée à l'ennemi, et ruinée de fond en comble. De là vient ce funeste arrêt prononcé dans l'Evangile contre le serviteur paresseux : Méchant serviteur, je vous avais confié ce talent, et je m'attendais que vous le feriez valoir ; mais vous n'en avez rien retiré. Allez dans une obscure prison et dans des ombres éternelles, recevoir le châtiment de votre infructueuse et stérile oisiveté. De tout ceci et de mille autres témoignages, nous devons conclure, avec saint Augustin, que les grâces de Dieu ne sont donc pas seulement pour nous des dons de Dieu, ni des bienfaits de sa miséricorde ; mais de grandes charges devant Dieu : *Pondus oneris* ; et la matière aussi bien que la mesure de ses vengeances, quand par une résistance expresse, ou du moins par une négligence volontaire de notre part, elles n'opèrent rien en nous, et qu'elles y demeurent sans fruit.

Surtout, si ce sont de ces grâces plus ordinaires, de ces premières grâces, et, pour m'exprimer de la sorte, de ces grâces fondamentales que Dieu emploie dans l'ouvrage du salut de l'homme ; si ce sont de ces moyens que sa sagesse a spécialement choisis pour y réussir, et qu'elle y a plus directement et plus formellement destinés. Car, laisser de tels moyens sans en faire nul usage, c'est renverser toutes les vues de Dieu, c'est déconcerter tout l'ordre de sa prédestination éternelle, c'est ou renoncer à la fin qu'il nous a marquée, ou prétendre changer les

voies par où il avait résolu de nous y conduire. Or, voilà, chrétiens, le péché que vous commettez quand vous vous rendez inutile la parole de Dieu. C'est un moyen de salut, puisque c'est par la prédication de l'Evangile, ainsi que nous l'enseigne l'Apôtre, qu'il a plu à Dieu de sauver le monde : *Placuit Deo per stultitiam prædicationis salvos facere credentes* !. A la tête de tous les autres moyens que sa divine providence lui suggérait, il a mis celui-là, parce que c'était en effet le plus propre et le plus nécessaire. Car comment les hommes croiraient-ils en Jésus-Christ, ajoutait le même docteur des nations ; et comment, par la foi en Jésus-Christ et par l'observation de sa loi, seraient-ils sauvés, s'ils n'en entendent point parler ? et comment pourront-ils en entendre parler, s'il n'y a des prédicateurs suscités et envoyés pour les instruire ? C'est à quoi Dieu a voulu pourvoir par le ministère de sa parole. Il a pris soin qu'elle fût publiée dans le monde, mais pourquoi ? pour réformer le monde. Elle vous est annoncée, chrétiens auditeurs, et c'est au nom de Dieu qu'actuellement je vous l'annonce moi-même ; mais à quelle fin ? quelle que puisse être mon intention, dont Dieu est le juge, et dont j'ai à lui rendre compte, voici toujours quel est le dessein du Maître qui me députe vers vous, et de qui je ne suis que le faible organe : c'est afin que, recevant sa parole dans votre cœur, comme dans une bonne terre, elle s'y enracine, elle y fructifie et y rapporte au centuple. C'est afin qu'elle vous guérisse de vos erreurs, qu'elle vous relève de vos chutes, qu'elle vous fortifie dans vos faiblesses, qu'elle vous soutienne dans vos tentations, qu'elle vous dirige dans toutes vos voies, et qu'elle vous mène jusqu'au royaume céleste, qui est le terme où vous devez aspirer. Car voilà comment Dieu dans son conseil souverain l'a arrêté : *Placuit Deo*.

Si donc, parce que vous manquez, ou d'assiduité pour entendre cette sainte parole, ou de préparation pour la bien entendre, vous vivez toujours dans les mêmes illusions, toujours dans les mêmes dérèglements, toujours dans les mêmes distractions et les mêmes mondanités ; si la parole de Dieu ne sert, ni à vous retirer de vos engagements criminels, ni à vous réveiller de votre assoupissement et de vos langueurs, ni à vous donner une connaissance plus exacte de vos obligations, ni à vous inspirer plus de zèle et plus de ferveur dans les pratiques du christianisme, cette inutilité ne procédant de nul autre que de vous, vous en croyez-vous quittes pour la

perle que vous avez faite , et vous tenez-vous exempts de péché, et d'un péché très-grief, quand vous dissipez un si riche trésor, et que vous troublez toute l'économie de votre salut ?

Quel fut le péché des juifs ? je vous l'a dit, de ne s'être pas soumis à la parole du Fils de Dieu, que son Père avait établi leur législateur et leur docteur. Or, sans être comme lui venus du ciel, nous sommes les dispensateurs de la même parole ; et par conséquent lorsque nous voyons qu'elle vous profite si peu, nous avons droit de vous adresser la même menace que Jésus-Christ faisait à ce peuple incrédule, lorsqu'il leur disait : La lumière a paru dans le monde, elle s'est présentée à vous, et vous ne l'avez pas aperçue, parce que vous avez fermé les yeux pour ne la pas apercevoir. Mais prenez-y garde, et ne vous y trompez pas : quiconque refuse de suivre cette lumière, quiconque est sourd à ma parole, ou demeure insensible à ses traits en l'écoutant, celui-là dès lors, quel qu'il soit, a un juge, mais un juge sévère, pour le juger. Et quel est-il ce juge qui doit le juger avec tant de rigueur, et le condamner sans rémission ? C'est ma parole même, envers qui il devient prévaricateur et pécheur : *Qui non accipit verba mea, habet qui judicet eum. Sermo quem locutus sum, ille judicabit eum*¹. Car, comme ajoutait ce divin Sauveur, et comme nous pouvons l'ajouter après lui, puisque nous sommes employés à la même fonction que lui, ma doctrine n'est pas proprement ma doctrine ; et les vérités que je vous prêche sont toutes émanées du Père céleste, qui m'en a fait part pour vous les communiquer : *Quæ ego loquor, sicut dixit mihi Pater, sic loquor*¹. Je m'acquiesce là-dessus de ma mission, et j'exécute l'ordre qui m'a été donné. Je n'y épargne rien, et je ne refuse à personne mes soins et mes enseignements. Du reste, c'est à vous de les recueillir, à vous de vous les appliquer, à vous de les conserver dans votre cœur, et de les faire ensuite passer dans vos mains par une pratique fidèle et constante. En conséquence de cet important ministère qui m'a été confié et que j'ai accepté pour vous, je vous suis redevable de mon travail, c'est-à-dire de mes veilles, de mes fatigues, de mes avertissements, de mes instructions, de tout ce qu'il m'en coûte pour accomplir l'œuvre dont je me trouve chargé en votre faveur. Mais aussi, en conséquence de tout cela, vous m'êtes redevables de tout le bien qui en doit réussir, à la gloire du Seigneur, et à votre propre avantage ; ou plutôt, vous en êtes redevables à Celui qui m'a envoyé, et qui vous le

demandera selon toute la sévérité de sa justice : *Qui non accipit verba mea, habet qui judicet eum*.

Cependant, chrétiens, de tous les péchés dont nous avons à nous préserver, en est-il un que l'on craigne moins et sur lequel on entre moins en scrupule ? On ne se fait sur ce point nul reproche devant Dieu, on ne s'en accuse pas une fois au tribunal de la pénitence ; des gens font profession de n'entendre jamais les prédicateurs de l'Évangile, et ils s'en déclarent ouvertement ; d'autres les entendent assez régulièrement, à ce qu'il paraît, mais comme s'ils ne les entendaient pas, et sans autre effet que de les avoir entendus. Demandez-leur s'ils se croient responsables à Dieu de sa parole, ainsi abandonnée ou dissipée après l'avoir reçue. Demandez, dis-je, à cette femme mondaine si elle compte comme un péché de ne vouloir jamais ménager quelques moments pour écouter la parole de Dieu, et pour y assister avec le commun des fidèles, tandis qu'elle perd les heures qui y sont destinées, et qu'elle les emploie, à quoi ? le matin dans un repos lent et plein de mollesse, et le soir dans un soin frivole de ses ajustements et de ses parures. Demandez à cet homme du siècle s'il traite de péché le peu de réflexion qu'il fait à la parole de Dieu, lors même qu'il l'entend ou qu'il est présent pour l'entendre ; et le peu de fruit qu'il en remporte, lui qui se rend si attentif à des affaires humaines, et qui sait si bien raisonner sur tout ce qui concerne ses intérêts temporels et l'avancement de sa fortune. Demandez-leur, encore une fois, si là-dessus ils s'estiment coupables, et s'ils jugent que la conscience y puisse être quelquefois engagée : ils seront surpris d'une telle proposition, et ils trouveront étrange que vous entrepreniez de leur imposer une obligation qu'ils n'ont jamais connue, et dont ils ne sauraient convenir.

Que serait-ce si je leur faisais cette étonnante comparaison de saint Augustin, lequel n'a pas cru exagérer de mettre en parallèle un chrétien qui résiste à la parole de Jésus-Christ, et qui de la sorte anéantit toute la vertu de cette divine parole par rapport à lui, avec les juifs qui versèrent le sang de ce Sauveur, et attachèrent à une croix son sacré corps ? Il est vrai, dit ce saint docteur, vous ne portez pas comme eux sur sa chair innocente des mains sacrilèges, parce que vous ne le voyez pas sensiblement comme eux ; mais quand je suis témoin de l'outrage que vous faites à sa parole, tout adorable qu'elle est, en la profanant, en la déshonorant par une

¹ Joan., XII, 49. — ² Isi. I., 50.

vie toute contraire aux grands mystères qu'elle vous révèle et aux excellentes leçons qu'elle vous trace, que puis-je conclure autre chose, sinon que vous seriez disposé vous-même à le crucifier, s'il se montrait encore à vous comme il se fit voir à cette nation ingrate et déicide ? *Judæi quia viderunt Christum, crucifixerunt. Nunquam ergo qui verbo resistis, carnem crucifigeres, si videres ?* Ainsi parlait saint Augustin ; mais je ne vais pas si loin, chrétiens auditeurs. Je veux seulement vous faire comprendre qu'il n'est pas si indifférent que vous le pensiez peut-être, de profiter ou de ne profiter pas de la parole de Dieu ; que ce n'est pas là un de ces articles sur quoi vous pouvez passer superficiellement dans la recherche de vous-mêmes, ni un point que vous deviez mettre au nombre des fautes légères et sans conséquence ; qu'il y a de quoi vous inspirer une juste crainte, parce qu'il y a de quoi vous rendre aux yeux de Dieu très-criminels ; que, comme le Fils de Dieu dans son Evangile a béatifié ceux qui entendent la divine parole et qui la mettent en pratique, il semble par une règle toute contraire avoir réprouvé ceux qui ne l'entendent point, ou qui n'en tirent nulle utilité pour la réformation et la conduite de leur vie. Mais on ne pèche, me direz-vous, que par l'infraction de la loi ; et quelle loi nous ordonne d'entendre les prédicateurs, et de faire de leurs prédications l'usage que l'on nous demande ? Ah ! mes frères, qu'il n'y ait point sur cela dans l'Eglise de loi particulière, j'en conviendrai, si vous le voulez ; mais n'y a-t-il pas une loi générale qui vous ordonne de prendre les moyens dont Dieu a fait choix, et dont il s'est servi dans tous les temps pour l'ouvrage de votre salut ? Comment pouvez-vous vous persuader qu'il ait établi le ministère évangélique, qu'il y ait attaché des grâces spéciales, qu'il y ait consacré des hommes uniquement occupés de ce pénible emploi, qu'il leur en ait fait un devoir, une vocation, un état si laborieux, sans vous faire pareillement et conséquemment à vous-mêmes un devoir non-seulement de les révérer comme vos maîtres, mais de les suivre comme vos conducteurs, et de marcher dans les routes qu'ils vous montrent ?

Ce n'est pas tout : mais si c'est un crime devant Dieu de ne profiter pas de sa parole, je prétends encore que ce seul péché vous rend inexcusables dans tous les autres péchés que vous commettez. Car à quoi se réduisent toutes vos excuses ? on à l'ignorance, ou à la faiblesse. A l'ignorance, quand vous dites en tant d'occasions et sur tant de matières importantes ; Je

ne le savais pas, je n'y pensais pas, je ne me le figurais pas. A la faiblesse, quand vous ajoutez en tant d'autres rencontres et sur tant d'autres sujets : Je ne le pouvais, c'était trop pour moi, le fardeau était trop pesant, et l'entreprise trop difficile. Voilà vos discours ordinaires, et les prétextes dont vous voulez couvrir les désordres de votre conduite. Mais voici ce que Dieu aura de sa part à y répondre, et comment il se servira, pour vous condamner, du don même qu'il vous aura fait de sa parole pour vous sanctifier. Car, il est vrai, vous ne savez pas ceci, vous ne pensiez pas à cela, vous ne vous étiez jamais mis dans l'esprit ni l'un ni l'autre, et vous ne l'aviez jamais compris. Mais parmi le peuple fidèle où vous avez vécu, il y avait des ministres dont la principale fonction était de vous ouvrir les yeux, de vous révéler ce que vous ignoriez, de vous en retracer le souvenir, de vous en expliquer les raisons, de vous en faire voir les conséquences. Ils étaient inspirés pour vous ; ils étaient éclairés des lumières d'en haut, afin de vous les communiquer. Il ne tenait donc qu'à vous d'être instruit. Or, avoir pu l'être et ne l'avoir point été, parce que vous avez négligé de l'être, c'est ce qui doit porter contre vous un témoignage irréprochable, et vous attirer ce juste reproche, qui sera la conviction sensible de votre malice : *Noluit intelligere, ut bene ageret* ! Il est vrai, la loi était difficile ; et pour la garder, vous aviez bien des obstacles à vaincre : il vous fallait un courage et une résolution qui vous manquaient. Mais vous deviez donc pour cela même avoir recours à la parole de votre Dieu. Elle eût excité votre cœur froid et languissant, elle l'eût enflammé et embrasé. Votre foi était assoupie, et elle l'eût réveillée ; votre espérance était chancelante, et elle l'eût fortifiée ; votre charité était éteinte, et elle l'eût rallumée. Alors rien ne vous eût étonné ni arrêté ; et ce que vous aviez cru ne pas pouvoir sans changer de nature, vous eût paru non-seulement possible et praticable, mais doux et facile : car telle est la force et l'opération de la grâce que porte avec soi cette sainte parole. Or, pourqu'on ne vous aidiez-vous pas de ce secours ? et êtes-vous recevables à dire : J'étais faible, lorsque vous avez eu de quoi vous soutenir, et qu'il n'a dépendu que de vous d'en éprouver toute la vertu ?

D'autant moins excusables, chrétiens, que la parole de Dieu est pour vous un moyen plus puissant, un moyen plus présent, un moyen plus gratuit et d'une préférence plus marquée : trois circonstances qui doivent former contre

vous autant de preuves toutes nouvelles. Car de tous les moyens de salut et de sanctification, le plus puissant, ou du moins un des plus puissants, c'est sans contredit la parole de Dieu. Elle a converti le monde entier ; c'est-à-dire qu'elle a converti les royaumes et les empires, qu'elle a retiré les peuples les plus idolâtres des épaisses ténèbres de leur indolence, qu'elle les a fait sortir de l'abîme le plus profond des vices, qu'elle les a engagés à la pratique des plus héroïques vertus, qu'elle a produit dans le christianisme ces ordres si célèbres de pénitents, de solitaires, de religieux. Et que serait-ce, si je vous racontais tant d'autres effets miraculeux et plus particuliers dont elle a été le principe ? vous en seriez étonnés. A la vue de tant de merveilles, vous vous écrieriez comme le sage : *Omnipotens sermo tuus* ! Seigneur, qu'y a-t-il de si difficile dans l'ordre de la grâce aussi bien que dans l'ordre de la nature, qui ne cède à la toute-puissance de votre parole, et qu'elle ne surmonte ? Vous le diriez, mon cher auditeur ; et moi, sans en demeurer là, je vous dirais ce que peut-être vous craindriez d'ajouter à votre confusion, et pour votre instruction ; mais ce qui n'est que trop réel et que trop vrai, et ce que je ne pourrais dissimuler sans une lâche prévarication. Car il est bien étrange, reprendrais-je, dans une surprise encore plus juste que la vôtre, qu'une parole qui a pu opérer de si prodigieux changements en des âmes plus éloignées de Dieu que vous ne l'êtes, qui a pu toucher tant de pêcheurs et en faire autant de saints, ne vous ait pas fait renoncer jusques à présent à un seul péché ni pratiquer une seule vertu. Eh quoi ! je vois dans toutes les parties de l'univers les superstitions abolies, les abus réformés, l'Évangile établi, et sa plus haute perfection soutenue par une éminente sainteté : voilà d'une part ce que j'ai devant mes yeux, et en quoi je ne puis assez admirer le triomphe de la divine parole, qui, seule, par le ministère des hommes apostoliques, a remporté de si éclatantes victoires, et fait de si belles et de si heureuses conquêtes. Mais voici d'ailleurs ce que je puis encore moins comprendre : c'est que cette parole n'ait, ce semble, nul pouvoir sur vous ; que vous soyez insensible à toutes ses impressions ; qu'elle n'ait jusques à présent ni guéri les erreurs de votre esprit, ni amolli la dureté de votre cœur ; que, malgré toutes les vérités qu'elle vous annonce, et qui ont suffi pour réduire sous le joug de la loi de Dieu tous les peuples de la terre, vous demeuriez toujours dans le même endurcissement et la

même obstination, toujours esclave des mêmes passions et plongé dans les mêmes désordres. Ce n'est pas à la parole de Dieu qu'il faut s'en prendre ; car puisqu'elle est toujours et partout la même, elle peut toujours et partout agir avec la même efficacité. Ce n'est pas aux ministres qui la dispensent ; car, pour user de cette comparaison, de même que la valeur du sacrifice de nos autels est indépendante du mérite et de la sainteté du prêtre qui consacre le corps et le sang de Jésus-Christ, ainsi la parole de Jésus-Christ ne dépend ni des bonnes ni des mauvaises dispositions de ses ministres. Si ce ne sont pas des apôtres par leurs qualités personnelles et par le caractère de leur vie, ils le sont par la vocation de Dieu, ils le sont par la commission qu'ils ont reçue de Dieu, et c'est assez. Que reste-t-il donc, chrétiens, sinon de chercher dans vous-mêmes le principe malheureux qui, par rapport à vous, énerve toute la vertu de la parole du Seigneur, et de conclure qu'autant qu'elle était capable de vous relever de vos chutes et de cet abîme de corruption où vous vivez, autant êtes-vous inexcusables de vous y être laissés entraîner, et d'y vivre sans faire nul effort pour en sortir ?

Car, vous a-t-elle manqué cette parole de grâce ? et si c'est de tous les moyens de conversion et de sanctification un des plus puissants, n'est-ce pas encore le plus présent ? Combien de prédicateurs pour la publier ! Faut-il entreprendre de longs voyages pour les chercher ? faut-il passer au-delà des mers pour les trouver ? Ils sont au milieu de vous ; et bien loin qu'il soit nécessaire de leur faire de fortes instances pour les engager à vous parler, peut-être ne montrent-ils que trop d'empressement et d'ardeur pour vous engager vous-mêmes à les écouter. Oui, mes frères, vous le voyez : les temples du Dieu vivant vous sont ouverts, et sans cesse ils retentissent des divines leçons que l'esprit de votre Père céleste nous met dans la bouche, et dont il veut que vous fassiez la règle de votre vie. Ni riches, ni pauvres, ni grands, ni petits, ni jeunes, ni âgés, personne n'est exclu de ces entretiens publics et salutaires, où nous vous expliquons la loi que vous devez observer ; où nous vous découvrons le chemin que vous devez prendre, et celui que vous devez éviter ; où nous vous proposons tout ce que la doctrine évangélique nous fournit de plus convaincant pour vous persuader, et de plus fort pour vous gagner. Nous nous proportionnons à tous les états, à tous les esprits, à toutes les dispositions, afin que chacun trouve dans nos discours ce qui lui

convient. Or, plus le remède est à votre usage et près de vous, plus il vous est aisé de l'employer à la guérison des infirmités spirituelles de vos âmes ; et si vous êtes toujours sujets aux mêmes maladies, vous n'en êtes que plus condamnables. Plus la grâce est abondante et fréquente, plus elle vous met en état de combattre l'iniquité et de la détruire dans vous ; et si le vice conserve toujours dans vos cœurs le même empire, s'il y est toujours dominant, ce n'est que pour vous attirer un plus rigoureux jugement.

Je dis jugement plus rigoureux pour vous, mes chers auditeurs, parce que le don que Dieu vous fait de sa parole est à votre égard un don plus gratuit et d'une préférence plus marquée. Ainsi le Sauveur du monde le donnait-il à entendre aux juifs, quand il leur disait avec un serment si solennel : *Amen dico vobis, tolerabilius erit terræ Sodomorum in die judicii* ¹ ; Prenez-y garde, et concevez-le bien, car c'est moi-même qui vous l'annonce, et c'est avec une assurance entière que je vous l'annonce, et dans une connaissance certaine de ce qui vous doit arriver : *Amen dico vobis*. Au tribunal souverain où vous comparâtes un jour devant votre Dieu et votre juge, vous serez plus sévèrement traités que ceux mêmes de Sodome, ce peuple si corrompu et si abominable. Quoi donc ! demandent les interprètes, ne pas profiter de la parole de Dieu, est-ce un plus grand crime que celui de cette ville prostituée et abandonnée à de si honteux déverglements ? Les Pères s'expliquent différemment sur cette question ; mais quoi qu'ils en disent, l'oracle de Jésus-Christ est tel que je le rapporte, et en voici, selon l'interprétation de saint Grégoire, pape, le sens le plus naturel. C'est que les habitants de Sodome ayant péché contre Dieu avec moins de lumières, ils seront jugés avec moins de rigueur. Car c'étaient des hommes dominés par leurs brutales passions, et peu cultivés par la divine parole, qu'ils avaient à peine quelquefois entendue. Il est vrai que Lotli leur avait fait quelques menaces de la colère du Ciel ; mais ils ne savaient pas qu'il leur parlât de la part de Dieu, et même ne pouvaient-ils croire que ce fussent de sérieux avis qu'il leur donnait : *Visus est eis quasi ludens loqui* ². Au lieu que vous, mes chers auditeurs, dans le sein de l'Eglise, et par une distinction refusée à tant de nations infidèles, vous avez eu mille prédicateurs pour vous former, et pour vous inspirer tous les principes d'une éducation chrétienne. D'où il s'ensuit que vous êtes par là plus criminels dans vos désordres, et que vous

devez pour cela vous attendre à de plus rudes coups de la main de Dieu, et à de plus terribles châtimens de sa justice.

Prévenons-les, mes frères, et ne changeons pas les bénédictions dont le Ciel nous comble avec tant de profusion et avec un discernement si favorable, en autant de malédictions. Ne tenons pas nos oreilles fermées à la parole de notre Dieu ; mais surtout ouvrons-lui nos cœurs (car c'est surtout au cœur que Dieu parle), et préparons-les pour en faire une bonne terre, où cette précieuse semence rapporte au centuple. Ce centuple de saintes œuvres que nous pratiquons en ce monde, et de mérites que nous amasserons, nous produira dans l'autre un centuple de félicité et de gloire. Voilà le sujet de mes vœux pour vous, et de mes vœux les plus ardens. Voilà ce que je dois me proposer dans l'exercice de mon ministère, et à quoi vous devez contribuer. Voilà ce que saint Augustin souhaitait lui-même à ses auditeurs, et ce qu'il attendait d'eux comme le fruit de son travail. Je finis par le sentiment de ce Père, et j'en fais une conclusion bien juste et bien naturelle de tout ce discours. Vous êtes chrétiens, disait ce saint docteur à une foule de peuple qu'il voyait assemblée autour de lui, et comme chrétiens vous venez entendre la parole de Jésus-Christ, votre législateur et votre maître. C'est en son nom que je vous la prêche, et je suis le dispensateur de cette parole de vérité. Mais que faites-vous en l'écoutant ? vous donnez au prédicateur de vains éloges, et ce n'est point ce qu'il demande. Pratiquez ce qu'il enseigne, et il consent que vous ne pensiez plus à la manière dont il le traite et dont il l'enseigne : *Laudas tractantem, quero facientem*. Ainsi, mes frères, il y a encore maintenant de ces prédicateurs de l'Evangile dont l'éloquence vous plait, et que vous favorisez d'une attention particulière. Soit de leur part, et toujours avec la grâce d'en haut, mérite réel ; soit de votre part heureux préjugé, et je ne sais quelle opinion ; soit de la part de Dieu assistance spéciale et secrète disposition : quoi que ce soit qui vous attire, vous paraissez en foule à leurs prédications, vous exaltez leurs talens, vous admirez la force de leurs raisonnemens, vous vous laissez éblouir à l'éclat brillant de leurs pensées, de leurs expressions, de leurs traits ; c'est la matière de vos entretiens ; et à force de les vanter, vous les rendez célèbres, et leur faites un nom dans le monde. Mais sur cela que doivent-ils vous dire ? *Laudas tractantem, quero facientem*. Eh ! chrétiens auditeurs, donnez toute gloire à Dieu, car c'est à lui seul que

¹ Math., x, 16. — ² Genes., xix, 14.

la gloire est due, et tout notre ministère ne tend qu'à le glorifier ; mais pour nous et pour notre consolation, l'unique chose que nous y avons en vue, ou que nous y devons avoir, c'est que la sainte morale et les règles de conduite que nous vous traçons, soient exactement et constamment suivies. Quand on nous dira que le monde parle de nous, pour peu que nous ayons de force dans l'esprit et de solidité dans l'âme, nous regarderons cette frivole réputation comme une récompense bien légère de nos veilles et de nos sueurs. Nous la craignons même, et autant qu'il nous est possible, nous la fuirons, parce qu'elle pourrait, en nous flattant, nous exposer encore plus que saint Paul au funeste péril de nous damner nous-mêmes, tandis que nous travaillons au salut des autres. Mais qu'on nous dise que, par une bénédiction divine répandue sur notre zèle, Dieu dans une ville est servi, et le prochain édifié ; qu'on nous dise que ce libertin a ouvert les yeux, et renoncé à son impiété ; que ce mondain a quitté les voies corrompues où il marchait, et dégagé son cœur de ses criminels attachements ; que ce pécheur invétéré et si longtemps rebelle à la grâce, y est enfin de-

venu sensible, et qu'il s'est retiré de ses honteuses débauches ; que cette femme idolâtre d'elle-même, et tout occupée des vanités du siècle, a pris le parti d'une retraite chrétienne ; que ces personnes divisées entre elles se sont revues et réconciliées de bonne foi. Qu'on nous dise tout cela, et qu'on nous produise encore d'autres semblables effets de la parole qui nous a été confiée, c'est de quoi nous nous réjouissons avec les anges du ciel, et par où nous nous tiendrons abondamment payés de nos peines : *Laudas tractantem, quero facientem*. Nous avons pour cela besoin, ô mon Dieu, de l'assistance de votre Esprit, et c'est pour cela même que nous l'implorons. Répandez-le, Seigneur, et sur les prédicateurs de l'Évangile et sur les auditeurs. Donnez aux prédicateurs un zèle ardent, un zèle pur et désintéressé ; mais donnez en même temps aux auditeurs une docilité humble, souple et agissante. Ainsi, par le ministère de votre parole, nous nous sauverons : les prédicateurs en l'annonçant, et les auditeurs en la recevant. Après nous avoir sanctifiés sur la terre, elle nous fera parvenir au terme de la bienheureuse éternité, où nous conduise etc.

SERMON POUR LE DIMANCHE DE LA QUINQUAGÈSIME.

SUR LE SCANDALE DE LA CROIX ET LES HUMILIATIONS DE JÉSUS-CHRIST.

ANALYSE.

SUJET. *Jésus prit avec lui ses douze apôtres, et leur dit : Voici que nous allons à Jérusalem, et tout ce que les prophètes ont écrit du Fils de l'homme s'accomplira. Car il sera livré aux gentils, moqué, flagellé, couvert de crachats. Et après qu'on l'aura flagellé, on le mettra à mort. Mais les apôtres n'entendirent rien à tout cela, et c'était une chose cachée pour eux.*

Les apôtres n'y entendirent rien ; et cette croix, ces humiliations d'un Dieu Sauveur, c'est ce qui rebute et ce qui scandalise, juges au milieu du christianisme, tant de libertins.

DIVISION. Dieu offensé par le scandale de l'homme touchant les humiliations et la croix de Jésus-Christ : première partie. L'homme perdu par ce même scandale des humiliations et de la croix de Jésus-Christ : deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Dieu offensé par le scandale de l'homme touchant les humiliations et la croix de Jésus-Christ. Ce scandale blesse directement la grandeur, la bonté, la sagesse de Dieu.

1^o Ce scandale blesse la grandeur de Dieu. Car, c'est attaquer Dieu dans la souveraineté de son être, que de prétendre, en quoi que ce soit, censurer sa conduite et sa providence. Mais, disait l'hérésiarque Marcion : Si je me scandalise des humiliations et des souffrances d'un Homme-Dieu, c'est pour l'intérêt même et l'honneur de Dieu, dont je ne puis supporter que la majesté soit ainsi avilie. Zèle trompeur et faux, lui répondait Tertullien. C'est à vous, sans raisonner, de reconnaître votre Dieu dans tous les états où il a voulu se faire voir. Car, dans tous les états il est également Dieu.

2^o Ce scandale blesse la bonté de Dieu. Nous nous rebuons des mystères d'un Dieu humilié et crucifié, c'est-à-dire que nous nous rebuons et nous scandalisons de cela même où Dieu nous a fait paraître plus sensiblement son amour.

3^o Le scandale fait outrage à la sagesse de Dieu. Le mystère de la croix, selon les prétendus esprits forts du siècle, est une folie ; mais c'est le plus excellent ouvrage de la sagesse divine. Car rien n'était plus convenable à l'office de Sauveur, que venait exercer le Fils de Dieu. Il devait satisfaire à Dieu : or la satisfaction d'une offense porte avec soi l'humiliation et la peine. Il devait nous engager nous-mêmes à la pénitence, et pouvait-il mieux nous y engager que par son exemple ? Mais cette pénitence ne nous plaît pas, et voilà pourquoi nous nous révoltons contre des mystères qui nous en font voir la nécessité.

DEUXIÈME PARTIE. L'homme perdu par ce scandale des humiliations et de la croix de Jésus-Christ : pourquoi ? parce que ce scandale est essentiellement opposé à la profession de foi que doit faire tout homme chrétien ; parce que ce scandale est un obstacle continué à tous les devoirs et à toutes les pratiques de la religion d'un chrétien ; et parce que ce scandale est le principe général, mais immanquable, de tous les désordres particuliers de la vie d'un chrétien.

1^o Ce scandale est essentiellement opposé à la profession de foi que doit faire tout homme chrétien. Car il doit croire le mystère de la croix, et faire une profession publique de cette foi en Jésus-Christ humilié et crucifié. Et par la croix du Sauveur, il ne faut pas seulement entendre cette croix extérieure où il est mort, mais la croix intérieure dont il fut affligé dans son âme. Si notre profession de foi est pleine et entière, nous devons, comme saint Paul, faire gloire de participer à cette croix intérieure par les souffrances de la vie ; mais c'est de quoi nous avons le plus d'horreur.

2^o Ce scandale est un obstacle continué à tous les devoirs et à toutes les pratiques de la religion d'un chrétien. Toutes les pratiques de la vie chrétienne tendent à la haine de soi-même, au crucifiement de la chair, à l'anéantissement de l'orgueil, au renoncement des plaisirs, au renoncement à l'intérêt. Or, voilà ce qui se trouve combattu par le scandale des humiliations et de la croix du Fils de Dieu.

3^o Ce scandale est le principe général de tous les désordres particuliers de la vie d'un chrétien. S'il y a des chrétiens intéressés, c'est qu'il y a des chrétiens scandalisés de la pauvreté de Jésus-Christ ; s'il y a des chrétiens ambitieux, c'est qu'il y a des chrétiens scandalisés des abaissements de Jésus-Christ. Ainsi des autres. Heureux donc celui pour qui l'Auteur de son salut n'est point un sujet de scandale ! Un scandale en attire un autre : si nous nous scandalisons de notre Dieu, il se scandalisera de nous.

Prière à Dieu,

Assumpsit Jesus duodecim, et ait illis : Ecce ascendimus Jerusalem, et consummabuntur omnia que scripta sunt per prophetas de Filio hominis. Tradetur enim gentibus, et illudetur, et flagellabitur, et conquetur ; et postquam flagellaverit occident eum. Et ipsi nihil horum intellexerunt, et erat verbum istud absconditum ab eis.

Jésus prit avec lui ses douze apôtres, et leur dit : Voici que nous allons à Jérusalem, et tout ce que les prophètes ont écrit du Fils de l'homme s'accomplira. Car il sera livré aux gentils, moqué, flagellé, couvert de crachats ; et après qu'on l'aura flagellé, on le mettra à mort. Mais les apôtres n'entendirent rien à tout cela, et c'était une chose cachée pour eux. (Saint Luc, chap. xviii, 31-34.)

Voilà, chrétiens, ce qui a soulevé tant d'esprits, ce qui a même révolté toute la terre, et de quoi le monde entier s'est scandalisé : Jésus-Christ couvert d'ignominie et d'opprobres, Jésus-Christ souffrant et mourant sur une croix. Scandale de la croix, où sont compris tous les autres. Car qui dit un Dieu crucifié, dit un Dieu anéanti, un Dieu méprisé, un Dieu persécuté. Et parce que tout cela est venu de son choix, dire tout cela, c'est dire un Dieu qui a aimé les mépris, les abaissements, les persécutions, les souffrances. Et comme le choix de Dieu fait le prix et la valeur des choses, dire un Dieu qui a aimé tout cela, c'est dire un Dieu qui nous a rendu tout cela recommandable, qui l'a estimé, qui l'a consacré, qui l'a établi pour fondement de la perfection des hommes ; et qui par conséquent nous a imposé une obligation indispensable d'estimer tout cela nous-mêmes et de le respecter, puisqu'il est bien juste que la créature conforme ses sentiments à ceux de son souverain Auteur et de son Dieu. C'est, toutefois, mes chers auditeurs, de ces humiliations et de cette croix que les hommes se sont laissés rebuter : jusqu'à là que les apôtres mêmes, élevés à l'école du Fils de Dieu, n'entendirent rien à ce qu'il leur disait des outrages qu'il devait bientôt recevoir en Jérusalem, et de la mort qu'il y allait souffrir : *Et ipsi nihil horum intellexerunt, et erat verbum istud absconditum ab eis.* Ne tombons-nous pas tous les jours dans le même scandale ? Qu'on nous propose un Dieu tout-puissant et brillant dans l'éclat de sa gloire, notre esprit reçoit aisément les grandes idées qu'on nous en donne.

Mais qu'on nous fasse voir ce même Dieu dans l'obscurité et dans les douleurs d'un supplice également rigoureux et honteux, c'est à quoi notre cœur sent une résistance naturelle ; et de cette résistance dont on ne suit que trop le mouvement, naît, jusques au milieu du christianisme, le libertinage. Il est donc, chrétiens, du devoir de mon ministère, que je travaille, ou à vous préserver, ou à vous relirer d'un scandale qui se répand sans cesse, et qui infecte les âmes de son venin. Il est important d'exciter votre foi, de la soutenir et de vous mettre dans les mains des armes pour la défendre. Il s'agit des points fondamentaux de notre religion, puisqu'elle est fondée sur la croix et sur les humiliations de Jésus-Christ. La conséquence infinie de mon sujet demande toute la force de mon zèle et toute la réflexion de vos esprits, après que nous aurons imploré le secours du Ciel par l'intercession de Marie, en lui disant *Ave, Maria.*

Qui l'eût cru, que Jésus-Christ, prédestiné de Dieu comme le Rédempteur du monde, dût être un scandale pour le monde même ? Il n'est néanmoins que trop vrai, chrétiens, et c'est le désordre que j'ai présentement à combattre. Or, pour vous expliquer d'abord mon dessein, j'avance deux propositions qui vont partager ce discours, et qui vous feront voir tout ensemble le crime et le malheur de ce scandale que nous tirons des humiliations d'un Dieu Sauveur et de sa croix. Car, je prétends qu'à considérer ce scandale dans son objet et par rapport à Dieu, il n'est rien de plus criminel et de plus injurieux ; et j'ajoute qu'à le regarder dans ses suites et par rapport à l'homme, il n'est rien de plus funeste ni de plus pernicieux. Deux vérités, mes chers auditeurs, que j'entreprends de traiter aujourd'hui, et dont il ne me sera pas difficile de vous convaincre ; deux vérités capables de faire sur vos cœurs les plus fortes impressions. Pour peu

que vous compreniez ce que c'est que Dieu et ce qui lui est dû, vous comprendrez aisément quelle est l'injustice de l'homme qui, par une témérité insoutenable, veut entrer dans les conseils de la sagesse divine ; et qui, trouvant dans les humiliations et dans la croix de son Sauveur le plus puissant motif pour s'attacher inviolablement à lui, s'en fait au contraire une raison de se séparer de lui, et de l'abandonner. Ce n'est pas assez : mais pour peu que vous soyez encore sensibles à votre plus solide intérêt, qui est celui de votre salut, vous le serez au danger affreux où vous expose le scandale que j'attaque, et vous apprendrez à vous en garantir. Je sais que je parle dans un auditoire chrétien ; mais dans l'auditoire le plus chrétien, il y en a dont la foi est faible et chancelante ; il y en a qui aiment à raisonner sur ces points de religion, et dont tous les raisonnements n'ont d'autre effet que de les jeter dans le trouble ; il y en a même qui, chrétiens en apparence, sont incroyables et libertins dans le cœur. Or, vous voyez combien cette matière leur convient à tous. Ainsi je reprends, et je dis en deux mots : Dieu offensé par le scandale de l'homme touchant les humiliations et la croix de Jésus-Christ, c'est la première partie. L'homme perdu par ce même scandale des humiliations et de la croix de Jésus-Christ, c'est la seconde partie. Appliquez-vous, s'il vous plaît à l'une et à l'autre. Ce sujet convient d'autant plus au temps où je parle, que c'est un temps de plaisir, où le monde semble insulter à l'Évangile, et où le libertinage traite avec plus de mépris les mystères de Dieu, pour être en droit de rejeter l'étroite et sainte morale dont ces divins mystères sont les solides fondements. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Je l'ai dit, et c'est ma première proposition, dont vous connaîtrez aisément la vérité : se scandaliser de la religion chrétienne et s'en rebuter, parce qu'elle est fondée sur les humiliations de la croix et sur les abaissements de Jésus-Christ, c'est le scandale le plus injurieux à Dieu ; pourquoi ? parce que ce scandale choque directement la grandeur de Dieu, parce qu'il blesse la bonté de Dieu, parce qu'il fait outrage à la sagesse de Dieu. Voilà les trois preuves auxquelles je m'arrête, et que j'ai présentement à développer.

Parlant en général, chrétiens, c'est attaquer Dieu dans la souveraineté de son être, que de prétendre, en quoi que ce soit, censurer sa conduite et sa providence. Quand Dieu aurait fait des cho-

ses dont notre raison semblerait offensée, dès là que la foi se présente avec tous ses motifs, pour nous déclarer que cela est, ce serait à nous de condamner notre raison comme aveugle et téméraire, et non pas à notre raison de trouver à redire aux œuvres de Dieu. Hé ! mes frères, disait saint Augustin, donnons pour le moins à Dieu cet avantage, qu'il puisse faire quelque chose que nous ne puissions pas comprendre : *Demus Deum aliquid posse, quod nos fatemur investigare non posse.* Ce n'est pas trop demander pour lui, et cependant c'est ce que nous lui refusons tous les jours. Car, nous censurons tout ce que Dieu fait, qui n'est pas conforme à notre sens ; et toute la raison que nous avons de le censurer, c'est que nous ne le comprenons pas : *Et ipsi nihil horum intellexerunt.* Mais si cela est vrai généralement de tous les ouvrages de Dieu, beaucoup plus l'est-il du grand ouvrage de la rédemption divine ; de cet ouvrage de Dieu par excellence, selon la parole du Prophète ; de cet ouvrage qui est l'abrégé de toutes ses merveilles, qui est la fin de tous ses conseils, qui est le chef-d'œuvre de sa grâce ; de cet ouvrage où, dans ses abaissements et ses plus profondes humiliations, il a fait éclater toute sa gloire ; de cet ouvrage enfin dont il n'a pas seulement été l'auteur, mais dont il fut lui-même sur la croix le sujet et la principale partie. Car, n'est-il pas indigne que l'homme entreprenne de raisonner à son gré sur un semblable mystère, et qu'en se choquant de ce mystère, il se choque et se scandalise de Dieu même ?

Tel est néanmoins, mes chers auditeurs, le désordre où nous tombons, et qui me paraît à peu près le même que les Pères de l'Église reprochaient aux païens. Savez-vous en quoi consistait le désordre des païens de Rome à l'égard de leur religion ? Tertullien l'a remarqué dans son Apologétique, et le voici. C'est, dit-il, que les Romains, par un orgueil insupportable, au lieu de se soumettre à leurs dieux, se faisaient les juges et les censeurs de leurs dieux. On délibérait en plein sénat s'il fallait admettre un dieu dans le Capitole, ou non ; et selon les goûts et les avis différents, ce dieu était exclu ou était reçu. S'il agréait aux juges qui en devaient décider, il passait au nombre des dieux ; mais si cette approbation juridique venait à lui manquer, on le rejetait avec mépris. De sorte, ajoute Tertullien, que si ces prétendus dieux ne plaisaient pas aux hommes, ce n'étaient plus des dieux : *Nisi homini deus placuerit, deus non erit.* N'est-ce pas là le dernier aveuglement de l'esprit humain ?

Or, chrétiens, permettez-moi de le dire ici : cet aveuglement règne encore aujourd'hui dans le monde ; et ce qu'il y a de bien déplorable, c'est qu'il ne règne plus parmi les païens, mais au milieu du christianisme. On voit dans le christianisme des hommes à qui leur Dieu, si je puis ainsi parler, ne plaît pas. Ils ne trouvent pas bon qu'il se soit fait ce qu'il est, ni qu'il ait été ce qu'il a voulu être. Il s'est fait homme, cela les révolte. En qualité d'homme, il a voulu s'anéantir et souffrir ; mais ils le voudraient dans l'éclat dans la grandeur ; et s'ils pouvaient le réformer, ils en feraient tout un autre Dieu. Car voilà l'idée, ou plutôt la présomption de tout ce qu'on appelle esprits forts du monde, c'est-à-dire des libertins du monde, des sensuels du monde, des ambitieux du monde, et même des femmes du monde. Combien en voyons-nous, jusqu'entre les personnes du sexe, corrompues par la mollesse des sens, et emportées par la vanité de leur esprit, en venir là ? En vérité, mes frères, conclut saint Hilaire s'adressant à ces faux sages, il faut que nous ayons porté notre orgueil au dernier excès ; et s'il nous était permis, je pense que nous irions jusque dans le ciel corriger le mouvement des astres, que nous donnerions un autre cours au soleil, et qu'il n'y aurait rien dans la nature que nous n'entreprissions de changer : *Siliceret, et corpora et manus in caelum levaremus*. Ainsi s'expliquait ce grand évêque. Mais ce qui n'est pas possible à nos corps, parce que leur poids les tient attachés à la terre, notre esprit le fait. Car, il s'élève non-seulement jusque dans le ciel, mais au-dessus du ciel ; et non content d'attenter sur les œuvres du Seigneur, il attente sur le Seigneur même, en raisonnant sur ses mystères, et en s'offensant de l'état humble et obscur où il s'est réduit pour nous.

Je dois après tout convenir, chrétiens, que Marcion sur cela, l'un des hérésiarques les plus déclarés contre les abaissements du Fils de Dieu, répliquait une chose assez apparente et assez spécieuse. Car si je me scandalise des humiliations et des souffrances d'un Homme-Dieu, c'est, disait-il, pour l'intérêt même et pour l'honneur de Dieu, dont je ne puis supporter que la majesté se soit ainsi avilie jusques à la croix ; et mon scandale ne peut être criminel, puisqu'il ne part que d'un bon zèle. Zèle trompeur et faux, lui répondait Tertullien. Eh quoi ! Dieu vous a-t-il fait le tuteur de sa divinité ? Ne se passera-t-il le pas bien de votre zèle, et de l'intérêt que vous prenez à sa gloire ? Non, non, poursuivait cet ardent défenseur de la passion et des anéantis-

sements du Verbe de Dieu, ce n'est point à vous, Marcion, d'entrer en de tels raisonnements ; mais c'est à vous de reconnaître votre Dieu dans tous les états où il a voulu se faire voir ; dans la crèche comme sur le Thabor, et dans les opprobres de sa mort comme sur le trône de sa gloire. Car il est aussi parfaitement Dieu dans l'un que dans l'autre, par conséquent aussi grand dans l'un que dans l'autre, et c'est une erreur de prétendre, ainsi que vous le dites, qu'en souffrant il eût cessé d'être Dieu, puisque Dieu ne court jamais le moindre risque de déchoir en quelque manière de sa grandeur, et de dégénérer de son état. *Nec potes dicere : si passus esset, Deus esse desiisset : Deo enim nullum est periculum status sui*. Or je vous dis le même, chrétiens : ce n'est point à vous de philosopher sur les abaissements et la croix de votre Sauveur ; c'est à vous d'adorer votre Sauveur jusque dans ses abaissements et sur sa croix, parce qu'en effet ses abaissements mêmes sont adorables, et que bien loin que la croix ait avili sa personne divine, elle a tiré de sa personne divine de quoi devenir elle-même digne de tous nos respects. C'est à vous, dis-je, de lui rendre ce culte, et de faire hommage à la révélation que nous en avons reçue. Car, comme disait saint Ambroise écrivant à l'empereur Valentinien, à qui est-ce que je croirai dans les choses qui regardent mon Dieu, sinon à mon Dieu ? *Cui enim magis de Deo, quam Deo credam ?* Mon Dieu me dit qu'il est né enfant, je l'adorerai enfant ; mon Dieu m'apprend qu'il a souffert sur la croix, je l'adorerai sur la croix ; et quoiqu'il me paraisse moins Dieu sur la croix que dans le ciel, sa croix ne me sera pas moins vénérable que le ciel. Au contraire, je prendrai plus de plaisir à l'adorer crucifié qu'à l'adorer glorifié, parce qu'en l'adorant crucifié, je lui ferai un plus grand sacrifice de ma raison, que lorsque je l'adore à la droite du Père et dans les splendeurs des saints.

Voilà comment doit parler un chrétien ; et si nous ne parlons pas de la sorte, je dis que c'est un scandale qui offense directement la grandeur de Dieu ; mais j'ajoute qu'il blesse encore bien plus sa miséricorde. Autre outrage que j'y découvre, et dont l'injustice se fait d'abord sentir par elle-même. Car, n'est-il pas étonnant que nous nous scandalisions des propres bienfaits de notre Dieu, et que ce soit son infinie et incompréhensible bonté pour nous qui nous révolte contre lui ? Qu'est-ce qui nous rebute dans la religion que nous professons, ou que nous devons professer ? cela même où Dieu nous a fait paraître plus sensiblement son amour. En

effet, tous ces mystères d'un Dieu fait homme, d'un Dieu humilié, d'un Dieu persécuté, d'un Dieu mourant, se rapportent à cette grande parole de l'Évangile : *Sic Deus dilexit mundum* ; C'est ainsi que Dieu a aimé le monde. Si l'homme était tant soit peu raisonnable, trouvant ces mystères si avantageux pour lui et si pleins de charité, il embrasserait avec joie tout ce qui lui en persuade la vérité ; et comme la foi lui en fournit des témoignages convaincants, il goûterait cette foi, et n'aurait point de plus douce consolation que de s'établir solidement dans cette foi. Mais que fait-il ? tout le contraire. Par une préoccupation extravagante de son libertinage, il s'éleue contre cette foi ; et sans examiner sérieusement si ce qu'elle lui propose est vrai ou ne l'est pas, il se scandalise d'abord, et ne veut rien entendre. Au lieu de dire : Voilà de grandes choses dont je suis redevable à mon Dieu, il dit : Il n'est pas croyable que Dieu se soit tant intéressé pour moi ; et au lieu de vivre ensuite dans la juste correspondance d'un amour réciproque, et dans une fidélité respectueuse envers Jésus-Christ son Rédempteur, il vit dans une insensibilité de cœur et dans une monstrueuse ingratitude à l'égard de tout ce qui concerne sa rédemption : pourquoi cela ? parce que le moyen dont Jésus-Christ s'est servi pour le sauver ne lui revient pas, et qu'il n'entre pas dans son sens.

Désordre que déplorait saint Grégoire, pape, dans ces belles paroles de l'homélie sixième sur les Évangiles : *Inde homo adversus Salvatorem scandalum sumpsit, unde ei magis debitor esse debuit*. Ah ! mes frères, quel renversement ! L'homme a pris sujet de scandale contre son Dieu, de la même chose qui devait l'attacher inviolablement à son Dieu. Car il est évident que s'il y eut jamais rien qui fût capable de m'attacher fortement à Dieu, de m'inspirer du zèle pour Dieu, de me faire tout entreprendre et tout souffrir pour Dieu, c'était cette pensée : Dieu est mort pour moi, il s'est anéanti pour moi. Voyez les fruits merveilleux de grâce que cette pensée a produits dans les saints, les miracles de vertu, les conversions héroïques, les renoncements au monde, les ferveurs de pénitence, les dispositions généreuses au martyre. Qui faisait tout cela ? la vue d'un Dieu-Homme, et d'un Dieu sacrifié pour le salut de l'homme. Voilà ce qui gagnait leurs cœurs, ce qui les ravissait, ce qui les transportait : et il se trouve, chrétiens, que c'est ce qui cause notre scandale, et que notre scandale nous entretient dans une vie lâche, impure, déréglée, c'est-à-dire dans

une vie où nous ne faisons rien pour Dieu, et où nous nous tenons constamment éloignés de Dieu. Or, en faudrait-il davantage pour détruire en nous ce scandale, et pour nous justifier à nous-mêmes la foi qui lui est opposée, que de penser : C'est cette foi qui me sanctifie, et c'est ce scandale qui me pervertit ; c'est la foi de la mort d'un Dieu qui m'engage à la pratique de toutes les vertus, et c'est le scandale de la mort d'un Dieu qui me plonge dans la corruption du péché ? Cela seul ne devrait-il pas réprimer tous les scandales de notre esprit en matière de religion ?

Hé ! mon frère, encore une fois, s'écriait Tertullien, je vous conjure de ne vous pas scandaliser de ce qui a été la cause essentielle de votre bonheur. Voici, chrétiens, des sentiments et des expressions propres de ce grand génie : Scandalisez-vous, si vous le voulez, de tout le reste, mais épargnez au moins la personne de votre Sauveur ; épargnez sa croix, puisqu'elle vous a donné la vie ; épargnez-la, puisqu'elle est l'espérance de tout le monde : *Parce, observez, parce huic spei totius orbis*. Si c'étaient les anges qui s'en offensassent et qui s'en scandalisassent, cela serait en quelque sorte plus supportable : Jésus-Christ n'a pas souffert pour eux. Mais que ce soit vous pour qui ce Sauveur est venu et pour qui il a voulu mourir, c'est un scandale qui doit soulever contre vous toutes les créatures. Et ne me dites point, poursuivait Tertullien, que l'humilité de la croix était indigne de Dieu ; car elle a été utile à votre salut : or, dès qu'elle a été utile à votre salut, elle a commencé à être digne de Dieu, puisqu'il n'y a rien qui soit plus digne de Dieu que le salut de l'homme : *Nihil tam dignum Deo quam hominis salus*. Ne me dites point que la mort est un opprobre dont un Dieu ne devait pas être susceptible ; car ce que vous appelez l'opprobre de mon Dieu, c'est ce qui a été la guérison de mes maux et le sacrement de ma réconciliation : *Totum Dei mei dedecus, sacramentum fuit mee salutis*. Or, il faudrait que je fusse bien méconnaissant et bien insensible, si je venais à concevoir du mépris pour cet opprobre si salutaire, et par conséquent si respectable et si aimable pour moi. Cependant il y a des hommes ainsi faits. Toute la bonté de Dieu ne suffit pas pour les toucher, si sa sagesse, selon leurs idées, ne s'y trouve jointe. Ils ne se contentent pas que Dieu les ait aimés, ils veulent qu'il les ait aimés sagement, je dis sagement selon leurs vues ; et s'il les a aimés d'une autre manière, ils sont déterminés à se scandaliser de son amour même. Or, suivant leurs vues

et leurs idées, tout ce mystère d'humiliation et d'aplanissement sur quoi le christianisme est établi, leur paraît une folie. Et moi je prétends enfin que c'est le mystère de la sagesse même de Dieu, et que, par un dernier caractère, le scandale qu'ils en tirent est d'autant plus outrageux à Dieu, qu'il va contre tous les ordres et les plus admirables conseils de cette divine sagesse.

Car à quoi se réduit le scandale des prétendus esprits forts du monde, sur le sujet de Jésus-Christ et de la rédemption de l'homme? Ils ne peuvent se persuader qu'un Dieu se soit abaissé et humilié de la sorte; mais je soutiens, moi, qu'il n'y avait rien de plus convenable à son office de Sauveur; pourquoi? parce qu'il n'était sur la terre qu'afin de satisfaire à Dieu pour les hommes. Or, la satisfaction d'une offense porte avec soi l'humiliation et l'abaissement de celui qui satisfait. Cela n'est-il pas dans l'ordre naturel? Ils ne goûtent pas que le Fils de Dieu ait publié dans sa religion des maximes si rigoureuses, la haine de soi-même, l'abnégation de soi-même, la sévérité envers soi-même; mais devait-il en publier d'autres, dit saint Jérôme, établissant une religion d'hommes qui devaient se reconnaître pécheurs et criminels? Car, qu'y a-t-il de plus sortable au péché que la pénitence, et qu'y a-t-il de plus conforme à la pénitence que la rigueur pour soi-même et l'austérité? La raison seule n'autorise-t-elle pas cette conduite? Ils s'élonnent que Jésus-Christ ait canonisé la pauvreté comme une béatitude, qu'il ait proposé la croix aux hommes comme un attrait pour le suivre, qu'il ait relevé l'amour du siècle au-dessus de tous les honneurs du siècle: et moi j'admire la profondeur de son conseil en tout cela. Car, que pouvait-il faire de mieux, puisqu'il était question de sauver le monde en le réformant, que de combattre, pour le réformer, la cupidité du monde, la sensualité du monde, l'orgueil du monde?

Mais qu'était-il besoin que ce médecin des âmes prit lui-même les remèdes nécessaires pour guérir nos maladies? qu'était-il besoin qu'il souffrit, et qu'il s'abaissât? Il le fallait, chrétiens, afin que son exemple nous portât à user nous-mêmes de ces remèdes. Sans cela, sans cet exemple qui les adoucit, aurions-nous pu en soutenir l'amertume? S'il avait pris pour lui les douceurs et qu'il ne nous eût laissé que la croix, qu'aurions-nous pensé de ce partage? Dans le dessein où il était de donner du crédit à la pauvreté et à l'humilité, dont le monde avait tant d'horreur, de quelle invention plus efficace pouvait-il se servir, que de les consacrer dans sa personne,

afin, comme dit excellemment saint Augustin, que l'humilité de l'homme, qui est faible par elle-même, trouvât dans l'humilité de Dieu de quoi s'appuyer, et de quoi se défendre contre les attaques de l'orgueil? *Ut saluberrima humilitas humana, contra insultantem sibi superbiam, divinæ humilitatis patrocinio fulciretur.* Mais après tout cela, me direz-vous, il y en a bien peu encore qui goûtent ces maximes. Il ne s'agit pas s'il y en a peu ou beaucoup: il s'agit du dessein qu'a eu Jésus-Christ en les proposant au monde. S'il y en a peu qui les goûtent, on peut dire aussi qu'il y a peu d'élus et de prédestinés, et qu'il n'est point nécessaire qu'il y en ait plus des uns que des autres, puisque, pour faire subsister les décrets de Dieu, il suffit qu'il y ait autant de sectateurs de ces maximes qu'il doit y avoir d'hommes choisis et destinés pour le ciel.

Quoi qu'il en soit, reprend saint Augustin, telle est la conduite qu'a tenue le Fils de Dieu. Il a fait de sa croix un moyen pour corriger nos mœurs dépravées et corrompues. Et parce que ce moyen était inouï et que le monde s'en scandalisait, il l'a soutenu à force de miracles. Par l'autorité de ses miracles, il s'est acquis la foi de peuples. Par cette foi des peuples, il a formé une Eglise nombreuse. Par la propagation de cette Eglise, il a en le témoignage de la tradition et de l'antiquité. Et par là enfin il a fortifié sa religion; mais en sorte que ni le paganisme ni les hérésies ne l'ébranlassent jamais. *Miraculis conciliarit auctoritatem, auctoritate meruit fidem, fide enutrivit multitudinem, multitudine obtinuit vetustatem, vetustate roboravit religionem.* C'est dans le livre de l'Utilité de la Foi que parle ainsi ce saint docteur. Mais savez-vous, mes chers auditeurs, pourquoi nous nous scandalisons de la croix de notre Dieu? c'est justement parce qu'elle est un remède contre nos désordres. Voilà ce qui nous blesse: car nous ne voulions point de ce remède; nous nous trouvions bien de nos maladies, et bien loin d'en souhaiter la guérison, nous ne cherchions qu'à les entretenir et qu'à les accroître. Le Fils de Dieu est venu nous dire qu'il en fallait sortir, et c'est ce qui nous a déplu. S'il nous avait dit toute autre chose, nous l'aurions écouté. S'il nous avait proposé les fables du paganisme, nous les aurions reçues. Mais parce qu'il nous a révélé des mystères qui tendent tous à la réformation de notre vie et à la destruction de nos passions, voilà pourquoi nous nous sommes révoltés: semblables à ces frénétiques qui se tournent avec fureur contre ceux mêmes que la charité emploie auprès d'eux pour les soulager. C'est ainsi, conti-

nue saint Augustin, que notre Dieu, tout adorable qu'il est, est devenu un sujet de contradiction pour les superbes, parce qu'en s'humiliant il a prétendu rabattre leur orgueil. Comme si c'était peu à l'homme d'être malade, s'il n'y ajoutait encore de se glorifier dans son propre mal, et de trouver mauvais qu'on entreprenne de l'en délivrer. Que je parle à un grand du monde d'un Dieu enfant, d'un Dieu couché dans une crèche, cela le trouble ; non pas à cause de la difficulté qui paraît dans ce mystère, car souvent il ne pense pas à cette difficulté et peut-être ne l'a-t-il jamais examinée ; mais parce que ce mystère condamne tous les projets de son ambition, et tous les desseins injustes et criminels qu'il a conçus d'agrandir sa fortune à quelque prix que ce soit. Que je mette devant les yeux à une femme du monde un Dieu souffrant et couvert de plaies, son cœur se soulèvera ; non pas pour l'impossibilité qu'elle y voit, car elle n'y en voit point ; mais parce qu'un Dieu dans cet état est un reproche sensible de ses délicatesses, de son amour-propre, du soin qu'elle prend de son corps ; et pour preuve de ce que je dis, que je propose à l'un et à l'autre le mystère d'un Dieu en trois personnes, qui est encore bien plus incompréhensible que celui d'un Dieu humilié ; ni l'un ni l'autre ne s'en offensera ; pourquoi ? parce que le mystère d'un Dieu en trois personnes ne porte point de conséquence immédiatement contraire à l'ambition de l'un ni au luxe et aux mondanités de l'autre.

Ne cherchons donc point la véritable source de nos scandales ailleurs que dans nous-mêmes, que dans nos vices, dans nos inclinations criminelles, dans nos dérèglements. Et c'est par là que nous devrions encore juger de la qualité de ce scandale, puisqu'il ne procède que de notre iniquité, et qu'il ne se forme dans nous qu'à proportion que nos mœurs se pervertissent. Ah ! Seigneur, je ne m'étonne plus que le monde ait tant combattu votre loi, et tant contredit votre adorable personne. Le monde étant au point de libertinage où il est, il fallait par une suite infaillible qu'il vous traitât de la sorte ; et je serais surpris s'il ne se scandalisait pas de vos maximes, en suivant des principes tout opposés. Ce scandale, Seigneur, n'est qu'une marque de sa corruption et de votre sainteté. Si vous étiez moins saint, ou s'il était moins vicieux, il ne se scandaliserait pas de vous ; mais supposé votre sainteté et ses désordres, son scandale est nécessaire. Ainsi vous voyez, mes chers auditeurs, combien le scandale des humiliations et de la croix de Jésus-Christ est injurieux à Dieu, et je vais vous

montrer qu'il n'est pas moins pernicieux à l'homme, surtout à l'homme chrétien : c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE

A prendre les choses dans l'ordre de la Providence et selon la conduite ordinaire de Dieu, soit pour la disposition, soit pour l'accomplissement et l'exécution du salut de l'homme, on peut dire, et il est vrai, que ce qui a fait presque tous les réprouvés, c'a été le scandale des humiliations et de la croix du Fils de Dieu. Voilà, si nous en croyons saint Chrysostome, l'origine de l'apostasie même des anges. Il dit qu'au moment que Dieu créa ces esprits célestes, il leur proposa le grand mystère de la rédemption et du salut, qui se devait un jour accomplir dans le personne de son Fils, et qu'il les obligea d'adorer ce Rédempteur : *Et adorent eum omnes angeli Dei* ; que les uns s'y soumièrent respectueusement, et que ce furent les anges précédés ; mais que les autres par orgueil s'en scandalisèrent, et qu'en punition de leur désobéissance Dieu les précipita dans l'abîme éternel. Voilà, selon la pensée de tous les Pères, la source funeste de la réprobation des juifs. Les juifs attendaient un Messie riche, puissant, magnifique envoyé de Dieu pour rétablir par ses conquêtes le royaume d'Israël, et dont ils se promettaient toute sorte de prospérités. Mais quand ils virent Jésus-Christ, dans une disette extrême de toutes choses, faible, petit, inconnu, condamné à la mort, et à la mort de la croix, il le méprisèrent, et ce scandale les fit tomber dans l'infidélité ; leur infidélité les jeta dans l'endurcissement ; leur endurement irrita Dieu, qui les abandonna ; et les effets de cet abandon de Dieu furent la destruction de leur ville, la profanation de leur temple, la ruine de toute leur nation. Voilà, disait saint Jérôme, et l'expérience nous l'apprend, ce qui rend les païens indociles et rebelles à la lumière de l'Évangile, quand nous leur annonçons notre sainte loi. S'ils pouvaient vaincre ce scandale d'un Dieu crucifié, ils seraient fidèles comme nous. Mais parce que leur raison en est préoccupée, ils demeuront malheureusement dans les ténèbres de l'idolâtrie et dans l'esclavage de l'enfer.

Mais laissons là les juifs et les païens : partons de nous-mêmes. Voilà, mes frères, la tentation la plus subtile dont un chrétien du siècle ait à se défendre, et dont il se défend communément le moins. Voilà ce qui l'expose à un danger plus évident de se perdre ; pourquoi ? j'en donne trois grandes raisons, que je vous prie de méditer et de graver bien avant dans vos cœurs. Parce

que ce scandale des humiliations et de la croix d'un Dieu est essentiellement opposé à la profession de foi que doit faire tout homme chrétien ; c'est la première. Parce que ce scandale est un obstacle continué à tous les devoirs et à toutes les pratiques de la religion d'un chrétien ; c'est la seconde. Parce que ce scandale est le principe général, mais inmanquable, de tous les désordres particuliers de la vie d'un chrétien ; c'est la troisième. Que n'ai-je, ô mon Dieu, le zèle de votre Apôtre, pour traiter aussi dignement et aussi fortement que lui ces importants vérités !

Je dis que cette tentation ou ce scandale est essentiellement opposé à la profession de foi que doit faire tout homme chrétien ; et en voici la preuve, qui est sans réplique. C'est que la foi d'un chrétien et la profession qu'il en fait, doit aller jusqu'à se glorifier des humiliations et des souffrances de Jésus-Christ. Ce n'est point assez pour moi que je les croie ; il faut que je dise comme saint Paul, et que je dise sincèrement : *Absit mihi gloriari, nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi* ¹. Sans cela il n'y a point de salut pour moi. Car Dieu, dit saint Augustin, a attaché mon salut à la croix de son Fils : non pas à la croix méprisée, rejetée, envisagée avec horreur ; mais à la croix respectée avec toute la soumission de la foi, et embrassée avec toute l'ardeur d'une sainte piété et d'une fervente charité. En effet, ajoute ce saint docteur, il est bien juste, puisque c'est la croix qui me doit sauver, qu'il m'en coûte au moins d'espérer en elle et de m'en glorifier. Or, le moyen que je me glorifie de la croix, si j'en suis intérieurement scandalisé ? Et quand je dis la croix du Sauveur, je n'entends pas seulement cette croix extérieure et matérielle qui fut l'instrument de son supplice, et dont nous voyons la représentation sur nos autels, parce qu'il se peut faire que, par une habitude de religion et une certaine coutume, nous honorions celle-là, sans en recevoir nulle atteinte de scandale ; mais j'entends cette croix intérieure dont le Fils de Dieu fut affligé dans le secret de son âme, et à laquelle nous participons tous les jours par les injures, par les adversités, par les disgrâces de la vie, par la perte de nos biens, par le mépris de nos personnes, par les persécutions qu'on nous suscite. Car dans le langage de l'Évangile et celui de saint Paul, c'est précisément tout cela que signifie la croix ; et si notre profession de foi est pleine et entière, il faut, par une indispensable nécessité, qu'elle s'étende jusqu'à l'estime et à l'amour, je ne dis pas l'amour sensible et

affectueux, mais l'amour solide et raisonnable de tout cela. Or, encore une fois, chrétiens, comment accorder l'amour et l'estime de tout cela avec le scandale que je combats ?

De là vient, mes chers auditeurs, que quand je vois les chrétiens se prosterner devant la figure de la croix, sans juger témérairement, je suis persuadé que la plupart ne font cette action que par une cérémonie pure ; et Dieu veuille que ce soit sans hypocrisie ! Car au même temps qu'ils adorent la croix en figure, ils ont pour la croix en elle-même un éloignement et un mépris caché, qui détruit ce culte d'adoration et qui l'anéantit. En effet, l'adoration de la croix n'est un acte de religion et une profession de notre foi, qu'autant qu'elle est accompagnée d'une vénération intérieure ; et ce que saint Augustin disait si magnifiquement à l'avantage de la croix, qu'elle a eu la force de s'élever du lieu infâme des supplices jusque sur le front des empereurs : *A locis suppliciorum ad frontes imperatorum* ; n'est qu'une expression pompeuse et rien de plus, si du front des empereurs où la croix est imprimée, elle ne passe jusque dans le cœur des fidèles. Or, il est impossible que l'impression s'en fasse dans notre cœur, tandis que l'horreur des souffrances et des humiliations y régnera ; puisqu'il n'y a rien de plus incompatible avec le respect et l'amour de la croix, que cette opposition aux véritables croix que Dieu nous envoie. D'où je conclus que c'est un scandale qui va jusqu'à la destruction de notre foi.

De là même (et c'est la seconde vérité, qui n'est qu'une suite de la première, et qui lui donnera un nouveau jour), de là scandale, qui, exposé de la manière que vous venez de le concevoir, est un continué obstacle à tous les devoirs et à toutes les obligations d'un chrétien : ceci me paraît encore incontestable. Car toutes les pratiques de la vie chrétienne, selon le plan que nous en avons tracé l'Évangile, tendent à la haine de soi-même, au crucifiement de la chair, à l'anéantissement de l'orgueil, au retranchement des plaisirs, au renoncement à l'intérêt ; et sans cela nous ne pouvons satisfaire, même en rigueur, au précepte de la religion. Or, voilà ce qui se trouve combattu par le scandale de la croix du Fils de Dieu. Ainsi, faut-il étouffer le ressentiment d'une injure reçue, et en sacrifier la vengeance à Dieu ? ce scandale de la croix s'empare de notre esprit, et nous persuade que ce devoir de charité est dans la pratique du monde une folie qui ne se peut soutenir ; qu'il est juste de défendre ses droits, qu'il faut main-

¹ Galat., vi, 14.

tenir son rang, que l'honneur est un bien inaliénable dont chacun se doit répondre à soi-même, et qu'on n'y peut renoncer sans se perdre. Si j'honorais sincèrement la patience de mon Sauveur dans les persécutions et sur la croix, je raisonnerais tout autrement : je recevrais les injures sans émotion, je les oublierais sans peine, je les pardonnerais avec plaisir, je rendrais le bien pour le mal, je me tiendrais heureux de céder aux autres ; pourquoi ? parce que je serais prévenu de cette pensée, que tout cela m'est honorable depuis l'exemple de mon Dieu. Mais quand le scandale de l'exemple de mon Dieu vient à agir sur moi, dès là je suis sensible à l'offense, je suis inflexible au pardon, je prends un cœur dur et impitoyable pour mes ennemis, je ne puis les aimer, je ne puis les voir, parce que je n'ai plus rien qui me porte à me réunir avec eux, ni qui me facilite ce retour.

De même est-il question de surmonter un respect humain, lequel nous empêche de rendre à Dieu le culte qui lui est dû ; ce scandale de la croix et des humiliations de la croix ne manque pas de nous suggérer mille prétextes qui nous arrêtent, et de nous dicter intérieurement qu'il faut vivre dans le monde comme vit le monde, qu'il faut s'accommoder sa religion à sa condition, qu'il faut éviter toute distinction et toute singularité ; que Dieu sait les intentions du cœur, mais qu'il ne demande pas qu'on fasse parler de soi, ni qu'on devienne un sujet de risée. Si je ne me scandalisais pas de Jésus-Christ, je ne me scandaliserais pas de ses opprobres et de ses abaissements ; et ne me scandalisant pas de ses abaissements, je ne me scandaliserais pas des miens : je les souffrirais tranquillement, et même avec joie. Et qui me pourrait troubler, lorsque je me dirais à moi-même : On me raille, on se formalisera de me voir pratiquer cet exercice de piété, de me voir assister régulièrement au sacrifice de nos autels, de me voir approcher de la sainte table ; mais si l'on me raille, j'en bénirai Dieu, et je me ferai un mérite et une gloire d'essayer pour lui quelques railleries, après qu'il a été couvert pour moi de confusion ? Voilà ce que je dirais, et c'est ainsi que je me conduirais dans toutes les rencontres et à l'égard de toutes les obligations du christianisme. Mais au contraire, parce que je me fais de Jésus-Christ et de sa croix un scandale, dès là je ne veux rien souffrir, dès là je me rends aux moindres attaques qu'il y a à soutenir, dès là je rougis de mon devoir, et je laisse toute ma fidélité se démentir. Il n'y a point d'excès où je ne sois dans la malheureuse disposition de m'abandonner, ni

de désordre où je ne puisse tomber.

Car ce scandale, mes chers auditeurs, dont je vous représente ici les suites funestes, est en effet le principe universel de tous les désordres particuliers qui règnent dans le christianisme : troisième et dernière vérité. S'il y a des chrétiens intéressés, c'est parce qu'il y a des chrétiens scandalisés de la pauvreté de Jésus-Christ. S'il y a des chrétiens ambitieux, c'est parce qu'il y a des chrétiens scandalisés de l'humilité de Jésus-Christ. S'il y a des chrétiens sensuels et voluptueux, c'est parce qu'il y a des chrétiens scandalisés de la vie austère et de la mortification de Jésus-Christ. Ainsi des autres. Otons ce scandale et bannissons-le du christianisme, nous en bannirons tous les vices, et nous y donnerons entrée à toutes les vertus. Je sais qu'un chrétien peut quelquefois, et en certaines occasions, se livrer à une passion d'intérêt, d'ambition, de plaisir, et néanmoins honorer dans la personne du Sauveur les vertus opposées : ce n'est alors qu'un mouvement imprévu et qu'une saillie passagère. Mais qu'un chrétien persévère dans le désordre de cette passion, et qu'il s'en fasse une habitude, sans être scandalisé des maximes et des exemples de Jésus-Christ ; c'est-à-dire, qu'il soit sensuel par état, sans être scandalisé de la croix de Jésus-Christ ; qu'il soit superbe et mondain par profession, sans être scandalisé des abaissements de Jésus-Christ, c'est ce qui n'arrive point. Il faut pour cela qu'il y ait un principe habituel dans ce chrétien, qui pervertisse sa foi et qui corrompe ses mœurs ; et ce principe ne peut être que le scandale dont j'ai parlé.

Concluons donc avec le Fils de Dieu : Bienheureux celui pour qui l'Auteur de son salut ne sera point un sujet de scandale ! et, par une règle toute contraire : Malheur à quiconque se scandalisera de la vie et des actions de son Sauveur ! Car ce scandale que nous nous formons contre notre Dieu ne lui peut nuire, et n'est pernicieux qu'à nous-mêmes. Il est trop indépendant, ce Dieu de gloire, et trop élevé pour recevoir de nos scandales quelque dommage. Scandalisons-nous tant que nous le voudrons de sa doctrine et de sa religion ; sa doctrine malgré nous subsistera, et sa religion triomphera. Elle a triomphé du scandale des juifs et de celui des nations idolâtres. Elle a triomphé du scandale des sages selon la chair et de celui des simples, du scandale des savants et de celui des ignorants, du scandale des rois et de celui des peuples, du scandale de toute la terre : lui sera-t-il plus difficile de triompher du nôtre ? Si donc ce sau-

dale est funeste, il ne le peut être que pour nous ; et il ne l'est pour nous, que parce qu'il nous attire celui de Dieu. Car voici, mon cher auditeur, comment la chose se passe. Un scandale en fait naître un autre. Nous nous scandalisons de notre Dieu, notre Dieu se scandalise de nous ; avec cette différence essentielle, que notre scandale est injuste, et que celui de notre Dieu est plein d'équité. Car nous ne trouvons rien en lui qui puisse justement nous rebuler ; et quand nous venons à nous scandaliser de lui, quels sujets ne trouve-t-il point en nous, qui doivent allumer toute sa colère et l'irriter ? Or, ce scandale de Dieu envers nous est le plus grand de tous les malheurs, parce que c'est le caractère de réprobation le plus positif et le plus marqué.

Sur cela, mon Dieu je m'adresse à vous, et permettez-moi de vous faire ici une prière au nom de toutes les personnes qui m'écourent. C'est une grâce bien commune que je vous demande ; mais si vous nous l'accordez, j'espère tout pour cet auditoire chrétien. Ne nous abandonnez jamais, Seigneur, jusques à ce point, que nous nous scandalisions de ce que vous avez fait pour nous, et des divins enseignements que vous nous avez donnés. Nous savons que le libertinage du siècle nous portela, et que si vous ne nous en préserviez, il nous conduirait insensiblement dans cette espèce d'infidélité. Mais, mon Dieu, c'est pour cela même que nous implorons le secours de votre grâce. Imprimez dans nos esprits une haute estime de vos humiliations et de vos souffrances, telle que l'avait saint Paul lorsqu'il en parlait dans des termes si magnifiques, et qu'il en faisait toute sa gloire. C'était vous, Seigneur, qui agissiez immédiatement dans le cœur de cet apôtre, pour y produire ces grands sentiments. Il était, si j'ose m'exprimer de la sorte, le persécuteur de votre humilité et de votre croix, mais dans un moment il en devint

l'adorateur et le prédicateur. Faites-nous part et accordez-nous quelque portion de cet esprit apostolique, afin que nous honorions jusqu'à vos ignominies. Ah ! que sera-ce, Seigneur, de votre magnificence et de votre splendeur dans le céleste séjour, puisque vos opprobres mêmes sur la terre ont été si glorieux ? et que sera-ce de nous, divin Sauveur, quand vous ferez un jour éclater sur nous votre gloire, puisque dès maintenant nous devons nous glorifier de vos abaissements ? *Si opprobrium tuum gloria est, Domine Jesu, quid erit gloria tua?* Belles paroles de saint Ambroise, mes chers auditeurs ! ce sont les sentiments où je vous laisse. Il ne faut qu'être chrétien pour les avoir, et il faut les avoir pour être chrétien. Plus vous entrez dans ces sentiments, plus vous participerez à la grâce et à l'esprit du christianisme ; et à mesure que ces sentiments s'affaibliront en vous, la grâce du christianisme s'y affaiblira. Laissons, mes frères, laissons les mondains courir après le monde et toutes les vanités du monde ; mais attachons-nous à la personne de notre aimable Rédempteur. Marquons-lui plus que jamais, en ces jours que le monde profane, notre fidélité. Il n'y a de salut que par lui, toute notre espérance est fondée sur lui ; et Dieu nous regarde comme des anathèmes, si nous nous séparons de lui. Attachons-nous à sa morale, attachons-nous à ses exemples, attachons-nous à sa religion. Ayons en horreur tout ce qui nous en peut détourner. Ne soyons pas de ces esprits inquiets qui se donnent à tout, et que rien n'arrête. Servons Dieu avec constance et avec fermeté ; et pour l'acquérir, cette sainte fermeté, établissons nous sur la pierre, qui est Jésus-Christ. Ne nous faisons point de cette pierre une pierre de scandale, mais faisons-en le principe et le fondement de notre perfection. C'est ainsi que nous parviendrons au comble de la béatitude, où nous conduise, etc.

SERMON POUR LE DEUXIÈME DIMANCHE APRÈS PAQUES 1.

SUR LE SOIN DES DOMESTIQUES.

ANALYSE.

SUBJ. *Jésus dit aux pharisiens : Je suis le bon pasteur.*

Les maîtres sont comme les pasteurs de leurs familles, et en particulier de leurs domestiques, à la sanctification desquels ils doivent travailler.

DIVISION. Trois grands intérêts imposent aux maîtres une loi étroite et inviolable de s'employer au salut de leurs domestiques, savoir : l'intérêt des domestiques mêmes, première partie ; l'intérêt de Dieu, deuxième partie ; l'intérêt des maîtres : troisième partie.

Le sermon pour le dimanche de la Quasimodo est à la fin du Carême. t. 1, p. 692.

PREMIÈRE PARTIE. L'intérêt des domestiques. Un maître est constitué de Dieu pour gouverner ses domestiques. Or, tout gouvernement, même temporel, n'est établi sur la terre que pour conduire les hommes à leur dernière fin, qui est le salut. Loï commune aux rois et à toutes les puissances ordonnées de Dieu. Si donc un homme ayant sous soi des domestiques ne les regardait que par rapport à soi-même, et que du reste il ne fût point en peine de la manière dont ils se conduisent, des la il serait dans une disposition criminelle. Le pouvoir d'un maître n'est qu'une émanation du pouvoir de Dieu. Par conséquent un maître doit user à peu près de son pouvoir, comme Dieu use du sien. Or, Dieu n'use de son pouvoir que pour notre sanctification et pour notre salut. De là cette belle leçon de saint Paul: *Oùtez à vos maîtres; car ils sont chargés de veiller sur vous, comme devant rendre compte de vos âmes.*

Ainsi, un maître, pour la sanctification de ses domestiques, leur doit surtout trois choses: l'instruction, l'exemple et une charitable correction. Mais combien de maîtres en sont au contraire les corrupteurs, 1° par les engagements et par les occasions de péché où ils les jettent, en les rendant complices de leurs désordres; 2° par les exemples pernicieux qu'ils leur donnent; 3° par une ignorance criminelle de leurs déportements et de leur conduite; 4° par une indulgence molle et une lâche tolérance qui les autorise dans leurs vices?

DEUXIÈME PARTIE. L'intérêt de Dieu. Toute puissance vient de Dieu, et ne doit être employée que pour Dieu. Or, qu'est-ce que de l'employer pour Dieu, si ce n'est de l'employer à faire servir et glorifier Dieu? Mais quelle est sur cela l'injustice des maîtres? C'est qu'ils n'emploient leur pouvoir qu'à se faire servir eux-mêmes. Désordre que saint Augustin reprochait si eloquemment aux magistrats de Rome, qui souffraient que leurs peccés jouissent publiquement les deux, et qui leur défendaient, sous de graves peines, d'attaquer la réputation d'un citoyen romain. Désordre que saint Bernard déplorait aussi très-amèrement, et qui allaitait tout son zèle.

Zèle qui a été de tout temps le caractère des serviteurs de Dieu et des vrais chrétiens. Exemple des premiers fidèles, de ce maître dont Jésus-Christ avait guéri le fils, du grand Constantin et de saint Louis. D'où leur venait le zèle qu'ils faisaient voir à leur dans l'ordre et dans la règle ceux qui leur étaient soumis? de l'esprit de religion et de foi dont ils étaient animés. Et ceci servira à nous faire entendre cette parole de l'Apôtre, que quiconque ne s'applique pas à former ses domestiques et à les élever dans la crainte de Dieu, doit être regardé comme un homme qui a renoncé la foi, et pire même qu'un infidèle. Car il n'a pas une des marques les plus ordinaires du christianisme, et il montre moins de zèle pour le vrai Dieu que les païens mêmes pour leurs fausses divinités. Et il ne faut point dire que dans une maison on a bien de la peine à réduire des esprits diluiliés, et portés au libertinage. Quand vous parlerez de Dieu à des domestiques, et que vous leur en parlerez avec une charité soutenue de l'autorité, ils vous écouteront.

TROISIÈME PARTIE. L'intérêt des maîtres. Dans l'obligation que Dieu leur a imposée de veiller sur la conduite de leurs domestiques, ils trouvent deux avantages: l'un spirituel, l'autre temporel. Avantage spirituel: cette obligation est un puissant contre-poids pour réprimer l'orgueil qu'inspire l'autorité. Car, selon la remarque de saint Augustin, de saint Grégoire et de saint Bernard, les maîtres deviennent ainsi comme les serviteurs de leurs serviteurs mêmes. Avantage temporel: les maîtres, en réglant les mœurs de leurs domestiques, établissent la subordination, la paix, la concorde, la sûreté dans leurs maisons, et n'est-ce pas ce qui en fait le bonheur? Mais où voit-on de ces maisons? et pourquoi y en a-t-il si peu? c'est qu'il y a peu de maîtres qui travaillent à entretenir parmi leurs domestiques le culte de Dieu et la piété. Exemple de la femme forte.

Dicitur Jesus phariseis: Ego sum pastor bonus.

Jésus dit aux pharisiens: Je suis le bon pasteur (Saint Jean, chap. x, 11).

Dieu, chrétiens, n'a point de qualité, pour honorable qu'elle soit, qu'il ne communique aux hommes. Celle de pasteur, et de bon pasteur, était sans doute une des plus glorieuses que Jésus-Christ se fût attribuée dans l'Evangile; et nous voyons qu'il en a fait part à tous les prélats de son Eglise, qui sont, comme dit saint Paul, autant de pasteurs établis pour la conduite des fidèles, et pour veiller sur ce cher troupeau, que le Sauveur du monde a lui-même racheté de son sang. Mais ne pensons pas qu'il n'y ait que les évêques et les supérieurs ecclésiastiques qui entrent avec Jésus-Christ en communication de cette excellente qualité de pasteurs des âmes. Je prétends que dans un sens, moins propre, si vous le voulez, et moins étroit, mais réel après tout et véritable, elle convient à tout ce qu'il y a de maîtres que la Providence, par une sage disposition, a constitués sur les familles pour y commander et pour les gouverner. Ce sont des pasteurs, puisqu'ils sont chargés de conduire et qu'ils ont le pouvoir d'ordonner; des pasteurs, puisque, sans parler du reste, ils ont sous eux des domestiques qui exécutent leurs

ordres, et dont le soin leur est confié. Je dis plus, et ce ne sont pas seulement des pasteurs, mais des pasteurs des âmes, puisque s'ils doivent pourvoir aux besoins temporels de ceux qui vivent dans leur dépendance, je vais vous faire voir qu'ils sont encore plus obligés de penser à leurs besoins spirituels et de s'y intéresser. Que manque-t-il donc à la plupart des maîtres pour avoir droit de dire, par proportion, comme Jésus-Christ: *Ego sum pastor bonus*? c'est d'être en effet de bons pasteurs, c'est de contribuer à la sanctification de leurs domestiques, et de s'appliquer à leur salut. Devoir dont j'ai à vous entretenir, après que nous aurons imploré l'assistance et les lumières du Saint-Esprit par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

Qu'un maître, selon les règles ordinaires, doive à ses domestiques l'aliment et la demeure; que, selon l'esprit de charité et par une compassion même naturelle, il se trouve engagé à ne les pas abandonner dans leurs infirmités, et à leur procurer les secours nécessaires; enfin, que, par la loi d'une justice rigoureuse, il soit indispensablement obligé de leur tenir compte de leurs services, et de leur donner une récompense proportionnée à leurs peines, c'est ce que

l'usage du monde nous apprend assez, et ce que je suppose comme autant de maximes incontes- tables et universellement reconnues. Mais l'au- riez-vous cru, mes chers auditeurs, et jusqu'à présent l'auriez-vous compris, qu'en qualité de maîtres, j'entends de maîtres chrétiens, vous avez été choisis pour être les apôtres de vos maisons ; que vous y devez faire, en quelque manière, à l'égard de vos domestiques, l'office de prédicateurs et de directeurs ; que vous aurez à répondre de leurs âmes, et que vous ne pouvez négliger leur salut, sans vous rendre coupables devant Dieu, et dignes de ses châtimens ? C'est néanmoins une vérité dont il est aisé de vous convaincre, et c'est une des obligations les plus justes et les plus essentielles de votre état. Pour vous en faire convenir avec moi, et pour vous expliquer d'abord tout mon dessein, je considère cette importante obligation sous trois rapports : par rapport aux domestiques dont vous êtes chargés, par rapport à Dieu qui vous en a char- gés, et par rapport à vous-mêmes qui en êtes chargés. Or sur cela, je soutiens trois choses qui vont partager ce discours ; et je dis que trois grands intérêts vous imposent une loi étroite et inviolable de vous employer, selon toute l'éten- due de votre pouvoir, au salut de ceux que le Ciel vous a soumis pour vous servir : savoir, l'in- térêt de vos domestiques mêmes, vous le ver- rez dans la première partie ; l'intérêt de Dieu, je vous le montrerai dans la seconde partie ; et votre propre intérêt, ce sera le sujet de la troisiè- me partie. Voilà en peu de paroles tout mon dessein , et ce qui contient des instructions d'autant plus nécessaires qu'elles sont moins connues et moins pratiquées.

PREMIÈRE PARTIE.

Il faut l'avouer, chrétiens, c'est une charge pe- sante pour les maîtres et les pères de famille, d'être responsables du salut de leurs domestiques, et d'avoir un compte exact à rendre de ceux qui, par une vocation particulière du Ciel, se trou- vent soumis à leur autorité. Ne dissimulons ni la peine ni les conséquences de cette obligation : elle est grande, elle est sujette à des soins pén- ibles et onéreux. Mais à considérer d'abord le seul intérêt de ces domestiques dont vous êtes chargés, elle est juste ; et rien n'était plus con- forme à la raison, ni par conséquent aux prin- cipes de la religion, que d'exiger d'un maî- tre ce zèle tout évangélique, et de lui en faire un devoir étroit et rigoureux. Appliquez-vous, je vous prie, aux preuves que j'en vais don- ner, et jugez vous-mêmes si j'outre en quelque

point la morale que je vous prêche, et si je vous prescris rien qui ne soit solidement établi.

Car je prétends que l'ordre des choses le de- mande ainsi ; qu'il est de la justice due à tous ceux qui vivent dans la dépendance d'un maî- tre, que comme il a droit sur leurs personnes, il veille sur leur conduite, et particulièrement sur leur salut : pourquoi cela ? parce que tout gouvernement, même temporel, n'est institué de Dieu sur la terre que pour conduire les hom- mes à leur fin dernière et à leur souveraine fé- licité. Or, cette félicité souveraine et cette der- nière fin n'est autre chose que le salut éternel. D'où il s'ensuit que ces maîtres, à qui Dieu dans le monde a donné le pouvoir de commander, sont réciproquement et indispensablement obli- gés de s'employer au salut de ceux qui leur doi- vent obéir.

Loi commune aux rois, aux princes, aux ma- gistrats, à toutes les puissances ordonnées de Dieu pour le bien de leurs sujets ; mais entre les autres, loi spéciale pour les chefs de fa- mille. Le paganisme même a reconnu, autant qu'il la pouvait reconnaître, cette vérité ; et se- rons-nous après cela surpris que les Pères de l'Eglise en aient fait un des articles de la mo- rale chrétienne, et qu'ajoutant aux lumières de la sagesse du siècle celle de l'Évangile et de la foi, ils nous aient laissé pour règle inviolable cette conclusion, que tout homme qui, dans le chris- tianisme, a autorité sur un autre, doit répondre de son âme selon la mesure de cette autorité ? Or, cette autorité, disent-ils, n'est jamais plus efficace ni plus immédiate que dans un maître, que dans un père de famille à l'égard de ceux qui le servent. Il ne peut donc oublier le soin de leur salut, et les livrer à eux-mêmes, sans s'at- tirer la haine de Dieu, en renversant ses des- seins, et sans s'exposer au péril évident de se perdre. Développons ce raisonnement, et met- tons-le dans tout son jour et toute sa force.

Quand saint Ambroise parle des souverains et des monarques, il dit qu'à le bien prendre, ce ne sont pas les peuples qui ont été faits pour les rois, mais plutôt les rois qui ont été faits pour les peuples ; et que, dans le dessein de Dieu, les princes sont bien plus aux sujets, que les sujets ne sont aux princes. Maxime, remarque très-ju- dicieusement ce Père, qui, bien loin de déroger à la grandeur des souverains de la terre, ne sert au contraire qu'à la relever, et à lui donner plus d'éclat : car qu'y a-t-il de plus grand et de plus approchant de Dieu, que d'être destiné pour la félicité publique et pour le bonheur de tout un empire ? Or, ce que saint Ambroise disait des mo-

narques et des rois, nous devons le dire de tous les maîtres revêtus d'une puissance légitime, et préposés pour la conduite de leurs maisons et de leurs familles. Car qu'est-ce, à proprement parler, qu'une famille, sinon une forme de royaume où l'on commande, et où l'on obéit; comme un royaume n'est que comme une grande famille, dont les membres sont liés au chef, et en dépendent? Si donc un homme ayant sous soi des domestiques ne les regardait que par rapport à soi-même, que par rapport aux divers ministères de sa maison, que par rapport à la commodité de sa personne, que par rapport à la splendeur, à la magnificence de son train, et que du reste il fût peu en peine de la manière dont ils se comportent à l'égard de Dieu et des devoirs de la religion, je soutiens, sans parler de tout autre désordre, que dès là il serait dans une disposition criminelle, et qu'il abuserait de son pouvoir; pourquoi? parce que Dieu ne l'a point mis dans le rang qu'il tient, ni ne lui a point donné l'autorité supérieure pour un tel usage. Il est maître, non pas pour lui-même, mais pour ceux qui lui sont soumis. Il a droit d'exiger leurs services, mais à condition de pourvoir, non-seulement à l'entretien de leur vie, mais au règlement de leurs mœurs.

Ah! chrétiens, la grande vérité! C'est saint Grégoire qui me l'apprend dans l'excellent traité qu'il a composé des instructions pastorales; et il ne se peut rien dire de plus fort ni de plus sensé sur cette matière. En effet, demandez à ce saint docteur ce que c'est que le pouvoir d'un père de famille sur ses domestiques: ce n'est, répond ce grand homme, selon la belle et divine théologie des apôtres, qu'une émanation et une participation du pouvoir de Dieu. D'où il tire cette conséquence, qu'un maître doit donc user de son pouvoir à peu près comme Dieu use du sien; de sorte qu'il n'en use pas plus absolument ni plus impérieusement que Dieu: cette règle est bien raisonnable. Or, prenez garde, quelque pouvoir que Dieu ait sur nous, il n'en use jamais que pour notre sanctification et pour notre salut. Il en pourrait user pour lui-même, et sans avoir égard à nous, parce qu'il ne nous doit rien; mais il ne le veut pas, et par une condescendance digne de sa grandeur, il s'est tellement accommodé à nos intérêts, que jamais il ne nous impose une loi, que jamais il ne nous fait une défense, que jamais il ne dispose de nous, que jamais il ne nous emploie à ce qui est de son service, si ce n'est dans la vue de notre avancement spirituel et des mérites qu'il nous donne lieu d'acquérir

pour l'éternité. Jusque-là, poursuit saint Grégoire, que, par la raison même qu'il est le Seigneur et le Maître de tous les hommes, il daigne bien se tenir en quelque sorte obligé par sa providence d'appeler tous les hommes au salut; et que parce qu'il domine sur chacun des hommes en particulier, il veut bien se rendre responsable à soi-même, ou plutôt se rendre compte à soi-même du salut en particulier de chacun des hommes.

L'entendez-vous, chrétiens? voilà le fondement de cette obligation si indispensable et si juste dont je vous parle. Voilà ce qui doit tous vous engager à ce zèle de charité pour le salut de ceux que Dieu confie à votre vigilance, en les assujettissant à vos volontés. Et en cela quel tort Dieu vous fait-il, quand il vous communique son pouvoir à des conditions auxquelles, si j'ose le dire, il a bien voulu s'astreindre lui-même? Vos serviteurs et vos domestiques dépendent de vous, mais ils n'en sont pas plus dépendants que vous ne l'êtes de Dieu. Or, parce que vous dépendez de Dieu, il s'est chargé du soin de votre salut; et c'est pour cela qu'il s'occupe continuellement et sans relâche à y veiller par sa sagesse, à vous y aider par les secours de sa miséricorde, et qu'il s'en fait même un point de fidélité: *Fidelis Deus per quem vocati estis* ¹. Pourquoi vous serait-il permis de traiter autrement ceux qui relèvent de vous, et qui vous appartiennent? Car, encore une fois, ce pouvoir que vous avez dans vos familles et dans vos maisons ne serait pas légitime, s'il ne venait de Dieu; et il ne viendrait pas de Dieu, s'il n'était réglé et ordonné; et pour être ordonné et réglé, il doit avoir de la conformité avec celui de Dieu même. Or, celui que Dieu exerce sur les hommes se rapporte tout à leur perfection et à leur salut. N'est-il donc pas convenable et même nécessaire que le vôtre ait la même fin?

Mais que fais-je, et pourquoi tant raisonner dans une matière où nous avons la parole de Dieu si expresse, et sur laquelle le Saint-Esprit s'est expliqué si clairement? Car c'est pour cela même, dit saint Paul, c'est parce que les maîtres doivent être garants de leurs domestiques, qu'ils ont droit de leur commander, et que ces domestiques doivent leur rendre une obéissance fidèle. Sans cela il n'y aurait ni serviteur, ni maître, ni dépendance, ni autorité, ni commandement, ni sujétion. Tous les hommes serait égaux. Ecoutez l'Apôtre, et voyez en quels termes il le déclare, écrivant aux Hébreux: *Obedite prepositis vestris et subjacete eis; ipsi*

¹ 1 Cor., 1. 9.

enim pervigilant, quasi rationem pro animabus vestris reddituri ! ; Mes frères, si votre condition vous réduit à vivre dans la servitude des hommes, ne refusez point de vous soumettre à eux, et soyez prompts à exécuter leurs ordres. En voici la raison, ajoute ce docteur des nations : c'est que vos maîtres veillent sur vous. Ils veillent comme devant un jour paraître au saint tribunal de Dieu. Ils veillent comme devant être examinés à ce redoutable tribunal, sur le soin qu'ils auront pris du salut de vos âmes. Ils veillent, et s'ils ne le font pas, Dieu saura bien en avoir raison dans le terrible compte qu'il leur en demandera.

Il est donc certain, mes chers auditeurs, que c'est un devoir attaché au caractère de maître, et pour vous en donner une plus juste idée et une connaissance plus particulière, il est certain qu'un maître, dès là qu'il est maître, et parce qu'il est maître, doit à ses domestiques surtout trois choses : l'exemple, l'instruction, et dans les rencontres une charitable correction. L'exemple, pour les édifier, et pour les préserver de la plus dangereuse de toutes les tentations, qui est le scandale. L'instruction, pour ne les pas laisser, comme on les voit souvent, dans une ignorance grossière des plus essentielles obligations du christianisme, mais pour les leur faire connaître, autant qu'il est possible, et pour les porter à les remplir. Une charitable correction, pour maintenir l'innocence parmi eux, et pour y réprimer le vice. Tout cela, dis-je, est certain ; mais voici en même temps sur quoi nous ne pouvons assez gémir dans le siècle où nous vivons. Permettez-moi de vous en faire aujourd'hui ma plainte : peut-être y aura-t-il quelqu'un dans cet auditoire à qui elle profitera. C'est que, bien loin de contribuer au salut de ceux qu'il a plu à Dieu de commettre à votre vigilance, vous contribuez souvent à leur perte et à leur réprobation ; c'est que, bien loin de les ramener de leurs égarements pour les conduire dans le droit chemin, vous les retirez du droit chemin où ils marchaient pour les égarer ; c'est que, bien loin d'être les tuteurs et les pasteurs de leurs âmes, vous en êtes les séducteurs et les corrompeurs. Je dis les corrompeurs, et en je ne sais combien de manières différentes : par les engagements et les occasions du péché où vous les jetez, en les rendant complices de vos désordres ; par les exemples pernicieux que vous leur donnez, et qui sont pour eux une tentation d'autant plus à craindre, qu'elle est plus présente et plus fréquente ; par une ignorance criminelle de leurs déportements

où vous demeurez, et dont ils savent se prévaloir pour mener une vie licencieuse et libertine ; par une indulgence molle et une lâche tolérance qui les autorise dans tous leurs vices. Quatre articles sur lesquels il serait à propos que vous fissiez tous les jours dans vos familles un sérieux examen devant Dieu, et qui demandent au moins présentement toute votre réflexion.

Oui, je prétends, et les preuves n'en sont que trop sensibles, l'expérience ne nous le fait que trop voir, je prétends que vous contribuez à la damnation de vos domestiques, par les occasions de péché et les occasions quelquefois continuelles où vous les mettez, puisqu'il ne se peut faire que vous viviez dans le libertinage sans les y engager avec vous. Car, cet homme que vous avez à votre service, et qui se soucie peu de déplaire à Dieu pourvu qu'il vous plaise, à quoi l'employez-vous ? à être l'instrument de vos débauches, le confident de vos desseins, l'exécuteur de vos injustices et de vos vengeances. C'est lui qui prépare les voies, lui qui fournit les moyens, lui qui conduit les intrigues, lui qui porte et qui rapporte les paroles, lui qui ménage les entrevues, lui qui sert de lien pour entretenir le plus honteux et le plus détestable commerce. Cette fille que vous tenez auprès de vous, femme mondaine, et qui se fait un point capital de s'insinuer dans vos bonnes grâces et de s'y conserver, à quel ministère la destinez-vous ? il faut qu'elle seconde la passion de votre cœur, je ne m'explique pas davantage : il le faut, et que pour cela elle apprenne mille ruses et mille artifices qui la corrompent ; et que pour cela elle se fasse un front qui ne rougissera rien, lorsqu'il s'agit d'avancer le mensonge et de le soutenir ; et que pour cela elle ouille tout ce qu'elle doit à Dieu et tout ce qu'elle doit à son propre honneur. Car, c'est à ces conditions qu'elle vous devient chère ; et dès qu'elle commencerait à prendre d'autres sentiments, elle cesserait d'avoir auprès de vous l'accès favorable que vous lui donnez.

Ce n'est pas assez ; en pervertissant ces domestiques par les occasions de péché où vos habitudes vicieuses les exposent, vous les pervertissez par vos exemples. On sait quel est le pouvoir de l'exemple et particulièrement du mauvais exemple, parce qu'il se trouve plus conforme au penchant de notre nature. Mais de tous les exemples, ne peut-on pas dire qu'il n'en est point de plus contagieux que celui d'un maître, vivant sous les yeux d'un domestique qui l'accompagne partout et qui remarque tout ? Et de bonne foi, chrétiens, quand des âmes

serviles et mercenaires, des âmes faibles et sans éducation, tels que sont la plupart de ces gens qui remplissent vos maisons, et qui forment votre train ; quand, dis-je, témoins oculaires, témoins assidus et perpétuels de tout ce que vous faites et de tout ce que vous dites, ils vous voient fréquenter des lieux suspects, vous trouver à des rendez-vous dont ils ont le secret et dont ils connaissent l'abominable mystère, vous porter à des libertés qui les étonnent d'abord, mais auxquelles ils se familiarisent ; quand ils entendent les discours dissolus que vous tenez, les maximes impies que vous débitez, les médisances dont vous déchirez le prochain, les blasphèmes que l'emportement de la colère vous fait prononcer : je vous le demande, quelles impressions doivent-ils recevoir de tout cela ? Avec cette inclination que nous avons au mal, et qu'ils ont encore plus que les autres, n'est-il pas naturel qu'ils s'accoutument bientôt à agir, à parler comme vous ; qu'ils deviennent impudiques, voluptueux comme vous, libertins et impies comme vous, colères et emportés, médisants et blasphémateurs comme vous ? Peut-être étaient-ils entrés dans votre maison exempts de tous ces vices ; mais je puis presque assurer qu'en se séparant de vous, ils les emporteront tous avec eux.

Je vais encore plus loin ; et supposons qu'on ne voit chez vous, ni de votre part nul de ces scandales, j'ajoute que souvent vous n'êtes pas moins cause de la perte de vos domestiques, par une ignorance volontaire de leurs actions. On ne veut point s'engager là-dessus en de cha-grinantes recherches ; et des domestiques qui s'en aperçoivent, et qui se croient à couvert des yeux du maître, ne gardent aucunes mesures. Ils abandonnent tous les devoirs de la religion ; ils violent impunément tous les préceptes de l'Eglise : ni prières, ni messes, ni jeûnes, ni sacrements. De là ils se portent à tous les excès, jusqu'à ce qu'ils en viennent à quelque éclat, que le maître enfin ne puisse ignorer. Si je l'avais su, dit-on alors, si j'avais été instruit de ces violences ou de ces débauches, j'y aurais apporté remède. Si vous l'aviez su ! reprend saint Bernard ; mais pourquoi ne le saviez-vous pas ? mais ne deviez-vous pas le savoir ? mais n'étiez-vous pas obligé de vous en informer ? et quelle diligence avez-vous faite pour l'apprendre ? Chose étrange ! que tout se soit passé dans l'enceinte de votre maison, autour de vous et presque sous vos yeux, et que vous soyez le dernier qui en entendiez parler et qui en ayez connaissance ? *Ut vitium domus tue ultimus rescias,*

Ce qui est encore plus criminel et aussi ordinaire, le voici. On sait de quelle manière se comportent des domestiques ; on en reçoit tous les jours des plaintes, et on l'observe bien par soi-même. Toutefois on ne dit rien, et on les tolère. Parce qu'un domestique est habile du reste, et qu'à l'égard du maître il a toute l'assiduité et toute l'adresse nécessaire, on craindrait de le rebuter, et qu'il ne prit parti ailleurs. Parce qu'un domestique est indocile, et qu'en le repreuant il en faudrait essayer des brusqueries, on le ménage, afin d'éviter le trouble que ses répliques audacieuses pourraient exciter. Parce qu'un domestique est recommandé, on lui permet tout et on l'excuse en tout, pour complaire au patron qui le soutient. Ah ! mes frères, faut-il donc que ces aveugles demeurent sans guide qui les redresse ? faut-il que ces pécheurs vivent sans frein qui les arrête, sans inspection qui les éclaire, sans avertissement qui les corrige ? La seule charité, sans autre motif que la liaison commune et la ressemblance qu'il y a entre tous les hommes, la charité seule vous obligerait à ne leur pas refuser ces secours et cette assistance spirituelle. Vous sera-t-il pardonna-ble, avec le rapport mutuel et plus intime qui vous les attache, de les laisser malheureuse-ment périr, et de ne prendre point de part au plus grand de leurs intérêts, qui est celui de leurs âmes ? Qui s'en chargera, si vous le négligez ; et si personne n'en a soin, en quel abîme iront-ils se précipiter ?

Mais, dites-vous, je leur donne exactement leur salaire ; et que leur dois-je davantage ? apprenez-le de saint Jean Chrysostome. Car dans un domestique, répond ce Père, vous devez bien distinguer deux choses : son travail et sa personne. Son travail qu'il emploie pour vous, et sa personne qui dépend de vous. Que son travail soit abondamment payé par la récompense qu'il reçoit de votre main, je le veux ; mais sa personne qu'il vous a assujettie, mais sa liberté qu'il vous a engagée, cette liberté si précieuse dont il a disposé en votre faveur, l'estimez-vous si peu, et la mettez-vous à un si vil prix ? Non, non, poursuit saint Chrysostome, ce n'est point là précisément ce qu'elle vous doit coûter. Ce salaire n'est que la juste rétribution des services que vos domestiques vous rendent ; il faut donc que pour la sujétion et la dépendance de leurs personnes, vous leur deviez autre chose ; et quoi ? c'est d'être comme leurs gardiens et leurs anges tutélaires. Telle est la principale dette que vous avez contractée, et, pour ainsi parler, le premier pacte que vous avez fait avec eux. En con-

séquence de leur engagement, vous prétendez qu'ils sont à vous; c'est donc à vous d'en répondre, puisque vous êtes responsable de tout ce qui vous appartient; et si le moindre d'entre eux vient à se perdre, ce sera, selon saint Paul, à votre péril et sur votre compte : *Servus domino suo stat, aut cadit* ¹. Mais en prenant cet homme chez moi, je n'ai point eu en vue de faire ce pacte avec lui : il est vrai, vous n'y pensez pas; mais Dieu l'a fait pour vous; et comme il est le maître de vos droits aussi bien que de votre volonté, ce qui vous reste, c'est de ratifier le pacte qu'il a fait en votre nom. Autrement, mon cher auditeur, n'attendez à son jugement éternel qu'une affreuse condamnation, lorsqu'il vous redemandera, non plus sang pour sang, ni vie pour vie, mais âme pour âme. Combien de maîtres, à ce dernier jour, seront réprouvés de Dieu et frappés de ses anathèmes, autant pour les péchés de leurs domestiques que pour leurs propres crimes? En quoi ce formidable et souverain Juge vengera, non-seulement les intérêts des domestiques, mais encore ses intérêts particuliers, comme je vais vous le montrer dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Tout péché contre la charité du prochain est une offense de Dieu, et toute offense de Dieu blesse la gloire de Dieu, et dès là même est contre les intérêts de Dieu. Mais outre cet intérêt général, qui, par un saint zèle pour Dieu, nous engage à éviter toute offense de Dieu, je prétends, chrétiens, qu'il y en a un encore plus particulier, qui, pour l'honneur de Dieu, vous oblige à tenir vos domestiques dans la règle, et à les faire marcher dans la voie du salut, autant que vos soins y peuvent être utiles, et que votre vigilance y peut contribuer. Pour établir cette seconde vérité, reprenons la grande maxime que j'ai posée d'abord, et qui est comme un premier principe dans la morale chrétienne, savoir, qu'il n'y a point de puissance sur la terre qui ne vienne de Dieu, et qui ne soit une participation de celle de Dieu : *Non est potestas nisi a Deo* ². De là saint Paul concluait que, quelque liberté que nous ayons acquise en Jésus-Christ, nous devons avoir un profond respect pour toutes les puissances supérieures; et que, dès qu'elles sont de Dieu, nous devons être prêts à leur obéir comme à Dieu même. Conséquence indubitable. Mais moi, chrétiens, j'en tire aujourd'hui une autre, qui n'est pas moins certaine non point pour les sujets qui obéissent, mais pour les maîtres

mêmes qui commandent; et je dis que toutes ces puissances étant de Dieu, il n'y en a pas une qui, par une obligation indispensable et essentielle, ne doive être employée pour Dieu et pour les intérêts de Dieu. Or, quel est l'intérêt de Dieu dans une famille chrétienne? c'est d'y être honoré, d'y être glorifié par la bonne vie de ceux qui la composent. Il faut donc que le maître qui en est le chef n'ait point d'autre vue que celle-là, et qu'il se considère toujours comme l'exécuteur des ordres de Dieu, comme le vengeur de la cause de Dieu; en un mot, comme l'homme de Dieu dans sa maison. Car, être maître et être tout cela, c'est la même chose, et je soutiens que tout cela est de droit naturel et de droit divin.

Et en effet, qu'y a-t-il de plus juste et de plus conforme à la loi naturelle, que d'obliger un homme qui a en main le pouvoir de Dieu, d'en user premièrement pour Dieu, avant que de l'employer pour lui-même? Dieu dit au père de famille : Je t'ai fait ce que tu es; tu n'as point d'autre puissance que la mienne, et j'ai bien voulu la partager avec toi; mais j'ai prétendu et je prétends encore que, dans l'exercice que tu en feras, je sois le premier à qui tu aies égard. Il y a deux intérêts à ménager, le tien et le mien : le tien, c'est le service que les domestiques doivent te rendre; le mien, ce sont les devoirs de religion qu'ils me rendront comme chrétiens. Sers-toi de ton autorité pour exiger d'eux ce qui l'est dû, je ne m'y oppose pas; mais n'oublie jamais qu'ils me doivent plus qu'à toi, et que c'est à toi, pendant qu'ils sont soumis à tes ordres, de m'en faire raison. Toute la justice qui est entre moi et eux se réduit à l'accomplissement de ces devoirs auxquels sont attachés et leur salut et ma gloire. Souviens-toi que ce doit être là ton premier zèle : de leur faire observer ma loi, de les maintenir dans la vraie piété, de corriger dans leurs personnes tout ce qui me blesse, de les relever de leurs chutes, et de mettre un frein à leur licence. Souviens-toi que tous les commandements que tu pourrais leur faire pour ton intérêt particulier, ne sont rien au prix d'un seul que tu leur feras pour l'avancement de ma gloire et pour la sanctification de leurs âmes. Souviens-toi qu'il vaudrait mieux, et mieux pour toi-même, qu'ils fussent réfractaires à toutes les volontés, que de manquer à la moindre des miennes; parce que tu peux bien absolument te passer de leurs services, et que tu ne saurais te passer ni te dispenser de les tenir dans mon obéissance.

Voilà, mes chers auditeurs, comment Dieu parle; et qu'y a-t-il, encore une fois, de plus rai-

¹ Rom., XIV, 4. — ² Ibid., XII, 1.

sonnable ? Mais voyez sur cela même l'injustice de l'homme. Que fait-il, cet homme revêtu de la puissance et de l'autorité de son souverain Seigneur ? par un abus insupportable, et par une monstrueuse ingratitude, il la rapporte toute à soi. Ce droit de commander, de gouverner, lui avait été donné pour l'intérêt de Dieu : il met à part l'intérêt de Dieu, et ne pense qu'à son propre. Que ce domestique soit emporté et blasphémateur, si du reste il paraît fidèle et attentif, on en est content. Qu'il y ait dans une maison des scandales et de honteux commerces, si d'ailleurs on y est ponctuellement servi, les choses, dit-on, vont le mieux du monde, et jamais il n'y a eu de maison mieux réglée. Mais que par inadvertance un serviteur ne se soit pas trouvé au temps qui lui était prescrit ; mais que par oubli il ait omis une légère commission qu'il avait reçue ; mais que par surprise il ait laissé échapper une parole inconsidérée, c'est assez pour exciter tout le feu de la colère et toute la chaleur de la passion. Or, n'est-ce pas là, mes frères, une profanation des intérêts de Dieu ? Voilà néanmoins ce qui se passe tous les jours parmi les hommes et parmi les chrétiens, et ce qui les rend coupables d'une espèce d'infidélité pareille à celle que saint Augustin reprochait autrefois si éloquemment aux magistrats de Rome. Appliquez-vous à ceci ; c'est un des plus beaux traits de ce saint docteur, et je le tire du second livre de la Cité de Dieu.

Il parle d'une ordonnance que firent les Césars et les magistrats de ce temps-là contre certains auteurs, dont les poésies satiriques et remplies de médisance déchiraient sans ménagement et sans égard la réputation des plus honnêtes citoyens ; ce qui leur fut défendu sous les plus grièves peines. Cependant, ajoute saint Augustin, on leur permettait de publier contre les dieux que les Romains adoraient, ce qu'il y a de plus abominable et de plus infâme. En quoi, reprend ce Père, il faut confesser qu'ils tenaient une conduite assez juste pour eux-mêmes, mais bien indigne par rapport à leurs dieux : *Quod erga se quidem satis honeste constituerunt, sed erga deos superbe et irreligiose*. Car comment est-ce, dit-il, raisonnant avec un sage Romain, comment est-ce, ô Scipion ! que vous pouvez justifier et approuver cette loi, qui ôte à vos poètes la liberté d'écrire et de parler contre vous, tandis qu'ils n'épargnent aucune de vos divinités ! Est-ce que vous estimez plus la dignité de votre sénat que celle de votre capitole, ou plutôt est-ce que l'honneur de votre ville vous est plus cher que celui du ciel même ; en sorte qu'un poète dans

ses écrits n'ose attaquer les habitants de Rome et qu'il puisse proférer impunément contre les dieux de Rome mille blasphèmes ? Quoi ! ce sera un crime que Plaute ait mal parlé des Scipions qui sont de votre maison, et vous souffrirez que Térance ait déshonoré votre Jupiter, en le difamant comme un adultère ! Or, ce reproche que saint Augustin faisait à des païens, ne nous peut-il pas bien convenir dans le christianisme, lorsqu'un père de famille, zélé pour soi et indifférent pour Dieu, punit dans ses domestiques tout ce qui intéresse sa personne, et ferme les yeux sur tout ce qui outrage la majesté divine ; lorsqu'il est insensible aux sales discours, aux impiétés, aux imprécations qu'ils prononcent, et qu'il se montre délicat jusqu'à l'excès sur un terme peu respectueux qui s'adresse à lui, et qui le pique ?

C'est cela même que saint Bernard déplorait amèrement ; c'est ce qui faisait le sujet de sa douleur, quand il considérait ce que l'expérience lui avait appris, et ce qu'elle lui apprendrait encore plus aujourd'hui, que dans des familles chrétiennes nous portons bien plus patiemment les pertes de Jésus-Christ que les nôtres : *Quod patientius jacturam ferimus Christi, quam nostram* ; qu'on veut avoir un compte exact des moindres dépenses que font des domestiques, et qu'on ne prend nullement garde au déchet de leur piété et à la ruine entière de leur religion : *Quod quotidianas expensas quotidiano reciprocamus scrutino, et continua dominici gregis detrimenta nescimus* ; qu'on est instruit à fond, et qu'on veut l'être, du juste prix et de la quantité de tout ce qui s'emploie par les officiers d'une maison pour son entretien, mais qu'on ne pense guère à découvrir les désordres auxquels ils sont sujets, et qu'on en est peu touché : *Quod de pretio escarum et numero quotidiano cum ministris discussio est, et nulla de peccatis eorum inquisitio*. Voilà, dis-je, sur quoi ce grand saint ne pouvait assez exprimer sa peine et son indignation. Voilà ce qui allumait tout son zèle, parce qu'il y voyait les intérêts de Dieu abandonnés.

Zèle qui a été de tout temps le caractère des serviteurs de Dieu et des véritables chrétiens ; zèle qui a paru dès la naissance de l'Eglise, où l'on voyait, parmi le peuple fidèle, autant de pasteurs des âmes, autant de prédicateurs, autant d'apôtres qu'il y avait de maîtres. A peine un chrétien avait-il reçu la grâce et la lumière de la foi, qu'il cherchait à la répandre dans tous les esprits et dans tous les cœurs. A peine avait-il connu le vrai Dieu, qu'il se croyait obligé de travailler à le faire connaître ; et le premier

sentiment que lui inspirait le christianisme était de soumettre ceux qui vivaient sous son obéissance à l'obéissance du Seigneur, dont il embrassait la loi. Ainsi, ce maître dont il est parlé dans l'Évangile de saint Jean, témoin de la guérison miraculeuse de son fils, opérée par le Sauveur du monde, ne se contenta pas de croire, mais engagea toute sa maison à croire comme lui en Jésus-Christ, à se convertir comme lui, à reconnaître comme lui la vérité qui leur était sensiblement révélée : *Credidit ipse, et domus ejus tota* ¹. S'il n'eût pas eu ce zèle, il eût laissé ses domestiques dans leur incrédulité ; mais sa foi les sanctifia, et ce nouveau chrétien usa si avantageusement de son pouvoir pour les intérêts de Dieu, qu'étant devenu lui-même disciple de Jésus-Christ, il persuada par, son exemple et par ses remontrances à tous ceux qui lui appartenaient, de se faire instruire à la même école et de recevoir la même doctrine. Ainsi, dans la suite des siècles, le grand Constantin, subitement éclairé du Ciel, et comprenant ce que demandait de lui le titre glorieux de premier empereur chrétien, n'eût plus désormais de plus ardent désir ni d'autre soin que de réduire tous ses États sous le même culte dont il avait fait une profession si authentique et si éclatante. Il avait, en livrant des combats, en remportant des victoires, en domptant de fières nations, étendu les limites de son empire, et rendu son nom également célèbre et redoutable ; mais cette souveraine puissance que tant de conquêtes avaient affermie, il ne crut pas pouvoir mieux l'employer qu'à la conversion de ses sujets, qu'à déraciner de leurs cœurs l'idolâtrie, et à y graver profondément le nom de Jésus-Christ, qu'à les ranger tous sous l'étendard de Jésus-Christ, qu'à leur faire adorer la croix de Jésus-Christ. Fameux conquérant, mais plus recommandable, si j'ose le dire, par son zèle et par le saint usage qu'il fit d'une si vaste domination, que par les plus hauts faits et les actions les plus mémorables qui la lui avaient acquise. Ainsi, dans le même esprit et avec le même zèle, saint Louis, au milieu d'une cour nombreuse et à la tête d'un des plus florissants royaumes, n'eût rien plus à cœur que d'y faire honorer et servir Dieu. Il n'y a qu'à voir ces lois si sévères, mais si sages et si chrétiennes, qu'il porta contre les impies et les profanateurs. Non-seulement il les porta ; mais avec quelle rigueur les fit-il exécuter, se relâchant volontiers sur les injures qui n'attaquaient que sa personne royale, mais ne pouvant pardonner, ni même tolérer tout ce qui

s'attaquait à l'honneur de Dieu, et ne comptant pour quelque chose la dignité de roi, qu'autant qu'elle le mettait en état de défendre les droits du Maître qui l'avait placé sur le trône ? Ce sont là des exemples au-dessus de vous, sans être inimitables pour vous. Dès que vous serez remplis de l'esprit du christianisme, vous ferez, chacun dans vos familles, ce que ces pieux monarques ont fait dans les villes et dans les provinces. Car, d'où leur venait ce zèle, si ce n'est de la foi qu'ils professaient et de l'esprit de religion dont ils étaient animés ? Au moment que vous serez conduits par le même esprit, et que vous en suivrez les divines impressions, vous vous regarderez parmi vos domestiques, non plus précisément comme des maîtres, mais comme les ministres de Dieu, chargés de ses ordres, et destinés à lui faire rendre les hommages qui lui sont dus.

Et voilà, mes chers auditeurs, en quel sens nous pouvons entendre une parole bien terrible de l'Apôtre. Si je ne savais pas que c'est le Saint-Esprit même qui la lui a dictée, elle me paraîtrait incroyable, et je la prendrais pour une exagération ; mais elle n'exprime que la vérité pure, et une vérité dont vous ne pouvez être trop instruits. Car, dit ce docteur des nations, écrivant à son disciple Timothée, qui-conque néglige le soin de ses domestiques, et surtout quiconque ne s'applique pas à les former selon Dieu, à les élever dans la crainte de Dieu, à les maintenir dans la pratique et l'observation de leurs devoirs envers Dieu, doit être regardé comme un homme qui a renoncé la foi, et est même pire qu'un infidèle : *Si quis suorum, maxime domesticorum, curam non habet, fidem negavit, et est infideli deterior* ¹. Quoi de plus exprès que ce témoignage ! et à qui nous en rapporterons-nous, si nous n'en croyons pas saint Paul ? Mais encore que veut-il dire, et comment cet homme dont il parle a-t-il renoncé la foi ? Ah ! mes frères, répond saint Chrysostome, c'est que dès qu'un chrétien ne travaille pas à entretenir dans sa maison la piété et le culte de Dieu, il faut qu'il ait dégénéré de ce zèle évangélique qui, dans les premiers siècles de l'Eglise, fut une des marques les plus certaines de la foi, et qui a servi plus que toute autre à la répandre dans le monde. Or, n'ayant pas cette marque, il donne en quelque sorte à douter si la foi n'est point éteinte dans son cœur ; ou s'il est encore chrétien dans le cœur, du moins ne l'est-il plus dans la pratique et dans les œuvres, puisqu'il ne se comporte plus en chrétien. Or, sans la foi des

¹ Joan., iv, 36.

² 1 Timoth., v, 8.

œuvres, celle de l'esprit et du cœur est une foi morte : *Fidem negavit*. Mais de plus, comment est-il pire qu'un infidèle ? parce que les païens et les infidèles sont communément très-zélés pour leurs superstitions, et très-exacts à faire adorer dans l'intérieur de leurs familles les fausses divinités en qui il se confient. Et en effet, n'est-il pas étonnant de voir le zèle que témoigna un Dioclétien pourses idoles, n'ayant pu souffrir personne dans sa maison qui ne leur offrît comme lui de l'encens, et pour cela même ayant abandonné ses plus proches et ce qu'il avait de plus cher à toute la rigueur des supplices les plus cruels ? N'est-il pas étonnant de voir le zèle que font paraître les sectateurs et les disciples d'un Mahomet sur les moindres observances de leur loi, ne permettant pas qu'on les viole impunément en leur présence, et faisant un point capital de la plus légère transgression ? Que dirai-je de nos hérétiques, et quelle leçon, ou plutôt quel sujet de confusion a été si longtemps pour nous de voir parmi eux, et par le zèle des maîtres, des domestiques plus réglés dans toute leur vie, plus adonnés aux exercices ordinaires de leur créance, plus assidus à leurs prières, plus respectueux dans leurs temples, que parmi des catholiques et dans le troupeau de Jésus-Christ ! C'est de quoi nous avons été témoins à notre honte et pour notre condamnation ; et c'est ce qui n'a que trop vérifié et ce qui ne vérifie encore que trop tous les jours la proposition de l'Apôtre, qu'en cela, comme peut-être en bien d'autres points, nous sommes plus coupables que des infidèles : *Et est infideli deterior*.

Vous me direz que dans une maison on a bien de la peine à réduire des esprits difficiles et portés au libéralinage ; que vous leur parlerez, et qu'ils ne vous écouteront pas ; que vous les avertirez, et qu'il ne feront nulle attention à tous vos avis ; que vous établirez des règles, et qu'ils refuseront de s'y soumettre, ou que pour les y assujettir, il faudra sans cesse user de réprimandes et de menaces. Il est vrai, chrétiens : quand vos impatiences naturelles et des ordres mille fois répétées sans nécessité et même sans utilité, fatigueront indiscrètement et perpétuellement des domestiques ; quand il ne s'agira que de vous-mêmes, et que par un intérêt sordide vous les surchargerez de travail ; que, par une humeur dure et mille chagrins bizarres et capricieux, vous les accablerez de réprimandes ; que, par une espèce d'inhumanité, vous ne saurez jamais compatir à leurs faiblesses et à leurs peines ; que, par une délicatesse infinie, vous n'approuverez jamais rien, vous ne louerez jamais rien, vous

ne serez jamais contents de rien ; que, par des hauteurs insoutenables et un empire tyrannique, vous les traiterez comme des esclaves, vous ne leur ferez entendre que des paroles aigres, vous ne leur témoignerez que des mépris et des dédains ; quand, au lieu de leur fournir les moyens et de leur laisser le temps convenable pour s'acquitter de leurs obligations envers Dieu, vous ne leur accorderez pas un moment de toute la journée ; que, ne distinguant ni jours consacrés ni autres, vous les emploierez sans relâche à des soins tout profanes ; que, ne leur donnant jamais l'exemple ni de la prière, ni de l'usage des sacrements, ni de toutes les pratiques de la piété chrétienne, vous vivrez au milieu d'eux, et vous leur permettrez de vivre au milieu de vous comme des gens sans foi et sans divinité : que dirai-je encore ? quand, par une conduite indigne de votre caractère et au-dessous de votre rang, vous vous familiariserez avec eux, que vous ne garderez en leur présence nulle mesure, que vous les admettez dans vos criminelles confidences, et leur communiquerez inconsidérément tous vos secrets, que vous les autoriserez à dire et à faire tout ce qui leur plaît : alors, je l'avoue, vous serez plus exposés à leur grossièreté naturelle, et vous les trouverez moins souples et moins soumis dans les rencontres. Mais quand vous leur parlerez de Dieu ; quand, avec une charité soutenue de l'autorité, ou avec une autorité tempérée par la charité, vous leur représenterez les droits du souverain Seigneur que nous avons à servir ; que vous leur remettrez devant les yeux l'injustice et la grièveté de leurs offenses contre le premier de tous les maîtres, et que vous les exhorterez à lui être fidèles ; quand il sera question des préceptes de l'Eglise qu'ils doivent observer, des fêtes qu'ils doivent sanctifier, du sacrifice de la messe où ils doivent assister, des vices et des désordres dont ils doivent, ou se préserver, ou se corriger ; quand ils verront que dans vos remontrances vous n'avez en vue que Dieu et qu'eux-mêmes, que vous ne cherchez que sa gloire et que leur bien, et que c'est un zèle sincère et pur qui vous inspire, je prétends, mes chers auditeurs, qu'ils vous prêteront beaucoup plus volontiers l'oreille, que vous les trouverez beaucoup plus dociles, et qu'ils feront beaucoup plus de réflexion à vos paroles, soit parce que la sainteté du sujet les leur rendra plus vénérables, soit parce qu'elles leur paraîtront plus désintéressées de votre part, et qu'elles ne tendront qu'à l'honneur de Dieu et à leur salut. Faites-en l'épreuve, et vous pourrez par vous-mêmes vous en convaincre. Mais disons la

vérité, et remontons à la source du mal : c'est que le zèle des intérêts de Dieu n'est guère allumé dans vos cœurs, et que vous ne vous inquiétez point qu'il soit servi dans vos maisons, ou qu'il ne le soit pas. Du moins ayez égard à votre propre intérêt, dont il me reste à vous parler dans la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est un langage bien ancien et bien ordinaire dans le monde, que celui de ces prêtres de Jérusalem à qui le lâche et perfide Judas, après leur avoir vendu Jésus-Christ, s'adressa pour leur témoigner son repentir, et pour leur remettre l'argent qu'il avait reçu. Qu'est-ce que cela nous importe ? lui dirent-ils ; c'est votre affaire, et non la nôtre : *Quid ad nos ?* Voilà comment parlent encore tous les jours tant de pères de famille et de maîtres. Pourquoi Dieu, dit-on, m'a-t-il chargé du salut de mes domestiques, et de quelle conséquence est-il pour moi qu'ils vivent bien ou qu'ils vivent mal ? S'ils sont gens de bien et qu'ils se sauvent, à la bonne heure ; mais s'ils veulent se perdre, qu'ils s'en prennent à eux-mêmes : c'est leur intérêt, et non le mien : *Quid ad nos ?* Je prétends, chrétiens, que votre intérêt particulier y est mêlé ; que Dieu, en vous imposant l'obligation de veiller sur la conduite de vos domestiques, a eu en vue votre utilité propre, et qu'il s'y trouve pour vous un double avantage, l'un spirituel, l'autre temporel. Comment cela ? encore quelque attention, s'il vous plaît, tandis que je vais m'expliquer et vous développer ces deux pensées.

Car vous le savez, et l'usage de la vie ne vous permet pas de l'ignorer, que le danger le plus commun et l'effet le plus pernicieux de la condition des maîtres est de les enorgueillir, de les enfler, de leur faire prendre ces sentiments et cet ascendant impérieux qui rendent quelquefois la grandeur humaine si odieuse aux hommes et si criminelle devant Dieu. Or, un des remèdes les plus efficaces, et un contre-poids bien puissant pour réprimer cet orgueil et pour rabaisser cette enflure de cœur, c'est celle loi que Dieu a faite pour les maîtres à l'égard de ceux qu'ils ont dans leur dépendance. Et en effet, supposé cet ordre, quels sentiments peut avoir un maître, que des sentiments de modestie et d'humilité ? Car pourquoi me glorifierais-je, peut-il se dire à lui-même, d'avoir sur cet homme quelque pouvoir, puisque c'est ce pouvoir même qui m'assujettit à de très-pénibles obligations ? Ce domes-

¹ Math., xxvii, 4.

tique m'est redevable de son travail, mais je lui suis redevable de mon zèle ; il me doit une espèce de service, et moi je lui en dois un autre ; il est chargé de certains emplois dans ma maison, et moi je suis responsable de ses actions ; il est mon serviteur pour ce qui regarde le corps, et je suis le sien pour ce qui concerne l'âme. Ainsi la servitude est mutuelle, et la dépendance réciproque entre lui et moi ; et bien loin que j'aie droit de m'élever au-dessus de lui et de le mépriser, j'ai tout lieu de me confondre et de trembler, en considérant que ma dépendance est incomparablement plus onéreuse que la sienne, et qu'en qualité de maître je lui dois beaucoup plus qu'il ne me doit en qualité de serviteur.

C'est la belle remarque de saint Augustin, lorsque, dans cet excellent chapitre de la Cité de Dieu qui roule tout entier sur la matière que je traite, il fait consister le secret de la Providence et le bonheur d'une famille réglée selon les lois de la sagesse de Dieu, en ce que ceux qui commandent sont obligés de pourvoir à ceux qui exécutent leurs ordres : *Imperant qui consulunt, et obediunt iis quibus consulitur*. Tellement, dit ce saint docteur, que dans la maison d'un juste, qui vit par l'esprit de la foi, commander, c'est obéir ; et que ceux qui tiennent le rang de maîtres servent par nécessité et par devoir ceux-là mêmes qui les servent mercenairement et par intérêt. Car ils ne commandent pas, ajoute ce Père, par un désir de dominer, mais dans une vue sincère de faire du bien ; et le nom de maître qu'ils portent ne produit pas en eux l'orgueil d'une autorité fastueuse, mais le zèle d'une charité chrétienne et affectueuse : *Neque enim dominandi cupiditate imperant, sed officio consulendi ; nec principandi superbia, sed providendi misericordia*. Après cela, chrétiens, il n'est plus, ce semble, besoin de faire aux maîtres des leçons d'humilité, de descendance et de douceur envers leurs domestiques. Il n'y a, en un mot, qu'à leur donner l'important avis dont saint Grégoire, pape, voulait que les prédicateurs leur rafraîchissent souvent la mémoire, savoir, que comme les serviteurs doivent se souvenir qu'ils sont dépendants de leurs maîtres, aussi les maîtres ne doivent jamais oublier qu'ils sont, pour ainsi dire, les conservateurs de leurs serviteurs mêmes : *Illi admonendi sunt, ut sciunt se servos esse dominorum ; isti ut intelligant se conservos esse servorum*. Il n'y a qu'à leur faire entendre ce que saint Bernard écrivait à un souverain pontife : Vous commandez, lui disait-il, à une multitude presque

infirmité d'officiers et de domestiques, et je veux croire que votre état porte tout cela : mais savez-vous que l'intention de Dieu n'est pas que vous en soyez plus grand, pour avoir plus de sujets, mais seulement qu'il y ait plus de sujets à qui vous soyez utile; que vous ne devez pas croire en puissance par eux, mais qu'ils doivent croire en sainteté par vous; qu'ils n'ont pas été placés au-dessous de vous pour vous élever dans le monde, mais que vous êtes placé au-dessus d'eux pour les élever à Dieu? Si vous le comprenez bien, et si, conformément à cette maxime, vous exercez votre pouvoir, vous seconderez les vues de Dieu et les desseins de son admirable providence. Car il s'ensuit de là que vous commanderez modestement et humblement; et qu'on vous obéira fidèlement et promptement; que votre domination ne sera point impérieuse et fière, et que la soumission qu'on vous rendra ne sera point forcée et contrainte; que vos sujets ne se plaindront point de dépendre de vous, parce qu'ils verront que vous vous intéressez pour leur salut, et que vous n'abuserez point de votre autorité de maître, parce que vous ne l'emploierez que pour le bon gouvernement, et pour la sanctification de vos sujets. Il n'y a, dis-je, qu'à retracer ces idées dans l'esprit d'un maître, pour lui apprendre à ne laisser point son cœur s'évanouir en de vaines complaisances, et pour le préserver ainsi de la plus dangereuse tentation.

Mais allons plus avant, chrétiens auditeurs, et prenons même seulement la chose par rapport à vos avantages temporels. Je soutiens qu'il y a du bonheur de vos familles; que de régler les mœurs de vos domestiques et de les sanctifier, c'est établir dans vos maisons la subordination, la paix, la concorde, la sûreté; que c'est couper court à mille maux, dont vous vous plaignez sans cesse dans le monde, et à quoi vous n'apportez jamais le vrai remède; enfin que c'est le moyen le plus infailible pour être servis comme vous le devez être, et comme vous le demandez. Souffrez que je m'explique sur ce point selon toutes les connaissances que j'en puis avoir, et que, pour vous faire ouvrir les yeux et remarquer votre aveuglement, je produise contre vous-mêmes votre propre témoignage : ceci est plus sensible, et peut-être vous touchera plus que tout le reste.

Car il n'est pas possible d'avoir quelque usage monde, et de n'être point instruit des plaintes que vous formez contre toutes les personnes engagées à votre service. Je ne veux pas vous dire que ce sont des plaintes mal fondées je ne contesterai point là-dessus avec vous, et je con-

viendrai de tout ce qu'il vous plaira. L'un, je l'avoue, est un emporté, qui, comme ce mauvais serviteur de l'Evangile, met le trouble dans votre maison, et y excite sans cesse des dissensions et des querelles. L'autre est lent et paresseux, sans attention et sans soin; il ne s'affectionne à rien, et tout ce que vous lui ordonnez ne se trouve jamais fait au temps marqué, ni de la manière qu'il faut. Celui-là dissipe tout ce qu'on lui confie, et dans le maniement dont vous vous reposez sur lui, il n'a nulle vigilance ou nulle habileté pour ménager vos intérêts. Celui-ci n'est pas fidèle, et en bien des rencontres vous vous apercevez qu'il vous trompe, ou plutôt qu'il cherche à vous tromper. Je ne finirais point si j'entreprenais d'exposer ici tous leurs désordres; et ce détail serait assez inutile, puisque je ne ferais que vous redire ce que vous avez dit vous-mêmes cent fois, et ce que vous dites encore tous les jours. Mais à cela quel remède et quel parti y aurait-il à prendre? De changer trop aisément et trop souvent de domestiques, comme on le voit en certaines maisons; de les recevoir aujourd'hui pour les renvoyer demain; de faire un flux et reflux continu de gens qui entrent et qui sortent, qui viennent et qui s'en retournent, c'est donner, une scène au monde, qui le remarque et qui en raisonne; c'est se donner à soi-même un air d'inconstance et de légèreté; c'est avoir des gens à soi, et n'en avoir point; c'est se délivrer d'un mal pour s'en attirer un autre, pire encore peut-être que le premier. Ah! mes chers auditeurs, le grand secret et le moyen sûr, ce serait de vous appliquer à rendre vos domestiques plus chrétiens. Dès qu'ils seront chrétiens, ils sauront se modérer, et ils apprendront à se supporter les uns les autres; plus de divisions entre eux, plus de contestations et de disputes; ils se prêteront mutuellement la main, et de concert ils s'uniront pour exécuter toutes vos volontés. Dès qu'ils seront chrétiens, ils deviendront vigilants et soigneux; ils prendront vos ordres comme les ordres de Dieu même, parce qu'ils en envisageront Dieu même dans vos personnes; et par conséquent la même promptitude qu'ils auront à servir ce premier Maître, ils la feront voir à vous servir vous-mêmes. Dès qu'ils seront chrétiens, ils conserveront pour vous tout le respect qu'ils vous doivent, et ils vous le marqueront dans toutes les rencontres; ils se le diront quand il faudra se taire; ils parleront avec retenue, quand ils se verront obligés de répondre; ils reconnaîtront leurs fautes, lorsqu'il leur en sera échappé; et sans entreprendre de se justifier par de mauvaises

raisons et par des répliques encore plus mauvaises, ils écouteront avec docilité les avertissements que vous leur donnerez, et en profiteront. Dès qu'ils seront chrétiens, à l'exemple de ces bons serviteurs tant vantés dans l'Évangile, il feront valoir les talents dont ils auront l'administration ; c'est-à-dire qu'ils s'adonneront avec assiduité et avec fidélité aux divers ministères où ils vous plaira de les destiner pour l'heureux succès de vos entreprises, et pour le bien de vos affaires ; que rien de tout ce que vous leur mettez dans les mains n'y demeurera, ni ne sera détourné ; qu'ils ne penseront point à s'enrichir de vos déponilles, ni à faire sur vos dépenses de frauduleuses épargnes qui grossissent leur salaire ; qu'ils s'en tiendront, selon toute la rigueur de la lettre, à votre parole ; et que, par nulle interprétation favorable à leur cupidité, ils ne passeront la juste étendue de vos promesses. Tout cela pourquoi ? parce que le christianisme veut tout cela, enseigne tout cela, comprend tout cela.

Ce sera alors, mon cher auditeur, qu'on pourra dire en quelque sorte de votre maison ce que le Fils de Dieu dit de la maison de Zachée et y entrant : *Hodie salus domui huic facta est* 1 ; C'est ici que règne la paix, et que tout concourt à la maintenir. Maîtres, domestiques, tout y est dans une pleine intelligence, et dans une union dont rien ne trouble le parfait accord. Aussi n'y entend-on point de murmures, et n'y voit-on point de division. Les domestiques sont contents d'obéir, et les maîtres n'ont presque pas besoin de commander, parce que chacun de soi-même se porte à son devoir. Or, ce qui est vrai de la sagesse, selon la parole du Saint-Esprit, l'est encore de cette paix qui lie ensemble et qui unit tous les membres d'une maison avec le chef : *Venerunt omnia bona pariter cum illa* 2 ; c'est une source de bénédictions, et tous les biens viennent avec elle et par elle. La piété y fleurit, les affaires y réussissent, les fonds y profitent, la vie y est douce, le commerce aisé, la confiance entière ; les domestiques y sont presque regardés comme les enfants, et les maîtres aimés comme des pères ; le bonheur en est parfait. Mais où trouve-t-on de ces maisons dans le monde, et combien en peut-on compter ? Je dis plus, et je demande pourquoi elles sont en si petit nombre. Vous en savez la raison, mes chers auditeurs ; et si vous ne la comprenez pas bien encore, je ne puis trop vous la redire, afin que vous puissiez une fois la concevoir. C'est que vous n'entretenez point assez dans vos maisons

le culte de Dieu et des bonnes mœurs : et qu'arrive-t-il en effet de là ? Vous avez des domestiques qui ne vous servent qu'à regret, et que par une crainte servile. Tant que vous les éclairez de l'œil, ils agissent ; mais disparaissent un moment, tout est négligé. Vous avez des domestiques qui se déchirent les uns les autres, et qui vous déchirent vous-mêmes ; qui vous parlent insolemment, et qui parlent encore de vous avec plus d'insolence ; qui, témoins de tout ce qui se passe dans votre famille, au lieu de le tenir secret et caché, comme la loi de Dieu et de la nature les y oblige, sont au contraire les premiers à le publier, à l'augmenter, à l'empoisonner, à vous décrier ; que vous êtes incessamment forcés de chagriner par les réprimandes qu'ils méritent et que vous leur faites, et qui vous rendent bien chagrin pour chagrin par leurs incartades et leurs brusqueries. Vous avez des domestiques ou intéressés ou dissipateurs, qui regardent votre maison comme une place abandonnée au pillage ; chacun fait sa main, et se persuade volontiers que tout ce qui lui convient lui appartient ; sous un prétendu titre, ou de compensation, ou de nécessité, ou de coutume établie dans le service, ils usent des choses à leur gré ; ils en donnent une partie, ils en retiennent l'autre ; tantôt avarés, tantôt prodiges, mais toujours sur votre compte et à vos dépens. Vous avez des domestiques corrompus et corrupteurs, qui portent la contagion dont ils sont infectés jusqu'à ceux que vous devez chérir le plus tendrement, jusqu'à vos enfants ; qui par leurs discours libertins et leurs pernicieux exemples gâtent ces esprits flexibles, et pervertissent ces âmes pures et innocentes ; qui leur enseignent ce qu'ils devraient éternellement ignorer ; qui, établis pour vous servir auprès d'eux de surveillants, et pour vous avertir de toutes leurs démarches, leur en servent contre vous-mêmes pour favoriser leurs passions, et pour dérober à votre connaissance leurs criminelles habitudes : car voilà de quoi sont remplies la plupart des maisons, et sur quoi vous déplorez tous les jours le sort des maîtres. Il est vrai, c'est un mal bien déplorable ; mais puisque vous le reconnaissez, puisque vous en voyez les funestes conséquences, puisque vous en avez peut-être mille fois éprouvé les tristes effets, vous êtes bien aveugles et bien ennemis de vous-mêmes, si vous ne travaillez pas à vous en garantir. Or, je vous en ai appris le moyen, et c'est à vous de le mettre en œuvre.

Que dis-je ? bien loin de l'employer et d'en profiter, on tient une conduite tout opposée ; et

1 Luc., xix, 9. — 2 Sap. vii, 11.

au lieu d'engager des domestiques à vivre chrétiennement, on arrête même et l'on ruine sur cela les heureuses dispositions où Dieu par sa grâce les avait mis. Des domestiques, à certains jours solennels, voudraient participer aux sacrements, se purifier dans le tribunal de la pénitence, approcher de la table de Jésus-Christ ; mais à peine dans tout le cours de l'année leur accorde-t-on un jour où ils puissent, avec les fidèles, remplir les devoirs de la pâque. Du reste, il semble qu'ils soient excommuniés de l'Eglise ; et parce que vous ne savez pas au moins de temps en temps vous passer pour quelques heures de leurs services, il faut qu'ils se passent du secours le plus nécessaire pour marcher dans la voie du salut, et qu'ils soient privés du divin aliment qui doit soutenir la vie de nos âmes. Des domestiques voudraient, pour la sanctification des fêtes, assister à quelque partie de l'office divin, et pour leur instruction entendre quelquefois la parole de Dieu ; mais à peine leur est-il libre de s'absenter quelques moments pour une courte messe, souvent avancée lorsqu'ils y arrivent, et non encore finie lorsqu'ils se retirent. Cela fait une fois, et dans une précipitation qui dessèche toute la piété, une femme mondaine les retient une journée entière auprès d'elle, sans autre exercice que de travailler à ses ajustements et à ses parures. Des domestiques voudraient garder les jeûnes de l'Eglise, et ils le pourraient si les heures dans une maison étaient mieux réglées ; mais tout y est dans un dérangement avec lequel il ne leur est pas possible d'accommoder ni le jeûne, ni la prière, ni aucune pratique chrétienne. En un mot, des domestiques auraient d'eux-mêmes assez d'inclination et de penchant à la vertu, et la vertu leur donnerait les perfections que vous demandez par rapport à vous ; mais ils sont tout autres que vous ne les souhaitez, parce qu'au lieu de seconder ce penchant et de cultiver cette inclination, vous y mettez des obstacles, et vous les arrêtez.

Finiſſons par un bel exemple : c'est celui de la femme forte, et c'est surtout à vous, mesdames, que je propose ce grand modèle. Je dis à vous, qui dans l'ordre et l'économie des fa-

milles avez plus communément pour partage les soins domestiques. Le monde vous met devant les yeux tant de femmes indolentes et oisives, sans autre occupation que leur vanité, et de là sans règle et sans attention dans leur ménage. Puissiez-vous imiter celle dont le Saint-Esprit nous a tracé lui-même le caractère ! Peu touchée de la bagatelle, elle se renferme dans l'intérieur de sa maison, et en considère toutes les voies ; c'est-à-dire, que, par une vigilance éclairée et sage, sans être importune et fatigante, elle prend garde à tout ce qui s'y passe, et s'en fait instruire : *Consideravit semitas domus suæ* ¹. Elle ne croit point se rabaisser, ni ne tient point au-dessous d'elle d'étendre ses réflexions et ses vues jusqu'à ses domestiques. Elle fournit charitablement à leurs besoins : *Deditque prædam domesticis suis, et cibaria ancillis suis* ². Elle veut qu'ils aient de quoi se défendre des injures de la saison et des froids de l'hiver : *Non timebit domui suæ a frigidibus nivis ; omnes enim domestici ejus vestiti sunt* ³. Mais en même temps qu'elle pourvoit à leurs nécessités temporelles, elle se rend encore bien plus attentive à ce qui concerne leur âme, et au bon règlement de leur vie. Elle leur en fait d'utiles leçons, et elle ouvre elle-même la bouche pour leur enseigner la véritable sagesse, qui est la science du salut : *Os suum aperuit sapientiæ* ⁴. C'est ainsi qu'elle entretient toute sa maison dans une parfaite intelligence, qu'elle mérite les éloges de son époux, qu'elle s'attire la confiance de ses enfants, qu'elle est honorée et respectée de ses domestiques : *Surrexerunt et beatissimam prædicaverunt* ⁵. De qui fais-je le portrait ? Plaise au Ciel que ce soit le vôtre ! Vos soins ne seront pas sans récompense. Outre les avantages que vous en retirerez dès ce monde et par rapport à cette vie présente, l'Apôtre vous promet qu'en sauvant le prochain, vous vous sauverez vous-mêmes, et que vous recevrez de Dieu, pour fruit de votre zèle, l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

¹ Prov., XXXI, 27 — ² Ibid., 15. — ³ Ibid., 24. — ⁴ Ibid., 28. — ⁵ Ibid., 25.

SERMON POUR LE TROISIÈME DIMANCHE APRES PAQUES.

SUR LES DIVERTISSEMENTS DU MONDE.

ANALYSE.

SUJET. *Je vous le dis en vérité : Vous pleurerez, vous serez dans l'affliction, et le monde se réjouira.*

Quel partage ! les justes dans l'affliction, et le monde dans la joie. Mais ce qui doit consoler les justes, c'est que leur tristesse se tournera en joie ; et ce qui doit faire trembler les mondains, c'est que leurs fausses joies et leurs vains divertissements n'aboutiront qu'à un malheur éternel.

DIVISION. La plupart des divertissements du monde sont condamnables, parce qu'ils sont presque tous, ou impurs et défendus dans leur nature, première partie ; ou excessifs dans leur étendue, deuxième partie ; ou scandaleux dans leurs effets, troisième partie.

Première partie. Divertissements impurs et défendus dans leur nature, Comédies, bals, romans. Il ne faudrait d'abord qu'on raisonner pour nous engager à nous interdire ces sortes de plaisirs : c'est que ce sont au moins des divertissements suspects, et que l'on ne doit pas pour si peu de chose risquer son salut.

Mais il y a plus : ce sont des divertissements criminels et expressément défendus. 1° Comédies et bals. Nous avons sur cela les plus sévères ordonnances de l'Eglise et les plus rigoureuses décisions des Pères, et de tous les Pères, dans tous les temps, et pour toutes personnes. Ces témoignages ne doivent-ils pas l'emporter sur celui de quelques mondains sans étude et sans autorité ? Et ne sait-on pas d'ailleurs combien ces spectacles et ces assemblées profanes font naître d'illées et de sentiments impurs ?

2° Romans. Rien de plus propre à dessécher la pitié et à corrompre un cœur, que ces livres empestés. L'expérience le montre bien, et la confession de ceux qui les ont lus en est une preuve sensible. A quoi tendent ces histoires romanesques ? à inspirer l'amour. Mais, dit-on, il ne s'agit en plusieurs que d'un amour honnête : erreur. Appelez-vous amour honnête, celui qui possède un homme et qui l'enchaîne, jusqu'à le rendre idolâtre de la créature aux dépens du Créateur ? Mais ces livres apprennent le monde. Est-il donc si nécessaire de savoir le monde, qu'on doive pour cela exposer l'innocence de son âme, et la perdre ? Avis aux pères et aux mères qui, sous prétexte de former leurs enfants, leur permettent des lectures et les menées assemblées et à des spectacles où leurs cœurs, déjà trop sensibles, achèvent de se pervertir.

Deuxième partie. Divertissements excessifs dans leur étendue ; surtout le jeu. Trois excès : excès dans le temps qu'on emploie au jeu ; excès dans la dépense qu'on y fait ; excès dans l'attachement et l'ardeur avec laquelle on s'y porte.

1° Excès dans le temps qu'on y emploie. Combien d'hommes et de femmes y passent presque toute la vie ? Ce jeu n'est pas absolument criminel en lui-même, s'il est pris modérément et pour une récréation honnête et passagère ; mais ce qui en fait le crime, c'est la continuité.

2° Excès dans la dépense qu'on y fait. Dépense qui empêche de payer des dettes, de satisfaire des domestiques, de pourvoir aux besoins d'une maison, d'élever des enfants, d'assister les pauvres. Mais après tout, dit-on, la dépense de mon jeu est assez mollique et très-commune. Elle peut être modique en soi, et considérable par rapport à vous et à votre état. On a bonne grâce à se plaindre du malheur des temps, lorsqu'on ne retranche rien de son jeu, ou qu'on n'en retranche pas assez ! A quoi se portent une femme, un jeune homme, pour avoir de quoi y fournir ?

3° Excès dans l'ardeur avec laquelle on s'y attache. De là des dépités, les chagrins, les emportements, les blasphèmes. Ce n'est pas qu'on n'affecte communément au dehors un air serein ; mais sous ces dehors tranquilles, quels troubles dans l'âme !

Troisième partie. Divertissements scandaleux dans leurs effets. Jésus-Christ veut que nous arrachions notre œil et que nous coupions notre main, si ce sont pour nous des sujets de scandale. A combien plus forte raison devons-nous nous priver des divertissements qui, tout honnêtes qu'ils sont en eux-mêmes, nous deviennent des occasions de péché ! Or, il y en a de cette sorte : par exemple, la promenade. Rien de plus indifférent en soi, ni de plus innocent que la promenade ; mais combien néanmoins y en a-t-il de suspectes, combien d'ouvertures mauvaises ?

Scandale d'autant plus à craindre qu'on en voit moins le danger. Mais nous savons ce qu'en ont pensé les Pères de l'Eglise, et ce qu'ils ont là-dessus recommandé, surtout au. j. nos personnes. Combien d'hommes et de femmes, s'ils voulaient parler de bonne foi, reconnaîtraient que ce sont certaines promenaes qui les ont perdus ?

Mais faut-il se passer de tout divertissement ? Deux réponses : 1° Tout divertissement qui a l'un de ces trois caractères que j'ai marqués, vous devez l'avoir en horreur ; 2° il y a des divertissements honnêtes, sans excès et sans danger : voilà ceux qui vous sont accordés. Réjouissez-vous, dit l'Apôtre, mais réjouissez-vous dans le Seigneur.

Amen, amen dico vobis, quia plorabit et fletibus vos, mundus autem gaudet.

Je vous le dis en vérité, vous pleurerez, vous serez dans l'affliction, et le monde se réjouira. (*Saint Jean, chap. xvi, 20.*)

C'est Jésus-Christ qui parle, et qui dans l'Evangile de ce jour prononce en deux paroles deux jugements bien contraires ; l'un en faveur des élus, qui nous sont représentés dans ses apôtres,

et l'autre pour la condamnation des pécheurs, qui composent ce monde qu'il a si hautement réprouvé, et contre lequel il a si souvent fulminé ses anathèmes. Vous pleurerez, vous vivrez dans la souffrance et dans la peine ; voilà le sort des prédestinés : *Plorabit et fletibus vos*. Mais le monde sera dans la joie, et rien de tous les plaisirs de la vie ne lui manquera ; voilà le partage

des pécheurs : *Mundus autem gaudebit*. Quel partage après tout, chrétiens, et jamais l'eussiez-vous ainsi pensé ? sont-ce là les châtimens dont le Fils de Dieu menace les ennemis de son Evangile ? sont-ce là les récompenses qu'il promet à ceux qui s'attacheront fidèlement et constamment à le suivre ? et, selon nos vues humaines, ne devait-il pas, ce semble, renverser la proposition, et dire aux justes : Vous vous réjouirez ; et aux pécheurs : Vous serez accablés de chagrins, et vous passerez vos jours dans la douleur ? Oui, mes chers auditeurs, il le devait selon nos vues humaines, c'est-à-dire selon les vues faibles et bornées de la fausse prudence de la chair ; mais les vues de la sagesse divine son bien supérieures aux nôtres ; et pour l'accomplissement des desseins de Dieu à l'avantage de ses élus, il fallait qu'ils renoncassent aux divertissemens du monde, parce que si les apparences en sont belles et les dehors engageans, la fin en est malheureuse et qu'ils mènent à la perdition. Aussi prenez garde à ce que le Sauveur des hommes ajoute pour la consolation de ses disciples : c'est, leur dit-il, qu'après avoir vécu dans les pleurs, votre tristesse se changera en joie ; mais dans une joie solide, durable, éternelle : leur donnant à entendre, par une règle tout opposée, que les joies trompeuses du siècle n'aboutiront qu'à un souverain malheur : *Sed tristitia vestra vertetur in gaudium*. Grande et terrible vérité que j'entreprends aujourd'hui de développer, et dont la suite de ce discours vous fera connaître l'importance ! Implorons le secours du saint-Esprit, et, pour l'obtenir, adressons-nous à Marie. *Ave*.

Je ne prétends rien exagérer, chrétiens, et ce n'est pas mon dessein de condamner sans exception tous les divertissemens de la vie. Je sais quels arrêts le Fils de Dieu a portés contre les heureux du siècle, lorsqu'il a dit en général : *Vae vobis qui ridetis* ! Malheur à vous qui cherchez les plaisirs de ce monde ! *Vae vobis... quia habetis consolationem vestram* ! Malheur à vous qui trouvez votre félicité sur la terre, et qui la faites consister dans les vaines joies de la terre ! Mais du reste, sans altérer en aucune sorte les paroles de Jésus-Christ et sans vouloir en adoucir la sévérité, je puis et je dois même convenir d'abord qu'il y a des récréations innocentes, des récréations honnêtes, et par conséquent permises selon les règles de discrétion et de modération que l'Evangile nous prescrit. Je ne viens donc point vous dire que tous les divertissemens du

monde sont criminels et réprouvés de Dieu ; mais aussi j'avance, avec saint Grégoire, pape, qui l'a remarqué avant moi, que ces divertissemens du monde permis et innocents sont bien rares ; que ces divertissemens honnêtes sont dans le monde en bien petit nombre ; en un mot, que la plupart des divertissemens du monde sont condamnables : pourquoi ? par trois raisons qui comprennent tout mon sujet, et qui méritent toute votre attention. Je les considère, ces divertissemens mondains, dans leur nature, dans leur étendue et dans leurs effets. Or je soutiens, comme vous l'allez voir, qu'ils sont presque tous, ou impurs et défendus dans leur nature, c'est la première partie ; ou excessifs dans leur étendue, c'est la seconde partie ; ou enfin scandaleux dans leurs effets, c'est la troisième et dernière partie. Appliquez-vous, s'il vous plaît, à ces trois pensées, qui demandent un plus ample éclaircissement, et que je vais mettre dans leur jour.

PREMIÈRE PARTIE.

Tertullien fait une réflexion bien vraie dans le traité qu'il a composé des spectacles. Il dit que l'ignorance de l'esprit de l'homme n'est jamais plus présomptueuse, ni ne prétend jamais mieux philosopher et raisonner, que quand on lui veut interdire l'usage de quelque divertissement et de quelque plaisir dont elle est en possession, et qu'elle se croit légitimement permis. Car c'est alors qu'elle se met en défense, qu'elle devient subtile et ingénieuse, qu'elle imagine mille prétextes pour appuyer son droit ; et que dans la crainte d'être privée de ce qui la flatte, elle vient enfin à bout de se persuader que ce qu'elle désire est honnête et innocent, quoiqu'au fond il soit criminel et contre la loi de Dieu. *Mirum quippe quam sapiens argumentatrix sibi videtur ignorantia humana, cum aliquod de hujusmodi gaudiis ac fructibus vetetur amittere*. Et en effet, c'est de ce principe que naissent tous les jours les relâchemens dans la morale chrétienne. Une chose est agréable ou le paraît ; et parce qu'elle est agréable, on l'aime ; et parce qu'on l'aime, on se figure qu'elle est bonne ; et, à force de se le figurer, on s'en fait une espèce de conviction, en vertu de laquelle on agit au préjudice de la conscience, et malgré les plus pures lumières de la grâce. Or, appliquons cette maxime générale aux points particuliers, surtout à celui que je traite. Je prétends qu'il y a des divertissemens dans le monde qui passent pour légitimes, et que l'opinion commune des gens du siècle autorise, mais que le christianisme condamne, et

¹ Luc, vi, 25. — ² Ibid., 24.

qui ne peuvent s'accorder avec l'intégrité et la pureté des mœurs. Expliquons-nous encore plus en détail ; car sans cela, chrétiens, peut-être auriez-vous de la peine à bien concevoir ma proposition, et peut-être, dans la pratique, tout ce que je dirais ne produirait-il aucun fruit. Raisonons donc sur certains sujets plus ordinaires, plus connus et qui sont à peu près les mêmes que ceux dont a parlé Tertullien. Ecoutez-moi.

Ainsi, par exemple, ces représentations profanes, ces spectacles où assistent tant de mondains oisifs et voluptueux, ces assemblées publiques et de pur plaisir, où sont reçus tous ceux qu'y amène, soit l'envie de paraître, soit l'envie de voir ; en deux mots, pour me faire toujours mieux entendre, comédies et bals, sont-ce des divertissements permis ou défendus ? Les uns, éclairés de la véritable sagesse, qui est la sagesse de l'Evangile, les réprouvent ; les autres, trompés par les fausses lumières d'une prudence charnelle, les justifient ou s'efforcent de les justifier. Chacun prononce selon ses vues, et donne ses décisions. Pour moi, mes chers auditeurs, si je n'étais déjà d'une profession qui, par elle-même, m'interdit de pareils amusements, et que j'eusse comme vous à prendre parti là-dessus et à me résoudre, il me semblerait d'abord que pour m'y faire renoncer, il ne faudrait rien d'avantage que cette diversité de sentiments. Car pourquoi, dirais-je, mettre ma conscience au hasard dans une chose aussi vaine que celle-là, et dont je puis si aisément me passer ? D'une part, on m'assure que ces sortes de divertissements sont criminels ; d'autre part, on soutient qu'ils sont exempts de péché. Ce qui doit résulter de là, c'est qu'ils sont au moins suspects ; et puisque ceux qui soutiennent que l'innocence y est blessée sont, du reste, les plus réglés dans leur conduite, les plus attachés à leurs devoirs, les plus versés dans la science des voies de Dieu, n'est-il pas plus sûr et plus sage que je m'en rapporte à eux, et que je ne risque pas si légèrement mon salut ? Voilà comment je conclurais, et ce serait sans doute la conclusion la plus raisonnable et la plus sensée.

Mais ce n'est pas là que je me voudrais arrêter, et il y a encore de plus fortes considérations qui me détermineraient. Que ferais-je ? Suivant le conseil du Saint-Esprit, j'interrogerais ceux que Dieu m'a donnés pour maîtres ; ce sont les Pères de l'Eglise : *Interroga patrem tuum, et annuntiabit tibi ; majores tuos, et dicent tibi* ! ; et après les avoir consultés, il serait difficile, s'il me restait quelque délicatesse de cons-

science, que je ne fusse pas absolument convaincu sur cette matière. Car ils m'apprendraient des vérités capables, non-seulement de me déterminer, mais de m'inspirer pour ces sortes de divertissements une espèce d'horreur. Suivez-moi, je vous prie.

Ils m'apprendraient que les païens mêmes les ont proscrits, comme préjudiciables et contagieux. Il n'y a qu'à lire ce que saint Augustin en a remarqué dans les livres de la Cité de Dieu, et les belles ordonnances qu'il rapporte à la confusion de ceux qui prétendraient maintenir dans le christianisme ce que le paganisme a rejeté. Ils m'apprendraient que d'abandonner ces spectacles et ces assemblées, dans les premiers siècles de l'Eglise, c'était une marque de religion, mais une marque authentique ; et qu'en particulier ils ne blâmaient pas seulement le théâtre, parce que de leur temps il servait à l'idolâtrie et à la superstition, mais parce que c'était une école d'impureté. Or, vous savez s'il ne l'est pas encore plus aujourd'hui, et si la contagion de l'impureté n'y est pas d'autant plus à craindre, qu'elle y est plus déguisée et plus raffinée. Il est vrai, le langage en est plus pur, plus étudié, plus châtié ; mais vous savez si ce langage en ternit moins l'esprit, s'il en corrompt moins le cœur, et si peut-être il ne vaudrait pas mieux entendre les adultères d'un Jupiter et des autres divinités, dont les excès, exprimés ouvertement et sans réserve, blessant les oreilles, feraient moins d'impression sur l'âme. Ils m'apprendraient que, dans l'estime commune des fidèles, on ne croyait pas pouvoir garder le serment et la promesse de son baptême, tandis qu'on demeurerait attaché à ces frivoles passe-temps du siècle. Car c'est vous jouer de Dieu même, mon frère, écrivait saint Cyprien, d'avoir dit anathème au démon, comme vous l'avez fait en recevant sur les sacrés fonts la grâce de Jésus-Christ, et de rechercher maintenant les fausses joies qu'il vous présente dans une assemblée ou dans un spectacle de vanité. Ils m'apprendraient que sur cela l'Eglise usait d'une sévérité extrême dans sa discipline, et que cette sévérité alla même à un tel point, que ce fut quelquefois un obstacle à la conversion des infidèles. Jusque-là, dit Tertullien, que l'on en voyait presque plus s'éloigner de notre sainte foi par la crainte d'être privés de ces divertissements qu'elle condamnait, que par la crainte du martyre et de la mort dont les tyrans les menaçaient.

Voilà, dis-je, ce que m'apprendraient ces saints docteurs, et ce qu'ils vous apprennent. Voilà

¹ Deuter. xxxii, 7.

leur tradition, voilà leurs pensées, voilà leur morale. Prenez garde, je ne dis pas que ç'a été la morale d'un de ces grands hommes, mais de tous, tellement que tous, d'un consentement unanime, sont convenus de ce point ; qu'ils n'ont eu tous là-dessus qu'une même voix, et souvent que les mêmes expressions. Je ne dis pas que ç'a été leur morale dans un temps, et qu'elle a changé dans un autre : de siècle en siècle ils se sont succédé, et dans tous les siècles ils ont renouvelé les mêmes défenses, débité les mêmes maximes, prononcé les mêmes arrêts. Je ne dis pas que ç'a été la morale de gens faibles et peu instruits, bornés dans leurs vues, et timides ou précipités dans leurs décisions : outre leur sainteté qui nous les rends vénérables, nous savons que c'étaient les premiers génies du monde ; nous avons en main leurs écrits, et nous y voyons la sublimité de leur sagesse, la pénétration de leur esprit, la profondeur et l'étendue de leur érudition. Je ne dis pas que ç'a été une morale de perfection seulement et de pur conseil : il n'y a qu'à peser leurs termes, et qu'à les prendre dans le sens le plus naturel et le plus commun. Sur quel autre sujet se sont-ils expliqués avec plus de rigueur ? de quoi nous ont-ils plus fait craindre les funestes conséquences, et à quoi ont-ils plus attribué les suites fatales, et plus donné la force du précepte ? Je ne dis pas que ç'a été une morale fondée sur des raisons propres et particulières ; je vous l'ai déjà fait remarquer, et je le répète, ils n'employaient point d'autres raisons que nous, ils n'en avaient point d'autres ; ce qu'ils disaient contre le théâtre et contre ces assemblées mondaines d'où nous tâchons à vous retirer, c'est ce que nous vous disons ; et tout ce qu'ils disaient, c'est ce que nous avons le même droit qu'eux de vous dire. Enfin je ne dis pas que ç'a été une morale qu'ils n'aient adressée qu'à certains états, qu'à certains caractères et à certains esprits. Ils n'ont distingué ni qualités, ni conditions, ni tempéraments, ni dispositions du cœur. Ils parlaient à des chrétiens comme vous, et ils leur parlaient à tous. En vain tel ou tel leur répondait ce qu'on nous répond encore tous les jours, et ce qu'a si bien remarqué saint Chrysostome : Tout ce que je vois et tout ce que j'entends me divertit, et rien de plus ; du reste, je n'en ressens aucune impression, et je n'en suis nullement touché. Vaine excuse qu'ils traitaient ou de déguisement et de mauvaise foi, ou d'erreur au moins et d'illusion : de déguisement et de mauvaise foi, parce qu'ils n'ignoraient pas que c'est un prétexte dont veulent quelque-

fois se prévaloir les plus corrompus, cachant les désordres secrets de leur cœur, afin de justifier en apparence leur conduite ; d'erreur au moins et d'illusion, parce qu'ils savaient combien on aime à s'aveugler soi-même, et combien la passion fait de progrès qu'on n'aperçoit pas d'abord et qu'on ne veut pas apercevoir, mais qui ne deviennent ensuite que trop sensibles.

Or je m'en tiens là, mes chers auditeurs ; et que peuvent opposer à des témoignages si expresse, si avérés, si respectables, les partisans du monde ? Qui en croiront-ils, s'ils ne se rendent pas à de semblables autorités ? et ne serait-ce pas une témérité insoutenable, et où nul chrétien de bon sens ne tombera jamais, de prétendre que ces hommes de Dieu se soient tous égarés, qu'ils aient tous porté trop loin les choses, et que dans le siècle où nous vivons, nous soyons plus éclairés qu'ils ne l'étaient. Cependant vous en verrez qui, sans hésiter, appellent de tout cela à leur propre jugement, et qui ne se feront pas le moindre scrupule de ce que tous les Pères de l'Eglise ont cru devoir hautement qualifier de péché. Car, voilà jusqu'où est allée la présomption de notre siècle. Comprenez-la, s'il vous plaît, tout entière. Il s'agit de la conscience et du salut ; et tout ce qu'il y a eu jusqu'à présent sur ces sortes de matières de juges compétents, de juges reconnus et autorisés, ont décidé ; mais ce n'est point ainsi qu'en jugent quelques mondains, et ce n'est qu'à eux-mêmes qu'ils veulent s'en rapporter. Observez bien ce que je dis, quelques mondains. Car du moins, si c'étaient les pasteurs des âmes, si c'étaient les maîtres de la morale, si c'étaient les ministres des autels, les directeurs, les prédicateurs de la parole de Dieu, qui maintenant et parmi nous eussent sur la question que je traite des principes moins sévères que ceux de toute l'antiquité ; et si ces principes étaient généralement et constamment suivis par la plus saine partie des chrétiens, peut-être serait-il plus supportable alors d'examiner, de délibérer, de disputer. Mais vous le savez : prédicateurs de la chaire, directeurs dans le tribunal de la pénitence, docteurs dans les écoles, pasteurs des âmes, ministres des autels, tiennent tous encore le même langage, et se trouvent appuyés de tout ce que l'Eglise a de vrais enfants et de vrais fidèles. Que reste-il donc ? je l'ai dit, quelques mondains, c'est-à-dire un certain nombre de gens libertins, amateurs d'eux-mêmes et idolâtres de leurs plaisirs ; de gens sans étude, sans connaissance, sans attention

à leur salut ; de femmes vaines, dont toute la science se réduit à une parure, dont tout le désir est de paraître et de se faire remarquer, dont tout le soin est de charmer le temps et de se tenir en garde contre l'ennui qui les surprend, dès que l'amusement leur manque, et qu'elles sont hors de la bagatelle ; mais ce qu'il y a souvent de plus déplorable, dont la passion cherche à se nourrir et à s'allumer, lorsqu'il faudrait tout mettre en œuvre pour l'amortir et pour l'éteindre. Voilà les oracles qui veulent se faire écouter, et que l'on n'écoute en effet que trop ; voilà les docteurs et les maîtres dont les lumières effacent toutes les autres, et dont les résolutions sont absolues et sans réplique ; voilà les guides dont les voies sont les plus droites, et les garants sur qui l'on peut se reposer de sa conscience, de son âme, de son éternité. Ah ! chrétiens, soyez-en juges vous-mêmes et concluez, tandis que je passe à un nouvel article non moins important ni moins commun.

Car ce que je puis encore compter parmi les divertissements criminels, et ce que je mets dans le même rang, ce sont ces histoires fabuleuses et romanesques dont la lecture fait une autre occupation de l'oisiveté du siècle, et y cause les mêmes désordres ; entretien ordinaire des esprits frivoles et des jeunes personnes. On emploie les heures entières à se repaître d'idées chimériques, on se remplit la mémoire de fictions et d'intrigues tout imaginaires, on s'applique à en retenir les traits les plus brillants, on les sait tous, et les sachant tous on ne sait rien. Ce serait peu néanmoins de n'apprendre rien et de ne rien savoir, si c'était là le seul mal qu'il y eût à craindre. Mais voici l'essentiel, et le point capital à quoi je m'attache : c'est que rien n'est plus capable de corrompre la pureté d'un cœur que ces livres empestés ; c'est que rien ne répand dans l'âme un poison plus subtil, plus présent, plus prompt ; que rien donc n'est plus mortel, et ne doit être, par une conséquence bien juste, plus étroitement défendu. Expérience, confession même de ceux qui en ont fait les tristes épreuves, raison, tout concourt à établir cette vérité. Et je vous demande en effet, mon cher auditeur, vous à qui je parle, et qui avez dans vous-même votre conscience pour témoin de ce que je dis, n'est-il pas vrai qu'autant que vous vous êtes adonné à ces lectures et qu'elles vous ont plu, vous avez insensiblement perdu le goût de la piété ; que votre cœur s'est refroidi pour Dieu, et que toute l'ardeur de votre dévotion s'est ralentie ? Je dis plus : n'est-il pas vrai que par l'usage et l'habitude que vous vous êtes faits de ces

lectures, l'esprit du monde s'est peu à peu emparé de vous ; que vous avez senti celui du christianisme diminuer à proportion et s'affaiblir ; que les heureux principes de votre première éducation se sont altérés ; que vous n'avez plus eu dans la tête que de folles imaginations, que la galanterie, que la vanité ; et que tout le reste, beaucoup plus solide et plus sérieux, vous est devenu insipide, ensuite fatigant, enfin odieux et insupportable ? Ce n'est point encore assez ; mais ne vous déguisez rien à vous-même, et reconnaissez-le de bonne foi : n'est-il pas vrai qu'à force de lire ces sortes d'ouvrages et d'avoir sans cesse dans les mains ces livres corrupteurs, vous avez donné imperceptiblement entrée dans votre âme au démon de l'incontinence, et que les pensées sensuelles ont commencé à naître, les sentiments tendres à s'exciter, les paroles libres à vous échapper ; que la chair s'est fortifiée, et que vous vous êtes trouvé tout autre que vous n'aviez été jusque-là, ou que vous ne vous étiez connu ? Peut-être en êtes-vous surpris ; mais moi je ne m'en étonne pas, et, sans une espèce de miracle, il falloit que cela fût ainsi. Ayant tous les jours de tels livres sous les yeux, et ces livres étant aussi infectés qu'ils le sont, il n'était pas naturellement possible que vous n'en prissiez le venin, et qu'ils ne vous communiquassent leur contagion. Car, pour parler le langage du monde, et pour user du terme propre, qu'est-ce, à le bien définir, que le roman ? une histoire, disons mieux, une fable proposée sous la forme d'histoire, où l'amour est traité par art et par règles ; où la passion dominante et le ressort de toutes les autres passions, c'est l'amour ; où l'on affecte d'exprimer toutes les faiblesses, tous les transports, toutes les extravagances de l'amour ; où l'on ne voit que maximes d'amour, que protestations d'amour, qu'artifices et ruses d'amour ; où il n'y a point d'intérêt qui ne soit immolé à l'amour, fût-ce l'intérêt le plus cher selon les vues humaines, qui est celui de la gloire ; où la gloire même, la belle gloire, est de sacrifier tout à l'amour ; où un homme infatué ne se gouverne plus que par l'amour, tellement que l'amour est toute son occupation, toute sa vie, tout son objet, sa fin, sa béatitude, son Dieu. Dites-moi si j'ajoute rien ; mais en même temps faites-moi comprendre comment, aussi fragiles que nous le sommes et aussi enclins au mal, on peut se retracer incessamment à soi-même de semblables images, et n'en pas ressentir les atteintes ? Les plus grands saints y résisteraient-ils ? un ange n'y serait-il pas surpris, et l'innocence même n'y

ferait-elle pas naufrage ? Ou bien apprenez-moi comment, dans une religion aussi pure que la nôtre, il peut être permis à un chrétien d'exposer la pureté de son cœur à une ruine si évidente et si prochaine ?

Mais, dit-on, en tout ce que je lis, il ne s'agit que d'un amour honnête. Abus, mes frères : appelez-vous amour honnête celui qui possède un homme et qui l'enchaîne jusqu'à lui ravir le sens et la raison ; qui absorbe toutes ses pensées, qui épuise tous ses soins, et qui aux dépens du Créateur le rend idolâtre de la créature ? Appelez-vous amour honnête celui qui fait oublier à un homme les plus saints devoirs de la nature, de la patrie, justice, la de l'honneur, de la charité ? Or, n'est-ce pas là souvent que se termine la prétendue honnêteté du roman ? Mais ces lectures servent à former une jeune personne, et lui apprennent le monde. Ah ! chrétiens, vous est-il donc si nécessaire de savoir le monde, que vous deviez pour cela renoncer à votre salut ? et fallût-il éternellement ignorer les manières du monde, ne vaut-il pas mieux à ce prix garder votre âme et la sauver ? Oui, certes, ces livres vous formeront selon le monde ; mais selon quel monde ? selon un monde païen, selon un monde impie et pervers, selon un monde condamné par Jésus-Christ, et le plus dangereux ennemi dont vous ayez à vous préserver. Or, voyez si ce sont là les enseignements que vous voulez suivre ; s'il n'y a pas un autre monde où vous pouvez vous borner ; s'il n'y a point d'autre politesse dans le christianisme que celle qui va à vous damner ; s'il n'y a point d'autres maîtres pour vous instruire et pour vous élever.

Belle leçon pour vous, pères et mères ! c'est par là que je conclus cette première partie, et plaise au Ciel que vous en compreniez toute la conséquence ! Vous avez des enfants ; et après avoir mis votre première étude à leur inspirer les sentiments de la piété chrétienne, la religion, j'en conviens, ne vous défend pas de leur faire prendre certains airs du monde. Mais de leur fournir vous-mêmes, sous ce damnable prétexte, des livres qui leur tournent l'esprit à tout ce que le monde a de plus vicieux ; mais d'en remplir votre maison, et de ne vouloir pas que rien là-dessus de nouveau leur échappe et leur soit inconnu ; mais de leur en demander compte, et d'entendre avec une secrète complaisance les récits qu'ils en font ; mais de les croire bien habiles et bien avancés, quand ils savent répondre aux mots couverts par d'autres bons mots, qu'ils conservent dans leur mémoire

des poésies libres, et qu'ils les savent rapporter fidèlement sans se méprendre ; mais de les conduire vous-mêmes (car ceci regarde tous les points de morale que je viens de toucher), de les conduire vous-mêmes à des spectacles, d'autant plus capables de les amollir, que ce sont de jeunes cœurs beaucoup plus flexibles et plus sensibles ; mais de leur faire observer les endroits fins et délicats, surtout les endroits vifs et tendres ; mais de les engager vous-mêmes dans des assemblées, où ils ne voient du monde que ce qu'il a de riant, que ce qu'il a d'éclatant, c'est-à-dire que ce qu'il a d'attrayant et de séduisant : voilà de quoi vous aurez bien lieu de vous repentir dès cette vie, et de quoi vous serez bien sévèrement punis en l'autre. Ce ne sont encore pour eux que des divertissements ; mais attendez que le feu se soit allumé, et bientôt ces divertissements ne deviendront, et pour eux et pour vous, que trop sérieux. Sera-t-il temps alors d'arrêter l'embrasement ? sera-t-il en votre pouvoir de couper court à des maux dont vous aurez été les auteurs ? vous en gémirez, et vous les déplorerez ; mais en serez-vous quittes devant Dieu, pour les déplorer et pour en gémir ? Qu'alléguerez-vous à son tribunal pour votre excuse, et suffira-t-il de lui dire que vous vouliez dresser vos enfants et leur donner la science du monde ? N'était-ce pas vouloir les perdre, et vous perdre vous-mêmes avec le monde ? Il faut donc en revenir à ma proposition, que la plupart des divertissements ordinaires du monde sont condamnables, ou parce que dans leur nature ils sont impurs et criminels, comme vous l'avez vu ; ou parce que dans leur étendue et leur mesure ils sont excessifs, comme je vais vous le montrer. C'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Tout excès, chrétiens, est un vice ; et la vertu même, qui est la règle de tout bien, n'est ni bonne, ni honnête, dès qu'elle est extrême. Il faut être sage ; mais il faut l'être avec sobriété, dit saint Paul ; et qui l'est trop, ne l'est point du tout, parce que la sagesse est essentiellement un état de raison, et par conséquent de modération : *Non plus sapere quam oportet sapere, sed sapere ad sobrietatem* ¹. Or, si cela est vrai de la vertu, beaucoup plus l'est-il des divertissements et des récréations de la vie. Si pour être sage il faut l'être sans excès, à plus forte raison faudra-t-il éviter l'excès, pour se divertir en sage. Cependant, mes chers auditeurs, il y a des divertisse-

¹ Rom., xii, 2.

ments dans le monde où l'excès est si ordinaire, que, quoiqu'ils puissent être d'ailleurs permis, légitimes et innocents, ils sont presque toujours condamnables, parce qu'ils sont presque toujours excessifs. Je n'entreprends pas de les parcourir tous, et je n'ai garde de l'entreprendre, car ce serait un détail infini. Mais souffrez que je me borne à un seul, sur lequel je ne me suis encore jamais bien expliqué, et qui va faire tout le fond de cette seconde partie : c'est le jeu. Principe de mille malheurs, et passion que je ne puis trop fortement combattre, puisqu'elle est la source de tant de désordres.

Vous le savez : on joue, mais sans retenue, et l'excès est tel, que ceux mêmes qui en sont coupables sont obligés de le condamner. Que j'en prenne à témoin un joueur de profession, et que devant Dieu je le prie de me répondre si son jeu ne va pas trop loin (je dis trop loin selon la raison, le christianisme et la conscience), il en conviendra. En effet, dans la plupart des jeux, surtout des jeux que l'usage du monde autorise le plus, il y a trois sortes d'excès opposés à la raison et à la religion. Excès dans le temps qu'on y emploie, excès dans la dépense qu'on y fait, excès dans l'attachement et l'ardeur avec laquelle on s'y porte : tout cela contraire aux règles de la vraie piété, et aux maximes éternelles de la loi de Dieu. Ne condamnons point les choses dans la spéculation ; disons ce qui se pratique et ce qui se passe devant nos yeux. Un homme du monde qui fait du jeu sa plus commune et presque son unique occupation, qui n'a point d'affaire plus importante que le jeu, ou plutôt qui n'a point d'affaire si importante qu'il n'abandonne pour le jeu ; qui regarde le jeu, non point comme un divertissement passager propre à remettre l'esprit des fatigues d'un long travail et à le distraire, mais comme un exercice réglé, comme un emploi, comme un état fixe et une condition ; qui donne au jeu les journées entières, les semaines, les mois, toute la vie (car il y en a de ce caractère, et vous en connaissez) ; une femme qui se sent chargée d'elle-même jusqu'à ne pouvoir en quelque sorte se supporter, ni supporter personne, dès qu'une partie de jeu vient à lui manquer ; qui n'a d'autre entretien que son jeu ; qui du matin au soir n'a dans l'idée que son jeu ; qui n'ayant pas, à l'entendre parler, assez de force pour soutenir quelques moments de réflexion sur les vérités du salut, trouve néanmoins assez de santé pour passer les nuits, dès qu'il est question de son jeu : dites-le-moi, mes chers auditeurs, cet homme, cette femme gardent-ils dans

le jeu la modération convenable ? cela est-il chrétien ? cela est-il d'une âme qui cherche Dieu, qui travaille pour le ciel, qui amasse des trésors pour l'éternité ? cela est-il d'un ouvrier évangélique, tels que doivent être tous les fidèles, et d'un homme appelé de Dieu pour cultiver sa vigne, et pour lui rendre compte de tous les moments jusqu'au dernier : *Donec reddas novissimum quadrantem* ? Ce jeu perpétuel, ce jeu sans interruption et sans relâche, ce jeu de tous les jours, et presque de toutes les heures dans le jour, s'accorde-t-il avec ces grandes idées que nous avons du christianisme, et que Jésus-Christ lui-même a pris soin de nous tracer ? Car ce n'est point moi qui les ai imaginées ; c'est le Sauveur du monde qui dans toute la suite de son Evangile ne nous a parlé d'une vie chrétienne que sous la figure d'un combat, d'un négoce, d'un travail, pour nous faire entendre que ce doit être une vie laborieuse et agissante. Or, y a-t-il rien de plus incompatible qu'une vie de travail et une vie de jeu ?

Mais tout jeu est-il donc un crime pour nous ? Non, chrétiens, et je m'en suis déclaré d'abord. Je blâme l'excès du jeu, et en vain me répondrez-vous que le jeu en soi n'est point blâmable, puisque ce n'est pas là ce que j'avance. Quand vous prétendez que le jeu (j'entends certain jeu) est indifférent, et quand je soutiens que l'excès du jeu est criminel, votre proposition et la mienne sont toutes deux vraies, et se concilient parfaitement ensemble ; mais moi par la mienne je vous avertis d'un abus que la vôtre ne corrigera pas. Réglez votre jeu, ne donnez au jeu qu'un reste de loisir que Dieu n'a pas refusé à la nature, et que la nécessité requiert ; mettez avant le jeu le service du Seigneur et les pratiques de la religion ; avant le jeu, la prière, le sacrifice des autels, la lecture d'un bon livre, l'office divin ; avant le jeu, le soin de votre famille, de vos enfants, de vos domestiques, de vos affaires ; avant le jeu, les obligations de votre charge, les devoirs de votre profession, les œuvres de miséricorde et de charité ; avant le jeu, votre avancement dans les voies de Dieu, votre perfection et tout ce qui y doit contribuer : quand vous aurez satisfait à tout cela, vous pourrez alors chercher quelque relâche dans un jeu honnête et borné. Vous pourrez vous y récréer avec la paix du cœur, et même, si je l'ose dire, avec une espèce de bénédiction de la part du Ciel. Je dis avec la paix du cœur, parce que vous jouerez sans passion ; parce que vous jouerez dans l'ordre, et que vous réduirez

vous jen à être pour vous ce qu'il doit être, je veux dire une courte distraction, et non une continuelle occupation; parce que vous prendrez votre jeu assez pour vous délasser, et trop peu pour vous fatiguer; et enfin, parce que vous n'aurez point dans votre jen le ver intérieur de la conscience qui vous reproche la perte du temps qui s'y consume, et l'inutilité de votre vie. Je dis même avec une espèce de bénédiction de la part du Ciel, parce que vous ne vous y proposerez qu'une fin chrétienne; que vous ne vous accorderez ce repos que pour mieux agir, et qu'en ce sens vous sanctifierez, si je puis parler de la sorte, jusqu'à votre jeu. Mais tandis que le jeu l'emportera sur toutes vos fonctions, qu'il vous fera oublier tout ce que vous devez à Dieu, tout ce que vous devez au prochain, et tout ce que vous devez à vous-mêmes; que vous n'y distinguerez, ni les jours les plus solennels, ni les jours ordinaires, et que sans réserve toutes vos heures y seront employées, je dirai que c'est au moins une dissipation criminelle du temps que Dieu vous a donné, et une profanation dont vous aurez à lui répondre.

Cependant, d'un excès on tombe dans un autre. Excès dans le temps que l'on perd au jeu, et excès dans la dépense qu'on y fait. Jouer rarement, mais hasarder beaucoup chaque fois, ou hasarder peu, mais jouer continuellement, ce sont deux excès défendus l'un et l'autre par la loi de Dieu; mais au-dessus de l'un et de l'autre, un troisième excès c'est de jouer souvent, et toujours de risquer beaucoup en jouant. Or, ne vous y trompez pas : quand je dis un jeu où vous hasardez beaucoup, un gros jeu, je ne veux pas seulement parler des riches et des grands du siècle; je parle de tous en général et de chacun en particulier, conformément aux facultés et à l'état. Tel jeu n'est rien pour celui-là, mais il est tout pour celui-ci. L'un peut aisément porter telle dépense, mais elle passe les forces de l'autre; et ce qui serait un léger dommage pour le premier doit avoir pour le second de fâcheuses suites. Ainsi, on a des dettes à payer, on a une nombreuse famille à entretenir et des enfants à pourvoir, on a des domestiques à récompenser, on a des aumônes à faire et des pauvres à soulager. A peine les revenus y peuvent-ils suffire; et si l'on était fidèle à remplir ces devoirs, on ne trouverait plus rien, ou presque rien, pour le jeu. Toute fois on veut jouer, et c'est un principe qu'on a tellement posé dans le système de sa vie, que nulle considération n'en fera jamais revenir. On le veut à quelque prix que ce soit; et pour cela que

fait-on? Voilà le désordre et l'iniquité la plus criante. Parce qu'on ne peut pas acquitter ses dettes si l'on joue, ou qu'on ne peut jouer si l'on acquitte ses dettes, on laisse languir des créanciers, on se rend insensible aux cris de l'artisan et du marchand, on use d'industrie et de détours pour se soustraire à leurs justes poursuites et pour leur lier les mains; on les remet de mois en mois, d'années en années, et ce son des délais sans fin; on n'a rien, dit-on, à leur donner, et néanmoins on trouve de quoi jouer. Parce qu'on ne peut accorder ensemble le jeu et l'entretien d'une maison, on abandonne la maison, et l'on ménage tout pour le jeu; on voit tranquillement et de sang-froid des enfants manquer des choses les plus nécessaires; on plaint jusqu'aux moindres frais, dès qu'il s'agit de subvenir à leurs besoins; on les éloigne de ses yeux, et on les confie à des étrangers, à qui l'on en donne la charge, sans y ajouter les moyens de la soutenir; on ne les a pas actuellement ces moyens, à ce qu'on prétend, mais pourtant on a de quoi jouer. Parce qu'il faudrait diminuer de son jeu, si l'on voulait compter exactement avec des domestiques et les satisfaire, on reçoit leurs services, on les exige à la rigueur, et du reste on ne veut point entendre parler de récompense; c'est une matière sur laquelle il ne leur est pas permis de s'expliquer, et un discours dont on se tient offensé; des paroles, on leur en donnera libéralement; des promesses, on leur en fera tant qu'ils en demanderont; ils ne perdront rien dans l'avenir, mais à condition qu'ils perdront tout dans le présent, et que cet avenir, à force de le prolonger, ne viendra jamais; les affaires ne permettent pas encore de penser à eux, et cependant elles permettent de jouer. Parce que dans les nécessités publiques l'aumône coûterait, et que le jeu en pourrait souffrir, on ne connaît point ce commandement, on est témoin des misères du prochain, sans en être ému; ou si le cœur ne peut trahir ses sentiments naturels, l'esprit n'est que trop ingénieux à imaginer des prétextes pour en arrêter les effets : on est pauvre soi-même, ou volontiers on se dit pauvre, lorsqu'il y a des pauvres à soulager; mais on cesse de l'être dès que le moment et l'occasion se présentent de jouer. Tout cela veut dire qu'on sacrifie à son jeu les droits les plus inviolables et les intérêts les plus sacrés; que l'on fait du jeu sa première loi; que pour ne pas se détacher du jeu, on se détache de toute autre chose, et que dans la concurrence de toute autre chose avec le jeu, quelque essentielle qu'elle soit par elle-même, on

relient le jeu, et l'on renonce à tout le reste. Or, comment appelez-vous cela ? et si ce n'est pas un excès, faites-m'en concevoir un autre plus condamnable.

Mais mon jeu, après tout, n'est qu'assez modique et que très-commun. Je le veux ; mais ce jeu très-commun fait gémir des créanciers qui ne touchent rien, et qui du moins pourraient s'aider pour les nécessités de la vie de ce qu'un divertissement très-superflu leur enlève. Ce jeu très-commun vous empêche de fournir à des enfants ce que demande non-seulement une éducation honnête et sortable à leur naissance, mais quelquefois la nourriture et le vêtement. Ce jeu très-commun prive des domestiques du fruit de leurs peines, et ruine toutes leurs espérances. Ce jeu très-commun vous enduret aux gémissements et aux plaintes de tant de malheureux qui réclament votre assistance, et qui ne tirent de vous nul secours. Jeu plein d'injustice, jeu également odieux, et à Dieu et aux hommes : à Dieu, qui voit l'ordre de sa providence renversé et ses lois violées ; aux hommes qui se trouvent par là frustrés de ce qui leur est dû et de ce qui leur appartient par de si justes titres. Ah ! mon cher auditeur, acquitez-vous ; voilà votre principale obligation. N'engagez pas, pour un vain plaisir, le sang de vos frères et la substance des pauvres. Jusque-là il n'y a point de jeu pour vous, ou il n'y en doit point avoir ; et pour peu que vous y puissiez mettre, c'est toujours trop, puisque c'est le bien d'autrui que vous exposez, et dont vous faites la plus inutile et la plus injuste dépense. Si vous voulez jouer, que ce soit du vôtre, et souvenez-vous que le vôtre même n'est plus à vous pour le risquer, tandis qu'il est sujet à des charges et que vous en êtes redevable. Importante maxime que je voudrais pouvoir bien imprimer dans l'esprit de tant de grands et de tant d'autres ! Que tout à coup on verrait tomber de tables de jeu, si le jeu par la loi des hommes était interdit à ces débiteurs qui, bien loin de le quitter pour se dégager de leurs dettes, en laissent d'autres sur dettes pour l'entretenir, et se rendent enfin insolvables ! Mais si la loi des hommes n'a rien ordonné là-dessus, faut-il une autre loi que la loi de l'Évangile, que la loi de la conscience, que la loi de la nature ?

Qu'on dise après cela que les temps sont difficiles, qu'on a bien de la peine à se maintenir dans son état, qu'on est obligé de se resserrer, et qu'on ne peut pas aisément se dessaisir du peu qu'on a. Je ne contesterai point avec vous, chrétiens, sur le malheur des temps ; sans en

être aussi instruit que vous, je le connais assez pour convenir qu'on doit maintenant plus que jamais user de prudence et de réserve dans l'administration des biens ; mais n'est-ce pas justement ce qui achève de vous condamner, et quel témoignage plus convaincant puis-je produire contre vous que le vôtre ? Car voici ce qui me paraît bien déplorable dans la conduite du siècle. On n'entend parler que de calamités et de misères ; il semble que le Ciel irrité ait fait descendre tous ses fléaux sur la terre pour la désoler ; chacun tient le même langage, et ce ne sont partout que plaintes et que lamentations. Mais voyez l'insoutenable contradiction ! Au milieu de ces lamentations et de ces plaintes, tant de jeux ont-ils cessé ? Tant de mondains et tant de mondaines se sont-ils retranchés sur le jeu, en ont-ils plus mesuré leur jeu, se sont-ils réduits à un moindre jeu ? En vérité, mes chers auditeurs, n'est-ce pas insulter à l'infortune publique, n'est-ce pas faire outrage à la religion que vous professez, n'est-ce pas allumer tout de nouveau la colère du Ciel ? Vous me répondez que vous vous retranchez en effet ; mais par où commencez-vous ce retranchement ? Est-ce par le jeu ? non, sans doute. Mais par où, encore une fois ? par le pain que devraient recevoir de vous ceux que la famine dévore. Par où ? par les besoins domestiques d'une maison, où tout manque, afin que votre jeu ne manque pas. Par où ? par tout ce qui n'a point de rapport au jeu ; ou plutôt, fût-ce le nécessaire même, par tout ce qui peut servir au jeu, en le débordant aux usages les plus essentiels. Je sais qu'à considérer ce que je dis dans une pure spéculation et selon les premières vues, on se persuadera que j'exagère, et que je pousse cette morale au-delà du terme. Mais examinez-la dans la pratique, consultez vos propres connaissances ; faites attention à ce qui se passe autour de vous, et vous avouerez qu'au lieu de rien outrer, il y a bien encore d'autres extrémités que je ne marque pas, et où l'amour du jeu emporte. Car que serait-ce si je parlais d'une femme qui, dans un jeu, dont les plus fortes renoutrances ne l'ont pu dépendre, dissipe d'une part tout ce qu'un mari amasse de l'autre ; qui se tient en embuscade pour le tromper, et détourne pour son jeu tout ce qui peut venir sous sa main ? si je parlais d'un mari qui, tour à tour passant du jeu à la débauche, et de la débauche au jeu, expose jusqu'à ses fonds, et fait dépendre d'un seul coup la fortune de toute une famille ? si je parlais d'un jeune homme qui, sans ménagement et sans

réflexion, emprunte de tous les côtés et à toutes conditions ; et, ne pouvant encore se dépouiller d'un héritage qu'il n'a pas, se dépouille au moins par avance de ses droits, et ne compte pour rien toute une succession qu'il perd, pourvu qu'il joue ? Ces exemples peut-être ne sont-ils pas aussi communs qu'ils ont été autrefois ; mais ne le sont-ils pas encore assez pour vous instruire, et pour vous faire connaître les excès du jeu ? Peut-être même quelques-uns, par une sagesse forcée, et cédant à la nécessité, ont-ils enfin dans ces années dures et stériles apporté quelque tempérament à leur jeu ; mais ce tempérament suffit-il ? Ote-t-il au jeu tout ce qu'il doit lui ôter dans les conjonctures présentes, et dans la situation où vous vous trouvez ? Vous met-il en état d'accomplir, selon qu'il dépend de vous, tout vos devoirs ? et s'il ne va pas jusque-là, votre jeu n'est-il pas toujours un excès ? Excès, non-seulement dans le temps qu'on y emploie et dans la dépense qu'on y fait, mais dans l'attachement et l'ardeur avec laquelle on s'y porte.

Quel spectacle de voir un cercle de gens occupés d'un jeu qui les possède, et qui seul est le sujet de toutes les réflexions de leur esprit et de tous les désirs de leur cœur ! Quels regards fixes et immobiles, quelle attention ! Il ne fait pas un moment les troubler, pas une fois les interrompre, surtout si l'envie du gain s'y mêle. Or, elle y entre presque toujours. De quels mouvements divers l'âme est-elle agitée, selon les divers caprices du hasard ! De là les dépit secrets et les mélancolies ; de là les aigreurs et les chagrins ; de là les désolations et les désespoirs, les colères et les transports, les blasphèmes et les imprécations. Je n'ignore pas ce que la politesse du siècle vous a là-dessus appris ; que, sous un froid affecté et sous un air de dégoût et de liberté prétendue, elle vous enseigne à cacher tous ces sentiments et à les déniguer ; qu'en cela consiste un des premiers mérites du jeu, et que c'est ce qui en fait la plus belle réputation. Mais si le visage est serein, l'orage en est-il moins violent dans le cœur ? et n'est-ce pas alors une double peine, que de le ressentir tout entière au dedans, et d'être obligé, par je ne sais quel honneur, de la dissimuler au dehors ? Voilà donc ce que le monde appelle divertissement ; mais ce que j'appelle, moi, passion, et une des plus tyranniques et des plus criminelles passions. Et de bonne foi, mes chers auditeurs, pouvez-vous vous persuader que Dieu l'ait ainsi entendu, quand il vous a permis certaines distractions et certains délasséments ? Lui qui

est la raison même, peut-il approuver un jeu qui blesse toute la raison ? et lui qui est la règle par essence, peut-il vous permettre un jeu où tout est déréglé ? Il vaut mieux jouer, dites-vous, que de parler du prochain, que de former des intrigues, que d'abandonner son esprit à des idées dangereuses. Beau prétexte ! à quoi je réponds qu'il ne faut ni parler mal du prochain, ni former des intrigues, ni donner entrée dans votre esprit à des idées sensuelles, ni jouer sans mesure et à l'excès, comme vous faites. Quand votre vie serait exempte de tous les autres désordres, ce serait toujours assez de celui-ci pour vous condamner. Achéons, et disons enfin que la plupart des divertissements du monde sont condamnables, parce qu'ils sont scandaleux dans leurs effets : c'est la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est une chose bien surprenante, remarque saint Chrysostome, que la manière dont s'est expliqué Jésus-Christ sur tout ce qui nous scandalise et qui nous devient une occasion de péché. Si votre œil est pour vous un sujet de scandale, dit ce Sauveur des hommes, arrachez-le, et ne délibérez point : *Si oculus tuus scandalizat te, erue eam*. ¹ Si c'est votre main, coupez-la, et privez-vous de tout le service qu'elle pourrait vous rendre : *Si manus tua scandalizat te, abscide eam*. ² Ou si c'est enfin votre pied, ne l'épargnez pas, parce qu'il vaut bien mieux perdre votre pied, votre main, votre œil, tout votre corps, que de vous mettre en danger de perdre votre âme : *Bonum tibi est*. Pourquoi, pensez-vous, chrétiens, que le Fils de Dieu se servit de cet exemple du pied, de l'œil, de la main ? C'était, répond saint Chrysostome, pour nous faire entendre que les choses même les plus nécessaires, celles qui nous touchent de plus près, et dont il semble que nous puissions moins nous passer dans l'usage de la vie, nous doivent être interdites dès là qu'elles nous font tomber en quelque sorte que ce puisse être, et qu'elles nous conduisent au péché. Soit qu'elles soient la cause directe et immédiate du péché, soit qu'elles en soient seulement l'occasion, il n'importe. Cause du péché, occasion du péché, distinctions subtiles, mais inutiles. Si je pêche par occasion, je pêche, et je me damne aussi bien que si j'avais autrement péché. Dieu m'oblige donc aussi étroitement à fuir l'occasion du péché que la cause du péché, quelque avantage d'ailleurs et quelque raison même de nécessité que cette occasion puisse avoir pour moi.

¹ Math., 7, 29. — ² Ibid., xxvii, 30.

Rien, dans l'ordre naturel, ne m'est plus précieux que mon œil, rien ne m'est plus utile que ma main pour les actions de la vie, c'est mon pied qui me soutient et qui me conduit; mais afin de me garantir d'une chute mortelle, dont je serais menacé en les conservant, il n'y a ni œil, ni pied, ni main que je doive ménager. Il faut sacrifier tout pour sauver l'essentiel et le capital, qui est la vie de l'âme : *Si manus tua vel pes tuus scandalizat te, abscide eum, et projice abs te*. Voilà, mes chers auditeurs, le sens des paroles du Fils de Dieu. Or, à combien plus forte raison cette grande maxime doit-elle vous servir de règle à l'égard de vos divertissements? Il y en a qui dans leur substance n'ont rien de criminel, et dont l'usage, si vous le voulez, ne va point à des excès remarquables; mais Dieu néanmoins prétend avoir droit de vous les défendre, et en effet il vous les défend, pourquoi? parce qu'il se peut faire que ce soient pour vos des occasions dangereuses, et que dans les circonstances qui s'y rencontrent, vous trouviez un scandale que vous êtes indispensablement obligés d'éviter. Partout ailleurs ils seraient permis; en tout autre temps ils seraient même louables, et on vous les conseillera; mais en tel lieu, à telles heures et en telle compagnie, vous devez vous en abstenir, parce que vous y courez risque de votre innocence et de votre salut. Et comme en matière de salut tout est personnel, et que la bonté ou la malice de nos actions n'est prise que par le rapport qu'elles ont à nous, quand il s'agit de m'accorder un divertissement ou de m'en priver, l'idée générale qu'on en a ne suffit pas pour former ma résolution; mais si j'y reconnais quelque endroit par où il me puisse être nuisible, je dois dès lors le rejeter et m'en éloigner : *Abscide eum, et projice abs te*. C'est ainsi que la foi me l'enseigne, et c'est ainsi que la seule raison me le dicte.

Un exemple, chrétiens, vous fera mieux comprendre ma pensée. De tous les plaisirs y en a-t-il un plus indifférent en soi et plus innocent que la promenade? et n'est-ce pas de tous les divertissements du monde celui où la censure peut moins trouver à reprendre, et sur quoi les lois de la conscience ont moins, ce semble, à réformer? Or, je prétends, néanmoins, et vous en êtes aussi instruits que moi, qu'il y a des promenades suspectes, qu'il y en a de d'ouverturement mauvaises, qu'il y en a de scandaleuses, et que ce scandale ne regarde pas seulement les âmes libertines et déclarées pour le vice, mais celles mêmes qui du reste en ont, ou paraissent en avoir plus d'éloignement et plus d'horreur. Siècle

profane, que n'as-tu pas su corrompre, et où n'as-tu pas répandu ta malignité? Vous m'entendez, mes chers auditeurs, et vous devez m'entendre. Vous savez ce que sont devenues certaines promenades, et ce qu'elles deviennent tous les jours. Vous savez ce qui les fait préférer à d'autres, et ce qu'on y va chercher. Concours tumultueux et confuse multitude, qui sert de scène à la vanité et à la mondanité. S'il y a une beauté humaine à produire et à faire connaître, s'il y a un ornement et une parure à faire briller, n'est-ce pas là qu'on l'étale avec plus d'éclat et plus de pompe? Au milieu de tant d'objets différents qui, tour à tour et comme par des évolutions réglées passent sans cesse et repassent, de quoi les yeux sont-ils frappés, et à quoi se rendent-ils attentifs? Quelles pensées se forment dans les esprits, quels sentiments touchent les cœurs, et sur quels sujets roulent les conversations?

Scandale d'autant plus dangereux qu'on en voit moins le danger, et qu'on le craint moins. Car, combien de mes auditeurs et de ceux mêmes qui professent plus hautement le christianisme et qui veulent vivre avec plus d'ordre, m'accusent peut-être de porter ici trop loin la sévérité de la morale évangélique? Ils conviendront avec moi de tout ce que j'ai dit du théâtre, du jeu, des spectacles, des assemblées, des lectures, et de tout ce que j'en puis dire. Mais que j'attaque jusqu'à la promenade; que je prétende qu'il y ait sur cela des mesures à garder et des précautions à prendre; que je sois dans l'opinion qu'une mère chrétienne ne doit pas sans ménagement et sans réflexion y exposer une jeune personne; qu'elle doit avoir égard aux temps, aux lieux, à bien des circonstances dont elle n'a guère été en peine jusqu'à présent, c'est ce qu'on traitera d'exagération, et sur quoi l'on ne voudra pas m'en croire. Mais moi je sais ce qu'en ont pensé les Pères de l'Eglise, et c'est à eux que je m'en rapporterai. Car ce n'est pas d'aujourd'hui que ce scandale a paru dans le monde, et que les prédicateurs et les conducteurs des âmes se sont employés à le retrancher du royaume de Dieu. Je sais ce qu'en a dit saint Ambroise dans cet excellent ouvrage de l'Instruction des vierges. Je sais ce que saint Jérôme en a écrit, non pas une fois, mais en divers traités sur cette matière. Ces grands hommes avaient l'Esprit de Dieu pour former les vierges de Jésus-Christ à la sainteté de leur état; mais ils leur donnaient des enseignements et leur traçaient des préceptes qui redresseraient bien vos idées touchant ces promenades, qui vous

semblent des plaisirs si convenables et si légitimes. Ils posaient pour principe qu'une jeune personne ne devait jamais se produire au jour qu'avec des réserves extrêmes et toute la retenue d'une modestie particulière ; que la retraite devait être son élément, et le soin du domestique son exercice ordinaire et son étude ; que si quelquefois elle sortait de là, c'était ou la piété ou la nécessité qui seules l'en devaient tirer ; que s'il y avait quelque divertissement à prendre, il fallait éviter non-seulement le soupçon, mais l'ombre même du plus léger soupçon ; que sous les yeux d'une mère discrète et vigilante, elle devait régler tous ses pas, et que de disparaître un moment, c'était une atteinte à l'intégrité de sa réputation ; qu'elle devait donc toujours avoir un garant de sa conduite et un témoin de ses entretiens et de ses démarches ; enfin qu'une telle sujétion, bien loin de lui devenir odieuse, devait lui plaire ; qu'elle devait l'aimer pour elle-même et pour sa consolation propre ; et que dès qu'elle cherchait à s'en délivrer, ce ne pouvait être qu'un mauvais augure de sa vertu : c'est ainsi que ces saints docteurs en parlaient. Qu'auraient-ils dit de ces promenades dont tout l'agrément consiste dans l'appareil et dans le faste ; de ces promenades pour lesquelles on se dispose comme pour le bal, et où l'on apporte le même esprit et le même luxe ; de ces promenades changées en comédies publiques, où chacun, acteur et spectateur tout à la fois, vient jouer son rôle et faire son personnage ? Qu'auraient-ils dit de ces promenades dérobées, où le hasard en apparence, mais un hasard en effet bien ménagé et bien prémédité, fait de prétendues rencontres et de vrais rendez-vous ? Qu'auraient-ils dit de ces promenades..... Je ne m'explique point, mes chers auditeurs, et je dois ce respect au saint lieu où nous sommes assemblés. Tel est le désordre, que la pudeur même m'oblige de le taire, et qu'on ne peut mieux vous le reprocher que par le silence.

Mais vous, chrétiens, que devez-vous penser de tout cela, et qu'en doivent craindre tant de filles et de femmes du monde ? Sont-elles plus saintes que n'était une Eustochium, que n'était une Blasilie, que n'étaient bien d'autres illustres vierges, à qui saint Jérôme faisait de si salutaires leçons ? La corruption de notre siècle est-elle moins contagieuse, et y a-t-il moins d'écueils dont on ait à se préserver ? Ah ! mes chers auditeurs, un peu de réflexion aux maux intins que peut causer et que cause tous les jours la vie dissipée, surtout des personnes du sexe, et cette malheureuse liberté dont elles se sont

mises en possession ? Si je vous faisais parler là-dessus, et si vous vouliez me répondre de bonne foi, que ne pourriez-vous pas m'en apprendre ? car que n'en avez-vous pas su ? C'est là, diriez-vous, que tel commerce a commencé ; c'est là qu'on se voyait, et que les intrigues se nouaient. Vous les connaissez, et vous en pourriez faire un compte exact. Mais peut-être n'y mettriez-vous pas celles qui doivent plus vous intéresser, et dont vous ne vous êtes pas aperçus, parce que vous êtes mieux instruits de ce qui se passe chez les autres que chez vous. Quoi qu'il en soit, avec toutes les connaissances que vous avez et qui doivent sans doute vous suffire, pouvez-vous négliger un point aussi important que celui-là ? pouvez-vous souffrir une licence dont vous n'ignorez pas le péril, et qu'il est si nécessaire de réprimer ? La pouvez-vous tolérer en celles qui vous appartiennent de plus près, en celles dont vous répondez spécialement à Dieu, puisqu'il les a soumises à vos ordres et confiées à votre vigilance ? Mais s'il ne vous est pas même permis de la tolérer, qu'est-ce donc d'entreprendre de la justifier, qu'est-ce de l'approuver, de l'entretenir et de l'autoriser. Et vous, âmes chrétiennes, si des parents trop faciles demeurent à votre égard dans une tolérance si lâche et si criminelle, en pouvez-vous user ? n'y devez-vous pas renoncer comme à un scandale, et ne concevez-vous pas en quel abîme il est capable de vous précipiter ?

Mais faut-il se priver de tout divertissement ? A cela je réponds deux choses. Car, en premier lieu, si tout divertissement du monde a l'un de ces trois caractères que j'ai marqués, ou d'être criminel en lui-même, ou d'être excessif dans son étendue, ou d'être scandaleux dans ses effets, il n'y a point dans le monde de divertissement que vous ne deviez avoir en horreur, bien loin de le rechercher et de vous le procurer : pourquoi ? parce que l'un de ces trois caractères suffit pour vous damner, et qu'il n'y a point de divertissement qui puisse compenser la perte de votre âme, et que vous ne deviez sacrifier pour votre salut. Je le veux, la vie pour vous en sera moins agréable, elle sera même insipide et triste ; et s'il faut porter la chose jusqu'ou elle peut aller, ce sera selon la nature une vie affreuse. Mais n'oubliez jamais les paroles de mon texte, et ce que le Fils de Dieu vous a dit dans la personne de ses apôtres : *Mundus gaudebit, vos vero contristabimini* : Le monde se réjouira, le monde aura pour lui les plaisirs des sens, et en goûtera les douceurs, tandis que vous n'aurez pour partage que les afflictions et les larmes. Cependant

volre sort sera préférable à toutes les joies du monde, et par où? parce que toutes ces joies du monde finiront bientôt, et qu'elles seront suivies d'un malheur éternel; au lieu que vos peines passagères se changeront dans une félicité parfaite, qui n'aura jamais de fin : *Sed tristitia vestra vertetur in gaudium*. Or, avec une telle espérance, jugez si vous devez regretter les plaisirs du siècle, et si le sacrifice que vous en ferez doit beaucoup vous coûter. Mais en second lieu, il y a, et j'en suis convenu d'abord, j'en conviens encore, il y a des récréations et des divertissements dans la vie de plus d'une espèce; il y en a d'honnêtes, sans excès et sans danger, et voilà ceux qui vous sont accordés. Les premiers chrétiens avaient eux-mêmes leurs jours et leurs heures de réjouissance, mais d'une réjouissance chrétienne, c'est-à-dire d'une réjouissance sage et mesurée, innocente et conforme à leur profession. Arrêtez-vous là, et l'Evangile n'y trouvera rien à redire.

Que dis-je, mes chers auditeurs? allons plus avant; et selon l'avis du Prophète, si nous avons à nous réjouir, que ce ne soit en nulle autre ni en rien autre chose, que dans le Seigneur. L'apôtre saint Paul souhaitait que les fidèles fussent comblés de toute sorte de joie; et le même souhait qu'il faisait pour ses disciples, je le fais ici pour vous-mêmes. Je vous dis comme ce docteur des nations : Réjouissez-vous, mes frères, et réjouissez-vous sans cesse. Mais quelle doit être votre joie? cette joie intérieure et spirituelle, dont Dieu remplit une âme qui le cher-

che en vérité, et qui ne cherche que lui, qui n'aspire que vers lui, qui ne veut se reposer qu'en lui. Cette joie divine qui est au-dessus de tous les sens, et que l'homme terrestre et charnel ne peut comprendre. Mettez-vous dans la disposition de la goûter, et elle se fera sentir à vous. Ce n'est point dans le bruit et les assemblées du monde qu'on la trouve, ce n'est point dans les jeux et les spectacles du monde; c'est dans le silence de la solitude et dans le repos d'une vie sainte et retirée. Plus vous renoncerez aux divertissements humains, et plus cette joie céleste se répandra avec abondance dans vos cœurs : elle les pénétrera, elle les inondera, elle les transporterà. Telle est la promesse que je vous fais, et dont j'ai pour garants tout ce qu'il y a eu jusqu'à présent de saints sur la terre, et tout ce qu'il y en a. Nous ont-ils trompés en ce qu'ils nous en ont appris, ou se trompaient-ils eux-mêmes? David se trompait-il, lorsqu'il s'écriait qu'un jour dans la maison de Dieu et avec Dieu valait mieux pour lui que dix mille avec les pécheurs et au milieu de tous les plaisirs? Saint Paul et tant d'autres se trompaient-ils lorsque, sur les fréquentes épreuves qu'ils en avaient faites, ils nous ont assuré que rien n'égalait cette onction secrète et ces consolations que Dieu communique à ceux qui le craignent et qui le servent? Fions-nous à leur parole, ou plutôt confions-nous en la parole de notre Dieu, qui s'est engagé à faire, si nous le voulons, tout notre bonheur, et dans le temps, et dans l'éternité, où nous conduise, etc.

SERMON POUR LE QUATRIÈME DIMANCHE APRÈS PAQUES.

SUR L'AMOUR ET LA CRAINTE DE LA VÉRITÉ.

ANALYSE.

SUJET. *Quand cet Esprit de vérité sera venu, il vous enseignera toute vérité.*

Il n'y a rien dont nous fassions un plus criminel abus que de la vérité. Il est important que nous apprenions l'usage que nous en devons faire.

DIVISION. Il y a une vérité qui nous reprend, et il y en a une qui nous flatte. Or, de toutes les vérités, il n'en est point que nous devons plus aimer que la vérité qui nous reprend, première partie; et il n'en est point que nous devons plus craindre que la vérité qui nous flatte, deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. De toutes les vérités il n'en est point que nous devons plus aimer que la vérité qui nous reprend. Pourquoi? Quatre raisons.

1^o Parce que c'est cette vérité qui nous donne la connaissance de nous-mêmes. Quelque éclairés que nous soyons, et quelque soin que nous prenions de nous connaître, il y a dans nous mille défauts qui nous échappent. Mais c'est en nous reprenant qu'on nous les découvre. Exemple de Germanicus.

2^o Parce que cette vérité est la plus efficace pour nous corriger. Elle nous fait rentrer dans nous-mêmes par la connaissance, et elle nous en fait sortir par la pénitence. Une vérité dite à propos suffit, en telles conjonctures, pour nous retirer d'une habitude vicieuse. On en est troublé d'abord; mais enfin la vérité digérée par un esprit solide, agit dans son temps.

3^o Parce que c'est cette vérité qu'on a plus de peine à nous dire, et qu'on affecte plus de nous cacher. Rien de plus rare qu'un ami assez sincère pour nous avertir et nous reprendre. Et cela est surtout vrai à l'égard des grands. Cette vérité qui nous reprend nous doit donc être d'autant plus précieuse.

4° Parce que cette vérité ne part que d'un zèle pur, généreux et désintéressé. Car il n'est point de commission plus fâcheuse que de dire à un homme une vérité désagréable. D'où il s'ensuit qu'on doit l'écrire avec plus de docilité et plus de reconnaissance. Exemple de Balthazar à l'égard de Daniel. Mais que faisons-nous ? Dès que la vérité nous reprend, nous la haïssons, nous nous révoltons contre elle. Exemple d'Achab à l'égard du prophète Michée. Nous ne voulons pas même l'entendre de la bouche des prédicateurs, et dès qu'elle nous devient personnelle, nous la condamnons.

DEUXIÈME PARTIE. De toutes les vérités il n'en est point que nous devions plus craindre que la vérité qui nous flatte. Pourquoi ? Deux raisons.

1° Parce que, dans l'usage du siècle, ce qui nous flatte est ordinairement ce qui nous trompe. En effet, qu'est-ce que la plupart des louanges, dans le style du monde ? des mensonges officieux. Cependant un homme s'enivre de ce vain encens, et se croit tout autre qu'il n'est. Voilà quelle fut la source de l'idolâtrie païenne ; et à cette idolâtrie une autre a succédé jusque dans le christianisme. On ne dit plus aux grands et aux riches qu'ils sont des dieux ; mais on leur dit qu'ils ne sont pas comme les autres hommes, et ils se le persuadent. On idolâtre de la même manière une femme, un ami, et on les séduit. Qu'est-ce que cet usage d'éloges et d'actions publiques, d'épîtres à la tête d'un livre, d'oraisons funèbres dans le lieu saint ? Par l'abus qu'on en fait, n'est-ce pas un délit, souvent mercenaire, de louanges excessives dont on infatue les hommes ? Cependant les hommes protestent que ce qu'ils ont le plus en horreur, c'est d'être trompés. On ne veut pas l'être, mais on veut tout ce qu'il faut pour l'être. Sur cela que répondrons-nous à Dieu, lorsqu'il nous reprochera que, pour avoir trop recherché les vérités flatteuses, nous n'avons trouvé que l'imposture ?

2° Parce que ce qui nous flatte nous corrompt, et cela en deux manières : 1° En nous inspirant un orgueil secret, qui anéantit devant Dieu tout le mérite que ce que nous sommes ; 2° en diminuant et affaiblissant en nous le zèle de notre perfection, qui, bien entretenu, vaudrait mieux pour nous que tous les avantages que nous possédons. Attachons-nous donc à ces deux importantes maximes : aimons la vérité qui nous reprend, et déflions-nous de la vérité qui nous flatte.

Cum venerit tibi Spiritus veritatis, docebit vos omnem veritatem.

Quand cet Esprit de vérité sera venu, il vous enseignera toute vérité. (Saint Jean, chap. xvi, 13.)

Comme c'est un des caractères les plus propres du Saint-Esprit d'être la vérité même, c'est aussi, chrétiens, une de ses fonctions les plus essentielles d'enseigner la vérité, et toute vérité. Non pas qu'il nous serve toujours lui-même immédiatement de maître, comme il en servit aux apôtres, lorsqu'il descendit visiblement sur eux ; mais il a ses organes par où il s'explique ; il a ses ministres qu'il remplit de ses lumières et à qui il communique ses vérités , pour les publier en son nom et les faire entendre aux hommes. Ainsi ce divin Esprit inspira-t-il autrefois les prophètes , et leur donna-t-il une vue anticipée de l'avenir, afin qu'ils l'annonçassent aux princes et aux peuples, aux grands et aux petits : et n'est-ce pas ce même Esprit qui, selon la promesse du Fils de Dieu, inspire encore présentement les prédicateurs pour parler dans la chaire de vérité , et tant d'autres ouvriers évangéliques pour la faire connaître cette vérité, et pour en être les dispensateurs ? Ce sont des hommes semblables aux autres hommes , et en qualité d'hommes, ce sont des pécheurs sujets aux mêmes misères et aux mêmes faiblesses que ceux qui les écoutent : et voilà ce qui semble donner une espèce d'avantage aux libertins du siècle, qui voudraient, disent-ils, être instruits et persuadés de la vérité par des hommes qui pratiquassent ce qu'ils prêchent aux autres avec tant de zèle, par des hommes irréprochables dans leur conduite et irrépréhensibles dans leurs mœurs ; comme si la vérité, pour être crue, dépendait du mérite et des qualités de celui qui en est le dépositaire et qui la révèle. Mais c'est un prétexte, dit saint Chrysostome, dont le liber-

tinage veut se prévaloir, et dont il tâche de se couvrir. Car, quand il y aurait sur la terre de ces hommes parfaits, de ces hommes exempts de toute censure, on ne les croirait pas, puisque Jésus-Christ même, étant venu en personne, n'a pas trouvé, à beaucoup près, dans les esprits toute la créance due à la parole de Dieu et aux saintes vérités qu'il enseignait. Quoi qu'il en soit, mes chers auditeurs, je viens aujourd'hui vous apprendre comment nous devons nous comporter à l'égard de la vérité ; je viens vous faire voir le criminel abus que nous en faisons, et travailler à le corriger. Adressons-nous d'abord à l'Esprit de vérité, afin qu'il nous éclaire ; et employons auprès de lui l'intercession de la Vierge, qui en fut remplie au moment que l'ange la salua. *Ave, Maria.*

A bien considérer les choses, il n'y a peut-être rien où les mouvements de notre cœur soient plus équivoques, et où l'homme paraisse plus contraire à lui-même, que sur le sujet de la vérité. Car il aime la vérité, et il la hait ; il la cherche, et il la fuit ; il s'en réjouit, et il s'en afflige : tantôt il y défère avec plaisir, et tantôt il y résiste avec obstination ; tantôt il triomphe de l'avoir connue, et tantôt il voudrait la bannir pour jamais de son esprit ; tantôt il se fait un devoir d'en être vaincu, et tantôt il s'en fait un supplice. Or, qu'y a-t-il en apparence qui approche plus de la contradiction, que des sentiments et une conduite si opposés ? Pour accorder tout cela, chrétiens, je distingue deux sortes de vérités qui ont rapport à nous, et dans l'usage desquelles consiste, pour ainsi dire, toute la perfection et tout le désordre de notre vie : la vérité qui nous reprend, et la vérité qui nous flatte ; la vérité qui nous reprend, et qui nous

fait voir en nous-mêmes ce qu'il y a de défectueux et de vicieux ; la vérité qui nous flatte, et qui nous représente à nous-mêmes ce que nous avons ou ce que nous croyons avoir de louable et de bon. Cela supposé, je prétends qu'il est facile d'accorder les contrariétés qui semblent partager le cœur de l'homme sur la vérité. Car prenez garde, si nous aimons la vérité, c'est celle qui nous flatte ; et si nous haïssons la vérité, c'est celle qui nous reprend. Deux désordres que je veux aujourd'hui combattre, et sur quoi je dis en deux mots que de toutes les vérités il n'en est point que nous devons plus aimer que la vérité qui nous reprend, c'est la première partie ; et qu'il n'en est point que nous devons plus craindre que la vérité qui nous flatte, ce sera la seconde partie. Cette manière est toute morale, et donnera lieu à des réflexions également utiles et sensibles.

PREMIÈRE PARTIE.

Ce n'est point un paradoxe, chrétiens, mais une maxime qui a toujours passé pour incontestable parmi les maîtres de la morale, qu'il n'y a point de vérité que nous devons aimer davantage que celle qui nous reprend. Les raisons en sont évidentes ; car qu'y a-t-il de plus avantageux pour nous, dit saint Chrysostome, que de connaître ce qui nous donne la connaissance de nous-mêmes ; que de connaître ce qui a une vertu souveraine pour nous corriger et pour nous perfectionner ; que de connaître ce que l'on affecte plus communément de nous cacher ; et par-dessus tout, que de connaître ce qui en effet est la chose la plus difficile à savoir, et dont on ne peut entreprendre de nous instruire que par le zèle non-seulement le plus sincère, mais le plus généreux et le plus déterminé à notre bien ? Or, la vérité qui nous reprend renferme toutes ces qualités, et vous l'allez voir.

Premièrement, elle nous fait connaître nous-mêmes, et sans elle nous ne pouvons espérer de nous connaître jamais. Or, après la connaissance de Dieu, il n'y a rien qui doive nous être plus cher que la connaissance de nous-mêmes ; et saint Augustin a douté s'il n'était pas aussi nécessaire de nous connaître nous-mêmes que de connaître Dieu, parce que à proprement parler ces deux connaissances, surtout dans l'ordre de la grâce et du salut, ne peuvent être séparées, et que l'une dépend essentiellement de l'autre. Pourquoi ne puis-je pas me connaître, si je n'aime la vérité qui me reprend ? Appliquez-vous à ceci, chrétiens : c'est que je dois être

persuadé que, quelque soin que j'apporte à régler ma vie et ma conduite, et quelque bon témoignage que je me rende sur cela, il y a encore mille faiblesses et mille désordres dont je ne m'aperçois pas, mais que les autres savent bien observer ; et si je ne convenais de ce principe, je serais dans la plus pernicieuse de toutes les erreurs, parce que je serais dans l'erreur sur mon erreur même, et dans l'ignorance de mon ignorance même. D'ailleurs je dois être convaincu que, quand je m'occuperais sans relâche à m'étudier et à m'examiner, je n'aurais jamais assez de lumière, ni assez de vue, pour découvrir toutes ces faiblesses qui sont en moi et tous ces désordres, parce que l'amour-propre, qui est comme un voile que mes yeux ne peuvent percer, m'en cachera toujours une partie, et m'empêchera de me faire une justice exacte sur le reste. Il faut donc, conclut saint Chrysostome, traitant ce sujet, ou que je renonce absolument à me connaître, ou que je supplée par les connaissances qu'on a de moi à celles qui me manquent. Et comme il y a dans moi un fonds de vérités mortifiantes et capables de m'humilier, il faut que je trouve bon que ces vérités me soient dites par les autres, puisque je ne suis pas assez éclairé pour me les dire à moi-même.

Il me semble, chrétiens, que chacun de nous devrait être disposé de la sorte : car enfin, mes frères, ajoute saint Chrysostome, quand un malade trouve un médecin qui lui fait connaître parfaitement son mal, bien loin de s'en offenser, il l'estime, il l'honore, il s'attache à lui ; et plus le mal est fâcheux et incommodé, plus tient-il pour un service important la sincérité de celui qui le lui découvre. Or, si nous en jugeons ainsi par rapport aux infirmités du corps, quels sentiments ne devons-nous pas avoir lorsqu'il s'agit des maladies de l'âme, qui sont nos vices et nos imperfections ? Il a fallu, chrétiens, le dirai-je ? que le paganisme nous apprit là-dessus notre devoir. Au milieu de l'infidélité, on a vu des hommes aussi zélés pour apprendre leurs défauts, que nous le sommes pour éviter d'être instruits des nôtres. Un jeune seigneur de la cour d'Auguste et même de sa maison, un Germanicus, touché de la noble curiosité de se connaître, chose si rare parmi les grands du monde, étant à la tête de la milice romaine, prenait bien de temps en temps le soin de se travestir ; de visiter le soir, et sans être connu, les quartiers de son armée ; de s'approcher secrètement des tentes, et de prêter l'oreille aux discours de ses soldats ; parce qu'il n'ignorait pas que c'était

alors qu'ils se disaient avec plus de liberté les uns aux autres ce qu'ils pensaient de la conduite de leur général. Voilà ce que l'histoire nous rapporte d'une vertu païenne, et ce qu'elle nous met devant les yeux, pour confondre cette délicatesse si opposée au christianisme, qui nous révolte contre la vérité, du moment qu'elle nous choque et qu'elle nous blesse. Peut-être me direz-vous que ce pain cherchait en cela même à se satisfaire, parce qu'il était sûr de l'estime qu'on avait de sa sage conduite. En effet, l'historien remarque qu'il jouissait ainsi du fruit de sa réputation, n'entendant partout que des éloges, d'autant plus doux pour lui qu'ils étaient plus libres : *Fruebatur fama sua*¹. Je le veux ; mais du moins est-il vrai que s'il y avait eu en lui quelque sujet de blâme ou quelque matière de plainte, il se mettait par là en devoir de ne les pas ignorer. Et c'est en cela que, tout jaién qu'il était, il nous faisait une leçon bien utile.

Car ce que j'ai dit de plus, et ce qui contient la seconde preuve de la proposition que j'ai avancée, c'est que, comme la vérité qui nous reprend est la plus nécessaire pour nous connaître, aussi est-elle la plus efficace pour nous corriger. Les autres vérités, dit saint Jérôme, nous instruisent, nous touchent, nous convainquent, mais ne nous changent pas ; celle-ci, sans instruction, sans conviction, sans raisonnement, ou plutôt par le raisonnement le plus fort, par la conviction la plus touchante et par l'instruction la plus courte et la plus aisée, a le pouvoir de nous convertir. Et comment ? comprenez-le, je vous prie : c'est en nous faisant rentrer dans nous-mêmes par la connaissance, et nous obligeant à en sortir par la pénitence. Deux mouvements qu'elle produit en nous par une suite comme naturelle, et qui, dans la doctrine de saint Augustin, font toute la perfection de l'homme. Car, au lieu que la bonne opinion que nous avons de nous-mêmes nous dissipait et nous emportait hors de nous par vanité ou par légèreté, cette vérité fâcheuse que l'on nous reproche nous rappelle en quelque façon à nous, nous recueille au dedans de nous, nous fait jeter un certain regard sur nous, dont il n'est presque pas en notre pouvoir de nous distraire. Et comme en vertu de ce regard nous ne voyons rien en nous que d'imparfait et que d'humiliant, ne pouvant dans cet état nous souffrir nous-mêmes, ni demeurer, pour ainsi dire, en nous-mêmes, nous faisons un effort pour nous élever au-dessus de nous-mêmes, qui est le véritable mouvement de la pénitence,

et voilà ce qui nous arrive, pour peu que nous soyons fidèles à la grâce de Dieu. Une vérité dite bien à propos, suffit en telles conjonctures pour arracher de notre cœur une habitude vicieuse et une passion. Des années entières de réflexion n'y avaient rien fait, tout autre moyen avait été inutile et faible pour cela ; mais cet avis prudemment donné est le coup salutaire qui nous guérit. On en est troublé d'abord, et on s'en émeut ; mais enfin la grâce et la raison surmontant le sentiment, et cette vérité quoique amère étant digérée par un esprit solide et bien tempéré, commence à agir, et par son amertume même est la cause et le principe de la guérison. Ne vouloir pas entendre ces sortes de vérités, ou ne les vouloir entendre que déguisées, que fardées, qu'affaiblies et diminuées, c'est le terme de l'Écriture sainte : *Quoniam diminute sunt veritates a filijs hominum*² ; vouloir qu'on nous les adoucesse, qu'on en retranche tout ce qu'elles ont de piquant, et sans cela ne pouvoir les supporter, c'est renoncer à sa propre perfection, c'est se condamner pour jamais soi-même à être du nombre de ces malades dont parle saint Bernard, qui sont d'autant plus incurables qu'ils le veulent être, et qu'ils corrompent jusqu'au remède uniquement nécessaire pour le être pas. Or, un chrétien peut-il, en conscience, demeurer dans cette disposition ? Raisonons sur nos devoirs tant qu'il nous plaira, jamais, dit saint Augustin, nous ne corrigerons dans nous les vices ni les erreurs qui nous plaisent, sinon par la vérité qui nous déplaît.

Le point important est de trouver un homme sage, ferme et solidement ami, qui nous découvre cette vérité : ce qui est infiniment rare, et ce que Salomon considère comme un trésor. Mais c'est justement la troisième raison qui nous oblige à le rechercher, et qui nous doit rendre cette vérité précieuse, parce que c'est celle de toutes dont on affecte le plus de nous ôter la connaissance. Vous le savez, chrétiens, la grande maxime, ou, pour mieux parler, le grand abus de la science du monde est de taire les vérités désagréables : je dis de les taire à ceux à qui il serait utile et important de les savoir. Car pour en instruire ceux qui n'y ont aucune part et qui devraient les ignorer, c'est sur quoi le monde ne s'est donné de tout temps que trop de licence. On dit ce qu'il faudrait dire, mais on le dit à tout autre qu'à celui à qui il le faudrait dire ; on le dit par imprudence, par médisance, par vengeance, où il ne le faut pas, et on ne le

¹ Tacit.² Ecclési., x. 1.

dit pas par conscience où il le faut, et au même temps qu'on blesse la charité et le devoir en répandant partout une vérité odieuse, on se fait une fausse charité et un faux devoir de cacher cette vérité odieuse à celui qu'elle intéresse personnellement, et qui serait le seul capable d'en profiter. Or, cela est vrai surtout à l'égard des grands, des riches et des puissants de la terre, dont le malheur, entre tous les autres qui semblent attachés à leur condition, est de n'entendre presque jamais la vérité, et qui sans jugement lémeraient ont droit de regarder tous ceux qui les approchent comme autant de séducteurs qui se font une politique de les tromper, qui ne leur représentent les choses que sous les apparences spécieuses, qu'y donnent leurs passions et leurs intérêts; et qui seraient souvent bien fâchés, (ô dérèglement de l'esprit du siècle!) qui seraient souvent bien fâchés que les maîtres qu'ils servent fussent plus éclairés qu'ils ne le sont, parce qu'ils ne voudraient pas qu'ils fussent meilleurs ni plus parfaits. D'où vient qu'en effet ceux qui tiennent dans le monde les premiers rangs sont ceux à qui communément la vérité est moins connue.

Et voilà pourquoi Dieu recommandait tant à ses prophètes de s'expliquer avec une sainte liberté, quand il s'agissait de reprendre les vices. Parle, disait-il à Isaïe, élève la voix, fais-la retentir comme une trompette dont le son pénètre jusque dans les cœurs: *Clama, ne cesses, quasi tuba exalta vocem tuam*¹. Au lieu de prêcher à mon peuple des vérités cuiteuses, des vérités subtiles, des vérités agréables, attache-toi à lui prêcher celles qui le confondent: mets-lui devant les yeux ses iniquités; reproche-lui ses scandales et tous ses crimes: *Et annuntia populo meo scelera eorum, et domui Jacob peccata eorum*². Et afin que vous ne me répondiez pas, chrétiens, que cela était bon pour le peuple, et pour un homme qui prêchait aux simples: Ne crains point, disait le même Dieu à Jérémie, parce que c'est moi qui t'ai ordonné de parler, moi qui t'ai établi comme une colonne de bronze et comme un mur d'airain: *In columnam ferream et in murum aeneum*³. Pourquoi comme une colonne de bronze et comme un mur d'airain? remarquez ce qui suit: *Regibus Juda, principibus ejus et sacerdotibus*⁴; c'est pour les grands de Juda, pour les princes, pour les nobles, pour ceux qui occupent les premières places, et à qui leurs ministères et leurs emplois donnent plus d'autorité: *Ne formides a*

*facie eorum*⁵; Que leur présence, ajoutait le Seigneur, ne t'étonne point; que le respect de leurs personnes ne t'ébranle point; n'aie point pour eux de lâches égards, et ne les flatte point; dis-leur avec courage la vérité que je veux qu'ils sachent; sois l'apôtre, et, s'il est besoin, le martyr de cette vérité. Car c'est pour cela que je t'ai rempli de mon esprit, et je ne t'ai fait ce que tu es pour cela. Or, si toi par qui cette vérité doit être portée, tu la retiens captive dans le silence, qui osera la soutenir et se déclarer pour elle?

C'est encore pourquoi saint Paul exhortait son disciple Timothée à reprocher, à menacer, à fulminer, plutôt qu'à consoler; et cela, sans craindre de se rendre importun, et sans se mettre en peine qu'on le trouvât mauvais: *Argue, increpa, opportune, importune*¹; parce qu'il viendra un temps, lui disait-il, où la saine doctrine, c'est-à-dire celle qui censure le vice et qui le condamne, sera insupportable aux hommes: *Erit enim tempus cum sanam doctrinam non sustinebunt*². Or ne pouvous-nous pas dire que ce temps est venu, et que c'est celui-ci? D'où je conclus que les prédicateurs de l'Evangile ont une obligation plus étroite et plus pressante que jamais de dire la vérité, puisqu'il n'y a plus qu'eux dont la vérité puisse espérer un témoignage fidèle et constant. Je sais qu'ils doivent être discrets; mais Dieu veuille que leur discrétion et leur prudence ne vous perdent pas! Je sais que leur zèle doit être selon la science; mais plaise au Ciel que leur science énevant leur zèle, ils ne deviennent point pour vous ce que saint Paul craignait d'être pour ceux qu'il instruisait, je veux dire des cymbales retentissantes: *Æs sonans aut cymbalum timiens*³.

Que faudrait-il donc faire pour nous garantir de ce malheur? Ah! chrétiens, la belle leçon si nous étions soigneux de la pratiquer! ce serait d'aimer d'autant plus la vérité, que notre amour-propre l'a plus en horreur; de respecter ceux dont Dieu se sert pour nous la faire connaître, et de compter pour un service inestimable quand ils nous la déclarent, même à contre-temps et de mauvaise grâce, disant avec Salomon: *Meliora sunt vulnera diligentis, quam fraudulenta oscula odientis*⁴; Il est vrai, cette vérité a quelque chose de bien dur; mais les blessures d'un ami sont encore pour moi plus salutaires que les caresses d'un flatteur. Et parce qu'il n'est rien dans le fond de plus difficile que d'annoncer cette vérité et de s'en faire le porteur (quatrième et dernière considération), il

¹ Isaïe, LVII, 1. — ² Ibid. — ³ Jerem., I, 18. — ⁴ Ibid. — ⁵ Ibid.

faudrait mettre pour principe que c'est à nous de lever cette difficulté à ceux dont nous attendons ce bon office : comment cela ? le prévenant, les engageant, leur donnant un accès libre et favorable auprès de nous ; leur témoignant, non point par des paroles vaines, mais par une conduite égale, que nous avons pour eux de la déférence, et que nous les écoutons non-seulement avec docilité, mais avec joie, dans la persuasion où nous devons être qu'en effet la marque la plus solide de leur zèle c'est celle-là ; et dans la crainte que nous devons avoir qu'un peu trop de délicatesse de notre part ne leur ferme la bouche, et qu'à force d'exiger d'eux des tempéraments et des mesures, nous ne les rebutions entièrement et n'éteuons tout à fait la pointe de leur zèle.

Car encore une fois, chrétiens, s'il y a une chose qui demande un zèle pur, généreux et désintéressé, c'est la commission de découvrir une plaie cachée à celui qui se croit sain ; c'est-à-dire une vérité désagréable à celui qui se croit irrépréhensible ; et c'est ce que l'expérience nous apprend tous les jours. Faut-il avertir un homme du désordre qui se passe dans sa maison, une femme des bruits qui courent d'elle, un grand du scandale qu'il cause ; c'est à qui s'en défendra, personne n'en veut prendre sur soi le risque, chacun a ses raisons pour s'en décharger, et à peine dans une famille, que dis-je ? à peine dans une ville entière se trouve-t-il quelqu'un qui, méprisant tout autre intérêt, et dans la seule vue de son devoir, ose dire la vérité. Or, de là s'ensuit l'obligation indispensable que nous avons, encore plus selon Dieu que selon le monde, de nous rendre faciles, doux et humbles de cœur quand il est question de recevoir des répréhensions et des avis, puisque l'un des préceptes les plus essentiels de la loi de Dieu est que nous retranchions de nous-mêmes tout ce qui peut servir d'obstacle à notre correction, et que, sous peine de répondre de nos ignorances comme d'autant de crimes, moins il est aisé de nous dire cette vérité qui choque notre amour-propre, plus nous devons être disposés à l'honorer par la manière avec laquelle nous l'écoulons. C'est ainsi qu'en usa cet infortuné roi de Babylone dont parle l'Écriture, lorsque Daniel, avec une liberté de prophète, lui signifia tout ensemble trois effrayantes vérités : l'une, qu'il avait été pesé et réprouvé dans le jugement de Dieu ; l'autre, que son royaume allait être partagé entre les Perses et les Mèdes ; et la troisième, que dès la nuit même il devait mourir. Il n'y eut personne qui ne tremblât de

la hardiesse de ce discours ; on crut Daniel perdu, et l'on ne douta point que Balthazar ne le sacrifiait au premier mouvement de sa colère. Mais ce prince, qui avait l'âme grande, et qui, jusque dans le revers le plus accablant, avait conservé toute la modération de son esprit, raisonna bien autrement. Que fit-il ? il embrassa Daniel, il le combla de faveurs, il commanda sur-le-champ qu'on le revêtît de la pourpre, qu'on lui donnât le collier d'or, que tout le peuple le révêrât et lui obéît : pourquoi ? parce qu'il jugea, dit saint Chrysostome, qu'un homme qui avait la force de dire respectueusement de telles vérités à un prince, et qui, pour s'acquitter de ce devoir héroïque, savait oublier son propre intérêt ; qu'un homme, dis-je, de ce caractère, méritait toutes sortes d'honneurs, et ne pouvait être assez exalté : *Tunc, jubente rege, indutus est Daniel purpura, et circumdatus est torques aurea collo ejus*¹. C'est pour cela, ajoute le texte sacré, que Balthazar honora Daniel, parce qu'aux dépens mêmes de sa personne et dans l'extrémité de son malheur, il voulut honorer la vérité.

Et nous, chrétiens, comment traitons-nous cette vérité ? Ah ! permettez-moi de faire ici la comparaison entre nous et ce roi infidèle, et d'opposer son exemple à notre conduite. Bien loin d'aimer cette vérité, nous la haïssons et nous la fuions. Voilà le désordre que saint Augustin déplorait autrefois, et dont il cherchait la cause, la demandant à Dieu par ces paroles si affectueuses : *Cur, Domine, veritas odium parit, et quare inimicus factus est eis homo tuus verum prædicans; cum ametur beata vita, quæ non est nisi gaudium de veritate* ? Et comment donc, Seigneur, arrive-t-il que cette vérité qui vient de vous attirer la haine des hommes ? et pourquoi ce Sauveur qui leur a parlé de votre part, en leur prêchant la vérité, s'est-il fait leur ennemi, puisqu'il est naturel à l'homme d'aimer la vie bienheureuse, qui n'est rien autre chose qu'une joie intérieure de la vérité connue ? Ensuite se répondant à soi-même : Ah ! mon Dieu, ajoutait-il, j'en comprends bien le mystère : c'est que les hommes, préoccupés de leurs passions, ne reconnaissent pour vérité que ce qu'ils aiment et ce qui leur plaît, ou plutôt se font de ce qui leur plaît une vérité imaginaire, à l'exclusion de tout ce qui ne leur plaît pas ; c'est qu'ils aiment la vérité spéciense et délatante, et ne peuvent souffrir la vérité sévère et humiliante : *Amant lucentem, oderunt redarguentem*.

Admirable portrait des gens du siècle, ex-

¹ Dan. V, 29.

primé en deux mots par ce saint docteur ! En effet, chrétiens, nous fuyons la vérité qui nous découvre ce que nous sommes, jusqu'à l'envisager comme une persécution ; et quand elle se présente à nous malgré nous, nous nous soulevons, nous nous emportons contre elle ; nous prenons à partie ceux qui nous la mettent devant les yeux, comme s'ils nous faisaient injure. Car, de là naissent les défits et les ressentiments, de là les aversions et les haines, de là les mésintelligences et les désunions. Combien d'amitiés refroidies, combien de commerces rompus, combien de guerres déclarées, parce qu'on nous a dit librement une vérité ? Ce qui est encore plus étrange, c'est que souvent nous haïssons cette vérité par la raison même qui devait nous la rendre aimable, je veux dire parce qu'elle est vérité. Si ce que l'on nous reproche était moins vrai, nous nous en piquerais moins. La révolte de notre esprit vient de ce que la chose est plus vraie que nous ne voulons, et qu'elle l'est en sorte que nous ne pouvons pas la désavouer.

Et ce vice (prenez garde à ceci, mes chers auditeurs), n'est pas seulement le vice des grands, auprès desquels, comme parle Cassiodore, une parole de vérité est en bien des rencontres une parole de mort pour celui qui la porte : car, sans en rapporter les effets tragiques, à combien de serviteurs fidèles ce zèle de la vérité n'a-t-il pas coûté la perte de leur fortune et la disgrâce de leurs maîtres ? C'est encore le vice des petits, qui, dans la médiocrité de leur condition, sont quelquefois les plus intraitables et les plus indociles sur ce qui regarde leurs défauts. Ce n'est pas seulement le vice des imparfaits, mais des dévots et des spirituels ; car vous en verrez qui, pleins des sentiments de la plus haute piété, ne respirant que Dieu et sa gloire, sages dans leur conduite et sévères dans leurs maximes, sont incapables parmi tout cela de recevoir un avertissement ; gens merveilleux pour dire les vérités aux autres, mais sensibles jusqu'à la faiblesse quand ils sont obligés d'entendre les leurs ; des montagnes, dit l'Écriture, par l'apparence de leur élévation, mais des montagnes fumantes sitôt qu'on vient à les toucher : *Tange montes, et fumigabunt* ¹. Ce qui me fait douter si le bien même qui paraît dans ces sortes de chrétiens n'est point une illusion, puisque la vraie sagesse et la vraie vertu est d'aimer la vue de son imperfection, suivant ce que dit David : *Et peccatum meum contra me est semper* ². Jusque dans la prédication de l'Évangile (le croirait-on, si on ne l'éprouvait pas soi-même ?) jusque dans

la prédication de l'Évangile, où nous supposons que c'est Dieu qui nous parle, à peine pouvons-nous supporter la vérité. Ce n'est pas que nous n'aimions les prédicateurs qui prêchent les vérités, et les vérités de la morale la plus étroite, et que nous ne soyons les premiers à les condamner, s'ils sont lâches à s'acquiescer de ce devoir ; mais nous aimons ceux qui prêchent les vérités, et non pas nos vérités. Car du moment que les vérités qu'ils prêchent sont les nôtres, et que nous nous en apercevons, un levain d'aigreur et d'amertume commence à se former dans notre cœur. Qu'ils s'étendent tant qu'ils voudront sur les défauts d'autrui, nous les écoutons avec joie, et nous n'avons que des louanges à leur donner ; mais qu'ils poussent l'induction jusqu'à nous, dès là nous nous aliénon d'eux, dès là nous n'avons plus pour eux cette bienveillance qui nous rendait leur parole utile ; dès là nous nous érigions nous-mêmes en censeurs de leur ministère. Un terme moins juste qui leur sera échappé, devient le sujet de notre critique et de nos railleries. Nous allons même jusqu'à concevoir de la haine contre leurs personnes, à cause de la vérité qu'ils nous disent ; semblables à ce malheureux roi d'Israël, qui haïssait le prophète du vrai Dieu, et qui s'en déclarait hautement, parce qu'il ne m'annonce jamais, disait-il, une bonne nouvelle, mais toujours des vérités tristes et affligeantes : *Sed ego odi eum, quia non prophetat mihi bonum, sed malum* ³. Extravagance ! s'écrie saint Jérôme. Comme s'il eût dû attendre d'un prophète autre chose que la vérité, ou que ce qui lui était prédit fût moins la vérité, parce qu'il lui était désagréable !

C'est néanmoins ce qui arrive tous les jours, et de quoi il me serait aisé de vous convaincre sensiblement. Car, que j'entreprenne ici de dire la vérité dans toute l'étendue de la liberté que devrait me donner mon ministère, et que, parcourant tous les états et toutes les conditions des hommes, je vienne au détail de certaines vérités que j'aurais droit de leur reprocher, je m'attirerai l'indignation de la plupart des personnes qui m'écouteront. Je ne dirai ces vérités qu'en général, et j'y observerai toutes les mesures de cette précaution exacte que l'Église me prescrit. Il n'importe ; parce que ce seront des vérités qui feront rougir l'hypocrisie du siècle, et qui, par une anticipation du jugement de Dieu, exposeront à un chacun sa confusion et sa honte, elles susciteront contre moi presque tous les esprits. Afin d'autoriser sur cela notre procédé, nous nous en prenons à la parole de Dieu, nous

¹ Ps., cxliii, 5. — ² Ibid., l., 6.

³ III Reg., xxi, 8.

ne voulons pas que ce détail des vices soit de son ressort, et nous n'observons pas que nous faisons ainsi le procès à Jésus-Christ même, puisque nul n'a jamais dépeint les vices avec des traits si marqués que cet Homme-Dieu, et que tout l'Évangile n'est, pour le dire de la sorte, qu'une censure perpétuelle des mœurs de son temps, ou plutôt de tous les temps. Nous disons que le prédicateur ne doit pas tant particulariser les choses ; mais le disions-nous quand on ne prêchait que les vérités des autres, et que nous n'y étions pas intéressés ? ce zèle de la retenue et de la prudence des prédicateurs nous inquiétait-il ? Il ne nous est donc venu que depuis que nous nous trouvons y avoir part : signe évident que ce n'est pas un zèle de Dieu, mais une haine secrète de la vérité. Je ne prétends pas toutefois justifier la conduite de ceux qui, par des manières peu chrétiennes et peu judicieuses, au lieu d'instruire et de toucher, insulteraient et outrageraient. Il y a là-dessus des règles de l'Eglise, il y a des prélats pour les faire garder ; mais je prétends condamner une délicatesse insupportable qui est dans les chrétiens, de ne pouvoir souffrir que le prédicateur en vienne à certains détails, et qui leur fasse voir la corruption de leur état. Car voilà où nous en sommes. Mais qu'arrivera-t-il ? Juste châtement de Dieu ! dit saint Augustin, c'est que la vérité malgré eux les fera connaître, sans se faire néanmoins elle-même connaître à eux. *Inde retribuet eis, ut qui se ab ea manifestari nolunt, et eos nolentes manifestet, et eis ipsa non sit manifesta.* Préservons-nous, mes chers auditeurs, de ce terrible aveuglement ; ouvrons les yeux à la vérité ; aimons-la lorsqu'elle nous reprend, et défions-nous-en, craignons-la lorsqu'elle nous flatte : c'est de quoi j'ai à vous entretenir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Si nous avions l'esprit aussi droit et le cœur aussi ferme et aussi solide qu'il serait à souhaiter pour l'intérêt de notre perfection, nous n'en serions pas réduits à la malheureuse nécessité de craindre non-seulement les erreurs du siècle, mais la vérité même quand elle nous est agréable et avantageuse. Ce qui rend cette vérité dangereuse pour nous, c'est la vanité qui est en nous, et qui, par une étrange corruption, fait de notre propre bien la cause et la matière de notre mal. Il n'appartient qu'à Dieu, chrétiens, s'il m'est permis de parler ainsi, de pouvoir être loué sûrement et sans courir aucun risque : c'est l'une des prérogatives que l'Écriture lui attribue,

sur ces paroles du Psautier, *Te decet hymnus, Deus* 1. Dieu se loue éternellement soi-même, et à tout moment il entend la voix de ses créatures, qui lui disent qu'il est grand, qu'il est juste, qu'il est admirable dans ses conseils, qu'il est seul digne d'être souverainement aimé : et il reçoit d'elles les témoignages de ces vérités sans préjudice de sa sainteté infinie : pourquoi ? parce qu'étant en lui-même la sainteté et la vérité par essence, la vérité qui est en lui ne peut jamais allérer ni pervertir sa sainteté. Il n'en est pas de même de nous. Comme nous n'avons aucun mérite sûr, et que nos vertus les mieux fondées, autant qu'elles participent à notre néant, ont toutes un caractère d'instabilité que la grâce même ne détruit pas ; si nous jugions bien des choses, nous devrions nous garantir de la vérité qui nous flatte, comme d'un écueil ; et cela pour deux raisons que je tire de la morale de saint Grégoire, pape. Premièrement, dit ce saint docteur, parce que dans l'usage du siècle, qui ne nous est que trop connu, et dont nous n'avons que de trop continuelles expériences, ce qui nous flatte est ordinairement ce qui nous trompe et qui nous séduit. Or, de toutes les illusions, il n'y en a point de plus honteuse pour nous selon le monde, ni de plus pernicieuse selon Dieu, que celle qui, en faveur de nous-mêmes et d'un vain amour-propre dont nous sommes remplis, nous fait prendre le mensonge pour la vérité. En second lieu, parce qu'il est presque infailible, quand même on ne nous tromperait pas, que ce qui nous flatte nous corrompra. Or, s'il y a chose qui nous doive être un sujet de confusion et même de condamnation, c'est qu'on nous puisse reprocher, dans le jugement de Dieu, qu'au lieu que l'erreur a été la source de la dépravation des autres, ce soit la vérité même qui nous ait perdus. Deux raisons également convaincantes et édifiantes, dont je me contenterai de vous donner en peu de paroles une simple idée.

C'est le Saint-Esprit qui l'a dit, chrétiens ; et l'oracle qu'il en a prononcé par la bouche d'Isaïe ne s'adresse pas moins à vous et à moi qu'aux israélites qui écoutaient ce prophète : *Popule meus, qui te beatum dicunt, ipsi te decipiunt* 2 ; Mon peuple, disait Dieu avec cet air de majesté, ou plutôt de divinité, que le texte sacré nous rend sensible, ceux qui vous applaudissent, ceux qui affectent de vous louer, ceux qui vous appellent heureux, beaucoup plus ceux qui vous appellent parfaits, vous en imposent et abusent de votre crédulité. En effet, qu'est-ce que la plu-

1 Ps., LXXV, 2. — 2 Isa., III, 12.

part des louanges, dans le style du monde ? Vous le savez : des mensonges obligants, des exagérations officieuses, des témoignages outrés d'une estime apparente, et qui ne vient ni de la raison ni du cœur ; souvent des contre-vérités déguisées, et couvertes du voile de l'honnêteté ; des termes spécieux et honorables, mais qui ne signifient rien ; en un mot, des impostures dont les hommes entre eux se font un commerce, et dont leur vanité se repait. Impostures, dis-je, autorisées, ou par une fausse bienséance, ou par une complaisance basse, ou par un servile intérêt. On nous dit de nous ce que nous devrions être, et non pas ce que nous sommes ; et nous, par une pitoyable facilité à donner dans le piège qui nous est tendu, nous croyons être en effet tels que l'adulation nous suppose, et qu'elle nous représente à nous-mêmes. On nous fait des portraits de nos personnes dans lesquelles tout nous plaît, et nous ne doutons point qu'ils ne soient au naturel ; on nous donne des éloges qui sont des compliments et des figures, et nous les prenons à la lettre ; on loue jusqu'à nos vices et à nos passions, et nous n'hésitons pas ensuite à les compler pour des vertus : *Qui te beatum dicunt, ipsi te decipiunt*. De là il arrive tous les jours qu'un homme d'ailleurs naturellement modeste, et qui serait humble s'il se connaissait, enivré de ce vain encens, pense avoir du mérite, lorsqu'il n'en a pas ; remercie Dieu de mille grâces que Dieu n'a jamais prétendu lui faire, reconnaît en lui des talents qu'il n'a point reçus, s'attribue des succès dont nul ne convient, se félicite secrètement, tandis qu'ouvertement on le méprise. Car, voilà les suites ordinaires de cette inclination vicieuse, laquelle nous porte à aimer et rechercher la vérité qui nous flatte, n'y ayant personne de nous qui ne se puisse justement dire : *Qui te beatum dicunt, ipsi te decipiunt* ; quoiqu'il soit vrai, comme l'a remarqué saint Bernard, que c'est surtout dans les grands, les riches, les puissants du siècle, que cette parole du Saint-Esprit s'accomplit d'une manière plus visible.

Savez-vous, chrétiens (ne perdez pas ceci) quelle a été la source de l'idolâtrie, et d'où est venu originairement ce désordre de la superstition et du culte des fausses divinités, qui a si longtemps régné dans l'univers ? de l'abus que je combats. C'est de ce penchant et de cette facilité qu'ont les hommes à croire ce qui leur est avantageux, quelque incroyable qu'il puisse être. Oui, voilà ce qui a rendu tant de nations idolâtres. On faisait entendre à certains hommes qu'ils étaient des dieux ; et à force de leur dire qu'ils

étaient des dieux, on les accoutumait à être traités et honorés comme tels. Ceux qui commencèrent les premiers à leur tenir ce langage, savaient assez qu'il n'en était rien ; mais la flatterie ne laissait pas de les porter à faire tout ce qu'ils auraient fait de bonne foi, s'ils eussent été persuadés de ce qu'ils disaient. Les princes mêmes et les conquérants à qui l'on rendait ces honneurs n'étaient que trop convaincus qu'ils ne leur convenaient pas ; mais le désir de s'élever, joint à un intérêt politique, faisait qu'ils les souffraient d'abord, et bientôt après, qu'ils les exigeaient. C'était par une erreur grossière que les peuples se soumettaient à les leur déférer ; mais cependant cette erreur s'érigent peu à peu en opinion, et étant devenue insensiblement une loi de religion, tout mortels qu'ils étaient, on leur bâtissait des temples, on leur consacrait des autels, on offrait en leur nom des sacrifices, et ces hommes profanes et impies passaient pour les divinités de la terre. C'est ainsi que le démon se prévalait de l'orgueil des uns et de la simplicité des autres. Or, nous n'oserions dire que le christianisme ait entièrement détruit cet abus, car il en reste encore des vestiges, et il n'est rien dans le monde de plus ordinaire qu'une espèce d'idolâtrie qui s'y pratique, et dont l'usage est établi. On ne dit plus aux grands et aux riches qu'ils sont des dieux ; mais on leur dit qu'ils ne sont pas comme les autres hommes, qu'ils n'ont pas les faiblesses des hommes, qu'ils ont des qualités qui les distinguent et qui les mettent au-dessus des hommes ; et on les sépare tellement du commun des hommes, qu'enfin ils oublient qu'ils le sont, et qu'ils veulent être servis comme des dieux : ne considérant pas que ceux qui se font leurs adorateurs sont, pour la plupart, des personnes intéressées, déterminées à leur plaire, ou plutôt gagées pour les tromper : *Qui te beatum dicunt, ipsi te decipiunt*.

Ne nous bornons pas aux grands et aux puissants du monde pour justifier ce que je dis. Cette idolâtrie dont je parle règne également dans les conditions particulières, et y produit à proportion les mêmes effets. Ainsi une femme mondaine est-elle comme l'idole de je ne sais combien d'hommes charnels qui s'assemblent autour d'elle, et qui, par des cajoleries profanes et jusqu'à l'adoration, lui inspirent une idée d'elle-même capable de la perdre et de la damner, puisqu'il s'ensuit de là qu'elle ne se croirait jamais, et qu'étant remplie de défauts, elle ne travaille à en corriger aucun ; s'estimant, tout évaporée et tout imparfaite qu'elle est, un sujet accompli, parce que c'est le terme dont on use

sans cesse, et qu'on emploie éternellement pour la séduire et pour la corrompre. Ainsi un faux ou un faible ami, à force de vouloir être com plaisant, devient-il idolâtre de son ami, lui ôtant la plus salutaire de toutes les vues, qui est celle de soi-même, et lui gâtant l'esprit par autant d'erreurs qu'il lui dit de choses douces et agréables : *Qui te beatum dicunt, ipsi te decipiunt*. Qu'est-ce, à parler proprement, que cet usage maintenant si profané d'éloges des actions publiques, où, sous prétexte d'éloquence, le mensonge et la flatterie triomphent impunément de la vérité ? Qu'est-ce que cette affectation d'épîtres à la tête d'un ouvrage, où, par le caprice d'un auteur, les mérites les plus obscurs sont égalés aux plus éclatants, où les plus médiocres vertus sont traitées de sublimes et d'éminentes, où il n'y a point de particulier qui ne dût gouverner l'Etat, point de prélat qui ne fût digne de la pourpre ? Qu'est-ce que tout cela, sinon un débit souvent mercenaire de louanges excessives et démesurées, dont on infatue les hommes ? On sait bien que partout là il ne faut rien moins chercher que la vérité. Cependant, par une corruption de l'amour-propre, qui sait se prévaloir de tout, on s'imagine aisément qu'au moins y a-t-il dans ces choses quelque apparence et quelque fonds de vérité, suivant cette pensée de saint Augustin, si ingénieusement conçue, que la vérité est tellement aimée des hommes, que ceux qui aiment tout autre chose qu'elle, veulent absolument que ce qu'ils aiment soit la vérité même : *Quia sic amant veritas, ut quicumque aliud amant, hoc quod amant, velint esse veritatem*.

Je dis bien plus : on porte ce désordre et cette profanation jusque dans le lieu saint, où nous voyons tous les jours la chaire de l'Évangile, qui est la chaire de la vérité, servir de théâtre aux flatteries les plus mondaines. Au lieu des discours chrétiens que l'on faisait autrefois dans les funérailles pour l'édification des vivants, on fait aujourd'hui des panégyriques où, de son autorité particulière, on entreprend de canoniser les morts. Panégyriques, vous le savez, où les plus lâches, sans discernement, sont figurés en héros, les plus petits esprits en rares génies, et ce qui est encore plus indigne, des pécheurs en spirituels et en saints. Car ne sent-ce pas là les effets déplorables de cette passion, si naturelle aux hommes du siècle, pour la gloire et pour toutes les vérités avantageuses ? La contradiction est qu'au milieu de tout cela, ces hommes si passionnés pour la gloire et si vains, ne laissent pas de protester que ce qu'ils

ont le plus en horreur, c'est d'être trompés. En effet, on ne veut pas l'être, mais en même temps on veut tout ce qu'il faut vouloir pour l'être. Car on ne veut pas être trompé, et néanmoins on veut être loué, flatté, admiré, comme si l'on pouvait être l'un sans l'autre. On n'aime pas l'imposture, mais on aime l'applaudissement, qui est la matière de l'imposture. D'où saint Jérôme concluait que, quoiqu'on pense le contraire, on aime l'imposture même ; et quelque peine qu'on ait à le concevoir, il est évident que les hommes se font un souverain plaisir d'être trompés les uns par les autres, jusqu'à s'en remercier et s'en savoir bon gré : *Hi mirum gaudent ad circumventionem suam, et illusionem pro beneficio ponunt*. Quel parti y aurait-il donc à prendre ? Je vous l'ai dit, c'est de se défier de la vérité même qui nous flatte ; pourquoi ? parce qu'il n'y a point de vérité qui approche tant de l'erreur, si aisée à confondre avec l'erreur, et par conséquent si exposée à tous les dangers de l'erreur. Or qu'y a-t-il, encore une fois, de plus honteux pour nous selon le monde, et de plus pernicieux selon Dieu, que cette erreur ? Laissons là le monde, dont le jugement nous importe peu. Qu'il suffise, pour être méprisé du monde, d'être la dupe d'une fausse louange, et que le personnage le plus risible, selon les maximes du monde, soit celui d'un homme crédule, et enflé d'un mérite imaginaire dont il s'est laissé persuader. S'il n'y avait que le monde à craindre, peut-être pourrions-nous, par notre orgueil et notre vanité même, nous rendre indépendants de lui. Mais que répondrons-nous à Dieu quand il nous reprochera que, pour avoir trop cherché les vérités flatteuses, nous n'avons trouvé que le mensonge ; que, pour avoir prêté l'oreille à l'enchantement, selon la métaphore du Saint-Esprit, nous avons vécu dans un perpétuel égarement ; que, pour nous être contentés de la fumée de l'encens, nous avons renoncé à la pureté de la lumière : cette lumière dont dépendait notre conversion, ne nous ayant manqué que parce que nous avons mieux aimé les ténébres, et ces ténébres volontaires ayant tellement prévalu dans nous, que notre salut s'y est enfin trouvé enveloppé. Qu'alléguerons-nous pour notre justification ? Dirons-nous à Dieu, comme Adam, que ce sont les hommes qui nous ont séduits ? prétendrons-nous avoir dû nous en fier à eux ? les prendrons-nous pour garants des opinions mal fondées que nous aurons conçues de nous-mêmes ; et Dieu, juge sévère, mais équitable, des voies trompeuses que nous aurons

suivies, n'aura-t-il pas droit de s'en prendre à notre vanité?

Mais je veux, chrétiens, que ceux qui nous louent ne nous trompent jamais, et que la complaisance qu'ils ont pour nous ne préjudicie en rien à la vérité : appliquez-vous à cette dernière pensée, qui va faire la conclusion de ce discours. Je veux, dis-je, que la vérité qui nous flatte soit toujours telle que nous la présumons : du moment qu'elle nous flatte, quoiqu'elle ne vous trompe pas, je soutiens qu'elle nous pervertit. Comment cela ? en deux différentes manières : en nous inspirant un orgueil secret qui anéantit devant Dieu tout le mérite de cette vérité, et diminuant en nous le zèle de notre perfection, qui, bien entretenu, aurait mieux valu pour nous que l'avantage qui nous revient de cette vérité. Ah ! mes chers auditeurs, que n'aï-je le temps de vous développer ce point de morale ! C'est une vérité qui vous est glorieuse et avantageuse, je le veux ; mais cette vérité, tout avantageuse et toute glorieuse qu'elle est, dès que vous aimez à l'entendre, est une vérité qui vous enfle, une vérité qui vous enorgueillit, une vérité qui vous élève au-dessus de vous-mêmes, qui vous rend fiers à l'égard des autres, et qui vous fait oublier Dieu. N'aurait-il pas été plus à souhaiter que vous l'eussiez ignorée, et qu'elle eût été pour vous ensevelie dans le silence et dans l'obscurité ? Combien d'esprits empoisonnés, si j'ose ainsi dire, par la connaissance de leurs propres mérites ? combien d'astres éclipsés par leurs propres lumières, trop vivement réfléchies sur eux ? c'est-à-dire, combien de dévots, combien d'âmes pures et éclairées ont été corrompues par la réflexion qu'on leur a fait faire sur les faveurs et les grâces dont Dieu les comblait ? Tel aurait été un homme parfait, s'il ne s'était jamais aperçu qu'il avait des qualités et des dispositions à l'être. Tel serait aujourd'hui un saint, si on ne lui avait point dit qu'il l'était. Cette vue qu'on lui a donnée de son élévation dans la sainteté est ce qui l'a ébloui, ce qui lui a fait tourner la tête, ce qui, du pinnacle, l'a précipité dans l'abîme. On ne lui a dit que la vérité, et, en le louant, on lui a rendu justice ; mais cette justice, par les sentiments d'orgueil qu'elle a produits dans son cœur, s'y est tournée en injustice et en corruption. On ne l'a point loué au delà des bornes, et ce qu'on lui a dit pour lui plaire n'a été qu'un sincère témoignage de ce qu'on pensait de lui ; mais ce témoignage, quoique sincère, n'a pas laissé de faire en lui une impression malheureuse, qui, sous couleur de vérité, a ruiné dans son

âme le fondement de la grâce, qui est l'humilité. Le croiriez-vous, mes frères ? dit saint Augustin : Jésus-Christ lui-même, qui était, selon l'Écriture, la pierre ferme et inébranlable, à qui d'ailleurs la louange était due comme le tribut de sa souveraine grandeur et de ses adorables perfections, pendant qu'il était sur la terre, n'a pu supporter les vérités qui allaient à son honneur et à sa gloire. Il faisait des prodiges, il guérissait les aveugles-nés, il ressuscitait les morts ; mais quand les peuples voulaient l'en féliciter, et s'écrier qu'il était un prophète envoyé de Dieu, il leur imposait silence, témoignant une peine extrême de la reconnaissance qu'ils avaient pour lui, ou du moins des marques extérieures qu'ils lui en donnaient, parce qu'elles l'engageaient à être loué et applaudi par eux. Bien plus, il étendait jusques aux démons cette modestie ; et lorsque ces esprits, forcés par la vertu de ses paroles, sortaient des corps en publiant qu'il était le Christ, il les menaçait, et leur commandait de se taire : *Et increpans, non sinebat ea loqui* ¹. Au lieu de recevoir l'hommage qui était rendu à sa puissance, il usait de sa puissance même pour s'en défendre et pour le rejeter. Est-ce qu'il y avait du danger pour lui à être loué ? non, chrétiens, mais il y en avait pour nous ; et parce qu'il était venu pour être notre modèle, et pour remédier à notre faiblesse par la sainteté de ses exemples, il fuyait d'entendre les vérités dont il eût eu droit de se glorifier pour nous faire craindre celles qui, en nous flattant, ne peuvent qu'affaiblir en nous la grâce destinée à nous sanctifier. C'est la remarque de saint Ambroise sur ce passage de saint Luc : *Et increpans, non sinebat ea loqui*. Or si le Sauveur, ajoute ce Père, en a usé de la sorte pour notre instruction, que ne devons-nous pas faire pour notre propre utilité, ou plutôt pour notre propre nécessité ?

Ce n'est pas tout : j'ai dit que cette vérité qui nous flatte diminuait en nous le zèle de notre perfection, et il n'est rien de plus évident. Car la perfection, comme en conviennent tous les saints, et comme nous l'enseignent le Saint des saints, étant d'une pratique difficile, et son principal exercice consistant à s'avancer, à s'efforcer, à se surmonter et à se vaincre ; quelque désir que nous ayons de l'acquérir, il est toujours vrai que nous n'y travaillons qu'avec peine ; et que si nous pouvions avec honneur nous en dispenser, ce serait le parti favorable que nous embrasserions avec joie. Or, c'est à quoi la louange des hommes, même juste et légitime,

¹ Luc. 17, 41.

nous conduit infailliblement. Car cette louange, souvent écoutée, nous fait croire enfin que nous sommes déjà bien élevés, et dès là nous nous relâchons. Au lieu que saint Paul, tout confirmé qu'il était en grâce, disait aux Philippiens : A Dieu ne plaise que je me croie déjà parfait ! non, mes frères, je suis encore bien loin du terme ; mais je marche toujours pour tâcher d'atteindre où le Seigneur Jésus m'a prédestiné ; et pour cela, oubliant ce qui est derrière moi, et aspirant à ce qui est devant moi, je cours incessamment vers le bout de la carrière, pour remporter le prix, et pour mériter la couronne à laquelle Dieu m'appelle : *Quæ retro sunt obliuiscens, ad ea uero quæ sunt priora extendens meipsum, ad destinatum persequor, ad bruium supernæ uocationis* ¹ ; au lieu, dis-je, que saint Paul parlait ainsi, nous, par une conduite bien opposée et bien éloignée de la sienne, nous regardons avec complaisance le peu de bien que nous avons déjà fait, et nous oublions celui qui nous reste à faire. De là vient que, selon le sentiment de la philosophie même et de la sagesse humaine, un flatteur est plus à craindre qu'un ennemi ; de là vient que David regardait comme des outrages et des injures les éloges qu'il recevait de la bouche des flatteurs : *Et qui laudabant me, aduersum me iurabant* ². De là vient que saint Bernard, ainsi qu'il le rapporte lui-même ; avait coutume de se munir, contre deux sortes de gens, de deux versets de l'Écriture ; qu'il s'écriait contre ceux qui parlaient de lui avec malignité : *Auertantur retrorsum, et erubescant, qui uolunt mihi mala* ³. Eloignez de moi, Seigneur, et couvrez de confusion ces esprits envenimés qui me veulent du mal ; et qu'il disait contre ceux qui entreprenaient de le flatter : *Auertantur statim erubes-*

centes, qui dicunt mihi : Euge, euge ¹ ! Loin de moi ceux qui me crient en m'applaudissant : Courage, courage ! que les vaines louanges qu'ils me donnent tournent à leur honte !

Attachons-nous donc, chrétiens, à ces deux grandes maximes. Aimons la vérité qui nous reprend, et défilions-nous de celle qui nous flatte. Oublions le bien qui est en nous, et ne perdons jamais la vue de nos défauts. Les bonnes œuvres, dit saint Augustin, nous sanctifient, et les mauvaises nous corrompent ; mais, par un effet tout contraire, le souvenir des bonnes œuvres nous corrompt, et rien n'est plus propre à nous sanctifier que le souvenir de nos péchés : comme si Dieu, par une providence particulière, avait voulu donner au pécheur cette consolation de pouvoir faire du souvenir de son péché le remède de son péché, et qu'en même temps il eût voulu donner au juste un contre-poids, en lui faisant trouver dans ses bonnes œuvres le sujet de la plus dangereuse tentation. Regardons ceux qui nous louent comme des gens contagieux ; et qu'il soit vrai de dire, s'il est possible, d'un chacun de nous, ce que saint Ambroise disait de Théodose : J'ai honoré et chéri cet homme qui, étant au-dessus de tous les hommes, a mieux aimé un censeur qu'un approbateur. Les louanges flatteuses d'un approbateur portent toujours avec elles un poison mortel. Mais les sages et charitables répréhensions d'un censeur, d'un confesseur, d'un prédicateur, d'un ami, nous retireront de nos égarements, nous feront reprendre la voie où nous devons marcher et d'où nous étions sortis, nous conduiront au port du salut, et nous feront parvenir, à l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

¹ Philép. II, 13, 14. — ² Ps., CI, 9. — ³ Ps., LXX, 4.

¹ Ps., LXX, 4.

SERMON POUR LE CINQUIÈME DIMANCHE APRÈS PAQUES.

SUR LA PRIÈRE.

ANALYSE.

SUJET. Jésus parla de cette sorte à ses disciples : Je vous le dis en vérité, si vous demandez quelque chose à mon Père en mon nom, il vous l'accordera. Vous n'avez encore rien demandé en mon nom ; demandez et vous recevrez.

Voilà une promesse bien authentique et bien étendue : pourquoi n'en profitons-nous pas ? Est-ce que nous n'avons point encore appris à demander et à prier ? Apprenons-le aujourd'hui.

DIVISION. Il y a deux sortes d'oraisons ou de prières : l'oraison ordinaire, et qui est celle du commun des chrétiens ; et l'oraison extraordinaire, qui est celle de certaines âmes plus élevées. L'indispensable nécessité de l'oraison ordinaire, fondée sur les principes de la foi les plus évidents : première partie. L'abus de l'oraison extraordinaire, reconnu et découvert par les règles de la foi les plus solides : deuxième partie.

Première partie. L'indispensable nécessité de la prière ou de l'oraison ordinaire. Ceci regarde, en général, l'action commune de prier. Or, cette nécessité de la prière est fondée sur la nécessité de la grâce. Point de salut sans la grâce ; donc point de salut sans la prière, puisque hors de la première grâce, qui est indépendante de la prière parce qu'elle est le principe de la prière même, il est de la foi que la prière est le moyen efficace et universel par où Dieu veut que nous obtenions ses grâces. Demandez, dit Jésus-Christ, et vous recevrez. Dieu ne nous doit rien par justice, et n'est-il pas convenable que nous lui adressions au moins nos prières, pour attirer sur nous les dons de sa miséricorde et des grâces si précieuses ? Ce n'est pas qu'indépendamment de nos prières il ne connaisse nos besoins, mais il n'y veut pouvoir qu'autant que nous avons recours à lui.

1° De là il s'ensuit que dans le cours de la vie chrétienne il nous peut arriver et qu'il nous arrive souvent de manquer, en effet, de certaines grâces pour accomplir le bien auquel nous sommes obligés, et pour éviter le mal que la loi de Dieu nous défend, sans que nous ayons droit d'alléguer notre impuissance pour excuse de nos désordres, sans que nous puissions prétexter devant Dieu nulle impossibilité d'obéir à ses commandements, et sans que sa loi, dans ces occasions, nous devienne impraticable ; parce que l'obligation que Dieu s'est faite de nous exaucer autant de fois que nous le prions utilement et saintement pour le salut, est alors contre nous une raison invincible qui nous ferme la bouche et qui met à couvert sa providence. Nous avons toujours la grâce de la prière : cela suffit.

2° Il s'ensuit que le plus grand de tous les désordres et en même temps de tous les malheurs où puisse tomber l'homme chrétien, c'est d'abandonner la prière ; parce que c'est renoncer au plus essentiel et au plus irréparable de tous les moyens du salut. La prière est la dernière ressource qui nous reste : la quitter donc, c'est s'ôter à soi-même toute ressource. Tel est néanmoins le désordre du siècle.

3° Il s'ensuit que le comble du malheur pour un chrétien est de perdre absolument l'esprit de la prière, c'est-à-dire une certaine estime de la prière, un certain sentiment intérieur du besoin que nous en avons, et un fonds de disposition à l'employer dans les rencontres. Car avoir perdu cette estime, cette confiance, ce sentiment, cette disposition secrète, c'est avoir perdu jusqu'aux principes les plus éloignés de la vie de l'âme.

Deuxième partie. Absus de l'oraison extraordinaire. Ce n'est pas à dire qu'il n'y ait une manière de prier, ou une oraison extraordinaire et propre des âmes élevées, qui ne soit très-sainte et très-louable ; mais cette oraison est plus sujette aux abus, et en voici surtout quatre dont nous avons à nous préserver.

1° On confond l'oraison extraordinaire avec des choses qui ne sont rien moins qu'oraison, et qui sous ce nom spécieux déshonorent plutôt la religion. Car nous devons regarder comme oraison chimérique celle que Jésus-Christ et saint Paul ne nous ont point enseignée ; celle qui, réduite aux principes, ne se trouve pas à l'épreuve d'une exacte théologie ; celle qui choque le bon sens, et contre laquelle la droite raison se révolte d'abord ; celle dont les termes mêmes et les expressions semblent n'être propres qu'à décrier la piété et à la faire tomber dans le mépris ; enfin celle qui, de la manière dont on la propose, est absolument incompréhensible. Or, telles sont tant d'oraisons différentes qu'on a voulu faire valoir dans ces derniers siècles.

2° On préfère l'oraison extraordinaire à l'oraison commune ; et cependant l'oraison la plus commune est celle dont Jésus-Christ nous a lui-même prescrit la forme ; et cette oraison, quoique la plus commune, est sans contredit la plus parfaite, et la plus capable de sanctifier les hommes et de les rendre parfaits.

3° On entre dans la voie d'une oraison extraordinaire sans y être appelé de Dieu, et même contre l'ordre de Dieu. On s'adonne d'abord à cette oraison, on se remplit de spécieuses idées, et l'on s'occupe de belles imaginations, au lieu de travailler avant toute chose, avec le secours de l'oraison ordinaire et selon les vues de Dieu, à mortifier ses passions et à corriger ses défauts.

Sous prétexte d'oraison extraordinaire, on méprise et on néglige les règles dont le Saint-Esprit nous a fait des préceptes indispensables pour le saint exercice de la prière. On se présente devant Dieu sans nulle préparation, et l'on y demeure sans rien demander à Dieu. La conclusion est de nous délier communément des routes particulières qu'on voudrait nous faire prendre, et de les bien examiner, afin de ne nous y pas égarer.

Dixit Jesus discipulis suis : Amen, amen dico vobis, si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis. Usquemodo non petistis quidquam in nomine meo ; petite et accipietis.

Jésus parla de cette sorte à ses disciples : Je vous le dis en vérité, si vous demandez quelque chose à mon Père en mon nom, il vous l'accordera. Vous n'avez encore rien demandé en mon nom ; demandez, et vous recevrez. (*Saint Jean*, chap. xvi, 23, 24.)

Il n'appartient qu'à un Dieu aussi grand que le nôtre de faire une promesse si magnifique et si étendue, parce qu'il n'appartient qu'à lui de la pouvoir exécuter. Le Fils de Dieu ne nous dit pas seulement dans la personne de ses disciples : Si vous demandez telle ou telle chose, vous l'obtiendrez ; mais : Si vous demandez quelque chose, quoi que ce soit, mon Père vous le donnera : *Si quid petieritis, dabit vobis*. Il ne nous dit pas précisément : Demandez ceci ou cela, mais indéterminément et en général : Demandez, et vous recevrez : *Petite, et accipietis*. Encore une fois, chrétiens, il fallait une puissance et une miséricorde infinie pour être en état de s'engager de la sorte, et pour le vouloir. C'est donc là qu'éclate la souveraine grandeur

du Dieu que nous adorons ; c'est là qu'il fait également paraître, et ce pouvoir suprême qui le rend maître de tout, et cette bonté sans mesure qui le fait descendre et compatir à tous nos besoins : aussi est-ce de là même que les Pères ont pris occasion de tant exalter l'efficacité de la prière ; qu'ils l'ont regardée comme la mère de toutes les vertus, comme la source de tous les biens, comme le trésor de l'âme chrétienne et comme un fonds de richesses inépuisables, parce que c'est le moyen de parvenir à tout et d'avoir tout : *Si quid petieritis Patrem, dabit vobis*. Il est vrai qu'elle requiert certaines conditions. Dieu n'est pas le dissipateur, mais le dispensateur de ses grâces ; et par conséquent il n'écoute pas sans distinction toute prière, mais une prière animée par la foi, une prière sanctifiée par l'humilité, une prière soutenue par la persévérance, une prière non des lèvres et de la bouche seulement, mais de l'esprit et du cœur : tout cela est incontestable, et tout cela est bien raisonnable. Ce qui nous, chrétiens, et ce

qui est en effet bien surprenant, c'est le peu de soin que nous avons de mettre en œuvre auprès de Dieu ce qui devrait nous servir en toutes rencontres. Car ne puis-je pas bien faire à la plupart de mes auditeurs le même reproche que faisait le Sauveur du monde à ses disciples : *Usquemodo non petistis quidquam* ; Vous n'avez rien demandé jusqu'à présent ? Est-ce que rien ne vous manque ? mais vous êtes tous les jours si éloquentes à exposer aux hommes les nécessités ou temporelles ou spirituelles qui vous affligent. Est-ce que vous n'avez point encore appris à demander, ni à prier ? Si cela est, comme je n'ai que trop lieu de le croire, appliquez-vous à ce discours, où je prétends vous entretenir de la prière, après avoir prié moi-même en m'adressant à Marie et lui disant : *Ave, Maria.*

Exercer le ministère de l'Evangile, c'était, dans l'idée de saint Paul, faire profession d'être redevable à tous, aux ignorants et aux savants, aux charnels et aux spirituels, à ceux qui sont encore enfants en Jésus-Christ, et à ceux qui sont déjà des hommes formés et parfaits, ou qui travaillent à le devenir : aux ignorants pour les instruire, aux savants pour les persuader, aux charnels pour les convertir, aux spirituels pour les affermir, à ceux qui sont encore enfants pour les nourrir de lait, aux parfaits pour leur préparer des viandes solides, à tous pour leur chercher la vérité, mais d'une manière proportionnée à leur état et à leurs dispositions. Ainsi ce grand apôtre le pratiquait-il, ainsi en servait-il d'exemple aux ministres qui devaient être chargés après lui du même emploi ; et voilà, mes chers auditeurs, l'engagement où je me trouve aujourd'hui. J'ai à vous entretenir de la matière la plus importante, savoir, de l'oraison ou de la prière ; et par un dessein particulier de Dieu, je me trouve obligé à en instruire tout à la fois deux sortes de personnes ; les chrétiens du siècle, qui marchent dans les routes de la religion, et ceux qui aspirent et qui s'élèvent aux voies les plus sublimes de la perfection. Il semble que, pour l'utilité publique, j'aurais pu me contenter de l'instruction des premiers ; mais Dieu, par son adorable providence, a permis que dans notre siècle il ne fût pas moins nécessaire de s'appliquer à l'édification des seconds ; et c'est pourquoi je me suis senti inspiré de parler ici aux uns et aux autres ; aux premiers, pour les convaincre de la nécessité de l'oraison, et aux seconds, pour leur découvrir les abus de l'oraison. Mais parce que le terme d'oraison, par rapport à ces deux sortes de chrétiens, est comme un terme équi-

voque, qui signifie pour les premiers l'action commune de prier, et pour les seconds quelque chose de plus relevé, que nous appellerons oraison extraordinaire ; afin d'ôter toute ambiguïté, et de vous déclarer nettement ma pensée, mon dessein est de faire voir aux uns le besoin qu'ils ont de l'oraison commune, et de marquer aux autres comment ils peuvent abuser de l'oraison extraordinaire ; c'est-à-dire, d'engager les uns à prier, et d'empêcher les autres de mal prier ; d'attirer ceux-là au saint exercice de l'oraison, qui nous est commandé, et de retirer ceux-ci des fausses voies d'une oraison dangereuse et inutilement pratiquée. Voilà ce que j'entreprends. En deux mots, l'indispensable nécessité de l'oraison ordinaire, fondée sur les principes de la foi les plus évidents, c'est le premier point ; l'abus de l'oraison extraordinaire, reconnu et découvert par les règles de la foi les plus solides, c'est le second point. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE

Jamais décision de la foi n'a été ni plus authentique, ni reçue dans le monde chrétien avec plus de soumission et plus de respect que celle où l'Eglise, foudroyant autrefois le pélagianisme, établit, disons mieux, déclare la nécessité de la grâce intérieure de Jésus-Christ pour toutes les œuvres du salut ; et jamais conséquence n'a été ni plus infaillible ni plus évidemment tirée de son principe, que celle que je tire aujourd'hui de cette décision de l'Eglise pour prouver la nécessité de la prière. Sans la grâce du Rédempteur, quelque fonds de vertu naturelle que je puisse avoir, et quelque bon usage que je fasse de ma raison et de ma liberté, je suis dans une impuissance absolue de parvenir au terme du salut ; c'est ce que le grand saint Augustin soutint avec tant de zèle, et ce qui fut enfin solennellement conclu contre l'hérésiaque Pélage. Sans le secours de la grâce, non-seulement je ne puis parvenir à ce bienheureux terme du salut, mais je ne puis pas même m'y disposer, je ne puis pas même commencer à y travailler, je ne puis pas même le désirer, je ne puis pas même y penser ; c'est ce qu'ont depuis défini tant de conciles et tant de papes, pour exterminer le semi-pélagianisme, rejeter pernacieux de l'erreur que saint Augustin avait si glorieusement combattue. Or, les mêmes armes dont se servait alors l'Eglise pour défendre la grâce de Jésus-Christ contre les hérétiques qui l'attaquaient, sont celles qu'elle me fournit encore pour justifier l'indispensable obligation de la prière, contre les mondains et les

lâches chrétiens qui la négligent : car voici, mes chers auditeurs, comment je raisonne, et comment chacun de vous doit raisonner avec moi.

Sans la grâce il n'y a point de salut ; donc il n'y a point de salut sans la prière, parce que hors la première grâce, qui est indépendante de la prière, comme étant, dit saint Prosper, le principe de la prière même, il est de la foi que la prière est le moyen efficace et universel par où Dieu veut que nous obtenions toutes les autres grâces ; et que toutes les autres grâces, dans l'ordre de la Providence et de la prédestination, sont essentiellement attachées à la prière : *Petite, et accipietis* ; Demandez, et vous recevrez. Voilà la règle que Jésus-Christ nous a prescrite, et qui, étant limitée à ce don parfait, à ce don souverain et excellent qui nous vient d'en haut, je veux dire la grâce du salut, n'a jamais manqué ; voilà la clef de tous les trésors de la miséricorde ; voilà le divin canal par où tous les biens célestes nous doivent être communiqués. Demandez le royaume de Dieu et sa justice, ou plutôt, demandez sans restriction tout ce qui vous est nécessaire pour y arriver, et soyez sûr que vous l'aurez : *Petite, et accipietis*. Voilà, dis-je, l'oracle de la vérité éternelle, dont il ne nous est pas permis de douter. D'où il faut conclure, reprend le docteur angélique saint Thomas, que nul homme, soit juste, soit pécheur, mais encore moins le pécheur que le juste, n'a droit d'espérer en Dieu qu'en conséquence de ce qu'il le prie, et que toute confiance en Dieu qui n'est pas fondée sur la prière, et soutenue, ou, si j'ose ainsi m'exprimer, autorisée du crédit de la prière, est une confiance vaine, une confiance présomptueuse, une confiance même réprouvée de Dieu : et la raison est que Dieu, dit saint Thomas, qui ne nous doit rien par justice, et qui est incapable de nous rien devoir autrement que par miséricorde, tout au plus par fidélité, ne s'est engagé à nous par ces titres mêmes de fidélité et de miséricorde, que sous condition et dépendamment de la prière. Il peut donc, non-seulement sans être injuste, mais sans cesser d'être fidèle et miséricordieux, ne nous point accorder ses grâces quand nous ne le prions pas. Je dis plus, et dans le cours ordinaire de sa providence, il le doit en quelque façon, parce que des grâces aussi précieuses que les siennes (c'est la réflexion de saint Chrysostome), des grâces aussi importantes que celles qui nous conduisent au salut, méritent bien au moins qu'il nous en coûte de les demander, et de les demander avec empressement et avec ferveur.

Vous me direz qu'indépendamment de nos prières, Dieu sait nos besoins spirituels, et, sans que nous nous mettions en peine de les lui faire connaître, qu'il y peut pourvoir. Il est vrai, répondait saint Jérôme à Vigilantius, qui, préoccupé de son sens, et renversant sous ce prétexte le fondement de la religion, voulait conclure de là l'inutilité de la prière ; il est vrai, Dieu connaît par lui-même nos besoins ; mais quoiqu'il les connaisse par lui-même, et qu'il y puisse pourvoir sans nous, il veut y être déterminé et engagé par nous ; c'est-à-dire il veut être excité par nos prières à nous accorder les secours qu'il nous a préparés ; il veut que nos prières soient le ressort qui remue sa miséricorde et qui la fasse agir : car il est, ajoutait ce saint docteur, le maître de ses biens ; et en cette qualité de maître, c'est à lui de nous les donner et d'en disposer aux conditions qu'il lui plaît. Or, encore une fois, il lui a plu que la prière fût une de ces conditions, et même la principale, et qu'elle entrât dans le pacte qu'il a fait avec nous comme notre Dieu, en nous disant : *Petite, et accipietis* ; il lui a plu, en faisant servir nos besoins à sa gloire, de nous intéresser par là à l'honorer, de nous attacher à son culte par ce sacré lien, de nous tenir par là dans l'exercice de cette continuelle dépendance où nous devons être à son égard ; en un mot, il lui a plu de vouloir être prié, et de mettre comme à ce prix les dons de sa grâce et les effets continuels de sa charité divine. Car c'est ainsi que s'expliquait saint Jérôme, en réfutant l'hérésie des adamistes, qui consistait à rejeter la prière comme superflue ; hérésie que Jovinien avait osé renouveler, et dont Vigilantius était alors l'un des plus zélés partisans. Mais de là, chrétiens, s'ensuivent trois autres vérités qu'il est du devoir de mon ministère de vous bien faire comprendre, et que vous ne pouvez ignorer sans un préjudice notable de votre religion et de votre foi.

Première vérité. Il s'ensuit que, dans le cours de la vie chrétienne, il nous peut arriver et qu'il nous arrive souvent de manquer en effet de certaines grâces pour accomplir le bien auquel nous sommes obligés, et pour éviter le mal que la loi de Dieu nous défend, sans que nous ayons droit d'alléguer notre impuissance pour excuse de nos désordres, sans que nous puissions prétexter devant Dieu nulle impossibilité d'obéir à ses commandements, sans que sa loi, dans ces occasions, nous devienne impraticable : l'obligation que Dieu s'est faite de nous exaucer autant de fois que nous le prie-

rons utilement pour le salut, étant alors contre nous une raison invincible qui nous ferme la bouche, et qui confond ou notre lâcheté ou notre erreur. Ceci mérite votre attention. Il vous est impossible, par exemple, dites-vous, d'aimer sincèrement votre ennemi, et de lui pardonner de bonne foi l'injure que vous en avez reçue; et, persuadé que cela vous est impossible, vous prétendez par là vous disculper des sentiments de haine et de vengeance que vous conservez dans le cœur. Ainsi le malheureux esprit du monde, qui est un esprit d'infidélité, vous aveugle-t-il. Mais écoutez les paroles de saint Augustin, bien opposées à ce langage, ou plutôt écoutez toute l'Eglise assemblée dans le dernier concile, et se servant des paroles de saint Augustin. Vous vous trompez, mes frères, dit ce saint docteur cité par le concile, vous vous trompez : Dieu, qui est le meilleur et le plus sage de tous les législateurs, en vous commandant d'aimer votre ennemi, ne vous commande rien d'impossible; mais par ce commandement adorable il vous avertit de faire ce que vous pouvez, et de demander ce que vous ne pouvez pas, et il vous aide à le pouvoir : *Deus impossibilia non jubet, sed jubendo monet, et facere quod possis, et petere quod non possis, et adjuvat ut possis*. Voilà en deux mots, ou la réfutation de votre erreur, ou la conviction de votre libertinage. Vous ne vous sentez pas encore prévenu de cette grâce toute-puissante qui inspire la charité pour les ennemis mêmes; et cette grâce vous manque, je le veux; mais vous avez une autre grâce qui ne vous manque pas, une autre grâce qui vous tient lieu de celle-là, et avec laquelle il ne vous est jamais permis de rien imputer au défaut de celle-là. Quelle est cette autre grâce? la prière, que Dieu vous a mise en main comme un instrument avec quoi vous pouvez tout, et qu'il ne tient qu'à vous de mettre en œuvre pour vous attirer cette grâce de la charité héroïque et de l'amour des ennemis, que vous n'avez pas. Vous ne pouvez pardonner, mais vous pouvez prier; et le pouvoir de prier est pour vous une assurance et un gage du pouvoir de pardonner : car il suffit que vous puissiez l'un ou l'autre, ou plutôt que vous puissiez l'un pour l'autre; et du moment que l'un ou l'autre de ces deux pouvoirs vous est donné, le pardon de l'injure vous est possible. Or, après la promesse de Jésus-Christ, l'un des deux vous est assuré et vous est acquis; autrement saint Augustin ne vous aurait pas dit, *Et facere quod possis, et petere quod non possis, de faire ce que vous pouvez, et de demander ce que vous ne*

peuvent pas, puisqu'il serait également hors de votre pouvoir de demander et de faire. Il faut donc que la grâce de faire ne vous manque que parce que vous n'usez pas de celle de prier et de demander. Et c'est, mon cher auditeur, le secret que je vous apprends, et ce qui éclaire parfaitement la théologie des Pères de l'Eglise, quand ils avancent sur cette matière des propositions dures en apparence, mais d'ailleurs d'une connexion admirable entre elles; car voici le nœud de cette connexion. La grâce nous manque quelquefois : qui en doute, et qui peut en disconvenir? mais nous manque-t-elle parce que Dieu nous la refuse, ou parce que nous ne la demandons pas à Dieu? nous manque-t-elle par le défaut de celui qui la donne, ou par notre indisposition et notre indifférence à la recevoir? nous manque-t-elle parce que Dieu ne veut pas nous exaucer, ou parce que nous négligeons de le prier? Voilà, homme du monde, ce qui vous condamnera un jour. Jugez-vous, et écoutez-moi. Vous êtes trop faible pour surmonter la tentation qui vous domine, et pour résister à la tentation et à l'habitude du honteux péché dont vous vous êtes fait esclave; je le sais, et j'en gémiss pour vous; mais avez-vous bonne grâce de vous en prendre à votre faiblesse, tandis qu'il vous est aisé de pratiquer ce qui vous rendrait tort et invincible, si vous vouliez y recourir? Or, telle est la vertu de la prière.

De dire qu'il y a des états où cette prétendue faiblesse s'étend jusqu'à la prière même, des états où l'homme tenté n'a pas même la force de prier, je sais que raisonner ainsi, c'est encore une de ces pensées malignes que notre esprit suggère à notre cœur, pour chercher des excuses dans le péché : *Ad excusandas excusationes in peccatis*¹. Mais, comme remarque saint Chrysostome, si cela était, pourquoi l'apôtre de Jésus-Christ nous assurerait-il le contraire, et pourquoi ferait-il consister la fidélité de Dieu en ce que Dieu ne permet point et ne permettra jamais que nous soyons tentés au-dessus de nos forces? *Fidelis Deus est, qui non patietur vos tentari supra id quod potestis*? Car, s'il y avait des états où nous n'eussions ni la force de vaincre la tentation, ni la force de prier pour en obtenir la victoire, c'est-à-dire des états où la grâce pour l'un et pour l'autre nous manquait également, il faudrait que saint Paul l'eût mal entendu, et qu'en voulant nous consoler par ce motif de la fidélité de Dieu, il nous eût donné une fausse idée, puisqu'il serait vrai qu'étant trop faibles pour prier, aussi bien que pour résister, nous serions évi-

¹ Pa., cxi, 4. — ? 1 Cor., x, 13.

demment tentés au delà de ce que nous pouvons, et qu'ainsi Dieu permettrait ce que cet apôtre a soutenu qu'un Dieu fidèle ne pouvait permettre. Mais non, mon frère, poursuit saint Chrysostome, il n'en va pas ainsi : vous êtes faible jusqu'à l'excès, mais vous ne l'êtes que parce que malheureusement vous quittez l'exercice de la prière ; car, dans le dessein de Dieu, c'était la prière qui devait vous fortifier, qui devait vous fournir des armes, qui devait vous servir de bouclier pour repousser les attaques du démon. Et en effet, par la prière, les saints, quoique fragiles comme vous, ont toujours été victorieux ; et sans la prière, quoique saints d'ailleurs, ils auraient été comme vous vaincus. Cessez donc, encore une fois, d'excuser par là vos chutes ; et de l'expérience funeste que vous avez de votre fragilité, ne concluez autre chose que la nécessité absolue où vous êtes d'observer le précepte de Jésus-Christ, qui vous commande de prier, et de prier sans relâche : *Oportet semper orare, et non deficere* 1.

Il en est de même de ces chrétiens froids et languissants, peu touchés des devoirs de leur religion, qui, se voyant dans la sécheresse et le dégoût et même dans l'insensibilité et l'endurcissement, se plaignent que Dieu les délaisse, au lieu de s'accuser devant Dieu de leur propre infidélité, et de reconnaître avec gémissements et avec larmes que leur malheur au contraire est qu'eux-mêmes ils délaissent Dieu, en renonçant à la prière et ne faisant nul usage de cet excellent moyen sur lequel roule toute l'espérance chrétienne. Car c'est encore un autre point de la créance catholique, qui nous est déclaré par le concile, qu'à l'égard de ceux qui sont une fois justifiés, ou par la pénitence ou par le baptême, Dieu ne les abandonne jamais, s'ils ne l'ont auparavant abandonné : *Deus gratia sua semel justificatos nunquam deserit, nisi prius ab eis deseratur*. Or, il est néanmoins hors de doute que ce serait Dieu qui les abandonnerait le premier, si, lorsqu'il leur fait un commandement, il ne leur donnait pour l'accomplir, ni la grâce de la prière, ni, comme parlent les théologiens, la grâce de l'action. Mais il n'est pas moins évident qu'il ne les abandonne qu'après qu'ils l'ont déjà abandonné, quand il ne les prive de la grâce de l'action que parce qu'ils ne sont pas fidèles à la grâce de la prière. Quel est donc l'ordre de cet abandon terrible que nous devons craindre ? Le voici : nous commençons, et Dieu achève ; nous abandonnons Dieu en négligeant de recourir à lui, et de nous attirer par la prière

sa grâce et son secours ; et Dieu, qui, selon le Prophète, méprise celui qui le méprise, nous abandonne, en nous laissant, par une juste punition, dépourvus de ce secours de et cette grâce. Mais l'abandon de Dieu suppose le nôtre ; et sans le nôtre, qui est volontaire, et dont nous nous rendons coupables, nous ne devrions jamais craindre celui de Dieu. Hors de là nous aurions droit de compter sur Dieu, et ce droit ou cette sûreté pour nous serait la prière ; mais avec quel front osons-nous nous en prendre à Dieu et dire qu'il s'éloigne de nous, pendant que nos consciences nous reprochent ce qu'est nous-mêmes qui le forçons à cet éloignement, et qui, par le mépris que nous faisons de la prière, sommes les premiers à nous éloigner et à nous détacher de lui ?

Seconde vérité. Il s'ensuit de là que le plus grand de tous les désordres, et en même temps de tous les malheurs où puisse tomber l'homme chrétien, c'est d'abandonner la prière : pourquoi ? parce qu'abandonner la prière, c'est renoncer au plus essentiel et au plus irréparable de tous les moyens de salut. Prenez garde, s'il vous plaît. Au défaut de tout autre moyen, quelque avantageux ou même nécessaire qu'il puisse être pour le salut éternel, l'homme chrétien peut trouver des ressources dans la religion. Il n'y a point de sacrement dont l'efficacité et la vertu ne puisse être suppléée par les dispositions de la personne qui le désire de bonne foi, mais qui ne peut le recevoir. Il n'y a point d'œuvre, ni méritoire, ni satisfactoire, qu'une autre de pareil mérite et d'égale satisfaction ne puisse remplacer. La contrition pure et parfaite peut tenir lieu de la confession des péchés. L'aumône, selon la doctrine des Pères, peut, par l'acceptation de Dieu, être substituée au jeûne ; mais rien ne peut à notre égard être le supplément de la prière, parce que, dans l'ordre du salut et de la justification, la prière, dit saint Chrysostome, est comme la ressource des ressources mêmes, comme le premier mobile qui doit donner le mouvement à tout le reste, et, quand tout le reste viendrait à manquer, comme la dernière planche pour sauver du naufrage l'homme pécheur. Si je suis incapable d'agir pour Dieu, je puis au moins souffrir pour lui. Si l'infirmité de mon corps m'empêche d'exercer sur moi les rigueurs de la pénitence, je puis racheter mes péchés par la miséricorde envers les pauvres ; mais, dans quelque état que je me suppose, si je cesse de prier, je n'ai plus rien sur quoi je puisse faire fond, et par nul autre moyen je ne puis racheter ni réparer la perte que je fais en

1 Luc., xviii, 1.

me privant du fruit de la prière. Ne priant plus, toutes les ressources de la grâce sont taries pour moi, et mon âme, Seigneur, est devant vous comme une terre sèche et aride, qui n'est plus arrosée des pluies du ciel ; ne priant plus, je n'ai plus ni humilité, ni foi, ni patience, parce que, bien loin de m'efforcer à pratiquer ces saintes vertus, je ne me donne pas même la peine de vous les demander ; ne priant plus, je me laisse emporter à mes passions et à mes désirs déréglés, parce que, bien loin de les combattre, je n'ai pas même recours à vous, qui pouvez seul m'aider à les réprimer ; ne priant plus, toute l'harmonie de la vie chrétienne est en moi déconcertée, parce que la prière, qui en était l'âme, cesse, et n'est plus pour moi d'aucun usage ; car c'est à quoi se termine l'indévoation que je remarque et que je déplore dans je ne sais combien de lâches chrétiens.

Cependant, meschers auditeurs, voilà le désordre du siècle ; et tel de vous à qui je parle, doit actuellement se dire à soi-même : Voilà mon état. C'est un pécheur d'habitude accablé du poids de ses iniquités, mais dont le dernier des soins est de représenter à Dieu sa misère, et de s'adresser à lui comme à son libérateur, en s'écriant avec l'Apôtre : *Quis me liberabit de corpore mortis hujus ?* Qui me délivrera de ce corps de mort ? C'est une femme mondaine, remplie de l'amour d'elle-même et idolâtre de sa personne ; mais qui n'a jamais dit à Dieu sincèrement : Seigneur, détruisez en moi cet amour profane, et faites-y régner le vôtre. C'est un homme exposé par sa condition aux occasions les plus prochaines du péché, qui, à tous les moments du jour, devrait soupirer vers le ciel et implorer l'assistance du Très-Haut, mais qui, tranquille au milieu des dangers les plus présents, passe les années entières sans rendre à Dieu le moindre culte, ni lui offrir le sacrifice d'une humble prière. Voilà, dis-je, ce que j'appelle la désolation du christianisme. Je ne parle point de certains pécheurs endurcis, qui, rebelles à la loi de Dieu et obstinés dans leurs vices, ont une opposition formelle à la prière, parce qu'ils craindraient d'être exaucés, et que, livrés dès cette vie à l'esprit de réprobation, ils ne voudraient pas que Dieu leur accordât la grâce de leur conversion. Il y en a de ce caractère, et Dieu veuille que personne de vous ne se reconnaisse dans la peinture que j'en fais ! Je parle de ceux et de celles qui par esprit de dissipation, qui par accablement des soins temporels, qui par attachement aux plaisirs du monde, qui par

froidure pour Dieu, qui par indifférence pour le salut, qui par oubli de leur religion, se sont mis dans la possession malheureuse de ne plus prier : c'est à ceux-là que je parle, les conjurant, par le plus pressant de tous les motifs, d'ouvrir aujourd'hui les yeux et d'avoir compassion d'eux-mêmes. Car que peut-on, mes frères, espérer de vous, si vous quittez ce qui est la base et l'appui de toutes les espérances des hommes ? Destitués du secours de la prière, que devez-vous attendre de Dieu ? Sans la prière, quelle part avez-vous aux mérites de Jésus-Christ ? de quel bien êtes-vous capables ? quel mal pouvez-vous éviter ? Comment le péché vous a-t-il portés jusque-là, de renoncer à ce qui devrait être votre souveraine et votre unique consolation ? Est-ce paresse ? est-ce endurcissement de cœur ? est-ce doute et incrédulité ? Si c'est paresse, en fut-il jamais une plus léthargique que celle de se damner et de se perdre, faute de dire à Dieu : Sauvez-moi ? Si c'est endurcissement, en peut-on concevoir un plus affreux que celui d'être couvert de plaies, et de plaies mortelles, manque de dire à Dieu : Guérissez-moi ? Si c'est incrédulité, y en a-t-il de plus insensée que celle de supposer un Dieu plein de bonté, et de n'en faire jamais l'épreuve, en lui disant : Soutenez-moi, fortifiez-moi, convertissez-moi ?

Troisième vérité. Il s'ensuit que le comble du malheur pour un chrétien est de perdre absolument l'esprit de la prière. J'entends par l'esprit de la prière, une certaine estime que l'on conserve toujours pour ce saint exercice, quoiqu'on ne le pratique pas ; j'entends une certaine confiance en ce moyen de conversion et de sanctification, quoiqu'on néglige de s'en servir ; j'entends un certain sentiment intérieur du besoin que nous en avons, et un fonds de disposition à l'employer dans les rencontres, quoique actuellement et dans les conjonctures présentes on n'en fasse aucun usage. Car avoir perdu cette estime, cette confiance, ce sentiment, cette disposition secrète, c'est avoir perdu jusqu'aux principes les plus éloignés de la vie de l'âme, et c'est être dans l'ordre de la grâce ce qu'est dans l'ordre de la nature un arbre dont on a coupé non point seulement les branches, mais jusqu'à la dernière racine. Tandis qu'on a cet esprit encore, ou qu'on en a quelque reste, tout assoupi qu'il est, il peut dans l'occasion se réveiller, nous exciter à la prière, nous y faire avoir recours ; et, par l'efficacité de notre prière, nous pouvons toucher le cœur de Dieu, et impêtrer une grâce qui nous touche enfin nous-mêmes, et qui nous ramène à Dieu. Si ce n'est pas aujourd'hui que cet esprit

agit, ce sera peut-être demain, ce sera peut-être dans la suite des années; et le moment viendra où nous éprouverons sa vertu. Mais si cet esprit est absolument éteint, si nous n'avons plus ni estime de la prière, ni confiance en la prière, ni goût pour la prière, ah! mes chers auditeurs, où en sommes-nous, et quelle espérance y a-t-il que jamais nous nous dégageons des pièges du monde, que nous nous délivrions jamais de l'esclavage de nos passions, que nous surmontions jamais la chair qui nous sollicite sans cesse et qui nous entraîne, que nous revenions de nos égarements, et que nous rentrions dans les voies de Dieu? La grâce de la prière ne nous manquera pas pour cela; mais nous manquerons à cette grâce, parce que, n'ayant plus nul esprit de prière, nous manquerons de dispositions pour recevoir cette grâce et pour y répondre. Voilà pourquoi le Prophète royal regardait comme un des bienfaits de Dieu les plus signalés, et le bénissait de n'avoir point permis que l'esprit de prière lui fut enlevé: *Benedictus Deus qui non amovit orationem meam a me* ¹. Voilà pourquoi Dieu, voulant marquer son amour à son peuple, lui promettait de répandre sur lui un esprit de grâce et un esprit de prière: *Effundam super domum David et super habitatores Jerusalem, spiritum gratiæ et precum* ². Et voilà pourquoi nous vous exhortons si fortement, chrétiens, à ne pas dissiper ce précieux talent. Or, on le perd en perdant l'habitude de la prière, et en demeurant les semaines entières, les mois, les années, sans nul usage de la prière.

Heureux donc si ce discours peut rallumer votre zèle pour une pratique si salutaire et si nécessaire! Allons, mes frères, allons nous jeter aux pieds de notre Père céleste, et lui présenter avec foi, avec humilité, avec persévérance, le religieux hommage de nos vœux. Nous ne pouvons ignorer d'une part nos besoins, et de l'autre la parole qu'il nous a donnée de nous accorder son secours, quand nous prendrons soin de l'implorer. Quoique cette parole soit générale, et qu'elle s'étende à tout, aux besoins temporels comme aux spirituels, à ce qui regarde le corps et la vie présente, comme à ce qui concerne l'âme et le salut éternel: *Quodcumque petieritis*; souvenons-nous néanmoins de cette autre leçon qu'il nous fait ailleurs, de chercher d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et de nous reposer de tout le reste sur sa providence, qui y pourvoira. Demandons-lui, selon l'ordre que le Fils de Dieu nous a prescrit, que son nom soit sanctifié, et que nous puis-

sions contribuer nous-mêmes à sa gloire par la sainteté de nos œuvres; que son règne arrive, et que dès ce monde il établisse son empire dans nos cœurs, afin que nous régions éternellement avec lui dans le séjour bienheureux; que sa volonté soit faite dans le ciel et sur la terre, mais par-dessus tout qu'elle s'accomplisse en nous, et que nous lui soyons toujours soumis. Demandons-lui que chaque jour il nous fournisse le pain qui doit entretenir la vie de nos âmes, le pain de sa grâce, ce pain supersubstantiel, pour me servir de l'expression même de l'Évangile; que, tout pécheurs que nous sommes, il jette sur nous un regard de miséricorde, et qu'il nous pardonne tant d'offenses dont nous devons nous reconnaître coupables, et pour lesquelles nous ne pouvons le satisfaire, s'il ne se relâche en notre faveur de la sévérité de ses jugements. Demandons-lui qu'il nous défende des traits empoisonnés de l'esprit tentateur, et des attaques de ce lion rugissant qui tourne sans cesse autour de nous pour nous surprendre; qu'il nous défende des charmes trompeurs du monde et de ses prestiges, mais qu'il nous défende encore plus de nous-mêmes, et de la malheureuse cupidité qui nous domine. Enfin demandons-lui qu'il nous conserve de tout mal; qu'il nous aide à réparer les maux passés, et à nous relever de nos chutes, à guérir les maux présents, et à redresser nos inclinations vicieuses; à détourner les maux à venir, et à éviter le plus affreux de tous, qui est celui d'une éternelle damnation. Car, si nous sommes éclairés d'une sagesse solidement et vraiment chrétienne, voilà où doivent tendre nos prières, et à quoi elles doivent se réduire: en voilà le précis et l'abrégé. Mais, après avoir vu la nécessité de l'oraison commune et ordinaire, il me reste à vous faire voir les abus de l'oraison particulière et extraordinaire: c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Quand je parle des abus de l'oraison extraordinaire, ne pensez pas, chrétiens, que je prétende ni la condamner, ni la combattre, puisqu'il est évident, au contraire, que de condamner ceux qui en abusent, c'est faire hautement profession de la reconnaître et de l'honorer. Je sais que Dieu, dont la miséricorde est infinie, se communique aux âmes justes par plus d'une voie, et qu'il ne nous appartient pas de limiter ses dons et ses faveurs, beaucoup moins d'entreprendre de les censurer. Je sais, pour me servir des termes de saint Paul, qu'en ce qui regarde ses communications divines, quoique

¹ Ps., lxxv, 20. — ² Zach., xii, 10.

de soit toujours le même esprit, il y a une diversité de grâces : *Divisiones gratiarum sunt, idem autem spiritus* ¹ ; et que de la part même de la créature il y a une diversité d'opérations, quoique ce soit toujours le même Dieu qui opère tout en tous : *Et divisiones operationum sunt, idem vero Deus qui operatur omnia in omnibus* ². C'est-à-dire, je sais qu'outre la manière commune de prier, en méditant la loi de Dieu, en contemplant ses mystères, en se remplissant de sa crainte, en s'exaltant à son amour, en le remerciant de ses bienfaits, en implorant ses grâces et son secours, qui est le genre d'oraison que pratiquait David, et que les saints, à son exemple, ont de tout temps pratiqué, il y en a un autre différent de celui-là, où Dieu, par des impressions fortes, prévenant l'âme et s'en rendant le maître, l'élève au-dessus d'elle-même, tient ses puissances liées et suspendues, la fixe à un seul objet, fait qu'elle agit moins qu'elle ne souffre, lui ôte cette application libre qui ne laisse pas, quoique bonne, d'être un effort pour elle et un travail ; l'établit dans un saint repos, lui parle et se découvre à elle, tandis qu'elle est devant lui dans un profond et respectueux silence. Je sais, dis-je, que c'est tout cela qu'on a coutume de comprendre sous le nom d'oraison extraordinaire ; et à Dieu ne plaise qu'il m'arrive jamais de la critiquer ni de l'improver ! Mais je veux, pour votre instruction et pour votre édification, vous en faire connaître les abus ; et par là, encore une fois, j'en suppose donc pour les âmes prudentes et éclairées le bon usage possible. Je ne prétends pas même vous en faire voir les abus grossiers, tels que sont ceux qui, de nos jours, ont éclaté à la honte de la religion, et qui ont scandalisé toute l'Eglise. L'Eglise, animée d'un saint zèle, a pris soin elle-même de nous en donner toute l'horreur que nous en devons avoir ; et après ce qu'elle a fait, en vain voudrais-je y rien ajouter, persuadé d'ailleurs comme je le suis, que votre piété n'a nul besoin de ce remède.

Je parle d'abus moins scandaleux, mais toujours très-pernicieux dans leurs conséquences, et d'autant plus à craindre qu'ils sont plus ordinaires, et qu'on les craint moins. Je parle de ces abus où nous voyons tomber tant d'âmes chrétiennes, qui, abandonnant la voie de l'humilité et de la simplicité, se laissent emporter à suivre des voies plus hautes en apparence, mais fausses et trompeuses. Malheur que l'illustre Thérèse déplorait autrefois devant Dieu ; et nous pouvons dire que Dieu l'avait suscitée pour nous apprendre à nous en préserver, puisqu'il

nous a donné dans sa personne l'idée de la plus sage et de la plus solide conduite. Or je réduis mes chers auditeurs, ces abus à quatre espèces. La première, de ceux qui, par une illusion visible, confondent l'oraison extraordinaire avec des choses qui ne sont rien moins qu'oraison, et qui, sous ce nom spécieux, déshonorent plutôt la religion. La seconde, de ceux qui, par erreur et par un défaut de discernement, soit en spéculation, soit en pratique, préfèrent l'oraison extraordinaire à l'oraison commune. La troisième, de ceux qui, par un mouvement de présomption, s'ingèrent d'eux-mêmes ou du moins tâchent de s'élever à l'oraison extraordinaire, sans y être appelés de Dieu et même contre l'ordre de Dieu. Et la dernière de ceux qui, par un fonds, de lâcheté et de paresse et pour ne vouloir pas se captiver, sous ombre d'oraison extraordinaire négligent les règles générales, auxquelles le Saint-Esprit, dans l'Ecriture, veut que nous nous assujettissions pour prier saintement et chrétiennement. Ne craignez pas que je m'étende sur aucun de ces quatre articles. J'ai cru, pour l'accomplissement de mon ministère, devoir une fois vous les proposer, et je ne m'y suis résolu qu'après qu'une expérience confirmée m'en a fait reconnaître la nécessité. Mais, en vous marquant ces abus, j'aurai soin moi-même de ne pas lasser votre patience. Ecoutez-moi ; ceci ne sera pas indigne de votre attention.

On se croit dans la voie et dans l'état d'une oraison extraordinaire ; mais on est dans l'égarément d'une pitoyable illusion. On se croit prévenu des dons du ciel ; mais on est, si j'ose le dire, préoccupé de ses imaginations et de ses pensées. On croit avoir part aux communications de Dieu ; mais on est livré à son propre sens, dans lequel on abonde et qu'on suit uniquement. En un mot, on confond ce que les Pères entendent par oraison sublime, avec des choses qui n'en approchèrent jamais, qui sont de pures visions de l'esprit humain, qui bien souvent en sont les extravagances, qui n'ont nul caractère de solidité, et qui ne se trouvent fondées sur aucun des principes de la religion. C'est en quoi je fais consister le premier abus. Car j'appelle oraison chimérique, celle dont l'Evangile ne nous parle point, et que Jésus-Christ ni saint Paul ne nous ont jamais enseignée : n'étant ni vraisemblable ni possible que, dans le dessein qu'ils ont eu de nous apprendre toute perfection, ils nous eussent laissé dans une ignorance profonde de ce qui devait être, en matière d'oraison, le plus haut degré de la perfection même. Or, c'est justement ce qui serait

¹ 1^{er} Cor., xii, 4. — ² Ibid., 6.

arrivé; car en quel endroit ou de l'Évangile, ou des autres livres sacrés, paraît-il le moindre vestige de cent choses que le raffinement des derniers siècles a inventées, et qu'on a voulu faire passer dans le monde pour oraison extraordinaire ? J'appelle oraison chimérique, celle qui, réduite aux principes, ne se trouve pas à l'épreuve de la plus exacte et la plus sévère théologie : la théologie, dit le savant chancelier Berson, devant être particulièrement en ceci comme la pierre de touche pour distinguer le faux et le vrai, ce qui est suspect et ce qui est sûr, ce qui est vicieux et ce qui est louable et soutenable ; et tout ce qui ne s'accorde pas avec cette théologie, ne pouvant être que la production d'un esprit trompeur ou trompé. Or, vous savez combien de ces manières d'oraisons, que la nouveauté ou l'entêtement avait fait valoir dans le monde, soumises ensuite à la censure des docteurs, et par là au jugement de l'Église, ont été rejetées et réprouvées, non-seulement comme vaines et frivoles, mais comme dangereuses et préjudiciables à la vraie piété. J'appelle oraison chimérique, celle qui choque le bon sens et contre laquelle la droite raison se révolte d'abord, ayant toujours été convaincu que le bon sens, quelque voie qu'on suive, doit être de tout ; et que là où le bon sens manque, il n'y a ni oraison ni don de Dieu. Or, cela seul ne devait-il pas suffire pour discerner la fausseté de tant d'espèces d'oraisons, qui ont servi de piège aux âmes faibles ; et n'est-il pas étonnant que, malgré ce bon sens universel qui a toujours réclamé contre un tel désordre, c'est-à-dire que, malgré l'opposition de tous les esprits judicieux et de tous les hommes sages, on n'ait pas laissé de courir après ces fantômes d'oraison, et qu'à la honte du christianisme on ait vu ces fantômes l'emporter souvent sur l'oraison solide et véritable ? J'appelle oraison chimérique, celle dont les termes et les expressions mêmes semblent n'être propres qu'à décrier la religion et à la faire tomber dans le mépris : la religion, disait Lactance, ne devant rien admettre ni rien autoriser qui ne soit digne de la majesté et de la sainteté du culte de Dieu ; et l'oraison, pour peu qu'elle se démente de ce caractère, cessant d'être ce qu'elle est, et ne méritant plus le nom qu'elle porte : or voilà, chrétienne compagne, ce qui fut le sujet de ma douleur, quand je vois se répandre dans le monde tant de livres sans choix, où, sous prétexte d'oraison, la religion est toute défigurée, et qui, par un goût dépravé du siècle où nous vivons, ont néanmoins leurs approbateurs. J'appelle

oraison chimérique, celle qui, de la manière qu'on la propose, est absolument inintelligible, et où les plus pénétrants et les plus éclairés théologiens ne conçoivent rien. Vous me direz qu'entre Dieu et l'âme, il peut se passer dans l'oraison des mystères ineffables et inexplicables ; et moi je réponds, premièrement, que si ces mystères sont inexplicables, on ne doit donc pas entreprendre de les expliquer ; que si ces mystères sont inexplicables, il faut donc se tenir dans le silence, et imiter au moins saint Paul, qui, après son ravissement au troisième ciel, avouait humblement l'impuissance où il était de rapporter ce qu'il y avait entendu : *Et audi vi arcana verba que non licet hominiloqui*¹. Car c'est ainsi qu'en usait ce grand apôtre ; mais voici l'abus, mes chers auditeurs : on se croit plus capable que saint Paul ; et ce que saint Paul n'a pas cru lui être permis, on le présume de soi-même. C'est-à-dire, quelque ineffables et inexplicables que soient ces mystères d'oraison, un homme particulier et sans aveu s'estime assez habile pour en parler, pour les développer aux autres, pour les réduire en art et en méthode, pour en faire des leçons, pour en donner des préceptes, pour en composer des traités, et pour en discourir éternellement avec des âmes peut-être aussi vaines que lui, et souvent séduites par lui. Au lieu de renfermer en soi-même, comme saint Paul, ce que Dieu pourrait lui avoir fait entendre, il produit indistinctement et inutilement hors de soi ce qu'il a pour l'ordinaire imaginé, et ce qu'il n'entendit jamais. Combien d'exemples tout récents n'en avons-nous pas ? Mais, en second lieu, je soutiens que nul genre d'oraison ne doit être approuvé, beaucoup moins admis sous cette notion de mystères élevés, mais inexplicables. Autrement il n'y aurait point d'insensé ni de visionnaire qui ne fût reçu à débiler dans l'Église de Dieu, comme mystère d'oraison, ses folies et ses rêveries. Car il n'appartient qu'à saint Paul de pouvoir dire : *Audi vi arcana verba* ; dans ce commerce intime avec mon Dieu, j'ai entendu ce que je ne puis exprimer. Quand saint Paul parlait de la sorte, je suis sûr qu'il avait entendu quelque chose de divin, parce qu'étant, comme il était, l'organe du Saint-Esprit, il ne pouvait se rendre à soi-même que des témoignages infallibles. Mais quand tout autre que saint Paul me tient ce langage, j'ai droit et je suis même dans l'obligation de m'en défier ; pourquoi ? parce que sans cela je serais exposé à tous les écueils du mensonge et de l'imposture,

¹ 1 Cor., xi, 4.

et parce qu'il n'y aurait plus d'erreur dont je pusse me garantir. Mais présupposons toujours une espèce d'oraison sublime, exempte d'illusion et de tromperie, et qui soit en effet de Dieu : ce que je vais dire demande une réflexion toute nouvelle.

On préfère l'oraison extraordinaire à l'oraison commune ; c'est le second abus que je combats. Car il est évident, chrétiens, que l'oraison la plus commune est celle dont le Fils de Dieu nous a lui-même prescrit la forme, et que nous appelons pour cela oraison dominicale ; et il est d'ailleurs de la foi que cette oraison, que nous avons reçue du Seigneur même, quoique la plus commune et la plus simple, est celle qui nous doit être plus vénérable et à laquelle, préférablement à toute autre, nous devons nous attacher : pourquoi ? Non seulement, dit saint Cyprien, parce que c'est Jésus-Christ qui en est l'auteur et qui nous l'a apportée du ciel, mais parce qu'en effet toute commune et toute simple qu'elle est, c'est l'oraison la plus parfaite, et la plus capable de rendre les hommes parfaits. Qu'il y en ait d'autres plus mystérieuses, et, si vous voulez, d'une plus haute élévation, c'est ce que je vous laisse à décider ; mais anathème à quiconque en reconnaîtra une plus sainte et plus sanctifiante. Or, selon toutes les maximes de la vraie religion, nous devons préférer, comme chrétiens, l'oraison qui nous sanctifie à celle qui nous élève. Il est vrai, celle qui élève l'âme à ces degrés sublimes de contemplation peut être une grâce et un don de Dieu ; mais prenez garde, s'il vous plaît, que c'est l'une de ces grâces stériles qui, quoique justes de Dieu, ne rendent l'homme ni plus juste ni plus agréable à Dieu ; l'une de ces faveurs de Dieu qui ne donnent point de mérite ; l'un de ces dons qui peuvent être quelquefois les effets de la sainteté, les récompenses de la sainteté, les marques de la sainteté, mais jamais ni la cause de la sainteté, ni la sainteté même ; au lieu que l'oraison commune, par l'exercice et par les actes des plus méritoires vertus auxquelles elle tient l'âme appliquée, est une source féconde et abondante de toutes les grâces qui font devant Dieu la sanctification de l'homme. Or, pesant les choses dans la balance du sanctuaire, ce qui produit la sainteté, ce qui opère le mérite, ce qui enrichit l'âme des vertus, doit avoir dans notre estime une préférence infinie sur ce qui n'est que pure grâce et que pure faveur ; et comme la foi nous enseigne que le moindre degré d'humilité, de charité, de patience, est quelque chose, selon Dieu, de plus estimable que le don de faire des miracles et de ressusciter

les morts, parce que le don des miracles est une grâce infructueuse qu'ont eue quelques saints, mais qui n'a point aidé à les faire saints, et sans laquelle il y en a eu d'aussi saints et de plus saints ; aussi, du même principe devons-nous conclure que le moindre degré de cette oraison où l'âme, par un usage libre de ses puissances, et fidèle à la grâce de son Dieu, travaille à se purifier et à se perfectionner, qui est l'oraison commune, quoique moins élevée, vaut mieux et est d'un mérite plus grand que toutes les extases et tous les dons imaginables, où l'on suppose l'âme sans action et dans le repos de la contemplation : pourquoi ? parce que Dieu, encore une fois, ne discerne point les élus par la sublimité, mais par la fidélité, et parce que toutes les extases ne sont pas comparables, dans l'idée de Dieu, à la moindre vertu acquise par le travail d'une humble prière. Désirer donc de parvenir à ces grâces extraordinaires, les rechercher, y aspirer : abus, chrétiens, qu'on ne peut aujourd'hui assez déplorer. Ainsi en usent, pour ne rien dire encore de plus, les âmes ignorantes et imprudentes ; mais ce n'est pas ainsi qu'en ont usé les âmes spirituelles et intelligentes. Ce n'est pas ainsi qu'en a jugé la célèbre Thérèse, qui, dans le moment où Dieu par ses voies extraordinaires se communiqua plus abondamment à elle, lui demandait qu'il modérât l'excès de ses faveurs, qu'il ne l'élevât pas si haut, qu'il suspendît un peu les effets de ses opérations divines, afin, disait-elle, qu'elle pût, dans l'amertume de son cœur, pleurer ses fautes passées, et qu'elle n'en perdît pas sitôt le souvenir : *Exclamans, petebat beneficiis in se divinis modum imponi, nec celeri oblivione culparum suarum memoriam aboleri*¹. Elle concevait donc que l'exercice de pleurer ses péchés, en repassant devant Dieu les années de sa vie, était meilleur pour elle que l'extase et le ravissement, et qu'il lui était plus avantageux de ressentir dans la prière les amertumes d'une componction salutaire, que de goûter les délices d'une oraison plus élevée, mais moins profitable. Et voilà, mes chers auditeurs, ce que je vous prêché : *Æmulamini charismata meliora*² ; à l'exemple de cette grande sainte, entre le don de Dieu, désirez et enviez les plus excellents : c'est saint Paul qui vous le permet, et même qui vous l'ordonne ; mais ne vous aveuglez pas jusqu'à prendre pour les plus excellents ceux qui sont les plus éclatants. Désirez ceux qui vous sont les plus utiles, enviez ceux qui sont les plus propres à vous convertir, ceux qui vous inspirent plus le zèle de la pénitence ; ceux dont

¹ Oïf. Eccl. in fest. S. Theres. — ² 1 Cor., xii, 30.

l'effet particulier est de vous rendre plus humbles, plus obéissants, plus charitables, plus mortifiés, plus désintéressés. Car ce sont là, dans le sens de l'Apôtre, les plus excellents pour vous : *Charismata meliora*. Mais souvenez-vous que les dons de ce caractère sont attachés à l'oraison commune, que le Fils de Dieu nous a lui-même pour cela particulièrement recommandée. Ce n'est pas tout, et voici quelque chose de plus essentiel.

On entre dans ces votes extraordinaires sans y être appelé de Dieu, et même contre l'ordre de Dieu ; troisième abus, qui surpasse tous les autres. Car n'est-ce pas entrer contre l'ordre de Dieu dans l'oraison extraordinaire, de prétendre s'y adonner, quand on a d'ailleurs un évident, un extrême, un pressant besoin de demeurer dans la pratique de l'oraison commune ? quand, par exemple, on est rempli de défauts qu'on ne peut espérer de corriger sans le secours de l'oraison commune ? quand on est dominé par des passions dont la victoire doit être le fruit et ne peut être le fruit que de l'oraison commune ? quand on a des devoirs à accomplir auxquels on ne satisfait point, et dont on ne s'instruit jamais que par les réflexions et les lumières de l'oraison commune ? Malgré tous ces besoins, abandonner l'oraison commune pour se jeter dans d'autres voies qui ne conduisent à rien de tout cela, et pour lesquelles par conséquent on n'a ni vocation, ni disposition ; et au lieu de vaquer à l'étude de soi-même, à la réformation de soi-même, au changement et à l'anéantissement de soi-même, se proposer un genre d'oraison dont le fond est, pour ainsi dire, une abstraction totale de soi-même et un oubli de toutes les choses dont on devrait être occupé, n'est-ce pas renverser l'ordre de Dieu ? Or, c'est ce renversement qui me fait pitié, je l'avoue, dans la conduite de je ne sais combien d'âmes, censées intérieures : car voilà sur ce point l'illusion du siècle. On se pique d'oraison, et d'oraison sublime ; et cependant on suit le mouvement de ses passions les plus vives et les plus ardentes ; et cependant on ne connaît pas ses imperfections les plus grossières ; et cependant on se confirme dans ses plus dangereuses habitudes ; et cependant on manque à ses plus importants devoirs. Preuve intailable, âme chrétienne, que ce n'est point à l'oraison sublime que vous êtes appelée de Dieu : pourquoi ? parce qu'il est indubitable que l'oraison à laquelle vous êtes appelée de Dieu doit être proportionnée à votre état. Or, il n'y a nulle proportion entre cet état de lâcheté, de dis-

sublime dont vous vous piquez. Ce n'est donc point à vous que cette oraison, dans le dessein de Dieu, peut convenir. Remédier à vos faiblesses, vous détromper de vos erreurs, combattre les passions et les vices qui règnent en vous, voilà à quoi Dieu veut que votre oraison soit employée. Si celle dont vous usez ne se rapporte là, quelque sublime qu'elle vous paraisse, ce n'est plus Dieu qui vous attire, c'est votre propre sens qui vous y porte. Or, dès là fût-elle aussi sublime qu'elle vous paraît, quel bien en devez-vous attendre, et quel succès devez-vous vous en promettre ? Il est vrai, cette espèce d'oraison extraordinaire a été saintement pratiquée dans le christianisme ; mais par qui ? par des âmes parfaites, qui avaient pour cela toutes les marques de la vocation de Dieu ; par des âmes réglées, qui, s'acquittant de leurs devoirs, accomplissaient toute justice ; par des âmes dont la vie était pure, exemplaire, irrépréhensible ; qui, par de longues épreuves d'elles-mêmes, s'étaient rendues capables des dons divins, et à l'égard desquelles on pouvait dire, avec toute sûreté, que la grâce de l'oraison sublime était la récompense de leur sainteté. Vous, dans l'éloignement où vous êtes de leur sainteté, vous voulez avoir part à leur récompense et vous arroger cette grâce ; voilà votre égarement. Car, dans la vie imparfaite que vous menez, la grande règle d'oraison pour vous est qu'au lieu de vous élever, il faut descendre ; qu'au lieu de vous abimer et de vous perdre dans les communications que vous avez avec Dieu, il faut vous y chercher et vous y trouver, c'est-à-dire y reconnaître vos obligations, y examiner vos actions, y modérer vos desirs et vos affections, y acquérir le renoncement à vous-mêmes et à vos passions. Sans cela, plus votre oraison est sublime, et plus elle est vaine ; car j'entends par oraison vaine, celle qui ne corrige aucun défaut, celle qui n'est suivie dans la pratique d'aucune réforme, celle en vertu de laquelle on ne renonce à rien et on ne se détache de rien. Or, combien n'en a-t-on pas vu servir d'un triste exemple de ce que je dis ? Combien d'âmes présomptueuses, qui, en même temps qu'elles faisaient profession de marcher dans ces voies intérieures dont je parle, n'en étaient pour cela ni moins dérégées, ni moins emportées, ni moins aigres, ni moins entières dans leurs sentiments, ni moins hautaines, ni moins dominantes ; en un mot, qui, pour être élevées dans l'oraison, n'en étaient ni plus saintes devant Dieu, ni plus édifiantes devant les hommes ? Vous me demandez comment elles tombaient dans un abus aussi énorme que

celui-là : je vous vous l'ai dit, chrétiens, par la séduction de l'esprit qui les conduisait ; elles entraient dans ces voies d'oraison par esprit de vanité, de curiosité et de singularité ; elles y demeuraient par esprit d'opiniâtreté, d'indépendance, d'indocilité ; éblouies de ces termes de quiétude, de repos, de silence, elles y entretenaient leur oisiveté. Dieu ne les y appelait pas : faut-il s'étonner si elles en abusaient, et si, bien loin d'en profiter, elles en étaient encore plus imparfaites ?

Enfin, sous prétexte d'oraison extraordinaire, on méprise et on néglige les règles dont le Saint-Esprit nous a fait des préceptes indispensables pour le saint exercice de la prière : quatrième et dernier abus, qui mériterait un discours entier. Car, dans quelque voie que vous marchiez, fussiez-vous de ces âmes de premier ordre, que Dieu prévient de ses plus exquis faveurs, c'est à vous, comme au reste des fidèles, qu'a prétendu parler le Saint-Esprit, quand il a dit : *Ante orationem præpara animam tuam, et noli esse quasi homo qui tentat Deum* ¹ ; Avant la prière, préparez votre âme, et ne soyez pas semblable à l'homme qui tente Dieu. C'est à vous, dis-je, comme à moi que ce commandement s'adresse ; et de vous flatter que vous ayez un privilège qui vous en dispense, de vous persuader qu'en qualité d'âme choisie vous n'êtes pas sujette à cette loi, et qu'il vous est permis ensuite, sans aucune préparation, de vous présenter devant Dieu avec un esprit vide de toute pensée, attendant tout de Dieu, mais sans rien faire de votre part qui vous dispose à recevoir ses dons et ses lumières ; de vous figurer que ce qui s'appellerait dans un autre tenter Dieu, soit en vous une perfection, parce que Dieu qui vous a élevée n'exige plus de vous ni cette dépendance de sa grâce, ni cet assujettissement à ce que sa sainte parole prescrit en termes exprès ; de vous prévenir de ces idées, ce serait un orgueil qui devrait vous faire trembler. Cependant, chrétiens, on en vient là. Parce qu'on se croit dans une voie différente des voies communes, on ne se tient plus obligé à prendre soin de préparer son âme ; quelque générale et absolue que soit la loi, on s'en exempte ; au hasard de tenter Dieu, on va à l'oraison sans savoir pourquoi l'on y va ; on s'y présente sans aucune vue, sans s'y proposer rien, sans y chercher rien ; on a un entendement capable d'y découvrir et d'y connaître les plus solides vérités, et on se fait un mérite de ne l'y pas appliquer ; une volonté capable d'y former les plus saints desirs, et d'y concevoir les

plus ferventes affections, et on se détermine par avance à s'y tenir oisif et sans action. Or, je vous dis que tout cela est illusion : pourquoi ? parce qu'indépendamment des voies que vous suivez, ou plutôt que vous croyez suivre, il faut que la parole de Dieu soit observée : *Ante orationem præpara animam tuam*. Vous êtes donc grossièrement et visiblement trompé, quand, au préjudice de cette divine loi, vous n'apportez à la prière nulle préparation. De même, sous ombre d'être élevé à un don particulier de communication avec Dieu, on ne demande plus rien à Dieu, et l'on porte l'erreur jusqu'à s'imaginer que le commandement de Jésus-Christ : *Petite et accipietis* ; Demandez et vous recevrez, n'est que pour les âmes du dernier ordre ; que les âmes élues sont occupées dans l'oraison de quelque chose de plus saint et de plus épuré. Et moi, je veux bien déclarer ici que j'aime mieux pour jamais être dans le dernier ordre, en accomplissant le commandement de Jésus-Christ, que d'être des âmes privilégiées et distinguées, en ne l'accomplissant pas. Et où en serions-nous, mes chers auditeurs, si, sous ce nom spécieux d'oraison sublime, on anéantissait un devoir aussi essentiel et aussi inséparable de la religion, que celui de demander à Dieu les grâces du salut ? Où en serions-nous, si un devoir de ce caractère n'était plus le devoir des parlants chrétiens, et que pour être élevé dans l'oraison il y fallût renoncer ? Mais qui l'aurait cru, qu'on eût dû se faire dans le christianisme une perfection aussi bizarre que celle-là ?

Ah ! chrétiens, ne tombez pas en de pareilles erreurs ! et pour vous en préserver, attachez-vous aux règles que Jésus-Christ et ses apôtres nous ont laissées. Ne croyez pas à toutes sortes d'esprits, disait saint Jean ; mais éprouvez-les, pour connaître s'ils sont de Dieu : *Nolite omni spiritui credere* ¹. Quand on vous propose des voies extraordinaires, soyez en garde, non-seulement contre ceux qui vous les proposent, mais contre vous-mêmes. Quand on vous dira qu'il paraît un homme de Dieu, dont la conduite dans le gouvernement des âmes est toute nouvelle : *Ecce hic est* ² ; quelque éloge que vous en entendiez faire, ne suivez pas une ardeur précipitée qui vous y porte : *Nolite credere*. Attachez-vous à ceux qui vous conduisent par les voies d'une foi soumise et agissante, de l'humilité, de la mortification, de la pénitence, de toutes les vertus chrétiennes. Dans le choix que vous ferez, n'oubliez jamais le précepte de Jésus-Christ : *Petite et accipietis* ; et si quelqu'un vous parle autre-

¹ Eccl., xviii, 23.

² Joan., iv, 1. — Matth., xxiv, 23.

ment, j'ose vous dire, comme saint Paul, que quand ce serait un ange du ciel, vous le devez traiter d'anathème. Soit que vous soyez pécheurs, soit que vous soyez justes, ce précepte du Fils de Dieu vous convient. Si vous êtes pécheurs, demandez, *Petite*, afin que Dieu vous touche le cœur par des grâces de conversion. Si vous êtes

justes, demandez, *Petite*, afin que Dieu verse sans cesse sur vous des grâces de sanctification. Surtout demandez, *Petite*, afin d'obtenir de Dieu cette grâce de la persévérance finale qui vous mettra en possession de la gloire éternelle, que je vous souhaite, etc.

SERMON POUR LE DIMANCHE DANS L'OCTAVE DE L'ASCENSION.

SUR LE ZÈLE POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DE DIEU.

ANALYSE.

SUJET. *Quand il sera venu, ce Consolateur que je vous enverrai du sein de mon Père, lui qui est l'Esprit de vérité qui procède du Père, il rendra témoignage de moi; et vous aussi vous en rendrez témoignage.*

Les apôtres ont rendu témoignage à Jésus-Christ en prêchant sa loi; et, sans être appelés au même ministère, nous devons tous rendre témoignage à Dieu, en défendant sa cause dans les rencontres, et ses intérêts.

DIVISION. On abandonne les intérêts de Dieu, ou par une fausse prudence, ou par une lâche faiblesse. Prudence réprouvée dans les uns: première partie. Faiblesse très-préjudiciable dans les autres: deuxième partie.

Première partie. Prudence réprouvée: car c'est une prudence dont Dieu se tient déshonoré, que le monde même n'approuve pas, qui fait le scandale de la religion, et qui autorise l'impiété.

1° Prudence dont Dieu se tient déshonoré: car il est de sa grandeur d'être servi par des hommes qui fassent gloire d'être à lui, et que ses intérêts ne soient jamais balancés par nul autre intérêt. De la cette obligation indispensable pour tout homme chrétien de professer sa foi, même au dépens de sa vie. Ainsi, par proportion, sommes-nous obligés en mille occasions de nous déclarer pour Dieu. Sans cela nous lui faisons injure, et la parole de Jésus-Christ se vérifie en nous: *Celui qui n'est pas pour moi, est contre moi.* Exemple de David.

2° Prudence que le monde même n'approuve pas. Un ami serait regardé dans le monde comme un lâche, si dans une affaire il manquait à son ami; un sujet serait traité de rebelle, si dans une guerre il ne prenait pas le parti de son prince. Il ne faut donc que les règles du monde pour condamner notre indifférence sur ce qui concerne la cause de Dieu.

3° Prudence qui fait le scandale de la religion: parce que, dans l'opinion commune, cette indifférence pour la cause de Dieu est prise et interprétée comme une aliénation secrète des intérêts de Dieu. A peine dément-t-on dans le monde un homme indifférent pour Dieu, d'un libertin qui est formellement et expressément contre Dieu. La raison est que le libertinage n'osant tout à fait lever le masque, il ne se produit guère au dehors que par une telle indifférence; d'où les faibles tirent un sujet de scandale. Et c'est ce qui alluma autrefois le zèle du prophète Elie. Pourquoi délibérez-vous? disait-il aux Israélites. Si le Seigneur est votre Dieu, que ne parlez-vous pour lui?

4° Prudence qui autorise l'impiété. Le libertinage ne demande point précisément d'être applaudi; mais c'est beaucoup pour lui d'être toléré. Avec cela il prend bientôt racine et se fortifie. Mais, dit-on, mon zèle ne servira qu'à irriter le mal; quand cela serait, vous auriez toujours fait votre devoir. Mais il faut user de discrétion; il est vrai, pourvu que ce soit une discrétion qui aille toujours au terme où le zèle doit tendre. Mais ce que je dirai fera de l'éclat et du bruit; ce n'est pas toujours prudence d'éviter l'éclat quand il est nécessaire; il y a une fausse paix plus dangereuse que le trouble. Mais n' faut-il pas ménager le prochain? point de ménagement lorsqu'il y va du service de Dieu. C'est ainsi que les apôtres ont raisonné.

Deuxième partie. Faiblesse très-préjudiciable. Elle nous prive du plus grand honneur que nous puissions prétendre; elle nous rend odieux et méprisables; elle se dément et se contredit dans nous d'une manière dont la conviction et le remords nous doit être insupportable dès cette vie; enfin, elle oblige Dieu à retirer de nous ses grâces, et à nous faire sentir les châtimens les plus sévères de sa justice.

1° Elle nous prive du plus grand honneur que nous puissions prétendre, qui est d'être les défenseurs de la cause de Dieu. C'est par la défense de cette cause que tant de grands hommes se sont rendus recommandables dans l'Ancien Testament et dans le Nouveau. Vous n'avez pas la même fermeté; Dieu ne se servira point de vous comme il s'est servi d'eux.

2° Elle nous rend odieux et méprisables: à qui? 1° aux gens de bien, qui ne voient notre infidélité qu'avec une juste indignation; 2° aux pécheurs mêmes et aux impies, qui découvrent le faible de notre conduite, et s'aperçoivent bien que notre indulgence pour eux n'est que timidité et petitesse d'esprit.

3° Elle se dément et se contredit elle-même d'une manière dont la conviction et le remords nous doit être insupportable dès cette vie. Nous ne manquons de fermeté que lorsqu'il faut en avoir pour les intérêts de Dieu; et pour nos intérêts propres, nous ne péchons que par trop de fermeté. Pour peu que nous soyons équitables, pouvons-nous entendre sur cela le témoignage de notre cœur, et n'en pas rougir de confusion?

4° Elle oblige Dieu à retirer de nous ses grâces, et à nous faire sentir les châtimens les plus sévères de sa justice. Ainsi traita-t-il Héli, et ainsi en traite-t-il bien d'autres.

Cum venerit Paracletus quem ego mittam vobis a Patre, Spiritus veritatis, qui a Patre procedit, ille testimonium perhibebit de me; et vos testimonium perhibebitis.

Quand il sera venu, ce Consolateur que je vous enverrai du sein de mon Père, lui qui est l'Esprit de vérité qui procède du Père, il rendra témoignage de moi; et vous aussi vous en rendrez témoignage. (Saint Jean, chap. xv.)

Rendre témoignage de Jésus-Christ, c'est annoncer ses grandeurs, attester sa divinité, faire connaître la vérité de sa mission, la sainteté de ses mystères et de sa loi; et voilà, chrétiens, le témoignage que lui a rendu le Saint-Esprit, et qu'il lui rend encore tous les jours, soit par les secrètes inspirations dont il touche les cœurs, soit par les lumières de la foi qu'il répand dans les âmes. Témoignage invisible dont nous ressentons au dedans de nous l'impression, et qui ne se produit point communément au dehors, si ce n'est quand cet Esprit tout-puissant opère quelquefois des prodiges dans la nature, et qu'il fait éclater sa vertu pour l'honneur de l'Évangile, et pour vérifier la parole des ministres qui le prêchent. Mais outre ce témoignage intérieur de l'Esprit divin, il y a un témoignage sensible et public que le Sauveur des hommes attendait de ses apôtres, et qu'il a reçu d'eux lorsqu'ils ont parcouru le monde, qu'ils ont porté son nom à toutes les nations, et que pour sa cause ils ont versé leur sang et donné leur vie. Car c'est ainsi qu'ils ont accompli cet ordre de leur adorable Maître : Vous vous déclarerez pour moi; vous parlerez et vous agirez pour moi; vous serez devant les hommes mes témoins, mes prédicateurs, mes défenseurs : *Et vos testimonium perhibebitis*. Or, il est vrai, mes chers auditeurs, et je dois en convenir, que nous ne sommes pas tous appelés aux mêmes fonctions que les ministres évangéliques; mais d'ailleurs je puis ajouter et je prétends que par proportion, et conformément à notre état, nous sommes obligés comme eux de prendre, en mille occasions qui se présentent, les intérêts de Dieu, de nous élever pour la défense de la cause de Dieu, de combattre les ennemis de sa gloire et de maintenir la pureté de son culte : devoir propre de toutes les conditions, quoique différent dans la pratique, selon la différence des rangs et la diversité des ministères; devoir indispensable; mais, de quoi nous ne pouvons assez gémir, devoir tellement négligé dans le christianisme, qu'à peine y trouve-t-on quelques serviteurs fidèles qui, contre le monde et ses maximes, osent tenir pour le Dieu qu'ils adorent et en faire une profession ouverte. Ce n'est là-dessus que froideur et indifférence, et c'est cette indifférence criminelle que je ne puis trop fortement attaquer

dans ce discours. Daigne le Ciel m'inspirer aujourd'hui le zèle de ses prophètes pour animer le vôtre! Daigne le Seigneur me remplir de son esprit, de cet esprit de feu, afin que par son secours je puis se embraser ici tous les cœurs! Nous obtiendrons cette grâce par l'intercession de Marie, et pour cela disons-lui : *Ave Maria*.

Il y dans l'homme deux principes plus ordinaires de tous ses désordres, l'aveuglement de l'esprit et la faiblesse du cœur : l'aveuglement de l'esprit, qui, le faisant mal juger des choses, l'engage à tenir, en ce qui regarde la cause de Dieu, une conduite non-seulement fautive, mais criminelle; la faiblesse du cœur, qui, lui laissant assez de lumière pour discerner selon Dieu les vraies routes qu'il doit suivre, fait néanmoins qu'il n'a pas assez de courage pour en soutenir les difficultés et en surmonter les obstacles. C'est, chrétiens, à ces deux principes que je rapporte les deux caractères de cet esprit de froideur et d'indifférence pour les intérêts de Dieu, dont j'ai dessein de vous entretenir. Car, après avoir fait quelques réflexions sur la différence des hommes du siècle qui se rendent en effet coupables d'une telle iniquité, je trouve qu'il y en a de deux sortes : les uns qui l'autorisent, et qui prétendent s'en justifier; les autres qui s'en accusent et qui sont les premiers à la condamner; les uns qui la veulent faire passer pour sagesse, les autres qui de bonne foi la reconnaissent pour prévarication et pour lâcheté; les uns qu'il faut dé tromper, les autres qu'il faut fortifier. Ceux-là sont les politiques du monde, qui, préoccupés de leurs sentiments, se font une prudence, dans les rencontres, d'être froids pour Dieu, et peu zélés sur tout ce qui concerne son service et ses intérêts; se flattant d'agir en cela avec une circonspection nécessaire, et confondant cette indifférence et ce défaut de zèle avec l'esprit de modération et de retenue; ceux-ci, moins présomptueux et moins prévenus, conviennent de l'obligation indispensable où nous sommes tous d'avoir du zèle pour Dieu et de le marquer; mais ne se trouvant pas assez de force pour le mettre en œuvre et pour le faire paraître; approuvant ce zèle dans autrui, mais dans eux-mêmes le faisant céder à la crainte et au respect humain. Prudence trompeuse, lâcheté indigne; deux caractères auxquels je vais opposer les lumières et l'efficacité de la parole de Dieu; les lumières pour convaincre les premiers, et l'efficacité pour animer et pour piquer les seconds. Car je prétends que le monde se trompe, et que sa prudence, qui nous fait avoir

tant d'égards quand il s'agit de donner à Dieu des témoignages et des preuves de notre zèle, est une prudence réprouvée : vous le verrez dans le premier point. Et j'ajoute que cette faiblesse à laquelle nous succombons en nous comportant avec timidité et avec lenteur dans la cause de Dieu, pour ne pas encourir la haine des hommes et ne nous pas exposer à leur censure, est une faiblesse essentiellement contraire à l'esprit de Jésus-Christ, et par conséquent digne de la damnation éternelle ; je vous le montrerai dans le second point. Deux vérités que chacun de nous s'appliquera, selon l'état de vie et la condition particulière où il a plu à Dieu de l'appeler ; deux vérités dont il n'y aura personne dans cet auditoire qui ne soit touché, si nous voulons entrer là-dessus en jugement avec nous-mêmes, et considérer sérieusement nos devoirs ; deux vérités qui, bien conçues et bien pénétrées, seront capables de répandre dans tous les cœurs ce feu sacré que Jésus-Christ est venu allumer sur la terre. C'est aussi tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Se faire une prudence aux dépens de Dieu, au préjudice même des règles du monde, à la honte de la religion et à l'avantage de l'impie, c'est-à-dire une prudence dont Dieu se tient déshonoré, que le monde même n'approuve pas, dont les faibles se scandalisent et dont les impies se prévalent, c'est ce que la politique du siècle a de tout temps inspiré aux mondains, et ce que l'Esprit de Dieu contredira toujours. En quatre paroles, je viens de vous proposer quatre raisons que me fournit la morale chrétienne, et sur lesquelles j'établis la vérité de ma première proposition. Ne les perdez pas.

Il est de la grandeur de Dieu d'être servi par des hommes qui fassent gloire d'être à lui et de se déclarer pour lui ; et il n'y a point de prudence qui puisse affaiblir la force et l'obligation de ce devoir, parce que ce devoir est le premier principe sur quoi roule la prudence même, et à quoi toute cette vertu doit se rapporter. Les intérêts de Dieu, c'est-à-dire ce qui touche son culte, sa religion, sa loi, son honneur, sa gloire, sont d'un ordre si relevé, qu'ils ne peuvent jamais être balancés par nul autre intérêt ; et d'ailleurs ces mêmes intérêts de Dieu sont tellement entre nos mains, que vous et moi nous en devons être les garants, et qu'autant de fois qu'ils souffrent quelque altération et quelque déchet, Dieu a droit de s'en prendre à nous, puisque ce dommage qu'ils souffrent n'est que

l'effet et une suite de notre infidélité. Or, c'est ce qui arrive tous les jours, lorsque, par une fausse politique, nous négligeons de les maintenir, et que, nous en reposant sur Dieu même, nous nous faisons des prétextes pour nous taire, quand il faudrait parler, pour dissimuler quand il faudrait agir, pour tolérer et pour conniver quand il faudrait reprendre et punir. Car, quelle prudence pourrait alors nous mettre à couvert des jugements de Dieu, dont nous trahissons la cause ; et de quel secours peut être pour nous la sagesse du monde, quand, par ces maximes criminellement suivies, nous nous rendons coupables et responsables de l'injure que Dieu reçoit ?

C'est par cette règle que saint Jérôme, et après lui le docteur angélique saint Thomas, ont expliqué ce précepte de la loi divine en apparence si rigoureux, lequel oblige tout homme chrétien à faire, quand il en est requis la profession publique de sa foi, lui en dût-il coûter la vie, s'attirât-il par là les derniers malheurs, fallût-il endurer pour cela les tourments les plus cruels : car notre religion, dit Tertullien, pour l'honneur du Dieu qu'elle nous fait adorer, ne sait ce que c'est que de baisier dans cette extrémité même. En effet, c'est cette nécessité, ou de mourir pour sa foi en la déclarant, ou d'en être le prévaricateur et l'apostat, je ne dis pas en la désavouant, mais seulement même en la déguisant et en la cachant ; c'est, dis-je, cette nécessité qui a produit tant de martyrs dans le christianisme. Or, la même raison qui obligeait les martyrs à professer leur foi, m'engage encore aujourd'hui à faire éclater mon zèle dans toutes les occasions où l'intérêt de Dieu est exposé : pour quoi ? parce que je ne suis pas moins redevable à Dieu de mon zèle que de ma foi, ou plutôt parce que l'obligation particulière que j'aurais de confesser extérieurement ma foi, n'est qu'une conséquence de l'obligation générale où je suis de témoigner, quand il le faut, mon zèle pour Dieu.

Je sais que dans les premiers siècles de l'Eglise il s'éleva une secte de faux chrétiens, ou pour mieux dire de mondains, qui en jugèrent autrement, et qui prétendirent que dans ces circonstances, où la confession de la foi était censée un crime devant les hommes, on pouvait au moins, pour se racheter des supplices de la mort, user de dissimulation, ne paraissant pas ce que l'on était, et au hasard même de paraître pour quelque temps ce que l'on n'était pas : mais je sais aussi que ce langage révolta tous les vrais fidèles ; je sais que d'un consentement unanime les Pères détestèrent et rejetèrent cette erreur, que le premier concile œcu-

SUR LE ZÈLE POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DE DIEU.

ménique la condamna, et que, dans la sainte religion que nous professons, ceux-là ont toujours passé pour scandaleux, qui ont refusé de se déclarer ouvertement. Or, si cela est vrai de la foi dans les temps mêmes où elle a été odieuse et persécutée, combien plus l'est-il du zèle des intérêts de Dieu, lorsque pour leur défense nous n'avons point de semblable risque à courir, et qu'une liberté évangélique, bien loin d'être dangereuse pour nous, nous devient glorieuse et honorable ?

C'est donc en vertu de ce titre que Jésus-Christ, dans le onzième chapitre de saint Luc, proposant les maximes fondamentales de son règne, c'est-à-dire de cet empire souverain qu'il exerce sur nous comme notre Dieu, insiste particulièrement sur celle-ci : *Qui non est mecum, contra me est* ! Celui qui n'est pas pour moi, est contre moi ; parole, dit saint Augustin, qui confondra éternellement les sages du siècle, et qui suffira pour réprover l'indifférence criminelle où ils se retranchent, quand il est question de rendre à Dieu le témoignage qu'il exige d'eux ; parole qui réfutera invinciblement les raisons frivoles par où ils s'efforcent maintenant de justifier leur silence, et d'excuser leur timidité en ce que j'appelle le parti de Dieu ; parole de malédiction pour ces esprits d'accommodement qui, sans jamais choquer le monde, croient avoir le secret de contenter Dieu, et qui, sans rien faire pour Dieu, voudraient que Dieu fût content d'eux. Car, que répondront-ils à Jésus-Christ, quand il leur dira que l'un et l'autre ensemble était impossible, et qu'ils en devaient être convaincus par cet oracle sorti de sa bouche : *Qui non est mecum, contra me est* ? Prétendront-ils l'avoir mieux entendu que lui, avoir été plus prudents que lui, avoir eu pour ses intérêts un zèle plus discret que lui ? Et parce qu'alors il s'agira du choix décisif que cet Homme-Dieu fera de ses élus, dépendra-t-il d'eux d'avoir été à lui malgré lui ? Ah ! chrétiens, que David raisonnait bien d'une autre manière, et que l'idée qu'il avait conçue de l'être de Dieu et de son excellence lui donnait bien d'autres sentiments ! Non, non, Seigneur, disait-il à Dieu dans l'abondance de son cœur, il ne faut point que je m'érige en sage et en politique ; et malheur à moi si je le suis jamais à vos dépens ! Il faut que, dans l'étendue de ma condition, j'aie pour l'avancement et pour le soutien de votre gloire autant de zèle que j'en dois avoir. Car en cela consiste ma grande sagesse ; et ce zèle de votre maison, qui me dévore, fait que tous les outrages que vous recevez

dans le monde, me blessent moi-même personnellement : *Zelus domus tuæ comedit me, et opprobria exprobrantium tibi ceciderunt super me* ! Ces outrages, ô mon Dieu, par l'impunité et l'insolence des hommes, montent jusqu'à vous ; mais, par une vertu toute contraire de la charité qui m'anime, ils retombent en même temps sur moi ; c'est-à-dire les blasphèmes que l'on profère contre votre nom, les profanations de votre sanctuaire, les transgressions de votre loi, les insultes, les scandales, les dérangements de votre peuple, tout cela fait sur mon cœur une impression à laquelle je ne puis résister. Quoi qu'en dise le monde, il faut que je m'explique et que je parle ; et si ma raison s'y oppose, je la renonce comme une raison séduite et corrompue : *Et opprobria exprobrantium tibi ceciderunt super me*. Voilà, mes chers auditeurs, l'exemple et le modèle que l'Écriture nous met devant les yeux : car ce n'est pas seulement un roi comme David qui doit parler de la sorte, mais un seigneur dans ses terres et ses domaines, mais un juge dans sa compagnie, mais un magistrat dans son ressort, mais un supérieur dans sa société, un particulier dans sa famille, chacun sans exception dans son état. Tous les emportements d'un fils débauché et libertin doivent toucher le cœur d'un père, tous les désordres d'un domestique vicieux doivent toucher celui d'un maître. Je dis d'un père et d'un maître chrétiens, afin que, l'un et l'autre répondant à la grâce de leur vocation, ils puissent se rendre le même témoignage devant Dieu que David se rendait par ces paroles : *Et opprobria exprobrantium tibi ceciderunt super me*. Sans cela, ni l'un ni l'autre ne satisfait à ce que lui impose la qualité de serviteur de Dieu ; et sans cela l'un et l'autre abuse du pouvoir qui leur a été donné de Dieu. Seconde preuve tirée de la comparaison des devoirs du monde, et de la manière dont ils sont observés.

Car il serait bien indigne et absolument insoutenable, de vouloir que Dieu comptât pour un service ce que le monde même regarde comme une espèce de perfidie, et qu'il agréât pour témoignage de notre attachement une conduite dont les hommes se tiennent tous les jours offensés. Or, un ami, bien loin de reconnaître pour ami celui qui dans l'occasion hésiterait à se ranger hautement de son parti et à le défendre, le mépriseraient comme un lâche, et, si je l'ose dire, comme un déserteur de l'amitié. Un prince, bien loin de mettre au nombre de ses fidèles sujets quiconque, dans la conjonc-

ture d'une guerre, affecterait de demeurer neutre, le traiterait de rebelle et d'ennemi de l'État. Dès là que c'est son sujet, le maître veut, et avec justice, qu'il marche sous ses étendards, qu'il s'intéresse pour la prospérité de ses armes, qu'il y contribue et de sa personne et de ses biens, qu'il fasse céder toute autre considération à celle-là. Reste donc à voir si la politique du monde, qui ne peut, avec tous ses artifices et tous ses détours, excuser à l'égard des hommes cette disposition d'indifférence, peut l'autoriser à l'égard de Dieu, et si Dieu, jaloux jusqu'à l'excès de la fidélité qui lui est due, peut, dans un point aussi délicat que celui-ci, être content de ce qui ne suffit pas même aux hommes pour les satisfaire. Et c'est ici que, pour votre édification et pour la mienne, ou plutôt que, pour la confusion de cette prudence charnelle qui est visiblement ennemie de Dieu, je voudrais, s'il était possible, rappeler tous les siècles passés, et faire comparaître comme en jugement tous ces sages de la terre qu'on a vus si zélés pour le service des puissances humaines à qui leur fortune les attachait, mais en même temps si réservés et si froids pour Dieu et pour sa religion. Car enfin, leur dirais-je avec tout le respect convenable, mais toute l'assurance que devrait me donner mon ministère, quand il y allait du bien de l'État, quand l'autorité du prince se trouvait en compromis, et qu'il fallait la maintenir, cette modération, dont vous vous piquez tant d'ailleurs, ne diminuait rien de votre ardeur. De quelle sévérité n'usiez-vous pas ? avec quelle hauteur, avec quelle fermeté n'agissiez-vous pas ? Toute votre prudence alors était de n'avoir ni ménagements ni égards, de ne laisser rien impuni, de prévenir par une juste rigueur jusqu'aux moindres suites ; et sur cela même votre zèle était louable, puisque l'autorité que vous aviez à défendre venant de Dieu, comme dit l'Apôtre, elle ne demandait pas un moindre soutien ni une moindre protection, quoique souvent elle eût peut-être demandé de votre part une plus pure intention. Mais du reste, dans ces mêmes places que vous occupiez, était-il question de vous opposer au libertinage qui faisait tous les jours de nouveaux progrès ; mais vous parlait-on d'un scandale qui se répandait, et qui ne pouvait être arrêté que par vos soins et par une sainte vigueur ; mais fallait-il corriger des désordres qui déshonoraient le christianisme, et qui ne subsistaient que par votre molle et pernicieuse tolérance : c'est là que ce zèle, auparavant si courageux et si ferme, devenait timide et circonspect ; que

vous deviez, à vous en croire, garder des mesures ; que vous craigniez de vous avancer ; que vous ménagiez celui-ci, que vous respectiez celui-là ; c'est là que votre prudence, ingénieuse à éluder tout ce qui lui était à charge, trouvait mille raisons spécieuses pour ne rien entreprendre, et pour laisser croître le mal ; c'est là que vous traitiez d'indiscrétion les plus sages démarches de ceux qui se portaient pour défenseurs de la vraie piété, et que vous appeliez sagesse, habileté et science du monde, les dangereuses connivences de ceux qui entretenaient comme vous et fomentaient l'iniquité. Ah ! chrétiens, cette seule contrariété de sentiments et de conduite ne sera-t-elle pas une conviction contre vous au tribunal de Dieu, et en faudra-t-il davantage pour faire évanouir tout le mystère et pour renverser tout le plan de votre prudence prétendue ?

Ajoutez (et c'est la troisième raison), que, dans l'opinion des hommes, cette indifférence pour la cause de Dieu est communément prise et interprétée comme une aliénation secrète des intérêts de Dieu ; excellente remarque du chancelier Gerson, que je vous prie de bien comprendre. Voici sa pensée : Car le libertinage même le plus obstiné n'osant pas lever le masque, et pour sa propre conservation, quelque malice qu'il cache au dedans, ayant soin de ne la pas produire au dehors, à peine démêlè-t-on dans le monde un homme indifférent pour Dieu, de celui qui formellement et expressément est contre Dieu. Vérité si constante que l'on juge même de l'un par l'autre, et que ce jugement n'est ni léger ni téméraire, puisqu'il est fondé sur la pratique la plus commune et sur l'usage le plus ordinaire des libertins du siècle. En effet, un athée, s'il en a, ne se fait guère autrement connaître que par son indifférence pour toutes les choses de la religion. Un homme corrompu et abandonné aux désirs de son cœur, ne se fait guère autrement remarquer que par une certaine insensibilité aux plus honteux dérèglements qui règnent autour de lui, et dont il est témoin. Quand donc ce ne serait que pour les faibles, qui, voyant de ces chrétiens indifférents et de ces faux sages, en prennent sujet de scandale, parce qu'ils ne savent avec qui ils traitent, et qu'ils ne peuvent dire d'un chrétien de ce caractère ce qu'il est ni ce qu'il n'est pas, il faudrait, pour ne les pas jeter dans ce trouble, nous expliquer et accomplir par œuvre ce que nous demandons tous les jours à Dieu qu'il opère en nous par sa grâce : *Judica me, Deus, et discerne causam meam... ab homine iniquo* ¹. Jugez-

¹ Ps., XLII, 1.

moi, Seigneur, et faites le discernement de ce que je suis, d'avec l'impie et le réprouvé. Je veux dire que nous devrions agir de telle sorte que l'on nous distinguât, et qu'étant à Dieu comme nous y sommes, ou comme nous témoignons y vouloir être, notre conduite ne donnât aucun lieu d'en douter. Et voilà, mes chers auditeurs, ce qui obligea autrefois le saint homme Elie à faire aux israélites ce reproche que nous lisons dans l'Écriture, et que chacun de nous peut bien s'appliquer; voilà ce qui alluma le juste courroux dont ce prophète se sentit ému lorsqu'il vit les chefs du peuple d'Israël sans zèle et sans action, à la vue d'un sacrilège qui se commettait et des honneurs profanes que l'on rendait à l'idole de Baal: *Usquequo claudicatis in duas partes?* Jusqu'à quand, leur dit-il, balancerez-vous entre la prévarication la plus condamnable et le plus saint de tous les devoirs? Si le Dieu d'Israël est votre Dieu, que ne prenez-vous la parole, que n'agissez-vous, que ne combattez-vous pour lui? et si Baal n'est qu'un fantôme, que ne vous élevez-vous contre cette fausse divinité, ou plutôt contre ceux qui l'idolâtrèrent? Pourquoi faut-il que vous teniez un milieu que ni la conscience, ni l'honneur n'approuveront jamais, et que, par une espèce de neutralité aussi indigne, et presque plus indigne que l'infidélité même, vous scandalisiez vos frères? Pourquoi faut-il que ce peuple qui vous observe et à qui vous servez d'exemple, jugeant de votre religion par l'intérêt que vous y devez prendre, puisse avec raison vous soupçonner d'en avoir fort peu, ou de n'en point avoir du tout? Il en veut des preuves et des effets; et ce n'est que par ces effets et ces preuves sensibles que vous pouvez lui apprendre ce que vous êtes, et pour qui vous êtes. Or, combien en voit-on parmi nous (avouons-le ici, chrétiens, et déplorons-le devant Dieu), combien en voit-on dans les mêmes dispositions que ces israélites à qui parlait le Prophète? combien de ces esprits à qui tout est bon, qui pour le vice et pour la vertu ont d'égaux complaisances, qui s'accroissent de l'erreur comme de la vérité, qui souffrent en leur présence le scandale sans émotion, et le mépris de Dieu sans altération; en un mot, à qui Dieu peut dire ce qu'il disait dans l'Apocalypse à l'un des premiers évêques de l'Église: *Utinam frigidus esses, aut calidus!*²¹ Je voudrais que vous fussiez ou tout un ou tout autre; que vous fussiez ouvertement ou contre moi, ou pour moi; mais parce que vous êtes tiède

et que vous demeurez dans un milieu qui ne décide rien, c'est pour cela que je suis prêt à vous rejeter: *Sed quia tepidus es, incipiam te vomere de ore meo.* Esprits, ajoute saint Jérôme, d'autant plus dangereux, que dans cet état de tiédeur ils sont plus capables de nuire, plus en pouvoir d'arrêter le bien et de favoriser le mal, parce que leur tiédeur même à je ne sais quel air de modération qui fait que l'on s'en préserve moins, au lieu qu'une malice plus déclarée aurait bientôt ruiné tout leur crédit, et leur ferait perdre toute créance.

Quoi qu'il en soit, en user ainsi, c'est donner aux ennemis de Dieu, à l'impiété, au vice, tout l'avantage qu'ils demandent, et les mettre en possession du règne funeste et de cet empire qu'ils lâchent, par toutes sortes de moyens, à s'usurper. Quatrième et dernière preuve de la vérité que je vous prêche. Car, suivant la belle et solide réflexion de saint Augustin, le libertinage ne demande point précisément d'être applaudi, d'être soutenu et appuyé; il se contente qu'on le tolère, et c'est assez pour lui de n'être point traversé ni inquiété. Quand donc vous le laissez en paix, vous lui accordez tout ce qu'il prétend. Avec cela, il ne manquera pas de prendre racine; et, sans avoir besoin d'un autre secours, il saura bien se fortifier et s'étendre. N'est-ce pas de cette sorte et par cette voie qu'il est toujours parvenu à ses fins? Les ménagements de ceux qui l'ont épargné, et qui devaient le réprimer dans sa naissance, ont été de tout temps les principes de son progrès. Voilà ce qui a nourri dans tous les siècles la licence de certains esprits contagieux, qui ont infecté le monde; voilà ce qui a introduit jusque dans le christianisme tant d'abus et tant de désordres, directement opposés aux lois de l'honnêteté; voilà ce qui a multiplié les schismes et les hérésies. On se faisait d'abord un point de sagesse de les négliger, et puis on se trouvait trop faible pour les retrancher. Après les avoir supportés par indulgence, on se voyait réduit à les souffrir par nécessité. La politique des uns rendait le zèle des autres impuissant et inutile. Et, pour remonter jusqu'à la source, l'indifférence d'un homme qui n'avait pas fait son devoir, était la cause originaire d'un vaste incendie qui embrasait des pays entiers. En dis-je trop, chrétiens? et, sans consulter d'autre expérience que celle de nos pères, et de que je dis n'est-ce pas ce qu'ils ont éprouvé, et de quoi ils nous ont laissé les tristes restes? De là l'obligation spéciale et redoutable de ceux qui se trouvent élevés en dignité, de ceux qui ont dans le monde de la

²¹ 1^{er} Rég., xviii, 21. — 2^e Apoc., iii, 13.

qualité, de ceux qui, par leurs talents ou par leurs emplois, se sont acquis plus d'autorité, de ceux à qui Dieu semble avoir donné plus de lumière et de capacité ; de là, dis-je, cette obligation plus étroite qu'ils ont d'attaquer avec force les scandales du siècle, et de leur couper court : obligation qu'ils doivent considérer comme l'un des points sur lesquels le Saint-Esprit leur fait entendre qu'ils seront plus exactement recherchés, plus sévèrement jugés, plus rigoureusement condamnés. Car, qu'un homme du commun oublie là-dessus et ce qu'il peut et ce qu'il doit ; quoiqu'il se charge en particulier d'un grand comble, la conséquence pour Dieu en est moins à craindre ; mais qu'un grand qui a le pouvoir en main, et qui, selon saint Paul, est le ministre de Dieu pour venger ses intérêts, cesse de s'y employer ; qu'il soit sur cela d'une composition facile, qu'il se remue lentement, qu'il résiste faiblement, qu'il se relâche et qu'il se rende aisément, vous savez avec quel succès l'impie en profite. En vain étalerais-je ici des maux qui vont presque à l'infini, et qui ne vous sont que trop connus. Il me suffit de vous avoir appris d'où ils procèdent, et de vous avoir fait comprendre ce qu'il était important pour vous de n'ignorer pas : que de tolérer le vice, c'est l'autoriser, c'est le seconder, c'est le faire croître, puisqu'il ne veut rien de plus qu'une telle condescendance, et que cela seul lui ouvre un champ libre pour passer à toutes les extrémités.

Vous me direz qu'un zèle vif et ardent, tel que je tâche de vous l'inspirer contre le libertinage et contre le vice, bien loin de guérir le mal, ne servira souvent qu'à l'irriter. Quand cela serait, chrétiens, et que vous verriez que cela dût être, votre indifférence pour Dieu n'en serait pas moins criminelle, et en mille rencontres le zèle ne vous obligerait pas moins à vous déclarer. Quoique le mal s'aggrave et s'irrite, vous auriez fait votre devoir. Dieu aurait ses vnes pour le permettre ainsi ; mais l'intention de Dieu ne serait pas que le mal qu'il voudrait permettre fût ménagé et toléré par vous. Sans mesurer les choses par l'événement, vous auriez toujours la consolation de dire à Dieu : Seigneur, j'ai suivi vos ordres, et j'ai pris le parti de votre loi. Et certes, mon cher auditeur, il ne vous appartient point et il ne dépend pas de vous, sous prétexte d'un événement futur et incertain, de vous dispenser d'une obligation présente et assurée : c'est à vous de vous confier en Dieu, et d'agir dans l'espérance qu'il bénira votre zèle. Aussi ce zèle que je vous demande étant un zèle

de charité, qui n'a rien d'amer, qui n'est ni fier ni hautain, qui aime le pécheur et l'impie, en même temps qu'il combat l'impie et le péché, il y a tout sujet de croire qu'il sera efficace et d'en attendre le fruit que l'on se propose.

Vous me direz qu'il faut user de discrétion, et je le dis aussi bien que vous ; car à Dieu ne plaise que je vous engage à imiter ceux qui, emportés par leur propre sens, au lieu de se faire un zèle de leur religion, se font une religion de leur zèle ! Non, sans doute, ce n'est point là ce que j'entends. Il faut de la discrétion, mais aussi une discrétion qui aille toujours au terme où le zèle lui-même doit tendre. Tant de discrétion qu'il vous plaira, pourvu que le vice soit corrigé, pourvu que le scandale soit réparé, pourvu que la cause de Dieu ne succombe pas. Car, que votre discrétion se termine à prendre toujours, quoique sous de belles apparences, le mauvais parti ; que la cause de Dieu souffre toujours, quand elle est entre vos mains ; que l'iniquité se tienne en assurance et qu'elle se croie assez forte, du moment que vous êtes son juge ; que vous ayez, dans le doute, un secret penchant à conclure favorablement pour elle, et que tout ce tempérament de discrétion que vous affectez ne consiste qu'à ralentir votre zèle et qu'à retenir celui des autres, c'est discrétion, si vous le voulez, mais cette discrétion et cette prudence contre laquelle saint Paul prononce anathème, et qu'il met parmi les œuvres de la chair, quand il dit aux Romains : *Sapientia carnis inimica est Deo* ¹.

Vous me direz que votre zèle fera de l'éclat et du bruit ; mais pourquoi donc en faire, si ce n'est pour empêcher ce que vous savez être un véritable désordre, soit dans l'intérieur de votre famille, soit au dehors ? Est-ce prudence d'éviter l'éclat, quand l'éclat est nécessaire, et qu'il peut être avantageux ? Faudra-t-il que le libertinage, qui règne peut-être dans votre maison, sous ombre que vous ne voulez pas éclater, y soit tranquille et dominant ? Puisqu'il n'y a qu'un éclat qui l'en puisse bannir, bien loin d'appréhender cet éclat, ne faudrait-il pas le rechercher comme un remède et comme un moyen efficace ? Mais cet éclat troublera la paix : Qu'il la trouble, répond saint Augustin ; c'est en cela même qu'il sera glorieux à Dieu et digne de l'esprit chrétien. Car il y a une fausse paix qui doit être troublée, et c'est celle dont je parle, puisqu'elle favorise le péché. Et pourquoi le Fils de Dieu nous a-t-il dit dans l'Evangile qu'il n'était pas venu pour apporter la paix sur la terre, mais le glaive et la

¹ Rom., vii, 7.

division ; qu'il était venu séparer le fils d'avec le père, et la mère d'avec la fille ? Que voulait-il par là nous marquer, sinon qu'il y a dans le cours de la vie des occasions et des conjonctures où il est impossible de satisfaire au zèle que l'on doit à Dieu, sans s'exposer à rompre la paix avec les hommes ? et qu'y a-t-il en effet de plus ordinaire que ces occasions où, pour l'honneur de Dieu, il faut se résoudre à soutenir des guerres dans le monde et contre le monde ? Non, non, chrétiens, il n'y a point de paix, ni domestique ni étrangère, qui doive être préférée à l'obligation de porter l'intérêt de Dieu, et de s'opposer à l'offense de Dieu. Si le scandale qui se commet au mépris de Dieu, vient de ceux qui vous sont unis par les liens de la chair et du sang, toute paix avec eux est un autre scandale encore plus grand. Il faut, selon le sens de l'Evangile, les haïr et les renoncer ; et ils ne doivent point s'en plaindre, puisqu'ils, si le scandale vient de vous-mêmes, il faut vous haïr et vous renoncer vous-mêmes : car c'est pour cela que Jésus-Christ a pris les alliances les plus étroites du père avec le fils, et de la fille avec la mère, afin de nous faire mieux entendre que nulle raison ne doit être écoutée au préjudice du Seigneur et de son culte.

Mais ne doit-on pas ménager le prochain, surtout si c'est un ami, si c'est un homme distingué par sa naissance, par son élévation, par son rang ? Le ménager, mon cher auditeur ! et qu'est-ce que cet ami, qu'est-ce que ce grand, qu'est-ce que cet homme, quel qu'il soit, dès qu'il y va de la gloire de votre Dieu et de son service ? Si les apôtres avaient eu de tels ménagements, où en serions-nous ? Auraient-ils prêché l'Evangile malgré les édits des empereurs et les menaces des tyrans ? Auraient-ils répondu avec tant de fermeté aux juges et aux magistrats qui leur défendaient de parler, qu'ils devaient plutôt obéir à Dieu qu'aux hommes ? *Si justum est in conspectu Dei, vos potius audire quam Deum* ? Si les Pères de l'Eglise, les Athanase, les Chrysostome, les Augustin et les autres, avaient eu de pareils égards, auraient-ils préservé le peuple fidèle de tant d'erreurs qu'ils ont détruites, et de tant d'hérésies qu'ils ont hautement combattues ? Agissez avec respect, mais agissez avec force ; l'un n'est point contraire à l'autre. Honorez la naissance, honorez la dignité, honorez la personne, mais condamnez l'injustice et l'iniquité. Cependant, chrétiens, voici le désordre : on a du zèle, et quelquefois le zèle le plus violent et le plus amer pour certaines conditions, et l'on en manque pour d'autres états plus relevés. On se dédoin-

mage en quelque manière sur les petits de ce qu'on ne fait pas à l'égard des grands. Tout est crime dans ceux-là, et tout est, ce semble, permis à ceux-ci. On se persuade que c'est sagesse de se taire, de dissimuler, d'attendre l'occasion favorable, et un moment qui ne vient jamais, ou qu'on ne croit jamais être venu. Ah ! Seigneur, ôtez-nous cette damnable sagesse du monde, et remplissez-nous de votre zèle. Que ce zèle nous tienne lieu de la plus haute sagesse, que ce zèle soit notre souveraine raison, que ce zèle nous serve de réponse à toutes les difficultés d'une spécieuse et vaine politique ; qu'après nous avoir garantis de ce premier écueil d'une prudence prétendue, il nous préserve encore du second, qui est une lâche faiblesse, dont j'ai présentement à parler, et qui doit être le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est une vérité dont l'amour-propre qui nous domine voudrait bien ne pas convenir, mais dont il ressent tous les jours l'effet malgré lui-même, que quiconque s'aime au préjudice de son devoir, beaucoup plus au préjudice de sa religion, en s'aimant de la sorte devient son plus dangereux ennemi ; qu'il se perd en se cherchant, qu'ils se détruit en se conservant, et, par une providence toute particulière, qu'il s'attire le sort que David, dans une espèce d'imprécation, souhailait aux pécheurs, quand il disait à Dieu : *Redde retributionem eorum ipsis* ! ; Seigneur, confondez-les dans leurs propres voies, et faites retomber sur eux-mêmes leur iniquité. Voyez-en la preuve, mes chers auditeurs, et l'exemple sensible dans ces hommes du siècle, dont il me reste à vous tracer le caractère ; je veux dire, non plus dans ces sages et ces prudents, mais dans ces lâches chrétiens, qui, par une faiblesse de cœur, par une crainte servile, par un respect tout humain, contre les reproches de leur conscience, lorsqu'ils devraient exercer leur zèle pour Dieu, abandonnent indignement ses intérêts. Ce qu'ils ont en vue, c'est de le ménager eux-mêmes ; mais qu'arrive t-il ? c'est que, bien loin qu'ils y réussissent, leur lâcheté se termine pour eux à des effets tout contraires. Car premièrement elle les prive du plus grand honneur qu'ils auraient pu prétendre, même dans l'opinion du monde, savoir, d'être les défenseurs, et, selon la mesure de leur pouvoir, les protecteurs de la cause de Dieu. Secondement, elle les rend odieux et méprisables tout à la fois : odieux aux gens de bien, qui, témoins de leur infidélité,

ne peuvent se défendre de concevoir contre eux une juste indignation ; et méprisables même aux impies, dont ils croient néanmoins par là devoir se promettre l'affection et l'approbation. En troisième lieu, cette lâcheté se dément et se contredit dans eux, mais d'une manière, comme vous le verrez, dont ils ne sauraient se parer, et dont la conviction et le remords leur est déjà insupportable dès cette vie. Enfin, elle oblige Dieu à retirer d'eux ses grâces les plus spéciales, et à leur faire sentir les châtimens les plus sévères de sa justice. Quatre points que je vous prie de bien méditer, et qui demandent encore de votre part une nouvelle réflexion.

Oui, chrétiens, vous renoncez à votre propre gloire, lorsque, dans les sujets qui s'offrent à vous et où votre zèle vous doit faire entrer, vous n'osez, par une timidité faible et lâche, ni parler ni agir pour l'intérêt de Dieu. Car qu'y a-t-il de plus digne d'une grande âme, d'une âme noble et élevée, que la défense d'un tel intérêt, et que pouvons-nous nous proposer dans le monde de plus honorable ? Quand vous travaillez pour vous-mêmes, comme vous êtes vous-mêmes petits, quoi que vous fassiez, tout est petit, tout est borné, tout est réduit à ce néant inséparable et de vos personnes et de vos états. Mais quand vous vous intéressez pour Dieu, tout ce que vous faites, dans l'idée même des hommes, a je ne sais quoi de divin que l'on est comme forcé d'honorer, et qui donne pour vous une secrète vénération. Vous cherchez la gloire, écrivait saint Augustin à un homme du monde ; et cette gloire que vous cherchez, où la trouverez-vous mieux que dans l'exercice d'un zèle sincère pour tout ce qui touche le culte de votre Dieu ; c'est-à-dire pour protéger ceux qui l'observent, pour réprimer ceux qui le violent, pour faire cesser les abus, pour maintenir la discipline, pour vous opposer comme un mur d'airain et comme une colonne de bronze aux entreprises de l'erreur, du vice, de l'impiété ? Si vous avez un mérite solide à acquérir pour vous rendre recommandable, par quelle autre voie devez-vous espérer en venir à bout ? Qu'est-ce qui a immortalisé le nom de tant de grands hommes ; dans l'Ancien Testament et dans le Nouveau ? Qu'est-ce qui a imprimé dans tous les esprits les sentimens d'une estime si générale et d'une admiration si constante pour ces illustres Machabées ? Qu'est-ce qui a distingué, entre les empereurs chrétiens, les Constantin et les Théodose ? N'est-ce pas ce zèle de l'honneur de Dieu et de sa loi, dont ils ont été animés ? Parcourez, disait ce brave Mathathias étant au lit de

la mort et intruisant ses enfans, parcourez toutes les générations, et voyez si ceux de nos ancêtres dont la mémoire est en bénédiction ont autrement mérité ces éloges et ce respect des peuples que par la force et le courage qu'ils ont témoigné, quand il a été question de soutenir la cause du Seigneur. Ne pensez pas arriver jamais au degré de gloire où ils se sont élevés, que par la même résolution ; et ne soyez pas assez aveugles pour croire que par des succès purement humains, dont le monde peut-être vous félicitera, vous puissiez les égaler. Ainsi parlait ce saint et généreux pontife ; et c'est, chrétiens, ce que je vous dis après lui. Non, qui que vous soyez, n'attendez point d'autre gloire véritable que celle qui vous viendra de la sainte ardeur que vous marquerez à Dieu et pour Dieu. Avec de prétendus succès que vous aurez d'ailleurs, et à quoi les hommes pourront applaudir, vous ferez un peu de bruit dans le monde ; mais avec ce bruit, comme l'Écriture nous l'apprend, votre mémoire périra. Cette gloire que vous aurez cherchée hors de Dieu, et où Dieu n'aura nulle part, s'évanouira comme une fumée ; et après vous avoir ébloui pour quelque temps d'une fausse lueur, elle vous laissera dans une éternelle obscurité.

Mais savez-vous encore quel doit être en cela le malheur de votre destinée ? C'est qu'étant lâches pour Dieu comme vous êtes, Dieu, qui n'a besoin de personne et qui choisit ceux qui lui plaisent, ne daignera pas même se servir de vous. Usant bien des talents et des avantages que vous aviez reçus de lui, vous pouvez être les instruments de sa gloire ; mais il ne vaudra pas vous y employer. C'était un honneur qu'il vous eût fait, mais dont il vous trouvera indignes. Vous ne méritez pas d'avoir place entre ces hommes connus pour être à lui, et déterminés dans le besoin à se sacrifier pour lui : il en suscitera d'autres qui le mériteront mieux que vous ; d'autres qu'il remplira de son esprit, et qui, dans la médiocrité de leur condition, feront pour ses intérêts des prodiges de vertus. Ceux-là oseront tout et risqueront tout, quand il s'agira de le glorifier, et voilà pourquoi il les glorifiera eux-mêmes. Vous craigniez de vous exposer : eh bien ! il se passera de vous ; mais aussi n'aurez-vous pas l'honneur de lui avoir été fidèles, et l'oracle qu'il a prononcé se vérifiera à la lettre : *Quicumque glorificaverit me, glorificabo eum ; qui autem contemnunt me, erunt ignobiles*¹. Voilà comment s'expliquaient autrefois les prophètes, pour exciter dans les esprits

¹ 1 Reg., II, 30.

de leurs auditeurs cette émulation toute divine dont ils tâchaient à les piquer; et plutôt à Dieu que ce discours fut accompagné d'une grâce assez forte et assez puissante pour faire sur vous de pareilles impressions !

Mais ce n'est pas tout : car en même temps que vous vous privez de l'honneur et du mérite que vous auriez à prendre le parti de Dieu, vous devenez, par une suite nécessaire, odieux et méprisables aux hommes. A qui odieux ? je l'ai dit, à tout ce qu'il y a de vrais fidèles qui aiment Dieu, et qui voyant avec quelle faiblesse vous mollissez dans toutes les rencontres, en gémissent et disent intérieurement comme le roi David : *Vidi prævaticantes, et tabesceram* ¹ ; J'ai vu, Seigneur, ces lâches prévaricateurs, qui, par des complaisances intéressées, ou par une crainte mondaine, ont négligé votre cause : je les ai vus, et j'en ai séché d'ennui et de regret. Car quelle amertume à un juste qui a le cœur droit et qui brûle d'un zèle évangélique, de voir les intérêts de Dieu trahis par les vaines considérations et les timides mais criminelles réserves des partisans du monde et de ses esclaves ! Que peut-il moins faire que de s'en prendre à eux, et de former contre eux dans son cœur ce sentiment de haine qu'une semblable indignité excitait dans le cœur de David, haine dont il ne se faisait nul scrupule; que dis-je ? qu'il s'estimait heureux de ressentir, et dont il se faisait un mérite auprès de Dieu; haine qui procédait en lui des plus pures sources de la charité, et qui lui donnait droit de dire : *Perfecto odio oderam illos, et inimici facti sunt mihi* ? ; Je les haïssais, mais d'une haine parfaite; et j'étais leur ennemi, parce qu'ils étaient les ennemis secrets de mon Dieu : *Perfecto odio oderam illos*. Or, je vous demande s'il est rien, même selon le monde, de plus difficile à supporter, et qui approche plus de la malédiction, que cette haine et cette aversion des gens de bien. Je sais qu'il y a de ces cœurs durs que leur lâcheté même pourrait rendre insensibles à ce motif, et qui compteraient pour rien d'être dans la haine des serviteurs de Dieu, pourvu qu'ils pussent contenter l'amour-propre qui les possède; mais n'est-ce pas une autre malédiction qui prouve encore plus clairement ce que j'ai avancé ? Car, dans la pensée du sage, être content lorsque l'on s'attire la haine des hommes, c'est être d'autant plus odieux qu'on le veut bien être, et qu'on n'est point touché de l'être. Et ne me dites point que ce qui est condamné des uns est approuvé des autres : vous

vous trompez, chrétiens. Votre lâcheté, outre la haine des gens de bien, vous fera tomber encore dans le mépris des libertins et des pécheurs. Pourquoi ? parce que les pécheurs et les libertins seront assez clairvoyants pour découvrir le faible de votre conduite, et qu'ils s'apercevront bien que votre indulgence pour eux n'est dans le fond qu'une petitesse d'âme, et que si vous les épargnez, c'est que vous n'avez ni la force ni la hardiesse de les entreprendre. Or la lâcheté reconnue, selon la remarque de Cassiodore, est toujours méprisée, et de ceux mêmes à qui elle est utile. Si, du moment que le vice se produit et que le scandale paraît, vous qui le devez arrêter, vous faisiez votre devoir, les scandaleux et les vicieux, en vous redoutant comme leur persécuteur, seraient obligés néanmoins malgré eux de vous estimer et de vous respecter. Ce qui vous perd dans leur esprit, c'est la complaisance même que vous leur témoignez. Ainsi, manquant à l'une de vos plus essentielles obligations par rapport à Dieu, vous n'avez pas même le monde pour vous : comme si le monde, tout perverti qu'il est, vous faisait en cela votre leçon, vous reprochant votre peu de zèle au même temps qu'il en profite, et vous méprisant par où vous pensiez lui plaire.

Mais vous n'avez pas, à ce que vous prétendez, assez de fermeté pour vous opposer au progrès du vice et pour résister à l'insolence du libertinage. Ah ? chrétiens, c'est un troisième point où j'ai dit que l'iniquité de l'homme se dément elle-même; et où je prétends que, pour peu qu'on se fasse de justice, on ne peut éluder ni soutenir le reproche de sa conscience. Car voilà, mes chers auditeurs, le comble de notre misère; confessons-le humblement et avouons-le de bonne loi : Nous ne manquons de fermeté que lorsqu'il faut en avoir pour les intérêts de Dieu, et pour nos intérêts propres nous ne péchons que parce que nous avons trop de fermeté. Je m'explique. Que Dieu soit outragé, que son nom soit blasphémé, que le culte de sa religion soit profané, nous demeurons dans un repos oisif et dans une langueur mortelle; mais qu'on nous attaque dans nos biens, qu'on nous blesse dans notre honneur, il n'y a point d'excès où le ressentiment ne nous porte. Et, pour en venir au détail, qu'un esprit impie et corrompu raille en notre présence des choses saintes, c'est là qu'une crainte humaine nous ferme la bouche; mais que la raillerie s'étende sur nous, sur nos personnes, sur nos actions, nous nous déchaînons contre elle jusqu'à la fureur. Qu'un libelle injurieux et diffamatoire se débite dans le pu-

¹ Ps., cxviii, 153. — ² Ps., cxxxviii, 22.

blic, et que nous nous y trouvions notés, nous remercions tout pour en savoir l'auteur, et nous le poursuivrons jusqu'au tombeau; mais qu'un livre abominable se répande, où la pureté des mœurs et la charité du prochain soient violées, à peine le condamnons-nous, et Dieu veuille que nous ne nous en fassions pas un divertissement ! En un mot, qu'on déshonore Dieu et qu'on crucifie Jésus-Christ, comme l'Apôtre nous apprend qu'il est encore tous les jours crucifié à nos yeux, ce n'est rien pour nous; mais qu'on nous pique, même légèrement, mais qu'on nous rende un mauvais office, c'est alors que tout le feu de la colère s'allume et nous transporte. Quelles aigreurs, quelles inimitiés, quelles vengeances, suivant cette belle parole de saint Jérôme : *In Dei injuria benigni sumus, in nostris contumeliis odia exercemus*. Or, il est bien étonnant que nous ayons des sentiments si opposés, et que notre esprit, par une étrange contradiction, soit tout à la fois si patient et si fier, si tiède et si ardent, si lâche et si courageux. Je dis si courageux, si ardent, si fier dans nos propres injures, et si patient ou plutôt si lâche et sans vigueur dans celles de Dieu. Mais c'est à nous à nous justifier devant Dieu sur une si monstrueuse contrariété.

Nous n'avons ni crédit, ni industrie, ni intelligence contre les progrès et les attentats du libertinage; ainsi parlons-nous quand il ne s'agit que de Dieu seul et de sa cause. Mais que ce qui était la cause de Dieu devienne la nôtre, que cette cause de Dieu commence à nous toucher personnellement, que notre intérêt s'y trouve mêlé; et l'on verra si nous sommes aussi peu agissants et aussi dépourvus d'adresse que nous le disons. Il n'y a point alors de ressort que nous ne sachions faire jouer, et il n'y a point d'obstacle que nous n'ayons le secret de rompre. Auparavant nous ne pouvions rien, maintenant nous pouvons tout. Nous n'osions employer nos amis pour Dieu, nous les fatiguons et les épuisons pour nous-mêmes. Il semble que nous soyons transformés en d'autres hommes, et que notre lâcheté, par un changement merveilleux, se soit convertie dans la plus intrépide et la plus inébranlable constance : *In Dei injuria benigni sumus, in nostris contumeliis odia exercemus*. Encore une fois, pour peu que nous soyons équitables, pouvons-nous entendre sur cela le témoignage de notre cœur, et n'en pas rougir de confusion ? Si nous n'en rougissons pas, chrétiens, si, par une ferveur toute nouvelle qui doit aujourd'hui nous ranimer, nous ne profitons pas de ces leçons que je vous fais, Dieu

saura bien nous faire porter la peine de notre injustice, et nous punir de notre infidélité. Car s'il y a rien qui soit capable de l'irriter contre nous et d'attirer sur nous les fléaux de sa colère (apprenez-le, grands de la terre, et humiliez-vous sous sa main toute-puissante), si, dis-je, il y a un sujet qui l'engage à se tourner contre vous, et à vous traiter avec plus de sévérité, c'est celui-ci. Quelque bien que vous puissiez faire d'ailleurs, si, par une condescendance trop facile, vous souffrez que la religion, que l'Eglise, que la piété, que la vérité, que la saine doctrine, soient impunément attaquées, fussiez-vous dans tout le reste des hommes irréprochables, vous êtes des anathèmes que Dieu rejettera, qu'il confondra même dès cette vie, et sur qui il fera éclater toute la rigueur de ses jugements. Ne comptez point sur toutes les autres vertus que vous auriez pratiquées. Vous n'êtes pas plus saints que l'était Héti: il aimait l'ordre, il voulait que Dieu fût servi, et il le servait lui-même; il était touché des scandales que ses deux enfants, Ophni et Plinéés, donnaient dans le temple; mais il manquait de fermeté pour les tenir dans le devoir, et pour réparer les outrages qu'ils faisaient à Dieu. Vous savez ce qui lui en arriva. *Quia magis honorasti filios tuos quam me*, lui dit le Seigneur par la bouche de son prophète, *ecce dies veniunt, et præcidam brachium tuum... et non erit senex in domo tua*¹; Parce que tu as eu plus d'égard pour les enfants que pour moi, parce que tu n'as pu te leur résoudre à les contrister en les châtiant, et qu'ils l'ont été plus chers que moi, voici le jour de ma justice qui approche. Comme tu m'as offensé en eux, je te punirai par eux: ils mourront l'un et l'autre d'une mort funeste, et dans leurs personnes toute la gloire de ta maison sera pour jamais anéantie. Ah ! mes chers auditeurs, combien de pères dans le christianisme à qui Dieu pourrait faire, au moment que je parle, la même menace et la même prédiction ! *Quia magis honorasti filios tuos quam me*; Parce que vous vous êtes laissé amollir par une tendresse criminelle, et que vous l'avez conservée à mon préjudice pour des enfants impies, athées, perdus de conscience; parce que, voyant leurs désordres, vous n'avez pas voulu oublier que vous étiez leur père pour vous souvenir que j'étais votre Dieu, ou que vous vous êtes seulement souvenu que vous étiez leur père pour les aimer, sans vous souvenir que vous l'étiez encore pour les corriger; parce qu'en mille occurrences où je vous

¹ 1 Rois., II, 31, 32.

demandais raison de leurs déportements, vous n'avez pu consentir à vous élever contre eux pour venger mes intérêts : *Ecce dies veniunt, et præcidam brachium tuum... et non erit senex in domo tua* ; je vous priverai de ces bénédictions que j'ai coutume de répandre sur mes serviteurs, et sur ceux qui leur appartiennent. Elles ne seront ni pour vous ni pour ces enfants dont vous êtes idolâtres et sur qui vous fondiez vos espérances dans l'avenir. Je détruirai votre maison, j'abaisserai votre grandeur, je saperai les fondements de cet édifice imaginaire que vous vous promettiez de bâtir, et, par la juste sévérité de mes châtimens, vous reconnaîtrez que je n'ai besoin que de moi-même pour tirer, quand je le veux, une vengeance exemplaire des injures que je reçois, et de ceux qui les pardonnent trop aisément.

Oui, mes frères, c'est ainsi que Dieu pourrait vous parler, et à bien d'autres. La prédiction se vérifia à l'égard d'Héli, l'effet répondit à la menace ; tout ce que le prophète lui avait annoncé s'exécuta ; et, selon les règles de la prédestination divine, ce fut encore une grâce que Dieu fit à ce père infortuné : car tous les maux qui tombèrent sur lui n'étaient après tout que des maux temporels, dont il profita ; mais il y a des coups de la justice de Dieu plus terribles, que nous avons à craindre. Et qu'est-ce quand Dieu, se retirant de nous, laisse peu à peu se refroidir et s'éteindre tout notre zèle ? Or, voilà ce qui arrive souvent, et ce qu'il nous a fait entendre par son prophète : *Auferetur zelus meus a te* ¹. Il laisse un juge, un magistrat dans le plus profond assoupissement sur des abus qui s'introduisent, et qui le condamneront au tribunal de Dieu, pour ne les avoir pas d'abord condamnés à son tribunal. Il laisse un maître abandonner tout au gré de ceux qui le servent,

¹ Ezech., xvi, 42.

et fermer entièrement les yeux sur leur conduite, pour n'être point forcé de les avertir et de les reprendre ; mais pour se charger devant Dieu d'un fardeau mille fois encore plus pesant que celui dont il a voulu se décharger, et qu'il ne croyait pas pouvoir porter, il laisse un ministre de sa parole, un directeur, un confesseur flatter les consciences, les perdre en les flattant, et se précipiter lui-même dans l'abîme ; car ce sont là les suites malheureuses de cette crainte mondaine qui nous lie tout à la fois et la langue et les mains, pour ne rien dire et pour ne rien entreprendre dans des occasions qui demandent toute la liberté de la parole et toute la force de l'action. Ah ! chrétiens auditeurs, si la crainte nous doit gouverner, que ce soit la crainte du Seigneur, de ce Dieu tout-puissant, et surtout de ce Dieu jaloux : car il l'est, et il l'est souverainement. Et ne peut-il pas bien l'être ? et que n'a-t-il pas fait pour avoir droit de l'être ? et n'est-ce pas notre avantage qu'il le soit, et qu'il daigne attendre de nous et en recevoir ce témoignage, dont il a prétendu nous faire un mérite ? Que lui était du reste nécessaire le témoignage d'aussi faibles créatures que nous le sommes ? Ne pouvait-il pas, sans nous, mettre à convert ses intérêts ? Mais, par une conduite toute miséricordieuse de sa providence et de son infinie bonté, il a voulu que nous eussions de quoi lui marquer notre attachement et notre zèle, afin qu'il eût de quoi nous récompenser. Secondons ses desseins, puisqu'ils nous sont si favorables ; et, par une ardeur toute nouvelle, disposons-nous à entendre un jour de sa bouche cette glorieuse invitation : Venez, bons serviteurs ; parce que vous m'avez été fidèles, entrez dans la joie de votre Seigneur. C'est là que nous trouverons le centuple de tout ce que nous aurons donné à Dieu, et que nous jouirons éternellement de sa gloire, que je vous souhaite, etc.

SERMON POUR LE DIMANCHE DANS L'OCTAVE DU SAINT-SACREMENT ¹.

SUR LA FRÉQUENTE COMMUNION.

ANALYSE.

SUJET. Un homme fit un grand repas, et invita beaucoup de gens. Quand l'heure du repas fut venue, il envoya son serviteur dire aux conviés de venir ; mais ils commencèrent tous à s'excuser.

Voilà comment on se comporte à l'égard de la communion, où Dieu nous invite, et dont on s'excuse par une humilité mal entendue. Je suis indigne, dit-on, de fréquenter le sacrement de Jésus-Christ, et mon cœur n'est pas assez pur. Vain prétexte qui lui fait combattre.

DIVISION. La pureté de vie requise pour approcher du sacrement de Jésus-Christ ne doit point être communément ni en soi

¹ Les Sermons pour le Dimanche de la Pentecôte et pour celui de la Trinité sont ci-après, dans les Sermons sur les Mystères.

un obstacle à la fréquente communion : première partie. La fréquente communion est même un des moyens les plus efficaces pour acquérir une sainte pureté de vie : deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. La pureté de vie requise pour approcher du sacrement de Jésus-Christ n'est point communément ni en soi un obstacle à la fréquente communion ; car l'intention du Fils de Dieu a constamment été que les communions fussent fréquentes, puisqu'il nous a donné son sacrement comme une viande, comme un breuvage, comme un pain. Si donc d'ailleurs il nous ordonne de ne nous présenter à sa table qu'avec une conscience nette et pure, cette pureté et cette condition, tout indispensable qu'elle est, ne peut être d'elle-même un titre valable pour ne pas communier souvent. Est-ce à dire que, malgré l'état du péché, on doit, pour se conformer aux desseins de Jésus-Christ, venir à son autel et recevoir son sacrement ? Non ; mais c'est-à-dire que, pour fréquenter ce divin sacrement et pour entrer de la sorte dans les vues de Jésus-Christ, nous devons travailler à purifier et à sanctifier notre vie. Si cette obligation nous est un obstacle à la fréquente communion, elle ne l'est que parce que nous le voulons, et non point par elle-même ; car il ne tient qu'à nous, avec le secours de la grâce, d'acquiescer cette disposition nécessaire.

Mais pour l'acquiescer, cette pureté, il faut du temps ; je le veux, pourvu que ce soit un temps qui n'aïlle pas à l'infini, et qu'on ne cherche pas toujours à le prolonger. Mais de se priver de la communion, c'est une abstinence spirituelle qui tient lieu de pénitence : quelle pénitence, répond saint Ambroise, de se refuser le remède dont on doit attendre sa guérison et son salut ? Mais enfin on ne peut être trop parfait pour communier : il est vrai, mais on peut exiger d'abord trop de perfection de ceux qui communient, ou qui désirent cet avantage.

Pour mieux éclaircir ce point, il faut bien distinguer les dispositions nécessaires et absolument suffisantes, des dispositions de bienséance et de surérogation. Quoi qu'on en puisse dire, quiconque est actuellement en état de grâce et sans péché mortel, est, dans la disposition de pureté qui suffit, selon la rigueur du précepte, pour communier. Si donc je suis souvent en état de grâce, j'ai dès lors la pureté absolument suffisante pour communier souvent. Ce qui nous trompe, c'est que nous ne comprenons pas assez le mérite que porte avec soi cet état de grâce, et ce qu'il en coûte pour s'y mettre ou pour y persévérer. Ce n'est pas après tout, qu'il faille se contenter de cette exemption de péché mortel pour approcher souvent de la sainte table. Outre cette préparation indispensablement requise pour ne profaner pas le sacrement de Jésus-Christ, on doit encore l'honorer par d'autres dispositions convenables à la dignité de ce divin mystère. Mais aussi, en exhortant les fidèles à apporter ces dispositions convenables, il ne faut pas les leur proposer dans un degré de perfection où ils ne puissent moralement espérer de parvenir.

DEUXIÈME PARTIE. La fréquente communion est un des moyens les plus efficaces pour acquiescer une sainte pureté de vie. Comment cela ? parce que le sacrement qu'on y reçoit, contient l'Auteur de la grâce et de toutes les grâces, et parce que ce sacrement est une viande toute divine, qui, par proportion, comme les autres viandes, nous communique ses qualités, sa pureté, sa sainteté, etc. Plus donc nous mangerons souvent, cette viande céleste, plus elle nous purifiera et nous sanctifiera.

De plus, un chrétien qui communie souvent se trouve par là même engagé à une plus grande vigilance et à une plus grande attention sur lui-même, puisque nous ne pouvons communément douter qu'il n'ait au moins assez de religion pour ne vouloir pas profaner et déshonorer le corps de Jésus-Christ.

Mais, dit-on, nous ne voyons point ces grands effets de la fréquente communion. Erreur : on les a vus, on les voit encore ; et là-dessus voici trois propositions certaines, et fondées sur l'expérience. 1^o Les plus grands saints de l'Eglise de Dieu et les âmes les plus élevées par leur piété se sont fait et se font tous, ou presque tous, une règle de communier souvent ; et tout le bien qu'il y a eu en eux, tout ce qu'il y en a, ils l'ont attribué et l'attribuent particulièrement à cette pratique de la fréquente communion. 2^o Tous ceux qui ont l'usage de la fréquente communion vivent ordinairement dans une plus grande innocence et une plus grande régularité. 3^o Tout ce qu'il y a de gens vicieux, de libertins, de mondains et de mondaines, abandonnent la fréquente communion. Or, tout cela, qu'est-ce autre chose que de sensibles préjugés en faveur de la communion fréquente ? Ce n'est pas qu'elle nous rende tout d'un coup parfaits ; mais elle nous aide à le devenir. Prenons donc un nouveau zèle pour la communion, et que les ministres de Jésus-Christ s'emploient à le rallumer dans le christianisme.

Homo quidam fecit cenam magnam, et vocavit multos, et misit servum suum hora corna, dicere invitatis ut venirent, et coeperunt omnes simul excusare.

Un homme fit un grand repas, et invita beaucoup de gens. Quand l'heure du repas fut venue, il envoya son serviteur dire aux conviés de venir ; mais ils commencèrent tous à s'excuser. (*Saint Luc, chap. xiv, 16-19.*)

Ce repas dont il est parlé dans notre Évangile, selon la plus commune interprétation des Pères, qu'est-ce autre chose que la divine Eucharistie ? et n'est-ce pas ainsi que l'Eglise paraît l'entendre, puisqu'elle a choisi cette parabole pour l'appliquer à l'adorable sacrement de nos autels ? C'est un grand repas : *Cenam magnam*. Grand par l'excellence et la qualité de la sacrée viande et du saint breuvage qui y sont servis ; car c'est le corps même et le sang de Jésus-Christ : grand par le nombre de ceux qui s'y trouvent conviés ; ce sont tous les hommes, du moins tous les fidèles : grand par la dignité de leurs personnes et la sainteté de leurs dispositions, puisqu'ils n'y doivent venir qu'en état de grâce : grand par le lieu où il est préparé ; c'est toute l'Eglise :

grand par sa durée ; il ne finira qu'avec le monde : enfin, grand par sa signification, parce qu'il contient une vérité dont les mystères de l'ancienne loi n'ont été que la figure et que l'ombre. Vous êtes tous appelés, mes frères, à cette table du Seigneur ; et c'est pour vous l'annoncer de sa part qu'il envoie ses prédicateurs, et que je parais ici moi-même, selon le devoir de mon ministère : *Et misit servum suum*. Mais que faites-vous ? Saint Grégoire, pape, le déplorait autrefois, instruisant le peuple chrétien dont il avait la conduite ; et rien en effet n'est plus déplorable : *Homo dives irritat, et pauper occurrere festinat ; ad Dei vocatur convivium, et excusamus* ; Qu'un riche, disait ce saint docteur, daigne inviter un pauvre à manger chez lui, le pauvre y court : la table du Fils de Dieu est dressée pour nous, et nous nous excusons ! Quels prétextes ne prend-on pas ? tantôt les affaires temporelles dont on est chargé, tantôt les engagements de sa condition et de son état. On dit, comme ces conviés de l'Évan-

gile : Je suis dans l'embarras, j'ai une famille qui m'occupe et des enfants à pourvoir : *Uxorrem duxi*. On dit, j'ai du bien qui demande mes soins, un négoce à entretenir, une charge à remplir : *Villam emi*. Et ainsi l'on a toujours, ou l'on croit toujours avoir des raisons pour abandonner le plus salutaire de tous les sacrements, et pour n'en approcher presque jamais : *Et cæperunt omnes simul excusare*. Mais entre les excuses les plus ordinaires dont on se sert, savez-vous, mes chers auditeurs, quelle est la plus dangereuse, parce qu'elle est la plus spécieuse ? c'est ce que nous entendons dire à tant de faux chrétiens, qu'ils ne sont pas assez purs pour se présenter à une table si sainte ; et que leurs communions sont rares, parce qu'ils ne se croient pas dignes de les rendre plus fréquentes. Or je soutiens, moi, que cette excuse, tout apparente qu'elle peut être, n'est point communément recevable ; je soutiens que cette prélen due humilité, dont on voudrait se faire un mérite, n'est souvent qu'un piège de l'ennemi de notre salut, ou de la nature corrompue qui nous trompe. Comme ce point est d'une extrême conséquence, j'ai besoin, pour le bien développer, des lumières du Saint-Esprit. Demandons-les par l'intercession de la Mère de Dieu, en lui disant : *Ave, Maria*.

Il est vrai, chrétiens, je suis d'abord obligé de le reconnaître, que la pureté de l'âme et l'innocence de la vie est une disposition essentielle et absolument nécessaire pour participer au divin sacrement que nous recevons dans la communion ; et il est encore vrai que plus nos communions sont fréquentes, plus nous devons être exempts de tache et saints devant Dieu. Bien loin de combattre cette vérité, je la confesse hautement, comme un principe incontestable et un point de ma créance ; et je voudrais la graver si profondément dans vos cœurs, que rien jamais ne l'en pût effacer. Mais, cela posé, je puis néanmoins avancer deux propositions dont il faut, s'il vous plaît, que vous preniez bien le sens, et qui vont faire le partage de ce discours : car, pour détruire la vaine excuse de ceux qui se retirent de la communion parce qu'ils ne se croient pas assez purs, et qui, par la même maxime et la même règle de conduite, portées au delà des bornes et mal conçues, en retirent les autres, je dis que la pureté requise pour approcher du sacrement de Jésus-Christ ne doit point être communément ni en soi un obstacle à la fréquente communion : ce sera la première partie. Je vais même plus loin, et, par l'effet le

plus désirable et le plus heureux, je prétends qu'un des moyens les plus puissants, les plus infaillibles et les plus courts pour arriver à une sainte pureté de vie, c'est la fréquente communion : ce sera la seconde partie. Je vous ferai donc voir comment une vie pure et innocente nous doit préparer à la communion, sans que ce de voir soit une juste raison de nous en éloigner ; et d'ailleurs je vous apprendrai comment même la communion doit servir à rendre notre vie toujours plus innocente et plus pure. Ces deux pensées sont solides ; mais, encore une fois, il est important que vous y donniez toute votre attention, pour les entendre précisément telles que je les entends et que je les propose. Appliquez-vous, et commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Quelque pureté de vie que Dieu exige de nous pour approcher de son auguste sacrement, elle ne peut en soi nous tenir lieu d'une légitime excuse pour nous dispenser du fréquent usage de la communion. Vous en voulez la preuve ; écoutez-la. C'est que l'obligation d'apporter au sacré mystère toute la pureté convenable, ne doit point préjudicier à l'intention de Jésus-Christ, ni au dessein qu'il a eu en vue dans l'institution de la très-sainte Eucharistie. Or, quel a été le dessein de Jésus-Christ, en l'instituant ? Il a prétendu que l'usage nous en fût ordinaire, il l'a souhaité, il nous y a invités. Voilà pourquoï, dit saint Augustin, il nous a donné ce sacrement comme une viande ; c'est pour cela qu'il en a fait un breuvage : de là vient qu'il l'institua en forme de repas, pour nous dire et nous faire comprendre que c'était une nourriture dont nous devons user, non point rarement ni extraordinairement, comme l'on use des remèdes, mais fréquemment et souvent, comme nous prenons tous les jours les aliments qui nous entretiennent. Et parce que toutes les viandes, par rapport à la vie naturelle, ne sont pas également communes à tous les hommes, qu'a-t-il fait ? il a choisi celle qui l'était et qui l'est encore le plus ; celle dont on peut le moins se passer, et qu'on ne quitte jamais ; celle qui nourrit les pauvres et les riches, les petits et les grands ; je veux dire ce pain de chaque jour que nous demandons à Dieu, et qui est le premier soutien de notre vie : il l'a, dis-je, choisi pour nous y laisser le sacrement de son corps, ou plutôt pour le transformer dans cet ineffable sacrement.

Ce n'est pas assez ; mais afin de nous engager encore plus fortement à en profiter, il nous cria

sans cesse de ses autels, et nous adresse ces paroles qu'il avait déjà mises pour nous dans la bouche du Sage : *Venite, comedite panem meum, et bibite vinum quod miscui vobis* ¹ ; Venez, paraissez dans mon sanctuaire, asseyez-vous à ma table, mangez le pain que je vous ai préparé. Vous avez droit d'y participer ; et, puisque je vous le présente moi-même, tout mon désir est que vous le receviez. D'où saint Ambroise prenait occasion de dire, parlant à un chrétien : *Si panis est, si quotidianus est, quomodo illum post annum sumis* ? Eh quoi ! mon frère, si ce sacrement est un pain, et si c'est un pain qui tous les jours devrait être l'aliment de votre âme, est-ce assez dans tous le cours d'une année de vouloir seulement une fois y avoir part ? Il est donc certain que la vue du Fils de Dieu a été que nous eussions dans le christianisme un usage libre et fréquent de la communion. Il n'est pas moins certain que le Fils de Dieu ne peut se contredire lui-même, qu'il n'a pu avoir des intentions dont l'une devint par soi-même un empêchement essentiel à l'autre ; dont l'une servit de raison, et de raison solide, pour combattre et renverser l'autre. Par conséquent, dès que nous voyons qu'il nous a portés à la fréquente communion, et qu'il nous y porte, que c'est ce qu'il désire de nous et à quoi il nous appelle, quelle conclusion devons-nous tirer de là, sinon celle que j'ai déjà marqué ; savoir, que si d'ailleurs il nous a ordonné de ne nous présenter à sa table qu'avec la robe de noces, c'est-à-dire qu'avec une conscience nette et purifiée de toutes souillures, cette pureté néanmoins et cette condition, tout indispensable qu'elle est, ne vous peut être d'elle-même un titre valable pour ne pas communier souvent ?

Que veux-je dire, après tout, chrétiens auditeurs ? car c'est ici qu'il faut m'expliquer, et lever le scandale où pourrait vous jeter ma proposition mal interprétée et mal expliquée. Est-ce mon sentiment que, malgré l'état du péché, vous deviez, pour vous conformer aux desseins de Jésus-Christ touchant la communion fréquente, venir à son autel et recevoir son sacrement ? Malheur à moi si j'autorisais en aucune sorte une telle profanation, et malheur à quiconque ferait ce criminel abus du plus saint de nos mystères, et se rendrait par là, selon l'expression de l'Apôtre, coupable du corps et du sang d'un Dieu ! Mais quelle est ma pensée ? c'est que vous raisonnez d'une façon, et qu'il faudrait raisonner de l'autre ; c'est que vous concluez à quitter la fréquente communion, parce que vous

ne menez pas une vie assez réglée ni assez exemplaire, lorsque vous devriez seulement conclure à vivre plus régulièrement et plus exemplairement pour retenir la fréquente communion ; c'est que vous dites : Je tiens une conduite trop peu chrétienne et trop peu édifiante pour fréquenter un sacrement dont les anges mêmes se croiraient indignes, je ne veux donc pas communier souvent ; au lieu qu'il serait bien plus à propos de dire : Je dois communier souvent et je le veux pour entrer dans l'esprit de Jésus-Christ, pour ne laisser pas inutile le précieux don que nous avons reçu, pour ne me pas priver des avantages inestimables qui y sont attachés ; et puisque la communion fréquente ne peut s'accorder avec une conduite telle que la mienne, je veux donc, non pas renoncer à la communion, parce que je n'y suis pas disposé, mais changer de conduite afin de m'y disposer.

Ainsi la pureté de vie qu'attend de nous le Sauveur des hommes, ne sera plus précisément un obstacle à la fréquentation du divin mystère ; mais ce sera un motif pour travailler à acquérir tout le mérite et toute la préparation qu'il requiert : c'est-à-dire que ce sera un motif pour renoncer à cette liaison, à cette habitude, à ce commerce et à ce plaisir que la loi défend et qui déshonorerait spécialement la chair de Jésus-Christ ; un motif pour attaquer ses passions et pour les surmonter, pour humilier cet orgueil, pour réprimer cette ambition, pour éteindre cette convoitise, pour étouffer ce ressentiment qui dans vous ne peut comparier avec la présence réelle de Jésus-Christ ; un motif pour vous détacher du monde, pour vous détromper de ses maximes, pour vous dégager de ses intrigues, pour vous retirer de ses assemblées, pour vous interdire ses spectacles, ses divertissements et ses jeux, qui, directement opposés à la morale chrétienne, vous sépareraient de Jésus-Christ ; un motif pour exciter votre piété, pour ranimer votre ferveur, pour vous adonner à la prière, à la méditation des choses saintes, aux exercices de la pénitence, à la pratique des bonnes œuvres et de toutes les vertus capables de vous rendre plus agréables à Jésus-Christ, et de vous unir plus étroitement avec Jésus-Christ. Voilà, dis-je, à quoi vous engagera l'obligation de vous éprouver et de purifier votre cœur, afin d'être en état d'y placer Jésus-Christ ; du moins, voilà à quoi elle doit vous engager, mais à quoi vous ne voulez pas qu'elle vous engage ; car développons de bonne foi tout ce mystère. Si cette obligation est pour vous un obstacle à la fréquente communion, elle ne l'est que parce que

¹ Prov., ix, 6.

vous le voulez : non, elle ne l'est que parce que vous voulez demeurer toujours dans le même attachement, le même esclavage, les mêmes liaisons, sans faire le moindre effort pour les rompre et pour en sortir; elle ne l'est que parce que vous voulez toujours vivre au gré de vos désirs, flatter vos sens, ne leur refuser rien, ne les gêner en rien, et suivre en aveugle la cupidité qui vous entraîne; elle ne l'est que parce que le monde vous plaît, et que vous voulez toujours le voir, toujours être de ses compagnies qui vous dissipent, et de ses parties de plaisir qui vous corrompent; elle ne l'est que parce que vous ne pouvez pas ou plutôt que vous ne voulez pas vous résoudre une fois à prendre quelque chose sur vous, pour vous réveiller de l'assoupissement où vous êtes à l'égard de votre salut et de tout ce qui concerne la sanctification de votre âme, pour vous tirer sur cela de votre langueur, pour vous affectionner aux devoirs de la religion et pour les remplir. Or, dès qu'elle n'est obstacle que par votre volonté dépravée, j'ai raison de dire qu'elle ne l'est point d'elle-même; et j'ai toujours droit de vous reprocher cet éloignement de la communion, qui vous est si habituel et que vous prétendez justifier par cela même qui le condamne.

Cependant, chrétiens, sans insister davantage sur ce point, dont je me suis déjà expliqué plus à fond dans un autre discours, je vois ce que quelques-uns auront à me répondre; et, pour leur instruction, je dois encore aller plus avant. En effet, me diront-ils, que la pureté nécessaire pour fréquenter le sacrement de Jésus-Christ ne soit pas en soi un empêchement et un obstacle à la communion; que ce soit seulement un motif pour employer nos soins à nous mettre, autant qu'il est possible, dans cet état de pureté et dans cette sainte disposition, nous en convenons, et nous voulons aussi travailler à la réformation de notre vie. Mais ce changement n'est pas l'ouvrage d'un jour; on ne parvient pas tout d'un coup à cette perfection qui bannit d'une âme le vice, et qui y fait naître les vertus; il faut du temps pour arriver là; et pendant tout ce temps, n'est-ce pas une espèce de pénitence, et une pénitence louable, que de se tenir éloigné de la table du Sauveur et de son autel? Tout ceci, mon cher auditeur, contient divers articles que je reprends, et sur lesquels je vais vous déclarer quelques-unes de mes pensées.

Car, dites-vous, il faut du temps : je le veux, pourvu que ce soit un temps borné, pourvu que ce temps n'aille pas à l'infini, et que d'un terme

à l'autre on ne cherche pas toujours à le prolonger; pourvu que ce temps d'épreuve ne vous lienne pas les années entières sans manger ce pain céleste, qui doit être votre soutien, et dont vous ne pouvez vous passer; pourvu que ce ne soit ni votre lâcheté qui règle ce temps, ni vos préjugés et votre opiniâtreté. Et ne sait-on pas à quel excès ont été là-dessus des esprits entêtés et aveuglés, jusqu'à se faire une piété, je dis une piété chimérique, de manquer aux préceptes de l'Eglise, et de violer l'un de ses commandements les plus solennels qui est celui de la pâque?

Mais cette abstinence spirituelle, ajoutez-vous, est une pénitence : ainsi le disait-on du temps de saint Ambroise, comme il l'a lui-même remarqué. Il y en a (ce sont les paroles de ce saint docteur), il y en a qui se font une pénitence de se priver de la participation des saints mystères : *Sunt qui arbitrantur hoc esse penitentiam, si abstineant a sacramentis celestibus*. Mais quelle pénitence ! poursuit ce même Père ; et n'est-ce pas se traiter trop sévèrement soi-même, en s'imposant une peine, de se refuser le remède dont on doit attendre sa guérison et son salut ? *Severiores in se iudices sunt, et panam dum imponunt sibi, declinant remedium*. Voilà comment en jugeait un des plus saints et des plus grands pasteurs de l'Eglise ; voilà ce qu'il regardait comme une pénitence trop rigoureuse. Mais moi, sans aller contre son sentiment, que je dois respecter, je puis dire que de nos jours ce serait une pénitence bien commode pour de mondains et de mondaines ; que volontiers ils s'y assujétiraient, et qu'elle se trouverait bien de leur goût, puisqu'elle les déchargerait d'un des devoirs du christianisme qui s'accorde moins avec leur vie oisive, sensuelle et dissipée. Si c'est là maintenant la pénitence qu'on leur prescrit, de la manière que le monde est disposé, il sera bientôt rempli de pénitents.

Mais enfin, concluez-vous, on ne peut être trop parfait pour communier. Non certes, mon cher auditeur, on ne peut être trop parfait ; mais on peut d'abord exiger trop de perfection de ceux qui communient, ou qui désirent ce précieux avantage ; c'est-à-dire, on ne peut être trop parfait, eu égard à la dignité du sacrement, qui sera toujours, quoi que nous puissions faire, au-dessus de toutes nos dispositions ; mais en même temps on peut trop exiger d'abord de perfection de ceux qui le fréquentent, eu égard à la faiblesse humaine, que le Sauveur des hommes n'a point dédaignée, et qu'il a voulu même soutenir par son sacrement : ce sont des mala-

des, ils ont leurs infirmités, leurs fragilités; et c'est pour cela même que le médecin de leurs âmes les appelle à lui, afin de les guérir et de les fortifier. Aussi prenez garde qui sont ceux que le maître de notre Evangile fait ramasser dans les places publiques, et qu'il rassemble à son festin : ce ne sont point précisément les riches, les grands, les saints; mais les pauvres, mais les petits, mais les infirmes, mais les aveugles et les boiteux : *Exi cito in plateas et vias civitatis; et pauperes, ac debiles, et cæcos, et claudos introduc huc* 1. Non-seulement il ne les exclut point de sa table, il ordonne à ses ministres de leur faire une espèce de violence pour les y attirer : *Compelle intrare* 2. Que nous marque cette figure? Il ne faut pas une longue réflexion pour le connaître, et il vous est aisé, chrétiens, d'en faire vous-même l'application.

Tout ceci, néanmoins, veut encore un plus ample éclaircissement; et sans cela je pourrais craindre, en vous faisant éviter un excès, de vous conduire dans un autre. Or, toute extrémité est mauvaise; et outre que j'en suis naturellement ennemi, mon ministère m'oblige spécialement à m'en préserver. Rendre l'usage de la communion trop facile, c'est un relâchement; mais d'ailleurs le rendre trop difficile et comme impraticable, c'est une rigueur hors de mesure. Cherchons donc le juste milieu qui corrige l'un et l'autre; et sans nous porter ni à l'un ni à l'autre, tenons-nous-en aux principes d'une solide théologie. Renouvelez, s'il vous plaît, votre attention : car voulez-vous savoir, chrétiens, quelle a été une des erreurs les plus remarquables de notre siècle, quoique des moins remarquées? le voici : c'est qu'en mille sujets, et surtout en celui-ci, on a confondu les préceptes avec les conseils; ce qui était d'une obligation indispensable, avec ce qui ne l'était pas; les dispositions absolument suffisantes, avec les dispositions de bienséance, de surrogation, de perfection; en un mot, ce qui faisait de la communion un sacrifice, avec ce qui en diminuait seulement le mérite et le fruit. Voilà ce que l'on n'a point assez tenu à l'écart, et ce qu'il était néanmoins très-important de distinguer. En effet, citons, tant qu'il nous plaira, les Pères et les docteurs de l'Eglise; accumulons et entassons autorités sur autorités; recueillons dans leurs ouvrages tout ce qu'ils ont pensé et tout ce qu'ils ont dit de plus merveilleux sur l'excellence du divin mystère; exposons tout cela dans les termes les plus magnifiques et les plus pompeux, et formons-en des volumes entiers; enchréonisons même, s'il est

possible, sur ces saints auteurs, et débitons encore de plus belles maximes touchant la pureté que doit porter un chrétien à la table de Jésus-Christ; faisons valoir cette parole qu'ils avaient si souvent dans la bouche, et qui saisissait de frayeur les premiers fidèles : *Sancta sanctis*; après avoir épuisé là-dessus toute notre éloquence et tout notre zèle, il en faudra toujours revenir au point décidé, que quiconque est en état de grâce, exempt de péché, je dis de péché mortel, est dans la disposition de pureté qui suffit, selon la dernière rigueur du précepte, pour communier. Ainsi nous l'enseigne le concile de Trente, et c'est une vérité de foi. De là il s'ensuit que si je suis souvent en cet état de grâce, j'ai dès lors la pureté absolument suffisante pour communier souvent; et que si tous les jours de ma vie je me trouvais en cette même disposition, j'aurais chaque jour de ma vie le degré de pureté nécessairement requis pour ne pas profaner le corps de Jésus-Christ en communiant; et non-seulement pour ne le profaner pas et ne pas encourir la censure de saint Paul : *Judicium sibi manducat et bibit* 1; mais pour recueillir à l'autel du Seigneur une nouvelle force, et y recevoir un nouvel accroissement de grâce. Si bien qu'en ce sens la parole de saint Augustin se vérifierait à mon égard : *Accipe quotidie quod quotidie tibi prosit*; Prenez cette divine nourriture autant de fois qu'elle vous peut profiter; et si tous les jours elle vous profite, prenez-la tous les jours. Je dis plus; car de là même il s'ensuit, que tout homme dans le christianisme est obligé sous peine de damnation, non pas de communier tous les jours, mais d'être tous les jours disposé à communier; pourquoi? parce qu'il n'y en a pas un qui n'ait une obligation essentielle de persévérer tous les jours dans la grâce de Dieu, et de se préserver de tout péché grief. *Sic vive*, ajoutait saint Augustin, *ut quotidie merearis accipere*; Communiez plus ou moins souvent, selon que l'Esprit de Dieu vous l'inspirera; mais quant à la préparation habituelle, vivez de telle sorte que chaque jour vous puissiez vous nourrir de ce pain de salut. Raisonnez, mes chers auditeurs, et formez sur cela toutes les difficultés que votre esprit peut imaginer : voilà des principes stables contre lesquels tous les raisonnements ne prévaudront jamais.

Ce qui nous trompe (observez ceci, je vous prie), ce qui nous trompe, et ce qui fait peut-être que quelques-uns ont peine à goûter ces principes que je viens d'établir, c'est que nous ne comprenons et que nous n'estimons point

1 Luc., xiv, 21. — 2 Ibid., 23.

111 Cor., xi, 29.

assez le mérite que pour l'avoir l'état de grâce dont je parle ; c'est que nous ne connaissons point assez ce que renferme cette exemption de tout péché mortel, et de tout attachement au péché mortel. Ce n'est, selon nos idées, qu'un état fort commun, et plutôt à Dieu qu'il le fût bien dans le christianisme ! Mais, quoi qu'il en soit, je prétends que c'est un état très-sublime, un état qui surpasse toute la nature, et où la vertu seule du Saint-Esprit, cette vertu toute-puissante, nous peut élever. Car, pour examiner la chose à fond, qu'est-ce qu'un homme sans péché mortel et sans nulle affection au péché mortel ? C'est un homme déterminé (chaque parole demande ici toute votre réflexion), c'est, dis-je, un homme prêt et déterminé à perdre tout, à se dépouiller de ses biens, à sacrifier son honneur, à verser son sang et à donner sa vie, plutôt que de consentir à une pensée, que de former volontairement un désir, que de rien dire, de rien entreprendre, de rien faire qui puisse éteindre dans son cœur l'amour de Dieu. C'est un homme dans une disposition semblable à celle de saint Paul, lorsque ce grand apôtre s'écriait : Qui me séparera de la charité de Jésus-Christ ? *Quis nos separabit a charitate Christi* ? Ce n'est ni la prospérité, ni l'adversité, ni la faim, ni la soif, ni les puissances du ciel, ni celles de la terre, ni le péril, ni la persécution, ni le glaive, ni la mort : *Sed in his omnibus superamus* ². Un homme, ainsi résolu, et constant dans cette résolution, malgré tous les dangers qui l'environnent, malgré toutes les tentations qui l'attaquent, malgré tous les exemples qui l'altèrent, malgré tous les combats qu'il a et à livrer et à soutenir, soit contre le monde, soit contre lui-même ; cet homme, n'est-ce pas, selon l'expression de l'Écriture, un homme digne de Dieu ? Or l'état de grâce suppose tout cela ; et avoir tout cela, n'est-ce pas, suivant le langage du maître des gentils, être un saint ? Et si, dans cet état et avec tout cela, un chrétien participe aux sacrés mystères, ne peut-on pas dire alors et en particulier que les choses saintes sont données aux saints : *Sancta sanctis* ?

Ah ! mes chers auditeurs, j'insiste là-dessus, afin de vous faire un peu mieux entendre que vous ne l'avez peut-être conçu jusqu'à présent, combien il en doit coûter pour se maintenir même dans le dernier degré, et si j'ose m'exprimer de la sorte, dans le plus bas étage de la sainteté. Qu'il serait à souhaiter que nous en fussions tous là, et que plusieurs qui se flattent d'y être n'en fussent pas infiniment éloignés !

¹ Rom. viii, 35. — ² Ibid., 37.

Qu'il serait à souhaiter que dans les états même les plus religieux par leurs engagements et leur profession, on trouvât toujours cette première pureté de l'âme ! Il n'y aurait plus tant à craindre pour l'honneur dû au plus vénérable de tous les sacrements, parce qu'il ne serait plus exposé à tant de sacrilèges et de profanations. Mais quoi ! est-ce donc ma pensée, que dès qu'un chrétien se croit en grâce avec Dieu, et sans nul de ces péchés qui nous rendent ennemis de Dieu, on doit lui accorder l'usage fréquent de la communion, et l'y engager ? Non, mes frères, et si je le prétendais ainsi, j'oublierais les règles que la sagesse antique nous a tracées, et que je suis obligé de suivre. Je vous ai parlé de la préparation essentielle et suffisante pour ne pas violer la dignité du sacrement ; mais il s'agit encore de l'honorer, et pour cela de joindre à cette disposition de nécessité les dispositions de convenance, de piété, de perfection ; car ne vous persuadez pas que j'approuve toutes les communions fréquentes. Je serais bien peu instruit, si j'ignorais les abus qui s'y glissent tous les jours ; et j'aurais été bien peu attentif à ce qui se passe sans cesse sous nos yeux, si tant d'épreuves ne m'avaient pas appris la différence qu'il faut faire des âmes ferventes et des âmes tièdes ; des âmes courageuses et des âmes lâches ; des âmes fidèles, exactes, appliquées, et des âmes négligentes, oisives, sans soin, sans vigilance, sans attention ; des âmes détachées d'elles-mêmes, mortifiées, recueillies, et des âmes sensuelles jusque dans leur prétendue régularité, volages, dissipées, toutes mondaines. De permettre également aux uns et aux autres l'approche des sacrements, de ne mettre nulle distinction entre celles qu'on voit, sous un beau masque de dévotion, orgueilleuses et hautaines, sensibles et délicates, politiques et intéressées, entières dans leurs volontés, aigres dans leurs paroles, vives dans leurs ressentiments, précipitées dans leur conduite ; et celles au contraire qu'on voit assidues à leurs devoirs et zélées pour leur avancement et leur sanctification ; en qui l'on trouve de la docilité, de l'humilité, de la patience, de la douceur, de la charité, et dont on remarque d'un temps à un autre les changements et les progrès : encore une fois, de les confondre ensemble, de leur donner le même accès à la table du Sauveur, de les y admettre avec la même facilité, de ne discerner ni conditions ni caractères, c'est, mes chers auditeurs, ce que je dois condamner ; et à Dieu ne plaise que je tombe jamais dans une telle prévarication ! Mais aussi, en demandant

des âmes solidement pieuses pour la fréquentation des saints mystères, de les vouloir d'abord au plus haut point de la sainteté chrétienne ; de leur retrancher, pour quelques fragilités qui échappent aux plus justes, le céleste aliment qui les doit nourrir ; de leur tracer une idée de perfection, sinon impossible dans la pratique, au moins très-rare et d'une extrême difficulté ; de les tenir dans un jeûne perpétuel, jusqu'à ce qu'elles soient parvenues à ce terme, et de leur faire envisager comme une vertu, comme un mérite devant Dieu, ce qui les éloigne de Dieu, ce qui les affaiblit et les désarme, voilà de quoi je ne puis convenir, et de quoi je ne conviendrai jamais. Je les exhorterai à tendre sans cesse vers cette perfection, à se proposer toujours cette perfection, à faire chaque jour de nouveaux efforts pour s'élever à cette perfection ; mais après tout, si ces âmes n'y sont pas encore arrivées, si elles n'ont pas mis encore le comble à cette tour évangélique qu'elles ont entrepris de bâtir, s'il leur reste encore, comme au prophète, du chemin avant que d'atteindre jusqu'au sommet de la montagne d'Oreb, je ne les traiterai pas avec la même rigueur que ce convié qui fut chassé du banquet nuptial, parce qu'il s'y était ingéré témérairement ; je ne leur défendrai point de manger ; mais par une maxime tout opposée, je leur dirai ce que l'ange dit à Elie : *Surge, comede ; grandis enim tibi restat via* ¹ ; Venez avec confiance, et prenez ce pain qui vous est offert, et qui vous donnera des forces pour aller jusqu'au bout de la carrière que vous avez à fournir ; car je me souviendrai que ce n'est point pour des forts et pour des justes que Jésus-Christ est venu, mais pour des faibles et pour des pécheurs ; que ce n'est point pour les sacrements que Dieu a formé les hommes, mais que c'est pour les hommes qu'il a institué les sacrements ; que ces hommes étant hommes, ils ne sont point, quelque parfaits qu'on les suppose, d'une nature angélique, et que, quoi qu'ils fassent, ils ne se trouveront jamais sans quelques imperfections ; que s'il fallait attendre qu'ils en fussent pleinement dégagés pour les recevoir à la table du Seigneur, et qu'il ne leur manquât rien de tout ce qu'exige d'eux une sévérité outrée, pour leur accorder le bienfait de la communion ; à peine les apôtres eux-mêmes, à peine les premiers chrétiens, à peine les plus grands saints auraient-ils pu y avoir part. Telles sont les règles générales que je suivrai ; je dis les règles générales, car je sais qu'il y en a de particulières pour certains états, pour certaines

personnes, selon certaines conjonctures dont le détail serait infini, et que je laisse à l'examen des pasteurs de l'Eglise, et des directeurs auxquels il appartient d'en juger. Il me suffit d'avoir vérifié ma première proposition de la manière que je l'ai entendue, savoir, que la pureté requise pour participer au sacrement de Jésus-Christ n'est point en soi et ne doit point être communément un obstacle à la fréquente communion ; d'où je passe à l'autre vérité, qui n'est pas moins importante ; et je soutiens même qu'un des plus sûrs et des plus puissants moyens pour acquérir une sainte pureté de vie, c'est la fréquente communion. Vous l'allez voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

De tous les sacrements, nul autre n'a plus d'effet ni même autant d'effet dans l'homme, que celui du corps de Jésus-Christ ; et son effet est d'imprimer en l'âme qui le reçoit un caractère de pureté et de sainteté. Pourquoi est admissible un sacrement est-il si efficace, et d'où lui vient cette force supérieure ? La raison en est évidente : c'est qu'il contient en soi l'Auteur de la grâce. Tous les autres sacrements n'opèrent que par une vertu émanée de Jésus-Christ, et qui leur est communiquée par Jésus-Christ ; mais en celui-ci, c'est Jésus-Christ lui-même, Jésus-Christ présent en personne, qui agit, puisque ce divin sacrement n'est autre chose que Jésus-Christ même, caché sous les espèces qui le couvrent. Or, comme le feu échauffe bien plus quand il est appliqué immédiatement à son sujet que lorsqu'il lui communique sa chaleur par un corps étranger, ainsi Jésus-Christ, qui est le principe de tous les dons célestes et la source de toutes les grâces, les doit-il répandre beaucoup plus abondamment dans nos cœurs quand il nous est uni par lui-même et par sa propre substance, que lorsqu'il les distribue par un sacrement distingué de lui. Voilà le privilège singulier et incontestable de l'Eucharistie.

Mais cette grâce spéciale du sacrement de nos autels, quelle est-elle ? et cet effet salutaire qu'il produit, à quoi se réduit-il ? Je dis, chrétiens, que c'est à nous faire vivre d'une vie pure et sainte. Les autres sacrements ont des effets plus bornés. Le baptême efface le péché d'origine, la confirmation nous fait confesser la foi, l'ordre nous met en état d'exercer les sacrés ministères, l'extrême-onction nous fortifie aux approches de la mort, et nous soutient dans ce dernier combat ; mais l'Eucharistie étend sa vertu sur toute la vie de l'homme, pour la sane-

¹ Mt Reg., xix, 7.

tifier, et, si je puis parler de la sorte, pour la diviniser; car vous devez bien remarquer avec moi l'excellente et essentielle propriété de la chair de Jésus-Christ dans ce mystère; c'est un aliment, et l'aliment de nos âmes: au lieu que l'esprit, selon les lois ordinaires et naturelles, doit vivifier la chair; ici, par un miracle au-dessus de toute la nature, c'est la chair qui vivifie l'esprit: *Caro mea vere est cibus* ¹. Et de là nous pouvons connaître quel fruit il y a donc à se promettre de la fréquente communion: car à force de manger une viande, on en prend peu à peu les qualités; mais si je n'en use que très-rarement, si je n'en fais ma nourriture qu'une fois dans tout le cours d'une année, je n'en ressentirai presque nulle impression, et mon tempérament sera toujours le même. Ainsi, qu'un chrétien, dans l'usage du sacrement de Jésus-Christ, s'en tienne précisément à la pâque, à peine en retirera-t-il quelque profit, et le pourra-t-il apercevoir. C'est une viande, il est vrai; c'est de toutes les viandes la plus solide, j'en conviens; c'est une viande toute divine et toute-puissante, je le sais; mais que lui servira la vertu de cette viande, si par un dégoût naturel, si par une négligence affectée, ou par une superstitieuse réserve, il ne s'en nourrit pas, et qu'il la laisse sans y toucher? Par conséquent, veut-il qu'elle lui soit utile et profitable, il faut qu'elle lui soit commune et ordinaire. Alors il verra ce que peut cette chair sacrée, et mille épreuves personnelles l'en convaincront: elle le transformera dans un homme tout nouveau. C'est une chair virginale: elle amortira dans son cœur le feu de la cupidité qui le brûle, elle y éteindra l'ardeur des passions qui le consomment, elle purifiera ses pensées, elle réglera ses desirs, elle réprimera les révoltes de ses sens, elle les tiendra soumis à l'esprit. C'est une chair sainte, et immolée pour la réparation du péché: elle détruira dans son âme l'empire de ce mortel ennemi qui le tyrannisait; elle le fortifiera contre la tentation, contre l'occasion, contre l'exemple, contre le respect humain, contre le monde, contre tout ce que l'enfer emploie à notre ruine spirituelle et à la perte de notre innocence; elle le remplira d'une grâce victorieuse, qui le fera triompher des inclinations perverses de la nature, des mauvaises dispositions du tempérament, des retours importuns de l'habitude, des attrait corrupteurs du plaisir, des amorces de l'intérêt, de toutes les attaques où il peut être exposé et où il pourrait malheureusement succomber. C'est la chair d'un Dieu: elle le déga-

gera de toutes les affections terrestres pour l'élever à Dieu, pour l'attacher à Dieu, pour ne lui inspirer que des vœux, que des sentiments chrétiens et dignes de Dieu; car ce sont là les heureux effets de ce céleste aliment, selon que l'Écriture elle-même nous les a marqués: *Quid enim bonum ejus est, et quid pulchrum ejus, nisi frumentum electorum, et vinum germinans virginis* ²? Qu'y a-t-il en elle, disait le prophète Zacharie, parlant de l'Église de Jésus-Christ, dont il avait une connaissance anticipée, qu'y a-t-il de bon en elle et de beau par excellence, si ce n'est ce pain des élus et ce vin qui fait les vierges? paroles que tous les interprètes ont expliquées de la très-sainte Eucharistie. Elle fait les vierges, dit saint Bernard, parce qu'elle refère les appetits sensuels, parce qu'elle modère et qu'elle arrête les emportements d'une aveugle concupiscence, parce qu'elle met en fuite le démon de l'impureté. Est-ce une image grossière et matérielle, une idée, un souvenir qui vous trouble; est-ce un penchant qui se fait sentir; est-ce un objet séducteur qui vous éblouit et qui vous attire? venez à l'aide; vous y trouverez un préservatif assuré, un remède prompt, un appui ferme, et des armes toujours prêtes pour vous défendre. Une seule parole de ce Dieu Sauveur a classé des corps les légions entières d'esprits immondes qui les infectaient: que fera-t-il présent lui-même en vous, et demeurant en vous avec tout son être et tout son souverain pouvoir?

De là ces comparaisons dont les Pères se sont servis (et pourquoi ne m'en servirais-je pas après eux et comme eux?); de là ces figures sous lesquelles ils nous ont représenté l'adorable sacrement. Tantôt ils le comparent à un levain, à ce bon levain dont a parlé l'Apôtre, à ce levain de justice et de sainteté qui se répand et s'insinue dans toute la masse pour la faire lever, c'est-à-dire qui se communique à toutes les puissances de l'homme intérieur, pour l'animer et le vivifier: tantôt ils le comparent à un feu qui pénètre le fer même, qui en consume la rouille, qui l'embrase et le rend lui-même tout brûlant: *Etenim Deus noster ignis consumens est* ². Or prenez garde, reprend sur cela saint Cyprien: comme le fer dans le feu perd sa première forme et en acquiert une plus noble, comme il devient feu de fer qu'il était; aussi, par une union intime et fréquente avec Jésus-Christ, nous nous trouvons insensiblement convertis en Jésus-Christ, nous cessons d'être ce que nous étions, pour être quelque chose de ce

¹ Joan., vi, 56,

² Zach., ix, 17. — ² Hebr., xii, 29.

qu'est Jésus-Christ. Ce n'est plus nous seulement qui vivons en Jésus-Christ, c'est Jésus-Christ qui vit en nous, de la même sorte qu'il vivait dans le grand Apôtre : *Vivo autem, jam non ego, vivit vero in me Christus* ¹. Et voilà sans doute, chrétiens, une des plus belles prérogatives du sacrement que nous recevons par la communion. Les autres viandes dont nous usons se changent en notre propre substance, mais celle-ci nous change nous-mêmes en elle : changement, ô mon Dieu, qui me doit être bien glorieux et bien avantageux ; car il est bien plus convenable et plus à souhaiter pour moi d'être changé en vous, que si vous l'étiez en moi. L'étant en moi, vous y perdriez votre sainteté, parce que je ne suis que péché et qu'injustice ; vous y perdriez toutes vos perfections, parce que je n'ai rien de moi-même et que je ne suis rien : mais moi, l'étant en vous autant que je le puis être, j'acquies tout ce que je n'avais pas, et que je ne pouvais avoir que de vous. J'étais faible, et je deviens fort ; j'étais aveugle, et je deviens clairvoyant ; j'étais pécheur, et par la plus heureuse transformation je deviens saint.

Tout cela, dites-vous, mon cher auditeur, suppose certaines dispositions ; et sans ces dispositions, la fréquente communion, non-seulement n'opère rien de tout cela, mais, au lieu de tout cela, elle ne sert qu'à nous rendre encore plus coupables. Je l'avoue ; mais c'est de là même que je tire une nouvelle preuve des fruits de conversion et de sanctification qu'elle doit produire. Entrez dans ma pensée. En effet, nous ne pouvons douter, selon les règles ordinaires, qu'un chrétien qui se rend assidu à la table de Jésus-Christ, et qui s'est fait une loi de communier souvent, n'ait au moins un fonds de christianisme et de religion dans l'âme. Nous ne pouvons pas plus douter qu'il ne soit suffisamment instruit de la dignité du sacrement auquel il participe, de la révérence qui lui est due, et de la préparation qu'il convient d'y apporter. Or je prétends qu'avec ce fonds de religion, qu'avec cette connaissance des dispositions que demande le divin mystère, il n'est pas moralement possible que ce chrétien retienne la fréquente communion sans être puissamment et continuellement excité à purifier son cœur, à régler ses mœurs, à réformer sa conduite, à mettre entre ses communions et ses actions toute la proportion nécessaire et qui dépend de lui. Car s'il reste à une âme quelques sentiments religieux, quel frein pour l'arrêter dans les rencontres, ou quel aiguillon pour la piquer, que cette

pensée : Je dois demain, je dois dans quelques jours approcher de la table de mon Sauveur et de mon Dieu ; je dois paraître en sa présence et m'unir à lui ? De ce souvenir quels reproches naissent dans une conscience qui ne se sent pas assez nette ! quelles vues de son indignité ! quels troubles intérieurs et quels combats, qui se terminent enfin à de saintes résolutions, et à former le dessein d'une vie toute nouvelle ! C'est pour cela que les directeurs des âmes les plus éclairés, n'ont point de moyen quand ils emploient plus sagement, plus efficacement, plus communément pour maintenir certains pécheurs dans la bonne voie où ils sont entrés en se convertissant à Dieu, que de leur prescrire certaines communions, et à certains temps marqués. C'est pour cela que les maîtres de la morale ont établi comme une maxime indubitable qu'il y en a plusieurs à qui la fréquente communion est non-seulement si utile, mais si nécessaire, qu'ils y sont obligés sous peine de péché mortel, n'ayant point pour se conserver de meilleur moyen ni de préservatif plus assuré.

Mais, après tout, nous ne voyons point ces grands effets de la communion. Ainsi parlent bien des mondains, et c'est peut-être ce qu'ils méritent actuellement dans le secret de leur cœur. Or voici sur quoi il faut les détromper, et la réponse que j'ai de ma part à leur faire ; car ils ne voient pas ces effets si salutaires et si merveilleux, parce qu'ils ne se mettent point en peine de les voir, parce qu'ils y font trop peu d'attention pour les voir ; mais moi je les ai vus, je les ai vus cent fois, je les vois encore tous les jours ; et puisque vous en appelez, mon cher auditeur, à l'expérience, elle m'apprend des choses dont il est bon que vous soyez instruit, et qui achèveront de vous convaincre. C'est premièrement, que les plus grands saints de l'Eglise de Dieu, et les âmes les plus élevées par leur piété, se sont fait et se font tous ou presque tous une règle de communier souvent ; que tout ce qu'il y a eu de bien en eux et tout ce qu'il y en a, ils l'ont attribué et l'attribuent particulièrement à cette pratique de la fréquente communion ; qu'ils l'ont regardée et qu'ils la regardent comme le fonds de toutes les grâces dont ils ont été comblés, et de toutes les vertus qu'ils ont acquises. Je sais que quelques-uns s'en sont retirés par humilité, et qu'il s'en trouve encore qui veulent s'en abstenir par le même principe ; mais je sais aussi que les saints de ce caractère et de ce sentiment sont en très-petit nombre ; que s'ils s'éloignent de la communion, ce n'est qu'avec peine, ce n'est que

¹ Galat., II, 20.

pour un temps, qu'ils abrègent le plus qu'ils peuvent; ce n'est que dans des occasions extraordinaires et par des inspirations particulières. Or tout ce qu'il y a eu dans les saints de particulier et d'extraordinaire ne nous doit point servir de modèle. Voilà néanmoins notre aveuglement, et même notre malignité. Pour un saint à qui Dieu, par des vues spéciales et qu'il ne nous appartient pas d'approfondir, peut avoir inspiré de rendre ses communions moins fréquentes, nous en trouvons mille autres à qui il inspire le contraire; que dis-je? nous trouvons qu'il fait tenir une conduite opposée presque à tous les autres; et l'on veut que les exemples d'une multitude innombrable, qui nous montre évidemment quel a été et quel est encore l'esprit général des saints, cèdent à un seul exemple où nous devons respecter les desseins de Dieu, mais que Dieu n'a point prétendu nous donner pour guide. Quoi qu'il en soit, on ne peut donc pas dire que l'on aperçoive dans le christianisme nul effet de la fréquente communion, puisque tant de saintes âmes, d'un consentement universel, se reconnaissent redevables de tout ce qu'elles sont à cet exercice si utilement et si constamment établi. Ce que je vois en second lieu, c'est que ceux qui font profession de fréquenter le sacrement de nos autels vivent la plupart dans une plus grande innocence et une plus grande régularité; car, sans nous laisser aller à certains préjugés contre la dévotion, examinons bien qui sont ces personnes qu'on voit paraître avec plus d'assiduité à la table de Jésus-Christ. Outre les prêtres du Seigneur, que leur ministère y engage, ce sont des vierges pieuses qui vivent au milieu du monde sans être du monde, ou comme si elles n'en étaient pas; ce sont des dames chrétiennes séparées des vaines compagnies du siècle, adonnées à la prière, à la lecture des livres de piété, aux bonnes œuvres; ce sont des âmes choisies, zélées pour l'honneur de Dieu, charitables envers le prochain, solidement occupées de leur salut. Or il est constant que s'il y a encore de la sainteté sur la terre, c'est dans ces sortes d'états qu'elle se rencontre. Peut-être y en a-t-il quelques-uns qui, par la plus monstrueuse alliance, voudraient accorder ensemble la fréquente communion et une vie mondaine; mais c'est de quoi nous sommes peu témoins, de quoi nous avons peu d'exemples, et ce qui passe pour une abomination. Il est donc vrai que la plus saine partie du christianisme est de ceux qui communient plus souvent; et cette expérience que nous avons n'est pas moins avantageuse à la fréquente communion que la pré-

mière; car si je vous disais d'une viande, que tous ceux qui jouissent d'une bonne santé en usent ordinairement, et que plus ils en font d'usage, mieux ils se portent, il n'y a personne qui ne la souhaitât, qui ne prit soin de s'en pourvoir, et qui ne la mangeât. Or je vous dis qu'il y a dans l'Eglise un pain tel, que ce sont les plus forts qui en font leur nourriture, et que ceux qui en font leur nourriture la plus commune deviennent les plus forts : cela me suffit, et ne doit-il pas vous suffire? Enfin, ce que j'observe en troisième lieu, c'est que tout ce qu'il y a de gens vicieux, de libertins, de mondains et de mondaines, ne communient que très-rarement; qu'ils n'approchent de la sainte table que le moins qu'il leur est possible; que du moment qu'ils ont commencé à se dérégler, ils ont commencé à se relâcher dans l'usage des sacrements, et surtout de celui-ci; qu'ils n'y vont que par nécessité, que par respect humain, que pour garder quelques dehors, et que souvent ils en viennent jusqu'à se dispenser de la communion pascale : pourquoi? parce qu'ils sentent bien à quoi les porterait la participation des sacrés mystères, et que ne voulant pas être guéris, ils fuient le remède dont ils connaissent la force, et dont ils ne peuvent ignorer la souveraine vertu. Voilà encore une fois ce que je remarque, et ce qu'il ne tient qu'à vous de remarquer aussi bien que moi.

Nous le savons, reprendra quelqu'un; mais nous savons en même temps que telle et telle dont les communions sont si fréquentes, ont néanmoins leurs défauts comme les autres. Nous savons qu'elles sont sensibles et hantaines, qu'elles sont vives et impatientes, qu'elles sont opiniâtres et obstinées, qu'elles ont leurs animosités, leurs fiertés, leurs jalousies. Ah ! mon cher auditeur, ne descendez point là-dessus dans un détail peu conforme aux sentiments de la charité chrétienne; et si vous ne voulez pas les imiter dans l'usage fréquent de la communion, pratiquez au moins à leur égard et appliquez-vous à vous-même la maxime de saint Paul, que celui qui ne mange point n'a point droit de mépriser celui qui mange : *Qui non manducat, manducantem non judicet*¹. Si j'entreprenais de les justifier, je vous dirais que ces défauts, dont aucun n'échappe à votre censure, si exacte et si sévère, sont souvent assez légers, bien au-dessous des odieuses peintures que vous en faites, et très-pardonnables à des âmes que la communion ne rend pas tout à coup parfaites ni impeccables. Je vous dirais que pour un dé-

¹ Rom., xiv, 3.

faut que vous remarquiez et que vous exagériez, il y a mille vertus que vous ne remarquez pas, ou que vous tâchez malignement de rabaisser. Car telle est l'injustice : une imperfection en certaines personnes, c'est un crime et un crime réel dans l'esprit des liberlins du siècle ; et mille perfections ne sont rien, ou ne sont que de trompeuses apparences. Je vous dirais ce que le Fils de Dieu disait à l'hypocrite : que vous découvrez une paille dans l'œil de votre prochain, et que vous n'apercevez pas une poutre qui vous crève les yeux ; qu'il ne vous sied pas de traiter les autres avec tant de rigueur, tandis que vous êtes si indulgent pour vous-mêmes, et qu'en vous comparant avec celles que vous condamnez, pour peu qu'il vous reste d'équité et de droiture, vous verrez bientôt le degré de prééminence que leur donne sur vous le saint aliment dont elles se nourrissent. Je vous dirais que si elles sont encore sujettes, malgré la communion, à quelques fautes, ces fautes, sans la communion, deviendraient bien plus grièves, et que, ne l'étant pas, vous devez en cela même reconnaître l'efficace du divin sacrement qui les relie en tant de rencontres, et qui les empêche de tomber dans des abîmes où peut-être elles ne seraient jamais sorties. Mais pourquoi m'engager dans une justification qui n'est point ici nécessaire ? Cette personne, je le veux, pour communier souvent, n'en est pas moins attachée à elle-même et à toutes ses commodités, pas moins vindicative, moins médisante, moins intéressée. Sur cela que ferai-je ? je m'adresserai à elle, je lui représenterai le désordre de son état, je lui dirai : Prenez garde, vous recevez tant de fois le corps d'un Dieu, et vous ne vous corrigez point : il faut qu'il y ait quelque chose en vous qui arrête les effets de la communion. Car sans cela, cette chair toute sainte, entrant dans votre bouche, l'aurait purgée de ces médisances et de ce fiel que vous répandez avec tant d'amertume ; entrant dans votre cœur, elle y aurait étouffé ces ressentiments et ces haines que vous y entretenez. Eprouvez-vous donc vous-même, examinez-vous, allez à la source du mal, et mettez-y ordre. C'est ainsi, dis-je, que je lui parlerai ; et si elle ne m'écoute pas, je déplore-rais son aveuglement, et je la condamnerai. Mais en la condamnant, condamnerai-je la fréquente communion ? Non, mes frères ; parce que je me souviendrai toujours qu'un moyen, par les mauvaises dispositions de celui-ci en particulier ou de celui-là, peut ne leur pas profiter, sans rien perdre de sa vertu en général ni en lui-même.

Apprenons, chrétiens, apprenons à mieux

connaître le don de Dieu, et ne négligeons pas le plus grand de ses bienfaits. Rendons-nous aux pressantes invitations du Maître qui nous appelle à son festin, et qui nous a préparé ce repas somptueux et délicieux. N'imaginons point de vains prétextes pour nous priver volontairement d'un bien que nous avons au milieu de nous, et que nous devrions chercher au delà des mers. Peut-être s'il était moins commun le désirerait-on davantage, et le demanderait-on avec plus d'ardeur. Mais faut-il donc que la libéralité de notre Dieu nous soit nuisible ; et parce qu'il est bon, en devons-nous être plus indifférents ? Vous, ministres de Jésus-Christ, n'oubliez jamais que vous êtes envoyés pour rassembler les fidèles à sa table, et non pour les en éloigner. Inspirez-leur tout le respect et toute la vénération nécessaires pour honorer cet auguste sacrement ; peignez-leur avec les couleurs les plus noires le crime d'une communion indigne ; aidez-les à se laver, à se purifier, et disposez-les ainsi à recevoir le Saint des saints. Mais du reste, en les intimidant, prenez soin de les consoler et de les encourager. Ne vous faites pas un principe de leur rendre l'accès si difficile, qu'ils désespèrent de pouvoir être admis au banquet. Ouvrez-leur la porte de la salle, ou du moins ne la leur fermez pas. Ne retranchez pas aux enfants le pain qui les doit sustenter, et sans lequel ils périront. Ne le mettez pas à un si haut prix qu'ils n'aient pas de quoi l'acheter. N'en soyez pas avares, lorsque le Sauveur qui vous l'a confié pour eux en est si libéral ; et, si j'ose m'exprimer de la sorte, n'ayez pas plus à cœur les intérêts de Dieu et de sa gloire, que Dieu lui-même ne les a. Vous ne m'en désavouerez point, Seigneur, puisque c'est en votre nom, et selon les favorables desseins de votre miséricorde que je parle. Nous irons à vous avec tremblement, mais aussi avec confiance. Votre divinité, qui tout entière est cachée dans votre sacrement, nous remplira d'une crainte religieuse ; mais en même temps votre infinie bonté, qui dans ce même mystère épanche avec une espèce de profusion tous ses trésors, nous animera d'une confiance filiale. Dans le sentiment de notre indignité, nous nous écrierions comme saint Pierre : Retirez-vous de moi, mon Dieu, car je suis un pécheur, et rien de plus : *Exi a me, quia homo peccator sum* ¹. Mais du reste, comptant comme le même apôtre sur votre grâce, nous nous tiendrons auprès de vous, et nous vous dirons : A quel autre irions-nous, Seigneur ; et loin de vous, où trouverions-

¹ Luc., v, 8.

nous la vie? *Domine, ad quem ibimus? verba vite eterna habes* ¹. Vous nous recevrez, vous viendrez vous-même à nous et dans nous; vous vous communiquerez à nous, vous vous ferez

sentir intérieurement à nous, jusqu'à ce que nous puissions, sans voile et face à face, vous contempler et vous posséder dans l'éternité bienheureuse, où nous conduise, etc.

¹ Joan., vi, 69.

SERMON POUR LE TROISIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE. SUR LA SÉVÉRITÉ CHRÉTIENNE.

ANALYSE.

SUJET. Des publicains et des pécheurs venaient à Jésus pour l'entendre; mais les pharisiens et les scribes en murmuraient, disant: *Cet homme reçoit les pécheurs, et il mange avec eux.*

Fausse sévérité des pharisiens, qui ne voulaient pas que Jésus-Christ reçût les pécheurs. Voyons par rapport à chacun de nous les caractères de la vraie sévérité.

DIVISION. La sévérité chrétienne consiste surtout en deux choses: dans la docilité de l'esprit pour en soumettre les jugements, première partie; et dans la mortification du cœur pour en vaincre les passions, deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Dans la docilité de l'esprit pour en soumettre les jugements. Il n'y a quoi nous ayons plus de répugnance, et par conséquent il n'y a rien où nous nous fassions plus de violence, ni où nous soyons plus sévères envers nous-mêmes. Sévérité d'autant plus chrétienne qu'elle humilie plus l'homme; sévérité qui retient toujours l'homme dans les bornes de la religion, sévérité qui arrête les contestations et qui entretient la charité. Ce n'est point ainsi que les pharisiens étaient sévères; mais au contraire leur sévérité n'était qu'une sévérité présomptueuse. Au lieu de tant d'abstineances, de jeûnes, d'aumônes, ils auraient été bien plus solidement sévères, s'ils avaient appris à fléchir leur jugement propre, qui se raidissait contre les vérités les plus claires et les plus saintes que leur annonçait le Sauveur du monde.

Cependant de cette présomption, qu'on joint à une fausse sévérité, suivent deux grands désordres: l'un, qu'abandonné à ses propres idées, on porte la sévérité jusqu'à l'erreur; l'autre, qu'on se sert même de la sévérité pour accréditer et pour appuyer l'erreur.

1^o On porte la sévérité jusqu'à l'erreur. La sévérité a ses bornes, mais on va jusqu'à une sévérité outrée. Exemples de tant de sectes d'abstineurs, de pénitents, de flagellants; mêmes exemples de Tertullien, des pélagiens, des vaudois. Voilà l'un des plus subtils stratagèmes de l'ennemi de notre salut. Il ne suit pas moins pervertir les âmes par l'apparence de l'austérité que par les charmes de la volupté, comme s'il voulait avoir, parmi les chrétiens mêmes, ses confesseurs et ses martyrs. Or, qui soutiens, si ce n'est pas que ces esprits entiers et rebelles dont il est ici question?

2^o On se sert même de la sévérité pour accréditer et pour appuyer l'erreur. C'est le secret dont les hérétiques ont usé de tout temps, et c'est ce qu'on a vu dans l'hérésie du siècle passé, qui s'est introduite sous le nom spéculieux de réforme. Si ceux qui se laissent séduire par les apparences trompeuses de cette prétendue réforme, eussent bien examiné le caractère des faux réformateurs qui la prêchaient, ne trouvant dans eux que de l'opiniâtreté, ils auraient bientôt découvert l'illusion de leur sévérité. Soyons sévères; mais pour l'être solidement, soyons obéissants et soumis, surtout aux décisions de l'Eglise.

DEUXIÈME PARTIE. Dans la mortification du cœur pour en vaincre les passions. La sévérité que l'Evangile nous demande est de renoncer à nous-mêmes. Or, qu'est-ce que renoncer à soi-même, si ce n'est renoncer à ses passions, à ses inclinations, à ses aversions? Car qu'est-ce que nous-mêmes dans le langage de l'Ecriture sinon tout cela?

Aussi il pour prendre la chose dans son fond, qui dit sévérité dit opposition à une volonté propre, laquelle prétendrait se satisfaire, et qu'on fait plier sous le joug d'une autre volonté qui la contredit. Et voilà, selon saint Chrysostome, ce qui nous distingue et ce qui fait le mérite de notre religion. Il y a eu des religions aussi sévères et même plus sévères que la religion chrétienne sur ce qui regarde la mortification du corps; mais elles abandonnaient le cœur à toutes les saillies de ses passions, au lieu que la loi évangélique s'attache particulièrement à les dompter. En quoi elle est d'autant plus rigoureuse que cette victoire des passions est plus difficile.

De là nous ne devons point être surpris que le Fils de Dieu se soit tant déclaré contre la sévérité des pharisiens, puisque sous ce voile de sévérité ils cachaient les passions les plus animées et les plus violentes, et qu'ils employaient même leur sévérité à les entretenir et à les contenir. Telle est encore la sévérité de bien des gens, qui croient même rendre en cela service à Dieu et à l'Eglise; mais l'Eglise serait sans doute mieux servie, si elle était mieux édifiée; et elle serait beaucoup mieux édifiée, si elle était remplie de chrétiens mortifiés dans le cœur et modérés dans leurs passions. Appliquons-nous l'avertissement du prophète; ne déchirons point nos habits, mais brisons nos cœurs. Réprimons nos passions, toutes nos passions, surtout la passion qui domine en nous. C'est ainsi que nous marcherons dans la voie étroite du salut.

Erant appropinquantes ad Jesum publicani et peccatores, ut audiverunt illum: et murmurabant pharisæi et scribæ, dicentes: Quia hic peccatores recipit, et manducat cum illis.

Des publicains et des pécheurs venaient à Jésus pour l'entendre; mais les pharisiens et les scribes en murmuraient, disant: *Cet homme reçoit les pécheurs, et il mange avec eux.* (Saint Luc, chap. xv, 1, 2.)

Ils murmuraient, dit saint Grégoire, pape; ils condamnaient la conduite du Sauveur des

hommes, et l'accusaient d'une molle indulgence à l'égard des pécheurs, parce qu'ils ne connaissaient pas le véritable esprit de la sainte loi qu'il était venu annoncer au monde. Pleins de faste et d'orgueil, ils affectaient une fausse sévérité; et ils auraient cru profaner leur ministère, en se communiquant à des âmes criminelles et les recevant auprès d'eux. Mais telle est, mes frères, la grand

différence qui se rencontre entre la prétendue sainteté des pharisiens et la sainteté évangélique : l'une est sévère jusqu'à se rendre inexorable, et à étouffer tous les sentiments d'une juste compassion; l'autre ne dédaigne personne, s'attendrit sur les misères spirituelles du prochain, et ne cherche qu'à les soulager : *Vera justitia compassio nem habet ; falsa, detestationem*. Il n'est donc pas surprenant, selon des caractères si opposés, que ces pharisiens et ces scribes se scandalisassent de voir Jésus-Christ au milieu des pécheurs, leur prêchant sa divine parole, leur enseignant les voies de la pénitence, les visitant et mangeant à leur table; et nous ne devons pas plus nous étonner que le même Fils de Dieu, sans égard à l'injuste scandale de ces dévots du judaïsme et à leur rigueur extrême, appellât autour de lui, comme un bon pasteur, ses brebis perdues, qu'il travaillât à les ramener au bercail, qu'il leur fit entendre sa voix dans leur égarement, et qu'il les accueillit avec douceur dans leur retour : *Quia hic peccatores recipit, et manducat cum illis*. Que veux-je dire après tout, chrétiens? Est-ce que cet Homme-Dieu, pour attirer les pécheurs, flattait le péché? Est-ce qu'il leur ouvrait un chemin spacieux et commode, et qu'il manquait de sévérité dans sa morale? Il n'y a qu'à consulter son Evangile pour se détromper d'une si grossière erreur. Il était sévère, mais avec mesure, mais avec une sagesse toute divine, au lieu que les pharisiens l'étaient où il ne fallait pas l'être, et ne l'étaient pas où il fallait l'être. Ceci, mes chers auditeurs, me présente une occasion bien naturelle de vous entretenir aujourd'hui de la vraie sévérité, de vous en donner l'idée que vous devez avoir, de distinguer la sévérité chrétienne de la sévérité pharisenne, d'exposer l'une et l'autre à votre vue, et de vous faire ainsi connaître de quels écueils vous avez à vous garantir dans la voie du salut, et quelle route vous avez à prendre pour les éviter. C'est particulièrement en ces sortes de sujets que nous avons besoin des lumières et de l'assistance du Saint-Esprit, qui est un esprit de discernement et de vérité. Demandons-les par l'intercession de Marie, et disons-lui : *Ave, Maria*.

Si la perte et la damnation de l'homme est dans lui-même, selon que le Prophète autrefois le reprochait à Israël : *Perditio tua, Israel*¹; je puis dire, chrétiens, par une règle toute contraire, et supposant d'abord la grâce comme un principe nécessairement et absolument requis, que c'est aussi dans nous-mêmes et dans notre

propre fonds qu'est notre sanctification et notre salut. Pour trouver donc la véritable sainteté et tout ensemble la véritable sévérité de l'Evangile, nous ne la devons point chercher hors de nous, mais dans nous, parce que c'est dans nous qu'elle réside, ou du moins en nous qu'elle doit consister; je m'explique. Quelle était la sévérité des pharisiens? une sévérité tout extérieure, qui ne regardait que les cérémonies de la loi, que les anciennes traditions, que les exercices publics de la religion. Ils sanctifiaient, pour ainsi parler, les dehors de l'homme, mais ils ne sanctifiaient pas l'homme. Car qu'est-ce proprement que l'homme, et qu'y a-t-il dans l'homme de plus essentiel; l'esprit et le cœur. Or voilà où la sévérité pharisenne ne s'étendait point, et voilà surtout à quoi s'attache la sévérité chrétienne et ce qui en fait le capital. Prenez garde, s'il vous plaît, et comprenez le dessein et le partage de ce discours. Par rapport à l'esprit, la sévérité des pharisiens était une sévérité présomptueuse et obstinée dans ses jugements; par rapport au cœur, la sévérité des pharisiens était une sévérité passionnée et violente dans ses ressentiments. Mais à cela j'oppose deux marques distinctives de la sévérité chrétienne : l'une est la docilité de l'esprit, comme vous le verrez dans la première partie; l'autre, la mortification du cœur, comme je vous le montrerai dans la seconde partie. Docilité de l'esprit, pour en soumettre les jugements; mortification du cœur, pour en vaincre les passions. Ces deux points méritent toute votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Renoncer à ce que l'on juge, à ce que l'on croit, à ce que l'on prétend savoir, c'est-à-dire renoncer à sa propre raison pour la soumettre à une autorité étrangère, ou aux lumières et aux vues d'autrui, c'est, chrétiens, ce que je regarde comme un des plus sévères et des plus parfaits renoncements, puisque la raison est la plus noble puissance de l'homme, et celle aussi dont il se montre le plus jaloux. Il faut donc en venir là pour vérifier la parole de notre divin Maître : *Si quis vult venire post me, abneget semetipsum*¹; Quiconque veut me suivre, qu'il se renonce lui-même. Car le moyen de se renoncer soi-même, et d'être encore attaché à ce qu'il y a de plus intime et de plus essentiel en nous-mêmes, qui est le jugement propre et la raison? Et certes, dit saint Bernard, tandis que ce jugement propre abonde dans nous, les cho-

¹ Osee., xii, 9.

¹ Luc., ix, 23

ses même les plus rebutantes et les plus austères perdent pour nous leur austérité, parce qu'elles deviennent conformes à notre goût. En effet, que ne fait-on pas, et à quoi ne s'affectionne-t-on pas, quand il est question de contenter un caprice et de marcher dans la route qu'on s'est tracée par un jugement particulier ? Au contraire, quelles révoltes intérieures ne sent-on pas quand on se voit contredit dans ses pensées et comme forcé dans ses opinions ? Quelles répugnances n'a-t-on pas à se surmonter dans les choses d'ailleurs les plus faciles, dès qu'elles choquent nos principes, et qu'elles combattent nos préjugés ? Quels efforts ne nous en coûte-t-il pas, et quelles violences n'avons-nous pas à nous faire, quand, malgré nous, tout opposées qu'elles sont à nos vues, nous nous réduisons à les embrasser de bonne foi ? C'est donc en cela, mes frères, conclut saint Bernard, que nous devons reconnaître la vraie sévérité que nous cherchons ; c'est donc en cela que consiste cette voie étroite que Jésus-Christ est venu nous enseigner, et qui est la voie du salut.

Sévérité d'autant plus chrétienne, et par conséquent d'autant plus agréable à Dieu, qu'elle humilie plus l'homme et qu'elle rabaisse plus les enflures de son orgueil : car le siège de l'orgueil, dans l'homme, c'est l'esprit ; et le bannir de l'esprit, c'est le bannir absolument de l'homme. Or, y a-t-il rien qui humilie plus l'esprit que ce qui le soumet, que ce qui le captive, que ce qui l'oblige à se démentir lui-même, à ne s'en point rapporter à lui-même, à se laisser conduire avec cette docilité des enfants, que saint Pierre demandait aux fidèles comme la première disposition au christianisme : *Sicut modo geniti infantes* ? Sévérité qui partout et en tout retient toujours l'homme dans les bornes de la droite religion, ne lui permettant jamais de s'émaniciper des règles qui lui sont prescrites ; le faisant dépendre, sur tout ce qui concerne la foi, d'un juge supérieur et des décisions de l'Eglise ; lui ôtant toute liberté de les examiner, de les expliquer, de les éluder, et, sans égard à ses prétendues connaissances, exigeant de lui un consentement et une créance aveugle. Sévérité qui arrête les contestations, les disputes, et qui, par là même, entretient dans tous les états l'union, la charité, la paix. Car ce n'est pas seulement dans l'Eglise ni sur les points de la religion que l'attachement à son propre sens cause les divisions les partis, les schismes ; mais si nous pouvions remonter à la source de tout de différends et de querelles qui

troublent, dans le monde et dans toutes les conditions du monde, les familles et les sociétés, nous trouverions que la plupart viennent de cette malheureuse obstination des esprits, qui ne veulent jamais céder, jamais avouer qu'ils se sont trompés, jamais revenir de leurs préventions et de leurs idées. Or voilà néanmoins où il est important d'être sévère : je dis de l'être pour soi-même, car on ne l'est que trop là-dessus pour les autres ; on ne veut que trop qu'ils se rendent à nos raisons, qu'ils en passent par nos décisions, qu'ils s'en tiennent à ce que nous avons prononcé, et qu'ils déposent leurs sentiments pour prendre les nôtres ; mais que nous-mêmes nous entrons dans leurs vues et que nous nous y conformions, c'est souvent à quoi nulle considération n'est capable de nous résoudre. Voilà toutefois, je le répète, non-seulement où il est bon, où il est important, mais où il est nécessaire que nous pratiquions la sévérité de l'Evangile ; voilà où elle est moins suspecte, parce que l'amour-propre y a moins de part ; voilà où elle est plus austère, parce que c'est là qu'elle fait un plus grand sacrifice ; voilà où elle est plus méritoire, puisque le mérite croît à proportion de la difficulté.

Ce n'est point ainsi que l'entendaient les pharisiens ; et qu'était-ce que leur sévérité, qu'une sévérité présomptueuse ? Ils étaient sévères pour jeûner : *Jejuno bis in sabbato* ; sévères pour distribuer ou faire distribuer aux pauvres certaines aumônes : *Dimidium bonorum meorum do pauperibus* ; sévères pour observer à la lettre et dans la dernière rigueur leurs traditions : *Quare discipuli tui transgrediuntur traditionem seniorum* ; mais, du reste, gens entêtés et remplis d'eux-mêmes, se regardant comme les oracles du peuple et les seuls maîtres de la vraie doctrine ; se croyant suscités de Dieu pour la dispenser, et ne voulant la recevoir de personne, parce qu'ils ne se persuadaient pas qu'elle pût être quelque part ailleurs que parmi eux ; appelant tout à leur tribunal, et n'en reconnaissant nul autre. Que le Fils de Dieu fit en leur présence les miracles les plus éclatants, au lieu de se laisser convaincre par des preuves si sensibles, ils savaient les interpréter, et en éluder les conséquences : qu'il fulminât contre eux ses anathèmes, ils les méprisaient ; qu'il leur expliquât les plus belles et les plus saintes maximes de son Evangile, ils l'accusaient de relâchement ; que de tous côtés on eût recours à lui, ou pour en obtenir des grâces, ou pour écouter ses divines leçons, ils le traitaient de politique artificieux et de séduc-

¹ 1 Petr., ii, 2.

² Luc., xviii, 12. — ³ Ibid., xix, 8. — ⁴ Matth., xv, 2.

teur ; qu'un aveugle-né, guéri par cet Homme-Dieu et leur rendant compte d'une si merveilleuse guérison, entreprit de raisonner avec eux et de leur faire remarquer le pouvoir souverain et la sainteté de son bienfaiteur, ils s'en formalisaient, ils s'élevaient contre lui et le renvoyaient avec honte : C'est bien à un pécheur comme vous, lui disaient-ils, de vouloir nous instruire : *In peccatis natus es totus, et tu doces nos !* Allez, et faites-vous le disciple de ce prétendu prophète : pour nous, nous savons à quoi nous en tenir, et nous sommes les disciples de Moïse : *Tu discipulus illius sis, nos autem Moysi discipuli sumus* ².

Ainsi rien ne les touchait, pourquoi ? parce qu'ils étaient de ces esprits dont nous parle l'Evangile, qui, préoccupés de leur mérite et se considérant comme les dépositaires de toute la science de Dieu, ne daignent pas faire attention à tout ce qu'on peut leur remontrer et leur dire, dès qu'il ne se trouve pas conforme aux voies qu'ils se sont marquées, et à qui rien ne semble raisonnable ni saint que ce qu'ils ont imaginé. Ah ! mes frères, sans tant d'abstinences et de jeûnes, qu'ils eussent été bien plus solidement sévères s'ils avaient su plier et se soumettre ; s'ils avaient appris à fléchir ce jugement propre, qui se raidissait contre les plus claires vérités ; s'ils avaient de bonne foi reconnu la supériorité du Fils de Dieu sur eux, et qu'ils eussent consenti, par un aveu sincère de leur faiblesse, à quitter leurs sentiments pour prendre les siens ! Et combien de chrétiens, grands observateurs d'une morale étroite en apparence, mettraient bien mieux et plus saintement en œuvre cette sévérité dont ils se piquent, s'ils l'employaient à se rendre plus souples aux enseignements qu'on leur donne, à déléguer aux sages avis d'un confesseur, à respecter les décisions de l'Eglise, à se taire dès qu'elle a parlé ; et non-seulement à se taire, mais à croire ce qu'elle croit, et parce qu'elle le croit. Combien de femmes, avec moins de ces austérités dont elles paraissent si avides, et dont quelquefois elles sont presque insatiables, seraient bien plus austères si, par de salutaires violences, elles prenaient à tâche de devenir moins aheurtées sur certains sujets, et même sur leurs dévotions et leurs plus pieux exercices ! C'est là ce qui les gênerait, ce qui les dérangerait ; et cette espèce de dérangement et de gêne leur tiendrait lieu d'une pénitence plus dure pour elles que toutes les autres qu'elles peuvent s'imposer.

Cependant, de cette présomption qu'on joint

à une fausse sévérité, que s'ensuit-il ? deux grands désordres, mes chers auditeurs, sur lesquels je dois ici m'expliquer. L'un est que, souvent abandonné à ses propres idées, on porte la sévérité jusques à l'erreur ; et l'autre, qu'on se sert même de la sévérité pour accréditer et pour appuyer l'erreur. Ceci est important et bien remarquable : parce qu'on n'en veut croire que soi-même, on porte la sévérité jusque à l'erreur ; c'est le premier écueil. Car enfin, quelque étendue de perfection que Jésus-Christ ait donnée à cette sévérité de mœurs, qui fait un des caractères les plus propres de sa loi, il faut néanmoins convenir qu'elle a ses bornes ; et comme autrefois saint Paul, instruisant les fidèles, leur recommandait entre autres choses d'éviter un certain excès, et, pour ainsi dire, une certaine intempérance de sagesse qui passait les justes limites de la raison et de l'Evangile, et qu'il voulait qu'ils fussent sages, mais, selon qu'il s'exprime lui-même, avec discrétion et avec sobriété : *Non plus sapere quam oportet sapere, sed sapere ad sobrietatem* ¹ ; aussi est-il vrai que dans la pratique même du christianisme il y a une sévérité excessive opposée aux règles de la foi, et dont les suites ne sont pas moins à craindre que celles qui pourraient procéder du relâchement. En effet, n'est-ce pas de là que sont venus tant de schismes dont l'unité de l'Eglise a été troublée ? Cette sévérité mal conçue, et soutenue par le zèle d'un esprit inflexible et opiniâtre, n'est-ce pas ce qui a formé dans la succession des siècles les hérésies ? Tant de sectes d'abstinences, de flagellants, de continents, qui ont paru dans le monde, et qui s'y sont multipliées, d'où ont-elles puis leur nom et d'où ont-elles tiré leur origine, sinon de l'extrême austérité qu'elles affectaient, fondée sur le caprice et l'obstination d'un sens particulier ? Qu'est-ce qui fit faire à Tertullien un si triste naufrage ? ne fut-ce pas cette idée bizarre d'une régularité plus étroite qu'il se figura dans le parti de Montan, et dont il se préoccupa ? Pourquoi se sépara-t-il des catholiques ? ne fut-ce pas parce qu'il les considéra comme des hommes charnels, tâchant toujours de les rendre odieux par ce reproche, et ne les ayant jamais autrement appelés depuis sa séparation ? Et pourquoi les catholiques le traitèrent-ils d'excommunié ? ne fut-ce pas parce qu'il appesantissait indiscrètement le joug de la loi divine, publiant des jeûnes extraordinaires, faisant un crime des secondes noces, excluant certains pécheurs de la pénitence, ne permettant pas de fuir les persé-

¹ *Joua., ix, 34.* — ² *Ibid., 28.*

¹ *Rom., xii, 3.*

cutions ? Tout cela n'était-il pas d'un esprit sévère ? Oui, chrétiens, mais tout cela en même temps était d'un esprit outré, qui n'écouloit que lui-même et qui ne s'en rapportoit qu'à lui-même.

Qu'est-ce que prêchaient les pélagiens parmi les points de leur morale ? Y avait-il rien de plus généreux que ce dépouillement général, que cet abandon réel et effectif des biens de la terre, que cette pauvreté volontaire qu'ils proposaient à leurs sectateurs ? Ce fut toutefois un des sujets de leur hérésie ; pourquoi ? parce qu'ils prétendaient que sans cette pauvreté il n'y avait point de salut. Jésus-Christ conseille seulement de vendre ses biens et de les donner aux pauvres ; mais ils se mirent en tête d'en faire une loi absolue, et ils aimèrent mieux se détacher de l'Eglise que de revenir là-dessus de leur égarement. Par où les vaudois commencèrent-ils à lever l'étendard et à se déclarer ? Ne se signalèrent-ils pas d'abord par un zèle trop ardent de réformer les ecclésiastiques, et ne fut-ce pas dans cette vue qu'ils les jugèrent incapables de rien posséder, qu'ils condamnèrent leurs bénéfices et leurs revenus, qu'ils les obligèrent à y renoncer ? Cela seul ne leur gagna-t-il pas l'affection des peuples ? et vous savez quel incendie excita cette étincelle allumée par le souffle de l'esprit de discorde, et combien de sang coûta au monde chrétien l'aveugle obstination de ces réformateurs. On a vu le même presque dans tous ceux qui, en matière de réforme et de discipline, se sont laissé emporter à la vanité de leurs pensées, au lieu de s'attacher à l'Eglise, qui est la base et la colonne de la vérité. C'est donc mal raisonner que de dire : Cette doctrine est sévère et ennemie des sens, et de conclure qu'elle est bonne. Erreur, chrétiens ; elle peut être sévère, et tout ensemble fautive et pernicieuse. Mais c'est encore aussi mal et plus mal se conduire, que de la vouloir défendre à quelque prix que ce soit, dès qu'on s'en est fait une fois le partisan.

Et voilà, mes chers auditeurs, l'un des plus subtils stratagèmes de l'ennemi de notre salut. Il ne sait pas moins pervertir les âmes par l'apparence de l'austérité que par les charmes de la volupté ; et son adresse a toujours été de faire que les mêmes moyens dont les saints se sont servis pour assujettir la chair à l'esprit, qui sont la mortification et la pénitence, fussent employés par les hérétiques pour s'élever contre Dieu, et pour se soustraire à l'obéissance de son Eglise ; comme si ce prince du monde, non content d'avoir les sacrifices et les adorations qu'il re-

çoit des idolâtres dans le paganisme, vouloit encore avoir parmi les chrétiens ses confesseurs et ses martyrs, qui fissent gloire de se mortifier et de se crucifier eux-mêmes pour lui. Or, qui sont-ils, si ce ne sont pas ces esprits entiers et rebelles dont je parle, et les connaissez-vous par un caractère plus marqué que celui-là ? Esprits d'autant plus pernicieux (cette réflexion est singulière, ne la perdez pas), esprits d'autant plus pernicieux, qu'en fait d'hérésie l'apparence de l'austérité est souvent plus dangereuse que la corruption et le relâchement ; pourquoi ? en voici la raison évidente : parce qu'une hérésie qui penche vers le relâchement, n'ayant rien qui lui donne de l'éclat, étant combattue par les principes de tous les gens de bien, et choquant d'une manière ouverte les maximes fondamentales de l'Evangile, elle tombe et se détruit d'elle-même, au lieu que celle qui semble porter à la sévérité s'acquiert par là même un certain crédit qu'on ne renverse pas aisément, parce qu'elle prévient d'abord en sa faveur tout ce qu'il y a d'esprits simples et bien intentionnés, et qu'elle trouve d'ailleurs dans leur ignorance et leur opiniâtreté de quoi se fortifier et se maintenir. Réflexion confirmée par l'expérience ; car nous voyons que les hérésies les plus sévères dans leur morale ont été communément les plus contagieuses et les plus malignes dans leur progrès, et que ce sont celles dont la foi de l'Eglise a plus eu de peine à triompher. Mais enfin, me direz-vous, si on a à se départir de la vérité, ne vaut-il pas mieux que ce soit en se resserrant dans la voie étroite du salut, qu'en se licenciant et s'émancipant dans le chemin large de la perdition ? Et moi je réponds, chrétiens, que ni l'un ni l'autre n'est bon et soutenable devant Dieu, parce que dès là qu'on s'écarte de la vérité, on se perd aussi bien par le trop que par le trop peu ; ou plutôt, parce que, selon la belle observation du grand saint Léon, pape, la voie étroite du salut ne consiste pas seulement dans la pratique et dans l'action, mais encore plus dans la foi et dans la créance, qui suppose nécessairement la soumission de l'esprit : *Non in sola mandatorum observantia, sed in recto tramite fidei arcta via est que ducit ad cælum*. Car il s'ensuit de là qu'au moment que je m'éloigne de la vraie créance, quoique sous ombre de sévérité et sous le spécieux prétexte de voie étroite, ce que j'appelle voie étroite ne l'est plus pour moi, puisque, pensant éviter un relâchement, je m'engage dans un autre encore plus à craindre et plus criminel, qui est celui de la foi.

Mais revenons, et que faut-il donc faire ? Ah! chrétiens, plutôt à Dieu que je puisse aujourd'hui vous apprendre à marcher dans cette voie étroite et sûre ! C'est de ne point trop compter sur ses propres lumières, et de ne s'en laisser point éblouir; de ne s'ériger point en juge absolu de la doctrine chrétienne, et de tout ce qui concerne la conduite et le règlement des mœurs; de ne se point regarder comme des hommes infaillibles, et de se bien persuader qu'étant homme comme les autres, on est sujet comme eux à se tromper : c'est de ne pas mettre faussement l'honneur à s'éloigner des voies communes et à s'en faire de particulières, qu'on estime d'autant plus qu'on les a soi-même choisies; de ne s'y pas tenir obstinément, par la raison que de les quitter ce serait donner gain de cause à ceux qui les condamnaient; de ne point rougir d'un retour salutaire et d'un aveu modeste et sage de l'illusion où l'on était; c'est d'écouter humblement l'oracle que Jésus-Christ a laissé après lui, qui est son Eglise; de lui communiquer tous nos doutes, pour en recevoir l'éclaircissement; d'avoir recours à elle dans toutes nos disputes, pour les terminer; de nous rendre de bonne foi à ses arrêts, et, après les avoir demandés, de ne les pas rejeter par une lâche prévarication, parce qu'ils ne conviennent pas à notre sens. Il faudrait prendre pour cela un grand empire sur soi, il faudrait essayer une utile confusion, il faudrait s'humilier; et voilà l'épreuve la plus délicate et la plus sensible; mais, je ne puis trop le redire, c'est en cela même qu'on serait véritablement, qu'on serait évangéliquement, qu'on serait héroïquement sévère; et tel supporterait avec une constance inébranlable toutes les austérités du désert, à qui les forces manqueraient pour aller jusques à ce point de sévérité.

Que dis-je ? plutôt que de se réduire à une pareille soumission, après avoir porté la sévérité jusques à l'erreur, on se sert même de cette sévérité outrée et affectée pour accréditer et pour appuyer l'erreur. C'est le secret dont les hérétiques ont usé de tout temps, et qui leur a si bien réussi, comme la tradition nous le fait connaître; car n'est-ce pas l'idée qu'en avait conçue saint Augustin, il y a déjà plus de douze siècles, quand il disait en parlant des hérétiques, dont il avait parfaitement étudié le génie, que c'étaient des hommes superbes et artificieux, qui, pour ne paraître pas dépourvus de la lumière de la vérité, se couvraient de l'ombre d'une trompeuse austérité : *Homines superbia tumidi, qui, ne veritatis luce carere ostendantur, umbram rigidæ severitatis obtundunt ?* N'est-ce pas celle

qu'Origène avait eue, lorsqu'il appliquait si ingénieusement aux hérétiques le reproche que Dieu faisait à son peuple dans le prophète Ezéchiel, d'avoir pris les ornements de son sanctuaire pour en revêtir les idoles ? Car voyez, disait ce savant homme, avec quelle régularité un Marcion et un Valentinien jeûnent, se mortifient et domptent leur chair : or, qu'est-ce que tout cela, sinon les ornements du sanctuaire et du temple de Dieu, dont il couvrent leurs erreurs, qui sont proprement leurs idoles ? Et, sans faire ici une longue induction, n'est-ce pas ce que nous avons vu presque de nos jours dans l'hérésie du siècle passé, qui, pour s'introduire plus honorablement et plus sûrement, prit d'abord le nom de réforme, et en affecta même certaines pratiques avec le succès que vous savez et que vous déplorez encore. Voilà ce que je puis appeler le grand égarement du christianisme, qui seul a fait plus de réprouvés et a plus conduit d'âmes à la perdition que jamais nous n'en ramènerons. Car à ce nom de réforme tout le monde applaudissait, des millions de chrétiens se pervertissaient, les simples se laissaient surprendre, les libertins secouaient le joug de l'Eglise, les politiques demeuraient neutres et indifférents; mais tous sortaient de la voie de Dieu, et, selon le terme de l'Écriture, devenaient inutiles pour le ciel : *Omnes declinaverunt, simul inutiles facti sunt* ¹.

Si ceux qui se laissaient entraîner de la sorte eussent été éclairés de l'Esprit de vérité, ils auraient, avant que de s'engager, examiné la foi de ces prétendus réformateurs et leur caractère; et par la qualité de leur foi, par leur caractère d'opiniâtreté, ils auraient bientôt découvert l'artifice de leur fausse sévérité : car, comme dit admirablement Tertullien, nous ne jugeons pas de la foi par les personnes, mais des personnes par la foi : *Non ex personis probamus fidem, sed ex fide personas*; et j'ajoute : Nous ne jugeons pas des personnes par l'austérité de la vie, mais par la docilité de l'esprit : car l'austérité de la vie est équivoque, parce qu'elle peut être bien ou mal employée, selon qu'elle est bien ou mal réglée; au lieu que la docilité de l'esprit, je dis cette docilité chrétienne qui nous assujettit aux ordres et à la conduite de l'Eglise, nous tient en assurance contre tous les pièges, puisque alors nous suivons un guide qui ne peut ni se tromper, ni nous tromper. Ne me dites donc point : Cet homme vit durement, et est étroit dans sa morale; par conséquent j'en risque rien en l'écoulant et me confiant en lui.

¹ Ps., xiii, 2.

Fausse conséquence : car avec cela il peut n'avoir qu'une foi imparfaite, parce qu'il n'a pas une foi soumise ; il peut n'agir que par un esprit humain, qui se remplit de lui-même et se prévient en sa propre faveur, aux dépens de la sainte et entière déférence qu'il doit à l'Esprit de Dieu, lequel s'explique par un autre interprète que lui. Voilà néanmoins notre faible ordinaire, de ne distinguer jamais les choses, de nous arrêter à la surface et de n'en sonder jamais le fond ; de nous attacher à certains dehors de sévérité, sans vouloir rien examiner davantage, et sans prendre garde si c'est une sévérité selon la science.

Mais que fais-je ? et suis-je ici venu prêcher le relâchement, et condamner la sévérité évangélique ? Ah ! mes frères, les saints autrefois et les Pères de l'Eglise, en parlant sur le même sujet que moi, et plus fortement que moi, prétendaient-ils pour cela blâmer la sévérité de l'Evangile ? A Dieu ne plaise ! Ils blâmaient l'abus qu'en faisaient des hérétiques endurcis, et tâchaient ainsi de sauver un nombre infini d'âmes que ces esprits rebelles perdaient malheureusement ; mais en condamnant l'abus, ils ne condamnaient pas la chose en elle-même, puisque au contraire ils y exhortaient les fidèles avec toute l'ardeur de leur zèle. Faites, mes frères, leur disaient-ils, de dignes fruits de pénitence ; mais faites-les dans l'esprit de la vraie religion, qui est un esprit de dépendance et de subordination. Fuyez le monde, renoncez à ses divertissements, tenez-vous dans une exacte modestie ; mais pratiquez tout cela selon des règles supérieures, et non selon les vôtres : car pourquoi faut-il qu'en vous réformant d'une part, vous veniez de l'autre à vous pervertir ? pourquoi faut-il qu'en voulant être plus austères, vous soyez moins obéissants et moins soumis ? Ne pouvez-vous pas allier ensemble l'un et l'autre, c'est-à-dire la sévérité de la morale et la soumission à l'Eglise de Jésus-Christ ? S'il se glisse quelque relâchement parmi vos frères, ne pouvez-vous vous en garantir que par votre indocilité ; et ne voyez-vous pas plutôt que c'est cette indocilité même qui vous enlève tout le fruit de votre austerité ? Voilà comment s'expliquaient ces saints docteurs, et ce que j'ai cru moi-même, chrétiens, vous devoir représenter : pourquoi ? afin de vous faire prendre le droit chemin de la vraie sévérité, afin de vous préserver du premier écueil où même une sévérité mal entendue, afin que vous ne vous laissiez pas surprendre à un vain éclat de sévérité, et que vous connaissiez en quoi d'abord et avant toutes choses elle doit s'exercer, afin

que, dans la pratique d'une vie sévère, vous ne vous attiriez pas de la part de Dieu le reproche qu'il faisait à son peuple, lorsqu'il leur disait : Vous jeûnez, mais dans vos jeûnes vous ne soumettez votre chair, et vous ne me soumettez pas votre esprit : *Ecce in die jejunii vestri invenitur voluntas vestra* ¹ ; afin que vous n'ayez pas un jour le cruel repentir d'avoir travaillé inutilement, et de vous être donné beaucoup de peine pour vous égarer et vous damner. Mais avançons : autre caractère de la sévérité pharisienne, ce fut d'être passionnée dans ses ressentiments ; au lieu que la sévérité chrétienne, outre la soumission de l'esprit, demande encore la mortification du cœur et de ses passions, comme je vais vous le montrer dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est une réflexion que j'ai faite plus d'une fois après saint Augustin, et que je puis bien encore appliquer à la matière que je traite ; savoir, qu'une des illusions les plus ordinaires auxquelles nous sommes sujets est de nous faire une perfection, même devant Dieu, des choses qui nous plaisent, et d'ériger en sainteté, non-seulement nos inclinations et nos affections raisonnables, mais jusqu'à nos vices et à nos passions : *Quodcumque volumus, sanctum est*. Voilà, mes frères, disait ce grand docteur, notre désordre : tout ce qui nous flatte est bon et honnête, et tout ce que nous voulons, dès là que nous le voulons, est saint et parfait. Mais moi, chrétiens, s'il en fallait juger par cette règle, c'est-à-dire par rapport à notre cœur, j'établirais plutôt la maxime toute contraire, et je dirais que ce qui nous flatte est ce qui nous perd, et que ce que nous ne voulons pas est communément ce qu'il y a pour nous de saint : pourquoi ? parce que, quand il s'agit de volonté propre, j'entends de cette volonté qui fait notre bon plaisir, et qui n'a point d'autre guide que nos désirs et nos passions, il est évident que ce que nous ne voulons pas est presque toujours ce que nous devrions vouloir et ce qui serait le plus convenable et le meilleur : au contraire, dès là que je veux une chose, que mon cœur s'y porte, que mon affection s'y attache, que je me satisfais en la recherchant, et que je contente ma passion, je dois dès lors m'en défier et la tenir pour suspecte (remarquez ceci, chrétiens), non-seulement par cette raison générale, que la plupart de mes inclinations étant corrompues et infectées de l'amour de moi-même, il m'est bien plus aisé de trouver la perfection en les

¹ Isa., LVIII, 3.

combattant qu'en les suivant, mais parce qu'en les secondant, il est certain que je m'éloigne d'autant plus de la voie que Jésus-Christ m'a tracée, de cette voie étroite qui conduit à la vie, et hors de laquelle il n'y a point de salut. Tâchons, mes chers auditeurs, de pénétrer jusque dans le fond de cette vérité; reconnaissons-la dans l'Évangile, qui s'y rapporte tout entier; découvrons-en la source dans la nature même de la chose; et de ces deux principes de conviction, apprenons encore une fois à discerner dans nous-mêmes la véritable sainteté, et par conséquent la véritable sévérité, de celle qui n'en a que le nom et que l'apparence.

Que dit l'Évangile, et qu'y lisons-nous? *In lege quid scriptum est* ? Le Sauveur du monde se contente-t-il que nous renoncions à tous les intérêts de la terre? Non, mes frères, et je vous l'ai déjà fait remarquer, il n'en est pas demeuré là: il a déclaré que quiconque voudrait être son disciple, après avoir renoncé à tout ce qu'il possède, devait être encore déterminé à se renoncer soi-même: *Si quis vult venire post me, abneget semetipsum* ²; et c'est ce renoncement à soi-même, bien pris et bien pratiqué, qui est le point difficile de notre religion, parce que, selon la belle observation de saint Grégoire, pape, il n'est pas si fâcheux à l'homme de quitter ses biens, mais il lui est toujours douloureux et presque insupportable de se quitter soi-même. En effet, nous voyons des âmes naturellement désintéressées, naturellement modestes, naturellement exemptes de cette cupidité qui se propose pour objet les biens extérieurs et les avantages de la fortune; mais nous n'en voyons point et il n'y en a jamais eu qui aient été naturellement portées à se renoncer elles-mêmes. Cette sortie de l'âme hors d'elle-même, ou plutôt cet effort et cette action de l'âme contre elle-même, ne peut venir que de la grâce de Jésus-Christ, et de la grâce la plus puissante. Or, que veut dire encore se renoncer soi-même, si ce n'est renoncer à ses passions, à ses inclinations, à ses aversions? Car qu'est-ce que nous-mêmes dans le langage de l'Écriture, sinon tout cela? et le moyen de vouloir sauver quelque chose de tout cela, et de pouvoir dire à Dieu que nous nous sommes renoncés nous-mêmes? Je veux que, par un mouvement de l'Esprit de Dieu, nous nous soyons dépouillés du reste, que nous ayons abandonné les biens et les honneurs du monde, qui sont hors de nous; si malgré ce dépouillement, nous nous trouvons revêtus de mille choses qui, selon l'expression de saint

Paul, composent dans nous ce qui s'appelle l'homme de péché; si notre cœur a encore ses attaches secrètes, s'il est encore rempli de désirs violents, s'il conçoit encore des haines et des animosités, si l'envie le dessèche, si l'orgueil l'enfle, si la colère l'enflamme, tout cela étant dans nous et occupant la plus noble partie de nous-mêmes, qui est le cœur, sommes-nous dans l'état de cette abnégation chrétienne qui consiste à être vides de nous-mêmes? Il est donc impossible que je marche après Jésus-Christ, tandis que je tiens à moi-même par le lien de quelque passion. Il faut, sous peine d'être réprouvé de lui et exclu du nombre de ses disciples, que mon détachement aille jusqu'à la haine de mon âme: *Si quis non odit patrem suum et matrem... adhuc autem et animam suam* ¹. Or haïr mon âme, dit saint Augustin, c'est, dans le sens de l'Évangile, haïr mes propres haines et mes propres affections; car quand tout le monde serait extérieurement crucifié pour moi, et que je serais crucifié pour le monde, comme parle saint Paul, si mon âme est encore possédée d'une affection ou d'une haine à laquelle je n'aie pas renoncé, je puis dire aussi bien que Saül, quoique dans une signification différente, que toute mon âme est encore dans moi: *Adhuc tota anima mea in me est* ². Je dis cette âme que Jésus-Christ veut que je haïsse, et selon laquelle il me commande de mourir, si je désire vivre à lui.

Voilà ce que l'Évangile nous enseigne; et ceci, chrétiens, est fondé sur la nature même de la chose, et sur la première qualité de cette voie que Jésus-Christ est venu nous montrer, et que la foi nous apprend être une voie de sévérité et de rigueur: car qui dit sévérité, dit opposition à une volonté propre qui prétendrait se satisfaire, et que l'on fait plier sous le joug d'une autre volonté à la contredit; et le plus grand de tous les abus est de se figurer un chrétien sévère qui ne se contraînt rien, et dont la raison est toujours d'intelligence avec la passion. Le retranchement même du plaisir et de l'intérêt, qui coûte tant à la nature, n'est proprement sévérité à notre égard qu'autant que du plaisir et de l'intérêt nous nous faisons des passions qu'il faut violenter pour les soumettre à la raison; et, quelque peu d'expérience que nous ayons de nous-mêmes, nous savons assez qu'une passion à étouffer, sans autre intérêt, est pour nous un sacrifice plus pénible que celui de tous les intérêts du monde où notre passion n'a point de part.

Or, si cela est vrai généralement de la sévé-

¹ Luc., x, 26. — ² Ibid., 13, 28.

¹ Luc., xiv, 26. — ² Il Reg., 1, 9.

rité des mœurs, beaucoup plus l'est-il de la sévérité chrétienne, dont nous nous instruisons aujourd'hui. Car voilà, mes frères, disait saint Chrysostome, ce qui nous distingue, et ce qui fait le mérite de notre religion. La loi chrétienne que nous professons a toujours passé pour être la plus exacte et la plus rigoureuse de toutes les lois, et ses ennemis mêmes ne lui ont pas disputé cet avantage. Mais cet avantage ne lui convient que parce qu'il n'y a jamais eu de loi qui ait été si contraire aux passions des hommes; car quelle guerre plus ouverte et plus déclarée peut-elle faire à nos passions, que de nous obliger, comme elle nous y oblige, à en arrêter jusqu'aux premiers mouvements, que de nous en défendre les simples desirs, que de ne nous en pardonner pas les complaisances les plus légères, que de nous interdire tout ce que leur violence ou leur surprise peut gagner sur notre liberté? quelle marque de sévérité plus essentielle peut-elle avoir que celle-là? Non, non, mes frères, ajoute saint Chrysostome, ne nous flatons point et ne nous glorifions point, même selon Dieu, d'un autre mérite que de renoncer à nous-mêmes et aux passions de notre cœur. Hors de là nous n'avons rien dont nous puissions nous prévaloir. Il y a eu des religions, ou plutôt des superstitions, aussi sévères et même plus sévères que la loi chrétienne sur ce qui regarde la mortification du corps; et si nous voulions là-dessus nous mettre en parallèle avec certaines sectes du paganisme, peut-être trouverions-nous de quoi nous confondre. Nous voyons, au milieu de l'infidélité, des abstinences et des austerités où je ne sais si notre délicatesse se réduirait jamais, supposé que Dieu vint à les exiger de nous; mais la différence qu'il y a eu et qu'il y aura toujours entre nous et ces sectateurs de la sévérité païenne, c'est qu'en même temps que ceux-ci se sont engagés par profession à mortifier leur chair, ils se sont du reste livrés aux saillies de leurs passions, se souciant peu d'être assujettis aux observances les plus rigides, pourvu qu'ils pussent s'abandonner à leurs desirs, et s'étant sans peine accommodés d'une loi qui, quelque fâcheuse qu'elle leur parût, ne condamnait d'ailleurs aucun sentiment de leur cœur.

Tel était leur caractère, dont eux-mêmes ils se sont bien aperçus: nous n'avons qu'à lire leurs ouvrages, et qu'à voir les portraits qu'ils nous ont laissés de ces sévères corrompus, je dis corrompus par l'esprit même et les principes de leur prétendue religion. Qu'a fait la loi chrétienne? elle a corrigé le désordre de cette sé-

vérité: au lieu de cette mortification excessive du corps, elle s'est contentée d'une sévérité raisonnable et proportionnée à notre faiblesse, et elle a entrepris la réforme du cœur. C'était le point le plus difficile, mais c'était aussi le plus nécessaire; et pour réformer ce cœur de la manière qu'il le devait être, elle l'a sondé, selon la figure de saint Paul, jusque dans les jointures et dans les moelles; elle l'a purgé de je ne sais combien d'humeurs malignes qui s'y engendraient sans qu'il le remarquât lui-même; elle en a arraché tout le venin que la corruption de la concupiscence y faisait subtilement glisser: car c'est à quoi elle s'est attachée, n'ayant eu sur cela nulle indulgence, et n'ayant mis de ce côté-là nulles bornes à sa sévérité, parce qu'elle s'est réglée sur ce principe également autorisé de la raison et de la foi, que la sévérité la plus inflexible est le remède le plus efficace pour guérir les maladies de l'âme; en quoi, Seigneur, nous devons reconnaître que cette loi est votre véritable loi: car que nous eût servi de couper les branches, si la racine était restée? de quel œil nous auriez-vous vus tout blancs au dehors comme des sépulcres, et au dedans pleins de pourriture, je veux dire de malice et d'iniquité? Vous qui ne jugez de l'homme que par son cœur, ne trouvant en nous qu'un cœur gâté, infecté, passionné, comment auriez-vous pu nous souffrir? Il fallait donc renoncer à ce cœur, et c'est dans ce renoncement que votre loi nous a paru sévère; mais pouvait-elle, sans cette sévérité, être aussi sainte qu'elle est? et pouvions-nous valoir quelque chose dans votre estime, sans renoncer à ce que nous étions, puisque nous n'étions que faiblesse, et que, de notre propre aveu, c'était la loi de la passion qui régnait en nous?

Or, tout ceci posé, chrétiens, je ne suis point surpris que le Fils de Dieu se soit si souvent et si hautement déclaré contre la sévérité des pharisiens, puisque sous ce voile de sévérité ils cachaient les passions les plus animées et les plus violentes, et qu'ils employaient même leur sévérité à les entretenir et à les contenter. De quelle envie n'étaient-ils pas intérieurement piqués contre cet Homme-Dieu, lorsqu'ils lui voyaient faire tant de prodiges et que tout le peuple courait à lui? Voilà pourquoi ils le haïssaient, ils le décriaient, ils le calomniaient, ils empoisonnaient toutes ses actions et les défiguraient. Ces hommes si sévères ne se faisaient pas le moindre scrupule des ressentiments les plus amers, des aversions les plus invétérées, des persécutions les plus injustes, des vengeances les plus noires, des médisances les plus grièves et

dés plus atroces suppositions : tout cela parce qu'ils n'avaient pas cette première et essentielle sévérité qui va jusqu'au cœur, et qui en réprime les mouvements déréglés. Que dis-je? bien loin d'entrer en scrupule sur tout ce que leur inspiraient de si criminelles passions, ils s'en faisaient autant de devoirs de piété, et tournaient leur sévérité même à satisfaire leurs plus cruelles animosités : car s'ils étaient ou s'ils paraissaient si jaloux de l'ancienne discipline et des observances de leurs pères, s'ils respectaient ou s'ils semblaient respecter le Seigneur jusqu'à trouver mauvais qu'au jour du sabbat, qui lui était spécialement consacré, on s'appliquât à la guérison des malades; s'ils doutaient ou s'ils donnaient à croire qu'ils doutaient qu'on dût payer le tribut à César; s'ils marquaient tant de zèle pour l'honneur du temple et pour la loi de Moïse, c'était afin d'avoir occasion d'accuser le Sauveur du monde, afin de lui dresser des pièges, et d'en tirer quelque réponse dont ils pussent se servir contre lui; afin de condamner ses disciples, et dans ses disciples, de le condamner lui-même; afin de le pouvoir déférer aux juges comme un homme dangereux et d'une pernicieuse doctrine, comme un séditionnaire, comme un ennemi de Moïse et de sa loi, comme un destructeur du temple de Dieu; afin de le faire arrêter et de le faire interroger, de le faire crucifier : en un mot, afin de l'opprimer et de le perdre. Est-ce donc là cette sévérité si religieuse en apparence et si régulière? est-on sévère pour former de telles intrigues, pour concevoir de tels desseins, pour exécuter de telles entreprises? Ah! chrétiens, que ne doit-on point attendre d'un cœur où la passion domine, et que ne sait-il point mettre en œuvre, ou, pour mieux dire, que ne sait-il point profaner, pour venir à bout de tout ce qu'il veut!

On est sévère, mais en même temps on porte dans le fond de l'âme une aigreur que rien ne peut adoucir; on y conserve un poison mortel, des haines implacables, des inimitiés dont on ne revient jamais; on est sévère, mais en même temps on entretient des partis contre ceux qu'on ne se croit pas favorables; on leur suscite des affaires, on les poursuit avec chaleur, on ne leur passe rien, et tout ce qui vient de leur part on le rend odieux par les plus fausses interprétations; on est sévère, mais en même temps on ne manque pas une occasion de déchirer le prochain et de déclamer contre lui. La loi de Dieu nous défend d'attaquer même la réputation d'un particulier; mais, par un secret que l'Évangile ne nous a point appris, on pré-

tend, sans se départir de l'étrainte morale qu'on professe, avoir droit de s'élever contre des corps entiers, de leur imputer des intentions, des vues, des sentiments qu'ils n'ont jamais eus; et de les faire passer pour ce qu'ils ne sont point, et de ne vouloir jamais les connaître pour ce qu'ils sont; de recueillir de toutes parts tout ce qu'il peut y avoir de mémoires scandaleux qui les déshonorent, et de les mettre sous les yeux du public avec des altérations, des explications, des exagérations qui changent tous les faits, et les présentent sous d'affreuses images. On est sévère, mais en même temps on est délicat sur le point d'honneur jusqu'à l'excès; on cherche l'éclat et l'ostentation dans les plus saintes œuvres, et l'on y affecte une singularité qui distingue; on est possédé d'une ambition qui vise à tout, et qui n'oublie rien pour y parvenir; on est bizarre dans ses volontés, chagrin dans ses humeurs, piquant dans ses paroles, impitoyable dans ses arrêts, impérieux dans ses ordres, emporté dans ses colères, fâcheux et importun dans toute sa conduite. Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est qu'en cela souvent on croit rendre service à Dieu et à son Église, comme si l'on était expressément envoyé dans ces derniers siècles pour faire revivre les premiers, pour corriger des abus imaginaires qui se sont glissés dans la direction des consciences, et pour séparer l'ivraie du bon grain; car c'est ainsi que le Fils de Dieu l'avait prédit à ses apôtres: *Venit hora ut omnis qui interficit vos, arbitretur obsequium se prestare Deo*¹. Hé! mes frères, l'Église serait bien mieux servie si elle était mieux édifiée; et elle serait bien plus édifiée, si elle était remplie de chrétiens mortifiés dans le cœur et modérés dans leurs passions; si le fidèle, uni par le lien d'une même foi, ne répandait point tant de fiel sur d'autres fidèles comme lui, et même plus fidèles que lui; si le prêtre, après avoir sacrifié à l'autel le Dieu de la paix, n'allait point semer la discorde; si l'on s'attachait moins à parler de ceux-ci, à raisonner sur ceux-là, à noircir et à décréditer des gens qui ne plaisent pas parce qu'on ne peut convenir avec eux, et qu'on les regarde comme des obstacles aux desseins qu'on a formés. Voilà où la sévérité devrait être appliquée : à se comporter avec plus de ménagement, avec plus de condescendance, avec plus de retenue et plus de douceur; à étouffer des saillies trop impétueuses, à supprimer des discours trop de fois rebattus et trop injurieux, à prendre un empêchement absolu sur soi-même, pour agir toujours selon la religion, selon la raison, et jamais selon

¹ JOAN., XVI, 2.

a passion. Voilà où la sévérité aurait à remporter de plus grandes victoires : une passion à combattre lui donnerait mille fois plus de peine que toute autre mortification à pratiquer.

Concluons donc par l'importante leçon que Dieu faisait à son peuple. Ils jeûnaient, ils se couvraient le corps de cilices, ils déchiraient leurs habits. Mais, leur disait le Seigneur, qu'ai-je à faire de tous ces témoignages extérieurs, si vous vous en tenez là ? Ne déchirez point vos habits, mais brisez vos cœurs : *Scindite corda vestra, et non vestimenta vestra* ¹. Ainsi, chrétiens, marchons dans la voie étroite de l'Évangile, j'y consens, je vous y exhorte, et je serais un prévaricateur si j'entreprenais de vous engager dans une voie large, puisque la voie large conduit à la damnation ; mais aussi ne nous trompons pas sur ce que l'Évangile appelle voie étroite, et en évitant un écueil, ne donnons pas dans un autre. Marcher dans la voie étroite de l'Évangile, c'est réformer son cœur et renoncer à ses passions : je ne dis pas aux passions et aux affections humaines, prises en elles-mêmes ; mais je dis à nos passions propres : car toutes sortes de passions ne sont pas les nôtres, et il n'y a que les nôtres qui nous donnent lieu de pratiquer la sévérité chrétienne. S'il y en a qui nous soient étrangères, c'est-à-dire s'il y a des passions dont nous ne soyons point touchés et que nous n'ayons jamais ressenties, comme il y en a sans doute, ce serait une erreur d'en vouloir tirer davantage et de nous flatter d'être sévères, parce que nous nous sommes préservés d'un ennemi qui ne nous a jamais attaqués. Cependant c'est une erreur qui n'est que trop commune. On se fait un mérite d'être exempt des passions des autres, et l'on ne travaille pas à se défendre des siennes, en quoi consiste la vraie sévérité. Marcher dans la voie étroite de l'Évangile, c'est renoncer non-seulement à ses passions, mais à toutes ses passions : pourquoi ? parce qu'il n'en faut qu'une seule pour corrompre le cœur,

pour le licencier, et, par une conséquence infaillible, pour nous damner. Je sais, mes frères, disait saint Bernard à ses religieux, que toutes les autres passions sont éteintes dans vous ; mais si vous conservez cette malheureuse passion de murmurer et de médire, en vain mèneriez-vous d'ailleurs une vie austère et pénitente : toute votre sévérité ne sera plus qu'un fantôme. Marcher dans la voie étroite de l'Évangile, c'est surtout renoncer à la passion dominante : vous la connaissez, chrétiens, et c'est celle qui doit être la matière la plus ordinaire de votre sévérité ; car tandis qu'elle subsistera, elle sera le principe de toutes vos actions. Tantôt elle vous trompera par ses artifices, tantôt elle vous portera par ses violences : il n'y aura point d'égarement où elle ne vous entraîne. Ah ! mes chers auditeurs, ne suivons pas ce grand chemin de la passion, puisque c'est le grand chemin de la perdition ; et parce qu'entre la raison et la passion il y a souvent très-peu de distance, et qu'entre la passion et le péché il y en a encore moins, allons toujours, autant qu'il est possible, dans toutes nos délibérations, contre le cours de la passion, et défendons-nous plutôt ce qui nous est permis, que de nous mettre en danger de nous permettre ce qui nous est défendu ; et parce que certaines passions ont l'apparence de certaines vertus, ou que certaines vertus dégèrent aisément en passions, défions-nous de ces vertus qui sont souvent de vrais vices, défions-nous de ces justices qui sont souvent de grandes injustices, défions-nous de ces zèles et de ces sévérités qui sont souvent de cruelles iniquités ; et parce qu'il n'est rien de plus difficile que de discerner dans soi-même ce qui est passion de ce qui ne l'est pas, et que c'est ce discernement qui fait la science du cœur, veillons sur nous-mêmes, et jugeons-nous nous-mêmes dans la dernière rigueur. Suivant ces règles, nous marcherons en sûreté, et nous arriverons au terme de la félicité éternelle que je vous souhaite, etc.

¹ 11, Joel., 13.

SERMON POUR LE QUATRIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LES OEUVRES DE LA FOI.

ANALYSE.

SUJET. *Pierre lui répondit : Maître, nous avons travaillé toute la nuit, et nous n'avons rien pris ; mais sur votre parole, je jeterai encore le filet.*

Vouloons-nous travailler utilement, appelons à nous Jésus-Christ, et travaillons sous ses ordres et en son nom. Agissons selon la foi et par la foi.

DIVISION. La foi se perd par le relâchement dans la pratique des bonnes œuvres : première partie. Elle se rétablit par la ferveur dans la pratique des bonnes œuvres : deuxième partie.

Première partie. La foi se perd par le relâchement dans la pratique des bonnes œuvres. La perte de la foi ne peut venir que de deux principes, de Dieu et de nous-mêmes. De nous-mêmes, qui ne conservons pas avec soin le précieux trésor de la foi. De Dieu, qui retire de nous les grâces et les lumières de la foi. Or l'un et l'autre n'arrive que par notre relâchement dans la pratique des bonnes œuvres, qui sont les fruits de la foi.

1^o De nous-mêmes nous perdons la foi, parce que nous n'en pratiquons pas les œuvres ; car ce qui la fait vivre, ce sont les œuvres. Quand donc les œuvres cessent, elle s'altère, elle devient languissante, et, selon l'expression de saint Jacques, elle meurt. Il est vrai qu'il n'y a que le péché d'infidélité qui puisse absolument la détruire ; mais on en vient peu à peu à ce péché. Car dès que la foi n'agit plus en nous, mille ennemis commencent à s'élever dans nous-mêmes pour agir contre elle : nos passions, l'orgueil, l'amour de la liberté, le monde, la chair ; et comment se défendra-t-elle, si elle n'a plus de mouvement ni d'action ? Ce serait une espèce de prodige, que, dans une vie déréglée, on conservât une foi saine et pure. Mais dépend-il de nous de croire et d'avoir la foi ? oui, chrétiens, avec le secours de la grâce.

2^o De la part de Dieu, nous perdons la foi, parce que, voyant que nous n'en pratiquons pas les œuvres, il retire de nous les grâces et les lumières de la foi. Rien de plus marqué dans l'Écriture. Et n'est-il pas bien naturel que la foi ne nous étant donnée que pour agir, Dieu la laisse détruire lorsqu'elle n'opère rien en nous, et que nous ne faisons rien avec elle ? C'est ainsi que des esprits sublimes, des esprits forts, pénétrants, éclairés, selon le monde, sont tombés et tombent encore dans des aveuglements qui font horreur.

Deuxième partie. La foi se rétablit par la ferveur dans la pratique des bonnes œuvres ; car c'est par les bonnes œuvres, fidèlement et sincèrement pratiquées, que l'on parvient à la perfection de la foi. Il est vrai que la foi au moins commencée est le principe nécessaire du bien que nous faisons pour Dieu ; mais il n'est pas moins vrai que c'est le bien que nous faisons pour Dieu qui nous conduit à cette foi parfaite et achevée dont dépend notre sainteté. Ainsi le centenaire Corneille, d'une foi obscure et confuse qu'il avait des mystères de Dieu, parvint à cette foi claire et distincte qui lui fit connaître Jésus-Christ, et embrasser sa loi. Dieu ent regard aux œuvres de piété et de miséricorde où il s'exerçait continuellement, selon qu'il est rapporté dans les Actes des Apôtres. De là vient que, dans le langage des Pères, ces bonnes œuvres sont appelées œuvres édifiantes. De là vient que saint Paul exhortait si fortement son disciple Timothée à ressusciter dans lui-même, par de saintes œuvres, la grâce qu'il avait reçue, et c'est à quoi l'on ne peut trop exhorter tant de chrétiens faibles et chancelants. Pour trouver Dieu, il faut le chercher, et pour le chercher il faut agir.

Vous me direz que pour pratiquer ces bonnes œuvres, par où l'on parvient à la perfection de la foi, vous n'avez pas encore assez de foi. Faux prétexte. En quelque désordre que nous puissions être, non-seulement il nous reste assez de foi pour faire ces œuvres qui doivent rétablir notre foi, mais nous avons à craindre qu'il ne nous en reste trop pour servir à notre condamnation, si nous ne les faisons pas. (Quand nous n'aurions que la foi d'un Dieu et de ses adorables attributs, en faudrait-il davantage pour nous porter à tout le bien qu'on exige de nous ? Corneille le centenaire en avait-il d'abord une autre ? Jésus-Christ disait aux juifs : *Marchez pendant que nous avez la lumière ; et leur foi néanmoins était alors dans son déclin.* Un homme du monde, un pécheur, quoique sa foi soit presque éteinte, a toujours malgré lui certains retours intérieurs, certaines vues dont il ne tient qu'à lui de profiter. Prière à Dieu.

Et respondens Simon, dixit illi : Proceptor, per totam noctem laborantes nihil cepimus ; in verbo autem tuo lazabo rete.

Pierre lui répondit : Maître, nous avons travaillé toute la nuit, et nous n'avons rien pris ; mais sur votre parole, je jeterai encore le filet. (*Saint Luc, chap., v, 16.*)

Quoi qu'on puisse dire de la vie inutile des gens du siècle, le plus grand désordre et le plus commun dans le monde n'est pas d'y demeurer oisif et sans travail. De quels soins au contraire ne s'y charge-t-on pas ? quelles entreprises n'y forme-t-on pas, et pour y réussir, quels efforts ne fait-on pas ? Mais le plus déplorable de tous les malheurs, c'est qu'on se consume en vain de

tant de veilles et de tant de soins ; c'est que tant d'entreprises et tant de projets n'aboutissent à rien de solide ; c'est qu'on ne retire proprement aucun fruit de tant de fatigues et de tant d'efforts, et qu'après bien des peines, l'on se trouve réduit à la même plainte que faisaient les apôtres : *Nous avons travaillé longtemps, et nous n'avons rien gagné : Per totam noctem laborantes nihil cepimus.* Pourquoi cela, mes chers auditeurs ? les paroles de mon texte nous en marquent assez la raison : parce que tant de mondains, comme les disciples de Jésus-Christ, ne

travaillent qu'en son absence et dans les ténèbres : *Per totam noctem laborantes*. Expliquons-nous, et comprenez ma pensée. Il est vrai, l'on agit dans le monde, mais selon le monde, mais en vue du monde et pour le monde. Or, voilà ce que j'appelle travailler dans l'obscurité et dans la nuit, puisque Dieu, pour ainsi parler, n'y est point présent et qu'il n'y a nulle part. Et comme Dieu, d'ailleurs, ne compte que ce qui se rapporte à lui et qui est pour lui, voilà ce que je prétends n'être de nulle valeur dans son estime, et de quoi nous ne pouvons attendre nulle récompense : *Nihil cepimus*. Voulons-nous donc, chrétiens, amasser et nous enrichir devant Dieu? voulons-nous, aussi bien que les apôtres (permettez-moi cette figure), voulons-nous, dis-je, remplir nos filets et faire une pêche abondante? appelons à nous Jésus-Christ, et travaillons sous ses ordres et en son nom : *In verbo autem tuo laxabo rete*; c'est-à-dire travaillons dans le grand jour de la foi, agissons selon la foi et par la foi; appliquons-nous aux œuvres de la foi, à ces œuvres saintes et sanctifiantes, mais si négligées et si rares; à ces œuvres dont je veux aujourd'hui vous faire voir l'indispensable nécessité pour ne pas perdre la foi même, et pour s'y maintenir. C'est l'importante matière que j'ai à traiter, après que nous aurons salué Marie, en lui disant : *Ave, Maria*.

C'était une espèce de défi, mais bien pressant, que l'apôtre saint Jacques faisait autrefois à un lâche chrétien, lorsque, raisonnant avec lui, il lui parlait en ces termes : Que vous servira-t-il, mon frère, de dire que vous avez la foi, si vous n'en avez pas les œuvres? Votre foi seule vous pourra-t-elle sauver? Vous vous glorifiez de cette foi; et moi, dans l'esprit d'une humble confiance, je m'attache à la pratique des œuvres. Montrez-moi votre prétendue foi, qui est sans œuvres; et moi, par mes œuvres, je vous prouverai ma foi : *Ostende mihi fidem tuam sine operibus, et ego ostendam tibi ex operibus fidem meam* ¹. Ce défi, chrétiens, ne souffrait point de réplique, et réfutait dès lors la foi chimérique et imaginaire, c'est-à-dire la foi justifiante indépendamment des œuvres, que l'hérésie du dernier siècle a bien osé renouveler; rien n'étant plus conforme au bon sens et à la raison que de reconnaître entre les œuvres et la foi cette alliance mutuelle qui fait que, comme il ne peut y avoir de bonnes œuvres sans la foi, aussi ne peut-il y avoir une foi ni suffisante pour le salut, ni même capable de se maintenir au

moins dans sa perfection et dans sa pureté, sans les bonnes œuvres.

Supposé donc cette maxime catholique que la foi et les bonnes œuvres ne peuvent être séparées dans l'ordre de la justification, j'entreprends de vous expliquer deux secrets de la vie chrétienne, qu'il vous est important de savoir. L'un regarde la perte de la foi, et l'autre le recouvrement ou le rétablissement de la foi. Car en deux mots, voici mon dessein : je ne puis juger de la foi d'un chrétien que par ses œuvres; donc quiconque abandonne les bonnes œuvres, me donne tout sujet de craindre qu'il ne perde enfin le don de la foi, c'est la première vérité; donc quiconque est assez malheureux pour avoir perdu le don de la foi, ne doit point espérer de le réparer que par la pratique des bonnes œuvres, c'est la seconde vérité. Je parle à des fidèles, mais qui, malgré la profession qu'ils font de l'être, ne laissent pas tous les jours d'être chancelants dans la foi, et quelquefois même de succomber aux tentations qui ébranlent leur foi. Il m'a donc paru souverainement nécessaire de vous apprendre, dans ce discours, de quelle manière se perd la foi, et de quelle manière elle se rétablit; de quelle manière elle se perd, pour vous en donner une juste appréhension, et de quelle manière elle se rétablit, pour ranimer par là votre espérance. Elle se perd par le relâchement dans la pratique des bonnes œuvres, ce sera la première partie; et elle se rétablit par la ferveur dans la pratique des bonnes œuvres, ce sera la seconde. L'une et l'autre va faire tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Pouvoir perdre la foi, dit saint Augustin, c'est l'effet déplorable de notre inconstance; et perdre réellement la foi, c'est la consommation malheureuse de l'impiété et de la malice de notre cœur. Or la perd, chrétiens, cette sainte et divine foi, dans le commerce du monde profane; et saint Thomas a fort bien remarqué que la corruption qui s'en fait en nous ne peut venir absolument que de deux principes, c'est-à-dire de Dieu, ou de nous-mêmes : de nous-mêmes, qui ne conservons pas avec soin ce précieux trésor de la foi; de Dieu qui, par une justice rigoureuse, retire de nous les grâces et les lumières de la foi. Or, je prétends que l'un et l'autre n'arrive que parce que nous vivons dans une négligence criminelle, et que nous ne produisons pas les fruits de notre foi, qui sont les bonnes œuvres. Et voilà, chrétiens, tout le mystère que Jésus-Christ voulait faire comprendre

¹ Jac., II, 18.

aux juifs, quand il leur disait : *Ideo auferetur a vobis regnum Dei, et dabitur genti facienti fructus ejus* 1; C'est pourquoi je vous déclare que le royaume de Dieu vous sera enlevé, et qu'il sera donné à un peuple qui en produira les fruits par une fidèle correspondance.

Commençons donc par nous-mêmes; et puis-qu'il s'agit de reconnaître la source d'un mal dont il est indubitable que nous sommes les premiers auteurs, comme nous en sommes les sujets, demandons-nous à nous-mêmes d'où peut procéder cette altération si pernicieuse et si contagieuse qui se fait de notre foi, et que nous voyons se répandre de jour en jour dans les esprits des hommes. Il est aisé de vous instruire sur ce point, puisque les règles de cette même foi dont nous parlons en contiennent la résolution. Qu'est-ce qui fait vivre la foi dans nous? Consultons l'oracle du Saint-Esprit, qui est l'Écriture. La foi, dit saint Jacques dans son épître canonique, doit être en nous quelque chose de vivant et d'animé. Ce n'est point une habitude morte, et elle ne peut l'être sans que nous soyons coupables de l'avoir éteinte, en lui ôtant la vie qu'elle avait reçue de Dieu. Or, en quoi consiste cette vie de la foi, ou plutôt, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, quelle est l'âme qui entretient et qui fait subsister le corps de la foi? Ce sont, répond le même apôtre, les bonnes œuvres que nous pratiquons. Voilà par où la foi se soutient, voilà ce qui lui donne le mouvement et l'accroissement, voilà ce qui la rendrait immortelle, si nous étions constants et toujours fervents dans la pratique de nos devoirs. Comme donc il arrive qu'un corps, dès qu'il cesse d'exercer les fonctions de la vie, commence à se détruire et à se corrompre; aussi la foi, par l'interruption des bonnes œuvres, s'affaiblit peu à peu, devient languissante, mourante, et, si j'ose user de ces termes, expire enfin et meurt: *Sicut enim corpus sine spiritu mortuum est, ita fides sine operibus mortua est* 2. Conclusion terrible, ajoute saint Augustin, puisqu'il importe peu, ou de n'avoir qu'une foi morte, ou de n'en point avoir du tout, et que le plus grand de tous les crimes est d'en avoir une dont on devienne, devant Dieu, le meurtrier et l'ho-

micide.

Cependant, chrétiens, rien de plus vrai; et cette théologie de l'apôtre se confirme sensiblement par l'expérience que nous pouvons avoir de nous-mêmes. Car qu'y a-t-il de plus mort que la foi d'un homme qui ne fait rien pour Dieu ni pour son salut? Et que doit-on juger

d'une foi comme celle-là, sinon, ou qu'elle est déjà détruite dans le cœur de celui qui la professe, ou du moins qu'elle le sera bientôt? L'avoue (et c'est ici que l'application de vos esprits n'est nécessaire), j'avoue que la foi, qui est une vertu surnaturelle, ne se détruit pas dans nous comme les vertus morales, je veux dire par une simple omission des actes qui lui sont propres; j'avoue même que, toute surnaturelle qu'elle est, elle peut subsister avec le péché, et avec le péché mortel, de quelque nature et de quelque grièvement qu'il puisse être, à l'exception de l'infidélité seule, puisque, selon la doctrine du concile de Trente, il n'y a que le péché d'infidélité qui nous fasse perdre directement l'habitude de la foi: mais je prétends qu'en cessant de faire de bonnes œuvres, on en vient insensiblement et presque sans l'apercevoir à cette infidélité; non pas à une infidélité ouverte et déclarée, que la bienséance même des mœurs ne souffrirait pas, mais à une infidélité secrète, qui est aujourd'hui le grand péché du monde. Et comment cela? le voici chrétiens; concevez-en bien le progrès, et vous conviendrez que je n'exagère rien. C'est qu'en matière même d'infidélité, on ne se pervertit pas tout à coup. Il y a certaines démarches et certains degrés par où le démon nous conduit et qui nous mènent à ce malheureux terme. Je m'explique. Nous ne perdons pas d'abord la vertu de la foi, le caractère que nous portons l'a imprimée trop avant dans nous pour la pouvoir si tôt effacer; mais nous en perdons premièrement l'usage et l'exercice, en négligeant les devoirs de religion auxquels cette foi nous engage. A force d'en perdre l'exercice nous en perdons peu à peu l'affection et le goût; car le moyen de goûter ce que l'on ne pratique pas, et le moyen de s'affectionner à une foi que l'on se représente toujours comme fâcheuse et importune? Après avoir perdu l'affection et le goût de la foi, nous venons bientôt à perdre la soumission et la docilité qu'elle demande.

Car il est difficile, dit saint Bernard, que nous nous soumettions sincèrement et parfaitement à ce qui n'est pas selon notre cœur, et que nous ne prenions pas plaisir à contredire ce qui nous blesse et ce qui nous déplaît. Pendant cette soumission de la foi, il est infailible que nous corrompons la substance de notre foi, puisque la soumission de l'esprit est aussi essentielle à la foi que la foi l'est à elle-même. La substance de la foi étant corrompue, il ne nous reste plus qu'un fantôme de cette vertu, pire devant Dieu que l'infidélité païenne, puisque c'est une infidélité élevée, pour ainsi dire, sur les débris de la foi.

1 Matth., xxi, 43. — 2 Jac., ii, 26.

Or, tout cela, chrétiens, vient de cette lâcheté, de ce dégoût et de cet abandon des bonnes œuvres, comme de sa source. Ainsi un homme du monde se propose de vivre selon l'esprit du monde, et cet esprit du monde le fait tomber dans une insensibilité de cœur et dans un oubli universel des choses de Dieu. Il ne vaque plus à la prière, il n'use plus d'aucun sacrement, il ne sait plus ce que c'est que pénitence, il n'y a plus de jeûnes ni d'abstinences pour lui; il ne pense pas même à ce qui lui coûterait le moins et qui lui pourrait servir auprès de Dieu d'une ressource, qui serait de soulager les misères des pauvres; s'il assiste au sacrifice de l'Eglise, c'est sans esprit de religion, et Dieu veuille que ce ne soit pas souvent avec un esprit d'irréligion! Il en est de même d'une femme mondaine: elle passe sa vie dans un embarras d'occupations vaines et frivoles, ou dans une oisiveté monstrueuse à l'égard du salut; elle est chrétienne, et à peine lui voit-on jamais faire une action de christianisme. Point de retraite, point de pratique de charité envers le prochain, point de visite des hôpitaux, point de soin d'élever ses enfants ni d'instruire ses domestiques; une messe par cérémonie, un sermon par curiosité, une légère aumône par forme d'acquiescement ou par une compassion humaine, voilà à quoi se réduit toute sa vie selon Dieu. Que s'ensuit-il de là? je vous l'ai dit, un assoupissement, une léthargie, et enfin une extinction entière de la foi. Tandis que nous sommes dans la ferveur des bonnes œuvres, comme la foi ne nous promet en cet état que des récompenses, nous ne trouvons en elle qu'un fouds de consolation et de joie intérieure pour nous; et n'y trouvant que ce fouds de joie, notre esprit, bien loin de s'en rebuter, se sent disposé à s'y attacher, et à ne s'en départir jamais. Mais avons-nous une fois abandonné ce zèle pour les œuvres que Dieu nous commande, dès là notre esprit, qui ne trouve plus rien dans la foi d'avantageux ni de favorable, et qui, par la corruption des désirs du cœur, croit plutôt les choses comme il aurait intérêt qu'elles fussent que de la manière qu'elles sont, se défait peu à peu de cette foi qui lui est incommode, parce qu'il ne peut autrement se délivrer des reproches que cette foi lui fait; et je suis persuadé, chrétiens, par toutes les lumières que Dieu me donne, que voilà le grand principe de l'infidélité du siècle.

Mais, me diriez-vous, il est toujours vrai que l'habitude de la foi divine peut demeurer en nous sans agir. Je le sais, mes chers auditeurs; mais je sais aussi que, dès qu'elle cesse d'agir en

nous, mille ennemis commencent à s'élever dans nous-mêmes pour agir contre elle. Nos passions, l'orgueil qui nous domine, l'amour de la liberté, le monde, la chair, tout cela s'arme et combat contre notre foi; et si notre foi ne résiste pas, et qu'elle ne soit pas en défense, il faut nécessairement qu'elle succombe à tout cela. Or comment la foi se défendra-t-elle de tout cela si elle n'agit plus? Quelles armes Dieu lui a-t-il données pour repousser les ennemis qui l'attaquent, sinon les œuvres du salut? et le moyen qu'elle triomphe de tant de démons, si ce n'est, comme disait le Fils de Dieu, par la prière et par le jeûne? Et c'est ici que je vous prie de remarquer avec moi le faux raisonnement d'un homme du monde, qui se plaint et qui déplore son malheur d'avoir peu de foi, quoiqu'il souhaitait, dit-il, d'en avoir davantage. Ratiocinement dont le libertinage se sert pour se justifier en quelque sorte, et pour se rendre moins odieux. Car comment est-ce, mon cher auditeur, que vous auriez beaucoup de foi, ne faisant rien de tout ce qui est nécessaire pour l'entretenir, et faisant ce qui est capable de la ruiner? Comment auriez-vous de la foi, la traitant de la manière que vous la traitez, la retenant captive dans l'injustice, la prostituant aux désordres d'une vie impure, lui portant autant de coups que vous commettez de crimes, et ne pensant jamais à guérir ses plaies par les remèdes que Dieu vous a mis en main? Ne serait-ce pas une espèce de prodige que votre foi fût à l'épreuve de tant de blessures, et ne faudrait-il pas s'étonner comme du plus grand de tous les miracles, que dans un dérèglement de vie pareil à celui où vous êtes, vous conservassiez une foi saine et pure?

Mais dépend-il de moi de croire et d'avoir la foi; cela est-il en mon pouvoir, et est-ce une chose dont je sois le maître, en sorte que je me la puisse commander à moi-même? Voilà le dernier retranchement des âmes mondaines et infidèles: il ne dépend pas de moi de croire ou de ne pas croire. Il n'en dépend pas, chrétiens? et pourquoi donc le Sauveur du monde aurait-il reproché à ses disciples que leurs cœurs étaient lents et tardifs à croire: *O stulti et tardi corde ad credendum*¹? Pourquoi se serait-il offensé de leur incrédulité, lorsqu'il leur disait avec indignation: *Jusqu'à quand vous souffrirez-vous? O generatio incredula, usquequo patiar vos* ²? Pourquoi aurait-il repris saint Pierre d'être un homme de peu de foi? *Modica fides, quare dubitasti* ³? Car, si cette foi n'est point en notre pouvoir, toutes ces propositions de Jésus-Christ

¹ Luc., xxiv, 26. — ² Matth., xvii, 16. — ³ Ibid., xiv, 31.

étaient sans fondement; il devait supporter ses apôtres, tout incrédules qu'ils étaient; il ne devait point les condamner de ce que leur foi était imparfaite; il devait remédier à l'impuissance où ils étaient de croire à sa parole, et non pas leur en faire des reproches. Or, de dire que Jésus-Christ leur ait fait ces reproches sans sujet et sans raison, c'est ce que je ne crois pas que nous oisions lui imputer. Il dépend donc absolument de vous d'avoir la foi et de persévérer dans la foi; on ne vous dit pas, chrétiens, que vous la puissiez avoir de vous-mêmes et sans le secours de la grâce; on convient que la grâce nous est nécessaire pour assujettir notre raison à l'obéissance de la foi; mais supposé cette grâce que Dieu nous promet, et que vous pouvez ensuite vous promettre infailliblement à vous-mêmes, parce que la parole d'un Dieu ne peut manquer, on dit qu'il est en votre pouvoir de pratiquer cette obéissance, de vous en imposer le joug, de le porter constamment et volontairement, en un mot de croire et d'être fidèles; et on prétend que de douter de cette maxime, c'est faire injure à la grâce même, sous ombre d'en établir la nécessité.

Si l'erreur contraire était une fois reçue, que, dans l'état même de grâce où nous sommes, il ne dépend point de nous de croire ou de ne pas croire, il n'y aurait plus d'impieeté qui ne fût autorisée, plus de libertinage de crânce qui ne se trouvât à couvert, plus d'athéisme non-seulement qui ne devint pardonnable et excusable, mais qui ne se soutint même contre Dieu, sans avoir besoin d'excuse ni de pardon. En effet, c'est à quoi aboutit le raisonnement des libertins et des impies, et voilà ce qui les endureit dans leur infidélité. On vous dit donc, chrétiens, et on vous le répète, qu'il n'en est pas ainsi; et qu'autant qu'il est vrai que la grâce de la foi dépend de Dieu seul, autant est-il vrai, dans la solide théologie, que la foi dépend de Dieu et de vous: pourquoi? parce que, quand même vous n'auriez pas encore toute la perfection de cette vertu, il dépend de vous, en usant bien des grâces présentes, de la demander à Dieu; il dépend de vous de vous y disposer, il dépend de vous de retrancher mille obstacles qui vous en éloignent, parce que, si l'ayant déjà vous reconnaissez qu'elle s'affaiblit, il dépend de vous d'employer les moyens efficaces dont Dieu vous a pourvus pour la fortifier par de bonnes œuvres. Vous ne faites rien de tout cela; et sans user d'aucun effort, mesurant cette foi par les vues bornées d'un esprit mondain qui vous possède, vous prétendez en être quittes pour dire :

Je n'ai pas le don de la foi, cette foi n'est pas en ma puissance. Je vous demande si c'est bien raisonner avec Dieu?

Mais allons plus loin, et prenant la chose de plus haut, tâchons de pénétrer jusque dans le fond de ce mystère. Nous perdons la foi, parce que Dieu retire de nous les grâces et les lumières de la foi; et Dieu retire de nous les grâces de la foi, parce que nous ne faisons pas des œuvres dignes de notre foi: voilà le second principe de l'infidélité secrète qui règne dans nous. N'avançons rien témérairement dans une matière aussi importante et aussi délicate que celle-ci. C'est le flambeau de la révélation de Dieu, et non pas celui de notre propre sens, qui nous doit conduire. Dieu nous ôte ces grâces spéciales et abondantes de la foi qui nous faisaient chrétiens; rien de plus formel ni de plus expressément marqué dans l'Écriture. Mais pourquoi nous les ôte-t-il? ah! chrétiens, remarquez ceci. Il pourrait nous les ôter souverainement, et sans autre raison que parce qu'il lui plaît et qu'il le veut: car il est le maître de ses biens. Mais bien loin d'y procéder d'une manière si absolue, il nous déclare en mille endroits que la plus grande violence que nous lui puissions faire est de l'obliger d'en venir à cette extrémité; que ses dons n'étant plus sujets à aucun repentir, il ne retirera jamais de nous celui de la foi, c'est-à-dire ces grâces particulières auxquelles notre foi est attachée, que parce que nous nous en serons rendus indignes, qu'en punition de l'abus que nous en aurons fait, que pour n'en pas souffrir davantage la profanation, et par-dessus tout dans le juste ressentiment qu'il aura de voir ces grâces si fécondes et si agissantes d'elles-mêmes, devenues stériles et oisives en nous.

Car voilà ce que le Saint-Esprit semble avoir entrepris de nous faire entendre par les apôtres et par les prophètes. Voilà ce que saint Jean, dans l'Apocalypse, eut ordre de signifier à l'évêque d'Éphèse, quand il lui dit de la part de Dieu: J'ai quelque chose contre vous, parce que votre charité s'est refroidie. Souvenez-vous donc de l'état dont vous êtes déchu, et rentrez dans l'exercice des saintes œuvres que vous pratiquiez autrefois, à l'édification de toute l'Église. Sinon je viendrai dans le mouvement de ma colère, et j'ôterai de sa place ce chandelier mystérieux qui vous éclairait inutilement: *Memor esto itaque unde excideris, et prima opera fac; sin autem venio tibi, et movebo candelabrum tuum de loco suo*¹. Or ce chandelier, dit saint Grégoire, pape selon même le sens de la lettre, nous repré-

¹ Apoc., II, 6.

la foi dont il est le symbole; et cela montre que Dieu, lassé de la négligence de cet évêque et du relâchement de sa vie, n'avait point de justice plus rigoureuse à exercer sur lui que de lui enlever les grâces de la foi. Voilà ce que nous prêché cette parabole si intelligible et tout ensemble si terrible, du talent enfoui que le père de famille fit ôter à celui de ses serviteurs qui n'avait pas pris soin de le faire valoir. Car, suivant l'observation de saint Augustin, ce premier talent qui en devait produire d'autres est évidemment la foi, qui doit opérer dans nous les œuvres du salut; et la sévérité dont ce père de famille usa envers son serviteur est justement ce qui s'accomplit dans un homme du siècle, quand Dieu, commençant déjà à le répronder, le dépourville du seul bien qui lui restait, et qui était la lumière de la foi divine.

En effet, chrétiens, s'il y a une raison capable d'autoriser cette conduite de Dieu, et de fermer la bouche aux hommes du monde, c'est ce mépris des bonnes œuvres dans lequel ils vivent. Car la foi, dit excellemment saint Chrysostome, n'étant donnée que pour agir; toute sa vertu se réduisant à exciter dans les cœurs le zèle du bien qu'elle fait connaître; son unique emploi étant de soutenir l'homme dans l'exécution de ce que le christianisme lui prescrit; dès qu'elle n'opère plus rien de semblable, Dieu, en vue même de sa gloire, est intéressé à la laisser détruire. C'est un arbre qui doit porter des fruits, et qui ne se trouve couvert que de feuilles, c'est-à-dire d'actions criminelles ou superflues; Dieu donc a droit de dire : *Succide illum, ut quid etiam terram occupat* ? Coupez-le cet arbre, et arrachez-en jusqu'à la racine; car à quoi bon le conserver, puisqu'il n'est d'aucun profit et d'aucun rapport? Or, ce que l'Esprit de Dieu nous a exprimé en figure touchant cette vérité, c'est ce qui se passe tous les jours et en effet, quand Dieu, par le plus redoutable de ses jugements, nous prive de certaines grâces choisies, en quoi consiste le don de la foi. Car il ne nous avait pas donné la foi comme une simple prérogative, pour nous distinguer des nations infidèles; ni comme un simple ornement, qui ne dût qu'enrichir et parer notre âme. Nous n'étions pas seulement chrétiens pour connaître les merveilles et les prodiges qu'un Homme-Dieu a faits pour nous, sans autre conséquence que celle de lui en savoir gré, et de nous en féliciter nous-mêmes; nous l'étions pour répondre à ses bienfaits par des actions dignes de lui et dignes de nous. Nous avons cette foi pour la faire

multiplier, pour en rendre les fruits à Dieu, pour en édifier notre prochain, pour en recueillir nous-mêmes des mérites sans nombre; et tout cela par le moyen de nos bonnes œuvres. Dieu nous visite, et au lieu de ces bonnes œuvres, il ne trouve en nous qu'une foi inculte, aride, infructueuse, qui, quoique arrosée des pluies du ciel et engraisée du suc de la terre, c'est-à-dire des grâces que nous recevons continuellement, demeure toujours ingrate et ne produit rien : que fait Dieu? il conclut ou à l'extirper tout à fait, ou à la transplanter dans un autre sol : *Succide, ut quid etiam terram occupat* ? Il commande aux anges, ministres de sa justice, de nous abandonner, et il reverse dans notre âme, ainsi que parle le Prophète royal, jusqu'au fondement de tout l'édifice spirituel qu'il y avait bâti. *Exinanite usque ad fundamentum in ea* ! Qu'est-ce que ce fondement? c'est la foi, qui devait soutenir toutes les vertus chrétiennes, mais qui, ne soutenant plus rien lorsque nous n'agissons plus pour Dieu, semble exciter Dieu à prononcer le dernier arrêt contre nous. *Exinanite usque ad fundamentum in ea*. Eh bien ! dit Dieu, qu'elle périsse cette foi inutile, et qu'il n'en reste plus aucun vestige dans ce chrétien perverti : *Usque ad fundamentum*.

Et c'est ainsi, mes chers auditeurs, que nous voyons parmi nous des génies sublimes, des esprits foris, pénétrants, éclairés selon le monde, tomber dans des aveuglements qui font horreur, ne reconnaissant plus ni Dieu, ni foi, ni religion; c'est ainsi que nous-mêmes, avec toute notre suffisance et tous les avantages dont nous nous piquons, nous avons souvent moins de foi que des âmes simples qui s'emploient avec humilité aux œuvres chrétiennes, nous flattant que cette différence est même une marque de leur simplicité et de notre esprit, et ne concevant pas que Dieu, en récompense de leur ferveur, se communique à elles, au lieu que, pour punir notre lâcheté, il se retire de nous; c'est ainsi que nous perdons la grâce de la foi, et que cette foi, par une substitution bien malheureuse pour nous, passe aux nations étrangères, qui font leur richesse de notre perte, comme dit saint Paul, et qui entrent dans le royaume de Jésus-Christ à mesure que nous, qui en étions les héritiers, en sommes chassés : substitution tant de fois prédite par le Fils de Dieu, si manifestement accomplie dans tous les siècles du christianisme, consommée d'une manière si touchante dans le nôtre, ou nous avons vu maître de nouvelles chrétientés, et comme deux mondes fidè-

¹ Luc., xii, 7.

¹ Psalm., cxxvii, 7.

Ies, les uns venus de l'orient et les autres de l'occident, par la propagation qui s'est faite de l'Évangile, en même temps que l'hérésie a détaché de l'Église des peuples entiers, afin qu'il ne manquât rien à cette prophétie : *Multi ab oriente venient et occidente; filii autem regni ejicientur in tenebras exteriores* ¹.

Ah ! chrétiens, ouvrons les yeux à cette vérité, et suivant le précepte de notre divin Maître, travaillons, efforçons-nous de faire des œuvres conformes à notre foi; n'attendons pas que la mesure de nos péchés étant remplie, le soleil de justice s'éclipse entièrement pour nous : puisque notre foi n'est pas encore éteinte, servons-nous-en, non-seulement pour engager Dieu à nous la conserver, mais pour mériter même qu'il nous l'augmente; désabusons-nous surtout d'une erreur grossière qui nous séduisit, de croire que, renonçant aux bonnes œuvres, nous avons néanmoins toujours une intention droite de chercher Dieu et un vrai désir de le connaître. Car comment cela pourrait-il être ? Est-ce par une vie lâche et toute mondaine qu'on cherche Dieu ? est-ce par là qu'on le trouve ? est-ce ainsi que l'on parvient à cette connaissance bienheureuse qui fait la sainteté des justes ? Dieu serait-il ce qu'il est, si une telle voie nous conduisait à lui ? Non, non, chrétiens, cela ne se peut. Dans la naissance de l'Église, dit saint Chrysostome, la foi des chrétiens se soutenait par les miracles; quelque temps après elle se fortifia par les persécutions; mais depuis que les persécutions ont cessé, et qu'il ne plaît plus à Dieu d'opérer ces fréquents miracles, c'est par la constance dans les bonnes œuvres que nous la devons maintenir. Ceci m'engage dans la seconde partie, où, après vous avoir montré que nous perdons la foi parce que nous négligeons les œuvres chrétiennes, je dois vous faire voir que c'est aussi par les œuvres chrétiennes que nous ranimons et réparons notre foi altérée ou perdue. Renouvelez, je vous prie, votre attention.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est par la foi que nous devenons capables d'agir pour Dieu et de faire de bonnes œuvres, et cependant il est vrai que c'est par l'exercice des bonnes œuvres que nous parvenons à la connaissance de Dieu et au don de la foi. Ne vous imaginez pas qu'il y ait en ceci de la contradiction. Pour peu que vous distinguiez ce que les théologiens appellent les premières grâces et les secondes grâces de la foi, ou, pour parler en termes plus simples, le commencement et

la perfection de la foi, vous comprenez sans peine tout le mystère de ces deux grandes vérités, dont voici le sens. C'est par les premières grâces de la foi que nous devenons capables de faire les œuvres qui nous conduisent au salut; rien de plus constant dans les maximes de la religion; mais aussi rien de plus indubitable que ce que j'ajoute, savoir, que c'est par les œuvres du salut que nous parvenons à ces secondes grâces qui nous élèvent, qui nous perfectionnent et qui nous établissent solidement dans la foi. C'est la foi, au moins commencée, qui est le principe nécessaire du bien que nous faisons pour Dieu, j'en conviens; mais on ne peut non plus disconvenir que c'est le bien que nous faisons pour Dieu qui est la voie sûre pour arriver à cette foi parfaite et achevée dont dépend notre sainteté. Appliquez-vous, chrétiens, à ce que je vais vous dire; et si vous aviez le malheur d'être du nombre de ceux que le Dieu de ce siècle a aveuglés, comme parle l'Apôtre, souvenez-vous que voici la seule espérance qui vous reste, et le dernier remède pour guérir votre aveuglement.

Première vérité : c'est par les bonnes œuvres fidèlement et sincèrement pratiquées que l'on arrive à la perfection de la foi. Ainsi le centenaire Corneille, dont il est parlé au livre des Actes, d'une foi obscure et confuse qu'il avait des mystères de Dieu, parvint à cette foi claire et distincte qui lui fit connaître Jésus-Christ. Dieu, dit l'historien sacré, eut égard aux œuvres de piété et de miséricorde où il s'occupait continuellement, et touché de sa ferveur, lui députa un apôtre pour l'instruire, lui révéla le sacrement de l'incarnation de son Fils, le disposa au baptême. Voilà le modèle que l'Écriture nous met devant les yeux, pour nous piquer d'une sainte émulation. Prenez garde : c'était un gentil, mais tout gentil qu'il était, il avait de la religion : *Vir religiosus* ¹; mais, tout gentil qu'il était, il craignait Dieu et inspirait cette crainte à toute sa famille : *Timens Deum cum omni domo sua* ²; mais, tout gentil qu'il était, il faisait aux pauvres de grandes largesses de ses biens : *Faciens elemosinas multas plebi* ³; mais, tout gentil qu'il était, il priait avec assiduité, et *deprecans Deum semper* ⁴. C'est pour cela, lui dit l'ange du Seigneur, que je suis envoyé vers vous, pour vous apprendre que vos prières et vos aumônes sont montées jusqu'au trône de Dieu; que Dieu s'en souvient, et que, ne pouvant les oublier, il a choisi Pierre, le chef et le premier pasteur de son Église, pour être aujourd'hui votre évêque, et pour venir vous annoncer

¹ Matth., viii, 13.

² Act., x, 2. — ³ Ibid. — ⁴ Ibid.

les plus hautes merveilles de la loi de grâce : *Orationes tuæ et eleemosynæ ascenderunt in memoriam in conspectu Dei* ¹. Ecoutez ceci, mes frères, reprend eloquemment saint Chrysostome, vous qui vous plaignez de n'avoir pas ces lumières dont Dieu remplit les âmes justes, et adorez jusque dans le discernement que Dieu fait des hommes, non-seulement la profondeur de ses conseils, mais la suavité et la douceur de sa providence. Si Corneille n'avait prié, s'il n'avait été charitable; si dans les nécessités publiques il n'avait ouvert ses entrailles et son cœur, selon l'ordre des divins décrets, il serait demeuré dans les ténèbres de la gentilité. Pourquoi Dieu vait-il le chercher au milieu d'un peuple incirconcis, et répand-il sur lui l'abondance de ses grâces? c'est qu'il trouve plus en lui de ces précieuses semences de la foi, plus de ces œuvres de justice fondées sur le devoir commun, qu'il n'en trouve en Israël. Ce zèle d'un gentil à sanctifier sa maison par son exemple, cette persévérance dans la prière, cette inviolable probité qui lui attirait même, selon saint Luc, un honorable témoignage de toute la nation juive : *Testimonium habens ab universa gente Judæorum* ²; mais par-dessus tout cette tendresse de charité, et cette disposition sans réserve à secourir les indigents et ceux qui étaient dans la souffrance, voilà ce qui gagne le cœur de Dieu, ce qui détermine Dieu à remplir de ses plus riches trésors ce vase de miséricorde qu'il a prédestiné pour sa gloire. Corneille donc est choisi, poursuit saint Chrysostome, non pas à cause de sa dignité, mais en considération de sa piété : *Non propter dignitatem electus, sed propter pietatem*. Soyez pieux comme lui, bienfaisants comme lui, zélés comme lui pour le soulagement des pauvres et pour l'avancement des œuvres de Dieu, et vous verrez si Dieu, toujours fidèle dans ses promesses, ne fera pas sur vous comme sur lui une effusion particulière de son esprit, pour fortifier et pour augmenter votre foi. Il le fera, chrétiens; et, tout pécheurs que vous êtes, il enverra plutôt un ange du ciel que de vous laisser dans votre égarement. Sans y employer le ministère d'un ange, un prédicateur suscité comme un autre saint Pierre pour votre conversion, en vous annonçant la divine parole, vous éclairera, vous persuadera, vous imprimera profondément dans l'âme les vérités célestes. Après l'avoir entendu, vos doutes et vos incertitudes s'évanouiront; votre sécheresse, ou, disons mieux, votre dureté pour Dieu s'amollira; vous vous trouverez tout pénétrés des sen-

timents de la foi; ces sentiments, qui n'étaient en vous que superficiels, et qui n'avaient nulle solidité, rempliront toute la substance et toute la capacité de votre cœur, jusqu'à faire en vous un changement visible. On s'en étonnera dans le monde, vous en serez vous-même surpris; mais pour moi, je ne le serai pas; et, connaissant le principe secret de cette merveille, je dirai aussi bien que saint Pierre quand il entendit le centenier Corneille parlant du royaume de Dieu : *In veritate comperi, quia non est personarum acceptor Deus, sed in omni gente qui timet eum et operatur justitiam, acceptus est illi* ¹; En vérité, je vois bien que, dans toute sorte d'états, c'est à celui qui craint Dieu et qui pratique le bien que Dieu se communique.

En effet, mes chers auditeurs, voilà le ressort de certaines conversions qui arrivent quelquefois, et qui nous causent de l'admiration. Ce chrétien, dans les engagements et les intrigues du monde, paraissait avoir peu de foi; mais, malgré ce peu de foi, il faisait des aumônes, et les faisait libéralement; mais, convaincu lui-même de son peu de foi, il avait tous les jours ses heures réglées pour demander à Dieu qu'il lui fit connaître les voies du salut; mais, avec son peu de foi, il voulait que Dieu fût servi dans sa maison, et n'aurait pas souffert impunément un domestique vicieux et impie : tout cela lui a attiré de la part de Dieu une grâce qui l'a ramené dans le bon chemin; et d'un mondain tiède et lâche qu'il était, il est enfin devenu un véritable et parfait chrétien : *Orationes tuæ et eleemosynæ ascenderunt in memoriam in conspectu Dei*. Quand nous n'aurions pas ces exemples de l'Écriture pour nous convaincre, l'ordre même et la convenance des choses serait une preuve évidente pour nous faire voir qu'il en doit être ainsi. Je sais que Dieu, par un miracle de sa puissance, peut, sans le concours de nos bonnes œuvres, rétablir la foi dans nos esprits, quand elle y est affaiblie et altérée; et qu'usant de l'empire absolu qu'il a sur nous, il peut alors, comme disait saint Paul, commander que la lumière sorte du centre de l'obscurité même : *Qui dixit de tenebris lucem splendescere* ². Je sais qu'il le peut, et que, par une grâce purement gratuite, il lui plait même quelquefois de le vouloir; mais d'attendre qu'il le veuille en effet, et de compter sur ce miracle, qui cesserait d'être miracle si nous avions droit de nous le promettre et de l'espérer, il n'y a que notre présomption ou notre ignorance qui puisse aller jusque-là.

¹ Act. x, 4. — ² Ibid., 22.

¹ Act., x, 35. — ² II Cor., iv, 6.

C'est par les œuvres, encore une fois, qu'il faut réparer les brèches de la foi ; et de là vient que, dans le langage des Pères, ces bonnes œuvres sont appelées communément œuvres édifiantes, et que nous exprimons leur vertu par le terme d'édification, parce que c'est par elles que doit être édifiée la foi d'un juste, et par elles que doit être relevée la foi d'un pécheur. Voilà pourquoi le grand Apôtre, écrivant à son disciple Timothée, l'avertissait et le conjurait de ressusciter dans lui-même la grâce qu'il avait reçue par l'imposition de ses mains : *Propter quam causam admonéo te, ut ressuscites gratiam Dei quæ est in te per impositionem manuum mearum* ¹. Et moi, adressant aujourd'hui ces mêmes paroles à un chrétien froid et languissant dans la foi, mais qui voudrait avoir une foi plus vive, et qui cherche sincèrement à la réveiller, je lui dis dans le même esprit : Ressuscitez, mon frère, ressuscitez cette foi que vous avez reçue par l'impression du caractère de votre baptême ; il y a trop longtemps que vous la tenez comme ensevelie. Ressuscitez-la et faites-en une foi vivante. Or, vous avez entre les mains un moyen sûr et infailible pour la faire revivre, qui est de la faire agir. Vous ne pouvez pas encore servir Dieu ni accomplir la loi de Dieu avec cette vivacité de foi qu'ont eue les saints ; mais si vous ne l'avez pas encore, vous pouvez vous mettre en devoir de l'obtenir ; vous pouvez intéresser Dieu à vous l'accorder ; vous pouvez employer pour cela des intercesseurs puissants auprès de lui, qui sont les pauvres ; vous pouvez, en réglant votre maison, en faisant justice à qui vous la devez, en inspirant l'amour de la vertu à vos enfants, le forcer, par une aimable violence, à vous rendre cet esprit de religion que vous semblez avoir perdu. Cette œuvre de charité que vous entreprendrez ou à laquelle vous contribuerez, ce secours que vous donnerez dans une nécessité pressante à une famille ruinée et affligée, ces vœux que vous porterez vers le ciel et cette prière que vous ferez à Dieu, voilà l'étincelle qui rallumera ce flambeau de la foi que vous aviez éteint ; voilà ce que saint Paul a entendu par cet avis si salutaire et si important : *Ut ressuscites gratiam Dei quæ est in te*.

Et il était bien juste, comme l'a remarqué saint Chrysostome, il était de l'intérêt même de Dieu, que nous fussions assujettis à cette loi de providence, ou, si vous voulez, de prédestination. Car enfin, pour peu que je sois équitable, il faut que, dans le désordre de ma foi, j'en revienne toujours à ces deux principes : l'un, que

Dieu étant mon souverain bien, il est pour moi d'une absolue nécessité que je le cherche ; l'autre, que si je dois jamais espérer de le trouver, c'est par l'exercice des bonnes œuvres. Dieu veut être cherché dans cette vie, le Prophète me l'apprend : *Quærite Dominum, dum inveniri potest* ¹ ; Cherchez le Seigneur pendant qu'on le peut trouver. Il habite une lumière inaccessible ; mais c'est pour cela, me dis-je à moi-même, que je dois, par de vertueuses et de saintes actions, travailler à m'approcher de lui. Car si sa lumière est inaccessible à l'orgueilleux, elle ne l'est pas à l'humilité, elle ne l'est pas à la pureté de cœur, elle ne l'est pas à la ferveur ni aux autres vertus chrétiennes. Et qui chercherais-je donc, ô mon Dieu, si je ne vous cherche pas, vous qui êtes ma béatitude et ma fin dernière ? Pourquoi m'avez-vous donné une raison, si ce n'est pour vous chercher ? Ne suis-je pas trop heureux, tandis que le monde s'occupe à chercher la vanité et le mensonge, d'être obligé de chercher en vous la vérité éternelle ? Mais si je vous trouve jamais, puis-je douter, Seigneur, que ce ne soit par des œuvres qui trouvent grâce devant vous, par des œuvres qui vous glorifient, et qui me donnent ainsi accès et m'introduisent auprès de vous ? Car comment pourrais-je autrement trouver le Dieu des vertus, que par les vertus mêmes ? Ce raisonnement, chrétiens, qui est invincible, et que l'infidélité ne peut détruire, produit en moi deux admirables effets ; car il m'engage d'une part, malgré le dérèglement de ma loi, à faire cependant de bonnes œuvres, à éviter le mal, à être miséricordieux et compatissant, parce que je suis certain que si jamais Dieu se découvre à moi et me révèle ses jugements, ce sera par là. Et d'ailleurs il me désabuse d'une erreur grossière où je pourrais tomber, et qui achèverait de me pervertir ; savoir : que je puis en même temps renoncer aux bonnes œuvres ou les négliger, et avoir néanmoins une volonté droite et véritable de chercher Dieu, puisque Dieu, comme je l'ai dit, ne se trouvant que par les bonnes œuvres, renoncer aux bonnes œuvres, c'est, par une suite nécessaire, ne vouloir pas le chercher, ou vouloir tout à la fois accorder deux choses contradictoires.

Vous me direz que pour pratiquer ces bonnes œuvres par où l'on parvient à la perfection de la loi, vous n'avez pas encore assez de foi. Mais je réponds (et c'est une seconde vérité qui demanderait un discours entier si je parlais à des chrétiens moins intelligents) ; je prétends, dis-

¹ Timoth., 1, 6.

¹ Isa., LV, 6.

je, qu'en quelque désordre que nous puissions être à l'égard de la religion, non-seulement il nous reste toujours assez de foi pour faire ces œuvres qui doivent rétablir notre foi, mais que nous devons plutôt craindre qu'il ne nous en reste trop, pour servir à notre condamnation, si nous ne les faisons pas. Reconnaissons dans nous le don de Dieu, et bénissons aujourd'hui le Ciel d'un avantage dont nous n'avons peut-être jamais profité, parce qu'il y a bien de l'apparence que nous ne l'avons jamais compris. Disons, avec Isate : *Nisi Dominus reliquisset nobis semen, quasi Sodoma fuissimus, et quasi Gomorra similes essemus*¹. Si le Seigneur, au milieu de nos égarements, ne nous avait réservé une divine semence (or vous verrez comment il nous l'a réservée), nous aurions été semblables à Sodome et à Gomorre. Consolons-nous, encore une fois, par ces paroles du prophète, qui nous regardent personnellement. En effet, quand nous n'aurions que la foi d'un Dieu et celle de ses adorables attributs, qui quoique invisibles d'eux-mêmes, nous sont rendus visibles par les créatures, en faudrait-il davantage pour nous déterminer à tout le bien qu'on exige de nous ? Qui est-ce qui inspirait à ce centenaire dont je vous ai produit l'exemple tant de ferveur dans ses prières et dans ses aumônes ? Ce n'était pas la foi de Jésus-Christ, car Jésus-Christ ne lui avait pas encore été annoncé : ce n'était pas celle de Moïse ni des patriarches, car étant gentil, il ne connaissait pas le Dieu d'Israël sous cette qualité de Dieu d'Israël : c'était la foi d'un premier Etre, et d'une souveraine justice qui préside à tout l'univers. Il croyait un Dieu rémunérateur de la vertu et vengeur des crimes ; et cela seul lui faisait conclure qu'étant riche, il devait partager ses biens avec les pauvres ; qu'étant père, il devait entretenir l'esprit de religion dans ses enfants ; qu'étant maître, il devait donner l'exemple à ses domestiques ; qu'étant homme, et homme pécheur, il devait prier et faire des fruits de pénitence. Ne croyons-nous pas un Dieu, comme lui ; et, dans les plus épaisses ténèbres où le libertinage du monde pourrait nous jeter, ne conservons-nous pas comme lui cette première notion de la Divinité, que le péché n'efface point ? Nous avons donc aussi bien que lui une foi du moins commencée ; je dis une foi qui suffit pour nous engager à remplir tous les devoirs de la charité et de la piété, et qui, par l'accomplissement de ces devoirs, nous conduira infailliblement à cette perfection de foi que

nous n'avons pas. Or cette notion d'un Dieu juste est proprement, Seigneur, ce que voulait nous marquer votre prophète, quand il disait que vous nous aviez laissé une semence de foi : *Nisi Dominus reliquisset nobis semen*. Car, de quelque manière que je raisonne, et quelque système que je me fasse en matière de religion, cette semence de foi subsiste toujours : il y a un Dieu ; donc je dois également l'honorer, et par mes sentiments et par mes œuvres.

Prenez garde, chrétiens, à la réflexion de saint Augustin sur une parole de l'Evangile, qui va servir de conclusion à tout ce discours. Les juifs, qui s'élevèrent contre Jésus-Christ, et qui se déclarèrent sans persécuteurs, étaient visiblement des incrédules ; leur foi était corrompue, et ils vivaient dans un éloignement extrême de Dieu. Cependant ils avaient encore assez de lumière pour entrer dans la voie que Dieu leur montrait, et pour s'y avancer ; car Jésus-Christ leur disait expressément : *Ambulate dum lucem habetis*² ; Marchez pendant que vous avez la lumière. Ils avaient donc dans le déclin même de leur foi une lumière, quoique sombre, mais suffisante pour marcher, c'est-à-dire pour travailler, et pour opérer ce qui les aurait fait sortir des ombres de la mort où ils étaient malheureusement enveloppés, et ce qui les eût accoutumés à ce grand jour de la loi de grâce, dont leurs yeux faibles et malades étaient éblouis. Voilà, homme du monde, voilà, pécheur qui m'écoutez, ce que je puis bien vous appliquer à vous-même. La foi est languissante dans votre cœur, et même elle y paraît absolument éteinte, il est vrai ; mais après tout, jusque dans votre infidélité, si vous voulez bien sonder le fond de votre conscience, et prêter l'oreille à sa voix vous trouverez qu'il y a toujours certains remords intérieurs que vous sentez au moins de temps en temps, et que font naître malgré vous mille objets dont vos yeux sont frappés. Vous trouverez qu'il y a toujours certains retours qui vous piquent, certains doutes qui vous troublent, certaines inquiétudes que vous portez dans le secret de l'âme, et que la dissipation du monde ne peut tellement assoupir qu'elles ne se réveillent quelquefois, et lorsque vous vous y attendez le moins. Vous trouverez qu'il y a toujours certaines vues qui vous surprennent à certains moments, et qui vous saisissent tout à coup ; certaines frayeurs subites qui vous alarment au milieu même ou de vos affaires humaines, ou de vos divertissements les plus profanes. C'est ce que vous avez éprouvé

¹ Isa., 1, 9.² Jean., xii, 35.

en bien des rencontres, ce que vous éprouvez encore ; et là-dessus je ne veux point d'autre témoin que vous. Or, qu'est-ce que tout cela, que des principes de foi, quoique éloignés, dont il ne tient qu'à vous de profiter ? Ah ! mon cher auditeur, suivez ces impressions salutaires, agissez, faites quelques efforts, quelques pas, *ambulate* ; il ne faut rien davantage avec la grâce, qui ne vous manquera point, pour rendre à ces premières racines toute leur vertu. Elles s'étendront, elles croîtront, elles pousseront peu à peu de nouveaux fruits ; la foi reviendra dans vous, et vous revivrez avec la foi. Aidez-nous, Seigneur, à la ressusciter ; et puisque c'est par les œuvres qu'elle doit renaitre et se maintenir dans le christianisme, aidez-nous à rallumer notre zèle et à ranimer notre ferveur dans la pratique des saints exercices de la religion. De tous les dons que nous ayons reçus de votre infinie miséricorde, le plus précieux, c'est la foi ; mais où la réduisent tous les jours l'aveuglement de nos passions et les enchantements du monde ? Qu'est-elle devenue, cette foi si

nécessaire ? où est-elle ? Je ne demande pas où en sont les apparences, nous les avons conservées ; mais où en est l'esprit ? où en est la pureté, la fermeté, la force est l'activité ? où en sont les œuvres ? Cependant, sans cet esprit de la foi, sans cette force et cette activité de la foi, sans ces œuvres de la foi, qu'est-ce que le reste, et qu'en pouvons-nous attendre ? Que dis-je, Seigneur ? ce reste de foi que le monde n'a pu encore nous enlever, nous peut rendre la vie, tout faible qu'il est, si nous prenons soin de le cultiver ; et c'est pour cela que nous implorons votre secours. Vous ne nous le refuserez pas, ô mon Dieu ! Touché de notre confiance, vous écouterez notre prière ; et, soutenus de votre grâce, nous reprendrons une ardeur plus vive et plus agissante que jamais. Pour réparer les pertes passées, nous redoublerons notre travail, et, à proportion de notre travail, vous nous éclairerez, vous nous élèverez, vous nous récompenserez dans l'éternité bienheureuse, où nous conduisez, etc.

SERMON POUR LE CINQUIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LA VRAIE ET LA FAUSSE PIÉTÉ.

ANALYSE.

SUJET. *Je vous dis en vérité : Si votre justice n'est au-dessus de celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux.*

C'était une fausse piété que celle des pharisiens, et la nôtre doit être solide et vraie.

DIVISION. Notre piété, pour être solide et vraie, doit être entière, première partie ; désintéressée, deuxième partie ; intérieure, troisième partie.

Première partie. Entière, c'est-à-dire qui embrasse les grandes et les petites choses, les préceptes et les conseils. Les pharisiens, selon le reproche que leur en faisait Jésus-Christ, pratiquaient des œuvres de pure perfection, et manquaient aux devoirs capitaux de la justice et de la miséricorde ; abus où tombent encore tant de faux dévots. Un homme est assis à certains exercices de piété ; mais dans les conversations il tient les discours les plus satiriques, et déchire impunément la réputation du prochain ; ainsi des autres.

Sur quel fondement la sainteté chrétienne est-elle établie ? sur l'observation des commandements, comme Jésus-Christ le fit entendre à ce jeune homme de l'Évangile : *Serva mandata*. Nous pouvons donc appliquer ici ce que l'Apôtre disait de la charité : tout le reste, sans l'accomplissement des préceptes, n'est rien.

Gardons-nous aussi de donner dans une autre extrémité, qui est de se borner tellement aux obligations de la loi, qu'on néglige toutes les pratiques d'une ferveur chrétienne. Excès injurieux à Dieu, pernicieux pour nous-mêmes, et très-dangereux dans ses suites. La perfection et par conséquent la vraie piété est cette plénitude de fidélité qui réunit tout, le précepte et le conseil ; le précepte par devoir, et le conseil par amour. Voilà ce que Jésus-Christ nous a enseigné, et ce qu'il a pratiqué.

Deuxième partie. Désintéressée. Deux sortes d'intérêts conduisaient les pharisiens dans leur prétendue piété. Ils voulaient être honorés, et ils voulaient être abondamment pourvus de tout ce qui peut contribuer aux commodités de la vie. Or, cette piété mercenaire et intéressée est également criminelle devant Dieu et odieuse devant les hommes.

Criminelle devant Dieu : car quelle profanation, remarque saint Chrysostome, et quel sacrilège d'abuser ainsi, non plus seulement des choses saintes, mais de la sainteté même ? c'est servir Dieu pour le monde.

Odieuse devant les hommes : rien de plus à craindre dans la société humaine que l'intérêt mêlé avec la dévotion, ou que la dévotion gouvernée par l'intérêt. Un dévot de ce caractère est capable de tout : 1° parce qu'il donne à tout, et quelquefois aux plus grandes iniquités, une apparence de religion qui le trompe lui-même ; 2° parce que, quelque dessein que la passion lui suggère, sa piété, ou plutôt l'estime où cette piété fastueuse l'établit, le met en état de réussir.

Ne dissimulons point : c'est cet intérêt qui dans tous les siècles a été le grand scandale de la religion ; c'est ce qui a fait parler les hérétiques, et ce qui les a rendus si éloquentes contre nous. Aussi le Fils de Dieu, envoyant ses apôtres prêcher son

Evangile, voulait qu'ils s'y employassent avec le plus parfait désintéressement. Et saint Paul, afin de rendre sa prédication plus efficace, avait bien soin de faire remarquer aux fidèles qu'il ne s'y proposait pour lui-même nul intérêt temporel. Heureuse une âme qui, dans les choses de Dieu, cherche Dieu, et n'y cherche rien avec Dieu !

Troisième partie. Intérieure. La piété des pharisiens n'était qu'une piété superficielle, toute sur le visage et sur les lèvres, mais rien dans le cœur. C'étaient, selon la figure de Jésus-Christ, des sépulchres blanchis. Qu'est-ce que Dieu attend de l'homme ? le cœur. Et sans le cœur, qu'y a-t-il dans l'homme qui soit digne de Dieu ? Dans l'ancienne loi il exigeait de son peuple cette piété intérieure, comme l'Écriture nous le fait connaître : à plus forte raison la demande-t-Il de nous dans la loi nouvelle, où Jésus-Christ est venu former des adorateurs en esprit et en vérité.

Cela supposé, jugeons de bien des œuvres que nous pratiquons dans le christianisme, ou que nous y voyons pratiquer. Quel fruit peut-on s'en promettre ? Importante leçon pour les ministres de Jésus-Christ, sans cesse occupés à des fonctions saintes, mais sans esprit intérieur ; et leçon non moins nécessaire à tant d'âmes dévotes, ou du moins en ayant la réputation et le nom. On tombe en deux espèces d'hypocrisies : on trompe le public, et on se trompe soi-même. Suivons donc l'avis de l'Apôtre : tout ce que nous faisons, faisons-le pour Dieu.

Amen dico vobis : Nisi abundaverit justitia vestra plus quam scribarum et pharisæorum, non intrabitis in regnum celorum.

Je vous dis en vérité : Si votre justice n'est au-dessus de celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux. (Saint Matth. chap. v, 20.)

C'est la haute idée que Jésus-Christ nous donne de la loi évangélique et de la perfection qu'elle renferme. Vous savez, mes chers auditeurs, ce qu'étaient les pharisiens parmi les juifs : des hommes solitaires et retirés, éloignés de la multitude et séparés du commerce du peuple ; des hommes regardés comme des saints, également respectés des petits et des grands, et dont la vie exemplaire faisait tout ensemble et l'admiration et l'édification publique. Mais qui l'eût cru ? malgré toute leur sainteté, le Fils de Dieu nous déclare aujourd'hui dans son Evangile, et nous l'assure même avec serment : *Amen dico vobis*, que si notre piété ne surpasse encore celle de ces dévots de la synagogue, nous ne serons jamais reçus dans le royaume céleste ; que la plus éminente vertu où ils paraisaient élevés ne suffit pas pour le premier degré de la perfection d'un chrétien ; et que de s'en tenir là, ce ne serait ni satisfaisant à nos devoirs, ni remplir notre vocation. Parole du Fils de Dieu, qui devrait, ce semble, nous jeter dans le découragement, et nous inspirer un secret désespoir. Mais ce n'est point, mes frères, le dessein que s'est proposé le Sauveur du monde. S'il prononce des arrêts, c'est pour nous instruire, et non pour nous perdre ; s'il parle, c'est en maître, non en juge ; et s'il nous met devant les yeux l'exemple des pharisiens, c'est seulement pour nous faire connaître quels désordres peuvent corrompre la plus apparente dévotion, et pour nous apprendre à les éviter. Sujet d'une conséquence infinie ; et de tous ceux que j'ai traités dans cette chaire, ou que j'y dois traiter, voilà peut-être le plus moral et le plus utile. Nous ne sommes tous sur la terre que pour servir Dieu ; c'est au service de Dieu que notre salut est attaché, c'est de là que dépend notre éternité bienheureuse ou malheureuse. Mais dans ce service de

Dieu il y a des écueils à craindre ; et combien donc nous est-il important d'en avoir une pleine connaissance, afin de nous en préserver ! Demandons les lumières du Saint-Esprit, et pour les obtenir adressons-nous à Marie : *Ave Maria*.

L'or le plus brillant n'est pas toujours le plus pur, et la piété la plus éclatante n'est pas toujours la plus solide ni la plus parfaite. En pouvons-nous souhaiter un témoignage plus authentique et plus sensible que celui des pharisiens et des docteurs de la loi ? Leurs œuvres les plus saintes en apparence ne leur étaient pas seulement inutiles devant Dieu, mais c'étaient des œuvres expressément réprouvées de Dieu : pourquoi cela ? par trois grands désordres que nous y pouvons remarquer, et que j'entreprends de combattre dans les trois parties de ce discours. En effet, qu'était-ce que cette piété pharisienne ? Une piété hypocrite, un piété fausse et vicieuse, premièrement dans son sujet, secondement dans sa fin, troisièmement dans sa forme. Prenez garde, s'il vous plaît : vicieuse dans son sujet, parce qu'elle affectait une régularité scrupuleuse sur les moindres observances, tandis qu'elle négligeait les devoirs les plus essentiels. Vicieuse dans sa fin, parce qu'elle n'agissait qu'en vue de ses propres avantages et que pour des intérêts tout humains. Enfin vicieuse dans sa forme, parce qu'elle était tout extérieure, et qu'elle ne consistait qu'en certains dehors. Voilà pourquoi le Fils de Dieu l'a si hautement attaquée, et pourquoi il l'a si souvent frappée de ses anathèmes. Mais voulons-nous, mes frères, par une piété sincère et véritable, assurer auprès de Dieu notre salut, et nous rendre agréables à ses yeux ? appliquons-nous à corriger dans nous-mêmes ces trois défauts ; c'est-à-dire que notre piété soit entière, qu'elle soit désintéressée, et qu'elle soit intérieure. Entière, pour embrasser tout ce qui concerne le service de Dieu, soit grandes ou petites choses, et surtout pour ne pas prélerer le conseil au précepte ; désin-

téressée, pour ne chercher que Dieu et le royaume de Dieu, sans égard à tout ce que nous en pourrions d'ailleurs espérer par rapport au monde et aux affaires du monde; intérieure, pour résider dans le cœur et pour partir du cœur. Si, par ces trois caractères, nous ne nous élevons au-dessus des pharisiens, si nous ne donnons à notre piété plus d'étendue, si nous ne lui proposons une fin plus noble, si elle n'a son principe dans le secret et le fond de l'âme, ne nous flatons pas qu'elle nous fasse jamais trouver grâce devant Dieu : *Nisi abundaverit justitia vestra plus quam scribarum et phariseorum, non intrabitis in regnum celorum*. C'est de quoi je vais vous convaincre par ordre, et ce que je vous prie d'écouter avec attention.

Première partie.

Qu'il y ait une piété, chrétiens, dont le défaut consiste à se licencier dans les petites choses, tandis qu'elle tient ferme dans les grandes, je ne m'en étonne pas : c'est l'effet de notre fragilité, et cette fragilité est si naturelle, qu'elle paraît en quelque sorte pardonnable. Mais qu'il se trouve une prétendue piété dont le caractère soit d'être exacte jusqu'au scrupule dans les plus légères pratiques, et de négliger du reste les points de la loi les plus importants, c'est la plus grossière de toutes les illusions, et un désordre que nous pouvons traiter de folie et de renversement d'esprit. Car de quel usage peut être ce zèle pour l'observation des simples conseils, lorsqu'en même temps on abandonne et qu'on viole les plus expresse commandements ? En m'attachant au précepte sans aller jusqu'au conseil, je ne laisse pas de marquer à Dieu une fidélité dont il me tiendra compte, puisque après tout je fais ce qu'il exige de moi et j'obéis à ce qu'il m'ordonne ; mais en m'assujettissant au conseil sans prendre soin de satisfaire au précepte, je me consume d'un vain travail, et je me rends même coupable aux yeux de Dieu, puisque, sous ombre d'une perfection imaginaire, je transgresse ses adorables volontés, et je n'accomplis pas mes plus étroites obligations.

Voilà néanmoins, mes chers auditeurs, un des dérèglements les plus ordinaires dans le monde, je dis dans le monde chrétien ; et c'est l'abus visible et insoutenable que le Fils de Dieu condamnait dans les pharisiens, et qui règne encore parmi nous. Concevez-le bien dans la personne de ces sages du judaïsme, afin de le corriger dans votre propre conduite. Car malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites ! leur disait le Sauveur des hommes : *Vae vobis scribæ et pharisei*

hypocrita ! pourquoi ? parce que toute votre piété se réduit à certaines cérémonies, à certaines coutumes, à payer certaines dîmes, dont la loi ne fait point mention et dont vous pourriez absolument vous dispenser, et que cependant vous oubliez les devoirs capitaux de la justice, de la charité, de la miséricorde : *Quia decimatis mentham et anethum ; et reliquistis que graviora sunt legis, judicium et misericordiam et fidem*¹. La loi vous ordonne d'être équitables dans vos jugements, et tous les jours vous y commettez les plus criantes injustices. La loi vous recommande d'être fidèles dans la société et le commerce de la vie, et vous êtes remplis d'artifices et de déguisements. La loi veut que vous soyez charitables envers le prochain, doux et patients ; et, par une rigueur outrée, vous éclatez sur les plus faibles sujets, sans savoir compatir aux infirmités humaines. Guides aveugles, vous craignez d'avaler un moucheron, et vous devez sans peine un chameau : *Duces cæci, excolantes culicem, camelum autem glutientes*². Ainsi, dis-je, leur parlait le Fils de Dieu, et ce fut là, en effet toujours le vice des pharisiens. S'agissait-il du jour du sabbat, ils le gardaient avec superstition ; mais à ce même jour du sabbat, ils formaient des intrigues contre Jésus-Christ, et prenaient des mesures pour le perdre. Était-il question de laver ses mains avant le repas, ils faisaient un crime aux apôtres d'y manquer ; mais en même temps ils ne comptaient pour rien le droit de la nature le plus inviolable et le plus sacré, qui est d'honorer ses parents ; ils apprenaient aux enfants à les mépriser, à leur être ingrats, et à leur refuser les secours nécessaires. Fallait-il paraître dans le prétoire de Pilate, où un Homme-Dieu, le Libérateur d'Israël et le Saint des saints, contre qui ils s'étaient déclarés, devait être interrogé et jugé, ils refusaient d'y entrer parce que c'était la veille de Pâques et un jour où les juifs ne pouvaient approcher d'un païen, sans contracter une espèce d'impureté qui les mettait hors d'état de manger l'agneau pascal : *Et non introierunt in prætorium, ut non contaminarentur*³. Mais voilà sans doute, dit saint Augustin, des consciences bien timorées. Ils craignaient que la maison de Pilate ne les infectât, et ils ne craignaient point d'être souillés du plus sacrilège et du plus noir attentat. Ils n'osaient se faire voir chez un juge étranger ; mais ils avaient assez d'assurance pour persécuter l'innocent et pour l'opprimer, pour susciter contre lui de faux témoins, pour verser son

¹ Math., xxii, 14. — ² Ibid., 23. — ³ Ibid., 24. — ⁴ Joan., xvii, 28.

sang et le faire mourir sur une croix. *Alienigenæ judicis prætorio contaminari metuebant, et fratris innocenti sanguinem fundere non timebant.*

Or n'est-ce pas là, chrétiens, une image bien ressemblante de la piété, de notre siècle ? Car ne regardons point cette dévotion pharisienne comme un fantôme que la loi de Jésus-Christ a dissipé. Elle subsiste encore, et elle subsiste jusqu'au milieu du christianisme, jusque dans le sein de l'Eglise. En voulez-vous être persuadés ? il ne faut qu'un peu d'attention à ce qui se passe tous les jours autour de vous. Un homme a ses heures et ses temps marqués pour la prière, pour la lecture des bons livres, pour la fréquentation des sacrements : c'est un ordre de vie qu'il s'est tracé, ou qu'il a reçu d'un directeur ; il y est attaché, et toute les affaires du monde ne lui feraient pas omettre un point de ce qu'on lui a prescrit, ou de ce qu'il s'est prescrit lui-même. Mais du reste, entendez-le parler dans une conversation, il tiendra les discours les plus satiriques et les plus médisants ; d'un ton pieux et dévot il condamnera l'un, il révélera ce qu'il y a de plus secret dans la conduite de l'autre, il n'épargnera personne ; et, comme s'il était envoyé du ciel pour la réformation générale des mœurs, il fera impunément le procès à tout le genre humain. Mais voyez-le agir dans un différend où il se croit offensé, il n'y aura point de satisfaction qu'il ne demande, ni peut-être même point de réparation qui le puisse contenter ; il regardera sa propre cause comme la cause de Dieu, ou du moins jamais ne lui mettez-vous dans l'esprit qu'il ait quelque tort, et que toute la justice ne soit pas pour lui : principe spécieux dont il s'autorisera pour nourrir dans son cœur les plus vifs ressentiments, et pour justifier dans la pratique les plus injustes et les plus malignes vengeances. Une femme est la première à toutes les saintes assemblées ; elle a l'usage de la méditation, et elle aspire à l'oraison la plus relevée ; elle ne se pardonnerait pas de s'être dérangée seulement une fois d'une certaine méthode qu'elle suit, et dont elle se fait une règle invariable. Mais venez à la contrarier dans une rencontre, vous la trouverez fière, hautaine, impatiente et aigre, se prévalant de sa vie régulière et de son exacte vertu, pour vouloir être d'ailleurs en liberté de faire tout ce qu'il lui plaît et selon qu'il lui plaît. Mais fâchez à pénétrer dans l'intérieur de son ménage, et sachez comment elle s'y comporte : elle n'a ni complaisance pour un mari, ni affection pour des enfants, ni vigilance sur des domestiques. Il faut que chacun souffre de ses caprices, et tour à tour essuie ses

chagrins. Pourvu qu'elle ait passé devant les autels une partie de la journée, qu'elle ait assisté à certaines cérémonies, tout serait renversé dans une maison, qu'à peine elle y prendrait garde et y donnerait quelque soin. Que n'aurais-je point à dire de tous les autres états, si je voulais pousser plus loin ce détail ? En est-il un qui ne me fournisse des exemples sensibles et fréquents de ces piétés frivoles et mal entendues ? Les ministres mêmes du Seigneur, qui néanmoins doivent servir de modèles aux peuples et les conduire dans les voies de Dieu, ne tombent-ils jamais dans un égarement si funeste ? et combien en a-t-on vu témoigner le zèle plus ardent pour maintenir ou pour rétablir la discipline de l'Eglise, et cependant diviser en quelque sorte l'Eglise même, la troubler, la scandaliser, y entretenir les factions et les révoltes ? Sur cela, mes chers auditeurs, que puis-je faire autre chose que de reprendre l'anathème lancé par Jésus-Christ, et de redire après lui : *Vae vobis ! Malheur à vous ! non plus seulement à vous, scribes et pharisiens, mais à vous, chrétiens, indignes du nom que vous portez et de la religion que vous professez ! Malheur, non point seulement à vous qui vivez dans un libertinage déclaré, et vous abandonnez ouvertement à la corruption du monde, mais à vous qui, faisant état d'être à Dieu, et de vous avancer dans le service de Dieu, voulez porter votre vol aux plus hauts degrés de la sainteté, tandis que vous en négligez les fondements !*

Car quels sont les fondements de la sainteté chrétienne, telle que Jésus-Christ lui-même nous l'a proposée ? L'exemple de ce jeune homme de l'Evangile nous le fait évidemment connaître. Il se sentait touché de Dieu, il voulait travailler à sa sanctification et à son salut ; et sur cela il vint consulter ce divin Maître, à qui de toutes parts l'on s'adressait pour entendre de sa bouche les vérités éternelles. Or, que lui dit d'abord le Fils de Dieu ? Lui parla-t-il d'un renoncement absolu à tous les biens qu'il possédait ? lui expliqua-t-il les mystiques opérations de sa grâce ? l'entretint-il des dons sublimes et particuliers d'une oraison extraordinaire ? Non, mes chers auditeurs, mais : Gardez les commandements, lui répondit cet Homme-Dieu : *Serva mandata* ! Voilà, préférablement à tout le reste, ce que vous avez à faire ; et si vous ne bâtissez là-dessus, tout l'édifice de votre perfection n'étant appuyé que sur le sable, il se détruira de lui-même et vous accablera sous ses ruines.

¹ Matth., xiv, 17.

Je puis donc appliquer ici ce que disait le grand Apôtre : Quand je parlerais toutes les langues ; quand j'aurais le don de prophétie, que je serais instruit de tous les mystères de Dieu, et que rien n'échapperait à mes connaissances ; quand je ferais des miracles jusqu'à transporter les montagnes, que j'épuiserais tous mes fonds pour le soulagement et la subsistance des pauvres, que je me présenterais au martyre, et que je livrerais mon corps aux plus cruels tourments ; si je n'ai pas la charité de Dieu (or, comment l'aurais-je en n'observant pas ce que m'impose sous de grièves peines la loi de Dieu?) ; si, dis-je, je n'ai pas cette charité divine, je ne suis rien, ou je ne suis tout au plus qu'un airain sonnant et qu'une cymbale retentissante. Ce n'est pas assez ; mais comme le même docteur des nations, parmi les caractères de la charité, dont il relève si haut l'excellence, nous marque, en termes formels et en détail, qu'elle est patiente, qu'elle est douce et bienfaisante ; qu'elle n'est sujette ni aux jalousies, ni aux emportements et aux colères ; qu'elle ne pense point mal du prochain ; qu'elle n'aime point l'injustice, et qu'elle ne s'en réjouit point ; enfin qu'elle endure tout, qu'elle supporte tout : il s'ensuit de là que, si je ne sais pas me modérer dans les rencontres, et, selon l'expression de l'Évangile, posséder mon âme dans la patience ; que si je n'ai pas toute la douceur qu'il faut pour entretenir la paix dans une famille et avec des proches ; que si, bien loin d'être porté à obliger et à contenter tout le monde, je conçois de secrètes envies contre l'un, je me laisse aller à des éclats contre l'autre ; que si je me préviens aisément de faux soupçons et de préjugés désavantageux aux personnes avec qui j'ai à vivre, ou qui sont sous mon obéissance ; que si, prenant pour équité tout ce qu'un zèle aveugle m'inspire, je travaille sourdement à chagriner le prochain, à le traverser et à l'humilier, et que sa peine, à laquelle je devrais être sensible, soit au contraire un sujet de triomphe pour moi ; avec cela j'ai beau d'ailleurs multiplier exercices sur exercices et prières sur prières, toute ma piété s'évanouit comme une fumée, et ne peut être devant Dieu de nul poids.

De là même, que n'aurions-nous point lieu de penser et de dire, mes chers auditeurs, de ces femmes pieuses, ou se flattant de l'être ; mais qui, sans égard à l'engagement d'un légitime mariage, et au sacré lien dont elles sont attachées, demeurent tranquillement dans des divorces qu'elles timent de justifier par de spécieux prétextes, et que le public équitable et droit

est forcé de condamner ? Que ne pourrions-nous point penser et dire de tant d'autres sur divers sujets que je passe, et qui ne sont que trop connus ? Qu'en pense-t-on, en effet, et qu'en dit-on ? On demande comment telle ou telle chose, dont elles n'ont aucun remords de conscience, peut s'accorder avec la dévotion. On ne les comprend pas, et il est aussi très-difficile et même impossible de le comprendre. Cependant elles s'en tiennent à leurs pratiques ordinaires, elles y appliquent toutes leurs pensées, elles y donnent tout leur soins, et si elle s'accusent au saint tribunal, si elles croient avoir des reproches à se faire, ce n'est que de quelques négligences là-dessus, et de quelques fragilités qu'elles se représentent comme de grièves transgressions.

Mais quoi ! ces pratiques ne sont-elles pas bonnes, et doit-on les négliger ? Ah ! chrétiens, voilà notre aveuglement, d'aller toujours aux extrémités qui sont vicieuses, et de ne prendre jamais le milieu, où consiste la vertu. De borner sa piété à certains points de surrogation et de pure dévotion, qui ne sont que le complément de la loi, tandis qu'on en laisse le fond, c'est un excès dont la seule exposition que je viens de faire vous découvre assez le désordre ; mais aussi de se renfermer tellement dans le fond et l'obligation de la loi, qu'on ne se porte jamais au delà, et qu'on abandonne toutes les pratiques d'une ferveur chrétienne, c'est un autre excès injurieux à Dieu et à sa grâce, pernicieux pour nous-mêmes, et très-dangereux dans ses suites. Injurieux à Dieu, qui se montre si libéral envers nous, et avec qui l'on use de réserve ; injurieux à la grâce de Dieu, qu'on retient captive, et dont on mesure les mouvements, quoique dans son action elle soit essentiellement libre ; pernicieux pour nous-mêmes, puisque par là nous nous privons d'un comble infini de mérites et de trésors célestes, que nous pourrions amasser en cette vie, et que nous retrouverions dans l'éternité ; enfin très-dangereux dans ses suites, puisque de la négligence à l'égard des plus petites choses, l'on va promptement à la négligence dans les grandes. Quelle est donc la perfection, et par conséquent la vraie piété ? c'est l'assemblage des unes et des autres ; c'est cette plénitude de fidélité qui réunit tout et qui embrasse tout, le précepte et le conseil : le précepte par devoir, et le conseil par amour ; le précepte parce que c'est l'ordre de Dieu, et le conseil parce que c'est le gré de Dieu. Car voilà l'exemple que Jésus-Christ même, notre Sauveur et notre modèle, nous a donné, lorsque, se présentant au baptême de Jean, il dit à ce

Jivin précurseur, qui, dans la surprise où le jetait l'humilité de son Maître, refusait de le baptiser : Ne vous opposez point à ce que je fais, il faut que j'accomplisse ainsi toute justice : *Sic enim deest nos implere omnem justitiam* ¹. Voilà ce que le même Fils de Dieu nous a encore proposé dans sa personne pour notre instruction et comme le sujet de notre imitation, lorsqu'il disait aux juifs qu'il n'était pas venu pour abolir la loi, mais pour la remplir; et qu'expliquant ensuite ce que c'est que de remplir la loi, il ajoutait qu'il n'en passerait pas un point ni une lettre : *Iota unum aut unus apex non præteribit a lege, donec omnia fiant* ². Voilà l'excellente règle qu'il nous a prescrite en deux paroles, qui, dans leur brièveté, sont comme le précis de toute la conduite d'un chrétien : Faites ceci, et n'omettez pas cela. Faites ceci, ou vous le commande; et n'omettez pas cela, ou vous y exhorte. Puisqu'on vous commande l'un, vous le devez faire avant toutes choses, et c'est par où il faut commencer, et puisqu'on vous exhorte à l'autre, vous ne devez pas l'omettre, mais un saint zèle de plaire à Dieu et de vous avancer dans les voies de Dieu doit vous y engager : *Illec oportuit facere, et illa non omittere* ³. De là, mes frères, s'il y avait à choisir entre l'un et l'autre, le premier demanderait incontestablement la préférence. Mais l'un peut s'accorder parfaitement avec l'autre, et la vraie piété fait cette merveilleuse union. Piété enfièrée dans son sujet; et de plus, piété désintéressée dans sa fin. Nouvel avantage que la distinction de la piété des pharisiens, comme nous l'allons voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Entre les passions, il n'en est point de plus commune ni de plus répandue dans les cœurs des hommes que l'intérêt; et je puis même ajouter que l'intérêt est une passion universelle, qui entre dans toutes les autres, et qui leur donne pour agir le mouvement et l'impression. En effet, l'intérêt, tel que je l'entends, n'est autre chose que l'amour de soi-même; et qui ne sait pas jusqu'où s'étend cet amour-propre, et quelle est son adresse à s'insinuer partout et à se trouver en tout? Que prétend le vindicatif en poursuivant avec chaleur son ennemi, et cherchant à le détruire? Il veut contenter son ressentiment, et cette satisfaction qu'il se procure, c'est ce que j'appelle son intérêt. Il en est de même du libertin, du voluptueux et des autres. Mais, chrétiens, ce que nous ne pouvons assez déplorer, c'est que la piété n'ait pas été elle-même à cou-

vertes atteintes de l'intérêt, et qu'il corrompe encore tous les jours ce qu'il y a de plus pur et de plus saint dans le christianisme.

Telle fut la passion prédominante des pharisiens; et, selon le rapport que nous en font les évangélistes, deux fins principales étaient tout le motif de leur religion et des bonnes œuvres qu'ils pratiquaient. Ils voulaient être honorés; et, malgré l'austérité qu'ils affectaient au dehors, ils voulaient être abondamment pourvus de tout ce qui peut contribuer aux commodités et aux douceurs de la vie. Le spécieux et l'utile, un état aisé et une domination absolue sur les esprits, voilà où ils aspiraient. Et que faisaient-ils pour cela? tout ce que les saints ont coutume de faire par le principe d'une vraie piété: ils se tenaient dans la retraite; ils passaient les journées entières et même les nuits dans le temple; ils employaient presque tout le temps, ou à chanter les louanges du Seigneur en présence de son autel, ou à s'entretenir avec lui en de longues oraisons; ils ne respiraient, ce semble, que pénitence et que mortification; ils ne parlaient que d'abstinence et de jeûnes; ils condamnèrent tout ce qu'ils voyaient, et gémissaient sans cesse sur la dépravation des mœurs et la corruption de leur siècle. De là qu'arrivait-il? ce qui n'est encore que trop de fois arrivé dans les âges suivants: les peuples, crédules et faciles à séduire par les apparences, concevaient pour eux de la vénération; grand nombre de femmes, pieuses de cœur et conduites par une bonne intention, mais du reste, selon le faible ordinaire de leur sexe, jugeant de la dévotion par je ne sais quelle sévérité, et se formant là-dessus des préjugés aussi difficiles à déraciner d'une âme simple que prompts à s'y établir, se déclaraient en leur faveur, prenaient leur parti et se rangeaient sous leur direction, leur abandonnaient, avec le soin de leur salut, l'administration de leurs biens, les enrichissaient de leurs fonds, s'épuisaient pour les entretenir, et pensaient faire un sacrifice à Dieu en lui conservant, par de larges et d'amples contributions, des hommes si élevés, si saints, si parfaits; car voilà ce qui est exprimé dans l'Évangile. Mais ce n'est pas tout: de cette prévention générale et si favorable, suivait encore un autre effet, non moins avantageux ni moins conforme aux vues ambitieuses de ces dévots remplis d'orgueil: c'est que par là ils acquéraient un crédit qui les rendait maîtres de tout, qu'ils gouvernaient les familles, qu'ils ordonnaient dans les maisons, qu'ils décidaient dans les entretiens; que, dans les synagogues, dans les cérémonies, dans les places publiques, on leur

¹ Matth., III, 15. — ² Ibid., v, 18. — ³ Luc., XI, 42.

rendait de profonds respects et on leur faisait toute sorte d'honneurs : c'est ce qui les flattait, et de quoi ils étaient jaloux. Mais qui leur attirait tout cela ? L'idée qu'on avait de leur piété. Voilà, leur disait le Fils de Dieu, le fruit de vos prières, de ces prières vénales que vous recommencez si souvent, et que vous faites durer si longtemps : *Orationes longas orantes* ¹. Voilà, dit saint Marc, par où ils devenaient si puissants et si oulents : *Sub obtentu prolixæ orationis* ².

Or, de toutes les fausses piétés, je prétends qu'il n'en est point de plus indigne que celle piété mercenaire et intéressée. Elle est également criminelle devant Dieu, qui pénètre dans les plus secrets replis du cœur, et odieuse devant les hommes, lorsqu'ils viennent à la connaître et qu'ils peuvent percer au travers du voile qui la couvre. Ecoutez ceci, s'ils vous plaît. Je dis fausse piété, la plus criminelle et la plus abominable devant Dieu : car quelle profanation, remarque saint Chrysostome, et quel sacrilège que d'abuser ainsi, non plus seulement des choses saintes, mais de la sainteté même ! Si nous avions enlevé les vases de l'autel comme fit autrefois ce roi de Babylone, et que nous les eussions souillés et profanés, ce serait un attentat digne des plus rigoureux châtimens : pourquoi ? parce que ces vases sont sacrés. Mais qu'est-ce après tout que la sainteté de ces vases, en comparaison de la sainteté qui est en nous, ou qui y doit être ? Ces vases ne sont pas proprement saints, ou ils n'ont, pour m'exprimer de la sorte, qu'une sainteté métaphorique, qu'une sainteté d'analogie et de rapport ; mais celle qui réside dans nos personnes est la forme même qui sanctifie, est l'unction même de la grâce divine, est la source de toute autre sainteté. De là donc, reprend saint Chrysostome, jugez quel est votre crime aux yeux de Dieu, quand vous corrompez cette sainteté par des intérêts tout humains, quand vous la faites servir, ou à votre avarice, ou à votre ambition ; quand, par la plus monstrueuse alliance, vous voulez joindre ensemble, dans un même sujet, la piété et la cupidité : la piété, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus précieux et de plus pur ; et la cupidité, qui d'elle-même est toute matérielle et toute terrestre.

Aussi Satvien ne comprenait-il point de mépris de Dieu plus formel que celui-là ; et c'est ainsi qu'ils s'en est expressément déclaré. Servir le monde pour Dieu, disait ce grand évêque, c'est une vertu ; servir le monde pour le monde, c'est un désordre ; mais qu'est-ce que de servir

Dieu pour le monde ? n'est-ce pas l'injure plus signalée que puisse recevoir de notre souverain Être ? Or, tel est l'outrage que lui une piété intéressée : car notre intérêt devi alors notre fin, et nous n'envisageons plus Dieu que comme un moyen pour y parvenir ; et parce que ce n'est pas la fin qui sert au moyen, mais le moyen qui sert à la fin, bien loin que nous servions Dieu dans cette disposition, nous voulons que Dieu nous serve, qu'il serve à notre convoitise, qu'il serve à notre délicatesse, qu'il serve à notre vanité et à notre orgueil, selon la juste plainte qu'il en faisait par son prophète : *Servire me fecisti in peccatis tuis* ¹.

De là encore fausse piété, non-seulement criminelle devant Dieu, mais odieuse aux hommes. On la hait dès qu'on l'aperçoit, et partout où on l'aperçoit ; et je ne m'en étonne pas, puisqu'il n'est rien de plus dangereux ni de plus à craindre que l'intérêt mêlé dans la dévotion, ou que la dévotion gouvernée par l'intérêt. Un dévot de ce caractère (permettez-moi cette expression), un dévot intéressé est capable de tout. Prenez garde, capable de tout : premièrement, parce qu'il donne à tout, et quelquefois aux plus grandes iniquités, une apparence de piété qui le trompe lui-même, et dont il n'aimerait pas qu'on entreprit de le dé tromper ; mais, en second lieu, capable de tout, parce que, quelque dessein que la passion lui suggère, sa piété, ou plutôt l'estime ou cette piété fastueuse l'établit, le met en état de réussir. Veut-il pousser une vengeance, rien ne lui résiste ; veut-il supplanter un adversaire, il est tout-puissant ; veut-il flétrir la réputation du prochain et le décrier, son seul témoignage ferait le procès à l'innocence même. Et n'est-ce pas (je ne terai point ici difficulté de le dire, non pour décrier la piété, à Dieu ne plaise ! mais pour condamner hautement les abus qui s'y peuvent glisser, et qui s'y sont glissés de tout temps), n'est-ce pas par la voie d'une fausse piété qu'on a vu les plus faibles sujets s'élever aux plus hauts rangs ; les hommes les moins dignes de considération et de recommandation être néanmoins les plus recommandés et les plus considérés, et, sans d'autres titres ni d'autre mérite qu'un certain air de réforme, emporter sur quiconque la préférence, et s'emparer des premières places ? Or, je vous demande s'il est rien qui, selon les sentiments naturels, doive plus attirer notre aversion et notre indignation ?

Où, mes frères, ne le dissimulons point, c'est cet intérêt qui dans tous les siècles a été le

grand scandale de la dévotion, et qui l'a, si j'ose user de ce terme, avilie dans le monde. Voilà ce qui a fait parler les hérétiques; et ce qui les a rendus si éloquents contre nous. Cet abus qu'ils ont remarqué dans la plus saine partie des fidèles, de ne se consacrer à l'Eglise que par intérêt, que pour se procurer un établissement honorable, que pour être revêtu d'une dignité éclatante et pour y paraître dans la splendeur, que pour posséder, comme dit le prophète, le sanctuaire de Dieu par héritage; de ne s'y engager qu'autant qu'il est du bien d'une famille, et de n'en estimer les charges et les bénéfices qu'à proportion de leurs revenus et de leurs profits: cette avidité qu'ils ont trouvée en quelques ecclésiastiques, cette ardeur à moissonner le temporel où ils avaient semé le spirituel, ne s'ingérant dans les ministères sacrés et n'y donnant leurs soins que selon la mesure des émoluments qu'ils en pouvaient retirer; ce zèle si vif et si inquiet qu'ils ont observé en d'autres, à faire valoir leurs droits, s'érigeant en souverains, et cherchant à se repaître eux-mêmes de certains honneurs, sous prétexte de repaître les âmes; cette émulation dont ils se sont aperçus entre sociétés et sociétés, pour accréder certaines dévotions qui leur étaient utiles, et pour y attirer les peuples: tout cela, chrétiens, ce sont les sujets ordinaires sur lesquels les ennemis de l'Eglise ont exercé leur censure, sur lesquels ils ont triomphé. Et même encore aujourd'hui quelle idée ont de la piété les gens du monde? qu'en pensent-ils, et comment en parlent-ils? Prévenus des préjugés que tant d'épreuves ont établis dans le monde comme des principes incontestables contre le parti de la dévotion, ils se persuadent que toutes les personnes dévotes tendent à leurs fins; que l'un veut s'in-sinuer dans l'esprit d'un grand, que l'autre ménage un appui dont il a besoin, que celui-là s'est mis en tête de se faire un tribunal et de diriger, que celui-ci a d'autres attaches encore plus criminelles: c'est ainsi qu'on s'en explique, et vous savez avec quel mépris; jusque-là que ce qui devrait être un éloge est devenu, par la plus triste décadence, un reproche; et que le terme d'homme dévot, de femme dévote, qui dans sa propre signification exprime ce qu'il y a de le christianisme de plus respectable, porte présentement avec soi comme une tache qui en obscurcit tout l'éclat et le ternit.

Voilà pourquoi le Fils de Dieu, envoyant les apôtres prêcher son Evangile, voulait qu'ils s'y employassent avec le plus parlant désintéressement; en sorte qu'il ne leur permettait pas

d'avoir plus d'une robe pour se couvrir, et qu'il leur défendait de ménager aucun fonds pour leur subsistance. Voilà pourquoi il leur recommandait si fortement de ne chercher ni honneurs, ni dignités, ni préséances, même dans son royaume, qui est son Eglise; leur faisant entendre que leur véritable élévation consistait dans leurs plus profonds abaissements, et que le plus grand d'entre eux devait être le plus petit: *Qui major est in vobis, fiat sicut minor* ¹. Voilà pourquoi les apôtres, suivant les divines instructions de cet adorable Maître, prenaient tant de soin, dans l'exercice de leur ministère, d'éloigner de leurs personnes tout soupçon d'intérêt, convaincus qu'ils ne pouvaient sans cela profiter aux âmes, et que, du moment qu'on viendrait à découvrir dans leurs actions apostoliques quelque intérêt, on perdrait pour eux toute créance, et l'on refuserait de les écouter. Voilà pourquoi saint Paul en particulier, instruisant les Corinthiens, leur faisait tant remarquer ce caractère de désintéressement, qui le dégageait de toute vne humaine dans les travaux de son apostolat. Eh! mes frères, leur disait-il, considérez notre conduite, voyez notre état, et jugez si c'est une vaine gloire, ou l'espérance d'une fortune temporelle, qui nous touche. Nous vous amouons la foi, et selon la loi nous sommes vos pères en Jésus Christ; mais, selon le monde, nous sommes les derniers des hommes. Tout chrétiens que vous êtes, vous ne laissez pas d'occuper des places et d'avoir des rangs qui vous distinguent; mais nous, nous ne sommes rien. Vous êtes puissants, et nous sommes faibles: *Nos infirmi, vos autem fortes* ². Votre noblesse vous fait honorer, et l'on nous confond parmi la plus vile populace. *Vos nobiles, nos autem ignobiles* ³. Qu'avons-nous reçu jusqu'à présent, et, par rapport à cette vie, quel profit avons-nous retiré de toutes nos fatigues? Vous le savez, et vous en êtes témoins, nous souffrons la faim, la soif, la nudité, toutes sortes de misères: *Usque in lanc horam et esurimus, et siti-mus, et nudi sumus* ⁴. On nous accable d'opprobres et de coups, on nous chasse, on nous bannit, et nous sommes partout errants comme des vagabonds: *Et colaphis caeli mur, et instabiles sumus* ⁵. Enfin on nous regarde et on nous traite comme le rebut des hommes: *Tanquam purgamenta hujus mundi facti sumus* ⁶. Au reste, conclut le saint apôtre, si je vous dis toutes ces choses, ce n'est point pour vous les reprocher, ni pour vous en donner de la confusion; mais

¹ Luc, xx, 26. — ² 1 Cor., iv, 10. — ³ Ibid., 11. — ⁴ 253. — ⁵ Ibid. — ⁶ Ibid., 13.

afin de vous faire voir qu'en travaillant auprès de vous nous ne travaillons que pour vous, et que nous ne cherchons que vous-mêmes.

Ainsi parlait ce docteur des gentils; et qui peut dire quelle impression faisait sur les esprits ce parfait détachement? Ayons-le nous-mêmes dans notre piété, chrétiens; c'est à quoi le monde la connaît et ce qu'il respectera, ce qu'il canonisera; mais, sans égard aux jugements du monde, c'est devant Dieu ce qui nous sanctifiera. Nos prières alors monteront à son trône, comme un agréable parfum. Il recevra notre encens, parce qu'il n'y aura nul mélange qui le corrompe. Heureuse donc ma âme qui, dans les choses de Dieu, cherche Dieu, et n'y cherche rien avec Dieu! Remarquez, s'il vous plaît, ces deux paroles: qui cherche Dieu, qui ne cherche rien avec Dieu. Tel est, si je puis user de cette expression, le double sceau d'une vraie piété. Ne pas chercher Dieu, c'est un oubli qui l'outrage; et comment accepterait-il ce qui ne lui est pas offert? Chercher quelque chose avec Dieu, c'est un partage qui l'offense. Car on vous l'a dit cent fois, et il est vrai: le Dieu que nous servons, ou que nous devons servir, est un Dieu jaloux; et d'un cœur tel que le nôtre, c'est-à-dire d'un cœur qu'il a formé tout entier, il ne veut pas que rien lui échappe. Il s'en est expliqué dans l'une et dans l'autre loi: il nous a dit par ses prophètes qu'il était trop grand, et notre cœur trop étroit, pour y pouvoir placer quelque autre avec lui; et par la bouche de son Fils, notre Sauveur, il nous a marqué expressément qu'on ne pouvait être tout ensemble à deux maîtres; surtout qu'il fallait ou le renoncer lui-même, ou renoncer à l'intérêt: *Non potestis Deo servire et mammonæ*¹. Et à quel autre intérêt, Seigneur, pouvons-nous être en effet sensibles, qu'au bonheur de vous trouver et de vous posséder? Or, en vous cherchant et ne cherchant que vous, on vous trouve infailliblement, et l'on se met état de vous posséder éternellement. N'êtes-vous pas assez pour nous, et qu'aurions-nous à souhaiter au delà? Nous le dirons donc comme votre prophète, Seigneur, et dans le même sentiment que lui: *Quid mihi est in caelo, et a te quid volui super terram*²? Que peuvent me présenter et le ciel et la terre qui me soit plus cher que mon Dieu, qui me soit aussi cher que mon Dieu, et même qui me soit cher en quelque manière après mon Dieu, s'il ne l'est en mon Dieu? *A te quid volui?* Oui, Seigneur, vous serez seul désormais tout mon trésor et toute ma gloire. Alors, chrétiens, il ne nous restera qu'à rendre encore

notre piété intérieure, au lieu que celle des pharisiens ne fut qu'une piété apparente. C'est le sujet de la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est une question que les Pères de l'Eglise se sont proposée, savoir, pourquoi Dieu ayant déjà jugé en particulier tous les hommes à la mort, les jugera encore à la fin du monde. Ils en apportent différentes raisons; mais la plus solide est, à ce qu'il me semble, celle de saint Grégoire de Nazianze. Dieu, dit-il, en usera de la sorte, afin de faire connaître à tout l'univers, dans ce jugement général, l'état de la vie et de la conscience de chacun des hommes. Maintenant la plupart des hommes paraissent ce qu'ils ne sont pas, et ne paraissent pas ce qu'ils sont. Les justes par humilité prennent souvent la figure des pécheurs, et les pécheurs par hypocrisie contrefont la piété des justes. De là les justes en mille rencontres sont condamnés, et les pécheurs justifiés et autorisés. Or il est du devoir de la Providence de faire cesser ce désordre, et c'est pour cela que Dieu a établi un jugement universel, où tous les secrets des cœurs seront révélés, et où nous pourrons avoir une pleine connaissance du vice et de la vertu. *Fili hominis*, disait le Seigneur parlant à Ezéchiel, *putasne, vides tu quid isti faciunt*¹? Prophète, penses-tu être assez éclairé pour voir ce que fait mon peuple, penses-tu en être bien instruit? non, tu ne le connais pas; pourquoi? parce que tu n'en vois que les apparences et que les dehors. *Fode parietem... ingredere, et videbis abominaciones pessimas*²; Approche, entre plus avant, perce cette muraille, et tu verras toutes les abominations qu'elle couvre. Tu crois que ce peuple m'honore, parce qu'il se tient devant mes autels dans une posture humble et suppliante, et qu'il m'offre des sacrifices; et moi je te dis que je rejette tous ces sacrifices. Mais, Seigneur, c'est vous qui les avez ordonnés. Tu te trompes; j'ai ordonné des sacrifices d'esprit, des sacrifices véritables, et qui procèdent d'une sincère religion. Or, en tout ce que fait mon peuple, il n'y a qu'un certain extérieur qui trappe les yeux. On dirait qu'il y a du zèle pour moi, mais ce n'est qu'une idole et qu'une vaine montre de zèle: *Et ecce... idolum zelé*³.

Voilà, mes chers auditeurs, le dernier trait sous lequel le Fils de Dieu lui-même nous a représenté la fausse piété des pharisiens. Piété toute superficielle, toute sur les lèvres, toute sur le visage, et rien dans le cœur. Aussi à quoi le

¹ Matth., vi, 24. — ² Psal., lxxxi, 25.

³ Ezéch., viii, 6. — ⁴ Ibid., 8, 9. — ⁵ Ibid., b.

Sauveur du monde les comparait-il ? à des sépulcres blanchis. N'en considérez que les dehors, tout est brillant ; mais ouvrez-les et pénétrez jusque dans le fond, vous n'y trouverez qu'inféction et que pourriture. *Vae vobis... quia similes estis sepulchris dealbatis* ! Mais encore, demande saint Chrysostome, pourquoi cette comparaison ? Elle est très-naturelle et très-propre, répond ce Père ; parce que n'être saint qu'à l'extérieur, c'est n'être, pour ainsi dire, qu'un cadavre de piété et que comme un corps sans âme, qui n'est bon qu'à renfermer dans un tombeau. En effet, qu'est-ce que Dieu attend de l'homme, et que cherche-t-il dans l'homme ? le cœur ; et sans le cœur, qu'y a-t-il dans l'homme qui soit digne de Dieu ? C'est donc dans le cœur que consiste la vie de l'homme juste, puisque c'est par le cœur qu'il plaît à Dieu, par le cœur qu'il aime Dieu, et qu'il mérite d'être aimé de Dieu. Otez-lui cette vie du cœur, tout le reste est mort dans l'ordre de la grâce, comme tout le reste meurt dans l'ordre de la nature dès que le cœur cesse de vivre.

De là vient que Dieu, par la bouche de ses prophètes, se plaignant de l'infidélité des juifs, réduisit tous les reproches qu'il leur fit, à ces termes si ordinaires ou à d'autres semblables : que leurs cœurs sont loin de lui, qu'ils ont détourné de lui leurs cœurs, que leurs cœurs se sont endurcis contre lui : *Audite me duro corde* ². De là vient que David, faisant le portrait de l'homme de bien et du pécheur, nous marque particulièrement entre l'un et l'autre cette différence essentielle, savoir, que le juste a le cœur droit, qu'il sert Dieu de cœur, qu'il porte la loi de Dieu dans son cœur : *Lex Dei ejus in corde ipsius* ³ ; mais que le pécheur, au contraire, a un cœur vain, un cœur corrompu ; que dans son cœur il s'est révolté contre Dieu, qu'il a dit au fond de son cœur : il n'y a point de Dieu ; *Dixit insipiens in corde suo : Non est Deus* ⁴. De là vient que le même prophète royal, dans ces prières si fréquentes et si ardentes qu'il adressait à Dieu, tantôt lui disait : *Éprouvez-moi, Seigneur, éprouvez mon cœur et connaissez-le ; tantôt le suppliait de former en lui un cœur nouveau, et un cœur pur ; tantôt s'animait à le louer et à le bénir de toute l'étendue de son cœur ; tantôt, en deux mots qui exprimaient toute la disposition de son âme et tous ses sentiments, l'appelait le Dieu de son cœur : Deus cordis mei* ⁵. Il faudrait presque rapporter ici toutes les saintes Écritures, si je voulais ne rien

ouïr de tout ce que nous y liions à l'avantage de cette piété intérieure et du cœur.

Mais, chrétiens, si c'étoit un des caractères de la vraie piété, dans l'ancienne loi, que cette affectivité et cette dévotion du cœur, combien plus l'est-elle dans la loi évangélique, puis que Jésus-Christ est surtout venu sur la terre pour y former des adorateurs en esprit ? Prenez garde ; il n'appelle vrais adorateurs que ceux-là. *Venit hora et nunc est, quando veri adoratores adorabunt Patrem in spiritu* ¹. D'où il s'ensuit que tous les autres ne sont que de faux adorateurs ; et que tout culte, quel qu'il soit, qui n'est pas joint avec ce culte de l'esprit, qui ne part pas de ce culte de l'esprit, qui n'est pas relevé par ce culte de l'esprit, n'est qu'un faux culte. Je ne dis pas que ce culte extérieur soit par lui-même criminel ; je ne dis pas que ce soit un culte absolument inutile, ni qu'on le doive ou qu'on le puisse négliger ; je sais qu'il y a dans la religion des prières, des cérémonies, des pratiques instituées pour glorifier Dieu, par où en effet il veut être glorifié, et par où nous le glorifions ; mais je prétends que Dieu ne se tient honoré de tout cela qu'autant que l'esprit y a de part. Je prétends que, sans cette vue intérieure de Dieu, sans ce retour de l'esprit vers Dieu, il n'accepte rien de tout cela, parce qu'il n'y a rien en tout cela qui soit proportionné à son être et à sa grandeur. Car, selon l'excellente raison que le Sauveur même des hommes en a donnée, Dieu est esprit, et pur esprit : *Spiritus est Deus* ². Par conséquent le véritable culte qui lui convient est un culte spirituel : *Et eos qui adorant eum, oportet adorare in spiritu* ³ ; et, par une autre conséquence non moins incontestable, ne lui pas rendre ce culte spirituel, quoi qu'on puisse faire du reste, ce n'est plus l'honorer en vérité, mais seulement en figure. Or, Dieu ne peut se contenter de ce culte apparent ; et comme il est vraiment Dieu, il veut que ce soit réellement et en vérité qu'on l'adore : *Et eos qui adorant eum, oportet adorare in spiritu et veritate*.

Cela supposé, mes chers auditeurs, que devons-nous juger de bien des œuvres que nous pratiquons dans le christianisme, ou que nous y voyons pratiquer ; et quel fruit pouvons-nous en promettre ? De quel mérite et de quel prix peuvent-elles être devant Dieu ? Je ne parle plus de ces œuvres faites par ostentation ou par intérêt : il est évident que s'il y a quelque récompense à en espérer, ce ne peut être de la part de Dieu, qui les réprouve comme des œuvres

¹ Math., xxii, 27. — ² Isa., xlvi, 12. — ³ Ps., xxxvi, 31. —

⁴ Ibid., xxi, 1. — ⁵ Ibid., lxxvi, 26.

¹ Joan., iv, 23. — ² Ibid., 24. — ³ Ibid.

criminelles. Mais je parle de ces œuvres faites sans intention, faites sans recueillement et sans réflexion, faites par coutume, par bienséance, par engagement d'état et sans esprit de Dieu : désordre plus commun et presque universel jusque dans les plus saintes professions. Écoutez ceci, je vous prie. On récite de longs offices, et ces offices tout divins sont composés et remplis des plus beaux sentiments de foi, d'espérance, de charité et d'amour de Dieu, de confiance en Dieu, de soumission aux ordres de Dieu ; mais après y avoir employé les heures entières, peut-être n'a-t-on pas fait un acte de foi, pas un acte d'espérance, pas un acte d'amour, de confiance et de soumission ; pourquoi ? parce que de tout ce que la bouche a prononcé, le cœur ne disait rien, ni ne sentait rien. On paraît devant l'autel du Seigneur, on y jéclie les genoux, on y demeure prosterné et humilié ; et peut-être, en tout ce que l'on y a passé de temps, n'a-t-on pas rendu à Dieu un seul hommage ; peut-être ne s'est-on pas une fois acquitté envers ce souverain Maître du devoir de la religion en l'adorant : pourquoi ? parce que la religion ne consiste, ni dans les inclinations du corps, ni dans la modestie des yeux, mais dans l'humiliation de l'esprit, et que l'esprit n'a pas un moment accompagné toutes ces démonstrations de respect et d'adoration. On ent, e dans les hôpitaux, on visite des prisons, on console des affligés, on soulage des malades, on assiste des pauvres ; et tel peut-être qui fait voir sur cela plus d'assiduité et plus de zèle, est celui qui exerce moins la miséricorde chrétienne : pourquoi ? parce que c'est, ou une certaine activité naturelle qui l'emporte, ou une compassion tout humaine qui le touche, ou l'habitude qui le conduit, ou tout autre objet que Dieu qui l'attire, et dont il suit l'impression.

Grande et importante leçon pour nous, ministres de Jésus-Christ ! souffrez que j'en fasse ici la remarque, et que je le dise encore plus à ma confusion que pour votre instruction. Appelés au sacré ministère, et spécialement dévoués au culte et au service de Dieu, combien de religieuses pratiques et d'actions pieuses chaque jour nous occupent ? Toute notre vie n'est qu'un cercle de saintes fonctions, qui se succèdent presque sans intervalle. Nous chantons les louanges divines, les uns en public et les autres en particulier ; nous offrons sur les autels le sacrifice de l'agneau sans tache ; nous annonçons dans les chaires l'Évangile, et nous l'expliquons aux fidèles ; nous réconcilions les pécheurs dans le tribunal de la pénitence, et nous servons de pasteurs aux âmes

et de guides dans le chemin du salut ; nous sommes par état les interprètes de Dieu, les agents de Dieu, les lieutenants et les hommes de Dieu. Quel honneur, et surtout quelle sainteté dans une telle vocation et une telle administration ! Mais voici de quoi nous humilier, mes frères, et nous faire trembler. Car il n'est que trop à craindre que cette sainteté ne soit que dans le ministère, sans être dans les ministres. A force de se familiariser, pour ainsi dire, avec les choses saintes, on s'y accoutume, souvent de telle sorte qu'on en perd tout le goût et tout l'esprit. Le cœur ne s'y affectionne plus ; et tandis que le simple peuple est touché de nos adorables mystères, on les traite avec autant d'indifférence et autant de froid que si c'étaient des affaires toutes profanes.

Leçon non moins nécessaire pour tant d'âmes dévotes, ou du moins en ayant la réputation et le nom. Elles fréquentent les sacrements, et en cela elles sont louables ; mais si elles n'y apportent une extrême vigilance, l'usage de la confession, de la communion, leur devient si ordinaire qu'il se change pour elles en coutume, et que la coutume amortit peu à peu cette première ardeur, et ralentit ces secrets et saints mouvements dont elles étaient animées.

Cependant qu'arrive-t-il ? C'est qu'on tombe par là dans deux espèces d'hypocrisie. Je dis dans deux espèces : car ce ne sont pas, si vous le voulez, des hypocrisies formelles et d'une pleine délibération ; mais ce sont toujours des erreurs très-pernicieuses. Hypocrisie par rapport au public et hypocrisie par rapport à nous-mêmes. C'est-à-dire trompe le public, que, sans même le prétendre expressément, on et qu'on se trompe soi-même. L'un et l'autre est aisé à comprendre. O trompe le public, et comment ? parce que toute cette dévotion extérieure dont on se pare n'est en soi, et à le bien prendre, qu'un signe de la dévotion intérieure du cœur. Ce sont des branches, des feuilles, des fleurs qui poussent au dehors, mais qui supposent une racine cachée dans le sein de la terre. Si donc vous n'avez que ces fleurs, que ces branches et ces feuilles, si vous n'avez que ce signe qui se montre aux yeux, et que le fond manque, c'est un signe trompeur, qui marque ce qui n'est pas, et qui ne marque pas ce qui est. Un homme passe pour un saint ; on en juge selon ce qu'on voit, et l'on canonise hautement celui-là, on regarde celle-ci comme un modèle de vertu ; mais qu'est-ce que cette vertu, qu'une fausse lueur ou qu'un fantôme spécieux qui n'a rien de solide ni rien de réel ? Hé ! mon frère, dit saint Chrysostome, soyez ce que vous parais-

sez ; ou ce que vous n'êtes pas, cessez de le paraître.

Mais ce qu'il y a de plus déplorable et de plus funeste, c'est qu'on se trompe soi-même. On croit mener une vie toute chrétienne, comme en effet elle semble l'être ; on compte pour autant de mérites devant Dieu tout ce qu'on fait, ou tout ce que l'on pense faire de bonnes œuvres, et l'on ne prend pas garde que ce ne sont plus de bonnes œuvres dès qu'elles ne partent pas du principe qui les doit produire, et qui seul les peut sanctifier. On écoute volontiers certains éloges, on les reçoit avec complaisance, et l'on n'a pas de peine à se persuader qu'ils sont bien fondés ; on se laisse aller à des réflexions, à des retours sur sa conduite qui entretiennent l'illusion où l'on est ; on dit, aussi bien que cet évêque de l'Apocalypse : Je suis riche ou du moins je travaille à m'enrichir pour le ciel, et à grossir tous les jours mon trésor. Aveugle que vous êtes ! au lieu de cette abondance dont vous vous flatter, vous ne voyez par votre pauvreté et votre misère. Vous vous figurez avoir les mains pleines, mais comme un homme endormi, qui, dans un songe agréable, s'imagine puiser d'immenses richesses, et se trouve, à son réveil, dénué de tout : *Et nihil invenerunt... in manibus suis*¹. Si Dieu lui-même s'y trompait, et que ses yeux ne pussent pénétrer au travers de cette surface et de cet éclat qui vous éblouit, vous seriez moins à plaindre ; mais ce que vous ne voyez pas, il le voit. Ah ! chrétiens, quand il faudra comparaître devant le tribunal de ce souverain Juge, et lui rendre compte non-seulement de nos crimes et de nos habitudes vicieuses, mais de nos vertus, que fera-t-il alors ? S'arrêtera-t-il, pour décider de notre sort éternel, au corps de nos actions ? Et ne nous a-t-il pas menacés, par ses prophètes et par ses apôtres, qu'il porterait les rayons de sa lumière jusque dans l'âme, *Scrutabor Jerusalem*² ; qu'il mettrait au jour les pensées, les desirs, les vues, les desseins, *Manifestabit concilia cordium*³ ; qu'il peserait tout cela dans la balance du sanctuaire, et que tout ce qui ne se trouvera pas de poids, il le

réprouverait : *Appensus es in statera, et inventus es minus habens*⁴ ? Combien de faux prophètes se présenteront pour lui demander et pour recevoir la couronne de gloire, à qui il répondra. Je ne vous connais point, et je ne vous ai jamais connus : *Et tunc confitebor illis, quia nunquam novi vos*² ? Ils auront prédit l'avenir, ils auront fait des miracles, ils se seront attiré l'estime, l'admiration, la confiance des peuples, par de magnifiques discours, par de beaux ouvrages de piété, par de nouvelles institutions et des établissements de charité ; on en aura parlé dans le monde, on les aura vantés, et les provinces entières, les royaumes auront retenti de leur nom ; mais ils seront méconnus de Dieu, parce qu'il n'y aura eu là qu'une splendeur aussi vaine qu'éclatante, et que le jour du Seigneur la fera tout à coup disparaître, sans qu'il en reste le moindre vestige sur quoi il daigne attacher ses regards.

Prenons donc, mes frères, des idées plus justes, et suivons l'avis de l'Apôtre : *Omne quodcumque facitis in verbo aut in opere, omnia in nomine Domini Jesu Christi*¹. Ne disons rien, n'entreprenons rien, n'exécutions rien qu'au nom de Jésus-Christ et dans la vue de Dieu. L'Arche du Seigneur était toute d'or et en dedans et en dehors ; voilà ce que nous devons être. Si nous nous contentons, comme les pharisiens, de purifier extérieurement le vase, et que nous négligions le reste, nous nous exposons à être frappés de la même malédiction. Faisons le sacrifice d'Abel, et non point celui de Cain. Abel offrit ce qu'il y avait de meilleur dans son troupeau, et Cain ce qu'il y avait dans le sien de moins précieux. Vous savez comment Dieu agréa les victimes de l'un, et eut en horreur celles de l'autre. Ainsi, pour nous dévouer solidement à Dieu, donnons-lui, avant toutes choses, ce qu'il y a dans nous de plus excellent et de plus noble, qui est l'esprit. Commençons par là, poursuivons par là, finissons par là : car c'est de l'esprit que tout dépend ; et tout ce que l'esprit anime devient digne de Dieu et de ses récompenses éternelles, que je vous souhaite, etc.

¹, v, 27. — ² Matth., vii, 23. — ³ 1 Cor., iii, 17.

¹ Psal., lxxv, 6. — ² Sophon., i, 22. — ³ 1 Cor., iv, 5.

SERMON POUR LE SIXIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LA TEMPÉRANCE CHRÉTIENNE.

ANALYSE.

SUJET. Alors Jésus prit les sept pains qui lui avaient été présentés : et rendant des actions de grâces, il les rompit et les donna à ses disciples pour les distribuer, et ils les distribuèrent au peuple.

Le Sauveur du monde, en nourrissant le peuple, nous enseigne la tempérance que nous devons garder dans les repas.

DIVISION. Dans le mystère de la multiplication des pains et dans le soin que prend Jésus-Christ de nourrir ces saintes troupes qui l'avaient suivi, il nous apprend à retrancher de la réfection du corps ce qu'il y a de défectueux et de déréglé : première partie. Et ce même Sauveur nous fait encore connaître de quelle sainteté cette réfection du corps est susceptible, et nous apprend à la perfectionner : deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Jésus-Christ nous apprend à retrancher de la réfection du corps ce qu'il y a de défectueux et de déréglé, savoir : l'attachement, l'exès, la délicatesse.

1° L'attachement, c'est-à-dire une attention trop grande à ce qui regarde le soulagement et l'entretien du corps. Pour corriger ce défaut, Jésus-Christ mène le peuple qu'il traîne à sa suite, dans un lieu solitaire, inculte, dénué de tout ; et c'est là en effet que ce peuple, bien différent des anciens juifs, et uniquement attentif à écouter la parole de Dieu, se laisse conduire sans murmurer. Mais combien y a-t-il maintenant dans le christianisme de ces hommes dont saint Paul a dit qu'ils font de leur corps leur divinité, ne pensant à rien autre chose et ne s'occupant de rien autre chose ? Comparons cette insatiable avidité avec la sobriété de ces religieux dont parle Cassien, et combattons cet attachement immodéré, comme saint Augustin nous l'aime à le lui-même qu'il était sans cesse obligé de le combattre.

2° L'exès. La nature se contente du nécessaire ; mais la convoitise cherche le superflu. Jésus-Christ ne pensa à la subsistance de ces quatre mille hommes, dont il se trouvait chargé, que lorsqu'ils furent dans une nécessité extrême ; mais aujourd'hui, comme dans tous les autres temps, on va bien au delà de cette nécessité. De sorte que la parole du Saint-Esprit ne se vérifie que trop en nous, lorsqu'il nous dit que l'homme s'est rendu semblable aux bêtes. Encore les bêtes ont-elles cet avantage, qu'elles s'en tiennent à ce qui leur suffit. Quel opprobre pour nous, et en particulier pour les personnes du sexe, lesquelles se portent maintenant à des intempérances qui leur étaient autrefois inconnues !

3° La délicatesse, Jésus-Christ ne nourrit le peuple que de pain. Dieu, remarque l'abbé Rupert, avait fourni aux Israélites dans le désert les mets les plus exquis : *Et pluit super eos volatilia pennata*. Mais ce n'était point par un effet de sa libéralité ; c'était plutôt par un châtiement de sa justice et pour punir leurs murmures. Car il n'est rien de plus dangereux ni de plus pernicieux que cette délicatesse ; elle donne des forces à la chair pour se révolter et pour secouer le joug. Aussi les saints en ont-ils eu tant d'horreur ; et c'est de là que les conditions les plus relevées et les plus aisées sont communément les plus corrompues.

DEUXIÈME PARTIE. Jésus-Christ nous fait encore connaître de quelle sainteté la réfection du corps est susceptible, et nous apprend à la perfectionner ; par où ? par la bénédiction des viandes et l'action de grâces, par sa présence adorable, et par les œuvres de charité.

1° Par la bénédiction des viandes et l'action de grâce. Il bénit les pains et rendit grâces à son Père. Il est bien juste que nous nous acquitions de l'un et de l'autre devoir, puisque c'est de Dieu que nous recevons notre nourriture. C'est par là que se faisaient distinguer les premiers fidèles, et saint Ambroise observe que ces deux voyageurs à qui le Sauveur des hommes se joignit sur le chemin d'Emmaüs le reconurent dans la fraction du pain, et à la bénédiction qu'il lui donna avant que de le manger. N'est-il pas étrange que nous jouissions des bienfaits de Dieu, sans penser à Dieu et sans le remercier ?

2° Par sa présence adorable. Ce fut en la présence de Jésus-Christ que le peuple prit la nourriture qui lui avait été distribuée. Dieu est présent partout pour tout voir ; mais on peut dire qu'il redouble en quelque sorte son attention dans les lieux et dans les rencontres où nous pouvons plus aisément nous échapper, comme dans les repas. C'est donc là que nous devons le perdre moins de vue. Les païens eux-mêmes faisaient exposer leurs idoles devant leurs tables, afin que l'idée de ces faux dieux les tint dans une juste modération. Mais parce que nous oublions notre Dieu, tout présent qu'il est, qu'arrive-t-il le souvent ? Jugons-en par l'exemple de Bal hazar. Si Dieu n'éclata pas ouvertement contre nous, comme il éclata contre ce prince, ses jugements secrets n'en sont pas moins redoutables ni moins funestes.

3° Par les œuvres de charité. Jésus-Christ fit recueillir les restes pour ceux qui pouvaient survenir. Ainsi les riches doivent-ils entretenir les pauvres du superflu de leurs tables. Saint Louis en nourrissait tous les jours, dans son palais, un certain nombre. On laisse périr dans les maisons tant de choses dont les pauvres pourraient se nourrir. On les laisse périr eux-mêmes, et par là on s'expose au triste sort de ce mauvais riche de l'Evangile, qui fut enseveli dans l'enfer. Puissions-nous, pour fruit de ce discours, nous affranchir de l'esclavage de nos corps.

Et accipiens septem panes, gratias agens fregit, et dabat discipulis aut ut apponerent, et apposerunt turbam.

Alors Jésus prit les sept pains, qui lui avaient été présentés ; et rendit des actions de grâces, il les rompit et les donna à ses disciples pour les distribuer, et ils les distribuèrent au peuple. (Saint Marc, chap. viii, 6.)

Si nous étions, comme les anges, de purs esprits, toutes nos vertus devraient se ressentir de

la condition et de l'excellence de cet état ; mais parce que nos âmes sont attachées à des corps et que ces corps font une partie de nous-mêmes, Dieu veut que nos vertus aient un caractère particulier pour sanctifier nos corps, aussi bien que nos âmes ; et que nos corps, de même que nos âmes, reçoivent de nos vertus le fonds de

sainteté et de perfection qui leur est propre. En effet, il n'y a point de vertu dans l'homme, soit morale, soit chrétienne, qui ne puisse contribuer à l'un et l'autre ; mais entre les vertus, il y en a toutefois une qui sert spécialement à tous les deux par une différence essentielle ; c'est-à-dire une vertu qui ne réside dans l'âme que pour assujettir le corps, et dont la fonction principale est de gouverner le corps, est de régler les appétits du corps, est de pourvoir à l'entretien du corps, est d'assujettir le corps à l'esprit, pour assujettir ensuite plus aisément l'esprit à Dieu. Or cette vertu, c'est la tempérance. Les philosophes l'ont mise au nombre des vertus morales ; mais les Pères de l'Eglise et les théologiens nous l'ont proposée comme une vertu surnaturelle dans le christianisme, et l'Evangile nous en fait un devoir absolument indispensable, et un moyen de salut. Il est donc important, mes chers auditeurs, de vous la faire connaître ; et je n'en puis trouver, ce me semble, une occasion plus favorable que celle-ci. Le Sauveur du monde, suivi d'une nombreuse multitude jusques au milieu d'un désert sec et aride, après avoir nourri leurs cœurs d'une pâture toute céleste, pense au soulagement de leurs corps pressés de la faim ; et vous savez par quel miracle il multiplia les pains et fournit à la subsistance d'un si grand peuple. C'est de ce miracle même que je veux lire aujourd'hui d'excellentes leçons, pour vous apprendre à vous comporter chrétiennement et saintement dans l'une des actions de la vie les plus ordinaires, qui est le repas et la nourriture du corps. Ce sujet, me direz-vous, ne convient guère à la dignité de la chaire ; et moi je vous réponds : Ne convenait-il pas à saint Paul ? Cet apôtre le croyait-il au-dessous de son ministère, et n'en a-t-il pas plus d'une fois entretenu les fidèles, lorsqu'il leur écrivait : Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, faites tout pour la gloire de Dieu : *Sive manducatis, sive bibitis... omnia in gloriam Dei facite* ! C'est une matière, il est vrai, que les prédicateurs traitent rarement, et peut-être n'en avez-vous jamais entendu parler ; mais c'est pour cela même que je ne la dois pas omettre, afin que vous ne manquiez pas d'instruction sur un point où tous les jours on se laisse aller à tant de désordres. J'aurai néanmoins, dans toute la suite de ce discours, des écueils à éviter, et des précautions à prendre. Implorons le secours du Ciel, et demandons les lumières du Saint-Esprit par l'intercession de Marie : *Ave, Maria.*

Deux choses, selon saint Thomas et selon tous les maîtres de la morale, sont nécessaires pour l'accomplissement d'une action vertueuse. Premièrement, d'en corriger les abus, et secondement, de la revêtir de toute la perfection dont elle est capable. Je puis dire, chrétiens, et l'expérience ne nous en convainc que trop sensiblement, qu'il n'y a point d'action sujette à de plus grands désordres, que ces repas où la nature cherche à réparer ses forces affaiblies, mais où la passion, au lieu de se contenir dans les bornes du besoin, s'abandonne aux plus honteuses et aux plus scandaleuses débauches. Comme cette action, toute naturelle par elle-même, procède immédiatement de l'appétit que nous nommons concupiscible, on ne doit point être surpris qu'elle en contracte les qualités. Or cette convoitise est la source de tous les vices ; et n'ayant rien en soi que de matériel, il faut que la grâce fasse des efforts extraordinaires pour la purifier et la rendre digne de Dieu. Voici donc en deux mots tout mon dessein, renfermé dans l'Evangile de ce jour. Je veux vous montrer comment le Fils de Dieu, dans le mystère de la multiplication des pains, et dans le sien qu'il prend de ces saintes troupes qui l'avaient si longtemps accompagné sans soutien et sans nourriture, nous enseigne à retrancher de la réfection du corps ce qu'il y a de défectueux et de déréglé : ce sera la première partie. Et nous verrons encore de quelle sainteté il nous fait connaître que cette réfection du corps est susceptible, et comment il nous apprend à la perfectionner : ce sera la seconde partie. Ce Sauveur des hommes répand sur tout un peuple les effets de sa charité ; et dans cette charité qu'il exerce, je trouve tout ensemble et une réforme générale de tous les dérèglements de l'appétit sensuel, et je plus parlait modèle d'un usage sobre et chrétien des dons de la Providence, qui servent d'aliments à nos corps. Ne négligeons pas, je vous prie, ces leçons : pour peu que vous y donniez d'attention, elles vous paraîtront, comme à moi, bien solides et bien nécessaires. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Saint Grégoire, pape, parlant des devoirs de la tempérance chrétienne, remarque surtout trois désordres qu'elle doit retrancher, en ce qui regarde la subsistance et la nourriture du corps. Premièrement, dit-il, elle nous en doit ôter l'affection, c'est-à-dire un certain attachement servile qui rend l'homme en quelque manière esclave de son corps ; secondement, elle en doit modérer l'excès, qui souvent nous en

fait user hors du besoin et de la nécessité ; troisième, elle en doit bannir la délicatesse, si contraire à l'obligation que le christianisme nous impose, de crucifier notre chair avec ses passions et ses démons corrompus : *Qui Christi sunt, carnem suam crucifixerunt cum vitiis et concupiscentiis* ¹. Or, c'est d'abord ce que je trouve marqué de point en point dans notre Evangile, et de quoi Jésus-Christ, dans le grand miracle qu'il opère, nous donne un exemple féclatant. Observez-y, s'il vous plaît, trois circonstances. Il nourrit une multitude innombrable de peuple qu'il traîne à sa suite, mais avant toutes choses il les dégage d'une attention trop grande au soulagement de leur corps et à son entrelien, en les attirant dans un lieu solitaire, inerte, dénué de tout; et voilà le premier désordre retranché. Enfin, quoiqu'il fasse un miracle de sa providence en faveur de ce peuple, il ne leur fournit après tout qu'un aliment commun et peu propre à flatter le goût, quelques petits poissons et du pain, et c'est ainsi qu'il remédie au troisième désordre. Ecoutez-moi, chrétiens, et développons chaque article pour nous l'appliquer à nous-mêmes et pour en profiter.

Est-il rien de plus touchant que de voir des milliers d'hommes courir après notre divin Maître, et marcher dans une affreuse solitude, sans secours, sans provisions, déterminés à souffrir la faim, la soif, toutes les misères, pour contenter une sainte ardeur de l'entendre, et pour se reconnaître de sa doctrine? Ce miracle, à le bien considérer, n'est-il pas en quelque sorte plus étonnant et plus glorieux à Jésus-Christ que celui même des pains multipliés? Quelle différence entre ce peuple qui suit avec tant de résolution et tant de constance le Fils de Dieu, et ces anciens juifs qui suivirent autrefois Moïse dans les déserts de la Palestine! A peine ceux-ci eurent-ils ouvert les yeux pour reconnaître la route où les avait engagés leur législateur et leur conducteur, qu'ils éclatèrent contre lui en plaintes et en reproches. Une défiance criminelle s'empara de leurs cœurs; les viandes de l'Égypte leur revinrent sans cesse dans l'esprit, et Moïse en vain pour les rassurer fit tant de prodiges; en vain lui virent-ils tendre les flots de la mer et en adoucir l'amertume; en vain, par le seul attouchement de sa baguette,

lira-t-il du sein des rochers des fontaines d'eau vive; en vain chaque jour leur parlait-il de la part du Dieu vivant, leur annonçait-il sa loi, leur faisait-il entendre ses sacrés oracles, ces hommes charnels ne pouvaient être contents qu'ils ne fussent rassasiés : *Si non fuerint saturati, et murmurabant* ¹; et, toujours occupés de leur corps, plutôt au Ciel, s'écriaient-ils, que nous fussions restés jusqu'à la mort dans le lieu de notre exil, où nous avions du pain en abondance! *Utinam mortui essemus... in terra Ægypti, quando... comedebamus panem in saturitate* ²! Telle était l'avidité de cette nation toute sensuelle. Mais voici un spectacle et des sentiments bien opposés dans un peuple fidèle, qui se rend docile aux divines instructions de son Sauveur; qui, pour l'écouter, soulient toutes les fatigues d'une longue marche, et ne se laisse rebouter ni de la difficulté des chemins, ni de la stérilité d'une terre déserte. D'où vient cela? Ah! mes frères, répond saint Chrysostome, n'en soyons point surpris : c'est que Jésus-Christ, ce nouveau législateur, a bien une autre vertu que Moïse. L'un n'avait qu'une conduite extérieure sur les israélites, mais l'autre agit intérieurement dans les âmes; et par l'efficacité de sa grâce, il a le pouvoir d'en arracher toutes les passions terrestres et animales, et d'y en substituer d'autres toutes spirituelles et toutes pures. Comprenez donc cette première leçon qu'il nous fait, de réprimer et de dompter les insatiables appétits de notre chair, pour être en état de suivre Dieu et de goûter sa sainte parole. C'est par là que nous devons commencer, et voilà l'ennemi qui doit être défait avant tous les autres, parce que les autres reçoivent de celui-là toute leur force.

Ennemi qui, dès la naissance de l'Église, a infecté de son poison le monde même chrétien, et qui maintenant le répand aussi loin que jamais. C'est ce que déplorait saint Paul écrivant aux Philippéens. Oui, mes frères, leur disait ce maître des gentils, il y en a plusieurs parmi vous dont je vous ai déjà parlé, et dont je vous parle encore avec douleur, qui vivent en vrais apostats de la croix de Jésus-Christ. Hommes livrés à leurs sens, plongés dans leurs sens, idolâtres de leurs sens, et qui ne doivent point attendre d'autre fin qu'une damnation éternelle : pourquoi? parce qu'ils se font une divinité de leurs corps : *Quorum Deus venter est* ³, et que toute leur attention est à satisfaire cette chair mortelle et corrompue. Or, ce que cet apôtre remontrait en des termes si forts aux premiers chrétiens, n'ai-je pas droit de vous le dire à vous-mêmes,

¹ Gal., v, 24.

² Ps., LVIII, 16. — ³ Exod., xvi, 3. — ⁴ Philip., iii, 19.

et ne puis-je pas vous adresser les mêmes paroles ? car ne savons-nous pas qu'il n'y en a que trop de ce caractère dans le siècle où nous sommes, qui ne semblent vivre que pour nourrir et engraisser leur corps ; qui n'ont d'autre pensée, d'autre vue, d'autre occupation que celle-là ; qui, pour une partie de plaisir et de bonne chère, abandonnent aux plus saints jours tous les exercices de piété ; et, bien loin de se priver du nécessaire, comme ces troupes de notre Évangile, pour venir entendre Jésus-Christ dans la personne de ses ministres, laissent les prédications les plus importantes et les plus salutaires enseignements, pour ne manquer pas une occasion de satisfaire leur cupidité ? Je veux croire, mes chers auditeurs, que vous n'êtes pas de ce nombre ; mais je dois toujours condamner ici ce scandale, pour vous en préserver ; je dois vous faire souvenir que c'est par cette porte que le péché est entré dans le monde ; que de toutes les armes qu'avait en main l'ennemi de notre salut, il n'en trouva point de plus assurées, comme dit saint Basile, et de plus puissantes que cette tentation pour terrasser le premier homme ; qu'il osa même attaquer par là le Saint des saints et un Homme-Dieu. Or, nous ne sommes pas plus à l'épreuve des traits de cet esprit tentateur que ne l'étaient nos premiers parents, et nous sommes bien éloignés de la sainteté de Jésus-Christ. C'est donc à nous de juger si ce démon, tout impur et tout vil qu'il est, n'est pas à craindre pour nous, et s'il n'est pas juste que nous nous tenions toujours en défense contre lui.

Je suis surpris, chrétiens, quand je considère les règles de morale et de discipline qu'observaient sur cela ces saints religieux dont Cassien nous rapporte la vie pénitente. C'étaient des hommes parfaits, des hommes séparés du monde, des hommes étroitement unis à Dieu, et dans un commerce perpétuel avec Dieu ; mais en même temps toujours adonnés aux plus rigoureux exercices de la mortification, toujours dans les abstinences et dans les jeûnes : pourquoi ? pour éteindre toujours de plus en plus le concupiscent de la chair que nous portons dans nous-mêmes, et dont il est difficile de garantir ; car c'est pour cela, mes frères, disait Cassien, que nous avons embrassé une vie si austère. Il faut nous rendre maîtres de nous-mêmes, et réduire nos corps à un tel point, que la nourriture et les aliments ne leur soient plus un plaisir, mais une peine : *Et usque emendanda caro jejuniis, ut et refectioem sibi non jucunditati concessam, quam oneri sibi impositam*

cognoscat. Sans cela, ajoutait-il, nous ne sommes pas prêts pour la milice chrétienne, et sans cela nous n'avons pas la première disposition pour être à Dieu. Or, si ces grands hommes parlaient de la sorte, et s'ils le pensaient ainsi qu'ils le disaient ; si, tout éloignés qu'ils étaient de ses enchantements et des délices du siècle, ils ne laissaient pas de combattre sans cesse l'imp tempérance comme un des plus dangereux ennemis qu'ils eussent à vaincre, que devez-vous faire, vous qui n'avez ni les mêmes avantages de la retraite et de la profession religieuse, ni la même sainteté ?

Je ne suis pas dans un moindre étonnement, quand j'apprends de saint Augustin lui-même, de ce grand génie, de cet esprit si sublime et si élevé, de ce docteur de l'Église rempli des plus hautes connaissances ; quand, dis-je, j'apprends de sa propre confession le soin qu'il apportait à s'étudier sur ce point, à s'examiner, ou plutôt à se juger dans la dernière rigueur, et à se condamner. Savez-vous, disait-il, ce qui fait maintenant ma peine, dans l'état même de ma pénitence, et depuis l'heureux moment où je me suis converti à mon Dieu ? Ce n'est plus la curiosité et la présomption de mon esprit, je l'ai soumis à la loi ; ce n'est plus l'ambition et le désir des honneurs mondains, j'y ai renoncé ; ce n'est plus la faiblesse de mon cœur ni mes engagements criminels, je suis libre enfin, et, avec le secours de la grâce, j'ai rompu mes liens : toute la difficulté qui me reste est à l'égard de l'entretien du corps, et ce qui me coûte le plus est une sobriété raisonnable. D'une part, Dieu m'ordonne de soutenir mon corps, et de l'autre il me défend de m'y attacher ; il me commande d'en avoir soin, afin qu'il serve aux opérations de mon âme ; et il me défend de m'y attacher, afin qu'il ne les trouble pas. De là je me vois engagé dans une guerre continuelle, et contre qui ? contre la concupiscent qui règne encore dans moi malgré moi, et qui me doit être d'autant plus suspecte qu'elle me paraît moins criminelle, parce qu'elle se couvre du prétexte de la nécessité : *Hic ergo tentat ni us liber, certo aliquid adversus concupiscentiam manducandi et bibendi.* Et où est l'homme, Seigneur, poursuivait ce saint pénitent, où est celui que cette concupiscent n'emporte quelquefois ? *Et quis est ?* S'il y a quelqu'un qui l'ait entièrement détruite, il est vraiment grand, et c'est à lui qu'il appartient de louer et d'exalter votre nom : *Quisquis est ille, magnus est, magnificent nomen tuum.* Mais moi, mon Dieu, je n'en suis pas encore là, parce que j'ai encore dans

moi les restes du péché : *Ego autem non sum, quia homo peccator sum*. Or, si saint Augustin, je dis saint Augustin revenu de ses égarements et sanctifié par une grâce particulière du Ciel, se sentait néanmoins dans une telle disposition, quelle doit être la vôtre, chrétiens, dans la dissipation et le libertinage d'une vie mondaine ? Enfin, ce que j'admire pardessus tout, c'est d'entendre le Fils de Dieu qui nous recommande si expressément de prendre bien garde et de veiller exactement sur nous-mêmes, de peur que nos cœurs ne viennent à s'appesantir par un amour désordonné de nos corps, et par une attache immodérée à les nourrir ; c'est, dis-je, de lire dans l'Évangile cet avertissement si formel et si salutaire, et de voir toutefois combien peu il est pratiqué : *Attendite vobis, ne forte graventur corda vestra* ¹.

De là, mes chers auditeurs, de cet attachement suit un autre désordre que j'ai marqué ; c'est l'excès : désordre non moins ordinaire, mais encore plus pernicieux ; désordre contre lequel je ne puis m'expliquer avec trop de force, et qui demande toute l'ardeur de mon zèle. La nature se contente du nécessaire, et s'en tient précisément à ce qui lui suffit ; mais la convoitise de l'homme ne sait point ainsi se renfermer dans le besoin ; et vouloir l'arrêter là, c'est lui opposer une barrière qu'elle franchit bientôt, et lui imposer une loi dont elle tâche par toute sorte de moyens à s'affranchir. Quand est-ce que le Fils de Dieu pourvoit à la subsistance de ces quatre mille hommes dont il se trouvait chargé, et que sa providence dans une pareille conjoncture ne pouvait abandonner ? Apprenez-le de lui-même. J'ai compassion, dit-il, de ce peuple : pourquoi ? parce qu'il y a déjà trois jours qu'ils souffrent pour demeurer avec moi et qu'ils sont dépourvus de toutes choses : *Quia jam triduo sustinent me, nec habent quod manducent* ². Si je les renvoie sans leur faire prendre quelque nourriture, ils tomberont dans une défaillance entière : *Et si dimisero eos jejunos... deficient in via* ³. Voyez-vous, chrétiens, la nécessité ? Mais le Sauveur du monde ne pouvait-il pas prévenir ce besoin, et, dès qu'ils entrèrent avec lui dans le désert, leur fournir des vivres en abondance ? Il le pouvait sans doute, lui qui fait d'une parole tout ce qu'il lui plaît ; mais s'il n'en use pas de la sorte, c'est, selon la belle réflexion de saint Basile, pour vous donner à connaître que la seule nécessité doit être notre règle, dès qu'il s'agit de la nourriture et des aliments du corps ; que ce n'est point un aveugle appétit, puisqu'on

ne le peut presque jamais satisfaire dès qu'on l'écoute ; que ce n'est point la coutume, puisque souvent elle est vicieuse ; que ce n'est point la complaisance, puisque ce serait une complaisance vaine, et qu'elle devient même quelquefois un sujet de raillerie pour le monde ; enfin, que ce n'est pas toujours la raison, si elle n'est bien épurée, puisque, en mille rencontres, sous une fausse apparence de nécessité, elle autorise la volupté : *Sub obtentu necessitatis patrocinium agit voluptatis*. Non pas, après tout, continue le même saint docteur, que la raison, qui est notre première loi, ne pût d'elle-même nous diriger là-dessus et nous conduire ; mais parce que le péché l'a affaiblie, elle se laisse aisément tromper par l'habitude du vice ; et alors, toute raison qu'elle est, elle ne peut plus être pour nous un guide fidèle et sûr, puisqu'elle ne suit plus ses propres lumières ; c'est-à-dire qu'alors, bien loin d'agir en chrétiens, nous n'agissons pas même en hommes.

Je dis en hommes ; et ne pourrais-je pas employer ici la figure du Saint-Esprit, et faire la même comparaison ? *Homo cum in honore esset, non intellexit : comparatus est jumentis insipientibus, et similis factus est illis* ⁴. L'homme, cet homme l'image de Dieu, cet homme marqué du sceau de Dieu, cet homme au-dessus de la bête par le don d'intelligence et par le rayon de la lumière de Dieu qui lui a été communiqué, oubliant le caractère de sa grandeur, s'est honteusement dégradé lui-même ; il s'est réduit au rang des brutes insensées, et comment ? par un honteux asservissement à sa chair ; de sorte qu'il ne lui refuse rien, autant qu'il lui est possible, de tout ce qui la peut remplir. Car c'est ainsi que nous devons entendre cette parole de l'Écclésiaste, qui a semblé si difficile à quelques interprètes, et dont nos libertins ont prétendu se prévaloir. Concevez-en bien le sens. Salomon, au troisième chapitre de l'Écclésiaste, dit qu'il a formé une pensée dans son cœur, qu'il s'est imaginé une chose dont il a été comme persuadé, savoir, que l'homme était semblable aux bêtes, et de même condition que les bêtes, qu'il respirait comme les bêtes, qu'il vivait et qu'il mourait comme les bêtes ; en un mot, qu'il n'y avait entre lui et les bêtes nulle différence : *Dixi in corde meo... Nihil habet homo jumento amplius* ⁵. De là les athées, déterminés à faire valoir tout ce qui favorise leur impiété, ont conclu que l'âme n'est pas plus immortelle que le corps ; et ils n'ont pas vu, ou plutôt ils n'ont pas voulu voir ce qui précède immédiatement dans le texte

Luc., xxi, 34. ² Marc., vii, 2. ³ Ibid., 2.

⁴ Psal., cxviii, 13. — ⁵ Ecclès., iii, 13, 19.

sacré, et qui condamne formellement leur erreur : car c'est là même que Salomon déclare qu'il a été encore convaincu de cette autre vérité, qu'un jour viendrait où Dieu jugerait le juste et l'impie, et que ce serait dans ce jugement dernier que chaque chose aurait son temps : *Et dixi in corde meo : Justum et impium judicabit Deus, et tempus omnis rei tunc erit* ¹. Or, il est évident que ces paroles ne peuvent s'expliquer de la vie présente, puisque, dans la vie présente, les justes sont communément plus maltraités que les impies, et les impies plus favorisés que les justes. D'où il s'ensuit qu'il y a donc une autre vie que celle-ci, où les justes et les impies recevront de Dieu chacun ce qui leur sera dû, et par conséquent que les âmes survivront au corps, pour lui être rémises à la fin des siècles. C'est l'invincible raisonnement de Guillaume de Paris. Mais cela étant, pourquoi donc Salomon a-t-il dit que les bêtes sont égales aux hommes, et que les hommes n'ont aucun avantage sur les bêtes ? *Et nihil habet homo jumento amplius, et aqua utriusque conditio*. Le voici, selon l'interprétation de saint Jérôme et de plusieurs après lui : C'est-à-dire, répond ce saint docteur, qu'à l'égard des actions sensuelles et animales, comme est celle de manger et de se repaître d'aliments matériels, l'homme ressemble à la bête, et la bête ressemble à l'homme : avec cette différence néanmoins, que l'homme pourrait relever ses actions basses d'elles-mêmes, et, tout animales qu'elles sont, les faire d'une manière en quelque sorte spirituelle, par les vues qu'il s'y proposerait, et par la règle qu'il y mettrait. Mais quand il n'y garde nul ménagement, et qu'il ne veut pas se restreindre à la juste mesure d'une discrétion prudente et sage, dès là il n'a plus rien au-dessus de la bête : *Et nihil habet homo jumento amplius*. Je dis plus, chrétiens, et je prétends que les bêtes alors commencent à avoir l'avantage sur l'homme. Car enfin les bêtes ne tombent point dans ces excès infâmes où l'homme se laisse entraîner. Si elles n'ont pas la tempérance par raison et par vertu, du moins l'ont-elles par un instinct de la nature : au lieu que l'homme n'étant pas conduit par cet instinct, et ne se gouvernant pas d'ailleurs selon la droite raison, ni selon la foi, il ne l'a ni de l'une ni de l'autre manière. Quand une fois il s'est abandonné au libertinage de ses sens, à quoi ne se porte-t-il point ? dans quelles débauches ne se plonge-t-il point ? en quel état ne se réduit-il point ? jusqu'à ruiner son corps, ce qui est monstrueux, et, ce que nous ne voyons point

dans les bêtes, jusqu'à se consumer et à se détruire lui-même.

Quel opprobre pour nous, mes chers auditeurs, et pour nous tous ; mais en particulier (car je ne puis ici passer sous silence un des plus grands scandales de notre siècle ; je dis de notre siècle où nous l'avons vu naître, et où nous le voyons croître tous les jours), quel opprobre en particulier pour les personnes du sexe ? Que le sexe soit vain, qu'il soit jaloux d'un agrément périssable, qu'il mette sa gloire à paraître et à briller, ou par la richesse des ornements dont il se pare, ou par l'éclat de la beauté que la nature lui a donné en partage, c'est une mondanité qu'on lui a reprochée dans tous les temps ; mais que, par une corruption toute nouvelle, il en soit venu à des intempérances qui lui étaient autrefois inconnues ; qu'il affecte sur cela une prétendue force et qu'il s'en glorifie, c'est un abus que l'iniquité de ces derniers âges a introduit parmi nous ; et plaise au Ciel qu'il n'achève pas de bannir du christianisme toute vertu ! Encore ose-t-on quelquefois demander si ce sont là toujours devant Dieu des excès criminels ! mais je demande, moi, si l'on peut former là-dessus le moindre doute. Faut-il recourir à la morale chrétienne pour résoudre une telle question, et les païens ne s'élèveraient-ils pas contre nous au jugement de Dieu, si nous ne condamnions ces désordres, non-seulement comme des crimes, mais comme des abominations ?

Le remède, mes chers auditeurs, je l'ai dit et je le répète, c'est de se resserrer dans ce nécessaire qui subsiste à la fragilité humaine ; et parce que les excès se commettent plus ordinairement en certaines assemblées, le moyen de se maintenir dans une vie sobre et tempérante, c'est de les éviter, autant que le permettent la charité du prochain et votre état ; c'est de méditer souvent ces paroles que saint Augustin confesse avoir été le principe de sa conversion : *Non in comessationibus et ebrietatibus... sed induimini Dominum Jesum Christum* ¹ ; L'Esprit de Dieu n'est point dans ces fréquents repas, ni dans ces fausses joies du monde ; mais, pour se revêtir de Jésus-Christ, il faut se résoudre à vivre frugalement : *Sobrie vivamus in hoc sæculo* ² ; c'est de faire divorce avec ces faux amis et ces compagnons de débauche, qui sont les vrais ennemis de la piété, et autant de corrupteurs ; c'est de fuir ces maisons publiques où l'intempérance semble être dans un plein règne ; de considérer que si l'Église en a défendu l'entrée à ses ministres sur les

¹ Eccles., III, 17.

² Rom., XIII, 14. — ² Tit., II, 12.

plus grièves peines, si les Pères généralement en ont donné horreur aux chrétiens, c'est parce qu'ils ont cru que si l'excès n'y était pas toujours, au moins l'occasion prochaine de l'excès en était moralement inséparable : car voilà comme ils en ont jugé, et ce que nous en devons juger nous-mêmes. Après cela, que nous restera-t-il ? de corriger le troisième désordre, qui est la délicatese et la sensualité.

Tels sont en effet, chrétiens, les progrès de l'amour-propre. On ne s'accorde d'abord que le nécessaire; mais du nécessaire on passe ensuite au commode, du commode au superflu, du superflu au délicat, et du délicat enfin au délicieux et au sensuel. Or, vous n'ignorez pas combien tout cela est opposé à l'Esprit et aux maximes de Jésus-Christ. Et sans en chercher ailleurs les preuves, je m'arrête à celle que me présente l'Évangile de ce jour. Hé quoi! Seigneur, dit l'abbé Rupert en s'adressant à cet Homme-Dieu, les pains que vous faites distribuer à ce peuple épuisé de forces et fatigué d'une si longue marche, sont-ce là toutes les dancemes que vous pouviez lui donner ? N'avez-vous rien autre chose dans les trésors de votre providence, et toute la libéralité d'un Dieu devait-elle se borner là ? Autrefois, dans le désert, vous nourrissiez les israélites des mets les plus exquis, vous faisiez tomber autour d'eux les oiseaux du ciel : *Et pluit super eos... volatilia pennata* ¹. Vous étaient-ils plus chers que ces troupeaux sésizées pour vous et pour votre divine loi ? Ceux-là n'étaient que des incrédules, et ceux-ci sont des fidèles; ceux-là se révoltaient contre vous, et ceux-ci veulent vous reconnaître pour leur roi; ceux-là irritaient votre colère, et ceux-ci excitent votre compassion et votre miséricorde. D'où vient donc, Seigneur, que vous les traitez si différemment des autres ? Ah! reprend ce saint abbé en se répondant à lui-même, nous nous trompons, et nous l'entendons mal. Nous ne comprenons pas les desseins de Dieu; mais c'est en cela même que Dieu a fait le discernement de ces deux peuples. Quand il nourrissait si bien les israélites, ce n'était point par un effet de sa libéralité, mais au contraire par un châtement de sa justice. Il descendait à leurs désirs, mais c'était pour les punir; et dans l'insatiable même qu'ils goûtaient les viandes qu'ils avaient demandés, l'ire de Dieu et ses vengeances éclataient sur eux : *Athue escæ eorum erant in ore ipsorum, et ira Dei ascendit super eos* ². Comment cela? parce qu'il n'y a rien de plus pernicieux à l'homme, ni de plus dangereux

pour le salut de son âme, que ce qui sert aux délices de son corps. Ainsi nous l'apprend l'Esprit de Dieu, ainsi l'ont estimé tous les saints, ainsi l'expérience et la raison nous l'enseignent aussi bien que le christianisme.

Car où est-ce que se trouve la sagesse, et en quel lieu du monde habite-t-elle ? *Sapientia ubi invenitur, et quis est locus intelligentie* ³ ? Ce n'est pas, dit le Saint-Esprit, parmi ceux qui vivent dans le plaisir et les délices; on n'y voit que luxe et qu'impureté : *Nec invenitur in terra suaviter viventium* ⁴. Et comment pourrait-on réputer sage celui qui entretient délicatement un esclave, et lui donne des forces pour se révolter et pour seconder le jong ? Or, cet esclave, c'est le corps; et si vous ne le traitez en esclave, si vous le ménagez, si vous lui accordez tout ce qu'il veut, c'est un rebelle que vous nourrissez. Il s'élèvera contre les ordres de Dieu, il prendra l'ascendant sur l'Esprit, il se rendra le maître, et vous perdra. Aussi les saints se sont-ils toujours armés de la pénitence pour le réduire et le tenir dans la servitude. Jean-Baptiste était le précurseur de Jésus-Christ; il avait été sanctifié dans le sein de sa mère; Dieu l'avait prévenu de ses grâces les plus puissantes. De tous les hommes, en fut-il un qui dût, ce semble, moins craindre les révoltes de la chair ? et cependant quelle vie menait-il dans son désert ? Fut-il jamais une abstinence plus rigoureuse, et le Fils de Dieu n'a-t-il pas dit de lui : *Venit Joannes, neque manducans, neque bibens* ⁵ ? Sans cela, prétendre que le corps soit souple à la raison, se promettre d'être exempt des tentations impures, tandis qu'on allume sans cesse le feu de l'impureté, c'est un secret que nous n'avons point encore appris dans la religion, et qui certes n'est pas plus connu dans le monde.

Et pourquoi pensez-vous qu'il y ait tant de corruption parmi les grands du monde et dans le cœur des princes ? N'en cherchez point d'autre source que celle même que nous a marquée Jésus-Christ : *Ecce qui in multibus vestiuntur, in domibus regum sunt* ⁶; c'est qu'on y vit mollement, c'est qu'on s'y nourrit délicieusement, c'est que le corps y a toutes ses commodités et toutes ses aises abondamment. Je sais qu'il n'y a point d'état que le vice ne puisse corrompre; mais, après tout, il faut convenir que ces conditions médiocres et laborieuses, où les facultés ne permettent pas d'accorder si libéralement à la chair ce qu'elle demande, sont plus à couvert de la contagion, et qu'elle y fait moins de ravages; au lieu que ce serait une espèce de miracle si

¹ Ps., LXXVII, 27. — ² Ibid., 30, 31.

³ Job., XXXII, 12. — ⁴ Ibid., 13. — ⁵ Matth., XI, 19. — ⁶ Ibid., 8.

dans ces palais des rois et dans ces maisons des puissants et des opulents du siècle, où la sensualité est sans cesse écoutée et flâtée, la vertu ne succombait pas aux atteintes des plus vicieuses passions, et si la parole de l'Écriture ne s'y accomplissait pas : *Incrassatus, impinguatus, dilatatus* ; ce peuple ne s'est rien refusé, rien épargné ; et, au milieu d'une affluence somptueuse, il s'est mis dans un embonpoint qui lui fait plaisir, et qu'il a bien soin de conserver. Mais que s'ensuit-il de là ? c'est qu'il ne connaît plus le Dieu qui l'a créé, et qu'il l'a renoncé pour se livrer tout entier à lui-même, et ne s'occuper que de lui-même : *Dereliquit Deum factorem suum* ². Ah ! Seigneur, n'est-ce pas ainsi que ceux à qui vous avez dispensé vos dons avec moins de réserve les tournent contre vous, et ne vous en font point d'autre hommage que de s'envelopper, non-seulement dans la vie la plus oisive, mais, par une conséquence inévitable, dans la vie la plus lascive et la plus dissolue ? Cependant, chrétiens, avançons, et, après avoir corrigé dans la réfection du corps les désordres qui s'y peuvent glisser, voyons de quelle perfection elle est capable, et comment nous la devons sanctifier. C'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Chaque chose a sa perfection qui lui est propre ; et quoique le soin de nourrir le corps soit une des actions de la vie les plus grossières et les plus humiliantes pour l'honneur, elle ne laisse pas de pouvoir devenir toute sainte, toute divine, dès qu'elle est faite dans la vue de Dieu, et selon la forme que nous en prescrit aujourd'hui le Sauveur du monde. Car voici, chrétiens, comment il élève cette action, tout humaine qu'elle est, à l'ordre surnaturel ; et c'est le modèle que j'ai à vous proposer, et sur lequel vous devez vous régler. Il la sanctifie en trois manières : premièrement, par la bénédiction des viandes et par l'action de grâces qu'il rend à son Père : *Et accipiens septem panes benedixit, et cum gratias egisset, distribuit* ³ ; secondement par sa présence adorable, voulant que ces troupes, répandues dans la plaine pour prendre la nourriture qu'il leur fait distribuer, l'aient pour témoin, pour juge, pour modérateur : *Et præcepit turbæ discumbere super terram* ⁴ ; enfin, par l'ordre qu'il donne à ses apôtres de recueillir les restes des pains, afin d'en faire part aux pauvres, et de les employer aux œuvres de la charité : *Colligite quæ superaverunt fragmenta... et sustulerunt quod superaverat de fragmentis,*

septem sporas ¹. Tel est, mes chers auditeurs, le divin exemplaire que nous avons devant les yeux, et auquel nous devons nous conformer. Considérons-le, s'il vous plaît, ensemble, et appliquez-vous à me suivre.

Les viandes, dit saint Paul, ont été sanctifiées par la parole de Dieu : *Sanctificatur enim (cibus) per verbum Dei* ² ; et cette parole, selon l'explication des Pères, n'est rien autre chose que l'action de grâces et la bénédiction. Ainsi, concuez-les, voulez-vous agir en serviteurs de Dieu, en justes, en vrais imitateurs de Jésus-Christ, dans ces repas où vous usez des biens que la Providence vous a fournis ? ce que vous avez d'abord à faire, et ce qui doit en premier lieu vous occuper, c'est de lever, à l'exemple même du Fils de Dieu, les yeux et les mains au ciel, pour honorer le souverain Créateur qui vous a formés, et qui daigne encore pourvoir à votre conservation. N'est-il pas étrange que vous jouissiez de ces grâces temporelles sans les reconnaître, et peut-il moins exiger de vous qu'une simple vue de l'esprit et que ce retour de votre cœur ? Mais pourquoi bénir les viandes ? demande saint Chrysostome ; est-ce qu'elles sont impures d'elles-mêmes ? Non, mes frères, répond ce saint docteur ; mais c'est que nous-mêmes, qui les prenons, nous sommes impurs. Ce que je crains, Seigneur, disait dans le même sens saint Augustin, ce n'est pas l'impureté des viandes, parce que je sais qu'elles viennent de vous ; mais je crains ma propre impureté, et c'est pour cela que je commence toujours par la prière : *Non ego immunitiam obsequi vereor, sed immunitiam cupiditatis timo* ; car je reconnais par la prière que ce sont des dons de votre main, que vous en êtes l'auteur, et que je les tiens de vous. Or, les recevant de la sorte, je les reçois avec respect, avec gratitude, avec amour, et par là même je purifie mon âme. Voilà comment parlait à Dieu ce grand saint, et voilà ce que pratiquaient comme lui et avant lui les premiers chrétiens, suivant le rapport de Philon le juif. Ils ne se laissaient pas seulement connaître en qualité de fidèles dans la célébration des divins mystères, dans la participation du corps et du sang de Jésus-Christ, dans l'attention à sa sainte parole, mais dans ces assemblées même et ces repas où ils se réunissaient. Leur table était sanctifiée aussi bien que leur sacrifice, et l'on y louait Dieu, on l'y glorifiait avec la même religion et la même piété que dans le temple.

Sur quoi saint Ambroise fait cette belle ré

¹ Deut., xxxiv, 15. — ² Ibid. — ³ Marc., viii, 6. — ⁴ Ibid.

¹ Joan., vi, 12. — Marc., viii, 8. — ² 1 Timoth., iv, 5

flexion, que je vous prie de remarquer. Ces deux voyageurs à qui le Sauveur des hommes se joignit sur le chemin d'Emmaüs, le reconnoissent dans la fraction du pain : *Cognoverunt eum in fractione panis* ! ; comment cela ? parce que cet Homme-Dieu, selon sa coutume, et par une cérémonie qui lui était particulière, bénit le pain avant que de le manger. Or, c'est à cesigne, reprend saint Ambroise, qu'il a aussi toujours reconnu et qu'il reconnoit encore ses vrais disciples : *Ita et discipulos cognoscit*. Disons plutôt, mes chers auditeurs, que c'est à ce signe qu'il devrait et qu'il voudrait nous reconnoître pour ses disciples et pour chrétiens, mais qu'il ne nous reconnoît plus : car ce saint usage n'est-il pas presque aboli dans le monde ? du moins où n'est-il pas négligé ? où n'est-il pas traité de menue pratique et de léger exercice ? Combien même de ces auditeurs mondains à qui j'en parle, de ces esprits fors ou prétendus fors, m'accusent peut-être présentement de descendre à un détail frivole et puéril ? Eh quoi ! l'homme vivra des bienfaits de Dieu sans penser à Dieu, et je ne pourrai pas lui rappeler le souvenir de son bienfaiteur qu'il oublie ? Et, ce qu'il y a de plus étrange, c'est à ces tables où tout abonde, tandis qu'ailleurs on mange à peine, selon l'expression de l'Écriture, un pain étroit et mesuré ; à ces tables où tout est servi avec tant de propreté, avec tant d'assaisonnements et tant d'appâts, avec tant de pompe et tant de magnificence, lorsque aubre part on ne mange qu'un pain de douleur, qu'un pain détremé dans les larmes et dans les sueurs ; c'est, dis-je, à ces tables si bien dressées et si bien couvertes qu'on refusera impunément au souverain Seigneur, de qui seul on tient tout cela, et à qui seul on est redevable de tout cela, les justes hommages qui lui sont dus ? Vous en penserez, mes frères, et vous en direz tout ce qu'il vous plaira : pour moi, quoi que le monde, en puisse penser, et quoi qu'il en puisse dire, je ne craindrai point de me faire entendre là-dessus, et, pour éviter la censure du monde, je ne me tairai point sur un devoir si légitime et si raisonnable.

Mais on n'est pas là, me répondez-vous, pour prier ; on y est pour se réjouir. Oai, chrétiens, pour se réjouir, je le veux, et je le dis comme l'Apôtre, afin de condescendre en quelque sorte à votre infirmité : *Propter infirmitatem dico* 2. Encore une fois donc, pour se réjouir, j'y consens ; mais pour se réjouir selon les règles prescrites par le même docteur des nations ; mais pour se réjouir dans un esprit tout chrétien,

avec une modestie et une retenue toute chrétienne : *Modestia vestra nota sit omnibus hominibus* ! ; mais pour se réjouir dans le Seigneur, selon le Seigneur, comme étant en la présence du Seigneur : *Gaudete in Domino semper...* *Dominus prope est* 2. Prenez garde, s'il vous plaît : comme étant en la présence du Seigneur et c'est le second degré de perfection que j'ai marqué. Car ne vous y trompez pas, mes chers auditeurs, vous êtes alors devant Dieu, et vous y êtes, si je l'ose dire, plus que jamais. Il est là présent, et plus présent en quelque sorte qu'ailleurs. Ce Père commun se comporte à votre égard comme vous-mêmes vous vous comportez à l'égard de vos enfants. Vous les observez en tout temps ; mais s'il y a une occasion où ils soient plus en danger de se licencier et où ils aient plus coutume de le faire, c'est alors que vous redoublez votre vigilance, et que vous les éclairez de plus près. Telle est l'attention avec laquelle Dieu vous considère et vous examine. Il vous suit partout, partout il a les yeux attachés sur vous ; mais parce que dans ces réjouissances mondaines il vous est plus ordinaire de vous échapper, parce que c'est là que vous donnez une plus libre carrière à votre esprit pour se dissiper, à votre langue pour parler, à vos sens pour se contenter, c'est pour cela même aussi qu'il ne vous perd point de vue, et qu'il vous regarde, qu'il vous écoute avec plus de réflexion. Or, le moyen de ne se pas contenir dans une modération sage, lorsqu'on est actuellement frappé de cette pensée : Dieu me voit, et je ne dis pas une parole qu'il n'entende, je ne conçois pas un sentiment qu'il ne lise dans mon cœur, je ne fais rien dont il ne soit témoin !

C'est une observation bien capable de nous confondre, que celle d'Arnobe. Il nous apprend que les païens consacraient leurs tables aux dieux, afin de s'imposer par là une obligation particulière et une nécessité de n'en approcher jamais qu'avec circonspection, persuadés que toute action trop libre où ils se laisseraient aller, serait alors une espèce de sacrilège. Voilà pourquoi, dit-il, ils exposaient leurs idoles à la vue des conviés, et ce n'était pas en vain ; car quoique jetaient les yeux sur ces fausses divinités, en devenait plus réservé et plus attentif sur lui-même. Quelle leçon pour nous, chrétiens ? Des dieux imaginaires et en figure inspiraient aux plus libertins une crainte respectueuse ; et à la face du vrai Dieu, on ne garderait nulle règle nulle mesure, nulle bienséance ! Des infidèles étaient touchés de la présence extérieure d'une

¹ Luc., xxiv, 35. — ² Rom., vi, 19.

³ Philip., iv, 6. — ⁴ Ibid., 4.

Idole : et nous, avec les lumières de la foi, nous n'aurions nul égard à la présence intérieure du Seigneur ! De là cet important avis que nous donne saint Chrysostôme : *Epulis vestris Christus adsit*. Mes frères, disait ce saint docteur, que Jésus-Christ assiste à tous vos repas, qu'il soit un des conviés, qu'il y tienne la première place, qu'il y reçoive tous les honneurs ; c'est-à-dire portez-y le souvenir de Dieu, n'y perdez jamais le souvenir de Dieu, ayez-y toujours dans l'esprit le souvenir de Dieu. Si cela est, on n'entendra plus à vos tables de ces discours dissolus dont elles ont été jusqu'à présent tant de fois profanées, et qui en faisaient le plus commun entretien, ou plutôt le plus mortel agrément. On n'y débitera plus de ces maximes corrompues, et même si abominables, sur l'usage de la vie, comme si nous ne l'avions reçue que pour jouir de ses plaisirs ; sur l'emploi du temps, comme s'il n'était donné que pour se divertir, et que la brièveté de ses années dût être un motif pour les rendre plus voluptueuses et pour les passer avec plus de licence : *Comedamus et bibamus ; cras enim moriemur* ¹. On n'y célébrera plus et on n'y exaltera plus tant ces divinités fabuleuses, dont les noms portent avec eux les plus sensuelles idées, et expriment les plus grossières et les plus sales passions. On n'y déchirera plus personne, ou par de piquantes railleries, ou par de cruelles médisances ; pourquoi ? parce qu'on y respectera la présence de Dieu.

En effet, chrétiens, on respectait bien la seule présence de saint Augustin, jusqu'à n'oser à sa table prononcer une parole qui pût offenser le prochain ; car c'est un point que l'auteur de sa Vie a remarqué, et qui sans doute méritait de l'être. Or, si la vue d'un homme était un frein si puissant et faisait une telle impression, que doit faire la vue de Dieu même ? Mais parce que, tout présent qu'il est, on l'oublie, et qu'on veut l'oublier ; parce que, bien loin de s'en retracer l'image, on l'efface autant qu'il est possible, et l'on cherche à l'éloigner, qu'arrive-t-il ? nous en avons une peinture bien naturelle et un exemple bien célèbre, mais bien terrible tout ensemble, dans l'Écriture. Vous savez ce qui est dit de Balhasar. Ce roi de Babylone fit un magnifique repas où toute sa cour était invitée : *Balthasar rex fecit grande convivium optimis sibus suis* ². Jusque-là ce prince n'avait point encore profanés les vases sacrés que Nabuchodonosor son père avait enlevés du temple de Jérusalem ; jusque-là il n'avait point fait cet outrage au Dieu d'Israël. Peut-être le craignait-il ; peut-être, au

fond de son cœur, l'honorait-il ; mais dans l'ardeur de la débauche, il n'y a plus de considération qui l'arrête, et, dans l'aveuglement où il est plongé, il veut qu'on apporte ces saints vases, et qu'ils soient employés aux plus vils ministères. Son exemple entraîne toute l'assemblée : on boit tour à tour dans ces mêmes vases, qui jamais n'avaient été destinés à un pareil usage, et qui ne devaient servir qu'au culte du vrai Dieu. On ne se souvient plus que de ces dieux d'or et d'argent, de ces dieux d'airain et de fer, de ces dieux mêmes de bois et de pierre, à qui la superstition des peuples avait dressé des autels : *Bibebant vinum, et laudabant deos aureos et argenteos, greecos, ferreos, ligneosque et lapideos* ³. Cependant le Seigneur voyait toutes ces impiétés : il était invisible pour ces profanateurs, mais ils ne l'étaient pas pour lui. Balhasar l'éprouva bientôt ; et de quel effroi fut-il saisi, quand tout à coup il aperçut cette main qui, sur la muraille écrivait son arrêt ? *In caelum hora apparuerunt viginti, quasi manus hominis scribentis* ⁴. Ah ! chrétiens, si notre Dieu ne tire pas ainsi le voile pour se montrer à vous dans ces repas et à ces tables où le plaisir vous rassemble, ses regards n'en sont pas moins appliqués sur vous, ni sa main n'en est pas moins prête à tracer en des caractères de mort la sentence de votre condamnation. D'où vous devez conclure avec moi de quelle conséquence est donc pour vous cette règle du prophète royal : *Iusti epulentur et exultent in conspectu Dei* ⁵ ; Que les justes aient leurs relâches et leurs récréations, mais en sorte que le Seigneur y ait toujours part, et qu'il y préside.

Enfin, mes frères, que vos tables sanctifiées par une bénédiction toute céleste, sanctifiées par la présence divine, le soient encore par sa miséricorde et par votre charité envers les pauvres. Troisième devoir, et dernier degré de perfection. C'est par où le Fils de Dieu finit les saintes instructions qu'il nous donne dans notre Évangile ; car pourquoi cet ordre que reçurent de lui les apôtres, de recueillir les restes et de ne les pas laisser perdre : *Colligite que superaverunt fragmenta, ne pereant* ⁶ ? n'est-ce pas pour vous faire comprendre que les pauvres doivent être nourris et entretenus du superflu de vos tables, et que vous devez les compter parmi les personnes dont Dieu vous a chargés ? Jamais cet Homme-Dieu ne fit rien d'inutile, ni qui fût absolument superflu. D'où vient donc qu'il multiplia tellement les pains, que de ce qui resta l'on put encore remplir jusqu'à sept paniers ? Ne suf-

¹ Isa., xxii, 13. — ² Dan., v, 1.

³ Dan., v, 4. — ⁴ Ibid., 5. — ⁵ Psalm., lxxviii, 4. — ⁶ Joan., vi, 12.

fisail-il pas qu'il y en eût assez pour rassasier le peuple? Non, mes frères, répond saint Chrysostome; mais voici justement le mystère de l'aumône. Il fallait qu'il y eût des restes pour les pauvres qui pouvaient survenir, et ces restes alors n'étaient point superflus, puisqu'on les destinait à un si saint usage. C'est pour cela que le Sauveur du monde prend soin de les faire ramasser; et c'est ainsi, riches du siècle, que vous devez pourvoir, selon l'étendue de vos facultés, à ce qu'il y ait dans vos maisons de ces restes réservés pour les besoins des misérables. Je l'ai dit, et il est vrai: pour vous-mêmes vous pouvez et vous devez vous tenir au nécessaire; mais en faveur de tant d'indigents qui ne l'ont pas ce nécessaire, il faut aller au delà, pour être en état de suppléer à ce qui leur manque. Ce que vous faites pour des domestiques, et avec justice, combien est-il encore plus juste de le faire pour ceux qui vous représentent la personne de Jésus-Christ? Ce que vous ne voudriez pas présenter à des domestiques, combien est-il indigne que vous le donniez pour partage à vos frères en Jésus-Christ? Et si les domestiques se ressentent de la somptuosité et de l'abondance de votre table, pourquoi les membres de Jésus-Christ n'en profiteraient-ils pas? Car voilà quels doivent être ces restes que Jésus-Christ vous demande par la bouche des pauvres, et qu'il reçoit par leurs mains: *Colligite fragmenta*.

Je pourrais vous proposer ici l'exemple d'un saint Louis, qui tous les jours nourrissait dans son palais un certain nombre de ces malheureux, que le monde traite avec tant d'indifférence et tant de mépris; qui les faisait asséoir à ses côtés, qui lui-même les servait, et qui, bien loin de leur refuser les restes de sa table, souvenait par respect mangeait des viandes qu'on leur avait préparées, et n'en voulait user qu'après eux. Mais vous me diriez que c'est porter les choses trop loin. Ce saint roi néanmoins ne croyait rien faire en cela qui fût au-dessous de sa dignité; et si Dieu vous avait une fois touchés les mêmes grâces que lui, j'ose vous répondre, non-seulement que vous feriez tout cela sans peine, mais que vous y trouveriez une onction intérieure, et que vous y goûteriez des consolations que toutes mes paroles ne peuvent exprimer. Quoi qu'il en soit, il n'est point ici question de tout cela, et ce n'est point ce que j'exige de vous. Tout cela était héroïque dans saint Louis, et peut-être serait pour vous un sujet de complaisance et de vaine gloire. Ce que je vous demande, mes chers auditeurs, c'est qu'au lieu de nourrir les pauvres dans vos maisons et à

vos tables, comme saint Louis, vous les nourrissiez dans les hôpitaux, où ils sont malades; vous les nourrissiez dans les prisons, où ils sont captifs; vous les nourrissiez dans leurs familles, et dans ces tristes demeures où la honte les retient; vous les nourrissiez dans ces communautés religieuses où ils attendent votre secours après s'être volontairement dépouillés eux-mêmes de ce qu'ils pouvaient posséder comme vous. Voilà à quoi doivent au moins servir ces superfluités que vous faites étaler avec tant de faste devant vos yeux, et que vous laissez quelquefois dissiper avec si peu d'ordre si peu de fruit: *Colligite fragmenta, ne periant*. Si tout ce superflu périt par votre négligence, par votre insensibilité pour tant d'âmes, pour tant d'aillies, pour tant de familles à qui vous ne pensez point, et que la misère réduit aux dernières extrémités; si, faute de ce superflu et de l'assistance qu'ils en pourraient tirer, ils périssent eux-mêmes, prenez garde de périr avec eux. Ils périront pour le temps, et vous périrez pour l'éternité; ils perdront une vie mortelle, et vous perdrez une couronne immortelle; en perdant cette vie mortelle, ils pourront être souverainement heureux, comme le pauvre Lazare; et, en perdant cette couronne immortelle, vous ne pourrez être que souverainement malheureux, comme le riche réproché.

Exemple bien touchant, et bien convenable mon sujet. Je vous renvoie avec cette pensée. Vous savez le sort de ce mauvais riche dont il est parlé dans l'évangile de saint Luc. Vous savez comment, enlevé de ce monde par une mort inopinée, il fut tout à coup enseveli dans l'enfer. Qu'avait-il fait? Est-il dit qu'il se fût enrichi, comme tant d'autres, ou par fraude, ou par violence? Est-il dit que ce fût un libertin sans religion, ou un homme engagé dans de criminelles habitudes? Non, chrétiens; mais c'était un riche, amateur de son corps et vivant dans la bonne chère; voilà son premier crime; *Epulabatur quotidie splendide*¹. C'était un riche aussi inemployable pour les pauvres qu'indulgent pour lui-même. Lazare, couvert d'ulcères et pressé par la faim, languissait à sa porte, et ne voulait que les miettes qui tombaient de sa table, sans qu'il prît soin de lui faire donner un soulagement si léger; voilà le second de ses crimes; *Et erat quidam mendiculus nomine Lazarus, qui jacebat ad januam ejus... cupiens saturari de micis que cadebant de mensa divitis; et nemo illi dabat*². Pour cela il est condamné, pour cela il est rejeté de Dieu, pour cela il est précipité

¹ Ibid., 20, 21.

dans les flammes éternelles. Daigne le Ciel vous préserver d'une si affreuse destinée, et puissiez-vous ni par l'un, ni par l'autre, ne vous y exposer jamais vous-mêmes! Je suis trop grand pour m'asservir à mon corps, disait un païen éclairé de la seule raison naturelle : Et moi, doit dire un chrétien éclairé de la foi, je suis appelé à une fin trop noble, et j'ai de trop hautes espérances dans un autre vie que celle-ci, pour les sacrifier aux appétits déréglés de ma chair. Quelle indignité que celle chair aveugle et périssable occupe toute l'attention d'une âme faite pour Dieu, et pour être heureuse de la possession même de Dieu! Et quelle honte d'entendre des chrétiens tenir sans cesse ce langage si expressément détendu par Jésus-Christ : *Que mangerons-nous, et comment nous traiterons-nous? Nolite solliciti esse dicentes : Quid manducabi-*

mus aut qui bibemus? Car le christianisme est plein de ces âmes charnelles qui rapportent à toutes leurs pensées, et qui font rouler là-dessus tous leurs entretiens. Mais surtout quelle dureté de ne se rien épargner à soi-même et de retrancher tout à nos frères, qui sont les pauvres, comme si tous les biens n'étaient que pour nous, et qu'ils n'y dussent avoir nulle part; comme si nous devions seuls vivre sur la terre, et qu'ils n'eussent point eux-mêmes de vie à soutenir; comme si Dieu avait en plus de soin des oiseaux du ciel que de ces hommes tournés à son image! Ne les oublions pas, mes chers auditeurs : mais, selon le conseil et même le précepte du Fils de Dieu, faisons-nous-en des protecteurs, des patrons, des amis, qui nous rejoignent un jour au banquet céleste, où nous conduise, etc.

† Matth., vi, 31.

SERMON POUR LE SEPTIÈME DIMANCHE APRÈS LA PÂQUE.

SUR L'HYPOCRISIE.

ANALYSE.

Sujet. *Jésus dit à ses disciples: Gardez-vous des faux prophètes, qui viennent à vous déguisés en brebis, et qui dans le fond sont des loups ravissons.*

Voilà en peu de paroles le caractère des hypocrites; mais, du reste, ce n'est point tant de notre hypocrisie propre qu'il s'agit ici que de l'hypocrisie d'autrui.

Division. Monte un libertin combien il est mal fondé, quand, pour se confirmer dans son libertinage et son désordre, il se sert de l'hypocrisie d'autrui, première partie; un chrétien fidèle, combien il est fou et coupable dans sa faiblesse, quand il se trouble de l'hypocrisie d'autrui, jusqu'à s'éloigner des voies de Dieu, deuxième partie; et un chrétien ignorant et simple, combien il est inexcusable devant Dieu lorsqu'il se laisse surprendre à l'hypocrisie d'autrui, troisième partie.

Première partie. Le libertin mal fondé, quand, pour se confirmer dans son libertinage et son désordre, il se sert de l'hypocrisie d'autrui. Parce que la vraie piété condamne le libertin et que c'est un reproche à ses désordres, que fait-il? Il tâche de persuader que tout ce qui paraît piété dans le monde n'est qu'une fausse piété, ou du moins n'est qu'une piété très-suspecte. Ça il tire cette conséquence, que les autres ne valent pas mieux que lui, et qu'il n'a qu'à vivre toujours comme il va. Or, ce qui évidemment se détruit en deux manières.

1^o Quand il n'y aurait point dans le monde de vraie piété, Dieu n'en serait pas moins Dieu, et par conséquent nous serions pas moins obligés à le servir; la loi n'en serait pas moins loi, et par conséquent nous serions pas moins obligés à la respecter. Nous ne serons pas obligés sur la conduite des autres, mais sur la nôtre. Exemple de David et de Job.

2^o Quel qu'en puissent être les libertins, il y a encore dans tous les états de vraies vertus; et c'est par malheur que les mondains et les lâches ne veulent pas les reconnaître.

Deuxième partie. Le chrétien lâche et faible, coupable dans sa faiblesse quand il se trouble de l'hypocrisie d'autrui jusqu'à s'éloigner des voies de Dieu. Cette tentation a trois pernicieux effets dans les chrétiens lâches et faibles. 1^o Elle leur inspire une crainte servile de passer dans le monde pour hypocrites et pour faux dévots; et cette crainte leur est plus utile à l'accomplissement des plus saints devoirs de la religion. 2^o Elle produit en eux un dégoût de la piété, fondé, il est vrai, sur ce que la piété, quoique s'élève en elle-même, a le malheur d'être sujette à la censure des hommes et à la malignité de leurs jugements. 3^o Ils tombent par là dans un abattement de cœur, qui va souvent jusqu'à leur faire abandonner le parti de Dieu, plutôt que de s'engager à soutenir la persécution. Or, ce scandale est très-d-rraisonnable, et à l'égard d'un chrétien, il ne peut être justifié dans aucun de ces trois effets.

1^o Il ne tient qu'à un chrétien de vivre de la sorte qu'on ne le puisse soupçonner d'hypocrisie; car il y a certains caractères de vertu qui ne peuvent être suspects.

2^o Bien loin que le malheur qu'à la piété d'être exposée au soupçon de l'hypocrisie en doive dégoûter un chrétien, c'est ce qui doit au contraire allumer son zèle pour elle, et l'exalter à prendre ses intérêts.

3^o Au lieu donc de se décourager et de s'abattre, un chrétien doit s'animer, et se souvenir combien il lui sera glorieux et avantageux de combattre et d'être persécuté pour la cause de Dieu. Le monde même ne pourra s'empêcher de lui rendre justice.

Troisième partie. Le chrétien ignorant et simple, inexcusable devant Dieu, lorsqu'il se laisse surprendre à l'hypocrisie d'autrui.

SERMON POUR LE SEPTIEME DIMANCHE APRES LA PENTECOTE.

trui. On s'y laisse en effet tous les jours surprendre, jusqu'à quitter le parti de la vérité pour embrasser celui de l'erreur, et jusqu'à se déclarer contre le bon droit pour favoriser l'injustice. Or, est-on excusable d'avoir ainsi été surpris? non, et pour deux raisons.

1^e Jésus-Christ ne nous a rien recommanlé davantage dans l'Evangile que de nous garder des surprises d'une fausse piété, et d'y apporter une extrême vigilance. Or, c'est à quoi nous ne pensons point assez.

2^e Jésus-Christ nous a donné les règles nécessaires pour nous garantir de ces surprises de la fausse piété. Par exemple, il nous a déclaré que la preuve infaillible de la vérité était l'attachement et la soumission à l'Eglise. Du reste, ayons recours à Dieu et demandons-lui qu'il nous découvre ses voies.

Dicit Jesus discipulis suis: Attendite a falsis prophetis, qui veniunt d vos in vestimentis ovium, intrinsecus autem sunt lupi rapaces.

Jésus dit à ses disciples: Gardez-vous des faux prophètes, qui viennent à vous déguisés en brebis, et qui dans le fond sont des loups ravis sants. (*Saint Matth., chap. vii, 16.*)

C'est de tout temps qu'il y a eu de faux prophètes et des hypocrites dans l'Eglise de Jésus-Christ; et c'est à nous, mes chers auditeurs, aussi bien qu'aux premiers disciples, que s'adressent ces paroles de notre adorable Maître. Il n'est rien de plus saint que la piété, rien de plus excellent et de plus divin; mais ne puis-je pas dire avec douleur qu'il n'est rien aussi de plus exposé aux profanations et aux abus, ni rien de plus dangereux que ces âmes artificieuses, qui, sous le voile d'une dévotion apparente, cachent on le venin d'une doctrine corrompue, on le dérèglement d'une conduite criminelle? Ceci, chrétiens, m'engagerait à parler aujourd'hui contre l'hypocrisie, si Dieu ne m'avait inspiré un autre dessein qui, quoique différent de celui-là, ne laisse pas de s'y rapporter, et dont je me promets encore plus de fruit pour la réformation de vos mœurs. L'hypocrisie, dit ingénieusement saint Augustin, est celle ivraie de l'Evangile, que l'on ne peut arracher sans déraciner en même temps le bon grain. Laissons-la croître jusqu'à la moisson, selon le conseil du père de famille, pour ne nous point mettre en danger de confondre avec elle les fruits de la grâce, et les saintes semences d'une piété sincère et véritable. Au lieu donc d'employer mon zèle à combattre l'hypocrisie, j'entreprends de combattre ceux qui, raisonnant mal sur le sujet de l'hypocrisie, on en tirent de malignes conséquences, on en reçoivent de funestes impressions, on s'en forment de fausses idées au préjudice de la vraie piété. Je veux considérer l'hypocrisie non pas en elle-même, mais hors d'elle-même; non pas dans son principe, mais dans ses suites; non pas dans la personne des hypocrites, mais dans ceux qui ne le sont pas. En un mot, je veux, autant qu'il m'est possible, vous préserver des tristes effets que produit communément en nous l'hypocrisie d'autrui. Esprit saint, vous qui êtes souverainement et par excellence l'Esprit de vérité, éclairez nous et con-

duisez-nous par votre grâce, afin que nous marchions en assurance dans le chemin du salut, et que nous ne recevions nul dommage de l'imposture et du mensonge. C'est ce que je vous demande par l'intercession de la Vierge à qui vous communiquez vos plus pures lumières, et que je salue en lui disant: *Ave, Maria*

Vous avez trop de pénétration, chrétiens, pour n'avoir pas compris d'abord le dessein et le plan de ce discours. Je distingue dans le christianisme trois sortes de personnes qui, sans être hypocrites ni le vouloir être, se font de l'hypocrisie d'autrui un obstacle essentiel à leur salut. Remarquez-en bien les divers caractères. Les premiers, ce sont les mondains et les libertins du siècle, qui, déclarés contre Dieu et contre son culte, se prévalent ou veulent se prévaloir de l'hypocrisie d'autrui pour autoriser leur libertinage et s'élever contre la vraie piété. Les seconds, ce sont les chrétiens lâches à qui l'hypocrisie d'autrui est une occasion de scandale et de trouble, jusqu'à les dégoûter et à les rebulter de la vraie piété. Et les derniers, ce sont les ignorants et les simples, qui, ne consultant ni leur foi ni leur raison, se laissent séduire par l'hypocrisie d'autrui, et la prennent pour la vraie piété. Ainsi les impies pensent trouver dans l'hypocrisie d'autrui la justification de leur impiété, les lâches le prétexte de leur lâcheté, les simples l'excuse de leur imprudence et de leur témérité. Mais je prétends leur montrer à tous combien leur conduite est insoutenable, et leurs raisonnements frivoles. Je prétends, dis-je, faire voir au libertin combien il est mal fondé quand, pour se confirmer dans son libertinage et son désordre, il se sert de l'hypocrisie d'autrui, ce sera la première partie; au lâche, combien il est faible et coupable dans sa faiblesse quand il se trouble de l'hypocrisie d'autrui jusqu'à s'éloigner des voies de Dieu, ce sera la seconde partie; à l'ignorant et au simple, combien il est inexcusable devant Dieu lorsqu'il se laisse surprendre à l'hypocrisie d'autrui, ce sera la troisième partie. Trois points d'une extrême importance, et que je traiterai selon que le temps me le permettra. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est l'injustice et la malignité du libertin de prétendre tirer avantage de l'hypocrisie et de la fausse dévotion ; et si vous voulez savoir en quoi consiste cet avantage, et quel est là-dessus le secret de sa politique, il me suffit, pour vous en instruire pleinement, de développer ici la remarque de saint Chrysostome dans un excellent discours qu'il nous a laissé sur cette matière, où il ramasse en peu de mots tout ce qu'on en peut dire de plus sensé et de plus solide ; car voici comment il raisonne. Le libertin, dit ce grand docteur, ne manque jamais de se prévaloir de la fausse piété pour se persuader à lui-même qu'il n'y en a point de vraie, ou du moins qu'il n'y en a point qui ne soit suspecte, et pour affaiblir par là le reproche qu'elle semble lui faire continuellement de son libertinage. Double prétexte, l'un et l'autre très-dangereux, que lui suggère l'esprit du monde, et qui sont en lui autant d'oppositions formelles à l'Esprit de Dieu. Prenez garde, s'il vous plaît. Il veut s'autoriser dans sa vie libertine et déréglée ; et parce qu'il voit des gens de bien qui vivent autrement que lui et dont les exemples le condamnent, que fait-il ? Il en appelle de cette condamnation à son jugement propre ; et s'érigeant de plein droit en censeur du prochain, il prononce sans hésiter que toute cette piété qui paraît dans les autres n'est qu'hypocrisie et qu'un spécieux fantôme ; ou, s'il ne va pas jusques à porter un arrêt si décisif et si absolu, du moins il tient toute piété qui se montre à ses yeux pour douteuse, comme s'il n'y en avait aucune sur quoi l'on pût sûrement compter. Damnables principes, auxquels il s'attache d'autant plus volontiers qu'ils sont plus favorables à sa passion et plus capables de le confirmer dans ses dérèglements. Donnons jour encore à ces deux pensées, et tâchez à les bien comprendre.

Comme l'impie est déterminé à être impie, et que la passion à laquelle il s'abandonne l'engage à vivre dans une déplorable corruption de mœurs, il voudrait qu'en cela même tout le reste des hommes lui ressemblât ; et quoiqu'il se reconnaisse pécheur et qu'il fasse profession de l'être, sa joie serait de se pouvoir flatter qu'il est aussi homme de bien que tous les autres, ou plutôt que tous les autres ne sont pas meilleurs que lui. Ce sentiment est bizarre, et néanmoins très-naturel. Quoi qu'il en soit de ce sentiment bizarre, il se forme une opinion et se convainc peu à peu que la chose est en effet de la manière qu'il se la figure, et qu'il souhaiterait

qu'elle fût ; et parce que l'exemple des hypocrites et des faux dévots appuie son erreur et lui donne quelque couleur de vraisemblance, il s'arrête à cette vraisemblance, au préjudice de toutes les raisons contraires. Parce qu'il y a des dévots hypocrites, il conclut d'abord que tous le peuvent être ; et de là passant plus loin, il s'assure que la plupart et même communément tous le sont. Il s'obstine dans ses désordres par cette vaine persuasion que ceux qu'on croit dans le monde mener une vie plus régulière et avoir plus de probité, à bien considérer tout, ne valent pas mieux que lui ; que la différence qu'il y a entre lui et eux, c'est que ceux-ci sont ordinairement plus dissimulés et plus adroits à se cacher, mais qu'ils ont du reste leurs engagements comme il a les siens ; que, pour certains vices grossiers que le seul respect humain leur fait éviter, ils en ont d'autres, plus spirituels à la vérité, mais qui ne sont pas moins condamnables devant Dieu ; que s'ils ne sont pas débauchés, ils sont orgueilleux, ils sont ambicieux, ils sont jaloux, ils sont intéressés. D'où vient que, malgré leur régularité et son libertinage, il a même l'assurance, je devrais dire l'extravagance, de se croire dans un sens moins coupable qu'eux, parce qu'il est au moins de bonne foi, et qu'il n'affecte point de paraître ce qu'il n'est pas. Voilà les préjugés d'un libertin, qui vont à effacer, autant qu'il est possible, de son esprit toute idée de la véritable piété, et à lui faire juger que tout ce qui s'appelle ainsi n'est qu'une chimère, qu'un nom dont les hommes se font honneur, mais qui ne subsiste que dans leur imagination ; qui, dans sa signification propre et rigoureuse, passerait la nature, quelque secours qu'elle reçût de la grâce, et qui, par conséquent, ne se trouve nulle part dans le monde. Voilà, dis-je, de quoi il se prévient, et sur quoi il ne veut rien entendre qui le puisse détromper.

Que s'il est après tout forcé de convenir que toute piété n'est pas fausse, du moins prétend-il qu'elle est suspecte, et qu'il y a toujours lieu de s'en défier. Or cela lui suffit ; car il n'y a point de piété qu'il ne rende par là méprisable, en la rendant douteuse ; et tandis qu'on la méprisera, qu'on la soupçonnera, elle sera faible et impuissante contre lui. C'est ce qu'il croit gagner en faisant de ses entretiens et de ses discours autant de satires et de l'hypocrisie et de la fausse dévotion ; car comme la fausse dévotion tient en beaucoup de choses de la vraie, comme la fausse et la vraie ont je ne sais combien d'actions qui leur sont communes ; comme les dehors de l'une et de l'autre sont pres

que tout semblables, il est non-seulement aisé, mais d'une suite presque nécessaire, que la même raillerie qui attaque l'une intéresse l'autre, et que les traits dont on peint celle-ci défigurent celle-là, à moins qu'on n'y apporte toutes les précautions d'une charité prudente, exacte et bien intentionnée; ce que le libertinage n'est pas en disposition de faire. Et voilà, chrétiens, ce qui est arrivé, lorsque des esprits profanes, et bien éloignés de vouloir entrer dans les intérêts de Dieu, ont entrepris de censurer l'hypocrisie, non point pour en réformer l'abus, ce qui n'est pas de leur ressort, mais pour faire une espèce de diversion dont le libertinage pût profiter, en concevant et faisant concevoir d'impies soupçons de la vraie piété, par de malignes représentations de la fausse. Voilà ce qu'ils ont prétendu, exposant sur le théâtre et à la risée publique un hypocrite imaginaire, ou même, si vous voulez, un hypocrite réel, et tournant dans sa personne les choses les plus saintes en ridicule, la crainte des jugements de Dieu, l'horreur du péché, les pratiques les plus louables en elle-même et les plus chrétiennes. Voilà ce qu'ils ont affecté, mettant dans la bouche de cet hypocrite des maximes de religion faiblement soutenues, au même temps qu'ils les supposaient fortement attaquées; lui faisant blâmer les scandales du siècle d'une manière extravagante; le représentant consciencieux jusqu'à la délicatesse et au scrupule sur des points moins importants, où toutefois il le faut être, pendant qu'il se portait d'ailleurs aux crimes les plus énormes; le montrant sous un visage de pénitent, qui ne servait qu'à couvrir ses infamies; lui donnant, selon leur caprice, un caractère de piété la plus austère, ce semble, et la plus exemplaire, mais, dans le fond, la plus mercenaire et la plus lâche.

Damnables inventions pour humilier les gens de bien, pour les rendre tous suspects, pour leur ôter la liberté de se déclarer en faveur de la vertu, tandis que le vice et le libertinage triomphaient: car ce sont là, chrétiens, les stratagèmes et les ruses dont le démon s'est prévalu, et tout cela fondé sur le prétexte de l'hypocrisie. Le monde est plein de ces hypocrites, disait le libertain: ils sont au milieu de nous, et nous sommes parmi eux; mais nous ne les connaissons pas, et il n'y a que Dieu, qui sonde les cœurs, lequel puisse les distinguer. Que savons-nous si toutes ces vertus qu'on élève si haut, et qu'on nous propose pour modèles, ne sont point de ces hypocrisies colorées, qui n'ont qu'une belle face et qu'un certain bris à? Ainsi, dis-je, raisonnait l'impie, et ainsi raisonne-t-il en-

core tous les jours; par où, comme je viens de le remarquer, il prétend se défendre du témoignage que la piété rend contre lui, et pense avoir droit de la récuser, puisque, du moment qu'elle est suspecte, elle perd toute autorité, et n'est plus recevable dans ses jugements. Or je soutiens, moi, qu'en cela et en tout le reste le libertain raisonne mal; et pour renverser son raisonnement, j'en attaque tout à la fois et la conséquence et les principes. Redoublez, je vous prie, votre attention. Car je veux bien d'abord convenir avec le libertain des principes qu'il établit, tout injurieux qu'ils sont à la piété; je veux bien qu'il n'y ait point de vraie piété dans le monde, ou qu'il n'y ait qu'une piété douteuse: peut-il conclure de là ce qu'il conclut, qu'il n'a donc qu'à demeurer dans sa vie mondaine et déréglée, et que la conduite des autres est une justification de la sienne? l'ausse et pernicieuse conséquence. Que toute piété soit banie du christianisme, ou que toute piété qui paraît dans le christianisme, soit sujette à de légitimes soupçons, il y a toujours un Dieu qui doit être adoré en esprit et en vérité; et quand tous les hommes lui refuseraient les justes hommages qui lui sont dus, ils ne lui seraient pas moins dus par chacun des hommes, et chacun des hommes ne serait pas moins criminel en les lui refusant. Il y a toujours une loi qui doit être observée dans tous ses points; et quand tous les hommes la violeraient, chacun des hommes ne serait pas moins obligé de l'accomplir, ni moins coupable en la transgressant. Dieu, en se faisant connaître à nous, ne nous a pas dit: Vous m'honorerez à proportion que le reste des hommes m'honorera, et parce qu'il m'honorera; mais: Vous m'honorerez parce que je mérite de l'être, parce que je suis le Seigneur, parce que je suis votre Dieu: *Ego Dominus... extra me, non et Deus* ¹. En nous imposant sa loi, il ne nous a pas dit: Vous ferez cela et vous vous absteniez de ceci, selon que vous verrez les autres le faire ou s'en abstenir; mais: Vous le ferez parce que je l'ordonne, vous vous en absteniez parce que je le défends, et parce que j'ai pouvoir d'ordonner l'un et de défendre l'autre, parce que j'ai raison d'ordonner l'un et de défendre l'autre, parce qu'il est juste que vous lassiez l'un et que vous vous absteniez de l'autre. *Mandatam quod ego præcipio tibi* ². Or, indépendamment de la conduite que tiennent et que peuvent tenir tous les hommes, Dieu est toujours Dieu, et par conséquent toujours maître, toujours adorable, toujours digne de

¹ Isa., XLV, 6. — ² Deut., VIII, 1.

culte et de notre obéissance. La loi est toujours loi, l'Évangile toujours Évangile, la raison toujours raison, la justice toujours justice, le bien toujours bien, et le péché toujours péché ; d'où il s'ensuit que vous devez toujours l'observer cette loi, que vous devez toujours le suivre cet Évangile, que vous devez toujours l'écouter cette raison, que vous devez toujours la garder cette justice, que vous devez toujours pratiquer ce bien, et toujours vous préserver de ce péché.

Voici donc ce que devrait se dire à lui-même le libertin, pour raisonner juste : Qu'ai-je à faire de prendre garde à ce que font tels et tels, et que m'importe de savoir si cette piété qu'ils professent est sincère ou affectée ? leur vie n'est pas ma règle : si ce sont de faux dévots, leur fausse dévotion n'est pas à mon égard un titre pour être mauvais chrétien, pour me livrer impunément à mon ambition, pour m'abandonner aux mouvements de ma passion, pour négliger tous les devoirs de la religion ; chacun répondra pour soi ; laissons-les vivre comme ils le voudront ; mais nous, vivons comme nous le devons. En effet, mes chers auditeurs, si Dieu, dans son dernier jugement, produit contre nous certains exemples, ce ne sera pas le sujet fondamental de notre condamnation, mais ce n'en sera qu'une circonstance : ce qui décidera de notre éternité bienheureuse ou malheureuse, ce seront nos œuvres ; et c'est ce que David avait admirablement compris, et ce qui le soutenait contre la corruption générale de son siècle. En quel état le voyait-il ? dans un dérèglement universel. Tous se sont égarés, s'écarterait-il dans l'amertume de son cœur ; tous sont sortis des voies de Dieu : *Omnes declinaverunt* ¹. Ce n'est partout que licence, qu'impunité, qu'abomination : *Corrupti sunt et abominabiles facti sunt* ². Sous le voile même de la vertu le vice s'insinue ; et de tous ceux qui paraissent les plus adonnés au bien, il n'y en a pas proprement un qui le cherche ni qui le pratique : *Non est qui faciat bonum, non est usque ad unum* ³. Cependant quelle conclusion tirait-il de là ? en devenait-il moins fidèle à Dieu ? en était-il moins zélé pour la loi de Dieu ? disait-il : Suivons le torrent ; et puisqu'il n'y a plus de piété sur la terre, renonçons-y nous-mêmes et quittons-en tous les exercices ? Ah ! Seigneur, reprenait ce saint roi, que tout le monde se tourne contre vous et profane vos divins commandements, je m'y attacherai toujours, et je n'oublierai jamais la plus essentielle de mes obligations, qui est de vous servir : *Ego autem non dereliqui mandata tua* ⁴. Ainsi

en usa Tobie au milieu de tout un peuple idolâtre et superstitieux. On courait de toutes parts à des vœux d'or, pour leur présenter un encens sacrilège, et, par une fausse religion, on se prosternait devant ces idoles ; mais lui, se séparant de la multitude, il allait à Jérusalem reconnaître le vrai Dieu et lui offrir ses vœux : *Hic solus fugiebat consortia omnium, sed pergebat in Jerusalem ad templum Domini, et ibi adorabat Dominum Deum Israel* ¹.

Voilà donc la conséquence du libertin détruite ; mais si je remonte jusqu'aux principes sur lesquels il s'appuie, je ne le trouve pas mieux établi dans son injuste prétention. Car, quoique je sois le premier à déplorer la triste décadence du christianisme ; et quoique je déclame si souvent et si hautement contre les désordres qui y règnent, et qui se sont glissés jusque dans la pratique de la piété, je n'ai garde néanmoins de confondre le bon grain avec l'ivraie ; et convenant avec vous qu'il y a des hypocrites, je n'en suis pas moins persuadé qu'il y a des âmes solidement et vraiment vertueuses. Non, mes frères, Dieu n'a point tellement abandonné son Église qu'il ne se soit réservé de parfaits adorateurs, comme autrefois il s'en réserva parmi les juifs, lorsque cette aveugle nation tomba dans l'infidélité. Nous voyons encore des hommes tels que la religion les demande, et dont la vie exemplaire nous peut servir de modèle ; nous voyons des femmes, des vierges dont le fervent zèle est Dieu, et dont la dévotion ardente, charitable, humble, désintéressée, a tous les caractères de la sainteté évangélique. Outre ceux ou celles que la Providence, par une vocation particulière, a renfermés dans les solitudes et dans les cloîtres, il y en a dans tous les états : il y en a jusqu'à la cour ; et si le libertin les méconnaît, ils ne feront pas moins devant Dieu sa condamnation, parce qu'il affecte de les méconnaître ; parce qu'il ferme volontairement les yeux pour ne pas apercevoir ces lumières dont l'éclat l'importune, en lui découvrant sa misère ; parce qu'il ne tâche à les éteindre, du moins à les obscurcir, qu'afin de se dérober à lui-même la connaissance de son iniquité, et de s'épargner les remords que cette vue excite malgré lui dans son cœur. S'il était de meilleure foi, il rentrerait gloire à Dieu et justice à la vertu ; il s'humilierait et se confondrait, et peu à peu cette confusion salutaire le convertirait ; mais comme il ne veut ni se confondre et s'humilier, ni chanter et se convertir, il conteste ce qu'il y a de plus évident ; il l'interprète, non selon la

¹ Ps. xlii, 3. — ² Ibid., 1. — ³ Ibid., 3. — ⁴ Ps. cxviii, 87.

¹ Tob., i, 5, 6.

vérité ni selon les apparences, mais selon son gré et son intérêt. Si le public se déclare, il tient seul contre ce jugement public, et il imagine des raisons de soupçonner, où personne ne forme le moindre doute. Mais grâces immortelles vous en soient rendues, Seigneur, vous êtes encore connu en Israël, et votre saint nom est encore révéré sur la terre. En vain le pécheur et le mondain s'inscrivent en faux contre tout ce qu'on lui rapporte et tout ce qu'il voit; ce qui reste de piété dans le monde ne porte pas moins témoignage contre son péché; et de ne vouloir céder à la force et à l'évidence de ce témoignage, bien loin de l'excuser, c'est ce qui redouble son crime. Mais que sais-je, dit-il, ce qui se passe dans l'âme, et si l'intérieur répond à ces beaux dehors qui frappent les yeux? Et moi je lui dis : Pourquoi, mon cher auditeur, de deux partis prenez-vous toujours le moins favorable? et, sur un soupçon vague et sans nulle preuve particulière, pourquoi voulez-vous que ces dehors trompent, toujours parce qu'ils trompent quelquefois? Mais ces exemples, ajoutez-ils, des vertus véritables et incontestables sont bien rares. Il est vrai; mais, quoique rares, ce seront toujours des titres convaincans pour justifier l'arrêt que Dieu prononcera contre vous : car il est en votre pouvoir de les imiter; et d'ailleurs le Fils de Dieu vous a fait expressément entendre que le nombre de ses élus est très-petit, et qu'il faut se conformer à ce petit nombre, qu'il faut marcher avec ce petit nombre, qu'on ne peut être sauvé que dans ce petit nombre. Heureux si désormais vous le suivez, et si vous cessez d'en être l'injuste censeur, pour en devenir le fidèle imitateur! heureux qui le suivra comme vous! Mais parlons présentement un chrétien lâche, et montrons-lui combien il est faible et coupable dans sa faiblesse, quand il se trouble de l'hypocrisie d'autrui jusqu'à s'éloigner des voies de Dieu. C'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE

Il ne faut pas s'étonner si l'hypocrisie, dont les libertins profitent pour se confirmer dans leur libertinage, est aux chrétiens faibles et lièdes un sujet de trouble, et une tentation dangereuse pour les détourner de la vraie piété. Le démon, qui est le père du mensonge, étant par la même raison le père de l'hypocrisie; et Dieu, comme nous l'apprenons de l'Évangile, lui permettant de se servir de l'hypocrisie pour perdre même, s'il était possible, les élus, on peut dire qu'il n'y a rien en cela qui ne soit très-naturel. Il s'agit seulement de bien établir en quoi con-

siste cette tentation, afin de la pouvoir détruire, et de bien connaître le mal qu'elle cause, pour y apporter le remède : et c'est ce que vous attendez maintenant de moi. Or, je trouve que cette tentation a trois pernicieux effets dans les chrétiens faibles. Car, premièrement, elle leur imprime une crainte servile de passer dans le monde pour hypocrites et pour faux dévots; et cette crainte leur est un obstacle à l'accomplissement des plus saints devoirs de la religion. Secondement, elle produit en eux un dégoût de la piété, fondé, disent-ils, sur ce que la piété, quoique solide en elle-même et estimable devant Dieu, a le malheur d'être sujette à la censure des hommes et à la malignité de leurs jugemens. Enfin ils tombent par là dans un abattement de cœur qui va souvent jusqu'à leur faire abandonner le parti de Dieu, plutôt que de s'engager à soutenir la persécution, c'est-à-dire à essayer la raillerie qu'ils se persuadent que ce reproche odieux ou même que le simple soupçon d'hypocrisie leur attirerait. De savoir, mes chers auditeurs, si en tout cela ils sont excusables, c'est ce que nous allons examiner; mais auparavant comprenez quel est leur état, ou, pour mieux dire, leur désordre : le voici.

Ils voudraient s'attacher à Dieu et faire profession de le servir; mais ils craignent de passer pour hypocrites, et cette crainte les arrête : car voilà ce que nous voyons tous les jours, nous, ministres de Jésus-Christ, secrets confidens des âmes et dépositaires de leurs sentimens; voilà ce qui fait perdre à nos exhortations les plus pathétiques toute leur vertu, et ce qui rend notre ministère inutile auprès de tant de chrétiens lâches. Ils ont du penchant pour la piété; ils connaissent là-dessus leurs obligations, et ils seraient très-disposés à y satisfaire. Nous lâchons à les y porter, nous leur en représentons l'importance et la nécessité. Ils nous écoutent, ils goûtent tout ce que nous leur disons, ils en paraissent édités, et il semble qu'ils soient déterminés à le mettre en pratique; mais dès qu'il faut faire le premier pas, une malheureuse réflexion survient, et c'est assez pour les retenir. Que pensera-t-on de moi, et à quels raisonnemens vais-je m'exposer? croira-t-on que c'est la piété qui me fait agir? on se figurera que j'ai mes vues, et que je tends à mes fins; on empoisonnera mes plus saintes actions; on donnera à mes plus droites intentions un mauvais tour, et l'on en rira. N'est-ce pas ainsi qu'on demeure dans un état de vie d'où l'on souhaiterait de sortir, et que, pour éviter une hypocrisie, du moins pour en éviter la réputation et le nom,

on tombe pour ainsi dire dans une autre? Car si c'est une hypocrisie d'avoir les dehors de la piété sans en avoir le fond, n'en est-ce pas une d'avoir dans le cœur l'estime de la piété, le désir de la piété, les sentiments de la piété, et d'affecter des dehors tout opposés; de condamner en apparence ce qu'intérieurement on approuve, et d'approuver ce qu'intérieurement on condamne; de se déclarer pour le monde et d'en suivre les voies corrompues, lorsqu'on en connaît la corruption, qu'on en a même une secrète horreur, et qu'on gémit de s'y voir engagé; de s'éloigner de Dieu et de quitter ses voies, lorsqu'on juge que ce sont les plus droites et les plus sûres, et qu'une heureuse inclination, soutenue de la grâce, nous y attire; en un mot, de se montrer tout autre qu'on n'est en effet? Quoi qu'il en soit, voilà où en sont réduits une multitude infinie de chrétiens; voilà l'esclavage où leur lâcheté les tient asservis. Au lieu de prendre l'esprit de saint Paul, cet esprit généreux et saintement libre, cet esprit supérieur au monde et à tous ses discours, cet esprit élevé et indépendant; au lieu de dire comme cet apôtre: *Mihi autem pro minimo est ut a vobis judicet, aut ab humano die* ¹; pour moi je suis peu en peine de quelle manière vous parlerez, ou quelque homme que ce soit, quand il s'agit de ce que je dois à mon Dieu: accusez-moi tant qu'il vous plaira de déguisement et d'hypocrisie, pourvu que j'en sois innocent devant celui qui est mon juge, je me consolerais, et de votre jugement j'en appellerai au sien: *Qui autem judicat me, Dominus est* ². Au lieu d'entrer dans cette disposition vraiment chrétienne, ils se laissent prévenir des fausses idées d'une prudence toute charnelle, et vivent dans une servitude plus honteuse mille fois que tous les mépris dont ils se font de si vains fantômes.

Ce n'est pas tout. De cette crainte, dont les serviteurs mêmes de Dieu ne sont pas exempts, suit le dégoût de la piété, et la raison en est évidente. Car, comme a remarqué saint Chrysostome, n'y ayant rien dans le monde de plus méprisable ni de plus méprisé que l'hypocrisie; et un certain amour-propre qui subsiste en nous jusque dans les plus saints états se trouvant blessé du seul soupçon de ce vice, nous devons aisément et naturellement nous dégoûter de ce qui nous expose à ce soupçon. Or, à moins d'une grâce forte qui nous élève au-dessus de nous-mêmes et qui guérisse sur ce point notre faiblesse, nous nous imaginons, et nous croyons même en avoir l'expérience, que c'est là le sort

de la piété, et qu'il est presque impossible l'embrasser et de la pratiquer sans avoir tous jours cette peine à soutenir, c'est-à-dire sa être tous les jours, sinon condamné, au moins soupçonné d'hypocrisie. Et parce qu'un tel soupçon est en lui-même très-humiliant, et que délicatesse de notre orgueil ne le peut souffrir de là vient qu'ébranlés, ou, si vous voulez, q fatigués de cette tentation, nous perdons peu peu la joie intérieure, qui est un des plus beaux fruits de la piété; que nous nous rebuons de ses pratiques; que nous devenons tièdes, languissants, pusillanimes sur tout ce qui regarde le culte de Dieu; que nous n'accomplissons plus les obligations du christianisme qu'avec cet esprit de chagrin, qui, selon saint Paul, en corrompt toute la perfection et tout le mérite.

Mais si la persécution du monde se joint à cela, je veux dire si ce dégoût de la piété vient encore à être excité par les paroles piquantes et par les insultes, on succombe enfin, on se relâche, on se dément. Cette persécution de la piété, sous le nom d'hypocrisie, se présentant à l'esprit, on s'en fait un monstre et un ennemi terrible. En se consultant soi-même, on n'y croit pas pouvoir résister, on désespère de ses forces, on se défie même de celles de la grâce, on quitte entièrement le parti de Dieu; et, plutôt que d'être traité d'hypocrite, on devient impie et libertin. Voilà, dis-je, mes chers auditeurs, les trois déplorable effets de cette tentation dont je voudrais aujourd'hui vous préserver. Or, je prétends que ce scandale est très-déraisonnable, et qu'à l'égard d'un homme chrétien, il ne peut être justifié dans aucun de ces trois chefs. Suivez ceci, s'il vous plaît.

Je soutiens qu'un chrétien n'a jamais de sujet légitime pour craindre qu'on le mette au rang des hypocrites et des faux dévots; pourquoi? parce qu'il lui est aisé, pour peu qu'il fasse de réflexion sur sa conduite, de se garantir de cette tache; parce qu'il sait fort bien comment il peut servir Dieu de telle sorte que le monde même soit convaincu de sa droiture; parce qu'il ne tient qu'à lui d'allier, quand il voudra, l'exercice d'une piété solide devant Dieu, et la réputation d'une parfaite sincérité devant les hommes. Car, quoiqu'en matière de religion il y ait eu en tout temps de l'artifice, quoiqu'il soit vrai que les apparences sont trompeuses, quoique le discernement en soit quelquefois difficile, et que les hommes s'y laissent assez souvent tromper, il faut après tout convenir que la vraie vertu a certains traits éclatants par où elle se fait bientôt connaître. C'est une lumière, dit saint Au-

¹ 1 Cor., iv, 3. — ² Ibid., 4.

guslin, qui en découvrant toutes choses se découvre encore mieux elle-même; c'est un or pur qui se sépare sans peine de tous les autres métaux, c'est un modèle qui ne peut être si bien contrefait qu'il ne se distingue toujours de ses copies. J'avoue que la sainteté a des caractères équivoques, capables de séduire; mais aussi en a-t-elle d'inaffailibles, qui, lui étant uniquement propres, ne peuvent être suspects. Une humilité sans affectation, une charité sans exception et sans réserve, un esprit de douceur pour autrui et de sévérité pour soi-même, un désintéressement réel et parfait, une égalité uniforme dans la pratique du bien, une soumission paisible dans la souffrance, tout cela est au-dessus des jugements mauvais, et l'on ne s'avise point de donner à tout cela le nom d'hypocrisie. Nous avons donc tort de prétexter pour excuse de nos relâchements dans la voie de Dieu cette malignité du siècle, qui, en fait de dévotion, confond le vrai avec le faux. La malignité du siècle ne va point jusque-là. Soyons humbles, renouons à nous-mêmes, marchons simplement et de bonne foi; et le monde, tout injuste qu'il est, nous fera justice. Tenons-nous dans le rang où Dieu nous a mis, par un saint attachement à ses ordres, et on ne nous confondra point avec ceux qui falsifient ou qui altèrent son culte. Faisons lire, selon la règle de l'Évangile, cette lumière de notre foi par l'édification de nos œuvres; et les hommes, glorifiant Dieu dans nous, seront les premiers à nous en rendre le lémoignage. Que jamais donc une crainte vaine d'être pris pour ce que nous ne sommes pas, j'entends pour hypocrites, ne nous empêche d'être constamment ce que nous devons être, je veux dire chrétiens.

Il en est de même des deux autres effets du scandale que je combats. Vous dites que le malheur de la piété, d'être exposée au soupçon de l'hypocrisie, est ce qui vous en fait naître le dégoût: et moi je vous réponds avec saint Jérôme que c'est ce qui vous en doit inspirer le zèle; et que, s'il y a une raison qui vous oblige indispensablement de prendre à cœur ses intérêts, c'est cette même iniquité des hommes dans la liberté qu'ils se donnent de soupçonner et de juger ceux qui la professent. Pourquoi cela? parce que c'est à vous de vous opposer à cette iniquité, de détruire ces soupçons, de réluter ces jugements, et de montrer par votre vie que, quoi qu'en pense le monde, Dieu ne manque point encore de vrais serviteurs. C'est à vous, dis-je, d'en être une preuve, et d'en convaincre le libertinage: car qui le sera, si ce n'est vous

qui connaissez Dieu, et qui, par l'expérience des dons de sa grâce, savez combien il est honorable et avantageux d'être à lui? Mais comment le ferez-vous, si vous vous dégoûtez de son service, et si par votre délicatesse, ou plutôt par votre lâcheté, vous vous éloignez de la piété par la raison même qui vous engage à être encore plus zélé pour elle, et à vous y attacher avec plus d'ardeur? Ainsi ce que vous alléguiez pour justifier ce dégoût est justement ce qui le rend criminel. En effet, chrétiens, il est hors de doute que, dans les temps où l'hypocrisie règne le plus, c'est alors que les véritables fidèles ont une obligation plus étroite de s'intéresser pour Dieu et pour la pureté de son culte; et comme nous pouvons dire, à notre honte, que le siècle où nous vivons est un de ces siècles malheureux, puisqu'il est certain que jamais l'abus de la dévotion apparente et déguisée n'a été plus grand qu'il l'est aujourd'hui, de là je conclus que jamais Dieu n'a exigé de nous plus de ferveur, et que ce qu'il y a parmi nous de vrais chrétiens, bien loin de s'affliger et de se refroidir dans cette vue, doivent s'enflammer d'un feu tout nouveau pour la loi de Dieu, s'en déclarant tout haut comme ce brave Machabée, et y attirer les autres par leur exemple: *Omnis qui habet zelum legis... exeat post me!*

Mais pour cela, direz-vous, il faut se résoudre à être persécuté du monde. Eh bien! mon cher auditeur, quelle conséquence tirez-vous de là? Quand il s'agirait d'être persécuté, devriez-vous renoncer au parti de Dieu? Faudrait-il abandonner la piété, parce que le monde lui est contraire? Ces persécutions que le libertinage vous susciterait auraient-elles quelque chose de honteux pour vous? en pourriez-vous souhaiter de plus glorieuses? La seule consolation de les endurer pour une si digne cause ne devrait-elle pas, non-seulement vous remplir de force, mais de joie? Ah! chrétiens, quels sentiments doivent produire en nous ces paroles du Sauveur: *Qui me erubuerit et meos sermones, hunc Filius hominis erubescet, cum venerit in majestate sua*? Si quelqu'un rougit de moi devant les hommes, je rougirai de lui devant mon Père. Une telle déclaration, qui a inspiré tant de hardiesse et tant de courage aux confesseurs de la foi, ne suffit-elle pas pour détruire au moins dans votre esprit le scandale de votre propre faiblesse? et si vous y succombiez, que pourriez-vous répondre à Jésus-Christ, je ne dis pas dans le jugement exact et rigoureux que vous aurez un jour à subir, mais dès à présent et dans le secret

de votre conscience ? Seriez-vous bien reçus ou bien recevables à dire que vous n'avez pu consentir qu'on vous traitât d'hypocrites, et que cela seul a ralenti votre zèle, et vous a empêchés de rien entreprendre ni de rien exécuter pour Dieu ? Et qu'auriez-vous donc fait, mon cher auditeur, si vous aviez été aussi rudement attaqué que les martyrs. Comment auriez-vous soutenu les affreuses épreuves par où ils ont passé ? comment auriez-vous résisté jusqu'à l'effusion de votre sang, si vous ne teniez pas contre une légère contradiction ? Voilà ce que je pourrais vous répondre. Mais je n'ai pas même besoin de tout cela pour vous faire voir combien ce prétendu scandale que vous cause l'hypocrisie est mal fondé. La seule erreur ou vous êtes que le monde, sous le nom d'hypocrisie, persécute la vraie piété, est ce qui vous a fait prendre jusques ici de si fausses mesures. Vous vous trompez, chrétiens ; le monde, tout impie qu'il est, ne persécute point absolument la vraie piété. Autant qu'il a de peine à en convenir et à la reconnaître pour vraie, autant, dès qu'il la connaît telle, est-il déterminé à l'honorer. C'est un hommage qu'il lui rend, et dont il ne se peut défendre. Et quoique, en la respectant, il se condamne lui-même, aux dépens de lui-même il la respecte jusqu'à sa propre condamnation. Pratiquez la piété avec toutes les conditions que je vous ai marquées, le monde que vous craignez vous donnera les justes éloges qui vous seront dus. Ainsi vous n'aurez nul prétexte de vous scandaliser, par faiblesse, de l'hypocrisie d'autrui ; et il ne vous restera plus qu'à ne vous y laisser pas surprendre par simplicité. C'est le sujet de la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est une remarque de saint Chrysostome, que s'il n'y avait point dans le monde de simplicité, il n'y aurait point de dissimulation ni d'hypocrisie ; et la preuve qu'il en donne est convaincante : parce que l'hypocrisie, dit-il, ne subsiste que sur le fondement et la présomption de la simplicité des hommes, et qu'il est évident que l'hypocrite renoncera à ce qu'il est, s'il ne s'assurait qu'il y aura toujours des esprits faciles à tromper, et capables d'être surpris par ses artifices. En effet, chrétiens, on s'y laisse surprendre tous les jours ; et ce qui est bien terrible quand on l'examine selon les règles de la conscience et du salut, on s'y laisse surprendre jusqu'à quitter le parti de la vérité pour embrasser celui de l'erreur, et jusqu'à se déclarer contre le bon droit pour favoriser l'injustice. Deux désor-

dres, sources d'un million d'autres, et qui, pour l'importance de leurs suites, demanderaient un discours entier, si l'heure ne me pressait de finir.

On quitte le chemin de la vérité, et on s'égare dans des erreurs pernicieuses, parce qu'on se laisse éblouir par l'éclat d'une spécieuse hypocrisie ; et c'est par là, comme l'observe le chancelier Gerson, et comme je vous l'ai donné moi-même plus d'une fois à connaître, c'est par là que presque toutes les hérésies ont fait des progrès si surprenants, et qu'elles ont corrompu la foi de tant de chrétiens. Car voici, mes chers auditeurs, ce qui arrivait et ce que Dieu permettait, par un secret impénétrable de sa providence. On voyait des hommes qui, pour donner crédit à leurs nouveautés et pour autoriser leurs sectes, prenaient tout l'extérieur de la piété la plus scrupuleuse et la plus rigide, et qui, s'introduisant par cette voie, répandaient leur venin dans les parties les plus saines de l'Eglise. Ils n'avaient qu'à paraître revêtus, comme parle l'Evangile, de cette peau de brebis qui les couvrait, pour attirer les peuples à leur suite. Au seul nom de réforme qu'ils faisaient partout retentir, chacun applaudissait, les ignorants étaient prévenus, les gens de bien gagnés, les dévots charmés. Tout cela, dans la plupart, n'était que l'effet d'une simplicité populaire, je l'avoue ; mais cette simplicité, séduite par l'hypocrisie, ne laissait pas de faire des approbateurs, des fauteurs, des sectateurs de l'hérésie, c'est-à-dire des prévaricateurs de leur loi et des déserteurs, de la vraie religion. S'ils avaient su que ces hérésiarques travestis en brebis étaient au fond des loups ravissants, ils auraient été bien éloignés de s'attacher à eux ; mais parce qu'ils étaient simples sans être prudents, ils les suivaient en aveugles, et tombaient avec eux dans le précipice.

Voilà ce qui touche l'intérêt de la vérité. En est-il de même de l'équité et de la justice dans le commerce et la société des hommes ? Oui, mes frères, répond saint Bernard, traitant ce même sujet. Comme par l'illusion et par la surprise de l'hypocrisie on s'engage dans l'erreur au préjudice de la vérité, aussi par la même surprise s'engage-t-on souvent à soutenir l'injustice contre le bon droit, le crime contre l'innocence, la passion contre la raison, l'incapacité contre le mérite ; et cet abus est encore plus commun que l'autre. Vous savez, chrétiens, ce qui se pratique, et l'expérience du monde vous l'aura fait connaître bien mieux qu'à moi. Qu'un homme artificieux ait une mauvaise cause, et qu'il se serve avec adresse du voile de

la dévotion, dès là il trouve des solliciteurs zélés, des juges favorables, des patrons puissants, qui, sans autre discussion, portent ses intérêts quoique injustes, et qui, sans considérer le tort qu'en souffriraient de malheureuses parties, croient glorifier Dieu en lui donnant leur protection et en l'appuyant. Que sous ce déguisement de piété un homme ambitieux et vain prétende à un rang dont il est indigne et qui ne lui est pas dû, dès là il ne manque point d'amis qui négocient, qui intriguent, qui briguent en sa faveur, et qui ne craignent ni d'exclure pour lui le plus solide mérite, ni de se charger devant Dieu des conséquences de son peu d'habileté : pourquoi ? parce qu'ils sont, pour ainsi dire, fascinés par le charme de son hypocrisie. Enfin, qu'un homme violent et passionné, mais en même temps hypocrite, exerce des vexations, suscite des querelles, trouble par ses entreprises le repos de ceux qu'il lui plaît d'inquiéter, et qu'en tout cela il fasse le personnage de dévot, dès là il est sûr d'avoir des âmes dévouées qui loueront son procédé, qui blâmeront ceux qu'il opprime, et qui, ne jugeant des choses que par cette première vue d'une probité fautive et apparente, justifieront les passions les plus visibles et condamneront la vertu même. Car c'est ainsi que l'hypocrisie, imposant à la simplicité, lui fait commettre sans scrupule les plus grossières injustices ; et je serais infini si j'en voulais produire toutes les espèces.

On demande donc si ceux qui se laissent surprendre de la sorte, sont excusables devant Dieu. Econtez, chrétiens, une dernière vérité, d'autant plus nécessaire pour vous que peut-être n'en avez-vous jamais été instruits. On demande dis-je, si les égarements dans la foi, et si les défauts de conduite qui blessent la charité et la justice envers le prochain, seront censés pardonnables au tribunal du souverain Juge, parce qu'on prétendra avoir été trompé et séduit par l'hypocrisie. Et moi je réponds que cette excuse sera l'une des plus frivoles dont un chrétien se puisse servir : pourquoi cela ? par deux raisons tirées des paroles mêmes de Jésus-Christ, et qui ne souffrent point de réplique. Parce que Jésus-Christ, prévoyant les maux que devait produire cet éclat de la fausse piété, ne nous a rien tant recommandé dans l'Evangile que de nous en donner de garde, que d'y apporter tout le soin d'une sainte circonspection et d'une exacte vigilance, que de ne pas croire d'abord à toute sorte d'esprit, que de nous délier particulièrement de ceux qui se transforment en anges de lumière ; en un mot, que de nous précau-

tionner contre ce levain dangereux des pharisiens, qui est l'hypocrisie : *Attendez à fermento phariseorum, quod est hypocrisis* ¹. Faites-y attention, défendez-vous en : *Attendez*. Or, c'est à quoi nous ne pensons jamais, vivant sur cela dans une négligence, ou pour mieux dire, dans une indifférence extrême ; donnant à tout, ne discernant rien, nous comportant comme si nous étions peu en peine d'y être surpris, et même comme si nous voulions l'être. Et ne le voulons-nous pas en effet, surtout quand cette illusion satisfait notre vanité ou notre curiosité ? D'où je conclus que s'il en arrive des désordres, c'est-à-dire si notre foi ou notre charité viennent à en être altérées, bien loin de mériter grâce, nous sommes doublement coupables auprès de Dieu, et du désordre causé par notre erreur, et de notre erreur même, parce que l'un et l'autre vient de notre désobéissance, en n'observant pas ce précepte du Sauveur : *Attendez à fermento phariseorum*.

Car enfin, mes frères, disait saint Bernard, si l'on avertissait un voyageur qu'il y a un précipice dans son chemin dont il doit se préserver, et que, négligeant cet avis salutaire et marchant au hasard, il s'y jetât par son imprudence, ne serait-il pas inexorable dans son malheur ? Or voilà justement notre état. Jésus-Christ nous a dit en termes exprès : Prenez bien garde, parce qu'il s'élèvera de faux prophètes, qui viendront sous mon nom, qui auront l'apparence de la sainteté, qui feront même des prodiges, et qui, par ce moyen, en pervertiront plusieurs ; et je vous le prédis, afin qu'ils ne vous séduisent pas : *Videte ne quis vos seducat* ². C'est ainsi qu'il nous a parlé ; et cette leçon, encore une fois, est celle de tout l'Evangile que ce divin Maître semble avoir eu plus à cœur de nous faire comprendre. Cependant, c'est celle que nous voulons comprendre le moins. Notre unique règle est de nous abandonner sur ce point à notre caprice ; et il n'y a rien où nous affectons davantage d'agir par la préoccupation de nos idées, sans vouloir écouter notre raison ni notre foi, pour peu que notre foi et notre raison s'opposent à notre goût et contredisent les sentiments de notre cœur. Après cela, si nous faisons de fausses démarches, et si nous nous égarons dans les voies du salut, pouvons-nous prétendre que notre simplicité soit un sujet légitime de justification pour nous ? Mais, quelque précaution que l'on y apporte, il est difficile de n'être pas trompé par l'hypocrisie. Vous le dites, et moi je soutiens qu'après les

¹ Luc., xi, 1. — ² Matth., xx, 7, 4.

règles admirables que Jésus-Christ nous a données, il n'est rien de plus aisé que d'éviter cette surprise dans les choses dont nous parlons, qui sont celles de la conscience et du salut éternel. Car en matière de religion, par exemple, cet Homme-Dieu nous a déclaré que la preuve infaillible de la vérité était la soumission à son Eglise; que hors de là toutes les vertus qui se pratiquaient n'étaient qu'hypocrisie et que mensonge; et que quiconque n'écoutait pas son Eglise, fût-il un ange descendu du ciel, il devait être regardé comme un païen et comme un publicain. S'il arrive donc que, sans avoir égard à une instruction si positive et si importante, nous nous attachions à un parti où cet esprit de soumission ne se trouve pas; dès là, quoique séduit par l'hypocrisie, nous sommes criminels, et notre erreur est une infidélité. Et voilà ce qui confondra, dans le jugement de Dieu, tant d'âmes réprouvées qui, par une simplicité pleine d'indiscrétion, ont adhéré aux sectes et aux hérésies sous ombre d'une réforme imaginaire. Car, de quelque bonne loi qu'ait été, à ce qu'il semble, ceux qui se sont engagés dans le schisme de Luther ou dans celui de Calvin, s'ils avaient suivi la règle du Fils de Dieu, et s'ils en avaient fait la juste application qu'ils en pouvaient et qu'ils en devaient faire, ils auraient aisément découvert le piège qu'on leur dressait, et l'écueil où ils se laissaient conduire. Et il ne faut point me répondre qu'ils allaient où ils croyaient voir le plus grand bien; car c'est par là que tant d'âmes chrétiennes, quittant la voie simple de la piété pour marcher dans des voies plus hautes, mais détournées, se sont perdues et se perdent tous les jours; malheur que sainte Thérèse déplorait autrefois, et pour lequel Dieu la suscita, afin de nous donner dans sa personne l'idée d'une conduite prudente et droite; c'est, dis-je, par là que le démon, sous prétexte non-seulement du bien, mais du plus grand bien, les fait tomber dans l'abîme; démon que Marie, toute remplie de grâce qu'elle était, appréhenda, quand elle se troubla à la vue d'un ange, se défilant d'autant plus de ce qu'il lui proposait, que c'étaient des mystères

plus sublimes; démon dont saint Paul, tout ravi qu'il avait été au troisième ciel, craignait les ruses et les artifices, quand il disait: Nous n'ignorons pas ses desseins, et nous ne savons que trop que cet esprit de ténèbres se montre souvent sous la forme d'un esprit de lumière; démon que les apôtres eux-mêmes redoutaient, lorsque, voyant Jésus-Christ ressuscité, ils s'écriaient que c'était un fantôme, ne se fiant pas à leurs propres yeux, ni à la présence de cet Homme-Dieu; démon, dit saint Bernard, qui, des quatre persécutions dont l'Eglise a été affligée, y entretient la plus dangereuse. La première a été celle des tyrans qui, par la cruauté des supplices, ont voulu arrêter l'établissement de la foi; la seconde, celle des hérésiarques qui, par la nouveauté de leurs dogmes, ont corrompu la pureté de la doctrine; la troisième, celle des catholiques libertins qui, par leurs relâchements, ont perverti la discipline des moeurs; mais la dernière et la plus pernicieuse est celle des hypocrites, qui, pour s'insinuer et pour se faire croire, contrefont la piété, et la plus parfaite piété. Il est donc de notre devoir et d'une nécessité indispensable d'être de toute notre vigilance pour nous tenir en garde contre eux. Sans cela Dieu nous menace de nous comprendre dans l'anathème qu'il lancera sur leur tête: *Et partem ponet cum hypocritis*¹. Et parce que le Sauveur des hommes nous avertit de joindre toujours la prière à la vigilance, c'est encore une obligation pour nous d'avoir recours à Dieu, et de lui dire souvent avec son prophète: *Notam fac mihi viam in qua ambulem, quia ad te levavi animam meam*², Montrez-moi, Seigneur la route où je dois marcher; ne permettez pas qu'une trompeuse illusion m'aveugle. Le monde est rempli de faux guides d'autant plus à craindre qu'ils sont plus adroits à se cacher, et que leurs intrigues sont plus secrètes. C'est pour cela que je m'adresse à vous, ô mon Dieu, afin que vous m'aidiez des lumières de votre grâce, et où à la faveur de cette clarté divine je puisse heureusement parvenir au terme de la gloire où nous conduise, etc.

¹ Matth., xxv, 61. — ² Psal., cxlviii, 84.

SERMON POUR LE HUITIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR L'AUMONE.

ANALYSE.

SUJET. *Et moi je vous dis de même : Faites-vous des amis de vos richesses, afin que, quand vous serez réduits à l'extrémité, ils vous reçoivent dans les demeures éternelles.*

Tel est l'usage que nous devons faire des biens temporels, et tel est le fruit que nous en pouvons retirer par l'aumône.

DIVISION. Sans l'établissement de l'aumône : 1^o la Providence de Dieu s'est montrée également bienfaisante envers le pauvre et envers le riche. Bienfaisante envers le pauvre, d'avoir pu par une loi particulière au soulagement de sa pauvreté ; première partie. Bienfaisante envers le riche, de lui avoir donné un moyen aussi infatigable que celui de l'aumône pour apaiser Dieu dans l'état de son iniquité ; deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Bienfaisance de Dieu bienfaisante envers le pauvre par l'établissement de l'aumône. Il y a dans la condition du pauvre trois grands avantages, à en juger selon la nature et selon les vues du monde. 1^o Cette inégalité de biens, qui le fait manquer de tout, tandis que le riche est dans l'abondance. 2^o Les misères et les besoins attachés à cet état d'indigence, tandis que le riche goûte toutes les douceurs et toutes commodités de la vie. 3^o L'état de dépendance où la disette réduit le pauvre, et les mépris qu'elle lui attire, tandis que le riche est sans l'opprobre et dans la grandeur. Or, voilà à quoi la Providence a suppléé par la loi de la charité, et en particulier par le précepte de l'aumône.

L'inégalité de biens a été nécessaire pour entretenir l'ordre et la subordination dans le monde. Mais du reste, Dieu, par le précepte de l'aumône, ordonne au riche de donner son superflu au pauvre, et par là tout devient égal, selon l'expresse doctrine de saint Paul : *Ut fiat æqualitas.* Les riches sont donc comme les économes de Dieu, et ont une obligation indispensable de honorer à toute sa maison la subsistance nécessaire. Or, les pauvres font partie de cette maison de Dieu.

2^o Il est vrai que l'indigence expose les pauvres à de grandes misères, et nous ne le voyons que trop ; mais si les pauvres souffrent, ce n'est point à Dieu qu'il s'en faut prendre, ni à sa providence ; car il a fait un commandement exprès aux riches de les soulager, et il a ajouté à son commandement la plus terrible menace, qui est celle d'une damnation éternelle. Que ne doivent pas craindre sur cela tant de riches employables, et comment se justifieront-ils au jugement de Dieu ?

3^o Si le monde surpasse les pauvres, Dieu, par son précepte, nous apprend à les honorer, puisqu'il fait voir combien ils lui sont chers, et puisqu'il les établit aînés de nous comme ses substitués, dans lesquels il veut que nous le reconnaissons et que nous l'honorions lui-même. De là ces sentiments de vénération qui une piété religieuse nous inspire pour eux. C'est donc ainsi que la condition des pauvres est relevée ; et combien le sera-t-elle encore plus dans l'Assemblée générale des hommes et dans la gloire, s'ils ont été sur la terre des pauvres patients et fidèles !

DEUXIÈME PARTIE. Providence de Dieu bienfaisante envers le riche, par l'établissement du précepte de l'aumône : comment ? parce qu'elle lui donne par là, 1^o de quoi corriger l'opposition de son état avec celui de Jésus-Christ pauvre ; 2^o de quoi réparer tant de péchés et tant de dérègles ou le plongement dans le monde, et surtout l'usage des biens du monde ; 3^o de quoi par conséquent se promettre quelque sûreté pour le salut. Contre la malheureuse réprobation dont les riches sont marqués.

1^o De quoi corriger l'opposition de son état avec celui de Jésus-Christ pauvre ; car dès là que vous partagez vos biens avec Jésus-Christ dans la personne des pauvres, vos biens sanctifiés par ce partage n'ont plus de contrariété avec la pauvreté de cet Homme-Dieu, puisqu'il entre ainsi comme en société de biens avec vous.

2^o De quoi réparer tant de péchés et tant de dérègles ou le plongement dans le monde, et surtout l'usage des biens du monde. Rien, selon l'Écriture, de plus satisfaisant auprès de Dieu que l'aumône. C'est par quoi Daniel donna au roi d'Assyrie ce conseil salutaire : *Rechangez vos vœux par vos aumônes.* Le riche a donc dans son état de quoi satisfaire à Dieu ; il a dans ses richesses mêmes, qui avaient été pour lui l'instrument du péché, la matière de la réparation du péché ; il a de quoi se faire auprès de Dieu de puissants intercesseurs.

3^o De quoi se promettre quelque sûreté pour le salut. Voilà en effet par où bien des riches se sont sauvés ; voilà par où ils ont obtenu de Dieu ces grâces effrayantes qui les ont retirés de leurs égaux et conduits au port de l'éternité bienheureuse. Mais il faut pour cela des aumônes qui aient toute l'étendue et toute la mesure convenable.

Be ego dico vobis : Facite vobis amicos de mammona iniquitatis, ut cum deus morietur, recipiat vos in æterna habitaculo.

Et moi je vous dis de même : Faites-vous des amis de vos richesses, afin que, quand vous serez réduits à l'extrémité, ils vous reçoivent dans les demeures éternelles. (Saint Luc, chap. XVI, 9.)

C'est la conclusion que tire aujourd'hui le Fils de Dieu de la parabole de l'Évangile, et c'est de tous les conseils de Jésus-Christ, ou plutôt de tous les préceptes de la sainte loi que ce Sauveur de nos âmes est venu nous enseigner, ni des plus salutaires et des plus indispensables. Est-il rien de plus avantageux et de plus à souhaiter pour

nous que d'avoir de fidèles amis et de puissants intercesseurs qui prennent en main nos intérêts, qui défont tout auprès de Dieu notre cause, qui fléchissent en notre faveur ce souverain juge, et qui, par l'effluence de leur médiation, nous ouvrent ce royaume céleste où nous aspirons, et nous font entrer avec eux dans la gloire ? Mais afin de parvenir à cet heureux terme, et de nous en assurer la possession, est-il rien en même temps de plus nécessaire et d'une obligation plus étroite que de nous enrichir de mérites et de trésors

spirituels, de nous purifier devant Dieu, d'acquiescer nos deltes, et d'avoir même de quoi acheter cette terre promise qui doit être le centre de notre repos et notre éternelle béatitude? Or c'est à cela, mes chers auditeurs, que vous pouvez servir ces biens temporels dont vous jouissez dans la vie; voilà l'emploi que vous en devez faire. Ce sont des richesses d'iniquité, selon la parole de mon texte, c'est-à-dire des richesses qui nous rendent communément injustes: *Mammona iniquitatis*. Mais ces richesses d'iniquité et de damnation deviendront par l'exercice de la charité chrétienne, des richesses de justice, si je puis parler de la sorte, des richesses de salut et de prédestination. Je viens donc, mes frères, vous entretenir de l'aumône, matière, dit saint Chrysostome, qu'un ministre évangélique ne peut omettre sans manquer à l'un des devoirs les plus essentiels de son ministère; et il est bien remarquable que de tant de prédicateurs et d'exhortations que fit à son peuple ce saint évêque, il n'y en a presque pas une où l'aumône ne soit expressément recommandée, comme si toute la morale du christianisme se réduisait là, et que c'en fût le point capital. Je n'ai ni la pénétration ni l'éloquence de cet incomparable prédicateur; mais votre grâce, Seigneur, me soutiendra, et je la demande par l'intercession de Marie: *Ave, Maria*.

C'est une question dont tout homme chrétien peut être ébahi, et qui parut autrefois à saint Chrysostome assez importante pour en faire le sujet d'une de ses homélies, savoir, qui des deux est le plus relevable à la providence de Dieu de la conduite qu'elle a tenue en établissant le précepte de l'aumône, ou le riche qui est dans l'obligation de la donner, ou le pauvre qui est dans la nécessité de la recevoir. A en juger par les apparences, on croirait d'abord, dit ce saint docteur, que cette loi de l'aumône est bien plus favorable au pauvre qu'au riche, puisqu'elle a pour fin de soulager la misère du pauvre, et qu'au contraire elle impose au riche un devoir onéreux dont il ne peut se dispenser. Mais d'ailleurs le riche tire de l'accomplissement même de cette loi de tels avantages, qu'il y a raison de douter s'il n'est pas encore plus de son intérêt que de celui du pauvre qu'elle subsiste. Déci tous cette question, chrétiens; et, pour y observer quelque ordre, distinguons deux choses dans la matière que nous traitons, je veux dire le précepte de l'aumône, et l'efficacité de l'aumône. Le précepte de l'aumône peu connu, et l'efficacité de l'aumône souvent très-mal entendue; le pré-

cepte que l'on néglige, et l'efficacité dont on ne profite pas. Car de là, mes chers auditeurs, dépend l'éclaircissement de la question que je me suis proposée, et le voici: Je dis que, dans l'établissement de l'aumône, la providence de notre Dieu s'est montrée également bienfaisante envers le pauvre et envers le riche. Bienfaisante envers le pauvre, d'avoir pourvu, par une loi particulière, au soulagement de sa pauvreté; ce sera la première partie. Bienfaisante envers le riche, de lui avoir donné un moyen aussi infaillible que celui de l'aumône pour apaiser Dieu dans l'état de son iniquité; ce sera la seconde partie. Erigeant l'aumône en précepte, Dieu a considéré le pauvre; et, en attribuant à l'aumône une vertu aussi souveraine qu'elle l'a, Dieu a eu égard au riche: deux points d'instruction que je vais développer selon les principes de la plus exacte théologie. Dans le premier, vous pourrez reconnaître à quoi le devoir de l'aumône engage un riche chrétien; et dans le second, je vous ferai voir de quelle ressource et de quelle consolation la pratique de l'aumône est pour un riche pécheur, d'un et l'autre méritent une attention toute particulière.

PREMIÈRE PARTIE.

A considérer en elle-même et selon les vues du monde la condition du pauvre, nous y trouvons trois désavantages bien remarquables, et trois grandes disgrâces. La première est cette inégalité de biens qui le distingue du riche; en sorte que l'un, dans l'opulence et dans la fortune, se voit abondamment pourvu de toutes choses, tandis que l'autre, sans revenus et sans héritages, a les mains vides et ne possède le rien, ni ne peut se poser de rien. La seconde est la nécessité où le pauvre languit et les besoins qu'il souffre, en conséquence de cette même inégalité qui se rencontre entre lui et le riche; tellement qu'il endure toutes les misères de l'indigence, pendant que le riche goûte toutes les douceurs d'une vie aisée et commode. Enfin la troisième est l'état de dépendance où la disette réduit le pauvre, et les mépris qu'il est souvent obligé d'essuyer dans le rang inférieur où le met sa pauvreté; au lieu que tous les honneurs et toutes les grandeurs du siècle sont pour le riche. Or voilà, mes chers auditeurs, à quoi la providence de notre Dieu a suppléé par la loi de la charité, et en particulier par le précepte de l'aumône; et c'est ce qui me fait regarder dans ce divin commandement comme une providence miséricordieuse et bienfaisante à l'égard des pauvres.

J'en donne les preuves, et vous en allez être pleinement convaincus.

Je l'ai dit, et vous le voyez, le malheur du pauvre, j'entends son malheur temporel, c'est d'abord ce partage si inégal de facultés et de biens qui le dépoille de tout, et qui comble au contraire le riche de trésors. Selon la première loi de la nature, remarque saint Ambroise, tous les biens devaient être communs. Comme tous les hommes sont également hommes, l'un par lui-même et de son fonds n'a pas des droits mieux établis que ceux de l'autre, ni plus étendus. Ainsi il paraissait naturel que Dieu les ayant créés, et voulant, après le bienfait de la création, leur fournir à tous, par celui de la conservation, l'entretien et la subsistance nécessaire, leur abandonnât les biens de la terre pour en recueillir les fruits chacun selon ses nécessités présentes, et selon que les différentes conjonctures le demanderaient. Mais cette communauté de biens si conforme d'une part à la nature et à la droite raison, ne pouvait d'ailleurs, par la corruption du cœur de l'homme, longtemps subsister. Chacun, emporté par sa convoitise, et maître de s'attribuer telle portion qu'il lui eût plu, n'eût pensé qu'à se remplir aux dépens des autres; et de là les divisions et les guerres. Nul qui volontairement et de gré se fût assujéti à certains ministères pénibles et humiliaints; nul qui eût voulu obéir, qui eût voulu servir, qui eût voulu travailler et agir, parce que nul n'y eût été forcé par le besoin. D'où vous jugez assez quel renversement eût suivi dans le monde, livré par là, si j'ose ainsi m'exprimer, à un pillage universel, et à tous les maux que la licence ne manque point de traîner après soi.

Il fallait donc qu'il y eût une diversité de conditions, et surtout il fallait qu'il y eût des pauvres, afin qu'il y eût dans la société humaine de la subordination et de l'ordre. C'est une infortune, il est vrai, pour les pauvres que cette variété d'états où ils se trouvent si mal partagés, et qui les prive des avantages accordés aux riches. Mais, providence de mon Dieu, que vous êtes aimable et bienfaisante, lors même que vous semblez plus rigoureuse et plus sévère; et que vous savez bien rendre par vos soins paternels ce que vous ôtez selon les conseils de votre adorable sage-se! En effet, chrétiens, qu'a fait Dieu en faveur du pauvre? il a établi le précepte de l'aumône. Il a dit au riche ce que saint Paul, son interprète et son apôtre, disait aux premiers fidèles: Vous ferez part de vos biens à vos frères, car, dès que ce sont vos frères, vous devez vous intéresser pour eux, et je vous l'ordonne. Non

pas que je vous oblige de leur donner tout, ou la meilleure partie de ce que vous avez reçu de moi. Je n'entends pas que vous alliez jusqu'à vous appauvrir vous-mêmes pour les enrichir, ni qu'ils soient par vos largesses dans l'abondance et vous dans la peine: *Non ut aliis sit remissio, vobis autem tribulatio*¹; mais vous mesurerez les choses de telle manière qu'il y ait entre eux et vous une espèce d'égalité: *Sed ex æqualitate*². Comme riche vous avez non-seulement ce qu'il vous faut, mais au delà de ce qu'il vous faut; et le pauvre n'a pas même le nécessaire. Or, pour le pouvoir de ce nécessaire qu'il n'a pas, vous emploierez ce superflu que vous avez; si bien que l'un soit le supplément de l'autre: *Vestra abundantia illorum inopiam suppleat*³. Par cette compensation tout sera égal. Le riche, quoique riche, ne vivra point dans une somptuosité et une mollesse aussi pernicieuse pour lui-même que dommageable au pauvre; ni le pauvre, quoique pauvre, ne périra point dans un triste abandon. Chacun aura ce qui lui convient: *Ut fiat æqualitas, sicut scriptum est: Qui multum, non abundavit; et qui modicum, non minoravit*⁴.

Voilà, dis-je, riches du monde, la règle inviolable que Dieu vous a prescrite dans le commandement de l'aumône. Ce père commun s'est souvenu qu'il avait d'autres enfants que vous, dont sa providence était chargée. Si pour de solides considérations il ne les a pas traités aussi favorablement que vous, ce n'est pas qu'il ait prétendu les délaisser; et si vous avez eu le partage des aînés, si vous êtes les dépositaires de ses trésors, c'est pour les répandre et les dispenser avec équité, et non pour les retenir et vous les réserver par une avarice cupidité. Comme ils sont à lui, puisque tout lui appartient, il les donne à qui il lui plaît, et de la manière qu'il lui plaît. Or c'est ainsi qu'il lui a plu de les donner aux pauvres, et qu'il les leur a destinés. De là, conclut saint Chrysostome, quand le riche fait l'aumône, qu'il ne se flatte point en cela de libéralité: car celle aumône, c'est une dette dont il s'acquitte; c'est la légitime du pauvre qu'il ne lui peut refuser sans injustice. Je le veux, il honore Dieu par son aumône; mais il l'honore comme un vassal qui reconnaît de domaine de son souverain, et lui rend l'obéissance qui lui est due. Il l'honore comme un fidèle économe, qui administre sagement les biens qu'on lui a confiés, et les distribue, non point en son nom, mais au nom du maître: *Fidelis dispensator et prudens, quem constituit Dominus super familiam*

¹ II Cor., viii, 13. — ² Ibid. — ³ Ibid., 14. — ⁴ Ibid., 14, 16.

suam, ut det illis in tempore tritici mensuram ¹. Prenez garde à ces paroles, dont vous n'avez peut-être jamais pénétré tout le sens. C'est un dispensateur ; mais Dieu est le Seigneur : *Fidelis servus*. Il a l'intendance sur toute la maison, il la conduit et il la gouverne ; mais c'est le Seigneur qui l'a constitué pour cela : *Quem constituit Dominus super familiam suam*. Les pauvres font partie de cette maison de Dieu, et il y a assez de biens pour tous les membres qui la composent ; il doit donc dans une juste compensation les leur communiquer à tous : *Ut det illis*. Mais du reste tous les besoins n'étant pas les mêmes, il est de sa prudence d'y faire attention et d'examiner l'état de chacun, afin de lui donner une mesure proportionnée : *Ut det illis tritici mensuram*. Et parce qu'il y a des temps où les uns sont plus pressés et les autres moins, c'est encore un devoir pour lui d'y avoir égard et d'y veiller, augmentant ou diminuant les secours selon les divers changements qui arrivent et dont il est instruit : *Ut det illis in tempore tritici mensuram*. Voilà le secret de cette égalité que Dieu, dans la loi qu'il a portée pour le soulagement des pauvres, a eu en vue de remettre parmi les hommes ; voilà ce qui justifie sa providence. Car quand les biens, selon l'intention et l'ordre de Dieu, seront ainsi appliqués, il n'y aura plus proprement ni riches ni pauvres, mais toutes les conditions deviendront à peu près semblables. Le pauvre qui n'a rien aura néanmoins de quoi subsister, parce que le riche le lui fournira : *Tanquam nihil habentes, et omnia possidentes* ² ; et le riche qui a tout n'aura pourtant rien au delà du pauvre, parce qu'il lui sera tributaire de tout ce qu'il se trouvera avoir de trop, et qu'en effet il s'en privera : *Ut et qui habent... tanquam non habentes sint* ³.

Mais allons plus avant, et admirons toujours les charitables desseins de cette providence dont je parle, et le soin qu'elle a pris des pauvres dans le précepte de l'aumône. Un malheur attire un autre malheur ; et du premier désavantage du pauvre, qui est l'inégalité des biens, laquelle le rabaisse au-dessous du riche, s'ensuit conséquemment un second, je veux dire l'état de souffrances et les désolantes extrémités où expose la pauvreté. Vous en êtes témoins, mes chers auditeurs, et je puis bien là-dessus en appeler à vos propres connaissances. Vous savez ce que souffrent tant de misérables qui se présentent tous les jours à vos yeux ; et si vous vouliez l'ignorer, leurs seules figures, malgré vous, vous l'apprendraient ; leurs visages exténués, leurs corps décharnés, vous le

donneraient à connaître ; leurs plaintes, leurs cris, leurs gémissements, et souvent leurs désespoirs vous le feraient assez entendre. Et que serait-ce si je pouvais, outre ce que vous voyez, vous découvrir encore tant de calamités secrètes qui vous sont cachées ? Que serait-ce si tant de malades sans assistance, si tant de prisonniers sans consolation, si tant de familles obérées, ruinées sans ressource et tombées dans la dernière mendicité, dont elles ressentent toutes les suites, et quelles suites ! si, dis-je, tous et tout à coup ils venaient s'offrir à votre vue, et vous tracer l'affreuse peinture des maux dont ils sont accablés ?

N'est-ce pas là, mon Dieu, à en juger selon les premières idées que fait naître dans l'esprit un si pitoyable et si douloureux spectacle, n'est-ce pas le scandale le plus apparent de votre providence ? Eh ! Seigneur, les avez-vous donc formés, ces hommes sortis de votre sein, et leur avez-vous donné l'être, pour les abandonner à leur infortune, et pour les laisser périr de faim, de soif, de froid, d'infirmités, de chagrins ? Qu'ont-ils fait, et par où se sont-ils rendus devant vous assez coupables pour mériter une telle destinée ? Je sais, mon Dieu, que vous ne leur devez rien ; mais après tout je sais que vous êtes père, et que comme vous ne laissez rien de tout ce que vous avez créé, surtout entre les créatures raisonnables, vous n'avez rien aussi créé pour le perdre, même temporairement. Non, sans doute, répond à cette difficulté saint Chrysostome, la providence d'un Dieu si sage et si bon n'a point prétendu manquer à tant d'hommes qui tiennent de lui la vie ; et si nos pauvres périssent dans la nécessité et le besoin, ce n'est point à lui qu'il s'en faut prendre, mais à ceux qu'il a mis en pouvoir de les assister, et à qui il a commandé sous des peines si grièves d'en être par leur charité, après lui, les conservateurs. Parce qu'en conséquence de l'inégalité de qualités et de fortune qu'il a autorisée pour le règlement du monde, il était infaillible que plusieurs dans leurs conditions se trouveraient déstitués de tous moyens pour se sustenter et pour subsister, il a bien su, en le prévoyant, y pourvoir ; par où ? par son précepte : et quiconque comprendra toute la force et toute l'étendue de ce commandement, sera forcé de rendre gloire à la miséricorde et à la vigilance du Maître qui l'a porté.

Car, pour en venir à un détail qui contient de si importantes leçons pour vous, mes chers auditeurs, faisons, s'il vous plaît, ensemble quelques réflexions sur ce commandement si peu connu

¹ Luc, xii, 43. — ² II Cor., vi, 10. — ³ I Cor., vii, 29.

de la plupart des chrétiens, et de là si mal pratiqué. Prenez garde : Dieu, touché de zèle pour le pauvre, en qui il voit sa ressemblance et qu'il aime comme l'ouvrage de ses mains, ne conseille pas seulement au riche de l'entretenir et de le nourrir, ne l'y exhorte pas seulement, mais le lui enjoint, et lui en fait un devoir rigoureux. Il use pour cela de toute son autorité ; et afin de donner encore plus de poids à sa loi, il transporte au pauvre tous ses droits sur les biens du riche : il le choisit, si j'ose le dire, pour être comme son trésorier, et c'est à lui qu'il assigne toutes les contributions qu'il peut exiger légitimement, et que le riche est indispensablement tenu de lui payer. Ce n'est pas assez ; mais joignant à l'ordre la menace, et la plus terrible menace, il annonce au riche qu'il y va de son âme, de sa damnation, de son salut ; que celui qui dans le temps n'aura point exercé la miséricorde, n'a point de miséricorde à espérer dans l'éternité ; qu'il sera le vengeur du pauvre, le vengeur de la veuve et de l'orphelin, s'ils ont été négligés ; et qu'il n'emploiera point d'autre titre pour condamner tant de riches, et pour les frapper de toute sa malédiction. Cela même encore ne lui suffit pas pour assurer aux pauvres le soutien qu'il leur a ménagé ; mais voulant prévenir les fausses interprétations qui pourraient servir de prétexte et de retranchement à l'avarice, et ne bornant point l'obligation de son précepte à certaines nécessités extrêmes et rares, il l'étend aux besoins communs, aux besoins présents : tant il est sensible aux intérêts de ses pauvres, et tant il paraît avoir à cœur qu'ils soient aidés et secourus !

C'est donc ici qu'usant des paroles du Saint-Esprit, je dois m'écrier : *Tua, Pater, providentia gubernat*¹. Oui, Seigneur, quelque sévère que semble d'ailleurs votre conduite envers le pauvre, il est évident qu'il y a dans le ciel une Providence qui pense à lui, qui veille sur lui, qui travaille pour lui ; et si les soins de cette Providence demeurent inutiles et sans effet, ah ! mes frères, c'est ce qui doit vous faire trembler, parce que c'est votre crime, et que ce sera le sujet de votre réprobation. Car, dit saint Ambroise, si c'est incontestablement un crime digne de la haine de Dieu et de ses vengeances éternelles, que d'enlever au riche ce qu'il possède, ce n'est pas une moindre injustice devant Dieu de refuser au pauvre ce qu'il attend de vous et ce que vous pouvez lui procurer.

Quoi qu'il en soit de cette comparaison, et sans examiner le plus ou le moins, ce que j'avance

avec une certitude entière, et ce que vous ne devez jamais oublier, c'est qu'au jugement de Dieu vous rendrez compte de l'un aussi bien que de l'autre. Et qu'aurez-vous à répondre, mon cher auditeur, quand Dieu, vous montrant cette foule de misérables dont sa providence vous avait chargé, et dont les voix plaintives retentissaient à vos oreilles sans pénétrer jusqu'à votre cœur, il vous reprochera cette inflexible dureté que rien n'a pu amollir, et qu'il vous en demandera raison ? quand il vous dira : Je voulais que celui-là fût vêtu ; et vous avez sans humanité et sans compassion retenu la robe qui le devait couvrir : je voulais que celui-ci fût nourri ; et vous avez détourné le pain qui devait être son aliment : je voulais que ce débiteur insolvable par le désordre de ses affaires, et languissant dans une obscure prison, fût encouragé, fût consolé, fût délivré ; et vous n'avez ni fait un pas pour le visiter, ni ouvert une fois la main pour le racheter : je voulais leur adoucir à tous leur état ; et vous leur en avez laissé ressentir toutes les disgrâces et tous les malheurs. Or est-ce là ce que je vous avais prescrit ? Est-ce ainsi que je l'avais arrêté dans mes décrets, et que je l'avais marqué dans ma loi ? Mais surtout est-ce ainsi que je vous avais traité vous-même ; et puisque vous jouissiez si abondamment de mes dons, et que j'avais été si libéral pour vous, comment étiez-vous si resserré et si insensible pour vos frères ? *Nonne oportuit et te misereri conservi tui* ? Je le répète, chrétiens, et je vous le demande, que répondrez-vous à ces reproches ? qu'alléguerez-vous pour votre excuse ? et qui vous mettra à couvert de ce foudroyant arrêt : *Refirez-vous de moi, maudits : Discedite a me, maledicti* ?

Ce n'est pas là néanmoins encore tout le bienfait du Seigneur ; et je prétends que par le précepte de l'aumône il a pleinement remédié à une dernière disgrâce du pauvre, qui sont les rebuts et les mépris où l'expose ordinairement sa condition, vile par elle-même et abjecte. C'est l'injustice du monde de n'estimer les hommes que par un certain extérieur qui brille, que par le faste et la splendeur, que par l'équipage et le train, que par la richesse des ornements et la magnificence des édifices, que par les trésors et les dépenses. Tout cela répand sur les opulents et les grands de la terre je ne sais quel éclat dont le vulgaire est ébloui, et dont ils ne se laissent que trop éblouir eux-mêmes. De là qu'arrive-t-il ? Accoutumés à ces honneurs qu'ils reçoivent partout et à cette pompe qui les environne, quand ils voient les

¹ Sep. xiv, 2.

² Matth., xviii, 33. — ³ Ibid., xxv, 41.

« pauvres dans l'abaissement et l'humiliation, de quel œil les regardent-ils, ou, pour mieux dire, les daignent-ils même regarder ? Il semble que ce ne soient pas des hommes comme eux ; et si quelquefois ils les gratifient d'une légère et courte aumône, il faut que ce secours leur soit porté par des mains étrangères, parce qu'il n'est pas permis au pauvre de les approcher, parce que la personne du pauvre leur inspirerait du dégoût, parce qu'ils se feraient ou une peine ou une confusion de traiter avec le pauvre et de converser avec lui. Divin Maître que nous adorons, Sauveur des hommes, vous êtes né pauvre, vous avez vécu pauvre, vous êtes mort pauvre ; et voilà, parmi des chrétiens, c'est-à-dire parmi vos disciples, où en est réduite cette pauvreté que vous avez consacrée !

Mais, sans recourir à l'exemple de cet Homme-Dieu, sa loi doit aujourd'hui me suffire pour confondre tous les jugements humains sur le sujet des pauvres, et pour nous apprendre à les respecter. Car puisque c'est par l'estime de Dieu que nous devons régler la nôtre, des hommes si chers à Dieu, des hommes qu'il a estimés jusqu'à faire dépendre d'eux et de leur soulagement le salut du riche, jusqu'à récompenser d'un royaume éternel la moindre assistance qu'ils auront reçue de nous, comment et avec quels sentiments la foi que nous professons et qui nous les représente sous de si hautes idées, nous oblige-t-elle de les envisager ? Le mondain orgueilleux, et avenglé par son orgueil, rougirait de leur appartenir ; mais le Fils même de Dieu ne rougit point, en nous les recommandant, de les appeler ses frères, et de les reconnaître pour les membres de son corps mystique. Il ne rougit point d'être spécialement à eux et dans eux, d'y être par l'étroite liaison qui les unit à lui comme à leur chef, d'y être comme dans ses images vivantes qui le retracent à nos yeux avec ses caractères les plus marqués ; il ne rougira point, à la face de l'univers, d'en faire la déclaration publique, et de se substituer en leur place, quand il dira aux reprochés : J'ai eu faim : *Esurivi* ¹ ; j'étais pressé de la soif : *Sitivi* ; j'étais sans demeure, exposé aux injures de l'air, nu, infirme et souffrant : *Hospes eram... nudus... infirmus* ². Mais, Seigneur, en quel temps et où vous avons-nous vu dans tous ces états ? Vous m'y avez vu lorsque vous y avez vu ce pauvre, parce que, tout pauvre qu'il était, je le regardais comme une portion de moi-même, ou plutôt comme un autre moi-même : *Quandiu non fecistis uni de minoribus his, nec mihi fecistis* ³.

Or, voilà tout ce qui est exprimé dans le précepte de Jésus-Christ, et l'un des plus solides fondements dans le christianisme sur quoi il est appuyé.

Après cela, chrétiens, je ne suis plus surpris que l'esprit de l'Evangile nous fasse considérer les pauvres avec tant de vénération ; je ne m'étonne plus de la règle que nous donne saint Chrysostome, d'écouter la voix des pauvres comme la voix de Jésus-Christ même, de les honorer comme Jésus-Christ, de les recevoir comme Jésus-Christ ; je n'ai plus de peine à comprendre une autre parole de ce saint docteur, savoir, que les mains des pauvres sont aussi respectables, et en quelque sorte plus respectables pour nous que les autels, parce que sur les autels on sacrifie Jésus-Christ, et que dans les mains des pauvres on soulage Jésus-Christ. J'entre aisément dans les vues toutes saintes de la religion, lorsqu'elle a tant de fois humilié et qu'elle humilie encore aux pieds des pauvres les monarques et les potentats. Nous en voyons renouveler chaque année la pieuse cérémonie. Toute la grandeur du siècle rend hommage dans leurs personnes à Jésus-Christ, je dis à Jésus-Christ pauvre, et non point à Jésus-Christ glorieux et triomphant. Les têtes couronnées s'inclinent profondément en leur présence, et des mains royales sont employées à leur servir. Enfin je conçois comment les saints ont toujours témoigné tant de zèle pour les pauvres, les prévenant, les recherchant, les appelant auprès d'eux, et les accueillant avec une distinction digne du Maître dont ils portent le sacré sceau et les plus précieuses livrées. En tout cela, dis-je, je ne trouve rien que de convenable, rien que de juste, et qui ne leur soit légitimement dû.

C'est donc ainsi, pauvres, que votre condition est relevée ; et s'il a plu à la providence de votre Dieu de vous faire naître dans les derniers rangs, c'est ainsi qu'il a su, par son précepte et par les termes dans lesquels il l'a énoncé, vous dédommager de cette bassesse apparente. Qui vous méprise le méprise ; et par l'affinité qu'il y a entre lui et vous, tous les outrages qui vous sont faits lui deviennent personnels ; ils ne demeureront pas impunis, mais le temps viendra où vous en aurez une satisfaction pleine et authentique. Quel est-il ce temps ? vous n'y pouvez faire, mes chers auditeurs, une trop sérieuse réflexion : c'est ce grand jour où le riche et le pauvre seront cités devant le tribunal de Dieu ; ce jour où tant de riches présomptueux et si fiers à l'égard des pauvres, qu'ils éloignaient, qu'ils rejetaient avec dédain, à qui même quelquefois ils insultaient,

¹ Matth., xxv, 42. — ² Ibid., 43. — ³ Ibid., 45.

seront à leur tour, et par la plus affreuse révolution, couverts eux-mêmes d'ignominie et d'opprobres. Que penseront-ils et que diront-ils, lorsque, placés à la gauche, vils restes de la nature et sujets d'horreur, ils verront à la droite et sur leurs têtes ces pauvres qu'ils laissaient ramper dans la poussière, ces pauvres autrefois si petits, mais alors comblés de gloire et si hautement exallés : *Hi sunt quos habuimus aliquando in derisum et in similitudinem improperii* ¹. Sont-ce là ces hommes à qui nous faisons si peu d'attention, pour qui nous avions si peu de ménagements, qui nous semblaient si fort au-dessous de nous, envers qui nous étions si indifférents, si impérieux, si absolus? Quel retour et quel changement! Les voilà parmi les enfants de Dieu, parmi les élus de Dieu, héritiers du royaume de Dieu, pendant qu'il nous fait sentir toute son indignation, et qu'il nous frappe des plus rudes coups de sa justice. *Ecce quomodo computati sunt inter filios Dei, et inter sanctos sors illorum est* ². C'est à vous, chrétiens, d'y prendre garde, de concevoir d'autres sentiments pour les pauvres, de seconder les vues de la Providence sur eux, de faire ainsi pour vous-mêmes du précepte de l'aumône un moyen de sanctification et de salut; car la même Providence qui, dans l'établissement de ce précepte, s'est montrée si bienfaisante envers le pauvre, ne l'est pas moins envers le riche, comme vous le verrez dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

De quelque manière qu'en juge le monde, et quelque adroit que soit l'amour propre à séduire le cœur de l'homme en lui donnant de fausses idées de tout ce qui flatte ses desirs; pour peu qu'un riche chrétien ait de religion, trois choses, dit saint Chrysostome, doivent réprimer en lui l'orgueil secret que la possession des richesses a coutume d'inspirer aux âmes mondaines. Cette opposition qui se rencontre entre l'état des riches et celui de Jésus-Christ pauvre, ce choix que Jésus-Christ a fait pour soi-même de la pauvreté préférablement aux richesses, ce caractère de malédiction qu'il semble avoir attaché aux richesses en béatifiant et en canonisant la pauvreté, c'est la première. Cette espèce de nécessité qui engage presque inévitablement les riches en toutes sortes de péchés, cette facilité qu'ils trouvent à satisfaire leurs passions les plus déréglées, ce pouvoir de faire le mal, c'est la seconde. Enfin cette affreuse difficulté, ou, pour me servir du terme de l'Évangile, cette impos-

sibilité morale, où sont les riches de se sauver, c'est la troisième. Car, malgré les préventions du monde, et malgré les avantages que peut procurer aux hommes la jouissance des biens temporels, s'ils veulent raisonner selon les principes du christianisme, il n'est pas possible qu'un état si différent de l'état du Dieu-Homme qui les a sauvés, et qu'ils regardent comme le modèle de leur prédestination; qu'un état exposé et comme livré à tout ce qu'il y a sur la terre de plus contagieux et de plus contraire au salut; qu'un état qui de lui-même conduit à une éternelle damnation; il n'est pas, dis-je, possible qu'un tel état, bien loin de les enfler d'une vaine complaisance, ne les saisisse de frayeur, ne les trouble, ne les désole, et du moins ne les oblige à prendre toutes les précautions nécessaires pour marcher sûrement dans la voie de Dieu.

Il était, ajoute saint Chrysostome, de la providence et de la bonté de Dieu de donner aux riches du siècle quelque consolation dans cet état; et c'est ce qu'il a prétendu, lorsque, par une conduite bienfaisante, il les a mis en pouvoir de pratiquer la miséricorde chrétienne par le soulagement des pauvres, et qu'il leur a imposé le précepte de l'aumône. Car si le riche peut dans sa condition non-seulement diminuer, mais entièrement corriger l'opposition de son état avec celui de la pauvreté de Jésus-Christ; si le riche peut réparer tant de péchés et tant de désordres où le plonge l'usage du monde, surtout l'usage des biens du monde; et si le riche, par conséquent, peut se promettre quelque sûreté pour le salut et contre une malheureuse réprobation, tout cela doit être le fruit de sa charité, et c'est le seul fondement solide qui reste à son espérance.

La première vérité est évidente : car du moment, chrétiens, que vous partagez vos biens avec Jésus-Christ dans la personne des pauvres, dès là vos biens, sanctifiés par ce partage, n'ont plus de contrariété avec la pauvreté de cet Homme-Dieu, puisque cet Homme-Dieu entre par là comme en société de biens avec vous; et voilà l'admirable secret, ou plutôt l'artifice innocent dont le riche miséricordieux se sert pour mettre Jésus-Christ dans ses intérêts, et pour en faire d'un juge redoutable un protecteur; voilà par où il se garantit de ces anathèmes fulminés dans l'Évangile contre les riches. En effet, remarque saint Chrysostome, Jésus-Christ est trop fidèle pour donner sa malédiction à des richesses dont il reçoit lui-même sa subsistance, et qui contribuent à le nourrir et à arrissant ceux qui le représentent en ce

¹ Sap., v, 3. — ² Ibid., 5.

monde. Cette seule considération ne devrait-elle pas nous suffire, et que faudrait-il davantage pour nous remplir d'une sainte ardeur dans l'accomplissement du précepte de l'aumône ?

Mais la seconde n'est pas moins touchante : et c'est que Dieu, par le moyen de l'aumône, a pourvu les riches d'un remède général et souverain contre tous les péchés où les expose leur condition, et dont il est si rare qu'ils se préservent. Car n'est-ce pas une chose bien surprenante, poursuit toujours l'éloquent avocat des pauvres, dont j'emprunte si souvent dans ce discours les pensées et les paroles, n'est-il pas bien étonnant de voir en quels termes l'Écriture s'exprime quand elle parle du pouvoir de l'aumône et de sa vertu pour effacer le péché ? Jamais elle n'a rien dit de plus fort ni de l'efficacité des sacrements de la loi nouvelle, ni du sang même du Rédempteur, qui en est la source ; et nous ne lisons rien de plus décisif en faveur du baptême que ce qui est écrit au chapitre onzième de saint Luc à l'avantage de l'aumône : *Dote elemosynam, et ecce omnia munda sunt vobis* ¹ ; Faites l'aumône, et tout, sans exception, vous est remis. D'inférer de là que l'aumône autorise donc la liberté de pécher, et que de satisfaire à ce seul devoir est une espèce d'impunité à l'égard de tout le reste, c'est la maligne conséquence que voudraient tirer quelques mondains peu instruits de leur religion. Mais non, mes frères, répond là-dessus saint Augustin dans le livre de la Cité de Dieu, il n'en est pas ainsi ; et cette doctrine que toutes les Écritures nous prêchent, ne favorise en nulle manière la licence des mœurs ; pour quoi ? parce que si l'aumône remet le péché, ce n'est qu'en disposant Dieu à écouter vos prières, qu'il aurait autrement rejetées ; à accepter vos sacrifices, dont il n'eût tenu nul compte et qu'il aurait rebutés ; à être touché de vos larmes, qui ne l'auraient point fléchi. Ce n'est qu'en vous attirant les grâces de la pénitence et d'une véritable conversion, que vous n'aurez sans cela jamais obtenues. Ce n'est qu'en satisfaisant à la justice divine, qui se fût endurcie contre vous et rendue inexorable. *Propter hoc ergo elemosinam faciendæ, ut de preteritis compungamur, non ut in eis perseverantes male vivendi licentiam comparemus.* C'est pour cela et par là que l'aumône est toute-puissante, et que le pécheur peut sans témérité faire fond sur elle ; parce que c'est par elle qu'il trouve grâce devant Dieu pour mériter le pardon de son péché, pour le pleurer, pour l'expié, et non pas pour avoir droit d'y persévérer.

¹ Luc, xi, 41.

Or, supposé cette vertu de l'aumône dans le sens que je viens de l'expliquer, admirez avec moi, chrétiens, la douceur de la Providence envers le riche, et reconnaissez-la en trois points, dont je me contente de vous donner une simple idée. Premièrement, quelle providence du Seigneur, et combien est-elle aimable, d'avoir établi pour les riches pécheurs un moyen de justification si conforme à leur état, si proportionné à leur faiblesse, si aisé par rapport à eux dans la pratique, et néanmoins si infailible ? Car voilà sans doute un des plus beaux traits, non-seulement de la miséricorde, mais de la sagesse de Dieu. Comme chaque condition a ses péchés qui lui sont propres, aussi Dieu a-t-il voulu que chaque condition eût ses ressources particulières pour la pénitence. Le pauvre satisfait Dieu par ses souffrances, et le riche par ses charités. La satisfaction du riche paraît plus douce que celle du pauvre : ainsi a-t-il plu au Seigneur, qui, d'ailleurs, dans l'ordre de la grâce, avait assez privilégié le pauvre au-dessus du riche. A peine aurait-on pu espérer du riche qu'il se fût soumis aux autres remèdes plus violents ordonnés contre le péché. Eh bien ! lui dit Dieu, en voici un que j'ai choisi pour vous. Vous n'aurez nul prétexte pour vous en défendre, car il dépendra toujours de vous. Ni la délicatesse de votre complexion, ni vos infirmités ne vous en dispenseront jamais ; car il ne consistera point en des exercices pénibles et incommodes ; il ne vous exposera point à la censure du monde, puisque le monde, tout pervers qu'il est, ne pourra vous refuser ses éloges quand il vous le verra mettre en œuvre ; il vous coûtera peu, mais avec ce peu, il n'y aura rien que vous ne gagniez. *Divina res elemosyna, s'écrit saint Cyprien, res posita in potestate facientis, res grandis et facilis sine periculo persecutionis.*

Pourquoi pensez-vous que Daniel, suivant l'inspiration qu'il avait reçue d'en haut, et déclarant au roi de Babylone que le Ciel était irrité contre lui, et qu'il était temps qu'il pensât à l'apaiser, ne lui proposa point d'abord de prendre le sac et le cilice, de se couvrir de cendres, de jeûner et de macérer son corps, mais seulement de racheter ses crimes par l'aumône ? *Quam ob rem, rex, consilium meum placeat tibi, et peccata tua elemosinis redime, et iniquitates tuas misericorditis pauperum.* Ah ! chrétiens, il en usa de la sorte par une prudence qui ne fut ni humaine ni lâche, et qui ne ressentit point le courtoislan, mais le prophète. Car il ne voulut plaire à son prince qu'autant qu'il le pouvait

¹ Dans, iv, 24.

sans blesser les intérêts de son Dieu, et il ne voulut faciliter la satisfaction qui était due à son Dieu, qu'autant que le permettait la fidélité qu'il devait à son prince. Il jugea donc, et avec raison, que l'aumône était de toutes les œuvres satisfactoires celle qui serait plus au goût de ce prince déjà touché, mais non encore converti; et il savait que celle-là serait suivie de toutes les autres, et de sa conversion même. D'où vient qu'il se contente de lui dire : Agréez, Seigneur, le conseil que je vous donne, et rachetez vos péchés par vos largesses envers les pauvres. Sur quoi saint Ambroise fait une observation aussi vraie qu'elle est ingénieuse, quand il dit que cette facilité qu'a le riche d'expier ainsi les désordres de sa vie nous est excellemment, figurée par le miracle qu'opéra le Fils de Dieu dans la personne d'un malade dont parle saint Luc. Il était paralytique d'une main, et Jésus-Christ ne fit autre chose que de lui commander d'étendre cette main, qui dans le moment même se trouva saine : *Extende manum tuam, et restituta est* ¹. Le remède était aisé; mais ce qui fut alors un effet visible de la puissance du Sauveur, est ce qui se passe tous les jours spirituellement et intérieurement dans la personne du riche; car Dieu lui dit : *Extende manum tuam*; étendez, par un effet de charité, cette main si longtemps resserrée par une criminelle avarice, et vous sentirez la vertu de Dieu qui agira en vous. Étendez-la, et cette seule action sera le principe de la guérison de votre âme. *Benedicitur : Extende* (ce sont les paroles de saint Ambroise), *quia nihil ad curandum plus proficit quam eleemosynæ largitas*.

Autre trait de la Providence, j'entends toujours d'une providence favorable aux riches dans l'établissement de l'aumône. Les richesses qui avaient été l'instrument du péché deviennent la matière de la réparation du péché même; pour nous faire comprendre ce que dit saint Paul, que tout contribue au bien de ceux qui cherchent Dieu ou qui retournent à Dieu. Nous voyons des plantes dont le suc est pour l'homme un poison mortel; mais nous admirons au même temps l'Auteur de la nature, en ce qu'elles ne croissent jamais qu'accompagnées d'une autre plante qui leur sert de contre-poison. L'aumône fait quelque chose de plus; car elle trouve le remède du mal dans la cause même du mal. Ce sont vos richesses qui vous ont perdu, continue saint Ambroise parlant à un riche avare, et ce sont vos richesses qui vous sauveront : *Pecunia tua venundatus es, redime te pecunia tua*.

Ajoutez encore un nouveau trait de cette

conduite de Dieu si bienfaisante à l'égard du riche; le voici : Qu'est-ce que le riche dans l'état du péché? c'est un sujet disgracié de Dieu, qui ne peut point par lui-même avoir d'accès auprès de Dieu, dont les actions les plus louables ne sont de nul mérite devant Dieu, à qui la porte de la miséricorde de Dieu semble être fermée, et qui, livré à sa justice rigoureuse, n'aurait plus d'autre parti à prendre que celui du désespoir. Mais que fait Dieu? en lui donnant de quoi être charitable, lui donne de quoi se ménager de puissants intercesseurs, qui par reconnaissance, qui par devoir, qui par intérêt, soient obligés à solliciter et à demander grâce pour lui, et ces intercesseurs, ce sont les pauvres; ces pauvres, amis de Jésus-Christ, et, selon l'Évangile, devenus les siens : *Fuerte vobis amicos de mammona iniquitatis* ¹; ces pauvres, dont les vœux s'élèvent jusqu'au trône de Dieu et que Dieu exauce : *Iste pauper clamavit, et Dominus exaudivit eum* ²; ces pauvres (circonstance bien remarquable), ces pauvres dont le crédit auprès de Dieu ne dépend ni de leur mérite ni de leur innocence; car ils intercedent pour ceux qui les soulagent, sans parler, sans agir, sans y penser, et même sans le vouloir. C'est assez qu'ils paraissent revêtus de vos aumônes, afin que Dieu les entende, et qu'en leur considération il s'adoucisce pour vous. Pourquoi cela? la raison en est belle, et c'est la réflexion de saint Augustin; parce que, dans le langage de l'Écriture, ce n'est pas proprement le pauvre, mais l'aumône faite au pauvre, qui intercede pour le riche. *Conclude eleemosynam in corde pauperis, et hæc pro te exorabit* ³; Mettez votre aumône dans le sein du pauvre, et elle priera pour vous. Le Saint-Esprit ne dit pas : *Et ipse exorabit pro te*; comme si c'était ce pauvre que vous avez secouru qui fût devant Dieu votre patron; il dit que l'aumône, indépendamment de lui, parle en votre faveur, plaide votre cause, mais d'une voix si éloquentes et si forte, que Dieu, quoique indigné et courroucé, ne peut néanmoins lui résister : *Et hæc pro te exorabit*.

Voilà ce que la foi nous apprend, et de l's'ensuit cette dernière et consolante vérité, qu si le riche peut avoir quelque assurance de sa prédestination éternelle, et quelque préservati contre cette malheureuse réprobation dont il es menacé, c'est par l'aumône. Ah! mes cher auditeurs, combien de riches sont heureusemen parvenus au port du salut, après avoir march bien des années dans les voies corrompues du

¹ Matth., xii, 13.

² Luc., xvi, 9. — ³ Ps., cxliii, 7. — ⁴ Eccl., xxix, 16.

monde ! A voir les égarements où ils se laissent emporter en certains temps de leur vie, qui jamais eût espéré pour eux une telle fin ? Qu'ont-ils dit à Dieu lorsqu'ils sont entrés dans sa gloire ? et, conservant le souvenir de leurs désordres passés, combien ont-ils béni et béniront-ils éternellement ce Père des miséricordes, qui les a éclairés, qui les a touchés, qui les a ramenés, qui les a sanctifiés, qui les a couronnés ! Mais que leur a-t-il répondu, et que leur répondra-t-il pendant toute l'éternité, où ils auront sans cesse devant les yeux ce mystère de grâce ? *Eleemosynæ tuæ ascenderunt in conspectu Dei.* Il est vrai, vous méritiez mes châtimens les plus sévères, et ma justice en mille rencontres devait éclater contre vous ; mais vous lui avez opposé une barrière qui l'a arrêtée ; ce sont vos aumônes. Au milieu de vos dérèglements, vous aviez toujours un cœur libéral et compatissant pour les pauvres, et c'est ce qui m'a désarmé. Tout le bien que vous avez fait à vos frères, j'étais engagé à vous le rendre : je l'avais promis, et je l'ai exécuté. Ma providence a eu pour cela de secrets ressorts qu'elle a fait agir, et qui vous ont fait agir vous-mêmes, afin que ma parole s'accomplît : Donnez, et on vous donnera : *Date, et dabitur vobis* ¹.

Mais du reste, chrétiens, ne vous y trompez pas, et ne pensez pas compter sur vos aumônes, si elles n'ont toute l'étendue et toute la mesure nécessaire. Et quelle est pour vous cette mesure ? observez ceci, et imprimez-le fortement dans vos esprits. Quand un riche du siècle serait exempt devant Dieu de tout péché et de toute satisfaction, le superflu de ses biens, ainsi que je l'ai dit devrait toujours être employé pour les pauvres, comme leur patrimoine et leur partage : or de là concluez quelle est donc l'obligation d'un riche pécheur, d'un riche criminel. Je prétends qu'alors le nécessaire même de l'état, ou du moins qu'une partie de ce nécessaire n'y doit pas être épargnée ; et je me fonde

sur l'autorité des Pères, qui tant de fois ont obligé les riches pénitents à diminuer la dépense de leur maison, à se vêtir avec plus de modestie, à vivre avec plus de frugalité, à rabattre non-seulement de leur luxe immodéré, mais de l'éclat honnête et raisonnable où selon leur condition ils auraient pu d'ailleurs paraître, et à convertir en aumônes, pour l'acquit de leurs dettes auprès de Dieu, et pour l'expiation de leurs péchés, ce qu'ils retranchaient à leurs aises et à leurs commodités. Aussi est-il juste qu'il en coûte davantage à celui qui se trouve plus redevable ; et c'est un renversement bien étrange dans le christianisme, que ce soient les plus innocens et les plus saints qui fassent les aumônes les plus abondantes ; et, au contraire, les plus grands pécheurs qui se dispensent plus aisément d'un devoir si essentiel, ou qui l'accomplissent plus imparfaitement. Profitez, mes frères, du talent que vous avez dans les mains : c'est votre rançon ; et si vous ne vous en servez pas, à quoi vous exposez-vous ? Vous vivrez dans l'esclavage du péché et vous y mourrez, pour en ressentir éternellement le regret et la peine. Comme pécheurs, vous êtes ennemis de Dieu, et il faut vous réconcilier avec lui. Ce n'est pas une petite affaire à traiter entre lui et vous, que cette réconciliation ; mais, tout importante qu'elle est, vous pouvez la terminer en peu de temps et à peu de frais : présentez à Dieu le sacrifice de vos aumônes, et il fera descendre sur vous les trésors de sa grâce. Hâtez-vous et ne différez pas ; car le Seigneur n'est pas loin, et son bras peut-être va bientôt s'appesantir sur vous. Il le tient encore suspendu ; mais s'il vient enfin à frapper, le coup sera sans remède. Plaise au Ciel que cet avertissement vous soit salutaire, et que par la charité du prochain vous fassiez revivre dans vos cœurs la charité de Dieu, afin de le retrouver dans cette vie, et de le posséder dans l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

¹ Luc., vi, 38.

SERMON POUR LE NEUVIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LES REMORDS DE LA CONSCIENCE.

ANALYSE.

SUJET. Lorsque Jésus fut proche de Jérusalem, voyant cette ville, il versa des larmes de compassion pour elle, et il dit : *Oh ! si du moins en ce jour, qui est pour toi, tu avais connu ce qui pouvait te donner la paix !*

C'est ainsi que Dieu parle intérieurement à une âme criminelle, et qu'il presse un pécheur par les remords de sa conscience.

DIVISION. Les remords du péché est une grâce de Dieu. La miséricorde de Dieu en nous accordant cette grâce qui fait le remords du péché : première partie. La malice et le malheur de l'homme qui s'obstine contre cette grâce pour persévérer dans le péché : deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. La miséricorde de Dieu en nous accordant cette grâce qui fait le remords du péché. En voici les avantages :

1° C'est une grâce ; car c'est un secours que Dieu nous donne pour nous convertir.

2° C'est une grâce intérieure, puisque c'est la voix même de l'Esprit de Dieu qui se fait entendre au fond de notre cœur.

3° C'est la première de toutes les grâces que Dieu donne au pécheur pour commencer l'ouvrage de sa conversion : c'est par cette grâce prévenante que Dieu le touche d'abord. Exemple de David et de Caïn.

4° C'est entre les autres grâces la plus miraculeuse dans la manière dont elle est produite. Ce miracle consiste en ce que c'est le péché même qui donne naissance à cette grâce.

5° C'est de toutes les grâces la plus digne de la grandeur et de la majesté de Dieu. Ce n'est point en suppliant que Dieu agit par ce remords, mais en maître et en juge qui menace, et qui répand dans une âme la terreur de ses jugements. Exemple d'Achab.

6° C'est de toutes les grâces la plus constante. Elle nous suit partout, et plus nous faisons d'efforts pour la repousser, plus elle s'attache à nous.

7° C'est la grâce la plus universelle. Il n'y a personne qui ne soit sujet aux reproches de sa conscience après le péché.

8° C'est la grâce la plus assurée pour l'homme pécheur, et la moins sujette à l'illusion. L'ange de ténèbres se transforme quelquefois, pour nous tromper, en ange de lumière ; mais il se garde bien de représenter à un pécheur le désordre de son crime.

9° Sans cette grâce, tous les dons de Dieu deviennent stériles à notre égard, et avec elle ils sont tous efficaces : car si notre conscience ne forme ce remords : *Peccati, J'ai péché*, tout le reste est inutile ; et dès que ce remords est une fois bien conçu, il communique à toute le reste une vertu particulière et sanctifiante.

10° C'est la grâce la plus convenante pour disposer l'esprit de l'homme à la pénitence. La conscience est alors son propre témoin, et se trouve forcée de s'accuser elle-même et de se condamner.

11° De là c'est la grâce la plus puissante sur le cœur. Elle le pique et le presse si fortement, que pour se délivrer du tourment secret qu'il ressent, il est enfin obligé de se rendre. Voilà le principe des plus grandes conversions. Que de trésors renfermés dans une seule grâce ! et n'est-ce pas là que nous devons reconnaître toute la miséricorde de notre Dieu ?

DEUXIÈME PARTIE. La malice et le malheur de l'homme qui s'obstine contre cette grâce du remords de la conscience, pour persévérer dans le péché. En voici les divers degrés :

1° Puisque le remords de la conscience est une grâce, résister à ce remords, c'est donc résister à la grâce et au Saint-Esprit.

2° Puisque le remords de la conscience est la première grâce du salut et le premier moyen de conversion pour un pécheur, résister à ce remords, c'est donc tarir à son égard toutes les sources de la divine miséricorde.

3° Puisque le remords de la conscience est une grâce toute miraculeuse, plus devons-nous être coupables dans la résistance que nous y apportons.

4° Comme le remords de la conscience est la grâce la plus digne de la majesté de Dieu et la plus conforme à sa grandeur souveraine, rien aussi ne lui doit être plus injurieux que les révoltes d'une vile créature qui la rejette, et qui emploie tous ses efforts à la repousser. Car plus Dieu agit en Dieu, plus suis-je criminel de ne me pas soumettre et de ne lui pas obéir.

5° Le remords de la conscience est la grâce la plus constante et la plus durable ; par conséquent une pleine résistance à ce remords suppose la malice la plus invétérée et la plus insurmontable.

6° Le remords de la conscience est la grâce la plus commune et la plus universelle : c'est une grâce qui n'est pas même refusée au plus méchant homme et au plus impie. Que reste-t-il donc à un pécheur, qui se prive de cette dernière espérance ?

7° Le remords de la conscience est la grâce la plus certaine pour un pécheur, et la moins sujette à l'illusion ; mais de là saint Bernard conclut que la résistance à ce remords est donc aussi la plus prochaine disposition au désespoir.

8° Affreux désespoir que redouble au jugement de Dieu cette même conscience dont nous aurons tant étudé les poursuites salutaires. Son remords est maintenant pour nous la grâce la plus convenante ; mais cette conviction, dont nous ne profitons pas, ne servira qu'à mettre devant Dieu le dernier sceau à notre condamnation.

La conclusion, c'est donc d'écouter les remords de notre conscience. Il nous en coûte plus pour y résister, qu'il ne nous en coûterait pour les suivre. Ce que nous avons surtout à craindre, c'est que, par la force de l'habitude et par un juste châtiment de Dieu, la conscience ne viant, non pas à ne point agir du tout, mais à n'agir plus que faiblement.

Cum appropinquaret Jesus Jerusalem, videns civitatem, flevit super illam, dicens : Quia si cognovisses et tu, et quidem in hac die tua, quæ ad pacem tibi !

Lorsque Jésus fut proche de Jérusalem, voyant cette ville, il versa des larmes de compassion pour elle, et il dit : Oui si du moins en ce jour, qui est pour toi, tu avais connu ce qui pouvait te donner la paix ! (Saint Luc, chap. xix, 41, 42.)

Ce jour où le Fils de Dieu, accompagné de ses disciples, entra dans Jérusalem avec tant de solennité et au milieu des acclamations publiques ; ce jour de la visite du Seigneur, c'était, mes frères, selon l'expression de Jésus-Christ même, le jour de cette ville incrédule, parce que c'était en ce jour de grâce que le Sauveur des hommes venait répandre sur elle un nouveau rayon de sa lumière, et faire un dernier effort pour l'éclairer et la convertir. Il prévoyait de quels malheurs l'infidélité de ce peuple serait suivie, le profond aveuglement où il tomberait, les désolantes extrémités où l'ennemi le réduirait, le ravage affreux qui le ruinerait de fond en comble et le détruirait, la haine de toutes les nations qu'il encourrait. Tristes mais inmanquables effets de son opiniâtre résistance à la voix du Ciel et aux pressantes recherches de la divine miséricorde. Voilà, dis-je, ce qu'il avait en vue, ce Rédempteur d'Israël, et ce qu'il eût voulu prévenir en amollissant la dureté de ces cœurs jusque-là toujours rebelles, et les touchant par sa présence. Belle figure, chrétiens, de la conduite de Dieu à l'égard de tant de pécheurs : car le pécheur, tout pécheur qu'il est, a néanmoins encore, aussi bien que Jérusalem, dans l'état même de son péché, des jours de salut, où Dieu le prévient, où Dieu lui parle, où il le rappelle. Il voudrait, ce pasteur si vigilant et si compatissant, sauver cette brebis égarée qui va se précipiter dans l'abîme ; il voudrait fléchir cette âme endurcie, et la ramener dans ses voies pour la préserver de ses vengeances. C'est pour cela qu'il s'adresse à elle, qu'il la poursuit et qu'il la sollicite : comment ? non pas toujours d'une manière sensible, ni par la voix de ses ministres, mais secrètement et par lui-même ; je veux dire par certaines réflexions qu'il lui inspire et qui la frappent, par certains reproches intérieurs qui la piquent et qui la troublent. Ah ! mon cher auditeur, que ne connaissez-vous alors le don de Dieu, et que ne profitez-vous de ce trouble salutaire qui n'a point d'autre fin que de vous conduire à la paix ! *Si cognovisses et tu, et quidem in hac die tua, quæ ad pacem tibi !* Il est donc d'une conséquence infinie de vous faire voir tout le fruit que vous en pouvez tirer, et de vous exhorter fortement à ne le pas perdre. C'est aussi ce que

je me propose dans ce discours, où je viens vous entretenir des remords de la conscience, après que nous aurons invoqué le Saint-Esprit, qui en est le principe, et que nous aurons fait à Marie la prière ordinaire, en la saluant avec les paroles de l'ange : *Ave, Maria.*

Intimider le pécheur par d'effrayantes menaces, et lui donner après son péché de continuelles alarmes ; lui retracer sans cesse l'image de son désordre, et lui en représenter toute la difformité ; ne lui accorder aucun repos, et sans relâche l'inquiéter, l'agiter, le tourmenter, n'est-ce pas là, chrétiens, selon les apparences, le traiter en ennemi et le vouloir perdre ? Mais par une règle toute contraire, je prétends, moi, et je vais vous en convaincre, que Dieu, quoique offensé et irrité, ne peut donner à l'homme criminel un plus solide témoignage de son amour qu'en excitant au fond de son cœur ces remords secrets ; d'où je veux en même temps conclure que l'homme aussi de sa part ne se rend jamais plus coupable ni plus malheureux que lorsqu'il résiste à Dieu dans cette sainte guerre que Dieu lui fait, et qu'il ne se laisse pas vaincre par l'infinie bonté du Maître qui ne le blesse que pour le guérir, et qui ne l'abat que pour le relever. En deux mots, mes chers auditeurs, voici tout mon dessein : je dis que le remords du péché est une des grâces de Dieu les plus efficaces et les plus précieuses ; et j'insiste de là que de ne pas écouter ce remords et de ne le pas suivre, c'est dans l'homme pécheur un des plus grands désordres, et un des plus justes sujets de sa réprobation. Jamais Dieu n'agit plus favorablement à l'égard du pécheur que lorsqu'il le presse par les reproches de sa conscience ; et jamais le pécheur n'outrage plus sensiblement Dieu que lorsqu'il ferme l'oreille à ces reproches, et qu'il refuse de les entendre. La miséricorde de Dieu, en nous accordant cette grâce qui fait le remords du péché, ce sera la première partie ; la malice et le malheur de l'homme qui s'obstine contre cette grâce pour persévérer dans le péché, ce sera la seconde partie : deux points qui demandent toute votre attention. Si dans cet auditoire, comme je n'ai que trop lieu de le penser, il y a de ces pécheurs actuellement combattus par leur propre conscience, et combattant eux-mêmes contre elle, c'est à eux aujourd'hui que je parle ; et, par tout l'intérêt que je prends et qu'ils doivent prendre encore plus que moi au salut de leur âme, je les conjure de s'appliquer à une manière qui les regarde spécialement, et à laquelle il a

plu peut-être à Dieu d'attacher leur conversion et leur bonheur éternel.

PREMIÈRE PARTIE.

Pour vous faire bien entendre ma pensée, et pour vous donner une pleine connaissance du premier point que j'entreprends d'établir voici, chrétiens, quelques propositions auxquelles je les réduis, et que je vous prie de suivre exactement et sans en perdre une seule; car, elles ont entre elles une liaison absolument nécessaire.

Je dis que le remords de conscience que nous sentons après le péché est une grâce intérieure; que c'est la première grâce que Dieu donne au pécheur dans l'ordre de sa conversion; que cette grâce est une des plus miraculeuses, si nous considérons la manière dont elle est produite dans l'homme; que de toutes les grâces, c'est la plus digne de la grandeur et de la majesté de Dieu; qu'il n'y a point de grâce plus constante ni moins sujette à se retirer de nous; que c'est la grâce la plus générale et la plus universelle que Dieu emploie pour notre salut; qu'entre les autres grâces elle a ceci de particulier, d'être certaine, assurée, exempte de toute sorte d'illusion; que cette grâce seule fait agir toutes les autres grâces sur notre cœur, que c'est une grâce de lumière plus convaincante que toute autre pour réduire l'esprit, enfin qu'elle est la plus absolue et la plus impérieuse pour fléchir notre volonté et pour la soumettre à Dieu. Auriez-vous cru, mes chers auditeurs, que dans ce reproche de la conscience il y eût tant d'avantages et tant de trésors renfermés? C'est néanmoins ce que je vais vous montrer; et vous verrez que ce sujet, tout stérile qu'il paraît d'abord, est un des plus étendus et des plus vastes. J'en tirerai les preuves de la théologie; mais cette théologie n'aura rien de fatigant pour vous, et elle me donnera lieu d'entrer dans les morales les plus édifiantes. Reprenons, et appliquons-les.

Au moment que nous péchons, nous sentons dans nous-mêmes un remords de la conscience, qui est le reproche qu'elle nous fait de notre péché. Je dis que ce remords est une grâce, et voilà le fondement de toutes les vérités que j'ai à développer. Car qu'est-ce qu'une grâce? et combien l'ignorent, quoiqu'ils en reçoivent tous les jours! La grâce, disent les théologiens, est un secours que Dieu donne à l'homme, afin qu'il puisse agir et mériter pour le ciel; et, s'il est pécheur, afin qu'il puisse travailler à sa conversion. Voilà comme en parle l'école. Or, tout

cela convient parfaitement à cette syndrèse, c'est-à-dire à ce remords de conscience qui naît dans nous après le péché. Car il est certain que Dieu en est l'auteur, que c'est par amour qu'il l'excite en nous, et qu'il s'en sert pour nous convertir: d'où je conclus que ce remords a toutes les qualités d'une véritable grâce. Que Dieu en soit le principe, rien de plus constant, puisque l'Écriture nous l'apprend en mille endroits. Oui, c'est moi-même, dit Dieu, parlant à un pécheur, c'est moi qui te reprocherai le désordre de ton crime. Quand, après l'avoir commis, ta conscience sera troublée, ne t'en prends point à d'autre qu'à moi, et ne cherche point ailleurs d'où vient ce trouble. Cent fois après avoir succombé à la tentation, tu voulais te dissimuler à toi-même ta lâcheté, tu détournais les yeux pour ne pas voir ton péché, et tu croyais que j'en userais de même, et que je serais d'intelligence avec toi: *Existimasti inique quod ero tui similis*¹; mais tu te trompes, car étant ton Seigneur et ton Dieu, je me déclarerai toujours ton accusateur, et jamais tu ne m'offenseras que je ne te représente aussitôt, malgré toi, ton iniquité et toute son horreur: *Arguam te, et statutam contrafaciem tuam*². Voyez-vous, chrétiens, comment Dieu est le principal auteur du remords de conscience? Mais par quel motif l'opré-t-il en nous? je l'ai dit: par amour, par un effet de sa bonté, par une effusion de sa miséricorde. Ne s'en explique-t-il pas ainsi lui-même à son bien-aimé disciple, dans le chapitre troisième de l'Apocalypse? *Ego quos amo, arguo*³; Ceux que j'aime je les reprends, et c'est en les reprenant que je les aime. Mais en faut-il d'autre témoignage que la parole du Fils de Dieu, lorsqu'il annonçait à ses apôtres la venue du Saint-Esprit? *Cum venerit ille, arguet mundum de peccato*⁴. Le monde, leur disait cet adorable Sauveur, sera repris des péchés qui le rendent criminel: et par qui sera-t-il repris? par l'Esprit de vérité que j'enverrai pour cela. Que veut-il dire par cet Esprit de vérité, c'est-à-dire par l'amour substantiel du Père et du Fils, par cette personne divine qui est la charité même? Prenez garde, mes chers auditeurs; c'est l'amour de Dieu qui nous reprend, lorsque nous sommes pécheurs: *Arguet mundum de peccato*. Y a-t-il lieu de douter après cela que le remords de notre conscience ne soit une grâce?

Grâce non extérieure, mais grâce intérieure, puisque c'est au milieu de nous-mêmes et dans le fond de nos âmes que ce ver ou ce remords est formé. Car voilà pourquoi, dit saint Paul,

¹ Ps., XLIX, 21. — ² Ibid. — ³ Apoc., III, 19. — ⁴ Joan., XVII, 8.

l'Esprit de Dieu est descendu dans nos cœurs, afin d'y crier sans cesse contre nos désordres : *Misit Deus Spiritum Filii sui in corda vestra clamantem* ¹. Il crie, ce divin Esprit, non point, remarque saint Augustin, comme un prédicateur qui nous parle, et qui nous reproche les dérèglements de notre vie ; car tous les prédicateurs du monde n'ont pas assez de vertu pour pénétrer dans une conscience ; et quand leur parole frappe l'oreille, elle est souvent si éloignée du cœur qu'elle ne peut y arriver. Mais l'Esprit de Dieu est placé comme dans le centre de nous-mêmes, afin d'y être mieux entendu ; et de là, dit saint Augustin, il pousse incessamment une voix qui contredit nos passions, qui censure nos plaisirs, qui condamne notre péché : *Clamat in nobis Spiritus contradictor libidinis*. Ah ! chrétiens, serions-nous ingrats et endurcis jusqu'à ce point de prendre cette contradiction du Saint-Esprit pour une rigueur importune, et de ne pas reconnaître que c'est un don de sa grâce, une miséricorde envers le pécheur, un aide pour son salut, un moyen favorable pour le rappeler à Dieu ? Serions-nous assez aveugles pour considérer comme une peine insoutenable l'aiguillon qui nous pique, et pour vouloir nous en délivrer ? Non, Seigneur, nous n'en jugerons point ainsi ; et puisque nous savons que c'est votre Esprit, et votre Esprit consolateur, qui suscite dans nous ces remords, nous les recevons toujours comme des bienfaits de votre main ; et, bien loin de nous en plaindre, nous ne penserons par notre fidélité qu'à vous en marquer notre reconnaissance.

Mais voici quelque chose de plus : j'ajoute que le remords de la conscience est la première de toutes les grâces que Dieu donne à un pécheur, pour commencer l'ouvrage de sa conversion. Je m'explique. Imaginez-vous, chrétiens, que par le péché l'homme retombe dans une espèce de néant, d'où Dieu l'avait tiré par la grâce du baptême et de la justification. Je veux dire que, dans l'instant que l'âme est souillée du péché, elle est dénuée de tous mérites, dépouillée de de tous droits à la gloire, destituée de toutes les vertus et de tous les dons du Saint-Esprit, digne d'être privée de tous les secours de la grâce, et comme réduite enfin au néant dans l'ordre surnaturel ; de sorte qu'elle ne peut faire d'elle-même une seule démarche pour retourner à Dieu. Il faut donc, afin qu'elle se convertisse, que Dieu la prévienne, et que, se relâchant de ses propres intérêts, il fasse toutes les avances pour se réconcilier avec le pécheur, qui

est son ennemi. Or, voilà ce qui s'accomplit par les grâces prévenantes, dont la première est le remords du péché ; voilà le premier coup que Dieu frappe pour disposer un cœur à la pénitence, et par où, dit excellemment l'abbé Guerry, le Saint-Esprit trouve le secret d'anticiper lui-même son entrée dans nos âmes : *Stimulus cordis, quo et adventum jam ipse suum Spiritus antevenit*. En voulez-vous un illustre exemple ? le voici : David tombe, il devient adultère, il y ajoute l'homicide. Que fait Dieu ? il pouvait le réprouver, aussi bien que Saül, mais il ne le veut pas : au contraire, il se dispose à exercer sur lui sa miséricorde. Mais par où commence-t-il ? vous le savez : par un remords de conscience qui touche ce prince. A la voix du prophète, David s'écrie : *Peccavi* ¹ ; j'ai péché, et je suis coupable d'une double injustice ; la chair m'a vaincu, et j'ai versé le sang du juste : *Peccavi*. C'était là proprement ce retour de la conscience qui s'élève contre elle-même, et ce fut le premier mouvement qui porta ce roi criminel à une entière pénitence. Jusque-là, nous ne lisons point dans l'Écriture qu'il eût donné quelques marques de repentir : il n'avait point encore répandu de larmes, il ne s'était point encore revêtu du cilice, il n'avait point encore mortifié son corps par le jeûne. Pourquoi cela ? parce que dans l'ordre des grâces tout cela devait être précédé du remords de son péché ; et c'est ce qui me fait dire que ce remords est, à l'égard d'un pécheur, la première grâce du salut, la première vocation de Dieu qui l'invite à se rapprocher de lui, la première lueur qui nous éclaire dans l'ombre de la mort où le péché nous tient ensevelis.

Et n'est-ce pas aussi ce que Dieu faisait entendre à Caïn, lorsqu'après lui avoir reproché l'indignité de ses sacrifices, et voulant néanmoins, par une bonté toute paternelle, le préserver du désespoir où ce malheureux était sur le point de tomber, il lui disait : Pourquoi te décourages-tu ? Ne sais-tu pas qu'autant de fois que tu feras mal, ton péché sera à la porte pour t'assaillir, et pour te troubler par ses remords ? *Nonne si male egeris, statim in foribus peccatum aderit* ² ? C'est ce remords qui l'abat l'esprit ; et c'est ce qui devrait l'animer et le remplir de confiance, parce que le remords est un sentiment de grâce que je l'inspire, et qui montre que je ne l'ai pas encore délaissé. Ainsi saint Ambroise interprète-t-il les paroles que je viens de rapporter, et cette interprétation est tout à fait conforme aux termes de l'Écriture ; car il

¹ Galat., iv, 6.

² Il Reg., xii, 13. — ² Gen., iv, 7.

est certain que Dieu parlait alors à Caïen pour le consoler. Mais avez-vous bien observé ces deux mots qui contiennent toute ma proposition : *Statim in foribus peccatum aderit*? Le péché, ou, comme l'expliquent les Pères, le remords du péché se trouvera dès l'heure même à l'entrée de ton cœur : ce qui nous donne à connaître que ce remords est à la tête de toutes les grâces, et que c'est par là d'abord que Dieu attaque une âme rebelle : *Statim in foribus peccatum aderit*. Ah ! chrétiens, cela seul ne devrait-il pas nous rendre cette grâce infiniment chère ? Quoi ! ce reproche intérieur que je sens de mon crime est la première recherche que Dieu fait de moi, c'est le principe de toutes les grâces que je dois espérer de lui, c'est le commencement de mon bonheur ; et combien donc dois-je l'estimer ? Mais allons plus avant.

J'ai fait une quatrième proposition, savoir : que le remords de conscience était entre toutes les autres grâces la plus miraculeuse dans la manière dont elle est produite. Or, en quoi consiste ce miracle ? apprenez-le : c'est que le péché de l'homme, si opposé de lui-même et par sa nature aux grâces de Dieu, est pourtant ce qui donne naissance à celle-ci. Car, si vous le remarquez bien, le remords du péché est engendré par le péché même ; et il est d'ailleurs indubitable, ainsi que vous l'avez vu, que ce remords est une grâce : donc il est certain que cette grâce est extraite du néant du péché, comme de son fonds et de son origine. Sur quoi saint Jean Chrysostome, adorant la providence de Dieu, s'écrie : Que votre miséricorde, ô mon Dieu, est admirable dans ses conseils, qu'elle est puissante dans ses opérations, qu'elle est ingénieuse dans toute l'économie de la conversion des hommes ! Nous ne nous en apercevons pas, et cependant, Seigneur, vous faites dans nous des miracles de grâce pour nous sauver, au moment même où nos offenses devraient vous engager à faire des miracles de justice pour nous punir. Car vous prenez le péché que nous venons de commettre, pour en exprimer la grâce qui nous reproche de l'avoir commis : vous vous servez pour nous justifier de ce qui nous a faits coupables, et pour nous rendre la vie de ce qui nous avait causé la mort.

Peut-être me direz-vous, chrétiens, qu'il est indigne de la majesté de Dieu, après l'injure qu'il a reçue de l'homme, de s'abaisser encore jusqu'à le rechercher, jusqu'à le prévenir de ses grâces, jusqu'à vouloir l'attirer à lui ; que de se comporter de la sorte envers une créature, et une créature rebelle, c'est déroger à sa gran-

deur. Mais vous vous trompez, et votre erreur vient de ce que vous ne connaissez pas ni la nature des grâces, ni leur qualité ; car en tout cela Dieu garde parfaitement son caractère et son rang. Il rappelle l'homme pécheur, mais c'est sans rien rabattre de sa suprême autorité ; il fait les premiers pas, mais il les fait en monarque, en souverain, en Dieu : comment ? par le remords même de la conscience. Car ne croyez pas que ce remords soit une de ces grâces par où Dieu semble nous solliciter en forme de suppliant, de ces grâces par où il nous convie amoureusement, de ces grâces accompagnées d'une douceur et d'une onction céleste ; mais comprenez ce que fait Dieu par la grâce de ce remords. Il s'élève contre nous avec une indignation également sévère et majestueuse, disant à notre cœur : Tu as trahi ton Dieu. Il nous force de confesser nous-mêmes que nous sommes criminels, et, faisant dire à notre conscience : J'ai péché, il y répand avec empire la terreur de ses jugements. Enfin, si la manière dont il nous prévient est une grâce, cette grâce a toutes les apparences d'un châtement. Et c'est ce que saint Chrysostome nous a si bien représenté dans la personne d'Achab. Considérez, mes frères, dit ce saint docteur, ce que fit dans ce prince le remords de son injustice envers Naboth. Achab était roi, et un roi très-absolu. Il ne voulait être contredit de personne, et il prétendait que tout se réglât selon ses volontés. Cependant, dès qu'il a écouté la voix de sa conscience, qui lui reproche la violence de son procédé contre un de ses sujets, le voilà triste, abattu, confus, couché par terre, sans lever les yeux ni regarder le ciel. Jamais il ne parut plus humble, ni plus petit devant Dieu. Qui opérerait en lui ce changement ? le remords de son péché : ce remords était donc une grâce. Oui, reprend saint Chrysostome, mais c'était une grâce impérieuse par où Dieu traitait Achab en esclave et non en roi, avec la sévérité d'un juge et non avec les caresses d'un père ; et c'est ainsi que cette grâce se trouve pleinement conforme à l'idée que nous avons de notre Dieu, comme du plus puissant et du plus grand de tous les maîtres.

Ce remords a encore un avantage bien estimable : c'est que de toutes les grâces il n'en est point de si constante ni qui soit moins sujette à se retirer de nous ; car il y a des grâces, chrétiens, que saint Augustin appelle grâces délicates, parce qu'on les perd aisément, et que Dieu nous en prive quelquefois pour les plus légères infidélités. Mais le remords du péché est une grâce stable, fixe, permanente, qui ne nous

quitte presque jamais, qui nous suit dans tous les lieux du monde, dont Dieu nous favorise malgré nous, et dont nous ne pouvons même nous défaire. Car, en quelque lieu du monde que nous allions, nous nous trouvons nous-mêmes; et nous trouvant nous-mêmes, nous trouvons notre péché: or le péché est toujours suivi du remords, et par conséquent de la grâce divine. Comme Dieu disait au pécheur: C'est en vain que tu veux m'échapper; ma miséricorde est résolue de ne point se séparer de toi, et de te poursuivre partout; j'ai une grâce à l'épreuve de toutes les contradictions, qui est le remords de la conscience. Fais tout ce qu'il te plaira; elle ira te chercher jusque dans la confusion et le tumulte des plus nombreuses assemblées, jusque dans les plus secrets et les plus sombres réduits, jusque dans les débauches les plus infâmes; c'est là même qu'elle agira plus fortement, et qu'elle sera plus assidue à te présenter sans cesse la double image et de ton crime et de ton devoir. Telle est en effet cette grâce, que plus l'homme s'en rend indigne, plus elle s'attache à lui; elle naît avec le péché, elle croît avec le péché, et jamais elle n'abandonne la conscience, que la conscience n'abandonne le péché. N'est-ce pas une prérogative bien singulière? Grâce toujours présente pour nous secourir dans l'état le plus désespéré, et plus ferme pour s'opposer à notre malice, que notre malice n'est obstinée à la combattre.

Ce n'est pas tout. Comme cette grâce du remords de conscience est la plus constante dans sa durée, aussi est-elle la plus universelle dans son étendue; car on ne peut pas dire d'elle ce que disait autrefois le prophète royal des grâces particulières que Dieu faisait à son peuple, qu'elles n'étaient pas pour les nations païennes et barbares, et que Dieu les réservait pour une étroite portion de la terre, c'est-à-dire pour la Judée: *Nou fecit taliter omni nationi*¹. Celle-ci est commune indifféremment à tous les hommes. Ce ne sont pas seulement les justes, comme David, qui après un péché de faiblesse ressentent le remords de leur conscience; mais les traîtres comme Judas, mais les parricides comme Caïn, mais les réprouvés comme Esaü, tous sans exception, puisque tous, dit saint Paul, sont exposés à ces atteintes secrètes et à cette tribulation salutaire dont Dieu les atlige; *Tribulatio et angustia in omnem... operantis malum*². Ne semble-t-il pas même, ajoute saint Augustin, que ce remords qui s'élève dans la conscience soit la grâce propre des pécheurs; et n'est-ce pas à

eux que Dieu la communique plus souvent, plus abondamment, plus efficacement? Ah! chrétiens, quelle consolation pour un homme engagé dans le crime, de pouvoir dire: Tout pécheur que je suis, il m'est encore permis d'espérer; Dieu a encore des grâces pour moi, aussi bien que pour les saints: il a des grâces d'amis auxquelles je n'ai pas droit de prétendre; mais il a, pour ainsi parler, des grâces d'ennemis, desquelles je puis encore profiter, et qui sont les remords de ma conscience. Quand il n'y aurait que cela, ne serait-ce pas assez pour conclure qu'il n'y a point de pécheur dans la vie qui soit entièrement détitué du bénéfice de la grâce; et Dieu n'a-t-il pas raison après cela de faire aux plus impies mêmes le commandement indispensable de se convertir, puisqu'il n'y en a pas un qui n'ait du moins le secours de cette grâce, je veux dire le reproche de son péché? Car, pour le remarquer en passant, il est certain qu'il n'y a point de pécheur sur la terre exempt de l'obligation de satisfaire à Dieu, et à qui Dieu ne dise: Je veux que tu reviennes à moi par la pénitence; cela est sans contredit: donc il n'y a point de pécheur à qui ce précepte ne soit possible, et par conséquent qui n'ait toujours quelque grâce de pénitence quand il est actuellement obligé de la faire. Nous avons là-dessus des preuves qui ne nous permettent pas d'en douter: mais quand nous ne les aurions pas, en voulez-vous une plus sensible que celle-ci, et ne suffit-il pas qu'il n'y ait point de pécheur à couvert des retours et des pointes de sa conscience?

Cependant admirez une autre propriété de la grâce dont je relève le prix. C'est la plus assurée pour l'homme pécheur, et la moins sujette à l'illusion. Dans les autres grâces le pécheur court risque d'être trompé, et souvent l'ange de ténèbres se transforme en ange de lumière. De là l'on prend pour des grâces et des inspirations divines de véritables tentations; par exemple, dit saint Ambroise, une présomption secrète pour un mouvement d'espérance, une tendresse naturelle pour un sentiment d'amour de Dieu. Mais le remords du péché est une grâce certaine, sous laquelle cet ennemi des hommes ne saurait se déguiser; car il ne s'aviscra jamais, poursuit le même Père, de représenter à un pécheur le désordre de son crime; au contraire, il fait tous ses efforts pour lui en cacher la honte, pour lui en diminuer la malice, pour en effacer de son esprit le souvenir. Quand donc il arrive, chrétiens, qu'après le péché votre conscience est troublée de remords, dites avec assurance:

¹ Ps., cxxvii, 20. — ² Rom., ii, 9.

C'est Dieu qui me parle, voilà sa voix; ce reproche ne peut partir que de sa grâce, et je ne dois rien craindre en le suivant, parce qu'il ne m'inspirera que l'horreur et le regret de ma vie corrompue. Or, de tels effets ne viennent point de l'esprit de mensonge, qui est un esprit de corruption. C'est, mon cher auditeur, ce que vous devez dire, et vous direz vrai; et cette confiance sera un puissant motif pour vous porter à Dieu.

Car, outre les autres avantages du remords de la conscience, observez-en un des plus insignes : c'est que sans cette grâce tous les dons de Dieu deviennent stériles à notre égard, et qu'avéc elle ils sont tous efficaces, parce que c'est elle qui les fait agir pour notre conversion et notre sanctification. En effet, chrétiens, quand nous sommes dans l'état du péché, en vain Dieu nous imprime-t-il la crainte de sa justice, en vain veut-il allumer dans nos cœurs le feu de son amour : si notre conscience ne forme ce remords : *Peccavi; J'ai péché*, tout le reste est inutile; et dès que ce remords est une fois conçu, il communique à tout le reste une vertu particulière et sanctifiante, comme si vous disiez : J'ai péché, donc il faut craindre Dieu, qui est mon juge; j'ai péché, donc je vais recourir à la miséricorde de Dieu, pour le toucher en ma faveur; j'ai péché, et par mon péché je me suis éloigné de Dieu, donc je dois me rapprocher de lui, et m'y réunir par un saint amour. Sans ce remords je ne raisonnerais pas de la sorte, et je ne me convertirais pas; pourquoi? Zénon de Vérone en apporte la raison : parce que la conversion du pécheur doit se faire par forme de jugement, et d'un jugement tout nouveau, dit ce savant évêque. Si le coupable se justifie, on le condamne, et s'il s'accuse lui-même, il est absous : *Novum judicium, in quo si reus excuserit erimen, damnatur; absolvitur, si fatetur*. Comme il est donc vrai que dans la justice humaine toutes les autres procédures sont nulles en matière de crime, si elles ne sont fondées sur l'action de l'accusateur et des témoins; de même, pour la justification du pécheur, toutes les autres grâces n'ont point de force, à moins qu'elles ne soient soutenues par le remords du pécheur, et par le témoignage qu'il porte contre lui-même.

Achevons, chrétiens, et disons enfin que cette grâce seule du remords de la conscience est plus convaincante que toute autre pour disposer l'esprit de l'homme à la pénitence. Car qu'y a-t-il de plus fort pour cela que d'obliger un pécheur à s'accuser soi-même : Oui, j'ai péché ? que de

produire contre lui un témoin qui ne peut être récusé, et qui est sa propre conscience : Il est vrai, tu as péché ? que de le réduire à prononcer lui-même l'arrêt de sa condamnation : Je suis pécheur, et j'ai mérité l'enfer ? Or tout cela est renfermé dans le reproche que fait la conscience à une âme criminelle. Et c'est, dit saint Grégoire, pape, ce qui rend ce remords insoutenable, et par conséquent cette grâce invincible. Car, au lieu que dans les jugements des hommes les témoins peuvent être subornés, les accusateurs passionnés; que souvent le témoignage de l'un n'est pas conforme à celui de l'autre, ce qui est cause que la conviction n'en est presque jamais certaine : au contraire, dans une conscience troublée des remords de son péché, il ne peut y avoir ni supposition, ni passion, ni préoccupation, parce qu'elle agit contre elle-même; et comme elle fait d'ailleurs tout ensemble ces trois fonctions, d'accuser, de juger, et de condamner, il faut par nécessité que le pécheur lui cède, parce que son témoignage est une démonstration plus évidente que tous les raisonnements du monde.

De là même il s'ensuit que cette grâce est aussi la plus puissante sur le cœur de l'homme pour le soumettre aux ordres de Dieu. Et quel est, en effet, le pécheur assez endurci pour ne pas sentir les traits de sa conscience; et s'il les sent, le moyen qu'il les puisse supporter sans faire tous ses efforts pour sortir de cet état de peine en quittant le péché? Nous nous étonnons quelquefois que les Pères de l'Église, faisant le portrait d'une conscience dérégulée, nous la dépeignent comme un bourreau domestique qui tourmente le pécheur. Que veulent-ils nous marquer par cette figure ? c'est que le remords de conscience, quoiqu'il procède de l'Esprit d'amour, et qu'il soit une grâce, a néanmoins la force et comme la cruauté d'un bourreau pour contraindre les cœurs rebelles de s'assujettir à Dieu. Ah ! chrétiens, c'est cette grâce qui de tout temps dans le christianisme a opéré les plus grandes conversions; c'est elle qui tous les jours au milieu du monde opère des changements si merveilleux. Quand vous voyez dans une ville, dans un quartier, un homme réformer ses mœurs, et tenir une conduite toute contraire à ses désordres passés, dites : C'est la conscience qui a fait cela, ou c'est Dieu qui, pour le faire, s'est servi de la conscience. Oui, c'est la conscience qui brise les rochers et qui fend les pierres, pour en former des enfants d'Abraham; c'est elle qui va détacher un mon-dain de l'amour du siècle pour l'attirer à la vie

religieuse ; c'est elle qui ouvre les tombeaux, selon l'expression de saint Jérôme, c'est-à-dire qui ouvre les âmes pour en tirer par de saintes confessions le venin qui y demeurait caché ; enfin c'est cette grâce qui a donné un saint Augustin à l'Eglise. Non, chrétiens, cet homme incomparable ne renonça au péché que lorsqu'il y fut réduit par le remords de sa conscience : voilà la grâce victorieuse qui emporta son cœur. Dieu l'arma contre lui-même, et lui livra une espèce de combat, dont jamais il ne se put défendre. Jusque-là saint Augustin avait résisté à toutes les autres grâces ; mais il succomba à cette grâce du remords, et il en fut heureusement vaincu. Que de trésors, ô mon Dieu, dans une seule grâce, et qu'un pécheur est donc redevable à votre miséricorde de le ramener ainsi à son devoir ! J'entends chez le prophète Jérémie des hommes dominés par leurs passions et plongés dans le vice, qui se glorifient d'avoir la paix de la conscience, quoiqu'ils n'aient rien moins qu'une véritable paix : *Dicentes : Pax, et non erat pax* ¹. Mais c'est en cela même que je reconnais qu'ils sont abandonnés à l'iniquité, et que vous les traitez, Seigneur, selon toute la sévérité de vos jugements, parce qu'il n'y a rien de plus dangereux ni de plus formidable que la paix dans le péché ; et l'on peut dire que c'est la plus terrible de vos vengeances, et qu'une âme commence dès lors à être réprochée. Je vois dans le même Jérémie d'autres pécheurs (ce sont les habitants de Jérusalem), qui se reconnaissent, qui embrassent la pénitence et protestent que c'est le remords de leur péché et le trouble de leur âme qui les y a comme forcés. Seigneur, disent-ils, vous nous avez favorablement trompés, quand nous étions dans votre disgrâce et dans nos criminelles habitudes. Nous attendions la paix, et nous ne l'avons jamais trouvée : *Expectavimus pacem... et ecce formido* ² ; nous cherchions le remède à notre mal, et vous nous avez envoyé le trouble : *Tempus curationis, et ecce turbatio* ³. C'est par là, Seigneur, que nous avons connu nos impiétés, et que nous les avons détestées : *Cognovimus, Domine, impietates nostras... quia peccavimus tibi* ⁴. Car, dans ce trouble de nos consciences, vous nous avez fait éprouver que le péché était notre plus grand ennemi, et que vous étiez seul notre souverain bien et toute notre félicité. Il est donc vrai, mes chers auditeurs, que le remords de conscience a toutes les qualités de la grâce la plus complète. Mais cela étant, que faisons-nous lorsque dans l'état du péché nous méprisons la voix de notre

conscience ? c'est de quoi il me reste à vous entretenir en peu de paroles. La miséricorde de Dieu, en accordant à l'homme la grâce qui forme dans nous le remords du péché, c'a été la première partie ; la malice de l'homme qui résiste à cette grâce pour persévérer dans le péché, c'est la seconde. Encore un moment d'attention,

DEUXIÈME PARTIE.

Pour bien connaître la malice et tout ensemble le malheur de l'homme qui s'obstine contre le remords de sa conscience, il n'y a point de plus juste méthode à suivre que de reprendre toutes les qualités de la grâce dont je viens de développer les avantages, et que de leur opposer les divers degrés de résistance qui se rencontrent dans l'obstination du pécheur. Ceci m'offre une nouvelle et ample matière, mais que j'aurai soin d'abrégé. Ecoutez comment je raisonne.

Quand je suis dans l'état du péché, le reproche que m'en fait ma conscience est une grâce. Donc je résiste à la grâce si je néglige ce reproche, et que je tâche même à l'étouffer dans mon cœur. Ce n'est point un mouvement naturel que je supprime, c'est une inspiration qui vient d'en haut, et que je rends inutile à mon salut. Le Saint-Esprit est l'auteur de cette grâce, et c'est lui qui me reprend de mon péché. D'où il s'ensuit qu'en résistant à cette grâce, c'est au Saint-Esprit que je résiste, et qu'alors je suis de ces cœurs incirconcés à qui parlait saint Etienne, quand il disait aux juifs : *Dura cervice et incircumcisis cordibus... vos semper Spiritui sancto resistitis* ¹ ; Esprits rebelles, cœurs durs et inflexibles, vous ne cessez point de résister à l'Esprit de Dieu. Comment lui résistaient-ils ? demande saint Chrysostome. En refusant d'entendre le remords de leur conscience, qui leur reprochait de n'avoir pas reçu Jésus-Christ comme leur Messie. Vous l'avez livré à la mort ; et non contents de cela, au lieu de reconnaître l'horreur de ce déicide, qui se présente tout entière aux yeux de votre âme pour l'engager à un saint repentir, vous persistez dans votre crime. Voilà pourquoi je dis que vous êtes des cœurs indomptables, et que vous vous endurez contre l'Esprit de votre Dieu : *Vos semper Spiritui sancto resistitis*. Or, n'est-ce pas justement ce que fait un pécheur dans le feu et l'emportement de la passion qui le possède ? La conscience lui dit : Cela t'est défendu ; c'est une injustice, c'est une vengeance, c'est une perfidie, c'est un attentat contre la loi de ton Dieu ; mais il n'importe,

¹ Jérem., vi, 14. — ² Ibid., viii, 15. — ³ Ibid., xiv, 19. — ⁴ Ibid., 20.

¹ Act., vi, 61.

répond-il, je me satisferai, et rien là-dessus ne sera capable de m'arrêter. Concevez-vous une résistance plus formelle, et un mépris plus exprès et plus outrageant ? *Vos semper Spiritui sancto resistitis.*

Le mal va plus loin, et que les suites en sont terribles ! car, puisque le remords de la conscience est la première grâce du salut, et le premier moyen de conversion pour un pécheur, que fait-il encore en y résistant ? il tarit pour lui toutes les sources de la divine miséricorde, et, si j'ose m'exprimer ainsi, il met Dieu dans une espèce d'impuissance de le sauver. En effet, que pouvez-vous, après cela, mon cher auditeur, attendre de Dieu pour vous retirer de la voie de perdition où vous demeurez malgré lui ? Comptez-vous qu'il vous donnera d'autres grâces ? mais il ne le peut, selon les règles ordinaires de sa providence : et pourquoi ? parce que, dans le conseil de cette providence éternelle, il est arrêté que le remords du péché précédera toutes les grâces, ou que ce sera l'entrée à toutes les autres grâces. Vous flâtez-vous que, par une conduite toute particulière, Dieu changera en votre faveur l'ordre de votre prédestination ? Mais il ne le veut pas ; et il prétend avec raison que ce changement n'étant point nécessaire, c'est à vous de vous conformer à ses lois, et non point à lui de recevoir les vôtres. Par conséquent, perdre cette grâce du remords, c'est manquer l'occasion favorable du retour, c'est ruiner le fondement de votre justification, c'est couper la racine de tous les fruits de pénitence que vous auriez été en état de produire. Quand Holoferne voulut se rendre maître de Béthulie qu'il assiégeait, ce ne fut point par la force des armes qu'il la réduisit aux dernières extrémités, mais en détournant le cours des eaux qui y coulaient. Or, voilà comment vous en uscz contre vous-mêmes, et voilà ce qui damne communément les libertins du siècle. S'il étaient attentifs aux avertissements de leur conscience, s'ils se servaient utilement de ce secours ordinaire et de cette première grâce, Dieu entrerait par là ; il irait bientôt plus avant, il ferait naître dans leur cœur un dégoût secret du vice et l'amour de la vertu, il se communiquerait à eux en mille manières. Mais tandis qu'ils le laissent frapper à la porte sans lui ouvrir, et qu'ils lui ferment toutes les voies en lui fermant celle de ces remords intérieurs par où il pourrait s'insinuer, quel accès lui reste-t-il, et n'est-il pas naturel qu'il les abandonne à eux-mêmes ? Voilà, dis-je, ce qui les entretient jusqu'au dernier soupir de leur vie dans un désor-

dre continu, et ce qui les conduit presque inmanquablement à l'impénitence finale.

El quel désordre, en effet, chrétiens, de commettre le péché et de se charger devant Dieu de tout ce qu'il ya de plus abominable et de plus odieux dans le péché, sans tirer nul avantage du seul bien que le péché puisse produire, qui est le remords de la conscience ! Je vous ai dit que ce remords était une grâce toute miraculeuse, en ce qu'elle naît du péché même ; mais n'est-il pas vrai que plus elle est miraculeuse dans sa naissance, plus nous sommes condamnables dans la résistance que nous y apportons ? Dieu fait pour vous, mon cher auditeur, un miracle de sa miséricorde, en vous faisant trouver dans votre péché la grâce qui doit le détruire, et qui peut réparer tout le dommage qu'il vous a causé. Mais vous, par une espèce de miracle tout contraire, je dis par un miracle de malice, par un miracle d'infidélité et d'opiniâtreté, vous rendez cette grâce infructueuse, et vous en arrêtez toute la vertu ; comme si vous aviez entrepris de combattre contre la toute-puissance de Dieu, et que, par la malignité de votre cœur, vous voulussiez surpasser l'excès de son amour et toute sa bonté.

De là, qu'est-ce que je conclus ? C'est que rien, ainsi que je vous l'ai fait entendre, n'étant plus digne de la majesté de Dieu, ni plus conforme à sa grandeur souveraine, que la grâce dont je parle, rien aussi ne lui doit être plus injurieux que les révoltes d'une vile créature qui la rejette, qu s'élève contre elle, et emploie tous ses efforts à la repousser ; car plus Dieu agit en Dieu, plus suis-je coupable de ne me pas soumettre, et de ne lui pas obéir. Or, par les remords de ma conscience, Dieu me traite parfaitement en maître, puisqu'il m'humilie, qu'il me trouble, qu'il m'épouvante, qu'il se venge de moi, qu'il me fait voir ce que je suis, et sentir toute mon indignité. Mais moi, en méprisant ces remords, j'agis parfaitement en sujet rebelle. Je ne veux pas seulement prêter l'oreille aux remontrances de mon Dieu, je trouve mauvais qu'il me reprenne, je ne tiens nul compte de ses menaces ; sans me mettre en peine si je suis pécheur ou non, si je lui plais ou si je lui déplais, si je mérite ses châtimens ou ses récompenses, j'écarte de mon esprit toutes ces pensées, et je n'en ai point d'autre que de me contenter. Telle est l'audace du pécheur ; et contre qui ? contre l'Autheur même de son être et le suprême Arbitre de son sort éternel.

Ce n'est pas là néanmoins ce qui termine toute sa malice, et voici ce qui l'augmente. Le

remords du péché est de toutes les grâces la plus constante et la plus durable ; donc une pleine résistance à ce remords suppose la malice la plus invétérée et la plus insurmontable. Un des hérétiques de ces derniers siècles se glorifiait, après bien des assauts qu'il avait eu à soutenir, d'être enfin venu à bout de sa conscience, et de s'être tellement affermi contre elle, qu'il s'était délivré de ces reproches intérieurs qui le fatiguaient. Il le disait, et c'était plutôt une vanité diabolique qu'une vérité. Que dis-je, une vanité diabolique ! n'était-ce pas quelque chose de plus ? car jusque dans l'enfer les démons sont perpétuellement et impitoyablement bourrelés des remords de leur conscience : et si ce n'est pas pour eux une grâce, n'est-ce pas un de leurs plus cruels supplices ? Le Sauveur du monde nous l'a lui-même appris lorsqu'il nous a dit que le feu qui les brûle ne s'éteindra jamais : *Vermis eorum non moritur, et ignis eorum non extinguitur* ¹ ; au lieu que Luther, cet ennemi de l'Église, le plus emporté et le moins traitable, prétendait avoir secoué le joug, et s'être mis au-dessus de cette censure inopportune. Que la chose fût ainsi ou ne fût pas, ce n'est point ce que j'examine ; mais de là je vous laisse à juger par quels efforts de malice et par combien de résistance il s'était établi ou il croyait s'être établi dans cette damnable disposition. Vous me demandez si réellement un pécheur peut parvenir là. Je n'en sais rien, et j'ai de la peine à me le persuader. Mais si cela se peut, je dis que c'est le comble de l'impiété ; mais si cela se fait, je dis que c'est l'abîme du péché dont parlait Salomon au livre de ses Proverbes ; et que le pécheur n'est jamais dans un état plus irrémédiable et plus perdu, que quand il vient à n'avoir plus que du mépris pour tout ce qui concerne la conscience et pour Dieu même : *Impius, eum in profundum venerit, peccatorum contemnit* ². Encore une fois, je ne décide point si cela se peut, ni si cela se fait ; mais quoi qu'il en soit, je prétends que cela ne se peut faire qu'en déclarant à Dieu une guerre éternelle ; qu'en disant à Dieu : Vous êtes résolu de m'attaquer partout, et moi partout je vous résisterai ; vous êtes déterminé à ne me point accorder de relâche, et moi je ne cesserai point de me défendre ; vous me presserez vivement, et moi je ferai si bien qu'à force de tenir contre vous, je réussirai à vous éloigner absolument de mon cœur, dont vous voulez prendre possession. On le dit, chrétiens, non pas expressément ni en paroles ; car on frémi-

rait en le prononçant, et l'on aurait horreur de soi-même ; mais on le dit en pratique, on agit selon ces détestables principes. Ce ne peut être là sans doute que l'état des âmes vendues au péché, et pour qui il ne paraît plus qu'il y ait de ressource.

Ce qui doit nous en convaincre, c'est ce que j'ai marqué pour sixième caractère de la grâce attachée au remords de la conscience. Grâce universelle, et la plus commune dans toutes les conditions et tous les états. Sur quoi je fais cette réflexion ; elle est solide : Eh ! mon cher frère, vous renoncez volontairement à la grâce la plus commune, à la grâce la plus éten due, à une grâce qui n'est pas même refusée au plus méchant homme et au plus impie ; vous vous privez de cette dernière espérance : que vous rester-est-il donc, et n'êtes-vous pas comme dans un enfer ? Car un des plus grands malheurs du réprouvé dans l'enfer, ce n'est pas d'être déchiré des remords de sa conscience, mais de ne pouvoir plus se servir de ces remords, de n'y trouver plus nul secours, de n'en avoir que le sentiment et que la peine. Or, je conviens avec vous que vous pouvez encore utilement vous servir du remords qui vous pique, et qu'en cela votre situation est différente. Mais au fond et quant à l'effet, qu'importe que vous puissiez vous en servir, si vous ne vous en servez pas ? qu'importe que vous en puissiez tirer quelque secours, si vous ne le tirez pas ? qu'importe que ce soit une grâce pour vous, si vous n'en faites nul usage et si vous n'en profitez pas ?

D'autant plus criminel dans votre malice et dans votre aveugle résistance que cette grâce est entre toutes les autres la plus certaine pour un pécheur, et la moins exposée aux prestiges et aux artifices de l'esprit de mensonge. Saint Jean, dans sa première épître, écrivait à ses disciples : Mes chers enfants, si votre cœur ne reprend d'aucune chose, ayez une confiance entière : *Carissimi, si cor nostrum non reprehenderit nos, fiduciam habemus* ¹ ; mais, sans contredire la pensée de cet apôtre, je vous dis : Tenez-vous assés du côté de Dieu quand votre conscience vous fera des reproches, parce que c'est une preuve infaillible que Dieu pense à vous, et qu'il jette encore sur vous un regard de salut : *Charissimi, si cor nostrum reprehenderit nos, fiduciam habemus*. Ces deux propositions, toutes contradictoires qu'elles paraissent, ne se combattent point ; car le saint apôtre parlait de la confiance des justes, qui suppose la grâce d'innocence ; et je parle de la grâce de pénitence

¹ Marc., ix, 41. — Prov., xviii, 2.

² 1^{er} Joan., iii, 21.

qui n'est jamais moins douloureuse que lorsqu'elle commence dans une âme par le remords du péché. C'est donc pour vous, pécheurs, le seul fonds sur lequel vous puissiez compter avec une pleine certitude. Mais pourquoi le dissipez-vous ? pourquoi vous l'enlevez-vous à vous-mêmes ? et que ne vous souvenez-vous de la parole de saint Bernard, que comme ce remords est la plus sûre de toutes les grâces, aussi la résistance à ce remords est la plus prochaine disposition au désespoir ?

Abrutis désespoir, que redoublera au jugement de Dieu cette même conscience dont vous aurez tant de fois érudé les poursuites salutaires ; cette conscience à qui vous aurez si souvent imposé un silence mortel, lorsqu'elle s'expliquait contre votre gré, contre vos inclinations vicieuses, contre vos passions, mais pour vous ressusciter et vous rendre une vie toute divine ; cette conscience pour qui vous aurez conçu la même haine que témoignait le roi Achab contre le prophète Méléé, parce que ce zélé ministre du Seigneur, usant de toute la liberté qui lui convenait comme à l'homme de Dieu, annonçait à ce prince des malheurs qui l'effrayaient, mais dont la connaissance lui pouvait être si avantageuse pour les éviter : *Odi eum, quia non prophetat mihi bonum, sed malum* ; et cette conscience dont le remords est dès à présent contre vous le témoignage le plus irréprochable et le plus convaincant ; mais qui, dans l'assemblée du monde entier, parlant plus haut que jamais, et produisant au jour ce remords qu'elle avait jusque-là tenu secret, en ternera, à votre honte et pour votre ruine, la conviction la plus accablante. C'est saint Paul qui vous en avertit dans son épître aux Romains, où, faisant la description du jugement dernier, il nous représente tous les hommes devant le tribunal de Jésus-Christ, lequel n'aura besoin contre eux ni d'autres témoins que leur conscience, ni d'autres accusations que leurs propres remords : *Testimonium reddente illis conscientia ipsorum, et et inter se invicem cogitationibus accusantibus, aut etiam defendentibus* ². Comme si Dieu devait dire alors aux réprouvés : Jugez-vous vous-mêmes. Voilà votre conscience qui vous accuse. C'est elle qui dépose contre vous, et je n'ai point pris d'ailleurs que d'elle-même les titres qui vous condamnent. Dès la vie, elle vous a fait cent fois reconnaître que vous étiez pécheurs, et dignes de mes plus sévères arrêts. Je voudrais par là vous rappeler de vos égarements, mais c'était un aveu stérile et sans nul qu'elle ne vous faisait. Elle vous l'arrache encore après

la mort, non plus pour votre conversion, mais pour votre éternelle réprobation. Le moyen que je vous sauve, après que vous avez porté vous-mêmes votre sentence ? C'est ainsi que Dieu leur ferma la bouche, et qu'en même temps il se justifia. Car voilà, Seigneur, disait le prophète royal, voilà pourquoi vous taites paraître en témoignage la conscience des hommes ; voilà pourquoi vous leur taites avouer à eux-mêmes qu'ils ont péché, et qu'ils sont inexcusables dans leur péché : *Tibi soli peccavi, et malum coram te feci* ¹. C'est, mon Dieu, afin de mettre votre justice à couvert de tout blâme ; et que, quelque rigoureux que soient vos jugements contre le pécheur, il n'ait rien à vous opposer : *Ut justificeris in sermonibus tuis, et vincas cum judicaris* ².

La conclusion, mes frères, c'est donc d'être fidèles à la grâce lorsque vous le pouvez encore, et de lui céder sans une plus longue résistance : j'entends toujours à cette grâce du remords de votre conscience, qui, par une dernière prérogative, n'est passeulement la plus puissante pour convaincre l'esprit, mais une des plus fortes pour fléchir la volonté. Que dit Jésus-Christ à saint Paul, quand, sur le chemin de Damas, il fit brüler à ses yeux cet éclair qui l'éblouit, et retentit à ses oreilles ce coup de tonnerre qui l'altéra ? *Durum est tibi contra stimulum calcitrare* ³. Saint, Saint, lui dit cet Homme-Dieu, où vas-tu, et de quelle commission as-tu voulu te charger, en te déclarant le persécuteur de mon Eglise ? C'est trop longtemps faire violence à ma grâce qui te recherche, et il est trop pénible pour toi de résister davantage à ses traits. Je vous adresse, mon cher auditeur, les mêmes paroles. Il y a peut-être déjà tant d'années que Dieu vous invite à rentrer dans la sainte liberté de ses enfants, et qu'il veut vous faire sortir de l'esclavage où vous êtes malheureusement engagé. Vous avez un penchant au mal qui vous entraîne ; mais vous avez aussi un irein bien capable de vous retenir : c'est votre conscience. Votre cœur s'est laissé prendre à un objet corrompé et périssable, et vos liens sont difficiles à rompre ; mais combien de coups la conscience a-t-elle frappés pour cela ; et n'en serait-elle pas venue à bout si vous l'aviez secondée ? Les sens et la chair vous dominent ; mais le remords qui vous perce l'âme vous apprend assez que les brûlées voluptés des sens et de la chair ne vous satisferont jamais, et que vous y trouverez toujours plus d'aigreur que de plaisir. Si vous voulez être de bonne foi, vous en conviendrez. Oui,

¹ 11 Reg., xxx, 8. — ² Rom., ii, 15.

³ 1 Esai., l, 6. — ² Ibid. — ³ Act., ix, 5.

vous conviendrez que depuis le moment fatal où votre passion vous a séduit, et où elle vous a soumis à son empire tyrannique, vous n'avez pas eu un jour tranquille ; que si à quelques temps elle vous a enivré de ses fausses douceurs, vous les avez ensuite payées bien cher, par les regrets qui les ont suivies, par la douleur que vous en avez conçue, par les reproches que vous vous êtes faits, par la crainte des vengeances divines qui vous a saisi, par tous les sentiments de votre foi qui se sont réveillés ; vous conviendrez que ce combat domestique dont vous êtes le triste sujet, et qui s'élève presque à toutes les heures entre la passion et la conscience ; que cette incertitude où vous vivez, sans savoir à quoi vous résoudre, ni à quoi vous voulez renoncer, si c'est à votre conscience, si c'est à votre passion ; que ces vicissitudes éternelles, ces tours et retours de votre cœur, se démentant mille fois lui-même et mille fois se contredisant, tantôt voulant l'un, tantôt choisissant l'autre, ne se déterminant, ou du moins ne se tenant à rien de fixe, huyant ce qu'il souhaite, cherchant ce qu'il déteste (car voilà où en sont tant de pécheurs) ; vous conviendrez, dis-je, que tout cela est l'état le plus désolant, et qu'il vous en coûterait incomparablement moins de suivre enfin la voix de la conscience qui vous presse, et d'exécuter aux dépens de tout le reste la sainte résolution qu'elle vous inspire. *Durum est tibi contra stimulum calcitrare.* Encore si vous en étiez quitte pour la peine que vous ressentez ! mais ce qu'il y a de plus funeste et de plus à craindre, c'est que, par la force de l'habitude qui jette tous les jours dans votre âme de nouvelles et de plus profondes racines, la conscience ne vienne, non pas, si vous voulez, à ne point agir du tout, mais à n'agir plus que faiblement ; de sorte que ces remords ne fassent plus qu'une légère impression, et qu'ils perdent presque toute leur vertu ; car, je l'ai dit et je le répète, c'est ce qui arrive, et ce que Dieu permet. Terrible punition dont il menaçait autrefois son peuple par le prophète Ezéchiel. Nation infidèle, leur disait le Seigneur, je te trouve toujours en défense contre moi, et toujours en garde contre ma grâce pour la re-

pusser. Mais sais-tu ce que je t'ai, et quel châtement je te prépare ? je ne l'enverrai point des afflictions temporelles, ni pertes de biens, ni maladies ; je corrige ainsi mes prédestinés et mes amis, et tu ne mérites pas un traitement si salutaire : mais, dans le trésor de mes vengeances, j'en ai une plus conforme à ton indignité, et d'autant plus mortelle qu'elle sera plus selon tes desirs : c'est que je laisserai ma colère se reposer pour toi et dans toi : *Requiescet indignatio mea in te* ! Comment se reposera-t-elle ? parce qu'elle ne te reprochera plus rien, ou qu'elle ne le fera plus, ni avec la même assiduité, ni avec les mêmes instances. Quand elle tonna, qu'elle l'effrayait, qu'elle le consternait, c'était une colère de pardon ; mais quand elle semblera se calmer et l'épargner, ce sera une colère de damnation. Ah ! Seigneur, nous sommes pécheurs, et comme pécheurs, nous sommes dignes des plus rudes coups de votre justice ; mais si vous avez à vous venger et à nous châtier, que ce ne soit point par ce silence plus à redouter pour nous que tous vos tonnerres, ni par ce repos plus dangereux que tous les troubles. La grande grâce que nous vous demandons, ô mon Dieu, c'est de ne nous faire point maintenant de grâce. Vous ne nous ménageriez jamais davantage en cette vie, que lorsque vous voudrez moins nous ménager. Remuez, Seigneur, remuez nos consciences, et ne souffrez pas qu'elles tombent dans un assoupissement dont elles ne reviendraient plus. Votre prophète vous suppliait de ne le point reprendre dans votre fureur et de ne le punir point dans votre courroux. Cela est bon pour un autre monde que celui-ci, et nous vous faisons la même prière. Mais présentement les touches les plus pénétrantes et les plus sensibles, les plus vives répréhensions, seront pour nous les plus signalées faveurs. La nature en mourra, elle en sera peinée, mortifiée, attristée ; mais cette heureuse tristesse que l'Apôtre préférerait à tous les plaisirs du siècle, nous fera passer du péché à la pénitence, et de la pénitence à la joie du Seigneur et à la source de sa félicité où nous conduise, etc.

¹ Ezéch., xvi, 42.

SERMON POUR LE DIXIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR L'ÉTAT DE VIE ET LE SOIN DE S'Y PERFECTIONNER.

ANALYSE.

SUBJET. *Le pharisien, se tenant debout, faisait intérieurement cette prière : Seigneur, je vous rends grâce de ce que je ne suis pas comme le reste des hommes.*

Voilà l'esprit de l'ambitieux ; il veut toujours monter, toujours s'élever au-dessus des autres, au lieu de demeurer sagement dans son état et de travailler à s'y perfectionner.

DIVISION. L'ambition nous porte à un rang où nous ne devons point aspirer, puisqu'il est au-dessus de notre état ; et elle nous entretient dans une négligence entière des obligations de notre état, ou néanmoins nous devons vivre et nous perfectionner. En deux mois, on veut être ce qu'on n'est pas, première partie ; et l'on ne veut pas être ce qu'on est, deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. On veut être ce qu'on n'est pas, on veut s'élever au-dessus de son état : ambition que les philosophes mêmes et les sages du paganisme ont conlammée. Mais tenons-nous-en aux maximes de la foi, qui nous apprend que rien n'est plus fatal pour le salut que ce désir de sa propre élévation. Cinq raisons :

1^o Parce qu'il n'est rien de plus difficile que de s'élever dans le monde, et de ne pas oublier Dieu ni s'oublier soi-même ; c'est la belle-lettre que faisait saint Bernard au pape Eugène.

2^o Parce qu'en s'élevant, on s'attire par une suite nécessaire des obligations infinies de conscience, auxquelles on ne satisfait presque jamais, ou l'on ne satisfait qu'imparfaitement. Dans cette vie, disait Cassiodore, le pouvoir et le devoir sont deux choses inséparables. Être plus que nous n'étions, c'est devoir plus que nous ne devons, et à Dieu, et aux hommes. (Quelles sont, par exemple, dans l'Eglise, les obligations d'un prélat ?) Après cela, ne nous étonnons pas que les saints aient eu ces dignités éclatantes dont la vue nous éblouit ; mais ce qui doit nous étonner, c'est que des hommes mille fois moins capables qu'eux d'en remplir les obligations, les recherchent avec tant d'ardeur.

3^o Parce que, pour s'élever dans le monde, il faut avoir des qualités et des vertus acquises qu'on a fort rarement, et dont alors le défaut est criminel. Bien de plus raisonnable que cette règle. Mais les emplois, dit-on, font les hommes, erreur ; les emplois aiment perfectionner les hommes, et non pas les préparer. Or, a-t-on soin de s'éprouver soi-même : avant que de travailler à son agrandissement, pour voir si l'on a toutes les dispositions convenables, et pour s'appliquer à les acquérir ?

4^o Parce que, bien même qu'on eut du reste tout le mérite nécessaire pour être élevé, rechercher l'élévation c'est s'en rendre indigne ; car une des premières qualités requises, c'est l'humilité ; et il y a une inlérence positive à vouloir être supérieur aux autres. Chose si vraie, que ceux qui, par leurs intrigues, parviennent à ces hauts rangs, affectent le plus de faire croire qu'ils n'y ont rien contribué. Jésus-Christ, notre maître, ne s'est point attribué l'honneur, comme parle saint Paul ; et nous, pêcheurs, nous allons au-devant des honneurs du monde, et nous nous les procurons. Cela est-il tolérable, et comment alors pouvons-nous paraître devant un Dieu humilié et anéanti ?

5^o Parce que le désir de s'élever est une source de désordres qui ruinent presque inévitablement la charité et la justice parmi les hommes. De là les causes, les pertides, les querelles, les vengeances, et mille autres maux dont nous ne sommes que trop témoin tous les jours. Voilà néanmoins la grande maladie de notre siècle, ce désir de s'avancer et de se distinguer.

DEUXIÈME PARTIE. On ne veut pas être ce qu'on est, c'est-à-dire qu'on néglige la perfection de son état. Cependant toute la préface de l'homme, même en matière de salut, se réduit à s'avancer dans la perfection de son état, et à éviter toute autre perfection, ou contraire à celle-là, ou qui en empêche l'exercice. Voici les preuves de cette importante vérité.

1^o Parce que la perfection de notre état est ce que Dieu veut de nous : car il ne nous a appelés à cet état que pour en accomplir les devoirs et pour nous y sanctifier. Hors de là, quoi que nous fassions, ce n'est plus proprement la volonté de Dieu. Si chacun dans le monde s'appliquait à être ce qu'il doit être, on peut dire que le monde serait parfait ; mais parce qu'on ne suit que son caprice et son inclination, de là vient un renversement général dans toutes les conditions.

2^o Parce que ce n'est que par rapport à notre état et à la perfection de notre état que Dieu nous a préparé des grâces. C'est la théologie exprime de saint Paul ; et il est d'ailleurs de la foi, que nous ne ferons jamais d'autre bien que celui pour lequel Dieu nous accorde sa grâce.

3^o Parce que c'est dans la perfection de notre état que notre sainteté est renfermée, et que c'est par conséquent à cela seul qu'est attachée notre prédestination. Voilà par où les saints se sont sanctifiés, voilà la règle que Jésus-Christ même a suivie ; voilà ce que saint Paul a si fortement recommandé aux fideles.

Trois avis importants, 1^o Ne nous débiter du zèle d'une perfection chimérique et imaginaire que Dieu n'attend pas de nous, et qui nous détourne de celle que Dieu exige de nous. 2^o De modérer ce zèle inquiet de la perfection d'autrui, qui nous fait négliger la nôtre, et que nous entretenons souvent au préjudice de la nôtre. 3^o De réformer ce zèle tout puëin que nous avons d'être parfaits et irréprochables dans notre état selon le monde, sans travailler à l'être selon le christianisme et selon Dieu.

Pharisæus stans, hæc apud se orabat : Deus, gratias ago tibi, quia non sum sicut cæli et hominum.

Le pharisien, se tenant debout, faisait intérieurement cette prière : Seigneur, je vous rends grâce de ce que je ne suis pas comme le reste des hommes. (Saint Luc, chap. xviii, 11.)

Jamais l'orgueil et l'esprit ambitieux se fit-il

mieux connaître que dans l'exemple de ce pharisien ? Toute sa prière consista à s'élever lui-même et à rendre grâce au Ciel d'un avantage imaginaire qu'il prétend avoir et qu'il n'a point en effet reçu. Car bien loin d'être, ainsi qu'il le pense, au-dessus du reste des hommes, sa seule

présomption suffit pour le rabaisser devant Dieu aux derniers rangs, et pour le mettre infiniment au-dessous de cet humble publicain qu'il méprise. Encore, remarque saint Augustin, s'il se contentait de dire : Je ne suis pas comme quelques-uns des hommes ! Mais en disant sans exception, comme les autres hommes, il se préfère à tous les hommes en général, et pour se glorifier il les condamne : *Non sum sicut ceteri hominum*. Aussi quelle place prend-il dans le temple, et en quelle posture s'y fait-il voir ? Au lieu que le publicain demeure à la porte et ne se croit pas digne de pénétrer plus avant, le pharisien approche du sanctuaire et va jusqu'au pied de l'autel. Au lieu que l'un baisse les yeux par respect et se prosterne contre terre, l'autre se tient debout et lève la tête : *Pharisæus autem stans*. Voilà, mes chers auditeurs, le caractère de l'ambition ; elle veut toujours monter, toujours s'avancer. Elle ne rougit de rien, et sans égard à la faiblesse du sujet qu'elle possède et à qui elle inspire de se pousser, ou dans l'Eglise, ou dans le monde, il n'y a point de projets si téméraires qu'elle ne lui fasse concevoir, ni de si hautes espérances dont elle ne le flatte. Daignable et audacieuse passion dont je voudrais réprimer les attentats criminels ! Mais avant que de vous proposer mon dessein, adressons-nous à cette Vierge, qui par son humilité a, pour ainsi dire, commencé la rédemption du monde, et saluons-la avec les paroles de l'ange : *Ave, Maria*.

C'est par le plus sage et le plus adorable de tous les conseils, que Dieu, créant le monde, et y voulant établir une société d'hommes vivant ensemble et destinés à converser les uns avec les autres, y a distingué divers états, et leur a assigné leurs fonctions et leurs devoirs. Suivant cette providence, il y a des conditions supérieures, et il y en a de subordonnées ; il y en a d'éclatantes, et il y en a d'obscuras : toutes réglées par la sagesse divine, et nécessaires pour maintenir la paix sur la terre et le bon ordre. Car sans cette diversité qui met l'un en pouvoir de commander, et qui tient l'autre dans la dépendance ; qui fait paraître celui-là dans la splendeur, et qui réduit celui-ci à demeurer dans les ténèbres ; quel renversement verrait-on dans le monde, et que serait-ce que la société humaine ? Mais cette disposition générale de la Providence ne suffisait pas, et il en fallait encore une plus particulière. Je veux dire qu'entre ces différentes conditions il fallait que Dieu, selon ses desseins et ses vues de prédestination, mar-

quât à chacun des hommes et lui déterminât l'état particulier où il l'appelait. Or, c'est ce que Dieu a fait : tellement qu'il n'y a point d'homme qui n'ait une vocation propre, qu'il doit tâcher de bien connaître, et qu'il est indispensablement obligé de suivre. Cependant, chrétiens, voici le desordre de l'ambition. Elle nous tire de cette route où Dieu voulait nous conduire, et elle nous fait prendre une voie plus conforme aux désirs de notre cœur, et à l'orgueil dont il se lusse entler. Elle nous porte à un rang où nous ne devons point aspirer, puisqu'il est au-dessus de notre état ; et elle nous entretient dans une négligence entière des obligations de notre état, où néanmoins nous devons vivre et nous perfectionner. En deux mots, qui vont faire le partage de ce discours, on veut être ce qu'on n'est pas, c'est de quoi j'ai à vous parler dans la première partie ; et l'on ne veut pas être ce qu'on est, c'est sur quoi je vous instruirai dans la seconde partie. Ne point chercher à être ce qu'on n'est pas, et travailler à être parfaitement ce qu'on est, voilà le fond de l'humilité chrétienne, et le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est le péché originel de l'homme de vouloir être plus qu'il n'est, et l'Écriture nous apprend que le premier homme n'est déchu de ce bienheureux état de grâce où Dieu l'avait créé que parce qu'il ne se contenta pas d'être ce qu'il était, et qu'il affecta d'être ce qu'il n'était pas. Si j'avais à parler ici en philosophe, je tirerais de la morale des païens de grandes lumières pour vous instruire sur ce point et pour vous persuader ; car je vous dirais tout ce qu'on dit ces sages du monde en faveur de la modestie ; je vous ferais voir tout ce qu'ils ont pratiqué selon l'esprit et les règles de cette vertu. Je citerais leurs maximes et je produirais leurs exemples, également opposés à cette malheureuse ambition de vouloir toujours croître et s'élever ; et, après vous avoir mis tout cela devant les yeux, je conclurais par ces belles paroles de saint Augustin dans le livre de la Cité de Dieu, où il nous dit : Voilà, mes frères, les semences et les principes d'humilité qui se sont conservés jusque dans la corruption du paganisme ; et je vous les propose afin que vous rougisiez, si dans le christianisme vous êtes moins modestes que ces infidèles ; et d'ailleurs que vous ne vous flattiez pas d'une haute perfection, si vous l'êtes comme eux et autant qu'eux : *Et hæc dico, ut si virtutes quas isti utcumque colerunt, non*

tenuerimus, pudore pungamur; si tenuerimus, superbia non extollamur. C'est ainsi, dis-je, que je raisonnerais. Mais quand je traile avec des chrétiens, je ne dois point avoir recours à la sagesse païenne pour la conviction d'une vérité si bien établie dans l'Évangile, et qui même n'a rien de solide que dans notre religion. Arrêtons-nous donc à ce que la foi nous en dit, et ne fondons point sur d'autres principes les leçons importantes que j'ai à vous faire dans ce discours.

Oui, chrétiens, c'est la foi que nous devons écouter. Or elle nous apprend, par tous les oracles de l'Écriture et par tous les témoignages des Pères, qu'il n'est rien de plus dangereux ni de plus funeste pour le salut éternel que cette ardeur empressée de vouloir être plus que l'on n'est. Et quelles raisons en apporte-t-elle ? des raisons, mes chers auditeurs, si évidentes par elles-mêmes, que la seule proposition vous en fera sentir d'abord toute la force. Car, nous dit-elle, rien de plus fatal pour le salut que le désir de sa propre élévation ; pourquoi ? parce qu'il n'est rien de plus difficile que de s'élever dans le monde, et de ne pas oublier Dieu ni s'oublier soi-même ; parce qu'en s'élevant on s'attire par une suite nécessaire des obligations infinies de conscience auxquelles on ne satisfait presque jamais, ou l'on ne satisfait qu'imparfaitement ; parce que, pour être dans un rang élevé, il faut avoir des qualités et des vertus acquises qu'on a fort rarement, et dont alors le défaut est criminel ; parce que, bien même qu'on les eût, dès là qu'on affecte un rang supérieur et qu'on l'ambitionne, on en devient positivement indigne devant Dieu ; parce qu'il y a une indécence particulière à un chrétien de vouloir s'agrandir, et parce que ce désir enfin est une source de désordres qui ruinent presque inévitablement la charité et la justice parmi les hommes. Voilà les raisons que la foi nous fournit sur cet excellent point de morale, et dont chacune nous doit tenir lieu de démonstration. Sui-vez-moi.

S'élever sans perdre la vue de Dieu et la connaissance de soi-même, vous savez, mes frères, combien la chose est difficile ; et vous savez de plus en quelle impuissance de se sauver est un homme qui ne se souvient plus de lui-même et qui ne connaît plus Dieu. C'est ce qui a fait trembler les saints, quand ils se sont vus engagés dans les honneurs du monde, quoique par une disposition de la Providence. C'est ce qui donna : à saint Bernard des sentiments si éloignés de la politique du siècle. lorsque, au lieu

de féliciter un de ses disciples qui venait d'être placé sur le premier trône de l'Église, il lui en témoignait sa douleur. Car voici en quels termes il lui écrivait : « Il est vrai, saint Père. J'ai participé extérieurement à la joie publique de votre exaltation ; mais j'en ai gémi et je m'en suis affligé pour vous dans le secret de mon cœur. Car je ne puis considérer le rang que vous tenez, que je n'en appréhende la chute. Plus votre dignité est éminente, plus le précipice me paraît affreux. Je regarde ce que vous êtes, et je mesure par là ce que vous avez à craindre, parce qu'il est écrit que l'homme étant dans l'honneur, s'est méconnu : *Homo cum in honore esset, non intellexit* !. Bien loin donc de vous enfler de votre état, humiliez vous, de peur que vous ne soyez un jour obligé, mais trop tard, de dire avec David : Ah ! Seigneur, c'est par un effet de votre colère que vous m'avez élevé, et qu'en m'élevant vous m'avez brisé comme un vase fragile : *Ne forte contingat tibi miserabilem illam emittere vocem : A facie ire indignationis tue elevans allisisti me* ; car vous êtes maintenant dans la place la plus honorable, mais non pas la plus sûre. » Ainsi parlait saint Bernard, ainsi faisait-il sa cour aux grands de la terre. Or, s'il y a tant de péril à être grand, jugez ce que c'est de le vouloir être et d'ambitionner de l'être. Car être grand n'est pas une chose en soi blâmable ni criminelle, comme de vouloir être grand. Être grand, c'est l'ouvrage de Dieu ; mais vouloir être grand, c'est l'effet de notre orgueil. Si donc d'être grand, même par l'ordre de Dieu, est une occasion si dangereuse d'oublier Dieu, que sera-ce de la grandeur qui n'a pour fondement que l'ambition et le dérèglement de l'homme ? Or telle est, chrétiens, celle que les enfants du siècle recherchent, quand ils travaillent avec tant d'empressément à se pousser dans le monde et à s'y établir.

Ajoutez à cela le poids des obligations dont un chrétien se charge devant Dieu, quand il se procure un degré plus haut, et qu'il se fait plus grand qu'il n'était. Car voici la règle dont la Providence n'a jamais dispensé, et dont elle ne dispensera jamais : il n'y a point de grandeur dans le monde qui n'ait ses engagements, j'entends des engagements de conscience. Dans cette vie, disait Cassiodore, le devoir et le pouvoir sont deux choses inséparables, et la mesure de ce que nous devons est toujours ce que nous sommes et ce que nous pouvons. Être donc plus que je n'étais, c'est devoir plus que je ne devais ; à qui ? à Dieu premièrement, et aux hommes s

ensuite. Aux hommes, dis-je, sur qui je domine, et qui ont droit d'attendre de moi ce qu'apparaissant ils n'auraient pu exiger : à Dieu, qui est le protecteur de ce droit, et qui me jugera selon que j'y aurai satisfait ou non. Par conséquent, être plus que je n'étais, c'est avoir un compte à rendre que je n'avais pas, c'est être responsable de mille choses qui ne me regardaient pas, c'est porter un fardeau que je ne portais pas. Et quiconque le pense autrement pêche dans le principe, et trouve dans sa propre grandeur la ruine de son salut. Or par là, chrétiens, formez-vous l'idée juste de ces conditions qui font les rangs d'honneur dans le monde, et dont les hommes du monde sont si passionnés. Pesez dans la balance, non pas de l'intérêt et de l'amour-propre, mais dans celle du sanctuaire, ce que c'est qu'un prêtre dans l'Eglise, un gouverneur dans une province, un commandant dans une armée, un magistrat dans une ville. De quoi n'est-il pas chargé ? à quoi n'est-il pas obligé ? quelle vigilance et quelle attention ne doit-il pas à son ministère ? quel zèle à la religion, quelle protection à l'innocence et à la justice, quel exemple à ceux qui dépendent de lui ? combien de scandales ne doit-il pas retrancher ? combien d'abus ne doit-il pas corriger ? et s'il y manque, quel trésor de colère, selon l'expression de saint Paul, n'amasse-t-il pas pour le jugement de Dieu ? Si vous, mes chers auditeurs, qui vous trouvez ainsi élevés, étiez bien persuadés de tout cela, comme il vous est aisé de l'être, compérieriez-vous parmi les avantages de votre état votre grandeur ; et si vous aviez eu tout cela devant les yeux lorsqu'il a été question de vous avancer, y auriez-vous travaillé avec tant d'empressement et tant d'ardeur ? Après cela, faut-il s'étonner si les vrais serviteurs de Dieu, remplis de son Esprit, par une humble défiance d'eux-mêmes, ont lui ces dignités éclatantes dont la vue nous éblouit ? Faut-il s'étonner si quelques-uns ont porté là-dessus leur résistance jusqu'à une sainte opiniâtreté, s'ils ont employé pour s'en défendre tant d'artifices innocents, s'ils ont contrefait une sage folie, s'ils se sont cachés dans les grottes et dans les sépulchres, comme nous l'apprenons de leur histoire, et s'ils ont mieux aimé s'exposer à manquer de tout, que d'accepter ces titres d'honneur avec des obligations si rigoureuses ? Non, non, chrétiens, cela ne me surprend pas ; mais ce qui m'étonne, c'est de voir des hommes bien moins capables qu'eux de satisfaire à ces obligations et de les soutenir, s'y ingérant avec autant d'ardeur que ceux-là s'efforçaient de les éviter ; des hommes, pour

me servir des termes de saint Bernard, qui n'ont point de plus grand soin que de s'attirer des soins, comme s'ils devaient trouver le repos quand ils seront parvenus à ce qui est incompatible avec le repos, et à ce qui rend le repos même criminel : *Tanquam sine curis victuri sint, cum ad curas pervenerint*. Ce qui m'étonne, c'est de voir souvent ces hommes aveuglés et infatués des erreurs du monde courir après un emploi, sans savoir même s'il y a des obligations de conscience qui y soient attachées, ou s'il n'y en a pas ; sans y avoir seulement pensé, sans se mettre en peine de s'en instruire ; ou, s'ils les savent, n'hésitant pas sur cela ; s'offrant à tout, pourvu qu'ils arrivent à leur fin, et se promettant tout d'eux-mêmes sans être en état de rien tenir. Ce qui m'étonne encore plus, c'est de les voir accumuler sans crainte ces obligations, les enlasser avec joie les unes sur les autres, et en prendre jusqu'à s'accabler ; ou plutôt ne prendre aucune de ces obligations, en prenant les titres qui les imposent, et dont il n'est pas permis de les séparer. En un mot, ce qui m'étonne, c'est de voir la plupart des hommes qui sont quelque chose par leur condition, être jaloux à l'excès d'en retirer les émoluments, et d'en maintenir les droits sans en rien rabattre ; mais quant aux obligations, n'en vouloir pas entendre parler, n'écouter qu'avec chagrin et avec dégoût ceux qui les leur font connaître, en retrancher tout ce qu'ils peuvent, et négliger ce qu'ils ne peuvent pas en retrancher ; et tout cela, par une conduite que la prudence de la chair approuve, mais odieuse et abominable devant Dieu. Voilà ce qui m'étonne, chrétiens, et ce qui me donne de la compassion pour les ambitieux de la terre. Mais ce n'est pas tout.

Pour s'élever dans le monde, il faut avoir des qualités et des vertus proportionnées au degré où l'on aspire : cela est de l'ordre naturel ; et il faut tellement avoir ces qualités, qu'on les ait toutes sans exception d'une seule, puisqu'il est certain que le défaut d'une seule rend aussi bien un homme incapable d'être ce qu'il prétend, et par conséquent peut aussi bien le perdre devant Dieu s'il vient à bout de ses desseins, que s'il était dépourvu de toutes. En effet, presque tous ceux qui se damnent dans le monde pour s'y pousser trop, ont d'excellentes qualités, même selon Dieu ; mais parce qu'il leur en manque une qui devrait faire la perfection de toutes les autres, quoique peut-être la moins importante, toutes les autres sans celle-là leur deviennent inutiles ; et l'on ne voit bien leur appliquer la pa-

role de saint Jacques : *Offendat autem in uno, factus est omnium reus* ¹. Il faut des vertus déjà acquises, et non pas la simple capacité ou volonté de les acquérir. Car il n'est pas juste que nous fassions des expériences aux dépens d'autrui et aux dépens de nos emplois mêmes; et qu'à l'exemple des vierges folles, nous commençons à chercher de l'huile pour remplir les lampes, quand elles doivent être prêtes et allumées. Il faut des hommes déjà formés, et non pas à former; des hommes déjà éprouvés, et non pas à éprouver : *Viros probatos et non profundos*, dit saint Bernard. Mais les emplois, d'I-on, font les hommes : erreur, chrétiens; les emplois doivent perfectionner les hommes, et non pas les préparer. Il faut qu'ils soient déjà disposés, et c'est le mérite acquis personnellement qui doit avoir fait cette préparation. Sans cela, toutes les démarches d'un homme dans le monde sont autant de crimes aux yeux de Dieu. Or, en vérité, de ces partisans de la fortune et de l'ambition dont je parle ici, quel est celui qui, sur le point de faire le premier pas pour une entreprise où il s'agit de son avancement, rentre en lui-même afin de s'appuyer en repos et à loisir s'il a tous les talents nécessaires pour la fin qu'il se propose : et quel est celui qui, ne les ayant pas, veuille bien le reconnaître, et se rendre à soi-même cette justice : Non, je n'ai pas ce qu'il faut pour occuper telle place? Et quand il aurait assez de lumières et assez d'équité pour prononcer ainsi contre lui-même, quel est celui qui, possédé de cette malheureuse passion de croire et de monter toujours, ait la force d'en réprimer les saillies, et de se tenir dans les bornes que lui prescrit la vue de son indignité? Ne voyons-nous pas que les plus imparfaits et les plus vicieux sont les plus ardents à se pourvoir, ceux qui ont sur cela plus d'activité, ceux qui veulent être tout, qui se destinent à tout, et qui ne croient rien au-dessus d'eux ni trop grand pour eux, tandis que les autres mieux fondés en qualités et en mérite gardent une modération honnête dans leurs desirs? S'il ne s'agissait, chrétiens, que d'essayer la censure du monde, et que l'on en fût quitte pour cela, ce serait peu. On sait fort bien que la hardiesse, accompagnée de quelque honneur, peut prendre impunément l'ascendant partout. Mais il est question de justifier cela devant Dieu, qui ne peut souffrir ces téméraires attentats de l'ambition humaine, et qui en cela, comme dans la chose la plus sainte de notre religion, veut que nous accomplissions le précepte de l'Apô-

tre : *Probet autem seipsum homo* ¹; c'est-à-dire qu'avant que de nous élever, nous nous éprouvions nous-mêmes, prêts de nous condamner pour jamais à n'être rien, si par les lumières de la grâce nous découvrons que nous n'avons pas le fonds de suffisance requis pour être quelque chose, comme nous y condamnerons un autre si nous en savions autant de lui. Car il veut que la droiture de notre âme aille jusqu'à; et si nous nous flattons, c'est pour cela, dit saint Augustin, qu'il a établi un jugement, afin de nous y humilier autant que nous nous serons injustement exaltés, et de nous faire descendre aussi bas que nous aurons voulu monter trop haut. Or, je prétends que si nous agissons dans les vues de Dieu et de notre raisin, ce serait là le grand contre-poids de notre vanité.

Mais je veux, chrétiens, que vous ayez tout autre mérite nécessaire pour être élevés; dès là que vous recherchez cette élévation, je soutiens que vous ne la méritez plus, et qu'il y a de la contradiction à ambitionner cet honneur, et à se trouver pourvu de toutes les qualités qu'il faut pour le posséder : pourquoi? parce que l'une de ces qualités est que vous soyez humbles, et par conséquent que vous ne vous flattiez pas. En effet, dit saint Grégoire, pape, quand il arriverait qu'un emploi spécieux et honorable tombât en bonne main, et qu'il fût bien administré, il y a une indécence positive à le désirer : *Locus porro superior, et si recte administratur, tamen indecorat appetitur*. Et cela est si vrai, chrétiens, que ceux mêmes qui travaillent le plus pour se faire grands dans le monde, et qui, à force de le vouloir être, le deviennent enfin, affectent encore de faire croire qu'ils n'y ont rien contribué, et de persuader, s'ils pouvaient qu'on leur a fait violence : confessant, ajoute saint Grégoire, ce qui devrait être, par ce qu'ils veulent paraître. Et quoique le monde ne se trompe pas à ces apparences de modestie (car on entend bien le langage des hommes), ces apparences subsistent toujours, et nous les conservons; comme si Dieu, par cette hypocrisie même inutile qu'il permet en nous, voulait empêcher l'ambition de prescrire contre l'humilité.

Mais quoi, me direz-vous, ne sera-t-il donc jamais permis à un homme du monde de désirer d'être plus grand qu'il n'est? Non, mon cher auditeur, il ne vous sera jamais permis de le désirer. Il vous sera permis de l'être quand Dieu le voudra, quand votre roi et votre prince vous y destina, quand la voix publique vous y appellera; car la voix publique est celle de votre

¹ Jac., II, 10.

¹ I Cor., XI, 28.

prince, c'est pour vous la voix de Dieu. Mais de prévenir cette voix de Dieu par vos désirs, par vos sollicitations, par vos intrigues, je dis que c'est une présomption insoutenable, et qui va jusqu'à renverser l'ordre de votre prédestination. Et pourquoi est-ce, Chrétiens, que nous nous attribuerons ce que Jésus-Christ lui-même ne s'est pas attribué? Jésus-Christ, tout saint qu'il était, n'a pas voulu entreprendre de se faire grand; il a attendu que son Père le fit, et c'est une des louanges que saint Paul lui a données. Quoique, en qualité de Fils de Dieu, il eût un droit essentiel à toute la gloire qu'il a reçue, et qu'il eût pu la prendre sans usurpation, il a voulu qu'elle lui vint d'ailleurs que de lui-même, pour autoriser par son exemple cette grande loi: *Nec quisquam sumit sibi honorem*. Et nous qui sommes pécheurs, et qui en cette qualité ne mériterions que la confusion et le mépris, nous allons au-devant des honneurs du monde; et sans attendre que notre Dieu nous y appelle, par une témérité pleine d'orgueil nous nous y ingérons les premiers. Cela est-il tolérable? Cependant cela se fait, et ce qui est intolérable en soi cesse de l'être, en se rendant commun parmi les hommes. On cherche l'honneur ouvertement, on s'en déclare et on s'en explique; on emploie pour cela son crédit, et souvent quelque chose de plus; on se fait une gloire d'en venir à bout; celui qui en prend mieux le chemin passe pour le plus habile et pour le plus entendu; et parce que tout cela est ordinaire, on se figure qu'il est honnête, et que Dieu ne le défend pas. L'avenglement du péché peut-il nous conduire plus loin?

Car enfin, quand tout cela n'aurait pas été condamné dans le paganisme, quand cette passion de s'élever serait d'elle-même innocente (ce que la seule raison nous enseigne ne pouvant pas être), comment pourrait-on la justifier dans un chrétien? Quel monstre qu'un chrétien ambitieux, qui fait profession d'adorer un Dieu humilié et anéanti, ou plutôt qui adore dans la personne de son Dieu les humiliations et l'anéantissement, et qui dans sa propre personne est idolâtre des honneurs du monde; qui sait que son Dieu l'a sauvé en se faisant petit, et qui prétend se sauver en se faisant grand; qui remercie son Dieu de s'être abaissé pour lui, et qui n'a point d'autre pensée que de s'élever soi-même! Et comment, mon cher auditeur, pouvez-vous vous approcher de votre Dieu dans une telle disposition? comment pouvez-vous le prier, comment pouvez-vous vous confier en lui, comment pouvez-vous même l'aimer, le voyant si

contraire à vous, ou vous voyant si contraire à lui? Toute votre dévotion en cet état n'est-elle pas une illusion? et quand vous feriez des miracles, ne devrais-je pas m'en défier et les avoir pour suspects?

Mais il n'est pas besoin d'aller jusque-là pour reconnaître combien cette passion que je combats est ennemie de Dieu. Les seuls désordres qu'elle cause dans la société des hommes, en sont des preuves trop sensibles. Vous les savez, chrétiens, et ce serait en vain que je vous en ferais le dénombrement. Quand cette passion s'est une fois emparée d'un esprit, vous savez l'empire qu'elle y exerce, et jusqu'où on se porte pour la satisfaire. Il n'y a point de ressort que l'on ne remue, point d'artifice qu'on ne mette en œuvre, point de personnage que l'on ne fasse: on y fait même servir Dieu et la religion. N'ayant rien d'ailleurs par où se distinguer, on tâche au moins de se distinguer par là; par là on s'introduit et on s'insinue, par là on se transfigure aux yeux des hommes; de rien qu'on était on devient quelque chose; et la piété, qui, pour chercher Dieu, doit renoncer à tout, par un renversement déplorable se trouve utile à tout, hors à chercher Dieu et à le trouver. C'est cette passion qui viole tous les jours les plus saints devoirs de la justice et de la charité. Cette concurrence d'ambition dans la poursuite des mêmes honneurs, voilà ce qui divise les esprits et qui entretient les partis et les cabales, ce qui suscite les querelles, ce qui produit les vengeances, ce qui est le levain des plus violentes inimitiés. Voilà pourquoi on se déchire et on se déchire les uns les autres. Voilà d'où naissent tant de fourberies et tant de calomnies qu'invente le désir de l'emporter sur autrui et de le supplanter. Qui pourrait dire combien cette passion a fait de plaies mortelles à la charité, et qui pourrait dire combien elle fera de réprouvés au jugement de Dieu?

Toutefois, c'est la grande maladie de notre siècle. On veut être tout ce que l'on peut être, et l'on ne peut être. C'est ce que saint Bernard déplorait avec des expressions que le seul esprit de Dieu pouvait lui suggérer. Comme il avait encore plus de zèle pour l'Eglise que pour le monde, c'était particulièrement au sujet de l'Eglise qu'il s'en expliquait. On a honte, disait-il, de n'avoir point dans l'Eglise d'autre caractère que celui d'être consacré aux autels: *Nunc esse clericum erubescitur in Ecclesia*. On ne s'engage à servir l'Eglise que dans l'espérance d'y dominer; et si l'on n'espérait pas y dominer un jour, on ne se réduirait jamais à la servir. Mais ce

qu'il disait de l'Eglise n'est pas moins vrai des autres états. Il n'y en a pas un où l'ambition ne règne ; elle y passe même pour une vertu, pour une noblesse de sentiments, pour une grandeur d'âme. C'est ce que l'on inspire aux enfants dès le berceau, et c'est de quoi on leur fait des leçons dès leur jeunesse. O humilité de mon Dieu, que vous êtes peu imitée, quoique vous soyez notre modèle ! C'est cette humilité qui fait toute notre perfection ; et le monde, tout perversi qu'il est, ne peut se défendre de lui rendre ce témoignage. Car il n'est rien de si aimé dans le monde que l'humilité ; rien de si estimé dans le monde que l'humilité ; mais en même temps que nous ne pouvons nous empêcher de l'aimer dans les autres, nous n'en voulons point pour nous-mêmes. Nous voulons être plus que nous ne sommes ; et, par un second désordre, nous ne voulons pas être ce que nous sommes. Vous l'allez voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est une vérité, Chrétiens, fondée sur les lois éternelles de la Providence, que tous les états de la vie sont capables d'une certaine perfection, et que, selon la différence des conditions qui partagent le monde, il y a des perfections différentes à acquérir. Quand Dieu eut créé toutes choses, l'Écriture dit qu'il en fit comme une revue générale, et qu'après les avoir bien considérées, il n'y en eut pas une à laquelle il ne donnât son approbation. Elles lui parurent toutes, non-seulement bonnes, mais très-bonnes, c'est-à-dire parfaites, parce qu'elles lui parurent toutes êtres ce qu'elles devaient être, et conformes à l'idée qu'il en avait conçue : *Viditque Deus cunctaque fecerat, et ei ant valde bona* ¹. Or il n'est pas croyable que les états et les conditions des hommes, qui sont encore bien plus noblement les ouvrages de Dieu, aient en en cela moins d'avantage, ou, pour mieux dire, moins de part à sa sagesse et à sa bonté. Dieu leur donna donc, aussi bien qu'à tout le reste des créatures, le caractère de perfection qui leur était propre ; et si ces états nous paraissent maintenant défectueux, déréglés et corrompus comme ils le sont, ce n'est point par ce que Dieu y a mis, mais par ce que nous y avons ajouté. Car si nous les considérons en eux-mêmes, il n'y en a aucun qui n'ait sa perfection dans l'idée de Dieu, et qui ne doive l'avoir dans nous. Or, je dis, chrétiens, et voici l'excellente maxime que Dieu m'a inspiré de vous proposer pour la conduite de votre vie ; je dis que toute la pru-

dence de l'homme, même en matière de salut, se réduit à deux chefs : à s'avancer dans la perfection de son état, et à éviter toute autre perfection, ou contraire à celle-là, ou qui en empêche l'exercice. Étant aussi éclairés que vous l'êtes dans les choses du monde, vous devez être déjà plus convaincus que moi de l'importance de ces deux règles.

Il faut s'avancer dans la perfection de son état : pour quoi ? parce que c'est ce que Dieu veut de nous, parce que c'est uniquement pour cela qu'il nous a préparé des grâces, parce que c'est en cela seul que consiste notre sainteté, et à quoi par conséquent notre prédestination est attachée. Pouvons-nous avoir de plus puissants motifs pour persuader notre esprit, et pour toucher notre cœur ? Dieu veut cela de nous, et ne veut point toute autre chose : si nous étions soumis à ses ordres, n'en faudrait-il pas demeurer là ? Quand saint Paul instruisait les premiers fidèles des devoirs du christianisme, une des grandes leçons qu'il leur faisait était celle-ci, d'examiner soigneusement et de tâcher de bien reconnaître, non pas simplement ce que Dieu voulait, mais ce qu'il voulait le plus ; c'est-à-dire ce qui était le meilleur et le plus agréable à ses yeux : *Ut probetis quæ sit voluntas Dei bona, et beneplacens, et perfecta* ¹. Mais pour moi, chrétiens, et pour la plupart de vous qui m'écoutez, il me semble que nous n'avons point à faire là-dessus de longues recherches. Car quelque parfaite que puisse être la volonté de Dieu sur moi, je suis sûr que je la connais déjà, et que, sans passer pour téméraire, je puis me glorifier d'être déjà instruit de ses desseins, puisqu'il n'est évident que Dieu ne demande de moi qu'une seule chose, qui est que je sois ce que je fais profession d'être, et ce que moi-même j'ai voulu être : vérité si constante (écoutez ceci, qui peut être de quelque soulagement pour les consciences), vérité si constante que quand par malheur j'aurais embrassé une condition sans y être appelé de Dieu, dès là que j'y suis engagé par nécessité d'état, et qu'il ne m'est plus libre d'en sortir, la volonté de Dieu est que je m'y perfectionne, et que je répare le désordre de ce choix aveugle et peu chrétien que j'ai fait. Hors de là, quoi que je fasse, ce n'est plus la volonté de Dieu. C'est, si vous voulez, ce qui éclate le plus aux yeux des hommes, c'est ce que les hommes estiment, c'est ce qui fait du bruit dans le monde, c'est peut-être même ce qui paraît le plus louable en soi ; mais après tout c'est ce que je veux, et non pas ce que

¹ Genes., 1, 21.

Dieu veut : pourquoi ? parce que c'est quelque chose hors de mon état. Quel est donc dans Dieu cette volonté que saint Paul appelle bon plaisir et volonté de perfection : *Voluntas Dei beneplacens et perfecta* ? Je vous l'ai dit, chrétiens ; cette volonté est que chacun soit dans le monde parfaitement ce qu'il est ; qu'un roi y soit parfaitement roi, qu'un père y fasse parfaitement l'office de père, un juge la fonction de juge ; qu'un évêque y exerce parfaitement le ministère d'un prélat ; que tous marchent dans la voie qui leur est marquée, qu'ils ne se confondent point, et que les uns ne s'ingèrent point en ce qui est du ressort des autres : car si cela était, et que chacun voulût se réduire à être ce qu'il doit être, on peut dire que le monde serait parfait.

Mais parce qu'on vit tout autrement, et qu'à l'exemple de ce philosophe dont parle Minutius Félix, on veut régler la vertu et le devoir même par le caprice de l'inclination et de l'humeur ; c'est-à-dire parce que l'on ne se met pas en peine d'être dignement ce que l'on est, et qu'on travaille éternellement à être ce que l'on n'est pas, de là vient cette confusion et ce mélange qui trouble non-seulement la conduite entière du monde, mais les vœux mêmes de Dieu sur nous ; ce que nous devons souverainement craindre. Et c'est de quoi saint Bernard représentait si bien la conséquence en certaines personnes, qui, dans une profession sainte et dévouée à Dieu, s'adonnaient à des choses purement profanes, et menaient une vie toute séculière. Car que faites-vous ? leur disait-il ? et à quoi vous exposez-vous, en passant ainsi les bornes que Dieu vous a prescrites ? L'Apôtre vous dit que chacun ressuscitera dans son rang ; mais comment se pourra-t-il faire que vous ressuscitiez dans le vôtre, puisque vous ne gardez aucun rang ? et que peut-on espérer de vous, sinon qu'ayant vécu dans le désordre, vous ressuscitiez un jour dans le désordre ? Belle idée, mes chers auditeurs, de je ne sais combien de chrétiens qui vivent aujourd'hui, et qui ne sont ni du monde ni de l'Eglise, parce qu'ils ne s'attachent parfaitement ni à l'un ni à l'autre ; qui pensent faire quelque chose, et qui ne font proprement rien, parce qu'ils ne font pas ce qui leur est ordonné de Dieu.

Cependant, chrétiens, c'est pour cela seul que Dieu nous a préparé des grâces ; et si nous avons des secours à nous promettre de sa miséricorde, c'est uniquement pour la perfection de notre état ; car la plus grossière de toutes les erreurs serait de croire que toutes sortes

de grâces soient données à tous. Comme Dieu est aussi sage qu'il est bon, et que dans la distribution de ses trésors, il sait observer le poids, le nombre et la mesure avec lesquels l'Écriture nous apprend qu'il a tout fait, il ne nous destine point d'autres grâces que celles qui sont conformes et proportionnées à notre condition. C'est la théoloze même de saint Paul en mille endroits de ses épîtres. Il y a diversité de grâces, dit ce grand apôtre ; et selon la diversité des grâces, il y a diversité d'opérations surnaturelles, quoique toujours par l'influence du même Esprit, qui opère tout en tous ; et comme l'œil n'a pas la vertu d'entendre, ni l'oreille la faculté de voir, et que la nature ne fournit des forces à ces deux organes que pour l'action qui leur est propre, aussi Dieu, qui a fait de son Eglise un corps mystique, ne dispense ses grâces aux hommes qui en sont les membres, que par rapport à la fonction où chacun est destiné. Il donne la grâce de commander à celui qui doit commander, et la grâce d'obéir à celui qui doit obéir ; la grâce de direction est pour les prêtres et pour les pasteurs des âmes, et la grâce de soumission pour les peuples qui ont recours à leur conduite ; ainsi du reste. Or, il est de la foi que nous ne ferons jamais d'autre bien que celui pour lequel Dieu nous accorde sa grâce ; et tout ce que nous entreprendrons hors de l'étendue et des limites de cette grâce, quelque apparence qu'il ait de bien, nous sera inutile. Si donc celui qui a la grâce d'être conduit veut se mêler de conduire et de diriger, comme il n'arrive que trop, dès là, outre qu'il ne fait rien de ce qu'il pense parce qu'il n'a point de grâce pour cela, il tombe, sans y prendre garde, dans le péché de présomption, et il tente Dieu, ou en lui demandant une grâce qu'il n'a point droit de lui demander, ou en présumant de faire sans grâce ce qui est essentiellement l'ouvrage de la grâce. Il corrompt cet ouvrage de la grâce, et cet ouvrage de la grâce ainsi corrompu, bien loin de le perfectionner, a un effet tout contraire. Car nous voyons que les bonnes œuvres faites hors de l'état ne servent qu'à inspirer l'orgueil, l'attachement au sens propre et mille autres imperfections ; pourquoi ? parce qu'elles ne procèdent pas du principe de la grâce, mais de nous-mêmes : au lieu qu'étant pratiquées dans l'état d'un chacun, elles portent avec elles une bénédiction particulière, et de sainteté pour celui qui les fait, et d'exemple pour les autres.

Car n'espérons pas, chrétiens, trouver jamais la sainteté ailleurs que dans la perfection de notre état. C'est en cela qu'elle consiste, et

les plus grands saints n'ont point eu d'autre secret que celui-là pour y parvenir. Ils ne se sont point sanctifiés, parce qu'ils ont fait des choses extraordinaires que l'on n'attendait pas d'eux : ils sont devenus saints parce qu'ils ont bien fait ce qu'ils avaient à faire, et ce que Dieu leur prescrivait dans leur condition. Jésus-Christ lui-même, qui est le Saint des saints, n'a point voulu suivre d'autre règle. Quoiqu'il fût au-dessus de tous les états, il a borné, sinon sa sainteté, du moins l'exercice de sa sainteté, aux devoirs de son état; et la qualité de Dieu qu'il portait ne l'a point empêché de s'accommoder en tout à l'état de l'homme. Il était fils, il a voulu obéir en fils; il était juif, il n'a manqué en rien à la loi des juifs; et parce que la loi des juifs défendait d'enseigner avant l'âge de trente ans, tout envoyé qu'il était de Dieu pour prêcher le royaume de Dieu, il s'est tenu jusqu'à l'âge de trente ans dans l'obscurité d'une vie cachée, arrêtant toutes les ardeurs de son zèle, plutôt que de le produire d'une manière qui ne fût pas réglée selon son état; car c'est la seule raison que nous donnent les Pères de la longue retraite de cet Homme-Dieu. Voilà pourquoi saint Paul, dont je ne fais ici qu'extraire les pensées, exhortant les chrétiens à la sainteté, en revenait toujours à cette maxime: *Unusquisque in qua vocatione vocatus est* ! Que chacun de nous, mes frères, se sanctifie dans l'état où il a été appelé de Dieu. Voilà pourquoi ce grand maître de la perfection chrétienne, et qui avait été instruit par Jésus-Christ même, recommandait si fortement aux Romains de n'affecter point cet excès de sagesse qui s'égaré de la vraie sagesse, et de n'être sages qu'avec sobriété; *Non plus sapere quam oportet sapere, sed sapere ad sobrietatem* ? Non pas qu'il voulût mettre des bornes à la perfection et à la sainteté de ces premiers fidèles, il en était bien éloigné; mais parce qu'il craignait que ces premiers fidèles n'allassent chercher la sainteté et la perfection où elle n'était pas, je veux dire hors de leur état; car c'est proprement ce que signifie cette intempérance de sagesse dont parle saint Paul; intempérance, dis-je, non point en ce qui est de notre état, puisqu'il est certain que nous ne pouvons jamais être trop parfaits dans notre état; mais intempérance en ce qui est au delà de l'état où Dieu nous a mis, parce que vouloir être parfaits de la sorte, c'est le vouloir trop, et cesser tout à fait de l'être.

Or le moyen de corriger dans nous cette intempérance ! le voici renfermé en trois paroles

! 1 Cor., vii, 20. — Rom., xii, 3.

par où je finis, et qui contiennent un fonds inépuisable de moralités. C'est de nous défaire de certains faux zèles de perfection qui nous préoccupent, et qui nous empêchent d'avoir le solide et le véritable. Je m'explique. C'est de retrancher le zèle d'une perfection chimérique et imaginaire que Dieu n'attend pas de nous, et qui nous détourne de celle que Dieu exige de nous; de modérer ce zèle inquiet de la perfection d'autrui qui nous fait négliger la nôtre, et que nous entretenons assez souvent au préjudice de la nôtre; mais par-dessus tout, de réformer ce zèle tout païen que nous avons d'être parlants et irréprochables dans notre état selon le monde, sans travailler à l'être selon le christianisme et selon Dieu. Prenez garde: je dis de retrancher le zèle d'une perfection chimérique; car j'ai elle perfection chimérique celle que nous nous figurons en certains états où nous ne serons jamais, et dont la pensée ne sert qu'à nourrir le dégoût de celui où nous sommes. Si j'étais ceci ou cela, je servais Dieu avec joie, je ne penserais qu'à lui. Je vacuerais sérieusement à mon salut. Abus, chrétiens: si nous étions ceci ou cela, nous ferions encore pis que nous ne faisons; car nous n'aurions pas les grâces que nous avons. Or, ce sont les grâces qui peuvent tout, et qui doivent tout faire en nous et avec nous. Dieu donne des grâces à la cour qu'il ne donnerait pas hors de la cour, et des grâces dans la magistrature qu'il vous refuserait partout ailleurs. J'appelle perfection chimérique celle qui nous porte à faire le bien que nous ne sommes pas obligés de faire, et à omettre celui que nous devons faire. Car vous verrez des chrétiens pratiquer des dévotions singulières pour eux, et se dispenser des obligations communes; faire des aumônes par une certaine compassion naturelle plus que par charité, et ne pas payer leurs dettes, à quoi la justice et la conscience les engagent. Voilà le zèle qu'il faut retrancher, et voici celui qu'il faut modérer. C'est un zèle inquiet de la perfection d'autrui, tandis qu'on néglige la sienne propre. On voudrait réformer toute l'Église, et l'on ne se réforme pas soi-même. On parle comme si l'on était perdu dans le monde, et qu'il n'y eût que nous de parfaits. Eh ! mes chers auditeurs, appliquons-nous d'abord à nous-mêmes: un défaut corrigé dans nous vaudra mieux pour nous que de grands excès corrigés dans le prochain.

Mais ce que nous avons surtout à régler et à redresser est ce faux zèle qui nous rend si attentifs à notre propre perfection selon le monde, tandis que nous abandonnons tout le soin de

notre perfection selon Dieu ; comme si l'honnête homme et le chrétien devaient être distingués dans nous ; comme si toutes les qualités que nous avons ne devaient pas être sanctifiées par le christianisme ; comme s'il ne nous était pas mille fois plus important de nous avancer auprès de Dieu et de lui plaire, que de plaire aux hommes. Ah ! chrétiens, pratiquons la grande leçon de saint Paul, qui est de nous rendre parfaits en Jésus-Christ ; car nous ne le

serons jamais qu'en lui et que par lui. Toutes les sectes de philosophes ont fait des hommes vains, des hommes orgueilleux, des hommes remplis d'eux-mêmes, des hommes hypocrites ; mais un homme parfait, c'est le chef-d'œuvre de la religion, comme il n'y a qu'elle aussi qui puisse nous conduire à une félicité parfaite et à l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

SERMON POUR LE ONZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LA MÉDISANCE.

ANALYSE.

SUJET. On lui amena un homme qui était sourd et muet et on le pria de mettre les mains sur lui pour le guérir.

Jésus-Christ fait parler un muet ; mais souvent nous est-il plus difficile et plus expédient de nous taire.

Division. Entre les péchés il n'en est point de plus lâche ni de plus oïeux que la médisance : première partie. Entre les péchés, il n'en est point qui engage plus la conscience, ni qui lui impose des obligations plus rigoureuses, que la médisance : deuxième partie.

Première partie. Point de péché plus lâche ni plus oïeux que la médisance. Deux motifs dont le Saint-Esprit s'est servi lui-même pour nous inspirer en général l'horreur du péché.

1^o Point de péché plus lâche que la médisance. Celui dont vous parlez est, ou votre ennemi, ou votre ami, ou un homme indifférent à votre égard. Si c'est votre ennemi, les la c'est haine ou envie qui vous engage à en mal parler, et cela même a toujours été traité de bassesse. Si c'est votre ami, que le lâcheté de trahir ainsi la loi de l'amitié ! Et si c'est un homme indifférent, pourquoi l'entreprenez-vous ? Il ne vous a point offensé, et vous l'offensez. 2^o Le médisant attaque l'honneur d'autrui, et de quelles armes se sert-il ? d'une sorte d'armes qui de tout temps a passé pour avoir quelque chose de honteux ; ce sont les armes de la langue. 3^o Quel temps choisit-il pour frapper son coup ? celui où l'on est le moins en état de se défendre, et où la personne dont il médit est absente. 4^o La médisance, afin d'agir plus sûrement, commet encore trois autres lâchetés. Sur certains faits elle ne parle presque jamais qu'en secret. Elle affecte de plaire et de se rendre agréable. Et elle tâche de se couvrir de mille prétextes qui semblent la justifier.

2^o Point de péché plus oïeux, et à Dieu et aux hommes : à Dieu, qui est amour et charité ; aux hommes, que le médisant attaque avec tant de liberté. Aussi l'Écriture nous le représente comme un homme terrible et redoutable par les maux infinis qu'il cause partout. Mais, dites-vous, on se plaît à l'entendre. J'en conviens ; mais en même temps qu'il plaît et qu'on aime à l'entendre, on le hat et on l'abhorre. Car si l'on prend plaisir à l'écouter lorsqu'il s'agit des autres, on le craint pour soi-même, et l'on juge assez qu'on n'en sera pas mieux traité dans l'occasion.

Après cela, n'est-il pas étrange que la médisance soit un péché si commun et si universel ? Ça a été levire de tous les temps. C'est encore le vice de tous les états et de toutes les professions.

Deuxième partie. Point de péché qui engage plus la conscience, ni qui lui impose des obligations plus rigoureuses. C'est un péché contre la justice. Toute injustice à l'égard du prochain est d'une conséquence dangereuse pour le salut ; mais de toutes les espèces d'injustices, il n'y en a aucune dont l'engagement soit plus étroit et plus terrible devant Dieu que celui de la médisance, et ce à pour trois raisons :

1^o Parce qu'il a pour terme la plus délicate et la plus importante réparation, qui est celle de l'honneur. Car il faut le réparer, et honneur que vous avez ravi à votre frère, et nulle puissance ne vous en peut dispenser. Il faut le réparer d'autant plus nécessairement que c'est un bien plus précieux et plus excellent. Il faut le réparer aux dépens mêmes de votre propre honneur. Or, on sait combien il est difficile de se résoudre à subir cette confusion.

2^o Parce que c'est l'engagement dont l'obligation souffre moins d'excuse, et est moins exposée aux vains prétextes de l'amour-propre. Quand on nous parle de restituer un bien mal acquis, nous pouvons quelquefois nous en défendre par la raison de l'impossibilité absolue ; mais quand il s'agit de l'honneur, qu'avons-nous à alléguer ? D-tail de divers prétextes dont on veut fausement s'autoriser.

3^o Parce que c'est un engagement qui s'étend à des suites infinies, dont il n'y a point de conscience qui ne doive trembler. Outre l'honneur que blesse la médisance, elle cause encore d'autres dommages. Cette jeune personne, par exemple, n'est plus en état de penser à un établissement dans le monde, lepris que vous l'avez décriée. Toute la fortune d'un homme est perdue, pour un mot que vous avez dit de lui. Or, voilà ce que vous êtes obligé de réparer. N'est-il donc pas toujours bien surprenant qu'on se garde si peu d'un péché qui entraîne après soi de telles obligations ? Et ce qui doit surtout nous surprendre, c'est que des gens qui du reste font profession de la morale la plus sévère suivent les principes les plus larges sur un point aussi essentiel que l'est la restitution de l'honneur. Apprenons à nous taire, quand la réputation du prochain y est intéressée ; et apprenons à parler, quand il est de nous même intérêt que nous lui fassions honneur et que nous lui ayons enlevé

*Et ad-lucunt ei surdum et mutum, et deprecabantur eum ut im-
perat illi monent*

On lui amena un homme qui était sourd et muet; et on le pria de mettre les mains sur lui pour le guérir. (*Saint Marc*, chap. vii, 32.)

Voici, chrétiens, une chose bien étrange, que nous représente notre Evangile. Dans un moment le Fils de Dieu, par une vertu toute miraculeuse, délie la langue d'un muet et lui donne l'usage de la parole : *Solutum est vinculum linguæ ejus, et loquebatur recte*¹; mais en vain ce même Sauveur des hommes veut-il imposer silence à une nombreuse multitude qui l'environne, et leur fermer la bouche. Malgré le commandement qu'il leur fait, et plusieurs ordres réitérés de sa part, ils élèvent la voix, et ne cessent point de se faire entendre : *Quanto autem eis præcipiebat, tanto magis plus prædicabant*². C'est, dit saint Grégoire, qu'il est beaucoup plus difficile de se taire que de parler. L'un procède d'une discrétion sage, d'une retenue modeste et humble, d'une charité compatissante aux faiblesses d'autrui, et d'un empire absolu sur soi-même; au lieu que l'autre, en mille rencontres, n'est l'effet que d'une impétuosité naturelle, et souvent d'une passion maligne et d'une envie secrète de censurer. Si l'on parlait au moins comme cette troupe zélée qui rend gloire à Jésus-Christ, et qui publie le miracle qu'il venait d'opérer à leurs yeux! mais on parle pour décrier le prochain et le couvrir de confusion; on parle pour en railler, pour le condamner, pour relever ses défauts, pour noircir sa réputation, pour le perdre enfin dans l'estime publique. Il y a longtemps, mes chers auditeurs, que je me suis proposé de vous entretenir de la médisance, et c'est ce que j'entreprends dans ce discours. Injurieuse et criminelle liberté, qui ne respecte personne, qui s'attaque sans distinction et aux grands et aux petits, qui n'épargne ni le profane ni le sacré, et qu'il est d'une importance extrême, pour le bon ordre du monde et le salut des âmes, de réprimer. Demandons les lumières du Saint-Esprit, et adressons-nous à sa sainte Epouse qui est Marie: *Ave, Maria*.

Si nous connaissons parfaitement nos maux, et si nous avons soin d'en étudier la nature et les qualités, souvent il ne faudrait rien davantage pour nous en guérir, et cette réflexion seule en pourrait être le remède infallible et souverain. Ce qui fait que nous les entretenons, c'est que nous n'en voyons pas la malignité, et que, par une négligence très-dangereuse,

nous n'examinons presque jamais, ni de quelle source ils procèdent, ni quels effets ils causent dans nous. Or je parle aujourd'hui, chrétiens, d'un mal d'autant plus déplorable qu'il est volontaire, et d'autant plus pernicieux qu'il est habituel; savoir, du péché de médisance, ou plutôt de la passion qui est en nous le principe de ce péché. Mon étonnement est que cette passion étant d'une part la plus lâche et la plus odieuse, et de l'autre ayant pour la conscience les plus étroits et les plus terribles engagements ce soit toutefois celle que nous craignons le moins, et qui nous devient aiasi plus ordinaire. Car enfin, pour peu que nous soyons sensibles à l'honneur, sans grâce même et sans christianisme, nous fuyons naturellement ce qui porte avec soi un caractère de lâcheté, et ce qui peut nous attirer la haine des hommes; et pour peu d'ailleurs que nous ayons de religion et que nous soyons touchés de zèle sur l'affaire du salut, nous devons conséquemment éviter ce qui nous le rend plus difficile et ce qui l'expose à un péril plus certain. Mais, par une conduite tout opposée, la médisance est de tous les péchés celui dont nous nous préservons avec moins de précaution, et voilà encore une fois ce qui me surprend. En deux mots, qui comprennent tout mon dessein, point de péché plus universel que la médisance, et c'est ce qui m'étonne par deux raisons : en premier lieu, parce qu'entre les péchés il n'en est point de plus lâche ni de plus odieux, vous le verrez dans la première partie; en second lieu, parce qu'entre les péchés, il n'en est point qui engage plus la conscience, ni qui lui impose des obligations plus rigoureuses, je vous le montrerai dans la seconde partie. Appliquez-vous à l'une et à l'autre, et commençons.

Première partie.

Quand je dis que la médisance est un des vices les plus lâches et les plus odieux, ne pensez pas, chrétiens, que ce soit une morale détachée des règles et des maximes de la foi. C'est la morale du Saint-Esprit même, qui, dans le livre de l'Écclésiastique et dans les Proverbes, s'est particulièrement servi de ces deux motifs pour nous inspirer l'horreur de ce péché. Comme nous sommes sensibles à l'honneur, il nous a pris par cet intérêt, en nous faisant voir que la médisance, qui est le péché dont nous nous préservons le moins et que nous voudrions le plus autoriser, de quelque manière que nous la considérons, porte un caractère de lâcheté dont on ne peut effacer l'opprobre; et c'est ce

que saint Chrysostome prouve admirablement dans l'une de ses homélies, par cette excellente démonstration qu'il en donne, et qui va sans doute vous convaincre.

Car, pour commencer par la personne qui sert d'objet à la médisance, voici le raisonnement de ce Père : Ou celui de qui vous parlez est votre ennemi, ou c'est votre ami, ou c'est un homme indifférent à votre égard. S'il est votre ennemi, dès là c'est ou haine ou envie qui vous engage à en mal parler ; et cela même parmi les hommes a toujours été traité de bassesse, et l'est encore. Quoi que vous puissiez alléguer, on est en droit de ne vous pas croire, et de dire que vous êtes piqué ; que c'est la passion qui vous fait tenir ce langage ; que si cet homme était dans vos intérêts, vous ne le décrieriez pas de la sorte, et que vous approuveriez dans lui ce que vous censurez maintenant avec tant de malignité. En effet, c'est ce qui se dit ; et les sages qui vous écoutent, témoins de votre emportement, bien loin d'en avoir moins d'estime pour votre ennemi, n'en conçoivent que du mépris pour vous et de la compassion pour votre faiblesse. Au contraire, si c'est votre ami, (car à qui la médisance ne s'attaque-t elle pas ?) quelle lâcheté de trahir ainsi la loi de l'amitié, de vous élever contre celui même dont vous devez être le défenseur, de l'exposer à la risée dans une conversation, tandis que vous l'entretenez ailleurs de belles paroles ; de le flatter d'une part, et de l'outrager de l'autre ! Or il y en a, vous le savez, en qui l'impétuosité de la langue va jusqu'à ce point d'infidélité, et qui n'épargneraient pas leur propre sang, leur propre père, quand il est question de railler et de médire. Mais je veux, conclut saint Chrysostome, que cet homme vous soit indifférent : n'est-ce pas une autre espèce de lâcheté de lui porter des coups si sensibles ? Puisque vous le regardez comme indifférent, pourquoi l'entrenez-vous ? N'en ayant reçu nul mauvais office, pourquoi êtes-vous le premier à lui en rendre ? Qu'a-t-il fait pour s'attirer le venin de votre médisance ? Vous n'avez rien, dites-vous, contre lui, et cependant vous l'offensez et vous le blessez : je vous demande s'il est rien de plus lâche qu'un tel procédé.

Mais reconnaissons-le encore plus clairement par la seconde circonstance. Quiconque médit attaque l'honneur d'autrui : c'est en quoi consiste l'essence de ce péché. Mais de quelles armes se sert-il pour l'attaquer ? d'une sorte d'armes qui de tout temps ont passé pour avoir

quelque chose de honteux, je veux dire des armes de la langue, selon l'expression même du Saint-Esprit. Car, dans les termes de l'Écriture, c'est la langue qui fournit au médisant les flèches aiguës ou les paroles envenimées qu'il lance contre ceux qu'il a dessein de perdre : *Filiî hominum dentes eorum arma et sagittæ* ¹. C'est la langue qui lui tient lieu d'épée à deux tranchants, dont il frappe sans égard et sans pitié : *Lingua eorum gladius acutus* ². Et qui est-ce qui fut l'inventeur de cette espèce d'armes et qui les fabriqua ? Le démon, répond saint Augustin, lorsque, voulant combattre le premier homme dans le paradis terrestre, il s'arma d'une langue de serpent ; ce qui ne lui réussit que trop bien : d'où vient que le Fils de Dieu, dans l'Évangile, parlant de cet ennemi du genre humain, dit que dès le commencement du monde il fut homicide : *Ille homicida erat ab initio* ³ ; or il est évident que le démon ne commit pas cet homicide avec le fer, mais avec la langue : *Non ferro armatus, sed lingua, ad hominem venit* ⁴.

Voilà la source et l'origine de la médisance. Aussi Jérémie ne croyait-il pas pouvoir mieux exprimer la malice de ses ennemis et l'indignité de leur conduite, qu'en rapportant les discours qu'ils tenaient de lui et contre lui. *Venite, et percutiamus eum lingua* ⁵. Allons, disaient ces hommes de sang, s'excitant les uns les autres contre Jérémie, ou plutôt contre Jésus-Christ, dont ce prophète était la figure ; allons et déclarons-lui une guerre ouverte ; jetons-nous sur lui comme sur une proie qui nous est préparée, déchirons-le et le mettons en pièces. Tout cela comment ? par les traits et les coups de la langue, qui sera l'instrument général de tout ce que nous avons formé de desseins et d'entreprises contre sa personne : *Venite, percutiamus eum lingua*. Car voilà, chrétiens, de quelle manière en usent encore tous les jours ce qu'on appelle gens de parti, gens de faction et de cabale. Ils parlent, ils déclarent, ils invectivent, ils calomnient ; et je vous laisse à juger si c'est là le caractère des âmes généreuses et de des cœurs droits.

Mais de plus, quel temps choisit presque toujours le médisant pour frapper son coup ? celui où l'on est moins en état de s'en défendre.

Car ne croyez pas qu'il attaque son ennemi de front : il est trop circonspect dans son iniquité pour n'y pas apporter plus de précaution. Tandis qu'il vous verra, il ne lui échappera pas une parole. Qu'il aperçoive seulement un

¹ Psal. LVI, 6. — ² Ibid. — ³ Joan., VIII, 44. — ⁴ August. — ⁵ Jerem., IX, 15.

ami disposé à soutenir vos intérêts, il n'en faut pas davantage pour lui fermer la bouche. Mais éloignez vous, et qu'il se croie en sûreté, c'est alors qu'il donnera un cours libre à sa médisance, qu'il en fera couler le fiel le plus amer, qu'il se déchainera, qu'il éclatera. Or, quelle lâcheté d'insulter un homme parce qu'il n'est pas en pouvoir de répondre ! C'est néanmoins ce que font tous les médisants. Et voilà sur quoi particulièrement est établie l'obligation de ne les pas écouter. On vous a dit cent fois que cette obligation est essentielle au précepte de la charité, et qu'il est de la foi que quiconque prête l'oreille à la médisance, dès là en devient complice ; que, dans la pensée de saint Bernard, il n'y a souvent pas moins de désordre à entendre la médisance qu'à la faire, et que, selon saint Grégoire pape, il y aura peut-être un jour plus de chrétiens condamnés de Dieu pour avoir ouï parler que pour avoir parlé contre le prochain. On vous a dit tout cela ; mais vous demandez sur quoi l'obligation de tout cela peut être fondée, et moi je dis qu'elle est particulièrement fondée sur la lâcheté du médisant. Car, comme c'est toujours des absents qu'il médit, il a été de la Providence que les absents fussent prémunis contre un mal si dangereux. Or, c'est à quoi Dieu a sagement pourvu par cette loi de la charité qui nous oblige de ne point adhérer à la médisance ; c'est-à-dire, ou de la condamner par notre silence, ou de la réfuter par nos paroles, ou de la réprimer par notre autorité : de sorte que si l'on s'échappe en ma présence à blesser l'honneur du prochain, je dois me regarder comme un homme député de Dieu pour le défendre, et comme le tuteur de la réputation de mon frère. Telle est l'importante commission dont Dieu nous a chargés, et qu'il nous a signifiée dans l'Écclésiastique : *Mandavit illis unicuique de proximo suo* ¹. Le médisant est lâche : il faut que vous ayez une fermeté chrétienne, et que la charité trouve en vous autant de protecteurs. Sans cela, vous êtes responsables de tout le tort que votre prochain en souffrira.

Rien de plus formidable à la médisance, dit saint Ambroise, qu'un homme zélé pour la charité. Mais savez-vous, chrétiens, comment la médisance a continué de s'en défendre ? Par trois autres lâchetés encore plus insignes qu'elle commet. Premièrement, sur certains faits plus dilatoires, elle ne parle presque jamais qu'en secret. Secondement, elle affecte de plaire et de se rendre agréable. Et, en troisième lieu, elle

lâche à se couvrir de mille prétextes qui semblent la justifier. Je m'explique. Si la médisance était réduite à ne se produire qu'en public et devant des témoins, à peine y aurait-il des médisants dans le monde ; pourquoi ? parce qu'il y aurait fort peu de gens qui pussent ou qui voulussent essayer la tache que la médisance imprime à celui qui la fait. Mais aujourd'hui l'on en est quitte pour un peu de prudence et pour une discrétion apparente ; avec cela on médit librement et impunément ; d'où il arrive que les plus lâches y deviennent les plus hardis. Peut-on mieux les dépendre que le Saint-Esprit dans la Sagesse, quand il les compare à des serpents qui piquent sans faire de bruit : *Si mordat serpens in silentio, nihil eo minus habet qui occulte detrahit* ². Ils demandent le secret à tout le monde, et ils ne voient pas, dit saint Chrysostome, que cela même les rend méprisables. Car demander à celui que j'ai fait le confident de ma médisance qu'il garde le secret, c'est proprement lui confesser mon injustice. C'est lui dire : Soyez plus sage et plus charitable que moi ; je suis un médisant, ne le soyez pas ; en vous parlant de telle personne, je blesse la charité, ne suivez pas mon exemple. Aussi David, qui fut un prince si éclairé, n'avait point tant d'horreur, à ce qu'il paraît, de la médisance, que du secret de la médisance. J'avais pitié, disait-il, de ceux que la chaleur et l'emportement faisaient éclater en des médisances, quoique outrageantes et atroces ; mais si j'en voyais quelqu'un qui inspirât secrètement le poison de sa malignité, je me sentais animé de zèle et d'indignation, et il me semblait qu'il était de mon devoir de le persécuter et de le confondre : *Detrahentem secreto proximo suo, hunc persequebar* ³. Ce n'est pas tout. D'où vient qu'aujourd'hui la médisance s'est rendue si agréable dans les entretiens et dans les conversations du monde ? pourquoi emploie-t-elle tant d'artifices et cherche-t-elle tant de tours ? Ces manières de s'insinuer, cet air enjoué qu'elle prend, ces bons mots qu'elle étudie, ces termes dont elle s'enveloppe, ces équivoques dont elle s'applaudit, ces louanges suivies de certaines restrictions et de certaines réserves, ces réflexions pleines d'une compassion cruelle, ces oïllades qui parlent sans parler, et qui disent bien plus que les paroles mêmes : pourquoi tout cela ? le Prophète nous l'apprend : *Os tuum abundavit malitia, et lingua tua concinabatur dolos* ⁴ ; votre bouche était remplie de malice mais votre langue avait parfaitement l'art de déguiser cette malice et

¹ Ecclii., xvii, 12.

² Ecclies., x, 11. — ³ Ps., c. — ⁴ Ps., xliix, 19.

de l'embellir ; car, quand vous aviez des médisances à faire, c'était avec tant d'agrément, que l'on se sentait même charmé de les entendre : *Et lingua tua concinnabat dolos*. Quoique ce fussent communément des mensonges, ces mensonges, à force d'être parés et ornés, ne laissaient pas de plaire, et, par une funeste conséquence, de produire leurs pernicieux effets : *Et lingua tua concinnabat dolos*. Or en quelle vue le médisant agit-il ainsi ? Ah ! mes frères, répond saint Chrysostome, parce qu'autrement la médisance n'aurait pas le front de se montrer ni de paraître. Etant d'elle-même aussi lâche qu'elle est, on n'aurait pour elle que du mépris si elle se faisait voir dans son naturel ; et voilà pourquoi elle se farde aux yeux des hommes, mais d'une manière qui la rend encore plus méprisable et plus criminelle aux yeux de Dieu.

Allons encore plus loin : ce qui met le comble à la lâcheté de ce vice, c'est que, non content de vouloir plaire et de s'ériger en censeur agréable, il veut même passer pour honnête, pour charitable, pour bien intentionné ; car voilà l'un des abus les plus ordinaires. Permettez-moi de vous le faire observer, et d'entrer avec vous dans le détail de vos mœurs, puisqu'il est vrai de ce péché ce que saint Augustin disait des hérésies, qu'on ne les combat jamais mieux qu'en les faisant connaître. Voilà, dis-je, l'un des abus de notre siècle. On a trouvé le moyen de consacrer la médisance, de la changer en vertu, et même dans une des plus saintes vertus, qui est le zèle de la gloire de Dieu : c'est-à-dire qu'on a trouvé le moyen de déchirer et de noircir le prochain, non plus par haine ni par emportement de colère, mais par maxime de piété et pour l'intérêt de Dieu. Il faut humilier ces gens-là, dit-on, et il est du bien de l'Eglise de flétrir leur réputation et de diminuer leur crédit. Cela s'établit comme un principe : là-dessus on se fait une conscience, et il n'y a rien que l'on ne se croie permis par un si beau motif. On invente, on exagère, on empoisonne les choses, on ne les rapporte qu'à demi ; on fait valoir ses préjugés comme des vérités incontestables, on débite cent faussetés, on confond le général avec le particulier ; ce qu'un a mal dit, on le fait dire à tous ; et ce que plusieurs ont bien dit, on ne le fait dire à personne : et tout cela, encore une fois, pour la gloire de Dieu. Car cette direction d'intention rectifie tout cela. Elle ne suffirait pas pour rectifier une équivoque, mais elle est plus que suffisante pour rectifier la calomnie, quand on est persuadé qu'il y va du service de Dieu.

Ah ! chrétiens, si Dieu, au moment que je parle, révélait ici toutes nos pensées, comme il les révéla dans son jugement universel, et qu'il découvrit toutes les intentions que nous avons eues en rabaisant celui-ci et celui-là, quelle honte n'aurions-nous pas de nous-mêmes ? Ou si nous-mêmes, dans l'esprit d'une sincère pénitence, nous voulions reconnaître la perversité de notre cœur, quelle confession n'en ferions-nous pas à Dieu ? Non, Seigneur, lui dirions-nous, ce n'est rien moins que le motif de votre gloire qui me conduisait, et je suis un prévaricateur d'avoir voulu faire servir cette gloire divine à l'iniquité et au désordre de ma passion. Si je ne m'étais proposé que votre gloire, je n'aurais pas eu dans mon zèle tant d'aigreur, je n'aurais pas eu un plaisir si sensible à révéler les imperfections de mon prochain ; je ne me serais pas fait de son humiliation un avantage, au préjudice de la charité ; car la charité est inséparable de votre gloire. Si c'était l'intérêt de votre gloire qui m'eût touché, je n'aurais pas tant exagéré les choses, je n'y aurais rien ajouté de moi-même, je n'aurais pas publié mes conjectures et mes soupçons pour des faits certains et indubitables ; car le zèle de votre gloire suppose la vérité. Trouvant de quoi reprendre dans la conduite des autres, ou je vous en aurais laissé le jugement, ou, selon l'ordre de l'Evangile, je m'en serais éclairci entre eux et moi. Je n'en aurais point fait de confidences indiscrètes ; je n'en aurais point déclaré à des personnes incapables d'y remédier, et capables de s'en scandaliser ; je n'en aurais point rafraîchi inutilement la mémoire en mille occasions, et je ne serais pas tombé par ma médisance dans un mal plus grand et plus inexcusable que celui que je condamçais. Il faut donc l'avouer, ô mon Dieu, et l'avouer à ma confusion : ce qui m'a mis dans la bouche tant d'amertume, ce sont de lâches passions dont mon cœur s'est laissé préoccuper ; c'est une antipathie naturelle que je ne me suis pas efforcé de vaincre ; c'est une envie secrète que j'ai eue de voir les autres mieux réussir que moi ; c'est un intérêt particulier que j'ai recherché dans l'abaissement de celui-ci, c'est une vengeance que je me suis procurée aux dépens de celle-là ; c'est une aveugle prévention contre le mérite, en quelque sujet qu'il se rencontre. Telle a été, Seigneur, la source de mes médisances, et j'en veux bien faire l'aveu devant vous, parce que j'y veux apporter le remède. Si nous étions de bonne foi avec Dieu, voilà comment nous parlerions ; et de tout ceci je conclus toujours

qu'entre les vices la médisance est évidemment un des plus lâches.

J'ai dit encore que c'était un des plus odieux et à qui ? à Dieu et aux hommes. A Dieu, qui est essentiellement amour et charité, et qui par là même doit avoir une opposition spéciale à la médisance, puisque la médisance est l'ennemi le plus mortel de la charité : *Detractores, Deo odibiles* ¹; aux hommes, dont le médisant, selon l'oracle du Saint-Esprit, est l'abomination : *Abominatio hominum detractor* ². Et je ne m'en étonne pas. Car qu'y a-t-il de plus odieux qu'un homme à la censure de qui chacun se trouve exposé; dont il n'y a personne, de quelque condition qu'il soit, quise puisse dire exempt, et de qui les puissances mêmes ne peuvent éviter les traits? Quoi de plus odieux qu'un tribunal érigé d'une autorité particulière, où l'on décide souverainement du mérite des hommes; où l'un est déclaré tel que l'on veut qu'il soit; où l'autre quelquefois est noté pour jamais, et flétri d'une manière à ne s'en pouvoir laver; où tous reçoivent leur arrêt, qui leur est prononcé sans distinction et sans compassion?

C'est pour cela que l'Écriture, dans le portrait du médisant, nous le représente comme un homme terrible et redoutable : *Terribilis in civitate sua homo linguosus* ³. En effet, il est redoutable dans une ville, redoutable dans une communauté, redoutable dans les maisons particulières, redoutable chez les grands, redoutable parmi les petits. Dans une ville, parce qu'il y suscite des factions et des partis; dans une communauté, parce qu'il en trouble la paix et l'union; dans une maison particulière, parce qu'il y entretient des inimitiés et des froideurs; chez les grands, parce qu'il abuse de la créance qu'ils ont en lui, pour détruire auprès d'eux qui il lui plaît; parmi les petits, parce qu'il les anime les uns contre les autres : *Terribilis homo linguosus*. Combien de familles divisées par une seule médisance ! combien d'amitiés rompus par une raillerie ! combien de cœurs aigris et envenimés par des rapports indiscrets ! Qu'est-ce qui forme tous les jours tant de querelles ouvertes et déclarées ? n'est-ce pas un terme offensant dont on veut avoir raison ? Qu'est-ce qui engage à ces combats singuliers, si sagement défendus par les lois divines et humaines ? est-ce autre chose souvent qu'une parole piquante, qu'on ne croit pas, selon le faux honneur du monde, pouvoir laisser impunie ? Ne serions-nous pas surpris si dans la suite de l'histoire on nous faisait voir des guerres sanglantes qui n'ont point en d'au-

trè principe que celui-là ? On armait de toutes parts, on versait le sang des hommes, on désolait les provinces; et de quoi s'agissait-il ? d'un mot peut-être, qui comme une étincelle excitait le plus violent et le plus affreux embrasement. Que ne fait point la médisance, lorsque pour se répandre, et même, autant qu'il lui est possible, pour se perpétuer et s'éterniser, elle se produit dans des libelles, dans des ouvrages satiriques, dans des poésies scandaleuses ! Les siècles entiers suffiraient-ils pour fermer ces plaies ? Après mille réconciliations, mille satisfactions, mille désaveux, la cicatrice n'en reste-t-elle pas toujours ? Or Dieu, qui est le protecteur de la charité, peut-il voir tout cela sans avoir en horreur le médisant ? Vous-mêmes à qui je parle, chrétiens, rendez ici témoignage (car vous le pouvez) de tous les désordres où vous avez eu part et que la médisance a causés, soit celle que vous avez faite, soit celle qu'on a faite de vous; je veux dire, de tous les chagrins que vous avez donnés aux autres par vos médisances, et de tous les chagrins que la médisance des autres vous a donnés à vous-mêmes. Avez-vous pu supporter ce qu'on a dit de vous ? quels ressentiments n'en avez-vous pas fait paraître, et dans quels transports de colère cela ne vous a-t-il pas quelquefois jetés ? Or, ce que vous avez dit des autres a dû produire dans les autres les mêmes effets. Voyez combien de disgrâces on vous aurait épargnées, si l'on n'avait jamais mal parlé de vous, et combien de déplaisirs vous vous seriez épargnés vous-mêmes, si vous n'aviez jamais parlé mal d'autrui. Car enfin tous les mauvais pas de votre vie, toutes les rencontres fâcheuses, tous les embarras d'affaires que vous avez eus, sont peut-être arrivés d'avoir mal gouverné votre langue. Voilà ce qui vous a attiré des ennemis, voilà ce qui vous a fait perdre vos amis, voilà ce qui les a éloignés de votre personne, voilà ce qui vous a fait passer dans le monde pour un esprit dangereux. Tant il est vrai que la médisance est un vice odieux de sa nature.

Mais on se plaint à l'entendre, et, quoi qu'il en soit, il n'y a rien dans la conversation de plus agréable et de plus divertissant. Ah ! chrétiens, c'est ici le prodige que je vous prie de remarquer : car saint Chrysostome ajoute fort bien que tout est monstrueux dans ce vice, et qu'il n'y a rien de naturel. On l'aime et on l'abhorre tout à la fois. Il plaît en même temps qu'il se fait haïr; et vous, mon cher auditeur, qui vous en réjouissez, vous êtes le premier à le détester : pourquoi ? parce que si vous êtes sage, vous devez juger que le médisant ne vous ménagera

¹ Rom., I, 30. — ² Prov., xxiv, 9. — ³ Eccl., ix, 26.

pas dans l'occasion, qu'il ne vous fera pas plus de grâce qu'aux autres, et qu'après vous avoir diverti à leurs dépens, il saura vous faire servir vous-même à leur divertissement. Car pourquoi vous excepterait-il? avez-vous quelque qualité qui vous rende invulnérable aux traits de la médisance? êtes-vous un homme parfait? s'il n'a pas respecté un tel, aura-t-il plus d'égard pour vous? avez-vous fait un pacte avec lui, et quand vous l'auriez fait, espérez-vous qu'il l'observât? le moyen qu'il vous garantisse une langue dont il n'est pas le maître? et comment pourrait-il vous en assurer, puisqu'il ne peut pas s'en assurer lui-même? Cependant, mes frères, reprend saint Chrysostome, voilà notre indignité et l'indignité de ce vice. Nous aimons la médisance tandis qu'elle s'attaque aux autres; mais du moment qu'elle vient à nous, nous en avons horreur. Que notre prochain en soit déchiré, nous le souffrons et nous l'agréons; que nous en ressentions la moindre atteinte, nous nous emportons.

Voilà donc les deux qualités de cette habitude criminelle : elle est lâche, et elle est odieuse. Après, cela n'est-il pas étrange que ce soit néanmoins aujourd'hui le vice le plus commun et le plus universel? Mais je me trompe : ce n'est pas seulement d'aujourd'hui que ce vice règne dans le monde, puisqu'il y règne dès le temps même de David, et que quand ce prophète voulait exprimer la corruption générale de toute la terre, c'était singulièrement ce désordre qu'il marquait : *Omnes declinaverunt, simul inutiles facti sunt; non est qui faciat bonum, non est usque ad unum*¹ ; Tous les hommes, disait-il, se sont égarés des voies de Dieu, et en même temps ils sont devenus des sujets inutiles. Car à quoi peut être utile une créature qui n'est plus à Dieu et qui ne cherche plus Dieu? il n'y en a pas un qui fasse le bien, pas un sans exception : *Non est usque ad unum*. Mais dites-nous, grand roi, demandait saint Augustin, quelle est donc cette contagion qui a infecté tout le monde, et en quoi est-ce que tous les hommes se sont éloignés si généralement des voies de Dieu? Est-ce dans les excès de la débauche? est-ce dans les dérèglements de l'ambition? est-ce dans les convoitises de l'avarice? non. En quoi donc? dans les libertés de la médisance : *Sepulcrum patens est guttur eorum, linguæ suis dolose agebant; venenum aspidum sub labiis eorum*². Oui, voilà en quoi l'on peut dire que tous les hommes se sont pervertis; c'est que leurs bouches sont comme des

sépulcres ouverts, dont il ne sort rien que de corrompu; c'est qu'ils ne se servent de leurs langues que pour tromper, que pour railler, que pour offenser, que pour calomnier; c'est qu'ils ont sur leurs lèvres un venin pire que celui de l'aspic, dont l'innocence et la vertu même ne peuvent se préserver. Encore une fois, disait ce prophète, voilà ce qui les a tous perdus, voilà la lèpre dont ils sont tous couverts; et je vois si peu de personnes dans le monde qui en soient exemptes, que j'aime mieux dire absolument : *Non est qui faciat bonum, non est usque ad unum*.

En effet, chrétiens, quoique les autres vices se répandent présentement plus que jamais, encore y a-t-il certains états et certaines conditions qui s'en défendent, soit par grâce de vocation, soit par effort de vertu, soit par éloignement des occasions, soit par une espèce de nécessité. L'avarice ne trouve guère d'entrée dans le cœur d'un religieux; à peine l'ambition s'attache-t-elle à certaines professions basses et obscures; il y a des vierges dans le christianisme qui triomphent presque sans peine du démon de la chair. Mais pour la médisance, elle exerce également son empire sur tous les hommes. C'est le vice des grands comme des petits, des souverains comme des peuples, des savants comme des ignorants; le vice de la cour et de la ville, de l'homme de robe et de l'homme d'épée, des jeunes et des plus avancés en âge. Le dirai-je, et ne s'en formalisera-t-on point? non, mes frères; car je le dirai avec tout le respect et toute la circonspection convenable. C'est le vice des prêtres aussi bien que des laïques, des religieux aussi bien que des séculiers, des spirituels et des dévots aussi bien et peut-être même plus que des libertins et des impies. Prenez garde : je ne dis pas que c'est le vice de la dévotion; à Dieu ne plaise! La dévotion est toute pure, toute sainte, exempte de tout vice, et lui en attribuer un seul, ce serait faire outrage à Dieu même, et décréditer son culte. Mais ceux qui professent la dévotion ont leur péché propre comme les autres, et vous savez si le plus ordinaire n'est pas la médisance; péché qui s'attache aux âmes d'ailleurs les plus pieuses; péché qui souvent fait mourir en elles tous les fruits de grâce et de justice; péché qui corrompt leurs esprits, pendant que leurs corps demeurent chastes; péché qui leur fait faire un triste naufrage, après qu'elles ont évité tous les écueils des plus criminelles et des plus dangereuses passions; enfin, péché qui perd bien des dévots, et qui déshonore la dévotion.

Ah ! mes frères, concluait saint Bernard, insistant ses religieux sur la matière que je traite (écoutons-le, mes chers auditeurs, vous qui faites une profession particulière de piété, vous qui êtes engagés dans l'état ecclésiastique, vous qui êtes revêtus de l'habit de religieux; moi-même qui suis chargé tout à la fois de toutes ces obligations; c'est à vous et à moi que j'adresse les paroles de ce grand Saint), ah ! mes frères, s'écriait-il, si cela est, c'est-à-dire si nous devons être sujets comme les hommes du siècle à ce péché de médisance, pourquoi tant d'exercices pénibles et mortifiants que nous pratiquons tous les jours, et à quoi nous servent-ils ? *Si ita est, fratres, ut quid sine causa mortificamur tota die ?* Pourquoi ces retraites, ces veilles, ces jeûnes, ces continuelles prières, si nous ne laissons pas avec cela de nous damner en ne retenant pas notre langue ? Fallait-il nous donner tant de peine, pour nous perdre avec les autres ? Ne pouvions-nous pas trouver une voie plus commode et plus supportable pour descendre dans l'enfer ? *Siccine ergo non inveniebatur nobis via tolerabilior ad infernum ?* Que ne marchions-nous dans le chemin large des plaisirs du monde, afin d'avoir au moins cette espèce de consolation, de passer de la joie à la souffrance, et non pas de la souffrance à une autre souffrance ? *Cur non saltem illam que ducit ad mortem latam viam elegimus, quatenus de gaudio ad luctum, non de luctu ad luctum transiremus ?* Qu'importe que ce soit par les vices de la chair ou par ceux de l'esprit que nous tombions dans l'abîme ? que ce soit par l'impureté ou par la médisance, puisque la médisance est seule capable de nous y précipiter ? Ainsi parlait saint Bernard, et de là je prends occasion de vous expliquer le second sujet de mon étonnement, savoir, que la médisance étant de tous les péchés celui qui nous impose devant Dieu des engagements plus rigoureux et plus étroits, on s'y porte néanmoins avec tant de facilité et si peu de précaution. Donnez, s'il vous plaît, à cette seconde partie une attention toute nouvelle.

DEUXIÈME PARTIE.

Ce n'est pas sans raison que le Saint-Esprit, parlant du péché d'injustice, lui a donné pour compagne inséparable l'amerlume et la douleur, et qu'il a voulu que le remords, le trouble, le ver de conscience fussent les productions malheureuses de ce qu'il appelle iniquité : *Ecce parturivit injustitiam, concepit dolorem et peperit iniquitatem* ¹. En effet, dit saint Augustin, tout

péché est à l'égard de Dieu un funeste engagement de la conscience du pécheur ; mais l'injustice ajoute à celui-ci d'être encore un engagement à l'égard de l'homme ; et quoique l'engagement à l'égard de l'homme paraisse léger en comparaison de celui qui regarde Dieu, il est néanmoins vrai qu'il a quelque chose pour la conscience de plus inquiétant, de plus douloureux, et d'une suite plus fâcheuse. Pourquoi cela ? parce qu'à remonter au principe, le droit de Dieu peut être violé sans celui de l'homme, mais que le droit de l'homme ne le peut jamais être sans celui de Dieu. Quand je pèche contre Dieu, si je puis parler de la sorte, je n'ai affaire qu'à Dieu même ; mais quand je fais tort à l'homme, je suis responsable et à Dieu et à l'homme ; et ces deux intérêts sont si étroitement unis, que jamais Dieu ne relâchera du sien, si celui de l'homme n'est entièrement réparé. Or il est bien plus aisé de satisfaire à Dieu seul, que de satisfaire tout à la fois à l'homme et à Dieu. Car pour Dieu seul, la contrition du cœur suffit ; pour l'homme et pour Dieu tout ensemble, ou plutôt pour Dieu prenant la cause de l'homme, outre ce sacrifice du cœur, ce qu'il faut au delà est ce que le pécheur a coutume de craindre davantage, et ce qui forme en lui l'obstacle le plus difficile à vaincre pour sa conversion. Appliquez-vous, chrétiens, à cette vérité, et comprenez le plus essentiel de vos devoirs.

Toute injustice envers le prochain est d'une conséquence dangereuse pour le salut ; mais de toutes les espèces d'injustices, il n'y en a aucune dont l'engagement soit plus terrible devant Dieu que celui de la médisance. Premièrement, parce qu'il a pour terme la plus délicate et la plus importante réparation, qui est celle de l'honneur. Secondement, parce que c'est celui dont l'obligation souffre moins d'excuses, et est moins exposée aux vains prétextes de l'amour-propre. Enfin, parce qu'il s'étend communément à des suites infinies, dont il n'y a point de conscience, quelque libertine qu'elle puisse être, qui ne doive trembler. Trois caractères qui méritent toutes vos réflexions, et que vous n'avez peut-être jamais bien considérés.

Il faut réparer l'honneur, c'est le premier. Ah ! chrétiens, l'étrange nécessité ! Vous avez ravi celui de votre frère, et il s'agit de le rétablir. Si vous reteniez son bien, vous vous condamneriez à le rendre ; et vous avancez que sans cela il n'y aurait nulle espérance de salut pour vous : or ce bien dont vous lui seriez redevable est de beaucoup au-dessous de son honneur. Il

¹ I'Éval., vii, 15.

serait donc surprenant qu'ayant de l'équité pour l'un, vous en manquassiez pour l'autre; et qu'étant religieux pour le vol, vous ne le fussiez pas pour la médisance. De savoir comment elle se répare, c'est ce que je n'entreprends pas de vous expliquer en détail; et je pourrais vous prescrire sur cela des règles contre lesquelles votre faiblesse se révolterait. Consultez ceux que Dieu a établis dans son Eglise pour être les pasteurs de vos âmes; maissouvénez-vous que, tout pasteurs qu'ils sont de vos âmes, Dieu ne leur donne nul pouvoir pour vous dispenser de cette réparation. Ils ont les clefs du ciel entre les mains, et l'Eglise, en certains temps plus solennels, leur communique sans réserve toute sa juridiction. Mais ni la juridiction de l'Eglise ni les clefs du ciel ne vont point jusque-là; et cet homme, quoique ministre et lieutenant de Jésus-Christ, n'est pas plus capable de vous réconcilier avec Dieu sans la condition dont je parle, que de vous rendre maître de l'honneur d'autrui, et de vous attribuer le domaine de ce qui ne vous appartient pas. Je vous le dis, chrétiens, parce que, dans le tribunal même de la pénitence, il peut arriver quelquefois, ou que vous dissimulez avec lui, ou qu'il dissimule avec vous; que vous lui déguisez les choses, ou qu'il vous déguise vos obligations : abus qui, bien loin de vous justifier, ne servirait qu'à augmenter la rigueur de votre jugement.

Il me suffit donc en général de vous déclarer qu'un honneur que la médisance a flétri ne peut être lavé de cette tache qu'aux dépens d'un autre honneur, comme un intérêt ne peut être compensé que par un autre intérêt. Vous avez blessé la réputation de cet homme, il est juste qu'il vous en coûte, à proportion, de la vôtre, dans la satisfaction que vous lui ferez. Cette satisfaction vous humiliera, mais en cela même consiste le paiement de la dette que vous avez contractée. Car payer en matière d'honneur, c'est s'humilier; et il est autant impossible de réparer la médisance sans subir l'humiliation, que le larcin sans se dessaisir et se dépouiller de la possession. Vous essuieriez par là un peu de honte : combien vous discours libres et piquants ont-ils causé de confusion à la personne que vous avez décriée ! On rabattra de l'estime qu'on faisait de votre probité : cette estime de probité ne vous est plus due, mais vous la devez à ceux que vous avez offensés; et l'ordre de Dieu est que vous leur en fassiez comme un sacrifice, en vous exposant, s'il est nécessaire, au mépris des hommes. Vous avancez une calomnie, il faudra expressément vous rétracter. Vous excédez dans un récit, il

faudra reconnaître sans équivoque que vous avez exagéré. Vous empoisonnez par un air malin ce qui ne vous plaît pas, il faudra là-dessus, et sur tout le reste, rendre justice et faire connaître la vérité. En mille conjonctures cela est affligeant, j'en conviens; mais au moins, dit Guillaume de Paris, le pécheur y trouve-t-il un avantage plein de consolation pour lui, savoir; que ce qui lui paraît affligeant, s'il a le courage de s'y résoudre, est aussi la marque la plus évidente qu'il puisse avoir dans cette vie, et de l'efficacité de sa contrition, et de la validité de sa pénitence. Vous ne l'avez pas voulu, ô mon Dieu, que ce secret nous fût infailliblement connu; et, pour nous tenir dans une dépendance plus étroite, l'ordre de votre providence a été que, dans cet exil où nous vivons, nous ne puissions être certains si nous sommes dignes d'amour ou de haine. Mais quand je vois un chrétien touché de repentir, et non content de détester son crime, en faire une sérieuse réparation, en détruire les impressions les plus légères, et pour cela ne se point flatter soi-même; dire : Non-seulement j'ai péché contre la charité, mais contre la justice, mais même contre la droiture naturelle et la sincérité, en interprétant selon ma passion, en imaginant, en publiant le faux pour le vrai; quand j'entends sortir de sa bouche un tel aveu, ah! Seigneur, quel que impénétrable que soit le mystère de votre grâce, je ne puis m'empêcher alors de croire que c'est un pécheur contrit, sanctifié, parfaitement réconcilié avec vous. Quoi qu'il en soit, mes chers auditeurs, sans cela point de pénitence solide, et par conséquent point de miséricorde ni de pardon de la part de Dieu.

Ajoutez que l'obligation de réparer l'honneur est de toutes la plus absolue, et, comme j'ai dit, la moins exposée aux prétextes de l'amour-propre, qui pourraient l'affaiblir. Car en vain l'amour-propre nous suggère-t-il des raisons et des excuses pour nous décharger d'un devoir aussi pressant que celui-là; ces excuses et ces raisons sont autant d'impostures de l'esprit du monde, qui se détruisent d'elles-mêmes, pour peu que nous voulions les examiner. En effet, quand on nous parle de restituer un bien mal acquis, nous nous en défendons par le prétexte de l'impossibilité. Souvent cette impossibilité est chimérique, quelquefois elle est réelle : Dieu, qui ne se peut tromper, en sera le juge. Mais quand il s'agit de l'honneur de nos frères, qu'avons-nous à alléguer? Nous nous flattons (car il en faut venir à l'induction, et ne pas craindre que cette morale dégénère de la di-

gaité de la chair, puisque, en refusant nos erreurs, elle nous développera la loi de Dieu), nous nous flattons de n'être point obligés à réparer une médisance, parce que nous n'en sommes pas, disons-nous, les premiers auteurs, et que nous n'avons parlé que sur le rapport d'autrui ; mais dans un sujet où la charité était blessée, le rapport d'autrui était-il pour nous une caution sûre ? fallait-il déferer à ce rapport ? voudrions-nous que, sur la foi des autres, on crût de nous indifféremment tout ce qui se dit ? un péché peut-il jamais servir d'excuse à un autre péché ; et le jugement téméraire, qui de lui-même est un désordre, dispenserait-il de la réparation d'un second désordre, qui est la médisance ?

Nous prétendons que le bruit commun avait rendu la chose publique. Mais n'est-ce pas, disait Tertullien, ce bruit commun qui publie tous les jours les plus noirs mensonges, et qui les répand dans le monde avec le même succès que les plus constantes vérités ? n'est-ce pas le caractère de ce bruit commun, de ne subsister que pendant qu'il impose, et de s'évanouir du moment qu'il n'impose plus ? *Nonne hæc est fama conditio, ut non nisi cum mentitur perseveret* ? Cependant, poursuivait-il, c'est ce bruit commun que l'on nous objecte continuellement, et dont on s'autorise pour ne nous rendre aucune justice : *Hæc tamen profertur in nos sola testis*. Or, il serait bien étrange qu'une chose si frivole pût anéantir une obligation si sainte.

Je vais plus avant. Nous nous figurons en être quittes devant Dieu, parce que nous n'avons rien dit que de vrai ; mais, pour être vrai, nous est-il permis de le révéler ? N'est-ce pas assez qu'il fût secret, pour devoir être respecté de nous ? avons-nous droit sur toutes les vérités ? consentirions-nous que tout ce qui est vrai de nos personnes fût découvert et manifesté ? ne complerions-nous pas cette entreprise pour une injure atroce, dont il n'y a point de satisfaction que nous ne dussions attendre ? et pourquoi, raisonnant ainsi pour nous-mêmes, ne suivons-nous pas les mêmes principes en faveur des autres ? Nous nous persuadons que la médisance qui nous est échappée n'a que légèrement intéressé le prochain ; mais en sommes-nous juges compétents ? avons-nous bien pesé jusqu'où peut aller cet intérêt du prochain ? le devons-nous mesurer selon les vues d'une raison telle qu'est la nôtre, toujours préoccupée, et toujours disposée à prendre le parti qui la favorise ? si c'était notre intérêt propre, en formerions-nous le même jugement ? Ce n'a été,

dit-on, qu'une raillerie ; mais en faut-il souvent davantage pour causer un tort infini, et ne sont-ce pas les railleries qui font les plaies les plus vives, les plus cruelles et les plus sanglantes ? Nous l'avons dit innocemment ; mais quand on en conviendrait, en serions-nous plus à couvert ? un honneur détruit, quoique innocemment, en est-il moins détruit ? et la loi naturelle ne veut-elle pas que nous guérissions les maux dont nous sommes même la cause innocente, comme elle nous oblige à restituer les biens que nous aurions innocemment usurpés ?

Achevons, chrétiens, de renverser les vains fondements sur quoi notre iniquité s'appuie. Ce que j'ai dit au désavantage de celui-ci n'est qu'une confidence d'ami que j'ai cru pouvoir faire à celui-là. Voilà, mes frères, répond saint Ambroise, l'écueil de la charité : c'est une confidence que j'ai faite, et je ne m'en suis ouvert qu'à mon ami : comme s'il vous était libre de me ruiner de crédit et d'honneur auprès de votre ami ; comme si, pour être votre ami, ce m'était un moindre outrage d'être diffamé dans son esprit ; comme si cet homme que vous traitez d'ami n'avait pas lui-même d'autres amis à qui confier le même secret ; comme si le secret d'une médisance, bien loin d'en diminuer la malignité, ne l'augmentait pas dans un sens, puisque c'est ce secret même qui m'ôte le moyen de me justifier devant cet ami. Tout cela est de saint Ambroise ; et ce qu'il enseignait, chrétiens, il le pratiquait : car ayant un frère d'une prudence consommée, et qui lui était, comme l'on sait, uniquement cher, il ne laissait pas d'avoir fait ce pacte avec lui, qu'ils ne se communiqueraient jamais l'un à l'autre aucun secret préjudiciable à l'honneur du prochain ; condition que ce frère si sage et si droit accepta sans peine ; et saint Ambroise, pour notre instruction, a bien voulu en faire un point de son éloge funèbre : *Voluit omnia communia, individuus spiritus, individuus affectus ; unum hoc non erat commune, secretum* ; Entre lui et moi tout était commun, inclinations, pensées, intérêts ; notre seule réserve était sur ce qui touchait la réputation d'autrui ; ce que nous observions, dit-il, non pas par un principe de défiance, mais pour le respect de la charité : *Non quo confiteri periculum vereremur, sed ut divinæ charitatis tueremur fidem*. La règle donc inviolable pour lui était, sur cet article, de ne pas découvrir son frère ce qu'il aurait celé à un étranger : *hoc erat fidei indicium, quod non esset extra proditum, id non fuisse eum fratre collatum*. effet, ce sont ces criminelles confidences qui

Jent le péché que je combats non-seulement pernicieux, mais contagieux : car on a dans le monde un ami que l'on fait le dépositaire et le complice de sa médisance ; celui-ci en a un autre, duquel il a éprouvé la fidélité ; cet autre en a un troisième, dont il ne se tient pas moins sûr : ainsi, sous ombre de confiance, un homme est décrié dans toute une ville ; et vous, qui êtes la première source de ce désordre, n'en devenez-vous pas solidairement responsable à Dieu ?

Car voici, mes chers auditeurs, le dernier caractère de ce péché : c'est qu'outre l'honneur qu'il attaque et qu'il blesse directement, il a mille autres suites déplorable, qui sont, dans la doctrine des théologiens, autant de charges pesantes pour la conscience. L'ignorez-vous, et mille épreuves ne doivent-elles pas vous avoir appris quels dommages dans la société humaine la médisance peut causer, et de quels maux elle est suivie ? Il était d'une importance extrême pour l'établissement de cette jeune personne que sa vertu fût hors de tout soupçon ; mais vous ne vous êtes pas contenté d'en donner certains soupçons, vous avez fait connaître toute sa faiblesse, et la chute malheureuse où l'a conduite une fatale occasion. Elle l'avait pleurée devant Dieu, elle s'en était préservée avec sagesse en bien d'autres rencontres, elle marchait dans un bon chemin, et gardait toutes les bienséances de son sexe ; mais parce que vous avez parlé, la voilà honteusement délaissée, et pour jamais hors d'état de prétendre à rien dans le monde. Il n'était pas d'une moindre conséquence pour cet homme de se maintenir dans un crédit qui faisait valoir son négoce, et qui contribuait à l'avancement de ses affaires ; mais parce que vous n'avez pas caché selon les règles de la charité chrétienne quelques fautes qui lui sont échappées, et qu'il avait peut-être pris soin de réparer, vous déconcertez toutes ses mesures, et vous l'exposez à une ruine entière. Ce mari et cette femme vivaient bien ensemble, et par l'union des cœurs entretenaient dans leur famille la paix et l'ordre ; mais un discours que vous avez tenu mal à propos a fait naître dans l'esprit de l'un de fâcheuses idées contre l'autre ; et de là le refroidissement, le trouble, une guerre intestine qui les a divisés, et qui va bientôt les porter à un divorce scandaleux. Je serais infini si j'entreprenais de produire ici tous les exemples que l'usage de la vie nous fournit. Que fera ce domestique dont vous avez rendu la fidélité douteuse, et où trouvera-t-il à se placer ? de quels poids, pour réprimer la

licence et pour administrer la justice, sera l'autorité de ce juge, après les bruits qui ont couru de lui, et que vous avez partout semés ? quelle créance aura-t-on en cet ecclésiastique, et avec quel fruit exercera-t-il son ministère, depuis les sinistres impressions qu'on en a prises sur une parole qu'on a entendue de vous, et qui ne servait qu'à en inspirer du mépris ? Un homme est perdu sans ressource, pour un mot dit par un grand, dit à un grand, dit devant un grand : car il est vrai, grands du monde, que si la médisance est à craindre partout, elle n'a jamais de plus funestes effets que lorsqu'elle vient de vous, que lorsqu'elle se fait devant vous, que lorsqu'elle s'adresse à vous. Par rapport aux grands, soit qu'ils parlent, soit qu'ils écoutent, il n'y a point de médisance simple : elles sont toutes compliquées ; c'est-à-dire qu'on ne médit guère en présence des grands, et qu'ils ne médissent point eux-mêmes sans ruiner, sans désoler, sans diviser, sans troubler et renverser. Parmi le peuple et dans les conditions médiocres, il y a bien des médisances qui tombent, et qui, toutes grièves qu'elles paraissent, sont presque sans conséquence ; mais, de la part des grands et à l'égard des grands, rien qui ne porte coup, rien qui ne fasse de profondes blessures et qui ne soit capable de donner la mort. Or, voilà ce qu'il faut réparer. Les grands ne sont pas plus dispensés de cette obligation que les autres : tout élevés qu'ils sont au-dessus de leurs sujets, ils leur doivent la justice ; et s'ils n'en rendent pas compte aux hommes, ils en rendront compte à Dieu.

N'ai-je donc pas toujours raison de m'étonner que la médisance étant si préjudiciable aux hommes, on soit néanmoins si peu vigilant et si peu circonspect pour s'en abstenir ? Mais savez-vous, chrétiens, ce qui m'étonne encore plus ? c'est que dans un siècle tel que le nôtre, je veux dire dans un siècle où nous n'entendons parler que de réforme et de morale étroite, on voie des gens pleins de zèle, à ce qu'il semble, pour la discipline de l'Eglise et pour la sévérité de l'Evangile, suivre toutefois les principes les plus larges sur un des devoirs les plus rigoureux de la justice chrétienne, qui est la restitution de l'honneur et sa réparation. Un homme aura passé toute sa vie à décrier, non-seulement quelques particuliers, mais des sociétés entières ; il aura employé ses soins à réveiller mille faits injurieux et calomnieux ; et comme si ce n'était pas assez de les avoir débités de vive voix, et d'en avoir informé toute la terre, ou par lui-même, ou par d'autres animés de son esprit, il se sera servi de la plume pour les tracer sur le

papier, et pour en perpétuer la mémoire dans les âges futurs : cependant cet homme meurt, et sur tout cela l'on ne voit de sa part nulle satisfaction ; on ne pense pas même à entrer pour lui là-dessus en quelque scrupule, et sans hésiter on dit : C'était un homme de bien, c'était un grand serviteur de Dieu ; il est mort dans des sentiments de piété qui pénétraient les cœurs et qui ont édifié tout le monde. Je le veux, mes frères, et je ne battraï rien de l'opinion de sa bonne vie ; mais après tout trois choses me font de la peine : l'une qu'il est incontestablement chargé d'une multitude infinie de médisances, et de médisances atroces ; l'autre, que toute médisance qui n'est pas réparée autant qu'elle pouvait et qu'elle devait l'être, devient dès lors, au jugement de Dieu et selon la doctrine la plus relâchée, un titre certain de condamnation ; et la troisième enfin, qu'il ne paraît rien qui donne à connaître que ce mourant ait marqué quelque repentir de ses médisances passées, et qu'il ait pris quelques mesures pour les effacer. Voilà ce que je vous laisse concilier avec la sainteté de la vie et la sainteté de la mort. C'est un mystère pour moi incompréhensible, et un secret que j'ignore.

Ah ! chrétiens, faisons mieux, et, sans juger personne, jugeons-nous nous-mêmes. Apprenons à nous taire quand la réputation du prochain y peut être intéressée ; et apprenons à parler quand il est du même intérêt que nous lui rendions ce que notre médisance lui a ravi. Tout ce que j'ai dit est si conforme à la raison

et à l'équité naturelle, que des païens mêmes s'en édifieraient et en profiteraient : nous, éclairés des lumières de la foi ; nous, inspirés de l'esprit de charité qui s'est répandu dans l'Eglise et qui doit régner dans nos cœurs ; nous, les disciples de Jésus-Christ, qui s'est déclaré le Maître et le Dieu de la charité, qui nous a laissé pour héritage la charité, qui en a fait son précepte et comme le précis de toute sa loi, serons-nous moins charitables que des idolâtres, et moins équitables envers nos frères ? Vous vous scandalisez tant quelquefois, mon cher auditeur, de voir le monde si corrompu ; et, malgré tout votre zèle, le monde ne se scandalise pas moins de vous voir si médisant. Vous vous plaignez tant et si hautement qu'il n'y a plus parmi les hommes ni innocence ni piété, et l'on se plaint avec plus de sujet encore que dans vos paroles et vos entretiens vous n'épargniez ni la piété ni l'innocence. Retranchez ce vice, et faites-en devant Dieu la résolution. Voilà de tous les propos que vous pouvez former et que vous devez exécuter, un des plus nécessaires. Car entre les dangers du salut, dit saint Grégoire, il n'y en a point de plus universel et de plus fréquent que la médisance : *Hoc maxime vitio periclitatur genus humanum*. Heureux qui s'en préserve et qui le prévient, en gouvernant sa langue et ne lui permettant jamais de s'échapper ! heureux qui porte toujours la charité sur ses lèvres ! il conservera la grâce dans son cœur, et il possédera la gloire dans l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

SERMON POUR LE DOUZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LA CHARITÉ DU PROCHAIN.

ANALYSE.

SUJET. *Un samaritain faisant voyage se rencontra auprès de lui ; et, le voyant, il en fut touché de compassion. Il alla à lui et banda ses plaies, après y avoir versé de l'huile et du vin. Ensuite il le conduisit dans une hôtellerie, et prit soin de lui.*

C'est la charité qu'exerce un samaritain à l'égard d'un juif, et telle est à plus juste titre celle que nous devons exercer dans le christianisme les uns envers les autres.

DIVISION. Point d'intérêt propre que nous ne devons faire céder à la charité du prochain : première partie. Point d'intérêt du prochain que nous ne devons respecter pour le bien de la charité : deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Point d'intérêt propre que nous ne devons faire céder à la charité du prochain. Sans cela il est impossible de conserver la charité, et cette maxime est fondée sur quatre preuves.

1^o Sur la nature même de la charité en général. Car la charité est une union des cœurs et des volontés. Or, l'intérêt propre nous renferme au dedans de nous-mêmes, et par conséquent empêche cette union avec le prochain. C'est donc une illusion de dire ce qu'on dit néanmoins tous les jours : J'aime cette personne parce que Dieu me le commande, mais du reste je ne veux avoir avec elle ni habitacle ni société ; qu'elle se tienne de son côté, et moi du mien. Comme si toute la charité se réduisait à ne point vouloir de mal et à n'en point faire, et qu'elle ne dût pas aller jusqu'à entrer dans les intérêts du prochain, sans se resserrer tout entière dans les siens propres. C'est ainsi que la loi de Dieu nous le dicte. Il veut que nous n'ayons tous qu'un

7^{ème} cœur ; et parce que rien ne divise plus les cœurs que l'attachement au propre intérêt, il veut que, pour l'entretien de la charité, nous nous dépouillions de cet intérêt et nous y renoncions.

2^o Sur les qualités particulières de la charité chrétienne. Toute charité n'est pas charité chrétienne ; et le caractère de la charité, telle que Jésus-Christ nous l'ordonne par son précepte, a quelque chose de singulier. Il prétend que nous nous aimions les uns les autres comme il nous a aimés. Voilà son commandement. Or, il nous a aimés jusqu'à sacrifier tous ses intérêts pour nous ; et c'est à cette charité désintéressée qu'il veut qu'on reconnaisse ses disciples, comme en effet on les y reconnaissait autrefois, et comme on ne peut plus présentement les y reconnaître.

3^o Sur les obligations rigoureuses qu'impose la charité selon les différents états et les diverses conditions. Car il y a des occasions où elle nous oblige indispensiblement de renoncer même à notre vie, de renoncer à l'honneur du monde et à notre réputation, de renoncer à nos biens et à nos droits. Morale sur le procès.

4^o Sur les désordres qui, sans ce désintéressement, ruinent tous les jours dans le commerce de la vie et anéantissent la charité. Pourquoi se hait-on, se déchire-t-on, se détruit-on les uns les autres ? pour l'intérêt. Otez l'intérêt propre, on peut alors répondre de la charité des hommes ; mais laissez cet intérêt, plus que divisions dans les familles, que factions dans les Etats, que schismes dans l'Eglise.

DEUXIÈME PARTIE. Point d'intérêt du prochain que nous ne devons respecter pour le bien de la charité : pourquoi ? Trois raisons.

1^o Parce que tout intérêt d'autrui est essentiellement l'objet de la charité qui est en nous, on qui y doit être. Or, en cette qualité il nous doit donc devenir, non-seulement cher, mais, pour ainsi dire, vénérable.

2^o Parce que cet intérêt d'autrui, quelque petit qu'il nous paraisse en lui-même, par rapport à la charité est presque toujours important dans ses conséquences. Or, c'est par ses conséquences que nous devons l'envisager, pour bien juger des obligations qu'il nous impose selon Dieu.

3^o Parce qu'il n'y a point d'intérêt d'autrui dont le mépris ou le peu de soin, par la seule faiblesse des hommes, ne puisse être pernicieux à la charité. Or, dès là, nous sommes inexcusables si nous venons à le mépriser, et si nous n'y apportons pas toute la circonspection que demande la prudence chrétienne. Plus notre prochain est faible, plus devons-nous avoir d'égards pour ne le pas blesser.

Samaritanus autem quidam iter faciens, venit secus eum ; et videns eum, misericordia motus est : et appropians alligavit vulnera ejus, infundens oleum et vinum, et duxit in stabulum, et curam ejus egit.

Un samaritain faisant voyage se rencontre auprès de lui, et le voyant il en fut touché de compassion. Il alla à lui et banda ses plaies, après y avoir versé de l'huile et du vin ; ensuite il le conduisit dans une hôtellerie, et prit soin de lui. (Saint Luc, chap., x, 33, 34.)

Tel est, chrétiens, le caractère de la charité, et tels sont les sentiments qu'elle inspire. Elle s'attendrit sur la misère du prochain, et, sans se borner à une stérile compassion, elle y joint de salutaires effets, et ne refuse aucun des secours qu'elle peut procurer. Ce charitable voyageur de notre Evangile rencontre sur sa route un malheureux blessé mortellement et couché par terre : à ce spectacle toute sa pitié s'émeut, et, suivant le premier mouvement de son cœur qui l'emporte, il court à ce misérable, lave ses plaies, le conduit lui-même dans une maison, y passe tout un jour auprès de lui, et ne le quitte qu'après avoir fourni à toute la dépense nécessaire pour son soulagement. Charité sans doute qui mérite les plus grands éloges, et que nous ne pouvons assez élever. Mais savez-vous encore, mes chers auditeurs, ce qui en rehausse le prix, et ce qui en fait tout ensemble le sujet de notre admiration et de notre indignation ? C'est un samaritain qui s'intéresse de la sorte pour un juif, après que ce juif s'est vu impitoyablement abandonné par un autre juif, et même par un lévite ; c'est, dis-je, un samaritain séparé des juifs et de leurs mœurs et de religion : voilà ce que nous devons admirer. Et d'ailleurs qu'un juif, qu'un lévite ait été insensible au malheur et au triste état de cet homme uni si étroitement à eux par la même

créance et la même loi, qui peut y penser, et n'en être pas justement indigné ? Revenons en nous-mêmes, mes frères, et dites-moi si ce n'est pas là ce que nous voyons tous les jours dans le christianisme, où, malgré le même baptême, la même confession, la même foi qui nous lie tous d'un nœud si intime et si saint, tant de chrétiens manquent de charité pour d'autres chrétiens. N'est-il pas vrai que souvent il y aurait à attendre de la part des idolâtres et des païens plus de condescendance dans nos peines et plus d'assistance dans nos besoins ? Quoi qu'il en soit, je viens aujourd'hui vous entretenir de la charité du prochain, de cette charité que la nature nous commande, que Dieu nous ordonne, et qui dans la loi évangélique est encore un devoir plus particulier pour nous et plus indispensable. Adressons-nous à cette Mère de miséricorde, dont la charité s'est répandue et se répand sans cesse sur les hommes, et demandons par son entremise la grâce et les lumières du Saint-Esprit : *Ave, Maria.*

Pour traiter solidement une matière aussi utile et aussi importante que celle que je me suis proposée, et pour vous donner d'abord une juste idée de cette charité qui fait la plénitude de la loi, et que Jésus-Christ nous recommande aujourd'hui si expressément dans l'Evangile, voici, chrétiens, en deux mots tout mon dessein. Je le réduis à deux vérités que j'entends d'établir, et dont j'aurais droit de me promettre des fruits admirables pour la réformation de votre vie, si vous en étiez une fois bien persua-

dés. Concevez-les, je vous prie : elles vont faire le partage de ce discours. Il y a, dit saint Chrysostome, deux sortes d'intérêts qui ont rapport à la charité, et qui doivent servir à régler toute la pratique de cette vertu ; savoir, l'intérêt propre et l'intérêt d'autrui : l'intérêt propre, qui est le sujet ordinaire de nos plus ardues passions ; et l'intérêt d'autrui, dont nous sommes communément peu touchés : l'intérêt propre, que nous conservons avec tout le soin possible ; et l'intérêt d'autrui, que nous négligeons et que nous ne craignons guère de blesser : l'un, je veux dire l'intérêt propre, qui est l'obstacle de la charité ; et l'autre, j'entends l'intérêt d'autrui, qui en est l'objet. Or, suivant ces deux intérêts tout différents, j'avance deux propositions : la première, qu'il n'y a point d'intérêt propre, si grand qu'il puisse être, hors celui de notre âme, que nous ne devions être prêts de sacrifier pour la charité chrétienne ; et la seconde, qu'il n'y a point d'intérêt d'autrui si léger, que nous ne devions respecter et ménager pour l'entretien de la charité chrétienne. En effet, qu'est-ce qui trouble l'ordre de la charité parmi les hommes ? deux choses : l'amour du propre intérêt, et le peu d'égard à l'intérêt du prochain. Il est question de remédier à l'un et à l'autre : mais comment ? en vous apprenant à faire céder au bien de la charité tout intérêt propre, ce sera la première partie ; et à respecter pour le bien de la charité tout intérêt du prochain, ce sera la seconde. Puissiez-vous profiter de ces leçons, et n'oublier jamais ces deux devoirs !

PREMIÈRE PARTIE.

Être attaché d'esprit et de cœur à ses intérêts, et avoir pour le prochain cette charité universelle que la loi de Dieu commande, ce sont choses, chrétiens, non-seulement difficiles à accorder, mais contradictoires, dans la doctrine de saint Paul. Voulez-vous savoir, mes frères, dit ce grand apôtre, quelle est la véritable charité ? c'est celle qui ne cherche point ses intérêts propres : *Caritas non querit que sua sunt* ¹ ; voilà l'une des marques les plus essentielles à quoi il veut que nous la reconnaissons. D'où je conclus que si nous ne sommes dans cette préparation d'esprit que la grâce doit opérer en nous, et que j'appelle renoncement au propre intérêt, il est impossible que nous aimions notre prochain selon les règles et selon l'ordre de la charité. Cette conséquence est évidente dans tous les principes de la raison et de la foi ; mais permettez-moi de vous la développer, et d'en faire avec vous la

¹ Cor., XIII, 5.

discussion pour en tirer tout le fruit et toute l'édification qu'elle renferme. Je la trouve fondée sur quatre preuves qui vous paraîtront également solides : la première est prise de la nature même de la charité en général ; la seconde des qualités particulières de la charité chrétienne ; la troisième, des préceptes et des obligations rigoureuses qu'impose la charité, selon les différents états et les diverses conditions des hommes ; et la dernière, des désordres qui, dans le commerce de la vie, détruisent tous les jours et anéantissent la charité : quatre raisons de l'impossibilité absolue d'allier l'esprit de charité avec l'esprit d'intérêt. Ne perdez rien, s'il vous plaît, de cette matière.

Qu'est-ce que la charité, considérée en elle-même ? voici la première preuve : c'est une union des cœurs et des volontés. *Multitudinis autem creditum erat cor unum et anima una* ¹, dit l'Écriture en parlant des premiers fidèles ; ils n'étaient tous qu'un cœur et qu'une âme, pour exprimer qu'ils avaient une charité sincère. Or, cela supposé, qui doute que l'ennemi le plus mortel de la charité ne soit la passion de l'intérêt propre ? En effet, comme a remarqué saint Augustin, le moyen qu'un homme soit uni de cœur au prochain, tandis qu'il se resserre en lui-même, qu'il ne sort point hors de lui-même, qu'il ne vit que pour lui-même ; qu'il se cherche partout, qu'il se trouve en tout ; qu'il n'envisage les autres qu'autant qu'ils lui sont bons et utiles, toujours prêt à les abandonner, pour ne pas dire à leur manquer de foi et à les trahir, dès qu'il s'en promet le moindre avantage ? Car qui dit un homme intéressé dit tout cela. Vous-mêmes, chrétiens, qui possédez la science du monde, et qui n'avez peut-être éprouvé que trop le naturel de ces âmes mercenaires, faites-en la réflexion. N'est-il pas vrai que leur véritable charité est de n'aimer personne sincèrement, et par un retour qui est infailible, de n'être aimés sincèrement de personne ? Pourquoi un homme esclavé de son intérêt n'aime-t-il personne avec sincérité ? parce qu'il a un cœur incapable d'être uni avec un autre cœur. Je n'explique. Le cœur de l'homme suit naturellement l'intérêt ; et, selon que notre intérêt se trouve placé, il est comme nécessaire que notre cœur le soit de même. *Ubi est thesaurus tuus, ibi est et cor tuum* ², disait le Sauveur dans l'Évangile ; Là où est votre trésor, votre cœur y est. Si donc je me fais un intérêt absolument propre, et tout à fait séparé de celui de mon prochain, dès là je sépare mon cœur d'avec le sien, et par cette

¹ Act., IV 32. — ² Matth., VI, 21.

séparation, je détruis la charité que je dois avoir pour lui. Car la charité réside dans le cœur ; et le centre du cœur c'est l'intérêt. Il n'y a rien de commun entre mon prochain et moi quand il s'agit de l'intérêt ; nous sommes donc divisés de ce côté-là ; et comme il est indubitable que l'intérêt emporte les cœurs, nos intérêts étant divisés, nos cœurs le sont aussi, et par conséquent nous n'avons plus cette union qui fait la charité. Et il ne faut qu'un intérêt seul (observez ceci, j'entends un intérêt recherché et poursuivi avec attaché) pour rompre cette union. J'ai donc droit de dire qu'il n'y a aucun intérêt au monde dont le renoncement et le sacrifice ne soient en quelque sorte de l'essence de la charité ; et c'est ainsi qu'un philosophe, même suivant les vues humaines, pourrait raisonner

Tous me demandez pourquoi donc j'en fais ici un raisonnement de religion ? ah ! mes chers auditeurs, je le fais selon la maxime du grand saint Augustin, pour me confondre avec vous de ce que des vérités comme celle-ci, dont la nature a pris soin par elle-même de nous instruire et de nous convaincre, ont encore, avec le secours de la foi, tant de peine à entrer dans nos esprits ; et de ce que toutes les révélations divines ne font pas dans nous ce que la seule philosophie y devrait faire. Je le fais pour renverser une erreur pratique qui règne aujourd'hui parmi les hommes, un fantôme de charité dont on s'éblouit, un amour imaginaire du prochain dont on se forme une conscience. On dit : J'aime cette personne, parce que Dieu me le commande ; mais du reste je ne veux avoir avec elle ni habitude ni société ; je ne lui demande rien, je ne lui veux point de mal, je ne prends aucune part dans ses affaires ; qu'elle se tienne de son côté et moi du mien : voilà pour elle et pour moi le secret unique de maintenir la charité et de vivre en paix. Le secret, mon frère, reprend saint Chrysostome, de maintenir la charité ? Est-il possible que votre aveuglement aille jusque-là ? et moi je vous dis que c'est le secret d'entretenir toutes les discordes, de nourrir toutes les aversions, de fomenter toutes les haines, d'autoriser toutes les vengeances, et de faire mourir dans votre cœur jusqu'à la racine de la charité. Et à quoi pensons-nous, ajoute ce Père, quand nous parlons de la sorte ? Nous réduisons toute la substance de la charité à des termes purement négatifs, à ne pas faire tout le mal que nous pouvons, à ne point conserver de ressentiments, à n'avoir nul dessein de nuire. Mais on vous répond que, quand tout cela serait ainsi (ce qui n'arrive pourtant guère dans la

conjoncture de cette désunion dont je parle) tout cela précisément n'est point charité ; que la charité est quelque chose de positif, et qu'il est insoutenable de vouloir la faire consister dans une indifférence de cœur qui en est une des plaies les plus dangereuses ; que, pour aimer son prochain, il faut lui vouloir du bien ; que, pour lui vouloir du bien, il faut entrer dans ses intérêts, et qu'on n'y peut entrer tandis qu'on est rempli des siens propres. Voilà, encore une fois, ce que la loi de Dieu nous dicte ; et si l'on nous fait entendre le contraire, on nous séduit et on nous perd ; et si nous nous faisons des consciences au préjudice de cette doctrine, ce sont des consciences criminelles ; et si nous y joignons, comme il arrive ordinairement, la présomption d'une vaine science, nous flottant encore sur ce point d'être bien instruits et de savoir bien jusqu'où s'étendent les bornes de la charité, c'est une science réprouvée de Dieu, une science que nous condamnons dans les autres quand ils en usent envers nous, tandis que nous la justifions dans nous, et que nous nous permettons d'en user à l'égard des autres. C'est le reproche que faisait l'Apôtre à certains prétendus zélés, grands prédicateurs de la charité pour autrui, quoiqu'ils en fussent eux-mêmes fort mauvais disciples : *Qui ergo alium doces, teipsum non doces*¹.

Revenons, chrétiens : à quoi Dieu nous engage-t-il donc, quand il nous commande d'aimer nos frères ? Après ce que je viens de dire, rien de plus aisé que de résoudre cette question : il nous engage à nous dépouiller, en faveur de nos frères, de certains intérêts propres qui nous dominent, et qui altèrent ou qui corrompent tout à fait dans nous l'esprit de charité. Car, c'est proprement ce qu'il nous ordonne par son prophète, quand il nous dit : Faites-vous un même cœur de plusieurs cœurs ; et c'est ce qu'il promet de nous donner par un autre prophète, lorsqu'il ajoute : Je leur donnerai à tous un même cœur. Que signifie ceci ? demande saint Augustin. Dieu nous promet à tous un cœur, et cependant il veut que nous nous fassions nous-mêmes ce cœur. S'il nous le donne, pourquoi nous commande-t-il de nous le faire ? et si nous-mêmes nous devons nous le faire, pourquoi dit-il que c'est lui qui nous le donnera ? *Quare jubet, si ipse daturus est ; et quare dat, si homo facturus est*. Mais ces paroles, répond ce Père, se concilient admirablement ; car tout le mystère est que cette union des cœurs, où consiste la charité, est tellement l'ouvrage de Dieu qu'elle n

¹ Rom., II, 21 :

peut s'accomplir en nous sans nous-mêmes : il faut que la grâce la commence ; mais il faut que nous l'achevions, ou, pour parler plus exactement, que nous y coopérons. Or Dieu nous promet cette grâce quand il dit : Je leur donnerai un même cœur ; et il nous oblige à cette coopération quand il ajoute : Faites-vous un même cœur. Et quelle est cette coopération ? je vous l'ai dit : vider nos cœurs de l'intérêt propre et de l'amour-propre qui les possède, pour les rendre susceptibles de l'intérêt d'autrui, et de cette affection commune qui fait l'étendue de la charité : car tandis que nos cœurs sont intéressés, c'est-à-dire préoccupés de ce qui nous touche, de ce qui nous appartient en rigueur, de ce que nous prétendons nous être dû, ce sont autant de cœurs partagés, et qui n'ont nulle disposition à faire un même cœur, parce que chacun de nous se fait le sien propre ; et ainsi nous ne gardons plus cette loi du Saint-Esprit : Faites-vous un même cœur. Vous me direz que si cela est, il y a donc bien peu de charité parmi les hommes : peut-être, chrétiens, y en a-t-il encore moins que nous ne pensons. Si nous en voulions juger par l'opposition de ces deux oracles de saint Paul, dont l'un nous assure que tous les hommes sont déterminés à chercher leur intérêt : *Omnes quæ sua sunt, quaerunt*¹ ; et l'autre, que la charité fait une profession constante de ne les rechercher point : *Charitas non quaerit quæ sua sunt*², peut-être conclurions-nous que cette vertu est donc l'une des plus rares ; et je ne doute point qu'une conclusion aussi terrible que celle-là ne nous fit trembler, dans la vue des jugements de Dieu. Car enfin, Seigneur, dirions-nous à Dieu, pénétrés du sentiment de cette vérité, si ce dérèglement d'amour-propre et si cet attachement excessif à mes intérêts ne devait point m'attirer d'autre disgrâce que celle de mettre un obstacle à toute sorte d'amitié honnête, que de me priver des avantages et des douceurs de la société, que de me faire passer pour un esprit bas, que de me rendre même odieux dans le monde ; quoique ces considérations d'ailleurs me touchassent, à peine auraient-elles assez de force pour me détacher de moi-même. Mais quand je me représente que, si cette passion d'intérêt prend une fois l'ascendant sur moi, je n'ai plus de charité pour mon prochain ; que n'en ayant plus pour mon prochain, je ne puis plus en avoir pour vous, qui êtes mon Dieu ; et que n'en ayant plus pour vous qui êtes mon Dieu, par une suite funeste, mais nécessaire, je ne dois point espérer que vous

en ayez pour moi qui suis votre créature : Seigneur, qu'y a-t-il de si grand en matière d'intérêt à quoi je ne sois prêt de renoncer, et que je ne déteste et je n'abhorre pour éviter ce malheur ? C'est ainsi, dis-je, que nous raisonnons avec Dieu et avec nous-mêmes.

Or, si cela est vrai généralement de la charité (seconde preuve), que devons-nous dire de la charité particulière que le Fils de Dieu nous a recommandée, et qui est comme le capital du christianisme que nous professons ? Car, comme toute sorte d'amour pour le prochain n'est pas charité, aussi toute sorte de charité n'est pas charité chrétienne ; et si nous n'avons la charité chrétienne, eussions-nous d'ailleurs toutes les vertus des anges, nous ne sommes rien devant Dieu : *Si charitatem non habuerit, nihil sum*¹. Nous aimer en sages selon le monde, nous aimer en frères selon la chair, nous aimer même selon Dieu en hommes fidèles, associés dans un même corps de religion, tout cela ne suffit pas : il faut nous aimer en disciples de Jésus-Christ, parce que sans cela nous n'avons pas cette plénitude de justice au-dessus des pharisiens, que l'Evangile nous dit être nécessaire pour entrer dans le royaume du ciel : et la raison, chrétiens, est que le Sauveur du monde, notre souverain Législateur, nous a fait un commandement de charité bien différent de celui que la loi naturelle et divine imposait à tous les hommes. C'est pour cela qu'il l'a appelé son commandement : *Hoc est præceptum meum*² ; c'est pour cela qu'il a dit que c'était un commandement nouveau : *Mandatum novum do vobis*³ ; c'est pour cela qu'il l'a établi, pour servir comme de symbole aux sectateurs de sa doctrine et de sa loi, déclarant aux apôtres que c'était uniquement par là qu'ils seraient reconnus dans le monde pour ses disciples : *In hoc cognoscet omnes quia discipuli mei estis*⁴ ; que ce ne serait ni par la grâce des miracles, ni par la science des Ecritures, ni par l'éclat même d'une vie austère et mortifiée, parce que tout cela pourrait convenir à d'autres aussi bien qu'à eux : *Hæc enim habere poterunt discipuli etiam non mei*, lui fait dire saint Augustin ; mais qu'ils seraient les seuls qui pratiqueraient cette charité parfaite à laquelle il les obligeait. Et il pouvait bien, reprend saint Bernard, leur en parler ainsi, puisqu'il leur ordonnait de s'aimer les uns les autres comme il les avait aimés lui-même : *Hoc est præceptum meum, ut diligatis invicem sicut dilexi vos*. Car, si jamais charité a été nouvelle,

¹ 1 Cor., xii, 2. — ² 1 Joan., xv, 12. — ³ Ibid., xii, 34. — ⁴ Ibid., 35.

¹ Philép., ii, 21. — ² 1 Cor., xii, 6.

singulière, d'un caractère à se distinguer et à se faire remarquer, il est évident que c'est celle que Jésus-Christ a eue pour nous. Et quel a été ce caractère distinctif ? Ah ! chrétiens, peut-on l'ignorer, et avoir la moindre idée de Jésus-Christ ? Ce caractère a été le désintéressement. Ce divin Maître nous a aimés jusqu'à sacrifier pour nous tous ses intérêts en qualité d'homme-Dieu il nous a aimés jusqu'à se faire pauvre de riche qu'il était, voilà l'intérêt de son domaine et de ses biens ; jusqu'à s'anéantir par les excès d'une humilité sans bornes et sans mesure, voilà l'intérêt de sa gloire ; jusqu'à prendre la forme de serviteur, voilà l'intérêt de sa liberté ; jusqu'à devenir un homme de douleurs, voilà l'intérêt de sa béatitude ; jusqu'à mourir comme un criminel, voilà l'intérêt de sa réputation et de sa vie ; le dirai-je ? jusqu'à paraître devant Dieu comme un anathème, et à être traité comme un sujet de malédiction, voilà l'intérêt de sa sainteté et de son innocence.

Tout cela lui était libre, et il pouvait sans tout cela satisfaire pleinement à son amour pour nous ; mais il a voulu que ce qui lui était libre nous devint nécessaire, et de ce qui a fait le mérite de sa charité il a fait l'obligation de la nôtre. Car de prétendre ensuite aimer nos frères sans qu'il nous en coûte rien, sans renoncer à rien, sans nous captiver en rien, de croire avoir pour eux la charité chrétienne, et d'être aussi entiers dans nos prétentions, aussi jaloux de nos droits, aussi délicats sur notre honneur, aussi amateurs de nos personnes, que l'esprit du siècle, par un faux prétexte de charité et de justice envers nous-mêmes, nous l'inspire : erreur. Ah ! mes chers auditeurs, il ne fallait point pour cela que Jésus-Christ vint nous servir de modèle ; nous n'avions sans lui que trop d'exemples de cette charité ; sa grâce même nous y était inutile, puisque nous en trouvions suffisamment le principe en nous. Il ne fallait point que ce Dieu fait homme nous fit pour cela un commandement nouveau, puisque de tout temps les hommes s'étaient aimés de la sorte, et que cette charité était aussi ancienne que le monde. C'était en vain qu'il nous en recommandait l'exercice, comme la seule chose qui devait discerner ses disciples, puisque les païens et les infidèles ont toujours été en possession du même avantage, et que nous ne répondrons jamais au reproche qu'il nous en a fait par ces paroles de l'Évangile : *Nonne et ethnici hoc faciunt* ! ? Cependant, mes frères, dit saint Chrysostome, voilà notre honte, et la matière de notre

candale. Autrefois on distinguait les chrétiens par la charité, parce que la charité des chrétiens était victorieuse de tous les intérêts de la terre ; et maintenant on pourrait bien nous distinguer par le désordre de la cupidité, puisque toute notre charité n'est qu'amour-propre et intérêt. Disons mieux : autrefois les ennemis mêmes de Jésus-Christ, surpris du généreux détachement qu'ils remarquaient dans les fidèles, les rendaient avec admiration ce témoignage en forme d'éloge : *Videte quomodo se diligant* ! ; Voyez comment ils s'entraiment ; mais aujourd'hui, par un renversement bien étrange, surpris de la manière dont les fidèles s'acquittent mutuellement des devoirs de la charité, ils pourraient dans les mêmes termes, mais par la plus sanglante et la plus juste de toutes les ironies, leur rendre un témoignage tout contraire : *Videte quomodo se diligant*. Voyez comment ils s'aiment les uns les autres, et comment, sous ce beau nom de charité, ils entretiennent le plus subtil et le plus pur amour d'eux-mêmes. Voyez comment cette charité dont ils se piquent, et qu'ils vantent comme la reine de toutes les vertus, est l'esclave de toutes leurs passions. Voyez comment elle est ménagée par une avarice artificieuse, comment elle est conduite par les ressorts d'une ambition profane, comment elle est corrompue par les sentiments d'une affection impure : *Videte quomodo se diligant*. Car les choses en sort venues jusqu'à ce point. Ce que les païens, parlant de bonne foi, appellent engagement de passion, liaison d'intérêt, attachement à la fortune ; nous, par un abus de termes qui ne peut être que monstrueux, nous l'appelons charité et devoir de religion. Qu'un idolâtre aimât ainsi un idolâtre, pour peu qu'il se consultât soi-même il reconnaîtrait qu'il ne l'aime pas d'un amour raisonnable et vertueux ; et nous, par une morale plus raffinée, nous nous en faisons un amour chrétien. Cet infidèle, à en juger par ses propres vues, ne pourrait accorder une telle charité avec la corruption de sa loi, et nous trouvons moyen de l'accorder avec la perfection de la nôtre ; de sorte (et c'est le prodige) que ce qui ne serait pas charité pour lui l'est pour nous.

Quand donc je vois un homme du monde, et si vous voulez même, un homme séparé du monde (car en ceci nulle différence de conditions, et Dieu veuille que les plus spirituels ne soient pas les plus exposés et les plus sujets au désordre que je condamne !), quand je vois un chrétien n'avoir pour les autres que cette charité intéressée, c'est-à-dire n'aimer d'une charité officieuse et obligeante que ceux dont il se

! Matth., v, 47.

! Ter. ult.

fient obligé, que ceux qui lui plaisent, que ceux qui lui sont utiles ou nécessaires; et pour tout le reste n'avoir qu'une charité indifférente, stérile, sans mouvement et sans action; qu'une charité à ne rien céder et à ne rien relâcher; qu'une charité sensible à l'injure, impatiente à supporter les défauts; qu'une charité bizarre, défilante, facile à aigrir; et lorsqu'elle est une fois émue, fière, dédaigneuse, ne revenant jamais d'elle-même, voulant toujours être prévenue, oubliant le bien et conservant un souvenir éternel du mal; se faisant de cela même un point de conduite, de science du monde, de force d'esprit; et pour comble d'erreur se flattant encore d'être non-seulement ce qui s'appelle charité, mais ce que saint Paul entend par cette charité éminente qui est en Jésus-Christ et que nous devons tous avoir: quand je trouve, dis-je, un chrétien ainsi disposé, ah! mon frère, puis-je lui dire avec saint Augustin, que votre état est déplorable, et que les voies où vous marchez, et où vous vous égarez, sont éloignées de celles de Jésus-Christ! Si ce Dieu Sauveur n'avait point eu pour nous d'autre charité que celle-là, où en seriez-vous réduit? S'il n'avait aimé que des sujets aimables et qui l'eussent glorifié, que seriez-vous devenu? A quoi lui pouviez-vous servir, qu'aviez-vous qui fût digne de lui, que voyait-il dans votre personne qui fût capable de l'attirer? S'il eût attendu que vous eussiez fait les avances pour rentrer dans sa grâce, quelle ressource y avait-il pour votre salut? N'a-t-il pas fallu qu'il s'abaissât, et que, par une condescendance toute divine de son amour, il vous recherchât le premier? Est-il juste que vous teniez plus à votre intérêt que lui au sien? N'est-il pas indigne que vous traitiez vos frères avec plus de dureté qu'il ne vous a traité vous-même? que vous exigiez des autres plus de déférence qu'il n'en a exigé de vous? que vous vous rebuiez de mille choses dans votre prochain, dont il ne s'est pas rebuté? que vous ne puissiez souffrir ce qu'il a souffert, que vous ne puissiez aimer ce qu'il a aimé, comme si votre charité devait avoir des délicatesses que la sienne n'a pas eues, et que la vôtre eût droit de se restreindre et de s'épargner après que la sienne s'est prodiguée est néanmoins de la foi, chrétiens, que la charité de cet Homme-Dieu doit être la règle de la nôtre, et il est de la foi que c'est sur son amour envers les hommes que votre amour envers le prochain sera mesuré au tribunal de Dieu. On ne se contentera pas que vous ayez eu une charité commune; on vous demandera celle de Jésus-Christ, et qui est en Jésus-Christ: Cha-

ritatem quæ est in Christo Jesu; et afin que vous ne puissiez pas vous défendre, on vous produira les termes mêmes de la loi: *Hoc est præceptum meum, ut diligatis invicem sicut dilexisti vos*; Voilà mon précepte, vous aimer mutuellement du même amour que je vous ai aimés. Ce n'est point un conseil dont j'aie laissé l'accomplissement à votre liberté, ce n'est point une œuvre de surrogation que je vous aie proposée; c'est un commandement que je vous ai fait, et dont il faut maintenant que vous me rendiez compte: *Hoc est præceptum*. Qu'aurons-nous là-dessus à répondre?

Mais après tout est-il du précepte de la charité de renoncer positivement à toute sorte d'intérêt? Oui, chrétiens, et ma troisième preuve est qu'il n'y a point d'intérêt propre, de quelque nature qu'il puisse être, hors celui du salut, dont le renoncement actuel en mille occasions ne soit un précepte rigoureux de la charité que nous devons à notre prochain. Parlons exactement, et montrons que les décisions de la théologie n'ont rien qui puisse affaiblir la morale chrétienne. L'induction en sera aisée, et vous apprendrez que c'est que d'aimer le prochain: le voici.

Renoncer à sa propre vie, c'est ce qui paraîtrait d'abord plus incroyable; et cependant il y a une étroite obligation de le faire pour la charité. C'est en cela, dit saint Jean, que nous avons reconnu l'amour de notre Dieu, en ce qu'il a donné sa vie pour nous; et c'est pour cela que nous devons aussi être prêts de donner notre vie pour nos frères. Telle est la résolution du Saint-Esprit même, où il n'y a ni équivoque ni obscurité. Il ne dit pas que nous le pouvons, il dit que nous le devons: *Et nos debemus*¹. Et certes en mille rencontres l'obligation y est formelle. Ainsi saint Cyprien remontrait-il aux habitants de Carthage que cette contagion et cette peste dont leur ville avait été affligée n'était qu'une épreuve générale que Dieu avait voulu faire de leur charité; qu'il avait voulu leur apprendre ce que les sains devaient aux malades, ce que les enfants devaient à leurs pères, ce que les pères devaient à leurs enfants, les maîtres à leurs domestiques; qu'il les avait mis pour cela dans nécessité de s'exposer les uns pour les autres, le sacrifier leur propre vie pour se rendre les uns aux autres l'assistance nécessaire: *Quale illud est, dilectissimi, quod pestis illa grassatur? explorat justitiam singulorum*. Or, ce que saint Cyprien disait alors, c'est ce que je puis appliquer à cent autres sujets; c'est ce qui rend, dans le même exemple, un prélat coupable lorsqu'il abandonne son troupeau; c'est ce qui fait le crime d'un

¹ 1^o Jean, III, 16.

magistrat qui, par une attaque excessive à son repos et à sa santé, ne s'acquitte pas de ce qu'il doit au public : car si je suis obligé de donner ma vie pour mes frères, pourquoi ne le serai-je pas de perdre pour eux mon repos, et de ruiner, quand il le faut, ma santé ? *Et nos debemus pro fratribus animas ponere.*

Renoncer à l'honneur et à sa réputation : je dis à cet honneur du siècle, qui, tout chimérique et tout vain qu'il est, ne laisse pas de nous être plus précieux que la vie. Autrefois cet honneur du monde aspirait aux hommes des fureurs qui les portaient jusqu'aux dernières extrémités, jusqu'à se provoquer et à s'égorger les uns les autres ; et la loi de Dieu commandait alors de consentir plutôt à se voir déshonorer, que d'en venir à de pareils attentats : maintenant que les lois humaines ont réprimé cette licence, ce même honneur dont la passion ne s'est pas éteinte, n'osant résister à l'autorité des hommes, résiste encore à celle de Dieu, et au lieu de ces sanglants combats qui lui sont interdits inspire des haines, des colères, des vengeances, qui peut-être devant Dieu ne sont pas moins criminelles ; et si l'on ne renonce à cet honneur, il est imposable de se défendre de tous ces désordres expressément condamnés par la loi de la charité.

Renoncer à son bien et à ses droits : devoir encore plus clairement exprimé dans l'Évangile, et en des termes plus décisifs. Car, que pouvant nous dire sur cela de plus fort le Fils de Dieu, que ce que nous lisons au chapitre sixième de saint Luc, quand il nous ordonne de ne pas demander notre bien à celui qui nous l'enlève par violence : *Et qui auferit quæ tua sunt, ne repetas* ? Mais ne m'est-il pas permis de le redemander en justice ; et, sans entreprendre de m'en faire raison moi-même, ne puis-je pas user des voies ordinaires pour soutenir et poursuivre mon droit ? Écoutez-moi, chrétiens, sur un des points de conscience les plus importants que l'on vous ait peut-être jamais expliqués dans cette chaire. Ne m'est-il pas permis de poursuivre mon droit en justice ? oui, mes chers auditeurs, quand cette justice peut s'accorder avec la charité. Car, du moment que la charité se trouve blessée par cette justice, ce que vous appelez justice devient pour vous la plus grande de toutes les injustices, puisque, en vous procurant une ombre de bien, elle vous fait perdre le vrai et le solide bien. Or, en mille conjonctures cette prétendue justice et la charité sont incompatibles. Comprenez ma pensée ; car je parle dans la rigueur exacte de l'école. Incompatibles, et du côté de

votre frère, et de votre part. Incompatibles du côté de votre frère, quand vous savez que, sans déguisement ni mauvaise foi, il n'a pas de quoi vous satisfaire, et que la justice que vous poursuivez contre lui n'aura point d'autre effet que de le ruiner, que de l'opprimer, que de le consumer en frais inutiles, que de le jeter dans le désespoir. Car cette justice devient cruauté, et le renoncement à ce droit est pour vous un précepte de miséricorde. Incompatibles de votre part, quand par l'expérience que vous avez de vous-même, c'est-à-dire de votre esprit et de vos dispositions naturelles, vous ne pouvez raisonnablement vous promettre de poursuivre cette injustice sans que l'animosité et la passion non-seulement s'y mêlent, mais se rendent maîtresses de votre cœur ; car alors il faut renoncer à ce bien ; pourquoi ? parce que la charité, que vous perdez, vous doit être plus précieuse, et vous est beaucoup plus nécessaire. Et voilà, chrétiens, le sens de cette doctrine de Jésus-Christ si surprenante, que la prudence des hommes du siècle a voulu condamner, et qui est néanmoins juste et pleine de raison, quand il vous dit, au chapitre cinquième de saint Matthieu, que si quelqu'un injustement vous prend votre robe, vous lui devez laisser encore emporter votre manteau : *Dimitte ei et pallium* ! Car, il ne s'ensuit pas de là que l'usage des procédures de la justice soit absolument défendu de Dieu, et qu'il ne soit jamais libre d'y avoir recours. Parler ainsi, et condamner généralement sans distinction le procès en soi, c'est être ignorant et téméraire ; comme de l'autoriser généralement et sans distinction, ce serait, surtout dans un ministre de la parole de Dieu, être prévaricateur. Mais il s'ensuit de là que le procès est l'une de ces choses indifférentes dont l'usage devient intérieurement dangereux ; ou plutôt de ces choses qui, quoique indifférentes de leur nature, sont presque toujours mauvaises dans leurs circonstances. En effet, quiconque, après s'être éprouvé, a reconnu devant Dieu qu'il ne peut pas plaider sans se mettre dans l'occasion prochaine de pécher, c'est-à-dire de tromper, de haïr, de médire ; dès là, sans passer outre, doit compter le procès pour un crime et se persuader que, quelque droit qu'il ait devant les hommes, il commet selon Dieu une injustice, du moment qu'il entreprend ce procès ; et que c'est à lui que s'adressent ces paroles de saint Paul : *Eh ! mon frère, pourquoi ne souffrez-vous pas plutôt qu'on vous fasse tort et qu'on vous fraude ? Quare non magis injuriam accipitis ? Quare non magis fraudem patimini ?* ?

Or le monde est rempli de ces gens-là, je veux dire de ces chrétiens ardents et avides, qui sont incapables, dans la suite d'un procès, de garder la modération de la justice, beaucoup moins la douceur de la charité : voilà pourquoi je dis que la plupart des procès, quoique légitimes dans le fond, sont criminels dans la pratique, parce que ce sont, pour la plupart des hommes, des occasions de violer la charité. Cette morale n'est point outrée, puisqu'elle a Jésus-Christ et son Apôtre pour auteurs et pour garants. Vous me direz qu'elle peut troubler les consciences ; et moi je vous réponds qu'étant bien prise et bien suivie, au lieu de les troubler, elle les calmera et les édifiera : pourquoi ? parce qu'elle rendra les hommes plus circonspects dans une chose aussi délicate que celle-là ; parce qu'elle les mettra en état de s'y bien conduire ; parce qu'avant de s'y engager, elle leur fera faire de sérieuses réflexions et de généreux efforts de charité. Si nous étions tels que saint Paul a voulu nous former, nous n'attendrions pas là-dessus un commandement précis, et nous sacrifierions sans peine nos prétentions à la charité ; mais parce que nous sommes durs et intéressés, nous nous tenons dans les bornes de la loi, et c'est encore beaucoup si elle peut nous arrêter.

Mais enfin cela m'est dû dans la rigueur. Je le veux, mon cher frère ; et que concluez-vous de là ? Est-ce une maxime, je ne dis pas chrétienne, mais honnête, que d'exiger dans la rigueur tout ce qui vous est dû ? En rigueur même de justice, n'est-elle pas souvent une injustice ? Si l'on y procédait toujours ainsi, quelle charité y aurait-il parmi les hommes, quelle union, quelle société ? Il faut donc raisonner tout au contraire, et dire : Cela m'est dû dans la rigueur ; mais je veux libéralement le remettre : pourquoi ? parce que je puis là-dessus me tromper, et que chacun croit toujours avoir droit, lors même qu'il ne l'a pas ; parce que quand je l'aurais, je me mettrais en danger de le poursuivre avec trop de chaleur, et d'une bonne cause d'en faire une mauvaise ; parce que, si je suis sûr de moi, je ne le suis pas de mon prochain, lequel, ou n'est pas persuadé de mon droit, ou piqué de ce que je le traite dans la rigueur du droit, en aura du ressentiment, et ne me le pardonnera peut-être jamais. Voilà ce que je dois me dire à moi-même ; et sans ce détachement de l'intérêt propre, quels désordres ruinent tous les jours dans le monde la charité ? C'est la quatrième et dernière preuve.

Otez le propre intérêt, ou plutôt la passion

du propre intérêt, je vous répondrai de la charité des hommes. Il n'y aura plus de discordes parmi eux, plus de querelles entre les particuliers, plus de divisions dans les familles, plus de factious dans les Etats, plus de schismes dans l'Eglise, parce que tous ces désordres viennent originellement de l'intérêt. Vous le savez, et vous le voyez sans cesse dans la vie. Pourquoi se laissent-ils les uns les autres ? pour l'intérêt. Pourquoi se déchire-t-on les uns les autres ? pour l'intérêt. Pourquoi travaille-t-on à se détruire les uns les autres, et se détruit-on en effet ? pour l'intérêt. Quel a été dans le christianisme le principe de tant d'hérésies et de tant de sectes ? quel en a été le soutien ? l'intérêt. Si donc j'ai du zèle pour la conservation de la charité, je dois, autant qu'il m'est possible, combattre dans moi l'esprit d'intérêt. Dans le ciel, dit saint Chrysostome, il n'y a point de guerres, point de jalousies, point de passions qui troublent la paix. Mais d'où vient cette union si étroite et si constante entre les saints ? Est-ce parce qu'ils voient Dieu, parce qu'ils l'aiment, parce qu'ils sont en état de grâce, parce qu'ils jouissent de la lumière de gloire ? Tout cela sans doute contribue à l'entretien de la charité : mais en voici une raison plus immédiate ; c'est que parmi ces bienheureux on n'entend point ces termes de bien et de tien ; c'est qu'on ne dit point : Cela est à moi, cela ne vous appartient pas, vous n'avez pas droit sur cela : *Ubi non est meum actum, frigidum illud verbum*. Il n'y a qu'un même intérêt pour tous, qui est de posséder Dieu ; et comme Dieu seul suffit à tous sans se partager, ils demeurent tous réunis dans son sein sans se diviser. Nous, chrétiens, nous sommes bien éloignés de la perfection de cet état. Le bien et le tien sont les termes les plus communs sur la terre, et nous ne pouvons guère nous en passer ; mais c'est cela même qui nous condamne, si nous n'usons de toute la vigilance nécessaire pour ne point rompre le lien de la charité ; car si nous étions exempts de tous les intérêts propres, comme les saints dans le ciel, et que Dieu nous commandât la charité, il ne serait pas difficile de la garder ; ou si Dieu, nous voyant sujets sur la terre à ces intérêts, ne nous faisait pas de la charité un précepte rigoureux, nous n'aurions rien à appréhender. Mais ayant des intérêts particuliers comme nous en avons, et nous trouvant d'ailleurs indispensablement obligés d'accomplir tous les devoirs de la charité, voilà, mes frères, reprend saint Chrysostome, ce qui doit nous tenir dans une crainte et une attention continuelles, de peur que la passion de l'intérêt ne s'allume dans notre

cœur, et que la charité ne s'y refroidisse. Ce n'est pas néanmoins encore tout; car la même charité, qui nous doit faire ainsi renoncer à notre intérêt propre, doit nous faire en même temps respecter et ménager l'intérêt du prochain, comme je vais vous l'apprendre dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

N'est-ce pas un paradoxe dans notre religion, de dire que nous soyons obligés à respecter l'intérêt d'autrui, en même temps que Dieu nous ordonne de sacrifier notre intérêt propre; et que la charité nous fasse une loi d'avoir des égards pour tout ce qui touche le prochain, après nous avoir fait une autre loi de renoncer d'esprit et de cœur à ce qui nous touche nous-mêmes? Non, chrétiens, ce n'est point une vérité douteuse, ni qui puisse être contestée: c'est un principe de morale généralement reconnu, et il ne faut pas même avoir recours au christianisme pour en être persuadé. Le monde lui-même en convient; et quoique cette obligation soit une de celles qu'il viole plus impunément et plus hautement dans la pratique, il ne laisse pas, en spéculation et en idée, de s'en faire un devoir et une vertu. En effet, remarque saint Chrysostome, tout homme à qui l'intérêt d'autrui est confié, par le seul motif de l'honneur se croit engagé à le ménager plus fidèlement que le sien; et le reproche qu'on lui ferait d'avoir trahi cet intérêt, lui serait plus injurieux que s'il était accusé d'avoir négligé ses intérêts personnels. Or si le monde, dans le dérèglement et la corruption où l'amour-propre l'a réduit, a encore des sentiments si droits, quels doivent être les nôtres dans la profession que nous faisons d'être chrétiens? et à quoi ne devons-nous pas être préparés pour remplir en cette matière, comme en toute autre, la mesure de perfection que l'Evangile exige de nous?

Il était juste, dit saint Ambroise (et cette réflexion est solide), il était juste que Dieu établit cet ordre parmi les hommes, c'est-à-dire qu'il nous ordonnât d'avoir du zèle pour les intérêts de notre prochain, pendant qu'il nous oblige à un détachement sincère de tout intérêt propre: pourquoi? parce qu'il savait, ajoute ce saint docteur, que, quelque détachés que nous fussions de nos propres intérêts, il ne nous resterait toujours que trop d'attention et trop d'ardeur à les maintenir; et qu'au contraire, quelque zèle que nous eussions pour les intérêts d'autrui, à peine en aurions-nous jamais autant que la loi exacte d'une entière justice le demanderait. De

là vient, poursuit le même Père, que parmi les préceptes de la charité exprimés dans le décalogue, Dieu ne fit aucune mention de l'amour de nous-mêmes, quoique absolument un amour de nous-mêmes honnête et réglé soit un précepte non-seulement indispensable, mais de droit naturel et de droit divin. Dieu dit à son peuple par le législateur Moïse: Tu aimeras le Seigneur ton Dieu; voilà le premier commandement, auquel il joignit le second: Et ton prochain, que tu regarderas comme ton frère. Mais il en demeura là et il n'ajouta point: Tu l'aimeras aussi toi-même de cet amour juste et légitime que la nature l'inspire. Car il aurait été inutile, reprend saint Ambroise, que Dieu par une loi particulière eût pourvu à l'observation de ce devoir. Il était sûr que l'homme ne s'oublierait pas; et dans cette vue, bien loin de nous exciter à avoir de l'amour pour nous-mêmes, il pensait dès lors à nous faire dans la loi de grâce ce grand commandement, de nous haïr et de nous renoncer nous-mêmes.

Quoi qu'il en soit, chrétiens, rien de plus constant que la proposition que j'ai avancée, qu'il n'y a point d'intérêt d'autrui, quelque léger qu'on le suppose, qui ne doive être respecté; et en voici les raisons. Premièrement, parce que tout intérêt d'autrui est essentiellement l'objet de la charité qui est en moi; or, en cette qualité, il me doit être non-seulement cher, mais, si j'ose ainsi dire, vénérable. Secondement, parce que cet intérêt d'autrui, qui me paraît petit en lui-même, par rapport à la charité est presque toujours important dans ses conséquences; or, c'est par ces conséquences que je dois l'envisager, pour bien juger des obligations qu'il m'impose selon Dieu. Troisièmement, parce qu'il n'y a point d'intérêt d'autrui dont le mépris ou le peu de soin, par la seule faiblesse des hommes, ne puisse être pernicieux à la charité; or, dès là je suis inexcusable si je viens à le mépriser, et si dans le commerce de la vie je n'y apporte pas toute la circonspection que demande la prudence chrétienne. Trois raisons qui, pour être dignement traitées, demanderaient autant de discours, mais que je ne fais que vous proposer en peu de paroles, pour ne pas abuser de votre patience.

Où, mes chers auditeurs, ce que nous appelons intérêt d'autrui est l'objet essentiel de la charité qui doit être en nous, et par conséquent la chose du monde pour laquelle, selon la loi de Dieu, nous devons avoir plus de ménagement et plus de zèle. Si c'était dans les vues de l'amitié qu'on regardât cet intérêt, avec quelle exacti-

tude, disons mieux, avec quelle religiosité ne s'y comporterait-on pas ? de quelle fidélité ne se piquerait-on pas pour témoigner combien l'intérêt d'un aml nous est précieuse ? Jusqu'à quel point de raffinement ne porterait-on pas ce respect et ce zèle ? Or voilà, dit saint Augustin, le désordre que nous avons à nous reprocher. Nous nous faisons de l'amitié une espèce de religion ; et de la charité, qui est la plus sainte des vertus, un sujet de profanation. L'amitié nous rend circonspects, modérés, prévenants, généreux, fidèles ; et la charité n'opère en nous rien de semblable. Cependant la foi nous apprend que si la charité n'est en nous plus forte et plus efficace que l'amitié, nous sommes non-seulement des hommes vains, mais réprouvés de Dieu. Que faut-il conclure de là ? Mais revenons. Ce n'est donc point, à proprement parler, l'intérêt seul de l'homme que je respecte quand je crains, par exemple, de blesser l'honneur, d'attenter sur les droits, de contredire et de choquer les sentiments d'autrui ; mais j'ai un objet plus noble devant les yeux. Ces sentiments, ce droit, cet honneur d'autrui, se représentent à moi revêtus du caractère de la charité chrétienne, et cela me suffit pour n'y donner jamais la moindre atteinte. Ce caractère de charité, répandu sur toutes les choses où le prochain a quelque intérêt, me paraît comme une sauvegarde que Dieu y a mise ; et cette sauvegarde, si j'agis par l'esprit de la foi, est bien plus sûre et plus propre à me contenir que tout autre motif humain. Or, c'est en cela que consiste l'exercice de la charité : car la charité, encore une fois, n'est point une vertu oisive ni abstraite ; elle a un sujet qui l'occupe et auquel elle s'attache, et ce sujet est l'intérêt d'autrui dont nous parlons. Notre amour-propre forme des desseins contraires à cet intérêt : la charité s'y oppose. Cet intérêt est combattu par notre ambition ou par notre jalousie : la charité le défend. Nous blessons cet intérêt par notre imprudence : la charité y remédie. Nous détruisons cet intérêt par notre injustice : la charité le répare et le rétablit. Voilà quelle doit être en nous son action : car aimer le prochain et n'avoir pour lui ni déférence, ni condescendance, ni retenue, ni précaution, ni soin de l'épargner, ni crainte de lui nuire et de lui déplaire, c'est une charité que saint Paul n'a point connue, et qui passera toujours pour chimérique, quand on verra la comparer avec celle dont ce grand apôtre nous a fait l'excellente peinture. Il n'importe : c'est encore cette charité chimérique et lâsse que l'erreur et l'aveuglement du siècle

voudrait soutenir. Comme on se figure une charité qui n'exclut point l'intérêt propre, et avec laquelle on prétend pouvoir accorder toute la corruption de l'intérêt propre, aussi en suppose-t-on une avec laquelle le mépris de l'intérêt d'autrui n'a rien qui ne soit compatible. J'entends une charité qui sait parfaitement se mettre au-dessus de l'intérêt du prochain, et qui, bien loin de s'en rendre esclave, croit être en droit de s'en faire, comme il lui plaît, un divertissement et un jeu. On a même trouvé le secret d'aimer ses frères dans le christianisme, et de leur donner tous les chagrins qu'on leur donnerait s'ils étaient nos ennemis les plus déclarés : et cela se fait d'autant plus dangereusement que l'on proteste alors plus hautement ne les point haïr. Car on les raille, on les choque, on les mortifie, on censure leurs actions, on traverse leurs desseins, on rabaisse leurs succès ; et cependant on assure et on se flatte qu'on les aime, comme si tout cela était indifférent à la charité, et qu'elle n'y dût prendre aucune part. Or, je vous demande s'il y a une plus grossière et plus déplorable illusion.

Mais ces intérêts d'autrui, me direz-vous, sont souvent trop peu de chose pour imposer à la charité une obligation si sévère. Et moi (seconde raison) je soutiens qu'en matière de charité, mais encore plus de charité chrétienne, il n'y a rien de léger, et que par rapport à cette vertu, si nous raisonnons bien, tout doit être censé important. Pourquoi cela ? non-seulement pour obvier au désordre de la prévention de notre esprit, qui fait que lorsqu'il s'agit de l'intérêt des autres, en étant aussi peu touchés que nous le sommes, nous n'en portons presque jamais un jugement équitable, et qu'autant que l'amour-propre est ingénieux à grossir dans notre idée les moindres offenses qui nous regardent, autant a-t-il de subtilité et d'artifice pour diminuer dans notre estime les offenses les plus graves qui s'adressent au prochain, (vérité que l'expérience nous rend sensible, et qui se rapporte à ce que le Sage appelait abomination devant Dieu, quand il disait que nous avons deux poids et deux mesures : l'un, pour nos propres injures, qui consiste à exagérer, à amplifier, à relever tout ; et l'autre, pour celles d'autrui, qui consiste à traiter de bagatelle et à compter tout pour rien : *Pondus et pondus... abominatio est apud Deum* !) ; non-seulement, dis-je, par cette raison qui est générale, mais par une autre plus essentielle, et dont on ne peut disconvenir ; parce qu'en effet, dit saint Chrysos-

¹ Prov., xx, 10.

tome, ce qui est petit en soi est presque toujours, par rapport à la charité, important dans ses conséquences, et qu'il ne doit plus être mesuré selon les bornes étroites de l'injustice particulière qu'il renferme, mais selon l'étendue des maux presque infinis qu'il peut produire.

Ainsi, par exemple, mon éter auditeur, cette raillerie que vous avez faite, qui a paru fine et spirituelle, mais aux dépens de votre prochain, et qui peut-être a été applaudie de ceux qui n'y prenaient nul intérêt, du moment qu'elle reviendra à la personne dont vous avez parlé, quels mouvements de dépit et d'indignation n'excitera-t-elle pas dans son cœur? Cette obstination, souvent bizarre et capricieuse, que vous avez à contredire l'humeur de votre frère; cette parole brusque et hautaine qui vous est échappée traitant avec lui; ce défaut de complaisance dans une occasion où vous en deviez avoir; ce refus peu honnête et désobligeant d'un service qu'il attendait de vous, ne sont-ce pas là les principes de l'aversion qu'il vous témoigne en toutes rencontres? Si vous aviez respecté la charité, si vous aviez été, à l'égard de cet homme, aussi réservé et aussi prudent que vous voulez qu'on soit pour vous, la paix, qui est le fruit de la charité, serait encore parfaite entre vous et lui. On n'aurait pas vu ces dissensions, ces emportements, ces vengeances qui ont éclaté. Cet incendie n'est venu que d'une étincelle, je l'avoue; mais c'est pour cela même que vous deviez l'éteindre dès sa naissance, et que vous êtes coupable de l'embrassement que cette étincelle a causé dans son progrès. En effet, nous voyons tous les jours que les plus grands troubles, que les inimitiés les plus violentes, que les plus scandaleux divorces, n'ont point eu d'autre origine que quelques petits intérêts du prochain, blessés d'abord par indiscretion, mais qui, dans la suite, ont porté à tous les excès de la passion et de l'animosité. Or, qui peut douter que la charité ne soit responsable de ces suites? Et pourquoi ne le serait-elle pas, chrétiens, ou plutôt pourquoi n'en serions-nous pas responsables pour elle? Puisque ces suites sont aussi funestes que nous l'éprouvons, pourquoi ne serions-nous pas obligés à les prévoir, et, en les prévoyant, à les éviter? Ne connaissons-nous pas assez le monde pour être instruits de tout cela, et montrons-nous, dans le reste de notre conduite, que nous l'ignorons? Quand il est question de cultiver les bonnes grâces et la faveur d'un grand, négligeons-nous les plus petites choses? Persuadés que notre fortune dépend de lui, ne crai-

gnons-nous point de l'attrister, de le rebuter, de le contrarier? ne nous faisons-nous pas une loi de lui plaire en tout, et de nous conformer à toutes ses inclinations? Or est-ce trop exiger de nous quand on veut que nous fassions, pour l'intérêt de la charité, ce que nous croyons nous-mêmes devoir faire pour un intérêt temporel?

On se tient bien justifié lorsqu'on dit: Je n'ai point attaqué l'honneur et la réputation de ceux qui se plaignent de moi, je n'ai point touché des articles essentiels; mais on ne prend pas garde que c'est là une des plus vaines excuses dont la malignité du monde se couvre. Car ce qui détruit la charité parmi les hommes, ce n'est pas seulement ni même toujours ce que les hommes appellent choses essentielles, en fait de réputation et d'honneur; et tel ne s'offensera pas moins d'être raillé sur son ignorance et la grossièreté de son esprit, que d'être accusé de manquer de cœur et de probité. Dites d'une femme mondaine qu'elle est ridicule dans ses manières et pitoyable dans sa figure, vous la piquez plus vivement que si vous lui reprochiez un commerce de galanterie. Ce qui détruit parmi les hommes la charité, c'est, par rapport à chacun d'eux, ce qui les aigrit, ce qui les envenime, ce qui les remplit d'amertume; et quand je me donne la licence de les entreprendre sur l'un de ces points, quel qu'il soit, je me charge devant Dieu de tout ce qui en peut arriver.

Enfin, mes frères, conclut saint Bernard, et c'est la dernière raison, nous devons bien nous convaincre que la charité étant la chose du monde la plus délicate, elle veut, pour ainsi parler, être choyée, et qu'une partie du respect qui lui est dû consiste dans les égards que sa faiblesse même demande de nous. Car il ne faut pas, dit ce Père, que nous considérions cette vertu dans la pure abstraction de son être, ni telle qu'elle serait dans des créatures d'une autre espèce que celles qu'il a plu à Dieu de produire, ni même telle qu'il serait à désirer qu'elle fût absolument dans le prochain; mais telle en effet qu'elle y est, et qu'elle y sera toujours. Or il est certain que la charité, quoique forte et robuste en elle-même, n'est point communément de cette trempe dans ceux avec qui nous vivons. Au contraire, nous devons faire état qu'elle est faible dans leurs personnes, qu'elle est susceptible de toutes les impressions, aisée à choquer, et que les moindres injures sont pour elle autant de plaies dangereuses et difficiles à guérir; d'où s'ensuit pour nous un devoir de conscience de nous étudier nous-

mêmes, et d'agir toujours avec beaucoup de retenue et de douceur. Mais cette délicatesse de la charité ne vient que de l'imperfection des hommes. Et bien ! mon frère, répond saint Bernard, quelle conséquence pensez-vous pouvoir tirer de là ? Les hommes sont nés imparfaits ; donc il vous sera permis d'en user avec eux comme s'ils ne l'étaient pas ? ils ont pour eux-mêmes et pour ce qui les concerne une extrême sensibilité ; donc vous pourrez impunément les irriter et les aigrir ? La charité, dans leur cœur, est bien fragile ; donc vous n'aurez nul égard à sa fragilité ? Eh quoi ! poursuit ce saint docteur, est-ce ainsi que raisonnait saint Paul ? sont-ce là les règles de christianisme qu'il donnait aux fidèles, lorsqu'il leur recommandait de respecter jusqu'à la faiblesse de leurs frères, de se garder avec soin de les scandaliser dans les choses mêmes innocentes et d'ailleurs permises, de craindre surtout que, par leur conduite peu discrète, une âme faible, pour laquelle Jésus-Christ est mort, ne vint à périr ? *Et peribit infirmus in tua scientia, frater, propter quem Christus mortuus est*¹ ? Non, non, direz-vous, mon cher auditeur, si vous en jugez selon les maximes de notre religion, ce n'est point à moi de guérir la faiblesse des hommes, ni de corriger la délicatesse de leurs esprits et de leurs humeurs. C'est à moi de m'y accommoder, et, comme chrétien, de les supporter ; et puisque les hommes sont sensibles à une parole et à une raillerie jusqu'à rompre la charité, cette raillerie, cette parole doit être pour moi quelque chose de grand. De tout temps les hommes ont été faibles et délicats. Voilà ce que je dois présupposer comme le fondement de tous mes devoirs en matière de charité. Car si, pour avoir de la charité, j'attendais que les hommes n'eussent plus d'imperfections ni de faiblesses, comme il est certain qu'ils en auront toujours, je renoncerais pour toujours à cette vertu. Dieu me commande de les aimer faibles comme ils sont, et imparfaits comme ils sont ; or, cela ne se peut si je ne respecte en eux jusqu'aux moindres de leurs intérêts, et si je ne suis circonspect jusque dans les sujets les plus légers, dont ils ont coutume, quoique sans raison, de s'offenser. J'aurai bien plus tôt fait de condescendre là-dessus à leur faiblesse, que de prétendre

qu'ils réforment leurs idées ; et il me sera bien plus avantageux d'être à leur égard humble et patient, que de m'opiniâtrer à vouloir les rendre raisonnables.

Voilà, chrétiens, les sentiments avec lesquels je vous laisse ; et je finis par la belle et salutaire leçon que faisait saint Pierre aux premiers fidèles : *Deponentes igitur omnem malitiam et omnem dolum, et simulationes, et invidias, et omnes detractiones, sicut modo geniti infantes, rationale, sine dolo lac concupiscite*¹ ; Défaites-vous donc, mes frères, défaites-vous de cette malignité, de cette animosité, et de ces haines qui infectent votre cœur. N'usez plus de ces ruses et de ces artifices dont vous vous êtes servis pour vous surprendre les uns les autres. Quittez ces fausses apparences et n'ayez plus ces dissimulations qui, sous un visage froid et serein, cachent les plus vifs ressentiments et les passions les plus animées. Etouffez ces envies secrètes et ces jalousies qui, du succès de vos frères, vous font un supplice. Ne vous laissez plus aller à ces médisances qui éteignent dans vos âmes la grâce et la charité, et qui souvent changent la société la plus sainte dans un enfer. Si quelque affaire vous a divisés, rapprochez-vous au plus tôt, et unissez-vous plus que jamais. Otez toutes ces formalités qui arrêtent tant de réconciliations ; mais, selon l'avis de saint Paul, prévenez-vous de part et d'autre : *Honore invicem pravenientes*². Soyez en cela comme des enfants, et souvenez-vous que la simplicité d'un enfant vaut mieux en mille conjonctures pour un chrétien, que toute la sagesse du monde. Souvenez-vous qu'il est impossible d'être à Jésus-Christ, si l'on n'a l'esprit de Jésus-Christ ; et que l'esprit de Jésus-Christ est un esprit de charité. Venez, divin Esprit, venez dans nos cœurs, pour y rétablir cette précieuse vertu. Si vous la faites revivre parmi nous, et si vous faites cesser tout ce qui l'allère, c'est bien alors que, par une espèce de création, vous aurez renouvelé la face de la terre : *Et creabuntur, et renovabis faciem terræ*³. Opérez ce miracle, Seigneur, opérez-le pour toute l'Eglise votre épouse, mais en particulier pour cet auditoire qui m'écoute, afin que tous ceux qui le composent, unis dès maintenant par une sincère charité, le soient éternellement par une même félicité que je leur souhaite, etc.

¹ 1 Cor., iv, 11.

² 1 Petr., ii, 1. — ³ Rom., xii, 10. — ³ Offic. Eccles.

SERMON POUR LE TREIZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LA CONFSSION.

ANALYSE.

SUJET. Des qu'il eut aperçu ces lépreux, il leur dit : Allez, faites-vous voir aux prêtres.

Ces lépreux guéris, et obligés de se montrer aux prêtres, nous représentent les pécheurs appelés au tribunal de la pénitence, pour y confesser leurs péchés et y être absous.

Division. Par rapport au passé, la confession est le moyen le plus efficace et le plus puissant que la Providence nous ait fourni pour effacer le péché : première partie. Et par rapport à l'avenir, la confession est le préservatif le plus infaillible et le plus souverain pour nous garantir des rechutes dans le péché : deuxième partie.

Première partie. Par rapport au passé, la confession est le moyen le plus efficace et le plus puissant que la Providence nous ait fourni pour effacer le péché. D'où tire-t-elle cette vertu ? 1^o de la volonté ou du don de Dieu ; 2^o d'elle-même et de son propre fonds.

1^o De la volonté ou du don de Dieu. Un moyen de pénitence et de salut n'est efficace qu'autant que Dieu veut l'accepter. Or, il a voulu et il veut accepter, pour la rémission des péchés, la confession. En quoi Dieu fait surtout paraître deux de ses divins attributs : sa grandeur et sa bonté. Sa grandeur, remettant le péché en souverain, et sans observer avec nous toutes les formalités d'une justice rigoureuse. Il lui suffit que nous nous reconnaissions coupables. Sa bonté, exigeant de nous si peu de chose, et se contentant, pour nous pardonner, du simple aveu de notre péché et du repentir de notre cœur. Mais, dit-on, c'est à un homme qu'il faut faire cet aveu : il est vrai, c'est à un homme, mais à un homme tenant la place de Dieu, et le ministre des miséricordes de Dieu. Est-ce donc là une condition si difficile, eu égard à la grâce que nous obtenons ?

2^o D'elle-même et de son propre fonds. Car la confession du péché fait trois choses les plus capables de gagner le cœur de Dieu. 1^o Elle humilie le pécheur, et par là lui arrache jusqu'à la racine du péché, qui est l'orgueil. Différence entre l'esprit de l'hérésie et l'esprit de la vraie religion. Comme l'esprit de l'hérésie est un esprit d'orgueil, il n'a pu souffrir la confession des péchés aux prêtres. D'ailleurs, illusion de ceux qui faisaient la confession par la honte qu'il y trouvent, et de ceux qui voudraient ôter cette honte aux pénitents. 2^o La confession excite en nous la douleur et la contrition du péché : car nous ne comprenons jamais plus vivement la malice du péché que lorsque nous en faisons la déclaration au tribunal de la pénitence. Hors de là nous n'y pensons pas, ou nous n'y pensons qu'à demi. 3^o Enfin il ne tient qu'à nous que la confession ne commence déjà à expier la peine du péché, et qu'elle ne nous serve de satisfaction pour le péché. Car des qu'elle nous est pénible et que nous y sentons une répugnance qui nous coûte à surmonter, nous pouvons nous en faire un mérite auprès de Dieu. Aussi saint Ambroise n'a pas craint de dire que la confession du péché est l'abrégé de toutes les peines ordonnées de Dieu contre le péché : *Omnium peccatorum compendium*. Explication de cette parole.

Deuxième partie. Par rapport à l'avenir, la confession est le préservatif le plus infaillible et le plus souverain pour nous garantir des rechutes dans le péché. Ceci se vérifie en considérant le sacrement de pénitence sous trois rapports : 1^o par rapport à Jésus-Christ, qui en est l'auteur ; 2^o par rapport au prêtre, qui en est le ministre ; 3^o par rapport à nous-mêmes, qui en sommes les sujets.

1^o Par rapport à Jésus-Christ, qu'est-ce que le sacrement de pénitence ? C'est une de ces sources de grâces que le Sauveur en mourant fit couler de son sacré côté. Mais quelles grâces sont particulièrement attachées à la confession sacramentelle ? des grâces de défense et de soutien. Dieu veut que nous allions recueillir ces grâces dans son sacrement ; et de là il s'ensuit qu'un chrétien qui quitte l'usage de la confession, renonce aux grâces du salut les plus essentielles, qui sont les grâces de précaution contre le péché ; et que plus un chrétien approche du saint tribunal, plus il se fortifie contre la tentation.

2^o Par rapport au prêtre. Car le prêtre, en qualité de ministre choisi de Dieu, a une grâce particulière pour la direction des âmes, et pour les maintenir dans la voie de la justice chrétienne. Et en effet, que ne peut point sur nous un directeur prudent et zélé, en qui nous avons confiance ? Erreur ou mauvaise foi de ceux qui ne veulent prendre d'un confesseur nulle règle de direction.

3^o Par rapport à nous-mêmes. L'expérience nous apprend que la confession est un frein pour arrêter notre cœur et pour réprimer ses désirs criminels. Cette seule pensée : Je dois demain ou dans quelques jours paraître au tribunal de la pénitence, est capable de nous retenir dans les plus dangereuses occasions. Au contraire, quand une fois on a secoué le joug de la confession, en quels abîmes ne se précipite-t-on pas ? Les hérétiques ne l'ont que trop éprouvé. On ne dira qu'il se glisse bien des abus dans la confession ; mais de quoi ne peut-on pas abuser ? Corrigions les abus et conservons l'usage de la confession.

Quos ut vidit, dixit. Ite, ostendite vos sacerdotibus.

Dès qu'il eut aperçu ces lépreux, il leur dit : Allez, faites-vous voir aux prêtres. (Saint Luc, chap. xviii, 14.)

C'est l'ordre que donne le Sauveur du monde à dix lépreux qui viennent implorer son secours, pour être délivrés de cette honteuse et mortelle contagion qui les infectait ; et c'est le puissant remède que l'Eglise, au nom de Jésus-Christ, nous présente pour être purifiés d'une lèpre mille fois encore plus dangereuse, qui est le péché. Elle nous envoie aux prêtres comme

aux médecins de nos âmes, et elle nous ordonne de leur faire connaître notre état et nos maladies spirituelles : *Ite, ostendite vos sacerdotibus*. Dans l'ancienne loi, remarque saint Chrysostome, les prêtres n'avaient pas le pouvoir de guérir la lèpre, mais ils l'examinaient seulement, et jugeaient si elle était en effet guérie. Il n'y a que la loi nouvelle, et que le sacrement de pénitence, où les ministres du Seigneur, successeurs des apôtres, soient revêtus de l'autorité de Dieu même pour délier le pécheur, pour le

réconcilier, pour l'absoudre et lui remettre par une parole tous ses péchés. Cependant, chrétiens, voici ce qui nous doit paraître bien étrange, et ce que nous ne pouvons assez déplorer dans le christianisme : c'est que tant de pécheurs sachent si peu profiter du don de Dieu et du sacrement le plus salutaire ; c'est qu'au lieu de se rendre aux pressantes invitations de Jésus-Christ, qui dans leur malheur leur a préparé cette ressource, et leur tend les bras pour répandre sur eux ses bénédictions, ils s'obstinent à se tenir éloignés de lui, et refusent d'approcher de son sacré tribunal ; c'est que, pouvant trouver dans une humble confession de leurs péchés la plus prompte et la plus parfaite guérison, comme des malades agités d'un violent transport et insensibles à leurs maux, ils fuient le remède avec autant d'horreur qu'ils devraient marquer et avoir d'ardeur pour le rechercher. J'entreprends aujourd'hui de corriger ce désordre, et de vous représenter pour cela les avantages de la confession. On prêche assez aux chrétiens l'affreux danger et le crime d'une confession sacrilège ; mais peut-être ne leur fait-on point assez voir combien d'ailleurs une bonne confession leur peut être utile pour la réformation de leur vie, et pour leur avancement dans les voies de Dieu. On leur parle assez des dispositions nécessaires qu'ils y doivent apporter ; mais peut-être leur parle-t-on trop peu des fruits précieux et des biens inestimables qu'ils en doivent espérer. Je prétends donc, mes chers auditeurs, pour vous engager à un fréquent usage du sacrement de pénitence, vous en montrer dans ce discours l'excellence et la vertu. Demandons les lumières du Saint-Esprit par l'intercession de Marie : *Ave, Maria.*

Ce n'est pas mon dessein d'établir par de longues preuves l'obligation indispensable et la nécessité de la confession. Dès que nous sommes enfants de l'Eglise, nous sommes soumis à ses décisions, et nous ne pouvons ignorer ni de ses préceptes les plus authentiques et les plus formels ; précepte fondé sur la parole de Jésus-Christ même ; précepte autorisé par la tradition, confirmé par les conciles, reçu dans tous les siècles, et observé de tout le peuple fidèle. Je sais néanmoins comment l'ont regardé nos hérétiques ; qu'il leur a paru un joug insupportable, et qu'ils l'ont rejeté comme une loi trop dure et trop pesante ; mais sans vouloir m'engager dans une controverse peu convenable et au temps et au lieu où je parle, j'avance, mes chers auditeurs, et je vais vous en convaincre.

que de toutes les pratiques chrétiennes une des plus avantageuses pour nous, et où Dieu a eu plus d'égard à nos véritables intérêts, c'est la confession. Pour en être persuadés, nous pouvons nous considérer en deux états différents : ou dans l'état du péché, ou dans l'état de la grâce. Dans l'état du péché, nous avons besoin de remède pour nous guérir ; et dans l'état de la grâce, nous avons besoin de force pour nous soutenir. Or, cela posé, écoutez deux propositions qui vont faire tout le sujet de votre attention. Je dis que la confession est le moyen le plus efficace et le plus puissant que la Providence nous ait fourni pour effacer le péché : ce sera la première partie. J'ajoute que la confession est encore le préservatif le plus infailible et le plus souverain pour nous garantir des rechutes dans le péché : ce sera la seconde partie. De l'une et de l'autre vous apprendrez de quelle conséquence il est donc pour nous d'avoir souvent recours au sacrement de la pénitence ; et ce sera la conclusion. Ecoutez-moi, s'il vous plaît.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est une doctrine communément reçue dans la théologie, que quelque moyen que nous puissions employer pour l'expiation de nos crimes, quand nous les avons une fois commis, il n'est point de lui-même capable de les effacer, si Dieu ne l'accepte pour cela, et s'il n'y ajoute sa grâce, qui est la grâce de la rémission. Mais la même théologie reconnaît aussi que les moyens que Dieu veut bien accepter sont dans les règles ordinaires des moyens proportionnés, et qui de leur nature ont déjà quelque vertu, pour contribuer à un effet si noble et si relevé. Voilà, chrétiens, les deux principes sur lesquels j'établis la proposition que j'ai avancée, quand j'ai dit que la confession était un des remèdes les plus efficaces pour abolir le péché. Car si vous me demandez d'où elle tire cette vertu, je prétends que c'est premièrement de la volonté et du don de Dieu, secondement d'elle-même et de son propre fonds. De la volonté de Dieu, parce que Dieu l'a spécialement choisie et agréée pour cette fin ; de son propre fonds, parce qu'elle a tout ce qu'il faut pour faire entrer un pécheur, avec le secours de la grâce, dans l'esprit d'une parfaite pénitence. De la volonté de Dieu, parce que Dieu semble lui avoir remis absolument le pardon du péché ; de son propre fonds, parce qu'elle a des qualités merveilleuses pour convertir le pécheur et le ramener dans les voies de la justice. Deux considérations aux-

quelles je réduis tout ce que j'ai à vous dire dans cette première partie. Donnons à l'une et à l'autre tout l'éclaircissement qu'elles demandent.

Où, chrétiens, Dieu a voulu que la rémission du péché fût attachée à la confession du péché; et la loi qu'il en a faite, quoique d'abord elle paraisse une loi de justice, est tellement une loi de miséricorde, qu'elle n'a pu venir que de la miséricorde même. Car quel excès et quel prodige de bonté, que pour être absous d'un crime qui m'exposait à une damnation éternelle, et qui la méritait, ce soit assez de m'en accuser moi-même; que Dieu se contente d'une telle déclaration, et qu'il me suffise, comme parle saint Augustin, de confesser ce que je suis pour devenir ce que je ne suis pas! Ah! mes frères, s'écrie là-dessus Zénon de Vérone, voici un jugement bien extraordinaire et bien nouveau. Si le criminel s'excuse, il est condamné; et s'il se reconnaît coupable, il est justifié : *Norum judicii genus, in quo reus, si excusaverit crimen, damnatur; absoluitur, si fatetur*. Dans la justice des hommes, la procédure est bien différente : ils ne punissent que ce que l'on découvre; mais dans la justice divine, il n'y a de châtement et de punition que pour ce que l'on cache. Si vous révélez votre péché, en le révélant vous le faites disparaître à mes yeux; et si vous vous rendez votre accusateur, je cesse d'être votre juge. Ce sont les belles paroles que Pierre de Blois attribue à Dieu, et qu'il lui met dans la bouche, pour inviter un pécheur à cet exercice si salutaire de la confession. De là vient, reprenait le grand évêque de Vérone dont j'ai déjà cité le témoignage, que notre confession, c'est-à-dire celle que nous faisons selon les lois du christianisme et au tribunal de la pénitence, n'est point une confession forcée, ni arrachée par la crainte ou par la violence des tourments; mais une confession libre, volontaire, où nous nous expliquons de nous-mêmes et d'un plein gré, avec repentir, avec amour : pourquoi? parce que nous savons, dit-il, qu'elle ne nous peut être qu'avantageuse, et que si notre Dieu l'exige de nous, ce n'est point pour s'en prévaloir contre nous et à notre perte, mais pour avoir lieu de nous combler de ses faveurs les plus abondantes et les plus précieuses. De là vient, ajoute saint Chrysostome, que nous confessons jusqu'à nos péchés les plus secrets. Prenez garde, chrétiens, à ce passage : il est important contre nos hérétiques, et je le tire de l'homélie quinzisième sur la seconde Epître aux Corinthiens. Les juges de la terre, dit ce saint docteur, ne prononcent

que sur les faits dont il y a conviction, et qui sont devenus publics; mais pour nous, qui suivons d'autres maximes, et qui faisons profession d'une discipline toute sainte, nous soumettons au tribunal de l'Eglise jusqu'à nos pensées. Et voici la raison qu'il en apporte : c'est que notre foi nous apprend que cette confession de nos propres pensées et de nos sentiments les plus intérieurs et les plus cachés, bien loin de nous attirer de la part de Dieu un arrêt de condamnation, prévient au contraire tous les arrêts que nous aurions à craindre de sa justice, et nous en préserve.

Mystère, mes chers auditeurs, que David avait si bien compris, lorsque après avoir demandé à Dieu dans les termes les plus affectueux qu'il lui fit grâce, qu'il versât sur lui ses miséricordes et ses plus grandes miséricordes, qu'il le purifiât de toutes les taches du péché : *Amplius lava me ab iniquitate mea, et a peccato meo munda me*¹, ce roi pénitent ne se servait point d'autre motif pour l'y engager et pour le toucher en sa faveur, que de lui dire : Vous voyez, Seigneur, que je reconnais mon iniquité : *Quoniam iniquitatem meam ego cognosco* ; Quelle conséquence? Elle est très-juste, répond saint Chrysostome; et David, parlant de la sorte, était parfaitement instruit des intentions de Dieu, et de ses vues toutes miséricordieuses. Car c'est comme s'il lui eût dit : Il est vrai, Seigneur, cet aveu que je fais de l'offense que j'ai commise est une réparation très-légère; mais puisque vous voulez bien l'agréer et vous en contenter, j'ose vous l'offrir, et j'espère par là me réconcilier avec vous. Vous me pardonnerez, mon Dieu, parce que je confesse mon péché : *Et a peccato meo munda me, quoniam iniquitatem meam ego cognosco*.

Voilà comment Dieu veut qu'on traite avec lui; et cela, chrétiens, fondé sur deux de ses divins attributs : l'un est sa grandeur, et l'autre sa bonté. Sa grandeur, parce que c'est là qu'il fait paraître ce qu'il est et ce qu'il peut, remettant le péché en souverain, et sans observer avec nous toutes les formalités d'une justice rigoureuse. Sur quoi je me rappelle un beau mot de saint Ambroise dans le panégyrique du grand Théodose. Il dit que ce prince prenait quelquefois plaisir à juger lui-même les criminels d'Etat, et qu'après les avoir convaincus et forcés d'avouer leur crime, au moment qu'ils attendaient une sentence de mort et qu'ils redoutaient son juste courroux, il changeait tout à coup de visage pour leur faire entendre qu'il leur ren-

daît la vie, et que de sa pleine volonté il les renvoyait sans châtiement. Or il en usait ainsi, poursuit le même Père, parce qu'il ne voulait pas perdre ces malheureux, et qu'il se faisait une gloire de vaincre leur malice par sa clémence vraiment royale : *Vincere enim volebat, non perdere*. Telle est, mes chers auditeurs, la conduite de Dieu envers nous. Outre qu'il y va de sa grandeur, sa bonté s'y trouve encore intéressée. Parce qu'il nous aime, il ne veut pas nous faire périr, mais il veut seulement avoir sur nous gain de cause. Or il l'a par notre confession; car c'est notre confession qui donne à sa justice tout l'avantage qu'elle peut avoir pour nous punir, et à sa miséricorde toute la gloire de nous pardonner.

C'est pourquoi le prophète royal disait encore à Dieu : *Tibi soli peccavi et malum coram te feci, ut justificeris in sermonibus tuis, et vincas cum judicaris* ¹ ; J'ai péché, mon Dieu, et je le confesse : pourquoi ? afin que vous soyez glorifié dans ma personne, et que, dans le pardon que vous m'accorderez, on connaisse que votre miséricorde est au-dessus de toute la malignité de mon cœur, et qu'elle en a triomphé. Aussi est-ce toujours cette miséricorde victorieuse que le Saint-Esprit nous représente, quand il nous invite à la confession, et c'est en ce sens que saint Augustin explique ces paroles du psaume cent dix-septième : *Confitemini Domino quoniam bonus est*. Hé ! mon frère, dit-il en s'adressant à un pécheur, que craignez-vous de confesser votre péché à un Dieu si bon pour ceux qui le confessent sincèrement et sans déguisement ? Ne vaut-il pas mieux en le déclarant vous rendre votre Dieu propice, que de l'irriter en demeurant dans un silence criminel ? *Quid times confiteri Domino, qui confitenti bonus est ? Fac confitendo propitium, quem negando facis infernum*.

Mais, dites-vous, ce n'est point seulement en la présence de Dieu que je dois reconnaître mon péché ; c'est encore à un homme qu'il m'est enjoint de le déclarer. J'en conviens, mon cher auditeur, c'est à un homme, mais à un homme autorisé de Dieu, tenant la place de Dieu, le ministre des miséricordes de Dieu. Et quelle peine un chrétien peut-il avoir de confesser son péché à cet homme, qui lui sert de médiateur auprès de Dieu ? Tout honteux que je l'imagine, ce péché, ou qu'il est en effet, quand il le faudrait confesser devant toute la terre et dans l'assemblée de tous les justes, selon l'expression du Prophète : *In concilio justo*

¹ Psal., l. 6. — ² Ibid., cxxvii, 1.

rum et congregatione ¹ ; votre grâce, ô mon Dieu, dépendant de là et m'étant promise à ce prix, devrais-je hésiter un moment ? Devrais-je compter pour quelque chose une condition à laquelle il vous a plu d'attacher pour moi un si grand bien ? Ne devrais-je pas être prêt à faire au moins par une obligation rigoureuse, et pour l'assurance de mon salut, ce que faisaient les premiers fidèles par une abondance et une ferveur de christianisme ? Craignaient-ils de confesser hautement leurs péchés ? craignaient-ils de les révéler à la face de toute l'Eglise ? Pourquoi n'aurais-je pas, dans la confession secrète, la même soumission, la même résolution, le même zèle, qu'ils avaient dans la pénitence et la confession publique ? Pourquoi ne ferais-je pas pour racheter mon âme, cette âme immortelle, ce que font tous les jours des criminels pour racheter une vie passagère et périssable ? Qu'un criminel ait obtenu du prince des lettres de grâce, refuse-t-il de se présenter aux juges commis pour les examiner et les vérifier ? Il s'y porte de lui-même, il y court. C'est néanmoins, par une déclaration authentique, souscrire à tous les chefs d'accusation formés contre lui ; c'est, dans un jugement juridique et solennel, se reconnaître coupable et digne de mort. Il n'importe, l'avantage de l'absolution lui fait oublier ou lui fait soutenir toute confusion. Or, la grâce de mon Dieu que j'ai perdue, et qui m'est offerte dans le saint tribunal, est-ce un avantage moins estimable et qui me doit moins coûter ? Ai-je un degré de foi, si je ne vais pas encore avec plus d'ardeur me montrer aux prêtres : *Ostendite vos sacerdotibus* ; si je ne m'empresse pas de leur faire voir mon état, de leur découvrir mes misères, d'implorer leur médiation, et de recevoir de leur bouche une prompte et pleine rémission ? Suivons donc, mes frères, suivons le conseil de l'Apôtre, qui nous avertit d'approcher avec confiance de ce trône de grâce que Dieu a établi dans son Eglise, et où sont assis ses ministres pour répandre selon son gré ses bénédictions : *Adcamus ergo cum fiducia ad thronum gratiae, ut misericordiam consequamur, et gratiam inveniamus in auxilio opportuno* ². C'est en leurs mains qu'il a déposé toute son autorité, et c'est en votre faveur qu'il leur a ordonné de l'employer. C'est à eux qu'il a dit : Tout ce que vous délierez sur la terre, je veux qu'il soit délié dans le ciel ; et tout ce que vous remettrez, je veux qu'il soit remis. Ses promesses là-dessus sont les plus précises et les plus formelles, ses volontés les plus expresses ; et nesommes-nous

¹ Es., cx, 1. — ² Heb., iv., 6.

pas bien ennemis de nous-mêmes, si nous ne prenons pas soin d'en profiter ?

Cependant, chrétiens, ne nous étonnons pas que Dieu ait, s'il m'est permis de parler ainsi, une telle déférence pour la confession du péché. Ce n'est pas sans fondement, puisque la confession du péché a d'elle-même tout ce qui peut gagner le cœur de Dieu, et mettre l'homme dans l'ordre d'une pénitence parfaite. Autre principe, d'où je prétends que lui vient cette vertu si salutaire pour vous et si puissante. Car que fait la confession du péché ? trois choses ; elle humilie le pécheur dans la vue de son péché ; elle lui inspire la douleur et le repentir de son péché ; elle lui tient lieu d'une satisfaction présente et actuelle de son péché. Or par là elle détruit absolument en lui le péché. Prenez garde, s'il vous plaît : en humiliant le pécheur, elle lui arrache jusqu'à la racine du péché, qui est l'orgueil ; en inspirant au pécheur le repentir et la contrition, elle efface la tache du péché, qui est ce que les théologiens appellent la coulpe ; et en lui tenant lieu de satisfaction, elle expie même ou du moins commence à expier ce qu'attire après soi le péché, qui est la peine. De sorte qu'il n'y a rien dans le péché qui ne cède à son action et à son pouvoir. Tout ceci est remarquable, et mérite une réflexion particulière.

Je dis que la confession du péché humilie le pécheur : voilà son premier effet ; et en cela, non-seulement elle met le pécheur dans l'ordre de la pénitence, mais elle fait en lui la principale et la plus essentielle fonction de la pénitence. Car, dans la pensée des Pères, qu'est-ce que la pénitence ? Tertullien nous en donne une excellente idée, savoir, que la pénitence est comme un art ou une science dont Dieu se sert pour humilier l'homme, et par où l'homme a lui-même appris de Dieu à s'humilier : *Disciplina humiliandi hominis*. Or, de toutes les leçons renfermées dans l'étendue de cette divine science, il n'y en a pas une qui soit comparable à celle de confesser son péché : pourquoi ? parce qu'il est certain que rien n'humilie tant l'homme que la confession du péché. Je ne dis pas cette confession vague et indéterminée par où nous protestons en général que nous sommes pécheurs, sans spécifier en quoi ni sur quoi nous le sommes : je ne dis pas cette confession mentale et tout intérieure qui se fait à Dieu du fond de l'âme, et qui ne consiste qu'à reconnaître devant lui ce qu'il sait assez et ce que nous ne pouvons lui déguiser ; car, bien loin qu'il faille pour cela de grands sentiments et de grands efforts d'humilité, on s'en fait même honneur,

et c'est une marque de piété ; mais je dis cette confession instituée par Jésus-Christ, et dont nous avons l'usage dans l'Eglise ; c'est-à-dire cette confession où nous descendons au détail des choses ; où nous ne nous contentons pas de dire : J'ai péché, mais où nous rendons contre nous-mêmes des témoignages particuliers de tel et tel péché ; où nous disons : Voilà ce que j'ai pensé et ce que j'ai fait ; voilà la passion qui m'a emporté ; voilà le motif, l'intérêt qui m'a fait agir ; voilà l'opprobre de ma vie, et c'est en ceci et en cela que j'ai trahi la cause de mon Dieu ; enfin cette confession où nous faisons dans le tribunal de la pénitence ce que Dieu fera dans le jugement dernier, lorsqu'il ouvrira toutes les consciences des hommes, et qu'avec un rayon de sa lumière il ira fouiller et pénétrer dans tous les replis de notre âme. Car c'est justement le modèle que notre confession se propose à imiter, comme c'est aussi dans cette vue distincte de nous-mêmes que notre esprit trouve son humiliation : *Disciplina humiliandi hominis*. Je dis cette confession que nous ne faisons pas seulement à Dieu, mais à un homme que nous regardons comme l'envoyé de Dieu ; à un homme qui de lui-même ne nous peut connaître, mais à qui nous exposons toutes nos faiblesses, toutes nos lâchetés, toutes nos hypocrisies, tout ce qu'il y a de gâté et de corrompu dans notre cœur ; nous soumettant à écouter tout ce que le zèle lui dictera, à subir toutes les peines qu'il nous imposera, à observer toutes les règles de vie qu'il nous prescrira. Car qu'est-ce que tout cela, sinon un exercice héroïque de cette discipline humiliante dont parle Tertullien : *Disciplina humiliandi hominis* ?

Et c'est ici, mes chers auditeurs, que vous pouvez remarquer avec moi la différence qui s'est rencontrée et qui se rencontre encore tous les jours entre l'esprit de l'erreur et l'esprit de la vraie religion. Car l'esprit d'erreur, qui est celui de l'hérésie, étant un esprit d'orgueil, il n'a pu souffrir de confession et de pénitence qui l'humiliât. Qu'a-t-il donc fait ? il a secoué le joug de cette confession sacramentelle qui oblige à déclarer le péché, et qui assujettit le pécheur aux ministres de l'Eglise, et n'a retenu qu'une ombre de confession, qui n'a rien de difficile ni d'humiliant pour lui. Et quelle humilité en effet de s'appeler simplement pécheur, puisque les plus grands saints ont eux-mêmes tenu ce langage ? Quelle humilité de se confesser à Dieu, à vous, Seigneur, dit saint Augustin, qui ne pouvez rien ignorer de tout ce que je suis, et

aux yeux de qui vouloir me dérober ce serait une folie extrême, puisque, si j'osais l'entreprendre, je mériterais que vous vous finissiez éternellement caché pour moi, sans que je pusse jamais me cacher à vous : *Nam et si confiteri tibi no-luerim, te mihi abscondam, non me tibi*. Mais par un esprit tout contraire, l'Eglise de Jésus-Christ s'est maintenue dans la pratique de cette confession, dont son divin Epoux lui a fait comme un sacrement d'humilité ; et plus cette confession lui a paru humiliante pour les pécheurs, plus elle s'y est attachée, parce qu'elle lui a semblé d'autant plus propre à la fin pour laquelle elle ordonne que nous en usions : l'humilité et la pénitence se suivant toujours, et la vraie pénitence ne pouvant être ailleurs que là où se trouve l'humilité la plus parfaite.

Voilà, mes chers auditeurs, la grande maxime du christianisme ; et par cette maxime vous devez voir quel est l'égarement de ceux qui fuient la confession, et qui s'en éloignent par la honte qu'ils trouvent à confesser leurs péchés. Raisonner ainsi et agir par ce principe, c'est bien se tromper soi-même. Vous fuyez la confession et vous vous en dispensez, parce qu'elle porte avec soi une certaine honte ; et c'est justement pour cela qu'il faudrait l'aimer : car cette honte qu'elle vous cause vous humilie devant Dieu, et ce qui vous humilie devant Dieu, c'est ce que vous devez chercher dans la pénitence. Ce qui vous a perdu, mon Frère, dit saint Chrysostome, ce qui a été la source de votre malheur, c'est de n'avoir pas eu assez de honte. Vous vous êtes fait un front de prostituée, comme parle l'Écriture, pour commettre le péché. Il faut donc que ce soit la honte qui commence maintenant votre conversion, et que, pour retourner à Dieu, vous repreniez cette honte du péché que vous aviez perdue. Or, vous ne la retrouverez jamais mieux que dans la confession du péché même. Quand j'entends les prédicateurs de l'Évangile faire des discours entiers pour adoucir aux pécheurs ou même pour ôter absolument la honte qu'ils peuvent avoir de s'accuser, je l'avoue, chrétienne compagnie, quoique j'approuve leur zèle, j'ai peine à ne les pas contredire. Car pourquoi, dis-je, ôter aux pécheurs ce qu'il faudrait plutôt leur donner s'ils ne l'avaient pas ? Un des grands abus de la confession est de voir s'y présenter certaines âmes sans autre honte de leurs crimes, et de leurs crimes néanmoins les plus honteux. Comme elles les ont hardiment commis, elles les déclarent avec la même assurance ; et vous diriez, à les entendre, qu'elles ont droit de n'en pas rougir,

parce qu'elles sont d'une qualité et d'un état dans le monde où l'on ne doit point attendre autre chose d'elles. Les ministres de la pénitence savent combien cet abus est aujourd'hui commun. Or cet abus, qui va directement à exclure la honte du péché, bien loin de faciliter la pénitence, est une impénitence manifeste, ou du moins en est un signe visible. C'est donc aux prédicateurs et aux confesseurs à y remédier ; comment cela ? en inspirant eux-mêmes cette sainte honte à ceux qui ne l'ont pas, et en apprenant à ceux qui paraissent l'avoir, à en bien user ; en leur faisant concevoir à tous que c'est l'une des grâces les plus précieuses qu'ils aient à ménager dans ce sacrement. Je sais que cette honte peut quelquefois aller trop loin ; mais je consens qu'on la modère alors, et non pas qu'on la détruise. Je sais qu'elle peut fermer la bouche à un pécheur, et lui faire celer son péché ; mais pour le garantir d'une extrémité, il ne faut pas le faire tomber dans une autre : car si c'est un excès de cacher son crime par confusion, c'en est un autre encore plus dangereux peut-être de le déclarer sans humilité.

J'ai dit de plus que la confession a cela de propre, qu'elle excite en nous la douleur et la contrition du péché. La raison en est très-naturelle. Car la contrition, disent les théologiens, se forme dans nos âmes par une appréhension vive et une vue actuelle de la grièveté du péché et de sa malice. Or, il est certain que nous ne comprenons jamais plus vivement cette malice du péché que quand nous en faisons la déclaration au tribunal de la pénitence. C'est alors que le péché se montre à nous dans toute sa difformité ; c'est alors que notre esprit en est frappé, que notre cœur en est ému, et que nous pouvons dire avec le prophète royal : *Non est par ossibus meis a facie peccatorum meorum* ¹. Ilors de là nous n'y pensons qu'à demi ; et quoique ce péché soit un poids qui nous accable, les idées que nous en avons sont si légères, qu'elles ne nous en laissent presque aucun sentiment. Mais quand nous approchons du ministre qui nous doit juger, et aux pieds duquel nous venons nous accuser, vous le savez, mes chers auditeurs, et l'expérience vous l'aura fait connaître, ces idées si faibles auparavant se réveillent tout à coup, se fortifient, deviennent sensibles, remuent le fond de nos passions, nous attendrissent pour Dieu, nous donnent une sainte horreur de nous-mêmes, nous tirent quelquefois les larmes des yeux. Or ces larmes, selon saint Augustin, ces sentiments tendres, ces mouvements d'horreur

¹ Psal. xxxvii, 4.

contre le péché, sont les dispositions les plus efficaces et les grâces prochaines de la contrition.

Et voilà l'innocent et le divin secret qu'avait trouvé le saint roi Ezéchias pour renouveler dans son cœur l'esprit de pénitence. Que faisait-il ? il parcourait toutes ses années de sa vie, et il confessait à Dieu toutes ses infidélités : *Recogitabo tibi omnes annos meos in amaritudine anime meæ*¹. Quoique la confession ne fût pas encore érigée en sacrement comme elle l'est dans loi de grâce, elle ne laissait pas d'opérer en lui et de le toucher. Cette revue exacte de tout le passé était suivie de l'amertume de son âme, et cette amertume était la véritable douleur qu'il cherchait : *Recogitabo tibi in amaritudine*. N'est-ce pas ce qui arrive encore tous les jours à tant de pécheurs ? Leurs cœurs, qui semblaient être endurcis, commencent à s'amollir dès que leur langue commence à parler. Jusque-là on eût dit que ces cœurs étaient fermés et impénétrables à tous les traits de la grâce ; mais à peine se sont-ils ouverts par une déclaration fidèle et entière, qu'après s'être présentés à la pénitence comme une terre sèche et aride, ils s'en retournent tout pénétrés de la rosée du ciel : pourquoi ? parce qu'ils ont ressenti l'efficacité et la vertu de la confession. Tel est l'effet de cette parole si énergique, et dont les Pères de l'Eglise nous font tant d'éloges : *Peccavi, j'ai péché* : de cette parole qui fut la confession et le principe de la justification d'un est plus parfaits et des plus illustres pénitents. Voyez, mes frères, dit saint Ambroise, combien trois syllabes sont puissantes : *Quantum tres syllabæ valent* ! Cette parole seule changea le cœur de Dieu, parce que d'un Dieu courroucé elle en fit un Dieu propice ; et le cœur de David, parce que d'un adultère et d'un homicide elle en fit un saint. Or, si elle a fait un saint de David, que peut-elle faire et que doit-elle faire de nous ! Car cette courte parole : *Peccavi*, est maintenant bien plus efficace encore qu'elle n'était alors. Etant devenue une des parties les plus essentielles d'un sacrement auquel Jésus-Christ a attaché tous ses mérites, elle a une vertu toute divine qu'elle n'avait pas. D'où il s'ensuit qu'elle doit donc avoir dans la bouche d'un chrétien toute une autre force que dans celle de David. Je ne parle pas, au reste, selon le langage et l'exposition des libertins, dont je ne ferai point ici difficulté de me servir ; je ne parle pas de ce *Peccavi* présomptueux qu'ils se permettent dans l'avenir, et sur quoi ils fondent l'espérance d'une conversion imaginaire qu'ils

n'accompliront jamais ; je ne parle pas de ce *Peccavi* superficiel, qui n'est que sur le bord des lèvres, et qui ne part point du cœur ; je ne parle pas de ce *Peccavi* contraint et forcé, que la nécessité arrache à un moribond : car tout cela est réprouvé de Dieu. Mais je parle de ce *Peccavi* sincère et douloureux qui est le symbole de la confession des justes ; et pour celui-là, je soutiens qu'il a un don particulier d'exciter en nous la contrition, et par conséquent d'effacer le péché.

Je vais encore plus avant, et je prétends enfin qu'il ne tient qu'à nous que la confession ne commence déjà à expier la peine du péché, et qu'elle ne nous serve de satisfaction pour le péché. Car, puisque la confession du péché nous est pénible, puisque nous y ressentons une répugnance qui coûte à surmonter, puisque nous la regardons comme un des exercices du christianisme les plus laborieux, pourquoi ne nous en ferions-nous pas un mérite auprès de Dieu ? et pourquoi ne pourrait-on pas dire de nous ce que saint Grégoire a dit de ce serviteur de l'Evangile, qui, se confessant insolvable aux pieds de son Maître, obtint une remise entière de toute sa dette ? *In confessione debiti invenit debiti solutionem*.

C'est en ce sens que nous devons prendre ce que dit saint Ambroise, que la confession du péché est l'abrégé de toutes les peines que Dieu a ordonnées contre le péché : *Omnium peccatorum compendium*. Il semble d'abord que ce soit une exagération, mais c'est une vérité fondée sur les plus solides principes de la théologie. Comprenez-la ; car il est certain que jamais la justice de Dieu ne perd rien de ses droits, et que, de quelque façon que ce soit, ou dans l'autre vie ou en celle-ci, elle tire la satisfaction et la vengeance qui lui est due pour le péché. Or, il est de la foi que le péché mérite dans l'autre vie des peines éternelles, et il est encore de la foi que ces peines éternelles sont acquittées en celle-ci par la confession. Il faut donc que la confession ait quelque chose en soi qui égale, dans l'estime de Dieu, cette éternité de peines, et que toutes ces peines de l'enfer soient, pour ainsi dire, abrégées dans la douleur intérieure d'une âme qui confesse son péché : *Omnium peccatorum compendium*. Après cela, si nous n'avons pas perdu tout le zèle que nous devons avoir pour l'importante affaire de notre salut, pouvons-nous ne pas aimer une pratique où nous trouvons de tels avantages ?

Concluons donc avec le prophète, ou plutôt avec saint Augustin interprétant les paroles du prophète, et les appliquant au même sujet que

¹ Isa., xxxviii, 15.

moi : *Confessio et pulchritudo in conspectu ejus* ! Prenez garde, dit saint Augustin : ces deux choses ne se séparent point devant Dieu, la confession du péché et la beauté de l'âme : *Confessio et pulchritudo*. Et c'est dans ces paroles, mon frère, poursuit le même saint docteur, que vous apprenez tout à la fois et à qui vous pouvez plaire, et par où vous lui pouvez plaire. A qui vous pouvez plaire, c'est à votre Dieu ; par où vous lui pouvez plaire, c'est par la confession de votre péché : *Audis cui placeas, et quomodo placeas*. Par conséquent, si vous aimez votre âme, si vous voulez la rendre pure et agréable aux yeux de Dieu, faites-vous de la confession un exercice fréquent et ordinaire : *Ama confessionem, si affectas decorem*.

Ah ! chrétiens, si vous aviez autant de passion pour plaire à Dieu que vous en avez pour plaire à de faibles créatures ; et vous, femm. etc. du monde, si vous faisiez autant d'état de cette grâce inférieure, qui doit être le plus bel ornement de vos âmes, que vous en faites de cette grâce extérieure du corps, dont vous êtes si idolâtres, et qui devient le scandale du prochain, avec quelle assiduité et quelle ferveur vous verrait-on fréquenter le tribunal de la pénitence ! Faudrait-il employer tant de sollicitations pour vous y attirer ? Dès que vous vous sentez coupables devant Dieu, pourriez-vous demeurer un jour dans cette disposition criminelle ? surtout y pourriez-vous demeurer comme il n'arrive que trop, les années entières ? N'iriez-vous pas chercher le remède pour vous guérir de cette lèpre qui vous défigure ? N'iriez-vous pas à la sainte piscine, vous laver et vous purifier ? Quoi qu'il en soit, nous avons vu comment, par rapport au passé, la confession efface le péché commis ; et nous allons voir comment, par rapport à l'avenir, elle nous préserve des rechutes dans le péché. C'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Quoique, dans la doctrine des Pères, la justification d'un pécheur soit le plus grand de tous les ouvrages de Dieu, et que cet ouvrage coûte plus à Dieu que la résurrection des morts et la création de tout un monde, on peut dire néanmoins, et il est vrai, que ce serait peu pour un pécheur d'être justifié par la grâce de la pénitence, s'il n'avait pas de quoi se maintenir dans cette grâce, et s'il manquait des moyens nécessaires pour se garantir des rechutes dans le péché. Car, comme dit saint Jérôme, être guéri pour retomber dans une plus griève maladie,

et ressusciter pour mourir d'une mort encore plus funeste, c'est plutôt une punition et un malheur, qu'une grâce et un bienfait. De là je juge, et vous devez juger avec moi, quelle est l'excellence de la confession, et quels avantages nous en retirons, puisque, en même temps qu'elle nous réconcilie avec Dieu, elle nous fixe, autant qu'il est possible et que notre faiblesse le permet, dans ce bienheureux état de réconciliation, nous tenant lieu du plus puissant préservatif que la religion nous fournisse contre le péché. En voici la preuve. Je considère la confession, ou, pour mieux dire, le sacrement de pénitence, selon trois rapports qu'il a et qui lui sont essentiels. Le premier à Dieu, ou plutôt à Jésus-Christ, qui en est l'auteur ; le second au prêtre, qui en est le ministre ; et le troisième à nous-mêmes, qui en sommes les sujets. Or, dans ces trois rapports je trouve ma seconde proposition si bien établie, qu'il m'est évident qu'un chrétien oublie tout le soin de son âme quand il néglige l'usage de ce sacrement.

Car qu'est-ce que la confession, selon le premier rapport qu'elle a avec Jésus-Christ ? C'est une de ces sources divines dont parle le Prophète que le Sauveur en mourant fit couler de son sacré côté, et où les fidèles peuvent puiser à toute heure les eaux de sa grâce, c'est-à-dire certains secours particuliers que chacune de ces sources leur communique abondamment, lorsqu'ils se mettent en disposition de les recevoir. Ainsi doit s'entendre la prédiction d'Isaïe, même dans le sens littéral : *Haurietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris*¹. Mais quelle différence y a-t-il entre ces grâces de la confession sacramentelle et celles des autres sacrements ? La voici : c'est que les grâces de la confession sacramentelle sont spécialement des grâces de défense, des grâces de soutien, des grâces que Dieu nous donne pour combattre le péché, pour tenir ferme dans la tentation, pour ne plus succomber sous le poids de la fragilité humaine, en un mot pour persévérer dans les résolutions que la pénitence nous a inspirées. Telle est la fin principale de ce sacrement. Or vous savez que les grâces d'un sacrement ont une subordination et une liaison nécessaire avec sa fin. Quiconque vient au saint tribunal, et y apporte les dispositions convenables, a-t-il droit à ces sortes de grâces ? Oui, chrétiens, et ce droit est fondé sur le pacte que le Fils de Dieu en a fait avec son Père. C'est ce que toute la théologie nous enseigne. Tellement qu'un pécheur, après avoir confessé son péché, peut sans présomption exiger

¹ Isa., xcvi, 6.

² Isa., lxi, 3.

de Dieu non-seulement des grâces communes et générales pour ne le plus commettre, mais des grâces de réserve et de choix, qui sont les grâces propres du sacrement ; et Dieu ne pourrait sans injustice les lui refuser. Je dis sans injustice envers son Fils qui les a méritées, et non envers l'homme qui les reçoit. Hors de la confession, Dieu donne-t-il ces sortes de grâces, et Jésus-Christ nous les a-t-il promises ailleurs que dans ce sacrement ? Non, mes frères : il veut que nous les allions puiser dans la source publique : *Haurietis de fontibus Salvatoris*. Et en cela il ne nous fait nul tort ; car c'est à nous d'accepter ces grâces de la manière qu'il lui plaît de les dispenser, et c'est à nous de les chercher et de les prendre où il les a mises. Or il a renfermé celles-ci, qui nous fortifient contre les rechutes, dans le sacrement de pénitence. C'est donc à ce sacrement et à la confession que nous devons avoir recours pour les obtenir.

De là quelles conséquences ? Ah ! mes chers auditeurs, il est aisé de les tirer, et encore plus important de les méditer. Il s'ensuit de là qu'un chrétien qui quitte l'usage de la confession, renonce aux grâces du salut les plus essentielles, qui sont les grâces de précaution contre le péché ; et que quand ensuite il se laisse emporter au torrent du siècle, aux désirs de la chair, aux désordres d'une vie libertine et déréglée, il est doublement coupable devant Dieu ; pourquoi ? parce que Dieu lui peut faire ce double reproche : Tu as commis tout cela ; et, par un surcroît de crime et d'infidélité, tu n'as pas voulu te servir du moyen que je te présentais pour te préserver de tout cela, qui était de purifier souvent ton âme par la fréquente confession. Il s'ensuit de là que, dans l'ordre que Jésus-Christ a établi pour le partage des grâces qu'il distribue à son Eglise en qualité de chef et de souverain pontife, plus l'homme chrétien s'éloigne de la confession, plus il devient faible pour vaincre le péché ; et qu'au contraire plus il en approche, plus il devient fort, parce qu'il reçoit plus ou moins de ces secours que Jésus-Christ y a attachés ; et que le moyen le plus infaillible pour se soutenir au milieu du monde et contre ses attaques, est d'aller de temps en temps à cette source salutaire, d'où se fait encore aujourd'hui sur nous une effusion si abondante du sang du Sauveur et de ses mérites intuits : *Haurietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris*. Voilà ce qui s'ensuit. Mais que fait l'ennemi de notre salut ? Toujours attentif à notre perte, et voyant que cette source de la confession est si féconde en grâces pour nous, il tâche (permettez-moi

d'user de ces expressions figurées), il tâche de l'empoisonner ou de la dessécher : de l'empoisonner, par le mauvais usage qu'il nous en fait faire ; ou de la dessécher, en nous persuadant de n'en faire nul usage et de l'abandonner. Il se comporte à notre égard comme Holopherne se comporta dans le siège de Béthulie ; car, de même que ce fier conquérant, pour réduire les habitants de Béthulie à l'extrémité, coupa tous les canaux par où l'eau y était conduite, ainsi l'esprit séducteur, qui nous assiége de toutes parts, s'efforce de rompre ce sacré canal de la confession, par où le sang du Fils de Dieu découle sur nous ; c'est-à-dire qu'il nous donne du dégoût pour le sacrement de pénitence, qu'il nous exagère la difficulté de le fréquenter, qu'il fait naître sans cesse des occasions qui nous en détournent, qu'il se transforme en ange de lumière, pour nous faire entendre qu'il est à craindre qu'on ne profane ce sacrement, qu'il vaut mieux s'en retirer que de s'exposer aux suites malheureuses d'une confession sacrilège, qu'il y faut une longue préparation, et que sans cela on y trouve la mort, au lieu d'y reprendre une nouvelle vie et de nouvelles forces. Ah ! chrétiens, combien y en a-t-il qui se laissent surprendre à cet artifice et qui tombent dans ce piège ? Pour nous tenir là-dessus en garde, ayons toujours devant les yeux les avantages de la confession, et considérons-la, non-seulement par rapport à Jésus-Christ, l'auteur du sacrement de pénitence, mais par rapport au prêtre, qui en est le ministre.

Il n'est rien, j'ose le dire, (et plutôt à Dieu je pusse bien aujourd'hui vous faire comprendre cette maxime) il n'est rien de si efficace ni de si engageant pour nous maintenir dans le devoir d'une vie réglée, que l'assujettissement volontaire de nos consciences et de nous-mêmes à un homme revêtu du pouvoir de Dieu, et établi de Dieu pour nous gouverner. En effet, chrétiens, que ne peut point un directeur prudent et zélé pour la sanctification des âmes, quand une fois elles sont résolues de se confier en lui et d'écouter ses remontrances ? Si ce sont des âmes mondaines, quels commerces ne leur fait-il pas rompre, à quoi ne les oblige-t-il pas de renoncer, et de quels engagements ne les détache-t-il pas, par la seule raison de la sainte déférence qu'elles lui ont vouée ? Si ce sont des âmes passionnées, combien de haines leur arrache-t-il du cœur ? combien leur fait-il oublier d'injures ? à combien de réconciliations les porte-t-il, auxquelles on n'avait pu les déterminer, et que tout autre que lui aurait tentées inutilement ? N'est-ce pas

par son zèle, ou plutôt n'est-ce pas par la confiance que l'on a en son zèle, que les âmes intéressées réparent l'injustice, abandonnent leurs trafics usuraires, et consentent à des restitutions dont elles s'étaient défendues depuis de longues années avec une obstination presque invincible ? Qui fait cela, chrétiens ? cette grâce de direction que Dieu a donnée à ses ministres pour la conduite des fidèles ; car le même caractère qui les constitue nos juges dans le tribunal de la pénitence pour prononcer sur le passé, les constitue nos pasteurs, nos guides, nos médecins pour l'avenir. Je dis nos médecins, pour nous tracer le régime d'une sainte vie ; nos guides, pour nous montrer le chemin où nous devons marcher ; nos pasteurs, pour nous éclairer dans nos doutes, pour nous redresser dans nos égarements, pour nous ranimer dans nos défaillances, pour nous donner une pâture toute céleste qui nous soutienne. Comme en vertu de leur ministère ils sont tout cela, ils ont grâce pour tout cela ; et cette grâce, qui n'est que gratuite pour eux-mêmes, mais sanctifiante pour nous, est justement celle qui agit en nous quand nous nous sommes livrés à eux avec toute la docilité convenable. Tel est l'ordre de Dieu, mes chers auditeurs. C'est ainsi qu'il a gouverné les plus grands hommes et les plus éminents en sainteté. Il pouvait les sanctifier immédiatement par lui-même, mais il ne l'a pas voulu ; il les a assujettis à d'autres hommes et souvent même à d'autres hommes moins élevés et moins parfaits ; il s'est servi des faibles lumières de ceux-ci pour perfectionner les hautes lumières de ceux-là : voilà comment en a toujours usé sa providence. Or il n'est pas croyable que cette loi ayant été faite pour tous les saints, Dieu en doive faire une nouvelle pour nous.

Sur quoi je ne puis assez déplorer l'aveuglement des gens du siècle, qui, par une erreur bien pernicieuse, ou pour mieux dire par une mortelle indifférence à l'égard de leur salut, au lieu de prendre cette règle de direction qui leur est si nécessaire, osent la traiter de simplicité et de faiblesse d'esprit. Demandez-leur, selon le langage de saint Pierre, quel est le pasteur de leur âme (je ne dis pas le pasteur en titre, car ils ne peuvent se dispenser d'en avoir un établi par Jésus-Christ pour le gouvernement de chaque église, mais le pasteur particulier qui les dirige et qui les conduit dans les voies de Dieu), ils tourneront ce discours en raillerie, et ils en feront un jeu ; d'où il arrive que dans les choses du ciel et de la conscience, qui sont si importantes et si délicates, dont ils ont tant de fausses idées, et sur lesquelles ces prétendus esprits forts

auraient souvent besoin d'être instruits comme des enfants, toute leur conduite se termine à n'en avoir que d'eux-mêmes, ou à n'en point avoir du tout : ils ne craignent rien tant que cette direction qui leur paraît importune, parce qu'elle les mènerait plus loin qu'ils ne souhaitent. Ils veulent, disent-ils, des confesseurs, et non des directeurs, comme si l'un pouvait être séparé de l'autre, et que le confesseur, pour s'acquitter de son devoir et pour assurer l'ouvrage de la grâce, ne fût pas obligé d'entrer dans le même détail que le directeur. Tout cela veut dire qu'ils veulent des confesseurs qui ne les connaissent pas, qui ne les examinent pas, qui ne les gênent pas ; des confesseurs dont ils ne reçoivent nuls avis, dont ils n'entendent nulles remontrances, à qui ils ne rendent nul compte ; parce qu'ils savent bien que, s'ils se mettaient entre les mains de quelque ministre zélé, ils n'auraient pas la force de lui résister en mille rencontres et sur mille sujets, où ses décisions ne s'accorderaient pas avec leurs inclinations vicieuses et leurs passions ; parce qu'ils ne sont pas bien résolus de changer de vie, ou de persévérer dans celle qu'ils ont embrassée ; parce qu'ils sentent bien et qu'ils ne peuvent ignorer quel serait l'effet d'une direction ferme et sage, soit pour les confirmer dans ce qu'ils ont entrepris, soit pour faire de nouveaux progrès dans le service de Dieu.

Enfin, à considérer la confession par rapport à nous-mêmes, l'expérience nous l'apprend, et nous n'en pouvons disconvenir, que c'est un frein merveilleux pour arrêter notre cœur, et pour réprimer ses désirs criminels. Cette seule pensée : il faudra déclarer ce péché, a je ne sais quoi de plus convaincant et de plus fort que les plus solides raisonnements et que les plus pathétiques exhortations, surtout si la confession est fréquente, et que par là elle ne soit jamais éloignée ; car la pensée d'une confession prochaine fait alors la même impression sur nous que la pensée de la mort et du jugement de Dieu. Oni, mon cher auditeur, se dire à soi-même, je dois demain, je dois dans quelques jours comparaître au tribunal de la pénitence, et m'accuser sur tel ou tel article, c'est une réflexion presque aussi efficace et aussi touchante que de se dire : Je dois peut-être demain, peut-être dans quelque jours, comparaître devant le tribunal de Dieu et y être jugé. Combien cette vie a-t-elle retiré d'âmes du précipice où le penchant les entraînait, et combien y en a-t-il encore dont elle soutient tous les jours la fragilité naturelle et l'infirmité contre les plus violentes tentations !

Mais, par une règle toute contraire, quand une fois nous avons secoué le joug de la confession que Jésus-Christ nous a imposé, il n'y a plus rien qui nous retienne; et livrés à nous-mêmes, en quels abîmes n'allons-nous pas nous jeter ? Comme la vue de la mort ne nous effraie point lorsque nous la croyons bien éloignée, la vue d'une confession remise jusqu'à la fin d'une année ne nous inquiète guère. On dit : Il ne m'en coûtera pas plus d'en dire beaucoup que d'en dire peu ; ce péché passera bien encore avec les autres ; plus ou moins dans la même espèce, c'est à peu près la même chose. On le dit et cependant on accumule dettes sur dettes, on ajoute offenses à offenses, on grossit ce trésor de colère qui retombera sur nous au dernier jour, pour nous accabler. De là vient que les hérésies qui se sont attaquées à la confession ont été suivies d'une si grande corruption de mœurs ; ce qui ne parut que trop dès la naissance du luthéranisme. Partout où l'usage de la confession s'abolissait, le libertinage et la licence s'introduisaient. Cette décadence frappait tellement les yeux et devenait tous les jours si sensible, que les hérétiques eux-mêmes en étaient surpris. Jusque-là (vous le savez, et qui oserait m'en démentir ?) jusque-là que des villes entières, quoique attachées au parti de l'erreur et infectées de son venin, s'adressèrent au prince qui les gouvernait, pour rétablir l'ancienne discipline de la confession ; reconnaissant qu'il n'y avait plus chez elles ni bonne foi, ni probité, ni innocence, depuis que les peuples étaient déchargés de ce joug qui les retenait. De là vient que l'hérésie de Calvin fit d'abord de si grands progrès et trouva tant de sectateurs, parce qu'en les affranchissant de la confession, elle leur donna une libre carrière pour se plonger impunément dans tous les excès, et pour vivre au gré de leurs

mœurs corrompues. De là vient qu'à mesure que l'iniquité croit dans le monde, la pratique de la confession diminue ; et que l'on commence à la quitter dès que l'on commence à se dérégler.

Vous me direz qu'il se glisse bien des abus dans la confession. Je le veux ; et de quoi dans le christianisme ne peut-on pas abuser et n'abuse-t-on pas en effet ? mais tous les abus qu'on peut faire d'un exercice chrétien, ne lui ôtent rien de son excellence et de ses avantages, puisque ce n'est pas de l'exercice même que viennent les abus, mais de nous qui le profanons. Ainsi, malgré les fautes qui se commettent dans la confession, ou qui peuvent s'y commettre, trois vérités sont toujours incontestables. La première, que d'elle-même et de son fonds, c'est pour le pécheur un moyen de conversion ; et de persévérance dans sa conversion ; la seconde, que c'est encore pour le juste un moyen de perfection et de sanctification ; et la troisième, que la conséquence qui suit naturellement de là, c'est de retenir l'usage de la confession, et cependant d'en corriger les abus. Grâces immortelles vous soient rendues, Seigneur, Dieu de toute consolation et Père des miséricordes ! Vous pouviez, après notre péché, nous abandonner, et par un prompt châtement punir notre ingratitude, et réparer ainsi votre gloire ; votre justice le demandait ; mais votre bonté s'y est opposée, et vous a inspiré des sentiments plus favorables. Elle nous a ouvert une voie sûre, une voie courte et facile pour retourner à vous. C'est par là que vous nous rappelez, par là que vous venez vous-même nous chercher. Heureux si nous écoutons votre voix, si nous la suivons, si nous rentrons, comme la brebis égarée, dans votre troupeau, pour entrer un jour dans votre royaume, où nous conduise, etc.

SERMON POUR LE QUATORZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR L'ÉLOIGNEMENT ET LA FUITE DU MONDE.

ANALYSE.

Sujet. Jésus dit à ses disciples : Nul ne peut servir deux maîtres : car, ou il haïra l'un et aimera l'autre, ou il s'attachera à celui-là et méprisera celui-ci.

Dieu et le monde sont ces deux maîtres. Pour être à Dieu, il faut renoncer au monde.

Division. Le monde nous distrait, ou même nous corrompt. Or, les occupations et les soins du monde ne peuvent jamais dis penser un homme chrétien de s'éloigner au moins quelquefois du monde qui le distrait, et d'avoir dans la vie des temps spécialement consacrés à l'affaire de son salut : première partie. Tous les engagements du monde ne justifieront jamais devant Dieu un homme pécheur de n'avoir pas fui, même absolument, le monde qui le corrompt, et de n'y avoir pas renoncé pour jamais, afin de mettre en assurance l'affaire de son salut : deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Les occupations et les soins du monde ne peuvent jamais dispenser un homme chrétien de s'éloigner au moins quelquefois du monde qui le distrait, et d'avoir dans la vie des temps spécialement consacrés à l'affaire de son salut. Car, sans cet éloignement du monde à certains temps et sans cette retraite, il n'est pas moralement possible de connaître tous ses devoirs, de remarquer toutes les fautes qu'on y commet, et de se prémunir contre tous les dangers où l'on se trouve exposé, c'est-à-dire qu'il n'est pas moralement possible de se sauver. Or, quand il s'agit du salut, l'importance de cette affaire doit évidemment l'emporter sur toutes les autres affaires. C'est ce que le Fils de Dieu fit si bien entendre à Marthe, lorsqu'il lui dit : *Marthe, vous vous embarrassez de beaucoup de choses; mais il n'y a qu'une seule chose nécessaire.* Cependant nous sommes assez aveugles pour vouloir justifier notre négligence à l'égard d'une telle affaire, par l'attention que demandent les affaires du monde.

On dit qu'on est accablé d'occupations; mais c'est en cela même qu'est le désordre. Dieu ne veut pas que vous vous en laissiez tellement accabler au préjudice de votre salut. Déchargez-vous d'une partie de ces occupations, si elles ne peuvent compatir avec le premier soin qui vous doit occuper. Belles maximes de saint Bernard écrivain là-dessus au pape Eugène. Le remède, c'est d'avoir certains temps de retraite où l'on rentre en soi-même.

Mais on ajoute : Je ne suis pas le maître dans ma condition de me retirer ainsi. Trois réponses : 1^o quittez cette condition ; il n'est pas nécessaire que vous y soyez, mais il est nécessaire que vous vous sachiez ; 2^o d'autres que vous, dans les mêmes conditions que vous, ou dans des conditions plus exposées que la vôtre aux embarras du monde, ont su trouver du temps pour penser à eux-mêmes et à leur sanctification : David, saint Louis ; 3^o ces soins, que vous faites tant valoir, ne vous empêchent pas de ménager des temps de retraite pour votre santé, pour votre intérêt, pour vos divertissements. Il faut bien distinguer dans nos conditions deux sortes de soins : ceux que Dieu y a attachés, et ceux que nous y ajoutons nous-mêmes. Si nous nous entendions aux premiers, ils nous laisseraient tout le loisir que demande le soin de notre âme et de notre avancement dans les voies de Dieu. Reconnaissons notre injustice, et corrigeons-la.

DEUXIÈME PARTIE. Tous les engagements du monde ne justifieront jamais devant Dieu un homme pécheur de n'avoir pas foi même absolument le monde qui le corrompait, et de n'y avoir pas renoncé pour jamais, afin de mettre en assurance l'affaire de son salut. Rien de plus contagieux que le monde, nous en convenons nous-mêmes. La conséquence, c'est donc de renoncer au monde, afin de nous préserver de sa contagion, surtout lorsque nous remarquons qu'elle agit plus fortement sur nous. Voilà le préservatif nécessaire ; et sans cela, ne comptons point sur les grâces de Dieu. Mais nous nous excusons sur les engagements qui nous attachent au monde, et voici quelques réflexions qui détruisent ce prétexte et qui paraissent convaincantes.

1^o De quelque nature que puissent être les engagements qui vous arrêtent, l'intérêt de votre salut, comme on l'a déjà dit, est un engagement supérieur qui doit prévaloir. Nous raisonnons ainsi au regard de la vie du corps, et à plus forte raison devons-nous raisonner de même au regard de la vie de l'âme. Mais je suis résolu de me soutenir dans les dangers où m'engage le monde : vous le dites, mais fausse résolution, ou du moins résolution inefficace. Le passé doit vous l'apprendre, et l'avenir achèvera de vous le faire connaître.

2^o Si vous voulez bien examiner ces engagements qui vous retiennent dans le monde, vous trouverez que la plupart ne sont point des engagements nécessaires, mais des engagements de passion, d'ambition, de curiosité, de sensualité, de mondanité. Or, de tels engagements doivent-ils vous arrêter ? Le monde parlera de votre divorce avec lui : eh bien ! vous laisserez parler le monde. Ne le laissez-vous pas parler sur mille autres sujets, sans vous mettre en peine de ses discours ? Fuyons donc le monde, et sortons de cette Babylone. Ce n'est pas, après tout, qu'il n'y ait un certain monde dont la société peut être innocente, et avec qui nous pouvons converser.

Diri! Jecus diripit: Nemo potest duobus dominis servire; aut enim unum odio habebit, et alterum diligit; aut unum sustinebit, et alterum contemnet.

Jésus dit à ses disciples : Nul ne peut servir deux maîtres : car ou il haïra l'un et aimera l'autre, ou il s'attachera à celui-là et méprisera celui-ci. (*Saint Matthieu, chap. vi, 24.*)

C'est l'oracle de la vérité éternelle ; et sans recourir à la foi, la raison seule nous fait assez comprendre qu'il n'est pas possible d'allier ensemble le service de deux maîtres ennemis l'un de l'autre, et qui n'ont pas seulement des intérêts différents, mais des intérêts et des sentiments tout opposés. Car, comme disait l'Apôtre aux Corinthiens, qu'y a-t-il de commun entre la justice et l'iniquité, quel rapport de la lumière avec les ténèbres ? enfin, quelle société peut unir et concilier Jésus-Christ et Bélial ? C'est aussi de là que les serviteurs de Dieu ont conclu qu'ils devaient renoncer au monde, et que plusieurs en effet se sont confinés dans les déserts, et ont passé toute leur vie dans un éloignement entier du monde. Ce n'est pas que le monde n'eût de quoi les flatter et de quoi les attacher. Combien d'entre eux, avant leur retraite, occupaient dans le monde les premières

places, ou se trouvaient en état d'y parvenir ! combien vivaient dans l'abondance, et jouissaient de toutes les douceurs d'une opulente fortune ! Mais, déterminés à servir Dieu, et voyant qu'ils ne pouvaient en même temps servir le monde, ils ont généreusement sacrifié tous les intérêts, tous les plaisirs, toutes les grandeurs du monde, et se sont dévoués au culte de Dieu dans le silence et l'obscurité de la solitude. Ce qui les y a portés encore plus fortement, c'est qu'en regardant le monde comme l'ennemi de leur Dieu, ils l'ont regardé comme leur propre ennemi, parce qu'ils savaient qu'en les détachant de Dieu et leur faisant perdre la grâce de Dieu, il les exposait à toutes les vengeances divines, et mettait un obstacle invincible à leur salut. Or ce sont, mes chers auditeurs, ces mêmes motifs qui doivent nous engager à la fuite du monde ; et ce point est d'une telle conséquence pour la sanctification de notre vie, que j'en veux faire aujourd'hui tout le sujet de cet entretien. Esprit-Saint, vous qui tant de fois, par les lumières et la force de votre grâce, avez triomphé du monde, opérez dans nos

ceurs les mêmes miracles, et faites-nous remporter par votre secours les mêmes victoires. Nous employons, pour l'obtenir, la médiation de cette Vierge que nous honorons comme votre épouse, et nous lui disons : *Ave, Maria.*

Prêcher la fuite du monde aux religieux et aux solitaires, c'est-à-dire à ceux qui, par l'engagement de leur état, sont déjà séparés du monde, c'est un sujet, chrétiens, qui, par rapport à leur profession, pourrait n'être pas inutile, mais dont le fruit, comparé à celui que je me propose, n'aurait rien que de médiocre et de borné. C'est aux hommes du siècle, dit saint Ambroise, qu'il faut adresser cette morale, parce qu'elle est pour eux d'une utilité infinie, ou plutôt d'une souveraine nécessité : c'est, dis-je, à ceux qui, par l'ordre de la Providence divine, sont appelés à vivre dans le monde ; c'est à ceux qui, contre les desseins de Dieu, s'engagent d'eux-mêmes trop avant dans le monde. Aux premiers, parce que la même grâce de vocation qui semble les attacher au monde, est celle qui les oblige de temps en temps à s'en éloigner ; aux seconds, parce qu'étant, de la manière que je dis, dans le monde, il n'y a point pour eux d'autre grâce que celle qui les en éloigne, ou, s'il m'est permis d'user de ce terme, que celle qui a la force et la vertu de les en arracher : aux uns et aux autres, parce qu'à proportion qu'ils sont du monde, c'est cet esprit de retraite et de séparation du monde qui les doit sauver. Et voilà, mes chers auditeurs, tout le plan du discours que j'ai à vous faire. Appliquez-vous, s'il vous plaît, à deux propositions que j'avance, et qui, sans rien confondre dans les devoirs de l'homme du monde et de l'homme chrétien, vont établir deux vérités importantes pour vous. Le monde au milieu duquel vous vivez, a deux pernicieux effets : il nous dissipe et il nous corrompt. Il nous dissipe par la multitude et la superfluité des soins qu'il nous attire ; et il nous corrompt par les occasions et les engagements de péché où il nous jette. Nous devons donc prendre, pour nous garantir de ces deux désordres, le plus excellent moyen, qui est une sainte retraite, pratiquée et fidèlement observée dans chaque condition selon les règles de la prudence chrétienne, parce que c'est ainsi que nous éviterons et la dissipation du monde et la corruption du monde : la dissipation du monde qui nous empêche de vaquer à Dieu, et la corruption du monde qui nous fait perdre l'Esprit de Dieu. Quel remède plus efficace contre l'un et l'autre, que de se retirer

du monde et de le fuir ? Je dis de s'en retirer à certains temps, et autant qu'il est nécessaire pour nous recueillir et pour s'adonner aux exercices du salut ; et je dis même de le fuir absolument et de n'y plus retourner, dès qu'il nous devient un sujet de scandale, et qu'il nous égare de la voie du salut. De s'en retirer à certains temps comme chrétiens, et de le fuir absolument comme pécheurs ; de s'en retirer à certains temps comme chrétiens, afin qu'il ne nous fasse pas négliger les pratiques du christianisme en nous dissipant ; et de le fuir absolument comme pécheurs, afin qu'il ne nous conduise pas à la perdition en nous corrompant. Mais que faisons-nous ? A deux obligations si essentielles nous opposons, pour les éluder, deux prétextes : l'un fondé sur les soins temporels, et l'autre sur les engagements de péché, que nous prétendons être inséparables de notre condition. Je m'explique. Parce qu'on vit dans une condition occupée des affaires du monde, et continuellement exposée aux tentations du monde, on se figure cette retraite et cette fuite du monde, à quoi je viens vous exhorter, comme une chose impraticable, gémissant d'une part sous le joug du monde qui nous domine, et ne faisant d'ailleurs nul effort pour s'en délivrer. Or, je soutiens que ces deux prétextes n'ont nul fondement solide ; et dans la première partie je veux vous montrer que les occupations et les soins du monde ne peuvent jamais dispenser un homme chrétien de s'éloigner quelquefois du monde qui le distrait, et d'avoir dans la vie des temps spécialement consacrés à l'affaire de son salut. Dans la seconde, je vous ferai voir que tous les engagements du monde ne justifieront jamais devant Dieu un homme pécheur de n'avoir pas lui-même absolument le monde, qui le pervertissait, et de n'y avoir pas renoncé pour jamais, afin de mettre en assurance l'affaire de son salut. La matière deman de toute votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Il faut être chrétien ; et, dans la condition de chrétien, il faut travailler à l'affaire essentielle et capitale, qui est celle du salut éternel. Il est donc juste, et même d'une absolue nécessité, de vivre, quoique au milieu du monde, non-seulement dans l'esprit, mais, à certains temps réglés, dans l'usage d'une séparation convenable et d'un saint éloignement du monde. C'est la conséquence que je vais établir d'abord, et à laquelle je vous ferai voir ensuite que la prudence du siècle, toute présomptueuse qu'elle

est, ne peut rien opposer que de vain et de frivole.

Je fonde cette conséquence sur le premier devoir chrétien, qui a le salut pour objet. Car, pour parvenir à ce bienheureux terme du salut, et pour ne rien omettre dans l'exécution de tout ce qui s'y rapporte, qui me donnera des ailes, disait David, comme celle de la colombe, afin que je preme mon vol, et que je puisse trouver du repos ? *Quis dabit mihi pennas sicut colombe, et volabo, et requiescam* ? Ah ! Seigneur, ajoutait-il, voici le secret que vous m'avez appris pour cela. Je me suis éloigné du monde (c'est un roi qui parle, chrétiens), je me suis éloigné du monde ; et jusque dans le centre du monde, qui est la cour, je me suis fait une solitude où je me suis renfermé : *Ecce elongavi fugiens, et mansi in solitudine* ². En effet, c'est dans la retraite et la séparation du monde qu'on trouve ce repos où l'on apprend à connaître Dieu, où l'on étudie les voies de Dieu, où l'on se remplit de la crainte des jugements de Dieu ; c'est là qu'en présence de la majesté de Dieu on examine le passé, on règle le présent, on prévoit l'avenir, on approfondit ses obligations, on découvre ses erreurs, on déplore ses misères, on se confond de ses lâchetés, on se reproche ses infidélités. Et comment peut-on espérer de faire tout cela dans le tumulte et l'embaras du monde ? Quel moyen, dit saint Bernard, de pénétrer avec un juste discernement, et les choses qui sont au-dessus de nous, c'est-à-dire un premier principe, une fin dernière, un souverain bien qui est Dieu, pour nous y élever par les exercices d'une pure et solide religion ; et les choses qui sont au-dessous de nous, c'est-à-dire les besoins des hommes que la Providence nous a soumis comme inférieurs, pour y descendre par la pratique d'un vrai et charitable zèle ; et les choses qui sont autour de nous, c'est-à-dire les devoirs infinis qui nous lient comme égaux à notre prochain, pour y satisfaire et pour en remplir la mesure dans l'étendue d'une exacte justice : quel moyen d'accomplir toutes ces obligations, tandis que le monde nous obsède, et que nous sommes occupés ou plutôt possédés du monde ? Quel moyen, poursuit le saint docteur, de goûter les fruits de la prière, de se sanctifier par les œuvres de la pénitence, d'être attentif aux mystères du redoutable sacrifice, de participer en esprit et en vérité à la grâce des sacrements, de répandre son âme devant Dieu par l'humilité de la confession, de s'unir spirituellement à Jésus-

Christ par la communion, en un mot de travailler à ce grand ouvrage de la réformation de nos mœurs, et de se préparer à la mort, si l'on ne prend soin de se retirer quelquefois comme Moïse sur la montagne ; ou selon le précepte de l'Evangile, si l'on ne rentre souvent dans l'intérieur de son âme, et là, les portes des sens fermées : *Clauso ostio* ¹, sans autre témoin que le Père céleste, si l'on ne traite avec lui et avec soi-même de tout cela ? il faut donc pour tout cela s'éloigner du monde, et, à l'exemple des israélites, qui n'ont été pour nous qu'une figure de ce que nous devons pratiquer, il faut sortir de l'Egypte pour aller sacrifier au Seigneur dans le désert. Parlons plus simplement : il faut, sans quitter le monde, éviter la dissipation du monde ; parce qu'il n'y a personne de nous qui, par proportion, ne doive dire aussi bien que Jésus-Christ : *Quia in his que Patris mei sunt, oportet me esse* ². Comme chrétien, il faut que je m'applique par-dessus tout au service de mon Dieu et à l'importante affaire de mon salut.

Voilà la maxime dont tous les sages (je dis les sages chrétiens) sont convenus, et dont notre expérience propre a dû nous convaincre. Or à cela, encore une fois, la prudence humaine, qui est celle des enfans du siècle, croit avoir droit d'alléguer pour obstacles les soins temporels, prétendant qu'il est impossible d'accorder les devoirs du monde avec cet esprit de recueillement et de séparation du monde, que le soin du salut exige ; et c'est ici que j'ai besoin, non pas de l'attention de vos esprits que ce sujet par lui-même soutient assez, mais de toute la ferveur de votre foi, dont dépend tout l'effet que je m'en promets.

Car, pour commencer à détruire une erreur aussi pernicieuse et néanmoins aussi commune et aussi répandue que celle-là, je demande, et c'est la première raison : le soin de l'inutile et du superflu peut-il jamais excuser la négligence du nécessaire ? l'application à ce qui n'est que l'accessoire peut-elle servir de prétexte à l'oubli du principal, et l'empressement pour les moyens peut-il justifier l'abandon de la fin ? Voilà cependant l'abus grossier et visible on nous tombons autant de fois que nous nous opposons à nous-mêmes les soins du monde, pour autoriser nos dissipations, qui sont extrêmes par rapport au salut. Car reconnaissons-le de bonne foi, puisque c'est un principe incontestable : Dieu ne nous a pas appelés (je parle au commun des hommes, et à ceux de mes audi-

¹ Esaim., LIV, 7. — ² Ibid., 6.

¹ Matth., VI, 6. — ² Luc., II, 40.

teurs dont la vie se réduit à une condition particulière), Dieu ne nous a pas appelés au gouvernement des royaumes et des empires; il a eu d'autres desseins sur nous. Mais quand nous serions chargés de toutes les affaires d'un Etat, et que nous aurions à répondre de tout ce qu'il peut y avoir de plus important et de plus grand dans ce ministère, ayant la foi, nous sommes trop éclairés pour ignorer que ces soins d'un Etat, comparés au salut éternel, sont choses accidentelles, choses indifférentes, choses vaines, et même choses de néant. Les réduisant, comme je fais, à cette comparaison, je ne crois point en dire trop. Et nous ne pouvons au contraire disconvenir que le salut est proprement cette substance des biens que nous attendons, ainsi que parle saint Paul : *Sperandarum substantia rerum*¹; que c'est ce seul point où, selon la pensée du Sage, consiste tout l'homme : *Hoc est enim omnis homo*²; que c'est cette chose unique pour laquelle David croyait aussi devoir s'intéresser uniquement, quand il disait à Dieu : *Erue a frama, Deus, univiam meam, et de manu canis univiam meam*³. Nous savons, dis-je, que tout ce qui s'appelle affaires du monde, et, si vous voulez même, affaires d'Etat, quelque idée que nous nous en formions, ne sont tout au plus que des moyens pour arriver à la fin où Dieu nous destine; et que le salut est cette fin qui doit couronner tout le reste, mais hors de laquelle tout le reste, sans en excepter l'homme même, n'est traité par le Saint-Esprit que de vanité, et de vanité universelle : *Veruntamen universa vanitas, omnis homo vivens*⁴. N'est-il donc pas bien étrange que de cette vanité nous osons nous faire une raison pour nous maintenir dans le plus essentiel de tous les désordres; et que nous prétendions nous prévaloir de cette vanité, c'est-à-dire des affaires du monde, pour justifier nos tiédeurs, nos froideurs, nos langueurs, disons mieux, nos assoupissements, nos relâchements, nos insensibilités et nos enlourcissements à l'égard du salut?

Ah! chrétiens, le bon sens même condamne cette conduite, et c'est ce que le Fils de Dieu fit si bien entendre à Marthe, par ces courtes paroles, mais si touchantes : *Martha, Martha, sollicita es, et turbaris erga plurima*⁵; Vous vous empressez, lui dit-il, Marthe, et vous vous troublez de beaucoup de soins. Mais dans ces prétendus soins et dans le service que vous pensez me rendre, il y a de la confusion et de l'erreur. Pour une seule chose nécessaire, vous

vous en figurez plusieurs : en cela consiste votre erreur. Et pour ces plusieurs superflues vous abandonnez la seule nécessaire : c'est ce qui vous jette dans la confusion et dans le trouble. Au lieu de vous appliquer à moi, vous vous embarrassez pour moi. Je suis ici pour vous faire goûter le don du ciel, et vous vous inquiétez inutilement pour me préparer des viandes périssables et matérielles. A force de vouloir être officieuse, vous m'oubliez, et vous vous oubliez vous-même. Ainsi vous renversez l'ordre, et vous perdez, sans y penser, le mérite et le fruit de votre action par le dérèglement et par l'imprudence de votre distraction. C'est la paraphrase que les Pères font de ce passage : *Sollicita es, et turbaris erga plurima*. Sur quoi saint Augustin fait une réflexion bien judicieuse et bien capable de nous édifier. Car prenez garde, dit ce saint docteur : lorsque Jésus-Christ faisait ce reproche à Marthe, à quoi Marthe était-elle occupée? à l'action la plus sainte en apparence, à un devoir d'hospitalité, que la charité et la religion semblaient consacrer également, puisqu'il était immédiatement rendu à la personne d'un Dieu. Que peut-on dire de plus? Cependant tout cela ne put la sauver du blâme d'une dissipation extérieure dont elle parut coupable au Sauveur du monde, ni empêcher que ce divin Sauveur ne la condamnât. Que sera-ce donc, mes frères, reprend saint Augustin, que sera-ce de vous, dont les occupations n'ont rien communément que de profane et de mondain? Pensez-vous que les fonctions d'une charge, que les inquiétudes d'un procès, que les mouvements d'une intrigue, que vos divertissements ou vos chagrins, que mille autres sujets soient en votre faveur de plus solides raisons devant Dieu, que le zèle de cette servante de sa piété ne fut pas pour elle une excuse légitime, pouvez-vous croire que Dieu recevra les vôtres, fondées sur votre ambition ou sur votre cupidité?

Or c'est ici que l'aveuglement des hommes, si j'ose parler de la sorte, me paraît monstrueux : pourquoi? (ne perdez pas cette pensée; elle est de saint Ambroise, et digne de lui), parce que, si nous suivions seulement la première impression que la foi nous donne, dans la concurrence de l'un et de l'autre, la difficulté ne devrait pas être pour nous de conserver même au milieu du monde ce recueilliement et cette application d'esprit nécessaire pour vaquer au salut; mais notre grande peine, supposé l'idée que nous avons du salut, serait,

¹ Hebr., xi, 1. — ² Eccles., xii, 13. — ³ Psal., xxi, 21; — ⁴ Ibid., xxxviii, 6. — ⁵ Luc., x, 41.

au milieu des ferveurs que nous inspirerait le christianisme et qui ne s'éteindraient jamais, de faire quelque attention à certains devoirs extérieurs où nous engage le monde. Cependant qu'arrive-t-il ? tout le contraire. Car, au lieu que l'attachement au salut devrait nous mettre souvent en danger de manquer à ces devoirs extérieurs du monde, par un effet bien opposé, ce sont ces devoirs extérieurs du monde qui nous détournent des exercices du salut ; et au lieu que, dans la conjoncture d'une incompatibilité véritable entre ces devoirs extérieurs du monde et le soin du salut, nous devrions dire à Dieu : Seigneur, ne me faites pas un crime de telles et telles négligences par rapport à ce que je devais aux hommes ; j'étais trop occupé de vous pour penser à eux ; nous sommes réduits à la nécessité honteuse de confesser notre misère, en disant : Seigneur, pardonnez-moi le malheur, ou plutôt le crime où j'ai vécu ; j'étais trop occupé du monde et de ses affaires pour penser à vous ; et à force de traiter avec les hommes, j'ai perdu le souvenir de ce que je vous devais et de ce que je me devais à moi-même. D'où vient cela ? demande saint Ambroise : d'une manque de foi, et d'un raisonnement pratique, mais déplorable, sur lequel nous faisons rouler, si nous n'y prenons garde, toute notre vie. Je le répète, parce qu'au lieu de poser pour fondement : Je chercherai le royaume de Dieu, et puis je satisferai, s'il m'est possible, aux obligations que m'impose le monde, nous renversons la proposition, et nous disons : Je satisferai aux obligations que m'impose le monde, aux bienséances, aux lois, aux coutumes que me prescrit le monde ; j'entreprendrai les commerces que j'ai dans le monde, je ferai la figure et le personnage d'un homme du monde ; et puis je chercherai, s'il se peut, le royaume de Dieu. Il est vrai qu'on ne le dit pas si grossièrement, parce que notre raison même en seroit choquée ; mais il y a un langage d'action qui le dit pour nous ; car que signifient, d'une part, cette assiduité, cette activité, cette chaleur et cette ardeur avec laquelle nous entrons dans tout ce qui est des intérêts du monde ; et, de l'autre, la pesanteur, le dégoût et la lâcheté que nous faisons paraître quand il est question de travailler pour le salut ? Que veut dire cela, sinon ce que je viens de marquer, savoir, que nous péchons dans le principe, et que l'affaire du salut ne tient rien moins dans notre estime que le rang qu'elle y doit tenir.

Mais venons au détail, et passons à la seconde raison. Je parle à un homme du siècle et, le

prenant pour juge dans sa propre cause, je lui montre combien il est déraisonnable de prétendre justifier son éloignement de Dieu et sa négligence dans l'affaire du salut, par la vie extérieure et dissipée qu'il se plaint d'être obligé de mener dans le monde ; car voici le raisonnement que je lui fais : Vous dites, chrétiens, que les soins du monde vous accablent, et que c'est ce qui vous empêche de ménager ces moments précieux de considération et de retraite que demande le salut. Et moi je vous réponds que ce que vous apportez pour excuse est d'abord ce qui vous condamne ; pourquoi ? parce qu'il n'y a point de soins temporels, pour pressants et pour légitimes que vous les conceviez, dont Dieu ne vous défende de vous laisser accabler, et parce qu'il est certain que cet accablement que vous alléguiez est justement le premier de tous les désordres. Or, d'excuser un désordre par un autre désordre, est-ce bien se justifier auprès de Dieu ? En effet, s'il n'était question que de parler ici en philosophe, et d'établir cette vérité sur les principes de la morale, je vous dirais que l'un des caractères le moins soutenable, même selon le monde, est de paraître ou d'être accablé des soins du monde, puisqu'il ne peut avoir pour cause que l'un ou l'autre de ces deux faibles, ou de s'embarasser de peu, ou de se charger de trop ; que de s'embarasser de peu, c'est petitesse d'esprit ; et que de se charger de trop, c'est indiscrétion et folie. Voilà ce que j'aurais à vous remontrer. Mais parce que vous attendez de moi quelque chose de plus touchant, et que mon ministère doit m'élever au-dessus de la morale des païens, en consultant les oracles des Pères de l'Eglise, écoutez, chrétiens, les belles maximes que saint Bernard donnait là-dessus à un souverain pontife.

C'était un pape, autrefois son disciple et son religieux, mais qui, tiré du cloître de la solitude, avait été choisi pour remplir le siège de saint Pierre. Par une malheureuse fatalité, ce changement de condition semblait lui avoir changé l'esprit et le cœur. Car il s'était d'abord jeté si avant dans les occupations qui accompagnent cette dignité suprême, qu'il semblait avoir renoncé à l'exercice de la méditation des choses de Dieu et à l'étude de soi-même. Et parce que saint Bernard, qui le remarquait et qui s'en affligeait, avait toujours conservé pour lui un zèle affectueux, que sa prudence savait fort bien accorder avec le respect dû à un souverain pontife, voici en quels termes il lui en témoignait son ressentiment. Comprenez-le,

mes chers auditeurs, et que chacun à proportion s'en fasse une règle pour la conduite de sa vie. Ah ! saint Père, lui disait-il, souffrez ma liberté, puisque c'est pour vous-même que Dieu me l'inspire. Vous travaillez beaucoup, je le sais ; mais s'il m'est permis de vous donner l'avis salutaire que Jéthro donna à Moïse, vous vous épuisez dans un travail aussi stérile et aussi vain qu'il vous paraît spécieux et important : *Sed si licet alterum me tibi exhibere Jethro, stulto labore consumeris*. Et quelle sagesse, continuait-il, est celle-là, de vivre éternellement dans le tumulte et le bruit des affaires, d'être continuellement assiégé d'hommes intéressés, d'hommes dissimulés, d'hommes passionnés ; de passer les jours et les années à négocier, à délibérer, à décider des intérêts d'autrui, à recevoir des plaintes, à donner des ordres, à tenir des audiences et des conseils, sans examiner devant Dieu si l'on s'acquitte de tout. cela selon la droiture et l'exactitude de sa loi ? Je conviens que vous êtes le premier à déplorer cet abus ; mais en vain le déplorez-vous, si vous ne vous mettez en peine de le corriger : *Scio te hoc ipsum deplorare, sed frustra, nisi emendare studueris*. J'avoue que cet abus, tout abus qu'il est, fatigue même votre patience ; mais à Dieu ne plaise que j'approuve en ceci votre patience ! Car il est quelquefois bien plus louable d'être moins patient : *Interdum enim, et impatientem esse, laudabilis est* ; et c'est une illusion de penser qu'en se livrant aveuglément au monde, et oubliant le soin de son âme, on ait le mérite de la patience, qui est l'œuvre parfaite de l'homme juste.

Quel est donc, me direz-vous, le remède à ce mal ? le voici. C'est, poursuivait saint Bernard, que vous fassiez, s'il est besoin, les derniers efforts pour vous affranchir de cette servitude. C'est que, dans la place où Dieu vous a mis, au lieu d'être esclave des affaires, par une supériorité de vertu vous vous en rendiez le maître. C'est qu'avant que de vous répandre au dehors par cette multitude de soins, vous vous recueilliez au dedans de vous-même par la considération de ce que vous êtes, et de la fin pour laquelle vous l'êtes. C'est que, pour agir sûrement et parfaitement, vous cessiez quelquefois d'agir. C'est que vous vous partagiez, pour ainsi dire, entre le Dieu que vous servez et les hommes que vous gouvernez, entre le commerce du monde et la retraite, entre la prière et l'action. C'est que vous preniez dans celle-là des forces pour celle-ci. C'est qu'à l'exemple de ces animaux mystérieux dont a parlé

le Prophète, vous ayez des ailes pour vous élever dans le ciel, aussi bien que des pieds pour vous soutenir et pour marcher sur la terre. C'est que vous comptiez votre salut parmi les occupations, et les occupations pressantes de votre état. C'est que vous commenciez par vous-même à être charitable et bienfaisant. Si vous voulez être tout à tous comme saint Paul, à la bonne heure ; je loue votre zèle ; mais pour être un zèle de Dieu, il doit être plein et entier ; or, comment le serait-il, si vous-même en êtes exclu ? *Quomodo autem plenus, te excluso* ? N'êtes-vous pas du nombre des hommes ? il est donc juste que votre charité pour tous les hommes s'étende également sur vous ; ou plutôt il est juste que, naissant dans vous, elle vous sanctifie par préférence à tous les autres hommes. Car pourquoi seriez-vous le seul qui ne jouiriez pas de vous-même ? *Cur solus fraudaris munere tui* ? et pourquoi demeureriez-vous à sec, tandis qu'on vient à vous de tous côtés comme à la source publique ? Il faut, concluait-il, saint Père, il faut une fois modérer cet empressement qui vous est un obstacle tant de biens ; et, au milieu de cette cour qui vous environne, il faut vous édifier une solitude qui soit comme le sanctuaire de votre âme, où vous teniez avec Dieu des conseils secrets, et où rentrant chaque jour, même au plus fort des agitations du monde, vous conserviez une paix solide. Voilà comment parlait ce saint, et comment il parlait à un pape, c'est-à-dire à un homme dont les soins devaient être infinis, et qui pouvait dire aussi bien que l'Apôtre : *Instantia mea quotidianam, sollicitudo omnium Ecclesiarum* ¹. Cependant saint Bernard ne voulait pas qu'il lui fût permis d'être accablé d'affaires, et il lui faisait un reproche de cet accablement ; et il exigeait de lui, comme une obligation indispensable, que, parmi cette foule d'affaires, il eût toujours l'esprit assez libre et dégagé pour penser à son salut éternel. Croirons-nous, chrétiens, que les soins qui nous occupent soient des prétextes plus légitimes pour nous divertir de la pensée du nôtre ?

Mais, dites-vous, il était bien aisé à un solitaire comme saint Bernard de tenir ce langage ; et on aurait pu lui répondre qu'étant, par sa profession, séparé du monde, il ne lui appartenait pas de condamner ceux que la Providence avait engagés dans les emplois du monde.

Vous vous trompez, mes chers auditeurs : il lui appartenait de les condamner, et cette censure lui convenait admirablement. C'était un solitaire, il est vrai ; mais un solitaire qui avait

¹ 11 Cor., II, 23.

lui-même au dehors plus d'occupations que la plupart de nous n'en aurons jamais. Il était consulté de toute la terre ; il se trouvait chargé d'une infinité de négociations importantes ; il pacifiait les États, il apaisait les schismes de l'Eglise, il entrait dans les conciles, il portait des paroles aux rois, il instruisait les évêques, il gouvernait un ordre entier, il était le prédicateur et l'oracle de son temps. Que faisons-nous qui soit comparable à tout cela ? Or, c'est ce qui nous doit confondre, de voir que ce grand homme, appliqué à tant de choses, vécut néanmoins dans une profonde paix, et que nous, faisant si peu, nous soyons sans cesse dans le trouble ; que sa solitude intérieure le suivit partout, et que l'embaras du monde ne nous quitte jamais ; qu'il fût toujours en état de s'élever à Dieu, et que lorsqu'il faut approcher de Dieu, nous nous trouvions sans cesse hors de nous-mêmes, n'accomplissant qu'avec un esprit distraité et dissipé les plus saints devoirs du christianisme : voilà, dis-je, ce qui fait notre condamnation.

Mais enfin tel est l'assujettissement de ma condition, qui malgré moi-même me détourne de Dieu et m'ôte l'attention à mon salut : car voilà le dernier retranchement de l'esprit lâche et libertin des hommes du siècle ; à quoi je réponds deux choses. Premièrement, que cela même présupposé, vous raisonnez mal : car quand je conviendrais avec vous de ce que vous dites, ce serait toujours être insensé de ne pas faire du salut le plus essentiel de vos soins. Je ne le puis dans la multitude des distractions que ma condition m'attire. Eh bien ! faudrait-il conclure, je renoncerais donc plutôt à cette condition ; car qui m'oblige d'y demeurer, si elle est aussi opposée à mon capital intérêt que je la conçois ? Il est nécessaire que je sois chrétien ; mais il n'est point nécessaire que je sois dans un tel emploi : d'autres le rempliroient pour moi ; mais personne ne travaillera pour moi à sauver mon âme. Cet emploi me tiendra lieu d'un établissement selon le monde ; mais il serait en même temps ma ruine selon Dieu ; et puis-que l'expérience m'a appris qu'il est, par rapport à moi, d'une dissipation incompatible avec le christianisme que je professe, je ne dois pas même hésiter à suivre un autre parti. Voilà la conséquence qu'il faudrait tirer, si votre condition était telle que vous vous la figurez. Mais je dis quelque chose de plus ; et, pour vous détromper de l'erreur où vous êtes, je soutiens qu'il n'est point de condition dont les soins ne puissent s'accorder avec ce recueillement d'esprit, et même cet exercice de retraite nécessaire

pour marcher dans la voie du ciel ; et la preuve en est évidente. Autrement, dit saint Chrysostome, Dieu aurait manqué de sagesse ou de bonté : de sagesse, si établissant cette condition, il ne l'avait pas pourvue d'un moyen sans lequel il est impossible qu'elle soit ni saint ni réglée ; de bonté, si, l'en ayant pourvue, il y avait appelé des hommes incapables par leur faiblesse d'user de ce moyen. Or l'un et l'autre lui est injurieux, puisqu'il est vrai que Dieu étant, comme il l'est, l'auteur de toutes les conditions, il n'y en a aucune qu'il ait réprouvée de la sorte, et qu'au contraire il est de la foi que plus une condition semble avoir d'obstacles qui lui rendent le salut difficile, plus elle a de secours pour le surmonter.

En effet, ajoute saint Chrysostome, n'est-il pas admirable de voir que les conditions du monde les plus exposées à cet accablement prétendu de soins sont celles où Dieu, ce semble, a pris plaisir de faire paraître des hommes plus occupés de leur salut et plus attachés à son culte ? David était roi, et un roi guerrier : quel exemple n'avons-nous pas dans sa personne ? Négligeait-il de vaquer à Dieu pour penser à son état, et négligeait-il son état pour ne vaquer qu'à Dieu ? il conciliait l'un et l'autre parfaitement. Dans le fort des affaires publiques, il trouvait des moments pour se retirer et pour prier sept fois le jour : *Septies in die laudem dixi tibi* ! ; et au milieu de la nuit, il sortait de sa couche royale pour méditer la loi du Seigneur : *Media nocte surgebam ad confitendum tibi* !². Cependant il s'acquittait dignement des devoirs de roi ; il soutenait des guerres, il mettait des armées sur pied, il rendait la justice à son peuple, il prenait connaissance de tout ; et jamais la Judée ne fut sous un règne plus heureux ni plus parfait que le sien. Sans chercher des exemples étrangers, jamais monarque eut-il de plus grandes entreprises à conduire que l'incomparable saint Louis, et néanmoins jamais homme fut-il plus appliqué et plus fidèle aux exercices de la religion ? Pour avoir été, comme nous le savons, le conquérant de son siècle, l'arbitre de tous les différends des princes, et le prince lui-même en toutes manières le plus chargé du fardeau de la royauté, en était-il moins homme d'oraison, moins recueilli, moins fervent, moins adonné aux choses de Dieu ? Après cela oserons-nous nous plaindre de notre condition et en alléguer les soins, pour justifier nos dissipations criminelles au regard du salut ?

Mais, dites-moi, dit encore saint Chry-

gostome, ces soins que vous faites tant valoir vous empêchent-ils de ménager des temps de retraite, quand on vous les ordonne pour votre santé, quand il y va de votre intérêt, quand il faut satisfaire une passion, quand il s'agit même de vos divertissements ? Vous trouvez-vous alors accablés de vos emplois et de vos charges ? et, quelque pressants qu'en soient les devoirs, ne savez-vous pas bien vous réserver certaines heures privilégiées ? Est-il possible que vous puissiez, pour tout le reste, vous séparer du monde quand il vous plaît, et qu'il n'y ait que le salut pour quoi vous ne le puissiez pas ? cela me paraît sans réplique. Que si quelqu'un voulait remonter jusqu'à la source de ce désordre, en deux mots, chrétiens, le même saint Chrysostome nous la découvre par cette excellente remarque : C'est qu'il faut bien distinguer, mes frères, poursuit ce saint docteur, deux sortes de soins dans nos conditions : les uns que Dieu y a attachés, et les autres que nous y ajoutons nous-mêmes ; les uns qui en sont les suites naturelles, et les autres qui en font le trouble et l'embarras ; les uns auxquels la Providence nous engage, et les autres où nous nous ingérons. Si nous n'étions occupés que des premiers, Dieu les ayant réglés par sa sagesse, ils ne déconcerteraient point l'ordre de notre vie, et nous laisseraient la liberté de quitter de temps en temps le commerce des hommes, pour aller en secret traiter avec Dieu ; mais les seconds étant sans règle, et par conséquent infinis, il n'est pas étrange que nous y puissions à peine suffire. Des premiers soins, notre condition, pour ainsi parler, en est responsable, parce qu'ils lui sont propres ; mais elle ne l'est point des seconds, parce qu'ils sont de nous. Quand donc il arrive que ces soins excessifs et superflus nous font oublier Dieu, nous sommes injustes de nous en prendre à notre état, puisque en effet ces soins sont nos soins, et non point ceux de notre état, et qu'alors la parole de saint Augustin se vérifie pleinement en nous : *Et ista hominum, non rerum, peccata dicenda sunt.*

Ainsi, chrétiens, confessons notre injustice ; et, dans l'impuissance où nous sommes de la soutenir contre tant de raisons, tirons-en du moins le fruit d'une confusion salutaire. Disons à Dieu, avec le saint homme Job : *Vere scio, quod non justificetur homo compositus Deo !* Oui, Seigneur, je le sais et je viens d'en être convaincu, qu'un homme aussi dissipé que je le suis sur tout ce qui regarde l'affaire du salut, ne peut jamais trouver d'excuse auprès de vous.

Je sais que, pour un faux prétexte qu'ils peuvent avoir de cette dissipation, vous lui opposez mille arguments invincibles qui lui ferment la bouche : *Si voluerit contendere cum eo, non poterit et respondere unum pro mille !* C'est ce que j'ai compris, ô mon Dieu ! et désormais je ne me flatterai plus sur cela, en imputant à mes affaires ce que je ne dois attribuer qu'à moi-même ; si ce sont des affaires inutiles, je les retrancherai ; si elles sont nécessaires, je les réglerai ; si, pour les accommoder à mes devoirs, il est besoin que je me captive, je me captiverai ; si, dans la concurrence d'une obligation plus sainte, il faut que je les abandonne, je les abandonnerai ; si, pour m'assujettir à une vie plus exacte et plus retirée, il ne s'agit que de renoncer à mille amusements qui font la société et le commerce du monde, j'y renoncerai ; si ce renoncement me paraît triste, j'en supporterai l'ennui, et je vous l'offrirai. Quoi qu'il en soit, je me ferai une loi de m'éloigner du monde à certains moments, à certains jours, et d'avoir des temps destinés au repos et à la solitude, pour les employer à la perfection de mon âme et à mon salut. Plus je serai embarrassé de soins et d'affaires, plus je me croirai dans l'obligation de pratiquer cette loi. Plus je serai du monde, plus je comprendrai que je dois m'attacher à ce saint exercice de la retraite et de la séparation du monde. Bien loin que les distractions du monde n'en détournent, c'est ce qui m'y portera, puis que c'est ce qui m'en fera voir la nécessité. Et s'il faut enfin sortir tout à fait du monde et le fuir absolument, non plus pour en éviter seulement la dissipation, mais la corruption, je lui dirai un éternel adieu, et j'en sortirai. C'est, chrétiens, un autre devoir qui nous regarde comme pécheurs, et dont j'ai à vous entretenir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Le monde est contagieux, et nous sommes faibles : il faut donc absolument fuir le commerce du monde, et y renoncer pour jamais, dès que nous voyons qu'il nous pervertit et que nous sentons les premières atteintes de sa corruption. Voilà, chrétiens, la grande règle de conduite que l'Esprit de Dieu a de tout temps prescrite aux hommes pécheurs, c'est-à-dire à ceux qui sentent particulièrement leur faiblesse, et qui en font au milieu du monde de plus fréquentes preuves. Ainsi nous l'a fait entendre saint Grégoire, pape, dans ces belles paroles, dont l'expérience ne justifie que trop la vérité : *De mundano pulvere neesse est etiam re-*

¹ Job, III, 2.

ligiosa corda sordescere, c'est une triste fatalité, mes frères, disait-il, que les cœurs même les plus religieux et les plus purs soient immanquablement souillés de la poussière, ou plutôt de l'iniquité et de la malignité des conversations du siècle. A combien plus forte raison les cœurs vains et les cœurs fragiles doivent-ils craindre d'en être non-seulement souillés, mais tout à fait corrompus ?

D'employer là-dessus de longues preuves, et de m'engager dans une longue énumération des dangers du monde, ce serait un discours inutile, et perdre le temps à vous dire ce que vous savez aussi bien que moi, et ce que vous dites vous-mêmes encore plus souvent et plus hautement que moi. Car ne sont-ce pas les plus mondains que nous voyons les plus éloquentes à déclamer contre le monde, et à ne pas seulement parler de tant de périls où il expose leur innocence et par conséquent leur salut, mais à les exagérer : faussement persuadés que plus le monde est dangereux, plus ils sont excusables de donner malheureusement dans ses pièges, et de s'y laisser surprendre. De là ce langage si ordinaire : qu'il faudrait être de la nature des anges pour se maintenir dans le monde et pour se sauver de sa contagion ; qu'il faudrait être sans yeux pour ne rien voir, et sans oreilles pour ne rien entendre ; qu'il faudrait n'avoir ni un cœur sensible aux passions humaines, ni un corps susceptible des impressions de la chair ; que tout est danger ou que tout porte avec soi son danger. Et le moyen en effet, dit-on, de résister aux charmes de tant d'objets qui nous frappent sans cesse la vue ; d'avoir sans cesse devant nous tant d'exemples qui nous entraînent, et de ne pas suivre l'attrait ; et de vivre sans cesse parmi des gens qui n'ont dans l'esprit que telles et telles maximes, qui ne délitent dans les entretiens que telles et telles maximes, qui, dans la pratique, n'agissent que selon telles et telles maximes, et de ne pas penser comme eux, de ne pas parler comme eux, de ne pas agir comme eux ? J'en conviens, mon cher auditeur, cela n'est pas naturellement possible. Mais vous en demeurez là, et je vais plus loin. Car ce danger supposé et reconnu par vous-même, je me sers de votre propre témoignage pour vous convaincre, de quoi ? je l'ai dit, et je le répète : que vous devez donc vous éloigner du feu pour n'être pas atteint de la flamme ; c'est-à-dire que vous devez donc vous éloigner du monde, et, par une fuite sage et chrétienne, vous mettre à couvert de ses traits empoisonnés.

Ainsi Dieu lui-même le concluait-il lorsqu'il défendait si expressément à son peuple de se mêler parmi les nations étrangères, et de faire jamais aucune alliance avec ces idolâtres. Parce que c'étaient des infidèles, et que les israélites n'étaient déjà que trop portés d'eux-mêmes à la superstition, le Dieu d'Israël prévoyait que tant que ce peuple aveugle et grossier serait en société de vie avec les étrangers, il ne manquerait pas de prendre leurs sentiments et d'embrasser le même culte ; et voilà pourquoi il leur était si formellement ordonné, et sous de si graves peines, de s'en tenir séparés. Ainsi le même Seigneur se comporta-t-il à l'égard de Loth, quand il le voulut garantir de l'incendie de Sodome. Il lui envoya un ange pour le faire sortir de cette ville criminelle, et pour le conduire sur la montagne. Prenez garde, s'il vous plaît : Dieu pouvait, au milieu même des nations les plus infidèles, conserver la foi dans le cœur des juifs, et les affermir dans la vraie religion. Dieu pouvait, dans l'embrasement de Sodome, rendre Loth inaccessible aux atteintes du feu, et en amortir toute l'activité par rapport à lui. Dieu, dis-je, pouvait l'un et l'autre : mais pour l'un, il eût fallu un miracle dans l'ordre de la grâce ; et pour l'autre, un miracle dans l'ordre de la nature. Je veux dire que pour préserver le peuple de Dieu des superstitions de l'idolâtrie parmi des idolâtres, il eût fallu un secours de la grâce tout extraordinaire, qui eût été un miracle, ou une espèce de miracle dans l'ordre surnaturel ; et que pour détourner les flammes de Loth, ou pour empêcher qu'il n'en fût consumé, quoique de toutes parts il s'en trouvât investi, il eût pareillement et incontestablement fallu un autre miracle, et un des plus grands miracles, dans l'ordre naturel. Or, Dieu ne fait point ainsi des miracles sans nécessité ; et comme il avait une voie plus commune, qui était l'éloignement et la fuite, pour mettre Loth et les juifs à couvert du danger et des malheurs dont ils étaient menacés, c'est pour cela que Dieu voulait qu'ils eussent recours à ce moyen plus conforme aux lois de sa providence.

Mais reprenons ; et pour en revenir à nous-mêmes, la conséquence qu'il y a donc à tirer de la corruption du monde et de la connaissance que nous avons des dangers inévitables où nous engage le commerce du monde, c'est celle que j'ai marquée : de renoncer au monde, d'abandonner le monde, de ne le laisser point approcher de nous, et de ne nous point approcher de lui, afin qu'il ne puisse nous communiquer son poison. Voilà le préservatif nécessaire dont nous

levons user. Je dis nécessaire : car, tandis que nous avons ce moyen et que nous le négligeons, de compter que Dieu y supplée par un autre hors des voies ordinaires de sa sagesse ; de nous promettre qu'il nous favorisera d'une protection particulière et toute-puissante, c'est faire fond sur un miracle, et c'est se rendre indigne d'un miracle que de l'attendre, lorsque, sans ce miracle, nous avons une ressource plus commune, et qu'il ne tient qu'à nous d'éprouver. Dieu veut bien vous aider dans le divorce que vous avez à faire avec le monde ; il veut bien pour cela vous prévenir, vous secourir, vous fortifier ; mais du reste, après avoir là-dessus satisfait à tout ce que lui dicent sa providence et sa miséricorde, il vous contie, pour ainsi parler, vous-même à vous-même, il vous charge de votre propre salut, et il vous dit comme l'ange dit à Loth, lorsqu'il l'eut mené jusqu'au pied de la montagne qui lui devait servir d'asile : *Salva animam tuam* ! ; Sauvez-vous maintenant et retirez-vous. Vous voyez le péril : voici par où vous pourrez échapper ; prenez cette route qui vous est ouverte, il n'y en a point d'autre pour vous.

Dieu vous le dit, chrétiens, et moi-même je vous l'annonce de sa part : mais parce que tout contagieux qu'est le monde vous l'aimez, et que souvent même ce qui en fait la plus mortelle contagion, c'est ce qui vous flatte et ce qui vous plaît davantage ; au lieu de le fuir comme vous reconnaissez qu'il le faudrait, vous vous prévalez, pour y demeurer, de certains engagements qui vous y retiennent, à ce que vous prétendez, malgré vous. Vous dites assez qu'il serait à souhaiter pour vous de vivre hors du monde, que vous enviez le sort des solitaires et des religieux ; mais vous ne manquez pas en même temps d'ajouter que vous n'êtes pas maîtres de vous, et que vous êtes attachés par des liens qu'il n'est guère en votre pouvoir de rompre. Or c'est ce prétexte que j'ai maintenant à combattre ; et, pour le détruire, je ne veux que quelques réflexions où je vous prie d'entrer avec moi. Elles me paraissent convaincantes.

Car, de quelque nature que puissent être les engagements qui vous arrêtent, il y a, et c'est la première réflexion, il y a un engagement supérieur qui doit l'emporter sur tous les autres. Quel est-il ? je l'ai déjà dit : l'intérêt de votre âme et votre salut éternel. Dès que ce salut éternel, que cet intérêt de votre âme est en compromis avec toute autre chose, ce qui était engagement pour vous cesse de l'être ; ou de tous

les engagements humains il n'y en a aucun qui ne doit être sacrifié. Par conséquent, dire, comme vous le dites, Je ne puis faire mon salut dans le monde, j'y suis trop exposé ; et du tempérament dont je me connais, avec les dispositions que je sens dans mon cœur, il ne m'est presque pas possible de me maintenir dans un état d'innocence ; parler de la sorte, c'est dire en même temps, quoique tacitement : Je suis donc obligé de quitter le monde, et il n'y a point de liaison si étroite avec le monde que je ne doive rompre ; pourquoi ? parce que de garder mon innocence, de mettre en sûreté mon âme, de pourvoir à mon salut, c'est ma première affaire, et que ce qu'il y a de premier en tout doit avoir sur tout le reste la préférence. Ainsi, parce qu'entre les bien naturels, la vie est le premier bien, dès qu'elle est en péril, à quelles extrémités, pour la sauver, n'en vient-on pas ? à quoi ne renonce-t-on pas, et de quoi ne se prive-t-on pas ? Que le négociant le plus intéressé, après avoir cherché, au delà des mers, des trésors qui lui ont coûté mille fatigues, se trouve, dans son retour, assailli de la tempête, il fera jeter toutes ses richesses et les abandonnera à la merci des flots, pour décharger le vaisseau qui le porte, et pour éviter par là le naufrage. Que le mondain le plus sensuel ne puisse autrement se garantir d'une mort prochaine que par la plus douloureuse opération, ou par le régime le plus ennuyeux et le plus gênant, non-seulement il s'y condamnera lui-même, mais il se tiendra encore heureux de pouvoir ainsi prolonger ses jours. A combien plus forte raison un chrétien doit-il donc, pour une vie mille fois plus précieuse, qui est la vie de l'âme, pratiquer cette grande maxime du Fils de Dieu : Si votre œil vous scandalise, arrachez-le ; Si *oculus tuus scandalizat te, erue eum* ! Si votre bras est pour vous un sujet de chute, coupez-le ; Si *manus tua scandalizat te, abscide eam* ! Mais un bras, un œil, sont bien chers, parce qu'ils sont bien nécessaires. Il n'importe : dès qu'un autre bien plus nécessaire encore, et souverainement nécessaire, demande que vous vous passiez de ce bras et de cet œil, vous ne devez pas hésiter un moment. Car, comme je vous l'ai déjà fait observer, ce souverain bien est la fin dernière ; et quand il est question de la fin dernière, on ne délibère point, ou l'on ne doit point délibérer.

Pourquoi, écrivait saint Jérôme, voulez-vous rester dans un lieu où, tous les jours, vous êtes dans la nécessité de vaincre ou de périr ? *Quid*

1 Genes., XIX, 17.

! Math., v, 29. — 2 Ibid., 30.

necesse habes in ea versari domo, ubi quotidie necesse sit aut vincere, aut perire ? Ainsi parlait ce Père ; et moi, si j'ose enclérir sur sa pensée, je vous dis : Pourquoi voulez-vous rester dans un lieu où vous ne vaincrez pas, et où il est presque infaillible que vous périrez ? Mais je suis résolu d'y vaincre : vous le croyez ; et je soutiens, moi, que ce n'est là qu'une fausse résolution, ou du moins que ce ne sera qu'une résolution inefficace. Fausse résolution qui vous trompe : car si, de bonne foi, vous voulez vaincre le monde, et si, après avoir compris de quelle importance il vous est de ne vous y pas laisser corrompre, vous vous étiez bien déterminé à vous défendre contre ses attaques, vous ne balanceriez pas tant à le fuir, puisque vous ne pouvez ignorer que la fuite est au moins le plus sûr et le plus fort rempart que vous ayez à lui opposer. Résolution inefficace qui se démentira dans l'occasion. Le passé suffit pour vous l'apprendre. En combien de rencontres l'occasion a-t-elle fait évanouir toutes les résolutions que vous aviez formées ? Le monde sera toujours aussi engageant pour vous qu'il l'a été, vous serez toujours aussi faible pour y résister ; et Dieu ne vous donnera pas plus de secours dans le péril où vous vous serez vous-même précipité. C'est de quoi vous êtes dans le fond assez instruit, quoique vous tâchiez de vous persuader du contraire ; et si vous voulez sans déguisement traiter avec vous-même et bien rentrer en vous-même, vous verriez que cette résolution imaginaire de combattre et de vaincre n'est qu'un prétexte et une illusion. Car en voici le mystère : vous aimez le monde, et, parce que vous y êtes attaché et que vous l'aimez, vous ne pouvez vous résoudre à le quitter. Cependant, avec un reste de religion et de crainte de Dieu que vous n'avez pas perdu, vous découvrez toute la malignité du monde, et votre conscience, malgré vous, vous dicte intérieurement que le bon parti serait de s'en éloigner ; mais ce parti ne vous plaît pas, et vous en prenez un autre. Afin de ne vous pas séparer de ce que vous aimez, vous voulez toujours avoir les mêmes habitudes dans le monde. Mais aussi pour calmer votre conscience, qui voit le péril et qui s'en alarme, vous comptez sur une résolution chimérique de tenir ferme désormais, en quelque rencontre que ce soit, et de demeurer inébranlable ; c'est-à-dire que vous vous jouez vous-même, et que vous prenez plaisir à vous perdre, sans vouloir le remarquer. De là vous vous obstinez toujours à vous présenter au combat, lorsqu'on vous dit qu'il faudrait l'éviter, lors-

que Dieu vous ordonne de l'éviter, lorsque mille épreuves funestes vous ont fait connaître qu'il est pour vous d'une conséquence infinie de l'éviter.

D'autant plus coupables (et c'est la seconde réflexion), d'autant plus coupable dans cet enlèvement opiniâtre qui vous fait toujours revenir au monde et aux sociétés du monde, que ces engagements dont vous pensez pouvoir vous autoriser ne sont point communément tels que vous vous les représentez. Car il est vrai, après tout, qu'il y en a d'une telle espèce qu'on ne peut presque les rompre, et qu'il n'est pas même à propos de les rompre sans une évidente et une extrême nécessité. Aussi n'est-ce pas de ceux-là que je parle, et je sais qu'alors on peut se confier en la providence et la grâce de Dieu, lequel ne manque jamais à une âme qui n'agit que selon sa vocation et par son ordre, et qui du reste n'omet de sa part aucune des précautions qu'elle peut apporter. Il ferait plutôt des miracles pour la soutenir. Mais, à bien examiner ce qu'on appelle, dans l'usage le plus ordinaire, engagements du monde, on trouvera que ce ne sont point des engagements nécessaires ; que ce sont des engagements de passion, des engagements d'ambition, des engagements de curiosité, des engagements de sensualité et de mondanité. Car voilà comment je regarde ces visites si assidues que vous rendez surtout à telles personnes et en telle maison ; ces assemblées où vous vous trouvez si régulièrement, et où vous employez presque tout votre temps ; ces parties de plaisir et de jeu dont vous vous faites une des plus grandes occupations de votre vie ; ces conversations inutiles, où vous écoutez, aux dépens du prochain, tous les bruits du monde, où vous apprenez des autres ce que vous devriez ignorer, et où ils apprennent de vous ce qu'ils devraient eux-mêmes ne pas savoir ; ces spectacles où vous n'allez, dites-vous, que par compagnie, mais enfin où vous allez, où vous assistez, et dont le poison s'insinue d'autant plus dangereusement dans votre esprit et dans votre cœur, que vous l'apercevez moins. Voilà comment je regarde ces modes dans les parures, dans les habillements, dans les ornements de la tête, dans les agréments du visage, que la vanité du sexe a introduites, et dont elle a fait de si damnables coutumes et de si fausses lois. Voilà comment je regarde tant de liaisons que vous entretenez, tant d'intrigues où vous vous engagez, tant de projets que vous formez. Avotez-le, mon cher auditeur, et ne cherchez point à vous tromper vous-même : ne pourriez-

vous pas vous passer de tout cela, modérer tout cela, beaucoup retrancher de tout cela ? Mais mon état le demande. Votre état ? et quel état ? Est-ce votre état de chrétien ou de chrétienne ? bien loin de le demander, il le condamne, il le défend. Est-ce votre état de mondain ou de mondaine ? mais qu'est-il nécessaire que dans votre état vous soyez un mondain ou une mondaine ? qu'est-il nécessaire que dans cet état vous vous conduisiez selon l'esprit du monde, et non selon l'esprit de Dieu ? Or, l'esprit de Dieu ne connaît point pour de véritables engagements toutes ces manières et tous ces usages du monde, qui ne sont fondés que sur les principes et sur les sentiments de la nature corrompue.

Vous me direz que le monde sera surpris du divorce que vous ferez avec lui ; qu'on en parlera, qu'on en raisonnera, qu'on en raillera. Eh bien ? vous laisserez parler le monde ; vous le laisserez raisonner, railler tant qu'il lui plaira ; et vous aurez, malgré tous les discours du monde, la consolation intérieure de voir que vous suivez le bon chemin, que vous vous mettez hors de danger, et que vous vous sauvez. Sera-ce le monde qui viendra vous tirer de l'abîme éternel, quand vous y serez une fois tombé ? Sur mille sujets qui se présentent dans la vie, êtes-vous fort en peine de l'opinion du monde, et en faites-vous la règle de vos entreprises et de vos démarches ? Si le monde n'approuve, dites-vous, j'en aurai de la joie ; mais s'il ne m'approuve pas, je sais ce qui m'est utile et avantageux, et je ne prétends point me rendre l'esclave du monde, ni abandonner de solides intérêts pour m'asservir à ses vaines idées. Ah ! mon cher auditeur, n'aurez-vous donc des mesures à garder avec le monde, ou ne croirez-vous en avoir que sur ce qui concerne votre âme et votre éternité ? Mais je dis plus, et je suis persuadé que le monde lui-même vous rendra tôt ou tard la justice qui vous sera due, et qu'il s'édifiera de votre absence et de votre fuite, quand il vous la verra soutenir chrétiennement et sagement.

Quoi qu'il en soit, j'en reviens toujours à ma proposition, et c'est par où je finis : Fuyons le monde, sortons de cette Babylone : *Egređimini de Babylone* ¹ ; retirons-nous, autant qu'il est possible, de cette terre maudite, où règne le trouble et la confusion : *Fugite de medio Babylonis* ². Nous y sommes chacun intéressés, puisqu'il y va de notre âme pour chacun de nous. Ne la livrons pas à un ennemi si dangereux. Il ne cherche qu'à la perdre : tirons-la, et, s'il le

faut, arrachons-la par violence de ses mains. Quelque effort qu'il y ait à faire, quelque victoire et quelque sacrifice qu'il en coûte, nous serons bien payés de nos peines, si nous pouvons nous assurer un si riche trésor : *Et salvet unusquisque animam suam* ¹. Vous surtout, femmes mondaines (car il est certain, et nous le voyons, que ce sont communément les personnes du sexe qui s'enlèvent davantage du monde, et qui y demeurent attachées avec plus d'obstination) ; vous, dis-je, femmes du siècle, ayez devant Dieu et devant le monde même le mérite d'avoir quitté le monde avant qu'il vous ait quittées. L'accès favorable que vous y avez, l'encens que vous y recevez, l'empire que vous semblez y exercer tout cela n'a qu'un temps, et un temps bien court. Ce temps est suivi d'un autre où le monde s'éloigne, où il n'a plus que de l'indifférence pour ce qu'il idolâtrait, et même que du mépris, lorsqu'il voit que malgré toute son indifférence on s'opiniâtre à le rechercher. Faites par devoir ce qu'il faudra bientôt faire par nécessité. Et vous au moins, que le cours des années a en effet réduites dans cette nécessité qui vous est si dure, n'en ayez pas la peine sans en recueillir le fruit. D'involontaire qu'elle est par elle-même, changez-la par une sainte résolution dans un moyen salutaire de retourner à Dieu, et de vous remettre dans la voie du salut. Tout contribuera à seconder ce dessein, tout le favorisera. Dieu par sa grâce vous y aidera, et le monde y ajoutera son suffrage. Car, si vous avez à craindre les railleries du monde, ce n'est plus désormais quand vous vivrez séparées de lui, mais au contraire quand vous voudrez toujours entretenir les mêmes liaisons avec lui. Autrement il eût demandé pourquoi l'on ne vous voyait point ici ni là ; mais peut-être commencet-il maintenant à demander pourquoi l'on vous y trouve, et ce qui vous y attire. Heureses que votre Dieu soit encore disposé à vous recevoir, quoique vous n'ayez que les restes, et, si j'ose le dire, que le rebut du monde à lui offrir !

Ce n'est pas toutefois, chrétiens, pour ne rien exagérer, qu'il n'y ait un certain monde dont la société peut être innocente, et avec qui vous pouvez converser. Dieu s'est réservé partout des serviteurs ; et, au milieu des eaux qui inondèrent toute la terre, il y avait une arche qui renfermait une famille sainte et une assemblée de justes. Ainsi, jusque dans le siècle il y a un monde fidèle, un monde réglé, un monde, si je puis m'exprimer de la sorte, qui n'est point monde. Dès que vous vous en fiendrez là, et

¹ Isai. lxxv. 20. — ² Jerem. li, 6.

¹ Jerem. li, 6.

que du reste vous y garderez toute la modération nécessaire, c'est-à-dire que vous ne passerez point les bornes d'une bienséance raisonnable, d'une amitié honnête, et, si vous voulez, d'une réjouissance modeste et chrétienne, j'y consentirai. Encore vous dirais-je alors que vous devez veiller sur vous-mêmes, que vous devez vous délier de vous-mêmes, que vous devez bien mesurer les temps que vous y donnez, que vous

devez bien examiner les impressions que vous en rapportez; et que, pour ne vous y pas tromper, vous ne devez jamais oublier l'importante pratique que je vous ai d'abord proposée, d'avoir vos heures de recueillement et d'une solitude entière, où vous vous demandiez compte à vous-mêmes de vous-mêmes, et où vous vous prépariez à le rendre à Dieu, et à recevoir de lui la récompense éternelle, que je vous souhaite, etc.

SERMON POUR LE QUINZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LA CRAINTE DE LA MORT.

ANALYSE.

SUJET. *Lorsque Jésus-Christ était près de la ville, on portait en terre un mort, fils unique d'une femme veuve, et cette femme était accompagnée d'une grande quantité de personnes de la ville. Jésus l'ayant vue, il en fut touché, et lui dit : Ne pleurez point.*

La seule image de la mort nous contriste et nous effraie, mais nous devons combattre, ou du moins régler cette crainte.

DIVISION. Rien de plus funeste que l'état de l'impie et du libertin qui craint la mort, parce qu'il est tombé dans le désordre de l'infidélité : première partie. Rien de plus déplorable que l'état du mondain qui craint la mort, parce qu'il est attaché au monde : seconde partie. Rien de plus déraisonnable que l'état de tout homme, je dis en particulier de tout homme chrétien qui craint la mort, parce qu'il ne fait, pour s'affermir contre cette crainte naturelle, nul usage de sa religion : troisième partie. De là nous aurons lieu de parler, en concluant, à ceux mêmes qui craignent la mort par une trop vive appréhension des jugements de Dieu.

PREMIÈRE PARTIE. Rien de plus funeste que l'état de l'impie et du libertin qui craint la mort, parce qu'il est tombé dans le désordre de l'infidélité. Dès qu'il ne croit point de vie future, il en est plus attaché à la vie présente; et quoi qu'il en dise, ce doit être un objet bien affreux pour lui que la mort considérée comme une entière destruction de lui-même. Le juste l'envisage avec consolation, la voyant suivie d'une bienheureuse immortalité.

La condition de l'impie est d'autant plus malheureuse, que son infidélité, en lui faisant rejeter la créance d'une autre vie, n'exclut point de son esprit cette cruelle incertitude qui lui reste malgré lui, s'il y a une autre vie, ou s'il n'y en a point. Car il a beau faire, il n'a rien là-dessus qui lui paraisse certain, il est forcé de craindre ce qu'il a fait profession de ne pas croire. Ainsi la mort ne se présente à ses yeux que sous deux images bien terribles : ou comme une ruine totale de son être, ou comme un passage à une damnation éternelle. Craignons la mort; mais, selon la belle maxime de l'Apôtre, en la craignant, soutenons-nous par l'espérance de l'avenir. Disons avec le saint homme Job : *Je sais que j'ai un Rédempteur vivant dans le ciel, et que je ressusciterai du sein de la terre.* Disons avec David : Seigneur, la mort à laquelle vous nous condamnez n'est point une véritable mort, ce n'est qu'une ombre de la mort. Armons-nous de cette pensée contre toutes les atteintes du libertinage et de l'incrédulité.

DEUXIÈME PARTIE. Rien de plus déplorable que l'état du mondain qui craint la mort, parce qu'il est attaché au monde. C'est son point précisément les riches ni les grands qui craignent plus la mort, mais les riches attachés à leurs richesses, et les grands attachés à leurs grandeurs. Qu'il est triste en effet à un homme qui avait établi sa paix et sa félicité dans les biens temporels et dans les grandeurs humaines, de se voir condamné à les perdre ! C'est ainsi que le Saint-Esprit s'en est lui-même expliqué dans la Sagesse.

L'état du mondain n'est pas seulement déplorable, parce qu'étant attaché aux biens de cette vie il appréhende la mort, mais parce qu'envisageant la mort, il a été assez aveugle pour s'attacher à des biens qui passent si vite, et que la nécessité de mourir ne l'en détache pas. S'il devait toujours vivre sur la terre, ou du moins s'il y devait vivre autant que les anciens patriarches son attachement lui pourrait être plus pardonnable; mais notre vie se trouvant bornée à un si petit nombre de jours, n'y a-t-il pas de la folie à compter sur le vain bonheur du monde, et à y vouloir son repos ? C'est ce que nous devons sans cesse nous représenter à nous-mêmes, mais c'est à quoi nous ne pensons guère. Quel spectacle qu'un riche mondain aux prises avec la mort, et dont toutes les vues et tous les projets vont être renversés ! Quelles agitations et quels combats ! Mourons dès maintenant et de bonne heure en esprit, pour ne plus tant craindre de mourir en effet.

TROISIÈME PARTIE. Rien de plus déraisonnable que l'état de tout homme, je dis en particulier de tout homme chrétien, qui craint la mort, parce qu'il ne fait, pour s'affermir contre cette crainte naturelle, nul usage de sa religion. Les sages mêmes du paganisme ont trouvé ou cru trouver dans leur philosophie de quoi s'affermir contre la crainte de la mort. Il n'y a qu'à lire ce qu'ils en ont écrit. Or, la religion que nous professons nous fournit encore des motifs bien plus puissants pour nous adoucir la mort, et nous la faire considérer d'un œil tranquille et assuré. Ces motifs sont : 1° la vue de Jésus-Christ mourant; 2° l'attente du royaume de Dieu; 3° l'exemple des saints et de tant de justes; 4° les trésors infinis de grâces dont la mort peut être enrichie. Quelle impression peuvent faire toutes ces considérations ! Mais nous ne nous en servons pas.

Je ne crains pas la mort en elle-même, dira-t-on, mais je la crains à cause de ses suites, car je ne sais quelle sera ma destinée éternelle, dont elle doit décider. Il faut convenir qu'elle est en effet à craindre par là, mais d'une crainte modérée, mais d'une crainte mêlée d'amour et de confiance. De sorte qu'il en est, selon la pensée de saint Augustin, de la mort comme de Dieu même. Dieu est tout à la fois terrible et aimable; et tout terrible qu'il est, il doit encore être plus aimé que craint. Ainsi,

quoique d'une part nous devions craindre la mort, nous devons de l'autre, dans les vues de la foi, encore plus l'aimer et la désirer. Sentiments de saint Paul, de David, de saint Jérôme. Ayons toujours la mort devant les yeux, et occupons-nous volontiers de cette pensée, puisqu'il n'en est point de plus efficace, soit pour nous préserver du péché si nous y sommes exposés, ou pour nous en retirer si nous y sommes tombés.

Cum appropinquaret portæ civitatis, ecce defunctus efferebatur filius unicus matris suæ; et hæc vidua erat, et turba civitatis multa cum illa. Quam cum vidisset Dominus, misericordiam motus super eam, dixit illi: Noli flere.

Lorsque Jésus-Christ était près de la ville, on portait en terre un orfèvre, fils unique d'une femme veuve; et cette femme était accompagnée d'une grande quantité de personnes de la ville. Jésus l'ayant vu, il en fut touché, et lui dit: Ne pleurez point. (Saint Luc, chap. 12, 13.)

Entre bien des sujets qui touchèrent le Sauveur des hommes à la vue de ce funèbre appareil qu'il aperçoit devant ses yeux, savez-vous, chrétiens, à quoi son cœur est plus sensible et ce qui lui paraît plus digne de sa compassion? Ce sont les imperfections et les faiblesses qu'il remarque dans cette mère qui pleure la perte de son fils, que la mort vient de lui ravir. Il a pitié de son attachement excessif à la personne de ce fils unique; il a pitié du peu de soumission qu'elle témoigne aux ordres de la Providence; il a pitié de son infidélité, qui lui fait envisager la mort avec des sentiments tout naturels et tout humains; il a pitié non-seulement d'elle, mais de nous tous, qui ne vivons pas dans cette disposition parfaite où doit être une âme fidèle au regard de la mort, et qui, par une lâche timidité, nous en faisons un objet d'horreur, lorsque nous en pourrions faire la matière de nos plus grandes vertus et le couronnement de notre vie. Voilà ce que Jésus-Christ déplore: *Misericordia motus super eam*. Or, c'est à cette compassion du Fils de Dieu que je m'arrête aujourd'hui. J'entreprends de la justifier, et de vous montrer que rien en effet n'est plus déplorable que la préparation d'esprit et de cœur où se trouvent la plupart des chrétiens à l'égard de la mort. Nous sommes faibles en tout, et notre misère en tout se découvre; mais on peut dire qu'elle est extrême sur ce point. La seule image de la mort nous contriste et nous effraye; nous n'y pensons presque jamais sans douleur, et nous n'en pouvons entendre parler sans peine. Au moindre danger qui nous menace, aux premières attaques d'une maladie qui peut nous conduire à ce terme, nous nous alarmons, nous nous troublons, nous nous désolons; et moi je veux, mes frères, vous rassurer contre ces alarmes; je veux vous prémunir contre ces troubles et ces désolations: comment? en vous faisant concevoir de la mort des idées plus conformes au christianisme que vous professez; en vous la représentant sous une figure beaucoup moins odieuse que vous ne l'avez jusques à présent

considérée; en combattant, ou du moins en réglant cette crainte sans bornes et sans mesure, qui vous porte quelquefois à de si pitoyables extrémités. Vierge sainte, c'est vous que Dieu a établie notre protectrice au moment de la mort, et c'est en cette qualité que l'Eglise tous les jours vous salue. Obtenez-nous dès maintenant, par votre puissante médiation, les mêmes secours que nous attendons à cette dernière heure, et recevez l'hommage que nous vous présentons en vous disant: *Ave, Maria*.

Pour vous proposer d'abord mon dessein, je distingue trois sortes de personnes qui craignent la mort. Les premiers la craignent par un esprit d'infidélité, et ce sont les libertins et les athées; les seconds la craignent par une trop grande passion pour les biens de la vie présente, et ce sont les mondains ou ambitieux, ou intéressés, ou voluptueux; les troisièmes la craignent par un sentiment de la nature, et ce sont généralement tous les hommes sans en excepter même les sages ni les chrétiens. Trois principes tout différents, l'infidélité, l'attachement au monde, le sentiment de la nature; mais principes qui tous agissant sur les âmes faibles, y produisent les mêmes effets, et y font naître, quoiqu'en diverses manières et par divers motifs, les mêmes frayeurs de la mort.

Ceux qui la craignent par infidélité ou par une trop grande passion pour les biens de la vie sont les plus criminels; ceux qui la craignent par une aversion naturelle sont les plus excusables; mais les uns et les autres sont toujours à plaindre dans leur condition, et ont de quoi exciter la compassion de Jésus-Christ et la nôtre. Les libertins et les athées craignent la mort, parce que, ne reconnaissant point d'autre vie que celle-ci, ils se persuadent que tout mourra pour eux du moment qu'ils mourront eux-mêmes; et c'est une infidélité qu'il faut détester. Les mondains craignent la mort parce qu'ils aiment le monde, et qu'ils savent que la mort les en séparera; et c'est une passion pour le monde dont il faut se détacher. Tous les hommes en général craignent la mort, parce que la nature d'elle-même répugne à cette violente division de l'âme et du corps; et c'est un sentiment humain que la religion doit corriger. Or, écoutez trois propositions qui vont partager ce discours. Rien de plus funeste que l'état de l'impie et du libertin, qui craint la mort parce qu'il

est tombé dans le désordre de l'infidélité : c'est la première partie. Rien de plus déplorable que l'état du mondain, qui craint la mort parce qu'il est attaché au monde : c'est la seconde partie. Rien de plus déraisonnable que l'état de tout homme, je dis en particulier de tout homme chrétien, qui craint la mort parce qu'il ne fait pour s'affermir contre cette crainte naturelle nul usage de sa religion : c'est la troisième partie. De là j'aurai lieu de parler, en concluant, à ceux mêmes qui craignent la mort par une trop vive appréhension des jugements de Dieu, et je leur apprendrai à régler sur cela leur foi. Je n'oublierai rien pour vous instruire sur tous ces points, et il ne tiendra qu'à vous d'en profiter.

PREMIÈRE PARTIE.

Tertullien, parlant des impies, que l'Écriture appelle insensés, parce que, malgré leur raison même, ils disent dans leur cœur qu'il n'y a point de Dieu : *Dixit insipientes in corde suo; Non est Deus* ! ce grand homme, dis-je, fait une remarque bien judicieuse, et que l'expérience du siècle vérifie parfaitement, savoir, que personne n'est jamais tombé dans cette erreur, de croire qu'il n'y eût point de premier Être ni la Divinité, sinon ceux à qui il serait expédient qu'il n'y en eût point en effet, et qui trouveraient leur avantage dans le système de cet athéisme : *Nemo Deum non esse credit, nisi cui non esse expedit*. Je dis le même de ceux qui, ne jugeant des choses que par les sens, et prévenus des fausses maximes du libertinage, ou ne croient pas une vie future, ou ne la croient qu'à demi. Car je soutiens que personne n'en a jamais douté, que celui qui avait intérêt et à qui il était avantageux d'en douter ; c'est-à-dire que celui dont la vie déréglée et corrompue lui devait faire souhaiter qu'il n'y en eût jamais d'autre que celle-ci, et que toutes nos espérances se terminassent à la mort. Mais après tout, chrétiens, ce genre d'infidélité, quelque endurcissement de cœur ou quelque force d'esprit prétendue qui l'accompagne, ne délivre point les hommes de la crainte de mourir, puisque au contraire ils craignent de mourir parce qu'ils ne reconnaissent point d'autre vie que la vie présente ; et qu'ils le craignent d'autant plus que leur infidélité, en leur faisant rejeter la créance de l'autre vie, n'exclut point de leur esprit cette cruelle incertitude qui leur reste, s'il y a une autre vie, ou s'il n'y en a pas.

Or, dans l'un et dans l'autre état, je prétends

qu'ils sont dignes de compassion, mais d'une compassion, dit saint Jérôme, mêlée d'indignation, n'y ayant rien de plus déplorable que la crainte de la mort fondée sur une pareille incréduité. Supposons-les tels qu'il nous plaira, du moment qu'ils n'ont plus la foi d'une autre vie, il est impossible qu'ils ne regardent la mort avec horreur : pourquoi ? parce qu'ils ne trouvent plus rien qui leur puisse servir de ressource, et qu'ils ne l'envisagent plus comme un passage au royaume de Dieu et à la bienheureuse immortalité, mais comme une destruction entière d'eux-mêmes, comme un anéantissement total, soit de l'âme, soit du corps, et par conséquent comme la privation de tous les biens et le souverain de tous les maux.

Et c'est ce que l'Écriture nous fait entendre au chapitre troisième du livre de la Sagesse, où elle parle de la mort des justes et des amis de Dieu. Car voici en quels termes elle s'exprime : Les justes ont semblé mourir aux yeux des impies : *Visti sunt oculis insipientium mori* ¹. Prenez garde, s'il vous plaît, à cette expression : *visti sunt* ; ils ont semblé. Car ils ne sont pas, en effet, morts de la manière que se le figurent les libertins et les infidèles. Et quelle est sur cela l'idée des infidèles et des libertins ? C'est qu'ils se persuadent, ajoute le Saint-Esprit, que la mort, qui n'est qu'une sortie hors de ce monde, et qu'un voyage qui conduit les justes à leur éternelle félicité, est le comble de la désolation et la ruine de tout l'homme : *Et astimata est afflictio exitus illorum, et quod a nobis est iter, exterminium* ². Voyez-vous, chrétiens, le caractère de l'incrédule ? Il conçoit la mort, qui est, pour ainsi dire, le retour de nous-mêmes à cette sainte patrie que nous cherchons, comme un retour dans notre néant : *Et quod a nobis est iter, exterminium*. D'où il s'ensuit qu'il l'envisage comme l'objet le plus effrayant, et comme le dernier malheur. Or, encore une fois, il est évident qu'il n'y a point de condition plus misérable que celle-là, et les libertins eux-mêmes sont obligés d'en convenir.

Car quelle douleur, ou plutôt quel supplice à un homme de se pouvoir dire continuellement : Bientôt je cesserai d'être tout à fait, ou je commencerai pour jamais à être malheureux ; et il m'est incertain si ce sera l'un ou l'autre. Dans peu de temps je ne serai plus rien de ce que je suis, ou je serai ce que je voudrai éternellement, mais inutilement, n'être pas. Toute ma destinée sur la terre est réduite à un petit nombre de jours, qui s'écoulent malgré moi, et après les-

¹ Esai., xlv, 1.

² Sap., iii, 2. — ³ Ibid., 2.

quels ou il n'y aura plus rien pour moi, ou il n'y aura plus qu'un mal infini et inévitable! Peut-on rien s'imaginer de plus affligeant? Or il n'y a que l'homme, je dis que l'homme impie et sans religion, qui se trouve dans cette misère. Les anges (excellente remarque de saint Ambroise, et qui mérite votre attention), les anges, qui ont un entendement pour se connaître, savent qu'ils sont naturellement incorruptibles; et ainsi ils n'ont point de vue ni d'inquiétude de la mort. Les bêtes sont sujettes à la mort; mais elles ne se connaissent pas elles-mêmes, et ne faisant nulle réflexion, elles n'ont nulle appréhension de mourir. Les justes, qui selon le corps doivent mourir comme les bêtes, et qui se connaissent comme les anges, se soutiennent dans l'attente d'une vie immortelle. Mais le libertin n'a aucun de ces avantages; il doit mourir, et il ne le ignore pas; il a une âme immortelle, et il ne le croit pas. La connaissance qu'il a de sa mort l'afflige, et l'ignorance de son immortalité lui ôte le remède qui pourrait le consoler dans son affliction; il n'a une raison que pour se troubler ou pour se désespérer, et il ne se connaît soi-même que pour se rendre malheureux. Car voilà l'état où l'aveuglement de l'impie conduit enfin les hommes: et cela par un juste châtement de Dieu, afin que leur libertinage même leur tienne lieu de tourment, et qu'ils n'en retirent point d'autre fruit que de vivre dans une confusion de pensées qui leur représentent déjà et qui leur avancent les plus douloureuses peines de l'enfer.

Mais, dites-vous, l'impie dont l'iniquité est consommée, et qui, selon la parole de Salomon, est descendu dans le fond de l'abîme, ne doit plus craindre la mort, puisqu'il ne croit plus rien après la mort. Et moi je réponds: Peut-être jouirait-il de cette paix, quoique fautive et criminelle, s'il pouvait trouver un point fixe dans son erreur, et si la même impiété qui le fait douter de tout pouvait le rendre sûr de quelque chose. Encore même, dit saint Augustin, ne laisserait-il pas de craindre alors la mort pour l'intérêt de la vie qu'il aime, et dont il se verrait toujours à la veille d'être privé, sans rien apercevoir dans le futur, ni du côté de Dieu, ni du côté de la créature, qui le dédommageât de cette perte. Mais le malheur de sa condition va bien encore plus avant; car ne pouvant même s'assurer de ce néant chimérique et imaginaire qu'il se promet après la mort, et n'en ayant tout au plus qu'une faible opinion, combatu de mille doutes et de mille préjugés contraires, vivant dans le hasard du oui ou du non et,

malgré son infidélité, courant tout le risque d'une éternité affreuse, il faut nécessairement qu'il craigne même ce qu'il ne croit pas. Concevez bien cette pensée, qui est du chancelier Gerson; il faut, dis-je, qu'il craigne même ce qu'il ne croit pas; et cette crainte, dans un sens, est encore plus terrible pour lui que celle qui lui viendrait de la certitude des jugements de Dieu.

Mais son libertinage, répliquerez-vous, peut le rendre insensible à tout cela. Je le veux, chrétiens, que son libertinage puisse aller jusques à ce point d'insensibilité, c'est-à-dire jusqu'à l'état des bêtes dont il envie peut-être le sort, et auxquelles il ambitionne d'être semblable: *Homo cum in honore esset, non intellexit. Comparatus est jumentis insipientibus, et similis factus est illis*¹. Mais il faudrait examiner si ce serait là un avantage pour lui, et si le parti de l'insensibilité, dans un danger d'une telle conséquence, le rendrait moins digne de compassion que les alarmes d'une juste crainte qu'il aurait à soutenir. Je dis dans un danger que lui-même il reconnaît tout au moins être danger, et auquel il avoue que son insensibilité ne remédie pas. Mais, quoi qu'il en soit, il est toujours vrai que tandis qu'il aura quelque sentiment, bien qu'il ne croie pas les suites de la mort, il les craindra. Or je prétends que ce sentiment ne s'éteindra jamais en lui, non plus que sa raison, et que dans les plus grands emportements, ou, pour mieux dire, dans la plus grande corruption de son esprit, il portera toujours au delans de soi un ver, une pensée fâcheuse et importune, qui lui représentera intérieurement: Mais si tu te trompes; mais si cette mort sensible et passagère qui détruit le corps est suivie d'une autre mort qui fasse la réprobation de l'âme; mais si ce qu'en ont cru tous les saints et tous les sages du christianisme se trouvait véritable; mais si la passion à laquelle tu t'en rapportes t'aveuglait et te séduisait, où en serais-tu? Pensée qui le troublera pendant le vie, mais qui fera encore sur lui des impressions bien plus vives aux approches de la mort; car c'est alors que l'impie la plus tière et la plus résolue commence à s'ébranler et à se démentir; c'est alors que nous voyons ces braves, ces intrépides, ces hommes qui ne tenaient nul compte ni de la mort ni de l'enfer, et qui, dans la vigueur d'une santé parfaite, s'estimaient assez forts pour ne pas s'inquiéter de Dieu et de ses jugements; c'est alors que nous les voyons marquer des faiblesses pitoyables, être saisis de frayeur, tomber

¹ Psalm., XLV, 21.

dans le désespoir, détester le passé, s'alarmer du présent, avoir horreur de l'avenir, mais une horreur, dit saint Chrysostome, pareille à celle des démons et des réprouvés, qui ne sert qu'à augmenter leur peine, et qui fait même une partie de leur damnation.

Ah ! mes frères, écrivait saint Paul aux Thésaloniciens, souvenez-vous d'une importante maxime, et qu'elle demeure éternellement gravée dans vos cœurs ; car nous ne voulons pas que vous ignoriez ce que vous devez savoir touchant l'état de ceux qui meurent, ou plutôt qui dorment du sommeil de la mort, afin que vous ne vous en attristiez pas comme tous ceux qui n'ont point la même espérance que nous : *Nolumus vos ignorare, fratres, de dormientibus, ut non contristemini, sicut et ceteri qui spem non habent* ¹. C'est à vous, mes chers auditeurs, que j'adresse aujourd'hui ces belles paroles. Observez, s'il vous plait, le sens de l'Apôtre ; il ne nous défend pas de craindre la mort, ni d'être touchés de la mort de nos amis et de nos proches ; mais il nous défend de nous affliger et de craindre, comme ceux qui, vivant sans religion, vivent sans espérance des biens éternels : *Sicut et ceteri qui spem non habent* ; pourquoi ? parce que cette crainte et cette tristesse précédant alors d'un principe d'infidélité, ce n'est pas un moindre crime devant Dieu que l'infidélité même. En effet, il m'est permis de craindre la mort, mais il ne m'est pas permis de la craindre par toutes sortes de motifs, et je suis prévaricateur si je la crains d'une manière qui soit opposée à la pureté de ma foi. Cependant, chrétiens, c'est un des désordres qui règnent parmi nous. On voit des hommes dans le christianisme qui craignent la mort, non pas en fidèles, mais en païens ; des chrétiens de profession, mais qui n'en ayant que le nom et que l'apparence, raisonnent sur l'autre vie comme des épicuriens ; car vous diriez qu'il y a encore parmi nous des partisans de cette secte, et Dieu veuille que la réflexion que je fais ne convienne à personne de ceux qui m'écoutent !

Vous me demandez le moyen de se préserver d'une si damnable et si malheureuse disposition d'esprit et de cœur. Le voici, tiré d'un des plus illustres exemples que nous fournisse l'Écriture. C'est de faire dans la vue de la mort ce que faisait le patriarche Job au milieu de ses souffrances, lorsque accablé de calamités, il se voyait languir et mourir ; c'est de renouveler comme lui cette confession de foi qui soutenait sa patience et sa persévérance, quand il disait : *Scio*

quod Redemptor meus vivit, et in novissimo die de terra surrecturus sum... et in carne mea videbo Deum meum... Reposita est hæc spes in sinu meo ¹. Je sais que j'ai un Rédempteur vivant dans le ciel, et que je ressusciterai du sein de la terre. Je sais que je vivrai dans ma propre chair et de mes yeux ce Dieu mon Sauveur. Je sais que la mort n'est pour moi qu'un changement d'état, qu'un passage pour mon âme, et qu'un sommeil pour mon corps ; qu'elle ne me va dépouiller que pour me revêtir ; et qu'en m'ôtant une vie fragile et périssable, elle doit me mettre en possession d'une vie qui ne finira jamais. Oui, je le sais, et cette espérance que Dieu me laisse comme un précieux dépôt est ce qui me console dans mes misères, ce qui me fortifie dans mes défaillances, ce qui m'attache à mes devoirs, ce qui me rend invincible dans mes tentations, ce qui m'empêche de succomber à la violence des persécutions. Sans cette espérance, toute ma force m'abandonnerait en mille rencontres et je céderais aux révoltes de la nature ; mais cette espérance est mon support, et voilà pourquoi je la conserve dans mon cœur : *Reposita est hæc spes in sinu meo*.

Ah ! Seigneur, s'écriait David (autre sentiment bien capable d'affermir en nous la grâce de la foi), il est vrai, Seigneur, vous nous avez humiliés dans ce séjour d'affliction et de larmes, en nous rendant sujets à la mort ; mais la mort à laquelle vous nous avez condamnés n'est point une véritable mort, ce n'est qu'une ombre de la mort, dont vous nous avez couverts, pour nous faire porter les marques de votre justice, et pour nous faire sentir en même temps les effets de votre miséricorde : *Humiliasti nos in loco afflictionis, et cooperuit nos umbra mortis* ². Non, dit saint Ambroise expliquant ce passage du psaume, la mort du corps n'est qu'une ombre et une représentation de la mort : *Mors carnis umbra mortis*. Et c'est la pensée dont se doivent armer et munir non-seulement les pécheurs qui, par l'excès de leurs crimes, auraient en quelque sorte perdu de don de la foi, mais les justes mêmes et les amis de Dieu, dont la foi, par une conduite particulière de la Providence, ne laisse pas souvent d'être ébranlée sur le sujet de la mort : car combien d'âmes saintes et prédestinées ont souffert là-dessus les mêmes attaques que les plus déclarés impies ! à combien de rudes épreuves Dieu n'a-t-il pas pris plaisir, pour faire triompher sa grâce, d'exposer leur religion ! et combien de fois un chrétien, au milieu même de ses ferveurs, n'a-t-il pas pu

¹ 1 Thessa, iv, 12.

² Job, xix, 26. — ? Psal., xliii, 20.

dire, aussi bien que David : *Mei autem pene moti sunt pedes, pene effusi sunt gressus mei* ! A la vue de cet affreux chaos de l'éternité que j'attends j'ai presque détourné mes pas de la voie où je marchais, et mes pieds ont été sur le point de glisser ; car la foi qui devait être mon unique appui, est devenue comme chancelante dans mon cœur. Cependant, dis-je, ne trouve-t-on pas d'âmes éternelles qui tiennent ce langage ? Il est donc nécessaire qu'elles se mettent en garde contre cet esprit d'infidélité, qui serait pour elles une pierre de scandale et un écueil où elles iraient échouer. Mais avançons, et voyons maintenant l'état du mondain, qui craint la mort parce qu'il est attaché au monde. Autre espèce de crainte dont nous avons à nous préserver : c'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Le Saint-Esprit l'a dit, chrétiens, et nous n'en sommes que trop convaincus par l'expérience sensible que nous avons de notre misère et de celle des autres, que rien n'est plus fâcheux ni plus amer que le souvenir de la mort pour un homme du monde, qui fait consister son repos et son bonheur dans la jouissance des biens temporels : *O mors, quam amara est memoria tua homini pacem habenti in substantiis suis* ! Prenez garde, mes frères, nous fait ingénieusement remarquer saint Augustin, aux deux termes dont se sert l'Écriture. Elle ne dit pas que la pensée de la mort est triste et affligeante à celui qui possède les biens temporels, mais à celui qui a établi sa paix et sa félicité dans la possession des biens temporels : *Homini pacem habenti*. De plus, pour exprimer ces sortes de biens, elle ne les appelle pas simplement biens, mais elle leur donne le nom de substance, et veut par là signifier la fausse idée que nous en avons : *In substantiis suis* ; car les justes qui ont l'Esprit de Dieu ne considèrent ces biens que comme de faibles accidents, dont ils peuvent aisément se passer ; qu'ils ont aujourd'hui, et qu'ils n'auront pas demain ; dont la perte pourra leur causer quelque légère altération, mais sans préjudice de cette consistance ferme et immobile que la grâce leur donne : au lieu que les mondains attachés à ces biens terrestres en font leur principal et leur capital, rapportant tout à ces biens, ne se mesurant que par ces biens, en s'appuyant et ne faisant fonds que sur ces biens, comme si eux-mêmes ils étaient faits pour ces biens et que ces biens ne fussent pas plutôt faits pour eux : *Homini pacem habenti in*

substantiis suis. Or, c'est aux hommes de ce caractère, et non point absolument aux grands ni aux riches, que le souvenir de la mort fait horreur ; c'est pour eux qu'il est plein d'amertume : *Quam amara est memoria tua* ! Car, comme dit saint Chrysostome, raisonnant sur les mêmes paroles de l'Écriture, on a vu des grands dans le christianisme et des riches, par un effet de la grâce toute-puissante de Dieu, méditer la mort avec plaisir, en entendre parler avec joie, en recevoir la nouvelle sans trouble ; pourquoi ? parce que tout riches, tout grands qu'ils étaient, leurs désirs ne se portaient ni aux grandeurs humaines ni aux richesses. Ils les possédaient sans attache, ils les perdaient sans regret. Mais on n'a jamais vu de grands ni de riches attachés à ce qu'ils étaient et à ce qu'ils possédaient, ni jamais, si vous voulez, on n'a vu de petits et de pauvres attachés à ce qu'ils n'étaient pas et à ce qu'ils ne possédaient pas, qui ne fussent effrayés de la mort. En effet, chrétiens, l'étrange et douloureuse pensée pour un homme du siècle qui vit à son aise, qui voit bien établi dans le monde, qui se trouve revêtu d'une charge, d'une dignité honorable ; qui ne manque de rien pour se maintenir dans la splendeur et dans l'éclat ; qui, dans l'opulence, dans la réputation, dans le crédit où il est, peut tout et est au-dessus de tout ; quelle pensée pour lui, au milieu de tout cela, que cette réflexion : Il faut mourir ! Ne parlons point de ces fortunes si hautes ni si complètes qui font les heureux de la terre : comme elles sont aujourd'hui plus rares, cette moralité ne s'étendrait pas bien loin. Parlons de celles qui sont moins éclatantes et plus ordinaires. Quelle pensée pour un homme même du commun, qui voit sa famille honnêtement pourvue, qui a des biens suffisamment, qui en jouit et s'en fait honneur, qui n'a ni embarras ni soins, et dont la santé, les forces, l'âge, répondent à tout le reste ; car c'est ainsi que le texte sacré nous le dépeint dans les paroles suivantes : *Viro quieto, et cuius vie directæ sunt in omnibus, et adhuc valenti accipere cibum* ! quel souvenir, dis-je, pour ce mondain, que cette sombre et désolante considération : Il faut mourir !

Or c'est en cela qu'il me paraît digne de compassion : non point seulement de ce qu'étant attaché d'esprit et de cœur aux biens de cette vie, il appréhende la mort, mais de ce qu'envoyant la mort il a été assez aveugle pour s'attacher à des biens qui passent si vite, et de ce que la nécessité de mourir ne l'en détache pas.

Psalm. LXXII, 2. — 2 Eccli., XLII, 1.

1 Eccli., XLII, 2.

Voilà sur quoi je déplore son aveuglement. En effet, si la vie présente devait toujours durer, je ne m'étonnerais pas qu'il y eût des ambitieux et des avarés sujets aux passions déréglées qui les dominent. Quelque vaines et frivoles que soient ces passions, je comprends qu'elles deviendraient alors sérieuses et prudentes, et que, dégagés du souvenir de la mort, nous pourrions nous taire un point de sagesse de suivre et de contenter nos désirs ; pourquoi ? parce que nous aurions droit de compter pour réel tout ce que le monde a de précieux et d'apparent, et que notre raison même commencerait à être d'intelligence avec la cupidité et l'ambition qui nous domineraient. Je dis encore plus : si nous devions seulement vivre autant que ces premiers patriarches, fondateurs du monde, à qui des siècles entiers, selon le témoignage de l'Écriture, n'étaient que la fleur de l'âge, et qui, sans vieillesse ni caducité, voyaient une longue et nombreuse suite de générations, peut-être consentirais-je que nous eussions pour les biens temporels quelque empressement et quelque ardeur. L'éloignement du terme semblerait en quelque manière nous justifier, quoique alors même nous devrions toujours modérer nos inquiétudes et réprimer notre convoitise par la vue de la mort, qui, quelque éloignée qu'elle fût, étant néanmoins certaine et assurée, nous les ravirait enfin ; et c'est la belle observation de saint Jérôme, que je vous prie de faire après lui. Il dit que c'est pour cela que Moïse, dans la Genèse, faisant la supputation des années que chacun de ces premiers hommes avait vécu, ajoutait toujours cette conclusion générale : *Et mortuus est* ; Et il mourut. Noé vécut neuf cents ans, et il mourut ; Seth, tant d'années, et il mourut ; ainsi des autres. Pourquoi cette addition : Et il mourut ? ne l'entendait-on pas assez, et n'était-ce pas assez de marquer l'espace de temps que leur vie avait duré ? Ah ! répond saint Jérôme, c'est pour nous apprendre que quand nous aurions à vivre des milliers de siècles, nous aurions toujours tort de nous passionner pour les biens présents, puisqu'il serait encore vraie dire de nous : Et il mourra. Or cela seul de vrait corriger l'excès de nos affections et rompre tous nos attachements. J'en conviens, mes chers auditeurs, et à Dieu ne plaise que je veuille contredire le sentiment de ce saint docteur ! Mais après tout il faut avouer que, dans cette supposition d'une vie de plusieurs siècles, nos attachements auraient quelque prétexte et quelque apparence d'excuse. Mais notre vie se trouvant bornée à un si petit nombre de jours, et nous attachant à

cette vie courte et passagère comme nous nous y attachons, et à ses biens ; en vérité, mes frères, sommes-nous sages, et avons-nous de quoi nous justifier, je ne dis pas devant Dieu, mais je dis même devant nous et à notre propre tribunal ? N'y a-t-il pas en ceci de l'enchantement, et, pour parler avec le Saint-Esprit, de l'ensorcellement ? *Fascinatio nuqacitatis* ¹ ? Ah ! insensé que vous êtes, dès cette nuit même on va vous redemander votre âme ; vous mourrez, et pour qui sera tout ce que vous avez amassé ? Ainsi est-il dit dans l'Évangile à ce riche qui prétendait goûter tranquillement et longtemps le fruit de ses peines : *Stulte, hac nocte animam tuam repulent a te ; quæ autem parasti cujus erunt* ² ? Voyez-vous, reprend saint Bernard, la qualité que donne l'Esprit de Dieu à celui qui met son cœur dans les biens de la terre ? Il ne lui reproche pas expressément sa faiblesse, sa témérité, son peu de religion et de foi, mais sa folie : *Stulte* ; parce que cette parole comprend tous les autres reproches, et enchérit même au-dessus. Devoir mourir et s'enlêter des biens de la vie jusqu'à en faire l'unique objet de ses désirs, c'est perdre le sens.

Vous ne devez donc pas, mon cher auditeur, être surpris ni trouver mauvais si je vous traite aujourd'hui comme cet homme de l'Évangile, et si je vous dis, tout sage d'ailleurs et tout prudent que vous pouvez être selon le monde : *Stulte* ; insensé, pourquoi ce soin extrême de votre corps, qui sera bientôt la pâture des vers ? pourquoi ces vastes desseins que la mort dans peu va renverser et faire évanouir ? pourquoi tant chercher à vous agrandir et à vous étendre, puisque au bout de quelques jours six pieds de terre vous suffiront ? Quand la concupiscence s'allumera dans votre âme, disait saint Paul ; et que, maîtresse de votre raison, elle vous enivrera des choses visibles, savez-vous, mes frères, comment vous pourrez l'éteindre et en arrêter les emportements ? ce sera par cette pensée : Eh ! nous n'avons point ici de demeure permanente ; mais tandis que nous vivons dans ce corps mortel, nous sommes hors de notre patrie, et nous ne devons nous regarder que comme des voyageurs. Or, si l'on voyait un voyageur s'intéresser à tout ce que se passe sur sa route, prendre feu sur cela, et en être agité, affligé, désolé, quelle idée s'en formerait-on ? Voilà néanmoins ce que nous faisons ; voilà ce qui nous inspire de si vives craintes de la mort, et ce qui nous rend, dans nos craintes et nos frayeurs, si dignes de pitié. Car de se laisser surpren-

¹ Sap., iv, 12. — ² Luc., xii, 20.

dre à des biens faux et apparents, et de s'attirer par là, en vue de la mort, des frayeurs et des peines réelles et effectives, c'est une illusion qui, dans l'ordre de la Providence, peut bien même être regardée comme une punition. Pendant que l'Apôtre était dans cette terre d'exil, il souhaitait sans cesse de se voir au bout de sa carrière, parce qu'il ne tenait à rien, et qu'il avait le cœur libre, et dégagé de tous les objets matériels et mortels : *Quis me liberabit de corpore mortis hujus* ? Mais si nous ne sommes pas dans la même disposition, ou plutôt si nous sommes dans une disposition toute contraire, ce qu'ajoute ce docteur des nations ne nous convient que trop : *In gemiscimus gravati, eo quod nolimus expoliari* ? Nous gémissons à l'aspect de la mort : les infirmités, les maux qui en sont les avant-coureurs et qui nous avertissent qu'elle approche, nous remplissent l'esprit de sombres images, et nous font pousser de profonds soupirs, parce que nous ne voulons point être dépouillés de ces biens que nous avons, et qu'il faut quitter en mourant.

Quel spectacle, mes chers auditeurs, qu'un riche mondain aux prises avec la mort, et qui, jusqu'à la dernière extrémité, se défend contre elle ! La mort le presse de sortir, et il voudrait toujours habiter ces agréables et superbes appartements qui sont l'ouvrage de ses mains, disons mieux, de sa vanité et de son luxe. Il a encore dans le cœur une inclination qui faisait toute la douceur de sa vie, et la mort l'en sépare, ou l'en arrache impitoyablement ! Il avait encore des vues pour l'accroissement de sa fortune, il avait des projets qu'il était sur le point d'exécuter, et la mort dans un moment déconcerte tout ! De quoi est-il touché ? de cette sortie du monde, de cette séparation, de ce renversement, de ce débris subit et si général. Eh ! mon cher frère, voilà ce qui m'effraie pour vous : c'est dis-je, de voir que ce qui excite alors vos regrets, ce sont ces mêmes passions qui ont fait vos crimes et vos désordres durant tout le cours de vos années. Si vous craigniez la mort par mille autres endroits qui peuvent la faire craindre aux pécheurs, je m'en consolerais, et je me mettrais en devoir de vous apprendre à profiter de cette crainte ; si, dans l'appréhension de la mort, vous travailliez à étouffer ces passions et à rompre volontairement ces habitudes qui vous attachent à la vie, je vous en féliciterais, et j'en bénirais Dieu ; mais que vous ne soyez sensible qu'à ce qui vous a perdu jusqu'à présent et qu'à ce qui doit achever de vous perdre, voilà

encore une fois par où votre état me paraît déplorable et bien terrible.

Que faut-il donc taire, et de tout ceci quelle conclusion ? c'est de mourir dès maintenant et de bonne heure en esprit, pour ne plus tant craindre de mourir en effet ; c'est de fermer les yeux à cette figure du monde qui nous éblouit et qui passe, afin de n'avoir plus tant de peine à la laisser passer, et de n'entrer plus sur cela en de si violentes agitations ; c'est d'éloigner notre cœur, de le dégager et de le dépandre de tout ce qu'il faudra un jour quitter. Mais, me direz-vous, nous craignons toujours la mort par un sentiment naturel. Voilà à quoi je vais répondre, en parlant de ceux qui craignent la mort par un sentiment de la nature, et qui ne font, pour se fortifier contre cette crainte, nul usage de leur religion. C'est la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Je le sais, chrétiens, et je n'en puis disconvenir ; c'est un sentiment que la nature a de tout temps imprimé dans le cœur des hommes, sans en excepter même les sages ni les chrétiens, de craindre la mort et de la regarder avec frayeur ; mais je sais aussi que de tout temps les sages ont trouvé moyen de corriger sur ce point la nature par la nature même, et qu'ils se sont rassurés par leur propre raison contre toutes les raisons qui formaient en eux ces craintes involontaires dont ils voulaient se délivrer. Or, ne sommes-nous pas bien dignes de compassion, si nous ne faisons pas, avec les secours de la grâce et les lumières du christianisme, ce que ces philosophes ont fait par la seule lumière naturelle, et si nous avons moins de force dans la vraie religion qu'ils n'en ont témoigné dans l'idolâtrie et la superstition ?

Car je suis surpris, et vous devez l'être comme moi, en considérant ce que ces païens ont pensé et ce qu'ils ont pratiqué sur le sujet de la mort ; les excellentes idées qu'ils en ont conçues, et les généreux efforts de magnanimité et de constance par où ils les ont soutenues. Tantôt ils prétendaient que c'était pour nous une crainte ridicule que celle de la mort, étant déjà morts tant de fois, et mourant tous les jours : *Nos mortem ridicule timeamus, toties jam mortui et morientes* ¹. Qu'est-ce à dire, morts tant de fois ? c'est qu'autant d'années que nous avons vécu, et qui ne reviendront jamais, ce sont autant de portions retranchées de notre vie, et comme autant de morts par où nous avons passé ; et qu'est-ce à dire, mourant tous les jours ? c'est

¹ Rom., vii, 24. — ² II Cor., v, 4.

¹ Senec.

que chaque moment qui nous échappe sans retour est une épreuve continuelle de la mort : *Toties jam mortui et morientes*. Tantôt ils s'étonnaient comment on pouvait craindre si longtemps ce qui devait durer si peu, et comment ce point de la mort, qui est presque imperceptible, pouvait altérer et troubler toute la paix de notre âme : *quomodo quod tam cito fit, timetur diu* ? Tantôt ils posaient pour principe que la mort rendant justice à tout le monde, et faisant raison à un chacun des injures qu'il prétend avoir souffertes, on avait tort de se plaindre d'elle : *Quid mortem quereris ? mors sola jus æquum generis humani*. En effet, ces inégalités si odieuses de la fortune, ces discernements si aveugles de la faveur, ces rabaissements du mérite et de la vertu, ces élévations des plus vils sujets, enfin ces iniquités du siècle qui nous irritent et qui excitent notre indignation, tout cela doit cesser à la mort, et c'est uniquement de la mort que nous devons espérer de voir la fin de tout cela. Or, cette espérance est une des plus douces consolations dans les disgrâces de la vie : *Mors sola jus æquum generis humani*. Tantôt ils démontraient que la mort, qui est le terme commun où tendent tous les hommes, servait de remède à plusieurs, était le souhait de quelque-uns, faisait le bonheur et la félicité des autres, et qu'au reste elle ne devait jamais être mieux reçue que quand elle venait avant qu'on fût réduit à la nécessité de la désirer : *Mors omnibus finis, multis remedium, quibusdam votum, de nullis melius emeritum, quam de his ad quos venit antequam invocetur*.

Et ils avaient raison ; car qui fera bien attention à toutes les misères dont la mort nous dégage, et à toutes les peines qui accompagnent la caducité d'une longue vie, conclura aisément que la brièveté de nos jours est un des grâces dont nous sommes redevables à la Providence. Que dirai-je encore ? Tantôt ils concevaient la mort comme un heureux élargissement après une triste captivité, tantôt comme le retour d'un fâcheux exil, tantôt comme l'affranchissement d'une milice laborieuse, tantôt comme une prompte et parfaite guérison ; car c'est ainsi qu'ils se la représentaient, et qu'ils nous en ont fait la peinture. Mais tout cela, ne répondrez-vous, ce n'étaient que des spéculations et de pompeuses paroles, qui n'empêchaient pas ces sages de la gentilité d'avoir la mort en horreur et de la fuir. Vous vous trompez, chrétiens ; ce n'étaient ni de vaines paroles, ni de sèches spéculations. C'étaient pour eux des raisons efficaces qui les persuadaient, et qui même les per-

suadaient souvent jusqu'à l'excès, puisqu'ils en sont bien des fois venus jusqu'à se rendre homicides d'eux-mêmes, et à s'en faire un honneur, un plaisir, une vertu. C'était une erreur du paganisme ; mais notre confusion est que ces païens, ayant eu assez de grandeur d'âme et de fermeté pour aimer la mort et pour la rechercher, nous, qui sommes chrétiens, nous en ayons trop peu pour ne la pas craindre.

Je dis qu'en cela consiste et paraît notre faiblesse : pourquoi ? parce que la religion que nous professons nous fournit des motifs bien plus puissants pour nous adoucir la mort, et pour nous la faire considérer d'un œil tranquille et assuré. Car prenez garde, s'il vous plaît : tout ce qu'en ont dit ces infidèles, et tout ce que je viens de tirer de leur morale, n'étaient que des productions de l'esprit humain, que des raisonnements et que des sophismes dont leur orgueil se flattait ; mais dans le christianisme nous avons les raisons les plus solides, les raisons les plus essentielles, les raisons les plus capables de pénétrer nos esprits et de répandre dans nos cœurs une onction de grâce, en faveur de la mort et à l'avantage de la mort. Vous me les demandez, et les voici telles que la foi nous les propose, et que nous devons nous les proposer à nous-mêmes : la vue de Jésus-Christ mourant, l'attente du royaume de Dieu, l'exemple des saints et de tant de justes, les trésors infinis de grâce dont la mort peut être enrichie. A quoi serons-nous sensibles, si rien de tout cela ne fait impression sur nous ? Reprenons.

La vue de Jésus-Christ mourant, de ce Dieu qui, immortel de sa nature, ne s'est revêtu de notre chair, selon la théologie de saint Paul et selon son expression, que pour goûter la mort, et en la goûtant lui ôter toute son amertume : *Ut gratia Dei pro omnibus gustaret mortem* 1. Cependant, chrétiens faible et lâche, cette mort vous paraît encore amère. Jésus-Christ l'a goûtée pour vous, et il vous semble dur de la goûter pour lui, et après lui. Quelque soin qu'il ait pris d'y répandre une douceur divine, vous la rejetez comme un calice plein de fiel et d'absinthe. L'Apôtre a beau se féliciter de ce que la mort a été comme absorbée et dépouillée par le triomphe de cet Homme-Dieu sur elle : *Absorpta est mors in victoria* 2 ; il a beau la défier, et, par une espèce d'insulte qui n'a rien de présomptueux, lui demander : O mort, où est ta victoire ? où est ton aiguillon ? *Ubi est, mors, victorialis tua ? ubi est, mors, stimulus tuus* 3 ? tout cela ne nous touche point. La mort est toujours victo-

1 Hebr., II, 9. — 2 1 Cor., xv, 54. — 3 Ibid., 56.

rieuse de notre faiblesse, elle a toujours à notre égard la même force, toujours le même aiguillon; et l'on dirait que la vertu de la croix et de la mort du Rédempteur est en quelque sorte anéantie. Le privilège des chrétiens unis à Jésus-Christ est de mourir, et de ne pas sentir le tourment ni l'affliction de la mort : *Et non tanget illos tormentum mortis*¹. Mais nous renouons à ce privilège; et, par une pusillanimité indigne de notre foi, non-seulement nous sentons ce tourment de la mort, mais nous l'anticipons, mais nous l'angmentons.

Ce n'est pas assez : l'attente du royaume de Dieu, de ce royaume du ciel, où nous savons que nous ne pouvons entrer qu'après la mort, puisque Dieu lui-même nous l'a déclaré : *Nemo videbit me, et vivet*. N'est-il pas étonnant que parmi les demandes que nous faisons à Dieu, une des premières et des plus importantes soit que son règne arrive pour nous, *Adveniat regnum tuum*², et qu'en même temps, par une visible contradiction, nous souhaitons avec tant d'ardeur de retarder le plus qu'il nous est possible l'avènement de ce règne ? N'est-il pas étrange que ce règne de Dieu devant être notre souverain bien, nous en redoutions les approches comme notre souverain mal ? Quand le patriarche Jacob, dans une extrême vieillesse, vit Joseph son fils comblé d'honneur et de gloire, dominant sur toute l'Égypte, l'Écriture nous apprend qu'il fut transporté d'un mouvement de joie, et qu'il s'écria : Ah ! mon fils, c'est désormais que je mourrai content, puisque je vous revois : *Jam letus moriar, quia vidi faciem tuam*³ ! Eh quoi, mes frères, dit saint Bernard, la mort paraissait douce à ce père, parce qu'il voyait pour un moment le visage de son fils bien-aimé ; et nous, à qui la mort doit procurer le bonheur éternel de contempler Dieu même, nous à qui elle doit révéler la gloire de Dieu, nous à qui elle doit découvrir cet objet de béatitude que l'œil n'a point vu et que le cœur de l'homme n'a jamais compris ; nous qui, dans cette espérance, devrions dire : Ah ! Seigneur, je mourrai sans peine, et je mourrai même avec joie, puisque c'est par là que je dois jouir de votre divine présence : *Jam letus moriar, quia visurus sum faciem tuam* ; au lieu de parler de la sorte et de le penser, nous sommes consternés à la seule idée de la mort, et nous frémissons au moindre péril qui nous en approche, ou qui l'approche de nous.

Ce n'est pas tout encore : l'exemple des saints et de tant de justes. N'avons-nous pas les mê-

mes secours pour nous affermir contre la mort, et d'où vient donc que nous tenons à toute heure au langage si différent et même si contraire à celui des serviteurs de Dieu ? Écoutez David dans l'ancienne loi : *Heu mihi, quia incolatus meus prolongatus est* ! Hélas ! que mon exil est long, et quand finira-t-il ? *Multum incolata fuit anima mea*⁴. Je languis d'ennui sur la terre, parce que c'est une terre étrangère pour moi. *Quando veniam, et apparebo ante faciem Dei* !⁵ Heureux moment où je paraîtrai devant mon Dieu ! je l'attends, je le désire, je le demande. Ainsi ce prophète et ce saint roi s'en expliquait-il ; et combien d'autres dans la loi nouvelle ont eu les mêmes sentiments, et se sont servis, pour les exprimer, des mêmes paroles ! Mais nous, bien autrement disposés, nous trouvons que notre exil dure trop peu ; nous voudrions demeurer éternellement en ce monde, et en faire notre patrie ; nous gémissons d'être forcés d'en partir ; et ce départ qui nous désole, nous formons pour le différer les vœux les plus vils et les plus ardents.

Entin les trésors de mérites dont la mort peut être enrichie. Car quelles vertus la mort ne nous donne-t-elle pas occasion de pratiquer. C'est en vue de la mort que nous faisons à Dieu le sacrifice le plus héroïque, qui est celui de notre vie, et que nous devenons, en quelque manière, semblables aux martyrs. C'est par une libre acceptation de la mort que nous témoignons à Dieu la soumission la plus généreuse, et que nous lui rendons le devoir de l'obéissance la plus parfaite, puisqu'elle va jusqu'à la destruction de nous-mêmes. C'est au milieu des douleurs de la mort que nous commençons à nous acquitter auprès de la justice de Dieu, recevant l'arrêt de notre mort en esprit de pénitence ; lui offrant notre mort non-seulement comme une satisfaction générale et commune du péché de nos premiers parents, mais comme une satisfaction particulière et personnelle de nos propres péchés ; consentant, pour la réparation de notre avoir cupidité, à être dénués de tout dans le sein de la terre ; pour la réparation de nos vanités et de notre orgueil, à être ensevelis dans les ombres et la poussière du tombeau ; pour la réparation de nos sensualités et de nos plaisirs criminels, à devenir la pâture des vers. C'est par une sainte union de notre mort avec la mort de Jésus-Christ, que nous entrons en participation des grâces surabondantes que ce Dieu Sauveur a renfermées dans sa croix, comme dans une source inépuisable ; et qui peut dire de quelles richesses spirituelles un mourant

Sap., III, 1. — ² Matth., vi, 10. — ³ Genes., xlii, 30.

⁴ Ps., cxxix, 6. — ⁵ Ibid., 6. — ⁶ Ps., xli, 3.

se sent quelquefois comblé; ou sans attendre l'heure de sa mort, qui peut dire de quelles impressions secrètes un chrétien est pénétré, de quels mouvements intérieurs il est animé, lorsque, anticipant son dernier jour, il se met à certains jours et en esprit au lit de la mort, et qu'il se présente à Dieu comme une victime qui lui est destinée, et qui lui doit être immolée? Or, ce qui nous est si salutaire, si méritoire auprès de Dieu quand nous en savons bien user, par quel renversement devient-il le sujet de notre aversion? Il n'y a qu'une chose qui semble pouvoir, par la religion même et par les vues de la foi, justifier cette crainte excessive de la mort, savoir, la crainte des jugemens de Dieu; mais là-dessus je vais vous satisfaire, et j'en fais la courte conclusion de ce discours.

Je dois donc en convenir, chrétiens auditeurs : puisque la mort est suivie d'une éternité bienheureuse ou malheureuse; puisque c'est la mort qui décide pour jamais de notre destinée dans cette éternité; puisque au moment de la mort nous devons être présentés devant le souverain Juge, pour lui rendre un compte exact de toute notre vie, et pour en recevoir, par un dernier arrêt, ou la récompense ou le châtiment, toutes ces pensées, qui sont comme les points fondamentaux de notre foi, vivement retracées dans nos esprits et bien méditées, ont de quoi nous faire trembler et nous saisir d'une juste frayeur. Mais, après tout, ma proposition ne laisse pas de subsister; et je prétends toujours que si cette crainte de la mort prédomine en nous, que si c'est une crainte toute pure, sans mélange de consolation, et qui n'ait pas ce tempérament de grâce que lui doit donner l'espérance chrétienne, même dans la personne des pécheurs; quelque sainte qu'elle paraisse, nous sommes encore dignes de compassion; pourquoi cela? parce qu'étant chrétiens, la foi nous fait trouver dans la mort même de quoi nous tenir lieu de ressource, si j'ose m'exprimer ainsi, contre ces jugemens de Dieu si formidables. Or, ce qu'il y a de pitoyable en nous, c'est que tout cela se trouvant dans la mort, nous ne l'y trouvions néanmoins jamais, et que nous n'écoutions la foi qu'à demi, sur un sujet où nous pouvons la faire servir de correctif à elle-même, en opposant aux vérités effrayantes qu'elle nous enseigne d'autres vérités consolantes qu'elle y ajoute. Expliquons-nous.

C'est une belle réflexion de saint Augustin, lorsqu'il nous dit que nous devons avoir par proportion les mêmes sentimens et les mêmes affections pour la mort, que nous avons pour

Dieu. Dieu, remarque ce saint docteur, est tout ensemble et aimable et terrible. Il est aimable, parce que c'est un Dieu de miséricorde et de bonté; et il est terrible, parce que c'est un Dieu de justice, et selon l'expression de l'Écriture, le Dieu des vengeances. Comme terrible, il veut être craint; et comme aimable, il veut être aimé. De même, reprend ce Père, la mort a deux visages tout différens. Elle est redoutable, d'une part, et désirable de l'autre. Redoutable parce qu'elle peut être pour nous le commencement d'un malheur éternel; mais désirable, parce que, selon les vues de Dieu, elle nous doit mettre en possession de l'immortalité et de la gloire. Il faut donc que nous la craignons et que nous l'aimions tout à la fois : c'est-à-dire que nous la craignons d'une crainte mêlée d'amour, et que nous l'aimions d'un amour accompagné de crainte. Il y a plus, ajoute saint Augustin : car comme Dieu, qui est aimable et terrible, veut absolument parlant, être plus aimé des hommes que redouté, aussi devons-nous plus aimer la mort que la craindre; et comme Dieu ne se tiendrait pas honoré de nous autant qu'il le veut être, si nous le craignons plus que nous ne l'aimons; ainsi peut-on dire que nous ne sommes pas dans une disposition parfaitement chrétienne si nous craignons plus la mort que nous ne l'espérons, parce que notre crainte et notre amour par rapport à elle, doivent suivre la mesure de notre amour et de notre crainte à l'égard de Dieu. Il faut donc craindre la mort par esprit de foi; mais il faut encore plus l'espérer et la désirer en esprit de foi. Tel est le raisonnement de saint Augustin.

Ce n'est pas que les saints n'aient craint la mort, ou plutôt les suites de la mort. Car le même saint Paul, qui témoignait tant d'empressement de voir la prison de son corps détruite, reconnaissait néanmoins que c'était une chose terrible de tomber dans les mains du Dieu vivant : *Horrendum est incidere in manus Dei viventis* ¹. Et le même David, qui demandait si instamment de voir Dieu, ne laissait pas de chercher un asile où il pût se mettre à couvert de sa colère : *Quo a facie tua fugiam* ²? Cependant, quelque partagés qu'ils parussent entre ces divers mouvemens d'amour et de crainte, le désir l'emportait, et ils ne pouvaient se défendre de souhaiter, la mort en considérant que c'était la voie pour aller à Dieu. De là vient que saint Jérôme, qui fut peut-être de tous les saints le plus touché des jugemens de Dieu, fut néanmoins un de ceux qui soupirèrent davantage après la

¹ Hebr., x, 31. — ² Ps., cxxxviii, 7.

fin de cette vie mortelle. C'est une chose admirable de voir comment il la demandait, et en quels termes il l'appelait. Nous le lisons encore dans une épître d'Eusèbe au pape Damase, que nous conservons comme un des plus beaux monuments de l'antiquité. *Veni, amica mea, soror mea, sponsa* : Venez, disait ce grand saint, parlant à la mort, venez, vous que je chéris comme ma bien-aimée, comme ma sœur, comme mon épouse. *Indea mihi quem diligit anima mea* : Conduisez-moi à l'unique trésor de mon âme. Car il n'y a que vous qui puissiez me rendre ce bon office, et me montrer le lieu où il repose : *Ostende mihi ubi cubat Christus meus*. Vous êtes tout environnée de ténèbres, poursuivait ce même Père ; mais ces ténèbres me découvriront la lumière éternelle, et c'est ce qui vous donne pour moi tant de charmes : *Nigra es, sed formosa*. Vous êtes terrible aux rois de la terre, et à ces mondains qui bornent toutes leurs espérances à cette vie : *Terribilis apud reges terræ* ; mais vous me devenez d'autant plus agréable que j'ai moins de prétentions en ce monde et pour ce monde. Ainsi s'expliquait saint Jérôme, ainsi craignait-il la mort ; et pour peu que nous ayons de foi, ainsi devons-nous la craindre, ou plutôt ainsi devons-nous la désirer.

Mais vous me dites que vous craignez la mort, parce que vous êtes pécheur ; que vous la craignez, parce que vous êtes actuellement dans le désordre du péché et dans l'innimité de Dieu ; que vous la craignez, parce qu'étant fragile, vous pouvez perdre à tout moment la grâce ; que vous la craignez, parce que vous êtes exposé à des occasions dangereuses et à toute la corruption du monde ; que vous la craignez, parce que, quelque bien que vous puissiez faire, vous êtes toujours incertain de votre état devant Dieu, et que vous ne savez pas si vous êtes digne de haine ou d'amour. Car voilà toutes les dispositions où la crainte de la mort pourrait être, avec plus de prétexte, autorisée par la foi. Et moi je réponds qu'en toutes ces dispositions, à quiconque veut consulter la foi et agir selon la foi, la vue de la mort doit encore être aimable, et que nous y découvrons toujours des sources fécondes d'espérance et de confiance, pour modérer l'excès de nos craintes. En effet, je suis pécheur, me dis-je d'abord à moi-même, et voilà justement pourquoi la vue de la mort me doit être douce : parce que la vue de la mort est le plus sûr moyen de me préserver du péché, et de résister aux tentations du péché. Je dois donc la regarder non-seulement comme une grâce, mais comme une des grâces les plus efficaces, comme

un effet de la bonté toute miséricordieuse de Dieu envers moi, comme un remède puissant et presque infailible dont il a bien voulu me pourvoir. Ah ! Seigneur, que deviendrais-je si cette vue touchante de la mort, qui me régle et qui me gouverne, venait jamais à m'abandonner ? En quels dérèglements irais-je me précipiter, et où me porterait ma passion ? Je suis dans le désordre du péché, et c'est pour cela même que je dois envisager souvent la mort. Quelle conséquence ? elle est très-naturelle. Parce que, s'il y a quelque chose qui soit propre à me convertir et à me faire sortir de l'affreux état où je suis tombé, c'est la mort bien envisagée et bien considérée. Car c'est le souvenir de la mort, et pour mieux dire, la grâce attachée à ce souvenir de la mort, qui a opéré de tout temps dans le christianisme les plus grandes conversions. C'est la mort fortellement représentée dans l'esprit, qui a humilié l'orgueil des âmes les plus fières ; qui a fait des cœurs les plus inflexibles et les plus durs, des cœurs contrits ; qui a soumis au joug de la pénitence les pécheurs les plus indociles. Par où un pécheur de ce caractère a-t-il coutume d'être ébranlé ? par la vue de la mort ; et si je dois jamais revenir de mes égarements et me rapprocher de Dieu, n'est-ce pas par là même ? Pourquoi donc ne m'occuperais-je pas volontiers de cette vue de la mort, et pourquoi n'en ferais-je pas ma plus solide consolation ? Je suis fragile, et je puis perdre à chaque moment la grâce ; mais que s'ensuit-il de là ? que je dois donc m'entretenir sans cesse de la vue de la mort, puisque ce sera le soutien de ma fragilité ; et que, portant ce précieux trésor de la grâce dans un vase de terre, il n'y a que la vue de la mort qui puisse affermir mes pas, et me mettre en quelque sûreté. C'est donc être bien ennemi de moi-même et de mon salut si je fuis cette vue, et si je la crains comme un sujet de tristesse et d'abattement. Je suis exposé à mille dangers ; et les scandales du monde, qui m'environnent de toutes parts, sont autant d'écueils que je ne saurais éviter. Erreur, si je le crois ainsi. Je les éviterai, ces écueils, par la vue de la mort ; et cette vue salutaire me sauvera de ce déluge d'iniquité qui inonde aujourd'hui le siècle. Soit donc que j'aie égard à l'intérêt de Dieu, soit que je sois sensible au mien, la mort me doit être, sous l'un et l'autre rapport, un avantage. Pour l'intérêt de Dieu, parce qu'elle nous fait entrer dans un état où nous ne sommes plus capables de l'offenser. Pour le mien, parce que dans cet état le monde n'est plus capable de nous corrompre. Et pourquoi Salomon nous apprend-il que le juste a été sou-

SERMON POUR LE SEIZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

vent enlevé du monde dès ses premières années, si ce n'est afin que la malice du siècle perverti ne l'inflectât pas de son venin, et qu'il ne fût pas séduit par l'éclat trompeur de la vanité ? *Raptus est in malitia mularet intellectum ejus, aut ue fictio deciperet animam illius* ¹. Mais après tout, nous ne savons si nous sommes dignes d'amour ou de haine. Vous l'avez voulu de la sorte, ô mon Dieu, pour nous tenir dans une plus grande dépendance de votre grâce ; mais du reste, au milieu de cette incertitude, la vue de la mort nous fait trouver tout le repos que nous pouvons avoir en cette vie, puisqu'elle nous fait prendre toutes les mesures nécessaires pour nous maintenir dans l'amour de Dieu. En deux mots, ou nous sommes pécheurs, ou nous sommes justes.

¹ Sup., iv, 41.

Si nous sommes pécheurs, la vue de la mort nous ramène dans les voies de Dieu ; et si nous sommes justes, la vue de la mort nous confirme dans les voies de Dieu. Si nous sommes pécheurs, la vue de la mort nous excite à la pénitence ; et si nous sommes justes, la vue de la mort nous assure le don de la persévérance. Si nous sommes pécheurs, la vue de la mort nous fait devenir justes ; et si nous sommes justes, la vue de la mort nous empêche de devenir pécheurs. Ainsi nous marcherons sûrement et tranquillement. Nous craignons la mort sans faiblesse, et nous la désirerons sans présomption. Nous trouverons de quoi bénir Dieu jusque dans les effets de sa justice, et nous nous en ferons un moyen de sanctification en ce monde, pour obtenir en l'autre la félicité éternelle, où nous conduise, etc.

SERMON POUR LE SEIZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR L'AMBITION.

ANALYSE.

SUJET. Il adressa ensuite aux conviés une parabole, prenant garde comment ils choisissaient les premières places. C'est ainsi que l'ambition nous porte toujours à rechercher les premiers rangs et à vouloir partout dominer.

DIVISION. L'ambition aveugle dans ses recherches, première partie ; présomptueuse dans ses sentiments, deuxième partie ; odieuse dans ses suites, troisième partie.

PREMIÈRE PARTIE. L'ambition aveugle dans ses recherches. Comment cela ? Parce qu'elle se propose dans les honneurs qu'elle recherche, 1^o un prétendu bonheur, et qu'elle n'y trouve que des chagrins et des croix ; 2^o une véritable grandeur, et qu'elle n'y trouve qu'une grandeur vaine, et souvent même sa honte et son humiliation.

1^o L'ambition se propose dans les honneurs qu'elle recherche un prétendu bonheur, et elle n'y trouve que des chagrins et des croix. Car pour parvenir à ce fantôme de bonheur on aspire l'ambitieux, il faut prendre mille mesures, toutes également gênantes et fatigantes. Pour contenter une seule passion, qui est de s'élever, il faut devenir la proie de toutes les passions ; pour se pousser à cet état que l'on ambitionne, il faut surmonter mille obstacles, et soutenir autant de combats qu'il y a de compétiteurs. Dans l'attente de cet état, il faut supporter des retards capables d'épuiser toute la patience d'un cœur, etc. Or, voilà ce que l'ambition cache à l'ambitieux, et ce qu'il ne reconnaît que trop dans la suite.

2^o L'ambition se propose dans les honneurs qu'elle recherche une véritable grandeur, et elle n'y trouve qu'une grandeur vaine, et souvent même sa honte et son humiliation. Grandeur vaine en elle-même : elle ne donne communément et ne suppose nul mérite réel ; vaine dans les moyens de l'acquérir, mille bassesses ; vaine dans sa durée, grandeur mortelle et passagère ; vaine dans les revers auxquels elle est sujette, chutes et décadences. Or l'aveuglement de l'ambitieux est de ne faire à tout cela nulle attention.

DEUXIÈME PARTIE. L'ambition présomptueuse dans ses sentiments. L'ambitieux prétend à tout : 1^o il se croit donc capable de tout ; 2^o il se croit capable de tout, sans s'être auparavant éprouvé soi-même.

1^o Il se croit capable de tout. Demandez-lui s'il aura de quoi remplir tous les devoirs d'une telle charge, il vous répondra sans hésiter comme les deux enfants de Zébédée : *Nous le pouvons*. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que ce sont les sujets les plus incapables qui se tiennent plus assurés d'eux-mêmes, et qui forment plus d'intrigues pour s'ingérer dans les premiers emplois.

2^o Il se croit capable de tout sans s'être auparavant éprouvé soi-même. C'est assez qu'il ait de quoi acheter cette charge, pour croire qu'il est en état de la posséder et de l'exercer, sans avoir fait nul essai de son esprit, de ses talents, de son naturel. Il aspire même à des dignités dont la première condition, selon le témoignage de saint Paul, est d'être irrépréhensible. D'où saint Grégoire conclut qu'il faut donc qu'il se jure en effet irrépréhensible et sans défaut. Suivons le grand principe de la prudence chrétienne, qui est de présumer peu de soi, ou plutôt de n'en point présumer du tout.

TROISIÈME PARTIE. L'ambition odieuse dans ses suites. Il y a deux sortes de grandeurs, les unes légitimes et naturelles, comme, par exemple, celle des rois ; les autres irrégulières, et, pour ainsi dire, artificielles, comme celle de tant d'ambitieux, qui ne s'élèvent que par brigues et par machines. Nous aimons les premières, mais les autres nous sont insupportables. Pour le mieux comprendre, il n'y a qu'à considérer l'ambitieux en deux états.

1^o Dans la poursuite de la grandeur, lorsqu'il n'y est pas encore parvenu. Quels ressorts fait-il jouer ? à quelles perfidies, à quelles iniquités ne se porte-t-il point ? que ne sacrifie-t-il point à l'avancement de sa fortune et au succès de ses desseins ? Or est-il rien qui doive plus exciter l'envie et l'indignation du public ?

2^o Dans l'usage de la grandeur, quand une fois il est arrivé au terme de ses espérances. Quelle fierté, et quelle hauteur ! Et

SUR L'AMBITION.

c'est ici que nous devons observer la différence de ces deux espèces de grandeurs que nous avons d'abord distinguées. La grandeur légitime et naturelle, qui est celle des princes, et de ceux qui ont le leur naissance et de leur sang leur supériorité; cette grandeur, dis-je, est communément civile, affable, douce, modeste, bienfaisante, et c'est ce qui la fait respecter et honorer. Mais l'autre, qui n'a pour fondement et pour appui que l'industrie et l'artifice, est une grandeur farouche, brusque, inaccessible, méprisante, tyrannique, et c'est ce qui lui attire la haine. Bienheureux les humbles! ils possèdent tout à fois et le cœur de Dieu et le cœur des hommes.

Dicit autem et ad invitatos parabolam, intendens quomodo primi occubitus eligerent.

Il adressa ensuite aux conviés une parabole, prenant garde comment ils choisissaient les premières places. (*Saint Luc, chap. xiv, 7.*)

C'est ainsi que le Sauveur du monde profitait de toute occasion, et ne négligeait rien de tout ce qui s'offrait à ses yeux, pour en tirer de salutaires enseignements, et pour expliquer sa divine morale. Dans un repas où il avait été convié, et où se trouvait avec lui une nombreuse assemblée de pharisiens, il est témoin de leur orgueil, et remarque leur affectation à s'attribuer tous les honneurs, et à se placer eux-mêmes aux premiers rangs. Car ce fut toujours l'esprit de ces faux docteurs de la loi, de vouloir partout se distinguer, partout dominer, et d'être souverainement jaloux d'une vaine supériorité dont ils se flattaient, et dont se repaissaient leur ambition. Mais, pour rabattre ces hautes idées et cette enflure de cœur, que fait le Fils de Dieu? dans un exemple particulier, il leur trace une leçon générale; et dans la parabole de ce festin de noces, où il veut qu'une modestie humble et retenue leur fasse chercher les dernières places, il comprend tous les états, tous les temps, toutes les conjonctures de la vie, où l'humilité doit réprimer nos desirs ambitieux, et nous inspirer une réserve sage et chrétienne. *Cum invitatus f'eris ad nuptias, recumbe in novissimo loco.* **M**axime qui ne dut guère être du goût de ces hommes superbes et orgueilleux que Jésus-Christ se proposait d'instruire, et maxime qui, de nos jours, n'est guère mieux suivie dans le christianisme, ni mieux pratiquée. Depuis les grands jusqu'aux petits, et depuis le trône jusqu'à la plus vile condition, il n'y a personne, ou presque personne, qui, plus ou moins, selon son état, n'ait en vue de s'élever, et qui ne dise, comme cet ange qui s'évanouit dans ses pensées: Je monterai; *Ascendam*. Or, qui pourrait exprimer de quels désordres cette damnable passion a été jusqu'à présent le principe, et quels maux elle produit encore tous les jours dans la société humaine? C'est donc ce qui m'engage à la combattre: et c'est pour la déraciner de vos cœurs et la détruire, que je dois employer toute la force de la parole de Dieu. Vierge sainte, vous qui, par votre humilité, con-

çues dans vos chastes flancs le Verbe même de Dieu, vous m'accorderez votre secours, et j'obtiendrai, par votre puissante méditation, les grâces qui me sont nécessaires, et que je demande, en vous disant: *Ave, Maria.*

Pour bien connaître la passion que j'attaque, et pour en concevoir la juste horreur qui lui est due, il en faut considérer les caractères, que je réduis à trois, savoir: l'Éveuglement, la présomption, et l'envie qu'elle excite ou la haine publique qu'elle nous attire. Trois choses que je trouve marquées dans l'évangile de ce jour, et dont je vais faire d'abord le partage de ce discours. Car cet homme qui, dans un festin de noces, sans examiner si quelque autre plus digne et d'un ordre supérieur y a été convié, va se mettre à la première place, nous représente tout à la fois l'aveuglement et la présomption de l'ambitieux; et l'atfront qu'il reçoit du maître qui le fait retirer est une image naturelle de l'indignation avec laquelle nous regardons communément l'ambitieux, et de la jalousie dont nous nous sentons intérieurement piqués contre lui. Quoi qu'il en soit, mes chers auditeurs, et à parler de l'ambition en général, j'y découvre trois grands désordres, selon trois rapports sous lesquels je l'envisage. Elle est aveugle dans ses recherches, elle est présomptueuse dans ses sentiments, et elle est odieuse dans ses suites. Mais à cela quel remède? point d'autre que cette sainte humilité qui nous est aujourd'hui si fortement recommandée, et qui, seule, est le correctif des pernicieux effets d'un désir déréglé de paraître et de s'agrandir. Car si l'ambition, par un premier caractère, est aveugle dans ses recherches, c'est l'humilité qui en doit rectifier les vues fausses et trompeuses. Si l'ambition, par un second caractère, est présomptueuse dans ses sentiments, c'est l'humilité qui doit rabaisser cette haute estime de nous-mêmes et de nos prétendues qualités. Enfin, si l'ambition, par un dernier caractère, est odieuse dans ses suites, c'est l'humilité qui les doit prévenir, et c'est elle, à quelque état que nous soyons élevés, qui nous tiendra toujours unis de cœur avec le prochain. Voilà en trois mots tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Il n'y a point de passion qui n'aveugle l'homme, et qui ne lui fasse voir les choses dans un faux jour, où elles lui paraissent tout ce qu'elles ne sont pas, et ne lui paraissent rien de ce qu'elles sont. Mais on peut dire, chrétiens, et il est vrai, que ce caractère convient particulièrement à l'ambition. Comme la science du bien et du mal fut le premier fruit que l'homme rechercha et qu'il osa se promettre, quand il se laissa emporter à la vanité de ses désirs; aussi l'ignorance et l'erreur est la première peine qu'il éprouva, et à quoi Dieu le condamna pour punir son orgueil et pour le confondre. Il voulut, en s'élevant au-dessus de lui-même, connaître les choses comme Dieu : *Eritis sicut dii, scientes bonum et malum* ¹. Et Dieu l'humilia en lui ôtant même les connaissances salutaires qu'il avait comme homme. Livré à son ambition, il devint, dans sa prétendue sagesse, moins sage qu'un enfant, dépourvu de sens et de conduite; et il sembla que toutes les lumières de sa raison s'étaient éclipsées, dès qu'il conçut le dessein de monter à un degré plus haut que celui où Dieu l'avait placé. Voilà, mes chers auditeurs, le point de morale que notre religion nous propose comme un point de foi, et qui est si inconcevable que les philosophes païens l'ont reconnu. Quelque ambitieux qu'aient été ces sages du monde, ils ont confessé qu'en cela même ils étaient aveugles; et jamais ils n'ont paru ni plus judicieux ni plus éloquents que quand ils se sont appliqués, ainsi que nous le voyons dans leurs ouvrages, à développer les ténèbres sensibles que l'ambition a coutume de répandre dans un esprit. C'était le sujet ordinaire où ils triomphaient.

En effet, à considérer la chose en elle-même, et sans examiner ce qu'en a pensé la philosophie humaine, quel aveuglement pour un homme qui, dans son origine, est la bassesse même, de vouloir à toute force se faire grand, ou, dans le désespoir de l'être, de le vouloir au moins paraître, et d'en affecter les dehors et la figure ! Quel aveuglement de désirer toujours ce qu'il n'a pas, et de ne se contenter jamais de ce qu'il a; de faire consister sa félicité à être ce qu'il n'est pas encore, et souvent ce qu'il ne sera jamais, et de vivre dans un perpétuel dégoût pour ce qu'il est; de chercher toute sa vie ce qu'il ne trouve point et ce qu'il est incapable de trouver, savoir, le repos et la paix du cœur, puisque autant qu'il est essentiel à un ambitieux d'aspirer

à être content, autant est-il certain que jamais il n'y parviendra; de prendre plaisir à se charger de soins, de peines, de fatigues, et à s'en charger jusqu'à s'accabler s'il pouvait, et à se faire une gloire de cet accablement: ce qui est la grande folie où aboutit l'ambition, et le terme où elle vise ? Ce n'est pas assez. Quel aveuglement, et même quel espèce d'enchantement, de s'engager en tant de misères pour un fantôme d'honneur qui n'a rien de solide, qui ne donne point de mérite, ni communément ne le suppose point, qui plutôt contribue à le faire perdre, qui ne subsiste que dans l'idée de quelques hommes trompés, qui devient le jouet du caprice et de l'inconstance, et qui, tout au plus, ne peut s'étendre qu'à une vie courte, pour disparaître bientôt à la mort, et pour s'évanouir comme une fumée !

C'est ainsi qu'en a parlé Salomon, le plus éclairé de tous les rois, et c'est ainsi qu'il l'avait connu par son expérience propre. Voilà ce qu'il nous a si bien représenté, et ce qu'il a compris en deux paroles, lorsque, déplorant ses erreurs passées: J'ai voulu, dit-il, me satisfaire, et je n'y ai rien épargné. J'ai bâti de superbes palais, j'ai entassé trésors sur trésors, j'ai fait éclater la puissance et la magnificence de mon règne, j'ai tout employé à relever ma grandeur; mais, sous de si belles apparences, je n'ai trouvé qu'affliction d'esprit et que vanité: *Et ecce universa vanitas et afflictio spiritus* ¹. Prenez garde, chrétiens: affliction d'esprit et vanité, c'est à quoi se réduisent toutes les recherches de l'ambition, et ce qui en fait le double aveuglement. Car, pour reprendre plus en détail ce que je vous ai seulement marqué d'abord en général, et pour vous en donner une intelligence plus parfaite, je que l'ambition est doublement aveugle dans ses recherches, et voici comment. En premier parce qu'elle s'y propose un prétendu bon et qu'elle n'y trouve que des chagrins, des et tout ce que nous appelons affliction d'esprit *Afflictio spiritus*. En second lieu, parce qu'elle s'y propose une véritable grandeur, et qu'elle n'y trouve qu'une grandeur vaine, et souvent même que sa honte et son humiliation: *Universa vanitas*. Or, n'est-ce pas le dernier aveuglement d'agir par des principes si chimériques, et d'être conduit par des idées si contraires à la vérité ? Ecoutez-moi, et détrompez-vous.

C'était pour saint Bernard un sujet d'étonnement dont il avait peine à revenir, lorsque, repassant d'une part en lui-même, et considérant tout ce que l'ambition attire d'inquiétudes,

¹ Genes., III, 6.¹ Eccles., I, 14

d'alarmes, de troubles, d'agitations, de douleurs intérieures et de désespoirs, il voyait néanmoins d'ailleurs tant d'ambitieux, et le monde rempli de gens possédés d'une passion si cruelle à ceux mêmes qui l'entretennent et qui la nourrissent dans leur sein. O ambition ! s'écriait ce Père, par quel charme arrive-t-il, qu'étant le supplice d'un cœur où tu as pris naissance, et où tu exerces ton empire, il n'y a personne toutefois à qui tu ne plaises, et qui ne se laisse surprendre à l'atrait flatteur que tu lui présentes ? *O ambitio, quomodo, omnes torques, omnibus places* ? N'en cherchons point d'autre cause que l'aveuglement où elle jette l'ambitieux. Elle lui montre, pour terme de ses poursuites, un état florissant où il n'aura plus rien à désirer, parce que ses vœux seront accomplis ; où il goûtera le plaisir le plus doux pour lui et dont il est le plus sensiblement touché, savoir, de dominer, d'ordonner, d'être l'arbitre des affaires et le dispensateur des grâces, de briller dans un ministère, dans une dignité éclatante, d'y recevoir l'encens du public et ses hommages, de s'y faire craindre, honorer, respecter. Tout cela rassemblé dans un point de vue, lui trace l'idée la plus agréable, et peint à son imagination l'objet le plus conforme aux vœux de son cœur. Mais, dans le fond, ce n'est qu'une peinture, ce n'est qu'une idée ; et voici ce qu'il y a de réel. C'est que, pour atteindre jusque-là, il y a une route à tenir, pleine d'épines et de difficultés : mais de quelles épines et de quelles difficultés ? Comprenez-le.

C'est que, pour parvenir à cet état où l'ambition se figure tant d'agrémens, il faut prendre mille mesures toutes également gênantes ; et toutes contraires à ses inclinations ; qu'il faut se miner de réflexions et d'étude, rouler pensées sur pensées, desseins, sur desseins compter toutes ses paroles, composer toutes ses démarches, avoir une attention perpétuelle et sans relâche, soit sur moi-même, soit sur les autres. C'est que pour contenter une seule passion, qui est de s'élever à cet état, il faut s'exposer à devenir la proie de toutes les passions : car y en a-t-il une en nous que l'ambition ne suscite contre nous ; et n'est-ce pas elle qui, selon les différentes conjonctures et les divers sentimens dont elle est émue, tantôt nous aigrit des dépités les plus amers, tantôt nous envenime des plus mortelles inimitiés, tantôt nous enflamme des plus violentes colères, tantôt nous accable des plus profondes tristesses, tantôt nous dessèche des mélancolies les plus noires, tantôt nous dévore des plus cruelles jalousies ; qui fait souffrir à une âme comme une

espèce d'enfer, et qui la déchire par mille bourreaux intérieurs et domestiques ? C'est que pour se pousser à cet état, et pour se faire jour au travers de tous les obstacles qui nous en ferment les avenues, il faut entrer en guerre avec des compétiteurs qui y prétendent aussi bien que nous, qui nous éclairent dans nos intrigues, qui nous dérangent dans nos projets, qui nous arrêtent dans nos voies ; qu'il faut opposer crédit à crédit, patron à patron, et pour cela s'assujettir aux plus emmuyens assiduités, essayer mille rebuts, digérer mille dégoûts, se donner mille mouvemens, n'être plus à soi, et vivre dans le tumulte et la confusion. C'est que dans l'attente de cet état, où l'on n'arrive pas tout d'un coup, il faut supporter des retardemens capables, non-seulement d'exercer, mais d'épuiser toute la patience ; que durant de longues années il faut languir dans l'incertitude du succès, toujours flottant entre l'espérance et la crainte, et souvent après des délais presque infinis, ayant encore l'affreux déboire de voir toutes ses prétentions échouer, et ne remportant, pour récompense de tant de pas malheureusement perdus, que la rage dans le cœur et la honte devant les hommes. Je dis plus : c'est que cet état, si l'on est enfin assez heureux pour s'y ingérer, bien loin de mettre des bornes à l'ambition et d'en éteindre le feu, ne sert au contraire qu'à la piquer davantage et qu'à l'allumer ; que d'un degré on tend bientôt à un autre : tellement qu'il n'y a rien où l'on ne se porte, ni rien où l'on se fixe ; rien que l'on ne veuille avoir, ni rien dont on jouisse ; que ce n'est qu'une perpétuelle succession de vues, de desirs, d'entreprises, et, par une suite nécessaire, qu'un perpétuel tourment. C'est que, pour troubler toute la douceur de cet état, il ne faut souvent que la moindre circonstance et le sujet le plus léger, qu'un esprit ambitieux grossit et dont il se fait un monstre. Car tel est le caractère de l'ambition, de rendre un homme sensible à l'excès, délicat sur tout et se défiant de tout. Voyez Aman : que lui manquait-il ? c'était le favori du prince, c'était de toute la cour d'Assuérus le plus opulent et le plus puissant ; mais Mardochée à la porte du palais ne le salua pas ; et, par le ressentiment qu'il en conçoit il devient malheureux, au milieu de tout ce qui peut faire la félicité humaine. C'est qu'autant qu'il en a coûté pour s'établir dans cet état, autant en doit-il coûter pour s'y maintenir. Combien de pièges à éviter ! combien d'artifices, de trahisons, de mauvais coups à prévenir ! combien de revers à craindre ! Je vais encore plus loin, et j'ajoute : c'est que cet état,

au lieu d'être par lui-même un état de repos, est un engagement au travail, est une charge, est un fardeau et un fardeau très-pesant, si l'on en veut remplir les devoirs, qui sont d'autant plus étendus et plus onéreux que l'état est plus honorable ; un fardeau auquel on ne peut quelquefois suffire, et sous lequel on succombe : d'où viennent tant de plaintes qu'on a à soutenir, tant de murmures, de reproches, de mépris. Voilà, dis-je, en cet état où l'ambitieux croyait trouver un bonheur imaginaire, ce qu'il y a de vrai, ce qu'il y a de certain, ce qu'il y a d'inévitable.

Or c'est ce que son ambition lui cache, ou à quoi elle l'empêche de penser. Du moins s'il y pense, c'est ce que son ambition lui déguise, comme si tout cela n'était rien en comparaison du bien où il aspire. *Que je meure*¹, disait cette mère ambitieuse à qui l'on annonçait que son fils posséderait l'empire, mais que, placé sur le trône, il se tournerait contre elle et lui donnerait la mort : *Que je meure, pourvu qu'il règne* ! Parce qu'on ne regarde encore les choses que de loin et sans en être venu à l'épreuve, on n'est touché que de ce qu'il y a de spécieux et de brillant dans ce rang d'honneur et dans cette prééminence ; mais la pratique et l'usage ne découvrent que trop évidemment l'erreur, et n'est-ce pas de quoi tant de mondains sont forcés de convenir ? Ne sont-ils pas les premiers à déplorer leur folie, lorsqu'ils se sont laissés infatuer d'un fantôme qui les trompait ? *Nos insensati* ? Ne sont-ils pas les premiers à se plaindre qu'ils ont marché par des voies bien difficiles, pour arriver à un terme qui ne les a pas mis dans une situation moins laborieuse ni plus tranquille ? *Ambulavimus vias difficiles* ². Ne les entend-on pas regretter le calme et la paix d'une condition médiocre et privée, où l'on a tout ce qu'on souhaite, parce qu'on sait se contenter de ce qu'on l'on a, et qu'on ne souhaite rien davantage ? En quelles amertumes les voyons-nous plongés ! et si l'on était témoin de tout ce qui se passe dans le secret de leur vie et de tout ce qu'ils ressentent dans le fond de leur cœur, quelle que soit leur fortune, qui la demanderait à ce prix, et qui la voudrait acheter ?

Surtout si l'on y ajoute une seconde considération, et que l'on vienne à bien comprendre un autre aveuglement de l'ambitieux : c'est qu'il se propose pour fruit de ses recherches une véritable grandeur, et que toute cette grandeur n'est que vanité : *Universa vanitas*. Comment cela ? Appliquez-vous toujours. Vanité

par elle-même et en elle-même. Car, qu'est-ce que cette grandeur dont on est idolâtre, et en quoi la fait-on consister ? Du moins si c'était dans un mérite réel, si c'était dans une vigilance plus éclairée, dans un travail plus constant, dans l'accomplissement de toutes ses obligations, peut-être y aurait-il là quelque chose de solide ; mais on est grand par la prédilection du prince et la faveur où l'on se trouve auprès de lui, par les respects et les honneurs qu'on reçoit du public, par l'autorité qu'on exerce et dont on abuse, par les privilèges et la supériorité du poste qu'on exerce et qu'on ne remplit pas, par l'étendue de ses domaines, par la profusion de ses dépenses, par un faste immodéré et un luxe sans mesure ; c'est-à-dire qu'on est grand par tout ce qui ne vient pas de nous et qui est hors de nous, et qu'on ne l'est ni dans sa personne ni par sa personne. Vanité dans les moyens qu'on est obligé d'employer à ce faux agrandissement, soit pour y réussir d'abord, soit ensuite pour s'y affermir. Examinons bien sur quels fondements sont appuyées les plus hautes fortunes, et nous verrons qu'elles n'ont point eu d'autres principes et qu'elles n'ont point encore d'autre soutien que les flatteries les plus basses, que les complaisances les plus serviles, que l'esclavage et la dépendance : tellement qu'un homme n'est jamais plus petit que lorsqu'il paraît plus grand, et qu'il a, par exemple, dans une cour, autant de maîtres dont il dépend, qu'il y a de gens de toute condition dont il espère d'être secondé, ou dont il craint d'être desservi. Vanité dans la durée de cette grandeur mortelle et passagère. Il a fallu bien des années et presque des siècles pour bâtir ce superbe édifice ; mais pour le détruire de fond en comble, que faut-il ? un moment, et rien de plus. Moment inévitable, puisque c'est celui de la mort, à quoi toute la grandeur ne peut parer ; moment d'autant plus prochain, qu'il s'est plus écoulé de temps avant qu'on ait pu venir à bout de ses desseins ambitieux ; moment qui bientôt efface, non-seulement tout l'éclat de la grandeur, mais jusqu'à la mémoire du grand, et l'enveloppe dans un éternel oubli. Enfin, vanité par les changements et les tristes révolutions où dès la vie même, et sans attendre la mort, cette grandeur est sujette. Combien de grands ont survécu et survivent en quelque sorte à eux-mêmes, en survivant à leur grandeur ! Combien ont entendu cette parole de notre évangile, si désolante pour une âme ambitieuse : *Da huic locum* ³ ; donnez la place à cet autre, et

Agrippine. — ² Sap., v, 4. — ³ Ibid., 7.

¹ Luc., xiv, 9.

DEUXIÈME PARTIE

retirez-vous ! De quel œil alors ont-ils regardé toute la fortune du siècle ; et combien de fois, devenus sages, mais trop tard et à leur propres dépens, se sont-ils écriés : *Et ecce universa vanitas* ! Il est vrai que ces décadences ne sont pas universelles ; mais elles ont été assez fréquentes et assez surprenantes pour ne pouvoir être là-dessus assurance ; et qu'est-ce que de vivre dans une pareille incertitude, toujours exposé aux caprices de l'un et aux faiblesses de l'autre, toujours sur le penchant d'une ruine affreuse ?

Or l'aveuglement de l'ambitieux est encore de ne faire à tout cela nulle attention, ou de n'en tenir nul compte, pourvu qu'il espère fournir la carrière qu'il s'est tracée, et aller jusqu'au but qu'il a en vue. En vain le monde lui offre-t-il mille exemples de ce que je dis ; en vain lui vient-il à l'esprit mille réflexions sur ce qui se passe devant lui et autour de lui ; en vain entend-il parler et raisonner les plus sensés : il n'écoute que son ambition, qui l'étourdit à force de lui crier sans cesse, mais dans un autre sens que celui de l'Évangile : *Ascende superius* ¹ ; fais ton chemin et ne demeure pas. Telle place est-elle vacante par un accident qui devrait l'instruire et le refroidir ? c'est ce qui l'aveugle plus que jamais, et ce qui l'anime d'une ardeur toute nouvelle. L'expérience de celui-ci ni le malheur de celui-là ne sont point une règle pour lui ; il semble qu'il ait des gages certains de sa destinée, et qu'il doive être privilégié. Du moins il en veut faire l'épreuve, et il n'y a rien qu'il ne soit en disposition de tenter. Laissons-le donc à son gré courir dans la route où il s'engage, et s'y égarer. Pour nous, mes chers auditeurs, suivant les lumières de la raison, et plus encore de la religion, profitons du divin enseignement que nous donne notre adorable Maître : *Discite a me, quia mitis sum et humilis corde* ². Voilà ce que nous devons apprendre de lui : à être humbles, et humbles de cœur. L'humilité recifiera toutes nos idées. Elle nous fera chercher le repos où il est, je veux dire dans le mépris de tous les honneurs du siècle et dans une sainte retraite : *Et invenietis requiem animabus vestris* ³. Elle nous établira dans une grandeur solide, en nous élevant, par un renoncement chrétien, au-dessus de toute grandeur périssable. Ainsi elle corrigera l'aveuglement de notre esprit, et nous préservera encore d'un autre désordre de l'ambition, qui est d'être présomptueuse dans ses sentiments. Renouvez votre attention pour cette seconde partie.

Je trouve la réflexion de saint Ambroise très-solide et pleine d'un grand sens, quand il dit qu'un homme ambitieux, et qui agit par le mouvement de cette passion dont il est dominé, doit être nécessairement ou bien injuste, ou bien présomptueux. Bien injuste, s'il recherche des honneurs et des emplois dont il se reconnaît lui-même indigne ; ou bien présomptueux, s'il se procure dans la persuasion qu'il en est digne. Or il arrive très-peu, ajoute ce saint docteur, que nous nous rendions sincèrement à nous-mêmes cette justice, d'être persuadés et de convenir avec nous-mêmes de notre propre indignité. D'où il conclut que le grand principe sur lequel roule l'ambition de la plupart des hommes, est communément la présomption ou l'idée secrète qu'ils se forment de leur capacité : et de là, chrétiens, je tire la preuve de la seconde proposition que j'ai avancée. Car remarquez, s'il vous plaît, toutes les conséquences qui s'ensuivent de ce raisonnement, et que je vais développer. L'ambitieux aspire à tout et prétend à tout : donc il se croit capable de tout. Il ne met point de bornes à sa fortune et à ses desirs : il n'en met donc point à l'opinion qu'il a de son mérite et de sa personne. Je m'explique. Qu'est-ce qu'un ambitieux ? C'est un homme, répond saint Chrysostome, rempli de lui-même, qui se flatte de pouvoir soutenir tout ce qu'il croit le pouvoir élever ; qui, selon les différents états où il est engagé, présume avoir assez de force pour se charger des soins les plus importants, assez de lumière pour conduire les affaires les plus délicates, assez d'intégrité pour juger des intérêts publics, assez de zèle et de perfection pour gouverner l'Église, assez de génie et de politique pour entrer, s'il y était appelé, dans le conseil des rois ; qui ne voit point de fonction au-dessus de lui, point de récompense qui ne lui soit due, point de faveur qu'il ne méritât ; en un mot, qui ne renonce à rien, ni ne s'exclut de rien.

Demandez-lui si, dans cette charge dont l'éclat l'éblouit, il pourra s'acquitter de tous les devoirs qui y sont attachés ; s'il aura toute la pénétration d'esprit, toute la droiture de cœur, toute l'assiduité nécessaire ; c'est-à-dire, s'il sera assez éclairé pour faire le juste discernement du bon droit et de l'innocence ; s'il sera assez inflexible pour ne rien accorder au crédit contre l'équité et la justice ; s'il sera assez laborieux pour fournir à tous les soins et à toutes affaires qui se présenteront ; s'il aura l'âme assez grande pour s'élever au-dessus du respect

¹ Luc., xiv, 10. — ² Matth., xi, 29. — ³ Ibid.

humain, au-dessus de la flatterie, au-dessus de la louange et de la censure ; faisant ce qu'il verra devoir être blâmé, et ne faisant pas ce qu'il verra devoir être approuvé, quand sa conscience lui dictera d'en user de la sorte ; si, après s'être défendu des autres, il pourra se défendre de soi-même, n'ayant point d'égard à ses avantages particuliers, ne profanant point sa dignité par des intérêts sordides et mercenaires ; n'employant point l'autorité comme un bien dont il est le maître, mais la ménageant comme un dépôt dont il est responsable, et n'envisageant ce qu'il peut que pour satisfaire à ce qu'il doit. Proposez-lui tout cela, et, après lui en avoir fait comprendre la difficulté extrême, interrogez-le pour savoir s'il pourra tout cela et s'il le voudra : comme il se promet tout de lui-même, il vous répondra sans hésiter, ainsi que ces deux enfants de Zébédée dont il est parlé dans l'Evangile de saint Matthieu : *Possumus* ! Oui, je le puis, et je le ferai. Mais moi, chrétiens, je conclus de là même qu'il ne le fera pas : pourquoi ? parce que sa seule présomption est un obstacle à le faire, et encore plus à le bien faire. En effet, nous voyons ces hommes, si sûrs de leur devoir hors de l'occasion, être les premiers à se laisser corrompre quand ils sont exposés à la tentation. A qui faut-il se confier ? demande saint Augustin. A celui qui se défie de soi-même ; car la défiance qu'il a de soi-même est ce qui m'assure de lui. Or, cette défiance est essentiellement opposée à la conduite et aux sentiments d'une âme ambitieuse.

Ajoutez à cela que les sujets du monde les plus incapables sont ordinairement ceux en qui cet esprit de présomption abonde le plus, et par une suite naturelle, ceux qui deviennent les plus ardents à se pousser et à s'élever. Car à peine entendrez-vous jamais un homme sensé et d'un mérite solide se rendre à soi-même ce témoignage avantageux : Je puis ceci, j'ai droit à cela ; cet emploi n'exécède point mes forces, j'ai les qualités qu'il faut pour remplir cette place. Ce langage ne convient qu'à un esprit léger et frivole. De là vient que la modestie, qui, comme l'a fort bien remarqué le philosophe, devrait être naturellement la vertu des imparfaits, est au contraire celle des parfaits, et que les plus présomptueux selon Dieu et selon le monde ont toujours été ceux qui devaient moins l'être. Et parce que l'avancement des hommes dans les conditions et dans les rangs d'honneur dépend au moins en partie de ce que chacun y contribue pour soi, et des démarches qu'on fait pour s'in-

sinuer et pour s'établir, de là vient encore, par un funeste renversement, que les premiers postes sont souvent occupés par les plus indignes, par les plus ignorants, par les plus vicieux, pendant que les sages, que les intelligents, que les gens de bien demeurent dans l'obscurité et dans l'oubli. Car il n'est rien de plus hardi que l'ignorance et que le vice, pour prendre avec impunité l'ascendant partout. C'est ce qui faisait autrefois gémir saint Bernard ; et ce scandale serait encore maintenant plus universel s'il n'y avait un certain jugement public et incorruptible, qui s'oppose aux entreprises de ces esprits vains, jusqu'à ce que le jugement de Dieu en punisse les excès, dont il n'est pas possible que sa providence ne soit offensée.

De plus, n'est-il pas étrange qu'un ambitieux se croie capable des plus grandes choses, sans s'être auparavant éprouvé, et sans avoir fait aucun essai de son esprit, de ses talents, de son naturel ? Or il n'est rien de plus commun que ce désordre. Car, où trouver aujourd'hui de ces prétendants aux honneurs du siècle, qui, avant que de faire les recherches où les engage leur ambition, aient soin de rentrer en eux-mêmes pour se connaître, et qui, dans la vue de leur condition future, se forment de bonne heure à ce qu'ils doivent être un jour, ou à ce qu'ils veulent devenir ? C'est assez qu'on ait de quoi acheter cette charge, pour croire qu'on est en état de la posséder et de l'exercer. C'est assez qu'il soit de l'intérêt d'une famille de tenir un tel rang, pour ne pas douter que l'on n'y soit propre. Cet intérêt de famille, ce bien, tiennent lieu de toutes les qualités imaginables, et suffisent pour autoriser toutes les poursuites. Si les lois prescrivent quelque chose de plus, c'est-à-dire si elles exigent quelques épreuves pour la connaissance des sujets, on subit ces épreuves par cérémonie ; et, par la comparaison que l'on fait de soi-même avec tant d'autres qui y ont passé, on s'estime encore trop fort pour en sortir avec honneur. Si ceux à qui il appartient de corriger ces abus font des ordonnances pour les régler, on regarde ces ordonnances comme des vexations. On peut tout sans s'être jamais disposé à rien : sauf à faire ensuite des expériences aux dépens d'autrui et aux dépens de son emploi même, et à s'instruire des choses par les ignorances et les fautes infinies qu'on y commettra. Saint Paul ne voulait pas qu'un néophyte fût tout d'un coup élevé à certaines distinctions, et jugeait qu'il y avait des degrés par où l'humilité devait conduire les mérites les plus solides et les plus éclatants. Mais ces règles de saint Paul ne

sont pas faites pour l'ambitieux. Du plus bas rang, si l'on s'en rapporte à lui et selon ce qu'il croit valoir, il peut monter au plus haut; et sans passer par aucun milieu, il a de quoi parvenir au faite. L'ordre de la Providence est que les dignités soient partagées, et il y en a même qui sont formellement incompatibles; mais l'ambitieux est au-dessus de cet ordre, et ce qui est incompatible pour les autres ne l'est pas pour lui. Ce que ne feraient pas plusieurs autres plus habiles que lui, il le fera seul. Il peut tout, et tout à la fois; et parce que, pour tant de fonctions réunies, il faudrait être au même temps en divers lieux, par un miracle dont il est redevable à son ambition, il peut être tout ensemble ici et là; ou, sans sortir d'une place, faire ici ce qui ne se doit faire que là.

Le croiriez-vous, chrétiens, si je ne vous le faisais remarquer, et si, à force de le voir, vous n'étiez pas accoutumés à ne vous en étonner plus; le croiriez-vous, que l'ambition des hommes eût dû les porter jusqu'à chercher des honneurs pour lesquels, selon le témoignage du Saint-Esprit même, la première condition requise est d'être irrépréhensible? Voilà néanmoins ce qu'a produit l'esprit du monde dans le christianisme et dans l'Eglise de Dieu. Il faut donc, conclut saint Grégoire, pape, ou que l'ambitieux se juge en effet irrépréhensible, ou qu'il ne se mette pas en peine de contredire visiblement au Saint-Esprit. Or tant s'en faut qu'il considère son procédé comme un péché contre le Saint-Esprit, qu'il ne s'en fait pas même un scrupule: marque évidente que c'est donc la présomption qui le fait agir: et que, dans l'opinion qu'il a de lui-même, il ne craint pas de se compter parmi les irrépréhensibles et les parfaits. Car la témérité des ambitieux du siècle va jusque-là, quand elle n'est pas réprimée par la conscience ni gouvernée par la religion.

Mais enfin, disent-ils, et cela et tout le reste, nous le pouvons aussi bien que d'autres. Et je leur répons avec saint Bernard: Quelle conséquence tirez-vous de là? Si mille autres, sans mérite et sans les conditions convenables, se sont élevés à tel ministère, en êtes-vous plus capables parce qu'ils n'en sont pas plus dignes que vous? le pouvoir soutenir comme d'autres qui ne l'ont pas pu, n'est-ce pas même la conviction dans votre insuffisance? Mais si chacun se jugeait de cette sévérité, qui remplirait donc les charges et les emplois? Ah! chrétiens, ne nous inquiétons point de ce qui arriverait; pensons à nous-mêmes, et laissons à Dieu le soin de conduire le monde: le monde, pour le gouverner, ne manquera jamais de sujets que Dieu par sa providence y a destinés. Si l'on se jugeait dans cette rigueur,

dès là plusieurs qui ne sont pas dignes des places qu'ils occupent, commenceraient à le devenir; et si plusieurs qui en sont indignes se faisaient la justice de s'en éloigner, dès là le mérite y aurait un libre et facile accès, et, quelque rare qu'il soit, on en trouverait toujours assez pour ce qu'il y aurait d'emplois et d'honneurs vacants.

Or, ces principes supposés, quel parti y aurait-il donc à prendre pour un chrétien, je dis pour un chrétien engagé à vivre dans le monde par profession et par état? Quel parti, mes chers auditeurs? par d'autre que celui où la prudence chrétienne, qui est l'unique et véritable sagesse, le réduira toujours: savoir, de présumer peu de soi, ou plutôt de n'en point présumer du tout; de n'être point si persuadé ni si aisé à persuader des qualités avantageuses de sa personne; de tenir sur cela bien des témoignages pour suspects, et presque toutes les louanges des hommes pour vaines; d'en rabattre toujours beaucoup, et de faire état qu'on s'en attribuera encore trop; de ne point désirer l'honneur, et de ne se le point attirer; d'attendre pour cela la vocation du Ciel sans la prévenir; de la suivre avec crainte et tremblement quand elle est évidente, et, pour peu qu'elle soit douteuse, de s'en délier; de n'accepter point les emplois honorables pour lesquels on aurait reçu de Dieu quelques talents, que l'on ne voie de bonne foi qu'on y est contraint; et, si l'on est convaincu de son incapacité, de ne céder pas même à cette contrainte: car c'est ainsi que s'en explique saint Grégoire, pape: *Ut virtutibus pollens, invitatus ad regimen veniat; virtutibus vacuus, ne coactus quidem accedat.* Et ce grand homme avait droit sans doute de parler de la sorte, après les efforts héroïques que son humilité avait faits pour refuser la première dignité de l'Eglise. Je sais que tout cela est bien opposé aux idées et à la pratique du monde; mais je ne suis pas ici, chrétiens, pour vous instruire selon les idées et la pratique du monde. J'y suis pour vous proposer les idées de l'Evangile, et pour vous convaincre au moins de leur solidité et de leur nécessité. Si le monde se conduisait selon ces maximes évangéliques, l'ambition en serait bannie et l'humilité y régnerait: avec cette humilité on deviendrait raisonnable, on se sanctifierait devant Dieu, et souvent même on réussirait mieux auprès des hommes, parce qu'on en aurait l'estime et la confiance; mais sans cette humilité, outre que l'ambition est aveugle dans ses recherches et présomptueuse dans ses desseins, elle est encore odieuse dans ses suites, et c'est ce qui va faire le sujet de la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Comme il y a deux sortes de grandeurs, les unes que Dieu a établies dans le monde, et les autres qui s'y érigent, pour ainsi dire, d'elles-mêmes, celles-là qui sont les ouvrages de la Providence, et celles-ci qui sont comme les productions de l'ambition humaine; il ne faut pas s'étonner, chrétiens, qu'elles causent des effets si contraires, non-seulement dans ceux qui les possèdent, mais dans ceux mêmes qui n'y ont aucune part, et qui les envisagent avec un œil dés intéressé et exempt de passion. Une grandeur légitime et naturelle qui est de l'ordre de Dieu porte en elle-même un certain caractère qui, outre le respect et la vénération, lui attire encore la bienveillance et le cœur des peuples. C'est par ce principe que nous aimons nos rois. Bien loin que leur élévation ait rien qui nous choque, nous la regardons avec un sentiment de joie que l'inclination nous inspire aussi bien que le devoir: nous avons du zèle pour la maintenir, nous nous en faisons un intérêt: pourquoi? parce qu'elle vient de Dieu, et qu'elle doit contribuer au bien commun. Au contraire, ces grandeurs irrégulières, qui n'ont d'autre fondement que l'ambition et la cupidité des hommes; ces grandeurs où l'on ne parvient que par artifice, que par ruse, que par intrigue, et dont les politiques du siècle s'applaudissent dans l'Écriture, en disant: *Manus nostra excelsa, et non Dominus, fecit hæc omnia* 1; C'est notre crédit, c'est notre industrie, et non le Seigneur, qui nous a faits ce que nous sommes; ces grandeurs que Dieu n'autorise pas, parce qu'il n'en est pas essentiel, est ce qui nous les rend odieuses. Ainsi quand Pierre fut élevé à la plus haute dignité dont un homme soit capable, qui est celle de chef de l'Église, les apôtres ne s'en plainquirent point, ni n'en conçurent nulle peine; mais lorsque Jacques et Jean vinrent demander au Fils de Dieu les premières places de son royaume, tous les assistants en furent scandalisés, et témoignèrent de l'indignation contre ses deux frères: *Et audientes decem indignati sunt de duobus discipulis* 2. Pourquoi cette différence? Ah! dit saint Chrysostome, il est bien aisé d'en apporter la

raison. La prééminence de Pierre ne les choqua point, parce qu'ils savaient bien que Pierre ne l'avait pas recherchée, et qu'elle venait immédiatement de Jésus-Christ; mais ils ne purent voir sans murmurer celle des deux enfants de Zébédée, parce qu'il paraissait évidemment que c'étaient eux-mêmes qui l'affectaient et qui l'ambitionnaient. Or il n'y a rien de plus odieux que ces ambitions prétentions, et ce seul exemple pourrait suffire pour justifier ina dernière proposition.

Mais il est important, chrétiens, de lui donner quelque étendue, et d'en reconnaître la vérité dans le détail, pour en être encore plus fortement persuadés. Je considère donc l'ambition dans les deux états où elle a coutume de déréglé et de pervertir l'esprit de l'homme; je veux dire dans la poursuite de la grandeur lorsqu'elle n'y est pas encore parvenue; et dans le terme de la grandeur même, quand elle y est enfin arrivée. Or dans l'un et l'autre état, je dis qu'elle n'a rien en soi qui n'excite l'envie, qui ne soit un objet d'aversion, et qui, par les autres passions qu'elle fait naître, par les divisions et les partialités qu'elle entretient, par les querelles qu'elle suscite, n'aille à la destruction et à la ruine de la charité. Ne consultez que votre expérience, bien plus capable ici de vous instruire et de vous convaincre que toutes les raisons. Quelle idée vous formez-vous d'un ambitieux préoccupé du désir de se faire grand? Si je vous disais que c'est un homme ennemi par profession de tous les autres hommes, j'entends de tous ceux avec qui il peut avoir quelque rapport d'intérêt; un homme à qui la prospérité d'autrui est un supplice; qui ne peut voir le mérite, en quelque sujet qu'il se rencontre, sans le haïr et sans le combattre; qui n'a ni foi ni sincérité; toujours prêt, dans la concurrence, à trahir l'un, à supplanter l'autre, à décrier celui-ci, à perdre celui-là, pour peu qu'il espère d'en profiter; qui de sa grandeur prétendue le de sa fortune se fait une divinité à laquelle il n'y a ni amitié, ni reconnaissance, ni considération, ni devoir qu'il ne sacrifie, ne manquant pas de tours et de déguisements spécieux pour le faire même honnêtement selon le monde; en un mot, qui n'aime personne et que personne ne peut aimer: si je vous dis que le figurais de la sorte, ne diriez-vous pas que c'est un monstre dans la société, dont je vous aurais fait la peinture? et cependant pour peu que vous fassiez de réflexion sur ce qui se passe tous les jours au milieu de vous, n'avouerez-vous pas que ce sont là les véritables traits de l'ambition, tandis qu'elle est

1 Deut., xxxiii, 27. — 2 Matth., xx, 24.

encore aspirante, et dans la poursuite d'une fin qu'elle se propose ?

Ah ! mes Frères, disait saint Augustin (et remarquez, chrétiens, ce sentiment), quand l'ambition serait aussi modérée et aussi équitable envers le prochain qu'elle est injuste et enportée, la jalousie seule qu'elle produirait encore infailliblement par la simple recherche d'une élévation qu'elle se procurerait elle-même, devrait en détacher votre cœur. Et puisque cette jalousie est une faiblesse dont les âmes les plus fortes et souvent même les plus vertueuses, ont peine à se défendre, et qui néanmoins ne laisse pas d'altérer la charité chrétienne ; si nous avions à cœur cette charité pour laquelle Dieu nous ordonne de renoncer à tout le reste, nous n'aurions garde de lui faire une plaie si dangereuse dans le cœur des autres, en témoignant une ardeur si vive de nous élever ; cela seul nous tiendrait dans les bornes d'une prudence modeste, et il n'en faudrait pas davantage pour réprimer dans nous la passion de nous agrandir ; mais quand nous y ajoutons cent autres désordres, qui n'en sont, il est vrai, que les accidents, mais les accidents presque inséparables, et pires que la substance de la chose ; c'est-à-dire quand, pour soutenir cette passion, ou plutôt pour la satisfaire, nous y joignons la malignité, l'iniquité, l'infidélité ; que, par une avidité de tout avoir et de l'emporter sur tout le monde, nous ne pouvons souffrir que l'on rende justice à personne ; que de nos proches mêmes et de nos amis nous nous faisons des rivaux, et ensuite des ennemis secrets ; que, par des perfidies cachées, nous traversons leurs desseins pour faire réussir les nôtres, que nous usurpons, par des violences autorisées du seul crédit, ce qui leur serait dû légitimement ; que nous envisageons la disgrâce et la ruine d'autrui comme un avantage pour nous, et que, par de mauvais offices, nous y travaillons en effet ; que pour cela nous remuons tous les ressorts d'une malheureuse politique, dissimulant ce qui est, supposant ce qui n'est pas, exagérant le mal, diminuant le bien, et, au défaut de tout le reste, ayant recours au mensonge et à la calomnie pour anéantir, s'il est possible, ceux qui, sans même le vouloir, sont des obstacles à notre ambition, parce qu'ils ont un mérite dont ils ne peuvent se défaire, et qui est l'unique sujet qui nous irrite ; qu'en même temps que nous en usons ainsi à l'égard des autres pour empêcher qu'ils ne s'élèvent au-dessus de nous, il nous paraît insupportable que les autres aient seulement la moindre pensée de s'opposer aux vues

que nous avons de prendre l'ascendant sur eux ; que, pour peu qu'ils le fassent, nous concevons contre eux des ressentiments mortels et des haines irréconciliables (car tout cela arrive, chrétiens, et il me faudrait des discours entiers pour vous représenter tout ce que fait l'ambition et tous les stratagèmes dont elle se sert au préjudice de la charité et de l'union fraternelle pour parvenir à ses fins, voilà ce que l'esprit du monde lui inspire) : quand, dis-je, nous y procédons de la sorte, ah ! mes chers auditeurs, n'est-ce pas une conséquence nécessaire qu'en suivant des maximes aussi détestables que celles-là, nous devenions l'objet de l'indignation de Dieu et des hommes ?

Mais que serait-ce si maintenant je voulais m'étendre sur l'autre point que je me suis proposé, et si je venais à vous mettre devant les yeux les excès de l'ambition quand une fois elle est parvenue au terme de ses espérances, et qu'elle se trouve en possession de ce qu'elle prétendait ? Quel usage alors, ou plutôt quel abus et quelle profanation de la grandeur ! vous le voyez. Quelle arrogance et quelle fierté de l'ambitieux, qui se prévaut de sa fortune pour ne plus garder de ménagements avec personne, pour traiter avec mépris quiconque est au-dessous de lui, pour en attendre des respects et des adorations, pour vouloir que tout plie sous son pouvoir et seul décider de tout et régler tout, pour affecter des airs d'autorité et d'indépendance ! Quelle dureté à faire valoir ses droits, à exiger impérieusement ce qu'il se croit dû, à emporter de hauteur ce qui ne lui appartient pas, à poursuivre ses vengeances, à opprimer les petits, à humilier les grands et à leur insulter ! Quelle ingratitude envers ceux mêmes qui lui ont rendu les services les plus essentiels, et à qui peut-être il doit tout ce qu'il est, dédaignant de s'abaisser désormais jusqu'à eux, et les oubliant ! Une heure de prospérité fera méconnaître à un favori une amitié de trente années. Quel faste et quelle splendeur pour éblouir le public, pour en attirer sur soi les regards, pour répandre sur son origine un éclat qui en relève la bassesse et qui en efface l'obscurité !

Et c'est ici, chrétiens, que je dois encore vous faire observer la différence de ces deux espèces de grandeur que j'ai déjà distinguées, et dont je vous ai parlé à l'entrée de cette troisième partie : je veux dire de la grandeur naturelle et légitime qui est établie de Dieu, et de cette grandeur, si j'ose ainsi m'exprimer, artificielle, qui n'a pour appui que l'industrie et l'ambition des hommes. Car la première, qui est celle de

princes et de tous ceux qui tirent de leur naissance et de leur sang leur supériorité, cette grandeur, dis-je, est communément civile, affable, douce, indulgente et bienfaisante, parce qu'elle tient de la nature même de celle de Dieu. Comme elle est sûre d'elle-même, et qu'elle n'a point à craindre d'être contestée, elle ne cherche point tant à se faire sentir ; elle n'est point si jalouse d'une domination qui lui est tout acquise ; et bien loin de s'enfler et de grossir ses avantages, elle les oublie en quelque manière, parce qu'elle sait assez qu'on ne les oubliera jamais. Mais l'autre au contraire est une grandeur farouche, une grandeur rebutant et inaccessible, délicate sur ses privilèges, aigre, brusque, méprisante. Ne pouvant se cacher à elle-même la source d'où elle est sortie, et craignant que le monde n'en perde point assez le souvenir, elle tâche à y suppléer par une pompe orgueilleuse, par un empire tyrannique, par une inflexible sévérité sur ses prérogatives ; et de là, faut-il être surpris qu'elle soit exposée aux envies, aux murmures, aux inimitiés ? On l'honore en apparence, mais dans le fond on la hait ; on lui rend certains hommages parce qu'on la redoute, mais ce ne sont que des hommages forcés ; on voudrait qu'elle fût anéantie ; et au moindre échec qu'elle reçoit, on s'en fait une joie et comme un triomphe. Si l'on ne peut l'attaquer ouvertement, on la déchire en secret, et si l'occasion se présente d'éclater enfin et de l'abattre, y a-t-il extrémités où l'on ne se porte, et quels exemples tragiques en a-t-on vu ?

Bienheureux les humbles, qui contents de leur condition, savent s'y contenir et y borner leurs desirs ! Ils possèdent tout à la fois et le cœur de Dieu et le cœur des hommes. Ce n'est

pas qu'ils ne puissent monter aux plus hauts rangs ; car l'humilité ne demeure pas toujours dans ses ténèbres, et Jésus-Christ aujourd'hui nous fait entendre que souvent, dès cette vie même, elle sera exaltée : *Qui se humiliat, exaltabitur* ¹. Mais parce que ce n'est point elle qui cherche à s'avancer et à paraître ; parce que de son choix, et suivant le conseil du Fils de Dieu, elle ne demande ni ne prend que la dernière place, *Recumbe in novissimo loco* ² ; parce que, pour la résoudre à en occuper une autre, il faut l'appeler, il faut la presser, il faut lui faire une espèce de violence : *Amice, ascende superius* ³ ; parce qu'en changeant d'état, elle ne change ni de sentiments ni de conduite ; que, pour être élevée, elle n'en est ni moins soumise à Dieu, ni moins charitable envers le prochain, ni moins détachée d'elle-même ; que les honneurs, bien loin de la flatter, lui sont à charge, et qu'au lieu d'en tirer une fausse gloire, elle les tourne à sa confusion ; qu'elle n'emploie jamais plus volontiers le pouvoir dont elle est revêtue que lorsqu'il s'agit d'obliger, de soulager, de faire du bien ; fût-elle au comble de la grandeur, non-seulement on l'y voit sans peine, mais il n'est personne qui ne lui applaudisse, qui ne lui donne son suffrage, qui ne la révère et ne la canonise. Ce serait peu néanmoins pour elle que ces éloges du monde, et que cette voix des peuples en sa faveur, si Dieu n'y ajoutait ses récompenses éternelles ; mais comme il résiste aux ambitieux et aux superbes, c'est aux humbles qu'il communique sa grâce sur la terre, et qu'il prépare une couronne immortelle dans le ciel, où nous conduise, etc.

¹ Luc., xiv, 11. — ² Ibid., 10. — ³ Ibid.

SERMON POUR LE DIX-SEPTIEME DIMANCHE APRES LA PENTECOTE.

SUR LE CARACTÈRE DU CHRÉTIEN.

ANALYSE.

SUBJ. Les pharisiens étant assemblés, Jésus leur fit cette question : Que pensez-vous du Christ

N'examinons point au par l'uni ce que c'est que le Christ ; la foi nous l'apprend assez ; mais voyons ce que c'est que le chrétien, qui en doit être le fidèle imitateur.

DIVIS. Qu'est-ce qu'un chrétien ? Un homme par état séparé du monde, première partie ; un homme par état consacré à Dieu, deuxième partie.

REMIÈRE PARTIE. Un homme par état séparé du monde. Deux choses sont essentiellement requises pour faire un chrétien la grâce ou la vocation, du côté de Dieu, et une fidèle correspondance à cette vocation ou à cette grâce, du côté de l'homme. Or l'une et l'autre n'ont point de caractère plus marqué que celui de la séparation du monde. Voici donc comment nous devons raisonner. La grâce de la vocation au christianisme est une grâce de séparation. Ainsi nous l'a enseigné saint Augustin, après Jésus-Christ et saint Paul. Or la correspondance à une grâce doit être conforme à cette grâce. Par conséquent la correspondance

la grâce du christianisme doit être une correspondance de séparation, et voilà comment nous sommes chrétiens. De là s'ensuivent trois vérités.

1^o Il suffit précisément d'être chrétien, pour être obligé de vivre dans cet esprit de séparation du monde. Aussi, dès notre baptême, avons-nous renoncé au monde, et les Pères autrefois, pour détourner les fidèles des vains divertissements du siècle et de son luxe, ne leur en apporlaient point d'autre raison, sinon qu'ils étaient, comme chrétiens, séparés du monde. Ne disons donc plus, par une grossière erreur : Je suis du monde, et je ne puis me dispenser de vivre selon le monde. Mais renversons la proposition, et disons : En qualité de chrétien, je ne suis plus du monde, et il ne m'est plus permis de vivre selon le monde.

2^o Plus un homme, dans le christianisme, se sépare du monde, plus il est chrétien ; et plus il a de liaison avec le monde, je dis de liaison hors de la nécessité et de sa condition, moins il est chrétien : pourquoi ? parce que, selon la différence de ces deux états, il participe plus ou moins à cette grâce de séparation qui fait le chrétien. Chose si avérée, que ceux qui ont le plus aspiré à la perfection du christianisme, se sont retirés dans les cloîtres.

3^o Il est impossible qu'une âme chrétienne se convertisse et retourne véritablement à Dieu, à moins qu'elle ne soit résolue de faire un certain divorce avec le monde, qu'elle n'a pas encore fait ; et il y a de la contradiction à vouloir être astant du monde et aussi engagé dans le monde qu'auparavant, et néanmoins à prétendre marcher dans la voie d'une pénitence sincère qui procure le salut. C'est le monde qui vous a perdu, vous en convenez : il faut donc, pour vous sauver, que vous quittiez le monde. Je ne dis pas précisément le monde en général, mais surtout un certain monde particulier dont vous connaissez le danger par rapport à vous. Si cette séparation vous est douteuse, vous l'offrez à Dieu comme une satisfaction de vos attachements criminels. Si le monde en parle, vous mépriserez ses discours. Vous vous occuperez de Dieu et des devoirs de votre état.

Mais encore qu'est-ce que cette séparation du monde que demande le christianisme ? Séparation intérieure, de l'esprit et du cœur, et séparation même extérieure et corporelle. Sans la séparation intérieure de l'esprit et du cœur, l'extérieure ne sert à rien ; mais aussi, sans la séparation extérieure, du moins à certains temps, l'intérieure ne peut bien maintenir. Usage des retraites. Séparons-nous du monde avant que le monde se sépare de nous ; séparons-nous-en tandis que cette séparation nous peut être méritoire devant Dieu ; séparons-nous-en afin que Dieu, dans son jugement, ne nous sépare pas de ses élus. Nous trouverons dans la retraite des consolations plus pures et plus sensibles que toutes les fausses joies du siècle.

DEUXIÈME PARTIE. Un homme par état consacré à Dieu. Sur ces trois consécérations : 1^o l'excellence de la consécération du chrétien ; 2^o l'obligation indispensable de sainteté que cette consécération impose au chrétien ; 3^o la tâche particulière qui se répand, en conséquence de cette consécération, sur tous les péchés du chrétien.

1^o L'excellence de la consécération du chrétien. C'est par l'union du baptême que nous sommes consacrés à Dieu, mais consacrés en différentes manières que l'Écriture et les Pères nous ont marquées. Consacrés comme rois, comme prêtres, comme temples de Dieu, comme enfants de Dieu, comme membres de Dieu.

2^o L'obligation indispensable de sainteté que cette consécération impose au chrétien. Car il faut soutenir tous ces caractères, et par où, si ce n'est par notre sainteté ? C'est pour cela que l'Apôtre n'appelait point autrement les premiers fidèles que du nom de saints. C'est dans nous, selon le même Apôtre, que doit être édifié le temple de Dieu ; et comment ce temple de Dieu peut-il être édifié dans nous, sinon par la sainteté ? Si les prêtres de l'ancienne loi devaient être saints, à combien plus forte raison devons-nous travailler à le devenir, puisque nous offrons des victimes beaucoup plus nobles, et l'Agneau même de Dieu ?

3^o La tâche particulière qui se répand, en conséquence de cette consécération, sur tous les péchés du chrétien. Car tout péché dans un chrétien est une espèce de sacrilège, puisque c'est la profanation d'une chose consacrée à Dieu et unie à Dieu. Vérité que saint Paul représentait si fortement et aux premiers chrétiens, l'Église néanmoins de plus en plus dans le christianisme que le péché : la corruption y est générale. Qu'avons-nous donc à craindre ? c'est que Dieu, qui ne a le monde entier dans un déluge universel pour punir les péchés des hommes, ne laisse le flambeau de la foi s'éteindre parmi nous.

Congregatis autem pharisæis, interrogavit eos Jesus, dicens : Quid vobis videtur de Christo ?

Les pharisiens étant assemblés, Jésus leur fit cette question : Que pensez-vous du Christ ? (Saint Matthieu, chap. xxii, 41, 42.)

Si la passion n'eût point aveuglé ces faux docteurs de la loi, ils pouvaient aisément répondre à la demande que leur fait le Fils de Dieu, et découvrir dans sa personne tous les traits de ce Christ ou de ce Messie qu'ils attendaient depuis si longtemps, et qu'ils avaient actuellement devant les yeux. Témoins de tant de miracles qu'il opérait, commandant aux flots de la mer, chassant les démons, guérissant les malades, ressuscitant les morts, ne devaient-ils pas, sans hésiter, le reconnaître et lui dire : Le Christ dont vous nous parlez, c'est vous-même ? Pour nous, mes chers auditeurs, nous n'en reconnaissons point d'autre ; mais du reste, quelque importante et quelque nécessaire que nous puisse être la connaissance de cet Homme-Dieu, c'est un sujet, dit saint Chrysostome,

que les ministres de l'Évangile ne doivent guère, dans leurs prédications, entreprendre d'approfondir, parce qu'il est impénétrable et infiniment au-dessus de toutes nos pensées et de toutes nos expressions. Cependant, mes frères, il nous est assez connu pour nous servir de modèle ; et même, selon saint Jérôme et saint Augustin, il y a entre Jésus-Christ et le chrétien un tel rapport, qu'il faut, en quelque manière, les confondre ensemble, et qu'on ne peut bien définir l'un que par l'autre. De sorte que, si Jésus-Christ n'est pas substantiellement dans le chrétien, il y est par ressemblance ; et que si le chrétien n'est pas réellement, et dans le fond de son être, un autre Jésus-Christ, il l'est au moins par une conformité aussi parfaite qu'il peut l'avoir avec cet excellent et divin exemplaire. Suivant ce principe, sans examiner aujourd'hui ce que c'est que le Christ, examinons ce que c'est que le chrétien, qui en doit être le fidèle imitateur : *Quid vobis videtur ?* Cette

matière sera beaucoup plus morale, plus utile et plus sensible. Vous y apprendrez ce que vous êtes, ou plutôt ce que vous devez être et ce que vous n'êtes pas. Pour en profiter, implorons le secours du Ciel, et adressons-nous à Marie, en lui disant : *Ave, Maria.*

De quelque manière que l'ait entendu saint Jérôme, je trouve sa proposition bien judicieuse et bien juste, quand il dit ce qu'il y a de grand dans la profession du christianisme n'est pas de paraître chrétien, mais de l'être : *Esse christianum magnum est, non videri.* Et l'une des raisons qu'il en apporte, c'est, dit-il, que le christianisme étant une profession d'humilité, et l'humilité ne cherchant point à se montrer ni à briller, il s'ensuit que la vraie grandeur du chrétien est d'être ce qu'il est, non point de le paraître, puisqu'une partie de sa perfection consiste souvent à ne le paraître pas. C'est par cette pensée que j'entre dans mon dessein ; et pour vous donner l'idée d'un véritable chrétien, je la tire de son principe et de son modèle, qui est Jésus-Christ même. J'entends Jésus-Christ selon deux caractères particuliers qu'il s'est lui-même attribués, lorsque parlant aux juifs pour se faire connaître à eux, il leur disait : *Ego non sum de hoc mundo* ¹ ; Je ne suis point de ce monde ; et qu'il ajoutait : *Ego de supernis sum* ² ; Je suis venu du ciel et je demeure immuablement attaché à Dieu mon Père. Divins caractères que j'ai à vous représenter dans le chrétien, et qui vous en traceront l'image la plus complète. Qu'est-ce qu'un chrétien : *Quid vobis videtur* ? Un homme par état séparé du monde, c'est sa première qualité ; et un homme par état consacré à Dieu, c'est la seconde. L'une et l'autre pleines de gloire et de vertu en elles-mêmes, quoique de nul éclat aux yeux du monde. Car qu'y a-t-il de moins éclatant dans le monde que d'être séparé du monde, et qu'y a-t-il de plus intérieur et de plus caché que d'être consacré à Dieu ? Mais ce mystère caché est ce que j'entreprends de vous développer. Séparation du monde, qui élève le chrétien au-dessus du monde : ce sera la première partie. Consécration à Dieu, qui élève le chrétien jusqu'à Dieu même : ce sera la seconde partie ; et voilà tout le plan et le partage de ce discours.

PREMIÈRE PARTIE

Pour vous faire entendre d'abord ma pensée, et pour raisonner dans les principes de la théologie sur le sujet que je me suis proposé, deux choses, selon saint Thomas, sont essentiellement

¹ Joan., VIII, 22. — ² Ibid.

requis pour faire un chrétien : la grâce ou la vocation du côté de Dieu, et une fidèle correspondance à cette vocation ou à cette grâce du côté de l'homme. Or l'une et l'autre, bien considérées, n'ont point de caractère qui leur soit plus propre que celui de la séparation du monde. D'où je conclus qu'être véritablement séparé du monde, c'est être véritablement chrétien. Voilà tout le fonds de cette première partie.

Qu'est-ce que la grâce, je dis la première de toutes les grâces, qui est la vocation au christianisme ? Les théologiens et les Pères se sont efforcés de nous en donner de hautes idées. Mais je n'en trouve point de plus exacte ni de plus solide que celle de saint Augustin, quand il dit en un mot ce que c'est une grâce de séparation : *Qui autem congruenter sunt vocati, hi electi, et Dei altiore judicio gratia prædestinatione discreti.* Voulez-vous savoir, mes frères, dit ce saint docteur, qui sont ces élus appelés comme l'Apôtre selon le décret, mais le décret favorable de Dieu ? ce sont ceux dont Dieu a fait le discernement, qu'il a tirés de la masse corrompue du monde, et qu'il en a séparés en vertu de la grâce de leur vocation. C'est donc en effet dans la séparation du monde que consiste l'attrait, le mouvement et l'impression particulière de cette grâce. De là vient que saint Paul, pour exprimer le don de grâce qu'il avait reçu dans cette vocation miraculeuse et pleine de prodiges dont sa conversion fut suivie, ne se servait point d'autre terme que celui-ci : *Qui me segregavit ex utero... et vocavit per gratiam suam* ¹. Tout ce que je suis, je le suis par la miséricorde de mon Dieu qui m'a appelé. Et comment m'a-t-il appelé ? en me séparant dès le ventre de ma mère ; c'est-à-dire, selon l'explication de saint Ambroise, en me choisissant pour vivre séparé de la corruption du monde. De là vient que, quand l'Esprit de Dieu répandait sur les premiers disciples ces grâces visibles et abondantes, qui les élevaient aux plus saints ministères, ainsi qu'il est rapporté au livre des Actes, c'était toujours en ordonnant que ceux qu'il avait choisis pour cela fussent séparés du reste même des fidèles. *Segregate mihi Saulum et Barnabam* ² ; Séparez-moi Saul et Barnabé pour l'œuvre importante à laquelle je les ai appelés ; comme si cette séparation, ajoute saint Chrysostome, eût été une espèce de sacrement, par lequel la grâce de la vocation divine leur dût être communiquée. De là vient que le Sauveur du monde, pour signifier qu'il était venu appeler les hommes à la perfection évangélique, di-

¹ Gal., I, 15. — ² Act., XIII, 2.

sait hautement qu'il était venu séparer le père d'avec son fils, et la fille d'avec sa mère : *Veni separare hominum adversus patrem suum, et filiam adversus matrem suam*¹, réduisant toute la grâce de cette perfection à cet esprit de séparation. De là vient que le grand Apôtre, voulant nous faire comprendre la grâce suréminente et infinie de la sainteté de Jésus-Christ, en a renfermé tout le mystère dans ce seul mot : *Segregatus a peccatoribus* ² ; c'est un pontife qui nous a été donné de Dieu, mais un pontife qui, par l'onction céleste dont il était rempli, a été parfaitement séparé des pécheurs. Or, vous savez que la sainteté de Jésus-Christ est l'exemplaire de la nôtre ; et que la nôtre, pour être agréée de Dieu, doit être conforme à la sienne. Puisqu'il est donc vrai que cet Homme-Dieu a été sanctifié par une grâce qui l'a pleinement séparé du monde, il faut par proportion que la grâce qui nous sanctifie produise en nous un semblable effet ; et qu'en conséquence de cette grâce Dieu nous puisse dire ce qu'il disait aux Israélites : Vous êtes mon peuple, et c'est en cette qualité que je vous regarde ; mais pourquoi et comment l'êtes-vous ? parce que je vous ai séparés de tous les autres peuples de la terre, qui vivent dans l'idolâtrie et dans les ténèbres de l'infidélité. Voilà, encore une fois, le caractère essentiel de la vocation ou de la grâce du christianisme.

Or, c'est de là que je tire la preuve de ma première proposition, et que mesurant, selon la règle de saint Bernard, par l'action de Dieu en nous notre obligation envers Dieu, j'entre dans la plus édifiante moralité que ce sujet me puisse fournir. Car voici comment je raisonne : la vocation chrétienne, en tant qu'elle procède et qu'elle est inspirée de Dieu, est une grâce de séparation ; donc la correspondance qui lui est due, et qui fait proprement le devoir du chrétien, doit être une correspondance de séparation du côté de l'homme. Pourquoi cela ? Ah ! mes chers auditeurs, le voici : parce que la correspondance à la grâce doit nécessairement se rapporter à la fin et au terme de la grâce même. Car comme il y a diversité de grâces et d'inspirations : *Divisiones gratiarum sunt* ³ ; aussi faut-il reconnaître qu'il y a diversité d'opérations dans l'homme et de devoirs : *Et divisiones operationum sunt* ⁴. C'est-à-dire que toutes sortes de devoirs ne répondent pas à toutes sortes de grâces. Je m'explique. Dieu me donne une grâce de résistance et de défense contre la passion qui me porte au péché : je ne

puis correspondre à cette grâce qu'en résistant à ma passion et en la combattant. Au contraire, Dieu me donne une grâce d'éloignement et de fuite dans l'occasion du péché : je ne puis être fidèle à cette grâce qu'en fuyant et en m'éloignant ; et ainsi des autres, parce que c'est à nous, dit saint Prosper, de suivre le mouvement de la grâce, et non pas à la grâce de suivre le mien. Comme il est donc vrai que la grâce par laquelle Dieu m'appelle au christianisme ou à la perfection du christianisme, est une grâce de séparation du monde, quoi que je fasse, je n'accomplirai jamais le devoir du christianisme, si je ne me sépare du monde, et si je ne fais avec Dieu ce que Dieu fait le premier dans moi.

Car en vain Dieu me sépare-t-il du monde en me prédestinant pour être chrétien, si je ne m'en sépare moi-même en exécutant ce décret, et en coopérant à cette grâce qui me fait chrétien. Il faut, s'il m'est permis de parler de la sorte, que ces deux séparations concourent ensemble, et que la mienne seconde celle de Dieu, de même que celle de Dieu est le principe de la mienne. Concevez-vous cette vérité ? Voilà en substance toute la théologie nécessaire au chrétien, et sur laquelle un chrétien doit faire fonds. Car de là s'ensuivent quelques conséquences, que chacun de nous peut et doit aujourd'hui s'appliquer, comme autant de règles pour se connaître devant Dieu et pour se juger soi-même. Ne perdez rien de ceci, si'il vous plait.

Première conséquence : il suffit précisément d'être chrétien, pour être obligé de vivre dans cet esprit de séparation de monde. Qu'est-ce à dire du monde ? c'est-à-dire des faux plaisirs du monde, des joies profanes du monde, des vaines intrigues du monde, du luxe du monde, des amusements, des folies, des coutumes, ou plutôt des abus du monde ; en un mot, de tout ce qui entretient la corruption et la dissolution du monde chrétien ; c'est-à-dire de tout ce qu'entendait le disciple bien-aimé, quand il nous défendait de nous attacher au monde et à tout ce qui est dans le monde ; *Nolite diligere mundum, neque ea quæ in mundo sunt* ¹ ; c'est-à-dire de ce qu'il prenait soin lui-même de nous expliquer en détail, quand il ajoutait que tout ce qu'il y a dans le monde est, ou concupiscence de la chair, ou concupiscence des yeux, ou orgueil de la vie : *Omne quod est in mundo, concupiscentia carnis est, et concupiscentia oculorum, et superbia vitæ* ² ; c'est-à-dire de ce qu'il nous ordonnait de détester et de fuir, lorsqu'il con-

¹ Math., x, 36. — ² Hebr., vii, 26. — ³ 1 Cor., xii, 4 — ⁴ Ibid., 5.

¹ Joan., n, 16. — ² Ibid., 16.

cluait que le monde n'est que désordre et qu'iniquité : *Mundus totus in malo positus est* 1. Il suffit, dis-je, pour être obligé par profession et par état de s'en séparer, d'être chrétien; et il n'est point nécessaire pour cela d'être quelque chose de plus que chrétien; pourquoi? parce que la grâce seule du christianisme nous sépare de tout cela; et parce qu'au moment que nous avons été régénérés par cette grâce, nous nous en sommes séparés nous-mêmes. Vous le savez, mes chers auditeurs; et à moins de désavouer ce que l'Eglise a fait solennellement en votre nom, et ce que vous avez mille fois ratifié depuis, vous n'en pouvez disconvenir. Et en effet, quand les Pères voulaient autrefois détourner les fidèles de certains divertissemens qui ont été de tout temps la passion du monde, et par lesquels les hommes du monde se sont de tout temps distingués, ils ne leur en apportaient point d'autre raison, sinon qu'ils étaient chrétiens et séparés du monde; et cette raison seule les persuadait. *A theatro separamur, quod est quasi consistorium impudicitie* 2, disait l'un d'entre eux : le théâtre, qui est comme une scène ouverte à l'impureté, fait une séparation entre les païens et nous; car les païens y courent, et nous l'abhorrons, et cette différence n'est qu'une suite de leur religion et de la nôtre. De même, quand Tertullien recommandait aux dames chrétiennes la modestie et la simplicité dans l'extérieur de leurs personnes, ce que l'on peut dire être à leur égard un commencement de séparation du monde, comment est-ce qu'il leur parlait? Vous êtes chrétiennes, leur disait-il, et par conséquent séparées de toutes les choses où cette vanité pourrait avoir lieu. Vous avez renoncé aux spectacles; vous n'êtes plus de ces assemblées où l'on ne va que pour voir et pour être vu; ces cercles où l'on fume, où le faste, où la licence, où l'inconfinence entretient tant de commerces criminels, ne sont plus pour vous : en qualité de chrétiennes, vous ne paraissez plus dans le monde que pour les exercices de la charité ou de la piété; que pour visiter les pauvres, qui sont vos frères, pour assister au sacrifice de votre Dieu, pour venir entendre sa parole : or tout cela est directement opposé à cette mondanité, qui est le charme de votre amour-propre. Devez-vous traiter avec les âmes infidèles? à la bonne heure; mais pour cela même vous êtes indignes du nom que vous portez, si, leur donnant par votre exemple l'idée de ce que vous êtes, vous n'avez encore plus de soin de paraître toujours revêtues des vérita-

bles ornemens de votre sexe, qui sont la retenue et la pudeur. Voilà le raisonnement dont se servait Tertullien, fondé sur la profession simple du christianisme. Raisonnement qui convainquit les fidèles, de ce temps-là, et malheur à nous, si nous n'en sommes pas convaincus comme eux !

C'est donc une erreur, non-seulement grossière, mais pernicieuse, de dire : Je suis du monde, et je ne puis me dispenser de vivre selon le monde, ni de me conformer au monde. Car c'est ce qui vous perd, et ce qui est la source de tous vos égaremens. Or, vous me permettez bien de vous dire que de parler ainsi c'est une espèce de blasphème; car le Fils de Dieu vous a déclaré expressément dans l'Evangile que vous n'êtes plus du monde, et vous supposez que vous en êtes encore; et, ce qui est bien plus étrange, vous prétendez en être encore dans le même sens qu'il a voulu vous faire entendre que vous n'en étiez plus. Il faut donc renverser la proposition, et dire : Je ne suis plus du monde, parce que je suis chrétienne; donc il ne m'est plus permis de vivre selon le monde, ni de me conformer aux lois du monde. Alors vous parlerez selon l'esprit et selon la grâce de votre vocation.

Mais cela est trop général. Seconde conséquence : plus un homme dans le christianisme a soin de se séparer du monde, plus il est chrétien; et plus il a d'engagement et de liaison avec le monde (je dis de liaison hors de son devoir, et d'engagement hors de la nécessité et de sa condition), moins il est chrétien; pourquoi? parce que, selon la mesure de ces deux états, il participe plus ou moins à cette grâce de séparation qui fait le chrétien. Chose si avérée (c'est la remarque du saint évêque de Genève, François de Sales), que quand la grâce du christianisme a paru agir sur les hommes dans toute sa plénitude, elle les a portés à des séparations qui, de l'aven du monde même, ont été jusqu'à l'héroïque. Ainsi un Arsène est en crédit dans la cour des empereurs; cette grâce l'en arrache pour le transporter au désert. Une Mélanie vit dans la pompe et dans l'affluence des délices de Rome; cette grâce l'en détache pour lui faire chercher d'autres délices dans la retraite de Bethléem. Jamais tant d'illustres solitaires, c'est-à-dire tant d'illustres séparés que dans ces premiers siècles de l'Eglise, parce qu'il n'y eut jamais tant de partais chrétiens. Et pourquoi pensons-nous que les monastères aient été de tout temps regardés comme des asiles de sainteté, sinon parce qu'on y est dans une entière

séparation du monde? Qu'est-ce qu'une religion fervente et réglée (écoutez saint Bernard, et souffrez que je rende ce témoignage à la vérité connue), qu'est-ce qu'une religion fervente et réglée, telle que nous en voyons encore aujourd'hui? c'est une idée subsistante du christianisme. C'est un christianisme particulier, dit saint Bernard, qui, dans les débris du christianisme universel, s'est sauvé, pour ainsi dire, du naufrage, et que la Providence a conservé, comme au commencement de ce premier christianisme révéré par les païens mêmes; car voilà, mes chers auditeurs, ce qui me rend la religion vénérable. Au contraire, l'expérience m'apprend que plus un chrétien s'ingère dans le commerce et les intrigues du monde, moins il est chrétien; et qu'autant qu'il fait de pas et de démarches pour y entrer, autant l'esprit chrétien s'allèrte-t-il ou se corrompt-il dans lui. Jusque-là que quand les Pères de l'Eglise ont parlé ou de ces recherches empressées du monde, ou de ces vanités et de ces plaisirs qui marquent l'attachement au monde, ils n'ont point fait difficulté de dire qu'il y avait en tout cela une apostasie secrète: pourquoi? parce que la grâce de la foi étant un principe de séparation à l'égard de toutes ces choses, ne pas renoncer à ces choses, c'était renoncer, en quelque manière, à la grâce de la foi.

Mais je vais plus loin. Troisième conséquence: il est impossible à une âme chrétienne de se convertir et de retourner véritablement à Dieu, à moins qu'elle ne soit résolue de faire un certain divorce avec le monde, qu'elle n'a pas encore fait; et il y a de la contradiction à vouloir être autant du monde et aussi engagé dans le monde qu'auparavant, et néanmoins à prétendre marcher dans la voie d'une pénitence sincère qui produise le salut; car le moyen, mon cher auditeur, de concilier ces deux choses? Vous avouez vous-même que c'est le monde qui vous a fait perdre l'esprit de votre religion et l'Esprit de Dieu; il faut donc que pour retrouver cet esprit vous vous sépariez du monde, et qu'au lieu de persister à vous figurer en vain cet esprit où il n'est pas, vous l'alliez chercher où il est. Or il est évident que l'Esprit de Dieu n'est point dans cette espèce de monde dont nous parlons, puisque, bien loin d'y être pour vous, c'est là que vous l'avez perdu; et c'est ici où je ne puis m'empêcher d'être touché de la plus tendre compassion, en voyant certaines âmes dont on peut dire que le monde est plein, et qui, pour ne se pas résoudre une bonne fois cette séparation du monde, délibèrent éter-

nellement sur leur conversion, et ne se convertissent jamais. Dieu les presse, la grâce agit en elles, elles conçoivent mille desirs ardents de leur salut; vous diriez qu'elles sont toutes changées, et que le charme est levé; mais quand il en faut venir à ce point, de rompre avec le monde et de se séparer du monde, ah! chrétiens, c'est une conclusion qui leur paraît plus affligeante que la mort, et qu'elles étoient toujours. Voilà pourquoi elles sont si ingénieuses à trouver des raisons et des prétextes pour faire valoir les engagements qui les retiennent dans le monde; voilà pourquoi elles sont si éloquents dans les apologies qu'elles font du monde. Hé quoi! disent-elles, ne peut-on pas être du monde et se sauver? Dieu n'est-il pas l'auteur de ces conditions, que l'on réproche sous le nom de monde; et n'y a-t-il pas une perfection pour les gens du monde comme pour les religieux? Mais quand on leur répond qu'il n'est pas question du monde en général; qu'il s'agit d'un certain monde particulier, qui n'est point l'ouvrage de Dieu; d'un monde qui les pervertit et qui les pervertira toujours, parce que c'est un monde où règne le péché, parce que c'est un monde où le libertinage passe pour agréable et pour honnête, parce que c'est un monde dont la médisance fait tous les entretiens, parce que c'est un monde où toutes les passions se trouvent comme dans leur centre et dans leur élément, parce que c'est un monde où l'on ne peut éviter mille écueils auxquels la conscience ne manque pas d'échouer: que c'est ce monde-là dont il faut qu'elles se séparent, si elles veulent être à Dieu; qu'il n'y a point sur cela de tempérament à prendre ni de ménagement à observer; que leur conversion est attachée à ce divorce: quand on leur parle ainsi, c'est encore une fois, l'obstacle éternel que la grâce trouve à surmonter dans ces âmes mondaines, et qu'elle ne surmonte presque jamais; parce que les séparer d'un tel monde, c'est les séparer d'elles-mêmes, ce qu'elles ne veulent jamais tout de bon, quoiqu'elles le veulent toujours imparfaitement.

Est-il possible, dit-on, que je puisse vivre sans voir le monde? Que ferai-je quand je me serai déclarée n'être plus du monde? quelle ressource aurai-je contre l'ennui qui m'accablait dans cette séparation du monde? quel jugement fera-t-on de moi dans le monde? car voilà les difficultés que l'esprit du monde a coutume de former dans une âme qui traite avec Dieu de sa conversion. Et moi je dis, âmes chrétiennes, que si vous aviez tant soit peu de

foi ou plutôt si vous écoutiez tant soit peu votre foi, vous rougiriez de ces sentiments. Non, non, Seigneur, diriez-vous à Dieu, ce n'est point de là que doit dépendre ma résolution, et je raisonne en infidèle lorsque je parle de la sorte. Que cette séparation du monde me soit difficile ou aisée, qu'elle me cause de la tristesse ou de la joie, que le monde l'approuve ou qu'il la condamne; puisqu'elle m'est nécessaire, c'est assez pour m'y soumettre. S'il m'est pénible d'être séparée du monde, j'accepterai cette peine comme une satisfaction de tous les attachements criminels que j'ai eus au monde; et combien de fois, ô mon Dieu, le monde même m'a-t-il causé de mortels ennuis? est ce un grand effort que je ferai, quand je serai prête à en souffrir autant que vous? Le monde me condamnera; et que m'importe d'être louée ou condamnée du monde, puisque je veux sincèrement m'en séparer? Je cherche quelles seront alors mes occupations; et n'en aurai-je pas trop, pourvu que je m'attache aux devoirs de ma religion et aux devoirs de mon état? ces occupations ne sont-elles pas plus dignes de moi que celles que je me faisais dans le monde, qui dissipait mon esprit sans le remplir, et qui corrompaient mon cœur sans le satisfaire?

Cependant, chrétiens, vous me demandez quelle doit être cette séparation du monde, et c'est le grand point de pratique qui me reste à vous expliquer. Je ne parle point des qualités vicieuses et mauvaises que cette séparation peut avoir: c'est une matière qui me fournirait mille réflexions très-solides, mais qui ne seraient peut-être pas universellement goûtées. Or mon dessein est de tâcher à entrer dans vos cœurs, pour les gagner à Dieu. Il y a des séparations du monde fausses, et il y en a de vraies. Je suppose que celle que nous embrasserons sera telle qu'elle doit être; qu'elle sera sincère, désintéressée, et qu'elle aura Dieu pour motif. Mais cela posé, je dis (et voici les règles qui nous regardent), je dis qu'il y a deux sortes de séparations du monde: l'une corporelle et extérieure, l'autre de cœur et d'esprit. Je dis que pour vivre en véritable chrétien, toutes deux sont nécessaires, parce que la séparation extérieure du monde n'est qu'un fantôme, si elle n'est soutenue et animée de celle de l'esprit; et que celle de l'esprit ne peut se soutenir ni subsister, si elle n'est aidée de l'extérieure. C'est la maxime de saint Bernard et de tous les Pères. Il faut une séparation du cœur et de l'esprit; car, en vain suis-je séparé du monde d'habit,

d'état, de demeure, de fonction et de conversation, si mon esprit et mon cœur y sont attachés. C'est par le cœur qu'il faut que je commence à m'en séparer. Or, vous qui m'écoutez, chrétiens, au milieu des embarras de la vie du siècle, vous pouvez avoir cette séparation du cœur; et vous pouvez l'avoir, si vous le voulez, aussi parfaitement que les solitaires et les religieux mêmes, parce que votre cœur est entre vos mains, et que vous en pouvez disposer.

Mais ce n'est pas tout: il faut que la séparation du cœur soit accompagnée, ou, pour mieux dire, soutenue de la séparation extérieure et corporelle: par quelle raison? parce que, dit saint Grégoire, pape, la contagion du siècle est telle, que les hommes les plus purs, les plus saints et les plus dégagés de l'amour du monde ne laissent pas d'en ressentir les atteintes. Il faut donc de temps en temps les affaiblir et en diminuer l'impression, en se retirant et se séparant extérieurement du monde, et faire comme ces consuls et ces princes de la terre dont Job a parlé, qui jusque dans leurs palais bâtissent des solitudes, où ils sont au milieu du monde comme s'ils n'y étaient pas: *Cum regibus et consulibus terræ, qui ædificant sibi solitudines*¹. C'est de là qu'est venu l'usage de ces saintes retraites que se pratiquent aujourd'hui dans le christianisme, et qui y produisent des effets de grâce si merveilleux. Que fait-on dans ces retraites? on écoute Dieu parler, on converse familièrement et paisiblement avec lui, on reçoit ses communications les plus intimes, et on y répond. Ah! mes frères, les jours que vous passerez dans ces pieux et salutaires exercices seront proprement vos jours; et l'on peut dire que, sans ceux-là, presque tous les autres sont perdus pour vous. Ce qu'il y a de bien déplorable, c'est que nous ne les voyons pratiquer ordinairement qu'à ceux qui en ont moins de besoin; car, à qui est-ce que ces retraites sont plus nécessaires? Ce n'est pas à cet ecclésiastique ni à ce religieux, qui mènent une vie réglée dans leur profession; c'est à cet homme d'affaires, dont la conscience est chargée de mille injustices qu'il ne verra jamais bien que dans une retraite; c'est à cet homme de cour, qui ne pensera jamais sérieusement à son salut si une retraite ne l'y fait penser; c'est à cette femme du monde, laquelle se trouve dans un abîme de corruption dont il n'y a qu'une retraite qui soit capable de la tirer. C'est à ces personnes qu'il faut des retraites. Aux autres elles sont de conseil, mais à ceux-ci elles peuvent être et

¹ Job., III, 14.

sont très-souvent d'obligation, parce que, dans l'ordre naturel des grâces et dans la voie commune de la Providence, elles leur deviennent un moyen unique pour se sauver.

Voilà mes chers auditeurs, la première idée du christianisme. Séparons-nous du monde avant que le monde se sépare de nous; car il faut de deux choses l'une, ou que nous nous en séparions nous-mêmes par choix et par vertu, ou que nous en soyons séparés par force et par nécessité. Or, ne vaul-t-il pas mieux que cette séparation se fasse en nous par l'attrait de la grâce, que d'attendre qu'elle se fasse malgré nous par la violence de la mort? Séparons-nous du monde, tandis que nous pouvons devant Dieu nous rendre le témoignage que nous nous en séparons pour lui. Car, quel honneur faisons-nous à Dieu quand nous nous convertissons à lui parce que nous ne sommes plus en état de goûter le monde, ou plutôt parce que le monde commence à ne nous plus goûter? Quelle obligation Dieu, pour ainsi parler, nous peut-il avoir, quand nous lui donnons le reste du monde? Quelle gloire tire-t-il de nous, quand nous nous mettons dans l'ordre, non pas par un effort que nous faisons en quittant la créature, mais par un secret désespoir de ce que la créature nous a quittés? Séparons-nous du monde de la manière dont nous en voulons être séparés dans le jugement de Dieu; et puisque, selon saint Augustin, le jugement de Dieu à l'égard du juste ne sera point une punition, mais une séparation : *Non punitio, sed discretio*; anticipons dès cette vie l'effet de ce jugement; faisons dès maintenant ce que Dieu fera alors; paraissions sur la terre dans le même rang où il faudra que nous paraissions, c'est-à-dire séparés des impies et des réprouvés; et, sans dilérer jusqu'à la venue de Jésus-Christ, faisons en sorte que, trouvant en nous cette séparation déjà faite, il n'ait qu'à la ratifier quand il viendra pour nous juger. Séparons-nous du monde, afin que dans ce jour terrible Dieu ne nous sépare par de ses élus. Car comme il y a, selon l'Écriture, une séparation de miséricorde et de haine, aussi y en a-t-il une de rigueur et de sùce; et la plus forte imprécation que faisait vid contre ses ennemis, qui furent toujours les ennemis de Dieu, était de dire à Dieu : *Domine, a paucis... divide eos*! Séparez-les, Seigneur, de ce petit nombre d'élus que vous avez choisis. Surtout, chrétiens, n'appréhendez point la séparation du monde comme un état triste et affreux. Quand elle serait telle, vous étant

d'ailleurs aussi salutaire et aussi nécessaire qu'elle l'est, vous devriez l'aimer. Mais j'ose bien dire que si vous y êtes fidèles à Dieu, Dieu vous y fera trouver des douceurs préférables à toutes les joies et à tous les plaisirs des sens. En effet, il n'y en a point de plus heureux dans le monde que ceux qui sont parfaitement séparés du monde : c'est ce que nous avons tous les jours; et il est bien étrange que, reconnaissant dans les autres ce qui doit faire notre bonheur, nous le craignons pour nous-mêmes. Cependant, mes chers auditeurs, tel est l'enchantement de nos esprits et le désordre où nous vivons : toujours persuadés du néant du monde, et toujours possédés de l'amour du monde, nous dégoûtant sans cesse du monde et ne nous en détachant jamais. Quoi qu'il en soit, mes frères, voilà le premier caractère de l'homme chrétien, d'être séparé du monde. Mais il n'en faut pas demeurer là, et le second est d'être consacré à Dieu, comme je vais vous le montrer dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il est de la sainteté de Dieu d'être servi par des saints, comme il est de la grandeur des rois d'être servis par des grands; et la même raison qui fait que ceux-ci, en qualité de souverains et de monarques, veulent avoir des princes pour officiers de leur maison, est celle pour quoi Dieu, en qualité de Saint des saints, se fait un honneur de recevoir le culte qui lui est dû par des hommes sanctifiés, et qui portent dans eux un caractère de consécration. Tous les hommes, dit saint Grégoire, pape, sont essentiellement sujets à l'empire de Dieu; mais tous les hommes ne sont pas pour cela consacrés à Dieu. Cette consécration est l'effet d'une grâce spéciale; et je dis que c'est la grâce propre du christianisme. Pour approfondir cette vérité, concevez bien; s'il vous plaît, trois choses dignes de toute votre réflexion, et capables de remplir vos cœurs des plus nobles sentiments de la foi. Premièrement, l'excellence de ce que j'appelle la consécration du chrétien; en second lieu, l'obligation in dispensable de sainteté que cette consécration impose à l'homme chrétien; et enfin la tâche particulière qui, par une malheureuse nécessité, et en conséquence de cette consécration, se répand sur tous les péchés du chrétien. Si je vous fais bien comprendre ces trois articles, il n'y a rien, mes chers auditeurs, que je ne doive espérer de vous.

Qu'est-ce que l'onction du baptême, en vertu de laquelle nous sommes chrétiens? C'est, dit

saint Cyprien, une consécration solennelle qui se fait de nos personnes; mais une consécration dans laquelle il semble que Dieu a pris plaisir de rassembler toutes les richesses de sa grâce pour nous la rendre plus précieuse; car le baptême, ajoute ce Père, nous consacre en je ne sais combien de manières, qui doivent toutes nous inspirer un certain respect pour nous-mêmes. Il nous consacre comme rois, il nous consacre comme prêtres, il nous consacre comme temples de Dieu, il nous consacre comme enfants de Dieu, il nous consacre comme membres de Dieu. Ah! mes chers auditeurs, apprenons aujourd'hui ce que nous sommes, et confondons-nous, si nous ne sommes pas ce que tant de motifs nous excitent à devenir.

Je dis que le baptême nous consacre comme rois et comme prêtres; ainsi l'apôtre saint Pierre le déclare-t-il, lorsque parlant aux chrétiens dans sa première épître canonique, il leur donne tout à la fois ces deux qualités en les appelant sacerdoce royal : *Regale sacerdotium* ¹. Et ainsi le disciple bien-aimé, dans l'Apocalypse, fait-il consister en partie le bienfait de la rédemption en ce que Jésus-Christ, qui est le souverain rédempteur, nous a établis rois et prêtres de Dieu son père : *Et fecisti nos Deo nostro regnum et sacerdotes* ². En effet, comme chrétiens, nous ne sommes destinés à rien de moins qu'à régner; et ce n'est point une exagération ni une figure de dire que, dans le baptême, nous sommes sacrés pour posséder un royaume, qui est le ciel; que nous y recevons l'investiture d'une couronne, qui est la couronne du ciel; et qu'en même temps que la grâce de ce sacrement nous est conférée, nous avons un droit légitime de prétendre à l'un des trônes que le Fils de Dieu nous a préparés dans le ciel. Comme chrétiens, nous sommes encore consacrés prêtres du Dieu vivant : comment cela? parce que l'onction baptismale non-seulement donne pouvoir au chrétien, mais lui impose l'obligation d'offrir à Dieu des sacrifices continuels : le sacrifice de son esprit par la foi, le sacrifice de son corps par la pénitence, le sacrifice de ses biens par l'aumône, le sacrifice de sa vengeance par la charité, le sacrifice de son ambition par l'humilité; toutes hosties, dit saint Paul, par lesquelles on se rend Dieu favorable, et sans lesquelles le christianisme n'est qu'une ombre de religion : *Talibus enim hostiis promeretur Deus* ³. Je dis plus : parce qu'en qualité de chrétiens nous pouvons offrir tous les jours le plus grand de tous les sacrifices, qui est celui du corps et

du sang de Jésus-Christ. Car tout laïques, mes frères, que vous êtes, vous offrez réellement et conjointement avec le ministre du Seigneur ce divin sacrifice; et de là saint Léon conclut que vous devez donc vous regarder comme les associés des prêtres : *Agnoscat se, et regii generis, et officii sacerdotalis esse consortes*. Or, vous ne pouvez offrir ce sacrifice avec les prêtres sans être, dans un sens, prêtres vous-mêmes. D'où il s'ensuit que le caractère de chrétien répand sur vous une partie de l'onction sacerdotale.

J'ajoute qu'en vertu de ce même caractère vous êtes consacrés à Dieu comme ses temples. Rien de plus commun dans la doctrine de saint Paul. Non, mes frères, disait ce grand apôtre, ce n'est point dans des temples bâtis par les hommes que notre Dieu fait sa demeure, mais dans ceux qu'il a bâtis lui-même; c'est-à-dire dans nous-mêmes, car vous êtes vous-mêmes les temples du Dieu tout-puissant. Or, prenez garde, mes chers auditeurs, cette qualité que nous possédons de temples de Dieu est, à parler dans la rigueur, uniquement attachée à la grâce du baptême; et toute autre grâce que celle du baptême, fût-elle aussi éminente que celle des anges, ne nous communique point cette qualité. Écoutez la raison qu'en donne Guillaume de Paris. C'est qu'à parler dans la rigueur, nous ne sommes proprement les temples de Dieu qu'en tant que nous sommes capables de recevoir le Fils de Dieu par la participation de son corps adorable, lorsque ce Dieu de bonté et de majesté vient habiter dans nous, et fait de nos cours autant de sanctuaires et de tabernacles où il réside. Or, par où sommes-nous capables de le recevoir ainsi, cet Homme-Dieu? par le baptême. Car, quand j'aurais toute la sainteté des esprits bienheureux, si je n'avais le caractère du baptême, je ne pourrais me présenter à la table de Jésus-Christ, ni participer à son sacrement. C'est donc le baptême qui fait en nous comme la première consécration du temple de Dieu, ou plutôt c'est par le baptême, et par le caractère de chrétien que le baptême nous confère, que nous devenons les temples de Dieu.

Mais qu'est-ce que toutes ces qualités, en comparaison des titres glorieux d'enfants de Dieu et de membres de Dieu? Car ce sont là les termes formels et les expressions de l'Écriture. C'est de nous que saint Jean a dit que tous ceux qui ont été mis à Jésus-Christ dans le baptême et par le baptême, que tous ceux qui ont été en lui et en son saint nom, ont dès lors acquis un droit incontestable d'être appelés enfants de Dieu, comme en effet ils le sont devenus : *Quot-*

¹ I Petr., II, 9. — ² Apoc., V, 10. — ³ Hebr., XII, 16

SUR LE CARACTÈRE DU CHRÉTIEN.

quot autem receperunt ex eis, dedit eis potestatem filios Dei fieri, his qui credunt in nomine ejus ¹. C'est aux chrétiens que saint Paul disait : Vous êtes le corps de Jésus-Christ, vous êtes ses membres : *Vos estis corpus Christi, et membra de membro* ². De vouloir relever ici l'excellence de tous ces dons descendus du Père céleste et communiqués à l'âme chrétienne, ce serait, mes chers auditeurs, une manière infinie, et des discours entiers n'y pourraient suffire. Passons à l'obligation de sainteté que nous imposent de si saintes qualités ; et lirons de là le juste sujet de notre confusion, pour le faire en même temps servir à notre édification.

Voilà, dis-je encore une fois, mes frères, ce que nous sommes, et voilà les augustes caractères que la grâce, à proportion de vos états, imprime dans vous. Mais aussi quelles conséquences suivent de ces principes ? Voyez quelle ferveur de charité la charité d'un Dieu pour nous doit allumer dans nos cœurs. Voyez à quel retour de zèle elle nous engage ; par quelle mérité de mœurs nous devons soutenir ce degré de gloire où la grâce nous a fait monter. Est-ce trop exiger de nous que de nous obliger à être parfaits, pour remplir, non pas l'étendue, mais en quelque sorte l'immensité de ce devoir ? Enfin, tout ce que la loi chrétienne nous commande, quelque héroïque qu'il puisse être, est-il trop relevé pour des enfants de Dieu ? Ah ! Seigneur, s'écriait saint Ambroise, méritons-nous de porter ce beau nom, si, par une lâche conduite, nous venions à dégénérer et à déchoir des hauts sentiments de l'esprit chrétien, dans les bassesses infinies de l'esprit du monde ; et ne faut-il pas que nous renoncions pour jamais à l'honneur de vous appartenir, si nous prétendions nous borner à des vertus médiocres ? C'est ainsi, mes chers auditeurs, que le concevaient les Pères de l'Eglise, et c'est le fonds de moralité sur lequel saint Paul établissait les plus fortes remontrances qu'il faisait aux chrétiens. Il ne les appelait point autrement que du nom de saints ; et quand il écrivait aux Eglises dont le soin lui était commis, son épître portait pour inscription : Aux saints de l'Eglise de Corinthe, aux saints qui sont à Ephèse : *Ecclesiarum Dei que est Corinthi, vocatis sanctis... sanctis qui sunt Ephesi* ³ ; pourquoi ? parce qu'il supposait que l'on ne pouvait être l'un sans l'autre, et que l'essence du chrétien étant d'être consacré à Dieu, être chrétien par profession, c'était être saint. De là vient qu'il n'employait guère d'autre motif que celui-là pour porter les chrétiens à cette inviolable

pureté du corps et de l'esprit, par où il voulait qu'ils fussent distingués dans le monde. Ne savez-vous pas, mes frères, leur disait-il, que par le baptême vous êtes devenus le temple de Dieu : *Nescitis quia templum Dei estis* ¹ ? Or le temple de Dieu doit être saint ; et quiconque profane ce temple, Dieu le perdra.

Sur quoi Zénon de Vérone fait une remarque aussi solide qu'ingénieuse. Si ce temple de Dieu, dit-il, était dans nous parfait et achevé, comme il l'est dans les bienheureux qui sont au ciel, nous n'aurions plus besoin de travailler à notre sanctification ; mais la structure de ce temple, pendant que nous vivons sur la terre, devant toujours croître et ne se terminant jamais, c'est à nous, pour répondre aux vues de Dieu qui en est le premier architecte, de l'édifier continuellement. Vérité que saint Paul a si bien exprimée par ces paroles : *In quo omnis edificatio constructa crescit in templum sanctum in Domino* ² ; car il ne dit pas que Jésus-Christ est le fondement sur lequel nous sommes bâtis et édifiés, mais sur lequel nous bâtissons et nous édifions, pour être un temple consacré au Seigneur. Or ce temple, encore une fois, ne peut être édifié dans nous que par la sainteté de notre vie ; d'où vient qu'une vie sainte est communément appelée vie édifiante. Et la merveille en ceci, reprend Zénon de Vérone, est de voir qu'en effet si nous sommes justes, le temple de Dieu se bâtit à tous moments et se consacre dans nos personnes : *O res miranda, quotidie edificatus in nobis et consecratur domus Dei* ! Il est vrai, ajoutait ailleurs le grand Apôtre, comme chrétiens, vous participez au sacerdoce de Jésus-Christ et au ministère des prêtres ; mais c'est pour cela même que je vous conjure de présenter à Dieu vos corps, comme autant d'hosties saintes, vivantes et agréables à ses yeux. Car, si les prêtres de l'ancienne loi devaient être saints, parce qu'ils étaient députés pour offrir des pains et de l'encens ; vous qui, en vertu de votre vocation, offrez à Dieu des victimes incomparablement plus nobles, vous qui lui offrez tous les jours l'Agneau sans tache dans le sacrifice de l'autel, vous qui lui devez offrir des cœurs, des volontés et des esprits, que devez-vous être, si le raisonnement de l'Ecriture est juste : *Incensum et panes offerunt, et ideo sancti erunt Deo suo* ? A quoi, par rapport à vous, ce raisonnement ne s'étend-il pas, et quelle nécessité ne vous impose-t-il pas de mener une vie pure et dégagée de la corruption du siècle ?

Voilà, mes chers auditeurs, ce que doit au-

¹ Joan., 1, 12. — ² 1 Cor., x. — ³ 1 Cor., 1, 2. Ephes., 1, 1.

Cor., III, 16. — ² Ephes., II, 21.

aujourd'hui vous animer ; et si vous n'étes pas touchés de ce que je dis, voilà ce qui doit vous faire trembler ; car un troisième et dernier article par où je finis, c'est que les péchés des chrétiens contractent une malice particulière, qui est celle même du sacrilège, et qui les rend plus abominables devant Dieu. En effet, qu'est-ce que le sacrilège ? c'est, disent les théologiens, l'abus, la profanation d'une chose consacrée à Dieu. Or tout ce qu'il y a dans moi est consacré à Dieu par le baptême ; et tous les péchés que je commets sont autant d'abus criminels que je fais de moi-même. Par conséquent tous mes péchés renferment une espèce de sacrilège dont je suis coupable. Mais encore de quelle nature est ce sacrilège ? ce n'est pas seulement la profanation d'une chose consacrée à Dieu, mais unie à Dieu, mais incorporée avec Dieu, ainsi que l'est un chrétien en conséquence du baptême et selon les principes de notre foi. Ah ! mes frères, écrivait saint Paul aux Corinthiens, justement indigné d'un pareil abus, serait-il possible que j'en vinsse à cette extrémité ? Quoi ! j'arracherais les membres de Jésus-Christ, pour en faire les membres d'une prostituée ? ce sont les propres expressions de l'Apôtre : *Tollens ergo membra Christi, faciam membra meretricis* ! ? Quoi ! je corrompais un cœur qui doit être la demeure de mon Dieu, je l'infecterais du poison le plus mortel, je le souillerais de toutes les iniquités !

C'est cependant, mes chers auditeurs, ce que nous faisons en nous abandonnant au péché : jusque-là que quelques théologiens, portant trop loin le sens et la force des paroles de l'Apôtre, ont douté si l'on ne pouvait pas dire que Jésus-Christ, tout impeccable qu'il est en lui-même, devenait pécheur dans les chrétiens ; et cela autant de fois qu'ils commettaient des péchés. Je sais que l'Eglise a rejeté cette manière de parler si injurieuse à la sainteté d'un Homme-Dieu, et qu'elle l'a même traitée d'hérésie ; mais cette hérésie et cette manière de parler ne laisse pas d'être fondée sur une vérité certaine, savoir, que toutes les fois que nous péchons, ce sont les frères et les membres de Jésus-Christ qui pèchent : *Tollens ergo membra Christi, faciam membra meretricis* ?

Ce ne sont point là des exagérations de la chair, ni ce n'en est point une d'ajouter, en déplorant la triste décadence du christianisme, que rien néanmoins n'y est plus ordinaire que le péché. Quand Dieu, dans les premiers âges du monde, vit la corruption générale où toute

la terre était tombée, il se repentit, selon le langage de l'Écriture, d'avoir créé l'homme : *Pœnitent me fecisse eos* ¹. La vue de tant de désordres qu'il découvrit lui fit regarder avec horreur son propre ouvrage, et l'excita à le détruire : *Delebo hominem quem creavi* ². Car il ne put souffrir qu'une créature formée à sa ressemblance et enrichie de ses dons, défigurât ainsi son image par de honteux excès et par ses débordements : *Omnes quippe caro corruerat viam suam* ³. Hé ! mes frères, ces premiers hommes étaient-ils plus vicieux que nous, et dans leurs vices étaient-ils aussi criminels ? Prenez garde : étaient-ils engagés en de plus mortelles habitudes, étaient-ils dominés par de plus sensuelles passions, étaient-ils sujets à de plus grossières et de plus sales voluptés ? Voyait-on parmi eux plus d'injustices, plus d'inimitiés, plus de vengeances, plus de perfidies, plus de dérèglements et plus de débauches ? Mais en tout cela et en toute autre chose étaient-ils d'ailleurs aussi criminels que nous ? Avaient-ils avec Jésus-Christ la même liaison ? s'était-il montré à leurs yeux sous la même chair ? avait-il contracté avec eux la même union par la même grâce et les mêmes sacrements ? En un mot, étaient-ce des chrétiens comme nous ? et n'est-ce pas une conclusion bien solide et bien vraie que celle de Tertullien et de tous les Pères après lui, que dans la loi nouvelle, dans celle loi qui nous lie si étroitement à Dieu, qui nous dévoue si spécialement à Dieu, qui nous donne avec Dieu une communication si intime et nous fait en quelque sorte participer à la nature même de Dieu, si nous sommes pécheurs, notre péché nous rend beaucoup plus condamnables au tribunal de Dieu, et plus redevables à sa justice ?

Qu'avons-nous donc à craindre ? Plaise au Ciel de détourner l'effet d'une si terrible menace, et puissions-nous le prévenir ! C'est que Dieu, selon les mêmes termes de l'Écriture, ne vienne à se repentir de ce qu'il a fait pour nous, en nous honorant d'un si saint et si glorieux caractère : *Pœnitent me fecisse*. C'est qu'il ne détruise enfin cette Église qu'il a rachetée de son sang et animée de son esprit : *Delebo de terra*. Que dis-je, mes chers auditeurs ! il ne la détruira jamais, et cette Église subsistera toujours, parce qu'elle est bâtie sur la pierre ferme. Mais Dieu, content de se réserver quelques âmes fidèles, détruira tant d'indignes sujets qui la désolent, au lieu de l'édifier. Il les retranchera de son royaume comme autant de scandales, et il les

transportera à des nations étrangères. Il conservera le christianisme, mais il réprouvera des millions de chrétiens. Il permettra que le flambeau de la foi s'éteigne parmi nous : hélas ! n'a-t-il pas déjà commencé à le permettre ? et tandis que la lumière de l'Évangile se répand sur des peuples ensevelis dans les ombres de la mort, ne voyons-nous pas tous les jours des esprits s'obscurcir et tomber peu à peu dans les plus épaisses ténèbres de l'incrédulité ? Car voilà l'affreux châtimement qu'ils s'attirent de la part de Dieu ; et le moyen qu'une foi toute sainte et toute sanctifiante pût se maintenir dans la licence du siècle et compatir avec des mœurs toutes perverses ? *Omnis quipe caro corruperat viam suam*. Que nous reste-t-il autre chose, ô mon Dieu, que d'avoir recours à votre infinie

miséricorde, et de vous fléchir par un retour prompt et sincère dans les voies d'une foi pure et agissante ? Tout coupables que nous sommes, ce sont toujours vos enfants qui vous réclament, comme leur père, ce sont toujours les membres de votre Fils adorable, puisque ce sont toujours des chrétiens. Si nous n'avons plus qu'une faible lueur pour guider nos pas, elle peut croître avec l'assistance de votre grâce, et se fortifier. Ne souffrez pas, Seigneur, que cette dernière ressource nous soit enlevée. Tout autre vengeance qu'il vous plaira d'exercer sur nous, nous l'avons méritée et nous l'acceptons. Mais, mon Dieu, soutenez notre foi, augmentez notre foi, vivifiez notre foi, pour la couronner dans l'éternité bienheureuse, où nous conduise, etc.

SERMON POUR LE DIX-HUITIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LA RECHUTE DANS LE PÉCHÉ.

ANALYSE.

SUJET. *Jésus voyant leur foi, dit au paralytique : Mon fils, prenez confiance, vos péchés vous sont remis.*

C'est ce que Dieu dit encore au pécheur pénitent ; mais un des caractères de la vraie pénitence, c'est la fermeté et la persévérance.

DIVISION. Rechute dans le péché, marque d'une fausse pénitence à l'égard du passé, première partie ; obstacle à la vraie pénitence dans l'avenir, deuxième partie.

Première partie. Rechute dans le péché, marque d'une fausse pénitence à l'égard du passé. Si votre pénitence a été telle que vous la supposez, c'est-à-dire une vraie pénitence, il faut que vous vous soyez engagé à Dieu par une protestation sincère de ne plus retomber dans le péché ; ce vous avait attiré sa disgrâce. Cette protestation sincère a renfermé une volonté sincère. Or est-il croyable qu'un homme ait eu une volonté déterminée et absolue de renoncer à son péché, et qu'immédiatement après, lâchement et sans résistance, il y retourne tout de nouveau ? Une volonté bien résolue est plus efficace. Ainsi raisonnaient saint Bernard, et avant lui, saint Julien.

A cela on peut objecter trois choses. Car premièrement ne peut-il pas arriver que la volonté change ? Il faut convenir que ce changement est possible ; mais il faut en même temps ajouter que quand les rechutes sont subites et fréquentes, il n'y a guère vraisemblance qu'on se soit par un tel changement. En voici la preuve : c'est que dans tout le reste de notre conduite, on ne voit point de ces légèretés si surprenantes.

Secondement on dit : Nous sommes faibles, et malgré la sincérité de nos résolutions, la violence de nos passions nous entraîne. Il est vrai que nos passions sont de puissants ennemis ; mais si la promesse que nous avons faite à Dieu de persévérer dans sa grâce a été véritable, elle a dû être plus forte que ces ennemis prétendus, et sa propriété la plus essentielle était de les pouvoir surmonter. Or, comment me persuaderai-je qu'elle a eu cette vertu, lorsqu'il ne m'en paraît rien ? Jugez de vous par vous-même. Vous sortez d'une maladie, et vous entraînez une rechute : que ne faites-vous point pour la prévenir ? Or, le propos que vous avez fait d'éviter la rechute dans le péché, doit être encore plus efficace que ce désir naturel de conserver votre vie. Oseriez-vous dire qu'il l'a été ? Et ce qui doit être une dernière conviction, c'est que ces mêmes passions auxquelles vous succomez, vous sauriez bien les vaincre et y résister, s'il s'agissait de votre fortune et d'un intérêt temporel.

Mais enfin, dit-on en troisième lieu, nous avons gémi, nous avons formé des regrets et des repentirs, nous avons versé des larmes ; et ne sont-ce pas là des actes de pénitence ? Faux principe. Ce sont là, si vous le voulez, des crises, des desirs de pénitence ; mais ce ne sont pas toujours les actes. Les juifs croyaient en Jésus-Christ, et paraissaient s'attacher à lui, voyant les miracles qu'il faisait. Mais Jésus-Christ, remarque saint Jean, ne se fait pas pour cela à eux, parce qu'il les connaissait. Ceci pourra troubler bien des consciences ; mais il est bon de les troubler, pour les réveiller de l'assoupissement où elles sont.

Deuxième partie. Rechute dans le péché, obstacle à la vraie pénitence par rapport à l'avenir. Ce n'est pas un obstacle invincible, et quand saint Paul dit qu'il est impossible que ceux qui ont été une fois éclairés des lumières du salut, et sont après cela retombés, se relèvent par la pénitence, nous ne devons entendre ce terme d'impossible de d'une impossibilité morale ou d'une extrême difficulté.

Quatre choses rendent la pénitence très-difficile après la rechute. 1° C'est que la rechute éloigne Dieu de nous. Exemple de Samson. Après que Dalila lui eut coupé sa chevelure, il se croyait aussi fort qu'auparavant ; mais il ne savait pas, remarque l'Écriture, que le Seigneur s'était retiré de lui. 2° C'est que la rechute fortifie l'inclination que nous avons au mal : la volonté se pervertit, et l'habitude se forme. 3° C'est que la rechute affaiblit en nous la vertu de la grâce. Les plus grandes vérités ne font

presque plus d'impression sur l'esprit d'un pécheur. Il les a cent fois entendues, et autant de fois néanmoins il s'est plongé dans ses premières abominations. 4° C'est que la rechute est d'elle-même et de sa nature essentiellement opposée à la grâce de la conversion ; car elle ajoute à la malice du péché l'ingratitude envers Dieu et le mépris : deux caractères que Dieu a le plus en horreur, et les plus capables de l'endurcir à notre égard, comme nous nous sommes endurcis pour lui.

Conclusion qui regarde deux sortes de personnes : 1° que ceux qui, depuis leur pénitence, se sont heureusement soutenus, prennent garde à eux et redoublent encore leur vigilance ; 2° que ceux qui sont retombés ne perdent pas toute espérance. Leur conversion est difficile, mais elle n'est pas impossible ; parce qu'elle n'est pas impossible ; il faut l'entreprendre ; et parce qu'elle est difficile, il faut faire tous les efforts nécessaires.

Et videns Jesus filium illorum, dixit paralytico : Confide, fili ; remittuntur tibi peccata tua.

Jésus voyant leur foi, dit au paralytique : Mon fils, prenez confiance ; os péchés vous sont remis. (Saint Matthieu, chap. ix, 2.)

Il n'est point de mal plus pernicieux à l'homme que le péché ; et si ce fut une grâce que le Sauveur du monde fit à ce malade de notre Evangile, de lui donner la santé du corps et de le guérir de sa paralysie, ce fut encore une faveur tout autrement précieuse et mille fois plus estimable, de lui donner la santé de l'âme et de lui accorder la rémission de ses péchés. Tel est, mes chers auditeurs, l'avantage que nous recevons nous-mêmes dans le sacrement de la pénitence, et que nous ne pouvions conserver avec trop de soin. En vain le paralytique perclus de tous ses membres se fût-il trouvé tout à coup, par un miracle de la vertu divine, en état d'agir ; en vain eût-il entendu de la bouche de Jésus-Christ cette parole toute-puissante : *Surge et ambula* ! ; Levez-vous et marchez, si, par une rechute aussi prompte que l'avait été sa guérison, il eût perdu tout de nouveau le mouvement, et qu'il fût retombé dans sa première infirmité. Disons mieux, chrétiens, et ne sortons point de notre sujet : en vain ses péchés lui eussent-ils été pardonnés, si la passion, reprenant bientôt un nouvel empire sur son cœur, l'eût rengagé dans ses mêmes habitudes ; et en vain eût-il été réconcilié dans un moment avec Dieu, s'il fût au bout de quelques jours rentré dans ses voies criminelles, et qu'il se fût rendu plus que jamais ennemi de Dieu. C'est pour cela que le Sauveur, après avoir guéri auprès de la piscine cet autre paralytique dont il est parlé dans l'Evangile de saint Jean, l'avertit expressément de ne pécher plus, et de ne pas retourner à ses désordres passés, de peur qu'il ne s'attirât de la part du Ciel un châtiement encore plus rigoureux que celui qu'il avait déjà senti : *Ecce sanus factus es : jam noli peccare, ne deterius tibi aliquid contingat* 2.

Souffrez donc, mes chers auditeurs, que je vous fasse aujourd'hui la même leçon ; et comme le concile de Trente, parmi les caractères de la vraie pénitence, par où nous obtenons le pardon de nos péchés, nous marque la fermeté et la

persévérance du pécheur pénitent, permettez-moi de vous entretenir d'une matière que je n'ai point encore traitée jusques à présent dans cette chaire, et qui demande tout mon zèle et toute votre attention : c'est la rechute dans le péché. Je veux vous faire voir ce qu'on doit penser de ces conversions suivies de rechutes ordinaires et habituelles. Le sujet est terrible ; et s'il est vrai, dans le sentiment de saint Augustin, qu'on ne doit pas se réjouir, ni même entendre parler des grâces que Dieu nous fait, sans avoir au même temps le cœur rempli d'une crainte salutaire, selon le mot du Prophète : *Exultate ei cum tremore* 1 ; à combien plus forte raison devons-nous trembler au récit des tristes malheurs que j'ai à vous représenter dans ce discours, après que nous aurons imploré l'assistance du Saint-Esprit par l'intercession de Marie : *Ave, Maria*.

Les théologiens distinguent divers états de péché et de grâce ; mais de tous ces états, il n'y en a que deux plus communs en cette vie présente où nous sommes. L'un est de se relever de la chute du péché par la grâce de la pénitence, et l'autre de déchoir de la grâce de la pénitence par la rechute dans le péché. Or le premier état, dit saint Grégoire, fait sur la terre notre véritable bonheur, et nous donne quelque communication de tous les autres états de sainteté : car la pénitence nous remène absolument dans l'état de la grâce, pour pouvoir ne plus pécher ; elle nous rétablit dans les plus beaux droits de la grâce, comme si nous n'avions jamais péché ; elle nous tient lieu, tant qu'elle subsiste en nous, d'une grâce confirmée. Pour nous préserver du péché ; et elle nous fait mériter l'état de la gloire, où nous ne pourrions plus pécher. De là il s'ensuit, par un raisonnement tout contraire, que le second état, qui est celui de la rechute dans le péché, doit être pour l'homme le plus grand de tous les malheurs, puisqu'il détruit tous ces avantages de la pénitence, que nous pouvons encore réduire sur-tout à deux : savoir, par rapport au passé, d'effacer les péchés commis ; et, par rapport à l'avenir, de nous fortifier pour ne les plus com-

1 Matth., ix, 6. — 2 Joan., v, 14.

1 Ps., ii, 11.

mettre. Car remarquez bien, s'il vous plaît, deux propositions que j'avance. Je dis que la rechute ordinaire et habituelle dans le péché rend la pénitence passée infiniment suspecte; et j'ajoute que la même rechute dans le péché rend la pénitence à venir non-seulement difficile, mais, selon le langage de l'Écriture et des Pères de l'Église, moralement impossible. Que fait donc le pécheur de rechute? deux choses. Il nous donne lieu de douter si sa pénitence passée a été sincère et véritable, c'est la première partie; et il se jette dans une extrême difficulté, pour ne pas dire dans une espèce d'impossibilité, de retourner jamais à Dieu par une nouvelle et solide pénitence, c'est la seconde partie. De sorte qu'il ne peut raisonnablement ni s'assurer du passé, ni compter sur l'avenir. En deux mots, rechute dans le péché, marque d'une fausse pénitence à l'égard du passé, obstacle à la vraie pénitence dans l'avenir : voilà de quoi je vais vous convaincre, si vous voulez m'écouter avec attention.

Première partie.

Quelque rigoureuse que nous paraisse l'exactitude de la loi, quand il s'agit du renoncement au péché, que demande la véritable pénitence, je n'ai garde, chrétiens, de condamner absolument ni universellement la pénitence, quoique douteuse, d'un pécheur qui se rend à soi-même le témoignage de la faire ou de l'avoir faite de bonne foi. C'est à Dieu seul qu'il appartient d'en porter un semblable jugement. Comme il n'est pas, dit saint Augustin, au pouvoir des ministres de Jésus-Christ de donner aux pécheurs qu'ils réconcilient, et dont ils délient les consciences, une entière sûreté (car c'est ainsi que parlait ce saint docteur) : *Pœnitentiam damus, securitatem dare non possumus*; aussi ne peuvent-ils ôter aux pécheurs réconciliés et absous par leur ministère la confiance qu'ils ont, bien ou mal fondée, que leurs péchés leur sont remis, et que leur pénitence a trouvé grâce devant Dieu. Car le prêtre, quoique lieutenant de Dieu et dispensateur du sacrement de la pénitence, ne peut répondre avec certitude ni de sa validité, ni de sa nullité. Il n'y a que Dieu qui sache infailliblement si notre pénitence a eu la juste mesure qu'elle a dû avoir pour être légitime et recevable; comme, après Dieu, il n'y a que nous-mêmes qui puissions être sûrs qu'elle ne l'a pas eue. Et la raison de cette différence est que, pour savoir si la pénitence a été parfaite et solide, il en faut juger par les deux principes dont elle dépend, qui sont la grâce et

la volonté de l'homme : or l'un et l'autre ensemble n'est connu que de Dieu; au lieu que pour connaître si elle a été vaine et défectueuse, il suffit que le pécheur soit convaincu de sa propre indisposition et de son infidélité; or il en peut être convaincu aussi bien que Dieu. Mais hors Dieu et le pécheur même, nul n'a droit de conclure positivement que la pénitence faite par un homme du monde, quelque indigne qu'elle ait été en apparence, le soit en effet : pourquoi? parce que nul n'en peut avoir des preuves évidentes et incontestables. Il est vrai, chrétiens; mais au défaut de l'évidence, du moins on peut en avoir des conjectures; et ces conjectures peuvent être si fortes, qu'elles donnent lieu à une raisonnable présomption; et cette présomption peut aller jusqu'à autoriser le jugement que le prêtre, ministre de Dieu, porte de la pénitence de certains pécheurs, la tenant pour suspecte, et la rejetant comme telle, quand il est obligé par son ministère d'en faire le discernement. Car c'est ce qui se pratique tous les jours, selon l'esprit et selon les lois de la discipline de l'Église. Or, entre toutes les conjectures qui peuvent et qui doivent faire douter de la pénitence d'un pécheur, celle qui paraît la moins équivoque, et à laquelle je m'arrête comme étant la plus convaincante et en même temps la plus sensible, c'est la prompte rechute dans le péché, dont la pénitence de certains hommes du siècle a coutume d'être suivie; et voici, mes chers auditeurs, la démonstration que je vous en donne, raisonnant ainsi avec vous-mêmes.

Vous vous êtes acquittés, dites-vous (je parle à un pécheur de ce caractère dont le concevait l'apôtre saint Jacques, lequel ayant le cœur partagé entre Dieu et le monde, devient inconstant dans ses voies, c'est-à-dire inconstant dans sa pénitence et sa conversion : *Vir duplex animo, inconstans est in omnibus viis suis* 1); vous vous êtes acquitté du devoir de votre religion, et le ministre du Seigneur, comptant sur vos dispositions intérieures, vous a dit, comme Jésus-Christ dit à Madeleine : Vos péchés vous sont pardonnés; allez en paix. Voilà sur quoi vous avez fondé le prétendu repos de votre conscience; et à Dieu ne plaise qu'indiscrètement aujourd'hui j'entreprenne de le troubler! Mais prenez garde, s'il vous plaît, à ce qui en doit être l'épreuve, et par où vous devez vous en assurer. Si votre pénitence est telle que vous la supposez, deux choses se sont passées entre Dieu et vous, je dis deux choses inséparables du sacrement de

¹ Jac., 1, 8

pénitence : l'une de votre part, et c'est que vous vous êtes engagé à Dieu par une protestation sincère de ne plus retomber dans le péché qui vous avait attiré sa disgrâce ; l'autre de la part de Dieu, qui s'est engagé à vous réciproquement, et vous a promis des secours de grâce pour vous fortifier contre la rechute dans le péché. Ainsi le concile de Trente le déclare-t-il : car c'est une vérité même de la foi, que tout sacrement qui opère sans obstacle, ou la vertu qu'il a de sanctifier les âmes, leur communique encore des grâces spéciales pour la fin qui lui est propre. Or, le sacrement de la pénitence n'a point de fin qui lui soit plus propre que celle de préserver l'homme de la rechute dans le péché. Il est donc question de savoir si lorsqu'un chrétien, sans faire paraître aucun amendement de vie, retombe aisément, promptement et communément dans les mêmes désordres, on peut croire avec raison qu'il ait reçu ces grâces particulières, et qu'il ait eu cette volonté sincère et efficace de renoncer à son péché. Or, je prétends que ni l'un ni l'autre n'est vraisemblable ; et parce que de ces deux choses l'une est néanmoins la partie la plus essentielle du sacrement de pénitence, savoir, le propos de persévérer et de ne plus retomber ; et que l'autre en est le fruit principal, savoir, l'augmentation de certains secours, auxquels l'âme justifiée acquiert même une espèce de droit ; n'en voyant aucune marque dans un pécheur sujet à ces prompts rechutes, j'ai lieu d'entrer en doute que sa pénitence ait eu les qualités requises pour le justifier devant Dieu, ou plutôt j'ai lieu de craindre que sa pénitence n'ait été fautive et réprouvée de Dieu. Voilà le fondement et la preuve de ma première proposition. Permettez-moi de vous la développer ; et pour cela, sans parler de ces grâces auxiliaires que Dieu, en conséquence du sacrement, ne manquerait pas d'accorder à l'homme, si l'homme véritablement converti se mettait en état de les recevoir (la conviction du point que j'établis en serait encore plus forte ; mais peut-être serait-elle pour vous moins sensible et moins capable de vous toucher), arrêtons-nous à la seule volonté du pécheur, que tous les théologiens conviennent être la substance même et le fond de la pénitence. En vérité, mes chers auditeurs, est-il croyable qu'un homme ait eu une volonté déterminée et absolue de renoncer à son péché ; et qu'immédiatement après, lâchement et sans résistance, le péché se représentant à lui, il y succombe tout de nouveau ? Ah ! disait saint Bernard, il

n'est rien de plus fort que notre volonté, dès qu'elle est bien d'accord avec elle-même ; tout lui cède, et tout lui obéit. Il n'y a point de difficulté qu'elle n'aplanisse, ni d'opposition qu'elle ne surmonte ; et ce qui paraîtrait d'ailleurs impossible lui devient aisé, quand elle l'entreprend de bonne foi. Or, cela est vrai particulièrement au regard du péché ; car, quelque corruption qu'il y ait en nous, après tout, nous ne péchons que parce que nous le voulons ; et si nous ne le voulons pas, il est constant et indubitable que nous ne péchons pas ; de sorte que notre volonté conserve encore à cet égard une espèce de souveraineté sur elle-même, et participe, en quelque façon, à la toute-puissance de Dieu, puisque en matière de péché elle ne fait absolument que ce qu'elle veut faire, et qu'elle n'a qu'à ne le vouloir pas faire pour pouvoir ne le pas faire. J'ai donc tout sujet de penser qu'en effet elle n'a pas voulu résister au péché et y renoncer, quand je vois dans la suite qu'elle n'y résiste nullement et n'y renonce point du tout. C'est le raisonnement de saint Bernard, bien éloigné du pélagianisme, puisqu'il suppose toujours la grâce de Jésus-Christ ; et très-facile à concilier avec ce que saint Paul disait de lui-même, quand il se plaignait de faire souvent le mal qu'il ne voulait pas : *Scd quod odi malum, illud facio* ! parce que saint Paul entendait par là les mouvements involontaires du cœur, au lieu que saint Bernard parle des consentements libres donnés au péché.

De même, remarque Tertullien, où il s'agit d'exécuter des choses promises à Dieu en se convertissant à lui, c'est un abus de dire : Je le voulais, mais je ne l'ai pas fait, *Vaniloquium est dicere : Volui, nec tamen feci* ; car, ou vous ne l'avez voulu qu'à demi, répond ce grand homme, et cette demi-volonté ne suffisait pas pour la pénitence ; ou vous l'avez voulu pleinement et efficacement, et alors il était naturel que vous en vissiez à l'exécution : *Alioquin aut perficere debebas quod voluisti, aut non velle quod non perfecisti*. En effet, mon frère, ajoutait-il, s'il était vrai que vous l'eussiez bien voulu, pourquoi cette volonté si agissante en toute autre chose n'aurait-elle rien produit dans un sujet si important ? pourquoi, en vue d'une rechute aussi mortelle que l'était celle que vous aviez à craindre, n'auriez-vous fait aucun effort, ni remporté aucune victoire ? pourquoi n'auriez-vous pas fui le danger ? pourquoi ne vous seriez-vous pas interdit cette société, cet entretien, ces divertissements que vous saviez devoir être pour vous

¹ Rom., vii, 16.

des occasions prochaines? Vous n'avez rien fait de tout cela, et dès le premier piège que le démon vous a tendu, après quelques légers remords que votre conscience a étouffés, vous avez suivi l'attrait et le charme de la tentation; et vous voulez que je croie que vous avez eu ce propos sincère et véritable de la pénitence? Mais moi j'aime mieux, pour l'honneur de la pénitence et pour l'intérêt de Dieu et de sa grâce, présumer que vous vous trompez, et que vous ne vous êtes pas bien connu vous-même. C'est la conclusion de Tertullien, qui me paraît très-juste et très-solide.

A cela, chrétiens, on peut opposer trois choses auxquelles il est important que je réponde, parce qu'en vous détrompant d'autant d'erreurs, elles serviront à vous confirmer dans la vérité que je vous prêche. Car on me dira : Ne peut-il pas arriver que sans avoir menti au Saint-Esprit, j'aie été inconstant et fragile; et que ma volonté ayant en, dans le moment qu'elle a suivi l'impression de la grâce, tout ce qui était nécessaire pour une parfaite conversion, par un retour malheureux elle se soit ensuite pervertie jusqu'à commettre le péché qu'elle venait sincèrement de détester? Oui, j'avoue avec saint Thomas que ce changement est possible, et qu'il peut arriver. Mais en même temps, je dis que, quand les rechutes dans le péché sont subites et fréquentes, il n'y a nulle vraisemblance que ce changement arrive en effet : pourquoi? en voici la raison, qui est sans réplique : parce que dans tout le reste de votre conduite, quelque faible que vous vous supposiez, on ne voit point de ces légèretés ni de ces inconstances si surprenantes; au contraire, lorsque en d'autres matières que celle-ci vous formez des résolutions, pour peu qu'il y entre de votre intérêt, vous les soutenez avec fermeté et vous les poursuivez avec ardeur. Si c'est une entreprise où votre honneur soit engagé et dont dépende votre fortune, vous ne savez ce que c'est de s'en désister, et l'on ne s'aperçoit point de cette pitoyable facilité à vous relâcher dans l'accomplissement de ce qui a une fois piqué votre ambition et votre convoitise. Or pourquoi voudriez-vous que dans le seul point qui touche la pénitence, on vous crût léger et changeant, et que l'on vous fit ce tort à vous-même, de s'imaginer qu'ayant pour tous les autres intérêts du monde une conduite égale et uniforme, vous n'eussiez ces inégalités d'esprit que quand il s'agit d'être fidèle à Dieu? N'est-il pas bien plus court de dire que ce n'est point inégalité, et qu'il n'y a point eu de changement dans vous; c'est-à-dire que votre volonté a toujours été la même,

toujours inefficace pour le bien, toujours secrètement attachée au mal, et par conséquent toujours vaine et inutile pour la pénitence? Voilà le sentiment que j'en ai; et si vous vous faites justice, il est difficile que ce ne soit pas le vôtre. Et ce qui me le persuade encore davantage, c'est que bien souvent vous retombez dans votre péché sans qu'aucun prétexte nouveau puisse au moins colorer votre chute; je veux dire, sans que les occasions aient été plus dangereuses et les tentations plus violentes. Or, il n'est pas naturel que la situation de la volonté change, tandis que l'état des choses ne change point; surtout quand il s'agit d'une volonté sérieuse, prudente, éclairée, telle qu'aurait dû être la vôtre, si votre pénitence eût été du caractère que Dieu l'exige pour la rémission du péché et la justification du pécheur.

Autre difficulté. Nous sommes faibles; et cette volonté, quoique sincère, de la vraie pénitence, est combattue dans nous par de puissants ennemis, qui sont nos passions. Je le sais, chrétiens, et si vous voulez, je conviens même de toute la violence du combat; mais je sais aussi que l'un des artifices de notre amour-propre est de nous figurer ces ennemis bien plus puissants qu'ils ne le sont, pour avoir droit de s'en laisser vaincre avec moins de honte; ou plutôt je sais que l'un des effets de la corruption de notre volonté est d'être elle-même d'intelligence avec ces prétendus ennemis, parce que dans le fond nous ne les regardons pas comme ennemis, et que nous voulons bien en être vaincus; car voilà notre désordre, mes frères, disait saint Jérôme. Bien loin de nous confondre de notre faiblesse, nous en tirons avantage contre Dieu même; c'est-à-dire que, loin de nous en humilier, nous la faisons servir de voile aux vaines et frivoles excuses que nous cherchons dans nos péchés; et ce qui est en nous lâcheté, malice, infidélité, nous l'imputons à une fausse et chimérique nécessité : *Omnes vitis nostris favemus, et quod propria fecimus voluntate, hoc ad naturæ referimus necessitatem*. Reproche que Tertullien se faisait encore à soi-même. Nous avons, disait-il, une chair terrestre et animale qui nous porte au péché; mais nous avons en récompense une âme toute spirituelle et toute céleste qui nous élève à Dieu. Pourquoi donc nous excuser toujours par ce qu'il y a dans nous de fragile, sans considérer jamais les forces de la nature et de la grâce, de la raison et de la foi, de la conscience et de la religion, dont nous avons été pourvus? *Cur ergo ad excusationem proniores, quæ in nobis infirma sunt, opponimus, et quæ*

fortia sunt, non memoramus? Mais je veux que ces passions dont nous avons à soutenir les attaques, soient pour nous d'aussi véritables et d'aussi formidables ennemis que nous le pensons ; ce que je sais de plus, c'est que si la promesse que nous avons faite à Dieu de persévérer dans l'obéissance de sa loi était sincère, elle a dû être plus forte que ces prétendus ennemis ; que sa plus essentielle propriété a été de les pouvoir surmonter ; et que si d'elle-même elle n'a pas eu cette vertu, dès là ce n'était plus une vraie pénitence que la nôtre. Or, comment me persuadera-t-on qu'elle a eu cette vertu, tandis qu'il ne m'en paraît rien, et que je vois un pécheur, après sa pénitence, aussi esclave de sa passion, aussi dérégé dans sa vie, aussi licencieux dans ses paroles, aussi emporté dans ses actions, qu'il l'était auparavant ? C'est ce que j'aurai toujours peine à comprendre ; car, pour vous en expliquer tout le mystère, ce que j'appelle le propos de la pénitence n'est point de ces simples désirs dont parle l'Écriture, que l'âme conçoit, mais qu'elle n'a pas la force de mettre au jour : c'est une volonté surnaturelle, mais d'un ordre si supérieur à toutes celles dont l'homme est capable, qu'il n'y en a aucune avec laquelle elle puisse être mise en comparaison ; une volonté qui doit avoir Dieu pour objet, qui nous doit faire haïr le péché souverainement, et dont le moindre des motifs, dans les principes de la théologie, est la crainte de cette justice éternelle, si terrible pour les ennemis de Dieu. Voilà ses qualités, sans lesquelles la foi nous apprend que la pénitence est non-seulement imparfaite, mais absolument nulle. Or, peut-on juger que ce propos ait eu dans nous toutes ces qualités, lorsque, au préjudice du pacte que nous avons fait avec Dieu en retournant à lui, et nous obligeant à demeurer ferme dans l'état de la grâce, nous venons tout à coup à l'abandonner, et que la vue de la créature nous fait oublier nos plus fortes résolutions et nos plus indispensables devoirs ?

Permettez-moi de juger de vous par vous-mêmes ; et, pour vous faire toucher au doigt la plus décisive de toutes les vérités, voyons de quelle manière vous en usez tous les jours dans des sujets bien moindres que celui-ci, mais où l'on ne peut douter que vous ne vouliez efficacement les choses. Vous sortez d'une maladie, et vous craignez une rechute : que ne faites-vous point pour la prévenir ? à quoi ne vous réduisez-vous point, de quoi ne vous absentez-vous point ? quelle obéissance ne rendez-vous point à un homme qui vous traite ? quel assujettisse-

ment au régime qu'il lui plaît de vous prescrire ? Cela passe l'exactitude, et va jusqu'à la superstition. Vous jeûnez, vous vous mortifiez, vous gardez le silence et la retraite, vous vous retranchez ce qu'il y a pour vous de plus agréable et de plus délicieux dans la vie ; les compagnies, les jeux, les spectacles, tout cela ne vous est plus rien : pourquoi ? parce que votre santé, qu'il faut rétablir, vous est plus chère que tout cela, et qu'à quelque prix que ce soit vous avez résolu de la conserver. De vous dire qu'il est indigne que vous en fassiez moins pour éviter la rechute dans un péché qui cause la mort à votre âme, c'est ce que l'on vous a dit cent fois ; mais je vous dis aujourd'hui quelque chose de plus : et quoi ? admirable principe de religion ! c'est que si le propos que vous avez fait d'éviter la rechute dans votre péché n'est encore plus efficace que ce désir naturel de conserver votre santé (je ne dis pas plus vif ni plus sensible, mais plus solide et plus fort), il est de la foi que votre pénitence n'est de nul prix ; et pourquoi ? Ah ! mes chers auditeurs, appliquez-vous à ceci : parce qu'il est de la foi que le propos de la pénitence doit l'emporter sur tous les désirs et toutes les craintes dont la volonté peut être naturellement touchée ; et que s'il y avait dans notre cœur une seule crainte et un seul désir qui égalât ou qui surpassât ce propos, ce ne serait plus le propos de cette pénitence salutaire qui doit sauver le pécheur. Voilà une grande vérité ; et la raison qu'en donnent les Pères est que la pénitence, qui nous justifie, doit nous faire haïr le péché aussi parfaitement que nous aimons Dieu et que nous le craignons. Or, pour satisfaire en rigueur à l'obligation de la loi, il ne suffit pas d'aimer Dieu et de le craindre ; il faut l'aimer et le craindre souverainement, c'est-à-dire par-dessus toutes choses ; de même, pour remplir la mesure de la contrition, il ne suffit pas de haïr et de détester le péché, il faut le haïr et le détester par-dessus tous les maux du monde ; et si la haine que nous en concevons ne va jusque-là, en vain prétendons-nous que Dieu l'agrée et qu'il s'en tiende satisfait. Or, suivant cette règle, vous, chrétiens, dont la pénitence n'est suivie que d'inconstance et d'infidélité, oseriez-vous dire que, dans ce moment où vous avez confessé à Dieu votre péché, vous étiez plus résolu de ne le plus commettre que vous ne le seriez aujourd'hui de vous préserver d'une maladie qui vous conduirait à la mort ? et si, par la connaissance que vous avez de vous-mêmes, vous n'oseriez vous rendre ce témoignage, puis-je espérer que votre péni-

tence ait trouvé grâce devant Dieu ? Voilà ce qui me fait trembler pour vous. Vous dites que la passion qui vous domine, et qui vous entraîne dans le péché, est une passion bien plus violente que toutes celles qui s'opposeraient au désir naturel de la conservation de votre vie. Abus, chrétiens ; nous nous flattons encore sur cela : car, pour vous montrer que ce n'est point là le principe de vos rechutes, c'est qu'avec des motifs purement humains, et par conséquent bien inférieurs à celui de la pénitence, il m'est évident que vous renoncerez à cette passion, et que vous en seriez les maîtres. En effet, supposez de tous les péchés celui dont l'habitude vous paraît plus insurmontable, et je vous fournirai cent raisons d'intérêt, d'honneur, pour lesquelles vous la surmonterez. Par exemple, mon cher auditeur, si vous étiez sûr que la rechute dans ce péché sera la ruine de votre fortune, qu'il vous en coûtera la disgrâce de votre prince, et qu'il n'y aura plus de ressource pour vous ni de retour ; si vous, femme mondaine, étiez convaincue que le désordre de votre conduite deviendra public, que vous en essaieriez toute la honte, que celui auquel vous affectez tant de le cacher le connaîtra, et que vous serez exposée aux fureurs de sa jalousie et aux emportements de sa vengeance, quelque fragile que vous soyez, il n'en faudrait pas davantage pour vous tenir dans le devoir : ce motif suffirait donc pour arrêter le cours de votre passion ; et vous dites que, malgré le motif de la pénitence, le torrent de cette passion vous emporte. Que dois-je inférer de là ? Dois-je conclure que le motif de la pénitence est de soi moins puissant que celui d'un respect humain ? non ; car ce serait une erreur injurieuse à Dieu. Ce que je dois conclure, c'est que vraisemblablement vous n'avez point senti la vertu du motif de la pénitence, et qu'il n'a point agi sur votre cœur ; je veux dire que vous n'avez point détesté le péché dans la vue d'un Dieu, ou souverainement aimable, ou souverainement redoutable ; et, par une suite nécessaire, que votre pénitence a été du nombre de celles que Dieu rejette. Voilà ce que je conclus ; et cette conséquence est conforme aux maximes les plus incontestables de la religion.

Troisième et dernière objection que j'ai à résoudre. Ces pécheurs sujets aux rechutes ne laissent pas de s'humilier devant Dieu, d'être touchés du sentiment de leur misère, d'en former des regrets et des repentirs, de gémir et de verser des larmes. Or qu'est-ce que tout cela, sinon autant d'actes de pénitence ? Faux prin-

cipe, répond le chancelier Gerson, traitant cette matière : tout cela n'est point nécessairement ce que nous appelons actes de pénitence. Et quoi donc ? des grâces de pénitence, si vous voulez, et des désirs ; mais rarement des fruits et des actes. Car il faut bien distinguer ici quatre choses : les grâces de la pénitence, les désirs de la pénitence, les actes de la pénitence, et les fruits de la pénitence. Les grâces de la pénitence sont les dispositions saintes par où Dieu nous sollicite de renoncer au péché ; les désirs de la pénitence sont comme les premiers essais qui font notre cœur pour se dégager du péché ; les actes de la pénitence sont le renoncement effectif et actuel au péché ; et les fruits de la pénitence sont les satisfactions que nous offrons à Dieu pour le péché. Un pécheur de rechute peut bien avoir eu les grâces et les désirs de la pénitence ; mais il n'est guère croyable qu'il ait eu les fruits et les actes de la pénitence, tandis qu'il persévère dans ses dérèglements. Je m'explique. Il a eu les grâces de la pénitence, quand il a versé des larmes de douleur ; car cette douleur était une grâce intérieure que Dieu produisait en lui, mais qui pour cela ne détruisait pas encore dans son âme la volonté du péché : pourquoi ? parce que, comme dit saint Grégoire, pape, souvent les pécheurs sont inutilement touchés de l'amour du bien, de même que les justes sont innocemment émus des tentations du mal : *Quia sic pleurumque mali inutiliter compunguntur ad justitiam, sicut innocenter justis tentantur ad culpam*. Et comme la simple tentation ne rend pas la volonté du juste criminelle, aussi la seule grâce de la pénitence ne sanctifie-t-elle pas la volonté du pécheur. Mais que fait le pécheur ? Voici ce qui le séduit. Il confond les grâces de la pénitence avec les effets de la pénitence, et il s'attribue ce que Dieu fait pour lui comme si c'était lui-même qui le fit pour Dieu. Aveuglement le plus pernicieux, dit saint Bernard, lorsque, par une espèce d'usurpation, ce qui est de Dieu dans nous, nous nous l'imputons à nous-mêmes, prenant ses lumières pour nos pensées, et ses opérations divines pour nos coopérations : *Quando quod Dei est in nobis, damus nobis, putantes illius visitationem esse nostram cogitationem*. Or, c'est ce que font ordinairement les pécheurs esclaves de la concupiscence et du démon ; et quelle preuve en ai-je ? point d'autre que celle que j'ai apportée de saint Grégoire : car si je vois, dit ce grand pape, un chrétien agité de tentations faucheuses ne commettre jamais le mal auquel il se sent porté, je puis présumer en sa faveur qu'il n'en a eu que les premiers sentimens, sans y

donner nul consentement ; et, par la même règle, quand je vois un pécheur, quoique en apparence pénétré de componction, n'en être pas moins fragile dans ses recluses, je me crois bien autorisé à dire qu'il n'a eu de la pénitence que les simples affections, et non les résolutions : ou s'il les a eues, ce sont, chrétiens, de ces résolutions imparfaites, de ces bons desirs dont l'enfer est plein, de ces demi-volontés telles que les ont les démons mêmes, qui, tout démons qu'ils sont, abhorrent le péché comme la source de leur malheur, quoiqu'ils ne le quittent jamais par un effet de leur endurcissement ; ce sont de ces repentirs semblables à ceux des israélites, qui, du culte de Dieu, passant aussi légèrement à l'idolâtrie que de l'idolâtrie au culte de Dieu, ne faisaient, dit l'Écriture, qu'aigrir davantage le Seigneur et que l'irriter ; ce sont de ces protestations d'Antiochus, dont la justice divine n'est point fléchie, et qui ne pénètrent pas jusqu'au trône de la miséricorde ; ce sont de ces larmes d'Esau, qui, quoique accompagnées de cris et de rugissements, ne sont point bénies du Ciel. J'accorderai, dis-je, tout cela à un pécheur dont les recluses sont habituelles, parce que tout cela ne répugne point à l'idée que je me forme d'une pénitence suspecte ; au contraire, si elle est suspecte, c'est parce qu'elle fait l'alliage de tout cela, joignant les apparences de la contrition du péché avec les recluses dans le péché, et l'infidélité d'action avec la confession de bouche ; mais que je fasse jamais aucun fonds solide sur la pénitence d'un chrétien tandis qu'il est dans la disposition de retomber de la manière que je viens de vous le faire entendre, c'est ce que je ne puis sans contrevenir à toutes les règles de la religion.

Ainsi Jésus-Christ même en jugeait-il ; et son exemple, quand il s'agit du discernement de cœurs, comme de tout le reste, peut bien être notre modèle. En effet, dit saint Jean au chapitre second de son Évangile, plusieurs d'entre les juifs croyaient en Jésus-Christ, voyant les miracles qu'il faisait ; mais Jésus-Christ ne se fiait pas à eux, parce qu'il les connaissait tous : *Multi crediderunt in nomine ejus... ; ipse autem non credebatur semetipsum eis, eo quod ipse nosset omnes*¹. Ces paroles sont dignes de remarque. Ils croyaient en lui, surpris du changement de l'eau en vin qu'il avait fait aux noces de Cana, et dont ils avaient été témoins ; mais il ne se fiait pas à eux, parce qu'il ne découvrait en eux qu'une foi superficielle, excitée par la vue de ce prodige, qui devait bientôt être effacé de leur es-

prit par les malignes impressions de leur incredulité : *Ipse autem non credebatur semetipsum eis*. Voilà, chrétiens, comment Dieu se comporte à notre égard, quand nous nous approchons du tribunal de la pénitence pour reprendre immédiatement après notre même vie. Nous lui faisons dans ce moment-là, ou plutôt nous croyons lui faire une ouverture entière de nos âmes. Nous nous assurons de lui, et nous lui répondons de nous, et par, ces ferventes apparences, nous imposons même souvent à ses ministres. Car il est aisé de les tromper, dit Tertullien ; et si la grâce de la rémission du péché était aussi absolument en leur pouvoir que les paroles qui la signifient, elle serait tous les jours exposée aux artifices et aux surprises de la fausse pénitence. Mais que fait Dieu alors ? nous voyant si mal d'accord avec nous-mêmes, parce que nous voulons tout à la fois et ne voulons pas renoncer à notre péché ; connaissant, par les lumières de son adorable prescience, qu'après un prétendu retour vers lui, nous allons dans peu, par des liens plus forts et plus étroits, nous attacher tout de nouveau au monde, il pourvoit lui-même à son trésor, qui est la grâce de son sacrement, et ne souffre pas que des sujets indignes comme nous, par une pénitence subreptice, aient l'avantage de la recevoir : *Thesaurum suum providet, nec sinit accipere indignos*.

Ah ! chrétiens, que cette première vérité est terrible pour un homme du siècle emporté par le libertinage de sa passion, mais qui néanmoins a encore de la religion, de dire que la pénitence, qui est pour les autres, après le péché commis, un sujet de confiance, lui devienne, en conséquence de ses recluses, un sujet de crainte et d'effroi ! Ce qui devrait être la source de son repos est la cause de ses plus mortelles inquiétudes ; et non-seulement il doit être troublé du péché passé, mais même de la contrition et de la pénitence passée. Voilà, mes chers auditeurs, ce que le Saint-Esprit nous veut faire comprendre, quand il nous avertis dans l'Écclesiastique de trembler même pour les péchés pardonnés : *De propitiato peccato noli esse sine metu*¹. Nous n'entendions pas le mystère de cette parole, et elle nous paraissait renfermer une espèce de contradiction : car si le péché est pardonné, disions-nous, pourquoi en avoir encore de la crainte ; et s'il est encore un sujet de crainte, pourquoi le réputer comme pardonné ? Mais je conçois maintenant, ô mon Dieu, ce que vous avez voulu par là nous marquer. C'est pour

¹ Joan., II, 23, 24.¹ Eccli., v, 6.

m'apprendre que toute sorte de pénitence n'est pas une caution sûre auprès de vous, et que très-souvent ce que je compte pour pardonné est ce qui me rend plus que jamais enfant de colère; que tout péché me peut perdre, mais qu'il y a une pénitence plus capable de me damner que mon péché même, parce qu'elle l'entretient sous ombre de le guérir. Or il m'est évident que, s'il y en a quelqu'une de ce caractère, c'est celle qui ne paraît suivie d'aucune réformation de mœurs, et qui ne me garantit point de mes malheureuses rechutes. Mais où mettrai-je donc, Seigneur, ma confiance et ma sûreté, si vous me défendez de la mettre dans ma pénitence? m'avez-vous enseigné une autre voie que celle-là, et vos Ecritures, qui me tiennent lieu d'oracles, m'ont-elles jamais parlé d'un autre asile? Encore une fois, chrétiens, telle est la déplorable destinée du pécheur abandonné à l'instabilité de ses desirs, et dont la vie n'est qu'une alternative continue de pénitence et de rechutes dans le péché. Je sais que cette morale peut causer du trouble à quelques consciences; mais plutôt à Dieu que je fusse aujourd'hui assez heureux pour produire un effet si salutaire! car je parle à ces consciences criminelles que de fréquentes rechutes ont confirmées dans l'iniquité. Or, l'unique ressource pour elles est qu'elles soient troublées par la parole de Dieu. Ce qui les perd, c'est cette paix trompeuse que le démon leur fait quelquefois trouver dans le péché; et il n'y a que le trouble qui les puisse faire sortir de la léthargie et de l'assoupissement funeste où elles sont. Ainsi, bien loin de craindre de les troubler, mon unique crainte serait de ne les troubler pas, ou de ne les troubler qu'à demi. Et comme autrefois saint Paul se réjouissait d'avoir attristé les Corinthiens, parce que leur tristesse les avait portés à la pénitence: *Gaudeo, non quia contristati estis, sed quia contristati estis ad penitentiam* !; aussi bénirais-je Dieu d'avoir troublé tant de pécheurs, parce qu'en les troublant, au lieu de l'ombre et du fantôme de la pénitence, je les aurais réduits à en avoir la pratique solide. Mais cela les pourrait désespérer. Eh bien! quel mal de les désespérer pour un temps, afin de rétablir en eux l'espérance pour jamais? Quel danger de les désespérer du côté d'eux-mêmes, pour leur apprendre à bien espérer du côté de Dieu? C'est après saint Grégoire que je parle, et c'est dans le même sens que ce Père. Il savait mieux que nous le juste tempérament de l'es-

pérance et de la crainte chrétienne. Or une de ses maximes était celle-ci, de désespérer quelquefois ceux qui, par la continuation de leurs rechutes, s'endurcissaient dans le crime: *Plerumque sine desperatione desperandi sunt, et sine dedignatione dedignandi*. Non, non, mon cher auditeur, n'appréhendez point de tomber dans un semblable désespoir: il ne vous peut être, selon ma pensée, qu'avantageux et utile. Désespérez de tant de fausses pénitences que vous avez faites, et espérez dans la véritable pénitence à laquelle je vous exhorte. Depuis que vous êtes dans l'habitude de ce péché, peut-être y avez-vous ajouté cent confessions indignes et sacrilèges; désespérez de tout cela; car tout cela, bien loin d'appuyer votre espérance auprès de Dieu, est ce qui l'anéantit et qui la ruine. Mais que faut-il donc faire? Ah! chrétiens, est-il rien de plus raisonnable que ce qu'on exige de vous? On veut que vous agissiez avec Dieu de bonne foi, comme vous voudriez qu'on agit avec vous-mêmes. Si l'on vous avait manqué plus d'une fois de parole, vous vous feriez une sagesse de rejeter toutes les assurances qu'on vous donnerait d'un nouvel engagement: pourquoi voulez-vous que Dieu ait plus d'égard aux vôtres? Faut-il que vous soyez moins religieux envers lui que vous ne l'êtes envers les hommes? Vous vous piquez d'être fidèles en traitant avec les hommes, et vous auriez honte de ne l'être pas; n'y aura-t-il que Dieu avec qui vous ne garderez nulle règle de fidélité? Faisons donc, mes chers auditeurs, faisons enfin saintement et utilement ce que peut-être nous avons fait tant de fois sans fruit et à notre condamnation. Imitons ces saints pénitents de l'Eglise qui, toute leur vie, se sont tenus inviolablement attachés à Dieu, après être rentrés dans sa grâce. Demeurons fermes dans nos résolutions, et, par une persévérance inébranlable, mettons le sceau à notre pénitence. Autrement, nous avons tout sujet de craindre, non-seulement pour les pénitences passées, mais pour les pénitences à venir. Car, comme la rechute dans le péché rend la pénitence passée très-suspecte, elle rend la pénitence à venir très-difficile et presque impossible. C'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Quand je considère les termes dont s'est servie l'Ecriture en parlant de la pénitence qui suit la rechute dans le péché, je ne m'étonne pas, chrétiens, qu'il y ait eu autrefois des hérétiques qui, sur ce point, se soient portés à une rigueur extrême, et n'aient gardé nulle

¹ 11 Cor., vii, 9.

mesure dans la sévérité de leur morale. Peut-être n'y eut-il jamais d'erreur mieux fondée en apparence (je dis en apparence) sur l'autorité de la parole de Dieu, que celle des novatiens, qui, après le baptême, excluaient absolument et généralement tous les pécheurs de la grâce de la pénitence. Et quand Tertullien, raisonnant selon ses préjugés, n'accordait cette grâce de la pénitence que pour une fois seulement et sans espérance de retour, il prétendait parler si conformément aux divins oracles, qu'il ne comprenait pas qu'il y eût des fidèles dans un sentiment contraire. En effet, que peut-on dire, ce semble, de plus exprès que ce qu'a dit saint Paul dans l'épître aux Hébreux ? Il est impossible, mes frères (ce sont ses paroles, que vous avez cent fois entendues, mais dont j'entreprends aujourd'hui de vous donner une intelligence exacte), il est impossible, disait ce grand apôtre, que ceux qui ont été éclairés des lumières du salut, qui ont goûté le don de Dieu, qui ont en la participation du Saint-Esprit, qui se sont nourris des vérités célestes et de l'espérance des grands jours du siècle futur, et qui sont après cela tombés, se renouvellent par la pénitence, parce que, autant qu'il est en eux, ils crucifient de nouveau le Fils de Dieu et l'exposent à l'ignominie. C'est ainsi dis-je que s'expliquait saint Paul : *Impossibile est eos qui semel sunt illuminati... prolapsi sunt, rursus renovari ad penitentiam, rursus crucifigentes sibi mel ipsius Filium Dei* ¹. En fallait-il davantage pour servir de prétexte à ces hérétiques dans le dessein qu'ils avaient d'abolir l'exercice et le ministère de la pénitence ? L'Eglise les a condamnés, et nous les condamnons avec elle. Saint Jérôme et saint Augustin ont interprété ce passage de l'impossibilité de revenir jamais à la grâce baptismale quand on en est une fois déchu, parce que le baptême, que l'on nommait alors la première pénitence, est un sacrement qui ne se peut réitérer ; et cette explication, que j'estime la plus littérale, corrige, si j'ose parler ainsi, toute la dureté de l'expression de l'Apôtre. Saint Thomas et Hugues de Saint-Victor l'ont pris plus simplement et l'ont entendu de la pénitence ordinaire, que nous appelons le sacrement de la réconciliation ; sachant d'ailleurs d'accorder la possibilité de la conversion pour les pécheurs même relaps avec cette parole redoutable : *Impossibile est renovari ad penitentiam*.

Quoi qu'il en soit, chrétiens, notre grande règle est de nous contenir sur cela dans les bornes que l'Eglise s'est prescrites, en réprouvant

le pernicieux dogme de Novatus. Or, par la censure qu'elle en a faite, nous savons et il est de la foi qu'après la rechute dans le péché Dieu veut encore la vie du pécheur, et non pas sa mort ; qu'il l'invite encore à la pénitence, ou plutôt qu'il la lui commande et l'y oblige ; et par conséquent que, malgré toutes les rechutes, la pénitence est encore possible, et la grâce encore prête pour l'accomplir. Voilà ce que l'Eglise a décidé ; mais elle en est demeurée là, ayant laissé du reste aux paroles de saint Paul toute l'étendue et toute la force qu'elles peuvent avoir. Et parce que ce terme d'impossible, dans le langage commun des hommes, convient même aux choses qui se peuvent absolument, mais dont l'exécution est difficile et accompagnée de grands obstacles, de là vient qu'elle a toujours autorisé la pensée des Pères, qui, surtout en certains pécheurs sujets à des rechutes plus criminelles, ainsi que je vous ferai voir, reconnaissent une espèce d'impossibilité, morale c'est-à-dire une difficulté extrême de renoncer à leur péché et de se convertir à Dieu. Si nous raisonnons en chrétiens, cette vérité toute seule ne devrait-elle pas nous suffire pour marcher avec crainte et tremblement dans les voies du salut éternel ?

Mais attachons-nous à la bien pénétrer, et, pour en tirer tout le fruit qu'elle est capable de produire, que chacun de nous s'enfasse l'application particulière. Vous me demandez pourquoi la rechute dans le péché nous rend la pénitence si difficile ; et moi je vous réponds, avec saint Bernard, que c'est parce qu'elle éloigne Dieu de nous, parce qu'elle fortifie l'inclination que nous avons au mal, parce qu'elle affaiblit en nous toute la vertu de la grâce, et parce qu'elle a de sa nature une essentielle opposition à celle qui nous réconcilie avec Dieu. Quatre articles dont chacun séparément peut nous tenir lieu de démonstration. Oui, mes chers auditeurs, le premier malheur que nous attire la rechute, c'est d'éloigner Dieu de nous, et d'épuiser en quelque sorte sa miséricorde, qui, tout infinie qu'elle est en elle-même, ne laisse pas d'être bornée par rapport à nous, et à la distribution qu'elle fait de ces grâces spéciales et de ces secours extraordinaires dont notre conversion dépend. *Super tribus sceleribus Damasci, et super quatuor non convertam eum* ¹. Pour les trois premiers crimes de Damas, disait Dieu par un de ses prophètes, je les ai soufferts, et j'ai bien voulu les oublier ; mais pour le quatrième je laisserai agir ma justice et ma colère : comment cela ? en

¹ Hebr., vi, 4, 6.

² Amos, 1, 8.

m'éloignant de ces impies qui m'ont irrité par leurs infidélités. Or, du moment, chrétiens, que Dieu s'éloigne de nous, il ne faut plus s'étonner si la pénitence devient difficile, et si cette difficulté croît à proportion de cet éloignement : pourquoi ? parce qu'il n'y a que Dieu, remplissant notre cœur de sa présence, et y répandant l'onction de son Esprit, qui puisse nous faciliter la pénitence et nous la faire aimer. En pouvons-nous voir une plus belle figure que dans cet homme si fameux de l'Ancien Testament, l'invincible Samson ? Une passion l'avait aveuglé, mais l'aveuglement où il était tombé n'était pas allé d'abord jusqu'à lui ôter les forces dont Dieu l'avait singulièrement et miraculeusement pourvu. L'étranger à qui il s'était attaché, par une perfidie insigne, l'avait déjà lié plusieurs fois pour le livrer aux Philistins, ses plus déclarés ennemis ; mais il avait toujours trouvé moyen de rompre ses liens et de se mettre en liberté. De là il se flattait que, quoi qu'elle fit dans la suite, il saurait toujours bien se dégager ; et il se disait à lui-même : *Egrediar sicut ante* !. Enfin cette femme artificieuse emploie si adroitement ses ruses, qu'elle le séduit, qu'elle le dompte, qu'elle coupe cette chevelure fatale où, par un secret mystère, sa vertu était renfermée. La nouvelle en est bientôt portée aux Philistins. Ils le surprennent, ils se jettent en foule sur lui ; il vent se relever comme autrefois ; mais il ne savait pas, ajoute le texte sacré, que Dieu s'était retiré de lui : *Nesciens quod recessisset ab eo Dominus* !. Voilà, mon cher auditeur, le tableau de votre âme dans l'état malheureux où je la conçois, qui est celui de la rechute dans le péché. Vous dites, en vous réveillant quelquefois du profond sommeil où vous êtes endormi, et faisant sur votre misère quelque réflexion : Je sortirai de cet état comme j'en suis déjà sorti : *Egrediar sicut ante*. Je briserai mes fers, je ferai un effort sur moi-même, et je me délivrerai de cette passion qui me tient captif : *Egrediar et exentiam*. Mais vous ne considérez pas que Dieu s'éloigne ; qu'à mesure qu'il vous quitte, vous êtes privé de son secours ; que la pénitence vous devient dès là un fardeau pesant et un joug insupportable ; et qu'au lieu que vous y trouviez auparavant des consolations, vous ne l'envisagez plus qu'avec horreur, parce que vos fréquentes rechutes vous ont séparé de Dieu, et ont mis entre Dieu et vous comme un chaos presque insurmontable : *Nesciens quod recessisset ab eo Dominus*. Combien de fois, chrétiens, avez-vous éprouvé ce que je dis !

¹ Judic., xvi, 20.

Cependant la volonté se pervertit toujours, et la même rechute qui l'affaiblit pour le bien, lui donne de nouvelles forces pour le mal. Vous en savez le progrès, et en vain m'arrêtera-je à vous le décrire, puisque c'est par vous et par les tristes épreuves que vous en faites que j'en suis instruit. Après le premier péché commence l'habitude ; l'habitude venant à se former, elle jette peu à peu dans l'aveuglement et dans l'endurcissement. De là le vice s'enracine, et passe comme dans une seconde nature. Cette seconde nature est ce que saint Augustin appelle nécessité. De cette nécessité suit le désespoir, et le désespoir cause l'impossibilité morale de la pénitence ; car voilà l'idée que nous en donne saint Paul : *Desperantes, semetipsos tradiderunt impudicitie* ! ; et il s'est servi de l'exemple du péché de la chair et de l'amour impur, parce que c'est celui où la rechute opère plus infailliblement et plus ordinairement ces détestables effets. D'abord l'âme chrétienne abhorrait comme un monstre le péché, parce que sa raison n'était pas encore aveuglée, ni sa volonté corrompue ; mais, à force de rechutes, ce péché, par ordre et par degrés, prend un entier ascendant ; on s'y accoutume, on se familiarise avec lui, on le commet sans scrupule, on s'y porte avec passion, on en devient esclave, on désespère de le pouvoir vaincre, on s'y abandonne absolument : *Desperantes, semetipsos tradiderunt impudicitie*. Mais encore, reprend saint Chrysostome, de qui désespère-t-on ? est-ce de Dieu ? est-ce de soi-même ? De Dieu et de soi-même, reprend ce saint docteur. De Dieu, parce que c'est un Dieu de sainteté qui ne peut approuver le mal ; et de soi-même, parce qu'on est un sujet d'iniquité qui ne peut plus aimer le bien ; de Dieu, parce qu'on a si souvent abusé de sa miséricorde et de sa patience ; et de soi-même, parce qu'on a fait tant d'épreuves de son inconstance et de son infidélité ; de Dieu et de soi-même tout ensemble, parce qu'on voit entre Dieu et soi des oppositions infinies ; car voilà la source de ces désespoirs. Ces désespoirs sont-ils raisonnables ? Non, chrétiens, puisque, bien loin de l'être, ce sont de nouveaux crimes devant Dieu, n'étant jamais permis à un pécheur, tandis qu'il est en cette vie, de désespérer de Dieu et de sa bonté, qui est sans mesure. Mais ces désespoirs, tout déraisonnables qu'ils sont, ne laissent pas d'être les premiers effets de la rechute dans le péché : pourquoi ? parce que l'espérance, qui est le fondement essentiel de la pénitence, se trouvant ébranlée par là, il faut que, contre l'intention de Dieu même,

¹ Ephes., iv, 19.

tout l'édifice de la pénitence le soit aussi, et que cette vertu, qui devrait être la ressource de l'homme pécheur, par un défaut de confiance et de foi, lui devienne une pierre de scandale contre laquelle son désespoir le fait heurter : *Desperantes, semetipsos tradiderunt impudicitiae*.

Ajoutez à cela, mes chers auditeurs, que par ces fréquentes rechutes nous nous rendons inutiles les remèdes les plus puissants et les plus efficaces, et que la parole de saint Paul semble parfaitement s'accomplir en nous, quand il dit que lorsque nous péchons volontairement après avoir reçu la connaissance de la vérité (remarquez bien cette circonstance), il n'y a plus désormais d'hostie pour l'expiation de notre péché, et qu'il ne nous reste plus autre chose qu'une affreuse attente du jugement et de la vengeance de Dieu : *Voluntarie peccantibus... jam non relinquatur pro peccatis hostia : terribilis autem quaedam expectatio judicii* ¹. En effet, chrétiens, que direz-vous à un homme de ce caractère qui cent fois s'est lavé dans les eaux de la pénitence, et cent fois s'est replongé dans ses premières abominations ? que lui direz-vous, et avec toute l'ardeur du zèle dont vous vous sentirez pressés pour lui, par où le toucherez-vous ? Il n'y a rien qu'on ne lui ait représenté, point de vérité qu'il n'ait considérée, point d'exemple qu'on ne lui ait mis devant les yeux. Il a été persuadé de tout, il a entendu toutes les remontrances qu'on pouvait lui faire, il a presque épuisé toute la vertu des sacrements ; et par ces continuelles rechutes il s'est non-seulement accoutumé, mais endurci à tout cela ; si bien que Dieu lui peut dire ce qu'il disait à son peuple : *Insanabilis fractura tua essima plaga tua... curationum utilitas non est tibi* ². Ah ! pécheurs, qu'as-tu fait, et à quelle extrémité l'es-tu réduit ? A force d'ouvrir tes plaies, tu les as rendues incurables ; et les remèdes de ma grâce, qui font des miracles pour la conversion des autres, n'ont plus de quoi le guérir.

Mais allons à la source, et disons, chrétiens, que cette difficulté extrême de la pénitence, après la rechute dans le péché, vient de la nature même de la rechute, qui d'elle-même est singulièrement opposée à la grâce de notre conversion : car la rechute ajoute à la malice du péché l'ingratitude et le mépris ; l'ingratitude du bienfait ou du premier pardon déjà obtenu, et le mépris de la majesté de Dieu offensée ; deux obstacles à une seconde réconciliation. Ingratitude du bienfait, qui consiste, dit Tertulien, non-seulement en ce que nous oublions les

miséricordes de Dieu passées, mais en ce que nous les tournons contre lui-même, jusqu'à nous en servir pour pécher plus hardiment et plus impunément. Et effet, si nous étions sûrs que la rémission de ce péché qui vient de nous être accordée est la dernière de toutes les grâces que nous avons à espérer, et qu'après cela la porte de la miséricorde nous sera fermée pour jamais ; si nous le savions, quelque emportés que nous soyons, ce serait assez pour nous retenir et pour nous préserver de la rechute. Nous nous faisons donc du remède même de la pénitence un attrait à notre libertinage ; et, comme parle Tertulien, l'excès de la clémence d'un Dieu sert à fomentier et à entretenir la témérité de l'homme : *Et abundantia clementiae caelestis libidinem facit humanam temeritatis* ; c'est-à-dire que nous sommes méchants parce que Dieu est bon, et qu'au préjudice de tous ses intérêts, le moyen unique qu'il nous a laissé pour retourner à lui et pour rentrer dans la voie du ciel, nous est comme une ouverture aux égarements de nos passions et à la corruption de nos mœurs : *Quasi pateret via ad delinquendum, quia patet ad poenitendum*. Or Dieu, chrétiens, étant ce qu'il est, peut-il, pour l'honneur même de sa grâce et pour la justification de sa providence, n'avoir pas une opposition spéciale à se réconcilier avec nous dans cet état ? Mépris de la majesté et de la souveraineté de Dieu. Car, pour suivre toujours la pensée de Tertulien, qu'avait fait le pécheur en se convertissant la première fois et en embrassant la pénitence ? Il avait détruit l'empire du démon dans son cœur, pour y faire régner Dieu. Et que fait-il en retombant dans son désordre ? Il bannit Dieu de son cœur, pour y rétablir l'empire du démon. L'homme, dans cette alternative de pénitence et de rechute, semble vouloir faire comparaison de l'une et de l'autre ; et, après avoir essayé de l'une et de l'autre, il conclut contre Dieu en s'attachant à son ennemi et le choisissant par préférence à Dieu : de sorte (tout ceci est encore de Tertulien) de sorte que comme par la pénitence son intention avait été de satisfaire à Dieu, maintenant, par une pénitence toute contraire, et qui est en quelque manière la pénitence de sa pénitence même, aux dépens de Dieu il apaise le démon et lui satisfait. Or, si quelque chose peut nous rendre Dieu irréconciliable, n'est-ce pas un tel outrage ? Toute rechute peut nous engager dans ce malheur, mais particulièrement celle qui va jusqu'à quitter absolument Dieu, jusqu'à nous dégoûter de son service, jusqu'à secouer le joug de sa loi ; je veux dire celle par où nous ne retombons

Hebr., x, 26, 27. — ² Jerem., xxx, 12.

SUR L'ÉTERNITÉ MALHEUREUSE.

passablement dans le péché ; mais dans l'attachement au péché ; car une semblable rechute est une espèce d'apostasie dont le savant Estius, après plusieurs Pères, a prétendu expliquer le passage de saint Paul : *Impossibile est renovari ad penitentiam* ; ne voulant pas que cette impossibilité, même morale, de revenir à la pénitence, fût l'effet des simples rechutes, qui arrivent par surprise, par faiblesse, par fragilité ; mais soutenant, et avec raison, que, dans le sentiment de l'Apôtre, c'était la suite de ces rechutes éclatantes, de ces rechutes méditées et délibérées, de ces rechutes qui portent conséquence pour l'état de vie, et qui, après des conversions édifiantes et publiques, déshonorent le culte de Dieu et scandalisent la piété. Vous le savez, chrétiens ; et fasse le Ciel que votre expérience ne vous ait jamais fait sentir combien ces inconstances criminelles rendent difficile et comme impossible le retour à Dieu !

Finissons, et de tout ce discours tirons une double conclusion. L'une regarde ceux qui, depuis leur pénitence, se sont maintenus heureusement et constamment dans l'état de la grâce ; et l'autre s'adresse à ces pécheurs qui, par de funestes rechutes, se sont rengagés dans les voies de l'iniquité d'où la pénitence les avait retirés. Donnons aux premiers l'important avis que le docteur des gentils donnait aux chrétiens de Corinthe : *Qui se existimat stare, videat ne cadat*¹. Prenez garde, mes frères, et que le malheur de tant d'âmes que la rechute a perdues et qu'elle perd tous les jours, vous serve de leçon et de motif pour exciter votre vigilance. Mais en

quoi cette vigilance doit-elle consister ? à vous bien connaître, et à bien connaître les dangers qui vous environnent. A vous bien connaître vous-mêmes, vos faiblesses, vos inclinations, vos passions, afin de ne point compter sur vos forces et de vous en défier ; car c'est une salutaire défiance de vous-mêmes, qui doit faire votre assurance. A bien connaître les dangers qui vous environnent, afin de les éviter, de fuir l'occasion, de vous éloigner de telle compagnie ; car ce qui peut mieux vous garantir, avec la grâce divine, c'est la fuite. Relevons l'espérance des seconds, et après les avoir justement intimidés, ne les renvoyons pas dans le découragement. C'est pour cela que je les exhorte à faire de plus grands efforts que jamais. Leur conversion est difficile, mais elle n'est pas encore absolument impossible ; ou, si elle est impossible à l'homme, elle ne l'est pas à Dieu ni à sa grâce. Parce qu'elle n'est pas impossible et qu'elle est d'ailleurs nécessaire, il faut l'entreprendre ; et parce qu'elle est difficile, il faut l'entreprendre avec une résolution forte et généreuse. Ce que je leur conseille surtout aux uns et aux autres, c'est de chercher un guide fidèle, un directeur éclairé et désintéressé ; de lui exposer leur état et de prendre ses conseils, de ne point craindre qu'il les connaisse, mais de craindre plutôt qu'il ne les connaisse pas assez. Ainsi ils se maintiendront dans les voies de la pénitence, s'ils y sont rentrés ; ou il y rentreront, s'ils ne s'y sont pas maintenus. La pénitence les conduira dans le chemin du salut, et les fera enfin arriver au port de la béatitude éternelle, que je vous souhaite, etc.

¹ 1^{er} Cor., x, 12.

SERMON POUR LE DIX-NEUVIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR L'ÉTERNITÉ MALHEUREUSE.

ANALYSE.

SUJET. Alors le roi dit à ses officiers : Jetez-le dans les ténèbres extérieures, pieds et mains liés : c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents.

Ce qu'il y a de plus intolérable dans les peines de l'enfer, c'est leur éternité.

DIVISION. Voyons comment la foi doit nous confirmer dans la créance de l'éternité malheureuse, première partie ; et comment la créance de l'éternité malheureuse, par le plus juste retour, doit nous exciter à la pratique des œuvres de la foi, deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Comment la foi doit nous confirmer dans la créance de l'éternité malheureuse. 1^o Elle corrige sur le sujet de cette éternité nos erreurs ; 2^o elle perfectionne nos lumières.

1^o Elle corrige nos erreurs. Trois erreurs fausement établies sur la bonté de Dieu, sur la justice de Dieu, et sur la toute-puissance de Dieu. Dieu est trop bon pour affliger éternellement une âme pécheresse : première erreur. C'est parce que Dieu est bon.

répond Tertullien, et souverainement bon, qu'il doit haïr souverainement le mal et le punir de même. Mais sans s'arrêter à cette réponse, tenons-nous-en à la foi. La même Ecriture, qui nous enseigne que Dieu est souverainement bon, nous enseigne qu'il sera souffrir éternellement les âmes réprouvées. Elle ne peut errer ni dans l'un, ni dans l'autre. Donc une peine éternelle dans l'enfer peut s'accorder avec une bonté souveraine dans Dieu. Dieu est trop juste pour venger dans des siècles infinis ce qui s'est passé dans un instant : seconde erreur. On pourrait vous dire que, s'il n'y a pas entre l'éternité malheureuse et le péché une proportion de durée, il y a une proportion de misère d'une part, et de l'autre de satisfaction et de punition. On pourrait encore vous faire observer que pour un crime d'un moment la justice humaine condamne à une prison, à un bannissement perpétuel, et même à la mort, qui est une espèce de peine éternelle. Mais revenons-en toujours à la foi : elle nous apprend deux choses sur lesquelles elle ne nous peut tromper : savoir, que Dieu est juste, et que ses vengeances n'ont point de terme. Par conséquent ces deux vérités ne se combattent point, et concourent parfaitement ensemble. Dieu n'est pas assez puissant pour faire que la créature subsiste une éternité entière dans les souffrances et dans les tourmens : troisième erreur. C'est la plus frivole, et la foi tout d'un coup la détruit par l'idée qu'elle nous donne de la toute-puissance de Dieu.

2^e Elle perfectionne nos lumières ; car nous ne manquons pas de raisons pour justifier la conduite de Dieu touchant l'éternité malheureuse. La première est tirée de la volonté du pécheur, qui était, comme l'observent saint Jérôme et saint Augustin, de résister éternellement à Dieu, si Dieu l'eût laissé vivre éternellement sur la terre. La seconde est prise, selon saint Thomas, de la nature du péché, qui, ne pouvant être réparé par une âme réprouvée, doit subsister toujours et toujours avoir sa peine. La troisième est encore prise de la nature du péché, qui offense une grandeur infinie ; d'où saint Augustin et tous les théologiens concluent qu'il mérite donc une peine infinie. Et comme cette peine ne peut être infinie en elle-même et dans son essence, il faut qu'elle le soit dans son éternité. Telles sont sur l'éternité malheureuse les lumières et les productions de l'esprit de l'homme ; mais voici comment la foi les perfectionne et les confirme. C'est un de ces secrets qui ne sont connus qu'aux âmes humbles et aux vrais-fidèles. Car si la foi donne à toutes ces connaissances une force particulière, ce n'est point en élevant nos esprits, mais en les abaissant et en les soumettant à l'autorité de la parole de Dieu. C'est alors que, faisant le sacrifice de notre raison, nous pouvons mieux raisonner que jamais. Ces grandes idées de la majesté de Dieu et de la misère de l'homme qui l'offense n'étant plus affaiblies, ni par les préjugés de notre esprit, ni par les passions de notre cœur, font sans obstacle toute leur impression sur nous, et Dieu les seconde encore par sa grâce et par ses communications intérieures. Les plus simples et les plus doctes ont là-dessus les vues les plus claires et les plus relevées. Telle a été la foi des saints, et de tant de saints distingués par l'étendue de leur doctrine et la subtilité de leur génie.

DEUXIÈME PARTIE. Comment la crainte de l'éternité malheureuse doit nous exciter à la pratique des œuvres de la foi. Pour peu que nous nous aimions nous-mêmes d'un amour raisonnable et chrétien, il n'est rien que nous devons plus craindre que cette éternité malheureuse, ni dont nous devons nous préserver avec plus de soin. Or, nous ne pouvons l'éviter que par la pratique des œuvres de la foi, c'est-à-dire par l'innocence et la sainteté de notre vie. Par conséquent croire une éternité de peine, c'est un des plus puissants motifs pour nous remettre dans la règle ou nous y maintenir, et pour nous porter à vivre en chrétiens. Deux qualités particulières de ce motif : c'est 1^o le plus universel, 2^o le plus sensible.

1^o Motif le plus universel. Il serait à souhaiter qu'on ne s'allouât à ses devoirs et aux exercices du christianisme que par le pur motif de l'amour de Dieu. Mais ce motif, après tout, n'est guère le propre que des justes et des parfaits. Au lieu qu'à tous, justes, lâches, pécheurs, sont touchés de la crainte salutaire des redoutables jugements de Dieu et de ses châtimens éternels. Exemples de tant de mondains qui par là ont été convertis, et de saints mêmes que cette pensée de l'éternité a soutenus dans la tentation.

2^o Motif le plus sensible. Car ce qui se fait sentir à nous sur la terre plus vivement, c'est la peine et même la seule idée que nous nous en formons. Or, si cela est vrai à l'égard d'un mal passager, combien plus l'est-il à l'égard d'un mal éternel ? L'éternité, dira-t-on, est incompréhensible ; et le moyen de craindre ce qu'on ne comprend pas ? mais c'est justement ce qui la rend plus terrible. Un mal si grand qu'il est inconcevable, voilà ce qui doit nous saisir de frayeur, et nous faire tout entreprendre pour nous garantir. Le désordre est qu'on n'y pense point, et l'impiété même va jusqu'à regarder avec mépris un homme qui s'occupe de cette pensée et qui en paraît touché. Mais, quoi qu'en dise le monde libérin et impie, je la craigns cette affreuse éternité, je la craigns souverainement ; et plaise au Ciel que je la craigne efficacement !

Tunc dixit rex ministris : Ligatis manibus et pedibus ejus, mittite eum in tenebras exteriores. Ibi erit fletus et stridor dentium.

Alors le roi dit à ses officiers : Jetez-le dans les ténèbres extérieures, pieds et mains liés. C'est là qu'il y aura des pleurs et des grincemens de dents. (Saint Matthieu, chap. xxii, 13.)

C'est l'arrêt que prononce un roi de la terre contre un indigne sujet dont il se tient offensé, et c'est ainsi qu'il punit la témérité de cet homme, qui, sans égard à la majesté du prince et au respect qui lui est dû, s'est présenté à son festin, et n'y a pas apporté la robe de noces. Mais, chrétiens, ce roi de la terre, tout rigoureux qu'il paraît, n'est qu'une image bien imparfaite de ce Roi du ciel, qui doit un jour nous appeler à son tribunal pour y être jugés, et pour y entendre le formidable arrêt de notre réprobation, si nous avons eu le malheur d'encourir sa disgrâce et de tomber dans les mains de sa justice. Les plus puissants rois de la terre, dans

la plus grande sévérité de leurs châtimens n'ont, après tout, de pouvoir et n'exercent leur rigueur que sur les corps, sur ces corps déjà périssables par eux-mêmes et mortels : *Ligatis manibus et pedibus* ; mais d'étendre ses vengeances jusques à l'âme, de faire sentir à l'âme tout le poids de sa colère, de la réprouver et de la perdre, et par le même anathème de l'envelopper avec le corps dans la même damnation, c'est l'essentielle et terrible différence qui distingue ce juge redoutable, dont le bras vengeur s'appesantit si rudement sur ses ennemis, et les poursuit dans les ombres de la mort et les profonds abîmes de l'enfer. Le dirai-je néanmoins, mes chers auditeurs ? ce n'est point précisément par là, ce n'est point par la peine actuelle et présente qu'il fait ressentir au pécheur réprouvé, que ce souverain Maître me semble plus à crain-

Je : c'est par la durée infinie de cette peine, n'est par son éternité. Si ce n'était pas une peine éternelle, il y aurait une fin à espérer ; et cette espérance, dans l'extrémité même de la douleur, serait un soulagement et un soutien. Mais une peine sans fin, sans espoir, sans remède, voilà ce que je viens vous proposer comme le comble de la misère et l'état le plus accablant. Voilà la source de ces larmes intarissables, et la cause de ces grincements de dents dont il est parlé dans notre Evangile : *Ibi erit fletus et stridor dentium*. Vous voyez, chrétiens, l'importante matière que j'entreprends aujourd'hui de traiter. Je veux vous entretenir de l'éternité malheureuse ; et parce que c'est une de ces vérités capitales qui se soutiennent par elles-mêmes, je veux, sans art et sans étude, vous en donner les idées les plus communes. Il ne me faut que le secours de votre grâce, ô mon Dieu ! et je vous le demande par l'intercession de Marie, en lui disant : *Ave, Maria*.

C'est dans tous les siècles, depuis l'établissement de l'Eglise, qu'on a raisonné sur l'éternité malheureuse ; et qu'outre les impies et les libertins déclarés qui ont refusé de souscrire à cet article fondamental, il s'est trouvé, comme il s'en trouve tous les jours au milieu même du christianisme, des chrétiens faibles et chancelants, qui se sont laissé troubler de certains doutes au sujet de cette éternité, et que leur trouble, par une conséquence naturelle, a retroidis dans tous les exercices de la religion. Car dès que ce point de foi commence à s'ébranler dans une âme, c'est une suite inmanquable que, perdant la crainte des jugements de Dieu, elle se relâche à proportion dans la pratique de ses devoirs, et qu'elle vienne enfin à les abandonner. Il est donc, mes chers auditeurs, d'une nécessité absolue de vous affermir contre des incertitudes et des doutes qui peuvent, quoique souvent involontaires, avoir des effets si pernicieux ; et il me suffira pour les détruire de leur opposer les principes mêmes de la foi que nous professons. Mais afin de donner à mon sujet plus d'étendue, je prétends aussi dans ce discours attaquer un autre désordre non moins ordinaire ni moins condamnable. C'est de croire une éternité malheureuse, ou de se flatter au moins de la croire d'une foi ferme, d'une foi parfaite quant à la soumission de l'esprit ; et cependant de n'en tirer aucune résolution, je dis aucune résolution efficace pour le règlement de sa vie, et pour s'appliquer avec plus de fidélité et plus de zèle aux œuvres chré-

tiennes ; car n'est-ce pas là une des contradictions les plus insoutenables ? Ainsi, mes frères, pour vous proposer en deux mots tout mon dessein, je vais vous faire voir comment la foi doit nous confirmer dans la créance de l'éternité malheureuse, ce sera la première partie ; et comment la créance de l'éternité malheureuse, par le plus juste retour, doit nous exciter à la pratique des œuvres de la foi, ce sera la seconde partie. L'une et l'autre méritent une attention particulière.

PREMIÈRE PARTIE.

Où, chrétiens, l'éternité des peines que souffrent les réprouvés dans l'enfer, est un mystère dont la créance semble avoir de grandes difficultés ; mais j'ajoute que la foi, sur la vérité de cet article, doit corriger nos erreurs et perfectionner nos lumières. Or elle fait l'une et l'autre, et je vous prie de bien comprendre ma pensée. Dieu propose aux hommes une révélation aussi pleine de terreur que digne de respect : savoir, que tout péché, mortel de sa nature, mérite d'être puni par un supplice éternel. Dieu, dis-je, nous propose ce point de créance avec tout le poids de son autorité, et par la bouche des prophètes : car leur feu, dit Isaïe, ne s'éteindra jamais ; et par la bouche des apôtres : ceux qui résistent à l'Evangile en souffriront, selon le témoignage de saint Paul, éternellement la peine ; et par les oracles de la Sagesse incarnée : Allez, maudits, au feu éternel, qui vous est préparé depuis le commencement du monde ; et par le consentement unanime de toute l'Eglise, laquelle a toujours interprété l'Ecriture en ce sens ; et par les décisions des conciles, qui nous l'ont expressément déclaré ; et par la tradition dès deux lois, l'ancienne et la nouvelle, qui, sur ce dogme important, ont toujours tenu le même langage ; enfin, par toutes les maximes de la foi, qui nous annonce une peine éternelle dans sa durée, comme due à un seul péché, et même à un péché d'un moment, quand il va jusqu'à nous séparer de Dieu, et à rompre le sacré nœud qui nous doit unir à lui. Est-il donc une vérité plus solidement établie ? Mais sur cette vérité néanmoins, sur cette révélation si authentiquement proposée, l'esprit de l'homme a souvent formé des difficultés, c'est-à-dire des erreurs ; et lorsqu'il s'y est soumis, il a voulu chercher des raisons pour se justifier à soi-même cette étonnante proportion d'une éternité de peine avec un moment de péché. Or, à quoi nous sert la foi, ou à quoi nous doit-elle servir ? Je l'ai dit, et je le répète : à corriger ces er-

reurs, comme étant opposées à la vérité primitive et infaillible, et à fortifier, à perfectionner les lumières qui nous donnent quelque idée de ce mystère, si éloigné de nos vucs humaines et de nos connaissances. Voilà le plan de cette première partie, qui renferme sur les jugements de Dieu les plus grandes instructions. Ecoutez-moi.

Ne parlons point de l'athéisme, qui, niant un Dieu, nie conséquemment l'auteur d'une peine éternelle. Ne nous arrêtons point non plus à l'impiété d'Épicure, qui, faisant mourir l'âme avec le corps, détruit le sujet capable de souffrir une peine éternelle. Voici trois erreurs moins grossières et plus raisonnables en apparence, qui ont attaqué l'éternité des peines, dans la proportion qu'elle a avec le péché. Car les uns ont prétendu que cette éternité de supplice pour un péché, quelque énorme qu'il puisse être, répugnait à la bonté de Dieu ; les autres ont cru de plus qu'elle blessait les lois de la justice de Dieu ; et les derniers, enchréissant encore, ont pensé qu'elle était même au-dessus de la toute-puissance de Dieu. Dieu est trop bon pour affliger éternellement une âme pécheresse ; Dieu est trop juste pour venger dans des siècles infinis ce qui s'est passé dans un instant ; Dieu n'est pas assez puissant pour faire que la créature subsiste une éternité entière dans les souffrances et dans la douleur. Voilà leurs raisonnements ; mais moi, mes frères, je soutiens que notre foi dans ses principes a de quoi nous affermir contre toutes ces erreurs ; et comment est-ce qu'elle y procède ? Apprenez-le.

Non, répond-elle aux premiers, une peine éternelle pour un péché n'est point incompatible avec la bonté divine ; et ce qui vous trompe, c'est la fausse opinion que vous avez conçue de cette bonté souveraine d'un Dieu. Car vous voulez qu'elle consiste dans une molle indulgence à tolérer le mal et à l'autoriser ; mais c'est cela même qui la détruirait, puisqu'elle ne serait plus ce qu'elle est, dès qu'elle cesserait de hair le péché autant qu'elle le déteste et qu'elle le hait. Pourquoi disons-nous que Dieu est souverainement bon (c'est la belle remarque de Tertullien), sinon parce qu'il a souverainement le mal en horreur ? Et qu'est-ce à l'égard de Dieu que d'avoir une souveraine horreur pour le mal, si ce n'est de le poursuivre sans relâche, et d'en être l'implacable vengeur ? *Quis enim boni auctor, nisi qui inimicus mali; et quis inimicus mali, nisi qui expugnator; quis autem expugnator, nisi qui et punitor ?* Ainsi raisonnait-il contre Marcion. Comprenez donc, ô homme ! (c'est toujours

le même Tertullien qui parle) comprenez ce que c'est qu'un Dieu bon. C'est un Dieu opposé essentiellement au péché, un Dieu toujours ennemi du péché, et, par une suite nécessaire, un Dieu persécuteur éternel du péché. Tellement qu'il ne serait plus Dieu, s'il y avait un instant où il n'agit pas contre le péché pour le condamner et pour le punir, parce que ce ne serait plus un Dieu bon, de la manière qu'il l'est et qu'il le doit être. Mais que voudrait le pécheur ? En se faisant des idées de bonté selon les intérêts de sa passion, il voudrait un Dieu sous lequel les crimes pussent être quelque jour en paix : *Deum malles sub quo delicta aliquando gauderent*; et il jugerait ce Dieu bon, qui rendrait l'homme méchant par l'assurance d'une rémission future : *Et illum bonum iudicares, qui hominem malum faceret securitate delicti*. De là, poursuit encore Tertullien, vous ne voulez point reconnaître cette bonté, dont l'essence est de ne pouvoir jamais convenir avec le mal, et d'avoir pour lui une haine sans retour. Mais si vous ne la reconnaissez pas, tous les saints et tout ce qu'il y a eu de vrais fidèles, versés dans la science de Dieu, l'on reconnue, ils l'ont hautement confessée, ils l'ont publiée et glorifiée, parce que, éclairés d'une sagesse supérieure à la vôtre et toute céleste, ils ont vu que Dieu devait être bon de la sorte, et que selon les règles de sa sainteté, il ne le pouvait être autrement.

Pour remonter à la source de l'erreur que je combats, Origène fut le premier qui voulut faire Dieu plus miséricordieux qu'il n'est en lui-même, ou plutôt, comme dit saint Augustin, qui voulut paraître lui-même plus miséricordieux que Dieu, lorsqu'il avança qu'après un certain temps les peines des âmes réprouvées finiraient. Hérésie dont il se fit le chef, et pour laquelle l'Église le frappa de ses anathèmes. Aussi, chrétiens, observez, je vous prie, le prodigieux égarement de l'esprit de l'homme, quand il n'est pas conduit par la foi. Cet Origène, qui, par un sentiment présomptueux de la bonté de Dieu, ne voulait pas que la peine des damnés fût éternelle, par une autre erreur toute contraire, mettant des bornes à la miséricorde de Dieu, s'emporta jusqu'à soutenir que la gloire des bienheureux aurait elle-même son terme, et que comme les réprouvés passeraient de l'état des souffrances à celui du repos, ainsi les saints qui règnent avec Dieu changeraient de temps en temps, par une triste et monstrueuse vicissitude, leur état de repos dans un état de souffrances, pour se purifier toujours davantage, et

s'acquitter pleinement des anciennes dettes qu'ils auront contractées dans la vie. Voilà, reprend saint Augustin, comment cet homme, si déclaré d'une part en faveur de la divine miséricorde, l'outrageait de l'autre, et perdait l'avantage dont il se prévalait, d'en être le plus zélé partisan ; puisque, s'il donnait aux âmes réprouvées une fausse espérance de la béatitude, il ôtait aux âmes prédestinées la solide assurance de l'éternité de leur bonheur. Mais après tout, pouvait dire Origène, pourquoi donc tant exalter la bonté de notre Dieu, créateur de l'univers, si de longs siècles de satisfaction et de peine ne suffisent pas pour expier à ses yeux un seul crime, et pour éteindre le feu de sa colère ? Ah ! s'écrie saint Grégoire, l'homme est toujours subtil à tirer des conséquences de la bonté de Dieu contre Dieu même : Et moi je réponds, pourquoi donc l'Écriture nous fait-elle entendre tant de menaces et tant d'arrêts foudroyants, qui condamnent le pécheur à cette affreuse éternité de supplice, s'il y a lieu de penser qu'il ne doive pas toujours souffrir ? Chose étrange ! ajoute ce grand pape, nous nous mettons en peine de garantir la bonté de Dieu, et nous ne craignons pas de le faire auteur du mensonge pour sauver sa miséricorde, comme s'il était moins véritable dans ses paroles que favorable dans ses jugements : *Deum satiquant perhibere misericordem, et non verentur predicare fallacem.*

En effet, la même Écriture qui m'apprend que Dieu a des entrailles de miséricorde pour les hommes, me déclare en même temps, et dans les termes les plus formels, qu'il y a des flammes éternelles allumées pour le tourment des pécheurs. Il ne m'est pas plus permis de douter de l'un que de l'autre. Mais je dois par l'un rectifier les faux préjugés dont je pourrais me laisser prévenir à l'égard de l'autre ; car au lieu de dire : Dieu est la source de toute bonté, donc il ne punira pas éternellement le péché ; je dois dire : Dieu punira éternellement le péché, quoiqu'il soit la source de toute bonté et la bonté même, puisque la foi me l'enseigne de la sorte, et que c'est une vérité fondamentale dans la religion. Ainsi la bonté de Dieu n'exclut point l'éternité des peines, ni l'éternité des peines n'est point contraire à la bonté de Dieu. Mais comment et par où se concilient dans le même Dieu cette bonté suprême et cette extrême sévérité, c'est ce qu'il ne m'appartient pas de pénétrer ; mais c'est ce que je suis obligé de croire. Il me suffit de savoir l'un et l'autre, et de le savoir, comme je le sais, avec une entière certitude, dès que l'un et l'autre m'est révélé

par l'Esprit de Dieu : je me tiens là, et je ne vais pas plus avant. Ce n'est pas que, sans diminuer d'un seul moment la durée des peines de l'enfer, je ne puisse absolument concevoir tout ce que j'esais et tout ce que je crois de la bonté de Dieu. Ce n'est pas qu'il me fût si difficile de comprendre qu'une bonté assez ennemie du péché pour avoir fait descendre un Dieu sur la terre, afin de le détruire ; pour l'avoir porté à se revêtir de notre chair, à prendre sur soi toutes nos misères, à mourir sur une croix, l'est encore assez pour le déterminer, ce même Dieu si saint et si bon, à ne faire jamais grâce au péché. Mais la voie est plus courte et plus sûre tout ensemble, de respecter ce mystère sans l'examiner, et de me contenter du témoignage de ma foi, que je ne puis démentir. Elle est infaillible dans ses connaissances, et ses connaissances sont au-dessus de toutes mes vues. Quand donc, en me faisant reconnaître dans Dieu une suprême bonté, elle m'annonce toutefois une éternité malheureuse ; ou quand, en m'annonçant cette malheureuse éternité, elle ne m'en fait pas moins reconnaître dans Dieu une bonté suprême, en voilà plus qu'il ne faut pour résoudre tous mes doutes ; et c'est ainsi, chrétiens, que la foi corrige la première erreur touchant la peine éternelle du pécheur impénitent et réprouvé. Passons à la seconde.

C'est qu'une peine éternelle ne peut s'accorder avec la justice de Dieu : pourquoi ? parce que le propre de la justice est de conformer le châtement à l'offense, en sorte que ni l'offense par sa gravité ne soit point au-dessus de la peine, ni la peine par sa rigueur au-dessus de l'offense. Or, où est cette égalité et cette proportion entre une éternité de peine et un péché de quelques jours, de quelques heures, et même d'un seul moment ? Si j'avais, mon cher auditeur, à justifier cet article de notre foi autrement que par la foi même, je pourrais vous répondre que s'il n'y a pas entre cette éternité et ce péché une proportion de durée, il peut y avoir, et qu'il y a en effet une proportion de malice d'une part, et d'autre part de satisfaction et de punition : de malice dans le péché, et de satisfaction dans le châtement. Je m'explique. Car ce qui nous trompe, c'est de vouloir mesurer la durée de la satisfaction que la justice de Dieu ordonne, par la durée de l'action criminelle dont le pécheur s'est rendu coupable. Faux principe, dit saint Augustin ; et pour en voir sensiblement l'illusion, il n'y a qu'à considérer ce qui se passe tous les jours dans la justice même des hommes. Qu'est-ce que l'ignominie

d'un supplice infâme, et que la tache qu'il imprime, laquelle ne s'effacera jamais ? Qu'est-ce qu'un état de servitude et qu'un esclavage perpétuel ? Qu'est-ce que l'ennui d'un bannissement, d'un exil, d'une captivité aussi longue que la vie ? Tout cela, n'est-ce pas, autant qu'il le peut être, une espèce d'éternité ? Or, nous voyons néanmoins que la justice humaine emploie tout cela contre un attentat presque aussitôt commis et achevé, qu'entrepris et commencé. Et quand, pour venger cet attentat si peu mérité quelquefois et si promptement exécuté, elle fait servir tout cela, nous ne trouvons rien dans la peine qui excède le crime. Elle va plus loin ; et qu'est-ce que la mort ? demande encore saint Augustin : cette mort, de toutes les choses terribles selon la nature, la plus terrible ; cette mort qui de tous les biens temporels enlève à l'homme, en le détruisant, le plus précieux, qui est la vie ; cette mort, dont le coup est irrémédiable, et dont les suites par là même sont comme éternelles ? Toutefois, que ce soit le châtiment de certains crimes, quelque subits d'ailleurs et quelque passagers qu'ils aient été, c'est ce que nous approuvons ; c'est en quoi nous admirons et la sagesse et l'équité des lois du monde. Il est vrai, continue le même Père, et cette observation convient parfaitement à mon sujet, il est vrai que le sentiment de cette mort passe ; mais l'effet ne passe point, et c'est surtout ce que se propose la loi. Car prenez garde, s'il vous plaît, que la première et la plus directe intention de la loi n'est pas de tourmenter pour quelque temps le criminel sur qui elle lance son arrêt ; mais que, par cet arrêt irrévocable, elle pénétre jusque dans l'avenir, et que sa vue principale est de le retrancher pour jamais du commerce et de la société des vivants, dont elle l'a jugé indigne. *Qui vero morte mulcatur, numquid moram qua occiditur, quæ brevis est, ejus supplicium leges astimant ; an non potius quod in sempiternum eum auferant de societate viventium ?* Ce sont les paroles du saint docteur ; d'où il s'ensuit que pour mesurer la proportion de la peine et de l'offense, ce n'est donc pas une règle toujours à prendre que la durée de l'une ou de l'autre, et que, dans un supplice qui ne finit jamais, pour un péché qui finit si vite et dont le plaisir est si court, la justice divine peut être à convert de tout reproche.

Voilà, encore une fois, chrétiens, la réponse que j'aurais à vous faire, et qui serait pour vous, sinon une preuve convaincante, du moins une des plus fortes et des plus sensibles conjectures ; mais ce n'est point là ce que je me suis pres-

crit ; et sans quitter mon dessein, j'en reviens à la foi. Que me dit-elle ? deux choses : que Dieu est juste, et que ses vengeances sont éternelles. Elle ne me peut tromper sur aucune de ces deux vérités, puisque ce sont autant d'oracles émanés de la première vérité ; par conséquent ce sont pour moi deux vérités incontestables ; par conséquent ces deux vérités ne se combattent point l'une l'autre, et concourent parfaitement ensemble ; par conséquent la peine des damnés subsistant dans toute son éternité, la Justice de Dieu subsiste dans toute son intégrité : que dis-je ? c'est dans cette éternité même qu'éclate la justice divine, puisque la peine des damnés n'est éternelle que parce que Dieu est juste, et qu'autant qu'il est juste. Par conséquent, lorsqu'on me représente cette peine éternelle, je ne dois pas conclure que Dieu est injuste ; car rien d'injuste, dit saint Augustin, quand c'est le Juste par excellence qui l'a résolu : *Nihil injustum esse potest, quod placet Justo*. Mais la conclusion que je dois tirer est celle de saint Ambroise : qu'il faut donc que le péché soit le plus grand de tous les maux, puisqu'un Dieu si juste le punit par la plus grande de toutes les peines ; il faut donc que le péché renferme un fond de malice inépuisable, puisqu'au jugement même de la souveraine justice il demande pour réparation une éternité tout entière ; qu'il faut donc que le monde soit bien aveugle, lorsqu'il regarde avec tant d'indifférence le péché et qu'il en témoigne si peu de crainte, puisqu'on seul péché le conduit dans le plus profond abîme de la misère, pour n'en sortir jamais : tout cela fondé sur les principes indubitables et inébranlables de la religion.

Que lui reste-t-il à cette foi si droite et si éclairée ? de corriger la troisième erreur, qui refuse à Dieu le pouvoir d'exercer sur le même sujet une vengeance éternelle, et de lui faire toujours également sentir les cruelles atteintes et les vives impressions du feu qui le brûle. Erreur entre toutes les autres la plus frivole et la plus vaine pour quiconque a quelque notion d'un Dieu tout-puissant. Comme si Dieu ne pouvait pas donner au feu, qu'il a choisi pour être l'instrument de sa colère, des qualités propres, et au-dessus de l'ordre naturel ; comme si Dieu, qui de rien a tout créé, et qui d'un seul acte de sa volonté soutient tout, ainsi que la foi nous le fait connaître, manquait de force et de vertu pour soutenir toute l'activité de ce feu, sans aliment et sans matière ; comme s'il était difficile à Dieu, après avoir formé et le corps et l'âme, de rendre l'un incorruptible aussi bien que l'autre

sans le rendre, non plus que l'autre, impassible, et de les conserver dans les flammes, pour en éprouver les plus violentes ardeurs, sans en recevoir la plus légère altération; comme si c'était là de plus grands miracles pour Dieu que tant de prodiges éblouissants que la foi nous met devant les yeux, et où elle nous donne à entendre qu'il n'a même fallu que le doigt du Seigneur : *Digitus Dei est hic* ¹. Qu'est-ce donc quand il déploie tout son bras, et qu'il l'appesantit sur de rebelles créatures frappées de sa haine? qui le peut savoir, et quelle horreur de l'apprendre par soi-même! *Brachium Domini cui revelatum est* ²? Ah! mes chers auditeurs, ne cherchez point, par d'inutiles questions ni des recherches dangereuses, à diminuer les salutaires frayeurs qu'excite en nous l'esprit chrétien. Croyons, et, dans un saint tremblement, rendons à la bonté de notre Dieu, à la justice de notre Dieu, à la puissance de notre Dieu, tous les hommages qui leur sont dus. N'écoutez point notre cœur, qui se trompe et qui voudrait nous tromper : parce que la vue d'un tourment éternel le trouble, et que ce trouble intérieur l'importune et le gêne dans ses passions déréglées, il tâche par toute sorte de moyens à rompre ce frein, et devient ingénieux à inventer mille subtilités contre les vérités les plus essentielles. Ne discours point tant, mais agissons. Ce ne sera ni notre philosophie ni tous nos discours qui nous garantiront de ce jugement de Dieu si formidable; mais ce qui nous en préservera, c'est la docilité de notre foi avec la sainteté de nos œuvres; et voilà sans contredit de tous les partis le plus sage, puisque c'est évidemment le plus sûr.

Je ne prétends pas néanmoins que la raison ne puisse être ici consultée, selon qu'elle est soumise à la foi et qu'elle compatit avec la foi. Je ne craindrai point même de la faire ici parler, et de recueillir tout ce qu'elle a découvert, pour justifier la conduite de Dieu, et cet arrêt irrévocable qui, réprouvant le pécheur, le condamne à une peine éternelle; car c'est là, chrétiens, le terrible mystère qui de tout temps a exercé les premiers hommes de l'Eglise, et les plus versés dans les choses divines; et quoique les jugements du Seigneur n'aient pas besoin de la justification des hommes, puisqu'ils se justifient assez par eux-mêmes, comme dit le Prophète : *Judicia Domini vera, justificata in semetipso* ³; toutefois ces saints docteurs ont pensé que sur l'éternité malheureuse des réprouvés il était bon de voir toutes les conve-

nances qui s'y rencontrent, et pour cela même d'user de toutes les lumières et de toutes les raisons que l'esprit humain, tout borné qu'il est, nous fournit. Peut-être les avez-vous déjà plus d'une fois entendues, ces raisons que j'ai à produire; mais peut-être aussi vais-je vous les proposer tout autrement qu'on ne vous les a fait concevoir; car mon dessein, en les produisant, n'est pas tant de vous en faire sentir toute la force, que de vous faire ensuite comprendre comment la foi les perfectionne. C'est à quoi je me suis engagé, et ce qui demande une nouvelle attention.

Or, la première raison est de saint Jérôme et de saint Augustin. Oui, mes frères, dit saint Jérôme, l'homme pécheur doit éternellement satisfaire à Dieu, parce que sa volonté était de résister éternellement à Dieu. Cette pensée est solide et vraie; mais pour y bien entrer, écoutons saint Augustin, lequel a pris soin de l'éclaircir et de la mettre dans tout son jour; car, selon la belle remarque de ce saint docteur, dans une volonté perverse et criminelle, ce n'est point précisément l'effet qu'il faut regarder, mais encore plus la volonté, l'affection du cœur; et quoique l'effet manque, parce qu'il ne dépend pas de l'homme, il est juste que la volonté soit punie, et qu'elle le soit d'une peine proportionnée à sa mauvaise disposition : *Merito malus puniatur affectus, etiam cum non succedit effectus*. Or, j'en appelle au témoignage de la conscience; et n'est-il pas certain que ces amateurs d'eux-mêmes et du monde, que ces esclaves du plaisir et de leurs sensuelles cupidités, que tant de pécheurs vendus au péché, se trouvent devant Dieu, scrutateur des âmes et de leurs plus secrètes intentions, tellement disposés, qu'ils voudraient ne quitter jamais cette vie présente dont ils goûtent les faux biens, qu'ils voudraient éternellement y jouir des mêmes objets de leurs passions, et que volontiers ils renonceraient à toute autre félicité? Si donc l'acte du péché ne dure pas, l'amour du péché et l'attachement au péché est, en quelque manière, éternel; de sorte que dans la disposition du pécheur est terminée une volonté secrète, ou, pour parler avec l'école, une volonté interprétative d'être à jamais pécheur, puisqu'il voudrait toujours posséder ce qui entretient son péché. Aussi (c'est la réflexion de saint Grégoire, pape), à bien considérer les impies et tout ce que nous comprenons sous le nom de pécheurs, ils ne cessent de pécher que parce qu'ils cessent de vivre; et ils souhaiteraient ne cesser jamais de vivre, pour ne cesser jamais de pécher; et s'ils désirent de

¹ Exod., viii, 19. — ² Isa., lvi, 1. — ³ Ps., xlviii, 10.

vivre, ce n'est point proprement pour la vie, mais pour le péché ; car sans le péché cette vie, qui leur est si chère et si précieuse, leur deviendrait insipide et ennuyeuse. Il y a donc toute la proportion nécessaire entre l'éternité de leur peine et la malignité de leur cœur ; et l'on ne doit point tant s'étonner que le châtement n'ait point de fin, après que la volonté de pécher n'a point eu de terme.

Ce n'est pas assez ; mais à cette raison saint Thomas en ajoute une seconde : c'est, dit ce docteur angélique, qu'en quelque disposition de volonté que puisse être l'homme quand il pèche, il m'est évident que le péché qu'il commet est irréparable de sa nature ; qu'étant irréparable, il est en ce sens éternel, et que par là même il mérite un supplice éternel. Appliquons à ceci, chrétiens. Tout péché mortel, une fois commis, ne peut être aboli qu'en l'une de ces deux manières : ou de la part du pécheur, par une satisfaction digne d'être acceptée, ou de la part de Dieu, par une cession gratuite et absolue de ses intérêts. Que le pécheur, je dis le pécheur réprouvé, satisfasse dignement à Dieu, c'est de quoi il est incapable dès qu'il est privé de la grâce ; que Dieu cède ses droits ; c'est à quoi rien ne l'oblige, et ce qu'on ne peut exiger de lui : donc, à s'en tenir aux termes de la justice, ce péché dans toute l'éternité ne se réparera jamais, et paraîtra toujours aux yeux de Dieu comme péché. Or, tandis que le péché demeure sans être effacé par nulle réparation, il doit avoir sa peine, conclut l'ange de l'école ; et la durée de la peine doit répondre à la durée du péché.

Il y a plus, et c'est la troisième raison que les théologiens, après saint Augustin, tirent encore de la nature du péché : car qu'est-ce que le péché ? c'est un éloignement volontaire de Dieu, c'est un mépris formel de Dieu, c'est un amour de la créature préférablement à Dieu, c'est une injure, et l'injure la plus atroce, faite à la majesté de Dieu. Cela posé comme une vérité universellement reconnue, me surons, dit saint Augustin, la gravité de cette injure par la grandeur du Maître qu'elle outrage, et nous trouverons qu'elle est infinie dans son objet, puisqu'elle blesse une grandeur infinie. Or, un péché dont la malice est infinie, demande une peine infinie ; et comment le sera-t-elle ? Sera-ce en elle-même et dans son essence ? c'est ce qui ne se peut, et ce que nul être créé n'est en état de porter. Reste donc que ce soit une peine infinie autant qu'elle le peut être, je veux dire dans son éternité, et qu'elle s'étende jusque dans l'im-

mensité des siècles à venir. Voilà l'unique voie que Dieu ait de se satisfaire soi-même. Sans cette éternité, il y aurait toujours une distance infinie entre l'offense et la peine ; mais par cette éternité, quoique Dieu ne soit jamais pleinement satisfait, parce que la peine, étant éternelle, n'est jamais entièrement remplie, il y a néanmoins entre le châtement et le crime toute l'égalité possible.

Telles ont été, dis-je, mes chers auditeurs, sur le grand sujet de l'éternité malheureuse, les productions de l'esprit de l'homme. Voilà où sont parvenus ces esprits sublimes que Dieu avait remplis de sa sagesse et du don d'intelligence. Voilà les découvertes qu'ils ont faites et les lumières qu'ils ont suivies. Respectons leurs sentiments : ils sont solidement établis. Prenons bien leurs vues, et elles nous paraîtront justes et toutes saintes. Mais avouons-le après tout : il faut que la foi vienne au secours pour les perfectionner et les confirmer. Vous voulez savoir par où elle les confirme et les perfectionne : ah ! chrétiens, c'est un de ces secrets qui ne sont connus qu'aux âmes humbles et aux vrais fidèles. Car si la foi donne à toutes ces connaissances une perfection et une force particulière, ce n'est point en élevant nos esprits, mais plutôt en les abaissant ; ce n'est point en leur laissant une liberté présomptueuse d'examiner et de raisonner, mais en les soumettant à l'autorité et à la mystérieuse obscurité de la parole de Dieu ; ce n'est point en tirant le voile qu'elle nous met sur les yeux, et en nous présentant la vérité dans un plein jour, mais en nous réduisant, contre toutes les difficultés et tous les embarras, à cette réponse de saint Paul, qui, dans un mot, résout tous les doutes et fixe toutes nos incertitudes : *O altitudo !* O jugements de mon Dieu, ô trésors inépuisables et cachés, non-seulement de sa sagesse et de sa miséricorde, mais de sa justice ! Je puis bien en entrevoir quelques apparences ; mais m'appartient-il d'en pénétrer le fond ? *Quam incomprehensibilia sunt judicia ejus, et investigabiles viæ ejus ?* Et qui de nous en effet peut lire dans le sein de Dieu tout ce qu'il veut, et pourquoi il le veut ? Qui de nous a-t-il appelé à ses conseils ? *Quis cognovit sensum Domini, aut quis consiliarius ejus fuit ?* *Quomodo* donc j'aurai fait mille efforts pour sonder cet abîme, si je ne veux pas m'égarer et me perdre, je dois toujours en revenir au principe fondamental, et m'écrier en m'humiliant : *O altitudo !*

Chose admirable, chrétiens : dès que la foi nous a mis en cette préparation de cœur et dans

¹ Rom., xi, 33. — ² Ibid. — ³ Ibid., 24.

cette soumission intérieure, c'est alors que, disposés à faire le sacrifice de tous nos raisonnements et à y renoncer, nous pouvons mieux raisonner que jamais ; et en voici l'évidente démonstration : parce que n'ayant plus ni préjugés, ni vices propres à quoi nous demeurions opiniâtrement attachés, nous voyons d'un œil plus épuré, et nous jugeons d'un sens beaucoup plus rassuré. Ces hautes idées que la foi nous donne de la majesté de Dieu, de la bonté de Dieu, de sa justice et de sa sainteté, par conséquent de l'audace de l'homme qui s'élève par le péché contre cette majesté infinie, de l'ingratitude de l'homme qui se tourne par le péché contre cette bonté souveraine, de la malignité et de la corruption du cœur de l'homme qui offense par le péché cette justice inflexible et cette sainteté éternellement et nécessairement ennemie de tout désordre ; ces grands objets, n'étant plus affaiblis, ou par les fausses préventions d'un esprit indocile, ou par les aveugles cupidités d'un cœur passionné, se présentent dans toute leur force, et font sans obstacle toute leur impression. On les comprend avec moins de peine ; et même, à certains moments, il semble qu'on en ait une connaissance distincte, et je ne sais quel sentiment actuel qui remplit l'âme et qui la saisit. Il semble qu'on ait devant les yeux l'éternité tout entière, et qu'on en parcourt l'immense étendue. On la voit, autant qu'il est possible à la faiblesse de nos esprits, dans toute son horreur ; et à lieu de s'arrêter à de vaines discussions, on ne pense qu'à s'humilier sous la main toute-puissante de Dieu, et à prévenir ses redoutables arrêts. On dit comme le saint homme Job : *Vere scio quod ita sit* ¹ ; oui, il en est ainsi ; car c'est ainsi que la parole même de mon Dieu me l'assure ; et le plus sage parti pour moi n'est pas d'entrer en de sèches disputes et d'opiniâtres contestations sur la vérité de cette divine parole, mais de prendre de solides mesures pour éviter l'affreux malheur qu'elle m'annonce. Tout ce que j'ai donc à faire est de me prosterner aux pieds de mon juge, est de me tenir devant lui dans un saint tremblement, est de le fléchir par l'humilité et par la ferveur de ma prière. Serais-je le plus juste des hommes, voilà la disposition où je dois être, et où je dois demeurer jusqu'au dernier soupir de ma vie : *Etiam si habuero quippiam justum, non respondebo, sed meum judicem deprecabor* ². C'est là, encore une fois, ce qu'on dit, et c'est là qu'on porte toutes ses réflexions. Effet salutaire de la foi, d'une foi prudente, mais du

reste docile ; et, dans sa pieuse docilité, mille fois plus éclairée que toute la science et toute la sagesse du monde ; d'une foi soumise, que Dieu soutient par certaines touches secrètes, qu'il élève par certaines lumières de sa grâce, et à qui il découvre ses plus impénétrables mystères. Telle a été la foi des saints. Était-ce d'aveugle pètillement d'esprit ? Était-ce superstition ? mais ne savons-nous pas d'ailleurs quels étaient ces rares génies, et ce que toute l'antiquité a pensé de ces grands hommes, qu'elle a révéérés comme ses maîtres, et que nous nous proposons encore comme nos guides et nos modèles ? Ce qu'ils ont cru, ne pouvons-nous pas bien le croire ? et serons-nous bien justifiés au tribunal de Dieu quand nous lui dirons : Seigneur, je n'ai tenu nul compte de cette éternité, je l'ai négligée parce que je ne la croyais pas ? Non, vous ne la croyiez pas, mais pourquoi ? parce que vous ne vouliez pas la croire, parce que vous affectiez de ne la pas croire, afin de n'en être point troublé dans vos désordres ; car voilà le principe ordinaire de l'incrédulité. Cependant, mon cher auditeur, que vous l'ayez crue ou que vous ne l'ayez pas crue, elle n'en est pas moins réelle, les preuves qui pouvaient vous en convaincre n'en sont pas moins solides ; et ce sera votre condamnation. N'en demeurons pas là. Nous avons vu comment la foi nous doit confirmer dans la créance de l'éternité malheureuse ; et nous allons voir comment la créance de l'éternité malheureuse doit nous engager à la pratique des œuvres de la foi, et à toute la sainteté de vie qu'elle exige de nous. C'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

De toutes les conséquences, il n'en est point de plus juste que celle qui va servir de fond à cette seconde partie, où j'ai à vous montrer comment la créance d'une éternité malheureuse doit exciter toute notre ferveur dans la pratique des œuvres chrétiennes, et nous engager à une réformation entière de nos mœurs. Car ce feu éternel, ce feu de l'enfer, ou si vous voulez, ce feu de l'autre vie, doit éteindre en elle-ci un feu qui nous dévore et qui nous perd, c'est le feu de nos passions déréglées ; et en allumer un autre, qui est celui d'une charité agissante, et d'un saint zèle pour le règlement et le bon ordre de toute notre conduite. Conséquence fondée sur deux principes. L'un est l'amour de nous-même ; je dis cet amour raisonnable, cet amour chrétien que Dieu même nous commande, et qui nous oblige à nous préserver, autant qu'il nous est

¹ Job., ix, 2. — ² Ibid., 15.

possible, et par les moyens que nous en avons, du plus grand de tous les malheurs. L'autre est, selon les maximes de notre foi, l'indispensable nécessité d'une vie sainte, c'est-à-dire d'une vie ou innocente ou pénitente, pour se garantir de ce souverain mal, et pour ne pas tomber dans l'état de cette affreuse damnation.

Et en effet, pour peu que nous nous aimions nous-mêmes, comme il nous est ordonné de nous aimer, que devons-nous craindre davantage, et que devons-nous éviter avec plus de soin que la perte entière de nous-mêmes, et une perte irréparable ? Voyons ce que nous faisons tous les jours pour la vie naturelle de nos corps. Parce que nous y sommes attachés, à cette vie mortelle et fragile, est-il rien qui nous coûte pour la conserver ? Y a-t-il danger qui ne nous alarme, y a-t-il remède auquel nous n'ayons recours, est-il précaution que nous ne prenions, est-il dépense que nous ménagions, est-il état où nous ne nous réduisions, est-il plaisir à quoi nous ne renoncions ? Quelle attention, quelle vigilance, quelle détermination à tout entreprendre et à tout souffrir ! pourquoi ? pour ne pas perdre une vie d'aïlleurs passagère, et pour retarder une mort du reste inévitable, et dont la peine ne se fait sentir que quelques moments. D'où il est aisé de juger quelle impression doit faire, avec plus de sajet, sur nos cœurs, la crainte d'une mort éternelle, et d'une réprobation où l'homme, rejeté de Dieu sans ressource, et abandonné à tous les flicaux de la plus rigoureuse justice, ne subsistera durant des siècles infinis et ne vivra que pour son tourment. Si l'aveuglement de notre esprit n'est pas encore allé jusqu'à nous oublier absolument nous-mêmes, à quoi devons-nous nous employer avec plus d'ardeur qu'à mettre notre âme à couvert d'une si fatale destinée, et à la sauver de cette ruine totale ? Or il n'y a, vous le savez, point d'autre voie pour cela que la fuite du péché, que le renoncement au monde, que le service de Dieu, que l'observation de la loi de Dieu, que tous ces exercices du christianisme qui nous sanctifient devant Dieu, et qui nous entretiennent dans la grâce de Dieu. Voilà donc ma proposition vérifiée, que de croire une éternité de peine, c'est le motif le plus puissant pour nous remettre dans la règle ou nous y maintenir, et pour nous porter à vivre en chrétiens. Donnez-moi le pécheur le plus obstiné : je le défile, si la foi n'est pas tout à fait morte dans son cœur, de rien répliquer à ce raisonnement.

Mais pour mieux développer ce point qu'il nous

est si utile de méditer, et dont l'extrême importance demande toutes nos réflexions, je prétends que dans la foi de l'éternité malheureuse nous avons, pour corriger tous les désordres de notre vie et pour ne rien omettre de tout ce qui peut, selon l'Evangile, nous affermir et nous avancer dans les voies de Dieu, le motif tout ensemble et le plus universel et le plus sensible. Appliquez-vous à ces deux pensées. Je ne dis pas le motif le plus parfait, mais je dis seulement d'abord le motif le plus universel. Car entre les motifs dont une âme chrétienne peut être mue, et qui peuvent la conduire et la faire agir, je conviens que celui-ci, quoique saint et surnaturel, suivant l'expresse définition du concile de Trente, est après tout le moins relevé. Mais sans être dans le même degré d'excellence que les autres, je soutiens aussi qu'il a sur les autres cet avantage, d'être plus propre de tous les états et d'étendre plus loin sa vertu. Je m'explique.

Il est vrai, se retirer du vice, et après de longs égarements revenir à Dieu par un pur amour de Dieu ; s'adonner à la pratique de ses devoirs et les observer en vue de la récompense qui y est promise, et qui n'est autre que Dieu même, ce sont des motifs supérieurs, et beaucoup plus dignes de l'esprit chrétien. Il est à souhaiter que toutes les âmes se portent là, et l'on doit, autant qu'on le peut, les y élever. Mais il n'est pas moins vrai que tous ne sont pas également disposés à prendre ces sentiments, ni à se laisser toucher de ces vues toutes pures et toutes divines. Il y a des justes, des fervents, des parfaits, qui, comme des enfants dans la maison du Père céleste, cherchent à lui plaire, à le posséder, pour le posséder et pour l'aimer, et qui, par là même, sans cesse excités et animés, s'attachent inviolablement à ses divins préceptes, et se font une loi étroite de ses moindres volontés. Ils le servent par une affection toute filiale. Mais aussi il y a des lâches, des mondains, des pécheurs, de ces hommes terrestres et tout matériels, dont a parlé saint Paul, qui ne sont guère susceptibles d'autre impression que de la crainte des jugements et des vengeances de Dieu. Parlez-leur des grandeurs de Dieu, des perfections de Dieu, des bienfaits de Dieu, des récompenses mêmes de Dieu, à peine vous écouteront-ils ; et s'ils vous donnent quelque attention, tout ce que vous leur ferez entendre leur frappera l'oreille sans descendre jusque dans leur cœur. Pourquoi ? parce que leur cœur, obscurci des épaisses ténèbres que les passions y ont répandues et rempli des idées les plus grossières, est de-

venu tout animal, selon l'expression de l'Apôtre. Or l'homme animal, ajoute ce même docteur des gentils, ne comprend point les mystères de Dieu, on ne les comprend qu'autant qu'ils ont de rapport à s'essens : *Animalis homonon percipit ea que sunt Spiritus Dei* ¹. Voulez-vous donc les remuer, les exciter, les réveiller de ce sommeil léthargique où ils demeurent profondément assoupis ? Faites relentir autour d'eux les tonnerres de la colère divine, et ce foudroyant arrêt qui les doit condamner à des flammes éternelles : *Discedite a me, maledicti, in ignem eternum* ². Faites-leur considérer attentivement et représentez-leur, avec toute la force de la grâce, les suites et l'horreur de cette parole : *Æternum*. Demandez-leur, avec le Prophète, comment ils pourraient, dans l'éternité tout entière, souffrir toujours, brûler toujours, être toujours tourmentés, sans jamais non-seulement parvenir à la fin de leur supplice, mais y recevoir quelque soulagement et y avoir quelque relâche : *Quis poterit habitare... cum igne devorante... cum ardoribus sempiternis* ³ ? Peignez-leur la douleur, le regret, la désolation, que dis-je ? la fureur, le désespoir de tant de malheureux sur qui Dieu a lancé ce redoutable anathème dont vous les menacez, et dont ils ressentiront éternellement toute la rigueur. Engagez-les à faire quelque retour sur eux-mêmes, et remontrerez-leur que ces réprouvés, dont la condition leur paraît si déplorable, et pour qui il n'y a plus désormais d'espérance, n'ont point été dans la vie plus criminels qu'eux, et que plusieurs même ne l'ont pas été autant qu'eux ; qu'ils suivent la même route, qu'ils marchent dans le même chemin, et par conséquent qu'ils vont à la même perdition, et qu'ils doivent s'attendre à tomber dans le même abîme, d'où rien ne les pourra retirer. Donnez-leur à juger ce que feraient ces damnés pour se racheter, s'il leur restait encore là-dessus quelque ressource ; ce qu'ils entreprendraient pour cela ; ce qu'ils endureraient pour cela, ce qu'ils sacrifieraient pour cela ; à quelles habitudes ils renonceraient, à quelles pénitences ils se condamneraient, à quelles extrémités ils en viendraient ; et annoncez-leur que tout l'avantage qu'ils ont présentement est de pouvoir ce que ces réprouvés ne peuvent plus ; mais que bientôt, s'ils n'y prennent bien garde, ce qu'ils peuvent maintenant, ils ne le pourront plus eux-mêmes. Enfin conjurez-leur d'avoir pitié de leur âme : *Miserere animam tuam* ⁴. Quand vous leur direz ce langage, vous vous en

ferrez plus aisément écouter. Comme un malade, plongé dans une mortelle léthargie, commence à donner quelque marque de sentiment et à ouvrir les yeux lorsqu'on lui applique le fer et le feu, ce pécheur, à moins qu'il ne soit tombé dans le dernier endurcissement, aura peine à tenir contre ces réflexions effrayantes : elles le frapperont, elles le consterneront ; la conscience les lui retracera mille fois dans l'esprit, et surtout en certaines rencontres plus favorables ; la grâce, peu à peu, et peut-être tout à coup, fera germer ces sentences de conversion ; cet homme enfin reviendra à lui, se reconnaitra, et la parole du Saint-Esprit s'accomplira dans sa personne : que la crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse : *Initium sapientiæ timor Domini* ¹.

C'est ainsi que tant de mondains et de libertins ont été retirés de leurs voies corrompues, et qu'ils sont rentrés dans la voie du salut. Il n'y a qu'à consulter l'histoire de tous les siècles, et l'on verra combien cette pensée de l'éternité malheureuse a eu d'efficace dans tous les temps, et quels fruits de pénitence et de sanctification elle a produits ; que c'est elle qui a conduit sur le sommet des montagnes et dans les plus ténébreuses cavernes tant de voluptueux, amateurs du monde et encore plus amateurs d'eux-mêmes et de leur chair, que c'est elle qui leur a fait rompre les nœuds les plus étroits et les plus forts engagements ; qui, de la plus molle sensualité, les a fait passer à tous les exercices de la plus dure mortification ; qui les a réduits aux jeûnes, aux veilles, aux larmes continuelles et aux plus sanglantes macérations ; que c'est elle qui a rempli les cloîtres et les monastères de religieux, d'hommes, de filles, de femmes pénitentes ; qui les a tous assujettis au joug de la plus austère et de la plus pesante régularité ; qui les a portés à s'immoler comme des victimes, sans épargner ni biens, ni fortune, ni plaisirs, ni liberté, ni santé, ni vie.

Et il ne faut pas penser que cette vue d'un malheur éternel ne convienne qu'aux âmes engagées dans le crime, ou à ces âmes faibles et encore toutes couvertes, si j'ose ainsi m'exprimer, de la poussière du monde et des impuétés de leurs inclinations vicieuses. Je l'ai dit et je le répète, c'est une vue convenable à tous les degrés de perfection ; et quand je pourrais, avec quelque apparence, me flatter d'être aux premiers rangs des élus de Dieu, alors même ne cesserais-je point, pour me soutenir, pour me fortifier, pour m'élever, de me remettre dans l'es-

¹ 1 Cor., II, 14 — ² Math., XXV, 41. — ³ Job., XXXIII, 14. — ⁴ Eccl., XXX, 24.

¹ Ps., cx, 10.

prit et de méditer les vengeances infinies de Dieu ; car je regarderais comme une présomption de croire, ainsi que se le persuadent quelques âmes chrétiennes, que ce serait, en quelque manière, dégénérer de l'état parfait en m'arrêtant à de pareilles considérations. Ah ! mes chers auditeurs, nous ne sommes pas plus parfaits que l'était David, qui, selon qu'il le témoigne lui-même, s'entretenait de l'éternité dans ses plus profondes réflexions, eten mesurait, autant qu'il lui était permis, l'immense étendue : *Cogitavi dies antiquos, et annos æternos in mente habui* ¹. Nous ne sommes pas plus saints que l'était saint Jérôme, qui, dans le souvenir de l'éternité, se frappait sans cesse la poitrine pour attirer sur lui les miséricordes du Seigneur, et pour détourner les coups redoutables de sa colère. Nous ne sommes pas dans un degré plus élevé que tant de solitaires et d'anachorètes qui, des plus sublimes contemplations où Dieu semblait les transporter jusqu'au troisième ciel, descendaient si souvent en esprit dans le fond des enfers, et se perdaient dans ce vaste abîme de l'éternité. Bienheureux Arsène, voilà ce qui vous occupait et la nuit et le jour, ce qui vous faisait verser tant de pleurs, ce qui vous faisait adresser au ciel tant de vœux, ce qui vous faisait pratiquer tant de jeûnes et tant d'austérités ; bienheureux nous-mêmes si nous y pensions comme vous ; ou en verrait bientôt les mêmes fruits.

Car si ce motif est le plus universel, je puis ajouter que c'est encore le plus sensible. Ce qui se fait sentir à nous sur la terre plus vivement et ce qui nous touche davantage, c'est la peine, et l'idée que nous nous en formons. Le plaisir perd de sa pointe à proportion de sa durée, jusque-là même que, tout plaisir qu'il est, il nous devient insipide, il nous devient incommode et fatigant par une trop longue continuité ; mais la peine, au contraire, fût-elle la plus légère en elle-même, bien loin de diminuer par le temps, croit toujours, et se rend enfin insupportable. De là viennent ces frayeurs que nous cause la seule vue d'un mal dont nous pouvons être atteints comme les autres, et dont nous avons à nous préserver ; il suffit que l'esprit en soit frappé, pour en imprimer presque par avance dans les sens toute la douleur. Or, si cela est vrai à l'égard d'un mal passager, combien plus l'est-il à l'égard d'un mal éternel ? Si donc je veux arrêter les mortelles atteintes d'une passion impure qui naît dans mon cœur et qui commence à le corrompre ; si je veux réprimer le penchant malheureux qui m'entraîne vers le

monde et vers certains objets du monde, que je ne puis éviter avec trop de soin et dont je ne connais que trop la contagion ; s'il s'agit de renoncer à un attachement criminel, à une habitude qui me tyrannise, et que je veuille résister aux violentes attaques où je me trouve sans cesse exposé ; s'il faut me relever d'une langueur paresseuse et lâche qui me fait négliger mes devoirs, et qui pourrait peu à peu m'emporter et me conduire aux plus grands désordres ; s'il est question de régler ma vie et de la rendre plus exacte, plus fervente, plus laborieuse et plus mortifiée, malgré les révoltes de la nature qui s'y oppose et tous les combats qu'elle me livre : que fais-je ? je recueille toute mon attention pour contempler l'éternité, cette éternité de peine et de malheur. Dans l'horreur d'une si triste destinée, j'applique toutes les puissances de mon esprit à cette éternité, je l'envisage par tous les endroits, et j'en prends, pour ainsi dire, toutes les dimensions. Pour me tracer encore une plus vive image de cette éternité, et me la représenter d'une manière plus conforme aux sens et à l'intelligence humaine, je me sers des mêmes comparaisons que les Pères, et je fais, si j'ose ainsi m'exprimer, les mêmes supputations : je me figure toutes les étoiles qui brillent dans le firmament ; à cette multitude innombrable j'ajoute toutes les gouttes d'eau rassemblées dans le sein de la mer ; et si ce n'est pas assez, je compte, ou je tâche à compter tous les grains de sable qu'elle étale sur ses rivages. De là je m'interroge moi-même, je raisonne avec moi-même, et je me demande : Quand, sur ces brasiers ardents que le souffle du Seigneur et sa colère ont allumés pour ses vengeances éternelles, j'aurais souffert autant de siècles et mille fois au delà, l'éternité serait-elle finie pour moi ? non ; et pourquoi ? parce que c'est l'éternité, et que l'éternité n'a point de fin. On peut absolument savoir le nombre des étoiles du ciel, des gouttes d'eau dont la mer est composée, des grains de sable qu'elle jette sur ses bords ; mais de mesurer dans l'éternité le nombre des jours, des années, des siècles, c'est à quoi l'on ne peut atteindre, parce que ce sont des jours, des années, des siècles sans nombre ; disons mieux, parce que dans l'éternité il n'y a proprement ni jours, ni années, ni siècles, et que c'est seulement une durée infinie.

Voilà, encore une fois, à quoi je m'attache, et sur quoi je fixe mes regards : car je m'imagine que je vois cette éternité, que je marche dans cette éternité, et que je n'en découvre jamais le bout. Je m'imagine que j'en

¹ Psalm., LXXVI, 6.

sois enveloppé et investi de toutes parts ; que si je m'élève, si je descends, de quelque côté que je me tourne, je trouve toujours cette éternité ; qu'après mille efforts pour m'y avancer, je n'y ai pas fait le moindre progrès, et que c'est toujours l'éternité. Je m'imagine qu'après les plus longues révolutions des temps je vois toujours au milieu de cette éternité une âme réprouvée, dans le même état, dans la même désolation, dans les mêmes transports ; et, me substituant moi-même en esprit à la place de cette âme, je m'imagine que dans ce supplice éternel je me sens toujours dévoré de ce feu que rien n'éteint, que je répands toujours ces pleurs que rien ne tarit, que je suis toujours rongé de ce ver qui ne meurt point, que j'exprime toujours mon désespoir par ces grincements de dents et ces cris lamentables qui ne peuvent fléchir le cœur de Dieu. Cette idée de moi-même, cette peinture me saisit et m'épouvante ; mon corps même en frémit, et j'éprouve tout ce qu'éprouvait le prophète royal lorsqu'il disait à Dieu : Seigneur, pénétrez ma chair de votre crainte, et de la crainte de vos jugements : *Confite timore tuo carnes meas ; a judiciis enim tuis timui* ¹. Heureuse disposition contre tous les assauts des plus dangereuses tentations et tous les charmes des plaisirs les plus engageants. Dans le saisissement où je suis, quoi que le christianisme puisse exiger de moi, il n'y a rien à quoi je ne sois déterminé, et que je n'entreprenne de pratiquer ; car j'en conçois la nécessité, et je la conçois par la vue de l'éternité. De sorte que la foi par cette vue de l'éternité et par la grâce qui l'accompagne, exerce sur moi comme un empire absolu. Elle me réduit aux devoirs les plus rigoureux de la justice chrétienne ; elle m'encourage à vaincre toutes les difficultés qui s'y rencontrent, et à me faire pour cela de salutaires violences ; elle tient en bride toutes mes passions, elle m'instruit, elle me gouverne, elle m'assujettit pleinement à Dieu.

Mais l'éternité est incompréhensible ; et le moyen de craindre ce que l'on ne comprend pas ? Et moi, mon cher auditeur, je vous réponds : Le moyen de ne le pas craindre ? Elle est incompréhensible, cette éternité malheureuse : il est vrai ; mais c'est par là qu'elle est plus terrible. Si je la comprenais, je la craindrais moins, parce qu'elle serait bornée, puis-je ne le puis rien comprendre que de borné ; je la comprenais, elle aurait un terme dans durée aussi bien que dans mon esprit, et dès j'en devrais être moins effrayé, parce que je

pourrais espérer de parvenir à ce terme, et que dans l'état de damnation il me resterait encore une ressource. Mais un mal si grand qu'il en est inconcevable, c'est ce qui jette dans toutes les facultés de mon âme une terreur dont je ne puis revenir. En effet, dès que c'est un mal que je ne conçois pas, il est donc au-dessus de tous les maux que je conçois ; et à quand je les vrais tous réunis dans un même sujet pour le tourmenter, les comprenant tous, je conclurais qu'ils sont donc tous, quoique rassemblés, infiniment au-dessous de ce mal que je ne puis comprendre. D'où je tirerais encore cette conclusion, qui en est la suite nécessaire, que quand il faudrait souffrir tous les autres maux, je devrais, sans hésiter et même avec joie, y consentir, pour me délivrer d'un mal que tous les maux ensemble ne peuvent égaler. Or, à combien plus forte raison dois-je donc me soumettre à une légère pénitence, dois-je donc me résoudre à quelques efforts et à quelques sacrifices qu'on me demande, dois-je donc me captiver à quelques exercices très-soutenables et très-praticables, pour rendre ma conduite plus régulière selon Dieu, et pour vivre en chrétien !

Voilà comment doit raisonner tout homme sage, et qui conserve encore dans son cœur quelque semence de religion. Voilà comment il raisonnera et ce qu'il conclura inmanquablement, lorsqu'il fera sur l'avenir une sérieuse réflexion, et qu'il suivra de bonne foi les premiers sentiments qu'inspire la vue d'une éternité de malheur. Mais on ne conclut rien et l'on ne se porte à rien, parce qu'on n'y pense point, ou qu'on n'en a de temps en temps qu'une réminiscence vague et superficielle. On pense assez, et l'on ne pense même que trop, à tout ce qui pourra arriver dans le cours des années que l'on se promet de passer sur la terre. On n'est que trop attentif aux revers, aux contre-temps, aux disgrâces, aux pertes qui peuvent déranger les affaires et renverser la fortune. On n'examine que trop ce que l'on deviendra dans la suite de l'âge, et l'on ne prend sur cela que trop de précautions et trop de mesures. A force même de s'en occuper et de s'en remplir l'esprit, on se forme mille chimères dont on se laisse vainement agiter ; et l'on se charge de mille soins réels et pénibles, pour prévenir des maux imaginaires qu'une timide prévoyance fait envisager. Cependant on vit dans le plus profond oubli de son sort éternel : on y demeure tranquille et sans inquiétude ; la vie coule, l'éternité s'approche ; et comme ces vicieuses qui allaient les yeux bandés à l'autel où elles devaient être

¹ Ps., cxviii, 120.

immolées, on va se jeter en aveugle dans le précipice. Eh! mes frères, sommes-nous chrétiens? sommes-nous hommes? Sommes-nous chrétiens, et où est notre foi? Sommes-nous hommes, et où est notre raison? Quand donc penserez-vous à cette éternité, si vous n'y pensez pas maintenant? sera-ce dans l'éternité même? Oui, vous y penserez alors, vous y penserez durant toute l'éternité; mais sera-t-il temps d'y penser? mais comment y penserez-vous? mais quel tourment sera pour vous cette pensée, et de quels regrets serez-vous déchirés, quels reproches vous ferez-vous à vous-mêmes de n'y avoir pas plus tôt pensé? C'est pour cela que nous vous en rappelons si souvent le souvenir; et que ne puis-je, pour la réformation du monde et pour son salut, faire à chaque heure du jour retentir dans toutes les contrées de l'univers cette seule et courte parole : Eternité! Ce serait assez pour y opérer les plus grands miracles de conversion.

Non-seulement on ne pense point à l'éternité malheureuse, mais je sais où en est venu, par un excès d'aveuglement, et où en vient encore tous les jours le libertinage du siècle jusqu'à se jouer d'une si utile pensée, jusqu'à regarder avec mépris un homme qui en paraît touché et qui en veut profiter, jusqu'à dire de lui, par la plus scandaleuse dérision : Il craint l'enfer, car tel est le langage d'une infinité de mondains. Ah! mes chers auditeurs, vous raillez tout ce qu'il vous plaira : je ne l'en craindrai pas moins, cet enfer. Je le crains, et que ne suis-je assez heureux pour vous faire part de ma crainte! Je le crains souverainement, je le craindrai constamment, et plaise au Ciel que je le craigne efficacement. Je le crains souverainement, parce que ma crainte doit être proportionnée à son sujet; et puisque cet enfer que je crains est le souverain malheur, je ne le craindrais pas autant que je dois, si ce n'était pas une crainte souveraine. Je le craindrai constamment; et, pour ne perdre jamais cette crainte, je la renouvellerai sans cesse par la méditation et par une vue fréquente des jugements de Dieu. Tant que je vivrai en ce monde, quelques vertus que j'aie pratiquées, je ne saurai jamais avec assurance si devant Dieu je suis digne d'amour ou de haine, si je mérite ses récompenses éternelles ou ses vengeances. Quand même j'aurais lieu d'être en repos, et sur le passé, et sur le présent, au milieu de tant de pièges qui m'environnent, et après des chutes si étonnantes dont on a été plus d'une fois témoin, je ne pourrai jamais me

répondre de l'avenir; et dans cette double incertitude, ma plus sûre sauvegarde sera la vigilance et la crainte. Enfin l'une des plus grandes grâces que je puisse obtenir du Ciel, c'est que ma crainte soit efficace; car il y a une crainte de l'enfer stérile et infructueuse, comme il y a un désir inutile du salut. On craint et on désire, on ou croit désirer et craindre; mais on veut en même temps que ce désir ni cette crainte ne coûtent rien. Crainte réprouvée! En craignant je dois agir, je dois me corriger, je dois m'avancer, je dois me perfectionner, je ne dois rien omettre de tout ce qui peut me garantir du malheur où je crains de tomber.

Tels sont mes sentiments, et puissent-ils ne s'effacer jamais de mon esprit! Si l'impie les traite de faiblesse et de timidité superstitieuse, je préférerai ma faiblesse à toute sa prétendue force. Il rira de ma simplicité, et moi j'aurai pitié de sa folie, lorsqu'il ne craint point ce qu'ont craint tant d'hommes mille fois plus sages et mieux instruits que lui; de son insensibilité, lorsqu'il prend si peu de part à une affaire qui le touche de si près, et qu'il s'intéresse si peu au plus grand de tous ses intérêts; de sa témérité et de son audace, lorsqu'il s'expose si légèrement et de sang-froid à une éternelle réprobation, et qu'il n'a point de peine à en courir tout le risque. S'il s'endureit aux avis charitables que je voudrais sur cela lui donner, et si, malgré les plus fortes remontrances, il demeure dans son obstination, à l'exemple de ces anges qui se retirèrent de Babylone, je l'abandonnerai à son sens réprouvé, et je penserai à moi-même. Je lèverai les mains vers Dieu, et je lui ferai la même prière que le Prophète : *Ne perdas cum impiis Deus animam meam* ! Ne perdez pas, Seigneur, ne perdez pas mon âme avec les impies. Sauvez-la par votre miséricorde. Aidez-moi à la sauver moi-même par mes œuvres. C'est une âme immortelle, c'est mon unique : ah! mon Dieu, dès qu'elle serait une fois perdue, elle le serait pour jamais. Préservons-nous, mes chers auditeurs, d'une telle perte. Chacun y est pour soi; et de toutes les affaires il n'en est point qui nous soit plus propre ni plus particulière que celle-là. Le succès en dépend de Dieu et de nous. Dieu de sa part ne nous manquera pas; ne manquons pas à sa grâce, et disposons-nous par la parfaite observation de ses commandements à recevoir sa gloire dans l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

SERMON POUR LE VINGTIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LE ZÈLE POUR L'HONNEUR DE LA RELIGION.

ANALYSE.

SUJET. Il crut en Jésus-Christ, et toute sa maison crut comme lui.

Parce que ce maître ne se contenta pas de croire, mais qu'il parla selon sa créance, qu'il confessa Jésus-Christ de bouche et par œuvres, il engagea toute sa maison à croire comme lui. Tel est le zèle que nous devons avoir pour l'honneur de la religion.

DIVISION. Comme chrétiens, nous reconnaissons dans notre religion deux qualités essentielles, la vérité et la sainteté; la vérité de sa doctrine, et la sainteté de sa morale. Da li suivent deux conséquences qui doivent faire tout le fond de ce discours. Notre religion est vraie; donc nous devons tous l'honorer par la profession de notre foi: première partie. Notre religion est sainte; donc nous devons tous l'honorer par la pureté de nos mœurs: deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Notre religion est vraie; donc nous devons tous l'honorer par la profession de notre foi. C'est une décision de l'Apôtre, que pour acquérir la justice chrétienne, et pour parvenir au salut, il faut deux choses: croire dans le cœur, et faire au dehors profession de sa créance. Voilà l'hommage qu'ont rendu à la religion les premiers fidèles; et selon le témoignage de Tertullien, rien n'a plus contribué à l'établir et à la répandre dans le monde, que la constance des martyrs à la professer hautement et aux dépens de leur vie.

Cette profession de notre foi et l'honneur qu'en retire la religion, est pour nous d'un devoir si rigoureux, que nous n'y pouvons manquer sans en devenir responsables à Dieu, à l'Eglise et à toute la société des fidèles. 1° Responsables à Dieu, qui ne doit pas seulement être honoré par un culte intérieur, mais par un culte visible et extérieur. 2° Responsables à l'Eglise, qui demande de nous et a droit de demander une confession publique, comme une ratification authentique et solennelle de la promesse faite pour nous dans notre baptême, et de l'engagement contracté en notre nom. 3° Responsables à toute la société des fidèles, à qui nous refusons l'exemple, et, dans cet exemple, le soutien que nous devons les uns aux autres contre le libertinage.

Voilà de puissantes raisons; mais, par la plus criminelle prévarication, au lieu d'honorer notre foi en la professant, nous la déshonorons par nos scandales. Scandales directs, et ce sont des scandales de libertinage et d'irréligion. Scandales indirects, et ce sont des scandales d'indifférence, de négligence, de respect humain en matière de religion. 1° Scandales directs, scandales de libertinage et d'irréligion: railleries des choses saintes, préoccupation contre l'Eglise, discours et raisonnements sur les articles de la foi, livres contagieux où la foi est artificiellement corrompue, liaisons avec des gens connus pour être des incrédules et des athées, entretiens où se débilitent des maximes formellement opposées à la morale de l'Evangile. 2° Scandales indirects. Scandale d'indifférence: qu'il s'élève sur des points importants quelques contestations, on dit qu'on ne prend point de parti. Scandale de négligence: on ne pratique nul exercice de religion. Scandale de complaisance: on prête l'oreille aux paroles licencieuses de quelques amis dont la foi est très-sus, etc. Scandale de respect humain: on n'ose parler pour la religion en présence d'un maître, d'un grand. Soyons avec Dieu de bonne foi; et si nous sommes à lui, faisons-le connaître.

DEUXIÈME PARTIE. Notre religion est sainte, donc nous devons tous l'honorer par la pureté de nos mœurs. Que notre religion soit sainte, c'est un principe que nous avons déjà établi dans un autre discours. De toutes les qualités qui la relevent, il n'en est point de plus excellente que sa sainteté; d'où il s'ensuit que ce qui l'honore davantage, c'est ce qui fait plus éclater cette sainteté. Or, rien ne fait plus paraître la sainteté de la religion chrétienne, que la sainte vie des chrétiens: car on ne peut mieux juger de l'arbre que par ses fruits, ni du principe que par ses effets. Ce n'est pas qu'indépendamment de notre vie, elle ne puisse être sainte en elle-même; mais c'est notre bonne vie qui la fait plus paraître sainte. Voilà pourquoi saint Paul et tous les Pères de l'Eglise ont tant exhorté les fidèles à se rendre irrépréhensibles dans leur conduite. Voilà ce qui a donné aux païens mêmes une si haute estime du christianisme.

Mais qu'est-il arrivé dans le cours des siècles? C'est que nous avons dégénéré de cette première sainteté qui faisait autrefois fleurir le christianisme, et dont ses défenseurs se servaient pour en inspirer l'esprit; et pour l'autoriser. Voilà comment nous déshonorons la religion; car quoique dans le fond on ne puisse ni on ne doive rien lui attribuer de tout le mal que nous commettons, puisqu'elle le condamne, il n'est néanmoins que trop ordinaire à ses ennemis d'en prendre occasion de la décrier. Ne peut-on pas dire d'elle, dans l'état présent où nous la réduisons, ce qu'on lisait de Jérusalem dépeuplée et déserte: *Heecine est urbs perfecti decoris? Est-ce la cette religion qui t'as si florissante et si belle?*

Il faut après tout reconnaître qu'il y a encore des âmes fidèles, et des chrétiens réglés et pieux, dont la conduite semble devoir en quelque sorte dédommager et consoler l'Eglise. Mais qu'est-ce que cette consolation, si nous avons égard à deux choses: 1° à la multitude presque infinie de pécheurs qui déshonorent leur foi? 2° à l'injustice des hommes, surtout des ennemis de la vraie religion, qui ferment les yeux à tout ce qu'il y a d'édifiant pour n'en être point touchés, et qui ne les tiennent ouverts, qu'aux désordres dont ils sont témoins? Fasse le Ciel que notre zèle se rallume pour l'honneur de notre foi! C'est ainsi que sans presser les murs, nous pourrions participer au ministère des apôtres. Nous sommes si sensibles à l'honneur d'une famille où nous avons pris naissance; ne le serons-nous point à l'honneur d'une religion où nous avons été régénérés?

SERMON POUR LE VINGTIÈME DIMANCHE APRES LA PENTECOTE.

Credidit ipse, et domus ejus tota.

Il crut en Jésus-Christ, et toute sa maison crut comme lui. (*Saint Jean, chap. iv, 53.*)

C'est d'un père de famille que l'Évangile nous produit aujourd'hui l'exemple. Touché du miracle que le Sauveur du monde venait d'opérer en sa faveur, et ayant embrassé la loi de cet Homme-Dieu, il la fait encore embrasser à ses domestiques, et ne croit pas pouvoir mieux employer son pouvoir qu'à lui soumettre toute sa maison : *Credidit ipse, et domus ejus tota*. Ce n'est pas qu'il use de violence, ni que d'une autorité absolue il entraîne des esprits rebelles, et arrache d'eux, pour ainsi parler, une foi contrainte et forcée. En matière de religion tout doit être libre et pleinement volontaire, et Dieu réprouverait un culte où le cœur n'aurait point de part. Si donc cette heureuse famille s'attache désormais à Jésus-Christ et en suit fidèlement la doctrine, c'est qu'elle y est engagée par l'exemple de son chef, c'est qu'elle y est animée par ses sages remontrances, c'est que le témoignage de ce nouveau chrétien est une instruction pour elle qui l'éclaire, qui la convainc, et que de l'honneur qu'il rend à la foi, elle apprend elle-même à l'honorer. Car ce fut là sans doute, mes chers auditeurs, la grâce prévenante et extérieure dont Dieu se servit, tandis qu'il agissait intérieurement dans les âmes, et qu'il y répandait les rayons de sa lumière. Si ce maître n'eût pas cru, ou si, dissimulant sa foi, il n'eût pas eu l'assurance de s'en déclarer, tant de sujets soumis à son obéissance et témoins de sa conduite seraient demeurés dans les ténèbres de l'infidélité ; mais parce qu'il ne se contenta pas de croire, et qu'il parla selon sa créance, qu'il s'expliqua hautement, qu'il confessa Jésus-Christ de bouche et par œuvres, sa conversion seule fut le principe de toutes les autres conversions : *Credidit ipse, et domus ejus tota*. Or, voilà le zèle que je voudrais allumer dans vos cœurs. Voilà, chrétiens, par où je voudrais corriger mille scandales que nous causons à notre religion, et qui la déshonorent. Je vais vous faire comprendre ma pensée ; mais pour vous la bien développer j'ai besoin de l'assistance du Saint-Esprit, et je la demande par l'intercession de Marie ; disons-lui, *Ave, Maria*.

Nous avons tous une obligation indispensable et naturelle d'honorer notre religion, comme nous en avons une d'honorer notre Dieu. Ces deux obligations sont fondées sur le même principe, et l'une est une suite nécessaire de l'autre. Dieu et la religion, dit saint Thomas, ne se peu-

vent séparer. Car Dieu est la fin dernière que nous cherchons, et la religion est le moyen qui nous lie à cette fin. Comme il est donc impossible d'aimer la fin sans aimer le moyen, aussi est-il impossible d'honorer Dieu sans honorer la religion. Voilà le plus noble zèle que nous puissions jamais concevoir, et celui de tous auquel nous sommes le plus étroitement engagés. C'est le plus excellent et le plus noble, parce que faire honneur à la religion, c'est le faire à Dieu même. Or, quel avantage pour une créature, qu'elle soit capable de faire honneur à son Dieu ! C'est celui auquel nous sommes le plus étroitement engagés, parce que le premier de tous les devoirs, comme les païens mêmes l'ont reconnu, regarde la Divinité et la religion. L'amour de la patrie, la foi conjugale, la piété des enfants envers leurs pères, le lien des amitiés les plus intimes, tout cela est fort, et ce sont de grandes obligations ; mais tout cela doit céder à l'obligation dont je parle, et plutôt que d'y manquer, il faut être prêt de renoncer à tout le reste.

Qu'est-ce que notre religion ? C'est un précieux héritage que nous avons reçu de nos ancêtres, comme ils l'avaient eux-mêmes reçu de Dieu. C'est à nous de le conserver et de le maintenir avec honneur. Moïse, Josué et les autres conducteurs du peuple de Dieu, pouvaient tout sur lui quand ils l'intéressaient par cette considération. Allons, disaient-ils, généreux Israélites, c'est pour le Dieu d'Abraham qu'il faut combattre ; c'est le Dieu d'Isaac et de Jacob qui vous commande de marcher ; c'est le Dieu de vos pères qui nous envoie pour vous témoigner combien il se tient offensé de vos superstitions. A cette parole du Dieu de leurs pères, ils se sentaient émus, ils obéissaient sans réplique, ils brisaient leurs idoles, les armées entières se mettaient sur pied, et se présentaient à l'ennemi. Quoi donc ! demande saint Chrysostome, est-ce que Dieu était pour eux quelque chose de plus, parce qu'il avait été le Dieu d'Abraham ; ou que leur religion était plus sainte, parce qu'elle avait été celle de leurs pères ? Non, répond ce saint docteur ; mais cependant cette vue du Dieu de leurs pères réveillait en eux les plus purs sentiments de leur foi. Se regardant comme les successeurs d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, ils avaient honte d'avoir dégénéré de leur piété, et ce seul motif leur inspira le zèle de ces grands patriarches, je veux dire le zèle de la vraie religion.

Je ne suis, chrétiens, ni un Moïse ni un Josué, pour prétendre la même autorité sur vous ;

mais j'en ai une autre en vertu de mon ministère, qui ne m'autorise pas moins à vous parler de la part de Dieu; et c'est par un mouvement particulier de son Esprit: que je viens vous solliciter pour les intérêts de votre religion et de la mienne, me promettant au reste bien plus de vous, que jamais Moïse n'eût droit d'attribuer du peuple juif. Car c'était un peuple grossier et incrédule, un peuple insensible aux bienfaits de Dieu, un peuple léger et inconstant; et moi j'espère trouver en vous un peuple docile, qui sera touché des scandales dont la religion de Jésus-Christ est déshonorée, et qui conspirera avec moi pour les retrancher du royaume de Dieu et de son Eglise: *Et colligit de regno ejus omnia scanda* 1. Il ne s'agit ici que des scandales qui attaquent spécialement la religion, et voici le dessein de ce discours. Je suppose deux qualités essentielles dont je vous ai déjà entretenus, et que nous reconnaissons, comme chrétiens, dans notre religion; savoir, la vérité et la sainteté. La vérité de sa doctrine, et la sainteté de sa morale. Or, de là je tire deux conséquences qui vont partager ce discours. Notre religion est vraie; donc nous devons tous l'honorer par la profession de notre foi: c'est la première partie. Notre religion est sainte; donc nous devons tous l'honorer par la pureté de nos mœurs: c'est la seconde partie. Voilà où se réduit ce zèle dont j'ai entrepris de vous entretenir, et ce qui me donnera lieu de combattre bien des scandales, que nous ne pouvons assez déplore dans le christianisme. Donnez-moi votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est une décision de l'Apôtre que pour acquiescer à la justice chrétienne et pour parvenir au salut, il faut deux choses: croire dans le cœur, et faire au dehors profession de sa créance. Professer la foi et ne l'avoir pas dans le cœur, ce serait hypocrisie; mais aussi l'avoir dans le cœur et n'oser pas, dans les rencontres et dans les sujets où son honneur le demande, la produire au dehors, et en faire une déclaration publique, ce serait pour elle un outrage, puisque ce serait la désavouer dans la pratique et en rougir: *Corde creditur ad justitiam; ore autem confessio fit ad salutem* 2. Il est donc d'un devoir essentiel à l'égard de tout chrétien, de joindre, pour honorer sa religion, à la soumission de l'esprit, la confession de la bouche; et tel a été l'hommage que lui ont rendu si hautement et avec tant d'éclat les premiers fidèles. Rien n'a plus contribué à sa gloire que la sainte liberté

de ces parfaits chrétiens à la reconnaître et à le publier. Voulez-vous savoir comment, au milieu des plus violentes persécutions, bien loin de déchoir en aucune sorte et de rien perdre de sa splendeur, elle s'est toujours soutenue et toujours élevée? C'est, répond saint Cyrille, qu'elle recevait alors de grands et d'illustres témoignages. Les empereurs pensaient la détruire en exerçant toute leur sévérité contre ceux qui la professaient et c'était justement le moyen de l'établir. Ils travaillaient par là, sans le vouloir, à son accroissement, parce qu'ils lui procraient autant de témoins qu'ils condamnaient de prétendus criminels. Chaque confession lui coûtait un martyr, mais chaque martyr lui attirait une troupe de nouveaux défenseurs.

Écoutez l'excellente raison qu'en donne Tertullien. C'est, dit-il, que l'inébranlable et admirable constance des fidèles dans la profession de leur foi, était une leçon sensible et convaincante pour les païens: *Illa ipsa, quam exprobratis, obstinatio confitendi magistra est*. Et en effet, ces idolâtres, tout attachés qu'ils étaient à leurs superstitions, voyant dans le christianisme qu'ils persécutaient, une telle fermeté, se sentaient portés à examiner le fond de cette religion prêchée avec tant de zèle, défendue avec tant de force, avouée avec tant d'assurance, et au péril même des plus cruels tourments et de la mort. *Quis enim contemplatione ejus non concutitur ad requirendum quod intus in re sit?* Par cette recherche et cet examen qu'ils en faisaient, ils apprenaient à la connaître, et c'était assez qu'ils la connussent, pour la révérer et pour l'embrasser: *Quis autem ubi requisivit, non accedit?* Voilà, comme dit Tertullien, ce qui augmentait tous les jours le nombre des disciples de Jésus-Christ, et ce qui donnait tant de lustre et tant de crédit à la loi qu'ils professaient. Mais au contraire, qu'un d'eux eût fait une fausse démarche et se fût démenti dans une malheureuse occasion; que la crainte des hommes et leurs menaces l'eussent ébranlé; qu'une espérance humaine l'eût tenté et surmonté; qu'il eût honteusement disparu, pour ne pas répondre et ne pas rendre raison de sa foi; ou qu'obligé de paraître, il eût, par une lâche dissimulation, caché ce qu'il était; ah! la honte en rejailissait jusque sur la face de l'Eglise; la peine qu'elle en ressentait lui était plus douloureuse que les roues et que les croix; et, comme disait saint Cyprien, la faiblesse des membres faisait languir le corps, et lui causait les plus tristes défaillances: *In prostratis fratribus, et nos prostravit affectus*.

Or, il est vrai, mes frères, ces temps d'une

1 Math., xii, 41. — 2 Rom., x, 10.

persecution ouverte et générale ont cessé, et nous ne sommes plus appelés devant les tribunaux ni exposés aux arrêts des tyrans. On ne nous fait plus un crime d'être chrétiens, et même on nous en ferait un de ne l'être pas. Mais ne nous flatons point de cette paix ; car, à le bien prendre, cela veut dire que nous ne sommes plus en pouvoir d'honorer autant notre religion que l'ont honoré ces glorieux athlètes, qui eurent le courage et le bonheur de signer leur foi de leur sang. Cependant, sans être en état de l'honorer comme eux, il y a un témoignage qu'elle attend de nous ; et parce que souvent nous lui refusons ce témoignage si juste et si raisonnable, qu'arrive-t-il ? C'est qu'au lieu de lui faire tout l'honneur que nous pourrions au moins lui procurer, nous la déshonorons par nos scandales et la décréditons. Si je puis bien vous développer ce mystère d'iniquité, vous en gémirez avec moi, et vous apprendrez à en réparer les suites funestes. Suivez-moi, je vous prie.

Où, chrétiens, la profession de notre foi et l'honneur qu'en retire la religion, est pour nous d'un devoir tellement rigoureux, que nous n'y pouvons manquer sans en devenir responsables et à Dieu et à l'Église, et à toute la société des fidèles. Trois preuves exprimées en trois mots, et fondées sur la doctrine de saint Thomas. Expliquons-les. Car, quand bien a voulu instituer une religion sur la terre, il n'a pas prétendu qu'elle y de neurât obscure et dans les ténèbres. Parce qu'elle devait servir à sa gloire et qu'elle n'était même établie que pour sa gloire, il ne suffisait pas qu'elle fût tout intérieure et renfermée dans le secret des âmes ; mais il fallait qu'elle fût visible, il fallait qu'elle parût au jour et au plus grand jour, afin que par son éclat elle contribuât à relever la grandeur du Maître à qui elle nous soumet, et qu'elle nous propose comme l'objet de notre culte. Or, elle ne peut ainsi paraître qu'autant que nous la professons ; et de là ces exercices publics qu'elle nous fait pratiquer, de là ces sacrés mystères qu'elle nous fait célébrer, de là ces solennités et ces fêtes qu'elle nous fait observer, de là ces pieuses assemblées où elle nous appelle, et ces augustes cérémonies où elle nous fait assister ; de là ces prières communes, ces louanges divines qu'elle nous fait réciter ; de là tout cet extérieur de religion que nous devons accompagner de l'esprit, et qui, nous donnant un haute idée du service de Dieu, nous attache plus étroitement à Dieu même, et nous excite à le glorifier. Si donc nous voulons nous borner à une fausse obéissance du cœur, et

que nous dépouillions notre religion de ces apparences et de ces dehors, si nous craignons de la faire voir, nous l'obscurissons, nous la retons captive dans un honteux silence : toute vraie qu'elle est, nous en altérons, non pas la vérité, qui est toujours la même, mais la foi, qui a divers degrés et qui peut être plus ou moins vive. La tache se communique, elle s'étend en quelque sorte jusques à Dieu, et par là nous lui dérobons une partie de la gloire qu'il avait en vue, et dont nous lui sommes redevables.

Il n'est donc pas surprenant que Dieu, par un commandement exprès, nous oblige de nous faire connaître sur le point de la religion, de parler ouvertement et sans déguisement, d'ajouter aux paroles tout ce qui peut dans la pratique découvrir et mettre en évidence notre foi, d'en rehausser, par cette confession, les avantages, et d'en confirmer la vérité. Mais ce n'est pas tout, poursuit l'ange de l'école, et cette même confession de la foi que la lumière céleste a gravée dans notre sein, l'Église, par un autre précepte, a droit encore de nous la demander, et en effet nous la demande, comme une ratification de la promesse faite pour nous dans notre baptême, et de l'engagement contracté en notre nom. Cette pensée est solide, comprenez-la. Sur les sacrés fonts de baptême nous avons fait à l'Église un serment d'obéissance, et nous nous sommes présentés pour être admis parmi ses enfants et au nombre des fidèles. A la face des autels, nous avons solennellement reconnu la vérité de la loi où nous voulions être agrégés, pour y vivre et pour y mourir. Nous avons renoncé au démon, au monde, à la chair, pour nous dévouer à Jésus-Christ, pour porter le joug de Jésus-Christ, pour être revêtus de Jésus-Christ. Tout cela en présence du ministre qui nous a conféré la grâce, en présence des spectateurs, les uns garants et les autres seulement témoins de notre protestation authentique et irrévocable. Voilà comment nous avons reçu la foi dès la naissance ; mais, après tout, ce n'était point nous proprement alors qui agissions, nous qui parlions, nous qui nous engageions, et qui répondions. On répondait pour nous, on parlait pour nous, on agissait pour nous. L'Église a bien voulu se contenter de ce premier engagement ; elle l'a accepté, mais à une condition : c'est que dans la suite il serait ratifié, et par qui ? par nous-mêmes, et par où ? non point tant par un aveu de l'esprit, quoique nécessaire, que par un aveu de la bouche, par un aveu déclaré, publié, notifié à tout le monde chrétien.

rien. Sans cela, sans une telle profession, nous révoquons tacitement ce que nous avons dit par le ministère de ceux qui nous ont prêté leur voix pour nous faire entendre; nous les démentons, et nous nous démentons nous-mêmes. Du moins nous rendons notre foi suspecte, et nous faisons cette injure à la religion où l'Église nous a associés et incorporés, de ne plus oser prendre son parti ni lui marquer notre attachement dès que notre raison développée peut en discerner la vérité, et que nous nous trouvons en état de l'honorer par notre propre témoignage.

Le mal va encore plus avant, et nous violons une troisième et dernière obligation, c'est celle de l'exemple que doit chaque fidèle à toute la société chrétienne dont il est membre : car nous ne sommes tous qu'un même corps en Jésus-Christ; et ce qui fortifie ce corps mystique ce qui lui donne une sainte vigueur, ce qui soutient la foi qui en est l'âme, ce qui la fait fleurir, c'est l'édification commune que l'un reçoit et qu'il rend à l'autre. Ce sont ces dehors de religion qui frappent les yeux, et qui font d'autant plus d'impression sur les cœurs que nous nous sentons naturellement excités à imiter ce que nous voyons. Touché de cet extérieur, on conçoit pour la religion même un profond respect. L'impiété est forcée de se taire, et la vérité triomphe. Mais, par une règle toute contraire, que ce culte visible et apparent commence à s'abolir, tout commence à languir. On ne sait presque plus ce que c'est que la religion. Les libertins s'en prévalent, les fidèles en sont troublés : Qu'est-ce que la foi, dit-on, et y en a-t-il encore dans le monde ? *Filius hominis veniens, putas fidem inveniet in terra* ! ?

Voilà, dis-je, mes chers auditeurs, les principes évidents et incontestables d'où le docteur angélique a tiré, comme une conséquence infaillible, l'important devoir que je vous prêche. Devoir général, et qui nous regarde tous ; mais devoir particulier pour vous, grands de la terre : un grand, par son élévation, est plus en état de faire honneur à sa religion ; de même aussi que sa grandeur et la distinction de son rang, par un malheur qui en est inséparable, le met en pouvoir de nuire davantage à la religion, et de lui porter des coups plus mortels. Devoir particulier pour vous, pères et mères : un père et une mère, par l'autorité qu'ils ont dans leur famille, sont plus capables d'y entretenir l'esprit de religion, et par conséquent en deviennent

beaucoup plus criminels, s'ils ne prennent pas soin de l'y conserver, et que, par un abandon total des œuvres religieuses, ils le laissent peu à peu se détruire, soit dans eux-mêmes, soit dans ceux que le Ciel leur a soumis. Devoir particulier pour vous, à qui la réputation, l'érudition, le génie, donnent, sans autre droit, un certain crédit dans le monde : il ne faut souvent qu'une parole d'un homme de ce caractère pour maintenir ou pour affaiblir la foi et la religion dans des esprits prévenus en sa faveur, et disposés à l'écouter. C'est ce qu'avait si bien compris le prophète royal, et ce que nous devons nous-mêmes conclure, en disant comme lui : *Credidi, propter quod locutus sum* ! ; J'ai cru, et je ne m'en suis pas tenu là. Je n'ai point cherché à dénigrer mes sentiments, ni ma créance ; je n'ai point eu peur qu'on en fût instruit et qu'on les connût ; mais dans la persuasion où j'ai été et où je suis encore, que je devais cet hommage à la vérité et cette reconnaissance au bienfait du Maître qui me l'a révélée, je m'en suis expliqué dans tous mes discours et dans toute ma conduite : *Propter quod locutus sum*.

Telle était la fidélité de ce saint roi ; mais par une prévarication contre laquelle les prédicateurs de l'Évangile ne peuvent trop fortement s'élever, et qui doit exciter toute l'ardeur de leur zèle, que faisons-nous ? Ah ! mes frères, que ne puis-je vous le représenter dans toute son étendue et dans toute son horreur ! Au lieu d'honorer notre foi en la professant selon les règles d'une religion pure et sincère, nous la déshonorons par des scandales dont le christianisme, qui est pour nous en cette vie le royaume de Dieu, se trouve rempli. Scandales de toutes les sortes : les uns directs, et ce sont des scandales de libertinage et d'irréligion ; les autres indirects, et ce sont des scandales d'indifférence, de lâcheté, de respect humain en matière de religion. L'entre dans un fonds de morale que je n'entreprends pas d'épuiser, puisqu'il est presque impéuisable ; mais la simple exposition que je vais faire des désordres du siècle, je dis de ce siècle malheureux où nous vivons, suffira pour vous toucher, et vous convaincra mieux que tous les raisonnements.

Scandales de libertinage et d'irréligion. Je ne prétends point ici parler de ces scandales énormes qui n'éclatent que trop souvent, lorsque dans l'exès et dans la licence d'une débauche sans ménagement et sans égard, des impies font gloire de traiter avec profanation les choses de Dieu, de parler insolemment de nos mystè-

¹ Luc., 23, 87.

¹ Ps., 117, 1.

res, de se jouer des plus horribles sacrilèges, et d'employer ce qu'il y a de plus saint et de plus divin à leur divertissement. Cela s'est vu, chrétiens, et Dieu veuille que ces anathèmes qui ont été au milieu de nous, pour user du terme de l'Écriture, n'aient pas attiré sur nos têtes les malédictions et les fléaux dont nous sommes continuellement affligés ! Peut-être en portons nous la peine sans le savoir. Quoi qu'il en soit, de telles impiétés et leurs auteurs ont plutôt besoin d'être réprimés par la sévérité des lois que par les salutaires avis des ministres évangéliques ; et malheur à ceux qui, revêtus d'une puissance légitime pour arrêter ces scandales, les laissent impunés ! malheur à ceux par qui Dieu en est être vengé, et par qui il ne l'est pas ! car il sait bien se venger lui-même et sur eux-mêmes. C'était à eux d'être les protecteurs et les défenseurs de la cause de Dieu ; mais parce qu'une molle connivence, qu'une considération tout humaine les a retenus, c'est à eux que Dieu demandera raison de sa cause abandonnée et de ses intérêts trahis. Cependant le comble du scandale, n'est-ce pas de voir quelquefois des libertins si scandaleux et si diffamés aspirer encore après cela aux premiers rangs, et peut-être aux premiers rangs de cette même religion qu'ils ont profanée avec tant de mépris et tant d'outrages : voulant porter jusque sur la faite de la dignité une tache qui ne s'effacera jamais, une flétrissure qui les exposera toujours aux reproches que le libertinage même pourra leur faire et leur fera, et qui par là les rend presque absolument incapables d'être dignement et utilement ce qu'ils travaillent néanmoins à devenir ?

Je ne veux point non plus parler de ces abominations de désolation qui paraissent tous les jours dans le lieu saint, c'est-à-dire de ces irrévérences qui se commettent à la face des autels, à la vue des prêtres du Dieu vivant, aux yeux de tout un peuple assemblé et humilié devant le Seigneur : comme si l'on avait entrepris de venir insulter Dieu même dans sa propre maison ; comme si son sanctuaire était destiné aux plus sales entretiens, aux plus criminelles libertés, aux plus indignes adorations. Scandale qui, par une espèce de providence, ne se voit plus que dans l'Église chrétienne et parmi nous : Dieu, dit excellemment saint Augustin, ayant, ce semble, voulu de notre impiété même nous faire une preuve de la vérité de notre religion, puisque c'est la seule dont le démon tîche de corrompre le culte et s'efforce de pervertir les pieuses pratiques. Pourquoi la seule ? il n'est pas difficile d'en concevoir la raison. Car de toutes

les religions c'est la seule où le vrai Dieu est servi ; et l'intérêt de ce capital ennemi de Dieu est que tous les autres cultes, quoique faux et superstitieux, soient religieusement observés, parce que ce sont ses ouvrages et qu'il y est lui-même adoré. Encore une fois, ce n'est point de tout cela que je parle. Ce sont plutôt des monstres que des scandales, et, sans que je m'arrête à vous en faire d'affreuses images, il ne faut que le moindre sentiment du christianisme pour les détester.

Je passe donc à d'autres où nous tombons avec moins de peine, que nous évitons avec moins de soin, à quoi peu à peu l'esprit du siècle nous familiarise, que nous nous figurons assez innocents, et dont quelquefois nous nous piquons jusqu'à en faire vanité, quoique en effet ce soient des scandales, et des scandales d'irréligion. Examinons la conduite du monde, et nous aurons bientôt appris à les connaître. Scandales d'irréligion (remarquez bien ceci, s'il vous plaît), scandales d'irréligion : ce sont mille railleries des choses saintes, où l'on s'égaie et dont on s'applaudit. On raille de tout : on raille des personnes de piété, et cela détourne les esprits faibles de la voie de Dieu. On raille des pasteurs des âmes et des vicaires de Jésus-Christ, et cela les empêche de glorifier Dieu dans leur ministère. On raille des prédications et des prédicateurs, et cela fait que la divine parole est abandonnée, et qu'elle n'opère rien. On raille des dévotions de l'Église sous ombre de crédulité, de simplicité, d'imagination et de vision dans les peuples qui les pratiquent, et cela tourne au mépris de l'Église même qui les autorise. On raille de certaines sociétés, de certaines indulgences, sous prétexte des abus qu'on y découvre, ou que l'on croit y découvrir ; au lieu d'imiter saint Augustin, qui, tout évêque qu'il était, n'osait souvent s'élever contre un abus, de peur que la substance même de la chose n'en fût altérée ; car c'est ainsi qu'il s'en déclare dans une de ses lettres. On raille de la fréquentation des sacrements, et de là vient que ces sources de grâces et ces remèdes salutaires sont négligés.

Scandales d'irréligion : c'est cette malignité dont tant d'esprits aujourd'hui sont préoccupés contre l'Église ; car vous en verrez qui là-dessus ont un ton de chagrin et d'amertume dont ils ne sauraient se défendre. A peine peuvent-ils souffrir que l'Église soit dans l'éclat où elle est maintenant : ses revenus les choquent, sa juridiction leur déplaît. Ils voudraient qu'elle fût aussi dépendante des puissances temporelles, aussi pauvre et aussi abjecte dans le monde,

qu'elle l'étoit du temps des premiers Césars ; c'est-à-dire qu'elle fût aussi esclave sous les chrétiens qui sont ses enfants, qu'elle l'étoit sous ses persécuteurs et ses ennemis. Nouveaux Hérodes, dit saint Bernard, qui laissent Jésus-Christ en paix dans l'obscurité de son berceau, mais qui sont jaloux de le voir puissant et exalté dans les progrès et l'exaltation de son épouse : *Alter Herodes, qui Christum non in cunis habet suspectum, sed in Ecclesiis invidet exaltatum*. Entendez-les parler de l'Eglise, il n'y a rien qu'ils ne défigurent. S'y consacrer pour vaquer à Dieu, c'est paresse ; s'y établir, c'est ambition et intérêt. Qu'un ecclésiastique ou un religieux s'oublie en quelque rencontre, vous diriez qu'ils en trompent. Qu'il y ait eu quelque chose à censurer dans un homme constitué en dignité, dans un souverain pontife, c'est sur quoi ils sont savants et éloquentes. Toujours disposés à raisonner sur ce que l'Eglise ordonne, et jamais à le favoriser ; n'ayant d'esprit que contre l'Eglise, et jamais pour l'Eglise ; n'étant attentifs qu'à borner son autorité, sans être dociles à s'y soumettre.

Scandales d'irrégulation : c'est cette témérité si dangereuse et si ordinaire avec laquelle des hommes sans étude, sans lettres, sans aucune teinture des sciences divines, s'énoncent hardiment sur tout ce qu'ils ne goûtent pas dans notre créance, ou qui n'est pas conforme à leurs sens dans l'Écriture, quoique les seules raisons humaines, dit saint Augustin, fussent leur rendre cette créance et cette Écriture vénérables ; et cela, chrétiens, parce qu'ils sont du nombre de ceux que décrivait l'apôtre saint Jude, qui blasphèment tout ce qu'ils ignorent : *Quorumque ignorant, blasphemant* ¹. Au lieu qu'ils devraient dire : Du moins je porterai ce respect à ma foi et à ma religion, de ne condamner jamais ce que je n'entendrai pas, et d'en accuser plutôt mon ignorance, que de m'en prendre à celui dont les ténèbres valent mieux pour moi que toutes les lumières de mon esprit. Scandales d'irrégulation : ce sont ces livres contagieux et ces ouvrages où la foi est artificieusement corrompue, où la vertu est traduite en ridicule, où la crainte de l'enfer et des jugements de Dieu est représentée comme une faiblesse. Ouvrages reçus avec une estime générale, lus avec une avidité insatiable, récités dans tous les cercles, et proposés pour des modèles. En vérité, peut-on dire alors qu'il y ait de la religion dans le monde ? le peut-on penser ? Scandales d'irrégulation : ce sont ces liaisons avec des gens connus pour être

des incrédules et des athées. Liaisons dont les plus vertueux, ou ceux qui passent pour tels, ne se font point de scrupule. Liaisons fondées sur cela seul que ce sont des esprits agréables, qu'ils divertissent et qu'ils plaisent, qu'ils brillent dans les conversations, et qu'on les écoute volontiers, sans se soucier du péril où l'on expose sa conscience et sa foi ; sans se mettre en peine de l'avantage qui en revient à l'impie, quand on voit que pour n'avoir point de religion, on n'en est pas moins estimé ni moins recherché. Ah ! chrétiens, où est ce zèle du roi-prophète, lorsqu'il protestait si hautement à Dieu qu'il n'aurait jamais de commerce avec les impies, et que jamais il ne leur donnerait le moindre accès auprès de sa personne, parce qu'il craignait de paraître en quelque sorte les approuver et les autoriser ? *Odiei ecclesiam malignantiam, et cum impiis non sedebam* ².

Poursuivons, et ne nous laissons point d'un détail toujours abrégé, quelque étendu d'ailleurs qu'il puisse être. Scandales d'irrégulation : ce sont ces entretiens où se débitent mille maximes formellement opposées à la morale de l'Évangile : par exemple, que rien n'est plus cher que l'honneur, et qu'il ne faut jamais souffrir une injure ; que chacun, par rapport aux biens temporels, doit penser à soi et se pourvoir comme il peut ; qu'on n'est heureux qu'autant qu'on est riche, qu'autant qu'on est puissant et accrédité, qu'on jouit des commodités et des douceurs de la vie ; qu'il y a un âge pour la retraite, et un autre pour le plaisir ; que certaines fautes ne sont point de si grands péchés ; qu'il n'est pas à croire que Dieu s'en fienne si grièvement offensé, ni qu'il les punisse si sévèrement. Maximes toutes mondaines, mais dont on se prévient, auxquelles on se conforme, que l'on répand, que l'on suit, malgré les anathèmes du Fils de Dieu qui les a tant de fois foudroyées et proscrites. Enfin, scandales d'irrégulation : ce sont ces nouveautés, ces erreurs qu'on veut introduire aux dépens de la saine doctrine. Erreurs qui n'éclatent pas tout à coup, mais qui se glissent secrètement et par degrés. On les couvre d'un voile de religion et de réforme ; on les insinue dans des discours publics, dans des conférences particulières, dans des libelles et des écrits ; on leur donne un air de régularité, d'austérité, de pur christianisme, qui impose et qui engage. Elles ont bientôt leur fauteurs, surtout parmi le sexe, plus facile à séduire et plus sujet à s'entêter. Elles ont bientôt leur parti ; et ce parti croît, s'avance, lève la tête, se soutient par ses intrigues, ses artifices,

¹ Jud. x, 10.

² Psalm. xlv, 6.

ses discours; désolent le champ du père de famille en y semant la zizanie, et cause dans le troupeau de Jésus-Christ les schismes et les divisions. Ce ne sont point là des fantômes; et plutôt au Ciel que tout ce que j'en pourrais dire ne fût qu'imaginaire et en idée!

Or je vous demande, mes chers auditeurs, si tout cela et tout ce que je passe ne sont pas des scandales, et des scandales directement contraires à cette profession simple, soumise, droite et ouverte qui honore la religion? Et combien d'autres encore aurais-je à vous reprocher? Scandales indirects, je veux dire scandales d'indifférence, scandales de négligence, scandales de complaisance, scandales de respect humain et d'une servile dépendance. Quelle matière à de nouvelles réflexions. Elle est infinie, et je suis obligé de la renfermer en peu de paroles.

J'appelle scandale d'indifférence, une froideur mortelle et une malheureuse neutralité sur ce qui touche les intérêts de la religion. Qu'il s'élève quelques différends sur des questions importantes où la vraie foi est attaquée, des gens demeurent tranquillement à l'écart, et ils ne prennent point, disent-ils, de parti; ils ne sont ni pour l'un ni pour l'autre, se flattant de suivre en cela l'avis du grand Apôtre, qui reprenait les chrétiens de Corinthe d'être les uns pour Paul, et les autres pour Apollon; mais ne faisant pas attention à ce qu'ajoutait le même Apôtre, qu'ils devaient être pour Jésus-Christ, et par conséquent que si Paul soutenait la doctrine de Jésus-Christ, s'il combattait pour l'Eglise de Jésus-Christ, ils devaient nécessairement se tourner du côté de Paul et le secourir. Cependant on se tient en paix, on entend tout, et l'on ne s'attache à rien. Que la religion soit en danger, que l'Eglise de Jésus-Christ soit humiliée, qu'elle soit méprisée, qu'elle soit insultée, on n'en est nullement ému; et c'est, à ce qu'il semble, une sagesse, une discrétion, un esprit de dégageant; comme si dans la cause de Dieu tout homme, selon le mot de Tertullien, n'était pas né soldat; comme si jamais il était permis à des enfants de rester neutres entre leur mère et ses ennemis; à des sujets, entre leur prince légitime et des peuples révoltés; à des chrétiens, à des catholiques, entre l'Eglise et des rebelles qui lui déchirent le sein. J'appelle scandale de négligence une omission habituelle et presque universelle de tout ce qui est du culte de Dieu; et que peut-on, en effet, juger de la religion d'un homme à qui l'on ne voit jamais pratiquer nul exercice de religion? Point de prière, ni en commun, ni en particulier; point d'abstinen-

ces ni de jeûnes, quoique ordonnés par l'Eglise; point de confessions, de communions, pas même souvent au temps de la pâque. Or, vous savez combien cet état est fréquent; et dites-moi quel vestige de christianisme on y peut reconnaître? J'appelle scandale de complaisance une daimable facilité à prêter l'oreille aux paroles licencieuses de quelques amis d'une foi très-suspecte, et peut-être tout à fait perdue. Ce n'est pas qu'on se plaise à ces sortes de conversations; mais, par une criminelle complaisance, on paraît s'y plaire. On voit assez ce qu'on aurait à répondre, mais on craindrait de se rendre fâcheux et critique; on se persuade pouvoir tout accorder à la liberté et à l'enjouement de l'entrelien; on consent à tout, on l'on semble y consentir dès qu'on n'y résiste pas; et, tout fidèle qu'on peut être, on passe pour impie avec les impies. J'appelle scandale de respect humain et d'une servile dépendance, cette lâche timidité qui nous ferme la bouche en la présence d'un maître, d'un grand, à qui l'on a vendu son âme et sa religion; ces vues de fortune par où l'on se laisse entraîner dans un parti que l'on sait être le parti de l'erreur; ces ménagements au moins et ces réserves pour ne le pas choquer, et ne s'en attirer pas la disgrâce.

Eh! Seigneur, si dans la naissance de votre Eglise, et dans ces premiers temps où elle eut à livrer tant de combats et à essayer tant de persécutions, elle n'avait point eu d'autres défenseurs, que serait-elle devenue? Si les premiers chrétiens eussent été des indifférents, des négligents, de faux complaisants, des sages et des politiques mondains, auraient-ils sacrifié leurs biens et répandu leur sang pour l'honneur de la religion? En combien d'occasions l'auraient-ils trahie, non pas toujours en se déclarant contre elle; mais en ne se déclarant pas pour elle, mais en dissimulant, mais en se faisant? Car, dit saint Chrysostome, il ne faut pas seulement répéter pour traire à sa religion celui qui l'abandonne ouvertement en appuyant le mensonge, mais celui qui ne la confesse pas hautement en soutenant la vérité: *Non enim solus ille proditor est veritatis, qui mendacium loquitur, sed qui veritatem, cum oportet, non confitetur.* Soyons de bonne loi, mes frères; et puisque nous sommes chrétiens, soyons-le pleinement, en faisant gloire de l'être. C'est ne l'être qu'à demi que de ne le vouloir pas paraître. Appliquons-nous à nous-mêmes le juste reproche que faisait aux juifs le prophète Elie: *Usquequo claudicatis in duas par-*

tes ? Que ne vous déterminez-vous à l'un ou à l'autre ? et comment, par un monstrueux assemblage de religion et d'infidélité, prétendez-vous être tout ensemble au Seigneur et à Baal ? Si le Seigneur est notre Dieu, que ne le reconnaissez-vous sans déguisement ; et s'il ne l'est pas, que ne le désavouez-vous absolument ? *Si Dominus est Deus, sequimini eum ; si autem Baal, sequimini illum.*² Telle est, mes chers auditeurs, la disjonctive que l'Eglise vous propose encore aujourd'hui, ou que je vous propose en son nom. Choisissez.

Mais que dis-je ! et y a-t-il là-dessus une autre résolution à prendre que de nous dévouer plus fortement que jamais à l'excellente et divine foi où nous avons été élevés, et de lui rendre tous les hommages qu'elle attend de nous ? Respectons la religion, et tout ce qui a quelque rapport à la religion ; car il n'y a rien pour nous de plus grand ni de plus sacré. Professions-la avec assurance, et ne rougissons jamais d'une si glorieuse confession. Dieu, dit saint Ambroise, ne nous a pas donné la honte et la pudeur pour un tel sujet ; et ce serait bien mal l'employer que de la faire servir contre lui-même. Notre loi est aveugle (c'est la pensée de Zénon de Vérone), elle doit donc être moins sujette à rougir ; et comme elle ne voit pas ce qu'elle croit, elle doit aussi nous fermer les yeux à toutes les considérations du monde, quand il s'agit de repousser les scandales qui l'offensent. Ne nous contentons pas de l'honorer comme vraie, par une profession libre et publique ; mais puisqu'elle est sainte, honorons-la par la pureté et la sainteté de nos mœurs. Autre devoir dont j'ai à vous parler dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Que notre religion soit sainte, et même de toutes les religions la plus sainte, disons-mieux, et même de toutes les religions l'unique vraiment et parfaitement sainte, c'est un principe, chrétiens, que j'ai déjà établi dans un discours exprès sur cette matière, et qui, selon mon dessein, ne demande point ici de nouvelles preuves pour vous en convaincre : elle est sainte dans son Auteur, sainte dans ses maximes, sainte dans ses préceptes et ses conseils, sainte dans ses mystères, sainte en tout ; car c'est ainsi que le Saint-Esprit nous l'a représentée toute pure et sans tache, et voilà l'idée que je vous en ai donnée moi-même, et que vous en avez dû conce-

voir. Ceci donc posé, j'ajoute une autre vérité non moins certaine ni moins indubitable : que de toutes les qualités et de toutes les prérogatives qui relèvent la religion de Jésus-Christ que nous professons, il n'en est point de plus excellente, ni par conséquent de plus glorieuse que sa sainteté : pourquoi ? parce que c'est par sa sainteté qu'elle est digne de Dieu ; parce que c'est sa sainteté qui la rend agréable à Dieu ; parce qu'entre tous les témoignages, nul autre que sa sainteté ne montre plus infailliblement, ni même si infailliblement, qu'elle est de Dieu. Dans cette religion Dieu a renfermé tous les dons : le don des miracles, le don des langues, le don de prophétie, le don de science, le don de sagesse, et les autres dont saint Paul nous fait le dénombrement ; mais avec ces dons, si ce n'était une religion sainte, dès là elle serait réprouvée de Dieu ; et indépendamment de ces dons, elle serait toujours selon le gré de Dieu, dès qu'elle serait sainte. D'où il s'ensuit que ce qui honore davantage la religion, c'est ce qui fait plus éclater sa sainteté, parce que c'est ce qui la rend plus vénérable.

Or, il est constant que ce qui fait plus paraître la sainteté de notre religion, c'est la sainte vie de ceux qui la professent. Car, pour appliquer ici la figure de l'Evangile, on juge de l'arbre par ses fruits : s'il pro luit de bons fruits, on connaît que c'est un bon arbre : *Arbor bona facit fructus bonos*. La sainteté des effets marque la sainteté du principe qui les opère ; et il faut qu'une religion soit sainte, pour avoir la vertu de sanctifier. Ce n'est pas après tout qu'elle ne puisse être sainte en elle-même, sans que ceux qui en portent le nom et qui s'en déclarent les sectateurs acquièrent la même sainteté. Car, bien qu'ils y soient attachés par un engagement de parole et de foi, la perversité de leur cœur peut les en détacher dans la pratique par une criminelle et volontaire corruption de mœurs. Ils peuvent croire ses vérités, ils peuvent admirer ses maximes, ils peuvent même désirer sa perfection d'un désir inefficace et de pure complaisance, tandis qu'entraînés par le poids de la nature, et emportés par l'ardeur des passions auxquelles ils se laissent gouverner, ils vivent tout autrement qu'ils ne croient, et suivent des maximes toutes contraires. Le désordre de leur vie vient de leur volonté qui se dérègle, et non point de leur religion, qui n'en est en soi pas moins parfaite ; et voilà la juste et solide réponse à ceux qui voudraient s'en prendre à la religion chrétienne des vices qui règnent parmi les chrétiens. Tout cela est incontestable ; mais

111 Reg., xviii, 24. — 2 Ibid.

enfin il faut toujours avouer que ce qui donne plus de lustre à la sainteté d'une loi, c'est la sainteté de ceux qui l'ont embrassée. Être saint et paraître saint, ce sont deux choses toutes différentes. D'être sainte, c'est ce que la loi évangélique a de son fonds, ou ce qu'elle a reçu de Dieu; mais de paraître sainte, d'être estimée sainte, d'être révérée comme sainte, c'est ce qu'elle peut recevoir de nous et de notre sainteté : comment ? parce que notre sainteté sera le témoignage visible et irréprochable de la sienne.

Si donc, mes chers auditeurs, nous voulons l'honorer sous cette précieuse qualité de sainte, qui lui est si légitimement acquise, et qui fait un de ses plus beaux ornements, nous ne le pouvons mieux qu'en travaillant à notre propre sanctification. Et c'est pour cela que saint Paul recommandait tant aux fidèles de se rendre irrépréhensibles dans toute leur conduite, et de faire en sorte que les païens et les idolâtres ne trouvaient rien à censurer en eux, persuadé qu'il était que rien ne relèverait davantage la gloire du christianisme, et ne contribuerait plus à le répandre dans toutes les parties du monde. C'est pour cela qu'il exhortait si expressément ces mêmes fidèles à pratiquer le bien, non-seulement devant Dieu, mais devant les hommes, afin que l'honneur en rejaillit sur la religion qui le leur enseignait, et qu'elle en devint plus respectable. C'est pour cela que tous les Pères de l'Église se sont tant appliqués à entretenir dans ceux qu'ils instruisaient l'innocence et la pureté de la vie, et à n'y rien souffrir contre l'édification publique : ayant en vue, outre le salut de chaque particulier, l'avantage qu'en tirerait tout le corps de la religion, et le crédit où elle s'établirait. C'est pour cela que toutes les nouvelles sectes, toutes les hérésies, ont toujours affecté un air de réforme et un extérieur de régularité, par où elles se sont insinuées dans les esprits, et elles ont fait de si tristes progrès.

Aussi quand saint Augustin, parlant aux infidèles, voulait exalter la religion chrétienne et leur en donner une haute idée, il leur faisait considérer les chrétiens ; et voilà ce qui tant de fois a touché les plus grands ennemis de l'Évangile et ses plus cruels persécuteurs. Quand ils voyaient parmi le troupeau de Jésus-Christ tant d'équité et de droiture, tant de candeur et de bonne foi, tant de piété et de retenue, tant d'union et de charité, tant de force, de patience, de désintéressement, tant de vertus, ils ne pouvaient refuser à une religion qui formait de tels hommes les éloges qui lui étaient dus, et que

leur arrachait, comme malgré eux, la vérité dont ils étaient témoins. Voilà par où tous les saints l'ont honorée, tant de saints ecclésiastiques, tant de saints religieux, tant de saints solitaires, tant de saints de tous les états et de toutes les conditions. Nous avons la même foi, nous en avons reçu les mêmes avantages, nous en attendons les mêmes récompenses ; qui peut nous dispenser d'avoir pour elle le même zèle, et de lui pro- uer le même honneur ?

Mais qu'est-il arrivé dans le cours des siècles, et que voyons-nous dans le nôtre, plus qu'on ne le vit jamais ? C'est que nous avons dégénéré, et que nous dégénérons tous les jours de cette première sainteté qui faisait autrefois fleurir le christianisme, et dont ses défenseurs se servaient pour en inspirer l'estime et pour l'autoriser. Regardez, disait Tertullien pour sa justification et pour celle de ses frères attaqués de toutes parts et exposés à toute la violence des tyrans, regardez comment nous vivons, et vous ne mépriserez pas ce que nous croyons. Il n'y a entre nous ni fraude, ni injustice ; il n'y a ni traitres, ni scélérats. Vous avez dans vos prisons des chrétiens ; mais leur seul crime c'est le nom qu'ils portent et la profession qu'ils en font. Hors de là, que pouvez-vous dire, contre eux, et de quoi les pouvez-vous accuser ? Nous nous assemblons, mais seulement pour invoquer notre Dieu ; et nos prières presque continuelles sont suivies des exercices d'une sainte pénitence. Du reste, quel tort faisons-nous à personne, et quelle charité même n'exerçons-nous pas envers tous ? à quels devoirs manquons-nous ? Jugez donc, concluait cet ardent apologiste, jugez par notre vie qui nous sommes ; et de ce que nous sommes, jugez quelle doit être celle foi par qui nous le sommes. Telle était la règle qu'il donnait pour bien connaître la religion chrétienne, et pour en faire voir l'excellence. Mais, à s'en tenir maintenant et précisément à cette règle, au lieu que c'était alors la gloire de la religion, n'en serait-ce pas, dans l'état présent du christianisme, la honte ?

Je l'ai dit et je ne puis trop le répéter, ni trop fortement vous l'imprimer dans l'esprit : il y a, selon la belle remarque de Tertullien, et celle d'Arnobé après lui, il y a entre les fausses religions du paganisme et la religion chrétienne cette différence essentielle, que dans le paganisme ceux qui étaient bons et vertueux ne l'étaient point par religion, puisque au contraire les religions païennes ne portaient qu'aux vices et en donnaient dans leurs prétendues divinités les exemples. De sorte que tous les désordres qui

se commettaient parmi les païens, on pouvait les attribuer à leur religion, ou plutôt à leur superstition, sans lui pouvoir rien attribuer de toutes les vertus qui se pratiquaient. Mais, par un privilège directement opposé, tout ce qui se fait de bien dans le christianisme doit tourner à l'honneur de la religion chrétienne, puisque c'est elle qui l'ordonne et qui le persuade : et rien de tout ce qui se fait de mal ne doit tourner à sa confusion, puisqu'elle est la première et la plus rigoureuse à le défendre et à le condamner. C'est ainsi, mes frères, qu'il en devrait être; mais nous savons néanmoins que par la malignité des esprits il en va tout autrement. On a toujours voulu, et l'on veut toujours, quoique injustement, que notre foi soit responsable de notre mauvaise conduite. Et quel avantage, en effet, pour les libertins, lorsqu'ils voient, au milieu du peuple chrétien et parmi nous, les trahisons et les perfidies, les inimitiés et les vengeances, les débauches et les impudicités? Je dis parmi nous; car prenez garde, s'il vous plaît : qui sont ceux qui scandalisent la foi que nous professons, et qui la déshonorent par les excès et les dérèglements de leur vie? Sont-ce les hérétiques? Dès qu'ils se sont séparés de sa communion, elle n'entre plus en rien de tout ce qui vient de leur part, et n'y prend plus d'intérêt. Elle ne se glorifie point, dit Tertullien, de leurs bonnes œuvres et de leurs vertus apparentes; mais aussi, depuis le grand scandale qu'ils lui ont causé en l'abandonnant, de quelque manière qu'ils se comportent, ils ne sont plus capables de lui en causer d'autres : *Nec vitis inquamatur, nec virtutibus coronatur*. Il n'y a que nous, mes chers auditeurs, qui puissions dans l'opinion des hommes la relever ou la rabaisser, la couronner de gloire ou la charger de confusion. Soyons saints comme elle et selon elle, la voilà dans le plus haut point de son crédit. Mais si nous violons toutes ses règles, mais si nous traitons son culte avec de scandaleuses irrévérences, mais si nous alliions, ou si nous prétendons allier la pureté de sa morale avec la contagion du siècle, avec les excès de la passion, avec les cupidités de la chair, avec le goût du plaisir et des voluptés sensuelles, c'est alors qu'elle tombe dans le mépris, et, si j'ose dire, dans l'ignominie.

Or, n'est-ce pas là que nous la réduisons, n'est-ce pas à quoi nous l'exposons et n'est-il pas à craindre qu'il en soit de l'Eglise de Jésus-Christ comme il en fut de Jérusalem, lorsque ses ennemis, la trouvant toute dépeuplée et déserte, lui faisaient les plus cruelles insultes; *Hæcine est*

urbis perfecti decoris? Est-ce là cette Eglise jadis si florissante et si belle; cette Eglise qui remplissait le monde de l'éclat de ses vertus et de l'odeur de sa sainteté; cette Eglise qui sanctifiait les villes, les provinces, les empires; cette Eglise qui consacrait les solitudes et les déserts, qui formait les apôtres, les martyrs, les confesseurs, les vierges? *Hæcine est*? Est-ce là elle, et en quel état l'apercevons-nous? Qui l'a ainsi défigurée, et quels traits y pouvons-nous découvrir de son ancienne splendeur? *Facti sunt filii mei perditii* : Ses enfants, qu'elle avait élevés dans son sein, qu'elle avait instruits à son école, qu'elle avait éclairés de toutes ses lumières et pourvus de ses secours les plus puissants, sont devenus des enfants de perdition. *Manum suam misit hostis ad omnia desiderabilia ejus* : Elle avait toujours combattu le péché comme son ennemi capital, elle l'avait tant de fois vaincu et banni des cœurs où il s'était établi; mais il a repris sur elle tout l'avantage qu'elle lui avait enlevé. Il a répandu son venin sur tout ce qu'elle avait de plus cher, de plus sacré, et qu'elle conservait avec plus de soin. Il n'a pas même épargné les ministres de ses autels, et la dépravation est générale. Faut-il s'étonner qu'elle en ressentie une si vive douleur, et qu'elle soit plongée dans l'amertume? *Et ipsa oppressa amaritudine* : Elle adresse sur cela ses plaintes à son Dieu et à son époux; elle lui présente sa peine : Voyez, Seigneur, lui dit-elle, considérez l'affliction où je suis, et le décri où m'ont mis ceux-là mêmes que je portais entre mes bras, et à qui j'avais communiqué vos dons les plus précieux pour en profiter : *Vide, Domine, et considera quoniam facta sum vilis*. Mais, tandis qu'elle gémit et qu'elle se plaint, elle est toujours en butte aux railleries et aux sanglants outrages des impies, des athées, des partisans de l'hérésie, qui ne l'envisagent qu'avec dédain, et qui se jouent de ses plus pieuses observances : *Viderunt eam... et deriserunt sabbata ejus... quia viderunt ignominiam ejus*.

Voilà, dis-je, ce que nous attirons à l'Eglise du Dieu vivant, et voilà à quoi nous ne donnons que trop d'occasion. Ce n'est pas qu'il n'y ait encore des âmes fidèles dont la piété, dont la vie régulière et sainte peut faire honneur à la religion; et à Dieu ne plaise que je leur refuse les justes éloges qui leur sont dus ! Il y en a dans le clergé, il y en a dans le cloître, il y en a même parmi les grands et parmi les petits; car il a été de la bonté de Dieu de ne

Thren., II, 15. — ² Ibid., I, 16. — ³ Ibid., 10. — ⁴ Ibid., 4.
⁵ Ibid., 11. ⁶ Ibid., 7, 8.

pas laisser prendre au vice un empire si universel que la ruine de son peuple fût entière; et il a été de sa sagesse et de son adorable providence, pour la conviction des uns et pour leur condamnation, de conserver toujours dans le christianisme, et dans tous les ordres, dans tous les rangs du christianisme, certains exemples. C'est la consolation de l'Eglise, et là-dessus nous pouvons lui dire comme le Prophète disait à Jérusalem; *Consolamini, consolamini* ! Sainte mère, seculez-vous dans votre affliction, et consolez-vous; malgré vos pertes, voici encore de dignes enfants qui vous restent, et qui peuvent en quelque sorte vous dédommager: *Consolamini*. Mais que dis-je, chrétiens! et qu'est-ce que cette consolation, si nous observons bien deux choses: premièrement, la multitude presque infinie de pécheurs qui déshonorent leur foi, et qui, sans la renoncer peut-être d'esprit et de cœur, la renoucent dans la pratique et par leurs actions criminelles; secondement, l'injustice des hommes, surtout des ennemis de la vraie religion, qui ferment les yeux à tout ce qu'il y a d'édifiant pour n'en être point touchés, parce qu'ils ne le veulent pas être, et qui ne les tiennent ouverts qu'aux scandales, dont ils font le sujet de leurs discours injurieux, et où ils appliquent toute leur réflexion?

Car ne dois-je pas aujourd'hui reconnaître dans le christianisme ce que le prophète royal avait déjà depuis si longtemps reconnu dans le judaïsme; et faut-il qu'un prédicateur de l'Evangile en soit réduit à faire publiquement cet aveu: *Omnes declinaverunt* !¹ Tous se sont égarés; ils ont tous quitté les voies de la sainteté qu'on leur avait tracées et où ils étaient appelés, pour s'engager dans leurs voies propres, dans la voie de leur ambition, dans la voie de leur intérêt, dans la voie de la passion qui les domine. Oui, tous ils se sont ainsi livrés au péché: *Omnes*; c'est-à-dire qu'entre eux le plus grand nombre est celui des pécheurs; c'est à-dire que pour un juste qui se sépare de la multitude, nous pouvons compter mille pécheurs; c'est-à-dire que partout et quelque part que nous portions la vue, rien presque ne se présente à nous que des pécheurs: pécheurs de tout âge, de tout sexe, de tout caractère et de toute espèce; pécheurs superbes et orgueilleux, pécheurs mercenaires et avares, pécheurs dissimulés et vindicatifs, pécheurs violents et emportés, pécheurs malins et médisants; ainsi des autres: *Omnes declinaverunt*. Encore s'ils

sayaient, dans leur iniquité, se prescrire de certaines bornes, et demeurer dans les limites d'une certaine pudeur; mais y a-t-il rien dans les plus sales passions de si infect et de si honteux où ils ne se laissent entraîner? N'est-ce pas là même de tous les vices celui qui leur est devenu le plus commun, celui où ils se plongent plus promptement, celui où ils vivent plus habituellement, celui dont ils reviennent plus rarement, celui dont ils rongissent moins, dont ils se font moins de scrupule et moins de peine, dont ils se glorifient quelquefois plus hautement? *Corrupti sunt* ! Je n'oserais m'expliquer davantage, et je les renvoie au témoignage de leur conscience, pour penser en eux-mêmes (si cependant il n'est pas plus à propos qu'ils effacent absolument de leur esprit ces infâmes idées, à moins que ce ne soit un sentiment de pénitence qui leur en retrace un souvenir général), pour penser, dis-je, en eux-mêmes, et pour se dire à eux-mêmes en quels abîmes de corruption et à quelles abominations la sensualité qui les gouverne les a conduits: *Abominabiles facti sunt* ! Ah ! mes frères, Jésus-Christ, notre législateur et notre maître, fut moqué, fut insulté, fut outragé dans sa passion; mais, comme nous la renouvelons par le péché, cette passion si ignominieuse, je puis bien conclure avec l'éloquent Salvien que nous en renouvelons tous les opprobres, et qu'ils retombent sur la sainte loi que ce divin Sauveur est venu nous enseigner: *In nobis o, probrium patitur Christus*.

Il est vrai, et il en faut toujours convenir, que parmi tant d'ivraie semée dans le champ de l'Eglise, il y a quelque bon grain. Je sais qu'il se trouve encore dans la religion chrétienne quelques chrétiens capables d'en soutenir l'honneur. Mais est-ce sur eux que le libertinage attache ses regards? Est-ce au bien qu'ils font, est-ce aux exemples qu'ils donnent et aux vertus qu'ils partiquent, que le monde se rend attentif? Dans une société, dans une compagnie, un homme scandaleux fait plus d'impression sur les esprits que tous les autres ensemble, quelque réglés qu'ils puissent être.

Finissons, mes chers auditeurs, et fasse le Ciel que ce discours rallume tout votre zèle pour le soutien de votre foi et pour sa gloire! C'est ainsi que, sans passer les mers et sans porter l'Evangile à des peuples éloignés, vous pouvez participer au ministère des apôtres. Ne détruisons pas dans le sein de l'Eglise ce que d'autres bâtissent au milieu de l'idolâtrie; et

¹ Isa., xl, 1. — 2^e Pet., xii, 9.

Esai., xiv, 1. — 2^e 134.

tandis que des ouvriers infatigables vont chercher des nations barbares, et leur inspirer le respect de nos saints mystères, ne les avilissons pas dans l'esprit même des fidèles, et ne leur donnons pas lieu d'en être moins touchés. Nous sommes si sensibles à l'honneur d'une famille où nous avons pris naissance, si sensibles à l'honneur d'un corps où nous avons été associés comme membres : ne le serons-nous point à l'honneur d'une religion où nous avons été si heureusement régénérés, à qui nous

nous sommes si étroitement engagés, par qui nous avons reçu tant de grâces, et dont nous attendons encore une couronne immortelle ? Car, si nous sommes, selon l'expression de l'Apôtre, par la sainteté de nos mœurs, la joie et la couronne de notre religion : *Gaudium meum et corona mea*¹, elle sera la nôtre ; et autant que nous l'aurons honorée en cette vie, autant serons-nous glorifiés dans l'éternité, que je vous souhaite, etc.

¹ Philip., iv, 1.

SERMON POUR LE VINGT-UNIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LE PARDON DES INJURES.

ANALYSE.

Sujet. *Alors son maître le fit appeler, et lui dit : Méchant serviteur, je vous ai remis tout ce que vous me deviez, parce que vous m'en avez prié. Ne fallait-il donc pas avoir pitié de votre compagnon, comme j'ai eu pitié de vous ? Sur cela, le maître indigné le livra aux exécuteurs de la justice.*

N'attendons pas un traitement moins rigoureux de la part de Dieu, si nous ne pardonnons pas les injures que nous prétendons avoir reçues.

Division. Dieu a droit de nous ordonner en faveur du prochain le pardon des injures que nous en avons reçues : première partie. Si nous refusons au prochain ce pardon, nous donnons à Dieu un droit particulier de ne nous pardonner jamais à nous-mêmes : deuxième partie.

Première partie. Dieu a droit de nous ordonner en faveur du prochain le pardon des injures que nous en avons reçues, et il l'exige en effet de nous comme maître, comme père, comme modèle, comme juge.

1^o Comme maître. Il y a un précepte du pardon des injures, précepte fondé sur les plus solides raisons : mais sans autre raison, l'autorité seule de Dieu nous doit suffire, et voilà d'abord la réponse la plus courte et la plus décisive pour renverser tous nos prétextes. Dieu le veut, c'est assez.

2^o Comme père et bienfaiteur. Cel homme ne mérite pas que vous lui parliez ; mais Dieu, qui vous le demande, le mérite pour lui, après vous avoir comblé de ses grâces. Ce n'est pas à celui-ci ou à celui-là que vous accorderez ce pardon, mais à Dieu, qui veut bien se mettre en leur place. Quel avantage pour vous de pouvoir donner à votre Dieu ce témoignage de votre reconnaissance et de votre amour !

3^o Comme modèle. Que ne pardonne-t-il point dans tout le monde à tant de pécheurs, et que ne vous a-t-il point pardonné à vous en particulier ? ne peut-il donc pas bien vous dire : *Omne debitum dimisi tibi, nonne oportuit et te miserari ?* J'ai pardonné, et je vous ai pardonné ; pourquoi ne pardonnez-vous pas comme moi ?

4^o Comme juge. Peut-être doutez-vous que Dieu vous ait pardonné jus-à-présent. Eh bien ! voici le moyen d'obtenir dans la suite le pardon de toutes vos fautes, et cette remission dont vous ne pouvez être encore certain. Dieu, en qualité de juge, vous dit : Pardonnez, et je vous pardonnerai moi-même : *Dimittite, et dimittentini*. Cette parole est précise et formelle.

Deuxième partie. Si nous refusons au prochain le pardon que Dieu nous ordonne et qu'il exige indispensablement de nous, nous donnons à Dieu un droit particulier de ne nous pardonner jamais à nous-mêmes. Car alors nous nous rendons singulièrement coupables, et coupables en quatre manières : envers Dieu, envers Jésus-Christ, Fils de Dieu, envers le prochain substitué en la place de Dieu, et envers nous-mêmes.

1^o Coupables envers Dieu. Nous violons un de ses préceptes les plus essentiels. Or, comment pouvons-nous espérer alors qu'il se laisse fléchir en notre faveur ? *Point de miséricorde à celui qui n'a pas fait miséricorde.*

2^o Coupables envers Jésus-Christ Fils de Dieu. Nous le renouons en quelque manière, dès que nous renouons au caractère le plus distinct du christianisme, qui est le pardon des injures et l'amour des ennemis. Or, par là nous obligeons-nous pas ce Dieu sauveur à se tourner contre nous et à nous renoncer ? et si Jésus-Christ, notre médiateur, nous renonce, à qui aurons-nous recours ?

3^o Coupables envers le prochain substitué en la place de Dieu. Nous lui refusons ce qui lui est dû, ou conséquence du respect que Dieu l'aura fait de ses justes prétentions contre nous. Car Dieu lui a en effet transmis tous ses droits.

4^o Coupables envers nous-mêmes. Nous nous démenons nous-mêmes et la prière que nous faisons tous les jours à Dieu, en lui disant : *Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés*. Ainsi nous prononçons contre nous-mêmes, par cette prière, notre propre condamnation. Dieu nous répond alors : *C'est par vous-mêmes que je vous juge*. Parce que vous n'avez pas pardonné, ne comptez point que je vous pardonne. Méditons bien ce feneste arrêt, et prenons sur cela notre par

Tunc vocavit illum dominus suus, et ait illi : Serve nequam, omne debitum dimisi tibi, quoniam rogasti me : nonne ergo oportuit et te misereri consere tui, sicut et ego tui miserus sum ? Et iratus Dominus ejus, tradidit eum tortoribus.

Alors son maître le fit appeler et lui dit : Méchant serviteur, je vous ai remis tout ce que vous me deviez, parce que vous m'en avez prié : ne fallait-il donc pas avoir pitié de votre compagnon, comme j'ai eu pitié de vous ? Sur cela, le maître indigné le livra aux exécuteurs de la justice. (Saint Math., chap. xviii, 32-34.)

Jamais reproche ne fut plus convaincant, ni jamais aussi châtement ne fut plus juste. Pour peu que nous ayons de lumière et de droiture naturelle, il n'y a personne qui ne sente toute la force de l'un, et qui n'approuve toute la rigueur de l'autre. Car, que pouvait répondre ce serviteur impitoyable et si dur à se faire payer sans délai, une somme de cent deniers, lors même que son maître, touché pour lui de compassion et ayant égard à sa misère, venait de lui remettre jusques à dix mille talents ? Si donc, irrité d'une telle conduite, le maître ne diffère pas à punir ce misérable ; s'il le traite comme ce malheureux a traité son débiteur, et s'il le fait enfermer dans une obscure prison, c'est un arrêt dont l'équité se présente d'abord à l'esprit, et dont la raison est évidente. Voilà, mes chers auditeurs, la figure ; et dès que nous en demeurons là, nous n'y voyons rien qui nous surprenne, ni rien qui ne soit conforme aux lois d'une étroite justice. Mais laissons la figure, et faisons-en l'application. Jésus-Christ l'a faite lui-même dans notre Evangile, et il y a sans doute de quoi nous étonner. Car, c'est ainsi, dit le Fils de Dieu, que mon Père céleste se comportera envers vous : *Sic et Pater meus cælestis faciet vobis* ¹. Quelle menace, et à qui parle le Sauveur du monde ? à vous, chrétiens, et à moi, si nous ne pratiquons pas à l'égard du prochain la même charité que ce Dieu de miséricorde a tant de fois exercée en notre faveur, et qu'il exerce encore tous les jours ; si, dans les offenses que nous recevons du prochain, nous nous livrons à nos ressentiments et à nos vengeances ; si nous ne pardonnons pas, si nous ne remettons pas libéralement toute la dette, ou si nous ne la remettons pas sincèrement et de bonne foi : *Sic et Pater meus cælestis faciet vobis, si non remisistis unusquisque fratri suo de cordibus vestris*. De là, mes frères, vous jugez de quelle importance il est de vous exhorter fortement au pardon des injures ; or c'est ce que j'entreprends aujourd'hui. Matière d'une conséquence infinie, matière où je n'aurais pas la confiance de m'engager, si je ne comptais, Seigneur, sur l'unction divine et l'efficacité toute-puissante de votre parole. Soutenez-moi, mon Dieu, dans un sujet

où votre grâce m'est plus nécessaire que jamais. Je la demande par la médiation de Marie. *Ave, Maria.*

Si je parlais à des païens et en philosophe, je pourrais trouver dans les principes mêmes de la prudence du siècle de quoi réprimer les saillies de la vengeance, et de quoi condamner les excès d'une passion aussi aveugle qu'elle est violente et emportée. Mais, du reste, mes chers auditeurs, convenons qu'avec toutes les preuves de la philosophie humaine, je discourrais beaucoup et avancerais peu ; et que les plus spécieux raisonnements n'aboutiraient tout au plus qu'à satisfaire votre curiosité, et non point à convaincre vos esprits ni à toucher vos cœurs. Il faut donc prendre la chose de bien plus haut, et c'est à la religion que je dois avoir recours. Il faut vous parler, non en sage du monde, mais en prédicateur de Jésus-Christ. Il faut, pour vous soumettre, employer l'autorité de Dieu même ; et, pour vous engager, vous proposer un intérêt éternel. Appliquez-vous, s'il vous plaît, à mon dessein, que j'explique en deux mots. Je viens vous entretenir d'un des plus grands commandements de la loi ; et afin de vous en persuader solidement la pratique, je viens établir deux propositions qui partageront ce discours. Dieu a droit de nous ordonner en faveur du prochain le pardon des injures que nous en avons reçues : c'est la première proposition et la première partie. Si nous refusons au prochain ce pardon, nous donnons à Dieu un droit particulier de ne nous pardonner jamais à nous-mêmes : c'est la seconde proposition et la seconde partie. Prenez garde, mon cher auditeur. Voulez-vous disputer à Dieu son droit ? je vais le justifier. Prétendez-vous que Dieu vous pardonnant, après que vous n'avez pas pardonné, se relâche ainsi de son droit ? c'est de quoi je vais vous détromper. Il n'est point ici question de belles paroles, ni des agréments de l'éloquence chrétienne ; mais il s'agit de vous faire vivement comprendre deux des plus grandes vérités. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Je l'avoue, chrétiens : le pardon des injures est difficile, et il n'y a rien dans le cœur de l'homme qui n'y répugne. C'est ce que le christianisme a de plus sublime, de plus héroïque, de plus parfait. Pardonner sincèrement et de bonne foi, pardonner pleinement et sans réserve, voilà, dis-je, à en juger par les sentimens naturels, la plus rude épreuve de la charité et l'un des plus grands efforts de la religion. Mais

¹ Math., xviii, 36.

après tout, je soutiens que Dieu a droit de l'exiger de nous, et je dis qu'il l'exige en effet : comment cela ? comme maître, comme père, comme modèle, comme juge. Comme maître, par la loi qu'il nous impose ; comme père, par les biens dont il nous comble ; comme modèle, par les exemples qu'il nous donne ; et comme juge, par le pardon qu'il nous promet. Tout ceci est d'une extrême importance : n'en perdez rien.

Pardonner les injures et aimer ses ennemis, c'est un précepte, mes chers auditeurs, fondé sur toutes les lois divines, et aussi ancien que la vraie religion. Dans la loi de nature, dans la loi écrite, dans la loi de grâce, cet amour des ennemis a été d'une obligation indispensable ; et quand on disait aux juifs : Vous aimerez votre prochain et vous haïrez votre ennemi, ce n'était pas Dieu qui le disait, remarque saint Augustin, mais ceux qui interprétaient mal la loi de Dieu. Ce n'était pas une tradition de Moïse, mais une tradition des pharisiens, qui, corrompant la loi de Moïse, croyaient que le commandement d'aimer le prochain leur laissait la liberté de haïr leurs ennemis. Jésus-Christ n'a donc point établi une loi nouvelle, lorsque, usant de toute sa puissance de législateur, il nous a dit : Aimez vos ennemis, et pardonnez-leur ; mais il a seulement renouvelé cette loi, qui était comme effacée du souvenir des hommes ; il a seulement expliqué cette loi, qui était comme obscurcie par l'ignorance et les grossières erreurs des hommes ; il a seulement autorisé cette loi, qui était comme abolie par la corruption où vivaient la plupart des hommes. Car, si vous n'aimez que ceux qui vous aiment, poursuivait le Sauveur du monde, que faites-vous en cela plus que les publicains ? et si vous n'avez de la charité que pour vos frères, qu'y a-t-il là qui vous relève au-dessus des païens ? Toute votre charité alors ne peut être digne de Dieu, ni telle que Dieu la demande, puisque ce n'est point une charité surnaturelle, mais une charité purement humaine. Et voilà pourquoi, concluait le Fils de Dieu, il vous est ordonné d'aimer jusques à vos ennemis, de remettre à vos ennemis les offenses que vous pensez en avoir reçues, de conserver la paix avec vos ennemis, et même de la rechercher. Ainsi l'a-t-on dû de tout temps, et ainsi le devez-vous maintenant, en vertu de l'ordre que je vous intime ou que je réitère, et que je vous fais entendre dans les termes les plus formels : *Ego autem dico vobis : Diligite inimicos vestros* ¹.

Or, supposé ce précepte, je prétends, chré-

tiens, que Dieu a un droit incontestable de nous y assujettir, parce qu'il est le maître, et par conséquent, que nous sommes indispensablement obligés de nous y soumettre et d'y obéir, pour reconnaître là-dessus, aussi bien que sur tout le reste, notre dépendance, et pour rendre à son souverain pouvoir l'hommage que nous lui devons. Précepte appuyé sur les raisons les plus solides et les plus sensibles ; mais quand il s'agit de l'autorité de Dieu, et de l'absolue soumission qu'il attend de nous en qualité de souverain être, ce serait en quelque sorte lui faire outrage que de vouloir traiter avec lui par raison. Il commande, c'est assez. Il dit : *Ego autem dico vobis* ; il n'en faut pas davantage. Et qui êtes-vous en effet, ô homme, pour entrer en discussion avec votre Dieu ? et vous appartient-il de raisonner sur ses adorables et suprêmes volontés ? *O homo, tu quis es, qui respondeas Deo* ¹ ?

Quelle est donc d'abord la réponse la plus courte et la plus décisive pour renverser toutes vos excuses, et pour détruire toutes les prétendues justifications dont votre vengeance tâche à se couvrir ? La voici, et comprenez-la. C'est que Dieu veut que vous pardonniez, et que vous pardonniez de cœur ; c'est-à-dire que vous ne vous contentiez pas de garder certains dehors et de ne vous porter à nul éclat, mais que vous bannissiez de votre cœur toute animosité volontaire et tout ressentiment. Dieu le veut, et je vous l'annonce de sa part : *Ego autem dico vobis*. A cela vous ne pouvez plus rien répliquer qui ne tombe de lui-même. Mais ce sacrifice me coûtera bien cher : dès qu'il est nécessaire, il n'y a point à examiner s'il vous coûtera beaucoup ou s'il vous coûtera peu, puisqu'il n'y a rien, de quelque prix qu'il puisse être, que vous ne deviez sacrifier à Dieu. Mais c'est un effort au-dessus de la nature ; aussi n'est-ce pas selon la nature qu'on l'exige de vous, mais selon la grâce, qui ne vous manquera pas, et qui est assez puissante pour vous soutenir. Mais j'y sens une répugnance que je ne puis vaincre ; et le moyen que je me fasse une pareille violence ? Abus, répond saint Jérôme : quand Dieu vous l'ordonne, la chose dès là vous est possible, puisque Dieu n'ordonne rien d'impossible. Et qu'y a-t-il, ajoute le même saint docteur, de plus possible pour vous que ce qui dépend de vous et de votre volonté ? Il n'y a point ici, comme à l'égard de bien d'autres préceptes, à alléguer, ou la distance des lieux, ou la fortune, ou l'âge, ou la santé, ni le

reste. Mais que dira le monde ? il dira que vous êtes chrétien, et que vous vous comportez en chrétien ; il dira que vous êtes soumis à Dieu, et votre fidélité l'édifiera. Ou, s'il ne pense ni ne parle, de la sorte, quoi qu'il pense et quoi qu'il dise, vous mépriserez ses jugemens et ses discours, et vous vous souviendrez que c'est à l'ordre de Dieu et non aux idées du monde que vous devez vous conformer. Mais on me traitera d'esprit faible, et il y va de mon honneur : votre plus grand honneur est de renoncer en vue de Dieu à tout honneur mondain, et l'acte le plus héroïque de la vraie force est de triompher ainsi tout à la fois et de vous-même et du siècle profane. Mais cet homme se prévaudra de mon indulgence, et n'en deviendra que plus hardi à m'attaquer : peut-être sera-t-il touché de votre religion ; ou s'il ne l'est pas, et qu'il en devienne plus mauvais pour vous, vous en deviendrez meilleur devant Dieu, à qui seul il vous importe de plaire. Ah! chrétiens, que notre amour-propre est fécond en subtilités pour se justifier, et pour se soustraire impunément à la loi de Dieu ! Si j'entreprenais de découvrir tous ses artifices, c'est une matière que je ne pourrais épuiser ; mais fût-il mille fois plus artificieux et plus subtil, il faudra toujours qu'il plie sous l'empire dominant du Maître qui nous interdit toute haine, et qui s'en est déclaré si expressément par ces paroles : *Ego autem dico vobis : Diligite inimicos vestros.*

Mais ce n'est point, après tout, par une obéissance pure et par une soumission forcée qu'il prétend nous engager à l'observation de sa loi, il veut que la reconnaissance y ait part ; et le pardon qu'il sollicite pour le prochain, c'est encore plus comme bienfaiteur et comme père qu'il s'y intéresse, que comme législateur et comme maître. S'il nous commandait d'aimer nos ennemis et de leur pardonner pour eux-mêmes, son précepte pourrait nous paraître dur et rigoureux. Car, il est vrai qu'à considérer précisément la personne d'un ennemi qui s'élevé contre nous, nous n'y trouvons rien que de choquant, rien qui ne nous pique et qui ne soit capable d'exciter le fiel le plus amer. Mais que fait Dieu ? Il se présente à vous, mon cher auditeur ; et, détournant vos yeux d'un objet qui les blesse, il vous ordonne de l'envisager lui-même. Il ne vous dit pas : C'est pour celui-ci, c'est pour celle-là que je vous enjoins de leur pardonner ; mais il vous dit : C'est pour moi. Il ne vous dit pas : Pardonnez-leur parce qu'ils le méritent ; mais il vous dit : Pardonnez-leur parce que je l'ai bien mérité moi-même. Il ne vous dit

pas : Ayez égard à ce que vous leur devez ; mais il vous dit : Ayez égard à ce qui m'est dû et à ce que je leur ai cédé. Ce fut ainsi que les enfans de Jacob touchèrent le cœur de Joseph leur frère, qu'ils avaient si indignement vendu, et qu'ils obtinrent de lui le pardon de l'attentat même le moins pardonnable où leur envie les avait portés contre sa propre personne. Votre père, lui dirent-ils, et le nôtre nous a chargés de vous faire une demande en son nom : c'est que vous ne pensiez plus au crime de vos frères et que vous oubliiez l'énorme injustice qu'ils ont commise envers vous : *Pater tuus precepit nobis.. ut hæc tibi verbis illius diceremus : Obsecro ut obliviscaris sceleris fratrum tuorum, et peccati atque malitiae quam exereuerunt in te* ¹. Au souvenir de Jacob, de ce père que Joseph aimait et dont il avait été si tendrement aimé, ses entrailles s'émurent, les larmes lui coulèrent des yeux ; et bien loin d'éclater en menaces, et de reprocher à ces frères parricides leur barbare inhumanité, il les rassura : *Nolite timere ; il prit lui-même leur défense, et les excusa en quelque manière : Vos cogitastis de me malum, sed Deus vertit illud in bonum* ² ; il se fit leur soutien et leur protecteur : *Ego pascam vos et parvulos vestros* ³.

Or, chrétiens, ce n'est point au nom d'un père temporel, ni au nom d'un homme comme vous, c'est au nom du Père céleste, au nom d'un Dieu créateur, d'un Dieu rédempteur, que je m'adresse à vous. Combien de fois peut-être, vous retraçant l'idée de ses bienfaits, vous êtes-vous écriés comme David, dans un renouvellement de piété et de zèle : *Quid retribuam Domino pro omnibus quae retribuit mihi* ⁴ ? Que vous donnerai-je, ô mon Dieu, pour tout ce que vous m'avez donné ; et que lerai-je pour vous, Seigneur, après tout ce que vous avez fait pour moi ? Combien de fois avez-vous désiré l'occasion où vous pussiez, par une marque solide, lui témoigner votre amour ? N'en cherchez point d'autre que celle-ci ; et dès que vous pardonnerez pour Dieu, comptez avec assurance que vous aimez Dieu. Je ne sais si vous concevez bien toute ma pensée : elle est vraie, elle est indubitable ; et pour une âme encore susceptible de quelque sentiment de religion, je ne vois rien de plus engageant ni de plus consolant. Expliquons-nous. La plus grande consolation que je puisse avoir sur la terre est de pouvoir croire, avec toute la certitude possible en cette vie, que j'aime Dieu, et que je l'aime, non d'un amour suspect et apparent, mais d'un amour réel et véritable.

¹ Genes., L, 16, 17. — ² Ibid., 19, 20. — ³ Ibid., 21. — ⁴ Ps., cxv, 12.

car autant que je suis certain de mon amour pour lui, autant suis-je certain de son amour pour moi et de sa grâce. Or, de tous les témoignages que je puis là-dessus souhaiter, il n'en est point de moins équivoque et de plus sûr que de pardonner à un ennemi : pourquoi ? parce qu'il n'y a que l'amour de Dieu, et le plus pur amour, qui puisse me déterminer à ce pardon. Ce n'est point la nature qui m'y porte, puisqu'il la combat directement ; ce n'est point le monde, puisque le monde a des maximes toutes contraires. D'où il s'ensuit que Dieu seul en est le motif, que le seul amour de Dieu en est le principe ; et qu'en disant à Dieu : Je vous aime, Seigneur, et pour preuve que je vous aime, je remets de bonne foi telle injure qui m'a été faite ; je suis, en parlant de la sorte, à couvert de toute illusion.

Et quelle onction, mes chers auditeurs, n'accompagne point ce témoignage secret qu'on se rend à soi-même ? J'ai sujet de penser que j'aime mon Dieu, et que je l'aime vraiment. Je fais quelque chose pour mon Dieu, que je ne puis faire que pour lui, et par conséquent que je fais purement pour lui. Quel goût ne trouve-t-on point en cette réflexion ? Mais le mal est que, sans regarder jamais Dieu dans l'homme, nous ne regardons que l'homme même ; et de là ces longues et vaines déclamations sur l'indignité du traitement qu'on a reçu, sur l'audace de l'un, sur la perfidie de l'autre, sur mille sujets qu'on déficure souvent, qu'on exagère, qu'on représente avec les traits les plus noirs. Eh ! chrétiens, qu'il en soit comme vous le dites, et comme il vous plaît de l'imaginer, j'y consens ; mais ne comprendrez-vous jamais que ce n'est point là de quoi il s'agit ? que quand nous vous exhortons à pardonner, nous ne prétendons pas justifier à vos yeux le prochain, puisque, s'il était innocent, il n'y aurait point de pardon à lui accorder ? Que voulons-nous donc ? c'est que vous vous éleviez au-dessus de l'homme ; c'est que vous donniez à Dieu ce que vous refuseriez à l'homme ; c'est que vous pensiez que Dieu se tiendra honoré, glorifié, et, si j'ose dire, obligé de ce que vous ferez en faveur de l'homme. Du moment que vous serez bien imprimé dans l'esprit cette vérité fondamentale et essentielle, y aura-t-il effort qui vous étone, ou qui doive vous étonner et vous arrêter ?

Allons plus avant ; et si, pour nous exciter encore et nous régler, il nous faut un grand exemple : Dieu lui-même, comme modèle, nous en servira, et nous convaincra par la vue de ses miséricordes envers nous et par la douceur de

sa conduite ; car, nous avons beau nous plaindre et relever nos droits, il n'y a jamais eu, ni jamais il n'y aura de réplique à l'argument que Dieu nous fait aujourd'hui sous la figure de ce maître de l'Evangile : *Omne debitum dimisi tibi... nonne ergo oportuit et te misereri conservi tui ?* J'aime mes ennemis, et je leur pardonne ; je vous ai vous-même aimé ; et combien de fois vous ai-je pardonné ? ne devez-vous donc pas m'imiter en cela, et pardonner comme moi ? Raison qui nous ferme la bouche, et qui nous accable du poids de son autorité. Et pour l'examiner à fond, prenez-la, mon cher auditeur, dans tous les tours qu'il vous plaira. Considérez-y les offenses de part et d'autre, et comparez la personne qui les reçoit, celle qui les fait, le pouvoir et la manière de se venger, l'intérêt qui se trouve à pardonner, la fin que l'on peut dans l'un ou dans l'autre se proposer : pesez, dis-je, exactement tout cela, et en tout cela vous verrez comment l'exemple d'un Dieu vous condamne ; et que c'est assez de ce seul exemple, si vous ne le suivez pas, pour vous rendre criminel. De là vos vengeances vous paraîtront pleines d'injustice, de faiblesse, de lâcheté, d'aveuglement, d'ingratitude envers Dieu, et d'oubli de vous-même. Toutes ces considérations sont dignes de vous, et demandent une attention particulière.

Car, pour en venir au détail, nous sommes piqués d'une injure, et quelquefois nous nous en prenons à Dieu même ; mais combien lui-même en souffre-t-il tous les jours et en a-t-il souffert ? Nous ne pouvons supporter qu'un homme se soit attaqué à nous et qu'il nous ait outragés ; mais Dieu nous fait voir des millions d'hommes, ou plutôt tous les hommes ensemble, qui se soulevaient contre lui et qui le déshonoraient. Nous avons peine à digérer que tel et tel depuis si longtemps nous rendent de mauvais offices ; mais Dieu nous répond que depuis qu'il a créé le monde, le monde n'a pas un moment cessé de l'insulter. Il nous est fâcheux d'avoir un ennemi dans cette famille, dans cette compagnie ; mais Dieu en a par toute la terre. A quoi sommes-nous si sensibles, et sur quoi faisons-nous paraître tant de délicatesse ? sur une parole souvent mal entendue, sur une raillerie mal prise, sur une contestation dans l'entretien, sur une vivacité qui sera échappée, sur un mépris très-léger, sur un air froid et indifférent, sur une vaine prétention qu'on nous dispute, sur un point d'honneur. Car voilà, vous le savez, voilà ce qui fait naître parmi les hommes les plus grandes inimitiés, et même

¹ Matth., xviii, 32, 33.

parmi ces hommes si jaloux de passer dans le monde pour sages et pour esprits forts. Mais, dit saint Chrysostome, à regarder les inimitiés des hommes dans leur principe, qu'elles sont frivoles ! et qu'y a-t-il de comparable à tout ce qui s'est fait et à tout ce qui se fait contre notre Dieu, aux impiétés, aux sacrilèges, aux imprécations et aux blasphèmes ; aux profanations de ses autels, de son nom, de ses plus sacrés mystères ; aux révoltes perpétuelles et les plus formelles contre sa loi ? Mais encore qu'est-ce que ce souverain Maître, créateur de l'univers, et qu'est-ce que de faibles créatures, qu'il a formées de sa main et tirées du néant ? Si donc, vils esclaves, nous nous récrions si hautement en toutes rencontres et sur les moindres blessures, n'a-t-il pas droit de nous confondre par son exemple, et de nous dire : *Omne debitum dimisi tibi ; nonne ergo oportuit et te miseri ?* Moi, la grandeur même, moi digne de tous les hommages, mais exposé à toute l'insolence des pécheurs et à tous les excès de leurs passions les plus brutales, j'oublie en quelque sorte pour eux, et la supériorité de mon être, et l'innombrable multitude, la grièveté, l'énormité de leurs offenses. Moi-même je leur tends les bras pour les rappeler, moi-même je leur ouvre le sein de ma miséricorde pour les y recueillir, moi-même je les prévins de ma grâce, et leur communique mes plus riches dons. C'est ainsi que l'en use, tout Dieu que je suis. Mais vous, ennemis irréconciliables, vous n'écoutez que la vengeance qui vous anime et la colère qui vous transporte ! Mais vous, hommes, vous voulez traiter dans toute la rigueur des hommes comme vous : *Nonne oportuit et te misereri conservi tui ?* Mais vous, sans vous souvenir de votre commune origine qui vous égale tous devant mes yeux, vous prétendez vous prévaloir de je ne sais quelle distinction humaine, pour exagérer tout ce qui se commet à votre égard, et pour le mettre au rang des fautes irrémédiables ! Mais vous, mesurant tous vos pas et craignant de rien relâcher de vos droits, plus imaginaires que réels, vous passez les années et quelquefois toute la vie dans des divisions scandaleuses, plutôt que de faire une démarche ; et pour une occasion, pour un moment où votre frère a manqué, vous demandez des réparations qui ne finissent point ! Mais vous, occupant pour beaucoup de ne pas porter les choses à l'extrémité, vous demeurez dans une indifférence qui ne témoigne que trop l'éloignement et l'aliénation de votre cœur ! Sont-ce là les règles de la charité que je vous ai recommandée, et dont j'ai voulu être le modèle ?

Malheur à nous, mes frères, si nous ne nous conformons pas à ce divin exemplaire ! Le péché originel de l'homme a été de vouloir être semblable à Dieu ; mais ici Dieu non-seulement nous permet, mais nous conseille, mais nous exhorte, mais nous ordonne d'être parfaits comme lui. Comment accorder ensemble l'un et l'autre ? Rien de plus aisé, répond saint Augustin expliquant cette apparente contradiction. Le premier péché de l'homme a été de vouloir être semblable à Dieu en ce qui regarde la prééminence de cet Être suprême, c'est-à-dire qu'il a souhaité d'être grand comme Dieu, éclairé comme Dieu, indépendant comme Dieu. Or c'était là un orgueil insupportable et une criminelle présomption. Mais la perfection est de ressembler à Dieu par l'imitation de sa sainteté et de ses vertus ; je veux dire d'être charitable comme Dieu, miséricordieux comme Dieu, patient comme Dieu : *Estote perfecti, sicut et Pater vester celestis perfectus est* ¹.

Je dis plus, et je soutiens, mon cher auditeur, que cet exemple doit avoir sur vous d'autant plus d'efficacité qu'il vous est personnel. Concevez bien ceci. Je ne vous ai parlé qu'en général de tout ce que Dieu reçoit d'outrages de la part des hommes, et de tout ce qu'il leur remet si libéralement et si aisément ; mais que serait-ce si de toutes les personnes qui composent cet auditoire, prenant chacun en particulier, je lui mettais devant les yeux tout ce qu'il a fallu que Dieu dans le cours de sa vie lui pardonnât, et tout ce qu'il se flatte en effet que Dieu lui a pardonné ? Que serait-ce si je présentais à ce mondain toutes les abominations d'une habitude vicieuse, où il s'est livré à ses désirs les plus dérégés ; où, sans retenue et sans frein, il s'est abandonné aux plus honteux débordements ; où, mille fois révolté contre sa propre conscience, il a étouffé la voix de Dieu qui se faisait entendre à lui, il a rejeté la grâce de Dieu qui l'éclairait et qui le pressait, il a foulé aux pieds la loi de Dieu qui l'importunait et qui le gênait, il a raillé des plus saints mystères de Dieu dont la créance le condamnait et dont l'idée le fatiguait et le troublait, il a sacrifié Dieu et tous les intérêts de Dieu l'objet périssable qui l'enchantait et le possédait. Que serait-ce si, parcourant tous les autres états, j'appliquais cette morale à l'impie, à l'ambitieux, à l'avare (car il n'y a que trop lieu de croire que dans cette assemblée il se trouve de toutes ces sortes de pécheurs), que serait-ce, dis-je, mon cher frère, si je vous retraçais le souvenir de toutes vos iniquités, et que je

raisonnasse ainsi avec vous : Voilà ce que Dieu a toléré, voilà sur quoi il a usé, à votre égard, de toute son indulgence, voilà ce qu'il a cent fois oublié pour vous rapprocher de lui et pour se rapprocher de vous ? Par où jamais pourrez-vous vous défendre de suivre un exemple si puissant et si présent ? Or ce que je vous dirais, Dieu vous le dit actuellement dans le foud de l'âme : *Serve nequam, omne debitum dimisi tibi*. Méchant serviteur, c'est spécialement à vous que j'ai tout remis : *Tibi*. Je pouvais vous perdre, et je me suis employé à vous sauver ; je pouvais vous bannir éternellement de ma présence, et je vous ai recherché ; vous étiez pour moi dans une indocilité, dans une insensibilité, dans une dureté de cœur capable de tarir toutes les sources de ma miséricorde, et rien ne les a pu épuiser. De quel front et par quelle monstrueuse opposition un débiteur à qui l'on a fait grâce sur des dettes accumulées, et dont il serait accablé, peut-il poursuivre avec une sévérité inexorable l'acquit d'une dette aussi légère que celle qui vous intéresse ? *Omne debitum dimisi tibi : nonne ergo oportuit et te misereri conservi tui ?*

Mais peut-être, chrétiens, doutez-vous de ce pardon de la part de Dieu, et par rapport à vous. Car, qui sait s'il est digne d'amour ou de haine, et qui peut être certain de la rémission de ses péchés ? Eh bien ! si vous craignez de ne l'avoir pas encore obtenue, je viens vous enseigner le moyen intaillible de l'obtenir, en vous faisant considérer Dieu comme juge ; et s'il y a une vérité qui doive faire impression sur vos cœurs, n'est-ce pas celle-ci, par où je conclus cette première partie ? Il est vrai, telle est en cette vie notre triste sort, et l'affreuse incertitude où nous nous trouvons : nous savons que nous avons péché, et nous ne savons si Dieu nous a pardonné. Les plus grands saints ne le savaient pas eux-mêmes ; et des péuittens par état, après avoir passé de longues années dans les plus rigoureux exercices d'une mortification accablante, saisis néanmoins de frayeur, se demandaient les uns aux autres, comme nous l'apprend saint Jean Climaque : Ah ! mon frère, pensez-vous et puis-je penser que mes péchés devant Dieu soient effacés ? Si des saints étaient pénétrés de ce sentiment, quel doit être celui de tant de pécheurs ? Or dans le sujet que je traite, j'ai de quoi les firer de cette incertitude qui les trouble ; j'ai de quoi leur donner l'assurance la plus solide et la plus ferme, puisqu'elle est fondée sur la parole même de Dieu, sur l'oracle de la vérité éternelle. Car c'est Dieu qui nous l'a

dit ; et s'il nous ordonne de pardonner, c'est en ajoutant à son précepte cette promesse irrévocable et si engageante : Je vous pardonnerai moi-même : *Dimittite et dimittimini* ¹. En deux mots, quel foud d'espérance et quel motif pour aimer notre foud charité ! Il n'y a là ni ambiguïté ni équivoque, il n'y a point de restriction ni d'exception : tout y est intelligible, tout y est précis et formel. Remarquez-le bien : Dieu par la bouche de son Fils, ne nous dit pas : Pardonnez, et je vous pardonnerai certains péchés ; mais de quelque nature qu'ils puissent être, vos péchés vous seront remis : *Et dimittimini*. Il ne nous dit pas : Pardonnez, et je vous pardonnerai plusieurs péchés ; mais leur nombre, selon l'expression du prophète, fût-il plus grand que celui des cheveux de votre tête, tous vos péchés en général vous seront remis : *Et dimittimini*. Il ne nous dit pas : Pardonnez, et, après un temps marqué pour satisfaire à ma justice, je vous pardonnerai ; mais du moment que vous aurez pardonné, vos péchés dès là vous seront remis : *Et dimittimini*. Tellement, chrétiens, que dès que je pardonne, et que je pardonne en vue de Dieu et par amour pour Dieu, je puis autant compter sur le pardon de mes péchés que sur l'intaillibilité de Dieu et sur son inviolable fidélité. Rempli de cette confiance, je vais à l'autel du Seigneur, et, sans oublier le respect dû à cette infinie majesté, j'ose lui parler de la sorte : Je suis pécheur, et je le reconnais en votre présence, ô mon Dieu ! mais tout pécheur que je suis, vous me recevrez en grâce, parce que, selon vos ordres, j'ai moi-même fait grâce. Dans le sacrifice que je viens vous présenter, je n'ai point d'autre victime à vous offrir que mon cœur et que son ressentiment : je vous l'immole, Seigneur, et c'est une hostie digne de vous, puisqu'elle est purifiée du feu de la charité ; et si vous rejetez cette hostie, j'en appellerais à votre parole ; et si vous m'imputiez encore quelque chose après l'avoir racheté par cette hostie, je dirais, Seigneur, et vous me permettriez de le dire, ou que vous m'avez trompé, ou que vous avez changé : or, ni l'un ni l'autre ne vous peut convenir.

N'en doutez point, mon cher auditeur, quand vous aurez fait un pareil effort, et que vous adresserez à Dieu une telle prière, il vous écoutera ; il vous répondra dans le secret du cœur ce qu'il fit entendre à Madeleine en la renvoyant : Allez en paix, vos péchés vous sont pardonnés ; *Remittuntur tibi peccata... vade in pace* ². Le ministre de la pénitence, témoin d'une disposition si sainte, et comptant sur toutes les autres

¹ Luc., vi, 37. — ² Ibid., vii, 49, 50.

qui s'y trouvent renfermés, prononcera sans hésiter la sentence de votre absolution, et répandra sur vous toutes les bénédictions du ciel. Vous vous retirerez content de Dieu, et content de vous-même. Or, à toutes ces conditions et par tous ces titres, dites-moi si Dieu n'a pas droit d'exiger de vous le pardon qu'il vous ordonne, et dont il vous a fait une loi? Mais vous, dès que vous ne le voulez pas accorder, ce pardon si légitimement dû et si expressément enjoint, ne donnez-vous pas à Dieu un droit particulier de ne vous pardonner ja mais à vous-même? C'est ce que vous allez voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Ce que nous craignons communément le plus, et ce qui nous serait dans la vie plus fâcheux et moins soutenable, c'est, chrétiens, qu'on nous traitât comme nous traitons les autres, qu'on nous jugât comme nous jugeons les autres, qu'on nous poursui vit et nous condamnât comme nous poursuivons et condamnons les autres. Notre injustice va jusqu'à ce point, de ne vouloir rien supporter de ceux avec qui nous sommes liés par le nœud de la société humaine, et de prétendre qu'il nous passent tout, qu'ils nous cèdent tout, qu'en notre faveur ils se démettent de tout. Si, par un retour bien naturel, ils se comportent envers nous selon que nous nous comportons envers eux; s'ils s'élèvent contre nous, de même que nous nous élevons contre eux, et s'ils nous font ressentir toute la rigueur qu'ils ressentent de notre part, nous en paraissions outrés et désolés. Mais à combien plus forte raison devons-nous donc craindre encore davantage que Dieu ne se serve pour nous de la même mesure dont nous nous servons pour le prochain, c'est-à-dire qu'il ne devienne aussi implacable pour nous que nous le sommes pour nos frères, et que le pardon que nous ne voulons pas leur accorder, il ne nous l'accorde jamais à nous-mêmes? Or c'est justement à quoi nous nous exposons par notre inflexible dureté et par nos inimitiés. En ne voulant pas nous conformer à sa conduite, nous l'obligeons de se conformer à la nôtre; et nous obstinant à ne rien pardonner, nous lui donnons un droit particulier de ne nous pardonner jamais. Comment cela? le voici. Parce qu'alors nous nous rendons singulièrement coupables, et coupables en quatre manières. Observez-les : coupables envers Dieu, coupables envers Jésus-Christ, Fils de Dieu, coupables envers le prochain substitué en la place de Dieu, et coupables envers nous-mêmes. Coupables envers

Dieu, dont nous violons un des préceptes les plus essentiels; coupables envers Jésus-Christ, Fils de Dieu, que nous renouçons en quelque sorte dès que nous renouçons au caractère le plus distinctif et le plus marqué du christianisme; coupables envers le prochain substitué en la place de Dieu, et à qui nous refusons ce qui lui est dû, en conséquence du transport que Dieu lui a fait de ses justes prétentions; enfin, coupables envers nous-mêmes, soit en nous démentant nous-mêmes de la prière que nous faisons tous les jours à Dieu, soit en prononçant contre nous-mêmes, par cette prière, notre propre condamnation. Quelle ample matière, et quel nouveau fonds de morale? Ecoutez-moi, tandis que je le vais développer.

Car il ne faut point se persuader, chrétiens, qu'il vous soit indifférent de pardonner ou de ne pardonner pas, et que devant Dieu vous en soyez quittes pour lui représenter la justice de vos ressentiments et de vos vengeances, par la grièveté des injures qui vous offensent. Tout offensés que vous pouvez être, Dieu vous défend de suivre les mouvements de votre cœur aigri et envenimé, et quelque violente que soit la passion qui vous anime, il veut que vous l'étouffiez : pourquoi? parce qu'il s'est réservé à lui seul le droit de vous venger et de vous faire justice, quand il lui plaira et selon qu'il lui plaira : *Mihi vindicta, ego retribuam* ¹. Il ne prétend pas que sans sujet et sans égard on s'attaque à vous, ni que le tort que vous recevez demeure impuni; mais parce que, s'il vous permettait d'être vous-mêmes les juges et les exécuteurs de la juste satisfaction que vous pouvez attendre, tout le lien de la société serait bientôt rompu, et toute la charité éteinte dans le monde, pour la maintenir, cette société qu'il a établie, et pour conserver entre les hommes celle charité si nécessaire, il vous ordonne de lui abandonner votre cause, de vous en reposer sur lui, et de réprimer jusqu'au moindre sentiment qui vous porterait aux dissensions et à une fatale division. Précepte si exprès et d'une obligation si étroite, qu'il entend même que sur le point de lui présenter tout autre sacrifice, vous quitterez l'autel, vous y laisserez la victime, et vous irez avant toute chose vous reconcilier avec votre ennemi. Sans cela, quelque présent que vous apportiez à son sanctuaire et que vous ayez à lui mettre dans les mains, il le rejette et le réprouve. Que faites-vous donc, mon cher auditeur, quand, par une division scandaleuse ou par une secrète aliénation, vous séparez ce que

¹ Rom., xii, 19

Dieu avait uni, et vous troublez la paix dont il était le garant et le sacré nœud ? Outre l'ennemi visible que vous avez sur la terre et que vous aigrissez encore davantage, vous en suscitez contre vous un autre dans le ciel, mais plus puissant mille fois et plus redoutable, tout invisible qu'il est : c'est Dieu même. Or, se rendre ainsi coupable et condamnable aux yeux de Dieu, n'est-ce pas l'autoriser spécialement à vous punir, et à vous punir sans rémission.

Non, chrétiens, tant que vous serez inflexibles pour vos frères, n'espérez pas que Dieu jamais se laisse fléchir en votre faveur. Vous vous prosternerez à ses pieds, vous gémierez devant lui, vous vous frapperez la poitrine et vous éclaterez en soupirs pour le toucher ; mais la même dureté que vous avez à l'égard d'un homme comme vous, il l'aura envers vous ; et malgré vos gémissements et vos soupirs, n'attendez de lui d'autre réponse que ce foudroyant anathème : Point de miséricorde à celui qui n'a pas fait miséricorde : *Judicium sine misericordia illi qui non fecit misericordiam* ¹. Il est vrai que dans son Eglise il y a un tribunal de miséricorde pour les pécheurs et pour le pardon de leurs péchés, et qu'il a revêtu ses ministres de son pouvoir pour vous absoudre ; mais ce pouvoir, par rapport à vous, est suspendu dès que vous voulez fomentier dans votre âme le mauvais levain qui l'envenime, et le ministre alors doit vous dire en vous renvoyant : *Judicium sine misericordia illi qui non fecit misericordiam*. Il est vrai qu'à la mort Dieu commande aux prêtres de redoubler leurs soins pour votre secours, et de vous communiquer abondamment et libéralement toutes les grâces qu'ils ont à dispenser. Mais s'il ne peuvent vous engager à une réunion sincère et de cœur, et s'ils n'en ont de solides témoignages, il leur défend à ce moment même, à ce formidable moment, de vous faire part des remèdes spirituels dont une telle disposition vous rend indignes ; et plutôt que de vous les appliquer en cet état, il veut qu'ils vous laissent mourir sans sacrements et en réprouvés, afin que sa parole s'accomplisse : *Judicium sine misericordia illi qui non fecit misericordiam*. Ah ! combien de pécheurs sont ainsi passés au jugement de Dieu ; et si plusieurs ont consenti dans cette extrémité à de prétendues réconciliations, combien, sous de trompeuses apparences, sont morts aussi ennemis qu'ils l'étaient depuis de longues années ! Car il est certain que de toutes les passions il n'en est point qui s'imprime plus profondément que la haine, ni qu'il soit plus

difficile de déraciner. On a vu des chrétiens, après avoir enduré pour l'Evangile de cruels supplices et triomphé de tous les efforts des tyrans, s'oublier eux-mêmes à la vue d'un ennemi ; et, sur le point de consommer leur victoire, céder à un ressentiment, et perdre avec la foi la couronne du martyre.

Je ne m'en étonne point, puisque rien n'est plus directement opposé à l'Esprit de Jésus-Christ que l'esprit de vengeance et les aversions qui l'entretiennent dans un cœur. Autre sujet de la colère et de l'indignation de Dieu. Car entre les caractères de la loi évangélique, un des plus propres, et je puis dire le premier, c'est cette charité qui, sans distinction d'amis et d'ennemis, nous lie tous ensemble, et ne fait de tous les cœurs qu'un même cœur, et de toutes les âmes qu'une même âme. Cette charité qui va jusqu'à bénir ceux qui nous chargent de malédictions, jusqu'à prier pour ceux qui nous persécutent et qui forment contre nous les plus injustes entreprises, jusqu'à les embrasser, jusqu'à les secourir dans leurs besoins, jusqu'à les aider de tout notre pouvoir. Cette charité que pratiqua sur la croix le Fils de Dieu, notre Sauveur et notre divin exemple, lorsque, s'adressant à son Père, il prit la défense des juifs qui poursuivaient sa mort, des juges qui l'avaient condamné, et de ses bourreaux mêmes qui l'outrageaient encore après l'avoir crucifié : *Pater, dimitte illis, non enim sciunt quid faciunt* ¹. Voilà, dis-je, la perfection de la loi de grâce ; voilà le précepte que Jésus-Christ semble avoir eu le plus à cœur, le précepte qu'il a spécialement adopté comme son précepte, auquel il s'est particulièrement attaché, sur lequel il a plus fortement insisté ; voilà à quoi il veut qu'on nous connaisse en qualité de chrétiens : *In hoc cognoscet omnes quia discipuli mei estis* ². Quand donc, contre toutes les règles de cette charité si hautement et si expressément recommandée, nous nous éloignons les un des autres et que nous vivons dans une guerre, ou déclarée, ou d'autant plus dangereuse et plus mortelle qu'elle est plus convertie ; quand, à la première atteinte qui nous blesse, nous nous récrions, nous nous emportons, nous ne pensons qu'à rendre reproche pour reproche, médisance pour médisance, mal pour mal, quel qu'il puisse être ; quand, retenus par un respect tout humain et par une modération teinte, nous conservons cependant au fond de notre âme un venin qui l'empoisonne, et qui ne manque pas de se répandre dans l'occasion, quoique subtilement et sans

¹ Jac., II, 13.

² Luc., XXI, 34. — ² Jean., XII, 36.

bruit ; quand nous nous consumons de réflexions, de désirs, d'envies, que nous inspire une secrète malignité et qui ne tendent qu'à la satisfaction, quand nous nous laissons préoccupper de idées communes, que nous nous faisons une gloire d'avoir vengé une injure, que nous regarderions comme un opprobre de n'en avoir pas effacé la tache, que nous aurions honte de n'en avoir pas eu raison par quelque voie que ce soit : n'est-ce pas alors renoncer Jésus-Christ, sinon de bouche, au moins d'effet, puisque c'est renoncer une des maximes fondamentales de la sainte religion qu'il nous a prêchée ? N'est-ce pas rougir de Jésus-Christ, puisque c'est rougir de sa morale et de l'observation de sa loi ? Or, ne nous y trompons pas, et comprenons bien deux choses : premièrement, qu'il n'y a point d'autre médiateur par qui nous puissions obtenir la rémission de nos péchés que Jésus-Christ ; secondement, que quiconque aura renoncé Jésus-Christ, Jésus-Christ le renoncera ; et que quiconque aura rougi de Jésus-Christ devant les hommes, Jésus-Christ, devant son Père, rougira de lui. Par conséquent, que si nous ne pardonnons comme Jésus-Christ et selon la loi de Jésus-Christ, nous ne pouvons compter sur sa médiation, ni espérer par ses mérites l'abolition de nos offenses ; mais si ce n'est pas par lui que nous l'avons, par qui l'aurons-nous ?

Chose étrange, mes chers auditeurs ! Nous sommes chrétiens, ou nous prétendons l'être. En vertu de la profession que nous en faisons, nous n'avons pas une fois recours à Dieu pour implorer sa grâce, que ce ne soit au nom de Jésus-Christ, comme frères de Jésus-Christ, comme membres de Jésus-Christ. Et cependant nous prenons des sentiments tout opposés à ceux de Jésus-Christ, nous tenons une conduite toute contraire à la sienne, nous le désavouons et nous le déshonorons, en désavouant son Evangile et déshonorant le christianisme, où par une vocation particulière il nous a spécialement appelés. Autrefois le signe des chrétiens et la gloire du christianisme, c'était l'esprit de paix qui régnait entre eux : c'était, comme je l'ai dit, ce concours unanime de tant de volontés dans une même volonté, et de tant d'intérêts dans un même intérêt : tellement que de toute une multitude il ne se faisait pour ainsi dire qu'un même homme. Les païens le remarquaient, et c'est ce qui les étonnait, ce qui les édifiail, ce qui les charma. Qu'y avait-il en effet de plus admirable et de plus grand ? Ils voyaient parmi des gens de tous les pays et de tous les caractères une concorde que rien ne trou-

blait. Ils voyaient des martyrs endurer sans se plaindre, et même avec joie, les fausses accusations, les calomnies atroces, les ignominies publiques, tout ce qu'il y a de plus outrageant et de plus diffamant. Ils voyaient ces généreux soldats de Jésus-Christ et ces fidèles imitateurs de sa charité pardonner à leurs tyrans toute la fureur qui les animait contre eux, et embrasser ceux qui les tourmentaient, qui les déchiraient, qui les brûlaient. C'était là le triomphe de la religion ; mais en voici le scandale. C'est que parmi les successeurs de ces chrétiens si patients et si charitables, il ne se trouve presque plus de patience dans les injures, ni de charité. On voit des disciples de Jésus-Christ en de perpétuelles contestations et en des discordes éternelles. On emploie toutes les considérations divines et humaines pour les adoucir et pour les accommoder ; mais souvent on y perd ses soins, et l'on n'y peut réussir. Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que, par la plus funeste de toutes les illusions, ce sont quelquefois les plus chrétiens en apparence et les plus déclarés pour la piété, qui gardent dans le cœur plus d'amertume et plus de fiel. Ils viennent à l'autel de Jésus-Christ, ils participent au sacrement de Jésus-Christ, ils prêchent la plus sévère morale de Jésus-Christ ; et cependant ils roulent dans leur esprit mille projets de la vengeance la plus vive et la plus pure. Et cependant ils forment mille intrigues et mille cabales, non point seulement contre quelques particuliers, mais contre des sociétés, contre des corps entiers, pour les noter, pour les décrier, pour les ruiner. Et cependant ils n'épargnent ni le sacré ni le profane, ni l'artifice ni le mensonge, pourvu qu'ils puissent parvenir à la fin qu'ils se proposent, d'humilier, de confondre, de perdre quiconque ose les contredire, et ne donne pas aveuglément dans leurs idées, ou plutôt dans leurs erreurs. Encore prétendent-ils agir en cela pour Jésus-Christ, et défendre la cause de Jésus-Christ : comme si cet Homme-Dieu, ce Dieu de charité, qui pour la défense de sa propre personne ne proféra pas une parole, autorisait dans eux, sous le vain prétexte de sa gloire, les plus aigres sentiments, les plus iniques préjugés, les plus noires médisances et les plus injustes pratiques.

Mais revenons. De ne vouloir pas pardonner, c'est se rendre coupable envers Dieu, coupable envers Jésus-Christ Fils de Dieu, et je dis encore coupable envers le prochain substitué en la place de Dieu : troisième raison qui engage Dieu

à nous juger nous-mêmes selon toute la sévérité de sa justice et sans indulgence. Car, quel que puisse être cet homme contre qui vous vous tournez et pour qui vous vous montrez si intraitable, il est revêtu de tous les droits de Dieu, et c'est de lui que Dieu vous a dit ce que l'apôtre saint Paul disait à son disciple Philémon au sujet d'Onésime : Recevez-le comme moi-même, et usez-en avec lui comme vous en devez user avec moi-même : *Suscipe illum sicut me*¹. Il vous a déplu dans une occasion, il s'est échappé à votre égard, et c'est une dette dont vous pourriez lui demander compte. Mais cette dette, je la prends sur moi ; et pour une juste compensation, je lui transporte celles que je pourrais à meilleur titre exiger de vous. Car souvenez-vous que vous vous devez vous-même à moi, et que j'ai sur vous un droit absolu et sans réserve : *Si autem aliquid nocuit tibi, aut debet, hoc mihi imputa... ego reddam, ut non dicam tibi quod et te ipsum mihi debes*². C'est ainsi, dis-je, que Dieu s'en est expliqué, et c'est ainsi que votre frère, tout redevable qu'il vous est, a droit d'attendre de votre part un traitement favorable et une remise entière. Mais vous, violant tous ses droits, vous n'êtes occupé que des vôtres ; vous les relevez, vous les exagérez, vous les redemandez avec une hauteur et une exactitude que vous appelez droiture, justice, équité, mais que j'appelle, moi, inhumanité, que j'appelle cruauté, que quelquefois même je puis appeler férocité. Car qui ne sait pas quels sont les emportemens d'une passion de vengeance ? on se croit tout permis, et l'on ne garde nulles mesures. Dans la fausse idée que l'on se forme d'une offense que l'imagination grossit, et que notre délicatesse fait croître à l'infini, quoi qu'on dise, quoi qu'on entreprenne, quoi qu'on exécute, ce n'est jamais trop. Pour un trait, on en renvoie mille autres ; pour un mot, on en vient à mille discours remplis d'invectives les plus injurieuses et qui n'ont point de fin ; pour une fois et pour un moment, on passe les années et souvent toute la vie à butter sans cesse un homme, à le chagriner, à le traverser, et, s'il est possible, à le désoler et à l'accabler : pourquoi ? parce que, aveuglés d'un amour-propre qui ne se prescrit point de bornes, nous nous inflatons de nos prétendus droits, et nous perdons tout souvenir du droit réel et solide que Dieu a transmis au prochain.

Après cela, mes chers auditeurs, allez à l'autel faire la prière que le Sauveur vous a lui-même tracée. Allez aux pieds de Dieu prononcer contre vous-mêmes l'arrêt le plus foudroyant. Al-

lez à la face de ce Dieu de majesté vous démentir vous-mêmes, vous condamner vous-mêmes, et vous rendre enfin coupables envers vous-mêmes. C'est la dernière preuve par où je finis, et dont vous devez être touchés. Nous disons tous les jours à Dieu : Seigneur, pardonnez-nous nos offenses, comme nous parlons à ceux qui nous ont offensés : *Dimitte nobis... sicut et nos dimittimus*¹. Nous le disons ; mais si nous comprenons le sens de cette prière, et que nous ayons l'âme ulcérée d'un ressentiment qui la pique et qu'elle n'ait pas encore guéri, cette prière de sanctification devient pour nous une prière d'abomination ; et je soutiens que nous ne la devons proférer qu'en tremblant ; que nous la devons regarder comme une sentence de mort et comme l'anathème le plus terrible qui puisse tomber sur nos têtes. Et en effet, n'est-ce pas ou nous démentir nous-mêmes, ou nous condamner nous-mêmes ? Nous démentir nous-mêmes, si nous pensons d'une façon et que nous parlions de l'autre ; si, ne voulant pas sincèrement et de bonne foi que Dieu mette cette égalité parfaite entre son jugement et le nôtre, nous osons néanmoins lui tenir un langage tout opposé. Nous condamner nous-mêmes, si, contentant à ce que Dieu ne nous pardonne qu'autant que nous pardonnerons, nous ne pardonnons pas ; et si, pour rentrer en grâce auprès de lui, nous ne remplissons pas une condition sans laquelle nous semblons conséquemment lui demander qu'il nous réproûve.

Car qu'est-ce à dire : Pardonnez-nous, mon Dieu, de même que nous pardonnons, lorsque réellement et dans la pratique nous ne pouvons nous résoudre à pardonner ? *Dimitte nobis, sicut et nos dimittimus*. Faites-y, mon cher frère, toute l'attention nécessaire, et je m'assure que vous en serez saisi de frayeur. C'est dire à Dieu : Seigneur, comme je porte dans mon sein une aversion que rien n'en peut arracher, ayez pour moi la même haine ; et comme je ne veux jamais voir cet ennemi, ni qu'il me voie, ne souffrez pas que moi-même je vous voie jamais dans votre royaume. Travaillez à ma perte comme je travaille à la sienne, et couvrez-moi dans l'enfer d'une confusion éternelle, comme je voudrais sur la terre le combler d'opprobre : *Sicut et nos*. C'est dire à Dieu : Ne me pardonnez pas mieux, Seigneur, que je pardonne ; et comme cette réconciliation où l'on m'engage n'est qu'apparente, ne vous réconciliez point autrement avec moi ; je suis toujours son ennemi ; soyez toujours le mien. Malgré la parole que j'ai don-

² Ibid., 18, 19.

¹ Matth., vi, 12.

née, je n'attends pour me venger que l'occasion qui me manque : servez-vous, pour vous venger de moi, de toutes celles qui se présenteront, et qui ne vous manqueront pas : *Sicut et nos*. C'est dire à Dieu : De même, Seigneur, qu'il me suffit, ou que je veux qu'il me suffise, en parlant, de ne point agir contre la personne, et que du reste, je ne prétends la gratifier en rien, l'aider en rien, abandonnez tous mes intérêts et ne prenez part à aucune chose qui me concerne. Privez-moi de tous vos dons, et refusez-moi toute faveur, tout secours, tout bien. *Sicut et nos*. Est-ce ainsi, mon cher auditeur, que vous l'entendez ? Da moins c'est ainsi que vous dites, et c'est ainsi que Dieu dans son jugement l'accomplira. Quelle horreur ! ah ! pensez-y, chrétiens : quelle conviction et quelle horreur, quand Dieu, en vous rejetant de sa présence, vous dira : *De ore tuo te judico* ! Il ne faut point d'autre juge que vous-même. L'arrêt de ma justice, qui vous éloigne de moi, vous paraît rigoureux : il vous consterne, il vous désespère ; mais c'est vous-même qui l'avez dicté, et vous l'avez eu cent fois vous-même dans la bouche. De quoi pouvez-vous plaindre ? je suis la règle que vous m'avez marquée, je vous pardonne comme vous avez pardonné ; ou plutôt parce que vous n'avez jamais pardonné, ne comptez jamais que je vous pardonne. Retirez-vous : *De ore tuo te judico*.

C'est à vous, mes frères, à te bien méditer, ce funeste arrêt, et c'est à vous à prendre sur cela votre parti. Car il n'y a point de tempérament, point de milieu : ou pardon de votre part ou de la part de Dieu averse réprobation. Choisissez de l'un ou de l'autre. Mais quoi ! vou-

drais-je donc à ce prix me donner une satisfaction si vaine ? N'est-il donc si important de réparer une injure, que je veuille qu'il m'en coûte mon éternité, mon salut, mon âme ? En poursuivant un ennemi et en le haïssant, ne serait-ce pas être mille fois encore plus ennemi de moi-même, et en repoussant un mal, ne serait-ce pas m'allier le plus grand de tous les maux, le souverain mal ? Comment en jugerai-je à la mort, et comment en jugent tant d'autres ? Oserais-je mourir alors dans l'état d'inimitié où je vis, et ne serait-ce pas un scandale pour le monde même, qui, malgré ses faux principes sur les injures, par la contradiction la plus sensible et par le témoignage qu'il se trouve forcé de rendre à la vérité, condamnerait lui-même un mourant assez endurci pour emporter avec lui son ressentiment dans le tombeau ? Or, pourquoi ne pas faire maintenant et utilement ce qu'il faudra faire nécessairement un jour, et peut-être sans fruit ? Car qu'est-ce ces réconciliations de la mort, et que peut-on se promettre de ce qui n'est souvent qu'une cérémonie et qu'un usage ? S'il y a quelques difficultés à surmonter, et quelques victoires à remporter sur moi, j'en serai bien dédommagé par l'onction divine qu'on y goûte. Jamais Joseph ne ressentit plus de consolation que lorsqu'il embrassa ses frères qui l'avaient vendu. Il en pleura, non pas de douleur, mais de la joie la plus douce et la plus solide. Quoi qu'il en soit, chrétiens, nous sommes pécheurs (car voilà toujours où il en faut revenir), et pécheurs en toutes manières. Comme pécheurs, nous avons un besoin infini que Dieu nous pardonne. Pardonnons, et espérons tout de sa miséricorde dans le temps et dans l'éternité bienheureuse, où nous connaisse, etc

¹ Luc., xix, 22.

SERMON POUR LE VINGT-DEUXIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LA RESTITUTION.

ANALYSE.

OBJET. *Rendez à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu.*

Nous devons surtout à César, c'est-à-dire au prochain, une juste restitution des biens que nous lui avons enlevés.

DIVISION. Rien de plus aisé que de se trouver devant Dieu coupable d'une injuste usurpation, et rien de plus difficile que de la réparer : première partie. Rien de plus faux que l'impossibilité de prétendre par la plupart des hommes de faire cette réparation, et rien de plus vrai que l'impossibilité du sùit sans cette réparation : deuxième partie. Donc rien sur quoi nous devons plus trembler, et plus nous délier de nous-mêmes, que sur le sujet de la restitution.

PREMIÈRE PARTIE. Rien de plus aisé que de se trouver devant Dieu coupable d'une injuste usurpation, et rien de plus difficile que de la réparer.

1^o Facilité de commettre l'injustice et de se trouver chargé du bien d'autrui. Deux raisons qu'en donne saint Chrysostome : la cupidité qui est en nous, et les occasions fréquentes qui sont hors de nous. La cupidité est insatiable, et veut toujours avoir :

SUR LA RESTITUTION.

de là tant d'artifices qu'elle emploie, tant d'usures, de simonies, de contrats simulés. Ajoutez à cette convoitise les occasions très-fréquentes de la satisfaire. Un domestique a le bien de son maître entre les mains; un marchand négocie, donne et reçoit; un homme est dans une charge, dans une commission, où il peut prendre à son gré; un grand a des dettes, et par son crédit peut s'exempter de payer; aiosi d'une infinité d'autres occasions. Ce qui redouble le péril, c'est que ces occasions si dangereuses, on les recherche, bien loin de les fuir. On veut se procurer certains emplois, on veut avoir certains manèges de deniers. Emplois avantageux selon le monde, mais bien pernicieux pour la conscience.

2^e Difficulté de réparer l'injustice commise, et de rendre un bien dont on se trouve saisi. Où voit-on en effet des gens qui restituent de bonne foi? Quelles peines même ne témoignent pas certains riches et certains grands du monde, quand il s'agit d'acquiescer des dettes légitimement contractées? Voilà l'un des obstacles les plus invincibles à la conversion de tant de pécheurs. Dès qu'on leur parle de restitution, tous les bons sentiments où ils semblaient être s'évanouissent. D'où vient cela? c'est qu'il n'est rien dans le fond qui réponde davantage et qui soit plus contraire au naturel de l'homme, que de se dessaisir des choses qui flament sa cupidité. Elle suggère mille prétextes que l'on écoute.

DEUXIÈME PARTIE. Rien de plus faux que l'impossibilité prétendue par la plupart des hommes de réparer le dommage causé au prochain, et rien de plus vrai que l'impossibilité du salut sans cette réparation.

1^o Impossibilité de restituer, communément fautive et prétendue. On dit: Si je restitue, je ruine ma famille; il vaut mieux ruiner vos enfants que de vous donner et de les donner avec vous. On dit: Je dois maintenir mon état; votre premier devoir est de rendre au prochain ce qui lui appartient. On dit: Il ne me restera pas même de quoi vivre; mais, répond saint Augustin; car, suivant ce principe, un voleur public pourrait justifier ses larcins. Confiez-vous en la Providence, elle y pourvoira. On dit: Je me déshonorerai en restituant; il y a des voies secrètes pour faire une restitution, sans hasarder sa réputation. On dit: On trouverai-je toutes les personnes à qui je suis redevable, et comment d'indemniserai-je toute une ville, toute une province? 1^o Concevez un vrai désir de le faire, autant qu'il dépendra de vos soins. 2^o Cherchez-en de bonne foi les moyens. 3^o Si vous ne pouvez restituer tout, restituez une partie. 4^o Consultez un homme intelligent et sage. Mais parce que la cupidité vous domine, vous vous contentez d'un examen superficiel, et vous n'en voulez croire que vous-même.

2^o Impossibilité réelle et absolue du salut sans la restitution. Car la restitution, autant qu'elle dépend de nous, est d'une obligation indispensable. Ni les prêtres n'en peuvent dispenser, ni Dieu même, selon de très-habiles théologiens; mais, soit qu'il ne puisse ou qu'il ne le puisse pas, il est certain qu'il ne le veut pas. Sans cela le monde ne serait plus qu'une retraite de voleurs. On ne dira que la contrition seule, et à plus forte raison jointe avec le sacrement de pénitence, suffit pour se réconcilier pleinement avec Dieu; j'en conviens; mais sans une volonté sincère et efficace de restituer, il ne peut y avoir de vraie contrition. Considérez que ces biens injustement acquis vous abandonneront un jour, mais que les crimes que vous aurez commis en les acquérant ne vous abandonneront jamais. Il faut ou les perdre des maintenant, ou perdre votre âme éternellement. Que répondrez-vous à Dieu quand vous paraîtrez devant lui, et qu'il vous reprochera toutes vos iniquités? Il n'y a qu'une restitution prompte et parfaite qui puisse vous préserver de ses anathèmes.

Reddite que sunt Cesaris Cesaris, et que sunt Dei Deo.

Rendez à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu. (*Saint Matth., xxi, 21.*)

C'est l'oracle que Jésus-Christ, la sagesse incarnée, prononce en notre Evangile, pour confondre la prudence humaine dans la personne de ses ennemis. Les pharisiens, ces prétendus réformateurs, lui firent, de concert avec quelques gens de la cour d'Hérode, une question à laquelle il semblait ne pouvoir répondre sans se rendre criminel. Ils lui demandèrent s'il était juste et même permis de payer le tribut établi dans la Judée par l'empereur romain: *Licet census dare Cesaris an non?* Si par sa réponse il eût approuvé cette nouvelle imposition, c'était choquer directement les intérêts des juifs, à qui les pharisiens prêchaient sans cesse qu'étant le peuple de Dieu, ils ne pouvaient s'assujettir aux lois des hommes, comme les autres nations de la terre; mais d'ailleurs s'il eût répondu favorablement pour l'exemption du peuple, c'était s'exposer à être traité de sédition par les Hérodiens, qui, suivant les mouvements de la cour et du sénat de Rome, à l'exemple d'Hérode leur souverain, s'efforçaient partout de publier que puis que les Romains par leurs armes maintenaient le repos de la Judée; et en attendant les protecteurs, on ne pouvait sans injustice leur refuser

une telle reconnaissance et un tribut si raisonnable. Vous savez, chrétiens, quelle fut la décision du Sauveur du monde, lorsque, prenant la pièce de monnaie qu'on lui avait présentée, et y voyant l'empreinte de l'ère. Allez, l'y occirez, dit-il; rendez à César ce que vous consacrez vous-même être à César, et rendez à Dieu ce qui est à Dieu. Réponse qui confondit la malice des hommes sans engager l'innocence du Fils de Dieu, qui donna tout à César sans rien ôter au peuple, et dont les ennemis mêmes de Jésus-Christ conçurent de l'admiration. *Et audientes mirati sunt*; mais en sorte, remarque saint Jérôme, qu'avec ce sentiment d'admiration qu'il devait les attacher à cet Homme-Dieu, ils remportèrent néanmoins tout leur endurcissement et toute leur infidélité: *Inferilitatem cum admiratione reportantes.*

Mon dessein est de vous expliquer, mes chers auditeurs, cette divine réponse et cette importante maxime de notre adorable Maître, parce qu'elle contient un des devoirs les plus essentiels de la justice chrétienne. Je ne m'arrêterai point aux mystiques interprétations de quelques Pères, et de quelques prédicateurs après eux. Je m'en tiens à la lettre; et, dans le sens le plus naturel, je viens vous dire avec Jésus-Christ: *Reddite*; Rendez-vous mutuellement, mes frè-

res, ce que vous vous devez les uns aux autres. Soyez pour le prochain aussi fidèles que vous voulez qu'il le soit pour vous; et si par usurpation vous aviez attenté sur ses droits, que votre premier soin soit de les réparer par une prompte et légitime restitution: *Reddite ergo quæ sunt Cæsaris Cæsari*; après cela vous pourrez rendre à Dieu ce qui lui appartient: *Et que sunt Dei Deo*.

Mais que dis-je, et quel ordre! N'est-ce pas à Dieu que nous devons d'abord penser; et dans la concurrence, ne doit-il pas être satisfait préférablement à tout autre? les intérêts du prochain peuvent-ils enbrer en parallèle avec les siens, et toute réparation due à sa justice ne tient-elle pas le premier rang entre nos obligations? D'où vient donc que Jésus-Christ paraît établir un ordre tout contraire? Ce n'est pas, répond le docteur angélique saint Thomas, que l'intérêt du prochain doive l'emporter sur l'intérêt de Dieu; mais c'est que l'intérêt de Dieu est nécessairement renfermé dans l'intérêt du prochain, et qu'il n'est pas possible que nous nous acquittions auprès du prochain sans nous acquitter par là même auprès de Dieu, qui en est le protecteur et comme le tuteur. Ainsi, chrétiens, souffrez que je me borne précisément à ces paroles: *Reddite quæ sunt Cæsaris Cæsari*; Rendez à César ce qui appartient à César, et que je vous parle aujourd'hui de la restitution par rapport aux biens de fortune. Je me promets beaucoup de cette matière; elle est morale, elle est instructive, elle est capable de remuer les plus secrets ressorts de vos consciences. Demandons les lumières du Saint-Esprit par l'intercession de Marie. *Ave, Maria*.

Saint Chrysostome, parlant des injustices qui se commettent contre le prochain, et en particulier des usurpations, soit violentes, soit frauduleuses, dont la société humaine est continuellement troublée, a fait une réflexion bien solide, quand il a dit que l'injustice était de tous les désordres du monde celui que l'on condamnait, que l'on détestait, que l'on craignait le plus dans les autres; mais en même temps que l'on négligeait, que l'on tolérait, que l'on fomentait davantage en soi-même. Il est étrange, disait ce saint docteur, de voir le soin avec lequel nous nous précautionnons contre la mauvaise foi des hommes à notre égard, et cependant le peu de défiance que nous avons de notre mauvaise foi envers eux. Nous sommes vigilants et attentifs pour empêcher que ceux qui traitent avec nous ne nous fassent le moindre tort, et à peine pen-

sons-nous jamais au tort que nous leur faisons. Quoique la charité nous oblige à croire que notre prochain est équitable, la prudence nous fait prendre des mesures avec lui comme s'il n'avait nulle équité; et parce qu'il peut être injuste, nous nous gardons de lui comme s'il l'était en effet. Au contraire, quoique la connaissance que nous avons de nous-mêmes nous convainque qu'il y a dans nous un fonds inépuisable d'iniquité, l'amour-propre qui nous aveugle fait que nous ne nous en défions presque jamais; et néanmoins, ajoute saint Chrysostome, il est évident que l'iniquité dont on use envers nous est bien moins préjudiciable que celle dont nous usons envers autrui, puisque dans les maximes du salut c'est un mal sans comparaison plus grand de tromper que d'être trompé, de faire l'injustice que de la souffrir, de dépouiller le prochain que d'être dépouillé soi-même. Le monde n'en juge pas de la sorte; mais la foi, qui est notre règle, établit ce point de morale comme une vérité infaillible, dont il ne nous est pas permis de douter. Il s'ensuit donc qu'un homme chrétien qui veut vivre selon les principes de la loi de Dieu, doit avoir plus de délicatesse pour ne pas blesser les intérêts de son frère que pour conserver les siens propres; et que sa principale étude ne devrait pas être de se préserver de la mauvaise foi de ceux qui l'approchent, mais de préserver ceux qui l'approchent et de se préserver soi-même de la sienne. Cette conséquence passerait même dans le paganisme pour indubitable; jugez si elle peut être contestée dans la religion de Jésus-Christ. Or, voilà, mes chers auditeurs, l'important secret que je dois aujourd'hui vous découvrir, pour vous faire prendre selon Dieu une conduite sûre, et pour vous mettre à couvert de la rigueur de ses jugements: cette exactitude de conscience, cette fidélité inviolable, cette horreur de tout ce qui ressent l'injustice. Et si vous m'en demandez la raison, la voici, avec le précis et l'abrégé de tout ce discours.

C'est que je remarque quatre choses qui doivent nécessairement produire en nous ces saintes dispositions: la facilité de s'approprier injustement le bien d'autrui, c'est la première; et la difficulté infinie de restituer ce bien quand on en est une fois saisi, c'est la seconde; l'impuissance fautive et prétextée dont on se pare communément lorsqu'il s'agit de cette restitution, c'est la troisième; et la véritable impossibilité de se sauver sans cette restitution, c'est la dernière. Prenez garde, chrétiens: si de ces quatre choses

ainsi proposées, vous en ôtiez une seule, c'est-à-dire s'il était rare et extraordinaire dans le monde de s'emparer, contre les lois de la conscience, du bien du prochain; ou qu'après s'en être emparé, la restitution en fut aisée: si la difficulté de la faire allait jusqu'à l'impossible, ou du moins que l'obligation n'en fût pas absolument indispensable, j'avoue que le péché dont je parle n'aurait pas des suites si pernicieuses ni si funestes pour le salut. Mais quand j'avance tout à la fois ces quatre propositions également constantes: rien de plus aisé que de se trouver devant Dieu coupable d'une injustice, et rien de plus difficile que de la réparer; rien de plus faux que l'impossibilité prétendue par la plupart des hommes de faire cette réparation, et rien de plus vrai que l'impossibilité du salut sans cette réparation: ah! chrétiens, il n'y a point d'homme, pour peu qu'il soit engagé dans le commerce du monde, qui ne doive trembler, et qui ne doive tous les jours se citer soi-même devant le tribunal de Dieu, pour y rendre sur ce sujet un compte exact. Développons ces grandes vérités. Je traiterai les deux premières dans la première partie, et les deux autres dans la seconde. C'est tout le partage de cet entretien.

PREMIÈRE PARTIE.

De quelque apparence d'équité que le monde se pique, et quelque raffinée d'ailleurs que puisse être la prudence du siècle pour se garantir de l'injustice et de l'usurpation, je le répète, chrétiens, rien n'est plus aisé ni plus commun parmi les hommes que de se trouver, sans y penser même, chargé du bien d'autrui. Et saint Chrysostome, examinant d'où peut naître cette facilité malheureuse, a fort bien dit qu'elle vient originellement de deux chefs: de la cupidité qui est en nous, et des occasions continuelles qui sont hors de nous. Car la cupidité qui est en nous nous fait regarder avec jalousie le bien du prochain, et les occasions où nous sommes nous mettent souvent en pouvoir de le lui enlever. Or, ce pouvoir joint à cette jalousie, c'est ce qui entretient dans le monde le péché d'injustice, et ce qui nous le rend si facile. Ainsi raisonne ce saint docteur; et en effet, si dans la recherche et dans l'usage des biens de la terre nous n'agissons, ou que par le mouvement de la grâce, ou que par la lumière de la raison, ou même que par la simple inclination de la nature, ce péché dont le désordre est si général ne serait pas à craindre pour nous. Car la nature, qui ne demande que le nécessaire, se contenterait aisément du peu qu'elle a; la raison, qui fait justice

à un chacun, n'aurait garde de prétendre à ce qui ne lui appartient pas; et la grâce, qui porte même jusqu'à se dépouiller du sien, serait bien éloignée de nous autoriser à prendre ce qui est aux autres. Mais aujourd'hui ce n'est ni la grâce, ni la raison, ni la nature même qui nous gouverne, c'est la passion. C'est cette concupiscence dont parle l'Écriture, qui infecte tout le corps de nos actions, et, pour user du terme du Saint-Esprit, qui enflamme tout le cercle et tout le cours de notre vie: *Inflammat rotam navitatis nostræ*¹. Or la concupiscence ne dit jamais: C'est assez; au contraire, plus elle a, plus elle veut avoir, se persuadant toujours que tout lui manque, et, par un prodige d'aveuglement que saint Ambroise a remarqué, se faisant une infinité de besoins auxquels elle tâche, à quelque prix que ce soit, de satisfaire. Et parce qu'elle ne trouve pas de quoi remplir tous ces besoins imaginaires dans le peu de bien qui lui est échü selon les ordres de la Providence (Dieu même, tout Dieu qu'il est, dit saint Augustin, ne pouvant contenter un avaré), que fait-elle? Ce qu'elle ne trouve pas dans son fonds, elle le cherche dans le fonds d'autrui, et elle considère le bien du prochain comme le supplément de son indigence. Voilà le caractère de cette passion.

Or, pour cela il n'y a point d'artifice qu'elle n'emploie, point de ruse qu'elle n'invente, point de crime qu'elle ne commette, et à qui elle ne donne même une couleur de vertu. De là c'est elle qui a enseigné aux hommes l'art de pallier les usures; c'est elle qui leur a révélé le mystère des confidences et des simonies; c'est elle qui leur a suggéré l'usage commode des antides et des faux contrats; c'est elle qui leur a fait une science des chicanes les plus honteuses et de toutes les supercheries. Oui, chrétiens, c'est la passion du bien qui a mis en crédit tant d'espèces d'usures différentes dont les noms mêmes étaient inconnus, et que quelques-uns font présentement valoir comme des productions de leur esprit et de leur subtilité, selon le mot de l'Écriture: *Multi quasi inventionem æstimaverunt fenus*². Ce péché d'usure, qui était condamné dans le paganisme, a trouvé de l'appui chez les chrétiens. La cupidité l'y a introduit, et, pour le justifier, elle l'a fait passer pour un secours de la charité, et pour un soutien nécessaire au commerce public. De peur qu'il n'effrayât les âmes timorées et fidèles, elle a eu soin de le déguiser en mille façons. C'était, si nous l'en voulons croire, une simplicité à nos pères d'estimer l'argent stérile de sa nature; elle a su le rendre fertile; et, par un miracle bien

¹ Jac, III, 6. — ² Eccli., XXII, 4.

surprenant, il a paru entre ses mains la chose du monde la plus fructueuse : *Hæc pecuniam tanquam humum proponit*, dit Zénon de Vérone ; et voici, chrétiens, comment les premiers Pères de l'Eglise se sont expliqués sur cette matière, et en quoi ils ont fait consister la malice du péché que je combats : l'avarice regarde son argent comme une terre féconde, le présentant à qui le veut pour attirer celui d'autrui. Mais les paroles qui suivent sont encore bien plus expresses et plus remarquables : *Eamque peregrinantem feralisuppatione nutrire non desinit, ut summam parat, non quam commodatio dedit, sed quam pepererint armati numero dies et anni* : Pendant qu'elle promène cet argent de main en main, elle ne cesse point de l'augmenter par une funeste supputation d'intérêts, exigeant ceci pour cela, jusqu'à ce qu'elle ait recueilli une somme, non pas égale au prêt qu'elle a fait, mais enflée du surcroît détestable que lui ont produit les années, les mois, les jours, armés, pour ainsi dire, de leur nombre, et devenus terribles par leur multitude : *Armati numero dies et anni*. Pouvait-on dépeindre l'usure sous des traits plus forts et plus marqués ?

Il en est de même de tous les autres désordres du siècle. Car n'est-ce pas cet amour déréglé des biens temporels qui nous a appris ce secret, maintenant si connu, de trafiquer et de vendre jusque dans le sanctuaire, de faire négoce du patrimoine des pauvres et des bénéfices de l'Eglise, de les exposer comme à l'enchère sous ombre de permutations, d'en tirer des tributs et des pensions sans aucun titre même apparent, d'en compter les revenus parmi les choses dont on se croit maître, d'en rechercher la pluralité, et de les multiplier autant qu'il est possible ? Abus qui crient au Ciel vengeance de tant de profanations et de sacrilèges ; et, ce qui est encore plus capable de nous toucher, abus sujets aux affreuses conséquences de la restitution. N'est-ce pas, dis-je, la cupidité qui leur a donné naissance ? Saurait-on tant de stratagèmes et userait-on de tant de détours, de tant de surprises et de tant de fourberies en matière de procès, si l'on n'était possédé de ce démon ? Et tant de contrats simulés qui se font tous les jours au mépris des lois divines et humaines, les uns pour frustrer de ses droits un seigneur, les autres pour exclure un créancier, ceux-ci au préjudice d'un pupille, ceux-là contre l'intérêt du prince et du peuple, ne sont-ce pas autant d'inventions de cette concupiscence dont le charme commence par les yeux et empoisonne bientôt le cœur ? Voilà, mes chers auditeurs, la première

cause de l'extrême facilité qu'on trouve à commettre des injustices ; disons mieux, voilà d'où vient la difficulté et souvent l'impossibilité morale de n'en commettre pas. Car il n'y a qu'à vivre comme l'on vit, et qu'à suivre le cours ordinaire du monde, pour être infailliblement emporté par ce torrent. Ah ! chrétiens, qu'il est donc aisé d'y faire un triste naufrage !

Ajoutez à cela les occasions presque continuelles qui s'offrent à nous, et qui sont autant de pièges presque inévitables tendus de toutes parts à la convoitise des hommes. Car de croire qu'il n'y ait de violences et de vols que ceux qui se font dans les forêts et dans des lieux écartés, c'est une erreur trop grossière pour vous l'attribuer ; et vous êtes trop éclairés pour ne savoir pas que, comme il y a des larcins qui n'osent se produire et qui donnent de la confusion, aussi y en a-t-il dont les hommes ne rougissent point, et qui se commettent dans les conditions les plus éclatantes, suivant cette parole du philosophe : *Multi furto non erubescunt* *. En effet, poursuit-il, on voit tous les jours les plus petits brigandages punis selon la sévérité des lois, pendant que les plus grands, que les plus scandaleux, que les plus énormes se soutiennent non-seulement avec impunité, mais avec honneur ; pendant qu'ils marchent en triomphe, et qu'ils insultent en quelque façon aux larmes des misérables : *Nam et minora latrocinia puniuntur, dum magna feruntur in triumphis*. Mais ne parlons point de ceux-là, chrétiens ; arrêtons-nous à nous-mêmes, et reconnaissons ce qu'il serait important que nous eussions sans cesse devant les yeux, que les occasions d'usurper le bien d'autrui nous sont très-présentes, et qu'elle nous assiège de tous côtés. Telle est la nature et telles sont les suites de la société qui est entre les hommes. Un domestique a le bien de son maître entre les mains : s'il manque de religion et de conscience, c'est une tentation pour lui journalière, et à laquelle il lui est difficile de résister. Un marchand négocie, il donne et il reçoit : s'il n'est homme de probité, et s'il ne craint Dieu, c'est une matière qu'il a toujours prête pour allumer et pour satisfaire son avarice. Qu'est-ce que la plupart des charges et des emplois, sinon autant de spécieux moyens pour prendre commodément et honorablement ? Qu'est-ce que la profession d'un juge, sinon un perpétuel danger de préjudicier aux intérêts des parties dont il a les différends à terminer ? Qu'est-ce que la condition d'un officier de guerre, sinon une

espèce de nécessité de ruiner ceux mêmes dont on a entrepris la défense ? Ainsi de tous les autres états. Il y a plus, dit le chancelier Gerson : tout homme qui doit, quelque légitime que soit l'engagement de la dette qu'il a contractée, est actuellement saisi du bien de son prochain ; et s'il n'acquitte pas cette dette dans le tems prescrit, il commence à retenir injustement ce bien ; et tandis qu'il le retient de la sorte, c'est comme s'il l'enlevait à chaque moment ; et quoiqu'il le relâche dans la suite par un paiement ou volontaire ou forcé, le péché de l'avoir retenu n'en est pas moindre devant Dieu. Or, qu'y a-t-il dans le monde de plus commun que tout cela ? D'où il faut conclure que les grands, les riches, les hommes constitués en dignité, qui semblent être les plus éloignés de l'usurpation et du larcin, sont néanmoins ceux qui s'y trouvent les plus exposés. Car ce riche mondain, au milieu de sa grandeur et de sa magnificence, est chargé du bien d'une infinité de pauvres ; du bien d'un domestique qui le sert, du bien d'un artisan qui travaille pour lui, du bien d'un marchand qui le fournit : et ce bien, sans qu'il y prenne garde, est autant le sujet de ses iniquités que de sa honte. Les pauvres peuvent lui nuire d'une façon, et il peut nuire aux pauvres de l'autre : comment ? je l'ai dit, par les occasions où l'engage même la Providence.

Devez-vous donc, chrétiens, vous étonner qu'il y ait une facilité si grande à tomber dans le désordre de l'injustice ? et faut-il demander après cela pourquoi le Sage, qui était éclairé des lumières de l'Esprit de Dieu, cherchait partout un homme qui eût les mains nettes du bien d'autrui ; l'appelant un homme de miracles, disant qu'il voulait faire son éloge, l'élevant jusques au ciel et le canonisant dès cette vie : *Quis est hic, et laudabimus eum* ? Oui, mes frères, reprend saint Chrysostome, c'est un miracle de la grâce d'être tous les jours dans l'occasion et dans le pouvoir de s'emparer du bien d'autrui, et de ne se trouver jamais saisi que du sien propre. Ce qui me surprend et ce que j'ai cent fois déploré, c'est de voir des gens livrés, comme dit saint Paul, à la corruption de leurs désirs, outre ces occasions générales d'attenter sur le bien du prochain, en rechercher de particulières, s'y ingérer d'eux-mêmes, les poursuivre avec ardeur, et former mille intrigues pour y parvenir. Vous savez, chrétiens, quelle est leur ambition : c'est d'avoir des deniers à manier, c'est d'entrer dans un traité, c'est d'obtenir une commission. Voilà le plus haut point de leur

fortune ; et vous savez quelle commission est la plus considérable et la plus importante dans leur estime : celle où il y a plus d'affaires, c'est-à-dire celle où il y a plus de péril, celle où il est plus à craindre de se damner, celle où un homme, s'il veut oublier les lois de la religion et les violer, le peut plus sûrement et plus avantageusement. Car voilà l'idée véritable de ce genre d'emplois, et voilà ce qui les distingue : le pouvoir de faire plus ou moins de mal.

Ah ! mon cher auditeur, que ces sentiments sont opposés au vrai christianisme, et qu'ils s'accordent peu avec la conscience ! Car je vous dis, moi, que du moment que vous ambitionnez ces emplois, ces emplois sont pernicieux pour vous ; et ne les connaissez-vous pas assez pour savoir qu'en les exerçant vous pouvez vous procurer mille profits injustes ; et n'avez-vous pas assez d'expérience de vous-même pour voir qu'en même temps que vous le pourrez, vous serez dans le danger prochain de le vouloir ? Or cela étant, s'il arrivait même que vous y fussiez destiné et appelé, ne feriez-vous pas de bonne foi, ou du moins ne devriez-vous pas faire les derniers efforts pour les éviter, bien loin de vous y pousser ! Ce sont des emplois, me diriez-vous, où il faut quelqu'un ; et pour quoi ne sera-ce pas moi aussi bien qu'un autre ? Mais je vous réponds ce que j'ai déjà répondu plus d'une fois sur une matière à peu près semblable, que s'il y faut quelqu'un, c'est quelqu'un qui craigne d'y être, quelqu'un qui tremble en y entrant, quelqu'un qui gémitte et qui s'afflige sincèrement d'en porter la charge. Voilà celui qu'il y faut : celui-là s'y pourra sauver, et s'y comportera avec honneur. Mais c'est un emploi avantageux, et où l'on peut s'enrichir en peu de temps. Eh ! n'est-ce pas pour cela même que vous devez l'appréhender, puisque c'est un oracle de votre foi que quiconque veut devenir riche en peu de temps, ne peut guère être juste selon Dieu : *Qui festina ditari, non erit innocens* ¹. Permettez-moi, mes frères, de faire ici une réflexion. Vous en faites souvent de politiques sur les affaires du monde. En voici une chrétienne, que la politique la plus intéressée ne détruira pas. Toutes les règles de la conscience vous apprennent qu'il n'est rien de plus contraire au salut qu'un emploi où il est aisé de s'enrichir ; mais toutes les règles de la conscience n'avaient pas assez de force pour vous le faire fuir dans cette vue. Qu'a fait Dieu ? il a permis que les considérations humaines vinssent au secours de votre devoir, et que l'in-

¹ Eccl., xxxi, 9.

¹ Prov., xxviii, 20.

térêt même temporel vous obligent à ne plus tant désirer ce qui se trouvait sujet à tant de recherches et à de si tristes décadences. Je ne sais si vous profiterez de cette leçon, mais malheur à ceux pour qui ce dernier remède de la miséricorde et de la sagesse divine n'aura d'autre effet que d'exciter leurs murmures et de les jeter dans le désespoir ! Vous m'entendez, et il n'est pas nécessaire que je m'explique davantage.

Mais revenons. C'est donc une chose très-ordinaire et très-facile parmi les hommes que de commettre l'injustice sur ce qui concerne le bien d'autrui. Est-il aussi facile et aussi commun de la réparer après l'avoir commise ? Je vous le demande, chrétiens : c'est à vous-mêmes que j'en appelle, et à ce long usage du monde que vous avez encore plus que moi. En voyons-nous aujourd'hui beaucoup qui, pour satisfaire au christianisme et à loi de Dieu, prennent le parti de restituer un bien mal acquis ? Je ne veux que cette preuve de ma seconde proposition. Où voit-on aujourd'hui des exemples pareils à ceux que rapportait saint Augustin pour l'édification du peuple de Dieu ? Je veux, mes frères, disait ce grand homme dans le livre des cinquante homélies, je veux vous faire part de ce que j'ai vu, et de ce qui m'a donné l'idée sensible d'une solide religion. Je veux, pour exciter votre piété, lui proposer ce que fit un pauvre de Milan, réduit dans une extrême indigence des biens de la terre, mais parfaitement riche des trésors du ciel. Il avait trouvé deux cents pièces d'or, et cette somme, en se l'appropriant, pouvait lui tenir lieu d'une ample fortune ; mais aussi lui eût-elle été la matière d'un crime. Le voilà donc dans le trouble ; plus affligé d'avoir, quoique innocemment, ce qui n'est pas à lui, que celui même à qui la somme appartient, de l'avoir perdue. Il s'informe, il cherche, il use de toutes les diligences pour savoir qui a fait cette perte ; il le trouve, et transporté de joie, il lui remet tout entre les mains. Celui-ci, par une juste reconnaissance, lui offre vingt pièces de cette monnaie ; mais le pauvre refuse de les accepter. L'autre le presse au moins d'en recevoir dix ; mais le pauvre persiste dans son refus. Enfin, piqué d'une si sainte générosité, le maître lui abandonne la somme entière, protestant qu'il n'y prétend rien. Et moi, répond le pauvre, j'y prétends encore beaucoup moins, puisque je n'ai en effet nul droit d'y prétendre. Exemple mémorable : et quel combat, mes frères, s'écrie saint Augustin, quelle contestation ! Mais où sont maintenant les imitateurs d'une telle fidélité ; c'est-à-dire,

où sont les âmes délicates jusqu'à ce point sur l'intérêt d'autrui, qu'une chose trouvée leur soit un fardeau dont elles ont impatience de se décharger ? Je dis un fardeau, parce qu'il leur impose devant Dieu l'obligation d'une enquête exacte et d'une fidèle restitution. Quoi qu'il en soit, où sont-elles ces âmes pleinement désintéressées ? Où voit-on, demande le même Père, dans l'excellente lettre qu'il écrivait à Macédonius, où voit-on un homme du barreau, après avoir défendu et gagné une cause injuste, se mettre en devoir de réparer le dommage dont il est l'auteur ? Où voit-on des juges, touchés d'un remords salutaire, rendre à des parties lésées ce qu'ils leur ont enlevé par un jugement inique et de mauvaise foi ? Où voit-on des ecclésiastiques restituer les fruits des bénéfices qu'ils possèdent sans en accomplir les charges ? Avec cette seule figure j'aurais de quoi convaincre et de quoi confondre tous les états qui composent le monde chrétien.

Mais je laisse ces sortes d'abus ; et voyez seulement, mes chers auditeurs, la peine que témoignent certains riches et certains grands du monde quand il s'agit d'acquitter des dettes légitimement contractées, et la violence qu'ils se font, ou plutôt qu'il leur faut faire pour arracher d'eux un paiement dont ils conviennent les premiers qu'ils ne peuvent se défendre. Par combien de paroles et de vaines promesses n'échappent-ils pas les poursuites d'un créancier ? Combien de rebuts ne l'obligent-ils pas à essayer ? De combien de retardements et de remises ne fatiguent-ils pas sa patience ; et cela, sans prendre garde aux effets terribles et aux engagements de conscience dont une semblable dureté est nécessairement suivie ? Car s'il n'était question que des bienséances et des raisons humaines, quoiqu'il n'y ait rien, même selon le monde, de plus indigne que ce procédé, je n'insisterais pas là-dessus. Mais quand il y a du salut éternel, si je ne m'en expliquais avec tout le zèle et toute la force que requiert le sacré ministère que j'exerce, ce serait être prévaricateur. Or il y a du salut, chrétiens ; et de quelque prétexte que vous cherchiez à vous autoriser, la théologie la plus indulgente et la plus commode ne peut rien rabattre de cette décision. Cependant vous savez ce qui arrive, surtout parmi les grands du siècle. On traite un homme d'important et de misérable parce qu'il demande son bien, et ce misérable est contraint de poursuivre une dette comme s'il poursuivait une grâce, parce que c'est à un grand qu'il a affaire ; n'en obtenant jamais d'autre réponse

sinon qu'il n'y a rien encore à lui donner, quoique en même temps il y ait tout ce qu'il faut pour cent dépenses superflues, quoiqu'il y ait tout ce qu'il faut pour le luxe, quoiqu'il y ait tout ce qu'il faut pour le jeu, quoiqu'il y ait tout ce qu'il faut pour le crime. Et avec cela peut-être ne laisse-t-on pas d'affecter tout l'extérieur de la dévotion, et de se déclarer pour la morale la plus étroite.

Ah! mes chers auditeurs, souffrez que je vous le dise ici avec douleur, voilà l'un des obstacles à la conversion les plus invincibles que les gens du monde aient à surmonter : cette difficulté de rendre au prochain ce qui lui est dû. Voilà ce qui les enduret, voilà ce qui étouffe dans eux les mouvements de la grâce, voilà ce qui les rend esclaves du démon, et ce qui les tient si opiniâtrement éloignés de Dieu. Ils viennent, disait saint Augustin faisant le portrait et le caractère de ce genre de pécheurs, c'est-à-dire de ces usurpateurs et possesseurs du bien d'autrui, ils viennent se prosterner devant les autels, les yeux baignés de larmes, le cœur plein d'amertume et de repentir. Ils s'accusent, ils se condamnent, et ils veulent, à ce qu'il paraît, se réconcilier parfaitement avec Dieu. Mais quand on leur parle de restituer, c'est là qu'ils commencent à se démentir et à changer de langage. Jusqu'à là ils écoutent le prêtre comme le lieutenant de Dieu, ils se soumettent à lui comme à leur juge, ils lui obéissent comme au pasteur et au médecin de leur âme ; quoi qu'il exige d'eux et qu'il leur ordonne, tout leur semble aisé. Mais vient-il à leur prescrire une restitution, dès là ils le prennent lui-même à partie, et, dans le désespoir de le gagner, ils en cherchent un autre plus traitable, un autre moins embarrassant, un autre qui les trompe et qui se damne avec eux. Vous diriez que le ministre de Jésus-Christ devient en un moment leur ennemi, parce qu'il s'arme d'un zèle d'équité pour l'intérêt du prochain. Cette résistance, poursuit saint Augustin, nous force souvent à employer contre eux toute la rigueur de la discipline de l'Eglise ; et quand ils s'opiniâtrent à retenir ce qu'ils possèdent injustement, nous nous faisons une loi de leur refuser ce que Dieu nous a confié, et de leur retrancher l'usage des divins mystères : *Nolentes autem reddere arguimus, increpamus, sancti altaris communione privamus*. Mais, hélas ! que ces remèdes sont communément faibles et impuissants ; et qu'il y en a peu qui se déterminent à restituer, pour être ensuite rétablis dans la participation du corps de Jésus-Christ, qui est le souverain bien

des justes sur la terre ! D'où vient cela ? c'est qu'il n'y a rien dans le fond qui répugne davantage et qui soit plus contraire au naturel de l'homme, que de se dessaisir des choses qui flatent sa cupidité. *Ingeniscimus gravati*, disait l'Apôtre, quoique en un autre sens, *eo quod nolimus expoliari* ¹. Nous gémissons sous le poids de l'iniquité qui nous accable, parce que nous ne pouvons nous résoudre à nous dépouiller de cette possession criminelle contre laquelle il y a si longtemps que notre conscience réclame, et qu'elle ne cessera jamais de troubler par le ver intérieur qu'elle excite en nous. Eh ! quoi, dit un mondain délibérant avec soi-même sur une importante restitution, faudra-t-il donc ruiner mes enfants, en leur ôtant ce qu'ils ont toujours envisagé comme l'héritage de leur père ; et, tout innocents qu'ils sont de mon injustice, auront-ils la disgrâce et le malheur d'en porter la peine ? Faudra-t-il déchoir du rang que je tiens dans le monde, et d'une fortune opulente me voir réduit dans une vie obscure ? Faudra-t-il me faire connaître pour ce que je suis, pour un ravisseur du bien d'autrui ; et en le restituant, exécuter contre moi-même un jugement si sévère ? Où prendre de quoi réparer toutes les injustices dont je me sens coupable ? Où trouver ceux qui les ont souffertes et à qui je devrais satisfaire ? Toutes ces raisons se présentent à son esprit, le jettent dans la confusion et dans le trouble, le portent à des désespoirs, lui donnent des dégoûts de sa religion, lui en rendent l'exactitude odieuse, le tentent de ne plus rien croire, le mettent au terme de tout risquer et de mourir impénitent ; en un mot, lui représentent cette restitution plus fâcheuse que la mort même, et, malgré les sollicitations pressantes de l'Esprit de Dieu, lui font conclure : Non, je ne le puis. Vous ne le pouvez, mon cher auditeur ? Ah ! plût à Dieu que cette parole fût sincère et véritable ; et qu'au lieu de l'extrême difficulté dont je conviens, elle signifiait dans vous une impuissance absolue ! quelque déplorable que fût votre sort, votre salut du moins serait hors de risque : car si vous n'aviez pas de quoi satisfaire les hommes, vous auriez de quoi contenter Dieu. Mais la question est de justifier cette impuissance dont vous vous prévaluez ; et je vais vous faire voir qu'il n'est rien de plus faux que le prétexte de cette impossibilité alléguée par la plupart des hommes en matière de restitution, comme aussi rien n'est plus vrai que l'impossibilité réelle du salut sans la restitution. C'est le sujet de la seconde partie.

¹ 11 Cor., 7, 4.

DEUXIÈME PARTIE.

Je le dis, chrétiens, et il est vrai que cette impuissance qu'allègent les hommes du siècle pour se dispenser de restituer le bien d'autrui, est presque toujours chimérique, vaine, mal fondée, et qu'elle ne subsiste que dans les idées de l'amour-propre et du propre intérêt. En voulez-vous être convaincus? Appliquez-vous. Car il n'y a pour cela qu'à examiner les prétendues raisons que j'ai déjà marquées, et les excuses que l'esprit du monde ne manque pas de suggérer à ses partisans, pour les entretenir dans une erreur aussi grossière que l'est celle dont j'entreprends de vous déromper, raisons qui se détruisent d'elles-mêmes, et qu'il suffit d'exposer dans une simple vue, pour vous en faire d'abord comprendre le peu de solidité.

Car que dit l'un? que s'il restitue il ruine sa famille : voilà le premier prétexte et le plus apparent. Mais ne vaut-il pas mieux ruiner ses enfants que de les damner? C'est la réponse de saint Chrysostome, qui dans un mot devrait fermer la bouche à l'iniquité du siècle. Je vais plus avant, et je soutiens que, bien loin de ruiner ses enfants en restituant un bien mal acquis, on les ruine tout à la fois et on les damne en ne restituant pas : ce qui revient au même principe. Et en effet, reprend éloquemment saint Chrysostome, cet héritage d'autrui que vous possédez, et qu'une lendresse malheureuse vous fait réserver pour vos enfants, changera-t-il de nature entre leurs mains? Cessera-t-il d'être à autrui, parce que vous les en aurez injustement pourvus? L'obligation de le rendre s'éteindra-t-elle dans votre personne? Ne passera-t-elle pas de vous à eux et n'en seront-ils pas les héritiers, aussi bien et encore plus que de la chose même que vous leur voulez conserver? De là jugez lequel des deux doit être leur ruine : de leur ôter ce bien, ou de le leur laisser. Car si vos enfants se trouvent plus consciencieux et plus chrétiens que vous, s'ils ont assez de courage pour faire ce que vous n'avez pas fait, et pour restituer ce que vous vous serez opiniâtre à retenir, que leur laissez-vous? la peine d'une restitution onéreuse, jointe au danger d'une affreuse tentation. Et s'ils sont assez durs et assez aveugles pour vouloir suivre votre exemple, en ne restituant pas ce que votre ambition ou votre avarice a usurpé sur le prochain, que faites-vous? vous les rendez complices de votre péché, et par l'amour le plus cruel vous les enveloppez avec vous dans le malheur de votre éternelle réprobation. Quoi donc? ajoute saint Chrysostome,

espérez-vous que votre mauvaise foi leur servira de caution auprès de Dieu? Voudriez-vous que Dieu, qui est la sainteté et l'équité même, fit prospérer dans vos enfants l'impie qu'il a en en horreur et qu'il a détesté dans vous? Et si par des ressorts secrets de sa providence il permettait qu'une succession aussi mal établie que celle-là fût suivie de quelque prospérité, n'est-ce pas cette prospérité même qui devrait vous faire trembler, et vous tenir lieu de la plus funeste de toutes les malédictions? Par conséquent rien de plus frivole que la crainte d'une prétendue ruine de vos enfants. Ce n'est point proprement les ruiner que de les réduire à l'état où ils doivent être. Mais avançons.

Un autre dit : Je suis obligé de maintenir mon état : et du moins dans ma condition puis-je garder ce qui m'est nécessaire pour une honnête médiocrité. Et moi je réponds que le premier devoir d'un chrétien est de restituer, et non pas de maintenir son état; et que si l'état a quelque chose d'incompatible avec la restitution, non-seulement vous n'êtes plus obligé de le maintenir, mais que la loi de Dieu indispensable est que vous y renonciez. Et qu'est-il nécessaire, mon cher auditeur, que vous mainteniez ainsi votre état dans le monde? Il est nécessaire que Dieu soit obéi, et que chacun ait le sien ; mais il est indifférent que vous occupiez telle place, et que vous soyez plus ou moins élevé. Vous ne pouvez satisfaire à telles dettes en soutenant la dépense de votre maison : Eh bien ! retranchez cette dépense, diminuez ce nombre de domestiques, réglez votre table, soyez plus modeste dans vos habits, passez-vous de cet équipage dont tant de personnes plus qualifiées que vous ont su en effet se passer. Vivez dans la simplicité et la retraite, et faites tout cela dans cet esprit de justice qui est l'âme du christianisme. Voilà en quoi consiste la vraie piété ; et hors de là, tout ce que vous faites pour Dieu n'est qu'hypocrisie, toutes vos dévotions sont autant d'abus. Il vous est impossible de réparer le tort que vous avez fait, si vous ne prenez la résolution de vous cacher désormais et de vous ensevelir dans les ténèbres. Ce parti vous coûtera, j'en conviens ; mais il n'y a point de théologien qui ne vous y condamne, et en vous y condamnant vous-même, vous ne ferez rien de pur conseil ni de surrogation. Descendez d'un rang où le péché vous a fait monter, et bornez-vous à celui où la Providence vous a fait naître. Il n'est rien de plus raisonnable, ni de plus conforme à toutes les règles de la probité naturelle et chrétienne. Je n'en veux que votre propre

témoignage, et jugez-en par vous-même. Car dites-moi quel sentiment vous auriez d'un homme qui, tenant en ses mains votre bien, refuserait de le remettre dans les vôtres, parce qu'il le croirait nécessaire à l'entretien de sa condition? Ne lui diriez-vous pas qu'il a bonne grâce de vouloir s'entretenir dans sa condition à vos dépens, et, de quelque manière qu'il pût l'entendre, ne lui représenteriez-vous pas que votre bien est votre bien, et qu'il ne vous a pas été donné pour servir de ressource à sa mauvaise fortune? Or appliquez-vous cette réponse, et vous reconnaîtrez que le prétexte de votre état n'est donc pas un titre solide que vous puissiez opposer au précepte étroit et rigoureux de restituer le bien d'autrui.

Mais s'il faut que je restitue, je n'aurai pas même le nécessaire à la vie. C'est la difficulté que se propose saint Augustin dans l'explication du psalme cent vingt-huitième. Observez, je vous prie, la décision de ce Père, qui fut par excellence le casuiste, ou pour mieux dire l'oracle de son temps, et qui mérite bien d'être encore celui de notre siècle. *Audet aliquis dicere: Non habeo aliud unde vivam; Quelqu'un me dira: Il ne me reste pour vivre que ce seul secours, et je n'en ai point d'autre. Abus, reprend le saint docteur; car un voleur public et un enchanteur pourraient tenir le même langage quand on les presse de renoncer à leurs infâmes pratiques, puisque l'un et l'autre est en possession de ne subsister que par le larcin ou par les maléfices: *Illo: et mihi latro, hoc et maleficus dicere*. Mais on leur peut répondre que, s'il est vrai qu'ils en soient venus à cette extrémité, il y a une Providence en qui ils sont obligés de se confier; et que ce n'est point dans ces commerces d'iniquité, mais dans la piété des fidèles, qu'ils doivent chercher le soulagement de leur misère. Je dis le même à tout chrétien chargé d'une restitution. Ce n'est point sur le bien d'autrui, surpris par artifice et retenu par violence, qu'il doit compter pour avoir de quoi fournir à ses besoins; mais c'est sur le bon usage des talents de l'esprit, qu'il a reçus de Dieu; c'est sur la santé dont il jouit, utilement employée; c'est, au défaut de tous les deux, sur la charité publique, qui ne lui manquera jamais. qu'il ait recours à ces moyens, j'y consens et je l'y exhorte. Il peut s'en faire un mérite et une vertu; mais il ne peut sans crime retenir un bien qui n'est point à lui.*

L'honneur a quelque chose en cette matière de plus délicat, et il y en a qui se croient dans l'impuissance de restituer, parce qu'ils se per-

suadent ne le pouvoir faire sans se déshonorer. Combien sont assez préoccupés de l'amour d'eux-mêmes pour prétendre que le moindre degré de ce qu'ils appellent leur réputation doit l'emporter alors sur les plus notables et les plus essentiels intérêts du prochain? Or il faut être ou bien peu éclairé, ou bien malintentionné, disait le chancelier Gerson, pour entrer dans ce sentiment. Bien peu éclairé, si l'on ignore par combien de voies secrètes on peut faire une restitution sans hasarder sa réputation. Bien malintentionné, si, les connaissant, on n'est pas en disposition de les prendre.

Mais enfin, dit-on, de quelque diligence que je puisse user, où trouverai-je toutes les personnes à qui je suis redevable? et, quelque disposé que je sois à restituer, comment satisferai-je à tant de particuliers que j'ai trompés? Comment dédommagerai-je toute une ville, toute une province dont la dépouille m'a enrichi? Je conviens, mon cher auditeur, que la restitution est plus ou moins difficile selon les conjonctures et la situation différente des choses. Je conviens qu'il y a des affaires tellement embarrassées que l'on n'y peut presque rien démêler. De vouloir là-dessus m'engager dans une discussion exacte, c'est un détail qui ne peut être propre de la chaire, parce qu'il est infini, et qu'il va bien au delà des bornes d'un discours. Il me suffira de vous tracer quelques règles générales, et il ne tiendra qu'à vous de vous les appliquer. La première est d'exciter en vous et de concevoir un vrai désir de réparer, autant qu'il dépendra de vos soins, tous les dommages que vous avez causés. Dès que vous le voudrez bien, que vous en aurez bien compris la nécessité, et que vous serez dans une ferme résolution de ne rien épargner pour cela, il vous viendra dans l'esprit assez de manières et assez d'expédients que je ne puis vous suggérer, et qu'une bonne volonté vous fera bientôt imaginer. La seconde est de les chercher, ces expédients et ces moyens: de les chercher, dis-je, de bonne foi et d'y donner toute l'attention que demande l'importance du sujet. Bien des embarras dès lors, et bien des obscurités où vous ne pensiez pas pouvoir pénétrer commenceront à s'éclaircir, et peut-être verrez-vous s'évanouir tout à coup tous les obstacles qui vous arrêtaient. La troisième est de poser pour principe et de vous bien convaincre que l'obligation de restituer n'est point indivisible; que ce que vous ne pouvez accomplir dans toute son étendue, il le faut au moins faire en partie et selon les facilités présentes; que ce qui ne se peut dans un temps

se peut dans l'autre, et qu'il y a plus d'une façon de compenser le tort qu'a reçu le prochain. La quatrième, c'est de s'adresser à un homme intelligent, sage et droit; de lui donner une juste connaissance de votre état, de lui exposer les faits simplement et fidèlement, de ne point chercher à le prévenir ni à le gagner en votre faveur, mais de lui laisser une liberté entière, pour prononcer selon les vues d'une prudence éclairée, et selon les lois de l'équité chrétienne. Avec de telles dispositions et de telles mesures, je prétends que ce qui ne vous semblait pas auparavant praticable vous le deviendra, vous le paraîtra; et que, vous jugeant vous-même dans la justice, vous soustrirez sans résistance à l'arrêt de votre condamnation. Mais parce que la cupidité nous domine, et que, malgré les plus belles démonstrations d'un désir véritable de restituer, on ne le veut que de bouche et qu'en apparence, sans le vouloir réellement et de cœur, qu'arrive-t-il? On se contente d'un examen superficiel, et la moindre difficulté qui naît, on la prend pour une impuissance absolue. On étouffe mille retours de la conscience, on écarte mille réflexions qu'elle présente, et on les traite de scrupules. Dès qu'on ne peut satisfaire à tout, on conclut de ne satisfaire à rien. On n'en veut croire nul autre que soi-même; ou si l'on veut bien s'en rapporter à quelqu'un, ce n'est que dans la pensée d'en tirer une décision favorable, et que pour se confirmer dans l'idée de cette impossibilité imaginaire dont on se flatte. D'où il s'ensuit que, voulant toujours restituer, on disant toujours qu'on est dans le dessein de le faire aussitôt qu'on le pourra, on ne le fait jamais, parce qu'on ne pense jamais le pouvoir.

Cependant, mon cher auditeur, point de salut sans la restitution, et c'est la dernière vérité par où je finis. Car, de toutes les obligations à quoi le salut est attaché, il n'en est point de plus étroite que celle-ci, ni qui souffre moins d'adoucissement, de tempérament, d'accommodement. Obligation rigoureuse, dit l'ange de l'école, soit à l'égard des hommes ministres de Dieu, soit à l'égard de Dieu même. A l'égard des hommes ministres de Dieu, parce qu'ils n'en peuvent jamais dispenser; à l'égard de Dieu, parce que, s'il le peut, il ne le veut pas. Remarquez, s'il vous plaît, ce que je dis. Dieu a donné aux hommes qui sont ses ministres sur la terre une puissance presque sans bornes. Ils peuvent, en vertu de la juridiction qu'ils exercent, considérée dans sa plénitude, dispenser des lois de l'Eglise les plus saintes, absoudre des censures les plus foudroyantes, relever des serments

les plus authentiques, faire cesser l'engagement des vœux les plus solennels, effacer les crimes les plus énormes, remettre les peines et les satisfactions les plus légitimement imposées : ils ont, dis-je, tous ces pouvoirs en mille rencontres. Mais s'agit-il de restituer? chose étonnante, chrétiens! ces hommes, que l'Ecriture appelle des dieux et qu'elle traite de tout-puissants, ne peuvent plus rien. Ces clefs données à saint Pierre n'ont pas la vertu d'ouvrir le ciel à quelque usurpateur que ce soit, tant qu'il se trouve volontairement chargé du bien de son prochain; et l'Eglise, à qui il appartient de lier et de délier en tout le reste, nous fait entendre que là-dessus elle a les mains liées elle-même. Ce n'est pas assez; mais selon de très-savants théologiens, après le docteur angélique, Dieu même, à notre égard et à proprement parler, ne peut user sur cela de dispense. Il peut bien, disent-ils, comme seigneur absolu de toutes choses, transporter la propriété et le domaine de mon bien à celui qui me l'a ravi, parce que je n'ai rien dont Dieu ne soit le maître plus que moi-même. Mais s'il ne fait pas ce transport, et tandis que ce bien est à moi, Dieu, tout Dieu qu'il est, ne peut dégager quiconque me l'a enlevé de l'obligation de me le rendre; pourquoi? parce que cette obligation est nécessairement enracinée dans la loi éternelle et invariable de la souveraine justice. Je sais que d'autres théologiens raisonnent plus simplement, et prétendent que ce pouvoir, qui est en Dieu, de transporter le domaine d'un bien mal acquis, est le même en effet que le pouvoir de dispenser en matière de restitution. Quoi qu'il en soit, je soutiens que Dieu, quand il aurait ce double pouvoir, ne veut se servir en notre faveur et au préjudice de l'équité ni de l'un ni de l'autre; qu'il ne l'ai jamais voulu, et que jamais il ne le voudra : car c'est l'oracle du Saint-Esprit, et un arrêt prononcé par le grand Apôtre ¹ que l'injustice n'entrera point dans le royaume céleste : *Neque fures, neque avari... neque rapaces, regnum Dei possidebunt.*

Arrêt fondé sur les principes les plus incontestables, et loi tellement nécessaire que, sans cela, le monde ne serait plus, selon l'expression de l'Evangile, qu'une retraite de voleurs. Car si l'on pouvait, sans nulle restitution ni nulle volonté d'en faire, après avoir usurpé le bien d'autrui, rentrer en grâce avec Dieu et prétendre à la possession de son royaume, ne serait-ce pas une des plus fortes tentations pour eux-mêmes à qui il reste quelque fonds de religion ?

¹ 1 Cor., vi, 10.

Quelle sûreté y aurait-il parmi les hommes ? et dans la pensée que chacun pourrait impunément garder ce qu'il aurait, quoique injustement, enlevé, y a-t-il vexations et iniquités où l'on ne se portât ? Et certes, si dans le système présent et dans l'impossibilité actuelle où se trouve tout chrétien de se sauver sans restituer ou sans le vouloir, le christianisme est néanmoins encore rempli de fraudes, de concussion, d'usures, de chicanes ; si, malgré ce frein de la restitution et de sa nécessité irrémédiable, il y a toutefois tant de négoces criminels, tant de profils illégitimes, tant de conventions simoniaques, tant de jugements vendus, tant de mystères abominables et de stratagèmes pour s'enrichir aux dépens du prochain, que serait-ce si l'on se voyait affranchi de ce devoir, et qu'on eût, sans y avoir satisfait, quelque espérance d'être favorablement reçu de Dieu et mis au nombre de ses prédestinés ?

Je n'ignore pas ce que quelques-uns, moins éclairés, auront à me répondre : qu'indépendamment de toute injure faite à l'homme, la contrition seule, et à plus forte raison jointe avec le sacrement de pénitence, suffit pour se réconcilier pleinement avec Dieu. Oui, mon cher auditeur, c'est assez pour cela d'un cœur contrit. Mais comment contrit ? non point seulement en parole ni en apparence, mais touché d'une contrition sincère, d'une contrition solide et chrétienne. Or je prétends, et c'est un point universellement reconnu, qu'une véritable contrition renferme comme une partie essentielle la volonté efficace de restituer, puisqu'elle renferme essentiellement la volonté efficace et le propos de rétablir toutes choses, soit à l'égard de Dieu, soit à l'égard du prochain, dans le même état qu'elles étaient avant le péché. Supposons donc, tant qu'il nous plaira, un homme qui se frappe devant Dieu la poitrine, qui gémit aux pieds d'un ministre de Jésus-Christ, qui se refuse toutes les douceurs de la vie, et qui châtie son corps par toutes les austérités de la mortification, qui s'expose aux tourments les plus rigoureux et au plus cruel martyre : si cependant, injuste possesseur d'un bien à quoi il n'a nul droit, et qu'il sait appartenir à un autre, il n'est pas actuellement et volontairement déterminé à s'en défaire, je dis que sous ces dehors, et sous le beau masque de pénitence dont il se couvre, il n'est rien moins que pénitent, ou que ce n'est qu'un faux pénitent. Je dis que dans une telle disposition, s'il l'approche du sacrement de l'autel, c'est un sacrilège et un profanateur. Je dis que si la mort vient à le surprendre, il meurt en impie, et que c'est un réprouvé.

Voilà, chrétiens, ce que nous enseignons sur cette matière la sainte foi que nous professons, et voilà les pensées avec lesquelles je vous renvoie. S'il y a dans cette assemblée quelque auditeur sur qui ces vérités n'aient point fait encore une assez forte impression, je n'ai plus rien à lui dire que ce que disait saint Grégoire à un homme du monde : Ah ! mon cher frère, lui écrivait ce grand pape, considérez, je vous prie, que ces richesses que vous avez amassées par des voies criminelles vous abandonneront un jour ; mais que les crimes que vous avez commis en les amassant ne vous abandonneront jamais. Souvenez-vous que c'est une extrême folie de laisser après vous des biens dont vous n'aurez été maître que quelques moments, et d'emporter avec vous des injustices qui vous tourmenteront éternellement. Ne soyez pas si insensé que de transmettre à des héritiers tout le fruit de votre péché, pour vous charger de toute la peine qui lui est due ; et ne vous engagez pas dans l'affreux malheur de brûler vous-même en l'autre vie, pour avoir élevé en celle-ci des étrangers et des ingrats. Ainsi parlait ce saint docteur ; et j'ajoute avec saint Augustin : *Redde pecuniam, perde pecuniam, ne perdas animam*. Rendez, mon frère, rendez cet argent qui ne vous appartient pas ; perdez même, s'il est nécessaire, celui qui vous appartient : pourquoi ? afin de ne pas perdre votre âme, qui appartient à Dieu et qui a coûté tout le sang d'un Dieu. Car il n'y a point de tempérament à prendre, ni de milieu ; il faut perdre l'un ou l'autre : votre âme, si vous voulez conserver cet argent ; ou cet argent, si vous voulez sauver votre âme. Or, entre l'un et l'autre y a-t-il à balancer ? et si vous délibérez un moment, en faudra-t-il davantage pour vous condamner au jugement de Dieu ?

C'est ce que l'apôtre saint Jacques nous a représenté dans une belle et vive image, lorsque, s'adressant à ces riches engraisés de la substance du prochain, et les surpassant entre les mains de Dieu comme les malheureuses victimes que ce souverain Juge immole à sa justice, il leur fait ces reproches si amers et si désolants : *Agite nunc, divites ; plorate ululantes in miseriis vestris* ! Allez maintenant, riches avares ; pleurez, poussez de hauts cris, et reconnaissez l'affreuse misère où vous êtes tombés par votre insatiable convoitise. Que sont devenus ces trésors dont vous étiez si avides, et qui étaient les fruits de votre iniquité ? Vous craigniez tant de les laisser échapper ; et malgré toutes les remontrances qu'on vous faisait, malgré tous les

remords de votre conscience qui vous remettait devant les yeux vos injustices, vous ne pouviez vous résoudre à les réparer. Aveugles, vous ne pensiez pas que la mort vous les enlèverait, ces biens si injustement possédés ; mais vous voyez en quelle pauvreté elle vous a réduits : *Divitia vestrae putrefactae sunt... aurum et argentum vestrum erugnavit* ¹. Encore s'il ne vous était point arrivé d'autre malheur que de les perdre. Mais la perte même que vous en avez faite et que vous ne pouviez éviter, puisque c'étaient des biens périssables, et que d'ailleurs vous étiez vous-mêmes mortels, c'est ce qui rend contre vous le plus convaincant et le plus sensible témoignage. Car, d'avoir sacrifié votre âme, cette âme immortelle, à des biens passagers et sur quoi il y avait si peu à compter, voilà le dernier degré de l'aveuglement, et le plus grand de tous les désordres : *Et ærugo eorum in testimonium vobis erit* ². Qu'avez-vous donc fait en accumulant revenus sur revenus, profits sur profits, en prenant de toutes parts et à toutes mains, et ne vous dessaisissant jamais de rien ? Vous l'éprouvez à présent, et vous le sentirez pendant toute l'éternité : *Thesaurizastis vobis iram in novissimis diebus* ³. Vous vous êtes fait un trésor de colère pour le jour redoutable des vengeances divines ; vous avez suscité contre vous autant d'accusateurs qu'il y a eu de malheureux que vous avez tenus dans l'oppression, et dont la ruine vous a enrichis. N'entendez-vous pas leurs cris qui s'élèvent au trône du Seigneur ? Da moins il les entend, et c'est assez. Oui, il entend les cris de ces domestiques dont vous exigiez si rigoureusement les services, et à qui vous en refusiez si impitoyablement la récompense ; les cris de ces marchands qui vous revêtaient, qui vous nourrissaient, qui vous entretenaient de leur bien, et qui n'en ont jamais touché le juste prix ; les cris de ces ouvriers qui s'épuisaient pour vous de travail, et qui n'ont jamais eu de pour leur salaire ; les cris de ces créanciers que

¹ Jac., v, 2, 3. — ² Ibid., 3. — ³ Ibid.

vous avez fatigués par vos délais, arrêtés par votre crédit, privés de leurs plus légitimes prétentions par vos artifices et vos détours ; les cris de ces orphelins, de ces pupilles, de ces familles entières : le Seigneur, encore une fois, le Dieu d'Israël les entend, ces cris ; et qui vous défendra des coups de sa justice irritée, et des foudres dont son bras est armé pour vous accabler ? *Ecece merces operatorum qui messuerunt regiones vestras, que fraudata est a vobis, clamant ; et clamor eorum in aures Domini sabaoth introivit* ¹.

Il n'y a, mes frères, qu'une restitution prompte et parfaite qui puisse vous préserver de ces foudroyants anathèmes que Dieu, vengeur des intérêts du prochain, est prêt à lancer sur vos têtes. Je dis une restitution prompte : car je vous l'ai déjà fait entendre, et je ne puis trop vous le redire, dès le moment que vous pouvez satisfaire, il ne vous est pas permis de différer ; et c'est non-seulement un abus, mais un péché de remettre, comme quelques-uns, à la mort, ce qu'on peut accomplir pendant la vie. Je dis une restitution parfaite, sans réduire les gens à des compositions forcées et à des accommodements auxquels ils ne consentent que par contrainte, et parce qu'ils craignent d'être frustrés de toute la dette. Renouvelez, mon Dieu, parmi votre peuple, cet esprit de droiture et d'équité, cet esprit de désintéressement qui est le vrai caractère du christianisme où vous nous avez appelés. Ne souffrez pas que des biens aussi vils et aussi méprisables que le sont tous les biens de la terre nous fassent oublier les biens de la gloire et de la béatitude céleste que vous nous préparez. Que nous servirait de gagner tout le monde, si nous venions à vous perdre et à nous perdre nous-mêmes ? Mais au contraire, quand nous serions dépouillés de tout en cette vie, ne serait-ce pas toujours la souveraine félicité pour nous de mériter ainsi votre grâce, et de vous posséder dans la vie éternelle, où nous conduise, etc. ?

¹ Jac., v, 4.

SERMON POUR LE VINGT-TROISIÈME DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

SUR LE DÉSIR ET LE DÉGOUT DE LA COMMUNION.

ANALYSE.

SUJET. Elle disait en elle-même : Si je puis seulement toucher sa robe, je serai guérie.

La seule robe de Jésus-Christ guérit cette femme atteinte d'une longue infirmité : que ne peut point à plus forte raison pour la sanctification de nos âmes cet adorable sacrement, où nous recevons Jésus-Christ même par la communion ?

DIVISION. Deux sortes de dispositions, ordinaires dans le christianisme, à l'égard de la communion : désir et dégoût. Nous avons besoin d'instruction sur l'un et sur l'autre. Désir de la communion, première partie ; dégoût de la communion, deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Désir de la communion. 1° Motifs de ce désir; 2° avantages de ce désir; 3° règles de ce désir.

1° Motifs de ce désir. Ils se réduisent tous à un motif général où ils sont renfermés, savoir : que toute âme chrétienne doit désirer souverainement et par-dessus toutes choses d'être unie à Jésus-Christ, puisque c'est en Jésus-Christ qu'elle trouve tous les biens. Or, c'est la communion qui nous unit réellement et substantiellement à Jésus-Christ. Mais ce désir de la communion peut-il convenir à un pécheur dans l'état actuel de son péché ? Oui : car tout exclu qu'il est de la sainte table par son péché, il peut néanmoins désirer d'y être rétabli, non point avec son péché, mais après s'être lavé et purifié de cette tache. Plus même un homme est pécheur, plus il doit désirer la communion, de la manière que je le viens d'expliquer ; parce que plus il est pécheur, plus il est malade et faible, et qu'il lui doit par conséquent plus désirer ce qui peut le guérir et le fortifier.

2° Avantages de ce désir. 1° C'est la première disposition à la communion, quoique ce ne soit pas une disposition suffisante. Le sacrement de Jésus-Christ est une viande, et une viande ne profite jamais à ceux qui ne l'ont pas auparavant appétit. Jésus-Christ se tient honoré de ce désir, puisque c'est une marque de l'estime que nous faisons de ce saint aliment qu'il nous offre. 2° C'est le principe et comme le mobile de toutes les autres dispositions. Car, voulant communier et ne voulant pas d'ailleurs communier indignement, je me trouve en cela par là ne rien négliger de tout ce qui me peut disposer à une bonne communion. Abus de notre siècle : Au lieu d'exciter ce désir dans les âmes, on travaille à l'y étouffer, et de la vient que l'usage de la communion est si négligé par la plupart des chrétiens.

3° Règles de ce désir. Il faut que ce soit un désir humble, un désir éclairé ou demandant à l'être, un désir prudent et sage, docile et soumis, en un mot un désir chrétien, et non point un désir pré-somptueux, aveugle, précipité, volage, opiniâtre et entêté. Dès que ce désir aura les qualités convenables, conservons-le, quoi qu'on puisse nous dire pour l'amortir en nous et nous le faire perdre.

DEUXIÈME PARTIE. Dégout de la communion. Il y a un dégout de la communion qui vient de Dieu, et il y en a un qui vient de nous-mêmes et de notre fond. L'un n'est qu'une épreuve de Dieu, ou qu'un châtiement passager de Dieu, et ce n'est point de quoi il s'agit ici ; mais l'autre procède d'une mauvaise disposition de notre cœur, et c'est de cette sorte de dégout qu'il est question. Voyons-en : 1° le principe, 2° les suites funestes, 3° les remèdes.

1° Principe de ce dégout. C'est le relâchement de la vie. On quitte ses exercices de piété, on ne veut plus tant se faire de violence, ni tant veiller sur soi ; on s'accoutte à une vie sensuelle et délicate, à une vie dissolue et mondaine, on s'aime, et tout ce qui est capable de la troubler devient insupportable. De là donc l'on conçoit de l'éloignement pour la communion, parce qu'elle demande une autre vie que celle-ci. Pourquoi tant de communions ? dit-on. On se retire de la sainte table, et l'on se met ainsi plus au large. On parloit et l'on agissoit tout autrement à ces temps d'une ferveur chrétienne, où l'on étoit animé de l'Esprit de Dieu.

2° Suites de ce dégout. Comme le relâchement de la vie porte au dégout de la communion, le dégout de la communion, par le retour le plus naturel, mais le plus funeste, porte à un nouveau relâchement de vie. Car ce dégout éloigne de la communion ; et moins on communie, moins on a de grâces, moins on a de forces, moins on a de vigilance, d'attention sur soi-même, de zèle pour son avancement, et par conséquent plus on se relâche. Voilà comment on a vu des personnes dans les plus saintes sociétés se dérégler, et comment on a vu les sociétés elles-mêmes tout entières se démentir, et devenir le scandale de la religion.

3° Remèdes de ce dégout. 1° S'appliquer à bien comprendre le principe et les suites malheureuses du dégout où l'on est tombé, et se faire lui-dessus à soi-même d'utiles reproches ; 2° ne point suivre le dégout où l'on se trouve, et agir même contre ce dégout ; 3° se confier à un directeur dont la conduite soit à couvert de tout soupçon, et prendre ses avis ; 4° avoir recours à Dieu même, et lui demander instamment qu'il fléchisse notre cœur et l'attire à lui.

Dicebat enim intra se: Si tetigero tantum vestimentum ejus, salva ero.

Elle disait en elle-même : Si je puis seulement toucher sa robe, je serai guérie. (Saint Matth., chap. ix, 21.)

C'est le juste raisonnement de cette femme, affligée d'une longue infirmité qui l'avait réduite dans une extrême langueur, et dont elle souhaitait d'être guérie. Témoin des miracles qu'opérait le Sauveur du monde, elle conclut qu'il ne serait pas moins puissant pour elle que pour les autres, et qu'elle n'en devait pas moins attendre de secours. Elle porta encore sa confiance plus loin, et ne crut pas même nécessaire d'exposer à cet Homme-Dieu sa peine, de lui adresser sa prière, ni qu'il prononçât en sa faveur une seule parole ; car, dit-elle, le voyant au milieu d'une foule de peuple qui l'enviromnait de toutes parts : Si je puis seulement pénétrer jusqu'à lui, et si j'ai le bonheur de toucher le bord de sa robe, c'est assez : j'éprouverai bientôt les effets de cette divine vertu dont il donne tous les jours de si éclatants témoignages : *Si tetigero tantum vestimentum ejus, salva ero*¹. Elle ne se trompa pas, chré-

¹ Matth., ix, 21.

tiens : ses espérances furent remplies, le Fils de Dieu répondit à son attente, et vous savez combien, en lui rendant la santé du corps, il loua hautement et releva le mérite de sa foi : *Confide, filia; fides tua te salvam fecit*¹. Or, si les seuls vêtements de Jésus-Christ eurent une telle efficacité, que ne peut point pour la sanctification de nos âmes cet si honorable sacrement où nous recevons Jésus-Christ même présent en personne ; où sa chair sacrée, son sang précieux, nous servent de nourriture et de breuvage ; où, par l'union la plus réelle et la plus intime, il demeure en nous, et nous communique, en quelque manière, tout son être et toute sa divinité ! N'est-il donc pas bien surprenant, mes frères, qu'au lieu de le chercher avec plus d'empressement encore et plus d'ardeur que ne le chercha cette malade de notre Evangile, nous nous tenions si longtemps éloignés de lui ; qu'étant sujets à tant de faiblesses, et ne pouvant ignorer nos infirmités spirituelles et nos besoins, nous ayons si peu recours au remède le plus prompt et le plus puissant ; que la participation du corps de

¹ Matth., ix, 22.

notre Dieu qui nous est permise et où nous sommes invités, que l'usage de la communion nous devienne si rare, et que nous imaginions autant de prétextes pour nous en refuser, que nous devrions marquer de zèle pour en approcher? C'est l'abus que je voudrais corriger dans le christianisme, et que j'entreprends aujourd'hui de combattre, après que nous aurons demandé les lumières du Saint-Esprit, et que nous aurons salué Marie, en lui disant: *Ave, Maria.*

Entre les différentes dispositions où nous sommes à l'égard du sacrement de Jésus-Christ et de l'usage que nous en devons faire, il y en a deux auxquelles je m'attache dans ce discours, et dont j'ai dessein de vous entretenir: l'une est le désir de la communion, et l'autre le dégoût de la communion. Désir de la communion, directement contraire à ce mortel dégoût où tombent tant d'âmes mondaines, et qui leur fait négliger l'aliment le plus salutaire, et ce pain de vie descendu du ciel pour être sur la terre notre soutien dans les voies de Dieu. Dégoût de la communion, non moins formellement opposé à ce saint désir dont les âmes chrétiennes et pieuses sont animées, et qui en fut toujours le vrai caractère. Prenez garde, mes chers auditeurs: ce n'est point précisément de la fréquente communion que je viens vous parler. Je vous en ai déjà fait voir les avantages, et bien d'autres avant moi vous les ont représentés. Mais ce que je viens examiner avec vous, ce sont les deux principes à quoi nous pouvons communément attribuer, ou la piété des uns que nous voyons communier souvent, ou la négligence des autres qui communient si rarement. Parce que ceux-là sont touchés d'un certain goût pour la communion, parce qu'ils s'y sentent portés d'un désir secret qui les y attire, ils ne manquent nulle occasion de se présenter à la table du Seigneur, et se feraient une des plus sensibles peines d'en être privés. Et comme ceux-ci, ou par la dissipation du monde qui leur dessèche le cœur, ou par une passion particulière qui les possède, ont perdu tout sentiment de piété, et que cette viande céleste dont ils devraient se nourrir leur est devenue insipide, ils passent les années entières sans y prendre part, et voudraient même autoriser leur conduite par des excuses aussi frivoles qu'elles sont apparentes et spécieuses. Or, ces deux sortes de chrétiens ont besoin d'instruction: les premiers sur le désir de la communion qu'ils font paraître, et

où l'on ne peut trop les confirmer; ce sera le sujet de la première partie: les seconds sur le dégoût de la communion, où ils vivent et qui leur fait abandonner cette source de grâces: ce sera le sujet de la seconde partie. Matière qu'on ne vous a peut-être jamais bien développée, et qui n'est guère commune dans la chaire évangélique. Donnez-y, je vous prie, toute votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Toute âme chrétienne doit désirer la communion, et rien n'est plus utile pour nous ni plus efficace que ce désir, dès qu'il n'exécède point la mesure qui lui convient, et que nous savons le contenir dans les justes limites qu'une prudence évangélique lui prescrit. Observez, s'il vous plaît, ce que je dis, qui se réduit à ces trois points: le premier, que nous devons tous désirer la communion, et vous en comprendre aisément les raisons; le second, que ce désir nous est très-salutaire, et vous en verrez les fruits; le troisième, que ce désir néanmoins doit être conduit par la sagesse de l'Évangile, et vous apprendrez à le régler. Ainsi le motif de ce désir, les avantages de ce désir, les règles de ce désir, voilà sur quoi j'ai d'abord à m'expliquer, et à vous donner tout l'éclaircissement nécessaire.

Je prétends donc et j'avance que toute âme chrétienne doit désirer la communion. Pourquoi? Par ce grand motif où tous les autres sont renfermés, savoir, que toute âme chrétienne doit désirer souverainement et par-dessus toute chose d'être unie à Jésus-Christ, puisque c'est en Jésus-Christ qu'elle trouve tous les biens; car c'est en lui qu'elle trouve sa nourriture, sa force, sa consolation, son espérance, toutes les lumières et tous les secours pour marcher dans le chemin du salut, et pour arriver à ce bienheureux terme. D'où il s'ensuit que par amour, que par intérêt, mais un intérêt solide et tout spirituel, rien n'est plus à souhaiter ni à rechercher pour elle dans la vie, que cette union étroite qui l'attache à son Sauveur, et qui la fait entrer en participation de tous ses trésors. Or, ce qui nous unit réellement, infiniment, substantiellement à Jésus-Christ, c'est la communion. Celui qui mange ma chair demeure en moi, et moi je demeure en lui: *Qui manducat meam carnem... in me manet, et ego in illo*¹. Union si singulière, qu'elle ne peut être suppléée en ce monde par nul autre sacrement; et de là cette maxime universelle des Pères et de tous les maîtres de la vie intérieure et dévote, que, par

¹ Joan., vi, 57.

rapport à ce lieu d'exil où nous sommes, et pendant que nous y sommes, le plus grand mal que nous ayons à craindre est d'être séparés du corps de notre Dieu, comme notre plus grand bien est de le recevoir.

Tout cela, mes chers auditeurs, est évident : mais vous me demandez si ce désir de la communion peut convenir à un pécheur dans l'état actuel de son péché ; car dans cet état il est indigne de communier. Il est vrai, dit saint Chrysostome, cette indignité peut bien être une raison pour ne pas approcher de la communion, mais elle ne peut ni ne doit jamais être une raison pour ne pas désirer la communion. Autre chose est de communier en effet, et autre de le désirer seulement, et dans la manière que nous devons l'entendre. De communier en effet, ce serait pour un pécheur, tant qu'il est encore dans la disgrâce de Dieu et dans l'engagement du péché, un sacrilège et une profanation ; par conséquent la table du Seigneur lui est interdite alors, et il doit s'en exclure lui-même. Mais tout exclu qu'il est de cette sainte table, il peut désirer d'y être rappelé, d'y être rétabli, d'y être admis tout de nouveau, non point avec son péché, mais après s'être lavé et purifié de la tache de son péché. Touché de son malheur et de la triste disette où il languit, il peut entrer dans le même sentiment que l'enfant prodigue, et se dire à lui-même : *Quanti mercenarii in domo patris mei abundant panibus ! ego autem hic fame pereo* ¹ ; Combien d'âmes, sur qui Dieu peut-être n'a jamais répandu ses grâces avec autant d'abondance que sur moi, parce qu'elles ont été fidèles et qu'elles ont profité du peu de talents qu'elles avaient reçus, s'avancent, s'entre-tiennent, et, pour ainsi parler, s'engraissent dans la maison du Père céleste, tandis que je périclite de faim ! Il peut, en faisant de solides réflexions sur le funeste abandonnement où il vit, et regrettant les dommages infinis que lui cause l'éloignement de la communion, s'écrier avec les paroles de David : *Quando veniam et apparebo ante faciem Dei* ² ! Serai-je donc toujours banni de la présence de mon Dieu et de son sanctuaire ? Quand viendra le temps où je pourrai paraître devant lui parmi les conviés, et prendre place comme eux à son festin ? A quoi tient-il ? et ne ferai-je point pour cela quelque effort ? Voilà, dis-je, comment le pécheur peut souhaiter la communion, et comment même il la doit souhaiter. Ainsi, soit que je sois positivement indigne de la communion, ou que je ne le sois pas, il me convient toujours de la désirer.

Si je n'en suis pas absolument indigne, ce désir contribuera toujours de plus en plus à m'en rendre digne ; et si mon indignité est expresse et absolue par le péché qui me domine et qui règne en moi, ce désir au moins me préservera d'un endurcissement total, et sera toujours une ressource pour moi.

Il y a plus encore ; et fondé sur la maxime que je viens d'établir, je soutiens même que plus un homme est pécheur, plus il doit désirer la communion, et la preuve en est convaincante ; parce que plus il est pécheur, plus il est malade, plus il est faible, plus il est éloigné de Dieu : or, plus il est malade, plus il doit désirer ce qui peut le remettre dans une santé parfaite ; plus il est faible, plus il doit désirer ce qui peut réparer ses forces perdues ; plus il est éloigné de Dieu, plus il doit soupirer après Dieu pour le retrouver, et pour se rejoindre à lui. Dès là donc que la communion est le remède le plus efficace dont nous puissions user, dès que c'est contre nos faiblesses le secours le plus puissant que nous puissions employer, dès que c'est le sceau de notre réunion avec Dieu, plus nos plaies sont profondes et nos maladies dangereuses, plus devons-nous avoir d'ardeur pour approcher du médecin dont nous attendons notre guérison ; et plus nous nous trouvons loin de Dieu, plus devons-nous aspirer vers l'autel, où il veut bien encore se communiquer à nous, et nous réconcilier pleinement avec lui.

Il faut pour cela des dispositions, je le sais ; mais voici les avantages de ce désir que je voudrais allumer dans vos cœurs. Car, pour passer maintenant à l'autre article que je me suis proposé, je dis deux choses que je vous prie de bien comprendre : premièrement, que le désir est lui-même la première disposition que nous devons apporter à la communion ; et, secondement, que ce même désir est encore le principe et le mobile de toutes les autres dispositions que demande la communion. Expliquons-nous. C'est la première disposition : je ne dis pas que c'est une disposition suffisante ; mais encore une fois, que c'est de toutes les dispositions la plus convenable et la première. En effet le sacrement que nous recevons dans la communion, en quelle qualité et pourquoi nous est-il donné ? Comme l'aliment et la nourriture de l'âme. C'est un pain : *Panis quem ego dabo* ¹ ; c'est une viande : *Caro mea vere est cibus* ² ; c'est un breuvage : *Sanguis meus vere est potus* ³. Voilà comment Jésus-Christ l'a institué, et comment il nous l'a fait entendre dans les termes les plus

¹ Luc., xv, 17. — ² Ps., xli, 3.

³ Jean., vi, 52. — ¹ Ibid., 56. — ² Ibid.

formels. Or une viande ne profite jamais mieux, et n'est même communément utile et saine au corps, que lorsqu'on la prend et qu'on la mange avec appétit. Ainsi en est-il de cette viande divine, qui nous est distribuée par les mains des prêtres. Le goût qu'on y trouve, la sainte avidité qui nous la fait rechercher ou du moins désirer, est un signe de la préparation du cœur à en tirer le fruit qu'elle peut produire. Et parce que ce fruit dépend de la grâce de Dieu, j'ajoute que c'est encore pour Dieu une espèce d'engagement à nous accorder cette grâce, et à la verser sur nous dans toute son abondance. Pourquoi cela ? parce que cette faim, que cette soif de la communion, si j'ose m'exprimer de la sorte, est un honneur particulier que nous rendons au sacrement de Jésus-Christ, puisque c'est un témoignage de l'estime que nous en faisons, et de la haute idée que nous en avons conçue. De là cette invitation du Sauveur du monde, que je puis bien appliquer à mon sujet : *Si quis sitit, veniat ad me* ¹. Celui qui se sent pressé de la soif, qu'il vienne à moi. Plus il sera altéré, plus je répandrai sur lui ces eaux vivifiantes dont mon sacrement est la source intarissable. De là cette effusion de tous les dons célestes que fait ce même Sauveur sur l'âme affamée, selon le mot du prophète : *Animam esurientem satiavit bonis* ². Il n'épargne rien pour elle ; et plus il voit croître sa faim, plus il prend plaisir à la rassasier. De là aussi ce redoublement, cette vivacité de désir, ce nouveau feu dont une âme quelquefois est embrasée. Une communion, bien loin de l'éteindre, ne sert qu'à l'enflammer davantage ; et c'est en cette âme que s'accomplit toute la parole du Saint-Esprit : *Qui edunt me, adhuc esuriant* ³.

Mais, chrétiens, je vais trop loin : revenons. Outre que le désir est lui-même la première disposition pour bien communier, c'est encore le principe et comme le mobile de toutes les autres dispositions que demande la communion. Car quand je désire sincèrement et efficacement une fin, dès là je suis déterminé à tous les moyens qui sont nécessaires pour y parvenir. Si donc je désire de bonne foi la communion, ce seul désir m'engage à ne rien négliger de tout ce que ma religion exige de moi pour participer dignement au divin mystère.

Je sais, par exemple, que de toutes les dispositions, la plus essentielle est la pureté de la conscience, et que je ne puis, avec un cœur ou corrompu par l'intérêt, ou entlé par l'orgueil, ou amolli par la sensualité, ou aigri par

le ressentiment et la vengeance, ou flétri de quelque autre sorte que ce soit, m'unir à un Dieu qui est la sainteté même, et le Saint des saints ; que fais-je, si c'est un vrai désir qui me porte à la communion ? Ne voulant pas profaner le sacrement, et ne voulant pas non plus l'abandonner, je conclus que je dois renfermer en moi-même, et purifier mon âme de tout ce qui pourrait blesser l'œil du Seigneur au moment qu'il daignera la visiter. C'est-à-dire, je conclus que je dois me dessaisir de ce bien qui ne m'appartient pas, que je dois réparer ce dommage dont je suis l'auteur et que j'ai injustement causé ; que je dois rabattre cette hauteur d'esprit qui me rend en mille occasions fier et impérieux, vain et méprisant, colère, violent, emporté ; que je dois réprimer cette ambition qui, dans le cours de ses entreprises, me fait violer tant de devoirs et commettre tant d'injustices ; que je dois renoncer à cet attachement, pardonner cette injure, me réconcilier avec cet ennemi, surtout me réconcilier avec Dieu, et pour cela avoir recours au tribunal de la pénitence, par une confession exacte, et accompagnée de tous les sentiments et de toutes les résolutions qui en font le mérite.

Je sais que, pour un fréquent usage de la communion, ce n'est point assez d'une vie exempte de certains vices grossiers, et du reste remplie de mille imperfections, lâche, tiède, négligente ; mais que cette communion fréquente suppose la ferveur de la piété, la fidélité aux moindres devoirs, la pratique des vertus. Si donc mon désir, sans se borner à quelques communions éloignées les unes des autres, m'inspire de les réitérer aussi souvent que je le pourrai et que mon état le permettra, quelles sont les saintes conséquences que je tire ? Wantant communier souvent et voulant communier utilement, je conclus que je dois saucifier ma vie, et la conformer au nombre de mes communions : c'est-à-dire je conclus que je dois vivre dans la retraite et la séparation du monde, parce que la fréquente communion ne peut s'accorder avec une vie mondaine et dissipée ; que je dois renouveler sans cesse l'ardeur de ma dévotion, et m'adonner sans relâche à tous les exercices du christianisme ; parce que la fréquente communion ne peut convenir avec une vie paresseuse et inutile ; que je dois, autant qu'il est possible, veiller à la garde de mon cœur, en régler tous les mouvements, en modérer toutes les passions, en déraciner les plus légères habitudes, en bannir tout ce qui n'est pas selon le gré de

¹ JOH. VII, 37. — ² Ps., CVI, 9. — ³ FEILL., xxiv, 29.

Dieu et selon la perfection de sa loi, ou du moins le vouloir ainsi et y travailler, parce que la fréquente communion ne peut compaître avec des imperfections où l'on s'entretient volontairement, et dont on ne prend ni l'on ne veut prendre nul soin de se défaire ; que je dois être humble, charitable, patient, mortifié, assidu à la prière et à toutes les œuvres pieuses, ou du moins que je dois m'appliquer à le devenir, parce que la fréquente communion est le prix de tout cela, de même aussi que tout cela est communément le fruit de la fréquente communion. Voilà encore une fois, ce que je conclus, et à quoi le désir de la communion me détermine.

Or, par là ce désir n'est-il pas pour nous comme un principe de sanctification, et en quelques égarements que nous soyons tombés, tant que nous conserverons ce désir, ne sera-ce pas toujours un fonds d'espérance pour notre retour à Dieu et pour notre conversion ? D'où vous jugez, mes chers auditeurs, ou vous devez juger avec moi, de quelle conséquence il est de ne laisser pas éteindre ce désir dans le christianisme, mais de le réveiller incessamment dans les cœurs et de l'y faire croître. Voici néanmoins l'abus de notre siècle : qu'il me soit permis de m'en expliquer aujourd'hui, et de le déplorer en votre présence. Au lieu de nourrir dans les âmes ce désir de la communion, au lieu de le rallumer continuellement parmi les fidèles et de le redoubler, on le ralentit, on le refroidit, et l'on vient peu à peu à l'amortir tout à fait et à l'anéantir. Comment ? en ne représentant jamais la communion au peuple chrétien que sous des idées et des images effrayantes ; en ne lui traçant dans l'esprit et ne lui meltant devant les yeux que l'excellence du sacrement, que l'indignité de l'homme, que le danger d'une mauvaise communion, et les suites malheureuses qu'elle traîne après soi ; en exagérant les dispositions requises pour communier dignement, et les proposant dans un degré de perfection où il est d'une extrême difficulté et presque impossible d'atteindre. Car n'est-ce pas là que tendent ces maximes outrées d'une morale prétendue sévère ? Maximes que l'on débite dans les entretiens particuliers, que l'on fait entrer dans les discours publics, dont on compose d'amples volumes, et que l'on appuie de citations sans nombre et souvent sans fidélité ; mais surtout maximes dont se laissent préoccuper, ou, pour mieux dire, infatuer des âmes faibles, d'autant plus aisées à séduire, qu'elles sont moins ins-

truites du fond des choses et moins capables de s'en instruire par elles-mêmes ; donnant en aveugles à tout ce qui porte un caractère de rigueur ; suivant sans réflexion et sans modération les premiers sentiments d'une timidité naturelle et mal réglée ; ne distinguant ni l'illusion ni la vérité ; n'écoutant rien là-dessus, et ne pouvant presque revenir de leurs préjugés contre la communion.

Cependant qu'arrive-t-il de là ? c'est que la plupart, si je puis rapporter ici cet exemple, raisonnent à l'égard de la communion comme les disciples de Jésus-Christ raisonnèrent à l'égard de l'état du mariage, lorsque ce divin Maître leur en marqua les engagements. S'il en est de la sorte, lui dirent-ils, il vaut donc mieux demeurer libre, et ne se point lier à de telles conditions : *Si ita est... non expedit nubere*¹. Voilà justement ce qu'on dit : Puisqu'il y a tant à craindre en communiant, il est donc plus à propos de s'abstenir de la communion et de n'en avoir pas un usage si fréquent. Puisque la communion demande des dispositions si relevées et si parfaites, quand serai-je parvenu là ? et le plus sûr pour moi n'est-ce pas de rendre mes communions plus rares, et d'attendre le temps que je m'y croirai assez préparé ? On le dit, et on le fait. Cette crainte de la communion en détruit le désir. D'un jour à un autre il diminue. On le perd enfin ; et n'ayant plus ce désir, on n'a plus l'aiguillon le plus piquant pour nous exciter à la pénitence et à la réformation de nos mœurs, pour nous tenir dans une vigilance perpétuelle sur nous-mêmes pour nous tirer de nos lâchetés et de nos fautes.

Vous me direz que ce n'est pas là l'intention de ceux qui s'énoncent en des termes si forts sur la communion ; qu'ils n'en combattent pas le désir, et qu'au contraire ils l'approuvent et le louent ; mais que, pour l'honneur de Jésus-Christ et l'avancement des âmes, ils ne se proposent autre chose que d'arrêter et de prévenir les excès où ce désir mal conçu pourrait nous mener. Ah ! mes chers auditeurs, n'examinons point ici les intentions : c'est à Dieu à en juger ; mais peut-être, si nous voulions là-dessus entrer dans une sérieuse discussion, trouverions-nous que ces intentions si pures en apparence et si saintes ne sont rien moins que ce qu'elles paraissent. Ou à certains principes touchant la fréquentation du sacrement de nos autels. On voudrait, contre les vus de Jésus-Christ, contre la pratique des pre-

¹ Math., xix, 10.

miers fidèles, contre la conduite des plus habiles maîtres dans les voies de Dieu, retrancher le pain aux enfants, selon l'expression de l'Écriture; c'est-à-dire qu'on voudrait abolir dans l'Église les fréquentes communions; et, pour y réussir, il n'y a point de plus sûr moyen que d'inspirer aux âmes l'éloignement de la communion: par où? par ces menaces qu'on leur fait entendre, par ces peintures qu'on leur trace, par ces frayeurs dont on les remplit. Quoi qu'il en soit, et sans pénétrer davantage dans les desseins qu'on peut avoir, je m'en tiens à l'effet, et je n'en puis assez gémir. Car ce qui s'ensuit inmanquablement de là, c'est ce que nous voyons: je veux dire qu'on vit dans une indifférence mortelle à l'égard de la communion, et qu'on va jusqu'à se faire devant Dieu un prétendu mérite de cette indifférence et une vertu.

Ce n'est pas que j'approuve tout désir de la communion; et comme il n'y a rien de si saint en soi qui ne puisse être sujet à l'illusion, dès que nous ne le prenons pas dans les vues ni selon l'esprit du christianisme, je n'ai point de peine à convenir que, dans le désir dont je relève ici les avantages, il y a des égarements à craindre et des écueils à éviter. C'est un désir réglé que je demande. Or, un désir réglé n'est point un désir présomptueux qui nous ôte le sentiment de notre bassesse, et qui nous fasse aller à l'autel du Seigneur avec un orgueil de pharisien. Ce n'est point un désir aveugle qui n'examine rien, et qui ne soit accompagné de nulle réflexion sur nous-mêmes et de nulle connaissance de nous-mêmes. Ce n'est point un désir précipité, dont le premier mouvement nous emporte, sans accorder à une juste et solide épreuve de soi-même le temps nécessaire. Ce n'est point un désir volage et capricieux, que l'humeur gouverne, et qui soit sujet à de bizarres et de perpétuelles vicissitudes. Ce n'est point un désir frivole et visionnaire, qui par la plus chimérique alliance prétende concilier ensemble la communion, et une vie lâche, une vie molle, une vie toute naturelle. Ce n'est point un désir opiniâtre et entêté, qui ne se conduise que par ses idées et qui les suive avec obstination, ne prenant conseil de personne et ne voulant dépendre de personne. Car voilà les désordres qu'il y aurait à condamner dans le désir de la communion, et que je condamne en effet moi-même; mais un désir humble, mais un désir éclairé ou demandant à l'être, mais un désir prudent et sage, mais un désir docile et soumis, en un mot un désir chrétien; ah! mes frères (je parle à vous, mi-

nistres de Jésus-Christ), c'est ce que nous ne pouvons entretenir avec trop de soin parmi le peuple de Dieu et dans son Église. Or vous savez si c'est là toujours le soin qui vous occupe, et si, par une pratique toute contraire, on ne tourne pas aujourd'hui ses soins à ralentir toute l'ardeur que le premier esprit de l'Évangile avait là-dessus excitée dans les âmes.

Quoi qu'il en soit, mes chers auditeurs, c'est ici que vous pouvez vous appliquer l'avis de saint Bernard. Si le guide que vous avez choisi, dit ce Père, pour vous diriger dans les sentiers de la justice et dans le chemin de la perfection évangélique, vient à se relâcher envers vous et à vous mener par une voie trop douce, ne perdez rien des sentiments de votre pénitence, et par des exercices volontaires et libres suppléez à ceux qui ne vous sont pas ordonnés. C'était la maxime de ce saint docteur; et, suivant cette maxime, je vous dis, moi: Quelque spécieuse que puisse être la direction que vous recevez, du moment qu'elle va à refroidir votre zèle pour la communion, tenez-la dès lors pour suspecte; et si vous ne voulez pas encore l'abandonner, du moins vous-mêmes, avec le secours de la grâce et par toutes les considérations que la religion vous fournit, travaillez chaque jour à renouveler dans votre cœur ce que peut-être on cherche secrètement à y détruire. Quelque leçon qu'on puisse vous faire, et en quelques termes qu'on puisse s'exprimer pour vous peindre à vous-mêmes comme pécheurs, comme indignes de la table d'un Dieu si saint, dites toujours avec le prophète royal: *Quemadmodum desiderat cervus ad fontes aquarum, ita desiderat anima mea ad te Deus*¹. Il est vrai, Seigneur, et je le reconnais devant vous, je ne suis que faiblesse et que misère; mais dans la connaissance de mes faiblesses et de mes misères, que dois-je souhaiter plus ardemment que de trouver en vous mon soutien et le remède à mes maux? Plus donc je sentirai mes besoins, plus j'aspirerai vers Celui qui y peut subvenir; et le cerf pressé de la soif ne court pas aux fontaines d'eau vive avec plus d'ardeur que je soupirerai sans cesse après l'heureux moment où je pourrai recevoir mon Dieu et le placer dans mon sein: *Sitivit anima mea ad Deum fortem, vivum*². C'est le Dieu fort, et sans lui mon âme languit dans une triste défaillance, dont il n'y a que lui qui la puisse relever. C'est le Dieu vivant et le principe de la vie; et sans lui mon âme demeure dans un état de mort, d'où il n'y a que lui qui la puisse retirer: *Fuerunt mihi lacrymæ*

¹ Psalms., xli, 2. — ² Ibid., 3.

mex panes die ac nocte, dum dicitur mihiq uotitie : Ubi est Deus tuus ? Dès que je me vois éloigné de ce Dieu d'amour, il me semble que mon cœur s'élève contre moi, et qu'il me demande : Où est ton Dieu ? où sont ces beaux moments où tu goûtais à sa table les douceurs de cette viande divine qu'il te présentait ? Et dès que je crois pouvoir encore être admis à cette table sacrée, et qu'on m'annonce que j'y puis aller tout de nouveau, c'est pour moi la plus agréable parole, et je la reçois comme un homme affamé qu'on appelle à un repas délicieux : *In voce exultationis et confessionis, sonus epulantis* ². Puissiez-vous, chrétiens, vous maintenir toujours dans ces sentiments, et vous préserver ainsi de ce dégoût de la communion, dont j'ai à vous parler dans la seconde partie !

DEUXIÈME PARTIE.

Le croirait-on qu'une âme pût se dégoûter de cette nourriture céleste, qui n'est autre que Dieu même, et pourrait-on jamais se persuader qu'un pain capable de faire les délices des anges devint insipide aux hommes, et qu'ils eussent de la peine à en user ? C'est néanmoins ce que nous ne voyons que trop dans le christianisme ; et c'est peut-être le déplorable état de bien des personnes qui m'écotent : état qui leur doit causer une affliction mortelle, et dont je voudrais aujourd'hui leur représenter assez vivement le malheur, pour les engager à en sortir et à ne rien négliger sur cela de tous les moyens que la sagesse évangélique peut leur fournir. La plus dangereuse marque d'une santé ou déjà altérée, ou qui commence à s'altérer, c'est le dégoût des viandes les plus saines et les plus propres à exciter l'appétit. On se croit dès lors atteint de quelque maladie secrète ; on juge qu'il y a dans le corps quelque mauvais levain, et l'on emploie tous les secours de l'art pour ne le laisser pas invétérer et pour en prévenir les effets. Or, voilà comment nous devons raisonner, et comment nous devons agir avec plus de sujet, au regard de l'aliment de nos âmes. Perdre le goût de la communion, c'est un des signes les plus à craindre pour nous ; et n'être point touché de se voir dans ce dégoût, y vivre avec indifférence et sans inquiétude, c'est le comble de l'endurcissement, et le témoignage certain d'une conscience ou absolument déréglée, ou sur le point de tomber dans un dérèglement entier, et de se perdre.

Expliquons-nous toutefois, chrétiens, et com-

¹ Psalm., xli, 4. — ² Ibid., 5.

prenez d'abord de quelle sorte de dégoût je prétends parler. Il y a un dégoût de la communion qui vient de Dieu, et il y en a un qui vient de nous-mêmes et de notre fonds : l'un, qui n'est qu'une épreuve de Dieu, ou qu'un châtement passer de Dieu, et l'autre, qui procède d'une mauvaise disposition de notre cœur, et d'une indifférence habituelle et volontaire pour les choses de Dieu. Epreuve de Dieu ; car c'est ainsi que Dieu, de temps en temps, traite même les âmes fidèles. Afin de leur donner lieu de se faire mieux connaître à lui, et de lui prouver leur fidélité, il leur ôte certains sentiments d'une dévotion tendre, et certains goûts qu'elles trouvaient à la communion. Il veut qu'elles ne viennent à lui que pour lui ; et parce qu'il serait à craindre que l'abondance des consolations divines ne les accoutumât à se chercher elles-mêmes dans la fréquentation des saints mystères, autant que Dieu, il les laisse dans un état d'aridité et de sécheresse où il semble que tout le feu de leur amour soit amorti, et où elles ont besoin de toute la force chrétienne pour ne se pas troubler et ne pas succomber. Or, dans cette disposition, une âme doit en effet se tenir aussi tranquille qu'elle le peut être ; contente de tout ce qui plaît à Dieu, toujours également assidue et constante à s'approcher de Dieu, toujours attentive sur elle-même, et dans une continuelle vigilance pour ne manquer à rien de tous ses devoirs et de toutes ses pratiques envers Dieu ; du reste, se confiant en Dieu, et se persuadant bien que si Dieu l'épure de la sorte, ce n'est que pour la rendre plus digne de ses faveurs, et pour la mieux disposer à recevoir ses plus intimes communications.

Châtiment de Dieu, mais châtement passer. Je dis châtement, et c'est une conduite assez ordinaire de Dieu. Il punit les infidélités d'une âme et ses fragilités par la soustraction de ces grâces particulières et de ces attraits dont elle était vivement touchée. Mais j'ajoute, châtement passer ; car ce n'est pas pour abandonner cette âme que Dieu la châtie, mais pour la corriger, mais pour l'engager à se reconnaître, mais pour lui faire prendre, en l'aidant à se relever, une ferveur toute nouvelle. Du moment qu'elle a satisfait, qu'elle a rempli la mesure de sa pénitence, qu'elle s'est retournée vers Dieu, qu'elle le réclame et qu'elle le rappelle, il ne tarde pas à revenir ; ou s'il se fait encore attendre, il revient enfin pour répandre ses dons sur elle avec plus d'effusion que jamais, et pour lui rendre tout ce qu'il lui avait enlevé. Cette épreuve, chrétiens, ce châtement ont leur peines, ils ont leur dan-

gers ; et nous devons même communément demander à Dieu que s'il a, ou à nous éprouver, ou à nous punir, ce n'ésoit point par le dégoût de la communion. Mais outre ce dégoût, que nous pouvons plus attribuer à Dieu qu'à nous-mêmes, il y en a un autre mille fois plus pernicieux, et dont la source est dans nous : dégoût si commun dans le monde, et dans le monde chrétien ! Voilà celui dont je veux ici vous entretenir. Tâchons à en découvrir le principe, voyons-en les suites funestes, et apprenons enfin quels en sont les remèdes. Tout ceci mérite votre attention.

Dans les maladies de l'âme comme dans celles du corps, il est d'une extrême importance de connaître d'abord le principe qui les a formées. Or il ne faut point chercher d'autre principe de ce dégoût dont il est maintenant question, que le relâchement de la vie. Je sais qu'on l'impute à des causes moins prochaines et plus apparentes, aux soins du monde, aux inquiétudes du monde, aux distractions du monde. Je sais qu'à l'exemple des conviés de l'Evangile, on dit : *Villam emi* ¹ ; J'ai un bien à cultiver et à faire valoir : *Uxorem duxi* ² ; J'ai un ménage à conduire et une maison à régler : *Juga boum emi quinque* ³ ; Je suis dans un trafic, dans un cours d'affaires qui m'occupe tout entier ; et le moyen avec cela de fréquenter le sacrement de Jésus-Christ et d'y apporter la préparation convenable ? Dès que j'y veux penser, l'ennui me saisit, et mon esprit, malgré moi, me porte ailleurs. J'en conviens, mon cher auditeur ; mais comment ces soins temporels, comment ces embarras et ces mouvements du monde vous inspirent-ils le dégoût de la communion, si ce n'est par le relâchement de vie où ils vous font tomber ? Dans cette dissipation perpétuelle où on vit, on oublie aisément Dieu et tout ce qui a rapport au culte de Dieu. On n'est attentif qu'aux choses du monde, qu'aux vanités du monde, qu'aux divertissements du monde, qu'aux intérêts du monde, qu'à toutes les scènes différentes qui se passent dans le monde et à la part qu'on y peut avoir. On n'est touché que de cela, on en est rempli et possédé. Or, comme le cœur livré à un objet devient indifférent pour tous les autres, on perd peu à peu toutes les bonnes dispositions où l'on était à l'égard de la piété ; on ne s'affectionne plus aux exercices du christianisme ; on n'a plus qu'une foi languissante, qu'une espérance incertaine, qu'une charité lâche et tiède, et c'est alors que l'on conçoit de l'éloignement pour la communion et qu'on s'en fait une peine.

Car voici ce qui arrive. On conserve encore assez de religion pour ne vouloir pas communier indignement, et l'on est toujours assez éclairé pour voir que la communion ne peut s'accorder avec la vie relâchée que l'on mène. Cependant on aime cette vie aisée et commode, cette vie sensuelle et délicate, cette vie dissipée et mondaine ; et tout ce qui est capable de la troubler paraît insupportable. Ainsi la communion n'est plus qu'une gêne, et ne présente plus à l'esprit qu'une idée fâcheuse et rebutante. On dit ce que les juifs disaient de la manne : *Anima nostra nauseat super cibo isto* ¹. Pourquoi tant de communions ? cela est bon pour les personnes retirées et dévotes par profession ; mais je n'en suis pas encore là, et je ne me sens point encore appelé à une si grande retraite, ni à une régularité si scrupuleuse. On prête volontiers l'oreille à ces discours si ordinaires et si spécieux sur l'extrême facilité avec laquelle des directeurs trop indulgents ou prétendus tels permettent l'usage de la sainte table. On approuve ces maximes étroites et rigoureuses qui vont à exclure presque tous les fidèles de la communion fréquente ; et afin de pouvoir vivre du reste avec plus de liberté, on se déclare sur ce point pour le parti de la morale sévère ; car à l'ombre de cette morale sévère on est en repos. On n'a plus tant à veiller sur soi-même, plus tant à s'étudier soi-même ; on n'a plus tant de reproches à soutenir au fond du cœur sur l'incompatibilité de la conduite qu'on tient et des communions qu'on fait : on a pris le plus court, qui était de se retrancher la communion, et de s'affranchir par là du joug d'une pratique si incommode et si embarrassante.

Ah ! mon cher auditeur, est-ce ainsi que vous raisonnez et que vous agissez à ces temps d'une ferveur chrétienne, où vous étiez animé de l'Esprit de Dieu ? Parce que vous aviez alors du zèle pour la perfection de votre âme et pour votre avancement dans la voie du salut ; parce que vous étiez appliqué aux devoirs de la religion, et que vous vous faisiez un point capital de les accomplir tous et de n'en négliger aucun, la communion vous consolait, vous attirait, vous fortifiait. C'était un entretien pour vous, et le plus doux entretien ; vous y trouviez Dieu, et vous l'y goûtiez : mais depuis que ce premier feu qui vous brûlait n'a plus eu la même ardeur, et que votre charité s'est ralentie comme celle de cet évêque de l'Apocalypse : *Charitatem tuam primam reliquisti* ² ; depuis que vous vous êtes émancipé de ces règles de conduite qui

¹ Luc, xiv, 16. — ² Ibid., 20. — ³ Ibid., 19.

¹ Num., xxi, 6. — ² Apoc., ii, 4.

vous attachaient à certains exercices et qui vous retenaient ainsi dans l'ordre, c'est là que vous avez pris d'autres sentiments à l'égard de la communion. Jusque-là vous en approchiez, non-seulement sans peine, mais avec dévotion, mais avec onction; jusque-là vous étiez persuadé qu'il ne fallait pas se tenir longtemps éloigné de l'autel du Seigneur et de son divin sacrement; mais, avouez-le de bonne foi, vous avez commencé à vous en dégoûter, quand vous avez commencé à vous relâcher dans la prière, quand vous avez commencé à quitter la lecture des bons livres, à n'entendre plus si assidûment la parole de Dieu, à n'assister plus si régulièrement à l'office divin ni aux cérémonies de l'Eglise, quand vous avez commencé à vous lasser des saintes pratiques et des œuvres de charité qui vous occupaient, et qu'au contraire vous avez pris goût aux bagatelles et aux amusements du siècle, à ses assemblées, à ses conversations, à ses jeux, à ses spectacles.

Et cela est vrai par proportion dans tous les états; car si je pouvais étendre ce détail jusques à l'état ecclésiastique, jusques à l'état religieux, vous verriez que s'il y a dans l'Eglise des prêtres ou qui se dispensent volontiers d'offrir le sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ, ou qui ne s'acquittent de cette importante fonction qu'avec une indévotion et une précipitation scandaleuse, très-disposés à s'en exempter s'ils n'y étaient engagés par un intérêt tout humain, c'est qu'il n'y a que trop de ces ministres qui n'ont de leur profession que le caractère et l'habit, sans en avoir la sainteté et le zèle. Que s'il y a dans les communautés et les monastères des personnes religieuses qui ne communient pas aussi souvent que la règle le leur prescrit et qu'il convient à des âmes séparées du monde et dévouées au service de Dieu, ou qui ne communient qu'avec répugnance et par une espèce de contrainte, ce sont communément ceux ou celles en qui l'esprit de la religion s'est plus altéré, en qui l'on voit moins de fidélité à leurs observances, de qui l'on est moins édifié dans une maison, et qui se montrent moins exacts à remplir leurs obligations. Il est donc certain que le principe le plus universel du dégoût de la communion, c'est la tiédeur et le relâchement de la vie. Or, dès que ce dégoût vient d'une telle source, en faut-il davantage pour nous le faire considérer comme un mal, et un très-grand mal; et quand le principe est si corrompu, que devons-nous juger de l'effet?

Aussi quelles en sont les suites? Plût au Ciel, mes chers auditeurs, que nous n'en eussions

pas tant d'expériences, ou plutôt au Ciel que tant d'expériences que nous en avons servissés à vous instruire, et vous fissent sortir du danger le plus évident et le plus prochain où vous puissiez être d'une ruine entière! Comprenez ma pensée, et suivez-moi: car il y a entre les maux de l'âme, comme entre les autres, une malheureuse connexion qui fait que le mal produit par un principe rend encore son principe plus mauvais, et contribue de sa part à l'augmenter. Ainsi le relâchement de la vie mène au dégoût de la communion, et le dégoût de la communion, par le retour le plus naturel, mais en même temps le plus funeste, porte à un nouveau relâchement de vie. Comment cela? il est aisé de l'entendre: c'est que le dégoût de la communion éloigne de la communion. Un malade qui a conçu du dégoût pour la nourriture qu'on lui présente, la rejette, quelque saine d'ailleurs qu'elle puisse être, et quelquefois s'obstine si opiniâtrément à la refuser, qu'il n'est pas possible, malgré tout ce qu'on lui dit et toutes les raisons qu'on lui apporte, de le résoudre à la prendre. Or, voilà ce qui se passe au regard de la communion. Du moment qu'une âme, bien loin de se sentir attirée à la table du Seigneur, se trouve dans une disposition toute contraire, je dis dans une disposition où d'elle-même elle s'est réduite, du moment que la communion est une peine pour elle, est une fatigue, est un sujet de combat, il est inmanquable qu'elle évitera de communier le plus qu'elle pourra, qu'elle aura toujours des prétextes pour s'en abstenir, qu'elle remettra toujours d'un temps à un autre temps, et que ce sera beaucoup si elle n'en vient pas jusqu'à se contenter de la communion que l'Eglise nous ordonne une fois chaque année. Je veux croire qu'elle n'ira pas tout d'un coup jusqu'à cette extrémité. On garde d'abord certaines mesures; on retient quelques communions, et l'on en retranche d'autres; mais enfin, à force d'en omettre et d'en retrancher, on s'accoutume peu à peu à ne communier presque plus; on perd sur cela tout sentiment; on est déchargé d'un fardeau qui, tous les jours, devenait plus pesant ou le paraissait; on est content de son état, et l'on s'en accommode.

De là que s'ensuit-il? Par rapport au corps, l'abstinence des viandes contribue quelquefois à la santé; mais il en va tout autrement à l'égard de l'âme. Moins on communie, moins on a de grâces, moins on a de forces, moins on a de vigilance, d'attention sur soi-même, de zèle pour son avancement; et par conséquent moins on

communie, plus on tombe dans le relâchement et dans l'oubli de Dieu. Remarquez bien tout ce que je dis. Moins on communie, moins on a de grâces; pourquoi? parce qu'on se tient plus éloigné de Jésus-Christ, qui est la source de toutes les grâces, et qui ne les distribue nulle part ailleurs avec tant d'abondance que dans son sacrement. Il y a des grâces attachées aux autres sacrements, puisque c'est Jésus-Christ qui les a institués; mais Jésus-Christ n'a pas seulement institué l'adorable sacrement que nous recevons par la communion, il s'y est encore renfermé lui-même, et c'est pour cela que nous le regardons d'une façon plus particulière comme son sacrement. Or, quels effets de grâce doit opérer Jésus-Christ même présent en personne, et qu'est-ce que de se priver d'un si riche fonds? Moins on communie, moins on a de forces; pourquoi? parce que le soutien de l'âme, c'est la communion, puisque le sacrement auquel nous participons dans la communion est le pain de l'âme et son aliment. Moins on communie, moins on a de vigilance, d'attention sur soi-même, de zèle pour sa perfection et son avancement; pourquoi? parce qu'on n'a plus le frein le plus puissant pour nous arrêter, l'aiguillon le plus piquant pour nous réveiller, le motif le plus pressant pour nous exciter, qui est la vue d'une communion prochaine; parce qu'on n'est plus si fortement engagé à réprimer ses passions, à éclairer ses démarches, à peser ses paroles, à régler toutes ses actions, pour se maintenir dans une préparation continuelle à la communion; parce qu'on n'est plus touché de ces mouvements secrets, de ces reproches intérieurs, de ces lumières divines, de ces communications de Dieu, qui sont les fruits de la communion.

Le cœur donc se refroidit d'un jour à un autre; Dieu se retire, le monde prend sa place; et comme dans un terre inculte, les ronces et les épines, les mauvaises herbes, c'est-à-dire toutes les inclinations vicieuses, croissent et se fortifient. On les suit, on s'y laisse conduire en aveugle, et souvent on n'emportent-elles point une âme? Ah! chrétiens auditeurs, on a vu des exemples et l'on en voit encore qui vous feraient trembler, si j'osais ici les produire. On a vu dans les plus saintes sociétés des chutes presque semblables à celle de cet ange, qui du plus haut des cieux fut précipité au fond de l'enfer. On a vu les sociétés elles-mêmes tout entières se démentir, et devenir le scandale de la religion; par où? par ce dégoût et cet éloignement de la communion. Si l'usage de la communion s'y fût conservé tel qu'il y devait être, c'eût été une

ressource contre les abus qui s'y glissaient. Mais entre les abus qui s'y sont introduits, un des plus dangereux a été de négliger la communion, et celui-là seul a fomenté tous les autres, et causé enfin une décadence totale. Car le Prophète l'avait ainsi prédit, lorsqu'il disait à Dieu: Tous ceux qui s'éloignent de vous, Seigneur, périront: *Ecce qui elongant se a te, peribunt* ¹.

Mais à cela quel remède? Vous le voulez savoir, mes frères, et je conclus par là ce discours. Le remède, c'est de s'appliquer d'abord à bien comprendre, comme je viens de vous le représenter, et le principe ordinaire du dégoût de la communion, et ses suites. De les reconnaître dans soi, et de raisonner de la sorte avec soi-même: Je vois des personnes approcher bien plus souvent que moi de la sainte table, et y aller sans peine, y aller même avec désir, et avec un désir très-ardent. Si de bonne foi je veux leur rendre justice, je suis obligé d'avouer que ce sont aussi des personnes plus réglées et plus chrétiennes que moi. Autrefois moi-même, surtout à certains temps où je pensais plus à Dieu et à mon salut, je fréquentais bien davantage le sacrement de nos autels, et il faut aussi convenir que je vivais alors beaucoup mieux que je ne vis à présent, que j'avais l'esprit plus recueilli et la conscience plus délicate, que mon cœur était plus susceptible de certains sentiments de dévotion. Maintenant que je ne tiens presque plus aucun compte de la communion, et que je me dispense si aisément de ce saint exercice, il semble que je sois insensible à tout ce qui regarde Dieu, et comme endurci. Mais où se terminera cette langueur habituelle? Quelle en sera la fin, et quel en est au moins le danger? Ces réflexions, mes chers auditeurs, et d'autres que vous pourrez faire, sont capables de vous imprimer une juste crainte; et cette crainte, en vous faisant sentir l'importance de la communion, sera peut-être assez efficace pour vous engager à mieux user désormais d'un sacrement si salutaire et si nécessaire.

Le remède, c'est de ne point suivre le dégoût où vous êtes, et d'agir même contre ce dégoût pour le surmonter. Voici ce que je veux dire. Un malade qui se sent du dégoût pour les viandes, et qui voit par là son corps défaillir, fait effort et prend sur soi autant qu'il lui est possible, afin de s'accoutumer tout de nouveau à la nourriture dont il connaît qu'il ne peut se passer. Et en effet, à force de se faire violence et de se vaincre, il se remet peu à peu dans son

¹ Psalm., LXXII, 27.

premier appétit et répare ses forces affaiblies. Voilà comment vous devez vous-mêmes vous comporter. Vous n'avez nul attrait à la communion, vous y avez même une répugnance actuelle. Il n'importe, communiez : car, avec toute votre répugnance, vous pouvez, après tout, vous mettre dans la disposition essentiellement requise pour participer au divin sacrement. Il vous en coûtera ; et vous aurez à combattre contre les révoltes de votre cœur ; mais ce ne sera pas en vain. Dieu, témoin du désir que vous lui marquez de le retrouver, des démarches que vous ferez pour cela et des soins que vous vous donnerez, se laissera fléchir en votre faveur. Il fera descendre sur vous la rosée du ciel et l'onction de sa grâce. Il vous comblera de ces bénédictions de douceur dont il prévient ses élus, selon la parole du Prophète : *Prævenisti eum in benedictionibus dulcedinis* ¹ ; et vous éprouverez ce que mille autres ont éprouvé, et ce qu'il ne tient qu'à vous d'éprouver comme eux : c'est-à-dire qu'étant venus à la table de Jésus-Christ par le seul mouvement d'une foi pure et d'une religion sincère, mais du reste sans nulle affection sensible et sans goût, vous en sortirez remplis de consolation, et plus touchés de Dieu que jamais. Car Dieu ne manque guère à se découvrir de la sorte, dès qu'on le cherche en esprit et en vérité.

Le remède, c'est de vous confier à un ministre de Dieu, à un homme de Dieu, dont la conduite soit exempte de tout reproche et à couvert de tout soupçon ; de le consulter et de l'écouter, afin que ses conseils solides et sages vous servent de préservatif contre les égarements et les illusions que vous auriez à craindre, si vous ne preniez pour guide que vous-mêmes et que vos vues particulières. Instruit par vous-mêmes de vos dispositions, il vous réglera prudemment et utilement l'ordre, le nombre, les temps de vos communions, comme un père partage le

pain à ses enfants, selon la mesure qu'il sait leur convenir. Et la nouvelle habitude que vous vous ferez, suivant ses avis, de converser avec Dieu, d'approcher de Dieu, de recevoir en vous votre Dieu, vous rendra le goût que vous aviez perdu, et rallumera tout le feu de votre première ferveur.

Enfin le remède, c'est d'avoir recours à Dieu même, de le solliciter par de fréquentes et d'humbles prières, de lui demander qu'il fléchisse votre cœur, qu'il l'attire à lui, et de lui dire avec l'épouse des Cantiques : *Trahe me post te* ¹. Ah ! Seigneur, personne ne peut aller à vous, si vous ne l'y attirez vous-même. Vous voyez la dureté de mon cœur, et vous pouvez l'amollir. Vous pouvez dans un moment faire fondre toute la glace qui le rend si froid et si indifférent pour vous. Il ne faut qu'un rayon de votre grâce. Je sais, mon Dieu, combien je mérite peu d'avoir avec vous ce commerce intime dont vous honorez à votre autel certaines âmes choisies. Ce n'est point encore là que j'aspire ; mais du moins favorisez-moi d'un regard, faites tuire à mon esprit quelques étincelles de ces lumières vives et ardentes qui les pénètrent et qui les ravissent hors d'elles-mêmes, faites-moi sentir quelques unes de ces touches secrètes et de ces divines impressions qui les jettent en de si doux transports aux approches de votre aimable sacrement. Serai-je toujours en votre présence comme une terre sèche et aride ? Serai-je toujours lent et paresseux, lorsqu'il s'agit de paraître à votre table ? *Trahe me post te*. Si je vous demande que vous changiez mon cœur, c'est afin qu'il s'attache pour jamais à vous, afin qu'il ne se tourne plus que vers vous, afin qu'il ne goûte plus de plaisir qu'en vous. Notre bonheur dès cette vie est de vous posséder sous de fragiles espèces, et notre suprême félicité en l'autre sera de vous posséder dans la splendeur de votre gloire, où nous conduise, etc.

¹ Psalm., xx, 4.

¹ Cant., I, 3.

SERMON POUR LE VINGT-QUATRIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

SUR LE JUGEMENT DE DIEU.

ANALYSE.

SUJET. *Ils verront le Fils de l'homme venir sur les nues avec une grande puissance et dans une grande majesté.*

L'Eglise commence et finit son année évangélique par la peinture du jugement de Dieu, parce qu'il n'y a point de pensée qui puisse plus utilement nous occuper.

Division. La vérité inflexible du jugement de Dieu opposée à nos erreurs et à nos hypocrisies : première partie. L'équité inflexible du jugement de Dieu opposée à nos faiblesses et à nos relâchements : deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. La vérité inflexible du jugement de Dieu opposée à nos erreurs et à nos hypocrisies. Nous nous trompons nous-mêmes et ne voulons point nous connaître, voilà nos erreurs. Nous trompons le public et ne voulons point en être connus, voilà nos hypocrisies. Mais Dieu, avec les lumières de sa vérité, nous détrompera de nos erreurs, et dévoilera nos hypocrisies.

1^o Il nous détrompera de nos erreurs, et il nous fera connaître nous-mêmes à nous-mêmes. Connaissance qui nous sera insupportable, et qui nous consternerá. Venons au détail. Nous avons deux sortes d'erreurs en ce qui regarde Dieu et le salut : erreurs de fait et erreurs de droit. Erreurs de fait qui nous ôtent la connaissance de nos propres actions ; mais Dieu nous les remettra toutes devant les yeux. Combien de péchés, qui nous sont présentement inconnus, soit que nous ne les ayons jamais remarqués, soit que nous les ayons oubliés ? Si nous les connaissons, combien y a-t-il, dans ces mêmes péchés, de circonstances, de dépendances, de conséquences, d'effets, à quoi nous ne faisons nulle attention ? Or, rien de toute cela n'échappe à Dieu ; et c'est ce qu'il nous retracera avec des caractères si sensibles, que nous le verrons malgré nous dans toute son étendue et dans toute sa difformité. Erreurs de droit qui nous font ignorer nos plus essentielles obligations ; mais que fera Dieu ? Il renversera tous les faux principes que nous aurons suivis ; et ces consciences que nous nous faisons, dont nous nous tenions assurés et sur lesquelles nous nous reposions, il nous les fera paraître pleines d'injustice, de préoccupation, de mauvais foi. Quelle sera notre surprise, et qu'aurons-nous à dire pour notre justification ?

2^o Il dévoilera nos hypocrisies, et nous fera connaître au monde que nous avons trompé par de spécieux dehors. C'est l'expressé menace qu'il nous fait par son prophète : *Je découvrirai à toute la terre ton opprobre*, c'est-à-dire tes artifices, tes fraudes, les impostures, tes exhalés, tes abominations. Tel se croirait perdu sans ressource, et serait accablé de honte et de confusion, si ce qu'il cache avec tant de soin venait à être su, non pas du public, mais seulement de cette personne en particulier, ou de cette autre : que sera-ce lorsqu'il faudra être connu du monde entier, et donné en spectacle à tout l'univers ? Soyons présentement de bonne foi avec nous-mêmes, pour travailler à nous bien connaître ; et soyons-le avec les autres, pour vouloir aussi sincèrement nous faire connaître à qui nous le devons, je veux dire aux ministres de la pénitence. Voilà le meilleur préservatif et le remède le plus certain dont nous puissions user.

DEUXIÈME PARTIE. L'inflexible équité du jugement de Dieu opposée à nos faiblesses et à nos relâchements. Trois relâchements lors même que nous semblons nous condamner. Car nous nous condamnons, mais en même temps nous nous faisons grâce, et nous voulons qu'on nous ménage jusque dans le tribunal de la pénitence. Nous nous reconnaissons pécheurs devant Dieu, mais en même temps nous considérons ce que nous sommes selon le monde, et nous prétendons qu'on ait égard à la qualité de nos personnes. Nous nous avouons coupables et punissables mais en même temps nous exigeons qu'on ait pour notre faiblesse, ou plutôt pour notre délicatesse, de la condescendance et de la douceur. Or, Dieu nous jugera sans nous faire grâce, il nous jugera sans distinguer nos qualités ; et les employant même contre nous, il nous jugera sans consulter notre délicatesse, et il en fera même le sujet principal de son jugement.

1^o Il nous jugera sans nous faire grâce : pourquoi ? parce que ce sera sa seule justice alors qui agira ; et que nous serviront deval lui toutes ces grâces prétendues, que nous aurons extorquées des ministres de Jésus-Christ ?

2^o Il nous jugera sans distinguer nos qualités, car il n'a acception de personnes. Que dis-je ? Il distinguera les conditions, mais pour juger et pour punir les grands avec plus de sévérité que les autres. Ainsi nous le fait-il entendre dans l'Écriture.

3^o Il nous jugera sans consulter notre délicatesse ; ou plutôt c'est sur notre délicatesse même qu'il nous jugera, en nous reprochant, ce qui n'est que trop réel et que trop vrai, que c'était une délicatesse affectée, une délicatesse outrée, et par conséquent une délicatesse criminelle. Aimons-nous nous-mêmes ; mais aimons-nous d'un amour solide, nous traitant avec toute la sévérité évangélique, afin d'expier nos péchés. Voilà par où nous obtenons miséricorde, et comment nous engagerons Dieu à nous traiter avec toute sa bonté paternelle.

Et videbunt Filium hominis venientem in nubibus caeli cum virtute multa et majestate.

Ils verront le Fils de l'homme venir sur les nues, avec une grande puissance et dans une grande majesté. (Saint Matth., chap. xxiv, 30.)

Ce n'est pas sans dessein que l'Eglise, dans l'ordre et la distribution de son année évangélique, commence et finit par la peinture du jugement de Dieu. Elle veut nous faire entendre que de toutes les pensées dont nous avons à nous occuper, il n'en est point qui nous doive

être plus familière que celle de ce jugement redoutable, parce qu'il n'en est point qui nous soit plus salutaire. C'est par cette grande vue que tant de libertins ont été touchés et convertis à Dieu, que tant de justes ont été affermis et soutenus dans les voies de la piété chrétienne ; et c'est par là même, mes chers auditeurs, que je puis me permettre, avec le secours de la grâce, ou de vous retirer de vos égarements, si vous vous êtes laissés malheureusement séduire et

entraîner par la passion; ou de vous établir dans une sainte persévérance, et de vous attacher plus fortement que jamais aux devoirs d'une vie pieuse et réglée, si vous avez eu jusqu'à présent le bonheur de l'embrasser et de la suivre. Et il est vrai qu'entre les motifs qui nous détachent du péché et qui nous portent à Dieu, le plus efficace est la sainte des jugements éternels, quoique ce ne soit pas le plus pur et le plus relevé. Car, étant aussi dominés que nous le sommes par l'intérêt propre, quelle impression doit faire sur nos cœurs le souvenir d'un Juge qui, par son arrêt irrévocable, doit décider de notre destinée bienheureuse ou malheureuse pour l'éternité tout entière? Plût au Ciel, chrétiens, que je fusse en état un jour de prendre votre défense auprès de ce Juge tout-puissant, et de vous rendre son jugement favorable! Mais puis-je mieux vous disposer à y paraître avec assurance, qu'en vous apprenant à le craindre de bonne heure et utilement? C'est ce que je me propose dans ce discours, et pour cela nous avons besoin de l'assistance du Saint-Esprit; demandons-la par l'intercession de la Vierge, que nous honorons comme l'espérance et le refuge des pécheurs, et disons-lui : *Ave Maria*.

Comme il n'y a que Dieu qui soit absolument ce qu'il est, et qui, sans prendre d'autres qualités ni d'autres titres, se distingue de tous les êtres, en s'appelant l'Être par excellence : *Ego sum qui sum*; aussi n'y a-t-il que le jugement de Dieu, je dis ce jugement où tous les hommes doivent comparaitre devant le tribunal de Dieu, qui, dans le langage de l'Écriture, et même dans la manière commune de nous exprimer, s'appelle singulièrement et à proprement parler Jugement. Concevez bien la raison qu'en apporte saint Chrysostome, et qui va faire tout le partage de cet entretien. C'est qu'il n'y a, dit ce Père, que le jugement de Dieu qui soit parfait. Tous les autres jugements sont des jugements défectueux, c'est-à-dire ou faux, ou incertains, ou lâches, et capables d'être affaiblis par la passion; ce qui faisait dire à saint Paul qu'il lui importait peu d'être jugé par les hommes : *Mihi autem pro minimis est ut a vobis judicem*¹; ajoutant que quelque soin qu'il eût d'examiner toute sa vie, il n'osait pas se juger soi-même : *Sed neque meipsum judico*²; parce que les jugements qu'il pouvait faire de soi, ou que les hommes en faisaient, n'étaient que des jugements trompeurs, et qu'être jugé de la sorte,

c'était ne pas l'être. C'est donc Dieu seul qui juge, poursuivait ce grand apôtre : *Qui autem judicat me, Dominus est*¹; parce qu'il n'y a que Dieu dont le jugement soit accompagné de ces deux qualités qui font les jugements certains et irréprochables, savoir, d'une vérité intailable, et d'une équité inflexible. D'une vérité infaillible, en sorte que Dieu, comme souverain Juge, ne peut être trompé; et d'une équité inflexible, qui dans l'exercice de cette fonction de Juge le rend incapable d'être gagné. Or voilà, chrétiens, ce qui nous doit inspirer une sainte horreur du jugement de Dieu. Tout le reste en comparaison, quelque affreux d'ailleurs qu'il puisse être, n'est rien; mais d'avoir à soutenir le jugement d'un Dieu essentiellement véritable et inviolablement équitable, ou plutôt d'un Dieu qui est la vérité et l'équité même, c'est ce que je ne puis jamais assez craindre, parce que je ne puis assez le comprendre. Telle est néanmoins l'idée que j'entreprends aujourd'hui d'imprimer fortement dans vos esprits : et parce qu'un contraire ne paraît jamais mieux que lorsqu'il est opposé à son contraire, je veux, pour l'édification de vos âmes, vous représenter le jugement que Dieu fera de nous, par opposition à celui que nous faisons maintenant de nous-mêmes, ou que nous donnons sujet aux autres d'en faire. Ainsi, la vérité infaillible du jugement de Dieu opposée à nos erreurs et à nos hypocrisies : ce sera la première partie. L'équité inflexible du jugement de Dieu opposée à nos faiblesses et à nos relâchements : ce sera la seconde partie. La conséquence infinie de l'une et de l'autre demande toute votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Il est de la Providence, chrétiens, que nous parissions un jour ce que nous sommes, et que nous cessions enfin de paraître ce que nous ne sommes pas; et j'ose dire que Dieu manquerait au premier de tous les devoirs dont il se tient comme responsable à soi-même, s'il souffrait que la vérité demeurât éternellement obscurcie cachée, déguisée. Il faut qu'il lui rende une fois justice, et qu'après s'être lassé, pour ainsi dire, de la voir dans les ténèbres de l'aveuglement et du mensonge où les hommes la retiennent, il l'en fasse sortir avec éclat, suivant cette admirable parole de Tertullien : *Exurge, veritas, et quasi de patientia erumpere*. Or, c'est pour cela que le jugement de Dieu est établi. Nous l'outrageons, cette vérité, et s'il n'est permis de s'exprimer de la sorte, nous lui faisons vio-

¹ I Cor., iv, 3. — ² Ibid.

¹ I Cor., iv, 4.

lence en deux manières. Car au lieu d'user avec fidélité des lumières qu'elle nous présente, nous la corrompons au dedans de nous par des erreurs criminelles, et nous la falsifions au dehors par des hypocrisies affectées : c'est-à-dire que nous ne voulons ni nous connaître, ni être connus; qu'un de nos soins est de nous tromper, et l'autre de tromper le public. Voilà l'état de de notre désordre; et Dieu, par une conduite tout opposée et par le zèle de la vérité, entreprendra de nous détromper de nos erreurs, et de lever pour jamais le masque à nos hypocrisies; d'effacer les fausses idées que nous aurons données aux autres de nous, et de détruire dans nous celles que nous aurons conçues de nous-mêmes; de dissiper malgré nous ces nuages par où la passion nous aura ôté la vue salutaire de ce que nous étions, et de répandre dans tous les esprits une évidence plus que sensible de ce que nous aurons été. Voilà ce que Dieu se proposera, et ce qui nous rendra son jugement souverainement redoutable. Ne perdez rien, s'il vous plaît d'une matière si importante.

Nous nous aimons, chrétiens, jusqu'à être idolâtres de nos vices; mais ce qui est bien étrange, et ce qui paraîtrait d'abord incroyable, si l'expérience ne le vérifiait; par le même principe que nous nous aimons, nous craignons mortellement et nous évitons de nous connaître; pourquoi? en voici la belle raison qu'en donne saint Augustin. parce que nous savons que, nous connaissant, nous serions obligés de nous haïr; et que si nous venions à pénétrer le fond de notre misère, nous ne pourrions plus soutenir l'amour-propre qui nous possède, et qui règne dans notre cœur. De là vient que, par un instinct secret de cet amour, nous nous éloignons de cette connaissance de nous-mêmes, et que dans la vie il n'est rien pour l'homme de plus fâcheux ni de plus importun que de rentrer dans soi-même, de faire réflexion sur soi-même, de s'étudier et de se juger soi-même, parce que tout cela ne peut aboutir qu'à l'humilier, et par conséquent qu'à troubler la possession où il est de se flatter et de se complaire en lui-même. Tout cela néanmoins est de l'ordre; et c'est une chose monstrueuse, dit saint Chrysostome, qu'une créature intelligente ne se connaisse jamais, et un dérèglement énorme que, ne se connaissant jamais, elle s'aime toujours injustement.

Qu'arrivera-t-il donc? appliquez-vous, mes chers auditeurs, à comprendre le mystère de la vérité de Dieu. Le premier effet de son juge-

ment sera de nous rappeler à cette connaissance odieuse et mortifiante de nous-mêmes, et de nous forcer enfin à convenir avec nous de ce que nous sommes, pour s'autoriser ensuite à agir contre nous dans toute l'étendue de ce qu'il est. Dans le cours d'une prospérité humaine, dira-t-il à ce mondain, dans le tumulte et le bruit du monde où mille objets t'éblouissaient, te charmaient et occupaient toute ton attention, tu ne te voyais pas; et parce que tu ne te voyais pas, tu n'avais pour toi-même que de vaines complaisances. Mais parce que, pour ne te pas voir, tu te plaisais à toi-même et tu nourrissais dans ton cœur une secrète estime de toi-même, je déchirerai le bandeau qui t'aveugle, et il est de ma justice que je te confonde par toi-même en tereprésentant à toi-même. Tu verras ton crime, non plus pour y remédier, mais pour te le reprocher; non plus pour l'expier par la pénitence, mais pour le ressentir par le désespoir; non plus pour en faire le sujet de la contrition, mais de la confusion : *Videbis factum tuum, non ut corrigas, sed ut erubescas.*

Or cette vue, chrétiens, est ce qu'il y aura de plus insupportable à l'homme pécheur, c'est ce qui l'accablera et ce qui le consternerá. Et voilà pourquoi les réprouvés s'adressant ainsi, que le marque expressément saint Matthieu, aux colines et aux montagnes pour implorer leur secours, ne leur diront point, selon l'observation de saint Chrysostome, aussi solide qu'ingénieuse : Montagnes, cachez-nous le visage de ce Dieu de gloire qui nous doit juger; collines, empêchez-nous d'apercevoir ces esprits qui doivent nous tourmenter; mais seulement : Montagnes, tombez sur nous, couvrez-nous, servez-nous d'un rempart éternel contre nous-mêmes. Car c'est de nous-mêmes que nous avons aujourd'hui à nous défendre, et qu'il est de notre intérêt d'éviter l'aspect : *Tunc incipiet dicere montibus : Cadite super nos; et collibus : Operite nos* ¹. Et en effet, si dans ce jugement nous pouvions être à couvert de nous-mêmes, ni la présence de Jésus-Christ, quoique majestueuse, ni celle des démons, quoique effrayante, ne seraient plus capables de nous troubler.

Mais venons au détail; et pour tirer de cette première partie tout le fruit que j'en espère, entrons dans la discussion des choses. Nous avons, chrétiens, deux sortes d'erreurs en ce qui regarde Dieu et le salut : des erreurs de fait et des erreurs de droit. Des erreurs de fait, qui nous ôtent la connaissance de notre propre ac-

¹ Luc., xxii, 30.

tion ; et des erreurs de droit, qui nous font même ignorer notre obligation. C'est à quoi se réduisent tous les désordres d'une conscience erronée. Or, à ces deux genres d'erreurs, Dieu, qui est la vérité éternelle, et qui, par un privilège de son être, n'est pas moins infaillible pour le fait que pour le droit, opposera cette double infaillibilité de son jugement. Infaillibilité dans les faits, pour nous confondre sur mille péchés auxquels peut-être nous n'avons jamais bien pensé. Infaillibilité dans le droit, pour nous condamner sur mille points de précepte et d'obligation dont nous nous sommes obstinés à ne vouloir jamais convenir. Ah ! chrétiens, que n'ai-je le zèle et l'éloquence des prophètes, pour vous proposer ici l'un et l'autre dans toute sa force !

Nous entassons tous les jours péchés sur péchés ; mais avec cela nous vivons tranquilles, nous accusant à peine devant Dieu, et ne nous avouant presque jamais coupables devant les hommes. Pourquoi ? parce que nous ne cherchons qu'à nous aveugler sur tout le mal que nous commettons, parce que nous ne nous le reprochons que très-rarement, parce que nous ne l'envisageons que très-superficiellement, parce que nous ne l'approfondissons jamais, et que nous en perdons très-volontiers et très-aisément le souvenir. Que fera Dieu ? Parlez, mon Dieu, par vous-même, et faites-nous connaître, par les oracles que vous avez prononcés, quel doit être le procédé de votre justice, afin que nous le prévenions, ou que nous soyons mexcusables. Car ce ne sont pas mes raisonnements, mais vos révélations toutes divines, qui en doivent instruire cet auditoire chrétien. Dieu, mes chers auditeurs, suppléera là-dessus à votre défaut ; il recherchera ce que vous aurez négligé ; il approfondira ce que vous n'aurez fait qu'effleurer ; ce qui manquera au compte que vous vous en screz rendu, il l'ajoutera ; ce qui était demeuré comme enveloppé dans l'embarras de vos consciences, il le débrouillera. Ainsi vous l'a-t-il formellement déclaré dans les saintes Ecritures, et en des termes dont l'infidélité la plus endurcie ne peut désavouer qu'elle ne soit émue.

Oui, mes frères, ce jugement de Dieu succédera au nôtre, et reformera le nôtre : sur quoi ? le répète, sur tant de péchés que notre légèreté, que notre vivacité, que notre dissipation continuelle, que notre précipitation dans l'examen de nous-mêmes, que notre ignorance volontaire fait disparaître à notre vue. Car rien de plus commun que ces péchés inconnus ; je dis

inconnus même au pécheur qui les a commis, et qui s'en trouve chargé devant Dieu. Je n'en voudrais point de preuve plus sensible que ce qui se passe au tribunal de la pénitence, s'il n'était permis de le révéler. Nous y voyons venir des mondains et des mondaines, après avoir été des années entières sans en approcher ; ils s'accusent au ministre de Jésus-Christ, et toute cette accusation se termine à quelquesfaits dont le récit est presque aussitôt achevé que commencé. Est-ce que ces pécheurs sont moins criminels que des âmes timorées (je ne dis pas scrupuleuses), mais que des âmes sagement et solidement chrétiennes, qui, dans des confessions de quelques semaines et même de quelques jours, s'expliquent avec tout une autre étendue, et demandent de notre part beaucoup plus de temps pour les entendre ? Il y aurait lieu d'être surpris de cette différence, si l'on n'en découvrait pas d'abord le principe. C'est que ces hommes, que ces femmes du siècle, peu en peine de se connaître, ne font presque nul retour sur eux-mêmes, et laissent échapper sans réflexion les points quelquefois les plus essentiels. Combien de pensées, de soupçons, de jugements, de sentiments, de paroles, d'actions, qui ne leur reviennent point dans l'esprit, parce qu'ils ne se donnent ni le loisir, ni le soin de les rappeler ? Combien de consentements au mal qu'ils prennent pour de simples tentations ? Combien de desirs formés, qu'ils ne distinguent point des simples idées ? Combien de haines invétérées et depuis longtemps entretenues, qu'ils traitent d'antipathies naturelles et involontaires ? Combien de discours libertins, qu'ils ne regardent que comme des traits d'esprit et de belle humeur ? Combien de tours et de détours, de chicanes et d'artifices, de dissimulations et de supercheries, de violences et de concussions, pour profiter, pour gagner, pour s'avancer, pour s'assurer un héritage, pour s'ingérer dans un emploi ? Combien, dis-je, de toutes ces injustices, et combien d'autres dont ils se savent bon gré, dont ils s'applaudissent, bien loin de les réputer pour des crimes, et qui ne sont dans leur opinion qu'adresse, qu'habileté, que science du monde ? Voilà ce qu'ils ne font jamais entrer dans la recherche de leur vie ; et quand, selon le devoir de notre ministère, nous voulons être éclaircis là-dessus, et qu'ils nous en rendent compte, comment nous répondent-ils, et pour qui passons-nous auprès d'eux ?

Mais si, malgré nos soins, nous ne pouvons parvenir à développer ce chaos, et si nous som-

mes enfin obligés, après avoir pris les mesures convenables, de nous en rapporter à leur propre témoignage, ils ont un juge supérieur, qui de leur témoignage en appellera au sien, ou plutôt qui, pas son témoignage, les rendra témoins eux-mêmes de toutes leurs iniquités. C'est lorsque, répandant sur eux un rayon de sa vérité, il les éclairera de toutes parts, et qu'il ne laissera rien de si obscur et de si secret, qu'il ne produise à la lumière. Vois, pécheur, vois (c'est ainsi qu'il leur parlera à chacun en particulier) : suis par ordre tout le cours de tes années ; en voilà devant toi toutes les heures et tous les moments. Voilà, sans y rien ajouter et sans y rien omettre, tout ce que tu as pensé, tout ce que tu as dit, tout ce que tu as fait ; voilà cette passion qui t'a dominé, et tous les excès où elle t'a porté ; voilà cet intérêt qui t'a corrompu, et toutes les usures, toutes les fourberies qu'il t'a inspirées et que tu as exécutées ; voilà cette envie, ce ressentiment qui te dévorait, et que tu as mille fois satisfait aux dépens de la bonne foi, de l'équité, de la charité, de toute la compassion naturelle. En un mot, te voilà toi-même, et il ne tient qu'à toi de te considérer et de te contempler toi-même. Mais non, il ne tient plus proprement à toi ; car, malgré toi, je te forcerai éternellement à te considérer de la sorte, et à te contempler toi-même ; pourquoi ? afin que tu te laisses et que tu te détestes éternellement toi-même. Ainsi, dis-je, parlera le Seigneur ; et dites-moi, mes frères, si vous le pouvez, quelle sera la surprise de ce pécheur et son effroi, quand d'une première vue il verra tout à coup à découvrir cette affreuse multitude de péchés oubliés, de péchés ignorés, de péchés éloignés par la distance des temps, de péchés complés pour rien et à peine remarqués, de péchés jusque-là ensevelis dans une confusion de faits presque impénétrable, mais alors tellement étalés devant lui, et tellement rapprochés de lui, que pas un ne sera soustrait à sa vue, et que tous se montreront à ses yeux dans tout leur nombre et dans toute leur difformité.

Ce n'est pas que dès cette vie plusieurs ne les connaissent ; mais appliquez-vous à cet autre article, qui s'étend encore plus loin. Nous connaissons nos désordres, mais, par un défaut d'attention qui ne nous est que trop ordinaire, nous n'en considérons ni les circonstances, ni les dépendances, ni les conséquences, ni les effets ; et de là nous ne nous accusons qu'à demi. Or, c'est surtout en cela que le jugement de Dieu doit être le supplément du nôtre, et c'est ce que le Psalmiste comprenait admirable-

ment, lorsqu'il disait à Dieu : *Appone iniquitatem super iniquitatem eorum* ¹. Ajoutez, Seigneur, ce que vous savez qui a manqué à la confession qu'ils ont faite de leurs iniquités, et tirez du fonds infini de votre sagesse, laquelle voit tout, ce qui doit rendre selon vous leur jugement complet : *Appone iniquitatem super iniquitatem*. Car voilà, remarque le chancelier Gerson, l'un des aveuglements les plus pernicieux dans la pratique et dans l'usage de la vie chrétienne. On se juge et on se condamne, mais par un malheureux secret d'abrégér les choses, de dix péchés qui ont été, pour ainsi dire, compliqués et d'un enchaînement nécessaire entre eux, on n'en avoue qu'un ; et cela parce qu'on n'envisage que la substance du péché, dénuée de tout ce qui l'accompagne et de tout ce qui le suit.

On dit : J'ai trop d'amour et trop de complaisance pour ma personne ; mais on ne dit pas que cet amour de sa propre personne a été suivi d'un désir désordonné de plaire ; mais on ne dit pas que pour plaire on a méprisé toutes les lois de la modestie, n'omettant rien de ce que le luxe et la vanité ont pu y contribuer ; mais on ne dit pas que ce luxe et ce désir de plaire ont fait naître dans autrui des passions criminelles ; passions dont on s'est bien aperçu, que l'on a excitées et qu'on a pris plaisir à faire croître, bien loin d'en rompre le cours ; mais on ne dit pas que par là on a été la ruine des âmes que l'on a fait périr, et à qui l'on a servi de tentateur : *Appone iniquitatem super iniquitatem*. On dit : J'ai eu une attache qui m'a engagé dans des conversations trop libres ; mais on ne dit pas que cette attache a refroidi peu à peu et même entièrement éteint un amour légitime et de devoir ; mais on ne dit pas que cette liberté de la conversation a suscité des querelles et des jalousies, dont la paix d'une famille a été troublée ; mais on ne dit pas que cet engagement a éclaté, et scandalisé le public : *Appone iniquitatem super iniquitatem*. On dit : J'ai trop aimé le jeu, mais on ne dit pas que ce jeu, outre le crime d'une vie oisive qui n'en a pu être séparé, a fait abandonner les soins les plus essentiels, a détourné des exercices de piété et de religion, a donné un mauvais exemple à des enfants, a autorisé des domestiques dans leur libertinage, a empêché de payer ses dettes, a causé des emportements et des dépits contre Dieu même : *Appone iniquitatem super iniquitatem*. J'ai parlé, dit-on, peu charitablement de mon prochain ; mais on ne dit pas qu'en parlant de la sorte on a perdu ce

¹ Psalm., LXXVI, 28.

prochain d'honneur et de crédit, mais on ne dit pas que cette médisance a été un obstacle à sa fortune, mais on ne dit pas qu'on a parlé pour se venger d'une injure qu'on prétendait avoir reçue ; on ne le dit pas, et peut-être ne se l'est-on jamais dit à soi-même. Mais Dieu vous le dira, et c'est ainsi que dans son jugement il mettra iniquité sur iniquité ; c'est-à-dire, qu'outre celles que nous avons connues, il nous présentera celles, ou que nous n'avons jamais observées, ou que nous avons oubliées : *Appone iniquitatem super iniquitatem.*

Je dis que nous avons oubliées, car nous en perdons facilement la mémoire. Mais Dieu, qui se trouvera intéressé à réveiller ce souvenir et à le perpétuer, le rendra fixe et immuable ; comment cela ? en nous appliquant la lumière de son entendement divin, par où ces mêmes crimes lui sont toujours présents ; et en nous l'appliquant avec des traits si marqués, qu'il ne sera jamais en notre pouvoir de les effacer. Lumière divine (prenez garde, s'il vous plaît), qui pour cela est comparée par le Saint-Esprit, non pas à la parole, mais à l'écriture : *Lingua mea calamus scribæ velociter scribentis* ! ; Ma langue, disait le Prophète, lorsqu'elle exprime les pensées de Dieu, est semblée à la plume d'un écrivain. Que voulait-il dire ? Similitude admirable ! répond saint Jérôme. Parce que de même qu'un écrivain forme des caractères qui demeurent, qui se conservent des siècles entiers, et qui représentent toujours à l'œil ce que d'abord ils lui ont fait voir, au lieu que la langue ne forme que des paroles passagères, qui cessent d'être à l'instant qu'elles sont prononcées ; aussi la lumière de Dieu a-t-elle un être permanent, de sorte que lorsqu'une fois elle sera imprimée dans nos esprits comme Dieu l'y imprimera, nous ne pourrions plus perdre l'idée des sujets de notre condamnation, et nous les verrons éternellement écrits dans Dieu même : *Lingua mea calamus scribæ velociter scribentis.* Et voilà, mes frères, dit saint Bernard, ce que Dieu voulait nous déclarer dans ce passage du Deutéronome, quand, après avoir fait le dénombrement des péchés de son peuple, il concluait ainsi : *Nonne hæc condita sunt apud me, et signata in thesauris meis* ? Tout cela n'est-il pas comme en réserve chez moi, et tout cela n'est-il pas comme scellé dans les trésors de ma justice ? Voyez-vous, chrétiens, la conduite de Dieu à notre égard ? Si, par un esprit de pénitence, nous conservions maintenant le souvenir de nos désordres, les ayant toujours devant les yeux, et les repassant

dans l'amertume de nos âmes, tout désordres qu'ils auraient été, nous nous en ferions devant Dieu un trésor de miséricorde, mais parce que nous les laissons volontairement échapper, Dieu les ramasse et nous en fait un autre trésor, qui est ce trésor de colère dont a parlé l'Apôtre. Trésor qu'il nous ouvrira dans le grand jour de la manifestation ; trésor où il mettra le sceau, afin que jamais ni la négligence, ni l'oubli même involontaire, n'y puissent donner la moindre atteinte, et que malgré nous notre esprit se trouve, pour ainsi dire, toujours saisi de la connaissance de nos propres actions : *Nonne hæc condita sunt apud me, et signata in thesauris meis* ?

Voilà ce qui concerne les erreurs de fait ; mais il en est d'autres que j'appelle erreurs de droit. En effet, l'extrémité de notre misère est que nous errons même dans les principes, et que, par un renversement qui se fait en nous aussi bien de l'homme raisonnable que de l'homme chrétien, nous nous formons des consciences que notre raison, pour peu épurée et pour peu exacte qu'elle soit, ne peut s'empêcher de contredire : réglant nos devoirs par nos intérêts, opinant et décidant sur nos obligations selon le mouvement de nos passions ; nous en rapportant à notre sens particulier, au préjudice des saintes lumières que la religion nous fournit ; qualifiant les choses comme il nous plaît, traitant de bagatelles et de riens ce qui est essentiel au salut ; et ne jugeant de ce qui est criminel que par rapport aux idées du monde, c'est-à-dire ne comptant pour criminel selon Dieu que ce qui l'est selon le monde ; nous figurant honnête et permis tout ce qui est autorisé par l'usage du monde ; au lieu de combattre le monde par notre foi, accordant notre foi avec le monde, et par là même l'ancréantissant et la détruisant. Mais Dieu, chrétiens, viendra par son jugement rectifier tous ces faux principes, dissiper toutes ces illusions, réformer toutes ces consciences ; et ce sera, dit-il, lorsque après nous avoir laissé prendre notre temps, il prendra le sien : *Cum accepero tempus* !. Ces consciences dont nous nous étions assurés et sur lesquelles nous nous reposions, il nous les fera paraître pleines d'injustice, de préoccupation, de mauvaise foi ; et comme telles il les réprimera. Dès cette vie, il nous avait suffisamment pourvus de règles pour nous obliger à les réprimer nous-mêmes. Car nous n'avions qu'à les confronter avec la pureté de sa loi ; nous n'avions qu'à les soumettre aux jugements ap

! Psal. xliiv, 2. — 2 Deut. xxxii, 34.

! Ps. lxxv, 3.

ceux qu'il avait établis dans son Eglise pour nous conduire ; nous n'avions qu'à les comparer avec les premiers jugements que nous faisons autrefois du bien et du mal, avant que notre raison fût pervertie et obscurcie par le péché : mais parce que nous n'avons rien fait de tout cela, et qu'emportés par l'esprit du monde, nous avons toujours voulu suivre ces consciences erronnées ; Dieu, pour nous confondre, leur opposera la sainteté, l'intégrité, l'incorruptibilité de son jugement. Et qu'aurons-nous autre chose, mes frères, à lui répondre, que de faire en sa présence le même aveu que Job, et de le faire encore avec plus de sujet que ce saint homme : *Vere scio quod ita sit, et quod non justificetur homo compositus Deo!* ? Ah ! on nous le disait, et nous l'éprouvons, Seigneur, que vos vues sont bien différentes des nôtres et bien au-dessus des nôtres. Nous pouvions nous justifier à nos yeux, mais nous ne l'étions pas pour cela devant vous ; et c'est même pour nous être tant justifiés à nos yeux, que nous devenons devant vous plus criminels. Ou plutôt, mes chers auditeurs, sans rien répliquer et sans rien dire, qu'aurons-nous à faire autre chose que de demeurer dans un triste et morne silence, confus, interdits, effrayés, apercevant partout les titres d'une juste et affreuse réprobation, et ne pouvant les déguiser, ne pouvant les éluder, ne pouvant les détruire ni les réfuter, parce que nous ne pourrions éteindre cette lumière éternelle de la vérité, qui nous percera de toutes parts, et nous retracera incessamment l'odieuse peinture de nous-mêmes ?

Je serais infini si, pour l'accomplissement de mon dessein et pour la conclusion de cette première partie, je voulais maintenant, dans une nouvelle image, vous exposer comment Dieu, vérité toujours infaillible, non content de nous faire connaître à nous-mêmes pour nous détromper de nos erreurs, nous fera encore connaître aux autres pour confondre nos hypocrisies. Hypocrisie, caractère de notre siècle, ou, pour mieux dire, caractère de tous les siècles où le libertinage a régné, puisque le libertinage, quelque déterminé qu'il puisse être, ne se soutiendrait jamais s'il ne se couvrait du voile de la religion. Hypocrisie, compagne inséparable de l'hérésie, et qui a fomenté toutes les sectes, puisqu'il n'y en a pas une qui ait osé se produire sans être revêtue des apparences d'une spécieuse réforme. Hypocrisie, qui sous prétexte de perfection, vas à la destruction, et qui, sous ombre de ne vouloir rien de médiocre dans le culte de Dieu,

anéantis visiblement, quoique insensiblement, le culte de Dieu. Hypocrisie, qui, sous l'austérité des paroles, caches les actions les plus basses et les plus honteuses, et qui, sous le masque d'une fausse régularité, insultes à la véritable et solide piété. Hypocrisie, qui, par un raffinement d'orgueil déguisé sous le nom de zèle, condamnes tout le genre humain, fais de la médisance une vertu, n'épargnes pas les puissances établies de Dieu, et n'as de charité pour personne. Hypocrisie, qui, pour parvenir à tes fins, remues toutes sortes de ressorts, formes toutes sortes d'intrigues, emploies toutes sortes de moyens ; ne trouvant rien d'injuste dès qu'il te peut être utile, ni rien qui ne soit permis dès qu'il sert à ton avancement et à ton progrès : c'est là, c'est à ce tribunal que tu comparaitras, et que Dieu, pour l'honneur de la vérité, révélera toute ta honte. Lui-même il nous le dit, mais avec des expressions dont j'aurais peine à user si elles n'étaient consacrées : *Ostendam gentibus nuditatem tuam, et requis ignominiam tuam* !. Oui, je découvrirai à toute la terre ton opprobre, c'est-à-dire tes artifices, tes fraudes, tes impostures, les cabales, les abominations, d'autant plus ignominieuses pour toi, qu'elles auront été plus secrètes pour le monde. *Ostendam* : tout cela sera connu, et par là non-seulement je me satisferai, mais je satisferai tout l'univers. Tu séduisais les peuples, tu leur en imposais, tu te les attachais par une vaine montre de probité, de simplicité, de sévérité ; tu recevais leur encens, et tu te repaissais de leurs éloges. Or, je produirai au grand jour tous ces mystères d'iniquité et toute cette turpitude. On la verra, et tu auras à soutenir les regards de tous ceux que tu as trompés : *Ostendam gentibus nuditatem tuam, et requis ignominiam tuam*. Voilà, chrétiens, la menace, et jugez de l'effet. Que dis-je, et qui peut l'imaginer et le concevoir ? Je vous le demande : qui peut concevoir de quelle confusion seront couverts tout à coup et accablés tel peut-être et telle qui sont ici présents ; qui, portant au fond de leur cœur de quoi les diffamer, lèvent la tête néanmoins avec plus de confiance et plus d'orgueil ; qui, dans un moment, se tiendraient perdus sans ressource, si ce qu'ils cachent avec tant de soin et sous de si beaux dehors venait à être su, non pas du public, mais seulement de cette personne en particulier ou de cette autre ; qui ne trouveraient point alors d'assez épaisses ténèbres ni de retraite assez profonde où se précipiter et s'abîmer. Ah ! je le répète, et qui peut penser quelle sera pour eux l'ignominie de cette révélation authentique et

! Job., ix, 2.

! Nahum., iii, 6.

solennelle, où ils se verront comme donnés en spectacle à toutes les créatures intelligentes ; où tout ce qu'il y aura eu de plus lâche, de plus indigne, de plus malin, de plus sale et de plus corrompu dans leurs sentiments, dans leur déguisements, dans leur menées et leurs fourberies, dans leurs plaisirs et leurs brutales voluptés, sera tiré des ombres qui l'enveloppaient, et mis sous les yeux de tous les hommes ; où, devenus les objets du mépris le plus général, ils seront surtout lémoins de la surprise et de l'indignation de ceux qu'ils auront trompés, de ceux qui les croyaient tels qu'ils paraissaient et qu'ils s'étudiaient de paraître, droits, sincères, désintéressés, réglés, vertueux, honnêtes ; mais qui commenceront à les connaître tels qu'ils étaient, sans foi, sans retenue, sans pudeur, sans charité, sans équité, sans religion. Je ne puis vous donner l'idée parfaite de cette infamie, et rien de tout ce qui se passe dans le monde n'en peut approcher. Un homme est décrié sur la terre et noté : mais il disparaît ; mais il n'est flétri que dans une société, que dans un quartier, que dans une ville, que dans une certaine contrée ; mais la tache enfin s'efface avec le temps : au lieu que l'hypocrite, démasqué à ce jugement redoutable, sera forcé malgré lui de demeurer en vue ; que l'image de son hypocrisie sera gravée dans tous les esprits, et qu'éternellement cette image et sa honte subsistera.

Le remède, mes frères, et le plus assuré préservalif que nous ayons et dont nous puissions présentement nous servir, c'est d'être de bonne foi avec nous-mêmes pour travailler à nous bien connaître ; et de l'être avec les autres, pour vouloir aussi sincèrement nous faire bien connaître à qui nous le devons, je veux dire aux ministres de la pénitence. Connaissions-nous nous-mêmes, afin de nous remplir d'une sainte haine de nous-mêmes, et de nous exciter à la réformation de nous-mêmes. Et faisons-nous bien connaître aux médecins spirituels de nos âmes, afin qu'ils puissent mieux nous traiter, et qu'ils s'appliquent avec plus de fruit à la guérison de nos infirmités. Essayons à leurs pieds et avec toute l'humilité chrétienne une confusion particulière et salutaire. Demandons à Dieu qu'il répande sur eux et sur nous sa vérité, et souhaitons que ce soit cette souveraine vérité qui nous conduise par leur ministère. Sans cela nous avons tout à craindre de cette vérité inflexible que rien ne trompera, et de cette équité inflexible que rien ne corrompra, comme il me reste à vous faire voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il y a une loi rigoureuse de justice, et nous ne pouvons douter que cette loi ne soit dans Dieu, pour corriger un jour les relâchements et les abus infinis de notre amour-propre. Quelque lumière que nous ayons, chrétiens, pour faire le discernement intérieur de nos consciences, dont je viens de vous parler ; rarement avouons-nous le courage qui serait nécessaire pour procéder contre nous-mêmes, pour nous traiter aussi sévèrement que nous nous sommes sincèrement et véritablement connus. Nous nous condamnons (prenez garde, s'il vous plaît, à ces trois pensées auxquelles je réduis toute cette seconde partie), nous nous condamnons, mais en même temps nous nous faisons grâce, et nous voulons qu'on nous ménage jusque dans le tribunal le plus saint où nous nous soumettons à être jugés, qui est celui de la pénitence. Nous nous reconnaissons pécheurs devant Dieu, mais en même temps nous considérons ce que nous sommes selon le monde, et nous prétendons qu'on y doit avoir égard, tirant un avantage secret de la qualité de nos personnes et de la différence de nos conditions. Nous nous avouons coupables et punissables, mais en même temps nous nous alléguons à nous-mêmes notre faiblesse, ou plutôt notre délicatesse, que nous croyons devoir épargner, et pour laquelle nous exigeons des autres qu'ils aient de la condescendance et de la douceur. Trois effets de l'amour de nous-mêmes ; trois désordres qui entretiennent l'impénitence des hommes du siècle dans le cours de la vie ; trois relâchements de l'esprit chrétien, à quoi il faut que l'équité inflexible du jugement de Dieu serve de correctif, et voici comment. Car Dieu, mes chers auditeurs, nous jugera sans nous faire grâce ; il nous jugera, non-seulement sans distinguer nos qualités, mais les employant contre nous-mêmes ; il nous jugera sans consulter notre délicatesse, et il fera même de notre délicatesse le sujet principal de la rigueur de son jugement. Encore un moment de réflexion.

Nous nous faisons grâce en nous jugeant, et Dieu ne nous fera nulle grâce. Voilà de tous les points de la religion celui qui nous paraît le plus terrible, et qui néanmoins est le mieux établi. Car c'est ainsi que le Saint-Esprit a défini en propres termes le jugement de Dieu : *Judicium sine misericordia* ¹. Un jugement sans miséricorde : pourquoi ? pour l'opposer à cette miséricorde pernicieuse dont nous aurons usé dans

¹ Jac., II, 13.

les jugements que nous faisons de nos personnes. Telle est en effet, chrétiens, la fausse maxime qui nous préoccupe. Parce qu'il s'agit de nous-mêmes, nous croyons avoir un droit naturel de nous juger favorablement; et c'est au contraire pour cela que nous ne saurions y apporter un zèle trop rigide. S'il était question de juger les autres, ce serait par ce principe de bonté qu'il s'y faudrait prendre, et à peine y aurait-il quelque danger de la porter trop loin et d'en abuser. Mais dès que nous sommes nous-mêmes nos juges, le grand écueil à éviter, c'est cet esprit de douceur et de modération que l'amour-propre nous inspire, et qu'il ne manque jamais d'autoriser de mille prétextes spécieux. Voilà cependant où nous allons toujours. Nous voulons que les prêtres, qui sont les lieutenants de Dieu, et qui président de sa part à ce jugement secret de nos âmes dans le sacrement de la pénitence, deviennent en cela les complices de notre lâcheté. A force d'être indulgents comme nous le sommes envers nous-mêmes, nous les obligons en quelque sorte à le devenir, c'est-à-dire à nous accorder ce qui nous est commode, et à nous dispenser de ce qui nous mortifie; et il arrive tous les jours, par une prévarication indigne, mais qui est celle de notre siècle, que lors même que nous nous scandalisons en général de la trop grande facilité des ministres de l'Eglise, nous l'entretenons en particulier par cent manières artificieuses dont nous nous servons pour les faire entrer dans nos pensées et dans nos intérêts, et que, ne trouvant point pour autrui de confesseurs assez sévères, nous en formons pour nous-mêmes de plus indulgents et de plus accommodants. Car de là vient l'espèce de nécessité où nous les mettons de garder avec nous tant de mesures, d'imaginer tant d'adoucissemens, de chercher tant de tempéramens; et cela au préjudice de la sainte fonction qui leur est confiée, et qu'ils n'ont pas la force de soutenir, parce que nous en avons trop pour arrêter leur zèle et pour l'énerver.

Mais Dieu, chrétiens, qui est le premier juge, et au tribunal duquel non-seulement nos crimes, mais les jugements de nos crimes doivent être rapportés, confondra tout cela par ce jugement suprême dont le caractère est d'être sans miséricorde: *Judicium sine misericordia*. La raison est, dit saint Augustin, que ce sera la seule justice alors qui agira. Elle agit dès à présent, mais elle n'agit pas toute seule; ou plutôt c'est la miséricorde qui agit par elle et dans elle. Car cette justice même que Dieu exerce contre

nous dans la vie, est souvent une de ses miséricordes les plus spéciales, puisqu'il est certain que Dieu ne nous punit point en ce monde précisément pour nous punir; mais qu'il ne nous punit que pour nous convertir, que pour nous sanctifier, que pour nous instruire, et qu'ainsi ses châtimens, dans les principes de la foi, sont des bienfaits et des faveurs. Mais dans son jugement il n'écouterà que sa justice, il ne suivra que sa justice, il n'aura égard qu'aux droits de sa justice, parce que nous aurons négligé les dons de sa miséricorde, et que nous en aurons épuisé toutes les sources. Je dis plus: sa miséricorde négligée, méprisée, outragée, ne servira qu'à aigrir sa justice, et par où? par le témoignage qu'elle rendra contre nous, bien loin de s'intéresser pour nous: *Judicium sine misericordia*.

Ah! chrétiens, que nous serviront alors ces grâces prétendues que nous aurons comme extorquées des vicaires de Jésus-Christ? ces condescendances qu'ils auront eues pour nous, de quel usage nous seront-elles? Dieu les ratifiera-t-il? conformera-t-il son jugement au leur? ce qu'ils auront délié sur la terre, le déliera-t-il dans le ciel? le pouvoir des clés qu'il leur a donné va-t-il jusque-là? Non, non, mes chers auditeurs, cela ne peut être. Dieu veut bien qu'ils soient des ministres de miséricorde, mais d'une miséricorde sage et ferme, et non point d'une miséricorde aveugle et molle; mais d'une miséricorde qui retranche les vices et les habitudes criminelles, et non point d'une miséricorde qui les flatte et qui les foment; mais d'une miséricorde qui mette à couvert sa cause et l'honneur de son nom, et non point d'une miséricorde qui l'outrage et le déshonore. Car une telle miséricorde, une miséricorde faible, timide, disposée à tout accorder, ne sauvera pas le pécheur et perdra le ministre: tellement que l'un et l'autre ne doit s'attendre de la part de Dieu qu'à un jugement sans miséricorde. *Judicium sine misericordia*.

Autre abus qui résulte de celui-ci. Nous tirons avantage de nos qualités; et parce que nous nous voyons dans les rangs de naissance et de fortune que le monde respecte, nous voudrions que Dieu nous respectât aussi; et nous le prétendons si bien, que quand les substitués de sa justice, qui sont les prêtres de la loi de grâce, entreprennent de nous juger selon les règles communes et générales du christianisme que nous professons, nous le trouvons mauvais; exigeant de leur discrétion qu'ils ne nous confondent pas avec les âmes vulgaires, et mesu-

rant leur prudence par la distinction qu'ils font de ce que nous sommes. N'est-ce pas ainsi que les choses se passent entre les ministres de la pénitence et nous ? Mais voyons comment elles se passeront devant Dieu. Si je vous disais que l'un des titres dont Dieu se glorifie davantage dans l'Écriture est d'être un Dieu sans égard aux conditions des hommes ; que c'était la louange particulière que les pharisiens mêmes attribuaient à Jésus-Christ, confessant en sa présence que dans les jugements qu'il portait, il ne considérait point les personnes : *Non enim respicis personam hominum* ¹ ; et qu'en effet, jusqu'au sujet de sa mère, c'est-à-dire de la plus auguste de toutes les créatures, cet Homme-Dieu s'est hautement déclaré tel, ne l'ayant jamais élevée dans le monde, et pour lui donner place dans sa gloire, ne l'ayant jamais partagée selon sa dignité, mais selon ses mérites et ses œuvres : *Laudent eam... opera ejus* ². Si je vous le disais, je ne vous dirais que ce que vous avez cent fois entendu, et cela seul devrait renverser toutes vos prétentions imaginaires, fondées sur la différence de vos états. Mais je vous dis aujourd'hui quelque chose de plus fort, et quoi ? c'est que la différence de vos conditions et de vos états, bien loin de vous être avantageuse, est justement ce qui rendra Dieu plus sévère et plus inflexible contre vous. Qui nous l'apprend ? lui-même, par ces paroles de la Sagesse, que vous devriez écouter comme autant de tonnerres, et qui ont fait la conversion de tant de grands du monde : *Audite ergo... vos qui continetis multitudines, et placetis vobis in turbis nationum... Horrende et cito apparebit vobis; quoniam iudicium durissimum his qui præsumunt* ³ ; Sachez donc, vous qui commandez aux nations et qui vous plaisez dans la foule des peuples où vous êtes honorés, sachez que ce Dieu de majesté se moulera bientôt à vous, mais d'une manière qui vous doit saisir de frayeur. Car pour ceux qui sont dans l'élévation, il ne peut y avoir qu'un jugement inexorable et rigoureux : *Quoniam iudicium durissimum his qui præsumunt*. De vous en marquer les raisons, ce serait un soin superflu, puisque votre expérience vous les fait assez voir : ce mépris de Dieu dans lequel vivent les grands de la terre, cet oubli de leur dépendance, cette ostentation de leur pouvoir, et, sans parler du reste, cette dureté de cœur envers ceux qui leur sont soumis, ne justifie que trop la Providence sur la sévérité avec laquelle Dieu les jugera.

Quoi qu'il en soit, voilà l'arrêt que la Sagesse

éternelle a prononcé : *Exiguo conceditur misericordia : potentes autem potenter tormenta patientur* ¹. S'il doit y avoir de la douceur dans le jugement de Dieu, c'est pour les faibles et pour les petits ; mais les grands et les puissants du siècle, à proportion de leur grandeur, y doivent être plus rudement frappés. Je me suis donc trompé quand j'ai dit que Dieu ne distinguerait point nos qualités. Ah ! mes chers auditeurs, vous paraîtrez encore dans son jugement tout ce que vous êtes, et vous y porterez toutes les marques de ces dignités éclatantes dont vous aurez été revêtus ; mais c'est ce qui allumera le colère de Dieu, et ce qui lui fera lancer sur vos têtes de plus terribles anathèmes. Votre souhait alors sera que Dieu voulût bien ne vous point distinguer, et qu'il vous jugeât comme les derniers des hommes ; mais c'est ce que la loi inviolable de son équilibre ne lui permettra pas. Il faudra, malgré vous, que vous soyez jugés en grands, parce qu'il faudra que vous soyez punis de même. Ainsi l'ont été les Pharaon, les Balthasar, les Antiochus. Ils étaient princes, et voilà pourquoi Dieu, dans l'Écriture, a fulminé contre eux des arrêts qui nous font encore frémir. Or vous devez compter que leur destinée sera la vôtre, et que, vivant comme eux, ce qui s'est accompli dans eux s'accomplira infailliblement en vous, pourquoi ? parce que la loi est sans exception : *Quoniam iudicium durissimum his qui præsumunt*.

Troisième et dernier abus. Nous nous supposons délicats, et parce qu'il nous plaît de l'être, nous nous faisons un droit et même une obligation de nous épargner ; et ce qui est selon Dieu lâcheté et impénitence, nous l'érigions en devoir. Non-seulement nous nous ménageons sans scrupule, mais nous nous ferions volontiers un scrupule de ne nous ménager pas ; et quoi que l'Écriture nous dise de cette nécessité indispensable de crucifier sa chair et ses sens, nous nous prévalons de la plus légère incommodité et du moindre besoin que nous sentons ou que nous croyons sentir. Encore si cette délicatesse ne s'étendait qu'à certaines pratiques volontaires de la pénitence chrétienne, et à certains exercices de notre choix et moins expressément ordonnés ; mais ce qu'il y a de bien déplorable, c'est qu'elle s'en sert comme d'une dispense universelle. L'égard des observances même les plus étroites, et des préceptes les plus communs et les plus formels. Abstinenances et jeûnes, ce sont des commandements qu'on tient impraticables ; et si les ministres de l'Église, dépositaires de ses lois et

¹ Matth., xxii, 16. — ² Prov., xxxi, 31. — ³ Sap., vi, 2, 3, 6.

¹ Sap., vi, 7.

chargés de les faire observer, veulent entrer là-dessus dans une sérieuse discussion, et ne s'en rapportent pas d'abord à nous, on les regarde comme des gens indiscrets et peu versés dans l'usage ordinaire de la vie. De quoi ils ont encore plus lieu de gémir, c'est que ce sont les riches et les opulents du siècle qui font plus valoir leur prétendue délicatesse; comme si l'abondance où ils vivent altérerait leurs forces, et qu'au milieu de tout ce qui peut flatter le corps et l'entretenir, ils fussent absolument hors d'état de supporter ce que d'autres, dans des conditions laborieuses, soutiennent avec constance et avec fidélité.

De là, nul soin de satisfaire à Dieu; mais Dieu néanmoins doit être satisfait, et veut être satisfait. Que fera-t-il donc? parce que notre délicatesse nous aura empêchés de le satisfaire, il se satisfera lui-même par l'équité incorruptible de son jugement. Mais dans un jugement si équitable, cette délicatesse que nous alléguerons ne sera-t-elle pas une excuse légitime? Chose étrange, mes chers auditeurs, que l'homme veuille se justifier devant Dieu par cela même pourquoi Dieu se prépare à le condamner, et que sa témérité aille jusqu'à ce point, de se couvrir de son propre désordre pour se dérober au juste châtement qui lui est dû? Car nous nous fondons sur notre délicatesse pour nous rassurer contre le jugement de Dieu; et c'est sur notre délicatesse même que Dieu nous jugera: comment? en nous reprochant (ce qui n'est que trop réel et que trop vrai) et en nous faisant voir que c'était une délicatesse affectée, que c'était une délicatesse outrée, par conséquent que c'était une délicatesse criminelle, et que, bien loin de modérer l'arrêt de notre condamnation, elle en doit d'autant plus augmenter la rigueur, qu'elle aura été la source de plus de péchés, et qu'en même temps elle nous aura servi de prétexte pour nous décharger de toute peine et de toute réparation.

Aussi, chrétiens, écoutez le formidable arrêt que le Seigneur a prononcé dans l'Écriture, et qu'il prononcera encore plus hautement et avec plus d'éclat: *Quantum... in deliciis fuit, tantum date illi tormentum*¹. Que l'oisiveté, la paresse, les aises et les plaisirs de la vie soient la règle et la mesure de la damnation et du tourment. Car c'est ainsi qu'il exterminera comme autrefois, et bien plus même qu'autrefois, tous les efféminés d'Israël. C'est ainsi qu'il se tournera contre eux, et qu'il se dédommagera avec usure de la satisfaction volontaire qu'il attendait de

leur part, et qu'ils lui auront refusée: *Abstulit effeminatos de terra*¹.

Sur cela, mes chers auditeurs, je finis par un avis important que j'ai à vous donner, mais qui pourrait être pour vous un scandale, si vous et moi nous ne le prenions dans le vrai sens où il doit être entendu. Car je vous dis: Aimez-vous vous-mêmes, mes frères, et si vous voulez, aimez votre chair; j'y consens. Ce n'est point précisément l'amour de vous-mêmes ni l'amour de votre corps que Dieu condamne, puisque personne, selon la parole du Saint-Esprit, ne hait proprement sa chair: *Nemo carnem suam odio habuit*². Aimez-la donc, encore une fois, cette chair; mais aimez-la d'un amour solide et chrétien, et non d'un amour terrestre et déréglé; c'est-à-dire aimez-la pour l'autre vie, et non pour celle-ci. De tous les maux, épargnez-lui le plus grand, qui est le supplice éternel dont elle est menacée, et où votre mollesse la conduit. Or vous ne l'aimerez jamais de cet amour sage et véritable, qu'en la laissant dans ce monde; je veux dire qu'en l'affligeant, qu'en la renonçant, qu'en la soumettant, qu'en arrêtant ses révoltes, qu'en réprimant ses appétits, qu'en l'immolant et la sacrifiant. Ce langage lui semble dur, et elle y répugne; je le sais et je ne m'en étonne pas, puisqu'il s'agit de la dompter et de la crucifier avec tous ses désirs sensuels. Mais combien mille fois lui sera plus dure cette sentence que Dieu prononcera contre elle: allez au feu, et au feu éternel: *Discedite... in ignem æternum*³. Eh qui! mondain voluptueux, femme idolâtre de votre chair, vous l'aimiez, cette chair, et vous l'exposez au coup le plus sensible et le plus accablant dont elle puisse être frappée! Vous l'aimiez, et vous l'exposez à des flammes allumées du souffle même de Dieu! Vous l'aimiez, et vous l'exposez à une éternité de souffrances; et de quelles souffrances! Voilà ce que j'appelle l'amour, non-seulement le plus aveugle, mais le plus insensé. Voilà ce qui me touche pour vous d'une compassion d'autant plus vive, que je vous vois plus amateurs de vous-mêmes et plus susceptibles des moindres impressions de la douleur. Traitons-nous maintenant, mes chers auditeurs, traitons-nous avec toute la sévérité évangélique, si nous voulons que Dieu, dans son jugement, nous traite avec toute sa bonté paternelle. Ne nous faisons grâce sur rien, afin qu'il nous fasse grâce sur tout. Armions-nous contre nous-mêmes d'une inflexible équité, afin qu'il ne prenne à notre égard que des sentiments

¹ Apoc., x, 11, 7.

¹ III Reg. xv, 12. — ² Ephes., v, 29. — ³ Matth., xxv, 41.

miséricorde. Préservons-nous de son jugement par le nôtre; ou parce qu'il faut nécessairement paraître au jugement de Dieu, tâchons, par la rigueur du nôtre, de mériter ce jugement de faveur, qui mettra les élus de Dieu dans la possession d'une félicité éternelle; que je vous souhaite, etc.

HOMÉLIE SUR L'ÉVANGILE DE L'AVEUGLE-NÉ.

ANALYSE.

SUJET ET DIVISION. *Jésus, passant, vit un homme qui était aveugle depuis sa naissance.*

Jésus-Christ guérit cet aveugle; mais les pharisiens, incités à rabaisser les œuvres du Fils de Dieu, contestent la vérité de ce miracle. L'aveugle néanmoins d'ailleurs le soutient, et en rend hautement témoignage. De là nous comprendrons d'abord en quel aveuglement l'intérêt propre est capable de nous plonger et nous plonge tous les jours comme les pharisiens, première partie; et nous apprendrons ensuite, du témoignage de l'aveugle, à dissiper par les lumières de la foi les ténèbres de l'erreur, et à confondre le mensonge par une sainte confession de la vérité, deuxième partie.

Première partie. En quel aveuglement l'intérêt propre est capable de nous plonger et nous plonge tous les jours comme les pharisiens. Cette passion de l'intérêt propre aveugle les pharisiens, 1° sur la personne de Jésus-Christ; 2° sur ses miracles.

1° Sur la personne de Jésus-Christ. Comme il était opposé aux pharisiens et que son crédit leur donnoit de l'ombrage, c'était assez pour le décrier dans leur estime. Ils le traitent de pécheur, et quoi qu'on puisse leur dire, ils le croient tel et le veulent croire: *Nos scimus quia hic homo peccator est.* Excellente idée de la malignité de l'esprit du monde. Qu'est-ce qui nous aveugle pour l'ordinaire dans nos opinions et dans nos préjugés contre le prochain? l'intérêt qui nous domine. Que ne peut point l'aliénation des esprits et des cœurs, pour nous prévenir des erreurs les plus visibles au désavantage d'un ennemi? Pouvons-nous conserver des sentiments équitables à l'égard de ceux qui prétendent aux mêmes rangs que nous? Qu'un homme soit dans notre parti, son dévouement à nos intérêts lui tient lieu auprès de nous de tout mérite; mais qu'il soit dans un parti contraire, c'est dès lors, selon nous, le dernier des hommes. Plus donc d'équité, quand une fois l'intérêt prévaut; et c'est pour cela même que dans une cause nous avons droit de récuser un juge ou un témoin, s'ils sont convaincus d'y avoir quelque intérêt particulier.

2° Sur les miracles de Jésus-Christ. Quelque éclatant que soit le miracle de cette guérison opérée dans la personne de l'aveugle-né, les pharisiens ne le veulent pas reconnaître; et, obligés enfin d'en convenir, ils nient au moins que Jésus-Christ en soit l'auteur. Ils le nient, dis-je, sans raison et contre toute apparence de raison, parce qu'ils ont intérêt à le nier. Cet esprit intéressé ne produit-il pas encore aujourd'hui les mêmes effets ou les mêmes erreurs, non plus sur ce qui regarde simplement les miracles du Fils de Dieu, mais généralement, 1° sur les points les plus essentiels et les plus incontestables de la religion. Un libéral ne veut rien croire parce qu'il trouve, à ne rien croire, de quoi s'affermir dans sa vie déréglée et corrompue. 2° Sur les devoirs de la conscience les plus naturels et les mieux établis. Un homme raisonneur très-juste sur une question que vous lui proposez, tant qu'il n'y sera point personnellement engagé; il vous donnera même une décision très-sévère. Mais qu'il vienne à entrevoir quelque intérêt pour lui, il rabattra bien de cette sévérité, et trouvera des raisons pour de ce qui lui semblerait auparavant indubitable. 3° Sur les faits les plus évidents qui ont rapport et à la justice et à la charité envers le prochain. Pourquoi nous entêtons-nous de mille fausses suppositions, que nous voulons soutenir pour vraies, et pourquoi nous appuyons-nous sur une infinité de jugements vains et téméraires? c'est qu'il y a dans nous des intérêts qui, occupant toute la capacité de notre cœur, ne laissent à notre esprit nul exercice de réflexion et de raison.

Deuxième partie. Comment le témoignage de l'aveugle guéri nous apprend à dissiper par les lumières de la foi les ténèbres de l'erreur, et à confondre le mensonge par une sainte confession de la vérité. Son témoignage en faveur de Jésus-Christ eut quatre qualités. Il fut sincère, pour confondre tous les artifices de la duplicité des pharisiens; généreux, pour confondre l'orgueil de leur prétendue autorité; convaincant, pour confondre la faiblesse de leur vaine science; et constant, pour confondre la dureté de leur obstination.

1° **Témoignage sincère.** La sincérité de l'aveugle alla jusqu'à la naïveté, comme on le voit par la seule lecture de l'Évangile, et c'est ce qui déconcertait les pharisiens. Ils eurent beau le questionner et l'interroger: parce que la vérité ne se dément jamais et qu'elle est toujours la même, ils ne purent l'embarrasser, ni le faire tomber en aucune contradiction. Que pouvaient-ils donc dire, et que pouvaient-ils faire pour éluder la force d'un témoignage si simple et si fidèle? Voilà ce qui confond encore aujourd'hui l'aveuglement des libertins du siècle; voilà ce qui les désespère: le récit de certains miracles qui même humainement doivent être crus, et que la prudence la plus raffinée et la moins crédule est forcée de reconnaître.

2° **Témoignage généreux.** En vain les pharisiens usent de menaces envers ce pauvre. Ils peuvent intimider ses parents; mais pour lui, il ne craint rien, et continue toujours à tenir le même langage. Générosité qui humiliait ces esprits superbes, mais qui condamne encore bien davantage la faiblesse d'un million de chrétiens, persuadés de la vérité, et néanmoins lâches et timides quand il s'agit de la défendre et de l'appuyer.

3° **Témoignage convaincant.** C'est une chose digne d'admiration qu'un pauvre sans étude et sans connaissance raisonnât contre des docteurs d'une manière à leur fermer la bouche. Les plus savants théologiens n'auraient pas fait de réponses plus solides qu'il en fit à tout ce qu'on lui objecta. Telle est la victoire de la foi, et c'est ainsi qu'elle a triomphé et qu'elle triomphe de toute la sagesse du monde.

4° **Témoignage constant.** Il persiste toujours à glorifier son bienfaiteur, et à publier le bienfait qu'il en a reçu. Les pharisiens le chassent enfin avec ignominie de la synagogue; mais il n'en est que plus attaché à Jésus-Christ. Il l'adore comme son Dieu, il l'embrasse sa loi. S'il n'eût pas été plus ferme que nous, il eût bientôt démenti, par une honteuse et criminelle inconstance, ce qu'il venait d'affirmer par une juste confession. Nous céions aux moindres difficultés, et nous laissons notre foi se troubler. La nouveauté nous entraîne et nous séduit par le vain éclat dont elle se pare. Tenons-nous-en à la foi de Jésus-Christ, tenons-nous-en à son Église, puisque la foi de Jésus-Christ n'est nulle part ailleurs que dans son Église.

¹ C'est l'Évangile du mercredi de la quatrième semaine de Carême, où l'on pourra dans la suite placer cette homélie, qui est restée de Sermons du P. Bourdaloue.

Præteritus Jesus, vidit hominem cæcum a natiuitate.

Jésus, passant, vit un homme qui était aveugle depuis sa naissance. (Saint Jean, chap. ix, 1.)

De tous les faits qu'ont rapportés les historiens sacrés et dont ils ont composé leurs saints Évangiles, nous pouvons dire, chrétiens, qu'il n'en est point où ils se soient étendus dans un plus long détail, ni qu'ils nous aient représentés avec des traits plus vifs, que la guérison miraculeuse de cet aveuglé-né, à qui le Sauveur du monde ouvrit les yeux, et en qui il voulut faire éclater sa gloire. Il semble que le fidèle évangéliste qui nous en fait aujourd'hui le récit ait pris à tâche de n'en pas omettre une circonstance; et la peinture qu'il nous en trace est si naturelle et si sensible, que nous croyons, en lisant ce miracle, y être présent nous-mêmes et voir tout ce qui s'y passe. Je ne puis donc, ce me semble, mes chers auditeurs, mieux contenter votre piété, qu'en suivant de point en point, dans ce discours, tout l'évangile de ce jour, pour en tirer, comme dans une simple homélie, les instructions salutaires qui se présenteront, et qui serviront à l'édification de vos âmes. Or dans toute la suite de cet Évangile, je remarque surtout deux sortes de personnes qui s'y distinguent, et qui doivent particulièrement occuper notre attention. Nous les entendrons parler, mais du reste tenir deux langages bien différents. Nous les verrons agir, mais avec des sentiments bien opposés. D'une part, c'est l'aveugle même guéri par Jésus-Christ, et bénissant à haute voix son bienfaiteur; mais, d'autre part, ce sont les pharisiens ennemis de Jésus-Christ, et piqués d'une mortelle envie contre ce Dieu Sauveur. Touché de la plus juste reconnaissance, et se faisant un devoir indispensable de confesser et de publier la vérité, à la gloire de cet Homme-Dieu, qui vient d'opérer en sa faveur un prodige si merveilleux, l'aveugle reconnaît de bonne foi et déclare avec assurance le bienfait qu'il a reçu, en nomme l'auteur, en marque toutes les particularités, et se reprocherait comme un crime et une monstrueuse infidélité, non-seulement de rien dire qui pût obscurcir ce miracle, mais de rien taire de tout ce qui peut en relever l'éclat. Voilà comment s'explique un cœur droit; et par une règle toute contraire, voici, dans l'exemple des pharisiens, comment se laissent aveugler des cœurs préoccupés, des cœurs envenimés; en un mot qui exprime encore mieux ma pensée, des cœurs intéressés. Car, selon les vues de ces faux docteurs de la loi, il était de leur intérêt de rabaisser les œuvres de Jésus-Christ et de les décréditer,

parce que lui-même, par ses œuvres, il diminuait leur crédit; et c'est pour cela que, malgré l'évidence du miracle fait dans la personne de l'aveugle-né, ils ne peuvent jamais se résoudre à en convenir, et qu'ils en prennent même occasion de calomnier le Fils de Dieu et de le traiter de pécheur. De là, nous comprendrons d'abord en quel aveuglement l'intérêt propre est capable de nous plonger, et nous plonge tous les jours comme les pharisiens: ce sera la première partie. Et nous apprendrons ensuite, du témoignage de l'aveugle, à dissiper, par les lumières de la foi, les ténèbres de l'erreur, et à confondre le mensonge par une sainte confession de la vérité: ce sera la seconde partie. Pour vous faire bien entendre l'une et l'autre, j'ai besoin des grâces du Ciel, et je les demande par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

C'est une chose étonnante, et qui sert même encore aujourd'hui de prétexte à l'infidélité, que les miracles du Sauveur du monde ayant été aussi éclatants et aussi publics que nous l'apprenons de l'Évangile, il se soit trouvé, non-seulement des hommes, mais des sages et des savants, tels qu'étaient les pharisiens, qui n'en aient pas été persuadés, et qui se soient aveuglés jusqu'à ce point, que de n'en vouloir pas reconnaître l'auteur, de lui disputer sa mission et de s'opposer à sa prédication. Car enfin, me direz-vous dans une juste surprise, quel aveuglement, quelque affecté et quelque obstiné qu'on le suppose, pouvait résister à la conviction sensible de tant de prodiges que cet Homme-Dieu faisait dans la Judée, à la vue d'un million de témoins? Mais en un mot, chrétiens, j'ai répondu à cette difficulté par la proposition que j'ai avancée, quand j'ai dit que l'intérêt dont les pharisiens étaient préoccupés, et qui fut leur passion dominante, avait été la source de ce désordre. Car si la prévention de l'intérêt propre peut bien aveugler les hommes dans les choses mêmes qui tombent sous les sens, et qui n'excèdent pas la raison humaine, comme nous le voyons tous les jours, que ne peut-elle point dans celles qui sont du ressort de la foi, tel qu'était en particulier le discernement du véritable Messie; c'est-à-dire dans celles où, la raison ne suffisant pas, il faut que la grâce agisse; où le mystère de la prédestination s'accomplit; où, par un secret jugement, Dieu a droit de retirer ses lumières, et où le châtiment le plus commun dont il use, selon la doctrine des Pères, surtout de saint Augustin, est de répandre des

ténèbres sur les cupidités injustes de notre cœur ? *Spargens pœnates cœcitates super illicitas cupiditates.* Voilà, chrétienne compagnie, ce qui a fait méconnaître aux pharisiens la lumière même, je veux dire le Verbe envoyé de Dieu, et ce qui a produit en eux à l'égard de Jésus-Christ cet aveuglement terrible, mais volontaire, que nous avons peine à concevoir. C'étaient des esprits intéressés, pleins d'une malheureuse ambition qui les possédait, jaloux de l'autorité qu'ils s'étaient acquise, ou plutôt qu'ils avaient usurpée sur les peuples ; et parce qu'ils en tiraient selon le monde de grands avantages, déterminés à tout pour la maintenir. Dès que Jésus-Christ parut, ils le regardèrent comme un homme contraire à leurs desseins, comme l'ennemi de leur hypocrisie, comme le destructeur de leur secte ; et de là vient qu'ils se firent un intérêt de le ruiner et de le perdre. Car c'est pour cela, dit l'évangéliste, qu'ils avaient conspiré et résolu que quiconque le reconnaîtrait pour le Christ serait chassé de la synagogue : *Jan enim conspiraverant... ut, si quis eum confiteretur esse Christum, extra synagogam fieret* ¹. Cet intérêt qu'ils avaient devant les yeux, cette politique à laquelle toute leur conduite se rapportait, cette envie de dominer et de régner, voilà ce qui les aveugla, voilà l'origine d'où procéda la malice et l'iniquité de tous les jugements qu'ils formèrent, soit de la personne du Sauveur, soit de ses miracles. Commençons par sa personne ; et, dans un exemple aussi authentique que celui-ci, apprenons combien il est dangereux de suivre en aveugle le mouvement d'une passion au préjudice de la vérité.

Le hérit du Fils de Dieu était incommode aux pharisiens, et se trouvait opposé à leurs intérêts. Il n'en fallait pas davantage pour le décrier dans leur estime, et pour leur faire croire de lui tout ce que l'aversion la plus violente et la haine la plus envenimée fut capable de leur suggérer. En effet, Jésus-Christ passait pour un prophète, pour un homme de Dieu ; et ils étaient convaincus que c'était un pécheur : *Nos scimus quia hic homo peccator est* ². Nous savons, disaient-ils, que cet homme est un méchant et un hypocrite ; et l'assurance que nous en avons nous oblige à rendre ce témoignage contre lui. Mais cet homme, leur répliquait-on, est exaucé de Dieu, mais cet homme fait des miracles, mais cet homme est irrépréhensible dans ses mœurs. Il n'importe, c'est un pécheur, et nous le savons : *Nos scimus.* Mais pourquoi le savaient-ils ? parce qu'ils voulaient que cela fût, et qu'il était de

leur intérêt qu'on le crût de la sorte. Or en ceci leur intérêt était la règle de leur jugement, et ce qu'ils voulaient était uniquement ce qui les persuadait. Si le Sauveur du monde se fût déclaré pour eux, s'il eût été de leur parti, s'il se fût conformé à leurs maximes, il eût eu leur approbation ; et, sans être ni plus juste ni plus saint qu'il l'était, ils l'auraient canonisé. Mais parce qu'il condamnait leurs erreurs, mais parce qu'il révélait le mystère de leurs fausses piétés, mais parce qu'il désabaisait le peuple séduit par l'apparence de leur religion et par leur pénieuse doctrine, quoi qu'il lit, c'était un pécheur : un homme de mauvaise vie : *Nos scimus quia hic homo peccator est.*

Excellente idée, chrétiens, de la malignité de l'esprit du monde. Qu'est-ce qui nous aveugle pour l'ordinaire dans nos opinions et dans nos préjugés contre le prochain ? Je vous l'ai dit, l'intérêt qui nous domine. Nous jugeons des hommes, non point par le mérite qui est en eux, mais par l'intérêt qui est en nous ; non point sur le pied de ce qu'ils sont, mais de ce qu'ils nous sont ; non point pour les qualités bonnes ou mauvaises qui leur conviennent, mais par le bien ou le mal qui nous en revient. Car de là naissent les injustices énormes que nous commettons à l'égard de leurs personnes. De là, les entêtements en faveur des uns ; de là, les déclainements bizarres contre les autres ; de là, les censures odieuses des plus dignes sujets ; de là, les louanges outrées des sujets les plus médiocres ; de là, les préférences iniques de ceux-ci et les exclusions de ceux-là ; de là, ces abus presque infinis que déplorait David, et qui lui faisaient conclure que les enfants des hommes n'étaient que vanité ; que leurs balances, c'est-à-dire celles de leur estime ou de leur blâme, étaient des balances trompeuses, et qu'eux-mêmes, par leurs desirs et leur prétentions intéressées, ils travaillaient sans cesse à s'aveugler et à se tromper : *Veruntamen vani filii hominum, mendaces filii hominum in stateris, ut decipiant ipsi de vanitate in illisum* ¹.

Rien de plus vrai, chrétiens, et c'est ce que notre expérience propre nous découvre tous les jours. Qu'un homme soit dans nos intérêts ou que nous ayons intérêt à le faire valoir, dès là nous nous figurons qu'il vaut beaucoup ; sans autre titre que celui-là, il est, dans l'étendue de notre idée, propre à tout et capable de tout. Au contraire, que l'intérêt nous aliène de lui, si nous nous en croyons, il n'est plus rien et ne peut plus rien. Cette passion d'intérêt nous le

¹ Joan., ix, 22. — ² Ibid., 24.

! Ps. Lxi, 10

dépeint tel que nous le voulons, nous le contrefait, nous le déguise, nous cache les défauts qu'il a ou nous fait voir ceux qu'il n'a pas, nous diminue ses perfections ou nous les augmente, nous le représente sous autant de caractères différents qu'il y a de différentes faces dans l'intérêt qui nous fait agir. Pourquoi un père tombe-t-il dans l'aveuglement le plus grossier sur le sujet de ses enfants ? parce que son grand et essentiel intérêt est dans ses enfants. Pourquoi n'aperçoit-il pas en eux ce qui les rend ou méprisables ou insupportables à tout le monde ? parce qu'il a lui seul un intérêt en eux que tout le monde n'a pas. Pourquoi approuve-t-il jusqu'à leurs folies et à leurs extravagances ? parce que leurs extravagances et leurs folies ont du rapport à son intérêt. C'est ainsi que l'intérêt corrompt et affaiblit la raison.

Mais cet affaiblissement et cette corruption de la raison par l'intérêt, paraît encore bien plus dans l'opposition de deux intérêts contraires. Car que ne peut point l'aliénation des esprits et des cœurs, pour nous prévenir des erreurs les plus visibles au désavantage d'un ennemi ; et dans quelle disposition ne nous met-elle pas de ne pouvoir plus lui rendre justice, parce que nous sommes déterminés à le désapprouver et à le condamner ? Il s'est attiré notre disgrâce, cela suffit. Avec cela, en vain ferait-il des miracles ; ses miracles mêmes nous le feraient paraître odieux : en vain posséderait-il toutes les vertus ; les vertus les plus sincères prennent dans notre imagination la couleur et la teinture des vices les plus honteux. S'il est dévot, nous le regardons comme un séducteur ; s'il est honnête et obligeant, nous le traitons de lâche et de flatteur ; s'il est réservé, nous l'accusons de dissimulation et de fourberie ; s'il est ouvert, c'est, à ce qu'il nous semble, imprudence et inconsidération. Il a beau se distinguer par le mérite de ses actions, cet intérêt au travers duquel nous l'envisageons, nous défigure et noircit à nos yeux les actions les plus saintes. Les autres ont beau lui donner des louanges, cet intérêt qui nous préoccupe nous fait juger que tous les autres se trompent, et qu'il n'y a que nous qui le connaissions. En même temps qu'on lui applaudit, comme les femmes d'Israël applaudissaient à David, cet intérêt dont nous sommes dominés nous envenime contre lui, de même qu'il envenima Saül.

Et voilà, chrétiens, encore une fois, le caractère de tous les esprits ambitieux, surtout de ceux qui, selon l'expression de saint Ambroise, se sentent piqués de l'aiguillon de l'envie : *Quibus*

ambitionis stimulus invidiu est. Comme l'ambition et l'envie ont pour objet le plus délicat de tous les intérêts, qui est la gloire, aussi ont-elles une malignité plus subtile pour aveugler l'homme dans toutes les occasions où cet intérêt d'honneur et de gloire se trouve en compromis. De là vient que, par une fatalité ou plutôt par une indignité que nous ne pouvons nous reprocher assez, il ne nous est presque pas possible de conserver des sentiments équitables pour ceux qui prétendent avoir mêmes rangs que nous, pour ceux qui sont en état de nous les disputer, beaucoup moins pour ceux qui les obtiennent, et qu'on nous préfère. Pourquoi cela ? parce que l'intérêt est comme un nuage entre eux et nous, que notre raison n'a pas la force de dissiper. Nous jugeons sainement de tout ce qui est au-dessus et au-dessous de notre sphère, j'entends de ceux qui, par leur élévation ou par leur obscurité, ne peuvent être des obstacles à nos entreprises : mais de ceux que la concurrence des mêmes honneurs et la poursuite des mêmes droits nous suscite pour adversaires, nous en jugeons d'une manière pitoyable et la plus déraisonnable.

Caractère non-seulement des esprits ambitieux, mais des esprits factieux, auprès de qui, comme remarque Tertullien, être de leurs adhérents, c'est le souverain mérite ; n'en être pas, c'est le souverain décri : *Ubi ipsum illic esse, promereri ; non esse, demereri est.* Si vous êtes dévoués à leur parti, ne vous mettez plus en peine d'acquiescer de la capacité, de la probité, de la piété : votre dévouement vous tiendra lieu de tout le reste. Caractère particulier de l'hérésie, dont le propre, selon l'observation de saint Augustin, a toujours été d'élever jusqu'au ciel ses fautes et ses sectateurs, et d'abaisser jusqu'au néant ceux à qui Dieu inspirait le zèle de l'attaquer et de la combattre. Et ce caractère est admirablement exprimé dans les pharisiens de notre Évangile, qui, tout corrompus qu'ils étaient, ne parlaient d'eux-mêmes qu'en termes honorables ; et tout éclairé, tout sanctifié qu'était ce pauvre qui les contredisait, n'avaient pour lui que du mépris. Car pour nous, lui disaient-ils, nous observons inviolablement la loi, nous sommes les véritables disciples de Moïse, nous maintenons les traditions dans leur pureté : *Nos Moysi discipuli sumus* ¹. Mais vous, vous êtes un misérable chargé de péchés, et qui, bien loin de pouvoir nous instruire, n'êtes pas digne de recevoir nos leçons : *In peccatis natus es totus, et tu doces nos* ². Or ils ne le méprisaient de la

¹ Jean., ix, 28. — ² Ibid., 34.

sorte, et il n'était un misérable dans leur opinion, que parce qu'il ne parlait pas comme ils voulaient, et comme il était de leur intérêt qu'il parlât. Voilà, dit saint Augustin, ce qui arrivait dans les schismes qui se sont formés entre les fidèles, et qui ont divisé l'Eglise de Dieu. La manière des hérésiarques était de s'ériger eux-mêmes premièrement, et puis leurs partisans et leurs associés, en hommes rares et extraordinaires. Tout ce qui s'attachait à eux devenait grand, et ce seul titre d'être dans les intérêts du parti était un éloge achevé. Il n'y avait parmi eux, à les entendre, que des génies sublimes, que des prodiges de science et de vertu. Ils s'appelaient, sans hésiter, les vrais disciples des premiers Pères de l'Eglise, et étaient seuls en droit de dire : *Nos Moysi discipuli sumus*. C'était chez eux que se trouvait la ferveur de l'ancienne discipline, et la solidité de l'esprit chrétien. Hors de chez eux, ils ne voyaient rien qui ne leur fit pitié. Les plus intelligents et les plus habiles du parti catholique leur paraissaient des hommes faibles et ignorants ; tout ce qui ne les favorisait pas n'était que relâchement et que désordre ; n'être pas dans leurs sentiments, c'était être abandonné de Dieu et réprouvé. En effet, ils le croyaient ainsi ; et quoique tout cela fût autant d'illusions et de chimères, à force de souhaiter et de vouloir que ces chimères et ces illusions fussent des vérités, ils s'en faisaient des vérités et en triomphaient. Tant il est vrai que du moment que le ressort de l'intérêt joue, la raison ne juge plus qu'au gré de la volonté aveuglée et passionnée !

Non, chrétiens, plus d'équité quand une fois l'intérêt prévaut ; et cela est si constant, que les hommes qui sont nés pour la société, et dont tout le commerce roule sur une bonne foi réciproque, ne reconnaissent plus cette bonne foi, et n'ont plus de créance les uns pour les autres, dès qu'ils aperçoivent dans les affaires qui se traitent entre eux le moindre mélange d'intérêt. Quelque probité qu'ait un juge, s'il est intéressé dans une cause, on se croit bien fondé à le récusier, et l'on ne croit point lui faire tort d'en appeler à un autre jugement que le sien. Quel que irréprochable d'ailleurs que soit un témoin, si son intérêt se trouve joint à son témoignage, son témoignage passe pour nul. Comme si les hommes d'un commun accord se rendaient à eux-mêmes cette justice, de confesser que, quand leur intérêt est de la partie, ils ne sont plus capables de garder les règles de la justice. Il ne faut donc pas s'étonner que les pharisiens, s'é-

veuglassent sur le sujet de sa personne : car c'était une conséquence naturelle, et il y eût eu du miracle si cet aveuglement n'avait pas été l'effet de cet intérêt. Mais il faut s'étonner de ce que la personne de Jésus-Christ étant aussi sainte et aussi accomplie qu'elle l'était, les pharisiens se faisaient un intérêt de lui être contraires. Car voilà, mes chers auditeurs, ce qui les perdit et ce qui nous perd. Nous nous faisons des intérêts qui vont premièrement à nous aveugler, et puis, par un engagement infailible, à nous choquer, à nous algrir, à nous emporter contre des gens dignes de toute notre estime, et avec qui la charité chrétienne nous devrait unir. O intérêt, que tu as perverti de jugements au préjudice de cette divine charité, et que tu as fait de plaies à cette vertu, par tes funestes impressions dans les esprits des hommes !

Mais voyons encore ceci plus clairement dans la suite de notre Evangile ; et de l'aveuglement des pharisiens touchant la personne du Sauveur, passons à celui qui eut pour objet l'action particulière de cet Homme-Dieu et le miracle qu'il venait d'opérer. Car, c'est ici que la malignité de l'intérêt achève de se produire, et qu'elle se découvre tout entière. Prenez garde, chrétiens : Jésus-Christ a miraculeusement guéri un aveugle-né, et ce miracle est opposé à l'intérêt de ses ennemis. Que font-ils ? quelque éclatant que soit ce miracle, ils le contestent et le désavouent. Obligés enfin d'en convenir, ils nient au moins que Jésus-Christ en soit l'auteur. Ils le nient, dis-je, sans raison, et contre toute apparence de raison, parce qu'ils ont intérêt à le nier. Si ce miracle les accommodait, quelque incroyable qu'il leur parût, ils le croiraient ; mais parce que ce miracle les déconcerte, quelque authentique qu'il puisse être, c'est dans leur idée un miracle supposé. De là, ce soin avec lequel ils l'examinent non-seulement dans la rigueur, mais d'une manière pleine de malice. Car de quels artifices n'usent-ils pas, et quelles enquêtes ne font-ils pas ? De là, cette détermination à écouter avec joie tout ce qui semble être favorable à leur incrédulité, et à ne supporter qu'avec chagrin tout ce qui la combat et qui la convainc. De là, cet esprit de censure qui les porte à condamner ce que l'évidence de la chose ne leur permet plus de révoquer en doute. De là, cette fausse régularité, qui les fait chicaner sur la circonstance du jour, ne voulant pas qu'un malade puisse être guéri le jour du sabbat, ni que ce sabbat soit un jour de miracles. De là, cette extrémité où le désespoir les réduit, leur faisant attribuer plutôt au démon ce qui est visiblement

l'œuvre de Dieu, que de les forcer, s'ils reconnaissent que c'est l'œuvre de Dieu, de rendre honneur à Jésus-Christ. De là cette conduite violente qu'ils tiennent envers l'aveugle même et ses parents, les traitant avec hanteur, et les intimidant pour leur fermer la bouche et leur imposer silence. Tout cela, parce que l'intérêt les possède, et que jusque dans les faits publics, qui devraient être naturellement moins contestés, le caractère de l'intérêt est de nous faire voir les choses, non pas comme elles sont et comme elles se passent, mais comme il nous serait expédient, selon nos vues qu'elles fussent et qu'elles se passassent en effet. Or, dans cette disposition de cœur, le moyen que les pharisiens avouassent sincèrement et de bonne foi le miracle de Jésus-Christ ; et la justice elle-même, toute lumineuse qu'elle est, était-elle assez perçante pour entrer dans des esprits infectés d'une telle contagion ? Ceci vous surprend, et doit vous donner de l'horreur pour l'esprit d'intérêt.

Mais achevons, chrétiens, de nous appliquer cette morale, et rongissons de ce qu'au milieu du christianisme, cet esprit intéressé produit encore aujourd'hui les mêmes effets ou les mêmes erreurs, non plus sur ce qui regarde simplement les miracles du Fils de Dieu, mais généralement sur les points les plus essentiels et les plus incontestables de la religion ; mais sur les devoirs de la conscience les plus naturels et les mieux établis ; mais, ce qui paraît presque impossible, sur les faits les plus évidents qui ont rapport et à la justice et à la charité envers le prochain. Confondons-nous de ce que, tout chrétiens que nous sommes, l'intérêt sur tout cela nous rend plus aveugles que jamais les pharisiens ne l'ont été. Je dis sur les points les plus essentiels de la religion : car pourquoi le libertinage va-t-il à douter de tout, et à n'être convaincu ni touché de rien ? Pourquoi se fait-on secrètement des systèmes de créance, ou, pour mieux dire, d'impiété et d'infidélité, selon lesquels on vit, sinon parce qu'il serait de l'intérêt du libertin que la religion fût éteinte, et qu'il n'y eût rien de vrai que ce qui le flatte et que ce qui lui plaît ? Nous ne comprenons pas quelquefois comment les païens pouvaient être si grossiers que d'adorer des dieux infâmes, incestueux, adultères ; et saint Augustin nous assure qu'il le comprend bien : C'est, dit-il, qu'ils étaient intéressés à avoir des dieux comme ceux-là, et qu'il leur était avantageux, dans le moment qu'ils succombaient à une passion honteuse, de pouvoir s'autoriser d'un tel exemple. Voilà tout le fond de l'idolâtrie et du paganisme. Mais

nous n'avons pas besoin de remonter si haut, et il ne faut ici que nous consulter nous-mêmes. Car, quelque obstiné que soit un libertin du siècle, il ne désavouera pas, s'il veut répondre sans déguisement, qu'il n'a commencé à douter de l'autre vie que quand il a été de son intérêt que tout se terminât à celle-ci ; que l'enfer ne lui a paru une erreur populaire que quand il a été de son intérêt qu'il n'y eût plus d'enfer ; qu'il n'a traité le péché de bagatelle et de galanterie que quand il a été de son intérêt que le péché ne fût plus péché ; et que s'il est venu comme l'athée, jusqu'à conclure dans son cœur, qu'il n'y a point de Dieu, ce n'est que quand il a été de son intérêt que l'être de Dieu fût anéanti.

Je dis sur les devoirs de la conscience les plus importants et les mieux établis. Car, comment et par où, se forment tous les jours tant de consciences erronées ? par l'intérêt. Proposez à quelque homme que ce soit une affaire à traiter, une question à décider, un point de conscience à résoudre, et cachez-lui l'intérêt qu'il peut y avoir : pour peu qu'il soit versé en ces sortes de matières, il vous donnera la décision la plus équitable et la plus juste, il vous convaincra par les raisons les plus sensibles et les plus palpables, il vous prescrira les règles les plus droites et même les plus étroites, il répondra à toutes vos difficultés, et vous mettra devant les yeux la vérité dans toute son évidence. Mais tirez en même temps le voile, et découvrez-lui dans cette même affaire, dans ce même point de conscience et cette même décision, quelque intérêt particulier qui le regarde, c'est alors que les objets commenceront à changer pour lui de face, et qu'ils lui paraîtront tout autres qu'il ne les avait considérés. Ces maximes sur lesquelles il s'appuyait, et qu'il croyait indubitables, ne lui sembleront plus si certaines. Ces objections qu'on lui faisait et qu'il rejetait comme insoutenables, ne seront plus, à son sens, si frivoles. Il examinera ; il raisonnera, il subtilisera ; et à force de subtilités et de raisonnements que l'amour-propre ne manquera pas de lui suggérer, il en viendra souvent à autoriser ce qu'il condamnait d'une première vue, lorsqu'il n'y voyait point son intérêt engagé. Et n'est-ce pas ainsi que tant de gens dans le christianisme, sages du reste, consciencieux et même dévots, ou passant pour l'être, ne se font nul scrupule de mille choses dont le public se scandalise et a raison de se scandaliser ? On demande comment ils peuvent accorder ceci ou cela avec la piété et avec la sévérité de leur morale sur tous les autres sujets.

On ne le comprend pas ; mais eux, ils le comprennent parfaitement, on pense le bien comprendre. Ce qui troublerait les plus relâchés, et ce qui les ferait trembler, ne leur cause pas le moindre remords. Ils ont leurs principes qu'ils suivent sans inquiétude ; et à la faveur de ces principes, ils demeurent tranquilles, et ne réforment rien de leur conduite ordinaire. De quelque manière que le monde puisse parler, ils se tiennent en assurance du côté de Dieu : ils vont à l'autel, ils célèbrent les saints mystères, ils participent aux sacrements. C'est-à-dire qu'ils ont leurs intérêts qui leur fascinent les yeux de l'âme, et qui éteignent toutes les lumières de leur esprit, parce qu'il est infallible que partout où l'intérêt entre, il attire après soi l'aveuglement et l'erreur.

Je dis sur les faits les plus sensibles qui ont rapport et à la justice et à la charité envers le prochain. Et en effet, pourquoi nous entêtons-nous de mille fausses suppositions que nous voulons soutenir pour vraies, et pourquoi nous appuyons-nous sur une infinité de jugements vains et téméraires ? Pourquoi nous figurons-nous que ce qui n'a jamais été pensé a été dit, et que ce qui a été fait évidemment ne l'a pas été ? Pourquoi comptons-nous sur nos imaginations comme sur des choses réelles, ce qui est la source malheureuse de la plupart de nos aversions, de nos inimitiés, de nos vengeances ? C'est qu'il y a dans nous des intérêts qui, occupant toute la capacité de notre cœur, ne laissent à notre esprit aucun exercice de réflexion et de raison. Il faut donc, mes chers auditeurs, si vous voulez être des enfants de lumière, renoncer à cet intérêt qui nous empêche de connaître Dieu, qui nous ôte la connaissance de nous-mêmes, qui nous rend incapables de ce discernement si nécessaire du bien et du mal, qui nous cache la corruption de nos désirs, qui nous déguise nos intentions, qui nous fait ignorer nos obligations, et qui, pour la conduite de la vie, nous jette dans des abîmes d'obscurités plus déplorables et plus funestes que celles de l'enfer. Et voilà, dit saint Bernard, ce qui nous doit donner de l'horreur pour cet esprit intéressé, quand nous venons à en considérer les suites par rapport au jugement de Dieu. Car sur tout cela qu'aurons-nous à répondre à Dieu ? Ces consciences erronnées nous justifieront-elles devant lui ? ces préoccupations et ces préventions nous serviront-elles d'excuse ? ces idées fausses sur lesquelles nous avons agi diminueront-elles l'injustice et la malice de nos actions ? Dieu n'aura-t-il pas toujours droit de nous ramener au prin-

cipe, et de dire à chacun de nous : Il est vrai, tu as été aveuglé, préoccupé, trompé ; mais tu n'as été tout cela que parce que tu as été intéressé ; tu n'as jugé fausement et désavantageusement de ton frère que quand l'intérêt l'a divisé de lui ; tu n'as ignoré les propres devoirs que quand l'intérêt l'a dominé. Or, de vouloir excuser un péché par un autre péché, c'est une présomption insoutenable et pleine de folie. C'est ainsi, dis-je, que le Fils de Dieu condamnait les pharisiens dans notre Évangile, et c'est ainsi qu'il nous condamnera si nous nous trouvons coupables du même désordre. Nous ne pouvons mieux l'éviter qu'en opposant aux ténèbres de l'erreur les lumières de la foi, et en confondant le mensonge, comme l'aveugle de notre Évangile, par une sainte confession de la vérité. C'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est à la foi, chrétiens, de confondre par ses lumières l'aveuglement volontaire des hommes ; et c'est à elle d'opposer le zèle de sa confession à ce faux zèle de l'intérêt dont les esprits mondains se préoccupent pour résister à la vérité. *Credimus*, disait le grand apôtre, *propter quod et loquimur* ¹ ; Nous croyons, et c'est pour cela que nous parlons, afin que le témoignage de notre bouche s'accordant avec la persuasion intérieure de notre esprit, l'infidélité même soit obligée de se rendre. Voilà, mes chers auditeurs, la règle qu'a suivie l'aveugle-né de notre Évangile pour honorer le double miracle fait dans sa personne, c'est-à-dire le miracle de sa guérison et le miracle de sa conversion. Il a cru, et il a parlé. Il a cru en Jésus-Christ, et il a confessé Jésus-Christ. Et je trouve que le zèle qu'il a montré dans cette confession a eu quatre qualités admirables pour confondre l'aveuglement des pharisiens. Car il a été sincère, pour confondre tous les artifices de leur duplicité ; généreux, pour confondre l'orgueil de leur prétendue autorité ; convaincant, pour confondre la faiblesse de leur vaine science, ou, pour mieux dire, de leur ignorance ; et constant, pour confondre la dureté de leur obstination. Appliquez-vous, et dans l'exposition succincte que je vais vous faire de la victoire et de la triomphe de notre foi, apprenez ce qu'elle doit faire en vous et ce que vous devez faire avec elle.

L'aveugle guéri par le Fils de Dieu fut sincère jusqu'à la naïveté dans le témoignage qu'il rendit du miracle dont il venait lui-même d'être le sujet ; et c'est ce qui jeta les pharisiens dans

¹ 11 Cor., iv, 13.

la confusion. Car ils eurent beau l'interroger et le questionner pour tâcher de le surprendre dans ses paroles, il persista toujours à soutenir ce qu'ils ne voulaient pas entendre; et, par la simplicité de sa déposition, il rendit inutiles toutes les ruses dont leur esprit double et artificieux se servait pour obscurcir la gloire du Sauveur. Oui, leur déclara-t-il jusqu'à plusieurs fois, c'est moi qui suis cet aveugle de naissance que vous avez vu mendier dans la place publique. Je vous l'ai dit, et je vous le dis encore : cet homme que vous appelez Jésus, est celui qui a opéré dans moi cette merveille; et puisqu'il faut pleinement vous en éclaircir, voici la manière et les circonstances qu'il y a observées. Il a pris un peu de boue, il me l'a mise sur les yeux, il m'a commandé d'aller à la piscine de Siloé, et de m'y laver. J'ai obéi à son ordre, et vous en voyez l'effet. Si ce qu'il leur disait eût été un mensonge et une imposture, à force de le presser, et d'exiger de lui à plusieurs reprises un compte exact de la chose, ils l'auraient embarrassé; il se serait coupé dans ses réponses, et à peine aurait-il pu éviter de tomber en quelque contradiction. Mais parce qu'il confesse la vérité et que la vérité est toujours la même, il ne se dément point, et n'a qu'un même témoignage toujours uniforme : *Lutum mihi posuit super oculos; et lavi, et video* ¹. Mais cet homme est un pécheur : S'il est pécheur, comme vous dites, c'est ce que j'ignore; tout ce que je sais, c'est qu'étant aveugle comme j'étais, je ne le suis plus : *Si peccator est, nescio; unum scio, quia cæcus cum essem, modo video* ². Or, ce témoignage, encore une fois, rendait les pharisiens d'autant plus confus qu'il était plus simple et plus naïf. Car que pouvaient-ils faire pour l'é luder? Il s'agissait d'un fait qui portait en soi son éclaircissement et sa preuve. C'était un miracle subsistant dans la personne de ce pauvre. Ce pauvre parlait et se produisait. Que pouvait la finesse et l'intrigue contre une semblable sincérité?

Et voilà, chrétienne compagnie, ce qui confond encore aujourd'hui l'aveuglement de certains libertins du monde, qui, dans le progrès malheureux de leur vie déréglée, en sont venus jusqu'à ne plus rien croire et à renoncer leur foi. Voilà ce qui les désespère : le récit de certains miracles, qui même humainement doivent être crus, et que la prudence la plus raffinée, la plus défiante et la moins crédule, est forcée de reconnaître; le rapport d'un homme, non-seulement irréprochable et digne de créance,

mais digne même de respect, qui dit : Je l'ai vu, c'est à moi que la chose est arrivée, et j'en parle par mon expérience propre. Car, de prétendre que tous ceux qui ont jamais tenu ce langage aient été des imposteurs ou des visionnaires; que, parce qu'il y en a eu quelques-uns ou même plusieurs, il faille ainsi juger de tous les autres, et que, sans discussion ni discernement, il n'y ait qu'à s'inscrire en faux contre tous ces témoignages, c'est une voie bien courte pour maintenir l'impunité et l'irrégulation, mais encore plus courte pour autoriser l'extravagance et la témérité. J'avoue qu'en matière de miracles il y a eu des hommes trompés, et je veux bien même avouer qu'il y en a eu qui, de dessein formé, ont entrepris de tromper les autres. Dieu l'a permis de la sorte, dit Tertullien, pour l'épreuve de ses élus. Mais de se mettre en tête que tous ont été, sans exception, de l'un ou de l'autre de ces deux caractères, et que d'un si grand nombre de gens éclairés, de sages, de saints, qui rapportent ces effets extraordinaires de la puissance de Dieu, et qui assurent les avoir vus, il n'y en a pas un seul qui ait dit la vérité, c'est un sentiment, selon le chancelier Gerson, qui tient de l'impudence, et qu'un homme qui a quelque reste de raison et de modestie ne peut pas avancer sans rougir. En effet, quand saint Augustin, dans l'excellent traité de la Cité de Dieu, raconte les miracles qui se faisaient de son temps à Carthage, quand il dit qu'il y était présent avec tout le clergé de la ville, quand il en décrit jusques aux moindres particularités, il n'y a point d'esprit solide et bien sensé qui s'avise de lui en donner le démenti, et il n'y a point d'esprit libertin qui ne soit déconcerté dans son libertinage. Car, de dire que saint Augustin s'imaginait voir ce qu'il ne voyait pas, ou de le soupçonner de mauvaise foi, comme s'il avait pris plaisir à en imposer au monde et à répandre des faussetés dans une matière aussi essentielle que celle-là, c'est ce que le désespoir seul de se défendre contre la vérité peut suggérer à une âme infidèle. Cependant c'est à quoi l'impie en est réduit. Or, en être réduit là, c'est ce que j'appelle la confusion de l'impunité.

Mais passons plus avant. Si l'aveugle de notre Évangile fut sincère dans son témoignage en faveur de Jésus-Christ, il ne fut pas moins généreux. Car il n'eut point pour les pharisiens ces lâches égards qu'il aurait eus infailliblement, s'il eût consulté la prudence humaine. Il ne se fit point esclave de cette autorité impérieuse qu'ils s'arrogeaient parmi le peuple, et qui empêchait la plupart des juifs de se déclarer pour

le vrai Messie. Il n'examina point si son procédé pourrait les choquer et leur déplaire; et sachant bien même qu'ils s'en offenseraient, il ne crut pas pour cela devoir parler moins librement. Se sentant redevable à Jésus-Christ d'une grâce aussi spéciale que celle qu'il en avait reçue, il méprisa tout, pour publier sa gloire; et le scandale même des pharisiens lui fut un motif pour ne les pas ménager. Ses parents, et ceux à qui il appartenait, n'en usèrent pas ainsi. Comme ils voulaient se conserver, ils respectèrent la synagogue; et, par une vaine politique, ils dissimulèrent l'obligation qu'ils avaient au Sauveur du monde, pour ne pas s'attirer la haine du peuple. Nous confessons, dirent-ils, que c'est là notre fils, et qu'il est né aveugle; mais de savoir comment il voit maintenant, et quel est celui qui lui a rendu la vue, c'est ce qui nous est inconnu: interrogez-le, il peut bien lui-même répondre. Or, c'était la crainte, ajoute l'évangéliste, qui les faisait parler de la sorte: *Hæc dixerunt parentes ejus, quoniam timebant* ¹. Mais pour l'aveugle sanctifié et éclairé de la lumière de la grâce, cette crainte n'est point capable d'affaiblir son zèle. Sa bouche parle de la plénitude de son cœur. Les pharisiens lui demandent, en le menaçant, quel est donc enfin cet homme qui lui a ouvert les yeux; et lui, avec une sainte liberté, proteste que ce doit être au moins un prophète et un homme de Dieu: *Quia propheta est* ². Ils se scandalisent de cet éloge, et lui leur soutient que cet éloge est justement dû à Jésus-Christ. Ils veulent encore une fois savoir pourquoi. Mais à quoi bon tant de discours? reprend ce pauvre; ne me suis-je pas déjà assez expliqué, et ne devez-vous pas être plus que satisfaits sur ce point? Est-ce que vous voulez aussi devenir ses disciples? *Numquid et vos vultis discipuli ejus fieri* ³? Cela les aigrissait, et, piqués de ces paroles, ils s'emportaient contre lui jusqu'aux injures; mais lui ne se souciait ni de leur aigreur ni de leurs injures, et il ne comptait pour rien d'être chargé de leurs malédictions, pourvu qu'il honorât celui qui l'avait favorisé d'une si efficace et si sainte bénédiction. Générosité, dit saint Augustin, qui humiliait ces esprits superbes, accoutumés à dominer, et à n'être jamais contredits dans leurs plus grandes erreurs. Mais générosité qui condamne encore bien davantage la faiblesse d'un million de chrétiens, persuadés de la vérité, et néanmoins lâches et timides quand il s'agit de la soutenir.

Car voilà, mes chers auditeurs, avouons-le ici

¹ Joan., ix, 22. — ² Ibid., 17. — ³ Ibid., 27.

à notre honte, voilà le désordre du christianisme. On veut plaire à tout le monde; on ne veut choquer personne. Quoiqu'il s'agisse des intérêts de Dieu, de la religion, de la piété, on se fait un intérêt de son peu de zèle; on ne parle qu'à demi, on observe des mesures, on ménage les esprits. Cependant le libertinage prévaut, cependant le vice s'autorise, cependant l'abus et le dérèglement passent en usage et en coutume, cependant l'erreur prend tous les jours de nouvelles forces. S'il y avait un esprit généreux et déterminé à mépriser tout ce qui s'appelle respect humain, rien de tout cela ne tiendrait contre lui. Mais parce qu'on ne veut pas défendre la cause de Dieu à ses dépens, mais parce qu'on considère celui-ci et qu'on appréhende celui-là, de là vient que la justice et la vérité sont opprimées par le mensonge. Qu'est-ce qui fermerait la bouche à tant de catholiques dans la naissance des hérésies, et qu'est-ce qui les faisait parler d'une manière à douter presque s'ils n'en étaient pas les auteurs? vous le savez, la crainte du parti. Ils ne voulaient pas, non plus que le père et la mère de l'aveugle-né, avoir la synagogue contre eux, et ils aimaient mieux paraître moins zélés pour leur foi, que de s'exposer à la haine d'une faction considérable. Qu'est-ce qui a fait de tout temps des chrétiens prévaricateurs de leur propre zèle et des sentiments que Dieu leur inspirait? la crainte de s'attirer les impies en s'élevant contre l'impie. Et d'où vient encore aujourd'hui que les derniers scandales, non-seulement sont soulevés avec impunité, mais sont proposés pour modèles et pour règles de conduite? c'est qu'on craint de se faire des ennemis en les combattant. Il faudrait, pour rendre témoignage à la vérité contre les erreurs qui règnent dans chaque condition, encourir la haine de toutes les conditions. Il faudrait se résoudre à déplaire aux ecclésiastiques en leur faisant sur leurs devoirs des leçons odieuses, qu'ils ne veulent jamais écouter; aux juges, en leur découvrant mille injustices dans leur justice même; à toute une cour, en reprochant à ceux qui la composent leurs mœurs corrompues et leurs débordements. Il faudrait, dis-je, des hommes du caractère de notre aveugle, assez désintéressés pour vouloir bien se sacrifier à la défense de la vérité, et assez intrépides pour aller contre le torrent de la corruption, quelque autorisée qu'elle puisse être. Or, où trouve-t-on des âmes de cette trempe? C'est à vous, Seigneur, à les susciter dans le monde et dans votre Eglise.

Outre que le témoignage de l'aveugle-né fut

sincère et généreux, j'ajoute que ce fut un témoignage convaincant. Car admirez, chrétiens, le pouvoir et la vertu de la foi, quand Dieu entreprend de la faire agir dans le sujet même le plus faible. Tout ignorant qu'est cet aveugle, il réfute les pharisiens par leurs propres principes; et des mêmes choses qu'ils avancent pour justifier leur incrédulité, il tire autant de preuves pour les convaincre. Nous savons, disent les pharisiens, que Dieu a parlé à Moïse; mais pour cet homme que vous nommez Jésus, nous ne savons pas même d'où il est : *Hunc autem nescimus unde sit* ¹. Ah! reprend le pauvre, animé et rempli de l'Esprit de Dieu, c'est ce qu'il y a de bien étonnant, que vous ne sachiez pas d'où il est, et que ce soit lui néanmoins qui m'ait ouvert les yeux : comme leur disant que ce miracle de Jésus-Christ parlait assez hautement pour lui; comme leur reprochant que, s'ils ne le reconnaissaient à cette marque, ils n'avaient aucune connaissance des choses de Dieu; comme les forçant d'avouer qu'après un prodige aussi visible que celui-là, leur ignorance ne pouvait plus être que volontaire et affectée : *In hoc mirabile est, quia vos nescitis unde sit* ². Et en effet, l'argument était sans réplique, et il y avait à douter, dit saint Chrysostome, lequel des deux miracles était le plus surprenant, ou celui de la toute-puissance du Fils de Dieu qui avait ouvert les yeux à un aveugle-né, ou celui de l'endurcissement des pharisiens, qui ne voulaient pas les ouvrir à une vérité si éclatante.

Ils s'opiniâtraient à dire que Jésus-Christ était un pécheur : *Scimus quia hic homo peccator est* ³. Mais c'est en cela, réplique l'aveugle, que vous êtes livrés au sens réprouvé. Car on sait bien que Dieu n'exauce point les pécheurs, surtout quand ils lui demandent des miracles en confirmation d'une erreur, puisqu'il s'ensuivrait alors que Dieu autorise le mensonge. Or cet homme qu'on appelle Jésus a été exaucé, comme vous voyez, pour faire ce miracle dans ma personne; et il ne l'a fait que pour confirmer qu'il était lui-même l'envoyé de Dieu. Il faut donc qu'il le soit véritablement, ou que Dieu soit le garant de la plus criminelle et de la plus grossière imposture. Car voilà, selon saint Augustin, le sens de cette admirable parole : *Scimus quia peccatores Deus non audit* ⁴; et, ce que les théologiens enveloppent dans des raisonnements infinis, ce payvre le congut en un mot : *Scimus*. Nous le savons. Et de qui l'avait-il appris, sinon de ce divin Maître, qui dans un moment instruit les esprits soumis et docites? Si ce miracle,

poursuit-il, pressant toujours ces faux docteurs, si ce miracle était une action équivoque, qui pût être diversement interprétée, votre erreur serait excusable; mais qu'on ait ouvert les yeux à un aveugle de naissance, c'est ce qu'on n'a jamais entendu, c'est ce qui n'a point d'exemple dans le cours de tous les siècles, c'est ce qui n'est point du ressort de la nature, et qui ne peut partir que d'un Dieu : *A sæculo non est auditum quod quis aperuit oculos cæci nati* ¹. Qu'aurait pu dire de plus fort un homme consommé dans l'étude de la religion, et que pouvait opposer à cela toute la synagogue?

Ah! chrétiens, voilà ce que le Saint-Esprit appelle la victoire de notre foi : *Et hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra* ². Voilà ce qui a rendu les apôtres, c'est-à-dire de simples pécheurs, les maîtres du monde. Voilà ce qui fit triompher un Spiridon, à la vue de tout un concile, de l'arrogance et de l'orgueil des philosophes. Voilà ce qui fait tous les jours qu'une âme fidèle, avec son ignorance prétendue, confondra le plus fier libertin et le fera taire. Mais du reste, disait le savant Pic de la Mirande, étudions notre religion, et ne nous réduisons pas volontairement, en matière de christianisme, à une simplicité méprisable. Souvenons-nous que ce christianisme doit être dans nos personnes aussi solide et aussi raisonnable contre ceux qui l'attaquent, qu'édifiant pour nous-mêmes qui le défendons. Ne tombons pas dans ce désordre, aujourd'hui si déplorable et si commun, de professer une créance, et d'en ignorer les preuves essentielles. Faisons-nous un devoir de les bien comprendre, et, selon la maxime de saint Pierre, d'être toujours prêts à en rendre compte. Que Dieu trouve en nous, sinon des martyrs fervents, puisque le temps de la persécution n'est plus, au moins des confesseurs éclairés, pour soutenir son culte contre la vaine présomption du libertinage. Car c'est, chrétiens, à quoi nous sommes appelés. Vous demandez quelquefois ce qui pourrait vous occuper, au défaut des divertissements profanes et des joies du siècle. Je vous le dis, l'étude de votre religion. A peine vous y êtes-vous jamais appliqués, et, par une négligence dont vous répondez à Dieu, à peine avez-vous une idée confuse de ce que vous croyez, c'est-à-dire de ce qui vous fait chrétiens. Si, bien loin d'être en état de persuader et de confirmer les autres, vous ne prenez nul soin de vous confirmer et de vous persuader vous-mêmes, comment osez-vous vous glorifier du nom que vous portez?

Joan., ix, 29. — ² Ibid., 30. — ³ Ibid., 24. — ⁴ Ibid., 31.

¹ 1 Joan., ix, 32. — ² 1 Joan., v, 4.

Enfin l'aveugle-né fut constant dans son témoignage. Ce ne fut pas pour une fois que les pharisiens le questionnèrent, le pressèrent, le menacèrent. Ils mirent tout en œuvre pour le forcer de se rendre et pour lui faire changer de langage. Mais autant qu'ils montrèrent d'obstination dans leur incrédulité, autant fit-il paraître de fermeté et de constance à glorifier son bienfaiteur et à confesser la vérité. Que, dans le désespoir de le réduire, ces docteurs aigris et irrités le chassent avec ignominie de la synagogue : *Et ejecerunt eum foras* ¹ ; il endure tout, il est déterminé à tout, plutôt que de méconnaître celui à qui il doit sa guérison et de lui manquer de fidélité. Que dis-je ? à ce premier témoignage il en ajoute un autre plus relevé et plus saint. Il connaissait bien la vertu miraculeuse de cet Homme-Dieu qui l'avait guéri ; mais il ne savait encore qu'imparfaitement qui il était. Or il faut que le Fils de Dieu, par un dernier effet de sa puissance et de sa miséricorde, lui éclaire les yeux de l'âme, après lui avoir éclairé les yeux du corps, et c'est ce qu'il fait dans un second entretien qu'il a avec ce pauvre. A la première parole de Jésus-Christ qui l'instruit de sa mission et qui lui découvre sa divinité, ce nouveau chrétien ne délibère point, ne raisonne point, ne diffère point. Avec quelle promptitude il embrasse la sainte loi qui lui est annoncée ! avec quelle soumission il croit les hauts mystères qui lui sont révélés, et au moment qu'ils lui sont révélés ! Je crois, Seigneur, s'écrie-t-il : *Credo, Domine* ². Toutes les calomnies des pharisiens contre Jésus-Christ, tous leurs discours ni tous leurs mauvais traitements ne l'ont pu ébranler ; et, plus inviolablement attaché que jamais à la personne de ce Sauveur qui lui manifeste ses divines perfections, il se prosterne à ses pieds et l'adore comme son Dieu : *Et proci dens adoravit eum* ³.

S'il n'eût pas été plus ferme que nous, il eût bientôt démenti par un indigne silence ce qu'il venait d'affirmer par une juste confession. Car telle est tous les jours notre conduite. Le libertinage, tout mal fondé qu'il est, s'en tient néanmoins opiniâtrément à ses principes, et souvent les preuves les plus claires et les plus évidentes ne l'en peuvent détacher ; mais nous, en mille rencontres, quoique établis sur la parole de Dieu, nous céions aux moindres difficultés et laissons triompher l'impiété. Ce n'est pas qu'on ne se déclare d'abord, et qu'on ne soutienne le parti de la religion ; mais le libertin n'a qu'à poursuivre, n'a qu'à s'élever, n'a qu'à s'expliquer

d'un certain ton, et avec cet ascendant que son audace lui inspire dès qu'il ne sent qu'une faible résistance, c'est assez pour déconcerter tant de chrétiens et pour les faire honteusement reculer. On ne veut pas contester, dit-on, ni tourner l'entretien dans une dispute ; mais pourquoi contesterait-on jamais, et sur quoi jamais disputera-t-on ? Que dans ces derniers siècles de l'Eglise, comme dans les premiers, la saine doctrine se trouve combattue, selon l'expression de saint Paul, par des doctrines étrangères et nouvelles : *Doctrinis variis et peregrinis* ⁴ ; que des esprits inquiets et présomptueux débitent leurs opinions particulières et travaillent à les répandre ; qu'à force d'intrigues et de menées secrètes, ils se fassent un parti, et que ce parti commence à paraître, à lever la tête, à parler et à dogmatiser, en faut-il davantage pour entraîner les uns, ou du moins pour troubler les autres ? Le seul caractère de nouveauté, qui par lui-même devrait donner un légitime soupçon, puisqu'il est directement opposé à cet esprit fixe et immuable que la religion demande, cet attrait seul ne suffit-il pas pour engager des millions d'âmes légères et incertaines qui se laissent séduire, et à qui, en matière de foi comme en toute autre chose, le changement plaît ? Inconstance plus ordinaire aux personnes du sexe, qui, moins capables de raisonner, et voulant néanmoins raisonner sur tout, sont beaucoup plus faciles à conduire dans l'erreur. Au lieu de suivre la raison, qu'elles ne voient pas et qu'elles croient voir, elles suivent mille faux préjugés où les entretiennent l'exemple, la vanité, l'esprit de singularité, l'hypoërisie et le faux éclat de la piété. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que cette légèreté qui leur est si propre et si commune pour sortir de la bonne voie et pour se départir de la vraie créance, dès qu'elles ont une fois franchi le pas, et qu'elles se sont préoccupées, ou pour mieux dire, infatuées de certaines préventions, se tourne par un renversement bien déplorable, dans l'obstination la plus inflexible, pour persister dans leur égarement et pour n'en revenir presque jamais. Un homme sans autorité, mais qu'elles écoutent, et dont les paroles sont pour elles autant d'oracles, prévaudra dans leur estime à toutes les puissances de l'Eglise et à toutes ses décisions. On ne va pas toujours jusque-là, je le sais ; mais sans aller jusqu'à cet excès, on se trouble au moins, et l'on n'a qu'une foi chancelante. Parce qu'on entend parler diversement, parce qu'on voit les esprit divisés, et que celui-la, selon la prédic-

¹ Joan., ix, 34. — ² Ibid., 38. — ³ Ibid.

⁴ Hebr., xii, 9.

tion du Sauveur du monde, soutient que le Christ est d'un côté, tandis que celui-ci prétend au contraire qu'il est de l'autre, on demeure dans une dangereuse perplexité, sans règle et sans consistance. Car à quoi s'en tenir ? dit-on. A quoi, mon cher auditeur ? à la foi de Jésus-Christ ? Là où est Jésus-Christ même. Mais où est-il ? Là où est son Eglise. Mais où est enfin cette Eglise de Jésus-Christ ? Là où est depuis saint Pierre, vicaire de Jésus-Christ, par la plus invariable et la plus incontestable tradition, le siège apostolique et la chaire de Jésus-Christ. Au milieu des tempêtes et des orages, c'est sur cette pierre fondamentale que vous devez vous

réfugier, c'est à cette chaire que vous devez vous attacher, c'est dans cette Eglise que vous devez chercher la vérité dont elle est la ferme colonne, et c'est sur cette colonne que vous devez vous appuyer. Vous aurez des combats à soutenir : les martyrs en ont bien soutenu d'autres, et en sont sortis victorieux. Les plus rudes attaques ne serviront qu'à éprouver la constance de votre foi, et qu'à l'affermir. Cette constance de votre foi en augmentera le mérite ; et selon toute l'étendue de son mérite, elle sera glorifiée et couronnée dans l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

FIN DES DOMINICALES.

ESSAI D'AVENT.

AVERTISSEMENT

Du temps que le Père Bourdaloue entra dans le ministère de la prédication, c'était un usage fort commun parmi les prédicateurs de se proposer pour tout le cours de l'Avent un dessein général, et d'y rapporter les sermons qu'ils avaient chaque jour à faire. Ainsi voyons-nous que Biroat, le Père Giroust, le Père Texier, célèbres prédicateurs, avaient pris pour sujets des Avents qu'ils ont prêchés, l'un *la Condamnation du monde par l'avènement de Jésus-*

Christ; l'autre, les faux prétextes dupêcheur; et l'autre, l'Impie malheureux. Suivant cette méthode, le Père Bourdaloue avait lui-même formé le projet d'un Avent; et quoiqu'il ne l'ait jamais exécuté, il en avait dressé tout le plan et arrangé toutes les matières. J'ai cru qu'il n'en fallait pas frustrer le public : les prédicateurs en pourront profiter, aussi bien que les personnes pieuses qui cherchent à s'éduquer par de bonnes lectures.

DESSEIN GÉNÉRAL

SAINTE JEAN PRÉCURSEUR DE JÉSUS-CHRIST, ET DISPOSANT LE MONDE A LA VENUE DU MESSIE.

Hic est, de quo scriptum est : Ecce ego mitto angelum meum ante faciem tuam, qui preparabit viam tuam ante te.

C'est là celui dont il est écrit : Voici que j'envoie devant vous mon ange, qui vous préparera le chemin. (*Saint Matthieu, chap. xi, 10.*)

Le Prophète l'avait dit, et, selon l'express témoignage du Fils même de Dieu, cet ambassadeur, cet ange qui devait précéder le Messie et lui préparer le chemin, c'était Jean-Baptiste. Aussi est-ce à lui que s'adressait Zacharie, quand, éclairé d'une lumière céleste, et dans le ravissement de son âme, il s'écria : *Et vous, saint enfant, vous serez appelé le prophète du Très-Haut; car vous irez devant le Seigneur, et vous enseignerez à son peuple la science du salut pour l'arraisonnement des péchés* ¹.

Il est donc venu, mes frères, ce divin précurseur, et il vient encore maintenant, sinon en personne, du moins en esprit, s'acquitter de l'importante fonction pour laquelle il fut prédestiné. C'est lui qui, dans tout le cours de cet Avent, vous instruira; c'est lui qui, par ses oracles et ses excellentes leçons, vous disposera à recevoir cet adorable Rédempteur qui nous a

été promis, et dont bientôt nous devons célébrer la naissance; c'est de ma bouche, si je l'ose dire, que parlara cette voix qui retentissait sur les rives du Jourdain, et se faisait entendre à ces nombreuses troupes que Jean rassemblait autour de lui. Toutes les paroles qu'il prononça, je les recueillerai, je les développerai, je vous les appliquerai par ordre et avec méthode; j'en tirerai tous les sujets que je me propose de traiter dans cette chaire, et fasse le Ciel que vous sachiez en profiter!

Ainsi tout mon dessein se réduit à vous représenter Jean-Baptiste annonçant Jésus-Christ, l'envoyé de Dieu et le désiré des nations. Or, en cette qualité de précurseur, il fallait : 1° qu'il fit connaître aux peuples Jésus-Christ; 2° qu'il prêchât aux peuples la pénitence, comme une disposition nécessaire à l'heureux avènement de Jésus-Christ; 3° qu'il traçât aux peuples les règles de morale qu'ils devaient suivre dans toutes les conditions, et qu'il leur marquât de quoi ils devaient se préserver, pour ne pas éloigner d'eux Jésus-Christ; 4° qu'il achevât enfin de perfectionner les peuples, et que, par d'uti-

¹ Luc., i, 76, 77.

les pratiques, il les formât aux exercices les plus capables de les unir à Jésus-Christ. Voilà, dis-je, ce que demandait de lui son ministère, et voilà ce qu'il accomplit sans en rien omettre. Tellement que nous le verrons faisant tout à la fois, si je puis parler de la sorte, l'office de théologien, de prédicateur, de docteur, de directeur. L'office de théologien, en nous découvrant le grand mystère de l'incarnation divine, et nous donnant de la sacrée personne de Jésus-Christ la plus haute idée; l'office de prédicateur, en nous exhortant à la pénitence la plus parfaite, et nous en proposant les motifs les plus solides et les plus touchants; l'office de docteur, dans ses décisions sur les points de conscience les plus essentiels, et en établissant pour la réformation des mœurs et le bon ordre de la vie les plus droites et les plus saintes maximes; l'office de directeur, en nous apprenant de plus en plus à nous avancer par l'usage des choses

saintes, et conduisant les âmes à Jésus-Christ par les voies les plus pures, et par la pratique des plus sublimes vertus.

Souverain Auteur de notre salut, Verbe incarné, Dieu fait homme pour la rédemption de tous les hommes, c'est vous qui inspirâtes votre zélé précurseur; c'est votre Esprit qui l'éclaira, qui l'anima, qui le remplit de cette force et de cette grâce dont tous ses discours furent accompagnés. Répandez sur moi le même Esprit, revêtez-moi de la même force; donnez à mes paroles la même grâce, pour vous préparer les cœurs et pour vous les attacher. Et vous, glorieuse Mère de mon Dieu, Vierge sans tache, qui dans votre chaste sein portâtes toute la ressource et toute l'espérance du monde, seconde mes vœux, et, dans la carrière que j'ai à fournir pour la gloire de votre Fils et la sanctification de mes auditeurs, daignez me favoriser de vos regards et m'aider de votre puissante protection.

PREMIÈRE SEMAINE

JEAN-BAPTISTE ANNONÇANT AUX PEUPLES JÉSUS-CHRIST, ET LE FAISANT CONNAÎTRE.

Le premier devoir du précurseur de Jésus-Christ était de le faire connaître, et voilà par où saint Jean commence. Il fait connaître Jésus-Christ : 4° comme Dieu-Homme : *Celui qui va venir après moi est avant moi* ¹; 2° comme auteur de la grâce et sanctificateur des âmes : *Nous avons tous reçu de sa plénitude.... La grâce et la vérité est venue par Jésus-Christ* ²; 3° comme instituteur des sacrements, et en particulier du baptême : *C'est lui qui vous donnera*

¹ Joan., 1, 16. — ² Ibid., 16, 17.

le baptême de l'Esprit saint et du feu ¹; 4° comme juge de l'univers : *Il a le van en main, et il nettoiera son aire* ²; 5° comme rémunérateur de la vertu dans les justes et les prédestinés : *Il amassera son blé dans le grenier*; 6° comme vengeur des crimes dans les pécheurs et les réprouvés : *Pour la paille, il la brûlera dans un feu qui ne s'éteint point* ³. Tout cela fournit la matière d'autant de discours fondés sur les paroles et les enseignements du divin précurseur.

¹ Luc., III, 16. — ² Matth., III, 12. — ³ Ibid.

DIMANCHE. — Jean-Baptiste faisant connaître Jésus-Christ comme Dieu-Homme.

SERMON SUR L'INCARNATION DIVINE

Qui post me venturus est... ante me factus est... quia prior me erat

Celui qui va venir après moi, est avant moi : car il est plus ancien que moi. (Saint Jean, 1, 27, 30)

Dans ces paroles il y a, ce semble, de la contradiction; mais cette contradiction apparente, c'est ce qui nous fait connaître en Jésus-Christ une double génération; l'une éternelle, l'autre temporelle : génération éternelle dans le sein de Dieu son Père, et génération temporelle dans le sein de Marie sa Mère. Selon cette gé-

nération éternelle, qu'est-ce que Jésus-Christ ? le Fils unique de Dieu, et Dieu lui-même; mais selon sa génération temporelle, qu'est-ce que ce même Jésus-Christ ? le Fils de Marie, et homme semblable à nous. Voilà donc comment il était tout à la fois, et avant, et après Jean-Baptiste. Avant Jean-Baptiste, comme Dieu : *Il est avant moi, et plus ancien que moi*; après Jean-Baptiste, en qualité d'homme : *Il va venir après moi*. Mystère d'un Dieu-Homme, mystère

ineffable, mystère caché en Dieu de toute éternité, et révélé au monde dans la suite des siècles. En trois mots, qui contiennent tout le fond de ce discours, mystère dont nous devons faire, surtout en ce saint temps, le sujet le plus ordinaire de nos méditations, c'est le premier point ; l'objet de nos plus tendres affections, c'est le second point ; la règle universelle de nos actions, c'est le troisième point.

PREMIER POINT. — Mystère dont nous devons faire le sujet le plus ordinaire de nos méditations. C'est particulièrement en cette vue que l'Eglise a institué l'Avent. Il est vrai que dans tous les autres temps de l'année, nous ne pouvons mieux ni plus utilement nous occuper que des incompréhensibles merveilles de l'incarnation divine ; mais l'Eglise veut encore qu'il y ait des jours spécialement consacrés à la mémoire du Verbe incarné ; et ces jours, ce sont ceux où nous entrons. Que n'avons-nous point à méditer dans ce profond mystère ? quels prodiges à considérer ! quels abîmes à creuser ! Dieu descendu jusqu'à l'homme, et l'homme élevé jusqu'à Dieu ; Dieu glorifié par ses anéantissements mêmes, et l'homme sauvé ; toute la puissance de Dieu déployée dans ce grand ouvrage ; sa sagesse, sa sainteté, sa justice, sa miséricorde, son infinie libéralité, sa charité, ses perfections connues et manifestées. Plus nous y penserons, plus nous découvrirons de nouveaux miracles.

Mais sur cela deux désordres. Les uns jouissent du don de Dieu, et du plus signalé bienfait ; mais, par un monstrueux oubli, ils y font aussi peu de réflexion que s'ils n'y avaient nul intérêt. Cependant de quoi se remplissent-ils l'esprit ? de mille sujets frivoles, et des divers événements du monde, où souvent ils n'ont point de part, tandis qu'ils perdent le souvenir de l'événement le plus prodigieux, et dont il leur est le plus important d'être bien instruits, puisque c'est le mystère de leur rédemption et de leur salut. Les autres y pensent, mais, par une curiosité présomptueuse, ils voudraient comprendre et pénétrer, avec les faibles lumières de leur raison, ce qui est au-dessus de la raison humaine et de ses connaissances. D'où il arrive qu'abandonnés à leur propre sens, ils tombent dans les plus grossières erreurs, et qu'ils s'y attachent quelquefois avec une telle obstination, qu'il n'est presque plus possible de les en retirer. L'Eglise, hélas ! ne l'a que trop éprouvé et n'en a que trop gémi, puisque c'est de là que ont venues tant d'éréxies qui l'ont désolée.

Ne cessons point de méditer un mystère si digne de toute notre attention ; mais méditons-le en chrétiens, c'est-à-dire avec toute la simplicité de la foi, et toute sa soumission. Car nous ne le pouvons connaître que par la foi ; et plus même notre foi sera simple et soumise, plus serons-nous en état d'entrer, si j'ose parler ainsi, dans ce sanctuaire, et de découvrir les immenses trésors de grâce et de gloire qui y sont renfermés : je dis de grâce pour nous, et de gloire pour Dieu. Ces sont les humbles que Dieu éclaire, et c'est à eux qu'il communique ses vérités les plus sublimes et les plus secrètes ; au lieu qu'il laisse errer en d'épais-ténèbres ces esprits orgueilleux qui présumant d'eux-mêmes, et prétendent tout voir par eux-mêmes.

SECOND POINT. — Mystère dont nous devons faire l'objet de nos plus tendres affections. Un Dieu-Homme, réduit à toutes les misères de l'homme, et cela pour l'homme : si ce n'est pas un objet propre à exciter dans nos cœurs les sentiments les plus affectueux, il n'y a rien qui puisse nous affecter et nous toucher. Sentiments d'admiration, de vénération, d'amour, de reconnaissance, de zèle ; et si nous avons eu jusques à présent le malheur de ne rien faire pour un Dieu qui a tout fait pour nous ; si même, par la plus énorme ingratitude, la passion nous a portés jusqu'à l'offenser et à lui déplaire, sentiments de repentir, de doute, de confusion ; résolutions à l'égard de l'avenir les plus sincères, protestations les plus vives, desirs les plus ardens. Tels ont été, dès l'ancienne loi, les sentiments des patriarches et des prophètes, dans la vue anticipée que Dieu leur donnait de Jésus-Christ qu'ils attendaient, et après lequel ils soupiraient. Tels ont été, depuis la venue de ce Fils éternel de Dieu, les sentiments de toute l'Eglise ; et voilà ce qui fait le plus doux entretien des âmes fidèles. De là ces extases, ces ravissements, ces saints transports où elles entrent. De là ce feu qui s'allume dans leur méditation¹, comme parle le Prophète royal, et dont elles sont tout embrasées.

Cependant, affreux dérèglement de l'esprit de l'homme ! ce même mystère, capable de produire des sentiments si justes, si purs, si relevés, ce fut pour les juifs un scandale, ce fut pour les gentils une folie ; et n'est-cepas encore l'un et l'autre pour tant de libertins et de prétendus esprits forts ? Ce qui devrait leur rendre un Dieu-homme plus adorable et plus aimable,

¹ Psalme XXXVIII, 4.

je veux dire ses abaissements et ses humiliations, c'est ce qui es en détache, c'est ce qui choque leur fausse prudence, ce qui les révolte et qui les rebute, ce qui devient la matière de leurs impiétés et de leurs blasphèmes.

Ils ne peuvent se persuader qu'un Dieu ait voulu descendre de sa gloire, et s'assujettir à toutes les infirmités d'une nature aussi faible que la nôtre. Cet état vil et obscur, cet état de pauvreté, de misère, de souffrance, de dépendance, leur paraît indigne de la majesté du Très-Haut : pourquoi ? parce qu'ils en jugent en hommes, et qu'ils n'ont jamais compris quelle est l'étendue des divines miséricordes. Mais, par une conséquence toute contraire, plus mon Dieu s'est fait petit, dit saint Fulgence, plus il m'est cher : comment cela ? c'est que je sais qu'il ne s'est ainsi humilié, ainsi anéanti que pour moi : ç'a été de sa part un excès d'amour ; mais cet excès d'amour pour moi est justement ce qui demande et ce qui excite tout mon amour pour lui. Que les impies raisonnent donc tant qu'il leur plaira, et comme il leur plaira ; malgré leurs raisonnements et leurs vaines difficultés, nous conclurons toujours avec saint Bernard, et nous dirons : *Ah ! Seigneur, que ne vous dois-je point pour m'avoir créé ? mais, après m'être perdu moi-même, combien vous suis-je encore plus redevable de m'avoir racheté, et racheté à ce prix !*

TROISIÈME POINT. — Mystère dont nous devons faire la règle universelle de nos actions : pourquoi ? c'est qu'en se faisant homme, le Fils de Dieu vient se proposer à nous comme notre modèle ; car c'est dans ce dessein qu'il nous est donné ; de sorte que Dieu, selon le témoignage exprès de l'Apôtre, ne nous reconnaitra jamais pour ses enfants et pour ses élus, qu'autant qu'il nous trouvera conformes à l'image de son Fils. Et voilà pourquoi ce Dieu-Homme s'est revêtu de notre chair, afin de pouvoir se montrer sensiblement à nos yeux, et que nous puissions en observer tous les traits, et les imiter. S'il était seulement Dieu, remarque saint Léon, il ne pourrait nous servir d'exemple, parce que nous ne pourrions le voir ; mais étant Dieu et homme tout ensemble, il a de quoi frapper nos sens, et il a droit de nous dire : Regardez-moi, et formez-vous sur moi. Il nous le dit en effet ;

il veut qu'entre sa vie mortelle et la nôtre il y ait une ressemblance aussi parfaite qu'elle peut l'être ; car il ne prétend point tellement nous sauver par l'efficacité de ses mérites, qu'en même temps nous ne nous sauvions pas nous-mêmes par la sainteté de nos œuvres. Or nos œuvres ne sont saintes qu'à proportion qu'elles sont faites en Jésus-Christ, selon Jésus-Christ, conformément à l'esprit et aux œuvres de Jésus-Christ : si bien que chacun de nous, pour user de l'expression de saint Grégoire de Nysse, devienne dans toutes ses intentions, tous ses desirs, toutes ses entreprises, dans toutes ses démarches et toute sa conduite, comme un autre Jésus-Christ.

Excellente règle, règle toute divine, et qui ne nous peut tromper. Car pour nous tromper, il faudrait, ou que Jésus-Christ se trompât lui-même, ou qu'il voulût nous tromper. Or Jésus-Christ, comme Dieu, est tout à la fois et la sagesse même et la bonté même. Puisqu'il est la souveraine sagesse, tout lui est présent et rien n'échappe à sa connaissance, d'où il faut conclure qu'il est donc incapable de se tromper ; et puisqu'il est la bonté souveraine, il nous aime, et ne cherche que notre bien, ce qui prouve évidemment qu'il ne veut donc pas nous tromper. Ainsi nous pouvons et même nous devons, avec une confiance entière, régler sur lui tout le plan de notre vie.

Mais est-ce là la règle que nous suivons ? Déplorable renversement dans le christianisme ! Nous sommes chrétiens, ou nous nous disons chrétiens ; mais, du reste, comment vivons-nous et par quels principes agissons-nous ? selon les maximes du monde, selon les jugements du monde, selon les intérêts du monde, selon les coutumes et le torrent du monde. Toutefois, prenons-y garde, et ne nous flattons point : Jésus-Christ est la voie, comme il nous l'a fait lui-même entendre et l'unique voie. Par conséquent, toute autre voie nous égare et nous mène à la perdition. Point de milieu : ou la vie par Jésus-Christ, ou, hors de Jésus-Christ une mort éternelle et la damnation. Plaise Jésus-Christ même, notre médiateur et notre rédempteur, de nous aider à le suivre, et à parvenir au Lieuxheureux terme dont il vient nous enseigner le chemin !

LXXDI. — Jean-Baptiste faisant connaître Jésus-Christ comme auteur de la grâce et sanctificateur des âmes.

SERMON SUR LA GRACE

De plenitudine ejus nos omnes accepimus... Gratia et veritas per Jesum Christum facta est.

Nous avons tous reçu de sa plénitude... La grâce et la vérité est venue par Jésus-Christ (Saint Jean, 1, 16, 17.)

Le saint précurseur l'avait déjà dit, que le Verbe de Dieu, que l'Homme-Dieu était *plein de grâce*; et c'est de cette plénitude qu'il nous apprend maintenant que nous avons tous reçu. Car c'est par Jésus-Christ que la grâce est venue, par Jésus-Christ qu'elle s'est répandue sur tous les hommes, et par Jésus-Christ qu'il s'en fait encore tous les jours, pour la sanctification des âmes, de si salutaires effusions. Don de la grâce, que le prophète Isaïe nous a représenté comme des eaux bienfaisantes qui coulent des sources du Sauveur, et que nous y devons puiser avec joie; don infiniment précieux, et par sa nécessité et par sa force. Appliquez-vous à l'un et à l'autre. Je dis la nécessité de la grâce par rapport au salut, et la force de la grâce. Sans la grâce nous ne pouvons rien, en voilà l'absolute nécessité; avec la grâce nous pouvons tout, en voilà le pouvoir et la force. De ces deux principes, qui feront le sujet des deux parties, nous tirerons, sur l'importante matière que je traite, et sur l'usage de la grâce, les conséquences les plus solides et les plus morales; elles regarderont surtout deux sortes de personnes. Les uns sont des présomptueux qui se confient en eux-mêmes; et, dans la nécessité de la grâce, il y aura de quoi abaisser leur orgueil et le réprimer: les autres sont des pusillanimes qui s'étonnent des moindres obstacles; et, dans la force de la grâce, il y aura de quoi relever leur courage et le ranimer.

PREMIER POINT. — Sans la grâce nous ne pouvons rien. N'entrons point là-dessus dans une sèche et longue dispute, mais tenons-nous-en à la foi: elle nous suffit. Il ne nous faut point d'autre preuve que la parole expresse de Jésus-Christ, point d'autre que l'incontestable témoignage de son Apôtre, point d'autre que les décisions des conciles contre les erreurs de Pélagé, et que la créance commune de l'Eglise. Il est donc certain que de notre fonds, et à l'égard de ce salut qui nous est promis comme la récompense de nos œuvres, nous ne pouvons rien sans le secours de Dieu et de sa grâce; et pour nous en convaincre, nous n'avons qu'à écouter

Jésus-Christ, la vérité éternelle, quand il nous dit: *Vous ne pouvez rien faire sans moi*¹. Prenez garde, remarque saint Augustin: *soit peu, soit beaucoup, vous ne le pouvez faire, à moins que vous ne soyez aidés de celui sans qui l'on ne peut rien faire*. Nous n'avons qu'à consulter saint Paul, l'apôtre et le docteur de la grâce, quand il nous enseigne que *nous ne sommes pas capables, de nous-mêmes, comme de nous-mêmes, de former une bonne pensée; et que si nous en sommes capables, c'est par l'assistance divine*². Nous n'avons qu'à parcourir les définitions des conciles et des Pères de l'Eglise, lorsqu'ils ont décidé tant de questions sur la grâce du Rédempteur, et qu'ils en ont déclaré leurs sentiments. Nous n'avons même qu'à suivre les lumières de la raison, qui nous dicte assez que des actions surnaturelles et dignes du royaume de Dieu ne peuvent partir d'une nature aussi faible que la nôtre, si Dieu ne prend soin de la seconder, et s'il ne l'élève au-dessus d'elle-même.

De là quatre conséquences qui doivent nous servir de règles dans toute la conduite de notre vie. Première conséquence: c'est de reconnaître l'extrême dépendance où nous sommes de la grâce de Dieu, et de son infinie miséricorde; c'est de nous humilier dans cette vue, et de trembler sous la main toute-puissante de Dieu; c'est de ne nous glorifier de rien, ou de ne nous glorifier qu'en Dieu, *qui fait vouloir et exécuter*³, suivant sa volonté toute bienfaisante, et qui, selon que s'exprime saint Augustin, *en couronnant nos vertus, couronne ses dons beaucoup plus que nos mérites*. Seconde conséquence: c'est de lever sans cesse les yeux au ciel, pour attirer sur nous l'abondance des grâces divines. Car Dieu veut que nous les demandions; il veut que, sentant notre besoin, nous ayons recours à lui, que nous lui adressions nos vœux, que nous le sollicitions; et n'est-ce pas aussi sur la nécessité de la grâce qu'est particulièrement fondée la nécessité de la prière? Dans l'impuissance où nous réduit notre faiblesse, il ne nous reste que de nous écrier presque à chaque moment: *Ah! Seigneur, sauvez-nous; autrement nous allons périr*⁴. Troisième conséquence: c'est de bénir la bonté de Dieu, qui ne nous a point laissés jusques à présent manquer de grâce. Tant de fois il nous

¹ Joan., xv, 5. — ² I Cor., iii, 6. — ³ Philip., ii, 13. — ⁴ Matth., viii, 26.

a prévenus ! tant de fois il nous a éclairés, pressés, excités ! Voilà le sujet de notre reconnaissance, et voilà peut-être en même temps le sujet de notre confusion et de notre condamnation. Dieu nous a appelés, mais avons-nous prêté l'oreille à sa voix ? Il nous a inspirés, mais avons-nous répondu à ses inspirations ? en avons-nous profité ? Au contraire, combien de combats avons-nous livrés et soutenus pour nous défendre de sa grâce, et pour en arrêter les mouvements ? combien de temps l'avons-nous laissé frapper à la porte de notre cœur ? et maintenant même ne l'y laissons-nous pas encore sans lui ouvrir ? C'est le reproche qu'il faisait à Jérusalem, et qu'il a bien droit de nous faire. Combien de fois, disait-il à ce peuple infidèle, ai-je voulu te recueillir dans mon sein et entre mes bras ? mais tu ne l'a pas voulu ; et ma grâce, mille fois redoublée, n'a servi qu'à redoubler tes révoltes, et qu'à te rendre plus criminel. Reproche suivi de la plus affreuse menace. Car, poursuivait le Seigneur, c'est pour cela, peuple rebelle, que tu seras abandonné, pour cela que cette grâce, si longtemps et si indignement rebutée, se retirera de toi. Or, sans le secours de ton Dieu, que feras-tu, que deviendras-tu ? Quatrième et dernière conséquence : c'est de ne plus recevoir en vain la grâce, quand il plaît à Dieu de nous la donner ; de ne nous pas exposer, par nos retardements et nos résistances, à perdre un talent qui nous doit être d'autant plus cher, qu'il nous est plus nécessaire. S'il nous échappe, où le trouverons-nous ? quelle autre ressource aurons-nous ? Il n'est rien que nous négligions dès que la fortune ou que la vie en dépend ; et nous négligeons, que dis-je ? nous méprisons formellement, nous rejetons des grâces à quoi nous savons que le salut est attaché.

SECOND POINT. — Avec la grâce nous pouvons tout. Qu'est-ce que la grâce ? un secours de Dieu, qui agit dans l'homme et avec l'homme. Or, tout étant possible à Dieu, il s'ensuit que tout avec le secours de Dieu nous doit être possible à nous-mêmes. Mais comment possible ? Allons par degrés : possible, quelques difficultés d'ailleurs qui s'y rencontrent ; possible, jusqu'à devenir aisé et facile ; possible, jusqu'à devenir même doux et agréable. Quelle force ! voyons de quelle manière la grâce opère toutes ces merveilles.

Possible, quelques difficultés d'ailleurs qui s'y rencontrent. Paul, ce vaisseau d'élection, en est un exemple bien marqué. Assailli de la tentation, il prie Dieu de l'en délivrer, et Dieu se

contente de lui répondre : *Ma grâce te suffit* ¹. Mais, Seigneur, l'attaque est violente ; c'est l'ange de Satan qui me poursuit sans relâche : il n'importe ; quand tout l'enfer serait déchainé contre toi, *ma grâce te suffit*. Mais que suis-je, Seigneur, et que n'ai-je point à craindre de ma fragilité ? Non, ne crains point, *ma grâce te suffit ; et c'est dans l'infirmité même qu'elle éclate davantage et qu'elle paraît plus puissante*. Qui peut dire en effet combien la grâce dans tous les temps a fait de miracles ? miracles de conversion, miracles desanctification. Qui peut dire combien d'endurcis ellea touchés, combien d'opiniâtres elle a soumis, combien de lâches et de paresseux elle a portés aux entreprises les plus héroïques ? Quelles sortes d'obstacles n'a-t-elle pas surmontés ? quelles sortes d'engagements n'a-t-elle pas rompus ? Demandons-le à Madeleine, à cette femme pécheresse que tant de nœuds attachaient si fortement au monde, et qui, d'un premier effort de la grâce, brisa tous ses liens, renonça à tous les plaisirs et à toutes les pompes humaines, se dévoua pour jamais et sans réserve à Jésus-Christ. Demandons-le à saint Augustin, en qui la grâce, par un double triomphe, surmonça si heureusement et l'obstination de l'hérésie, et la corruption du vice. Demandons-le à une multitude innombrable de pécheurs aussi fameux par l'éclat de leur pénitence, qu'ils l'avaient été par l'excès de leurs désordres.

Possible, jusqu'à devenir aisé et facile. Nous savons quels exercices et quelles austérités pratiquaient dans les déserts tant de solitaires, et dans les cloîtres tant de pénitents dont nous avons entendu parler. Qu'était-ce que leur vie ? Retraite, pauvreté, prières, jeûnes, veilles, travaux, macérations du corps, parfaite abnégation d'eux-mêmes. Tout cela leur semblait-il difficile ? trouvaient-ils le joug trop pesant ? se plaignaient-ils que Jésus-Christ les eût trompés, en les assurant que *son fardeau est léger* ² ? Tous les chemins s'ouvraient devant leur pas ; et non-seulement ils marchaient, mais ils *couraient*, comme le Prophète, *dans les voies de Dieu* : pourquoi ? parce que la grâce leur *dilatait le cœur* ³, parce qu'elle leur aplaniissait les sentiers les plus raboteux et les plus épineux, parce qu'elle les emportait sur ses ailes et les enlevait. Sa vertu est toujours la même qu'elle était alors ; et quoique la charité se soit refroidie de nos jours, il y a néanmoins encore de ces âmes ferventes à qui la grâce fait accomplir tous les devoirs de la justice

¹ I Cor., xii, 9. — ² Matth., xi, 30. — ³ l'Psalm., cxviii, 32.

chrétienne avec une facilité et une ardeur que rien n'arrête.

Possible, jusqu'à devenir même doux et agréable. C'est le prodige que les siècles passés ont admiré dans les martyrs. Quel spectacle! Des hommes livrés aux tourments les plus cruels, des hommes exposés aux bêtes féroces, attachés à des croix, étendus sur des brasiers, plongés dans des huiles bouillantes, et cependant remplis de joie, s'estimant heureux, goûtant les plus pures délices et les plus sensibles consolations! Voilà ce qu'on voyait, et où l'on reconnaissait le doigt de Dieu. Or, ce doigt de Dieu, qu'était-ce autre chose que l'Esprit de Dieu qui versait dans leurs cœurs l'onction de sa grâce? Car tel est le caractère de la grâce, d'unir ensemble l'onction et la force, et de conduire les œuvres de Dieu avec autant de douceur que d'efficacité.

De tout ceci quelle conclusion? quelles résolutions à prendre? quelles erreurs à corriger? Le voici en trois mots. De ne plus tant éconter nos défiances et nos craintes naturelles, quand il est question d'obéir à Dieu, et de travailler à

notre salut et à notre perfection. De n'en point juger par nos propres forces, mais par la force de la grâce; de nous abandonner à ces saints mouvements, et de compter que ce que nous aurons entrepris et commencé avec elle, elle nous le fera soutenir et achever; de nous encourager comme l'Apôtre, et de nous affermir contre les répugnances et les révoltes de la nature par ce généreux sentiment : *Je puis toutes choses en celui qui me fortifie* ¹. Oui, je puis tout; mais en qui et par qui? non point en moi-même ni par moi-même, puisque de moi-même je ne suis rien, et que n'étant rien, je ne puis rien; mais je puis tout dans le Tout-Puissant et par le Tout-Puissant. Plus même je reconnaitrai devant lui mon insuffisance et je me confierai en lui dans la vue de ma faiblesse, plus je l'engagerai à verser sur moi les richesses de sa grâce, et à déployer en ma faveur toute sa vertu. Aura-t-elle pour moi moins de pouvoir que pour tant d'autres? Le bras du Seigneur n'est point raccourci, et sa miséricorde, qui remplit toute la terre, est incépisable.

¹ Philip., iv, 13.

MARDI. — Jean-Baptiste faisant connaître Jésus-Christ comme instituteur des sacrements, et en particulier du Baptême.

SERMON SUR LE BAPTÊME

Ipse vos baptizabit in Spiritu sancto et igni.

C'est lui qui vous donnera le baptême de l'Esprit Saint et du feu. (Saint Matthieu, chap. iii, 11.)

Ce feu de la charité, ces dons du Saint-Esprit répandus dans les cœurs, ces opérations divines et secrètes, voilà l'essentielle différence qui se rencontre entre les sacrements, soit de la loi de nature, soit de la loi de Moïse, et les sacrements de la loi de Jésus-Christ. Il n'appartient qu'à ce Dieu-Homme de nous conférer, sous des signes extérieurs et visibles, une sainteté intérieure et invisible, et c'est surtout ce qu'il fait dans le sacrement du baptême. Sacrement que nous marquons spécialement Jean-Baptiste, et auquel j'ai cru devoir m'attacher dans ce discours; sacrement dont peut-être nous n'avons jamais bien connu, ni les avantages, ni les obligations. Or, il nous est important de les connaître. Avantages du baptême, obligations du baptême. Avantages que j'appellerai la grâce du baptême. Cette grâce du baptême, c'est ce que nous avons reçu de Dieu, et ce qui demeurera toute notre reconnaissance : premier point. Ces engagements du baptême, c'est ce que nous avons promis à Dieu, et ce qui

demande toute notre fidélité : second point. L'un et l'autre mérite une attention particulière, et les plus sérieuses réflexions.

PREMIER POINT. — Grâce du baptême, grâce infiniment précieuse en deux manières : parce que c'est une grâce de salut et de sanctification, et parce que c'est une grâce de choix et de prédilection. Grâce de salut et de sanctification : comment cela? parce que c'est en vertu de cette grâce que l'homme, conçu dans le péché et né dans le péché, est tout à coup régénéré en Jésus-Christ et revêtu de Jésus-Christ; que d'enfant de colère il devient enfant de Dieu, frère de Jésus-Christ, membre de Jésus-Christ, héritier de Dieu et cohéritier de Jésus-Christ. Car voilà, par le changement le plus merveilleux, ce qu'opèrent dans nous ces eaux saintes dont nous sommes lavés sur les sacrés fonts. Autrefois, écrivait l'Apôtre aux Ephésiens, nous n'étions devant Dieu, selon notre naissance, que des objets de haine et de colère; mais ce même Dieu, qui est riche en miséricorde, lorsque nous étions morts, nous a vivifiés en Jésus-Christ

et avec Jésus-Christ par l'exès de sa charité ¹. C'est donc là que tout péché est effacé, que toute peine due au péché est remise; là que l'âme est enrichie des trésors célestes, que la foi, l'espérance, la charité, que les habitudes des plus excellentes vertus lui sont infuses; là, pour ainsi dire, que le sceau de Dieu lui est imprimé, et qu'au nom du Père, du Fils, du Saint-Esprit, elle reçoit un caractère ineffaçable, qui est le caractère de chrétien. Caractère plus glorieux mille fois que tous ces titres de noblesse dont le monde repait son orgueil, et dont il tire tant de vanité. Caractère dont la dignité, si j'ose user du même langage que saint Léon, va jusqu'à nous rendre en quelque sorte participants de la nature divine. Caractère que nous porterons, avec nous au tribunal de Dieu, pour y être reconnus comme les disciples de son Fils bien-aimé, comme son peuple, comme son troupeau.

Telle est, dis-je, la grâce du baptême; tels sont pour nous les avantages inestimables qu'elle renferme. Mais y pensons-nous? est-ce par là que nous mesurons notre bonheur, et que nous nous croyons favorisés du Ciel? Si Dieu, par proportion, nous avait autant élevés selon le monde; s'il nous avait délivrés des misères du monde, et comblés de ses prospérités et de ses honneurs, peut-être alors serions-nous touchés de quelque reconnaissance. Du moins serions-nous sensibles et très-sensibles à l'éclat de cette fortune temporelle. Mais qu'il nous ait purifiés, mais qu'il nous ait réconciliés, mais qu'il nous ait sanctifiés, et que par cette sanctification du baptême nous soyons entrés dans nos droits à l'héritage éternel, ce sont des faveurs trop au-dessus des vues humaines, pour intéresser des mondains accoutumés à n'estimer les choses et à n'en juger que par les sens. O homme aveugle et tout terrestre! ne prenez-vous jamais des sentiments conformes à votre véritable grandeur? ne la reconnaissez-vous jamais? Rendez grâce à la divine Providence des autres qualités dont il lui a plu vous honorer à l'égard de cette vie mortelle et présente; j'y consens, et vous le devez. Quoique ce ne soient que des qualités passagères, et que toutes les grandeurs qui y sont attachées doivent périr, ce sont toujours des dons du Seigneur; mais de quel prix ces dons peuvent-ils être à vos yeux, dès que vous les mettez en parallèle avec ce don parfait, comme parle l'Apôtre, avec ce grand don qui descend spécialement du Père des lumières, et qui vous approche de votre Dieu par de si étroits et de si saints rapports? Avançons.

Non-seulement grâce de salut et de sanctification, mais grâce de choix et de prédilection. Ce choix, cette préférence nous plait en tout, et nous flatte. Or elle est entière ici, et c'est une circonstance bien remarquable. On a formé jusques à présent et l'on forme tous les jours tant de raisonnements et de questions sur cette multitude d'enfants morts avant que de naître, et hors d'état par cette mort prématurée, de parvenir à la grâce du baptême. On demande par quel malheur imprévu, ou quelle conduite de la Providence, d'autres, heureusement nés et sur le point de recevoir la sainte ablution, ont été enlevés dans le moment qu'on s'y attendait le moins, et sans qu'on ait pu les pourvoir d'un sacrement si nécessaire. On demande pourquoi, dans les terres infidèles et dans les plus vastes empires, Dieu permet que des peuples entiers manquent de ce secours, et soient privés de ces sources de vie qui nous sont ouvertes. On fait là-dessus bien des recherches, on propose bien des difficultés, on imagine bien des convenances: et moi, sans prétendre m'ingérer dans les conseils de la Sagesse éternelle, je me contente d'adorer la profondeur de ses jugements. Car à qui appartient-il de connaître les voies du Seigneur, et qui peut pénétrer dans ses pensées? Mais, du reste, le point capital à quoi je m'attache, c'est de faire un retour salutaire sur moi-même; c'est d'apprendre de l'infortune des autres, et du triste abandonnement où ils semblent être, quel est donc le bien que je possède. Eh! mon Dieu, où en serais-je, si vous m'aviez traité comme eux, et pourquoi, Seigneur, avez-vous jeté sur moi un regard plus favorable? Qu'avaient-ils fait contre vous? qu'aurais-je fait pour vous? Mystère de grâce dont je suis redevable à votre miséricorde, et sur quoi je n'ai autre chose à dire que de m'écrier avec le prophète royal, dans les mêmes sentiments d'admiration, d'amour et de gratitude: Le Dieu d'Israël, le Dieu de l'univers n'en a pas usé de même envers toutes les nations; il ne les a pas distinguées comme moi, et ne leur a pas révélé ses commandements ¹. Heureux si je sais lui rendre ce qu'il attend de ma fidélité!

SECOND POIN. — Engagements du baptême. Le baptême est une grâce, nous n'en pouvons douter; mais c'est en même temps une dette. Nous y avons contracté des engagements inviolables; et pour concevoir une juste idée de ces engagements du baptême, considérons-en, dans une courte exposition, et l'étendue et la solen-

¹ Ephes., II, 3, 4, 6.

¹ Psaum., cxlviii., 20.

nité. Engagements les plus étendus, puisqu'ils embrassent toute la loi ; engagements les plus solennels, puisque nous en avons pris Dieu même à témoin, et toute son Eglise.

Je dis d'abord engagements les plus étendus : car, comme l'Apôtre, instruisant les Galates, leur déclarait, et, afin de donner plus de force à ses paroles, leur protestait que quiconque, selon la pratique et l'esprit de l'ancienne loi, se faisait circoncire, était dès lors, et en conséquence de cette circoncision légale, étroitement obligé de garder tous les préceptes de la loi juïdaique, ainsi dois-je, avec la même assurance, non-seulement annoncer et déclarer, mais protester, à tout homme honoré dans la loi nouvelle du caractère de chrétien, que du moment qu'il commença de *renaître par l'eau et par le Saint-Esprit*, il commença d'être soumis à la loi et à toute la loi du divin Législateur dont la grâce lui fut communiquée ; c'est-à-dire que dès ce jour et dès cet instant il s'assujettit à l'indispensable obligation où nous sommes de professer cette loi, et de ne rougir jamais de cette loi, de vivre selon cette loi, de persévérer jusqu'à la mort dans l'observation de cette loi, d'éviter tout ce que cette loi défend, et de ne rien omettre de tout ce qu'elle ordonne. Et parce que l'ennemi commun de notre salut, parce que le monde, la chair, s'opposent continuellement dans nous à la pratique de cette loi, et qu'ils emploient tous leurs efforts à nous en détourner, c'est pour cela qu'en entrant dans la milice de Jésus-Christ, nous avons renoncé à Satan et à toutes ses illusions, au monde et à toutes ses pompes, à la chair et à toutes ses cupidités. D'où vient que, selon l'excellente morale des apôtres, et les enseignements qu'ils nous ont laissés, avoir été baptisé en Jésus-Christ, c'est être mort au péché, mort à soi-même, à ses passions, à ses sens, à tous les désirs du siècle, pour ne mener sur la terre qu'une vie céleste.

Saints engagements, aussi solennels qu'ils sont étendus. Je dis engagements solennels, et c'est l'autre article que j'ajoute. En effet, ces engagements du baptême, ce sont des promesses, mais des promesses faites à Dieu, faites au ministre de Dieu, faites dans le temple de Dieu, à la face des autels, au milieu des fidèles, les uns simples spectateurs, les autres garants des paroles qu'ils ont données en notre nom, et que nous-mêmes, dans le cours des temps, nous avons confirmées. Quand donc, par le dérèglement de nos mœurs, nous démentons des promesses si authentiques, et si dignes du Maître auquel nous nous sommes dévoués, voilà ce que les Pères ont traité de par-

jure, de désertion, d'apostasie. Or, n'est-ce pas le désordre presque général du christianisme ? Où en sommes-nous, et que sommes-nous ? Sommes-nous chrétiens, somme-nous païens ? A le bien prendre, nous ne sommes ni l'un ni l'autre : ni païens, puisque nous croyons en chrétiens ; ni chrétiens, puisque nous vivons en païens. Quoi qu'il en soit, la sainteté de notre caractère en qualité de chrétiens, et la corruption de notre vie en qualité de pécheurs, c'est une alliance monstrueuse, c'est un abus sacrilège et une profanation.

Elle ne demeurera pas impunie. Ce saint caractère que nous aurons profané, nous le conserverons jusque dans l'enfer. Le réprouvé l'aura toujours devant les yeux, pour sa confusion et pour son désespoir ; et Dieu en aura toujours le souvenir présent, pour allumer sa colère et pour exciter ses vengeances. Car c'est de là en effet que les péchés d'un chrétien ont un degré de malice tout particulier, et c'est de là même aussi qu'ils doivent être punis plus rigoureusement. Nous mesurons la gravité des péchés selon la sainteté des états ; et, suivant cette règle très-juste et très-bien fondée, nous disons qu'un prêtre qui pèche est plus coupable qu'un simple laïc, parce qu'il est plus obligé, comme prêtre, à honorer son sacerdoce par la pureté de ses mœurs et par une conduite exemplaire. Nous disons de la même action qu'elle est plus criminelle et plus condamnable dans un religieux que dans un homme du monde, parce que le religieux est appelé à une plus haute perfection que le séculier. Or nous devons raisonner de même d'un chrétien, par comparaison avec tant de peuples nés dans les ténèbres de l'infidélité et privés de la grâce du baptême. Malheur à vous, disait le Sauveur des hommes, parlant aux juifs, et leur reprochant tout ce qu'il avait fait pour eux dans le cours de ses prédications évangéliques, malheur à vous : car au jugement de Dieu vous serez traités avec plus de sévérité que ceux de Tyr et de Sidon ! pourquoi ? parce que ces idolâtres se seraient convertis, et qu'ils auraient fait pénitence sous le sac et sous la cendre, s'ils avaient été éclairés comme vous et prévenus des mêmes secours. Appliquons-nous à nous-mêmes cette terrible menace, et prenons garde qu'elle ne s'accomplisse un jour dans nous-mêmes, quand Dieu nous demandera compte du précieux talent qu'il nous a mis dans les mains. Comme il eût mieux valu pour Judas de n'être point né, que d'avoir trahi et vendu son Maître, il vaudrait mieux alors pour nous de n'avoir jamais été initiés au christianisme.

que de n'en avoir pas rempli les devoirs, et d'avoir violé des engagements aussi indispensables

et aussi sacrés que le sont les promesses de notre baptême.

MÉTHODE. — Jean-Baptiste faisant connaître Jésus-Christ comme juge de l'univers.

SERMON SUR LE JUGEMENT UNIVERSEL

Cujus ventislabrum in manu sua, et permundabit aream suam.

Il a le van en main, et il nettoiera son aire. (Saint Matthieu, chap., III, 12.)

Dans cette figure, qui ne reconnaît Jésus-Christ envoyé du ciel, non plus pour sauver le monde, mais pour le juger ? Comme au temps de la moisson le laboureur prend le van dans ses mains et nettoie son aire, il viendra, ce Juge des vivants et des morts, armé du glaive de sa justice, pour faire le discernement des justes et des pécheurs, et pour rendre à chacun ce qui lui appartient. Jugement universel où cet Homme-Dieu présidera lui-même et en personne ; pourquoi ? par trois raisons : afin que ce jugement soit plus sensible, c'est la première ; afin que ce jugement soit plus irréprochable, c'est la seconde ; afin que ce jugement soit plus rigoureux, c'est la troisième : et voilà le sujet des trois points.

PREMIER POINT. Jugement par Jésus-Christ, afin que ce soit un jugement plus sensible. Développons cette première pensée. C'est un mystère de notre religion, que ce qui nous est déclaré en termes exprès dans l'Évangile au sujet du jugement général, savoir : que le Père céleste, tout Père et tout Dieu qu'il est, ne juge personne, mais qu'il a donné à son Fils toute la puissance de juger ¹. Et ce qui paraît encore plus surprenant, c'est ce que l'Évangile ajoute, que le Père a donné cette puissance à son Fils, non pas absolument et précisément parce qu'il est son Fils, mais parce qu'il est Fils de l'homme ². Mystère qui ne nous est pas tellement révélé par la foi, qu'il ne se trouve en même temps fondé sur une très-importante raison. Car, il est vrai, c'est à Dieu qu'il appartient de juger souverainement ; mais, comme on fort bien remarqué saint Augustin, Dieu, demeurant dans la forme et dans la nature de Dieu, était trop élevé au-dessus de nous, trop éloigné de notre vue et de nos sens, pour entreprendre d'exercer lui-même à notre égard un jugement public et réglé. Il a fallu qu'il s'humanisât, et, si je l'ose dire, qu'il se

proportionnât à nous ; c'est-à-dire, il a fallu qu'il se fit homme, afin qu'ayant à juger des hommes, il pût se montrer sensiblement à eux et se faire entendre. Voilà ce qu'exprimait admirablement le saint patriarche Job, lorsque, parlant à Dieu dans l'excès de sa douleur et dans l'amertume de son âme, il lui disait : *Seigneur, ne me condamnez pas* ³ ; quelque coupable que je sois, ne me poursuivez pas dans la rigueur de votre justice ; mais suspendez-en les arrêts, et s'il est nécessaire, pour m'en défendre, que je me prévale de ma faiblesse, en vous opposant votre propre grandeur et l'excellence de votre être, permettez-moi de vous demander s'il vous convient d'entrer en jugement avec moi ? *Avez-vous, comme moi, des yeux de chair ? voyez-vous les choses comme je les vois ? vos jours sont-ils semblables aux miens* ⁴, et êtes-vous homme mortel comme je le suis ? Sentiment, au rapport même de l'Écriture, dont Job était prévenu, dans la connaissance anticipée qu'il avait qu'en effet notre Dieu se ferait chair, et que, dans cette chair empruntée de nous, il serait plus en état de faire comparaître devant lui toutes les nations, et d'appeler tout l'univers à son tribunal.

Nous le verrons donc, et nos yeux seront frappés de l'éclat de sa gloire. Nous le verrons, dis-je, ce Fils de l'homme, venir sur une nuée avec une grande puissance et une grande majesté ⁵. Quel spectacle, quel objet de terreur, quand, après les guerres, les famines, les pestes ; après les tremblements de terre, les frémissements et les débordements de la mer ; après la chute des étoiles, les éclipses de la lune, du soleil ; après le bouleversement du monde et la résurrection générale des morts, il paraîtra accompagné de toute la milice du ciel, et qu'il s'assiéra sur son trône ! *Les hommes en sécheront de peur* ⁶. Et qui ne tremblerait pas, à la présence de ce Juge redoutable, devant qui toute distinction humaine disparaîtra, toute dignité sera abaissée, toute autorité détruite, toute grandeur anéantie ? Car il n'y aura plus là, à proprement parler, ni grands, ni petits, ni rois, ni sujets, ni riches, ni pauvres : tout sera confondu ; et,

¹ Joan., v, 22. — ² Ibid., 27.

³ Job., x, 2. — ⁴ Ibid., 4, 6. — ⁵ Luc., xi, 27. — ⁶ Ibid., 26.

d'homme à homme, il ne restera plus d'autre différence que le mérite des œuvres. Craignons dès maintenant Celui qu'il ne sera plus temps de commencer à craindre, lorsqu'il se fera voir sensiblement à nous, le oras levé, et prêt à lancer la foudre sur nos têtes. Honorons-le et imitons-le dans les travaux et les humiliations de son premier avènement, si nous voulons nous le rendre favorable dans son avènement glorieux, et au grand jour de ses vengeances éternelles.

SECOND POINT. — Jugement par Jésus-Christ, afin que ce soit un jugement plus irréprochable. Comme Dieu est la vérité même et la sainteté, c'est le caractère de tous ses jugements d'être saints et sans reproche. Dès que ce sont les jugements du Seigneur, dit le Prophète, ils n'ont point besoin de justification, puisqu'il se justifie assez par eux-mêmes¹. Cependant, afin que ce dernier jugement, où tous les hommes seront cités et qui fera la consommation des siècles, fût encore, autant qu'il est possible et dans le sens que nous devons l'entendre, un jugement plus irréprochable, il fallait que Jésus-Christ même, rédempteur du monde, y tint la place de juge, et qu'il y prononçât la sentence. La preuve en est évidente, et la voici : car s'il y a un jugement qui soit à couvert de tout soupçon, c'est-à-dire s'il y a un jugement qui ne puisse être suspect, ni de prévention, ni d'inimitié, ni d'antipathie, ni d'envie, ni d'intérêt propre, ni de toute autre disposition mauvaise et de toute autre passion, c'est sans doute celui d'un ami, celui d'un bienfaiteur, d'un patron, celui d'un frère uni à nous par les nœuds les plus étroits de la nature et du sang. Or Jésus-Christ, en qualité de Sauveur, est à notre égard plus que tout cela ; et quel droit, par conséquent, le pécheur aurait-il de le récuser ? Qu'aura-t-il à lui opposer ? Quelle plainte aura-t-il lieu de former, ou de quelle excuse pourra-t-il s'autoriser ?

Dira-t-il que c'est un juge préoccupé contre lui ? mais de quel front oserait-il le dire, lorsqu'il verra ce Dieu fait homme pour lui ; lorsqu'il verra la croix où ce Dieu fait homme fut attaché pour lui ; lorsqu'il verra sur le sacré corps de ce Dieu fait homme les cicatrices des plaies qu'il reçut pour lui ? Dira-t-il qu'il n'était pas instruit des voies du salut, et qu'il ne les connaissait pas ? Mais comment pourrait-il le dire, lorsque ce Dieu fait homme lui présentera la loi qu'il est venu, comme nouveau législateur, nous enseigner autant par ses exemples

que par ses paroles, et qui tant de fois, au milieu du christianisme (car c'est à des chrétiens que je parle ici), lui a été annoncée, notifiée, expliquée ? Dira-t-il que les grâces et que les moyens lui ont manqué ? Mais aurait-il l'assurance de le dire à ce Dieu fait homme, qui lui produira son sang comme une source inépuisable de secours spirituels dont il fut si abondamment pourvu, qui lui demandera compte de tant de lumières et de vues, de tant d'inspirations et de mouvements intérieurs, de tant de retours secrets et de remords de la conscience, de tant d'avertissements, de conseils, d'exhortations, de leçons ; qui lui fera le même reproche que Dieu faisait à Jérusalem, et dans les mêmes termes : Réponds, âme ingrate, réponds. *Qu'ai-je pu faire pour toi, que je n'aie pas fait ?* et de tout ce que l'a suggéré la malice de ton cœur, que n'as-tu pas fait contre moi ? De là cette conviction qui accablait le pécheur, forcé de reconnaître la multitude et l'énormité de ses iniquités ; de là cette confusion qui le troublera, qui l'interdira, qui lui fermera la bouche. Hé ! quelle pourrait être sa défense ? Quoi qu'il voulût alléguer en sa faveur, l'univers assemblé le démentirait. Car c'est ainsi que le Saint-Esprit nous le fait entendre au livre de la Sagesse et dans les termes les plus formels : *Il armait toute les créatures pour tirer vengeance de ses ennemis..... le monde entier combattra avec lui contre les insensés.*² Humilions-nous dès maintenant en sa présence. Ne cherchons point par de vaines excuses à nous justifier ; mais confessons-nous coupables et dignes de ses châtiments, afin que l'humilité de notre confession et la sincérité de notre repentir attire sur nous ses miséricordes.

TROISIÈME POINT. — Jugement par Jésus-Christ, afin que ce soit un jugement plus rigoureux. Il paraît étrange, et il semble d'abord que ce soit un paradoxe, de dire que nous devons être jugés avec moins d'indulgence, parce que c'est un Dieu Sauveur qui nous jugera. Nous comprenons sans peine la parole de saint Paul : *Qu'il est terrible de tomber dans les mains du Dieu vivant*³ ; mais qu'il soit en quelque sorte plus terrible de tomber dans les mains d'un Dieu médiateur, d'un Dieu qui nous a aimés jusqu'à se faire la victime de notre salut : voilà ce qui nous étonne et ce qui reverse toutes nos idées. Cette vérité néanmoins est une des plus constantes et des plus solidement établies : comment ? c'est qu'après avoir abusé des mérites d'un Dieu Sauveur et profané son sang précieux, le pé-

¹ Psalm, xviii, 10.

² Isa., v, 4. — ³ Sap., v, 18, 21. — ³ Hebr., x, 21.

cheur en sera plus criminel, et qu'une bonté négligée, offensée, outragée, devient le sujet de l'indignation la plus vive et de la plus ardente colère. Job disait à Dieu : Ah ! Seigneur, vous êtes changé pour moi dans un Dieu cruel¹. Funeste changement qu'éprouveront tant de libertins et de pécheurs, de la part de ce Dieu-Homme qu'ils auront, les uns méconnu en renonçant à la foi, les autres méprisé et déshonoré par la transgression de sa loi. Ce qui devait leur donner un accès plus facile auprès de lui, et leur faire trouver grâce, je veux dire les abaissements et les travaux de son humanité, sa passion, sa mort, c'est par un effet tout contraire, ce qui l'aigrit, ce qui l'irritera, ce qui lui fera lancer sur eux les plus sévères arrêts et les anathèmes les plus foudroyants.

Juge d'autant plus inexorable qu'il aura été sauveur plus miséricordieux. Aussi est-il remarquable dans l'Écriture qu'à ce dernier jour, qui sera son jour, il nous est représenté comme un agneau, mais un agneau en fureur², qui répond de tous côtés la désolation et l'effroi. Telle est l'affreuse peinture que nous en fait le disciple bien-aimé saint Jean, au chapitre sixième de son Apocalypse, lorsque annonçant par avance le dernier jugement de Dieu, dont il avait en une vue anticipée, et le décrivant, il dit que les rois, les princes, les potentats de la terre, les conquérants, les riches, que tous les hommes, soit libres, soit esclaves, saisis d'épouvante et consternés, allèrent se cacher dans les cavernes et dans les rochers des montagnes,

¹ Job, xxx, 21. — ² Apoc, vi, 16.

et qu'ils s'écrièrent : Montagnes et rochers tombez sur nous, et dérobez-nous à la colère de l'Agneau ; car le grand jour de sa colère est arrivé, et qui peut soutenir ses regards ?

Il n'y aura donc point à lui remonter, dans l'espérance de le fléchir, tout ce qu'il a fait et tout ce qu'il a souffert pour nous ; il s'en souviendra, mais pour régler par ce souvenir même la mesure de ses vengeances. Je le sais ; j'ai tout fait pour vous, tout souffert pour vous ; mais vous en avez perdu tout le fruit. Or il faut que j'en sois dédommagé, que j'en sois vengé ; et pour cela : Retirez-vous de moi, maudits ! allez au feu éternel¹ ! Ils y descendront, et c'est là qu'il seront tourmentés, selon qu'ils auront été, dans la distribution de ses grâces, plus ou moins libéralement partagés. Car la rigueur de ce jugement, quoique extrême du reste, aura ses degrés. Jugement rigoureux pour tous, mais plus encore, pour les uns que pour les autres. Il ne tient qu'à nous de le prévenir, de nous rendre Jésus-Christ propice, en nous revêtant de son esprit et nous conformant à lui ; d'employer utilement ses dons, et de marcher dans les voies du salut qu'il nous a tracées ; de pratiquer fidèlement son Évangile, de prendre tous ses sentiments, d'imiter toutes ses vertus. C'est ainsi que nous mériterons qu'il nous mette au nombre de ses élus, quand il fera cette fatale séparation des bons et des méchants, et qu'il nous dise : Venez, vous qui êtes bénis de mon Père ; possédez le royaume qui vous a été préparé dès la création du monde².

Matth., xxv, 41. — ² Ibid., 34.

JEUDI. — Jean-Baptiste faisant connaître Jésus-Christ comme rémunérateur de la vertu dans les justes et les prédestinés.

SERMON SUR LE BONHEUR DU CIEL

Congregabit irāileum suum in horreum.

Il amassera son blé dans le grenier. (Saint Matthieu, chap. iii, 12.)

Ce n'est pas seulement pour la condamnation des pécheurs que Jésus-Christ a reçu de son Père le pouvoir de juger le monde, mais pour la gloire et la récompense des justes. Comme le bon grain que le père de famille, selon l'expression figurée de saint Jean-Baptiste, fait recueillir et garder avec soin dans ses greniers, le Sauveur des hommes doit conduire avec lui ses élus dans son royaume, et leur faire goûter dans cette sainte patrie toutes les douceurs du bonheur céleste. Suprême bonheur, capable de nous rendre vraiment heu-

reux, et dans la vie future et dans la vie même présente : dans la vie future, où nous le posséderons ; dans la vie même présente, où nous l'attendons. Nous allons donc voir en premier lieu comment la possession de ce bonheur est, dans le ciel, pour les élus de Dieu, une félicité consommée ; et nous verrons, en second lieu, comment, même dès ce monde, la seule attente de ce bonheur est déjà, pour les élus de Dieu, une félicité anticipée. Deux vérités qui, par la haute estime qu'elles nous donneront de cette souveraine béatitude, nous engageront à y penser uniquement, et à redoubler sans cesse nos soins pour la mériter.

PREMIER POINT. — Bonheur du ciel, bonheur dont la possession est pour les élus de Dieu une félicité consommée. Car un état où l'homme n'a plus rien à désirer de tout ce qui peut contribuer à sa béatitude, et un état où l'homme n'a plus rien à craindre de tout ce qui pourrait troubler sa béatitude et la terminer, voilà ce que nous pouvons appeler une félicité complète. Or tel est l'état des élus de Dieu dans le ciel. Ils possèdent Dieu, et dans Dieu ils trouvent le repos le plus parfait et l'assemblage de tous les biens : le repos le plus parfait, puisque Dieu est leur fin dernière, et que chaque être parvenu à sa fin s'y repose comme dans son centre ; l'assemblage de tous les biens, puisque Dieu est seul tout leur bien, et que lui seul, par une conséquence naturelle, il leur tient lieu de toutes choses. C'est pourquoi le Sauveur des hommes disait à ses disciples : *Votre cœur se réjouira, et nul ne vous ravira votre joie. Alors vous ne me demanderez rien* ; leur faisant entendre que rien alors ne leur manquerait. Mais qu'est-ce que cette possession de Dieu ? Qu'opère-t-elle dans l'âme bienheureuse ? comment la remplit-elle, la rassasie-t-elle, l'enivre-t-elle de ces torrents de joie dont a parlé le Prophète ? Mystères, nous répond le grand Apôtre, qu'il n'est permis à nul homme sur la terre de pénétrer ; mystères au-dessus de tout ce que l'œil de l'homme a jamais vu, de tout ce que l'oreille de l'homme a jamais entendu, de tout ce que l'esprit de l'homme a jamais compris. Et de ce que ni l'œil de l'homme n'a jamais rien vu, ni l'oreille de l'homme n'a jamais rien entendu, ni l'esprit de l'homme n'a jamais rien conçu de pareil, n'est-ce pas cela même qui nous fait mieux connaître l'excellence de ce bonheur incompréhensible et ineffable ?

Quoi qu'il en soit, il nous suffit de savoir, et la foi nous l'enseigne, que dans cette béatitude tous les désirs de notre cœur seront tellement accomplis, qu'il ne nous restera plus rien à souhaiter ; de même aussi que, dans tout l'avenir et dans tout le cours de cette éternelle béatitude, nous n'aurons plus rien à craindre, parce que c'est une béatitude sans terme, et qu'elle nous mettra à couvert de toutes les révolutions et de tous les changements. Ainsi nous a-t-elle été annoncée dans l'Evangile et promise par Jésus-Christ, comme *une joie durable et permanente que personne ne peut ravir* ; comme un bonheur indépendant de tout accident humain, de toute puissance ennemie ; comme *une rédemption* ², un affranchissement,

une délivrance de tous les maux, soit de l'âme, soit des sens ; de toutes les entreprises et de toutes les persécutions où peuvent exposer l'animosité, l'envie, la violence, l'intrigue, la cabale. Eternellement les élus du Seigneur rassemblés dans son sein, aimeront Dieu et seront aimés de Dieu ; et dans cet amour mutuel et invariable, éternellement ils jouiront de l'abondance de la paix et des plus pures délices.

Que prétendons-nous et à quoi aspirons-nous, si ce n'est pas là que nous portons tous nos vœux ? Qui nous arrête, et quel autre bonheur nous enchante ? Où le faisons-nous consister, ce faux bonheur dont nous sommes si jaloux ? Est-ce dans ces biens bornés qui jamais n'éteignent notre soif, et nous laissent toujours un vide infini dans le cœur ? Quel opulent du siècle a dit quelquefois : C'est assez ? Quel ambitieux, comblé d'honneurs, a dit : Il ne m'en faut pas davantage, et je ne vise pas plus haut ? Quel voluptueux, nourri dans le plaisir, a dit : Je suis content, et je ne veux rien de plus ? Est-ce dans ces biens passagers, que nous ne possédons jamais sans inquiétude, parce que nous savons à combien de revers et à quelles décadences ils sont sujets ? Homme aveugle et insensé ! jusqu'à quand le charme de la bagatelle nous fascinera-t-il les yeux, et nous cachera-t-il le seul bien solide et véritable que nous devons rechercher ? Quelle comparaison de ce souverain bien, et de ces ombres sans fond et sans consistance, de ces vaines figures qui nous éblouissent et qui nous jouent ? Cependant, par le renversement le plus déplorable et par une espèce d'ensorcellement, c'est à ces figures que nous nous attachons, et c'est après ces ombres que nous courons. Car voilà à quoi se passe la vie de tout ce que nous voyons de mondains : les uns tout occupés de leur agrandissement selon le monde ; les autres dominés par un vil intérêt, et dévorés d'une insatiable avidité qui ne demande qu'à se remplir ; d'autres plongés dans une oisive mollesse, et uniquement attentifs à contenter leurs sensuelles cupidités ; tous aussi peu touchés de l'avenir que s'ils n'avaient rien à y prétendre, et qu'ils n'eussent aucune part aux promesses du Seigneur. Dis-je rien dont nous ne soyons témoins ; et pour peu qu'on ait de zèle, peut-on voir un égarement si prodigieux sans en ressentir la douleur la plus amère ?

SECOND POINT. — Bonheur du ciel, bonheur dont la seule attente est, dès ce monde même,

pour les élus de Dieu, une félicité anticipée. Deux effets qu'elle produit dans une âme chrétienne ; l'un est d'y retrancher les principes ordinaires des peines qui nous troublent en ce monde, et l'autre est d'y répandre une onction toute divine, et d'y faire couler les plus douces consolations par un avant-goût des biens de l'éternité. Donnons à l'un et à l'autre l'éclaircissement nécessaire.

Quels sont communément les principes de tant de peines dont nous sommes sans cesse agités et troublés ? C'est notre extrême attachement aux biens de la vie, et c'est la vivacité de notre sentiment dans les maux de la vie. Nous estimons les biens de la vie, nous les aimons ; et de là, pour les acquérir ou pour les conserver, mille desirs qui nous brûlent, mille passions qui nous déchirent, mille jalousies qui nous rougent, mille soins, mille embarras qui nous tourmentent. Nous redoutons les maux de la vie, nous y sommes sensibles à l'excès ; et de là, soit que nous en soyons attaqués ou seulement que nous en soyons menacés, ces frayeurs mortelles qui nous dessèchent, ces impatiences qui nous aigrissent, ces dépités qui nous désespèrent, ces chagrins, ces désolations qui nous accablent. N'est-ce pas là ce qui fait dès maintenant le supplice de tant de gens ; n'est-ce pas ce qui les rend malheureux ?

Mais quel serait remède ? c'est une sainte indifférence qui corrigeât cet amour désordonné des biens de la vie ; et c'est une généreuse patience qui modérât cette sensibilité excessive dans les maux de la vie. Or, telles sont les heureuses dispositions où s'établit une âme fidèle qui tourne toutes ses pensées vers le ciel, et ne s'occupe que du royaume de Dieu où elle est appelée. Voit-elle les grandeurs du monde, les fortunes du monde ? tout cela ne la touche point, parce qu'elle sait qu'elle n'est point faite pour tout cela, mais qu'elle est destinée à quelque chose de plus grand. *J'ai prié le Seigneur*, dit-elle avec le prophète-roi, et je lui ai demandé qu'il me fit connaître ma fin¹. J'ai considéré que mes jours sont mesurés, et que toute la vie de l'homme ici-bas n'est que vanité ; qu'il thésaurise sans savoir pour qui, et qu'après s'être fatigué inutilement, il disparaît comme un songe. Eh ! quelle est donc mon attente ? ai-je conclu ; n'est-ce pas le Seigneur², et ce qu'il me réserve dans sa gloire ? Que m'importe tout le reste ? Est-elle assaillie de disgrâces temporelles, de souffrances, d'adversités, de misères ; tout cela ne l'ébranle point, parce qu'elle sait que tout cela ne sert, en l'éprouvant,

qu'à lui assurer la couronne qui est le terme de son espérance. *Je souffre*, s'écrie-t-elle avec l'apôtre des nations, mais je n'en ai point de confusion³, et, au milieu de toutes les calamités humaines, je ne me laisse point déconcerter ni abatre : car je n'ignore pas quel est celui en qui je me confie, et je puis compter qu'il me garde mon dépôt, et que mon trésor ne périra point entre ses mains. Quel soutien ! et dans ce lieu d'exil où nous vivons, s'il peut y avoir quelque bonheur pour nous, en concevons-nous un autre que ce dégageant du cœur, que cette paix inaltérable, que cette indépendance de toutes les vicissitudes et de tous les événements ; que cette force, cette fermeté supérieure à tout ce qui peut arriver d'infortunes, de pertes, de traverses, d'humiliations, d'infirmités ?

Que sera-ce, si nous ajoutons l'onction sainte et les consolations intérieures que l'on goûte à contempler la maison de Dieu et toutes ses richesses ? Car, dès cette vallée de larmes, où nous n'en avons encore qu'une image imparfaite et ne la voyons que de loin, la méditation, aidée de la grâce, nous la rend en quelque sorte présente, et nous en fait déjà sentir par avance les beautés inestimables. Mais n'entreprenons point ici d'expliquer ce que c'est que ce sentiment, que ce goût : il en faut faire épreuve pour le connaître. David l'éprouvait et le connaissait, et c'est au souvenir de la céleste Jérusalem que son âme s'enflammait, qu'elle s'abimait pour ainsi dire, et se perdit heureusement en Dieu : *Seigneur, Dieu des vertus, que j'aime à me retracer la magnificence, l'éclat, la splendeur de vos tabernacles ? !* Plus j'y pense, plus la vue que j'en ai me touche ; et le trait qui me pénètre est si vif, que j'en tombe même en défaillance. Tant de saints l'ont éprouvé et l'on connu ; biens d'autres l'éprouvent chaque jour et le connaissent : car, dans tous les états, malgré la corruption du siècle, il y a toujours, par la Providence divine, un petit nombre d'âmes ainsi dégagées de la terre, et dont tout le commerce est au ciel³. Envions leur sort, et déplorons le nôtre. Reconnaissons notre avenglement, et travaillons à le guérir. Nous voulons dès ce monde une vie tranquille, et nous négligeons d'apprendre où se trouve cette tranquillité et ce calme. Ouvrons les yeux de la foi. Elevons-nous par l'espérance chrétienne au-dessus de tous les objets mortels et périssables ; et, pour notre bonheur même présent, ne nous occupons que du bonheur à venir.

¹ Psaum., xxxviii, 6. — ² Ibid., 6, 7, 8.

³ Il ad Tim., i, 12. — ² Psaum., lxxxvii, 2. — ³ Philip., iii, 20, 1

VENDREDI. — Jean-Baptiste faisant connaître Jésus-Christ comme vengeur des crimes dans les pécheurs et les réprouvés.

SERMON SUR LA DAMNATION ÉTERNELLE

Palæas autem comburent igni inextinguibili.

Pour la paille, il la brûlera dans un feu qui ne s'éteint point. (Saint Matthieu, chap. iii, 12.)

Je vous l'ai annoncé, pécheurs, et je viens encore ici vous le faire entendre : autant que notre Dieu est riche en miséricorde et libéral dans ses récompenses, autant est-il sévère dans ses arrêts et redoutable dans ses châtimens. Il ramasse le bon grain pour le conserver ; mais il rejette la paille pour la brûler. Il appelle à lui ses élus, et les couronne dans son royaume ; mais il sépare de lui ses ennemis, et les précipite loin de sa présence, dans un lieu de tourmens. Que dis-je ? Jusque dans ce lieu de torture, et au même temps qu'il les réprouve, il leur est toujours présent : et pourquoi ? pour leur faire sentir toute la pesanteur de son bras, et pour déployer sur eux toute la rigueur de sa justice. Car, sans donner dans aucune contradiction, ni que ces deux points se détruisent l'un l'autre, voici, selon l'idée que j'en conçois, en quoi je fais consister le terrible mystère de la damnation éternelle. Je dis que c'est tout ensemble, et dans une éternelle séparation de Dieu, et dans une présence éternelle de Dieu. Prenez garde : Dieu, comme Dieu et souverain bien, séparé pour jamais du réprouvé : premier point ; Dieu, comme vengeur et souverain juge, présent pour jamais au réprouvé : second point. Deux articles importants que nous avons à développer, et deux grands sujets de nos réflexions et de notre crainte.

PREMIER POINT. — Dieu, comme Dieu et souverain bien, séparé pour jamais du réprouvé. Afin de mieux comprendre le malheur de cette fatale séparation, il faut d'abord supposer que Dieu, comme Dieu, étant le souverain être, il est aussi le souverain bien : non-seulement le souverain bien en lui-même et pour lui-même, mais le souverain bien de l'homme et sa fin dernière. Il faut encore poser, pour principe incontestable, que de vouloir être heureux, c'est un désir si naturel à l'homme, une inclination si nécessaire, que rien ne peut l'arracher de son cœur. D'où suit enfin une troisième vérité, que dans tous ses sentimens, dans toutes ses démarches, l'homme, par une pente née avec lui, et dont il n'est pas en pouvoir d'arrêter l'impression, tend

sans cesse vers Dieu : comment cela ? parce que sans cesse il tend vers son propre bien et son bonheur, et que Dieu seul est ce bien dont il ne peut se passer, et ce souverain bonheur qu'il cherche. Car, comme disait à Dieu saint Augustin : *Seigneur, c'est pour vous que vous nous avez faits, et ce n'est que pour vous ; et tant que notre cœur ne se reposera pas en vous, il sera dans l'agitation et le trouble.*

Voilà ce que le réprouvé sur la terre ne connaissait pas, ou de quoi il n'avait qu'une vue confuse. Il sentait assez que tout ce que le monde lui présentait ne lui pouvait suffire ; d'un objet il courait bientôt à un autre, et toujours il lui fallait quelque chose de nouveau ; mais ce quelque chose où il aspirait et qui lui manquait, qu'était-ce ? Il ne faisait pas attention que c'était Dieu. Quand l'a-t-il connu ? hélas ! lorsqu'il n'a pu le connaître que pour son supplice et pour son désespoir. La mort, toute ténébreuse qu'elle est, en l'enlevant et l'ensevelissant dans ses ombres, lui a ouvert les yeux et l'a éclairé. Depuis ce terrible moment, il porte toujours dans son esprit l'image de Dieu profondément gravée ; mais une image qui le concerne et qui l'accable, mais une image qui le transporte jusqu'à la fureur, mais une image qui, lui retraçant le prix infini du bien qu'il a perdu, lui retrace tout le malheur de la perte infinie qu'il a faite. En effet, plus de Dieu pour lui. Non pas que ce Dieu, dont il est séparé et entièrement abandonné, ne soit plus le Dieu de l'univers, ni qu'en particulier et à la lettre ce ne soit plus son Dieu ; mais plus de Dieu en qui il puisse espérer, plus de Dieu qu'il puisse posséder, plus de Dieu qu'il puisse aimer de cet amour qui fait la béatitude des saints, et qui devait faire dans les siècles des siècles sa suprême félicité.

Ah ! plus de Dieu ! par conséquent plus rien : ni dons de la nature, ni dons de la grâce, ni dons de la gloire, ni paix, ni repos ; car la perte de Dieu enferme la perte de tout cela, ou ce qui peut rester de tout cela ne doit être qu'un surcroît de peine.

Séparation d'autant plus affreuse, et perte d'autant plus désolante, qu'elle est irréparable. Dieu l'a dit, il a lancé ce foudroyant anathème, il a prononcé cette parole atterante : *Retirez-*

vous ! jamais il ne le révoquera. Éternellement le réprouvé ressentira une telle perte, parce qu'éternellement il aura dans son souvenir l'idée du Dieu qui s'est séparé de lui, et qu'éternellement cette idée lui représentera l'excès de sa misère ; éternellement il souhaitera d'être reçu au festin de l'Époux céleste, et Dieu éternellement lui dira : *Retirez-vous !* Éternellement il s'écriera : *Où est mon Dieu ?* et Dieu éternelle ment lui répondra : *Retirez-vous !*¹ De là quel dépit dans le cœur de ce malheureux, frappé d'une malédiction qu'il pouvait prévenir, et dont il ne lui est plus possible de se relever ! dépit contre Dieu, et dépit contre lui-même : contre Dieu, qui se rend inexorable à tous ses vœux, et inaccessible à toutes ses poursuites ; contre lui-même, parce que lui-même il a commencé ce funeste divorce, et qu'il en est l'auteur ; parce que de lui-même, et par une aveugle passion qui l'entraînait, il s'est détaché de Dieu son créateur, pour s'attacher à de viles créatures. Jugez de ses sentiments, mondains ambitieux, mondains voluptueux, mondains avarés et intéressés : jugez-en par ces douleurs mortelles et ces regrets qui vous percent l'âme, par ces cruelles jalousies dont vous vous rongez, par ces tristesses profondes où vous vous abîmez, par ces langueurs et ces défaillances où vous tombez, si quelquefois dans le monde il vous arrive, et surtout par votre faute, ou de vous voir exclus d'une préférence et d'un rang d'honneur à quoi vous pouvez prétendre, ou d'être frustrés d'un gain et d'une opulente fortune qui n'a dépendu que de vos soins et de votre vigilance ; ou, dans le cours d'un engagement sensuel, de perdre ce que vous aimez, et de ne plus éprouver de sa part que du mépris et de l'indifférence. Conclusion. Point de plus juste ni de plus salutaire, que celle du prophète : *Pour moi, c'est au Seigneur que je veux me tenir inviolablement uni*² par la grâce, et dès maintenant, afin que le péché ne m'en sépare jamais dans l'éternité.

SECOND POINT. — Dieu, comme vengeur et souverain Juge, présent pour jamais au réprouvé. Ce fut, entre les autres motifs, ce qui déterminait le généreux Eléazar à demeurer ferme dans l'observation de la loi, malgré les ordres du tyran et la sévérité de ses menaces. *Il est vrai*, dit ce sage et zélé vieillard, *en obéissant au prince, ou feignant de lui obéir plutôt qu'à Dieu, je pourrai éviter le supplice qui m'est préparé de la part des hommes, et prolonger encore mes jours ; mais, viv ou mort, je n'échapperai pas à*

*la main vengeresse du Tout-puissant*¹. Raisonnablement solide, et digne de l'esprit de religion dont ce saint et glorieux martyr était animé. Car comme Dieu est présent dans le ciel pour y glorifier sa miséricorde, il est présent dans l'enfer pour y glorifier sa justice. Sa présence dans le ciel fait le bonheur des élus, et c'est ainsi que sa miséricorde y est glorifiée ; et sa présence dans l'enfer fait le tourment des réprouvés, et c'est par là qu'il y glorifie sa justice et qu'il venge ses intérêts. C'est donc lui qui de son souffle allume ce feu et ces tourbillons de flammes où les pécheurs, selon le terme de l'Évangile, sont ensevelis ; c'est lui qui, par une vertu toute divine, sans nourriture nourrit ce feu, et, sans matière qui serve à son entretien, l'entretient ; c'est lui qui, par un miracle supérieur à toute la nature, fait passer jusques à l'âme toute l'ardeur de ce feu, et lui en fait sentir toute la violence : comme si c'était un feu spirituel, ou que l'âme, toute spirituelle qu'elle est, devint, ainsi que le corps, un sujet sensible et combustible ; c'est lui qui, depuis la création du monde, par une action que toutes les révolutions des temps n'ont jamais ni interrompue ni altérée, renouvelle à chaque moment l'activité de ce feu, et qui, sans terme et sans fin, le fera subsister au delà des siècles, et lui conservera toujours la même force : car, suivant la parole expresse de Jean-Baptiste, *ce feu ne s'éteint point*. Que dirons-nous encore ? c'est lui qui, pour seconder sa colère, déchaîne toutes les puissances infernales, et les emploie, comme les ministres de ses vengeances, contre ces troupes de malheureux qu'il a précipités dans ce feu, et qu'il y tient liés et entassés ; c'est lui qui, pour redoubler l'horreur de l'affreuse prison où il les a rassemblés, y répand ces épaisses ténèbres que ce feu, privé lui-même de toute lumière, ne peut percer ni éclairer ; c'est lui qui, non content de cette peine de feu, quelque extrême qu'elle puisse être, y joint de plus ce ver intérieur, ce ver de la conscience, qui de sa pointe pique sans relâche le cœur du réprouvé, et le ronge impitoyablement sans le consumer ; ce ver qui *ne meurt point*², parce que le péché, d'où il naît, ne s'efface point, et que la mémoire ne s'en perd point.

Demeurons-en là, et ne nous engageons pas plus avant dans un détail que nous ne pourrions épuiser. Ne descendons point à des particularités qui ne nous sont pas assez connues pour les bien exprimer, mais arrêtons-nous à ces idées générales : que c'est Dieu alors qui punit en Dieu, et que c'est Dieu qui se satisfait par un

¹ Matth., xiv, 41. — ² Psalm., lxxxi, 28.

¹ H. Math., vi, 26. —

ix, 43.

châtiment digne de sa majesté lésée et offensée, que c'est Dieu qui, sans compassion, sans nul sentiment d'amour, décharge toute sa haine sur une âme criminelle. Elle est dans ses mains; et qui pourra la dérober à ses coups? où ira-t-elle pour le fuir? et puisqu'il la suit jusque dans le fond de l'abîme où il la tient captive et asservie, quand, malgré lui, sera-t-elle en état d'en sortir? Je dis malgré lui: car jamais il ne le voudra; jamais, dis-je, il ne voudra qu'elle sorte de cet abîme de misère; jamais il ne le permettra, et c'est un point capital de notre foi. Il veut maintenant que par nos soins, aidés de sa grâce, nous nous préservions de cette éternelle réprobation. Il nous fournit pour cela tous les moyens; il nous fait donner sur cela tous les avis nécessaires. Heureux, si nous y pensons; si nous marchons au milieu des dangers qui nous environnent, avec toute la vigilance et toute la précaution convenable; si nous ne perdons jamais de vue le précipice où tant d'autres avant nous se sont laissé entraîner, et où chaque pas peut nous entraîner nous-mêmes. Gardons-nous de la présence redoutable de Dieu dans l'enfer, par une présence utile et profitable dès ce monde; c'est-à-dire ayons

Dieu dès ce monde toujours présent à l'esprit, comme ennemi du péché. Imaginons-nous partout le voir armé de son tonnerre, et sur le point d'éclater et de nous frapper. La frayeur dont cette pensée nous doit saisir ne sera point une frayeur chimérique. C'est la crainte la plus juste, puisqu'elle est fondée sur les principes les plus solides. C'est une crainte toute chrétienne, puisque Jésus-Christ lui-même a voulu nous l'inspirer dans cette grande maxime qu'il a prononcée, et qu'il a cru même, à raison de son importance, devoir confirmer par un serment. Méditons-la, repassons-la mille fois, afin que ce soit pour nous un appui inébranlable dans la voie du salut, et un préservatif assuré contre toutes les occasions et toutes les tentations. La voici: *Ne craignez point ces maîtres qui dorment seulement la mort au corps, et qui ne peuvent rien faire de plus. Mais je vous prie de vous montrer qui vous devez craindre. Craignez celui qui, après avoir ôté la vie au corps, peut encore perdre l'âme et la damner. Oui, je vous le dis, voilà le maître qu'il faut craindre, et craindre souverainement*¹.

¹ Luc. xii, 4, 6.

SECONDE SEMAINE.

JEAN-BAPTISTE PRÊCHANT LA PÉNITENCE POUR DISPOSER LES PEUPLES A LA VENUE DE JÉSUS-CHRIST.

Après avoir annoncé Jésus-Christ aux peuples et leur avoir fait connaître, il fallait les disposer à le recevoir, et c'est pour cela que Jean-Baptiste leur prêcha la pénitence. Il leur prêcha, 1^o une pénitence prompte et sans retardement: *La cognée est déjà à la racine de l'arbre*¹; 2^o une pénitence sincère et sans déguisement: *Rendez droites les voies du Seigneur*²; 3^o une pénitence humble et sans présomption: *Race de vipères, qui vous a appris à fuir la vengeance*

¹ Matth., iii, 10. — ² Ibid., 3.

*dont vous êtes menacés? Et ne dites point: Abraham est notre père*³; 4^o une pénitence fructueuse et sans relâchement: *Faites de dignes fruits de pénitence*⁴; 5^o une pénitence austère et sans ménagement: *Or son vêtement était de poil de chameau; il avait autour des reins une ceinture de cuir, et sa nourriture, c'était des sauterelles et du miel sauvage*⁵; 6^o une pénitence efficace et salutaire: *Tout homme verra le salut qui vient de Dieu*⁶.

¹ Luc., iii, 7, 8. — ² Matth., iii, 8. — ³ Marc., i, 6. — ⁴ Luc., iii, 8.

DIMANCHE. — Jean-Baptiste prêchant une pénitence prompte et sans retardement.

SERMON SUR LE DÉLAI DE LA PÉNITENCE.

Jam securis radicum arborum posita est.

La cognée est déjà à la racine des arbres. (Saint Luc., chap. iii, 9.)

Il n'y a donc point lieu de différer et d'attendre,

puisque l'arbre est si près de sa chute, et que le coup qui va l'abattre va bientôt partir et le renverser. Parlons sans figure, ou tirons de cette figure l'avis important que Jean-Baptiste voulait

donner à tout pécheur actuellement engagé dans le désordre du péché, qui est de n'y point demeurer, de ne s'y point obstiner, mais de retourner promptement à Dieu, et de ne s'exposer pas aux suites funestes d'un retardement très-dangereux ; et sans insister sur ces accidents inévitables, où la mort, par un juste châtimement de Dieu, surprend un pécheur qui diffère, mais pour ne prendre la chose que dans le cours de même le plus naturel et le plus commun, arrêtons-nous aux deux effets les plus ordinaires du délai de la pénitence, et renfermons-les en deux propositions. Car le délai de la pénitence forme l'habitude du péché : c'est le premier effet et la première proposition ; et par un retour presque inmanquable, l'habitude du péché entretient jusques à la mort le délai de la pénitence, et par là conduit à l'impénitence finale : c'est le second effet et la seconde proposition. Expliquons-nous mieux et en moins de paroles : habitude du péché, effet du délai de la pénitence ; délai de la pénitence, effet de l'habitude du péché ; de l'un et de l'autre, impénitence finale : voilà ce que nous allons développer ; et si ces vérités nous touchent pas, il faut que nous soyons bien peu sensibles aux intérêts de notre salut.

PREMIER POINT. — Le délai de la pénitence forme l'habitude du péché. Il n'est pas difficile de le comprendre, et l'on en voit d'abord la raison. Car ce qui forme les habitudes, ce sont les actes fréquents et réitérés ; et ce qui doit par conséquent former l'habitude du péché, ce sont les longues et fréquentes rechutes dans le péché. Or tel est l'état d'un pécheur qui diffère sa pénitence ; voilà l'effet de ses remises continuelles et de ses retardements.

Il s'agit d'un homme que ses passions ont entraîné hors des voies de Dieu, et fait entrer dans les voies de l'iniquité ; il s'agit d'une femme, d'une jeune personne que le monde éblouit, que le plaisir enchante, que certains objets attachent, que la sensibilité du cœur précipite dans les dérèglements, ou secrets, ou même connus. Dieu les rappelle, il les presse par sa grâce : on leur parle de sa part, on leur pêche la pénitence. Mais que répondent-ils ? Ils ne s'aveuglent point assez pour prétendre justifier leur conduite ; ils conviennent qu'il y a du libertinage, et qu'ils ne vivent pas dans l'ordre ni selon la loi de Dieu ; ils comptent sur l'avenir, et ils se promettent bien de changer quelque jour, de prendre une route tout opposée, et de travailler sérieusement à la réformation de leurs mœurs.

Mais ce jour, disent-ils, n'est point encore venu : il serait trop tôt maintenant, et il faut attendre. Ah ! il faut attendre ! c'est-à-dire qu'il faut laisser le vice jeter de profondes racines et se bien établir ; c'est-à-dire qu'il en faut contracter l'habitude, qu'il faut la laisser croître, et lui donner tout le loisir et tous les moyens de se fortifier ; c'est-à-dire qu'il faut se lier au péché, se livrer au péché, se rendre le péché si familier qu'on ne le craigne plus, et qu'on n'en ait plus de scrupule. Car, qu'est-ce que tous ces retardements dont on use, et à quoi se réduisent-ils, si ce n'est à multiplier les péchés en suivant toujours le même train de vie, en demeurant toujours dans les mêmes engagements, en s'abandonnant toujours aux mêmes excès, en ne corrigeant rien, mais ajoutant toujours crimes sur crimes, débauches sur débauches ? Or, pour reprendre le principe que nous avons déjà posé touchant l'habitude et son origine, n'est-ce pas là ce qui la fait naître, et n'est-ce pas ainsi qu'elle s'insinue dans un cœur et qu'elle se l'assujettit ? Un premier péché ne la forme pas ; mais, comme a remarqué saint Bernard, ce premier péché dispose au second ; celui-ci donne une facilité toute nouvelle pour l'autre qui lui succède : de degrés en degrés la contagion se répand ; le cœur se tourne au mal, il s'y accoutume, il s'y attache, et tombe dans un esclavage où il n'est presque plus maître de lui-même.

Triste vérité, d'autant plus constante que les habitudes vicieuses ont cela de propre, qu'elles s'impriment beaucoup plus aisément et plus profondément : pourquoi ? parce que notre nature corrompue est plus disposée à les recevoir, et que nous portons au dedans de nous-mêmes de malheureuses concupiscences qui les secondent et qui les appuient. Une prompte pénitence les prévientrait et leur couperait court. Elle ne nous mettrait pas à couvert de toute chute, et, quoique pénitents, nous ne serions pas impeccables, mais nous serions moins sujets à la tyrannie de l'habitude. En appliquant le remède aussitôt que le mal viendrait à paraître, on l'empêcherait de s'invétérer. En jetant l'eau, selon la comparaison de saint Augustin, à mesure qu'elle entrerait, tout fragile et tout ouvert qu'est le vaisseau, on le garantirait du naufrage. Et c'est là quoi l'Apôtre exhortait si fortement les fidèles, et ce qu'il leur recommandait par ces paroles : *Mes frères, ne souffrez donc point que le péché règne dans votre corps mortel, en sorte que vous vous soumettiez à toutes ses convoitises* ¹. Prenez garde : ce saint apôtre ne leur

¹ Rom., vi, 12.

disait pas précisément : Ne tombez jamais, et préservez-vous de tout péché : heureuse disposition, qui serait bien à désirer, et qui n'est guère à espérer ! Mais du moins, leur faisait-il entendre, si, par le poids de la faiblesse humaine, vous tombez quelquefois, si vous péchez, ne permettez pas au péché d'affermir son empire dans vous et sur vous, par une possession paisible et habituelle. Leçon d'une conséquence infinie ; leçon dont nous ne comprendrons jamais mieux la nécessité, que lorsque nous comprendrons toute la malignité d'une criminelle habitude. Le péché est un mal ; mais au-dessus de ce mal, tout extrême qu'il est, on peut dire qu'il y a quelque chose encore de plus pernicieux et de plus à craindre : eh quoi ? c'est l'habitude dans le péché. Il n'y a qu'à consulter sur ce point de morales Pères de l'Eglise et les maîtres de la vie chrétienne ; il n'y a qu'à voir avec quelle force et en quels termes ils s'en expliquent. Mais allons plus loin : car peut être dira-t-on que si, par le délai de la pénitence, l'habitude s'est formée, on n'est pas après tout sans ressource, et que désormais n'apportant plus à sa conversion de nouveaux retardements, on peut, par un vrai retour à Dieu, réparer le passé et sanctifier le reste de ses années : espérance dont on se flatte, mais espérance que doit pleinement détruire une seconde proposition qui va faire le sujet du second point.

SECOND POINT. — L'habitude du péché entretient jusques à la mort le délai de la pénitence, et par là conduit à l'impénitence finale. N'exagérons rien, et, pour nous renfermer dans les bornes de la vérité la plus exacte, convenons d'abord du sens de cette proposition, et mettons-y tous les tempéraments et toutes les modifications convenables. Ce n'est point une règle universelle ni absolue ; ce n'est point à dire que l'habitude soit à la pénitence du pécheur un obstacle insurmontable, ni qu'elle le détermine tellement à persévérer dans son péché, qu'il ne lui soit plus libre d'en sortir. Ce n'est point à dire même que de temps en temps on n'ait vu et qu'on ne voie encore un petit nombre de pécheurs que la grâce enfin, par un dernier effort, semble arracher à l'iniquité, et en qui elle triomphe de mille résistances, et des retardements les plus opiniâtres. Voilà, pour ne donner dans aucune extrémité, ce que nous sommes obligés de reconnaître. Mais du reste, il n'en est pas moins vrai que, si le retour d'un pécheur d'habitude n'est pas impossible, il est toujours d'une difficulté extrême, et en

voici la preuve convaincante. Car si le pécheur n'ayant point encore l'obstacle de l'habitude à surmonter, et avant qu'elle se soit fortifiée, n'a pas eu néanmoins le courage de rompre ses liens, et d'entrer dans les voies de la pénitence, que sera ce quand, aux autres obstacles qui l'ont arrêté, celui-ci se trouvera joint ? Que sera-ce, dis-je, quand il aura laissé le vice s'enraciner dans son âme, quand il se sera attaché plus étroitement que jamais au péché, qu'il se sera, pour ainsi dire, vendu au péché, asservi au péché, naturalisé avec le péché ; quand, par la force et l'impression de l'habitude, il aura presque perdu tout le remords du péché, et que ce ne lui sera plus une charge sur la conscience, ni un sujet d'inquiétude ?

De là remises sur remises, et retardements sur retardements. Ce n'est pas, comme je l'ai déjà observé, qu'on rejette tout à fait la pénitence, et qu'on prétende ne quitter jamais son péché. Il n'y a qu'un petit nombre d'impies qui s'abandonnent à ce désespoir. Mais tandis qu'on se flatte, qu'on se promet de retourner quelque jour à Dieu, parce qu'on en voit l'indispensable nécessité ; dans la pratique, et quant à l'exécution, on ne veut jamais se persuader que ce jour soit venu, et, selon que saint Augustin le témoigne de lui-même, on dit toujours : *Demain, demain ; tantôt, tantôt ; encore un peu, encore un peu*. Voilà par où tant de pécheurs, esclaves de l'habitude, vieillissent dans leurs désordres : et n'en avons-nous pas mille exemples devant les yeux ? Cependant les années passent, la mort arrive, une dernière maladie se déclare, et alors même le malade croit toujours pouvoir remettre. Si, dans les premières atteintes du mal, on l'averlit de penser à lui, que répond-il ? *Attendons* ¹. Si, dans le cours du mal qui augmente, on le presse de nouveau, même réponse : *Attendons encore*. Enfin, à force d'attendre, ou tout à coup il est surpris par une subite révolution qui l'enlève, ou, dans une extrémité qui lui ôte presque toute connaissance, tout sentiment, il ne fait plus qu'une pénitence imparfaite, qu'une pénitence précipitée et forcée. Tout cela veut dire qu'après avoir vécu dans l'impénitence, il meurt impénitent.

Concluons avec l'Apôtre : *Voici l'heure de nous réveiller de notre sommeil, voici le temps favorable, voici les jours du salut* ² ; ne les perdons pas, et hâtons-nous. Car ces jours de salut, ce temps, cette heure favorable que nous avons présentement, nous ne les aurons pas toujours. Ils s'écoulent, et nous ne savons quand ils re-

¹ 158., xxviii, 10. — ² Rom. xiii, 11.

viendront. Que dis-je, et savons-nous même si jamais ils reviendront? Peut-être nous persuadons-nous qu'une pénitence différée cause moins de peine, et qu'avec le temps elle devient plus aisée. Mais c'est une erreur, et la plus trompeuse de toutes les illusions. Tout le reste, il est vrai, s'affaiblit avec l'âge : le tempérament s'altère, les forces du corps diminuent, les lumières mêmes de la raison s'obscurcissent; mais les passions du cœur, mais les habitudes vicieuses prennent toujours de nouveaux accroissements. Le temps serre les nœuds et les endureit; les années donnent à la passion et à l'habitude plus d'ascendant; et dans un âge avancé, non-seulement on se trouve tel que l'on était dans une première jeunesse, mais c'est alors qu'on sent les funestes progrès du vice, et qu'on se voit presque hors d'état de l'attaquer et de le vaincre. De là cette maxime générale de remédier aux plus petits maux, et de bonne

heure, afin d'en arrêter de plus grands où l'on se laisserait entraîner. Maxime dictée par la sagesse humaine, et appliquée à toute la conduite de la vie, en quelque conjoncture et sur quelque sujet que ce soit; mais, à plus forte raison, maxime spécialement nécessaire dans la conduite du salut et dans la pénitence chrétienne. Quoi qu'on en puisse penser et qu'on en puisse dire, vouloir sans cesse remettre sa pénitence d'un jour à un autre jour, d'une semaine à une autre semaine, d'un mois à un autre mois, c'est en quelque manière vouloir absolument et pour toujours y renoncer. Or, y renoncez-vous en effet? y renoncez-vous pour jamais? Quelle est dans cette assemblée l'âme si endurecie, qu'une telle proposition ne lui fasse pas horreur? Voilà néanmoins à quoi l'on s'expose, et ce qu'on ne peut trop craindre, ni prévenir avec trop de soin.

LUNDI. — Jean-Baptiste prêchant une pénitence sincère et sans déguisement.

SERMON SUR LA PÉNITENCE DU CŒUR.

Rectus facite semitas ejus.

Rendez droites les voies du Seigneur. (Saint Luc, chap. III. 4.)

Ces voies du Seigneur, ce sont pour les pécheurs les voies de la pénitence, puisque c'est par la pénitence que nous nous rapprochons de Dieu, et que Dieu se rapproche de nous. Il faut que ces voies soient droites, il faut que notre pénitence soit sincère : car Dieu aime la vérité, et rien ne peut lui plaire de tout ce qui n'est qu'extérieur et apparent. C'est donc dans les sentiments du cœur que consiste la vraie pénitence; c'est dans le cœur qu'elle doit naître, et du cœur qu'elle doit partir. Car, pour prendre la chose dans son fond, quelle est la nature de la pénitence, ou quelle en est la fonction la plus essentielle? c'est de détruire le péché et de rétablir l'homme, à l'égard de Dieu, dans l'état d'où le péché l'a fait déchoir. Voici ma pensée. Le péché, disent les théologiens, consiste dans un mouvement de l'âme qui se détache de Dieu et s'attache aux objets créés; et, par une règle toute contraire, la pénitence doit donc consister dans un retour de l'âme, qui se détache des objets créés et s'attache à Dieu. Or, l'un et l'autre ne se peut faire véritablement et sincèrement que par la pénitence du cœur. Sans la pénitence du cœur, point de vrai détachement du péché, ou des objets qui ont été la matière

du péché : premier point. Sans la pénitence du cœur, point de vrai attachement à Dieu, ni par conséquent de réconciliation avec Dieu : second point. Voilà, dans un partage également simple et solide, une des instructions les plus importantes.

Premier point. — Sans la pénitence du cœur, point de vrai détachement du péché, ou des objets qui ont été la matière du péché. Ce n'est point par les larmes ni par les gémissements; ce n'est point par les vœux, les longues prières, les promesses, les protestations; ce n'est même précisément, ni par la confession de ses offenses, ni par la réparation qu'on en fait au jugement des hommes; ce n'est point, dis-je, par tout cela qu'on se détache du péché : pourquoi? parce qu'avec tout cela on peut encore avoir au péché un attachement secrète et criminelle. En effet, tout cela peut subsister et se trouver dans un pécheur, sans que le cœur y ait aucune part, ou sans qu'il y ait la part qu'il y doit avoir. Les juifs s'humiliaient, se prosternaient contre terre, se couvraient la tête de cendres, déchiraient leurs habits en signe de pénitence. Mais le Prophète leur reprochait qu'en déchirant leurs habits, ils ne déchiraient ni ne brisaient pas leurs cœurs. Or, dès que le cœur n'entre

point dans ces démonstrations extérieures, elles ne peuvent opérer un vrai détachement du péché : la raison en est aisée à comprendre. Car qu'est-ce que se détacher du péché ? c'est renoncer au péché, c'est délester le péché, c'est prendre une sainte résolution de quitter le péché, et de ne le plus commettre. Or, renoncer de la sorte, détester, résoudre, ce sont des opérations du cœur. Par conséquent si le cœur n'agit, il n'y a ni vrai renoncement, ni vraie détestation, ni vraie résolution, et, par une même conséquence, point de vrai détachement du péché.

Mais, dira-t-on, le prêtre néanmoins, comme ministre de la pénitence, sans autres preuves que la parole du pécheur, que son accusation, sa confession, ses larmes, et les témoignages ordinaires de repentir, lui confère le bienfait de l'absolution. J'en conviens, et en cela il s'acquiesce de son devoir, bien loin d'être répréhensible. Car, ne pouvant lire immédiatement dans le cœur pour en connaître la véritable disposition, il est obligé de s'en tenir à certains dehors, et de former là-dessus son jugement. Ces dehors, naturellement et par eux-mêmes, sont les signes visibles du détachement intérieur. Ce ne sont que des apparences, je le sais ; mais dès que le ministre a pris toutes les mesures convenables pour en bien juger, dès qu'il a fait tout l'examen nécessaire, et qu'il y a employé toutes les lumières de la prudence évangélique, alors s'il se trompe, il n'est point responsable de son erreur ; elle ne lui peut être imputée, et le seul pénitent en doit rendre compte à Dieu.

Car, sous l'extérieur le plus apparent, Dieu sonde le cœur ; et parce que souvent il arrive que, sous le voile le plus spécieux, le détachement du cœur n'est pas tel qu'il doit être, ce sert au pécheur l'absolution qu'il a reçue, ou qu'il a cru recevoir ? à le charger devant Dieu d'un nouveau crime, et à lui attirer de la part de Dieu un nouvel anathème. Terrible vérité pour tant de mondains et de mondaines, qui, par je ne sais quelle bienséance, viennent à certains jours de l'année se présenter au saint tribunal ! Sont-ils vraiment touchés ? sont-ils dans le cœur vraiment détachés de leur péché ? prennent-ils les moyens de l'être, et y font-ils toute l'attention qu'il faut ? se détachent-ils sans violence, sans réflexion, sans une ferme détermination ? et cette violence, cette réflexion, cette détermination ferme et inébranlable, est-ce le fruit d'une revue courte et superficielle, d'une confession faite légèrement et à la hâte, de quelques prières récitées par mémoire et prononcées avec indifférence, de

quelques propositions ou de quelques velleités qui n'engagent à rien de particulier, ni ne décident rien ? Sous cet appareil trompeur, la plaie reste toujours dans l'âme ; et si l'on a jété sur le feu quelques cendres pour le couvrir, il est toujours dans le cœur aussi ardent que jamais. La suite le montre bien, et dès la première occasion on n'éprouve que trop combien l'on tenait encore au péché, et combien peu il avait perdu de son empire. Mais vérité surtout terrible pour tant de mourants. Ils font assez entendre de soupirs et de regrets. On voit la tristesse répandre sur leur visage ; on lit dans leurs yeux le trouble qui les agite, et la frayeur dont ils sont saisis. Ils réclament la miséricorde du Seigneur, ils déplorent amèrement la perte et le mauvais emploi qu'ils ont fait de leurs années. Mais de savoir s'ils sont pour cela pleinement dégagés des liens du péché, il n'y a que vous, mon Dieu, qui le puissiez connaître, puisqu'il n'y a que vous qui puissiez démêler les replis du cœur, et en découvrir les sentiments. Ce que nous savons, c'est que, malgré toutes ces marques de repentir, la pénitence de la plupart des pécheurs à la mort a toujours paru suspecte aux Pères de l'Eglise et aux maîtres de la morale chrétienne : pourquoi ? parce qu'ils ont toujours craint que ce ne fût pas une pénitence du cœur, c'est-à-dire une pénitence où le cœur se fût détaché réellement et sincèrement du péché.

SECOND POINT. Sans la pénitence du cœur, point de vrai attachement à Dieu, ni par conséquent de réconciliation avec Dieu. Je l'ai dit, et c'est un principe universellement reconnu, que la pénitence, en nous détachant du péché, doit en même temps nous rapprocher de Dieu. Telle est la doctrine expresse de saint Augustin, lorsqu'il nous enseigne que la pénitence est renfermée en deux mouvements tout contraires, l'un de haine, l'autre d'amour : de haine par rapport au péché, et d'amour à l'égard de Dieu. De haine, voilà le détachement du péché ; et d'amour, voilà l'attachement à Dieu. Je n'examine point quel doit être le degré de cet amour : il me suffit que, sans quelque amour, ou parfait ou commencé, il n'y a point de pénitence recevable au tribunal de Dieu. Or, qui ne sait pas que c'est le cœur qui aime, le cœur qui s'affectionne, le cœur qui s'attache ; et de qui ne conclut pas que, de la part du pécheur pénitent, il ne peut donc y avoir de véritable attachement à Dieu que par la pénitence du cœur ? Faisons du reste tout ce qui nous peut

venir à l'esprit de plus généreux, de plus héroïque et de plus grand ; sacrifices nos biens, mortifions notre chair, versons notre sang, donnons notre vie : tout cela, sans l'action du cœur, n'est point s'attacher à Dieu ni aimer Dieu ; et, par une suite évidente, tout cela n'est point conversion à Dieu, ni pénitence. Qu'est-ce donc ? c'est, pour user des expressions figurées de l'Apôtre, courir en vain, et abattre l'air inutilement. C'est pour cela même aussi que Dieu, par la bouche des prophètes, rappelant les pécheurs et les invitant à la pénitence, ne leur recommandait, à ce qu'il paraît, rien autre chose que de revenir à lui de cœur, de rentrer dans leur cœur, de se faire un cœur nouveau, parce que, n'étant point à lui de cœur, c'était n'y point être du tout.

Vérité que le roi-prophète avait bien comprise, lorsque, reconnaissant les désordres où la passion l'avait conduit, et voulant en obtenir de Dieu le pardon, il lui disait : Si, pour vous apaiser et pour me réunir à vous, vous demandiez, Seigneur, des victimes, j'en aurais assez à vous offrir ; mais que serait-ce pour un Dieu que le sang des animaux, et quelle estime feriez-vous de tous les holocaustes ? Le grand sacrifice qui doit vous plaire, ô mon Dieu ! poursuivait ce roi pénitent, c'est celui de mon cœur. Sans cette offrande, toutes les autres ne vous peuvent être agréables ; mais un cœur contrit et humilié devant vous, mais un cœur qui se tourne vers vous, qui se donne à vous, voilà ce que vous n'avez jamais méprisé, et ce que jamais vous ne mépriserez.

Non, il ne le méprise point ; et que dis-je ? il en est même jaloux, et tellement jaloux, qu'il daigne bien, selon le témoignage l'Écriture, se tenir lui-même à la porte de notre cœur, pour nous en demander l'entrée et la possession. Il ne le méprise point, ce cœur contrit, quand, touché de la pénitence de Manassès, il lui pardonna toutes ses impiétés et le rétablit dans tous ses droits ; il ne le méprise point, quand il remit à Madeleine tous ses péchés, parce qu'elle avait beaucoup aimé, c'est-à-dire parce qu'ayant détaché son cœur de tous les engagements du monde, elle le lui avait dévoué désormais et sans réserve ; il ne l'a point méprisé en tant d'autres, et il ne le méprisera point dans nous.

Que de raisons nous engagent à lui faire ce sacrifice, et que de puissants motifs doivent nous exciter à cette pénitence du cœur ! Après nous être séparés d'un Maître si bon et si digne d'un attachement éternel, retournons à lui, non point dans un esprit de servitude, ni par une crainte basse et toute naturelle, mais dans un esprit de confiance, d'espérance, d'amour. Si donc en ce saint temps il nous fait entendre sa voix, n'endurcissons point nos cœurs ; mais ouvrons-les à sa grâce, qui nous est communiquée pour les amollir et pour les rendre sensibles. A quoi le seront-ils, s'ils ne le sont pas à l'offense du souverain Auteur qui les a formés, et qui ne les a formés que pour lui ?

MARDI. — Jean-Baptiste prêchant une pénitence humble et sans présomption.

SERMON SUR LA FAUSSE CONFIANCE EN LA MISÉRICORDE DE DIEU.

Genusina viperarum, quis ostendit voluís fugere a ventura ira !. Et ne caperitis dicere. Patrem habemus Abraham.

Race de vipères qui vous a appris à fuir la vengeance dont vous êtes menacés ? Et ne dites point : Abraham est notre père. (Luc, chap. III, 7, 8.)

Ces juifs à qui parle Jean-Baptiste descendaient d'Abraham, et s'en glorifiaient ; mais, pour confondre leur orgueil, ce zélé prédicateur leur reproche la corruption de leurs mœurs, jusqu'à les appeler race de vipères. En cette qualité d'enfants d'Abraham, ils pensaient être à couvert de la colère du Ciel ; mais le divin précurseur leur annonce qu'elle éclatera sur eux, et qu'ils n'ont qu'une confiance présomptueuse qui les séduit. Telle est encore, par une juste comparaison, la fausse confiance de tant de pécheurs, qui se font de la miséricorde du

Seigneur un prétexte pour s'autoriser dans leurs désordres et pour se flatter d'une impunité prétendue. Confiance que j'attaque aujourd'hui, et que nous allons considérer sous deux rapports : par rapport à Dieu, et par rapport au pécheur. Par rapport à Dieu, confiance la plus injurieuse : premier point. Par rapport au pécheur, confiance la plus trompeuse : second point. Heureux l'homme qui craint le Dieu tout-puissant, et qui, touché de cette crainte, prend soin de le fléchir par l'humilité de la pénitence, et prévient ainsi ses jugements éternels !

PREMIER POINT. — Confiance, par rapport à Dieu, la plus injurieuse. Dire : Dieu ne veut pas me perdre, il est bon, il est miséricordieux ;

et, en conséquence de ce principe, se confirmer dans son péché et devenir plus libre à le commettre, c'est se rendre tout à la fois coupable envers Dieu, et de l'abus le plus énorme, et de la plus sacrilège profanation.

1^o Abus le plus énorme : de quoi ? de la bonté de Dieu. Car, de cette bonté même de Dieu, qui est un des motifs les plus puissants pour nous attacher à lui, c'est prendre sujet et se faire une raison de se tourner contre lui. Hé quoi ! disait l'Apôtre parlant aux Romains, *ignorez-vous que la miséricorde du Seigneur vous invite à la pénitence* ? N'est-ce pas par sa miséricorde qu'il est plus digne de notre amour ? Et est-il donc enfin une dureté de cœur pareille à celle d'un homme qui veut vivre ennemi de Dieu et dans un état de guerre avec Dieu, parce qu'il sait que Dieu l'aime assez pour être toujours disposé à le recevoir et à lui pardonner ? 2^o Profanation la plus sacrilège : car c'est profaner la miséricorde divine. Sa fonction la plus essentielle est d'abolir le péché en faisant grâce au pécheur ; mais par l'usage le plus monstrueux, et par le plus abominable renversement, ce péché qu'elle doit effacer, un pécheur la fait servir à l'entretenir, à le fomentier et à le perpétuer. Voilà de quoi le Dieu d'Israël se plaignait si amèrement à son peuple, et de quoi il peut se plaindre à nous-mêmes : *Vous n'avez fait servir à vos iniquités ?*, comme si j'en étais le fauteur ; comme si ma miséricorde, cet excellent attribut de ma divinité, n'était qu'une indulgence aveugle et molle ; comme si, par une patience contraire à ma sainteté et aux intérêts de ma justice, elle devait excuser tout, tolérer tout, me rendre insensible à tout.

Telle est en effet l'idée que le pécheur présomptueux conçoit de Dieu, et qu'il en veut concevoir : pourquoi ? parce que cette idée est favorable à sa passion, et voici le mystère. Quelque libélin et quelque abandonné qu'il puisse être, il y a toujours de secrets reproches de la conscience qui le troublent ; et à moins qu'il n'ait éteint dans son cœur toutes les lumières de la foi, les menaces du Ciel et ses vengeances l'effraieraient malgré lui à certains moments. Mais que fait-il pour se délivrer de ces remords et de ces frayeurs ? Il se figure dans Dieu une miséricorde selon son gré, une miséricorde qui ne lui manquera jamais, une miséricorde où il trouvera dans tous les temps une ressource prompte et présente. De cette sorte, il vient à bout de deux choses qui l'accommodent : l'une, de demeurer dans son péché ; l'autre, d'y être tranquille et sans alarmes. De demeurer, dis-je, dans son

péché ; et voilà ce qui lui plaît, voilà ce qui fait toute la douceur de sa vie : mais afin de mieux goûter cette douceur, il faut qu'il y soit exempt de toute inquiétude, et voilà ce qu'il obtient, ou ce qu'il tâche d'obtenir, en éloignant de son esprit, autant qu'il peut, les formidables jugements du Seigneur, et ne conservant que le souvenir de ses bontés et infnies.

Or, à l'égard de Dieu, est-il un outrage plus signalé ? Malheur à moi, mon Dieu, si la passion m'aveuglait jusqu'à ce point ! Je me souviendrai de votre miséricorde ; et comment pourrais-je l'oublier, Seigneur, lorsqu'elle m'environne de toutes parts, et que dans mes égarements elle ne cesse point de me suivre et de m'appeler ? mais je m'en souviendrai et je m'y confierai, pour me laisser vaincre enfin à ses aimables et favorables poursuites ; pour m'encourager moi-même, et m'exciter à rompre, par un généreux effort, les habitudes criminelles qui me retiennent ; pour me répondre du secours tout-puissant de votre bras, qui m'aidera et me soutiendra ; pour me reprocher l'obstination de mon cœur, et pour la fléchir par la considération de tant d'avances que vous avez déjà faites en ma faveur, et de tant de sollicitations auxquelles j'ai toujours résisté ; pour comprendre combien mon âme jusques à présent vous a été chère, combien elle l'est encore ; et pour apprendre ce que je dois à l'amour d'un Dieu qui, tout pécheur que je suis, veut me sauver. Car voilà, Seigneur, à quoi doit me servir la vue de cette miséricorde dont j'ai trop longtemps abusé ; voilà désormais l'usage que j'en dois faire.

SECOND POINT. — Confiance, par rapport au pécheur, la plus trompeuse. Il compte sur une miséricorde dont il se rend spécialement indigne, et il s'expose par sa confiance même aux châtimens de Dieu les plus rigoureux. C'est donc une grossière illusion que cette confiance sur laquelle il s'appuie ; et c'est, pour établir l'espérance de son salut, un fondement bien peu solide et bien ruineux.

3^o Miséricorde dont il se rend spécialement indigne. Tout pécheur, dès là qu'il est pécheur, est indigne de la miséricorde de Dieu ; mais, outre cette indignité commune et générale, il y en a une spéciale et particulière ; c'est celle du pécheur présomptueux. Car est-il rien par où l'on se rende plus indigne d'une grâce, que d'en abuser, que de s'en jouer, pour parler ainsi, et de la mépriser ; que de l'employer contre celui même ou de qui on l'a reçue, ou de qui on l'attend ? Or, se rendre non-seulement indigne,

mais spécialement indigne de la miséricorde du Seigneur, et cependant faire fonds sur elle et s'en tenir assuré, tandis qu'on l'insulte, tandis qu'on s'oppose à ses desseins et qu'on renverse toutes ses vues, tandis qu'on en tarit toutes les sources, n'est-ce pas une témérité insoutenable, et y a-t-il confiance plus vaine et plus chimérique? Hé quoi! les pénitents mêmes, je dis les vrais pénitents, touchés du repentir le plus vif et le plus sincère, n'osent encore se tenir assurés d'avoir obtenu grâce. A en juger selon les règles de la prudence chrétienne, ils ont pris toutes les mesures nécessaires pour fléchir la divine miséricorde et pour se la rendre propice; ils se sont humiliés devant Dieu; ils ont eu recours à ses ministres; ils ont pleuré, gémé, renoncé à leurs engagements; ils se sont accusés, condamnés, assujettis à des exercices pénibles et contraires à toutes leurs inclinations. Que de sujets de confiance, et que de raisons pour bannir de leur esprit toute inquiétude! Cependant ils tremblent toujours; la vue de leur indignité les trouble, et les jette quelquefois dans des alarmes dont ils ont peine à revenir, tant ils sont frappés de cette parole de l'Écclésiastique, que nous ne devons point être sans crainte pour les offenses mêmes qui ont été remises¹. Comment donc le pécheur présomptueux peut-il demeurer tranquille sur celles qui sont à remettre, et dont lors les jours il augmente le nombre?

2^o Confiance aussi qui expose le pécheur aux châtimens de Dieu les plus rigoureux. Mille exemples l'ont fait voir; et combien de fois Dieu, également jaloux de toutes ses perfections et de ses divins attributs, a-t-il montré aux hommes, par des coups éclatans, que s'il est miséricordieux, il n'est pas moins juste; et qu'autant qu'il est libéral et bienfaisant dans

¹ Ecclé., v, 6.

ses dons, autant est-il sévère et terrible dans ses vengeances?

Et sur qui les exercera-t-il avec plus de sujet, ces vengeances redoutables, si ce n'est sur des pécheurs qui se retirent de lui, qui s'obstinent contre lui, qui foulent aux pieds toutes ses lois, qui le trahissent et le déshonorent, en présument de sa grâce? Le jour viendra, dit-il, et vous apprendrez alors, mais à vos propres dépens et à votre ruine, vous le verrez, vous le saurez, quel mal c'était pour vous d'abandonner le Seigneur votre Dieu¹, et de l'abandonner parce que vous vous répondiez à vous-mêmes de son amour. Ce n'était pas seulement l'offenser, mais l'insulter: or il aura son temps, où lui-même il insultera à votre malheur, quand la mort viendra fondre sur vous comme un orage, et que, dans une prompte et fatale révolution, vous vous trouverez tout à coup au fond de l'abîme. Car, c'est ainsi que l'Esprit du Seigneur s'en est expliqué, et telle est la menace qu'il vous fait encore aujourd'hui, mais peut-être pour la dernière fois: c'est à vous d'y prendre garde. De là, en effet, ces accidens imprévus que le Ciel permet; de là ces morts subites qui surprennent un pécheur; de là cet aveuglement de l'esprit dont Dieu le frappe; de là cet endurcissement du cœur où il le laisse tomber; de là ce foudroyant arrêt qu'il lui prépare dans l'éternité. Espérons et tremblons. Espérons en la miséricorde de Dieu, mais tremblons sous le glaive de la justice de Dieu. Deux sentimens ordinaires au prophète royal. Que notre confiance soutienne notre crainte qui pourrait nous abattre; et que notre crainte retienne notre confiance qui pourrait trop nous élever. Que l'une et l'autre, dans un parfait accord, nous conduisent au terme du salut!

¹ Jerem., II, 19.

MERCREDI. — Jean-Baptiste prêchant une pénitence fructueuse et sans relâchement.

SERMON SUR LES FRUITS DE LA PÉNITENCE.

Facite fructus dignos penitentia.

Faites de dignes fruits de pénitence. (Luc, III, 8.)

Ce ne sont point seulement des fruits de pénitence que demande Jean-Baptiste, mais de dignes fruits; et ces fruits consistent à rétablir l'homme pénitent dans l'ordre, d'où le désordre du péché l'a fait sortir. Il s'est déréglé par la transgression de ses devoirs, et voilà les fruits de son iniquité; mais c'est par la pratique de ces mêmes devoirs

qu'il se remet dans la règle, et voilà les fruits de sa pénitence. Dignes fruits, si cette pratique est telle que Dieu la veut et qu'elle doit être; si, dis-je, c'est une pratique fidèle, et si c'est une pratique fervente. Comme donc on connaît l'arbre par ses fruits, on connaît notre pénitence par ses œuvres: je veux dire qu'on la connaît par l'accomplissement de nos devoirs. Pratique fidèle qui ne laisse rien échapper: premier

point. Pratique fervente qu'une sainte ardeur : anime et que rien ne peut arrêter; second point. Daigne le Ciel nous renouveler ainsi par la grâce de la pénitence; et puissions-nous travailler nous-mêmes à ce changement par une conduite plus régulière et plus exemplaire!

PREMIER POINT. — Pratique de nos devoirs, pratique fidèle qui ne laisse rien échapper. Quand Dieu parle, dans l'Apocalypse, à cet évêque d'Ephèse dont la charité s'était refroidie, et qu'il l'avertit de faire pénitence : *Souvenez-vous, lui dit-il, d'où vous êtes déchu..... reprenez vos premières œuvres*¹. Ces premières œuvres, c'étaient ses fonctions, c'étaient ses devoirs qu'il avait négligés, et à quoi Dieu lui ordonnait de s'appliquer avec une fidélité toute nouvelle. Sans cela, qu'est-ce que la pénitence? Car une solide pénitence n'est pas seulement de s'abstenir du mal qu'on a commis, mais de pratiquer le bien qu'on n'a pas fait. Voilà pourquoi Dieu, rappelant les pécheurs par la bouche de ses prophètes, et les exhortant à la pénitence, ne se contentait pas de leur dire : *Quittez vos voies corrompues*; mais ajoutait : *Marchez dans mes voies, marchez dans les voies de la justice*. Or nos devoirs, ce sont pour chacun de nous les voies de la justice, ce sont les voies de Dieu. Devoirs envers Dieu, devoirs envers le prochain, devoirs à l'égard de nous-mêmes. Devoirs envers Dieu, qui sont tous les devoirs de religion et de piété; devoirs envers le prochain, qui sont tous les devoirs de charité, de miséricorde, de société, de droiture et d'équité, de vigilance sur autrui et par rapport à autrui, selon la différence des états et les divers degrés de subordination; devoirs à l'égard de nous-mêmes, qui regardent la réformation de nos mœurs et la sanctification de notre vie, le retranchement de nos vices et notre avancement dans les vertus. Devoirs généraux et devoirs particuliers : les uns qui nous regardent en général comme hommes, comme chrétiens, comme enfants de l'Eglise; les autres qui nous concernent spécialement et en particulier, selon les divers engagements et les obligations propres que nous imposent notre vocation, notre profession, notre condition, la place que nous occupons, le rang que nous tenons, le caractère dont nous sommes revêtus. Quel champ pour la pénitence, et que de fruits elle peut produire!

Fruits abondants : car dans une exacte observation de ces devoirs, surtout après un libertinage de plusieurs années, il n'y a pas peu de

violences à se faire, ni peu de victoires à remporter. A combien d'exercices faut-il s'assujettir, dont on n'a presque jamais eu l'usage? à combien de soins faut-il descendre, qu'on avait jusque-là négligés, et même tout à fait abandonnés? Combien de dégoûts et d'ennuis y a-t-il à soutenir, et en combien de rencontres faut-il rompre sa volonté et agir contre son inclination? Fruits solides, puisque dans la pratique de ses devoirs, tout communs qu'ils sont, il n'y a pas une perfection commune, et que rien au contraire n'est plus selon l'esprit et le gré de Dieu. Tout le reste est bon, et l'on n'en doit rien omettre, autant qu'il est possible; mais les devoirs sont préférables à toute autre chose, et Dieu ne demande rien de nous plus particulièrement ni plus expressément. Fruits durables et permanents : d'autres pénitences qu'on peut s'imposer, et que suggère un saint désir de satisfaire à Dieu, sont passagères, elles ont leurs jours, elles ont leurs temps; mais l'accomplissement de nos devoirs est une pénitence de toute la vie; elle ne souffre point d'interruption, et c'est un joug que nous portons jusques au tombeau. Suivant ce plan, formons-nous l'idée d'une âme vraiment pénitente : car en voilà la plus juste image. Mais où la trouve-t-on, cette âme, et où voyons-nous de tels fruits? Ne pourrais-je pas dire d'un pénitent de ce caractère ce qui est dit de la femme forte, qu'il est aussi rare que ce qu'on apporte de plus précieux des extrémités du monde¹? Malgré la corruption du siècle, nous entendons encore parler de quelques conversions; mais à quoi se terminent-elles? à corriger certains excès, à se défaire de certains vices, de certains attachements honteux et scandaleux; mais du reste en devient-on plus fidèle aux devoirs du christianisme, aux devoirs de son état, à tout ce qui est du bon ordre et d'une vie réglée? Là-dessus nulle exactitude, nulle attention.

SECOND POINT. — Pratique de nos devoirs, pratique fervente, qu'une sainte ardeur anime et que rien ne ralentit. C'était une excellente règle que donnait l'apôtre saint Paul aux Romains, quand, pour leur apprendre de quelle manière ils devaient se comporter dans la loi nouvelle qu'ils avaient embrassée, il leur disait : *Comme vous avez fait servir vos corps à l'impureté et au crime pour tomber dans le péché, faites-les servir maintenant à la vertu et au devoir, pour vous rendre saints*². Règle que tout pénitent doit s'appliquer à lui-même, et qui lui fournit un des plus puissants motifs pour exciter son zèle

¹ Apoc., II, 6.

² Prov., xxxi, 10. — ³ Rom., vi, 19.

dans la nouvelle route où il entré, et dans tous les exercices d'une vie chrétienne. Ce n'est point assez pour lui de se remettre à la pratique de ses devoirs ; il faut de plus que la ferveur dont cette pratique est accompagnée la relève et la sanctifie. Car, doit-il dire, la même ardeur que j'ai eue dans mes égarements, et avec laquelle je me suis porté à tout ce qui pouvait contenter mes passions au préjudice de mon devoir, ne serait-il pas bien indigne qu'elle vint à se refroidir dans mon retour et à m'abandonner, lorsqu'il s'agit de satisfaire à mes obligations les plus essentielles ?

Ferveur tellement nécessaire, que sans cela notre pénitence ni ses fruits ne peuvent longtemps se maintenir. Et en effet, sans ce feu, sans cette ferveur et la force qu'elle inspire, le moyen qu'un pénitent surmonte toutes les difficultés qu'il doit inmanquablement rencontrer dans un genre de vie auquel il n'est point fait, et qui le gêne, qui le rebute, qui le tient toujours dans un état pénible et violent ? De là donc tant de pénitents, semblables à ces lâches combattants d'Ephrem, qui prirent la fuite au jour du combat et cédèrent dès le premier choc, se sont rendus aux moindres assauts et ont démenti toutes leurs résolutions : pourquoi ? parce qu'un fonds de tiédeur où ils sont demeurés, quoique pénitents, leur a affaibli le courage, et qu'ils ont manqué de fermeté pour résister. Et voilà aussi la dernière et la plus commune ressource qui reste à l'ennemi de notre salut, ou plutôt à la nature corrompue, pour reprendre l'empire sur nous, et pour nous enlever tout le fruit de notre pénitence. A ces heureux moments où la grâce nous touche, nous pénétre, nous possède, l'enfer, le monde, la nature, la passion, sont en quelque sorte réduits à se taire. On ferme l'o-

reille à toutes leurs suggestions, on repousse tous leurs efforts, on franchit toutes les barrières qu'ils nous opposent. Il faut qu'ils cèdent, et qu'ils nous laissent agir selon les saints mouvements qui nous transportent. Mais ce feu n'est pas toujours également vif. On pourrait l'entretenir ; mais on n'y emploie pas les moyens convenables. Il diminue, il passe, il s'éteint ; et si peut-être on n'en vient pas d'abord jusqu'à retomber dans les mêmes dérèglements, du moins au bout de quelques jours on se relâche, on devient lent, froid, tout languissant. Or, c'est alors que ces mortels ennemis sur qui l'on avait eu l'avantage, et qui semblaient abattus et vaincus, commencent à se relever. C'est là l'heure justement, c'est la dangereuse conjoncture qu'ils attendaient pour renouveler leurs attaques. L'esprit tentateur sollicite plus fortement que jamais ; le monde se présente avec ses charmes les plus engageants ; la nature, la passion se réveillent, et dans la disposition où l'on est, dans cette langueur et cet attiédissement, il n'est que trop ordinaire de rendre bientôt les armes et de reprendre ses premières voies.

Si nous voulons être à Dieu, soyons-y comme nous y devons être, et d'une manière digne de Dieu. Honorons-le d'autant plus, que nous l'avons plus déshonoré ; édifions d'autant plus le prochain, que nous l'avons plus scandalisé ; tâchons de regagner tout ce que nous avons dissipé de temps, de grâces, de mérites, et enrichissons-nous d'autant plus, que nous sommes plus appauvris. Or, tout cela ne se peut sans une ferveur toujours vive, toujours agissante. Telle a été la ferveur de Madeleine, et d'une multitude innombrable de pénitents dans tous les siècles : telle soit la nôtre !

BUDI. — Jean-Baptiste prêchant une pénitence austère et sans ménagement.

SERMON SUR LES ŒUVRES SATISFACTOIRES.

Ipsæ autem habebat vestimentum de pilis camelorum, et zonam pelliceam circa lumbos suos. Eacæ ou'em ejus erat locustæ et miel sylvestre.

Or, son vêtement étoit de poil de chameau. Il avoit autour des reins une ceinture de cuir ; et sa nourriture, c'étoient des sauterelles et du miel sauvage. (*Matthieu, 11, 4.*)

Ce n'est point seulement de bouche ni par ses paroles que Jean-Baptiste prêche la pénitence, mais par ses œuvres et par ses exemples. Ce vêtement grossier dont il est couvert, cette abstinence, ce jeûne perpétuel qu'il pratique, ce renoncement à toutes les aises et à toutes les dou-

ceurs de la vie, voilà ce qui dut être mille fois plus efficace sur les esprits de ses auditeurs, pour les porter à une pénitence austère, que tous les raisonnements et tous les discours. Quoiqu'il en soit, c'est à cette pénitence, c'est à ces saintes rigueurs, à cette mortification des sens, à tout ce que nous appelons œuvres pénibles et satisfactives, que nous engageant nous-mêmes deux grands intérêts : l'intérêt de Dieu et notre intérêt propre. L'intérêt de Dieu que nous avons à venger : premier point. Notre intérêt propre que

nous avons à procurer : second point. Voici une matière dont la délicatesse du monde sera offensée ; mais il faut que le péché soit puni, et l'on n'est pas pénitent pour mener une vie commode et molle.

PREMIER POINT. — L'intérêt de Dieu que nous avons à venger, soit par un esprit de justice, soit par un esprit de reconnaissance et d'amour : double raison qui regarde Dieu directement, et qui, en vue de ses droits que nous avons violés, doit nous animer d'un saint zèle contre nous-mêmes.

Esprit de justice : car il est bien juste que Dieu, après l'offense qu'il a reçue de l'homme par le péché, reçoive aussi de l'homme, par une peine proportionnée, la satisfaction qui lui est due. Ainsi, nous devons là-dessus nous regarder comme juges établis par la justice divine entre Dieu même et nous. Dieu nous dit à chacun ce qu'il disait par son prophète aux infidèles habitants de Jérusalem : *Soyez juges entre moi et ma vigne* ; c'est-à-dire entre moi et vous, pécheur que j'ai formé, que j'ai cultivé avec le même soin que le vigneron cultive une vigne dont il veut recueillir de bons fruits. Où sont-ils ces fruits que j'attendais ? sont-ce tant d'iniquités où la passion vous a porté ? sont-ce tant d'outrages que vous m'avez faits et à ma grâce ? Voilà donc sur quoi nous devons prendre en main la cause de Dieu et nous juger nous-mêmes, sans égard, ni aux prétextes de l'amour-propre, ni aux répugnances de la nature, ni aux révoltes des passions ; car il n'y a que l'équité qui doive ici nous animer et nous conduire. Selon cette droite équité, nous mesurerons la vengeance par la gravité de l'offense ; et plus nous nous reconnaitrons criminels, plus nous redoublerons le châtiment et la peine. Or, pour comprendre combien nous sommes coupables, comprenons, autant qu'il est possible à la faiblesse de nos connaissances, ce que c'est que Dieu, et ce que c'est que l'homme rebelle à Dieu : ce que c'est, dis-je, que Dieu, et combien les droits de ce souverain Maître sont inviolables et sacrés ; ce que c'est que l'homme devant Dieu, et quelle est sa dépendance, quels sont ses devoirs. De là nous conclurons de quoi nous sommes redevables à Dieu en qualité de pécheurs ; et que faudra-t-il davantage pour nous déterminer à tout ce qu'il y a, dans une vie pénitente, de plus rude et de plus sévère ?

2^e Esprit de reconnaissance et d'amour. Plus un pécheur pense à la grâce que Dieu lui a faite en le rappelant, en se réconciliant avec lui, en

lui remettant son péché et la peine éternelle où l'exposait son péché, plus il sent croître son amour pour un Maître dont il ne peut assez admirer l'infinie miséricorde ; et plus il est touché d'amour pour Dieu, plus il se condamne lui-même, plus il se hait lui-même de cette haine évangélique qui nous sauve en nous perdant. Dans cette disposition, on ne cherche guère à s'épargner. Vous m'avez pardonné, mon Dieu, et c'est pour cela que je ne me pardonnerai pas moi-même ; vous pouviez exercer sur moi vos vengeances pendant toute l'éternité, je le méritais ; mais vous ne l'avez pas voulu ; et c'est pour cela que je veux, au moins dans le temps, vous venger de moi-même, selon qu'il vous plaira de me l'inspirer, et que votre gloire le demandera. Ah ! Seigneur, j'étais un ingrat lorsque je me suis tourné contre vous, et que j'ai transgressé vos divins commandements. Tant de bienfaits que j'avais déjà reçus, c'étaient des raisons bien fortes pour vous être fidèle jusques à la mort, et pour ne me détacher jamais de vous. Je vous ai toutefois oublié, et j'ai suivi la passion qui m'entraînait ; mais dans mon égarement même vous avez pris soin de moi, vous m'avez recherché, et vous daignez me recevoir. Or, après cette nouvelle grâce, ne serait-ce pas dans moi une ingratitude toute nouvelle et même le comble de l'ingratitude, si je refusais de vous satisfaire, si je ne voulais me faire pour cela nulle violence, si je ne voulais rien supporter pour cela, et si de moi-même je ne me condamrais à rien ? Ainsi parle une âme contrite ; et de là à quoi n'est-elle pas préparée ? quelles réparations ne voudrait-elle pas faire à Dieu ? Il n'y a pas d'état si mortifiant dont elle ne se juge digne, et souvent on est plutôt obligé de la retenir que de l'exciter. Mais nous, par des principes bien opposés, de quels ménagements n'usons-nous pas, lors même que nous sommes pénitents, ou que nous croyons l'être ? La pénitence consiste dans le repentir du cœur, il est vrai ; mais dès que ce repentir est dans le cœur, il se produit au dehors et passe bientôt aux œuvres ; autrement, il est bien à craindre que ce ne soit un faux repentir qui nous trompe, et une illusion que nous n'apercevons pas, ou que nous nous cachons à nous mêmes, mais que Dieu connaît.

SECOND POINT. — Notre propre intérêt que nous avons à procurer, soit pour la vie présente, soit pour l'autre vie : deux motifs qui nous regardent spécialement, et qui, en vue des avantages attachés aux œuvres d'une pénitence sa-

insatisfaisant, sont encore pour nous de nouveaux engagements à les pratiquer, autant que notre condition le comporte, et selon qu'elle le peut permettre.

1° Par rapport à la vie présente. Le plus grand intérêt que nous ayons sur la terre, c'est de vivre dans la grâce de Dieu, et de mettre par là à couvert notre salut ; de tenir en bride nos passions, et de réprimer leurs appétits déréglés ; de nous prémunir contre les tentations du démon, contre les dangers du monde, contre les illusions de la cupidité, contre les convoitises de la nature corrompue ; de marcher ainsi dans les voies du ciel, et d'y persévérer jusques à la mort. Or, qui ne sait pas que le moyen le plus assuré pour tout cela, ce sont les exercices de la mortification chrétienne ? Mener une vie aisée, passer ses jours dans le repos et dans le plaisir, ne rien refuser à sa sensualité et à ses désirs de tout ce qu'on croit pouvoir leur accorder sans crime, et en même temps vouloir garder son cœur et le préserver de toute corruption, c'est vouloir être au milieu du feu, et ne pas brûler. *Ils se sont réjouis*, disait le Prophète, *ils se sont traités et nourris délicatement, ils se sont engraisés*¹ ; et qu'est-il arrivé de là ? *C'est qu'ils ont abandonné le Seigneur, leur Dieu et leur Créateur*. Source ordinaire de tant de vices qui règnent parmi les hommes, et dont les saints ne se sont garantis qu'en se renonçant eux-mêmes, et en se déclarant les plus implacables ennemis de leurs corps. Que dis-je ? tout saints qu'ils étaient, et avec toutes les pénitences qu'ils pratiquaient, ils n'ont pu même éteindre absolument dans eux le feu de cette concupiscence qu'ils avaient apportée en naissant. Quoique morts en apparence, ou réduits par la continuité de leurs abstinences et de leurs jeûnes, par les excès de leurs austérités, à n'être plus, pour ainsi dire, que des cadavres vivants, ils ressentaient néanmoins encore l'aiguillon de la chair. Le grand Apôtre lui-même n'en était pas exempt : il s'en plaignait humblement à Dieu, et il demandait avec instance d'en être délivré. Saint Jérôme, jusque dans le fond de son désert, en éprouvait les im-

portunes atteintes, et en gémissait. Que serait-ce s'ils eussent flâté leurs sens, et qu'ils eussent vécu dans les délices ?

2° Par rapport à l'autre vie. Car c'est une loi indispensable que le péché soit expié, et que la justice de Dieu soit satisfaite, ou maintenant, ou après la mort. Maintenant nous sommes, pour parler de la sorte, dans nos mains ; mais après la mort nous serons dans les mains de Dieu. Or l'Apôtre nous avertit que *c'est une chose terrible que de tomber dans les mains du Dieu vivant*¹ ; pourquoi ? parce que ce n'est plus proprement alors sa miséricorde qui agit, mais sa plus pure et plus étroite justice. Car c'est là, selon le langage de l'Evangile, que Dieu redemande tout, et qu'il fait tout payer jusqu'à un denier. Il vaut donc bien mieux nous acquitter dès ce monde à peu de frais : je dis à peu de frais ; et qu'est-ce en effet que toute la pénitence de cette vie, en comparaison de ce feu où les âmes sont purifiées des taches qu'elles emportent avec elles, et qu'elles n'ont pas pris soin d'effacer ? Que ne pouvons-nous là-dessus les interroger ! que ne pouvons-nous être témoins de leurs regrets, lorsqu'elles pensent à la perte qu'elles ont faite, en ne ménageant pas des temps de grâce qui leur devaient être précieux, et où il ne tenait qu'à elles de prévenir toutes les peines qu'elles endurent ! Oh ! si elles étaient en état de les rappeler, ces heureux moments ! s'il leur était permis de revenir sur la terre, et de réparer l'extrême dommage que leur a causé une trop grande indulgence pour elles-mêmes et pour leurs sens ! que leur proposerait-on de si austère qui les étonnât, et quel prétexte la délicatesse de la chair pourrait-elle leur opposer qui les arrêtât ? Déplorable aveuglement des mondains ! leur sensibilité est infinie, le moindre effort les incommode, la moindre douleur leur paraît insoutenable, et ils ne craignent point de s'exposer à des flammes dont l'atteinte la plus légère est au-dessus de tout ce que nous pouvons imaginer de plus douloureux. Apprenons à mieux connaître nos véritables intérêts : moins nous nous épargnerons, plus nous gagnerons.

¹ Lcut., xxxi, 15.

¹ Hebr., x, 31.

VENDREDI. — Jean-Baptiste prêchant une pénitence efficace et salutaire

SERMON SUR L'EFFICACE ET LA VERTU DE LA PÉNITENCE.

Et videbitis omnis caro salutare Dei.

Tout homme verra le salut qui vient de Dieu. (Lue, III, 6.)

Effet merveilleux de la pénitence ! elle nous ramène à Dieu, elle nous remet en grâce avec Dieu, elle nous procure le salut qui vient de Dieu. *Tout homme*, disait Jean-Baptiste, prêchant lui-même la pénitence, *tout homme le verra, ce salut* ; c'est-à-dire que tout pécheur aura part aux avantages inestimables de cette pénitence, s'il en prend les sentiments et s'il en suit les saintes impressions. Est-il une vérité plus consolante ? et de quelle confiance n'est-elle pas capable de nous remplir, à quelques égarements que nous ayons été sujets ? Confiance chrétienne, confiance absolument nécessaire pour la conversion du pécheur, puisque sans cela il doit désespérer de la miséricorde divine, et s'abandonner à tous les excès où le désespoir peut le précipiter. Il nous est donc bien important de savoir quelle est l'efficace et la vertu de la pénitence, afin que nous ayons recours à cette piscine salutaire, et que nous y cherchions la guérison des blessures de notre âme. Or, tout se réduit à deux articles, savoir : qu'il n'y a point de pécheur que la pénitence ne puisse justifier, et qu'elle ne puisse sanctifier. Deux avantages tout différents : justifier le pécheur et sanctifier le pécheur. Justifier le pécheur, c'est précisément le rétablir dans la grâce de Dieu, qu'il avait perdue ; mais parce que dans cet état de grâce il y a divers degrés, sanctifier le pécheur, c'est de plus le faire monter à cette perfection qui distingue les élus de Dieu et qui en rehausse le mérite. Ainsi le pécheur justifié par la pénitence, sanctifié par la pénitence, voilà le double miracle qu'elle opère dans nous. Parlons encore autrement, et disons : Nul péché si grief et si énorme que la pénitence ne puisse effacer, et nulle sainteté si haute et si parfaite où la pénitence ne puisse nous élever.

PREMIER POINT. — Nul péché si grief et si énorme que la pénitence ne puisse effacer, et par là même, point de pécheur qu'elle ne puisse justifier. Cette proposition suppose une vraie pénitence, une pénitence parfaite, une pénitence accompagnée de toutes les conditions requises : car c'est en ce sens que nous devons l'entendre.

Or, tel est alors son pouvoir, qu'il n'y a rien dont elle n'obtienne une rémission assurée, une rémission prompte, une rémission entière ; et c'est ainsi qu'en humiliant l'homme devant Dieu, elle triomphe du cœur de Dieu, quelque irrité qu'il soit, et lui fait une espèce de violence pour le fléchir et le gagner.

Rémission assurée : non pas que Dieu, selon les droits de sa justice, ne pût rejeter le pécheur, et lui refuser sa grâce pour jamais. Mais la miséricorde l'emporte sur cette justice rigoureuse ; et c'est assez que le pécheur, renonçant à son péché, lève l'obstacle qui le séparait de Dieu, pour engager Dieu comme un père tendre, ou comme ce bon pasteur de l'Évangile, à recevoir cette brebis égarée, et à reprendre en faveur de cet enfant prodigue les premiers sentiments de son amour. Nous en faut-il d'autre garant que Dieu lui-même et que sa parole ? Toutes ses Écritures sont pleines sur cela des promesses les plus authentiques et les plus expresses. Point d'exception : elles s'étendent à tout péché, de quelque nature qu'il soit, et quelque abominable que nous le puissions concevoir. On ne peut lire, sans en être frappé et comme saisi d'horreur, tous les reproches que le Dieu d'Israël faisait à son peuple. C'est une nation vendue au péché, disait le Seigneur, c'est un peuple chargé de toutes les iniquités, une race pervertie et corrompue ; ce sont des enfants ingrats et scélérats : malheur à eux ! Quelle image et quel anathème ! Ne semble-t-il pas qu'il n'y avait plus de ressource pour ce peuple, et qu'ils étaient perdus ? Cependant que s'ensuit-il de tout cela ? Après tant de reproches et de si terribles menaces : *Revenez*, conclut le même Seigneur parlant aux mêmes pécheurs, *convertissez-vous, cessez de faire le mal et ne craignez point. Quand vos péchés seraient comme l'écarlate, ils deviendraient comme la neige ; et quand vous auriez été tout noirs de crimes, vous serez blancs à mes yeux comme la laine la plus blanche* !. Quelle assurance pouvons-nous demander plus formelle et plus marquée ?

Rémission prompte : un moment suffit ; comment cela ? c'est qu'il ne faut qu'un moment pour former l'acte d'une contrition parfaite. Or, cet acte est toujours et immédiatement suivi de la

1 Isa., I, 16, 18.

rémission. David avait péché : le Prophète, de la part de Dieu, vient lui reprocher son crime, un adultère et un meurtre tout ensemble. Mais, à la voix du Prophète, ce roi pécheur ouvre tout à coup les yeux, rentre en lui-même, se reconnaît coupable, se tourne vers Dieu, et, dans un sentiment de repentir, s'écrie : *J'ai péché contre le Seigneur* ¹. Que lui répond Nathan ? Il ne lui dit pas : Le Seigneur vous pardonnera ; il ne lui dit pas : Allez vous humilier, prier devant l'arche et demander miséricorde, le Seigneur vous l'accordera ; mais il lui dit, dès l'heure même et sans retardement : *Le Seigneur a éloigné de vous votre péché, vous ne mourrez point*. C'est-à-dire, le Seigneur vous a pardonné, votre péché vous est remis, vous voilà réconcilié et en état de grâce. Du moment qu'un criminel crucifié à côté de Jésus-Christ lui eût témoigné son regret, et que, se reconnaissant digne du supplice qu'il endurait, il lui eût fait, avec un cœur contrit et pénitent, cette humble prière : *Seigneur, souvenez-vous de moi quand vous serez dans votre royaume*, que lui promit ce divin Maître ? *Je vous le dis en vérité*, lui répondit Jésus, *dès aujourd'hui vous serez avec moi dans le paradis* ². Différence remarquable entre la rémission du péché et la satisfaction : celle-ci demande des œuvres et du temps ; mais l'autre ne veut qu'un mouvement du cœur et qu'un instant.

Rémission entière. Car Dieu ne pardonne point à demi, et sa grâce n'est point partagée. En remettant un péché, j'entends un péché mortel, il remet tous les autres ; de même aussi que le pécheur vraiment contrit d'un péché l'est de tous les péchés dont il se trouve chargé devant Dieu.

Rémission même si réelle et si complète, que, selon le langage de l'Écriture, Dieu perd en quelque manière le souvenir de tout le mal que le pécheur a commis. *L'impieité de l'impie tombera sur lui ; mais s'il se remet dans le devoir et qu'il fasse pénitence, je ne me ressouviendrai plus de toutes ses injustices, et il vivra* ³. Non pas que Dieu en effet les perde jamais de vue, puisqu'il est incapable du moindre oubli, et que tout le passé comme l'avenir lui est toujours présent. Mais le pécheur alors n'est plus aux yeux du Seigneur un objet de colère ; et comme si tous ses péchés avaient été rayés des livres de la sagesse divine, Dieu n'y pense plus pour les lui imputer, et le condamner à une peine éternelle.

Ne disons donc point comme Cain : *Mon iniquité est trop grande ; je n'en aurai jamais le pardon* ⁴.

¹ Reg., xii, 13. — ² Luc., xxi, 42, 43. — ³ Ezech., xviii, 20, 21. — ⁴ Gen., ix, 13.

Ce serait faire injure au Père des miséricordes. *Eh ! pourquoi mourrez-vous, maison d'Israël* ¹ ? Pourquoi, pécheur, n'irez-vous pas vous jeter dans le sein de votre Dieu, tandis qu'il vous est ouvert, et que la pénitence peut vous y conduire ? Il vous appelle, venez : venez, dis-je, qui que vous soyez. Si vous vous rendez sourd à sa voix, et si vous le forcez de vous perdre, vous ne pourrez attribuer votre perte qu'à vous-même. Car c'est vous-même, vous dira-t-il, qui vous êtes obstiné contre ma grâce. Votre innocence avait malheureusement échoué, et fait un triste naufrage ; mais je vous présentais une planche pour vous sauver. Vous étiez au fond de l'abîme, mais je vous tendais les bras pour vous en relâcher. La grièveté, la multitude de vos offenses vous troublait ; mais je ne cessais point de vous faire entendre, et par moi-même, et par mes ministres, que rien ne pouvait épuiser les trésors infinis de ma bonté, et que j'étais encore plus miséricordieux que vous n'étiez pécheur. Il fallait profiter de ces dispositions favorables de votre Dieu. Il le voulait : que ne le vouliez-vous comme lui ?

SECOND POINT. — Nulle sainteté si éminente et si parfaite où la pénitence ne puisse nous élever, et par conséquent point de pécheur qu'elle ne puisse sanctifier : pourquoi cela ? par deux raisons : l'une prise du côté de Dieu, et l'autre tirée de la nature même de la pénitence.

Car, à prendre d'abord la chose du côté de Dieu, il est certain que Dieu de tout temps, mais surtout depuis la loi de grâce, a toujours pris plaisir à faire éclater les richesses de sa miséricorde dans la sanctification des plus grands pécheurs. Pierre avait renoncé Jésus-Christ, et Dieu en a fait le prince des apôtres. Saul était un blasphémateur et un persécuteur du nom chrétien, et Dieu en a fait le maître des nations. Augustin avait été également corrompu et dans sa foi et dans ses mœurs ; mais Dieu en a fait le plus célèbre docteur de l'Église. Qu'était-ce, avant leur conversion, que tant de pénitents de l'un et de l'autre sexe ? à quels vices n'étaient-ils pas sujets ? à quels désordres ne s'étaient-ils pas abandonnés ? quels scandales n'avaient-ils pas donnés au monde ? Mais Dieu en a fait des solitaires, des anachorètes, de sublimes contemplatifs, des modèles de mortification, d'abnégation de soi-même, d'oraison, de toutes les vertus chrétiennes et religieuses. Miracles de la droite du Très-Haut, qui, pour sa gloire et pour notre

Ezech., xvi, 31.

salut, a voulu nous donner de tels exemples, afin de nous piquer d'une sainte émulation, quelque criminels que nous soyons, et de nous faire comprendre qu'il ne tient encore qu'à nous d'aspérer, par la voie de la pénitence, à ce qu'il y a de plus relevé dans la perfection de l'Évangile : car le même Dieu, auteur de tant de merveilles, n'est pas moins puissant pour nous qu'il l'a été pour des millions de pécheurs et de pécheresses qui sont tombés avant nous dans les plus grands égarements, et qu'il a fait monter aux premiers rangs parmi ses élus. Il n'est pas moins jaloux présentement de sa gloire qu'il l'était dans les siècles passés, et l'intérêt de cette gloire divine ne l'engage pas moins à faire de nous, selon les termes de l'Apôtre, des vases d'honneur pour être placés sur le buffet, après avoir été, par nos dérèglements et nos excès, des vases d'ignominie et de colère.

D'ailleurs, à considérer la nature même de la pénitence, rien ne doit être plus sanctifiant. Car elle fait trois choses : elle attire sur le pénitent des grâces de sainteté ; elle inspire au pénitent le goût de la sainteté ; et elle fournit au pénitent les sujets et les occasions les plus capables de le conduire à la sainteté.

Grâces de sainteté : la pénitence les attire sur le pénitent, en sorte que, selon la parole de saint Paul, où le péché abondait, la grâce devient surabondante¹ ; pourquoi ? pour récompenser la fidélité du pécheur à suivre l'impression des premières grâces qui l'ont touché, et qui l'ont excité à rechercher Dieu. Et en effet, ce n'est jamais en vain ni sans fruit qu'on est fidèle aux grâces de Dieu, et sa main libérale ne cesse point de les répandre sur nous, si nous ne cessons point d'y coopérer et d'y répondre. *Parce que vous avez été fidèle dans l'administration des cinq talents que je vous ai confiés, en voici cinq autres que j'y ajoute*².

Goût de la sainteté : la pénitence l'inspire au pénitent, et c'est ce que l'expérience nous montre. Par une providence particulière de Dieu, un pécheur dégagé de la servitude du péché trouve dans les pieux exercices qui l'occupent une onction dont il est lui-même surpris ; si bien qu'il peut dire comme Job : *Ce qui m'était auparavant la plus insipide, est maintenant ma plus douce nourriture*³. En quel repos se trouva tout à coup saint Augustin, dès le moment de sa conversion ? en quel dégageant et quelle liberté d'esprit ? Il l'admirait et ne le comprenait pas ; il en était comme hors de lui-même. Quel changement, s'écriait-il, et où en suis-je

depuis que mes liens sont rompus ? Je ne croyais pas pouvoir me passer des plaisirs qui m'enchaînaient, et maintenant mon plaisir le plus sensible est d'être privé de tout plaisir.

Sujets et occasions les plus capables de conduire un pénitent à la sainteté : c'est enfin ce que la pénitence lui fournit. Car, dans le cours d'une pénitence généreusement entreprise et constamment soutenue, en combien de rencontres faut-il pratiquer les vertus les plus héroïques ? combien de fois faut-il se captiver, se gêner, se raidir contre soi-même, sacrifier ses inclinations, surmonter ses répugnances, combattre ses habitudes, essayer les discours du monde, fouler aux pieds le respect humain, sans parler de toutes ces œuvres secrètes que l'esprit de pénitence ne manque point de suggérer ? Or est-il rien de plus sanctifiant que tout cela ? Quels trésors de mérites n'amasse-t-on pas ? quels progrès ne fait-on pas ? Ainsi ces ouvriers de l'Évangile qui vinrent après tous les autres travailler dans la vigne du père de famille, furent égalés aux premiers, et reçurent le même salaire : pourquoi ? parce qu'en peu d'heures ils avaient réparé le temps perdu, et autant avancé, par l'ardeur de leur travail, que ceux qui s'y étaient appliqués dès le grand matin. Ce n'est pas même assez ; et combien y a-t-il eu de pénitents élevés à des degrés de sainteté où ne sont jamais parvenus le commun des fidèles ? De quels dons ont-ils été favorisés ; et, en sortant de ce monde, quels riches fonds ont-ils emportés avec eux ?

De là, si nous sommes justes, c'est-à-dire si, par une protection spéciale de Dieu, nous avons eu jusques à présent le bonheur de vivre dans l'ordre et dans la règle, gardons-nous de nous confier en nous-mêmes, ni d'entrer dans les sentiments de ce pharisien qui se préférait avec tant d'orgueil au publicain, et même à tous les autres hommes. Ne méprisons jamais le pécheur, quel qu'il soit, et quelque abandonné qu'il paraisse. Ce pécheur, dans la suite des temps, sera peut-être un saint, et peut-être dans sa personne la parole de Jésus-Christ se vérifiera-t-elle : *Je vous dis en vérité que les publicains et les femmes de mauvaise vie vous précéderont dans le royaume de Dieu*¹. De là encore, si nous nous trouvons nous-mêmes engagés dans l'état du péché, réveillons-nous de notre assoupissement, et, pour allumer tout notre zèle, sans égard à ce que nous sommes, ayons sans cesse devant les yeux ce que nous pouvons devenir ; car est-il rien de plus touchant et de plus

¹ Rom., v, 20. — ² Matth., xxv, 21. — ³ Job., vi, 2.

¹ Matth., xxi, 31

consolant pour l'âme la plus criminelle, que cette pensée : Tout pécheur que j'ai été et que je suis, si je le veux, je puis être un saint ! Mais

est-il rien en même temps qui doit plus nous confondre au jugement de Dieu, si nous nous rendons insensibles à une telle espérance ?

TROISIÈME SEMAINE

JEAN-BAPTISTE TRACANT AUX PEUPLES DES RÈGLES DE MORALE, ET CONDAMNANT LES VICÉS LES PLUS OPPOSÉS À L'ESPRIT DE JÉSUS-CHRIST.

Ce n'était point assez pour le saint précurseur de prêcher en général la pénitence ; mais, afin de mieux instruire les peuples, et de leur donner une connaissance plus distincte de ce qu'il y avait à réformer dans leurs mœurs, il descend au détail des vices les plus opposés à l'esprit de Jésus-Christ, et leur trace des règles de morale toutes contraires à ces désordres. Il condamne donc : 1° L'impureté : *Il ne vous est pas permis d'avoir la femme de votre frère* ¹.

¹ Marc., vi, 18.

2° L'ambition : *Toutes les montagnes et toutes les collines seront abaissées* ¹. 3° L'attachement aux richesses : *Ne demandez rien au delà de ce qui vous est marqué. Contentez-vous de votre solde* ². 4° Les emportements et les violences : *Ne faites point de violence* ³. 5° La médisance : *Ne parlez mal de personne* ⁴. 6° La dureté envers les pauvres : *Que celui qui a deux habits en donne un à celui qui n'en a point, et que celui qui a de quoi manger en use de même* ⁵.

¹ Luc., iii, 5. — ² Ibid., 14. — ³ Ibid. — ⁴ Ibid. — ⁵ Ibid., 11.

DIMANCHE. — Jean-Baptiste condamnant l'impureté.

SERMON SUR L'IMPURETÉ

Non licet tibi habere uxorem fratris tui.

Il ne vous est pas permis d'avoir la femme de votre frère. (Marc., vi, 18.)

Il fallait tout le zèle et toute la sainteté de Jean-Baptiste, pour parler avec tant d'assurance à un roi possédé de sa passion, et pour s'exposer de la sorte à sa disgrâce. Mais, sans être ni aussi zélé ni aussi saint que ce divin précurseur, il ne fallait qu'une étincelle de raison pour voir toute l'indignité du commerce où Hérode était plongé, et pour en connaître tout le désordre. C'est néanmoins ce que ce prince voluptueux ne voyait pas lui-même, ou ne voyait pas apercevoir ; et tel est le caractère et le dérèglement affreux de l'impureté. Il semble, dès qu'on se laisse dominer par ce vice intâme, qu'il nous fasse perdre toute raison, et avec la raison, toute religion. De sorte que l'impudique n'a plus de règle droite et sûre qui le guide, ni raison qui le conduise en qualité d'homme, ni religion qui le conduise en qualité de chrétien. Arrêtons-nous à ces deux pensées. Toute la raison de l'homme renversée par l'impureté, premier point ; toute la religion du chrétien profanée par l'impureté, second point. Effets pernicieux d'une passion dont nous ne pouvons trop concevoir d'horreur, et contre laquelle

nous ne pouvons nous précautionner avec trop de soin.

PREMIER POINT. — Toute la raison de l'homme renversée par l'impureté. On n'en doit pas être surpris : car il n'est rien de plus opposé à la raison que les sens ; or l'impureté est un péché des sens, et c'est même de toutes les convoitises des sens la plus animale et la plus grossière. De là donc, ou bien elle éteint en nous toutes les lumières de la raison, ou, sans les éteindre, elle nous fait agir contre toutes les vues de notre raison.

1° Elle éteint en nous toutes les lumières de la raison. En effet, à consulter la seule raison, combien y a-t-il de motifs les plus forts et les plus puissants pour nous détourner d'un vice aussi honteux et aussi dangereux que l'est l'impureté ? La pudeur naturelle, les bienséances de l'état, du rang, de l'emploi, de la profession ; les suites malheureuses où s'expose surtout une personne du sexe, aux dépens de sa réputation et de tout le bonheur de sa vie ; les périls où elle s'engage là-dessus, et les risques qu'elle a à courir ; le dérangement où vit un homme par rapport à ses devoirs, par rapport à son avancement dans le monde, par rapport à la con-

duite de ses affaires, et souvent par rapport à sa santé qu'il ruine; l'esclavage et la dépendance où il passe ses jours auprès d'une idole dont il est adorateur; les infidélités qu'il éprouve, les désagréments qu'il essuie, les inquiétudes qui l'agitent, les dépenses qu'il fait et qui l'incommodent; les exemples d'une infinité de gens qui, par là, se sont perdus; les discours du public, les remontrances et les reproches de ses amis; mille autres considérations plus particulières encore et plus secrètes: tout cela bien examiné et bien pesé, si l'on était raisonnable, devrait servir de préservatif contre les amorcees de la plus flatteuse passion. Mais dès qu'elle s'est emparée du cœur, plus d'attention à tout cela: on dépose toute pudeur, on ferme les yeux à toute bienséance, on méprise tout danger, on oublie tout intérêt, on supporte toute contrainte, toute gêne; on dévore tout chagrin, on ne plaint nulle dépense, on ne profite de nul exemple, on n'écoute nul avis, nul conseil. L'esprit et le cœur ne sont occupés que d'un objet: tout le reste disparaît; et où est alors la raison?

2° Si l'impureté n'éteint pas dans nous les lumières de la raison, du moins nous fait-elle agir contre toutes les vues de notre raison. Point de preuve plus sensible que le témoignage de saint Augustin, qui le connaissait par son expérience propre, et qui s'en est si bien expliqué. *Je soupirais, dit-il, je voyais ma faiblesse, j'en rougissais; et cependant j'étais toujours attaché, non point par une chaîne de fer, mais par ma volonté dépravée, plus dure que le fer.* Voilà comment la passion tyrannise un homme qui s'y est une fois livré. Il gémit de sa servitude, et il en sent tout le poids. Il voit tout ce qu'une saine raison demanderait, et il est le premier à reconnaître ses égarements; mais de briser ses liens et de se dégager, c'est à quoi il ne peut se résoudre. Il suit le charme qui l'enchaîne, et quoiqu'il condamne dans lui le vice, il n'en est pas moins vicieux. Samson n'ignorait pas que Dalila le trahissait. Que lui disait sur cela sa raison? Mais sa raison avait beau parler, il ne laissait pas de rechercher avec la même assiduité cette perfide, et de se tenir auprès d'elle. Peut-être à la fin de nos jours vient-il un temps où la raison prend le dessus; mais peut-elle désormais réparer les dommages infinis qu'on s'est causés à soi-même? Plus sage mille fois celui qui les prévient de bonne heure, et qui n'attend pas si tard à y apporter le remède!

SECOND POINT. — Toute la religion du chrétien profanée par l'impureté. Deux sortes de

profanations: l'une générale, par rapport à tous les états du christianisme; l'autre particulière et plus criminelle encore, par rapport à certains engagements et à certains caractères.

1° On peut dire en général que toute impureté dans un chrétien est une profanation: pour quoi? parce qu'il souille une chair sanctifiée par le baptême de Jésus-Christ, honorée d'une alliance toute pure avec Jésus-Christ, devenue le temple du Saint-Esprit, que l'Apôtre appelle l'Esprit de Jésus-Christ. Morale que nous ne devons point traiter d'idée subtile et superficielle, mais dont nous comprenons toute la solidité et toute la force, si nous étions plus remplis des principes de la religion et plus touchés de ses sentiments. Morale dont les Pères ont fait plus d'une fois le sujet de leurs instructions, et sur laquelle Tertullien insistait si vivement. Car, disait-il, avant que le Fils de Dieu se fût revêtu d'un corps semblable au nôtre, c'était toujours un crime de s'abandonner aux désirs de la chair; mais depuis le mystère de l'homme-Dieu, maintenant et plus que jamais, ce n'est plus seulement un crime, c'est un sacrilège. Morale qu'ils avaient puisée dans l'excellente et sublime théologie de saint Paul, et dans ces fréquentes exhortations qu'il faisait aux fidèles, en leur représentant qu'ils étaient les frères de Jésus-Christ, qu'ils étaient ses membres, qu'ils étaient son corps, et par conséquent qu'ils avaient une obligation plus étroite de se conserver purs et sans tache. *Quoi donc! s'écriait dans l'ardeur de son zèle ce maître des gentils, quoi! les membres de Jésus-Christ, je les abandonnerai à une prostituée!* Quel scandale dans la foi que nous professons! quel abus énorme!

2° Profanation particulière, et plus criminelle encore par rapport à certains engagements, à certaines vocations, à certains caractères. N'entrons point là-dessus trop avant dans un détail qui pourrait blesser les âmes innocentes et chastes. Il serait à souhaiter que ces abominations fussent ensevelies dans un éternel oubli: mais le moyen de dérober à la connaissance du public des désordres si publics? Que veux-je donc dire? Vous le savez, vous qui liés par le sacré nœud du mariage, après vous être juré, au pied de l'autel, une fidélité mutuelle et inviolable, démentez toutes vos promesses, et profanez un sacrement si saint par des attachements si illégitimes; vous le savez, vous qui, sans respect pour le Dieu vivant et pour la présence de son Fils adorable, osez profaner le temple même, le sanctuaire, la table de Jésus-

Christ, et y apporter toute la corruption d'un cœur sensuel et dissolu ; vous le savez, vous qui, vous spécialement au Seigneur, élevés aux plus hauts ministères, employés à la célébration des mystères les plus redoutables, consacrés pour cela et comme marqués du sceau de Dieu, vous dégradez vous-mêmes, et n'avez point horreur de profaner dans votre caractère ce que la religion a de plus auguste et de plus divin.

Après cela nous étonnerons-nous de tant de calamités qui se répandent sur la terre ; et n'est-ce pas le juste châtiment de la licence effrénée de notre siècle et du débordement de nos mœurs ? Rappelons toute notre raison, ranimons toute notre religion : l'une et l'autre, avec la grâce du Ciel, purifieront nos voies, et rétabliront le peuple de Dieu dans sa première sainteté.

LUNDI. — Jean-Baptiste condamnant l'ambition.

SERMON SUR L'AMBITION.

Omnis mons et collis humiliabitur.

Toutes les montagnes et toutes les collines seront abaissées. (Luc, III, 6.)

Puisque le Fils unique de Dieu descend du sein de son Père, et qu'il vient sur la terre s'abaisser lui-même et s'abaissant, il est bien juste que les montagnes du siècle, c'est-à-dire que les grandeurs humaines s'humilient, et qu'elles déposent aux pieds de cet Homme-Dieu tout leur orgueil. Mais, par le plus déplorable renversement, tandis que la Majesté divine que le trône de sa gloire et s'abîme en de profondes ténèbres, l'homme veut s'élever, se distinguer, et ne pense qu'à satisfaire son ambition. Esprit répandu dans tous les états de la vie et même jusque dans les plus viles conditions, où chacun, selon qu'il lui peut convenir, est jaloux d'une certaine supériorité qui le place au-dessus de ses égaux, et qui lui donne sur eux l'ascendant. C'est ce désir de l'honneur, cet esprit d'ambition, que nous devons aujourd'hui combattre, comme opposé directement à l'esprit de Dieu : car c'est par là, et non par les raisons d'une sagesse mondaine, que nous allons l'attaquer. Ambition dont nous verrons tout ensemble et le désordre et le malheur : ambition criminelle et ambition malheureuse ; criminelle devant Dieu, malheureuse de la part de Dieu. Ambition criminelle devant Dieu : en quoi ? dans les projets qu'elle inspire à l'ambitieux : premier point. Ambition malheureuse de la part de Dieu : comment ? par les jugements et les coups du Ciel qu'elle attire sur l'ambitieux : second point. La suite développera mieux encore ces deux vérités.

PREMIER POINT. — Ambition criminelle devant Dieu dans les projets qu'elle inspire à l'ambitieux. On veut s'agrandir précisément pour s'agrandir ; on le veut pour jouir des avantages

temporels de la grandeur. On le veut à l'infini, sans se prescrire aucun terme où l'ambition s'arrête ; on le veut indépendamment de Dieu ; on le veut sans égard au mérite, et sans être en peine si l'on a les dispositions requises ; enfin, on le veut par les voies les plus illicites, et aux dépens de la conscience. Tout cela autant de désordres par où l'ambition devient criminelle devant Dieu. Reprenons toutes ces propositions.

1^o On veut s'agrandir précisément pour s'agrandir : on ne cherche dans la grandeur que la grandeur même. Or la grandeur, comme grandeur, ne convient qu'à Dieu, qui est seul grand, et qui le doit seul être. Vouloir donc s'élever et se faire grand, c'est une espèce d'attentat sur les droits du Seigneur, et de cet Être suprême devant qui tout être créé n'est que néant. 2^o On veut s'agrandir pour jouir des avantages temporels de la grandeur, c'est-à-dire pour se glorifier, pour recevoir des hommages et des respects, pour tenir partout le premier rang, pour vivre dans la pompe et dans l'éclat. Or, ce n'est point à cela que les grandeurs du siècle sont destinées, et n'y envisager que cela, c'est un abus hautement condamné dans la loi de Jésus-Christ : elles sont établies pour la gloire de Dieu, et non point pour la nôtre. 3^o On veut s'agrandir à l'infini, et sans se prescrire jamais un terme où l'ambition s'arrête : plus on monte, plus on veut monter ; et à peine a-t-on fait un pas, que la pensée naïf d'en faire un autre. Désir insatiable, désir déréglé, contraire à la modestie et à la modération chrétienne. Mais désir surtout condamnable dans des gens de rien, quand à force de se pousser, devenus plus audacieux, ils ne rougissent point d'aspirer enfin aux degrés les plus éminents, et prétendent, comme l'ange superbe, se placer au-dessus des nues et des astres de la première grandeur.

4° On veut s'agrandir indépendamment de Dieu, et sans faire nul fonds sur Dieu. L'ambitieux compte sur lui-même, compte sur son industrie, compte sur des amis, sur de puissants protecteurs; mais pense-t-il à mettre Dieu dans ses intérêts? Contre l'oracle et l'expresse défense du Saint-Esprit, il s'appuie sur un bras de chair. Voilà toute sa ressource. 5° On veut s'agrandir sans égard au mérite, et sans examiner si l'on a les dispositions requises: témérité insoutenable; on s'ingère dans des postes, dans des ministères, dans des prélatûres qu'on n'est pas en état de remplir, et où l'on ne doit néanmoins entrer que pour accomplir tous les devoirs. 6° On veut s'agrandir par les voies les plus illicites et aux dépens de la conscience: y a-t-il iniquité que l'ambition n'emploie pour venir à bout de ses desseins? Mais la conscience y répugne: hé! qu'est-ce que la conscience d'un ambitieux? ou a-t-il une autre conscience que son ambition? Concluons par les paroles de Jésus-Christ, et disons que, de la manière dont on se comporte dans la poursuite des honneurs du monde, *ce qui est grand aux yeux des hommes, n'est qu'abomination aux yeux de Dieu* 1.

SECOND POINT. — L'ambition malheureuse de la part de Dieu: comment? par les jugements et les coups du Ciel qu'elle attire sur l'ambitieux. Nous ne lisons point dans l'Ecriture de menaces plus ordinaires que celle-ci, savoir: que Dieu confondra les orgueilleux de la terre; que tandis qu'ils s'épuiseront de travaux et de soins pour l'établissement de leur fortune et pour leur agrandissement, il déconcertera leurs mesures, il dissipera leurs desseins, il fera échouer leurs entreprises; que s'ils les laisse parvenir au point de prospérité où ils visaient, ce sera pour tourner contre eux leur prospérité même, et qu'ils y trouveront une source de chagrins et de déplaisirs les plus mortels; que s'il les laisse atteindre jusques au faite de la grandeur, ce sera pour rendre leur chute d'autant plus désastreuse et plus éclatante qu'ils tomberont de plus haut, et que, dans leur ruine, il les abandonnera à eux-mêmes et à leur désespoir. Menaces qui ne regardent que la vie présente: car ne parlons point de ce que Dieu prépare à l'ambitieux dans l'éternité. Menaces confirmées par tant d'exemples dont les saints livres nous font le récit. Menaces qui se vérifient encore de siècle en siècle par mille événements que nous devons attribuer à la justice de Dieu, et qui sont de

visibles, mais terribles châtimens de l'ambition.

1° Combien y en a-t-il que Dieu arrête au milieu de leur course? Ils s'agitaient, ils se tourmentaient, ils disposaient les choses avec toute l'adresse et toute l'assiduité imaginable; une espérance presque certaine leur répondait du succès; mais un fâcheux contre-temps, mais la mort d'un patron, mais le refroidissement d'un ami, mais la laveur d'un concurrent, mais quelque sujet que ce soit, a tout à coup rendu inutiles tant de démarches et tant de mouvements. Comme cette tour de Babylone, l'ouvrage est demeuré imparfait; et de cette fortune qu'on voulait bâtir, il n'est resté que la douleur d'y avoir perdu ses peines et vainement consumé ses jours. Ils édifieront, dit le Seigneur, et de mon souffle je disperserai tout ce qu'ils auront amassé de matériaux et fait de préparatifs. 2° Combien y en a-t-il qui, plus heureux en apparence, ont obtenu ce qu'ils souhaitaient? Tous les chemins leur ont été ouverts, tout les a soutenus; mais, dans leur élévation, à quoi se sont-ils vus exposés? à la censure et aux mépris, aux plaintes et aux murmures, aux traverses et aux contradictions, aux alarmes continuelles, aux affaires les plus désagréables, aux embarras les plus accablants, aux dégoûts et aux déboires les plus affreux; de sorte qu'ils ont été forcés de reconnaître que dans la médiocrité de leur premier état ils étaient mille fois, et plus honorés du public, et plus contents en eux-mêmes. Ils se promettaient de marcher dans des voies tout aplanies, mais Dieu les a semés d'épines. 3° Combien d'autres, après avoir vécu un certain nombre d'années dans la splendeur, et y avoir eu tout l'agrément qu'ils pouvaient attendre, ont été renversés par une disgrâce? de quelles chutes avons-nous entendu parler, et avons-nous même été témoins? Tout s'est éclipsé: des familles entières sont tombées avec leur chef, et l'éclat des pères n'a pu passer jusques aux enfants: car ce sont là les coups du bras tout-puissant de Dieu, et c'est ainsi qu'il abat de leur trône les potentats qui se confiaient en leur pouvoir. 4° Encore s'il daignait les consoler dans leur infortune! mais parce que jamais ils ne se sont occupés de Dieu et que jamais ils n'ont su recourir à Dieu, il les livre à leurs noires mélancolies. Il les voit se ronger, se désoler, dépérir, sans verser sur eux une goutte de son onction divine pour leur adoucir l'amertume du calice. Apprenons de Jésus-Christ à être humbles; c'est ce qu'il vient nous enseigner, et c'est dans notre humilité que nous trouverons tout à la fois et l'innocence et le repos de nos âmes.

1 Luc, xii, 16.

WARDI. — Jean-Baptiste condamnant l'attachement aux richesses.

SERMON SUR L'ATTACHEMENT AUX RICHESSES.

Nihil amplius quam quod constitutum est vobis, faciatis... contenti estote stipendiis vestris.

Ne demandez point au delà de ce qui vous est marqué... contentez-vous de votre solde. (*Luc.*, III, 13, 14.)

Rien de plus juste que cette règle de conduite, rien de plus conforme à la droite raison. Les publicains à qui parlait Jean-Baptiste, établis pour recevoir les deniers publics, ne devaient point grossir leur recette, en exigeant au delà du prix ordinaire ; et les soldats, contents de leur solde, ne devaient rien prétendre au-dessus de ce qui leur était assigné par l'ordre du prince. Que de désordres cesseraient, si l'on se conduisait dans tous les états selon cet esprit d'équité ; mais une insatiable avarice semble l'avoir banni du monde ; et si l'iniquité règne dans toutes les conditions, on peut dire que c'est surtout par l'attachement aux richesses. Passion qu'il nous importe infiniment de déraciner de nos cœurs ; et rien ne doit plus fortement nous y exciter, que d'en considérer les divers caractères : car c'est une passion vaine, inquiète, dangereuse : vaine dans son objet, inquiète dans ses mouvements, dangereuse dans ses effets. Passion la plus vaine dans son objet ; ce sont les biens temporels qu'elle se propose : premier point. Passion la plus inquiète dans ses mouvements ; ce sont les soins fatigants et les embarras où elle jette : second point. Passion la plus dangereuse dans ses effets : ce sont les injustices qu'elle fait commettre aux dépens de la conscience et du salut : troisième point. Bienheureux les pauvres de cœur, qu'un saint détachement dégage d'une passion si frivole, si importune, si pernicieuse !

Premier point. — Passion la plus vaine dans son objet. Il ne s'agit point ici de la vue sage et modérée qu'on peut avoir de ne pas manquer dans son état, et de s'y soutenir honnêtement. C'est une prudence, et Salomon lui-même demandait à Dieu de ne pas tomber dans l'extrême pauvreté ; mais il ne souhaitait pas avec moins d'ardeur que Dieu le préservât de la passion des richesses, la regardant comme une des passions les plus frivoles et les plus vaines.

En effet, à quoi aspire-t-elle, et pourquoi y aspire-t-elle ? À quoi aspire-t-elle ? aux biens de la vie ; à les amasser, à les multiplier, à les accu-

muler ; car c'est une de ces deux sangsues qui nous sont représentées au livre des Proverbes, et qui, ne se trouvant jamais remplies ne cessent point de crier : *Apporte, apporte* ¹. Or, qu'est-ce que ces biens qui allument une soif si ardente ? des biens temporels, passagers, périssables ; des biens qu'on acquiert aujourd'hui et qu'on perd demain, des biens qui du moins un jour nous seront certainement enlevés et dont on n'emportera rien avec soi, des biens qui du moins nous causeront d'autant plus de douleur quand, malgré nous, il les faudra quitter, que nous y aurons été plus attachés. En vérité, pour peu qu'on raisonne, peut-on ne pas voir que des biens de cette nature ne doivent point faire naître des désirs si vifs, et que de s'en infatuer, c'est une vanité et une faiblesse pitoyables ?

² De plus, cette passion si aveugle, pourquoi aspire-t-elle à ces biens visibles et terrestres ? Est-ce pour en jouir ? est-ce pour en goûter les douceurs ? C'est seulement et précisément pour les posséder : car pour en jouir il faudrait en user, et l'usage les diminuerait. Or, c'est ce qu'une âme intéressée ne veut point. On veut toujours mettre en réserve, et jamais ne rien ôter. De là, jusqu'au milieu de l'abondance, les plus sordides épargnes. Au lieu que l'Apôtre plein de l'esprit de l'Évangile, disait : *Nous n'avons rien, et nous possédons tout* ² ; l'avare, idolâtre de son trésor, doit dire : J'ai tout, et je vis comme ne possédant rien. Qui donc jouira de tant de biens ? des héritiers, et non point le maître qui les a actuellement dans les mains. Voilà ce que le Saint-Esprit, dans la Sagesse, appelle une grande misère, et ce que nous pouvons appeler une insigne folie.

Second point. — Passion la plus inquiète dans ses mouvements. C'est pour cela que l'Évangile compare les richesses à des épines, qui de leurs pointes piquent le cœur et déchirent l'âme. Inquiétude dans l'acquisition des biens après lesquels on soupire, et inquiétude dans leur possession.

¹ Inquiétude dans l'acquisition : car ces biens ne viennent pas se présenter d'eux-mêmes ; il faut les rechercher, et ce n'est pas sans peine qu'on les trouve. Mille obstacles s'opposent au

desseins qu'on forme, mille accidents les dérangent et les arrêtent. Cependant la passion d'avoir sollicité, presse, ne peut souffrir de retards, tant elle est précipitée; ne peut se contenter de rien, tant elle est avide. De là donc les troubles et les agitations. On se surcharge de travail, d'affaires, d'entreprises. L'une terminée, on s'engage dans une autre, et souvent même on les embrasse toutes à la fois. On y pense la nuit, on s'en occupe le jour; on y sacrifie son repos, on y altère sa santé, on y expose sa vie. A force de vouloir se procurer un prétendu bonheur que l'imagination fait consister dans l'opulence, on se rend malheureux, et l'on consume ses années dans un tourment que la mort seule finit.

2° Inquiétude dans la possession. Il n'en coûte pas moins pour conserver que pour acquérir. Ce qu'on aime, on craint de le perdre; et plus on l'aime, plus les alarmes sont fréquentes: car on les prend aisément. Une perte qui arrive chagrine, et est capable de désoler un homme à qui néanmoins il reste d'ailleurs beaucoup plus qu'il ne lui faut pour être en état de porter le dommage qu'il a souffert. Parce qu'on est âpre sur l'intérêt, on ne veut rien laisser inutile, mais on prétend que tout ce qu'on a profite; et ce sont toujours pratiques nouvelles, toujours nouvelles fatigues. On ne veut rien céder, rien relâcher de ses droits; on les exige à la rigueur, et de là les contestations, les démêlés, les procès. Il n'y a là-dessus qu'à interroger tant de riches du siècle, et qu'à les faire parler. Leur convoitise les dévore; mais s'ils savaient la contenir et la régler, avec une fortune un peu moins ample, ils vivraient beaucoup plus tranquilles, et cette paix vaudrait mieux que toutes leurs richesses.

TROISIÈME POINT. — Passion la plus dangereuse dans ses effets à l'égard de la conscience et du salut. Outre que l'attachement aux biens de la vie est en soi un péché, et qu'il a sa malice propre, c'est encore la source de mille péchés. Vérité d'autant plus triste et plus déplorable, qu'elle a moins besoin de preuves, et que

les exemples en sont plus communs. Y a-t-il injustice que cette passion ne fasse commettre, et y a-t-il injustice qu'elle n'empêche de réparer?

1° Quelles sortes d'injustices cette criminelle passion ne fait-elle pas commettre? Qu'a-t-on vu dans tous les siècles, et que voyons-nous autre chose tous les jours, que des usures, que des fraudes, que des violences, que des concussion? Quelles voies n'a-t-on pas imaginées pour gagner et pour s'enrichir aux dépens des particuliers, aux dépens du juste, aux dépens du pauvre, aux dépens de la veuve, de l'orphelin; et cela, non point seulement dans le monde libertin et corrompu, mais dans le monde même chrétien, parmi un certain monde assez réglé d'ailleurs, et réputé vertueux et dévot? Iniquités plus grossières dans les uns, iniquités plus subtiles et plus couvertes dans les autres, mais toujours iniquités qu'on ne justifiera jamais au tribunal d'une conscience droite et saine, quoiqu'on ne manque pas d'artifices et de détours pour les accorder avec une conscience fautive et erronée.

2° Le comble de l'iniquité, c'est que la même passion qui fait commettre tant d'injustices empêche de les réparer. La nécessité de la restitution est un principe universellement reçu, nul ne l'ignore; mais la pratique de la restitution est une chose presque entièrement inconnue. Chacun sait s'en dispenser: pourquoi? parce que chacun ne consulte que son attachement au bien, et qu'il n'est rien de plus ingénieux que cette damnable avarice à inventer des prétextes et à étuder les plus étroites obligations. Mais si elle se déguise à nos yeux, elle ne peut se déguiser aux yeux de Dieu, qui la dévoilera dans son jugement, et qui la réprouvera. Gardons-nous d'une si terrible condamnation, et suivons l'avis que nous donne le Sauveur des hommes: *Ne cherchez point à amasser des trésors sur la terre, où la rouille et les vers consomment tout mais... travaillez à amasser des trésors dans le ciel, où il n'y a ni rouille ni vers qui consomment... Car où est votre trésor, là est votre cœur*¹.

¹ Matth., vi, 19, 20, 21.

ACREDI. — Jean-Baptiste condamnant les violences et les emportements.

SERMON SUR LA DOUCEUR CHRÉTIENNE.

Neminem convulsit.

Ne faites point de violence. (Luc, III, 14.)

Rien de plus pernicieux dans la société humaine et dans le commerce de la vie, que la colère. Elle cause des violences qui troublent tout, et mille épreuves ont fait connaître quelles en sont les suites funestes, et à quelles extrémités elle est capable de nous emporter. C'est pourquoy le Sauveur des hommes nous a tant recommandé la douceur, et nous l'a proposée comme une béatitude en ce monde, parce qu'elle arrête tous ces excès, et qu'elle établit partout le bon ordre et la tranquillité. Douceur chrétienne, dont peu de personnes comprennent bien tous les avantages, et à laquelle on ne donne pas communément, parmi les vertus, le rang qui lui est dû. Or nous en allons considérer tout ensemble, et le mérite et le fruit. Le mérite qui en fait l'excellence : premier point. Le fruit, qui dès cette vie même en est la récompense : second point. De l'un et de l'autre nous apprendrons à nous conduire en toutes choses selon l'esprit de cette paix que le Fils de Dieu vient apporter sur la terre, et qui est un des plus beaux caractères de son Évangile.

PREMIER POINT. — Le mérite de la douceur chrétienne. Il consiste en ce que cette vertu demande une victoire de nous-mêmes la plus héroïque, et une victoire de nous-mêmes la plus constante.

1^o Victoire de nous-mêmes la plus héroïque. Car il n'est pas ici question d'une douceur de naturel qui ne s'émeut de rien, et qui, sans effort, s'accommode à tout ce qui se présente et à tout ce qu'on souhaite. C'est un don de Dieu, mais ce n'est pas précisément une vertu. Il s'agit d'une douceur chrétienne, dont les devoirs sont de réprimer dans le fond de l'âme toutes les vivacités et toutes les saillies que la colère peut exciter ; de ne donner au dehors ni signes ni d'impatience, ni d'aigreur, en des rencontres néanmoins où le cœur souffre intérieurement et se sent piqué ; de mesurer toutes ses paroles, et de n'en laisser pas échapper une ou de mépris ou de plainte, même à l'égard de ceux dont on a plus lieu d'être malcontent ; de se comporter dans toute ses manières

avec un air toujours honnête, modeste, humble et affable ; d'user de condescendance dans les occasions contre son inclination propre, et de se gêner, de se contraindre en faveur de certains esprits difficiles, en faveur de certaines personnes plus capables que les autres, par leurs imperfections et leurs faiblesses, d'inspirer de l'éloignement et du dégoût. Or, pour cela, quelles violences n'est-on pas obligé de se faire, et que ne doit-on pas prendre sur soi ! Car la douceur ne rend ni aveugle ni insensible : on s'aperçoit des choses, on en est touché, et si l'on suivait les impressions de la nature, on éclaterait ; mais en vue de Dieu, et par un esprit du christianisme, on étouffe sa peine et on l'ensevelit. Est-il un plus beau sacrifice ? est-il une abnégation de soi-même, une mortification plus parfaite ?

2^o Victoire de nous-mêmes la plus constante. Il y a des vertus dont la pratique est plus rare, parce que les sujets en sont moins ordinaires et moins fréquents. Mais la douceur dont nous parlons est une vertu de tous les états, de tous les lieux, de toutes les conjonctures, de tous les temps ; une vertu de toute la vie et de tous les moments de la vie : car toute la vie se passe à penser, à converser, à traiter avec le prochain, à agir ; et par conséquent, les sujets sont continuels de se vaincre, en ne se départant jamais d'une douceur toujours égale, soit dans les sentiments, soit dans les paroles, soit dans les actions. Continuité qui donne le prix à toutes les vertus, et qui en est comme le couronnement et la perfection. Hélas ! les moyens de se sanctifier ne nous manquent point, mais nous leur manquons. Où est cette douceur évangélique, et où la trouve-t-on ? Je ne demande pas où l'on trouve une douceur affectée et de politique, une douceur apparente et de pure bienséance, une douceur de tempérament et d'indifférence : or voilà quelle est la douceur que font paraître en certaines rencontres un nombre infini de mondains. L'intérêt les retient, et ils craignent de se faire tort en éclatant, et de nuire à leur fortune. Une vaine gloire les arrête, et ils croiraient se déshonorer s'ils venaient à perdre la gravité et la modération qui convient à leur âge, à leur état, à leur caractère. Une lente

et molle indolence les rend insensibles à mille choses qui, selon les vues ordinaires et humaines, devraient les piquer et les soulever. Mais tout cela ne peut être devant Dieu de nulle valeur, puisque tout cela n'a Dieu ni pour principe ni pour fin. Je demande donc où l'on trouve cette douceur que Jésus-Christ a canonisée, et dont il a été le modèle ; cette douceur qui, par le motif d'une charité fraternelle et toute divine, apprend au fidèle à se renoncer, à se captiver, à se modérer, à se laire, à supporter, à pardonner, à ne s'expliquer qu'en des termes obligants, et à ne témoigner jamais ni amertume ni dédain. Où, dis-je, est-elle ? L'usage du monde et de toutes les conditions du monde ne fait que trop voir combien elle y est peu connue et peu mise en œuvre.

SECOND POINT. — Le fruit de la douceur chrétienne : c'est la paix au dedans de soi-même, et la paix au dehors.

1^o La paix au dedans de soi-même. Un des plus grands biens que nous avons à désirer pour le bonheur de notre vie et en même temps pour la sanctification de notre âme, c'est de nous rendre maîtres de nous-mêmes et de nos passions ; surtout maîtres de certaines passions plus vives, plus impétueuses, plus turbulentes. Sans cet empire, point de paix intérieure. Et de quelle paix en effet peut être assuré et peut jouir dans son cœur un homme sujet aux colères, aux promptitudes, aux dépits, aux aversions, aux antipathies, aux envies, aux vengeances ? D'une heure à une autre peut-il compler sur lui-même, et n'est-il pas comme une mer orageuse, où les flots s'élèvent au premier vent et forment de rudes tempêtes ? Or, que fait la douceur chrétienne ? elle banit toutes ces passions, ou elle les combat ; et, à force de les combattre, elle les soumet et les calme. On prend tout en bonne part : ce qu'on ne peut justifier, on le tolère ; on ne s'offense point, on ne s'aigrit point ; et par là que de mouvements du cœur et de pénibles sentiments on s'épargne !

que de réflexions chagrinantes ! que d'agitations de l'esprit et de dissipations ! Mais, ce qui est encore plus important, de combien de fautes, de combien de péchés se préserve-t-on ! Quelles grâces du Ciel, quelles communications divines est-on en disposition de recevoir ! Car, comme Dieu ne se plaît point dans le trouble, il aime à demeurer dans la paix, et une âme pacifique est d'autant mieux préparée à le posséder, qu'elle sait mieux se posséder elle-même.

2^o La paix au dehors. On l'entretient par la douceur ; c'est-à-dire qu'on vit bien avec tout le monde. Et le moyen qu'on eût avec qui que ce soit quelque démêlé, puisqu'on est toujours attentif à ne rien dire et à ne rien faire qui puisse blesser personne ; puisqu'on est toujours prêt à prévenir les autres et à leur céder ; puisqu'on a un soin extrême d'éviter toute contestation qui pourrait naître entre eux et nous ; puisque par tout on leur donne toutes les démonstrations d'une affection sincère, et d'une pleine déférence à leurs volontés ? C'est ainsi qu'on se les attache, et que la parole du Fils de Dieu s'accomplit, savoir, que *les débonnaires gagneront toute la terre*¹. Heureuses donc, soit dans l'état séculier, soit dans l'état religieux, toutes les sociétés qu'une charité douce et officieuse assortit, et où elle maintient la bonne intelligence et l'union des cœurs ! Mais, par une règle toute contraire, on ne saurait assez pleurer le sort de tant de familles, de tant de maisons et de compagnies, où des esprits ardents, des esprits impatientes et brusques, des esprits durs et intraitables, des esprits fiers et hautains, défiants et délicats, des esprits critiques et sévères à l'excès, de faux zélés, d'impitoyables et de faux réformateurs, allument le feu de la discorde, et sèment les querelles et les divisions. Quels scandales, quels maux s'ensuivent de là ! On n'en est que trop instruit ; mais pour couper court à de tels désordres, et pour y remédier, on ne peut trop s'étudier soi-même, ni trop prendre de précautions.

¹ Matth., v, 48.

SERMON SUR LA MÉDISANCE.

JÉRO. — Jean-Baptiste condamnant la médiancée.

Næque calumniæ faciatis.

Ne parlez mal de personne (Luc, iii, 14.)

Ce que condamne le saint précurseur, ce ne sont point seulement ces fausses suppositions

que le mensonge imagine, et ces fautes calomnieuses dont il noircit le prochain ; mais ces fausses médiancées, en cela même plus méprisables, ou du moins plus irréparables que la vérité elle-même, qui s'accompagne, et qu'elles sont fondées sur la vérité,

plus sûrs et plus certains. Est-il un péché plus à craindre ? en est-il un contre lequel il nous importe plus de nous prémunir par toute la vigilance et toute l'attention nécessaire ? Il y a des péchés où l'on se porte plus difficilement, et cette difficulté sert en quelque sorte de préservatif pour s'en défendre. Il y a des péchés où nous nous laissons entraîner plus aisément, mais où nous péchons aussi plus légèrement ; et cette légèreté de l'offense en diminue le péril. Mais un péché où se rencontrent tout à la fois et une extrême facilité à le commettre, et une offense grièver en le commettant, voilà ce que nous devons regarder comme un des péchés les plus dangereux : et n'est-ce pas là le double caractère de la médisance ? Facilité de la médisance : premier point. Grièveté de la médisance : second point. Ces deux points, unis ensemble et rapportés l'un à l'autre, nous feront comprendre l'oracle du Saint-Esprit : que c'est un bonheur inestimable de savoir bien gouverner sa langue, et de ne pécher point en paroles.

PREMIER POINT. — Facilité de la médisance. Un péché où nous porte le penchant de la nature ; un péché où l'occasion nous est fréquente et presque continuelle ; un péché que nous nous justifions à nous-mêmes par de spécieux prétextes et des sujets apparents ; un péché qui ne coûte que quelques paroles, et dont les moyens sont toujours les plus présents et les plus prompts ; enfin un péché qui fait l'agrément des conversations, et qui se trouve applaudi et bien reçu de tout le monde, c'est sans doute un péché aisé à commettre. Or telle est la médisance.

1^o Péché où nous porte le penchant de la nature, je dis de la nature corrompue ; car voici quelle est la perversité de notre esprit : nous nous rendons mille fois plus attentifs à découvrir dans le prochain le mal que le bien, et nous sommes incomparablement plus enclins à nous entretenir de ses mauvaises que de ses bonnes qualités. C'est ce que nous éprouvons tous ; mais outre cette inclination commune, il y en a encore de plus particulières dans une multitude infinie de gens, les uns légers à parler, et ne pouvant rien retenir de ce qu'ils savent ou qu'ils croient savoir ; les autres critiques et censeurs, trouvant partout à reprendre, et s'épanchant volontiers sur tout ce qu'ils remarquent dans autrui, ou qu'ils pensent y remarquer, d'imperfections et de défauts : or, dès que c'est la pente naturelle qui nous conduit, a-t-on de la peine à suivre le mouvement dont on se sent emporté ?

2^o Péché dont l'occasion nous est fréquente et presque continuelle. Eh ! que fait-on autre chose dans la société humaine, que de se voir, que d'avoir ensemble d'oïsis et de longs entretiens ; et parce qu'il ne semble pas qu'on puisse les soutenir sans le secours de la médisance, de quelle autre chose s'occupe-t-on ? On se donne l'exemple les uns aux autres, on s'excite les uns les autres ; les plus sages ne peuvent résister au torrent, et sont en quelque manière forcés d'entrer dans le discours, et de se joindre à ceux qui l'ont entamé. Bien loin qu'il leur fût difficile de médire, il ne leur serait presque pas possible de s'en abstenir et de se taire.

3^o Péché que nous nous justifions à nous-mêmes par de spécieux prétextes et des sujets apparents. On dit : Que faire ? il faut bien que quelqu'un soit mis en jeu ; autrement on tarirait bientôt, et on demeurerait dans le silence. On dit : Il faut bien être instruit de tout ce qui se passe ; il faut bien connaître le monde, afin de ne s'y pas tromper. On dit : Je n'ai rien contre ces personnes, et je ne prétends point leur nuire ; si j'en parle, c'est fort indifféremment. On dit : La chose n'est pas secrète, ou dans peu elle cessera de l'être. On dit : C'est un homme dont je n'ai pas lieu d'être content, il en use mal : pourquoi l'épargnerai-je ? il se fait trop valoir ; il est bon de l'humilier. On dit : Je n'en impose point, je n'avance rien de faux, tout est comme je le rapporte. Enfin, que ne dit-on pas ? et rassuré de la sorte, avec quelle liberté ne s'explique-t-on pas et ne lance-t-on pas les traits les plus piquants ?

4^o Péché qui ne coûte que quelques paroles, et dont les moyens sont toujours les plus présents et les plus prompts : il ne s'agit que de s'énoncer, ou même, au défaut de la voix, un geste, un signe, un coup d'œil suffit, et dans un moment fait concevoir tout ce que la bouche pourrait exprimer : car on médit en plus d'une façon, et il y a pour cela plus d'un langage.

5^o Péché qui fait l'agrément des conversations, et qui se trouve applaudi et bien reçu de tout le monde. Ce n'est pas que, dans le fond de l'âme, on n'ait souvent en horreur le médisant ; mais la médisance plaît, surtout quand elle est assaisonnée de bons mots, c'est-à-dire de mots qui percent, qui déchirent, qui exposent le prochain à la risée, et qui insultent en quelque sorte à sa honte et à son malheur. Tous les esprits alors se réveillent pour écouter, et on redouble l'attention : il n'est donc point surprenant, après cela, qu'avec un accès si facile la médisance fasse de si grand progrès, et que sans

obstacle elle répande de tous côtés son venin. Aussi est-ce le péché le plus commun, et de là les parfaits chrétiens tirent deux conséquences : la première, d'éviter, autant qu'il leur est possible, le commerce du monde; et la seconde, d'y être toujours en garde toutes les fois qu'ils y sont appelés : car il n'ignorent pas combien la médisance est un mal contagieux, et avec quelle subtilité et quelle vitesse il se communique.

SECOND POINT. — Grièveté de la médisance. C'est un principe général, et que nous devons reconnaître avant toutes choses, savoir : que la médisance est, de sa nature, un péché grief : pourquoi ? par le tort qu'elle fait au prochain, à qui elle ravit le plus cher de tous les biens de la vie humaine et civile, qui est la réputation. Car la réputation, disent les théologiens, est un bien propre où chacun a droit, et un bien d'une valeur inestimable dans l'opinion des hommes : par conséquent, si je l'enlève à mon frère sans un titre légitime et sans une solide raison, c'est une injustice dont je me rends coupable envers lui, et dont je lui dois une réparation aussi entière qu'elle le peut être. Mais, pour ne pas insister davantage sur un point si universellement établi et tant de fois traité dans la chaire, attachons-nous à quelques circonstances particulières sur quoi il est moins ordinaire de s'expliquer, et mesurons ici la grièveté de la médisance par le caractère des personnes qu'elle attaque, par les tours malins qu'on lui donne, par le dessein prémédité qu'on s'y propose, par l'éclat avec lequel on la répand, par les scandales qui en naissent : cinq degrés d'injustice, et cinq articles qui contiennent tout le fond de cette seconde partie.

1^o Grièveté de la médisance par le caractère des personnes qu'elle attaque. A qui fait-elle grâce, et où ne porte-t-elle pas ses coups ? Y a-t-il une dignité si auguste qu'elle respecte ? y a-t-il une profession si sainte qu'elle épargne ? Or, il est vrai néanmoins qu'il y a des places, des rangs, des professions où la réputation est beaucoup plus précieuse, plus délicate, plus aisée à blesser que dans les autres, et où les brèches qu'on y fait ont des conséquences beaucoup plus funestes. Ce qui n'est qu'une atteinte légère pour un homme du monde est une profonde blessure pour un homme d'église, pour un pasteur des âmes, pour un ministre des autels. Mais la médisance ne connaît point cette distinction, et ne la veut point connaître : on contond le séculier et le religieux. Que dis-je ? c'est souvent contre le

religieux qu'on se déchaîne avec plus d'aigreur, et l'on ne prend pas garde qu'en le décréditant on arrête tout le fruit de son ministère, et qu'on le met peut-être hors d'état d'exercer jamais utilement ses fonctions.

2^o Grièveté de la médisance par les tours malins qu'on lui donne. Un fait rapporté simplement, et mis dans son jour naturel, peut faire moins d'impression. Mais ce n'est point assez pour la médisance ; il faut qu'elle en raisonne, il faut qu'elle l'enfle, qu'elle l'exagère, qu'elle l'interprète à son gré, qu'elle en pénètre les plus secrètes intentions, qu'elle en développe tous les plis et tous les replis : comme si elle n'était pas contente du récit injurieux qui la rend déjà criminelle, et qu'elle voulût encore y ajouter le jugement téméraire de la calomnie.

3^o Grièveté de la médisance par le dessein prémédité qu'on s'y propose. Médire par entretien et par une espèce d'amusement, médire par insidération et par envie de parler, c'est toujours être condamnable ; mais qu'est-ce donc de médire pour médire ? Expliquons-nous. Qu'est-ce de médire pour déshonorer, de médire pour diffamer, de médire pour couvrir des gens d'opprobre, sans autre vue que l'opprobre même qui doit rejaillir sur eux ? Car voilà jusqu'où va la médisance. Est-ce méchanceté pure ? est-ce quelque intérêt, quelque passion qui anime ? Quoi que ce soit, on ne s'en tient pas à ce qui semble de soi-même se présenter, ni à ce qu'on sait par les voies communes ; mais on s'informe, mais on tâche de s'instruire, mais on recueille de toutes parts des mémoires, et l'on en grossit des volumes. Tout cela à quelle fin, et quelle en est l'utilité ? quel en est le fruit ? point d'autre que de décrier des particuliers, que de flétrir des familles, que d'humilier des maisons, que de scandaliser le public, et de le susciter contre des compagnies entières.

4^o Grièveté de la médisance par l'éclat avec lequel on la répand. Plus le déshonneur est public, plus l'injure est sanglante ; et souvent n'est-ce pas là ce qu'on demande et à quoi l'on vise ? On somme, pour ainsi dire, de la trompette, afin de faire entendre la médisance plus au loin. On veut qu'elle retentisse dans toute une ville, dans toute une province, dans tout un royaume. De là ces bruits qui courent comme des torrents impétueux, et dont toutes les oreilles sont rebattues. De là ces écrits, ces libelles dont toute la terre est inondée.

5^o Grièveté de la médisance par les scandales qui en naissent. Un médisant dans une assemblée, c'est un homme contagieux, c'est un ten-

talent, qui expose tous les assistants à deux sortes de tentations. En effet, un abîme attire un autre abîme, et une médisance une autre médisance. Si vous n'aviez point produit sur la scène celui-ci ou celle-là, il n'en eût point été question : on n'y pensait pas. Mais vous avez commencé, et on vous a suivi. Ce que vous avez dit pouvait être moins essentiel, mais on a bien enchétri sur vous. Vous ne l'avez pas prévu, mais il le fallait prévoir. De plus, si quelques-uns plus réservés et plus circonspects se sont abstenus de la médisance, ne l'ont-ils pas écoutée, et, en l'écoutant, ne l'ont-ils pas favorisée ? n'y ont-ils pas pris goût ? Or en cela ils sont coupables, et vous êtes l'auteur de leur péché. Scandale sur quoi on n'entre point en scrupule, dont on ne se fait point de peine, dont on ne s'accuse point,

mais dont on ne sera pas sans reproche au tribunal de Dieu. Arrêtons nous là, laissons bien d'autres circonstances que nous pourrions bien quer, et que nous sommes obligés d'omettre ; c'est une matière inépuisable que toutes les injustices de la médisance et tous les désordres qu'elle cause. Prions Dieu qu'il dirige notre langue, et qu'il la conduise : car le Sage nous apprend que *c'est au Seigneur de la gouverner*¹. Apportons-y nous-mêmes toute l'attention et toute la circonspection nécessaires ; et n'oublions jamais cette autre parole du Saint-Esprit, que la langue, selon que nous la réglons ou que nous lui permettons de s'échapper, *porte la mort ou la vie*².

¹ Prov., xvi, 1. — ² Ibid., xviii, 21.

VENDREDI. — Jean-Baptiste condamnant la dureté envers les pauvres.

SERMON SUR L'AUMÔNE.

Qui habet duas tunicas, det non habenti; et qui habet escas, similiter faciat

Que celui qui a deux habits, en donne un à celui qui n'en a point; et que celui qui a de quoi manger en use de même. (Luc, III, 11.)

Est-il rien de plus opposé aux sentimens humains que la dureté des riches envers les pauvres; et comment un homme, pour peu qu'il écoute la nature, peut-il voir dans la souffrance et la misère un homme comme lui, sans en être ému de compassion, et sans prendre soin de le soulager ? Obligation indispensable dans tous les temps, depuis la naissance du monde ; mais obligation plus particulière encore et plus étroite dans la loi nouvelle, qui est une loi de charité. C'est le sujet important que nous allons traiter ; et pour réunir dans un même dessein les plus puissans motifs qui nous engagent à la pratique de l'aumône, nous la considérerons tout ensemble et comme un devoir d'obéissance, et comme un devoir de reconnaissance, et comme un devoir de pénitence. Il faut obéir à Dieu, il faut reconnaître les bienfaits de Dieu, il faut apaiser la colère de Dieu. Or voilà ce que nous faisons par l'aumône. Devoir d'obéissance par rapport au commandement de Dieu, qui nous l'ordonne : premier point. Devoir de reconnaissance par rapport à la bonté de Dieu, qui nous gratifie de ses dons : second point. Devoir de pénitence par rapport à la justice de Dieu, qui nous menace de ses châtimens : troisième point. Puisseons-nous mériter

ainsi l'éloge que le Prophète donnait au juste : *Il a répandu ses biens, il en a fait part aux pauvres ; ses bonnes œuvres subsisteront toujours, et il en recevra la récompense dans les siècles des siècles*¹.

PREMIER POINT. — Devoir d'obéissance : car l'aumône est un commandement de Dieu. Commandement que Dieu a pu faire, commandement que Dieu a dû faire, commandement que Dieu a fait. Reprenons.

1^o Commandement que Dieu a pu faire. Il est maître de nos biens, ou plutôt ce ne sont pas proprement nos biens, mais les biens de Dieu, qui nous les a donnés, et dont nous sommes seulement à son égard comme les dépositaires et les économes. C'est par grâce que nous les avons reçus : or, le maître qui dispense ses grâces à qui il lui plaît, peut y apposer aussi telle condition qu'il lui plaît. D'où il s'ensuit qu'il était libre à Dieu, en confiant au riche ses trésors, de le choisir seulement comme ce sage et fidèle administrateur dont il est dit dans l'Évangile, que le père de famille *l'a établi sur toute sa maison, afin qu'il fournisse à chacun, quand il le faut, de quoi se nourrir*².

2^o Ce n'est pas assez : commandement que Dieu a dû faire. Où serait sa providence, cette providence universelle, s'il n'avait pas pourvu à la subsistance des pauvres ? Or, les deux voies d'y pourvoir étaient, ou de mettre entre les

¹ Psaum., cxi, 9. — ² Matth., xxiv, 45.

hommes une égalité parfaite de condition et de facultés, tellement qu'il n'y eût point de pauvres sur la terre; ou, supposé cette inégalité que Dieu, dans le conseil de sa sagesse, a jugée plus convenable au gouvernement du monde, de porter une loi qui obligât les uns d'assister les autres, et de suppléer à ce qui leur manque. Sans cela, que feraient tant de misérables et de nécessiteux ? à quoi auraient-ils recours ? Dieu n'est-il pas leur père ? Ne sont-ils pas ses créatures, son ouvrage, et leur a-t-il donné l'être et la vie pour les laisser périr de calamités et de besoins ?

De là donc enfin commandement que Dieu non-seulement a pu faire, non-seulement a dû faire, mais qu'il a fait; et en voici la preuve incontestable. C'est que l'Écriture, surtout l'Évangile, nous apprend que parmi les titres de damnation qui doivent être produits contre les réprouvés, un des plus formels, ce sera l'oubli des pauvres et le défaut de l'aumône. Par conséquent, disent les théologiens, il y a un commandement de l'aumône, puisque Dieu ne nous damnera que pour une offense mortelle, et que, sans l'infraction d'un précepte, il n'y a point d'offense mortelle et digne de la réprobation. De détruire ici toutes les explications qu'on veut faire de ce précepte, tous les détours qu'on oppose à ce précepte, tous les détours qu'on prend pour éluder ce précepte, c'est ce que nous n'entreprendrions pas; mais souvenez-vous, riches, que Dieu ne se laisse point tromper, et que, malgré toutes vos explications, malgré tous vos prétextes et tous vos détours, vous n'en serez pas moins frappés de ses anathèmes, et rejetés éternellement de sa présence.

SECOND POINT. — Devoir de reconnaissance. Reconnaissance envers Dieu, et reconnaissance envers Jésus-Christ, Sauveur des hommes et Fils de Dieu.

Reconnaissance envers Dieu. Sans parler de toutes les autres grâces dont les riches lui sont redevables, n'est-ce pas de sa libéralité qu'ils tiennent les biens qu'ils possèdent ? n'est-ce pas lui qui, dans le partage de ses dons temporels, les a distingués ? et s'ils vivent dans l'abondance, tandis qu'une multitude presque innombrable d'indigents ressentent toutes les rigueurs de la pauvreté et de la disette, n'a-ce pas été de sa part une pure faveur ? Or, il est juste de lui en témoigner la reconnaissance qui lui est due ; et celle qu'il nous demande, c'est que nous fassions retourner vers lui ses bienfaits, et que nous en usions pour l'entretien des pauvres,

qui sont ses enfants. Tout méprisables qu'ils paraissent selon le monde, il les aime, et il veut que nous l'aimions dans eux ; il veut que nous acquittions envers eux sa providence, qui en est chargée. Excellent motif de l'aumône : Je rends à Dieu ce qu'il m'a donné ! Dans l'ancienne loi, on lui offrait solennellement les prémices des fruits de la terre, et ils les recevaient dans son temple et à son autel, par le ministère de ses prêtres; mais sans cet appareil ni cette solennité, je lui offre encore les mêmes prémices et les mêmes fruits. Le temple où je les porte, c'est cet hôpital, c'est cette prison, c'est cette pauvre famille que je visite; et les prêtres qui les reçoivent au nom du Seigneur, ce sont ces malades, ce sont ces captifs, ce sont ces orphelins ; c'est cette veuve, ce père, cette mère, qui tous me tiennent la place de Dieu, et dont j'ai deviens la ressource et le soutien. Est-il pour une âme charitable une pensée plus touchante et plus consolante ?

Reconnaissance envers Jésus-Christ, Fils de Dieu et Sauveur des hommes. Dans un mot cette qualité de Sauveur nous fait comprendre tout ce que nous lui devons ; et si nous le comprenons, est-il possible que nous ne nous sentions pas brûlés d'un désir ardent de lui marquer nous-mêmes notre amour ? Or, ce qu'il dit à saint Pierre, il nous le dit, quoique dans un autre sens : *Si vous m'aimez, passez mes brebis* ¹. C'est trop peu : non-seulement les pauvres sont ses brebis, mais il les appelle ses frères, mais il ne dédaigne pas de les compter pour ses membres. De sorte que tout ce qui est fait à un pauvre, et au plus petit des pauvres, il l'accepte comme étant fait à lui-même. Sommes-nous chrétiens, si des rapports aussi étroits que ceux-là entre Jésus-Christ et les pauvres n'excitent pas notre charité ? Que pouvons-nous refuser à un Dieu Sauveur ? Or, tout ce que nous refusons à ses frères et à ses membres, c'est à lui que nous le refusons. Après cela, ne craignons-nous point qu'il ne retire de nous sa main libérale, et qu'il ne nous ferme le sein de sa miséricorde ? Rien n'est plus capable de tarir la source des grâces divines, que notre ingratitude.

TOISIÈME POINT. — Devoir de pénitence. Ou nous sommes dans l'état actuel du péché, et il en faut sortir par la pénitence; ou nous sommes rentrés dans l'état de la grâce, mais il faut expier nos péchés passés par la pénitence : or, un des moyens les plus efficaces pour l'un et pour l'autre, c'est l'aumône.

¹ Jean., xxi, 17.

Moyen efficace pour sortir de l'état du péché : car il faut pour cela une grâce de pénitence, et cette grâce, nous ne pouvons plus sûrement l'obtenir que par les œuvres de la charité chrétienne envers les pauvres. C'est ainsi que les Pères entendent ce beau témoignage du saint homme Tobie en faveur de l'aumône, où il dit en termes si exprès et si précis, que *l'aumône délivre de la mort de l'âme, qu'elle efface les péchés, qu'elle fait trouver grâce auprès de Dieu, qu'elle conduit à la vie éternelle* ¹. Comment cela ? non pas, répond saint Augustin, que le pécheur soit réconcilié avec Dieu, ni que ses péchés lui soient remis du moment qu'il a fait l'aumône, mais parce que ses aumônes lui attirent du ciel de puissants secours pour se relever de ses chutes par une solide conversion, et pour se remettre dans le chemin du salut. La grâce est le fruit de la prière ; et, selon l'oracle du Saint-Esprit, l'aumône prie pour nous, et sa voix monte jusqu'au trône de Dieu pour le fléchir. Aussi est-ce une maxime constante parmi les maîtres de la morale et les docteurs les plus éclairés dans la conduite des âmes, qu'à quelques excès qu'un homme soit abandonné, on peut toujours espérer de lui dans l'avenir un retour salutaire, tant qu'au milieu de ses désordres on le voit porté à faire du bien aux pauvres. Tôt ou tard Dieu récompense la miséricorde par la miséricorde.

Moyen efficace pour expier les péchés passés. Car, après être revenu à Dieu, il faut satisfaire

¹ Tob., iv, 11, 12.

à la justice de Dieu, il faut dès cette vie acquitter les dettes dont nous sommes chargés devant Dieu, et par là prévenir les rigoureux châtimens qui nous sont réservés après la mort, puisque, en ce monde ou en l'autre, le péché doit être puni. Or, entre les œuvres pénales et satisfactoires, il n'en est point de plus agréable à Dieu ni de plus recevable à son tribunal que l'aumône, et cela à raison de son utilité. En effet, les autres œuvres de pénitence ne sont profitables et utiles qu'au pénitent même qui les pratique ; au lieu que l'aumône profite tout à la fois et au pénitent qui la fait, et au pauvre qui la reçoit. Sur quoi l'aveuglement des riches est bien déplorable quand ils négligent un moyen si présent que Dieu leur met dans les mains, et qu'ils perdent le plus grand avantage de leurs richesses ; car voilà à quoi elles sont bonnes, et ce ne sont plus alors des richesses d'iniquité, mais une rançon pour racheter toutes les iniquités de la vie, et pour échapper au souverain Juge, qui n'en remet la peine qu'autant que nous nous l'imposons nous-mêmes. Tout autre usage des biens temporels est, ou criminel, ou vain, ou du moins passager ; mais de s'en servir pour rendre à Dieu le devoir d'une humble obéissance, pour marquer à Dieu les sentimens d'une vive reconnaissance, pour se rapprocher de Dieu par la grâce et par une solide pénitence, c'est là l'usage chrétien qui les sanctifie, et qui, de richesses périssables, en fait les gages d'une bienheureuse immortalité

QUATRIÈME SEMAINE.

JEAN-BAPTISTE PERFECTIONNANT LES PEUPLES, ET LES FORMANT AUX VERTUS LES PLUS CAPABLES DE LES UNIR A JÉSUS-CHRIST.

Il restait à Jean-Baptiste de former les peuples à la pratique des vertus et de les perfectionner, pour les attacher plus étroitement à Jésus-Christ. Or il les perfectionne, 1^o par la foi en Jésus-Christ : *Celui qui croit au Fils, possède la vie éternelle ; mais celui qui refuse de croire au Fils, n'aura point la vie, et la colère de Dieu s'appesantira sur lui* ¹ ; 2^o par l'espérance en Jésus-Christ : *Voilà celui qui efface le péché du monde* ² ; 3^o par l'amour de Jésus-Christ : *L'ami de l'époux, qui est présent et qui l'écoute, met toute sa joie à entendre la voix de l'époux, et voilà ce qui*

¹ Jean., iii, 36. — ² Ibid., 1, 29.

rend ma joie parfaite ³ ; 4^o par une vertu solide, droite et sans intérêt : *C'est à lui de croire, et à moi de déchoir* ⁴ ; 5^o par la confession des péchés : *Ils recevaient de lui le baptême dans le Jourdain, en confessant leurs péchés* ⁵ ; 6^o fête de Noël : *La grâce de Dieu, notre Sauveur, s'est manifestée à tous les hommes pour notre instruction, afin que, renonçant à l'impie et aux convoitises du monde, nous vivions dans ce siècle selon les règles de la tempérance, de la justice et de la piété, attendant le bonheur qui est le terme de notre espérance* ⁶.

³ Jean., iii, 29. — ² Ibid., 30. — ⁴ Matth., iii, 6. — ⁵ Tit., ii, 11, 12, 13.

DIMANCHE. — Jean-Baptiste perfectionnant les peuples par la loi en Jésus-Christ.

SERMON SUR LA FOI.

Qui credit in Filium, habet vitam aeternam; qui autem incredulus est Filio, non videbit vitam, sed ira Dei manet super eum.

Celui qui croit au Fils possède la vie éternelle; mais celui qui refuse de croire au Fils n'aura point la vie, et la colère de Dieu s'appesantira sur lui (Joan., III, 36.)

Malgré ce magnifique éloge que Jean-Baptiste faisait de la foi en Jésus-Christ, les juifs l'ont rejetée, cette foi chrétienne; et c'est pour cela même aussi que s'est accomplie dans eux cette terrible menace du divin précurseur : *Celui qui ne veut pas croire au Fils, n'aura point la vie, mais la colère de Dieu tombera sur lui et y demeurera.* Les nations ont profité du malheur de ce peuple incrédule, et par un transport qui nous a été favorable, la foi que les juifs n'ont pas voulu recevoir a passé aux gentils, et s'est perpétuée jusques à nous. Don de la foi, don précieux, où paraît admirablement, outre la miséricorde du Seigneur, sa sagesse et sa providence; car il nous fallait tout ensemble, et une foi ferme, et une foi méritoire : une foi ferme, et par conséquent assez éclairée pour bannir de nos esprits tout doute raisonnable, et pour les fixer; une foi méritoire, et par conséquent assez obscure pour faire de notre soumission une vertu, et pour l'exercer. Deux excellentes prérogatives de la foi chrétienne. Nous ne pouvons mieux la comparer qu'à cette colonne qui conduisit les Israélites dans le désert, et qui, toute lumineuse d'une part, était de l'autre toute ténébreuse. Foi assez éclairée dans la force des motifs qui nous la rendent croyable, pour former la persuasion la plus solide et la plus ferme : premier point. Foi assez obscure dans le fond de ses vérités, pour éprouver la soumission la plus humble et la plus aveugle : second point. De ce double avantage nous apprendrons quelle esline nous devons faire de notre foi, et nous comprendrons le sens de l'Apôtre, quand il dit que *la foi est la conviction des choses que nous ne voyons point* ¹.

PREMIER POINT. — Foi assez éclairée dans la force des motifs qui nous la rendent croyable, pour former la persuasion la plus solide et la plus ferme. Car, si nous croyons en Jésus-Christ, et si nous y devons croire, ce n'est point sans preuve. Cet Homme-Dieu s'est montré sur la

terre, il s'est dit envoyé de Dieu et Fils de Dieu, il a annoncé aux hommes son Évangile, il leur a prêché une loi nouvelle; mais il n'a point exigé qu'on se soumit à sa doctrine, ni qu'on s'attachât à sa personne, sans produire en sa faveur des témoignages irréfutables et capables de convaincre les esprits. Or, ces témoignages qu'il produisit aux juifs ont toujours la même force pour nous; et, soutenus encore des autres témoignages que la suite des temps, depuis Jésus-Christ, y a joints, permettent-ils à tout homme doué de raison la moindre incertitude; et peut-on, à moins que de s'aveugler soi-même, ne pas apercevoir la lumière qu'ils répandent sur la créance chrétienne?

Témoignages les plus authentiques et les plus sensibles. Ce sont : 1° l'accomplissement des plus fameuses prophéties, les unes faites de Jésus-Christ et vérifiées dans sa personne, les autres faites par Jésus-Christ même, et confirmées par les événements les plus incontestables et les plus connus; 2° l'éclat de tant de miracles du premier ordre, opérés par la parole toute-puissante de Jésus-Christ, pour établir l'autorité toute divine de sa mission et la vérité de sa doctrine; 3° l'excellence de la loi que Jésus-Christ est venu prêcher au monde, la sublimité de ses mystères, la sagesse de ses maximes, la sainteté de sa morale; 4° le sang d'une multitude innombrable de martyrs, c'est-à-dire de témoins qui, malgré les plus cruels tourments, ont rendu gloire à la foi de Jésus-Christ, et l'ont défendue aux dépens de leur vie; 5° l'établissement si prompt et si général de la loi de Jésus-Christ dans toutes les parties de la terre, au milieu des obstacles en apparence les plus insurmontables, et avec les moyens les plus faibles en eux-mêmes et les plus impuissants; 6° le consentement universel depuis plus de dix-sept siècles, et le concours unanime des plus saints et des plus savants personnages, des docteurs les plus consommés, des plus grands génies, à recevoir la loi de Jésus-Christ, à la publier, à la combler d'éloges, à en faire le sujet de leurs méditations et la règle de toute leur conduite.

De là il est aisé de voir avec quelle témérité et quelle injustice Julien l'Apôtre reprochait aux chrétiens que leur foi ne consistait que dans une

¹ Hebr., xi, 1.

simple ignorance, et qu'on se contentait de leur dire : *Croyez*. On nous le dit en effet, mais en même temps on y ajoute tout ce qui peut déterminer un esprit droit et l'affermir. Il a été de la providence de Dieu d'en user ainsi à notre égard ; et nous ayant donné une raison pour nous diriger dans toutes les autres choses et nous servir de guide, il n'a pas voulu, dans les matières mêmes de la religion, l'exclure absolument et la détruire. Il a prétendu la soumettre, la captiver, l'humilier ; mais non pas lui interdire tout exercice et la rejeter. Autrement nous n'aurions, ou qu'une foi chancelante et sans assurance, ou qu'une foi forcée et sans mérite. On dira peut-être que ces motifs, qui nous semblent si forts et si convaincants, ne font pas la même impression sur les libertins, et qu'ils n'en sont point touchés. Hé ! comment le seraient-ils ? y pensent-ils assez pour cela ? se donnent-ils le loisir de les examiner, de les étudier, et s'appliquent-ils à les bien comprendre ? sont-ils d'assez bonne foi et ont-ils le cœur assez libre pour en juger sans prévention, sans passion ? et est-ce enfin au milieu de la débauche où ils demeurent plongés, est-ce parmi une troupe d'impies comme eux et dans la dissipation du monde, qu'on est en état de s'instruire ? Des yeux couverts d'un voile épais n'aperçoivent point la lumière du soleil, mais elle n'en est pas moins vive. Laissons le libertinage raisonner à son gré, et se perdre dans ses raisonnements : pour nous, raisonnons en chrétiens. Notre raison appuiera notre foi, et nous aidera à dissiper tous les nuages de l'incrédulité.

SECOND POINT. — Foi assez obscure dans le fond de ses vérités pour exercer la soumission la plus humble et la plus aveugle. C'est un autre avantage de la foi chrétienne, et c'est proprement ce qui en fait le mérite. Voilà pourquoi le Fils de Dieu disait à saint Thomas : *Bienheureux ceux qui n'ont point vu et qui ont cru* !. Heureux de croire et de ne pas voir, parce que s'ils voyaient ils ne croiraient plus, puisque croire c'est adhérer à ce qu'on ne voit pas ; heureux de croire et de ne pas voir, parce que s'ils voyaient ils n'auraient plus de foi, puisque leur foi se changerait en évidence, et que l'obscurité est essentielle à la foi ; heureux de croire et de ne pas voir, parce que s'ils voyaient, leur adhésion à ce qu'ils verraient ne serait plus pour eux une vertu ni un sujet de récompense, puisqu'elle ne dépendrait plus de leur volonté et de leur consentement : car l'esprit est-il maître de

en pas acquiescer à ce qu'il voit, et faut-il le moindre effort et le moindre acte de la volonté, pour commander à la raison de le reconnaître pour l'y obliger ?

C'est donc ici que nous devons admirer l'infinie miséricorde et la suprême sagesse de notre Dieu, lorsqu'il a formé le dessein de nous conduire au salut par la voie de la foi. Il a eu tout à la fois en vue et sa gloire et notre sanctification ; il a, dis-je, voulu que la soumission de notre foi honorât son adorable et souveraine vérité, et que comme nous lui faisons par l'amour le sacrifice de notre cœur, nous lui fissions par la foi le sacrifice de notre esprit. Il ne s'est pas contenté de cela, mais en cela même il a encore en égard à notre intérêt : il a voulu que la soumission de notre foi, par l'effort qu'elle nous coûterait, et par la victoire qu'elle nous ferait remporter sur nous-mêmes, nous tint lieu de mérite auprès de lui, et nous devint profitable pour l'éternité. Or, il est vrai que dans le fond de ses vérités et des mystères qu'elle nous révèle, la foi, par son obscurité, est en effet pour nous la plus grande épreuve, et conséquemment la plus méritoire.

Car quelles vérités nous propose-t-elle à croire, et quels mystères ? 1° Des mystères au-dessus de tous les sens, et plusieurs même tout opposés à ce que les sens nous représentent ; 2° des mystères au-dessus de l'intelligence humaine, et où la raison, toute pénétrante qu'elle est, ne peut par elle-même se faire jour, ni suppléer au défaut des sens ; 3° des mystères dont la connaissance s'est perdue dans les plus vastes contrées de la terre, et que les nations entières d'infidèles ignorent, et ne sont nullement en peine de savoir ; 4° des mystères exposés, jusque dans le sein du christianisme, aux mépris et aux contradictions, attaqués par l'impiété, combatus par l'hérésie ; 5° et quelle créance néanmoins dois-je donner à ces mystères ? une créance si absolue, que pour cela je dois démentir tous mes sens, imposer silence à ma raison, lui faire violence, et la tenir assujettie sous le joug ; une créance si pure, si simple, que je ne puis écouter la moindre difficulté, ni former le moindre doute ; une créance si pleine et si parfaite, qu'elle doit généralement s'étendre à tous les articles de la foi que je professe : de sorte qu'il ne m'est pas permis d'en retrancher un seul, puisque de pécher dans un seul point, c'est pécher dans tous les autres ; une créance si résolue et si constante, que rien ne puisse m'en détacher, ni crainte, ni espérance, ni menaces, ni promesses, ni autorité, ni gran-

deur, ni persécutions, ni tourments, ni la vie, ni la mort. Ah! Seigneur, un tel hommage vous est bien dû, mais il n'appartient qu'à vous et à votre divine parole. Ce n'est point là ce que nous révèle la chair et le sang ; mais cette docilité, cette soumission sans réserve ne peut venir que de la grâce de votre Père céleste. Tout l'esprit de l'homme y répugne ; son indépendance naturelle, sa curiosité, sa présomption ne

peuvent s'accommoder de ce saint esclavage où la loi le réduit ; mais, malgré toutes les révoltes intérieures et toutes les répugnances, je crois, mon Dieu, parce que je veux croire, et je veux croire, parce que je sais que je dois croire. Vous cependant, Seigneur, augmentez ma foi, amitez-la, vivifiez-la, afin qu'elle ne soit pas une foi stérile, mais agissante, mais féconde en bonnes œuvres et salutaire.

LUREL. — Jean-Baptiste perfectionnant les peuples par l'espérance en Jésus-Christ.

SERMON SUR LA RÉDEMPTION DES HOMMES PAR JÉSUS-CHRIST.

Eccæ Agnus Dei, ecce qui tollit peccatum mundi.

Voilà l'Agneau de Dieu, voilà celui qui efface le péché du monde. (Joan., 1, 29)

S'immoler à Dieu comme la victime du monde ; en cette qualité de victime, effacer les péchés du monde et être le rédeempteur du monde : tout cela c'est, en différents termes, le même sens. Dès là donc que Jésus-Christ est venu nous délivrer du péché, il est venu nous sauver ; et pouvons-nous concevoir une rédemption plus parfaite, de quelque manière que nous la regardions, soit dans son principe, soit dans son mérite, soit dans son étendue ? Arrêtons-nous à ces trois points. Rédemption dans son principe la plus gratuite : premier point. Rédemption dans son mérite la plus abondante : second point. Rédemption dans son étendue la plus universelle : troisième point. De là nous tirerons autant de motifs pour exciter notre confiance en ce Dieu-Homme, dont nous nous disposons à célébrer la glorieuse nativité ; et, sans présumer de ses miséricordes, nous nous sentirons portés à le réclamer dans tous nos besoins, et à implorer auprès de son Père sa toute-puissante médiation.

PREMIER POINT. — Rédemption dans son principe la plus gratuite. Quand saint Paul veut relever et nous donner à connaître l'amour extrême que Dieu nous a témoigné dans la rédemption du monde, il nous marque deux circonstances, savoir, que nous n'avions mérité cette grâce en aucune sorte, ni par aucune de nos œuvres ; et de plus, que le péché même nous en rendait formellement indignes, puisque nous étions dans la disgrâce de Dieu et ennemis de Dieu. D'où l'Apôtre conclut que si nous avons été rachetés par un Dieu Sauveur,

ç'a été de sa part une pure miséricorde et une pure grâce.

1° Qu'avions-nous fait et que pouvions-nous faire qui dût nous attirer du ciel un don aussi excellent et aussi grand que celui du Fils unique de Dieu, pour être le médiateur de notre salut et le prix de notre rançon ? Voilà, dit Jésus-Christ lui-même dans saint Jean, *voilà comment Dieu a aimé le monde. Il a donné son Fils pour le monde, afin que ceux qui croient en lui ne périssent point, mais qu'ils parviennent à la vie éternelle* ¹. Paroles remarquables. Ce divin Maître ne dit pas : Voilà comment Dieu a récompensé le monde, voilà comment il a eu égard aux vœux et aux bonnes œuvres du monde ; mais : Voilà comment il l'a aimé ; c'est-à-dire qu'il ne s'est intéressé pour nous que par amour, qu'il n'a compati à nos maux que par amour, qu'il ne nous a sauvés que parce qu'il est bon, et que par amour.

2° Ce n'est point encore assez, poursuit le docteur des nations. Car, une autre circonstance où notre Dieu a fait éclater, ne disons plus simplement l'excessive condescendance, mais le comble de sa charité, c'est de l'avoir exercée envers nous, lors même que nous étions pécheurs, et que, participant à la désobéissance de notre premier père et à la malédiction tombée sur lui, nous n'étions à ses yeux que des enfants de colère et des sujets de haine. Du moins si nous n'avions eu que ce péché d'origine ; mais combien d'autres péchés prévoyait-il, dont nous sommes devenus dans la suite des temps, et nous devenons sans cesse coupables ? Péchés actuels et personnels, péchés énormes et de toutes les espèces, péchés sans nombre et péchés toutefois qui n'ont pu, ni par leur malice et leur grièveté, ni par leur innombrable multitude, rétrécir ces en-

¹ Joan., III, 16.

trailles de miséricorde avec lesquelles il a plu au Seigneur de venir d'en-haut nous visiter, pour éclairer ceux qui demeuraient ensevelis dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort, et pour nous mettre dans le chemin de la paix ¹. Après cela, que n'avons-nous pas droit d'attendre d'un Dieu qui nous ainsi prévenus ? Craignons-nous d'aller à lui ? Tout offensé qu'il était et tout égarés que nous étions, il n'a pas dédaigné de nous chercher lui-même, et de faire toutes les avances pour nous ramener et nous retirer de la voie de perdition : nous rejettera-t-il quand nous nous présenterons à son trône, que nous nous jetterons à ses pieds, que nous lui adresserons nos demandes dans un esprit d'humilité et avec un cœur droit et contrit ? Cessera-t-il de nous aimer dans le temps où, par notre confiance et par des dispositions chrétiennes, nous travaillerons à nous rendre moins indignes de son amour ?

SECOND POINT. Rédemption dans son mérite la plus abondante. Elle a eu deux effets : l'un d'effacer pleinement le péché, l'autre de nous enrichir d'un trésor de grâces inépuisables.

1^o Rédemption abondante, parce qu'elle a effacé pleinement le péché : comment cela ? C'est que la vertu des mérites de Jésus-Christ est au-dessus de toute la malice du péché, et que ces mérites ont été plus que suffisants pour laver les péchés, non-seulement du monde entier, mais de mille mondes. Car la malice du péché, quelle qu'elle puisse être, et à quelque excès qu'elle soit montée, n'est, après tout, infinie que dans son objet, c'est-à-dire qu'elle n'est infinie que parce qu'elle s'attaque à Dieu, qui est le premier être, un être infiniment grand ; au lieu que les mérites de Jésus-Christ sont infinis en eux-mêmes et par eux-mêmes : pourquoi ? parce que ce sont les mérites d'un Homme-Dieu, les mérites du Fils de Dieu, les mérites d'un Dieu.

2^o Rédemption abondante par le trésor de grâces dont elle nous a enrichis. Trésor dont l'Eglise est dépositaire, et qui lui est resté des mérites de son Epoux. De là cette belle et consolante parole de l'Apôtre, que *là où le péché était abondant, la grâce a été surabondante* ². De là même ce raisonnement si juste et si solide que faisait aux Romains le Maître des gentils pour affermir leur espérance : *Dieu n'a pas épargné son propre Fils, mais il l'a livré pour nous. Or, en nous le donnant, ne nous a-t-il pas tout donné avec lui et en lui* ³ ? En effet, c'est de ce

don essentiel, de ce premier don, comme d'une source intarissable, que sont venus et que viennent sans interruption tous les autres dons qui se répandent sur la terre, et qui servent à la sanctification des âmes ; c'est de là que partent toutes les grâces renfermées dans les sacrements de l'Eglise, et de là qu'ils tirent toute leur vertu ; c'est de là que nous sont communiqués tous les secours intérieurs et spirituels qui nous fortifient, toutes les lumières qui nous éclairent, toutes les vues qui nous conduisent, tous les sentiments qui nous touchent, tout ce qui nous approche de Dieu, qui nous convertit à Dieu, qui nous élève et nous unit à Dieu.

Ah ! Seigneur, *il est bien vrai que vous êtes le Sauveur du monde* ⁴. Nul autre que vous ne pouvait l'être, puisque nul autre ne pouvait satisfaire pour les péchés du monde, ni ne pouvait sanctifier le monde. Vous avez fait l'un et l'autre, et comment l'avez-vous fait ? avec quelle effusion de vos miséricordes ! avec quelle plénitude et quelle perfection ! Mais hélas ! s'il ne manque rien à notre rédemption de la part de ce Dieu Sauveur, n'y manque-t-il rien de notre part ? Car ne nous flatons point, dit saint Augustin ¹ : le même Dieu qui nous a créés sans nous, ne veut point nous sauver sans nous. En effaçant le péché, il n'a point prétendu nous dégager de l'obligation d'effacer nous-mêmes nos péchés et de les expier, autant que nous le pouvons et que nous le devons. Et en nous comblant de ses grâces, il nous a ordonné de ne pas les recevoir en vain, mais d'y être fidèles et de les faire valoir. Selon ces deux devoirs si indispensables, jugeons-nous nous-mêmes, et voyons si notre espérance en Jésus-Christ est bien fondée, et si ce n'est point une espérance présomptueuse.

TROISIÈME POINT. — Rédemption la plus universelle dans son étendue. Tous les hommes y sont compris : tous en général, chacun en particulier.

1^o Tous en général : ce n'est point seulement pour une nation que Jésus-Christ est venu et qu'il a été envoyé, mais pour tous les peuples et toutes les contrées de la terre. Car *auprès du Seigneur, dit l'apôtre saint Paul, il n'y a ni juif, ni gentil, ni circoncis, ni incirconcis, ni Scythe, ni barbare... mais Jésus-Christ est tout* ², et tout est en Jésus-Christ. Ce n'est point seulement pour certaines conditions. Le Dieu que nous adorons n'a *acceptation de personne* ³ : ni de celui qui est dans la grandeur, ni de celui qui est dans l'abaisse-

¹ Luc., I, 79, 79. — ² Rom., V, 20. — ³ Rom., VIII, 32.

¹ Jean., IV, 42. — ² Col., I, 11. — ³ Ephe., VI, 9.

ment, ni du riche, ni du pauvre, ni du monarque, ni du sujet, ni de l'affranchi, ni de l'esclave. Ce n'est point seulement pour les fidèles et pour un petit nombre de prédestinés, mais pour les infidèles et les idolâtres, mais pour les pécheurs, mais même pour les réprouvés. Le Père des miséricordes a fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants; et, sans exception, il a fait couler sur les uns et sur les autres la rosée du ciel¹, et les saintes influences de sa grâce.

2^o Chacun en particulier. C'est ce que nous enseignons expressément le Prince des apôtres dans sa seconde épître, où nous lisons ces paroles si claires et si décisives : *Le Seigneur use de patience à cause de vous, ne voulant point que pas un périsse, mais que tous aient recours à la pénitence*². D'où vient que saint Jérôme n'a pas craint d'avancer cette proposition : que Jean-Baptiste, en disant de Jésus-Christ : *Voilà celui qui efface les péchés du monde*, eût été dans l'erreur et nous eût trompés avec lui, s'il y avait un seul homme dont les péchés n'eussent pas été effacés par la médiation de ce divin Sauveur. Sur quoi saint Bernard ajoute (et ceci est bien remarquable) que comme tous les êtres créés peuvent dire chacun à Dieu : Vous êtes

¹ Matth., 7, 46. — ² II Petr., III, 9.

mon Créateur ; ainsi tous les hommes peuvent chacun lui dire : Vous êtes mon Rédempteur. Vérités constantes dans l'Eglise chrétienne ; vérités fondées sur les sacrés oracles du Saint-Esprit, sur les écrits des apôtres, sur la tradition des Pères, sur la créance commune et orthodoxe, sur la raison même éclairée de la foi et dirigée par la loi. Car, sans cela, quel fonds pourrions-nous faire sur la Providence divine, et qui pourrait s'assurer qu'elle ne lui a pas manqué ? Non, elle n'a manqué à personne ; mais voici le renversement. Dieu a voulu et veut encore sauver tous les hommes ; mais de tous les hommes combien y en a-t-il qui veuillent leur propre salut ; qui le veuillent, dis-je, sincèrement, efficacement ? Tous sont appelés à ce salut éternel, tous pour cela ont eu le même Rédempteur, et néanmoins il n'y a que très-peu d'élus : pourquoi ? parce qu'il n'y en a que très-peu qui travaillent à l'être, qui veuillent l'être, que très-peu qui prennent les moyens de l'être. Confions-nous en Jésus-Christ et en ses mérites ; mais souvenons nous qu'on n'y participe qu'en participant à ses souffrances et à ses travaux, qu'en observant ses préceptes, qu'en se conformant à ses exemples, qu'en imitant ses vertus.

MARDI. — Jean-Baptiste perfectionnant les peuples par l'amour de Jésus-Christ.

SERMON SUR LA DÉVOTION ENVERS JÉSUS-CHRIST.

Amicus sponsi, qui stetit et audit eum, gaudio gaudet propter vocem sponsi. Hoc ergo gaudium meum impletum est.

L'ami de l'époux, qui est présent et qui l'écoute, met toute sa joie à entendre la voix de l'époux : et voilà ce qui rend ma joie parfaite. (Jean., III, 29.)

Qu'est-ce que cet époux, et qu'étoit-ce que cet ami de l'époux ? Dans le sens propre de l'Evangile, cet époux c'est Jésus-Christ, et cet ami de l'époux c'étoit Jean-Baptiste. En témoignant ces sentiments à l'égard du nouveau Maître qui commençait à paraître dans le monde et à enseigner, le saint précurseur avait en vue de les inspirer à ses disciples, et de les répandre par leur ministère dans tous les cœurs. Sentiments dont nous devons être remplis nous-mêmes ; sentiments d'un zèle sincère pour Jésus-Christ, d'un dévouement parfait à Jésus-Christ, d'une fervente dévotion envers Jésus-Christ. Que ne suis-je assez heureux pour l'allumer dans vos âmes cet amour, cette dévotion si digne de l'esprit chrétien ! c'est du moins à quoi je vais travailler dans ce discours. Dévotion envers Jésus-

Christ, dévotion tout à la fois et la plus sainte et la plus sanctifiante. La plus sainte en elle-même : premier point. La plus sanctifiante par rapport à nous : second point. La plus sainte en elle-même, en voilà l'excellence ; la plus sanctifiante par rapport à nous, en voilà les avantages. Quoique cette matière soit générale, c'est vous surtout qu'elle regarde, âmes fidèles et pieuses qui cherchez à vous avancer dans les voies de la perfection évangélique, et à vous tenir étroitement unies au principe même de toute sainteté, qui est le Sauveur envoyé du ciel pour le salut et la sanctification des hommes.

PREMIER POINT. — Dévotion envers Jésus-Christ, dévotion la plus sainte en elle-même. Doublement sainte, soit par l'objet qu'elle se propose, soit par l'esprit qui l'anime.

1^o Dévotion sainte par l'objet qu'elle se propose. C'est le Verbe éternel de Dieu, le Fils unique de Dieu, le Saint des saints. Les autres

dévotions sont saintes. C'est une sainte dévotion que d'honorer les saints, qui sont les amis de Dieu et les héritiers de son royaume. C'est une sainte dévotion que d'honorer les anges bienheureux, qui assistent autour du trône de Dieu, et qui sont ses ministres et ses ambassadeurs. C'est une dévotion encore plus sainte d'honorer la Mère de Dieu, que les mérites de ses vertus et l'éclat de sa dignité ont portée au plus haut point de l'élévation, et qui dans le ciel, au-dessus de tout ce qui n'est pas Dieu, tient le premier rang. Tout cela est vrai ; mais en tout cela notre culte, après tout, n'a pour objet prochain et immédiat que de pures créatures. Ce sont des élus de Dieu, des favoris de Dieu, ce sont des saints ; mais toute leur sainteté ne peut entrer en comparaison avec la sainteté de l'Homme-Dieu. Si donc, à raison de leur sainteté et à proportion de leur sainteté, le culte qu'on leur rend est saint, combien plus le doit être le culte que nous rendons, dans l'adorable personne de Jésus-Christ, à la sainteté même incarnée ? Culte si agréable à Dieu, qu'il en a fait un commandement exprès, non-seulement aux hommes qui vivent sur la terre, mais aux principautés et aux puissances célestes. Car, selon le témoignage de saint Paul, c'est de ce Dieu-Homme, de ce *Fils premier-né entrant dans le monde*, que le Père tout-puissant a dit : *Quo tous les anges de Dieu l'adorent* ¹.

2° Par l'Esprit qui l'anime. Esprit de religion, esprit d'amour, esprit de reconnaissance : voilà les grands et puissants motifs de notre dévotion envers Jésus-Christ, et est-il rien de plus saint que ces sentiments ? Esprit de religion qui nous remplit de la plus haute idée de Jésus-Christ et de ses grandeurs ; qui, par la foi, nous le fait reconnaître et envisager comme la sagesse incarnée, la parole de Dieu, la force et la vertu de Dieu ; comme la splendeur de la gloire, l'image de la substance du Père, en qui il a mis ses complaisances et en qui réside la plénitude de la divinité ; comme le principe et la fin, le Roi des rois, le Seigneur des seigneurs, par qui toutes choses subsistent, et ayant sur toutes choses l'empire et la prééminence. Expressions de l'Écriture, et divines qualités d'où nous concluons avec l'Apôtre qu'il est digne de tous nos respects, et qu'au nom de Jésus tout ce qu'il y a dans le ciel, sur la terre et dans les enfers, doit fléchir le genou et lui rendre hommage.

Esprit d'amour, qui nous le fait plus particulièrement envisager selon les rapports qu'il a avec nous et que nous avons avec lui ; qui nous

le fait considérer comme l'auteur de notre salut, comme le pacificateur entre Dieu et nous, et le médiateur de notre réconciliation ; comme le pontife de la loi nouvelle, le grand prêtre assis à la droite de Dieu, et toujours vivant pour prendre toujours nos intérêts et intercéder en notre faveur, comme le chef du corps de l'Église, dont nous sommes les membres ; comme notre frère, en qualité d'homme semblable à nous, tout Dieu qu'il est. Vous également solides et touchants. La juste conséquence qui en suit, c'est le beau sentiment du maître des gentils : *Qui nous séparera de la charité de Jésus-Christ* ¹ ? ou cet autre : *Quiconque n'aime pas Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu'il soit anathème* ².

Esprit de reconnaissance, qui nous fait descendre dans le détail de tous les biens qui nous sont venus par ce Rédempteur du monde ; qui nous retrace dans le souvenir comment il a quitté le sein de son Père et il s'est abaissé jusqu'à nous ; comment il s'est revêtu de notre chair et chargé de toutes nos misères, pour demeurer parmi nous ; comment, dans le cours de sa vie mortelle, il a conversé avec nous ; comment il a souffert pour nous, il est mort pour nous ; comment, dans son retour même au ciel, il n'a point voulu nous priver de sa présence, mais il est toujours resté au milieu de nous. Toutes ces considérations pénètrent une âme, la ravissent, l'enflamment, l'attachent pour jamais à son bienfaiteur et à son Sauveur, et, dans l'ardeur de son zèle, lui font dire sans cesse avec le Prophète : *Que donnerai-je à celui qui m'a tout donné* ³, et que ferai-je pour celui qui a tout fait pour moi ?

Or, encore une fois, une dévotion établie sur de tels fondements, n'est-ce pas de toutes les dévotions la plus sainte ? Aussi était-ce la dévotion de saint Paul. Il n'y a qu'à voir ses épîtres : elles sont toutes remplies de Jésus-Christ, et il n'y est presque fait mention que de Jésus-Christ, tant il avait Jésus-Christ vivement imprimé et dans l'esprit et dans le cœur. Aussi est-ce la dévotion de l'Église. De quoi est-elle occupée, que de chanter les louanges de Jésus-Christ, que de célébrer les mystères de Jésus-Christ, que d'offrir le sacrifice de Jésus-Christ ; et adresse-t-elle une prière à Dieu où elle ne fasse entrer Jésus-Christ ? Aussi a-ce été la dévotion des saints, surtout de saint Bernard : *Quoi que je lise, disait-il, je ne m'affectionne à rien, si je ne lis le nom de Jésus-Christ ; quoi que j'entende, je ne goûte rien, si je n'y entends le nom de Jésus-Christ. Toute nourriture est insipide à mon âme sans cet assaisonnement et ce sel divin*. Quelle est donc l'illusion de notre

¹ 1^{er} Thér., 1, 3.

¹ Rom., viii, 36. — ² 1^{er} Cor., xvi, 22. — ³ Psal., cxv, 12.

sècle? illusion assez commune dans le monde chrétien. Chacun se fait des dévotions à sa mode, des dévotions selon son sens. A Dieu ne plaise que nous les blâmons ! mais ce qu'il y a de blâmable, c'est la préférence qu'on donne à ces dévotions nouvelles et arbitraires, au-dessus des dévotions essentielles dans le christianisme, telle que la dévotion envers Jésus-Christ.

SECOND POINT. — Dévotion envers Jésus-Christ, dévotion la plus sanctifiante par rapport à nous. Elle l'est, et dans les pratiques où elle s'exerce, et dans les effets qu'elle produit.

Dévotion sanctifiante dans les pratiques où elle s'exerce. Ces pratiques se résument à trois : adoration, invocation, imitation. Adoration : sous ce terme est compris tout ce que suggère à l'âme fidèle un saint désir d'honorer Jésus-Christ. Car que fait-elle, cette âme zélée pour l'honneur de l'adorable et aimable époux à qui elle s'est vouée, et dont elle voudrait répandre la gloire dans toute l'étendue de l'univers ? Parce qu'elle sait que c'est Jésus-Christ même qui chaque jour est immolé sur nos autels, elle se rend assidue à ce sacrifice non sanglant, et se fait un devoir d'y apporter toute la réflexion, toute la révérence, toute la piété convenable ; parce qu'elle sait que c'est Jésus-Christ même qui habite dans nos temples et qui réside dans le sanctuaire, elle a ses heures et ses temps réglés pour le visiter, pour s'entretenir avec lui, pour s'humilier en sa présence, et pour lui offrir son encens ; parce qu'elle sait que c'est Jésus-Christ même qu'elle reçoit à la sainte table, elle s'en approche, autant qu'il lui est permis, par de fréquentes communions ; elle s'y dispose par de rigoureuses et d'exactes revues, elle ne souffre pas la moindre tache qui puisse blesser les yeux de son bien-aimé et n'omet rien de toute la préparation que demande le plus auguste sacrement. Or, combien tous ces exercices et les autres doivent-ils contribuer à sa sanctification, et qu'y a-t-il de plus propre à élever une âme et à la perfectionner ? Invocation : en honorant Jésus-Christ, l'âme ne s'oublie pas elle-même, ni ses besoins. Jésus-Christ, dans toutes les conjonctures et tous les événements de la vie, est sa ressource, son conseil, son guide, son soutien. La nuit et le jour, elle n'a, pour ainsi dire, et dans le cœur et dans la bouche, que Jésus-Christ, qu'elle réclame sans cesse et

qu'elle invoque ; et de cette sorte toutes ses délibérations, toutes ses résolutions, toutes ses actions sont sanctifiées, parce qu'elle n'entreprend rien ni ne fait rien qu'au nom de Jésus-Christ, que sous sa conduite et par son secours. Imitation : voilà le point capital, voilà, en quelque dévotion que ce soit, ce qu'il y a d'essentiel ; s'efforcer d'acquiescer une sainte ressemblance avec le Fils de Dieu, notre grand et unique modèle. Or, n'est-ce pas à quoi l'âme s'applique avec d'autant plus de soin, qu'elle s'est plus solidement et plus étroitement liée à Jésus-Christ ? Toute son étude, c'est Jésus-Christ, pour apprendre à penser comme lui, à parler comme lui, à agir comme lui. Ce n'est point seulement sur le Timor qu'elle veut le suivre, mais au Calvaire ; ce n'est point seulement à sa gloire qu'elle veut avoir part, mais à sa pauvreté, mais à ses humiliations, mais à ses souffrances. Tout état où elle se croit conforme à Jésus-Christ, est pour elle l'état le plus heureux.

2^o Dévotion sanctifiante dans les effets qu'elle produit. Car de là l'union la plus intime et le commerce le plus sacré entre Jésus-Christ et l'âme dévote. C'est alors qu'elle peut bien dire avec l'Apôtre : Je vis, non plus moi-même ; mais Jésus-Christ vit en moi. De là cette abondance de grâces dont Jésus-Christ la comble : il lui ouvre tous ses trésors, et qu'épargne-t-il à son égard ? de quelles lumières ne l'éclaire-t-il pas ? quelles vies, quels sentiments ne lui donne-t-il pas ? de quelle onction ne la remplit-il pas ? De là même aussi ces progrès qu'elle fait d'un jour à l'autre, allant toujours, comme le juste, de vertus en vertus, et accumulant mérites sur mérites. Quoi qu'il en soit, nous sommes chrétiens, et, en qualité de chrétiens, quelle dévotion peut mieux nous convenir que la dévotion envers Jésus-Christ ? Souvenons-nous que c'est la pierre fondamentale sur qui doit porter tout l'édifice de notre perfection ; souvenons-nous qu'il n'y a point d'autre nom que le sien par qui nous puissions obtenir le salut. Nous vivons sous sa loi, il nous a marqués de son sceau, il nous a revêtus de ses livrées ; soyons par amour à notre Maître, puisque nous lui appartenons déjà par un droit inviolable ; et que jamais rien ne nous sépare de la charité de Jésus-Christ, ni dans le temps, ni dans l'éternité.

MERCREDI. — Jean-Baptiste perfectionnant les peuples par une vertu solide et droite.

SERMON SUR LA DROITURE ET L'ÉQUITÉ CHRÉTIENNE.

Illam oportet crescere, me autem minui.

C'est à lui de croître, et à moi de décroître. (Joan., III, 30.)

Il n'y avait qu'une solide vertu qui pût inspirer à Jean-Baptiste un sentiment si droit et si équitable. Ses disciples, par un faux zèle pour leur maître, dont ils voyaient l'école s'affaiblir, semblaient vouloir le piquer de quelque jalousie contre Jésus-Christ, dont le crédit au contraire croissait tous les jours, et le nom se répandait dans la Judée. Mais, bien loin de se laisser surprendre à une tentation si dangereuse et si délicate, l'humble précurseur est le premier à relever le mérite de ce prétendu concurrent qui leur donnait de l'ombrage, et il n'hésite pas à leur répondre : *C'est à lui de croître, et à moi de diminuer*. Esprit de droiture et d'équité, esprit qui discerne les vraies vertus de celles qui n'en ont que l'apparence et le nom. C'est avec cet esprit et par cet esprit que Jean-Baptiste, sans écouter ses disciples, et sans égard à son intérêt propre, se fait justice à lui-même, et fait en même temps justice à Jésus-Christ. *C'est à moi de diminuer* ; voilà comment il se fait justice à lui-même. *C'est à lui de croître* ; voilà comment il fait justice à Jésus-Christ. Ainsi le double caractère de la sainteté et de l'équité chrétienne est de savoir (surtout en matière de dons, de talents, de qualités, de mérites, de rang, de prééminence), de savoir, dis-je, tout ensemble, et se faire justice à soi-même, premier point ; et faire justice au prochain, second point. Adressons-nous à Dieu pour obtenir cet esprit de droiture : il nous l'accordera, puis-que, selon la parole de l'Évangile, *il ne refuse point le bon esprit à ceux qui le lui demandent* ¹.

PREMIER POINT. — Se faire justice à soi-même : c'est s'estimer précisément soi-même tel qu'on est, et ne vouloir point être estimé des autres au delà de ce qu'on est.

1^o S'estimer précisément soi-même tel qu'on est, et rien davantage, c'est la règle la plus raisonnable et la plus juste ; mais notre amour-propre ne peut s'en accommoder, et il lui faut quelque chose de plus. De là vient que nous aimons à nous tromper par de flatteuses images que nous nous faisons de nous-mêmes, et

qui nous représentent à notre imagination tout autres que nous ne sommes ; fausses peintures qui nous plaisent et dont nous nous occupons, dont nous nous infatouons, où nous portons tous nos regards et où nous les arrêtons. Car, de nous considérer nous-mêmes dans la vérité et pour cela de rentrer en nous-mêmes, de nous examiner à fond, de bien démêler, s'il est permis de parler ainsi, dans le champ de notre âme, le bon et le mauvais grain, c'est ce qui nous humilierait, parce que c'est ce qui nous mettrait devant les yeux des taches qui nous blesseraient la vue, et ce qui rabattrait les idées favorables que nous avons conçues de nos avantages et de nos perfections. Comme donc nous avons de la peine à nous humilier, nous avons la même peine à nous détromper de l'opinion, quoique erronée, que nous nous sommes formée de nous-mêmes. Or, une vertu solidement et vraiment chrétienne nous guérit de cette illusion : comment ? parce que dès que c'est une vertu solidement chrétienne, c'est une vertu humble, et que l'humilité nous empêche de nous élever au-dessus de nous-mêmes, et nous dégage de toutes ces pensées vaines qui emportent les âmes faibles, et où elles s'évanouissent. D'où il arrive que nous sommes alors plus disposés à juger sainement de notre état, à reconnaître de bonne foi nos imperfections et nos défauts, à voir ce qui nous convient et ce qui ne nous convient pas, de quoi nous sommes capables et de quoi nous ne le sommes pas ; à dire enfin, avec le prophète royal : *Seigneur, mon cœur ne s'est point enflé ; je m'en suis tenu à ce que j'étais, et je ne me suis point égaré en de spécieuses chimères, ni dans une presomptueuse estime de moi-même* ¹. Qu'une telle disposition marque de fermeté et de sagesse ! mais qu'elle est rare ! et l'expérience ne nous convainc-elle pas tous les jours qu'il y n'a presque personne dans la vie et dans toutes les conditions de la vie, qui veuille de la sorte ni qui sache se rendre à soi-même la justice qui lui est due ?

2^o Ne vouloir point être estimé des autres au delà de ce qu'on est. Malgré les déguisements et les artifices de la nature, qui nous cache nos faiblesses et notre peu de suffisance, nous ne laissons pas souvent de les apercevoir ; mais

¹ Luc., XI, 13.

¹ Psal., cxxx, 1.

quelle est notre ressource ? c'est de les dérober, autant qu'il nous est possible, à la connaissance du public. Nous voulons qu'on nous estime, qu'on nous traite avec honneur, qu'on nous fasse monter à certains rangs, qu'on nous donne certaines places, comme si rien ne nous manquait pour cela, et que nous eussions droit d'y prétendre. Si l'on nous témoigne le moindre mépris, nous en sommes outrés de douleur ; si quelqu'un obtient la moindre préférence sur nous, nous éclatons en plaintes et en imprecations ; si l'on entreprend de nous faire sur quelque article la moindre remontrance, nous la prenons pour une injure, et nous nous en offensons. Quel serait le remède ? cet esprit droit et chrétien, dont il est ici question. Avec ce fond d'équité et de droiture, on ne cherche point à paraître ce qu'on n'est pas, ni à se faire valoir plus qu'on ne vaut. Tel qu'on se connaît, tel on consent d'être connu, sans ambitionner des titres, des honneurs, des distinctions, qu'on sait être au-dessus de soi.

Des prêtres et des lévites furent envoyés de Jérusalem à Jean-Baptiste pour lui demander s'il était le Messie, ou du moins s'il était Elie ; mais en deux mots il se contenta de leur répondre nettement et simplement : *Je ne suis ni l'un ni l'autre*. Ils insistèrent ; et, le pressant de s'expliquer : *Qui êtes-vous donc*, lui dirent-ils, *et quel témoignage rendez-vous de vous-même ?* Mais lui, comme il était le précurseur de Jésus-Christ, il se contenta encore, avec la même simplicité et la même simplicité, de se faire connaître par l'office dont il était chargé, et dont il s'acquittait : *Je suis la voix de celui qui crie dans le désert : Préparez le chemin au Seigneur*¹. Excellent modèle ! mais qui est-ce qui le suit, et où trouve-t-on cette candeur d'âme, cette modestie à l'épreuve des plus fortes tentations ? C'est une des plus belles vertus, c'est une vertu héroïque, mais bien peu commune. Une justice si rigoureuse n'est guère de notre goût, dès que c'est nous-mêmes qu'elle regarde.

SECOND POINT. — Faire justice au prochain, c'est faire intérieurement du prochain l'estime qu'il mérite, et du reste le voir sans peine dans le degré d'élevation où, par son mérite, il est monté.

1^o Faire intérieurement du prochain l'estime qu'il mérite. Puis qu'il la mérite, cette estime, pourquoi la refusons-nous ? C'est que la passion nous domine et nous séduit ; c'est que l'envie nous met un voile sur les yeux, ou qu'elle répand sur le mérite d'autrui un nuage qui l'ob-

scureit et qui nous empêche de le découvrir ; c'est que la malignité de notre cœur nous peint la plupart des objets avec de fausses couleurs, et qu'elle les diminue ou les grossit, selon qu'ils sont conformes à nos inclinations, ou qu'ils y sont opposés. Or, étant naturellement jaloux de notre propre excellence, il s'ensuit de là que nous sommes beaucoup plus enclins à rabaisser le prochain dans notre estime, qu'à le relever. Car, de nous en faire un portrait aussi avantageux qu'il devrait l'être, de reconnaître toutes ses bonnes qualités et toutes ses vertus, ce serait ou l'égaliser à nous, ou même lui donner dans notre esprit l'ascendant sur nous, et voilà ce que nous n'aimons pas. Que faisons-nous donc ? Nous avons, suivant le langage de l'Écriture, un poids et un poids, une mesure et une mesure. Selon l'une, nous nous jugeons nous-mêmes avec toute l'indulgence possible, et selon l'autre, nous jugeons le prochain avec une sévérité extrême. Tout ce qu'il y a de bien en lui, nous nous le représentons sous des images qui l'altèrent, qui l'affaiblissent, qui le défigurent ; et tout ce qu'il peut y avoir de mal ou de moins parfait, nous l'augmentons, nous l'exagérons, nous l'outrons.

Injustice que Jésus-Christ reprochait avec tant de raison aux pharisiens : *Comment voyez-vous une paille dans l'œil de votre frère, tandis que vous ne voyez pas une poutre dans votre œil ?* Ce n'est point là ce caractère de droiture dont Jean-Baptiste nous a donné, dans sa personne et dans toute sa conduite, un exemple merveilleux. Dès que le Fils de Dieu paraît dans le monde, de quels sentiments d'admiration, de vénération, de religion est-il rempli et témoigne-t-il l'être pour ce Sauveur envoyé du ciel ! Quand nous saurons ainsi nous dégager de toute préoccupation, de tout intérêt propre, ou que nous n'aurons point d'autre intérêt que celui de la vérité et de la charité, c'est alors que nous estimerons le mérite partout où il est, parce que nous n'aurons plus sur les yeux le bandeau qui nous le cache ; nous le verrons dans toute son étendue et dans toute sa perfection, et nous lui rendrons au dedans de nous-mêmes le légitime hommage qui lui appartient. Mais cela suppose une piété bien épurée et bien détachée d'elle-même ; et comme il en est très-peu de cette sorte, il n'est que trop ordinaire à un nombre infini de gens, dévots de profession ou plutôt de nom, d'être les plus rigides censeurs du prochain, et de se rendre, dans l'usage de la vie, les plus dédaigneux et les plus méprisants.

¹ Joan., i, 19-23.

¹ Matth., vii, 3.

2° Voir sans peine le prochain dans le degré d'élévation où par son mérite il est monté. Il y a des mérites si évidents et si connus, qu'on ne peut se les déguiser à soi-même, et qu'on est forcé d'en convenir. Mais voici le comble de l'injustice : au lieu de dire, comme saint Jean : *C'est à lui de croire* ; on voudrait disputer à un homme la place qu'il occupe et la lui enlever, quoiqu'on ne puisse néanmoins se dissimuler qu'il y est monté par la bonne voie, et qu'il a toutes les dispositions et toutes les conditions requises pour la remplir dignement. On l'avoue, on en est persuadé ; mais malgré cette persuasion et cet aveu, on ne le voit qu'à regret dans un rang, dans une dignité, dans un ministère où l'on aspirait, et qu'on prétendait obtenir, sinon par le mérite, du moins par l'intrigue et par la faveur. Car telle est, présentement plus que jamais, l'iniquité du monde. Le plus faible moyen pour s'y avancer, c'est le mérite ; ce qui fait que, sans égard au mérite d'un compétiteur, ni à ses talents, beaucoup supérieurs aux nôtres, on ne craint point toutefois d'entrer en concurrence avec lui, parce qu'on est appuyé d'ailleurs de puissants secours et de patrons sur qui l'on compte et dont on se prévaut. Si donc il arrive

qu'on ne réussisse pas, et que l'autre ait le dessus, quoique ce soit une justice qui lui est faite, on en est vivement touché, et l'on ne peut digérer sur cela son chagrin. Où est la raison ? où est la probité naturelle ? où est le christianisme ? *Rendons*, dit le grand Apôtre, *rendons à chacun ce que nous lui devons : le tribut à qui est dû le tribut, et l'honneur à qui est dû l'honneur* ¹. Saint Paul faisait cette leçon aux premiers fidèles, et leur prescrivait cette règle à l'égard même des païens et des idolâtres : combien plus des chrétiens doivent-ils entre eux l'observer ! S'il a plu à la Providence d'exalter celui-ci et de le placer sur le chandelier, quel droit avons-nous de nous opposer à ses desseins ? Si celui-là se trouve plus digne que nous du crédit où il est et des emplois qu'on lui confie, soit dans l'Eglise, soit dans le siècle, que ne lui cédon-nous de bonne grâce un avantage qui lui est justement acquis ? *C'est notre frère ; qu'il croisse* ². Pour penser de la sorte, il suffit d'être homme ; mais, à plus forte raison, c'est ainsi que pense une âme bien fondée dans les principes de l'Evangile, qui est la droiture même et la souveraine justice.

¹ Rom., xiv, 7. — ² Genes., xxiv, 60.

LEUDB. — Jean-Baptiste perfectionnant les peuples par la confession des péchés.

SERMON SUR LA FRÉQUENTE CONFESSION.

Baptizabantur ab eo in Jordane, confitentes peccata sua.

Ils recevaient de lui le baptême dans le Jourdain, en confessant leurs péchés. (*Matth.*, III, 6°)

Cette confession que faisaient les peuples en recevant le baptême de Jean-Baptiste, c'était une confession publique ; mais la confession que nous faisons au saint tribunal de la pénitence est une confession particulière et secrète. Le pécheur touché de Dieu va se prosterner aux pieds du ministre de Jésus-Christ, et servir de témoin contre lui-même, en déclarant ses péchés et s'en accusant. Confession dont je ne viens pas seulement vous recommander l'usage, mais le fréquent usage : l'un est de précepte, l'autre de conseil. De confesser aux prêtres nos péchés, du moins une fois dans le cours de chaque année, c'est ce que l'Eglise nous a expressément ordonné, et voilà le précepte ; mais de n'en pas demeurer là, et d'aller souvent se laver à cette sainte piscine où sont renfermées les eaux de la grâce, et d'où elles nous sont com-

muniquées par de salutaires effusions, c'est à quoi l'Eglise, sans nous en faire une loi, se contente de nous inviter, et voilà le conseil. Or j'entreprends ici de vous représenter les avantages infinis de cette importante pratique. Je veux vous montrer de quelle conséquence et de quelle utilité nous doit être à tous l'exercice de la fréquente confession. Ce n'est pas un commandement, j'en conviens ; mais il y a des pratiques qui, sans être spécialement commandées, ont du reste une telle vertu, et peuvent tellement contribuer à l'affaire de notre salut et à notre avancement dans les voies de la sainteté chrétienne, que nous sommes inexcusables de les négliger. Ainsi, distinguant dans le christianisme deux états qui le partagent, je prétends vous faire voir l'importance de la fréquente confession, et par rapport aux pécheurs, ce sera le premier point ; et par rapport aux justes, ce sera le second. Le Seigneur est proche : apprenons à lui préparer nos Ames et à les sanctifier, pour participer, avec le plus d'abon-

dance que nous pourrions, à la grâce qu'il vient apporter au monde.

PREMIER POINT. — Importance de la fréquente confession par rapport aux pécheurs : pourquoi ? parce que la fréquente confession est un des plus puissants moyens pour déraciner dans nous les principes du péché, et pour prévenir les suites malheureuses du péché.

1^o Puissant moyen pour déraciner dans nous les principes du péché. J'appelle principes du péché ces convoitises avec lesquelles nous sommes nés, et qui sont, selon saint Jean, la concupiscence de la chair, la concupiscence des yeux et l'orgueil de la vie ; c'est-à-dire les passions qui nous dominent, les inclinations qui nous entraînent, le penchant de la nature corrompue qui nous emporte vers les biens sensibles et périssables, richesses, honneurs, plaisirs. J'appelle principes du péché ces attachements criminels qui nous lient, ces habitudes vicieuses qui nous captivent, ces objets flatteurs qui nous attirent, ces respects humains qui nous tiennent asservis, ces occasions qui nous exposent à des périls si présents et à de si rudes attaques. Or, pour couper ces racines empoisonnées et pour en arrêter les progrès, rien de plus efficace que le fréquent usage de la confession.

A prendre la chose absolument, je sais quelle est la vertu du sacrement de pénitence, et qu'une seule confession, dès qu'elle est faite avec toutes les dispositions et tous les sentiments convenables, peut suffire pour nous fortifier contre les rechutes, et pour nous affermir dans l'état de grâce où elle nous a rétablis ; mais d'ailleurs je ne puis ignorer que cette confession, quelque sainte et quelque fervente qu'elle soit, n'éteint pas tout à coup dans le cœur le feu de la passion, ne redresse pas tout à coup l'habitude, n'efface pas tout à coup de l'esprit les objets dont le souvenir frappe et touche sensiblement, ne corrige pas tout à coup des idées vivement empreintes dans l'âme, ne dégage pas tout à coup de certaines occasions et de certaines tentations. Il faut du temps pour tout cela ; de sorte qu'après même avoir obtenu dans le sacrement le pardon des offenses dont nous sommes reconnus coupables, et que le ministre de Jésus-Christ nous a remises, nous avons néanmoins encore les mêmes ennemis à combattre, et au dedans de nous-mêmes, et hors de nous-mêmes. Ils sont affaiblis, je le veux ; mais ils ne sont pas abattus. Les plaies que nous en avions reçues sont fermées ; mais ils sont toujours en disposition de les rouvrir, et de lancer

contre nous de nouveaux traits. Si nous cessons de les poursuivre, si nous mettons entre une confession et l'autre trop de distance, dans ce long intervalle ils répareront bientôt leurs pertes passées, et reprendront sur nous le même ascendant. Hélas ! combien de funestes épreuves ont dû nous l'apprendre ! Mais voulons-nous enfin nous affranchir de leur tyrannie et nous mettre à couvert de leurs coups ; voulons-nous dessécher ce mauvais levain que nous portons dans le cœur, et qui sans cesse grossit et se répand sur toutes les puissances de notre âme pour les corrompre ; voulons-nous arracher ces principes de mort qui nous sont si intimes, et arrêter les impressions que font sur nous tant d'objets qui nous environnent ; en voici le moyen le plus infailible : c'est d'user fréquemment des armes de la pénitence, c'est de se présenter régulièrement et fréquemment à son tribunal. A force de médicaments on guérit les plus profondes blessures, et on en tire tout le venin ; et à force d'employer les remèdes que fournit un confesseur, à force de s'accuser devant lui, de se confondre, de se reprocher ses faiblesses, de répondre, de promettre, de s'assujettir à de justes satisfactions, il n'y a point de passion si violente dont, avec l'assistance divine, on n'amortisse peu à peu l'ardeur ; point de vœux si serrés qu'on ne délie, point d'habitude, point de tentation qu'on ne surmonte. Mettons-nous en état de le connaître par nous-mêmes : l'expérience nous en convaincra.

2^o Puissant moyen pour prévenir les suites malheureuses du péché. Trois effets du péché, qui en sont les suites les plus ordinaires : l'aveuglement de l'esprit, l'endurcissement du cœur, l'impénitence à la mort, ou la mort dans le péché. L'aveuglement : un homme adonné à son péché, où il reste et où il vit pendant un long espace de temps, perd de jour en jour les idées de Dieu et de la religion, oublie les vérités du christianisme, et se laisse tellement préoccuper, ou, pour mieux dire, tellement inattacher des erreurs et des fausses maximes du monde, qu'il n'a plus d'autre règle qui le guide, ni dans tous ses jugements, ni dans toute sa conduite. L'endurcissement : le mal se communique au cœur ; toutes les pointes de la conscience s'éteignent ; on tombe à l'égard du salut dans une espèce de léthargie où l'on n'est ému de rien ; il n'y a ni avertissement, ni remontrances à quoi l'on prête l'oreille et qui fassent quelque sensation. Enfin l'impénitence à la mort, ou la mort dans le péché : car il arrive assez communément qu'on est surpris de la mort lorsqu'on

s'y attendait le moins, et qu'en remettant sa confession d'une pâque à l'autre, on ne peut atteindre ce terme, et l'on disparaît sans avoir eu le loisir de penser à soi et de se reconnaître.

Or, il est évident que le remède à tout cela le plus certain, c'est la fréquente confession. Et en effet, dans la fréquente confession, on se rappelle souvent le souvenir de Dieu et de la loi de Dieu, on se retrace ses devoirs, on s'occupe des vérités éternelles : remède contre l'aveuglement de l'esprit. Dans la fréquente confession, on s'excite souvent à la haine du péché, au repentir et à la douleur, à l'amour de Dieu, à la crainte de ses jugements, à de saints desirs et à de saintes résolutions : remède contre l'endormissement du cœur. Dans la fréquente confession, on se réconcilie promptement avec Dieu, si l'on a eu le malheur de perdre sa grâce, on bannit de son âme le péché presque aussitôt qu'il y est entré, on ne lui permet pas de s'y établir ; et par là, selon la parole de Jésus-Christ, on se tient toujours prêt et toujours en garde contre les surprises de la mort. Vigilance que le Fils de Dieu nous a tant recommandée dans l'Évangile, et qui, par une sage précaution, eût pu sauver des millions de réprouvés qu'une mort imprévue et subite a précipités dans l'enfer. Ils comprennent, mais trop tard, ce que c'est que d'avoir trop différé à se relever du péché, et d'avoir longtemps vécu dans un état de damnation. Comprendons-le nous-mêmes, mais de bonne heure, mais dès à présent, mais quand cette connaissance nous peut être salutaire.

SECOND POINT. — Importance de la fréquente confession par rapport aux justes. Que celui qui est saint, dit l'Écriture, se sanctifie toujours davantage ; c'est-à-dire que l'âme juste se purifie toujours de plus en plus devant Dieu, et qu'elle renouvelle toujours de plus en plus sa ferveur dans le service de Dieu. Or, il est aisé de voir combien la fréquente confession contribue à l'un et à l'autre.

1° Rien de plus propre à purifier de plus en plus l'âme juste que la fréquente confession. Le juste, selon le témoignage du Saint-Esprit, tombe jusques à sept fois le jour. Il n'y a donc point d'âme si innocente et si nette aux yeux de Dieu, qui n'ait toujours besoin de se purifier ; car la parole du Sage est générale, et il ne dit pas seulement quelques justes, mais il dit absolument et sans restriction le juste, quel qu'il soit. La raison est que le juste est toujours homme, et que tout homme sur la terre est faible, et sujet aux fragilités humaines. Cependant

il est d'un extrême intérêt, pour une âme qui veut être à Dieu, d'acquiescer, autant qu'il lui est possible, la plus grande pureté de cœur, et de s'y maintenir : pourquoi ? parce qu'autrement elle ne peut jouir des faveurs du ciel, ni recevoir certaines grâces de Dieu, lequel ne se communique qu'aux âmes pures, et ne se découvre à elles qu'à proportion de leur pureté ; ce qui a fait dire au Sauveur du monde : *Heureux ceux dont le cœur est pur, car ils verront Dieu* ¹. Or, on ne peut douter que ce ne soit par la fréquente confession que l'âme chrétienne se purifie des moindres taches. Plus elle rentre souvent en elle-même, plus elle s'examine, et plus elle devient clairvoyante à les apercevoir ; et du moment qu'elle les aperçoit, elle ne peut avoir de repos qu'elle ne les ait effacées par les larmes de la pénitence. De cette sorte, elle les empêche de croître, elle se préserve des chutes plus graves où elle pourrait être entraînée par une multitude de fautes, quoique légères, qu'elle laisserait grossir et s'accumuler ; elle se présente toujours à Dieu, suivant la figure du prophète royal, telle qu'une reine qui paraît devant le prince son fils époux, parée de divers ornements et avec un habit enrichi d'or ². Dans cet état, elle attire sur elle les yeux de Dieu, elle lui plaît ; et parce qu'il n'y a point d'obstacle qui le puisse éloigner, il vient à elle, l'honore de sa présence et la comble de ses dons.

2° Rien de plus propre à renouveler sans cesse la ferveur de l'âme juste que la fréquente confession. Il n'y a point de feu si ardent qui ne se ralentisse quand on ne prend pas soin de l'entretenir, et il n'y a point de piété si fervente qui, pour ne pas déchoir et ne se point refroidir, n'ait besoin d'être souvent ranimée et réveillée. Cet évêque de l'Apocalypse l'avait éprouvé, lorsque Dieu lui reprochait qu'il avait beaucoup perdu de sa première charité, et qu'il était tombé dans le relâchement et le lâcheur. Voilà où en sont réduites tant d'âmes qu'on a vues à certains temps toutes brûlantes de zèle pour l'honneur de Dieu et pour leur sanctification. Rien n'échappait à leur fidélité, rien ne les arrêtait, rien ne leur coûtait ; il ne leur a manqué que la constance. Or, pour se remettre en de si heureuses dispositions, point de meilleure pratique à leur prescrire, que de fréquenter le sacrement de pénitence.

Car, plus elles en approcheront, plus elles participeront aux grâces renfermées dans ce sacrement ; et ce qui allume la ferveur, ne sont-ce pas les saints mouvements de la grâce ?

¹ Matth., v, 8. — ² l'salm., xlvj, 10

Plus elles en approcheront, plus elles se rempliront l'esprit de pieuses considérations, la volonté de vives affections; et ne sont-ce pas là toujours de nouveaux alimens pour nourrir le feu et pour le perpétuer? Aussi est-il vrai qu'on ne se retire point communément du sacré tribunal sans en emporter une certaine onction qui s'insinue dans le cœur, et qui occupe, pour ainsi dire, toute la capacité de l'âme. On se sent tout recueilli en soi-même, tout pénétré d'une joie céleste et intérieure, quelquefois même tout attendri de dévotion : les yeux se baignent de larmes, le cœur éclate en soupirs ; dans l'ardeur où l'on est, on redouble le pas, on avance, on se rend plus régulier que jamais et plus assidu à tous ses exercices. Effets merveilleux, et plus ordinaires à ces fêtes soleunelles où l'Eglise célèbre les grands mystères de la religion. En est-il un plus touchant

que celui de la naissance d'un Dieu fait homme pour le salut des hommes, et de tous les hommes? Justes et pécheurs, je vous l'annonce. Il vient, ce Rédeempteur, il est près de nous : ouvrons-lui tous les chemins de notre cœur, afin qu'il daigne y entrer et y prendre une naissance toute spirituelle ; car c'est ainsi qu'il le prétend. Levons tous les obstacles qui pourraient s'opposer à son passage et le séparer de nous. *Comblons toutes les vallées... redressons tous les sentiers tortus, aplanissons tout ce qu'il y a de raboteux* ¹. Dégageons-nous de tous les liens et de toute la corruption du péché. N'en souffrons pas la moindre souillure, et que ce soit là le fruit d'une digne confession. De cette manière, nous pourrons renaitre nous-mêmes avec Jésus-Christ et en Jésus-Christ, pour vivre éternellement en lui et avec lui.

Luc, III, 5.

FÊTE DE NOËL

SERMON SUR LA NATIVITÉ DE JÉSUS-CHRIST.

Apparuit gratia Dei Salvatoris nostri omnibus hominibus, erudiens nos, ut abnegantes impietatem et secularia desideria, sobrie, et iuste, et pie vivamus in hoc seculo, expectantes beatam spem.

La grâce de Dieu notre Sauveur s'est manifestée à tous les hommes pour notre instruction, afin que, renonçant à l'impie et aux convoitises du monde, nous vivions dans ce siècle selon les règles de la tempérance, de la justice et de la piété, attendant le bonheur qui est le terme de notre espérance. (Dans l'Épître à Titte, chap. II, 11-13.)

C'est en ce jour qu'elle s'est montrée aux hommes, cette grâce de Dieu notre Sauveur ; et c'est dans l'adorable personne de Jésus-Christ naissant que se sont accomplies ces belles et consolantes paroles de l'Apôtre. Dans le mystère de l'incarnation divine, cette grâce du Sauveur est descendue sur la terre ; mais elle demeurait encore cachée dans le chaste sein de Marie, et ce n'est qu'en Bethléem et dans l'étable qu'elle s'est rendue visible par la sainte nativité de l'Enfant-Dieu qui nous l'apportait. Il est donc venu et il a paru au monde, ce Messie, ce désiré des nations : pourquoi? pour nous instruire et pour nous donner la science du salut. Science du salut dont avait parlé Zacharie, père de Jean-Baptiste, dans son admirable cantique, et que le divin précurseur devait lui-même enseigner au peuple de Dieu. Science du salut, science suréminente, l'abrégé de toutes les sciences, ou plutôt l'unique science qu'il nous importe d'acquiescer et de bien apprendre. Science que saint Paul fait consister en deux choses : l'une d'éloigner de

nous tous les obstacles du salut, et l'autre, de pratiquer toutes les œuvres du salut. Car ce sont là, dans la pensée du maître des gentils, les deux importantes instructions que nous devons tirer de la naissance de Jésus-Christ. *La grâce de Dieu notre Sauveur s'est manifestée à tous les hommes, afin que nous renoncions aux convoitises du monde et à ses désirs sensuels* : voilà les obstacles du salut dont un Dieu-Homme, et naissant parmi les hommes, nous apprend à nous dégager : premier point. *Cette même grâce de Dieu notre Sauveur s'est manifestée à tous les hommes, afin que nous vivions selon les règles de la tempérance, de la justice et de la piété* : voilà les œuvres du salut qu'un Dieu-Homme, et naissant parmi les hommes, nous apprend à pratiquer : second point. Grandes et salutaires leçons où est renfermée toute la sagesse évangélique, et qui demandent toute notre étude et toute notre attention.

PREMIER POINT. — Obstacles du salut dont un Dieu-Homme, et naissant parmi les hommes, nous apprend à nous dégager. Ces obstacles sont les biens du monde, les honneurs du monde, les plaisirs du monde et l'attachement que nous y avons : je dis l'attachement que nous y avons, et c'est cet attachement que l'Apôtre appelle convoitises du siècle et désirs

sensuels. L'expérience de tous les temps n'a fait que trop voir de combien de crimes ces malheureuses convoitises ont été la source, et combien d'âmes elles ont damnées, combien elles en damnent tous les jours. Or, c'est ce que le Fils de Dieu, dès sa naissance, nous apprend à retrancher de nos cœurs; et c'est pour nous y porter avec plus d'efficacité et plus de force, qu'il commence par nous en donner lui-même l'exemple le plus touchant.

En quel état naît-il? dans un état de pauvreté, dans un état d'humiliation, dans un état de souffrance et de mortification. Lisons sur cela l'Évangile: tout y est remarquable. Pauvreté: la mère, qui se voit proche de son terme, cherche un lieu convenable pour se retirer; mais son extrême indigence la fait refuser partout; il ne lui reste qu'une étable: quelle demeure pour un Dieu et pour une mère de Dieu! Quoi qu'il en soit, c'est là que Marie met au monde le Sauveur et le Roi du monde; c'est là qu'il commence à paraître. Le lit où il repose, c'est la paille; son berceau, c'est une crèche; ses vêtements, ce sont de misérables langes: voilà son palais, voilà tous ses trésors. Humiliation: hors quelques pasteurs qui viennent lui rendre leurs hommages, nul ne le connaît, ni ne pense à lui. A la naissance des princes, la joie éclate de toutes parts, on célèbre leur nom; les peuples, par des feux, des acclamations publiques, leur applaudissent; mais à l'égard de ce Dieu naissant, tout est dans le plus profond silence; il est dans le monde comme s'il n'y était pas. Souffrance et mortification: dans les ténèbres d'une nuit obscure, et au milieu de la plus rigoureuse saison, il se trouve exposé à toutes les injures du temps. Quel soulagement peut-il recevoir de Joseph et de Marie? toutes choses leur manquent, et ils n'ont point d'autres secours à lui donner que de s'attendrir à ses cris et de compatir à ses douleurs.

Est-ce donc ainsi que devait naître le libérateur d'Israël, le rédempteur des hommes, l'envoyé de Dieu? Est-ce ainsi que la synagogue l'attendait? Bien loin de cela, elle se promettait un Messie puissant selon le monde, grand selon le monde, comblé de tout le bonheur et de toute la gloire du monde: fausse espérance dont les juifs s'étaient laissé prévenir. Mais ce n'est point là le plan que Dieu, dans le conseil de sa sagesse éternelle, s'était formé pour l'ouvrage de notre rédemption et pour son accomplissement; il nous fallait un Sauveur qui nous enseignât la science du salut, et qui d'abord nous apprît à

en lever tous les obstacles; qui, dis-je, nous l'apprit encore plus par ses exemples que par ses paroles, puisque les paroles sans les exemples perdent infiniment de leur vertu, et ne font pas, à beaucoup près, la même impression. Par conséquent il nous fallait un Sauveur tel que nous l'avons, et tel qu'il se présente à nos yeux: un Sauveur pauvre, un Sauveur abject et humilié, un Sauveur souffrant et pénitent: pour quoi? afin qu'il pût nous dire avec plus d'autorité et d'une manière plus persuasive ce qu'il nous dit en effet de sa crèche: *Malheur à vous, riches*! non point précisément parce que vous êtes riches, mais parce que, vous confiant dans ces richesses périssables que vous aimez, vous ne pensez point à ce souverain bien, à ce bien éternel que je viens vous promettre, et qui seul est digne de vos soins. *Malheur à vous qui, pour vous élever et vous agrandir sur la terre, ambitionnez les premiers rangs et voulez occuper les premières places*! non point précisément que ce soit un crime de devenir grand et d'être grand; mais parce qu'éblouis de cette grandeur humaine et passagère dont vous êtes si jaloux, vous oubliez la véritable grandeur où vous devez sans cesse aspirer, et qui est la gloire céleste et immortelle. *Malheur à vous qui vous réjouissez et qui trouvez votre consolation en cette vie*! non point précisément que toute joie et toute consolation vous soit défendue, car il y en a d'innocentes et même de saintes; mais parce qu'enivrés des plaisirs sensuels qui vous corrompent, vous ne portez jamais vos vœux vers la suprême béatitude où vous êtes appelés, et que vous ne prenez nulles mesures pour l'obtenir.

Solides enseignements du divin Maître qui, pour nous faire marcher avec plus d'assurance dans les voies du salut, nous en découvre les écueils. Il nous parle; mais l'entendons-nous? voulons-nous l'entendre? Renoncer au monde, aux prospérités du monde, aux grandeurs du monde, au bonheur du monde: y renoncer, sinon d'effet, au moins de cœur, quel langage pour des mondains! mais c'est le langage de Jésus-Christ, c'est son Évangile. Nous trompe-t-il? veut-il nous tromper? Raisonons comme il nous plaira: il faut, ou suivre ce guide qui vient nous conduire, et qui est la voie même, la vérité, la vie; ou vivre et mourir dans un funeste égarement qui nous mène à la perdition.

SECOND POINT. — Œuvres du salut qu'un Dieu-Homme, et naissant parmi les hommes,

¹ Luc., vi, 24. — ² Ibid., xi, 43. — ³ Ibid., vi, 26.

nous apprend à pratiquer. L'Apôtre nous les a marquées dans ces paroles : *Afin que nous vivions selon les règles de la tempérance, de la justice et de la piété.* Œuvres, suivant l'explication de saint Bernard, œuvres de tempérance et d'une modération chrétienne par rapport à nous-mêmes, œuvres de justice et d'une charité chrétienne par rapport au prochain, œuvres de religion et d'une piété chrétienne par rapport à Dieu.

1^o Œuvres de tempérance et d'une modération chrétienne par rapport à nous-mêmes. Ce devoir se réduit aux saintes violences qu'il en coûte pour se maintenir dans l'ordre et se bien gouverner en toutes choses ; pour garder une conduite toujours sage, droite, pure et régulière, selon la raison et selon l'esprit du christianisme. Car dans l'usage de la vie, combien ya-t-il pour cela de combats à livrer contre ses propres inclinations et ses propres sentiments ? combien de vivacités à réprimer, combien de mouvements impétueux à arrêter, combien de jugements particuliers à soumettre et à déposer, combien de répugnances à vaincre, de volontés à rompre, combien d'efforts à faire, soit pour agir, soit pour s'abstenir et pour souffrir ? en un mot, combien de fois et sur combien de sujets faut-il, non-seulement renoncer au monde et à tous les objets extérieurs et sensibles, mais s'immoler soi-même, mais se dépouiller de soi-même, mais se renoncer soi-même ? Sans cela, bien loin de pouvoir posséder son âme et de savoir se régler, à quoi souvent ne s'échappe-t-on pas ? à quelles extrémités ne se porte-t-on pas ? Guerre évangélique dont cet enfant à qui nous rendons nos hommages comme à notre Dieu, et que nous adorons dans l'étable, lève, pour ainsi parler, aujourd'hui l'étendard ; guerre qu'il vient allumer sur la terre, et qu'il propose à tous ses disciples, ne les reconnaissant pour être à lui que par le renoncement à eux-mêmes ; guerre qui réforme tout l'homme, qui le tient continuellement en bride, qui redresse ses caprices, ses légèretés, ses humeurs ; qui le garantit de tous les excès où l'ardeur de ses passions pourrait l'entraîner ; qui l'établit et l'affermi inébranlablement dans cette sobriété, pour user du terme de saint Paul, dans ce tempérament et ce milieu où réside la sagesse, et où les maîtres de la morale font consister la vertu ; guerre difficile, il est vrai ; mais il y va du salut. Or un Dieu descendu de sa gloire, un Dieu tant chair et sujet à toutes nos infirmités, un Dieu né dans la misère et anéanti pour ce salut même

dont le soin nous est confié, ne nous donne-t-il pas assez à entendre quelle en est l'importance, et qu', dans une affaire d'une telle conséquence, il n'y a rien à ménager ?

2^o Œuvres de justice et d'une charité chrétienne par rapport au prochain. De justice ; rendant à chacun ce qui lui est dû, et ne refusant rien à personne de tout ce qui lui appartient. De charité : ajoutant au devoir la bonne volonté, l'inclination à faire du bien, le désir d'obliger et de faire des grâces, la patience dans les injures, et une prompte disposition à pardonner. Contemplons notre modèle, et observons-y tous ces traits, pour les former en nous et pour les imiter. Il naît, ce roi du monde, et il naît dans l'exercice actuel de la justice la plus exacte, par l'hommage qu'il rend aux puissances du siècle, quoique païennes et ennemies de sa loi. Si Marie, tout enceinte qu'elle était, a quitté Nazareth et s'est transportée à Bethléem, c'est pour se soumettre à l'édit d'Auguste César, qui ordonne qu'on dresse un état de l'empire, et que tous sans exception aillent se faire inscrire, chacun dans la ville dont il est originaire : voilà pourquoi cette mère vierge s'expose, elle et l'enfant qu'elle porte, à toutes les fatigues d'un pénible voyage, et aux rudes épreuves qu'elle a à soutenir dans une bourgade où elle est regardée et traitée comme étrangère. Elle obéit, elle pratique par avance et fait pratiquer à son Fils cette grande maxime qu'il doit un jour prêcher lui-même : *Rendez à César ce qui est à César* ; tant les droits du prochain sont inviolables, et tant devons-nous les respecter, de quelque nature qu'ils soient et en qui que ce puisse être. Ce n'est pas tout : il naît cet aimable et adorable Sauveur, et c'est par un effet de la charité la plus ardente et la plus désintéressée, c'est pour nous délivrer de la mort, c'est pour nous combler de ses biens, nous, indignes et viles créatures, nous pécheurs et ennemis de son Père. Comptons après cela le peu que nous faisons pour nos frères ; car qu'est-ce que notre charité, et en quoi se montre-t-elle ? où sont ses largesses ? où sont ses soins prévenants et bien-faisants ? que donne-t-elle ? que supporte-t-elle ? que remet-elle ? Tontefois un des caractères les plus marqués du christianisme, et par conséquent une des vertus les plus nécessaires au salut, c'est la charité.

3^o Œuvres de religion et d'une piété chrétienne par rapport à Dieu. Voilà le point capital, et c'est là que tout doit tendre : c'est, dis-je, à la gloire et au culte de Dieu. Aussi est-ce

¹ Math., xxii 21.

l'essentielle et dernière fin de l'avènement du médiateur qui nous est né. En entrant dans le monde, que dit-il au Père tout-puissant qui l'envoie ? Écoutons l'Apôtre, et voyons comme il le fait parler : *Vous n'avez pas voulu, Seigneur, du sang des taureaux et des boucs ; vous ne vous êtes point contenté de ces oblations et de ces victimes, mais vous m'avez formé un corps ; et dans ce corps me voici, mon Dieu, je viens faire votre volonté, selon qu'il est écrit de moi* ¹. C'est par la transgression de cette volonté divine que votre gloire a été blessée, et je viens la réparer ; je viens vous honorer, autant que le mérite votre être suprême. Ainsi, en effet, vient-il glorifier le Dieu vivant, ce Fils unique de Dieu ; il s'abaisse à tout pour cela, il se soumet à tout ; mais nous, ce même Dieu à qui nous assujettit une dépendance encore plus naturelle et plus entière, en quoi le glorifions-nous ? est-ce dans nos sentiments, est-ce dans nos paroles, est-ce dans nos actions ? quels actes de religion, quels exercices de piété pratiquons-nous ? ou, si nous en pratiquons, comment les pratiquons-nous ? Devoirs indispensables, mais qu'on abandonne

¹ Hebr., x, 6, 6, 7.

absolument, ou dont on ne s'acquitte qu'imparfaitement ; on s'en fait une gêne, une servitude, un fardeau. A qui donc offrons-nous notre encens ? à qui le devons-nous ? et s'il nous est enjoint de rendre au monde ce qui appartient au monde, nous est-il moins étroitement ordonné de rendre à Dieu ce qui appartient à Dieu ? Or ce qui appartient à Dieu, c'est l'honneur, et l'honneur de Dieu, c'est que nous le servions, que nous l'adorions, que nous observions sa loi, que nous révériions ses mystères, que nous soyons assidus à chanter ses louanges, à célébrer ses grandeurs, à invoquer son nom, à entendre sa parole, à fréquenter ses autels, à fuir tout le mal qu'il nous défend, et à ne rien omettre de tout le bien qu'il nous commande. Reprenons tout ce discours, et concluons. Nous avons appris de Jésus-Christ naissant la science du salut, ou nous avons dû l'apprendre ; nous savons quels sont les obstacles du salut, quelles sont les œuvres du salut. Joignons à ces connaissances la pratique : c'est tout ce qui manque à l'ouvrage de notre rédemption, qu'il ne tient qu'à nous, avec la grâce du Sauveur, d'achever et de consommer.

ESSAI D'OCTAVE

DU SAINT-SACREMENT.

AVERTISSEMENT

Outre l'Essai d'Avent qu'on donne au public, il s'est encore trouvé dans les écrits du Père Bourdaloue un Essai d'Octave du Saint-Sacrement. C'était la coutume autrefois de la prêcher tout entière, aussi bien que l'Avent sous un même dessein général, qui comprenait huit sujets particuliers; et les prédicateurs faisaient

de ces différents sujets autant de discours. Le Père Bourdaloue avait voulu se conformer à cet usage, et pour cela même il avait tracé sur le papier le fond et la suite des huit sermons qu'il se proposait de faire. Mais là-dessus comme à l'égard de l'Avent, il s'en est tenu au projet, sans en venir à l'exécution.

DESSEIN GÉNÉRAL

LA VIE DE JÉSUS-CHRIST DANS L'EUCCHARISTIE.

Hæc facite in meam commemorationem.

Faites ceci en mémoire de moi. (En saint Luc, chap. xxii, 19.)

Ce n'est point une représentation seulement, ni une simple commémoration. Tel que Jésus-Christ, ce Fils unique du Père dans l'éternité et ce Fils de Marie dans le temps; tel, dis-je, que ce Dieu-Homme vécut sur la terre parmi les hommes, et qu'il y parut revêtu d'une chair passible et mortelle; tel encore, quoique d'une vie beaucoup plus parfaite, il vit dans l'auguste sacrement dont il fut l'instituteur, et dont j'ai à vous entretenir pendant le cours de cette Octave. Il est vrai qu'il ne se montre point à nous comme autrefois: nous ne le voyons pas, nous ne l'entendons pas, nous ne sommes pas témoins de ses divines opérations. Mais dans ces ombres qui le couvrent il n'est pas moins vivant, et c'est là même que se renouvellent les plus grands mystères de cette première vie qu'il passa dans la Judée, et qu'il finit, après trente-trois ans, par le supplice de la croix.

Entre ces mystères de la vie de Jésus-Christ, notre Sauveur, nous distinguons celui de sa bienheureuse nativité, lorsqu'une mère vierge, par la toute-puissante vertu du Saint-Esprit, l'ayant conçu et porté neuf mois dans son sein, le mit au monde dans l'étable de Bethléem; celui de

l'adoration des mages, lorsque trois rois, conduits par l'étoile et encore plus par la loi qui les éclairait, vinrent lui rendre hommage, et le reconnaître, malgré son état pauvre et abject, pour le Dieu et le souverain Maître de l'univers; celui de sa présentation, quand Marie se purifia dans le temple, et qu'obéissant à la loi, elle offrit ce premier-né et présenta au Seigneur ce don précieux qu'elle en avait reçu; ceux de sa vie agissante, quand, parcourant les villes et les bourgades, il conversait avec les peuples, il opérât des miracles, il multipliait les pains et nourrissait dans le désert de nombreuses troupes; ceux de sa vie souffrante, où il fut si violemment persécuté, outragé, crucifié; enfin le glorieux mystère de sa résurrection, où il triompha de la fureur de ses ennemis et de la mort même.

Or, je prétends que tout cela s'accomplit tout de nouveau dans la très-sainte Eucharistie. C'est là, 1° que Jésus-Christ prend une seconde naissance; 2° que Jésus-Christ reçoit nos adorations; 3° que Jésus-Christ est présenté et offert à Dieu; 4° que Jésus-Christ converse avec les hommes; 5° qu'il se multiplie en quelque manière, et qu'il nourrit de son sacré corps une multitude innombrable d'âmes fidèles; 6° qu'il

est exposé aux insultes et aux persécutions ; 7° qu'il est même crucifié par les pécheurs sacrilèges ; 8° enfin, qu'il devient, comme dans sa résurrection, victorieux et triomphant.

Voilà, chrétiens auditeurs, ce que je me propose de développer en autant de discours que j'ai marqué d'articles différents. Voilà tout le plan que je me suis tracé pour votre instruction et votre édification : je dis pour votre édification ; car, ayant à parler dans un auditoire chrétien et catholique, mon dessein n'est pas de m'arrêter uniquement à de sèches controverses, ni à des spéculations abstraites et sans fruit. Je veux tellement vous expliquer les points de votre créance touchant le grand et ineffable sacrement dont nous solennisons la fête, que vous appreniez en même temps à le révéler, à le fréquenter, à l'honorer par toutes les pratiques d'une piété solide et religieuse. Ce serait peu d'éclairer l'esprit, si je ne touchais le cœur ; et il ne suffirait pas d'établir les dogmes de la foi, si je ne travaillais également à corriger les abus et à sanctifier les mœurs.

Dieu tout-puissant, Dieu de majesté, vous dont toute la grandeur est cachée sous de fragiles espèces et de viles apparences, Seigneur, aidez-moi de votre grâce. C'est pour seconder ses intentions de votre Eglise que je monte dans cette chaire ; c'est pour exalter le plus signalé de vos bienfaits, pour en rappeler le sou-

venir, pour en raconter les merveilles, et pour inspirer à mes auditeurs toute la vénération et tout l'amour qu'il mérite. Vous me soutiendrez, mon Dieu, vous bénirez mon travail, et, pour l'honneur de votre sacrement, vous donnerez de la force à mes paroles, et les imprimerez profondément dans les âmes.

Peut-être, ô mon Dieu, votre providence, qui veille sur le salut de tous, conduira-t-elle ici quelques-uns de nos frères errants. Dans un temps où le plus religieux monarque s'applique avec plus de zèle et plus d'efficacité que jamais à ramener ces brebis égarées et à les faire rentrer dans le berceau, peut-être quelques-uns, ou par un esprit de critique, ou par un vrai désir de s'instruire, se mêleront-ils dans la troupe, et se rendront-ils attentifs à m'écouter. Daignez, Père des miséricordes, jeter sur eux un regard favorable ; daignez, pour disposer l'ouvrage de leur conversion, donner à ma voix une vertu particulière et toute nouvelle. Qu'elle s'insinue, cette vertu divine, jusque dans le fond de leurs cœurs ; qu'elle les pénètre, qu'elle les remue, qu'elle les fléchisse. Ce sont nos frères, quoique séparés de nous. Ce sont des enfants rebelles à leur mère, mais dont elle pleure la perte et dont elle souhaite ardemment le retour. Heureux si je puis y contribuer, et s'il vous plaît de m'employer, Seigneur, à une œuvre si sainte et si digne de mon ministère !

PREMIER JOUR. — Jésus-Christ prenant dans l'Eucharistie une seconde naissance.

SERMON

SUR LA PRÉSENCE RÉELLE DE JÉSUS-CHRIST DANS LE SAINT-SACREMENT.

... s autem eis, accepit Jesus panem, et benedixit ac fregit, deditque discipulis suis, et ait : Accipite et comestis : hoc est corpus meum.

Pendant qu'ils soupaient, Jésus prit du pain, le bénit, le rompit, et le donna à ses disciples, disant : Prenez et mangez : ceci est mon corps. (Saint Matthieu, chap. xxvi, 26.)

Comment est-ce le corps de Jésus-Christ ? et devons-nous être surpris de la dispute qui s'éleva d'abord entre les juifs, lorsque lui ayant entendu dire : *Le pain que je donnerai, c'est ma chair pour la vie du monde* ; ils se demandaient les uns aux autres : Comment cet homme nous peut-il donner sa chair à manger ? Ils ne comprenaient pas le merveilleux changement qui se fait dans l'Eucharistie de la substance

du pain et du vin en la substance du corps et du sang de ce Dieu-Homme. Nous ne le comprenons pas nous-mêmes ; mais, plus dociles que ces incrédules, ce que nous ne comprenons pas, nous le croyons ; et, sans vouloir l'approfondir, nous nous soumettons à cet article de notre foi. Changement qui, selon la pensée des Pères, et en particulier de saint Chrysostome, est une extension de l'incarnation divine : de sorte que nous pouvons regarder cet excellent mystère comme une seconde naissance du Fils de Dieu. Outre sa génération éternelle dans le sein de son Père, il naquit sur la terre, pour la première fois, du sein de Marie, où il avait été conçu ; et j'ose dire que cette seconde naissance qu'il prend sur

¹ Joan., vi, 62.

nos autels entre les mains des prêtres n'est pas moins réelle, ni moins véritable, premier point; n'est pas moins miraculeuse, ni moins admirable, second point; n'est pas moins avantageuse aux hommes, ni moins salutaire, troisième point. Reprenons, et mettons ceci dans tout son jour.

PREMIER POINT. — Naissance réelle et véritable : c'est un langage assez ordinaire des Pères, que Jésus-Christ dans le sacrement de l'autel, est réellement et véritablement produit; car ils appellent production cette conversion du pain et du vin au corps du Sauveur et en son sang. Aussi est-ce en ce même sens que saint Augustin, relevant la dignité du sacerdoce de la loi nouvelle, s'écrie : O respectable et redoutable dignité des prêtres, puisque c'est par leur ministère et dans leurs mains que le fils même de Dieu s'incarne !

Je sais de quelles erreurs l'hérésie a infecté sur cela les esprits. A l'exemple des Caplarnaites, les hérétiques des derniers siècles se sont non-seulement étonnés, mais scandalisés d'une vérité néanmoins si solidement établie. En vain, pour les convaincre, leur a-t-on opposé ces paroles si claires, si formelles, si précises : *Ceci est mon corps, ceci est mon sang*; ils n'ont point manqué de subtilités pour les interpréter et les détourner; car voilà le caractère de l'incrédulité, de ne pas voir au milieu de la lumière, et de s'aveugler, si je puis le dire, en plein jour. Pressés par un témoignage si évident, à la propre signification des termes, ils n'ont pas rougi de substituer le sens le moins naturel et le plus forcé : altérant la proposition de Jésus-Christ, l'affaiblissant, tout exprime qu'elle est, et la réduisant à dire : Ceci est le signe, la figure de mon corps; et ceci le signe, la figure de mon sang.

Le vaste champ, si j'entreprenais de combattre ces ennemis de l'Eglise, et si je m'engageais à justifier contre leurs dogmes erronés la croyance orthodoxe et catholique où nous vivons ! Que n'aurais-je point à produire pour les détromper, si de bonne foi ils le voulaient être, et que l'opiniâtreté, que souvent même un intérêt secret ou une fausse gloire ne les rend pas obstinément et presque invinciblement dans leurs préjugés ? Je leur demanderais avec quelle vraisemblance ils peuvent se persuader que le Sauveur du monde, la veille de sa mort, déclarant à ses apôtres ses dernières volontés, comme par testament, et leur marquant le don

qu'il faisait aux hommes de son corps et de son sang précieux, il se soit énoncé dans une pareille conjoncture, et sur un sujet de cette importance, en des termes équivoques et métaphoriques; qu'il ne se soit pas fait entendre autrement, et que, ne s'expliquant pas davantage, il ait donné aux fidèles et à toute l'Eglise l'occasion la plus prochaine d'une idolâtrie publique et perpétuelle.

Je leur ferais observer les affirmations conséquences qui doivent s'ensuivre, s'il est permis, surtout en ce qui concerne les mystères de la religion, de restreindre à un sens improprie et figuré ce que l'Ecriture, ce que l'Evangile exprime le plus nettement, et sans la moindre restriction ni la moindre ambiguïté. Pourquoi ne serais-je pas en droit d'user de la même liberté au regard de l'humanité de Jésus-Christ, au regard de sa mort, de sa résurrection, prenant tout ce qu'en dit le texte sacré pour des apparences et rien de plus ? Or, où en serions-nous, et que deviendrait toute la foi chrétienne ?

Je leur porterais le défi : Et apprenez-nous donc vous-mêmes, leur dirais-je quelles expressions plus convenables et moins obscures pouvait employer le Fils de Dieu pour signifier que le pain avait été changé en son corps, et le vin en son sang. Fallait-il que, sans se contenter de dire : Ceci est mon corps, ceci est mon sang, il ajoutât : Ceci est réellement mon corps, et ceci est réellement mon sang ? Mais eût-il parlé selon l'usage commun ?

Je dis, par exemple : Voilà du pain ; voilà du vin, ou quelque autre chose que ce soit, et je m'en tiens là. Quiconque m'écoute ne conçoit-il pas d'abord ma pensée, et que je veux dire que c'est en effet du pain, ou que c'est en effet du vin ? Est-il besoin que j'ajoute : Voilà réellement du pain, ou voilà réellement du vin ? Cette addition ne paraîtrait-elle pas inutile, ne le serait-elle pas ? Que dis-je ! et le Sauveur du monde ne s'explique-t-il pas même par une addition importante et remarquable, quand, après avoir dit : Ceci est mon corps, ceci est mon sang, il poursuit et ajoute : Le même corps qui sera livré pour vous, le même sang qui doit être répandu pour vous ?

Enfin, je les renverrais à la tradition de tous les siècles depuis l'établissement de l'Eglise : aux définitions des conciles, tant généraux que nationaux ; aux sentiments de tous les Pères, soit grecs, soit latins ; à la foi de tous les peuples, de tous les empires, de tout le monde chrétien, où, d'âge en âge et sans interruption, je vois une profession authentique et unanime

de cette vérité capitale, que Jésus-Christ, dans son sacrement, est présent en personne, et contenu sous les accidents du pain et du vin. A qui nous en rapporterons-nous ? qui en croirons-nous ? J'en atteste le jugement secret et la conscience de tout homme sage et non prévenu. Est-il de la raison que les vues singulières et nouvelles de quelques hérésiarques l'emportent dans notre estime sur de telles autorités, et sur cette nuée de témoins ?

Ne nous arrêtons pas ici plus longtemps, chrétiens auditeurs : ce qui fait le scandale des hérétiques doit être la matière de notre foi, et d'une foi ferme et soumise. Avec cette fermeté et cette soumission de la foi, nous découvrons un Dieu sur nos autels, et nous lui disons, comme un de ses prophètes : Ah ! Seigneur, *vous êtes vraiment un Dieu caché*¹. Vous le fîtes à votre naissance dans l'étable de Bethléem, et vous l'êtes encore plus à cette autre naissance où votre humanité même se dérobe à nos yeux. Mais, tout caché que vous êtes, vous n'en êtes pas moins Dieu, et le même Dieu-Homme qui, dans le ciel, est assis à la droite du Père. Ainsi je le crois : vous, Seigneur, animez toujours par votre grâce et fortifiez ma foi.

SECOND POINT. — Naissance admirable et toute miraculeuse. Dans le ciel, le Fils éternel de Dieu est produit d'un père sans mère ; sur la terre, il fut produit d'une mère sans père ; et dans l'Eucharistie, il est produit sans l'un ni l'autre : quel prodige ! Pour opérer ce divin sacrement, la parole suffit ; et quelle parole ? Voici la merveille. L'Écriture nous apprend que toutes choses ont été faites par la parole de Dieu ; que c'est par cette parole que les cieux ont commencé à rouler sur nos têtes, par cette parole que la terre s'est affermie sous nos pieds, par cette parole que les eaux ont rempli les abîmes, par cette parole enfin que tous les êtres créés sont sortis du néant, et ont composé ce vaste univers : tant cette parole de Dieu, selon les termes de l'Apôtre, est vive, efficace, agissante. Tout cela est grand sans doute et digne d'admiration ; mais dans le sacré mystère du corps et du sang de notre Sauveur, et dans la manière dont il s'accomplit, je trouve quelque chose de plus surprenant. Car ce n'est pas même la parole de Dieu qui agit, c'est la parole d'un homme ministre de Dieu. Tellement que nous pouvons appliquer un prêtre cette belle et noble expression du prophète royal, parlant de Dieu, créateur du monde : *Il dit, et tout se fit* 2.

En effet, le prêtre parle, il prononce, il dit ; et tout à coup que de miracles ! Il dit, et dans l'instant toute la substance du pain, toute celle du vin est détruite : de sorte que sous la même figure, les mêmes dehors, et sans que rien de nouveau paraisse, ce n'est plus ni du pain ni du vin, mais Jésus-Christ en substance avec tout son corps, tout son sang, tout son être, et comme Dieu et comme homme. Il dit, et, par une division au-dessus de tout l'ordre naturel, et jusque-là inconnue à toute la raison humaine, de faibles accidents, tels que ceux du pain et du vin, couleur, odeur, saveur et autres, sont séparés de leur sujet, demeurent en cet état, et ne subsistent que par la vertu divine qui les soutient. Il dit, et ce même corps, caché sous les espèces sacramentelles, y est à la manière des esprits ; c'est-à-dire qu'étant tout entier dans toute l'hostie, il est encore tout entier dans chaque partie de l'hostie ; qu'il y est indivisible et incorruptible, et que ce n'est ni ce corps que l'on partage en partageant l'hostie, ni ce corps qui se dissout quand l'hostie vient à se dissoudre. Il dit, et le même Fils de Dieu, qui, sortant de ce monde après sa résurrection, mon'ta au plus haut des cieux, sans quitter ce séjour céleste descend sur l'autel : si bien qu'il est en même temps et dans le ciel et sur la terre, tout éclatant de lumière dans le ciel, et comme enseveli dans l'obscurité sur la terre ; mais aussi glorieux néanmoins sur la terre que dans le ciel.

Miracles incompréhensibles et ineffables ! miracles que les Pères n'ont considérés qu'avec une sainte horreur, et que saint Chrysostome appelle mystères terribles et formidables ! miracles que les hérétiques osent contester, parce que, ne les pénétrant pas, ils ne les jugent pas possibles : comme s'ils ignoraient cet oracle de l'Évangile, qui n'y a rien d'impossible à Dieu ; comme s'ils prétendaient mesurer la toute-puissance de Dieu selon leurs vues étroites et bornées ; comme si les œuvres de Dieu n'étaient pas aussi merveilleuses qu'elles le sont, parce qu'elles passent notre intelligence, et qu'elles sont au-dessus de tous nos raisonnements. Eh quoi ! dit saint Augustin, refuserons-nous à un Dieu si grand cet avantage de pouvoir faire plus que nous ne pouvons penser ni comprendre ? Humilions-nous et tremblons sous le poids de sa grandeur ; reconnaissons-la dans le ministre qu'il en a fait comme le dépositaire, en le revêtant de son pouvoir ; entrons dans le sentiment de ces troupes de peuple dont a parlé l'évangéliste saint Matthieu, qui furent saisies

¹ Isa., XLV, 16. — ² Psalm., XXXII, 9.

d'une crainte religieuse, et s'écrièrent d'une commune voix, en louant Dieu et le bénissant d'avoir donné aux hommes le pouvoir de remettre les péchés : bénissons-le mille fois nous-mêmes, et rendons-lui mille actions de grâces du pouvoir qu'il a donné à ces mêmes hommes de consacrer son corps et son sang. Sentiment d'autant plus juste, que ce pouvoir ne leur est accordé qu'en notre faveur et pour notre salut.

TROISIÈME POINT. — Naissance infiniment avantageuse et salutaire pour nous. *Ne craignez point*, dit l'ange aux pasteurs, en leur annonçant la naissance de Jésus-Christ; *je viens vous apprendre une nouvelle qui doit être pour tout le peuple le sujet d'une grande joie, savoir, qu'il vous est né un Sauveur* ¹. Or c'est en cette même qualité de Sauveur que Jésus-Christ se rend présent sur l'autel, et qu'il se refferme dans son sacrement. Il y renferme avec lui des trésors infinis de grâces, puisqu'il est l'auteur de la grâce, et la source inépuisable de tous les dons célestes. Ce n'est pas pour les tenir resserrés dans son sein, mais pour les répandre sur nous, et pour nous les communiquer avec abondance.

C'est donc dans ce divin mystère, et par rapport à nous, que se vérifie ce que disait le Fils de Dieu touchant la fin de sa mission et de son avènement sur la terre : *Je suis venu afin qu'ils aient la vie, et qu'ils l'aient plus abondamment* ². Sacrement de vie, sacrement de salut, parce qu'il sert à entretenir la vie spirituelle de nos âmes, et à nous soutenir dans la voie du salut; parce qu'il sert à guérir toutes nos faiblesses, et à nous fortifier contre tous les obstacles du salut; parce qu'il nous fournit tous les secours nécessaires au salut; enfin, parce que c'est un gage de cette vie future où nous aspirons, et de cette gloire éternelle où consiste le salut. Quel fonds de réflexions, si j'entreprenais de le creuser! quelle matière à tous les sentiments de la plus vive reconnaissance! Je ne vous prie point, Seigneur, comme le Prophète, de dire à mon âme : *Je suis votre salut* ³; vous l'êtes déjà avant que je vous le demande, et vous avez sur cela prévenu mes vœux. Mais je m'adresserai à toutes les créatures, je les inviterai à chanter vos miséricordes envers moi; je leur crierai, dans le transport de ma joie : *Venez, voyez, admirez... combien le Seigneur a fait pour moi à ne de grandes choses* ⁴! il l'a créée, il l'a purifiée et lavée de la tache originelle; il l'a remplie de son esprit et l'a sanctifiée; il est

sorti du sein de son Père et s'est revêtu de notre chair pour la rechercher, pour la racheter, pour la réconcilier; il n'y a pas épargné jusqu'à sa vie : mais tout cela ne lui a point encore suffi; il veut que ce corps qu'il a pris pour le salut de cette âme lui reste comme en héritage; il veut que chaque jour ce corps renaisse en quelque sorte pour elle; et qu'elle en puisse toujours recevoir une nouvelle force et de nouveaux accroissements de grâce.

Voilà où l'amour de ce Dieu Sauveur l'a porté : car ce sacrement de grâce et de salut est en même temps un sacrement d'amour; mais de quel amour? qui peut l'exprimer? *Ayant aimé les siens*, dit saint Jean, et dans eux tous les hommes, *il les aima jusques à la fin* ¹. Qu'est-ce à dire, *jusques à la fin*? c'est-à-dire qu'il les aima jusqu'à sa mort; c'est-à-dire qu'il les aima jusqu'à ce jour où ces mêmes hommes à qui il se donnait, conjurés contre lui, le trahissaient, le vendaient, n'aspiraient qu'à sa ruine, et lui préparaient les plus cruels tourments; c'est-à-dire que, par l'effort le plus généreux et le plus constant de son amour, sans égard à tout le mal qu'ils méditait contre sa personne et que la haine leur inspirait, il ne pensa qu'à eux-mêmes et au bien qu'il leur voulait faire; c'est-à-dire que, sans avoir encore pleinement satisfait jusque-là son amour, il y mit le comble par le don qu'il leur fit, et ne leur laissa plus rien à désirer sur la terre de tout ce qu'ils en pouvaient attendre. Voilà comment il a aimé le monde, et voilà comme il m'a aimé, moi en particulier; car il pensait dès lors à moi, et il m'avait en vue comme les autres. Son amour n'a point eu de bornes : tous y ont été compris, et tous en peuvent profiter. Or, sur cela que me dit mon cœur, ou que ne me dit-il point, que ne me reproche-t-il point? Hélas! s'il ne me dit rien, c'est qu'il ne sent rien; et de quoi sera-t-il touché, s'il est insensible à un tel amour? Malheur à moi et à mon indifférence! Elle ne se fait que trop connaître dans toute ma conduite à l'égard du sacrement de ce Dieu d'amour; dans les évagations de mon esprit, dans mes tiédeurs, mes lâchetés, mes ennuis en la présence de ce sacrement. Cependant l'Apôtre s'explique en ces termes bien terribles pour moi : *Quiconque n'aime pas le Seigneur Jésus, qu'il soit anathème* ²! Je dois l'aimer dans tous les états où la foi me le présente. Mais en quel état doit-il me paraître et me doit-il être plus aimable, que dans un mystère où il veut s'unir tellement à moi et m'unir

¹ Luc. II, 10, 11. — ² Joan., x, 10. — ³ Psal. xxxiv, 3. — ⁴ Ibid., lxxv, 16.

¹ Joan., xiii, 1. — ² 1 Cor., xvi, 22.

si étroitement à lui, qu'en conséquence de cette union la plus intime et la plus parfaite, je puisse dire ce que disait le maître des gentils, dans l'ardeur de l'amour dont il était embrasé : *Je*

*vis; mais non, ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi*¹.

¹ Galat., II, 20.

SECOND JOUR. — Jésus-Christ recevant dans l'Eucharistie nos adorations.

SERMON

SUR LE CULTE D'ADORATION RENDU A JÉSUS-CHRIST DANS LE SAINT-SACREMENT.

Venite, adoremus, et procliamus, quia ipse est Dominus Deus noster.

Venez, adorons le Seigneur, et prosternons-nous devant lui, car c'est le Seigneur notre Dieu. (*Au psaume, xciv, 6, 7.*)

C'est au nom de toute l'Eglise, de cette sainte épouse de Jésus-Christ, que nous sommes appelés devant les autels de son divin Epoux, pour lui offrir notre encens et pour l'adorer. Elle ne se contente pas que nous lui rendions un honneur commun, soit aux esprits bienheureux, soit aux saints, qui sont les élus de Dieu : elle veut que ce soit un culte particulier et d'adoration. Elle ne se contente pas que nous l'adorions dans le ciel où il est remonté, et qui est le séjour de sa gloire ; elle veut encore qu'il soit adoré sur la terre, dans ses tabernacles où il réside, et dans son sacrement. En vain l'hérésie lui a-t-elle refusé ce culte suprême, et par une audace insoutenable a-t-elle entrepris de l'abolir : l'Eglise, armée de ses foudres, s'est élevée, et en a pris la défense. Animée d'un zèle de religion, elle n'a rien omis pour la cause de ce chef invisible dont elle est le corps mystique, et elle s'est employée de tout son pouvoir à le maintenir dans la juste possession où il a toujours été de voir les fidèles se prosterner en sa présence, et de recevoir dans son sanctuaire les hommages dus à la Divinité. Allons donc, chrétiens auditeurs, et nous-mêmes acquittons-nous d'un devoir si légitime. Afin de nous y exciter davantage, perçons le voile qui couvre un si grand mystère ; ne nous arrêtons point à des apparences capables de rabaisser l'idée que nous en devons avoir ; mais comprenons bien deux vérités qui feront le partage de ce discours : car je vais vous montrer comment l'état de Jésus-Christ, dans le sacrement de l'autel, est celui où il mérite plus nos adorations ; premier point ; et comment ce même état de Jésus-Christ, dans le sacrement de l'autel, est encore celui qui donne à nos adorations plus de mérite, second point. Deux instructions qui demandent votre attention.

PREMIER POINT. — L'état de Jésus-Christ dans le sacrement de l'autel est celui où il mérite plus nos adorations : comment ? 1° En vertu de sa présence plus immédiate et plus prochaine ; 2° en reconnaissance de l'humiliation volontaire où il est réduit, et où il se tient abaissé pour nous. Je m'explique.

1° Présence de Jésus-Christ plus immédiate et plus proche dans le sacrement de l'autel, premier motif qui nous engage spécialement à l'y adorer. A parler en général, il est partout également adorable, puisqu'il est partout également Dieu ; mais plus il est proche de nous, et plus nous sommes proches de lui, c'est alors que nous devons devant lui nous comporter avec plus de révérence, et redoubler nos adorations. Ainsi, pour user de cette comparaison, le prince, dans toute l'étendue de ses Etats, est également respectable à tous ses sujets ; mais s'ils ont à paraître devant ses yeux, s'ils sont admis auprès de sa personne, quel tremblement tout à coup les saisit, et quels témoignages ne lui donnent-ils pas d'un nouveau respect et d'une profonde vénération ! Ainsi, pour me servir d'un exemple plus convenable encore et plus propre, Moïse était sans cesse occupé de la pensée du Dieu de ses pères, et en tous lieux il l'adorait ; mais quand le Seigneur lui apparut, quand une voix, sortie du buisson ardent, lui fit entendre ces paroles : *Je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob* ; en ce moment quelle fut sa surprise ! Dans une sainte frayeur, tout éperdu et comme hors de lui-même, il se couvrit le visage, il se jeta contre terre, il y demeura dans le silence, n'osant pas lever la tête ni porter ses regards vers cette flamme où il connut que le Dieu d'Israël était présent. Or Jésus-Christ ne nous est pas moins présent, et nous est même plus présent sur nos autels et dans son sacrement. Moïse eut défense d'approcher du buisson, au lieu que nous allons jusques au pied de l'autel où le Seigneur repose.

Jésus-Christ est auprès de nous, et nous sommes auprès de Jésus-Christ ; nous prenons place à sa table, nous recevons à certains jours et aux fêtes solennelles sa bénédiction : d'où, par la conséquence la plus naturelle, il s'ensuit que c'est donc là qu'il attend avec plus de sujet nos hommages et notre culte.

Culte, dit saint Chrysostome, que lui rendent des légions d'anges assemblés dans son sanctuaire, pour lui former une cour digne de lui ; culte que l'Eglise a toujours cru devoir lui rendre, et qu'elle lui a toujours rendu, comme toujours elle le lui rendra, quoi qu'en puissent dire nos hérétiques. Ils ont bien vu que ce culte d'adoration, s'ils en convenaient, devait être contre eux une preuve évidente de la présence réelle du corps de Jésus-Christ dans la sainte Eucharistie. Voilà pourquoi ils ont tant contesté sur ce culte, et pourquoi ils refusent de le reconnaître. Egalement incrédules et sur le droit et sur le fait, ils n'ont voulu souscrire ni à l'un ni à l'autre : c'est-à-dire qu'ils n'ont point voulu croire, ni qu'on doive adorer le sacrement que nous adorons, ni que dans toute l'antiquité, depuis l'établissement de l'Eglise, on l'ait adoré. Mais que, sans se prévenir ni s'obstiner contre des faits sensibles et palpables, ils suivent de siècle en siècle la plus ancienne et la plus constante tradition ; qu'ils écoutent les conciles, qu'ils interrogent les Pères, qu'ils consultent les liturgies, ils pourront aisément se détromper et se convaincre. Et n'est-ce pas en vue de ce culte divin que l'Eglise a institué de si augustes cérémonies, qu'elle récite tant de prières, qu'elle ordonne des prêtres, qu'elle leur confère l'onction, qu'elle consacre les temples, les autels, les vases, les vêtements, tout ce qui a rapport à la célébration des saints mystères ? Quoi donc, dit saint Chrysostome, tout cela, n'est-ce qu'un jeu, n'est-ce qu'un appareil de théâtre ?

Mais revenons, et concluons qu'à l'égard du sacrement de Jésus-Christ, un double précepte nous oblige à l'adorer : l'un, selon le terme de l'école, précepte négatif, et l'autre, suivant le même langage, précepte positif : l'un qui consiste à ne rien faire contre l'honneur et le culte dû à ce sacrement, l'autre, qui exige de nous envers ce sacrement tous les devoirs d'une adoration, non-seulement extérieure et apparente, mais véritable et intérieure. Car, sans le cœur, tout le reste n'est de nul prix au jugement de Dieu. Le Seigneur doit être adoré en esprit et en vérité¹ ; et ce sont de tels adorateurs qu'il cherche, parce que ce sont là ceux qui l'hono-

rent. Est-ce ainsi que nous l'adorons ? Nous paraissions devant lui, mais pensons-nous à lui ? Lors même que nous sommes à ses pieds, et qu'àu dehors nous lui donnons quelques marques de respect et de religion, où est notre esprit ? où se porte-il et où s'arrête-t-il ? Cependant il nous voit, ce Dieu scrutateur des cœurs ; mais de quel œil voit-il les vaines idées qui nous amusent, et les frivoles imaginations qui nous dissipent ?

2^o Humiliation volontaire où Jésus-Christ se réduit pour nous dans le sacrement de l'autel : second motif qui doit nous exciter plus fortement et spécialement à l'y adorer. Saint Paul, parlant des anéantissements du Fils de Dieu dans l'incarnation, dit : *Il s'est anéanti, prenant la forme d'esclave*¹. De là qu'est-il arrivé ? c'est, poursuit le saint Apôtre, que Dieu l'a élevé, et lui a donné un nom au-dessus de tout nom². Pourquoi cela ? Afin, conclut le même docteur des nations, qu'au nom de Jésus, tout ce qu'il y a dans le ciel, sur la terre et dans les enfers, fléchisse le genou, et que toute langue confesse que le Seigneur Jésus-Christ est dans la gloire de Dieu son Père³. Paroles remarquables, paroles qui conviennent admirablement au point que je traite. A considérer Jésus-Christ humilié dans le saint mystère, abaissé, comme anéanti, le libertin se révolte, et, selon la prudence de la chair qui l'aveugle, ce sacrement, tout grand qu'il est, lui semble méprisable. Mais, sagesse humaine, que tes lumières sont trompeuses, et que tes raisonnements sont faux ! Parce qu'il est descendu de sa gloire, ce Verbe de Dieu, et qu'il s'est d'abord anéanti en se faisant homme, c'est pour cela que Dieu l'a exalté, pour cela qu'il a voulu que tout plîât sous son nom, et qu'on l'adorât dans toute l'étendue de l'univers. Et parce qu'il s'anéantit tout de nouveau dans le sacrement de son corps qu'il nous a laissés, et dont il lui a plu de nous gratifier, c'est pour cela même que l'âme fidèle, piquée d'une sainte émulation, sent tout son zèle s'allumer, et qu'elle tâche, autant qu'il lui est possible, de compenser par ses plus humbles adorations les abaissements de son Sauveur.

D'autant plus vivement touchée et plus animée de zèle, que ce sont des abaissements volontaires, et où de lui-même il se réduit pour nous. David disait : *Devant le Seigneur qui m'a choisi... et qui m'a établi chef de son peuple, je m'humilierai, je me ferai petit, et plus petit que je ne l'ai encore été ; je me mépriserai moi-même, et ce sera là toute ma gloire*⁴. Le saint roi parlait de

¹ Jean., 17, 24.

¹ Philép., 2, 7. — ² Ibid., 9. — ³ Ibid., 10, 11. — ⁴ II Reg., 21, 22

la sorte à la vue de l'arche ; et telle, à plus forte raison, doit être la disposition d'une âme témoin des humiliations d'un Dieu pour elle. Vous vous abaissez jusques à moi, Seigneur, et pour moi ; et moi, que ne puis-je, devant vous et pour vous, m'abîmer jusques au centre de la terre ! que ne puis-je appeler toutes les nations en votre présence, et vous offrir avec meshomages ceux du monde entier ! Car de tout ce qui dépend de moi, que dois-je omettre pour relever et pour vous rendre une gloire dont vous n'obscurcissez l'éclat qu'afin de vous accommoder à ma faiblesse, et de me faciliter l'accès auprès de vous ?

C'est dans ce même sentiment que tant d'âmes pieuses et dévotes, par l'inspiration de l'Esprit de Dieu, et du consentement des pasteurs de l'Eglise, se sont associées pour l'adoration perpétuelle du très-saint Sacrement. Elles ont mesuré sur les humiliations de Jésus-Christ leurs adorations. Comme donc et le jour et la nuit il demeure toujours dans le même anéantissement, elles n'ont pas voulu qu'il y eût un moment, et de la nuit et du jour, où on ne lui fit hommage, et où on ne lui rendit une partie de l'honneur qu'elles savent lui appartenir. De tout ceci jugez, femmes mondaines, avec quelle affreuse indécence vous venez dans nos temples, non pas honorer un Dieu humilié, mais vous donner en spectacle, mais allurer sur vous les regards, et vous faire voir parées comme des idoles ; mais, si je ose dire, vous faire encenser vous-mêmes et adorer.

SECOND POINT. — L'état de Jésus-Christ dans le sacrement de l'autel est encore, par un heureux retour, celui qui donne à nos adorations plus de mérite. Car, en adorant Jésus-Christ dans l'Eucharistie, 1° nous adorons ce que nous ne voyons pas ; 2° nous adorons même contre ce que nous voyons.

1° Nous adorons ce que nous ne voyons pas. Que les anges et toutes les âmes qui jouissent de la béatitude dans le ciel adorent le Seigneur Jésus ; que, suivant la vision qu'en eut saint Jean, et qu'il rapporte au chapitre cinquième de son Apocalypse, ils disent et redisent incessamment à haute voix : *Il est digne, cet Agneau qui a été immolé, de recevoir la puissance, la divinité, la sagesse, la force, l'honneur, la gloire et la bénédiction* ; voilà de quoi je ne suis point surpris. Ils le voient dans les splendeurs des saints, et revêtu d'un éclat plus grand encore qu'il ne parut aux apôtres sur le Thabor. Que même les anges, sans égard à la pauvreté de

l'étable où il était né, et de la crèche qui lui servait de berceau, se soient prosternés dès qu'ils l'aperçurent ; qu'ils aient ouvert leurs trésors, et que, dans les présents mystérieux qu'ils lui offrirent, ils l'aient reconnu pour leur roi et adoré comme leur Dieu, cela non plus ne m'étonne point. Du moins voyaient-ils son humanité sainte, et pouvaient-ils dans ses yeux, dans tous les traits de son visage, ainsi que l'observe saint Jérôme, découvrir quelque chose de divin et au-dessus de l'homme. Mais comme le Sauveur du monde a dit : *Bienheureux ceux qui n'ont point vu et qui ont cru* ¹ ; je dis de même, et conformément à cet oracle : *Bienheureux ceux qui ne voient point, mais qui néanmoins se soumettent, et qui adorent avec la même humilité et la même affection de cœur que s'ils voyaient. Pourquoi bienheureux ? parce que dans leurs adorations ils ont le mérite de la foi la plus pure et de la religion la plus parfaite.*

Or voilà ce que nous faisons à l'égard de l'Eucharistie : nous adorons sans voir et sans demander à voir. Je ne dis pas que nous adorons sans connaître : c'est un des reproches que le Fils de Dieu fit à la Samaritaine : *Vous adorez ce que vous ne connaissez pas* ², mais nous, ce que nous adorons, nous le connaissons. Et en effet, ce que nous adorons nous savons que c'est Jésus-Christ ; non point Jésus-Christ passible et mortel comme autrefois, mais Jésus-Christ ressuscité et vivant, mais Jésus-Christ impassible et immortel : nous le savons, nous le connaissons, et nous n'allons pas plus loin. Tout le reste n'est que ténèbres pour nous, et nous n'entreprenons point de les éclaircir. Au milieu de ces ténèbres, tout épaisses qu'elles sont, nous agissons, nous nous assemblons auprès du Seigneur, nous répandons à ses pieds nos âmes encore plus que nos corps, nous nous tenons dans un silence respectueux, la tête penchée, les mains jointes, et en posture de suppliants. Pour cela, quel empire faut-il prendre sur sa propre raison ! et pour la captiver de la sorte et la fixer, quelles victoires n'y a-t-il pas à remporter sur soi-même ! Est-ce sans fruit, et de tels sacrifices ne sont-ils dans l'estime de Dieu de nulle valeur ?

2° Nous adorons même contre ce que nous voyons : car que voyons-nous ? toutes les apparences du pain et toutes les apparences du vin : rien de plus. Sont-ce de fausses apparences ? Il est vrai que nous pouvons être quelquefois trompés par de vaines illusions, qui présentent à nos yeux certaines images et certains dehors

¹ Joan., xx, 29. — ² Ibid., iv, 22.

où il n'y a rien de réel; mais ici ce sont de vrais accidents que nous voyons, ce sont réellement les espèces du pain et les espèces du vin; elles sont telles qu'elles ont toujours été, et il ne s'y est fait aucun changement. De là que nous dis-tent nos sens? que c'est donc du pain, que c'est du vin, et point autre chose. Or là-dessus, éclairés d'une lumière divine, nous les démentons tous et nous les confondons. Qu'ils parlent, nous ne les écoutons point; qu'ils se récrient, nous les forçons de se taire. Selon leur rapport, ce qu'ils aperçoivent n'est que du pain et n'est que du vin; et, selon la vive et infailible persuasion où nous sommes, ce n'est ni du pain ni du vin, mais le Dieu que le ciel adore et que nous devons adorer. Il est dit d'Abraham qu'il *espéra contre l'espérance même*¹; c'est-à-dire qu'il espéra lors même que, suivant l'ordre naturel, il perdait, ce semble, tout sujet d'espé-

¹ Rom., IV, 18.

rer; et voilà comment nous adorons, lors même que ce qui frappe nos sens ne nous représente nul objet digne de notre culte: que dis-je! lors même que ce qui nous frappe la vue ne nous représente que des objets à qui, par eux-mêmes, aucun culte ne peut être dû. L'espérance d'Abraham lui fut imputée à justice; et n'est-ce pas ainsi que vous daignez, Seigneur, recevoir notre encens en *odeur de suavité*²? Si vous ne vous découvrez pas sensiblement à nos yeux, c'est de votre part un trait de miséricorde. Moins nous vous voyons, plus nos adorations vous deviennent agréables et nous deviennent méritoires. Rien n'en interrompra le cours; mais ce sera en cette vie notre plus commun exercice, jusqu'à ce que nous puissions parvenir à cette autre vie où nous vous verrons face à face, et nous jouirons de votre gloire pendant tous les siècles des siècles

² Exod., XXIX, 41.

TROISIÈME JOUR. Jésus-Christ présenté à Dieu dans l'Eucharistie.

SERMON SUR LE SACRIFICE DE LA MESSE.

Oblatus est, quia ipse voluit.

Il a été offert, parce que lui-même l'a voulu. (*Isaïe, chap. LIII, 7.*)

C'est ainsi que parlait le Prophète, dans une vue anticipée de Jésus-Christ offert à son Père comme la victime du salut des hommes. Ce Sauveur du monde, selon que le témoigne l'apôtre saint Paul, se présenta d'abord lui-même en entrant dans le monde. Quelques jours après sa naissance, il fut encore présenté par Marie sa mère, qui le porta au temple, le mit dans les mains de Siméon, et fit hommage à Dieu de cet Enfant-Dieu, lequel devait un jour, par sa mort, réparer la gloire de Dieu. Il arriva, ce jour; cette mort, la plus ignominieuse et la plus cruelle, fut concertée par les intrigues et la haine des juifs; cette hostie pure et sans tache reçut le dernier coup sur la croix, et fut immolée à l'honneur de la divine Majesté. Tout cela, parce qu'il avait été résolu de la sorte dans le conseil de la Sagesse éternelle, et que le Fils du Très-Haut y avait volontairement et librement consenti. Mais ce n'était point assez pour ce Dieu médiateur. Tout ressuscité et tout vivant qu'il est, il ne cesse point d'être victime, et c'est en cette qualité de victime qu'il veut être offert, ou qu'il s'offre lui-même par les mains de ses ministres, dans le sacrifice de nos autels.

B. — TOM. II.

Sacrifice le plus excellent et au-dessus de tous les sacrifices, puisqu'il est d'un prix infini; sacrifice unique, et où se rapportaient tous les sacrifices de l'ancienne loi, comme les figures à la vérité qu'elles représentent; sacrifice tout à la fois eucharistique, propitiatoire, impétra-toire. En trois mots, qui comprennent tout le fond de ce discours, sacrifice de louange, sacrifice de propitiation, sacrifice d'impétration. Sacrifice de louange pour honorer Dieu, premier point; sacrifice de propitiation pour effacer les péchés et apaiser la colère de Dieu, second point; sacrifice d'impétration pour obtenir les grâces de Dieu, troisième point. De tout ceci nous apprendrons dans quel esprit nous y devons assister, quelle attention nous y devons apporter, quels avantages enfin et quels fruits nous en pouvons et nous en devons retirer.

PREMIER POINT. — Sacrifice de louange pour honorer Dieu. Nous offrons à Dieu le sacrifice de nos autels, 1° pour l'honorer et le glorifier comme souverain Seigneur; 2° pour l'honorer et le remercier comme bienfaiteur.

1° Pour honorer Dieu comme souverain Seigneur. C'est en cette vue que Marie, dans le temple de Jérusalem, selon que je l'ai déjà remarqué, après s'être purifiée, présente Jésus-

Christ. Elle obéissait à la loi, laquelle ordonnait que tout premier-né serait présenté à Dieu : pourquoi ? afin de relever le suprême domaine de Dieu, afin de reconnaître solennellement que tout vient de Dieu, par conséquent que tout est à lui, et que la gloire de tout lui doit être rendue. Or, voilà ce que nous faisons en sacrifiant le corps et le sang du Sauveur ; car c'est un vrai sacrifice qui s'accomplit dans nos temples : l'autel, le prêtre, la victime, l'oblation, la consommation, rien n'y manque. Voilà, dis-je, ce que nous faisons, ou plutôt ce que fait le prêtre plus immédiatement et plus parfaitement en notre nom. Il offre, et quoi ? c'est Jésus-Christ même ; il offre, et à qui ? au Dieu tout-puissant et immortel ; il offre, et pourquoi ? pour rendre à la souveraine Majesté un honneur souverain : car de tous les honneurs, le plus grand est celui du sacrifice, et par cette raison même il ne peut être dû qu'à Dieu.

Il y a plus : mais parce que le sacrifice ne consiste pas seulement dans l'oblation, et qu'il consiste encore dans la consommation où la victime est détruite, le même ministre, après avoir présenté l'hostie et l'avoir consacrée, la consume : si bien, oserai-je le dire ? que, selon son être sacramentel, Jésus-Christ meurt à ce moment, et est détruit lui-même. Pourquoi détruit de la sorte ? Ah ! mes frères, pour faire, bien moins pas les paroles que par la pratique, cette grande protestation à son Père : Dieu du ciel et de la terre, Seigneur, vous êtes l'être des êtres, et devant vous tout autre être disparaît et n'est rien. Protestation toujours glorieuse à Dieu, de quelque part qu'elle vienne : qu'est-ce donc quand elle est faite aux dépens d'un Dieu et par un Dieu ? De là quelle leçon pour nous ! quelle règle pour assister dignement au sacrifice de l'autel ! On nous trace là-dessus assez de méthodes : elles sont bonnes, et je n'ai garde de les condamner, pourvu qu'elles soient conformes aux intentions de l'Église. Mais de toutes les méthodes, voici sans contredit une des plus solides : d'assister au sacrifice en esprit de sacrifice, de nous y entretenir des plus hautes idées de la grandeur de Dieu et des plus bas sentiments de notre faiblesse ; de nous y unir au prêtre qui sacrifie, d'offrir avec lui la même victime, de nous offrir nous-mêmes avec Jésus-Christ : tout cela dans un vrai désir de glorifier ce premier Être, dont nous dépendons essentiellement, et qui seul est la fin de toutes choses, comme il en est le principe.

2° Pour honorer et remercier Dieu comme bienfaiteur. L'immense bonté de Dieu se répandant

sur nous par tant de bienfaits, il était juste qu'il y eût dans la religion un sacrifice d'action de grâces. Or tel est le sacrifice de nos autels. Le prêtre nous le fait bien entendre, lorsque, au milieu des saints mystères, avant que de consacrer le corps et le sang de Jésus-Christ, il nous avertit expressément de rendre grâces au Seigneur notre Dieu. Car il est, ô mon Dieu, continue-t-il, de la droite justice et de l'équité la mieux fondée, que partout et en tout temps on vous remercie, on vous loue, on vous bénisse en mémoire de vos dons. Sacrifice qui, dans sa valeur, égale au moins et même surpasse communément tout ce que nous avons reçu ou pu recevoir de la libéralité divine. *Celui qui n'a pas épargné son Fils, mais qui l'a livré pour nous, ne nous a-t-il pas tout donné avec lui ?* C'était le raisonnement de l'Apôtre, et, suivant cette règle, je dis : Nous sommes redevables à Dieu de tout, puisque nous tenons tout de lui, il est vrai ; mais de lui présenter son Fils, n'est-ce pas lui rendre tout ? et que peut-il au-delà demander de notre reconnaissance ?

Pensée capable d'occuper utilement et saintement une âme dans toute la suite du sacrifice où elle est présente. Elle repasse dans son souvenir les bienfaits de Dieu ; elle ne les peut compter, parce qu'ils sont sans nombre ; mais elle en est comme toute remplie au dedans d'elle-même, et comme tout investie au dehors. Insolvable de son fonds, elle sent sa pauvreté et sa misère ; elle la reconnaît et s'en humilie. Que ferai-je donc, dit-elle avec le roi-prophète : *Que donnerai-je au Seigneur pour tout ce qu'il m'a donné ?* Mais là-dessus elle ne demeure pas longtemps incertaine ; elle a devant elle une ressource prompte et la plus abondante : c'est la précieuse victime immolée sur l'autel. Elle prend le calice du salut, selon l'expression du même prophète, et, pleine de confiance en le présentant, elle se croit auprès de Dieu quitte de tout du côté de la reconnaissance. De quels sentiments, au reste, accompagne-t-elle cette offrande, de quelle gratitude et de quel zèle pour la gloire d'un Dieu si libéral envers elle et si bon !

SECOND POINT. — Sacrifice de propitiation pour effacer les péchés et apaiser la colère de Dieu. Il l'apaise, soit à l'égard des vivants, soit même à l'égard des morts.

1° Sacrifice de propitiation pour les vivants. Nous ne doutons point que le sacrifice de la croix n'ait été un sacrifice de propitiation, où

1 Rom., viii, 32. — 2 Psal., cix, 12.

le Sauveur des hommes a versé son sang, et est mort pour effacer les péchés du monde, et pour apaiser son Père, justement irrité contre nous. Or, le sacrifice de l'autel est le même que celui de la croix : c'est la même hostie, le même corps et le même sang de l'Homme-Dieu, et, par une suite nécessaire, c'est la même efficace et la même vertu : avec cette différence néanmoins, que le sacrifice de la croix fut un sacrifice sanglant, au lieu que celui-ci est non sanglant. Ainsi le décide en termes formels le saint concile de Trente, nous donnant à connaître et nous enseignant que Jésus-Christ n'a pas voulu que son sacrifice se terminât à la croix, mais qu'étant prêtre dans toute l'éternité, et prêtre selon l'ordre de Melchisédech, il s'est proposé deux choses : l'une, que le même sacrifice se perpétuerait dans l'Eglise jusqu'à la consommation des siècles, et l'autre, qu'il s'accomplirait sous les espèces du pain et du vin, comme c'était du pain et du vin que Melchisédech avait offert au Seigneur.

Doctrine appuyée sur cette parole du Fils de Dieu que rapporte saint Paul dans sa première épître aux Corinthiens : *Toutes les fois que vous mangerez de ce pain et que vous boirez de ce calice, vous annoncerez la mort du Seigneur*¹. Qu'est-ce à dire, vous annoncerez? Ce n'est pas seulement à dire : Vous rappellerez la mémoire de cette mort; mais : Vous la renouvellerez, et le mérite vous en sera appliqué. C'est donc dans le sacrifice de l'autel, comme sur la croix, que Jésus-Christ est une victime de propitiation pour nos péchés; et, cela posé, il serait bien et ange qu'on éloignât les pécheurs d'un sacrifice institué pour eux et pour leur réconciliation. Soyons-y tous assidus; mais vous surtout, venez-y, pécheurs, et ne craignez point. De participer à ce sacrifice par la communion dans un état de péché, c'est ce que l'Eglise vous défend sous les plus grièves peines; mais d'y prendre part en y assistant, en le présentant, c'est dans votre péché même l'avantage inestimable qui vous reste, et qu'il vous importe infiniment de ne pas perdre. Venez, dis-je, à cette piscine où le ministre du Seigneur, pour votre guérison, donne le mouvement, non point à une eau salutaire, mais à un sang tout divin. Venez-y dans la même disposition que le publicain allant au temple et y priant. C'était un pécheur; mais, dans la vue de toutes ses iniquités, il s'humiliait, il se confondait, il se tenait les yeux baissés, il se frappait la poitrine; il disait à Dieu : Seigneur, soyez-moi propice, à moi qui suis un

pécheur. Voilà votre modèle. Il s'en retourna justifié; et qui sait si vous-mêmes vous ne serez pas comme lui touchés d'une grâce toute nouvelle, et si, par la force de votre contrition, d'ennemis que vous étiez, vous ne vous retirerez pas amis de Dieu?

2° Sacrifice de propitiation même pour les morts. La preuve sur ce point la plus convaincante, c'est la pratique de l'Eglise. Dans tous les temps elle a toujours offert le sacrifice pour les morts, et de siècle en siècle nous produisons là-dessus les témoignages les plus sensibles et les plus irréprochables. A remonter même jusques au temps de l'ancienne loi, nous avons l'exemple du fameux Judas Machabée, et des sacrifices qu'il ordonna pour ceux du peuple qui, dans un sanglant combat, avaient été tués. L'Eglise n'est pas moins attentive encore que la synagogue aux besoins de ses enfants jusques après leur mort; et le sacrifice qu'elle offre pour eux est bien d'un autre prix que toutes les victimes qu'on immolait dans le temple de Jérusalem. Elle le sait, et elle sait de plus qu'elle a des voies sûres pour leur faire part du riche trésor dont elle est dépositaire. C'est donc pour cela qu'autant de fois que ses ministres célèbrent les saints mystères, elle veut qu'ils fassent une mention particulière des morts, disant à Dieu : *Souvenez-vous, Seigneur, de ceux et de celles qui nous ont précédés au tombeau, et qui reposent dans le sommeil de la paix*¹. Voilà à quoi je reconnais une mère charitable. Et que n'entrez-vous dans ces sentiments de compassion et de charité, vous que l'hérésie endurecit sur l'état de tant d'âmes que vous pourriez aider, et à qui vous refusez votre secours! Que la miséricorde ne vous rend-elle plus dociles, et ne vous fait-elle prêter plus aisément l'oreille à une vérité que tant de voix vous annoncent, et où vos frères se trouvent si intéressés! Ne serait-ce pas assez du seul doute pour vous déterminer en leur faveur? et par quelle aveugle prévention aimez-vous mieux leur manquer, que de déposer vos erreurs?

Mais que dis-je? et d'ailleurs, tout fidèles que vous êtes dans la créance, n'est-ce pas à vous-mêmes, mes chers auditeurs, que je puis adresser le même reproche? Catholiques dans la foi et par la foi, l'êtes-vous également dans les œuvres et par les œuvres? et, sans m'écarter de mon sujet, vous savez quel est l'efficace du sacrifice de nos autels pour le soulagement des morts et pour leur délivrance; vous en êtes instruits; mais en avez-vous plus de zèle à les se-

¹ I Cor., xi, 26.

[Can. Miss.

courir ? Quel usage faites-vous d'un moyen qui vous est si facile et si présent ? L'injustice de votre part va encore plus loin : et combien de fois arrive-t-il que ce qu'eux-mêmes, dans leurs dernières volontés, ils ont prescrit sur cela par une sage prévoyance et pour le repos de leurs âmes, demeure sans exécution ? Pourquoi ? par un oubli criminel, par une négligence affectée, par une monstrueuse insensibilité. Hélas ! des pères, des mères, des parents ordonnent ; des enfants, des héritiers s'engagent et leur promettent ; mais dès que la mort les a enlevés et qu'on ne les voit plus, ordres, engagements, promesses, tout s'évanouit.

TRISIÈME POINT. — Sacrifice d'impétration pour obtenir les grâces de Dieu. Deux sortes de grâces que nous obtenons par ce sacrifice : 1^o grâces spirituelles ; 2^o grâces même temporelles.

1^o Grâces spirituelles ; Tout ce que l'Eglise demande à Dieu, c'est par les mérites de Jésus-Christ qu'elle le demande et qu'elle l'obtient. C'est pourquoi elle finit ainsi toutes ses prières : *Par Notre-Seigneur Jésus-Christ votre Fils, qui vit et règne avec vous dans les siècles des siècles.* Or, où peut-elle mieux, où peut-elle plus efficacement employer les mérites et la médiation de Jésus-Christ, que dans le sacrifice de l'autel, où Jésus-Christ en personne est la victime, et où elle offre le corps et le vrai sang de ce puissant Médiateur ? *Dans les jours de sa vie mortelle*, dit saint Paul, *il fut exaucé pour la révérence qui lui était due* ¹. Est-il moins digne dans son sacrement de ce même égard pour sa divinité ? et quand, en qualité de sacrificateur et de sacrifice tout ensemble, il s'intéresse pour nous de qu'il prie, est-il rien que nous n'ayons droit de nous promettre, et rien qui nous puisse être refusé, surtout si les grâces que nous demandons par son entremise sont plus selon les vues de l'Esprit de Dieu ? Car il y en a de différentes espèces ; et celles qui regardent l'âme, son avancement, son salut, appelées pour cela grâces spirituelles, sont incomparablement au-dessus des autres.

Aussi est-ce particulièrement pour ces sortes de grâces que l'Eglise présente le sacrifice. Elle ne l'offre jamais, qu'elle ne demande pour le troupeau fidèle, et spécialement pour tous ceux qui assistent à cet acte de religion, qu'ils soient admis au nombre des élus et préservés de la damnation éternelle ; qu'ils entrent un jour dans la société des saints, et que Dieu, dès ce monde, les

comble de toutes les bénédictions célestes ; que, par une conduite toujours innocente et pure, ils évitent tout ce qui pourrait les séparer de lui, et qu'une fidélité inviolable, jusques au dernier soupir de la vie, les attache sans relâche à ses commandements. Mais parce que ces demandes sont générales, et que, suivant les diverses occurrences, nous avons plus de besoin, tantôt d'une grâce et tantôt de l'autre, l'Eglise encore, dans le cours du sacrifice, a autant de prières propres pour demander, tantôt une foi vive, tantôt un ardent amour de Dieu, tantôt la charité envers le prochain, ou l'humilité dans les sentiments, la patience dans les peines, ou la force contre les tentations ; quelquefois l'extirpation des vices et des habitudes criminelles, d'autres fois l'extinction des schismes et des hérésies : chaque chose en détail, selon qu'elle est plus nécessaire dans les conjonctures présentes. Quelle matière à nos réflexions, dans ces moments précieux où un Dieu s'immole pour nous ! quelle occasion favorable pour lui exposer chacun les misères et les besoins de notre âme ! Nous les éprouvons tous les jours, nous nous en plaignons amèrement : nous nous plaignons, dis-je, du penchant de notre cœur qui nous entraîne, de la tyrannie de nos passions qui nous dominent, des illusions du monde qui nous enchantent, de nos sécheresses, de notre indifférence pour Dieu et pour tout ce qui regarde son service, de l'instabilité de nos résolutions, du peu de progrès que nous faisons. C'est un bien de ressentir nos maux ; et ce serait le dernier malheur de ne les pas connaître et de n'en être pas touchés. Mais si nous les ressentons et si nous les déplorons sincèrement, que ne courons-nous donc au remède ? que ne profitons-nous d'un temps où nous pouvons avec plus de fruit réclamer l'assistance divine, et que n'assistons-nous à l'autel, tandis qu'on y exerce *l'ouvrage de notre redemption* ² ? N'est-ce pas là que se dispensent plus libéralement les grâces du salut, et n'est-ce pas à ceux qui les demandent alors avec plus de recueillement, plus d'attention, plus de ferveur et de zèle, qu'elles sont accordées avec moins de réserve ?

2^o Grâces mêmes temporelles. Elles peuvent être l'objet de nos prières, et Dieu ne nous défend point de les demander. Dans le livre de Moïse, il y avait des hosties particulières, soit pour reconnaître les bienfaits de Dieu déjà reçus, soit pour en obtenir de nouveaux ; et ces bienfaits n'étaient communément dans cette loi de servitude que des avantages humains. David obtint

¹ Hebr., v, 7.

² Offic., Ecd.

par des sacrifices que son empire fût délivré de la peste qui le désolait ; Onias obtint de même la santé d'Héliodore, et ainsi de bien d'autres dont il est parlé dans les saints Livres. Or, suivant la pensée de saint Chrysostome et de saint Augustin, le sacrifice de la loi nouvelle contient éminemment et réunit en soi toutes les propriétés des anciens sacrifices ; par conséquent il n'y a point à douter que Dieu ne l'agrée, lors même qu'il lui est offert pour des biens temporels, dès qu'ils ne sont point contraires aux desseins de sa providence. Saint Chrysostome explique du sacrifice de l'autel ces paroles de l'Apôtre à son disciple Timothée : *Ayez soin, je vous en conjure, qu'on fasse des supplications, des vœux, des demandes pour les rois et pour toutes les personnes d'un haut rang, afin que nous vivions, eux et nous, dans la tranquillité et la paix*¹. Quand nous sacrifions à Dieu, et que, sans effusion de sang, nous lui présentons la victime, dit saint Cyrille de Jérusalem, nous prions pour la prospérité des empereurs, pour le succès de leurs armes, pour la guérison des malades, pour la consolation des affligés, pour quelque sujet que ce soit de même nature, où nous voulons attirer sur nous le secours et la protection du Ciel.

Ce n'est donc point traiter indignement les sacrés mystères, ni les profaner, que d'employer les mérites de Jésus-Christ même à obtenir de

telles grâces. Et n'est-ce pas ce que fait l'Eglise, et ce qu'elle a fait dans tous les temps ? Elle offre le sacrifice pour les fruits de la terre et la fertilité des campagnes, pour l'heureuse issue d'une entreprise et le gain d'un procès, pour le soutien d'une famille, pour la conservation ou le rétablissement de sa santé, et le reste ; en quoi nous ne pouvons assez admirer la condescendance toute paternelle et l'immense charité de notre Dieu. Il se prête, s'il n'est permis d'user de ce terme, et il veille à tous nos intérêts. Mais est-ce à lui que nous avons recours ? Dans toutes les affaires qui nous surviennent, les prêtres dont nous recherchons d'abord l'appui, sont-ce les ministres du Seigneur, sont-ce les prêtres ? et parmi les moyens que nous prenons pour réussir, le sacrifice de nos autels est-il, comme il le devrait être, notre première ressource ? C'est toutefois la plus convenable et la plus certaine ; mais avec cette condition essentielle, qu'elle ne soit mise en œuvre que pour de justes causes et des intérêts légitimes. Car de présenter le sacrifice, ce sacrifice de louanges, ce sacrifice de propitiation, ce sacrifice d'impétration ; de l'offrir, dis-je, pour avoir de quoi contenter nos passions, de quoi nourrir nos cupidités, de quoi flatter notre orgueil, de quoi fomenteur tous nos désordres, ne serait-ce pas l'usage le plus abominable ? Ne serait-ce pas, de tous les abus, le plus énorme ? Cependant, tout énorme qu'il est et qu'il nous doit paraître, est-il sans exemple ?

¹ 1 Timoth., II, 1, 2.

QUATRIÈME JOUR. Jésus-Christ conversant avec les hommes dans l'Eucharistie.

SERMON

SUR LES ENTRETIENS INTÉRIEURS AVEC JÉSUS-CHRIST DANS LE SAINT-SACREMENT.

In terris visus est, et cum hominibus conversatus est.

Il s'est fait voir sur la terre, et il a conversé avec les hommes. (Baruch, chap. III, 38)

Ce fut pendant sa vie mortelle que le Fils de Dieu parut sur la terre, et qu'il se fit entendre sensiblement aux hommes en leur annonçant son Evangile. Ces temps est passé : ce Dieu-Homme, depuis son ascension au ciel, a disparu ; mais vous, chrétiens, il ne s'est point pour cela séparé de nous, il ne nous a point quittés ; sa parole y était engagée, et il l'avait promis solennellement à ses disciples assemblés sur la montagne des Oliviers, pour y être témoin de son triomphe. Car *voilà* leur dit-il dans ce

dernier adieu qu'il leur fit, *voilà que je suis avec vous jusques à la fin des siècles*¹. Il y est en effet, et, ce qui doit plus nous toucher, il y est comme un ami qui se communique à nous, qui converse avec nous, et qui nous permet de traiter nous-mêmes et de converser avec lui. Peux et saints entretiens, sacrés colloques entre Jésus-Christ et l'âme fidèle. Que n'en connaissons-nous toute la douceur et les avantages inestimables ! Il ne tient qu'à nous, puisqu'il ne dépend que de nous d'en faire l'épreuve, et qu'on ne peut mieux les connaître que par l'expérience. C'est ce qui faisait dire au Prophète : *Goûtez et*

¹ Math., xxviii, 20.

voyez combien le Seigneur est doux ¹. Prenez garde ; il ne disait pas : Voyez d'abord, et puis vous goûterez ; mais il disait : Goûtez, et par là vous verrez, vous apprendrez, vous connaîtrez. Je viens donc vous inviter, mes chers auditeurs, non point encore à la table de Jésus-Christ, mais à son autel et devant son tabernacle. C'est là qu'il vous attend pour vous faire part de ses plus intimes communications, et c'est en son nom que je vous y appelle. Je viens vous expliquer quel heureux commerce vous pouvez avoir avec Jésus-Christ, soit en l'écoutant, soit en lui répondant ; et, pour vous proposer tout mon dessein en deux paroles, je veux vous apprendre comment Jésus-Christ nous parle dans son sacrement, premier point ; et comment nous-mêmes, dans ce sacrement, nous devons parler à Jésus-Christ, second point. Matière dont peut-être vous n'avez point été jusques à présent assez instruits, et qui mérite par son importance toute votre réflexion.

PREMIER POINT. — Comment nous parle Jésus-Christ dans son sacrement. Il nous parle intérieurement, il nous parle affectueusement, il nous parle utilement, il nous parle à tous et en tout temps. J'aurais dans ces quatre articles de quoi fournir à un discours entier. J'abrège, et je me contente d'en tracer ici une idée générale.

1^o Il nous parle intérieurement. Il y a une voix de Dieu secrète et tout intérieure. Elle n'éclate point, elle ne fait sur les sens nulle impression ; mais imperceptiblement et sans bruit, elle va jusques à l'oreille du cœur, et se fait entendre à l'âme. Ainsi Dieu se faisait-il entendre à Jérusalem : *Je la conduirai dans la solitude, et là je lui parlerai au cœur* ². Ainsi se faisait-il entendre au prophète royal, comme ce saint roi nous le marque lui-même : *J'écouterai ce que le Seigneur me dit au dedans de moi-même* ³. Il le bon Pasteur se fait-il entendre à ses brebis : *Je les connais, elles me connaissent, et elles entendent ma voix* ⁴. Or, voilà comment Jésus-Christ nous parle dans son sacrement. Certaines lumières dont il éclaire l'esprit, certains sentiments qu'il excite dans le cœur : tel est son langage. Langage muet, mais qui, dans un moment, en dit plus mille fois et en apprend plus que toute l'éloquence humaine n'en peut exprimer, langage intelligible à l'âme fidèle, recueillie, comme Madeleine, aux pieds de Jésus-Christ, et, selon la comparaison de l'Écriture, recevant en silence la divine parole comme

une rosée qui découle sur elle et la pénètre. Vous ne l'entendez pas, mondains, ce langage, vous ne le comprenez pas : pourquoi ? parce que vous ne vous mettez jamais en disposition de l'entendre ni de le comprendre ; parce que vous êtes tout répandus au dehors et tout extérieurs ; parce que, dans la maison même de Dieu, et jusque dans le sanctuaire, vous ne savez point rentrer en vous-mêmes, que vous ne le voulez point ; que, par mille pensées vaines et sans arrêt, par mille souvenirs, mille soins qui vous occupent, vous tenez toutes les avenues de votre cœur fermées à cette manne céleste. Mais ouvrez-le, autant qu'il est en votre pouvoir ; mais appliquez-vous, et prenez toutes les mesures convenables pour vous rappeler à vous-mêmes devant l'autel du Seigneur, et pour éloigner les obstacles qui vous rendent sourds à sa voix ; ce ne sera point en vain : ce qui n'était pour vous qu'obscurité et que ténèbres se changera dans un plein jour ; ce que vous traitiez de repos oisif et d'heures inutilement consumées vous deviendra un temps précieux ; vous ferez vos plus chères délices de ce qui vous semblait insipide et sans goût, et votre peine alors ne sera plus de demeurer en la présence du sacrement de Jésus-Christ, mais de vous en retirer.

2^o Il nous parle affectueusement. Dans ce sacrement d'amour, peut-il parler autrement que par amour et qu'avec amour ? Il disait à ses apôtres dans la dernière cène, et dans ce long et admirable discours qu'il leur tint : *Je ne vous donnerai plus le nom de serviteurs, parce que le serviteur ne sait pas ce que fait son maître ; mais vous êtes mes amis, et comme entre les amis il n'y a rien de caché, c'est pour cela que je vous ai découvert tout ce que j'ai appris de mon Père* ¹. Voilà ce qu'il dit encore aux âmes dévotes qui le viennent visiter, et voilà comment il se comporte à leur égard. En leur parlant, il accompagne, et, pour s'exprimer de la sorte, il assaisonne ses paroles de toute l'onction de sa grâce. Qui peut dire quels sont les merveilleux effets de cette onction divine ? Est-il une âme si froide que tout à coup elle n'enflamme, une âme si dure qu'elle ne fléchisse et n'attendrissent, une âme si léthé et si endormie qu'elle ne remue, et dont elle ne réveille toute l'activité ? David, à la seule vue de l'arche d'alliance, sentait son cœur bressaillir d'une sainte joie, et ne la pouvaient même tellement contenir dans le secret de son âme, qu'elle ne se communiquât jusques à sa chair et à tous ses sens. Du moment

¹ Psalm., xxxiii, 9. — ² Osée, ii, 14. — ³ Psalm., lxxxiv, 9. — ⁴ Jean., x, 14.

¹ Jean., xv, 10.

que Marie, enceinte de Jésus et le portant dans ses chastes flancs, salua Elisabeth, Jean-Baptiste, renfermé lui-même dans le sein de sa mère, ressentit la présence de ce Messie, et fut rempli d'une subite allégresse. Impressions vives et pénétrantes qui ravissaient les saints, qui les transportaient hors d'eux-mêmes, qui les plongeaient dans les plus profondes et les plus douces contemplations, qui quelquefois leur faisaient verser des torrents de larmes, qui, sans fatigue, sans ennui, les attachaient devant l'adorable sacrement pendant les heures et presque les journées entières. Que votre parole est touchante, Seigneur ! qu'elle est insinuante ! C'est ce que chante l'Eglise dans l'office de cette fête. Mais, hélas ! que sert-il que Jésus-Christ nous parle, ou qu'il soit ainsi disposé à nous parler, si nous n'allons à lui, si nous ne nous rendons assidus auprès de lui, si même nous le fuions, bien loin de le rechercher, et si, par le plus injuste et le plus faux de tous les préjugés, nous regardons comme une gêne de converser quelques moments avec lui ?

3° Il nous parle utilement, c'est pour notre bien. Et que nous dit-il en effet ? de quoi nous entretient-il ? des voies où nous devons marcher, et qu'il nous enseigne ; des écueils que nous devons éviter, et qu'il nous découvre ; des vaines opinions, des erreurs dont nous nous laissons préoccuper, et dont il nous détrompe ; des degrés de sainteté, de perfection où nous pouvons avec son secours nous élever, et où nous sommes appelés. Il nous représente nos fautes, il nous reproche nos relâchements et nos tiédeurs, il ranime notre ferveur et notre zèle. En quelque situation que nous nous trouvions, il s'y conforme, et il y proportionne ses grâces et ses inspirations. Manquons-nous de courage, il nous fortifie ; nous défions-nous de nous-mêmes, il nous rassure ; dans nos délibérations, il nous dirige ; dans nos incertitudes et nos irrésolutions, il nous détermine ; si nous sommes assaillis de la tentation, il nous soutient ; si nous sommes affligés, il prend part à nos peines et les adoucit : tout cela par les vœux qu'il nous donne, et les différentes considérations qu'il nous suggère. De sorte que l'âme, sans bien savoir comment, se trouve tout autre qu'elle n'était. Elle apprend ce qu'elle doit faire, elle connaît de quoi elle doit se préserver, elle revient de ses illusions, elle gémit de ses chutes passées, elle aspire à de nouveaux progrès, son feu se rallume, ses forces renaissent, ses craintes, ses doutes se dissipent. Plus de difficultés qui l'étonnent, plus de troubles qui l'agitent,

plus de chagrins qui l'abattent. Le calme règne dans cette âme ; tout y est en paix.

Que dirai-je même de ces faveurs plus particulières qu'elle reçoit quelquefois ? Que dirai-je de ces élévations vers Dieu, de ces connaissances qu'elle acquiert de l'Être de Dieu, des grandeurs de Dieu, des mystères, des conseils de Dieu ? car étant comme abimée en Jésus-Christ, ne l'est-elle pas dans le sein de la Divinité même, et que n'y voit-elle pas ? Ce sont là, j'en conviens, des dons extraordinaires ; mais ces dons singuliers et si relevés, où les obtient-on et où doit-on plutôt les obtenir, que devant le sacrement d'un Dieu qui en est le dispensateur ?

4° Il nous parle à tous et en tout temps. Que disait Moïse aux israélites, leur annonçant la loi du Seigneur, et voulant leur faire connaître la prééminence du peuple de Dieu au-dessus de tous les autres peuples ? Non, s'écriait-il, il n'y a point de nation qui ait des dieux aussi proches d'elle que notre Dieu l'est de nous, ni d'un accès aussi facile pour elle que notre Dieu l'est pour nous ¹. Le saint législateur ne faisait parmi le peuple nulle distinction ni des grands, ni des petits, ni des riches, ni des pauvres ; mais il leur donnait à entendre que le Dieu d'Israël n'avait acception de personne ; et cette admirable condescendance, cette égalité, où paraît-elle davantage que dans le sacrement de l'autel ? C'est là que Jésus-Christ nous parle, et qu'il nous parle à tous sans exception : nul n'est exclu de ces salutaires entretiens. Grands du monde, ce serait, selon les vains sentiments de l'orgueil dont vous êtes enflés, dégénérer de votre grandeur et l'avilir, que de traiter avec les petits et avec les pauvres. Parce que la Providence les a réduits dans des états au-dessous de vous, et qu'il lui a plu de vous élever sur leurs têtes, à peine daignez-vous les favoriser d'un regard, bien loin de les admettre auprès de vos personnes, et de vous familiariser avec eux. Prenez garde toutefois, et ne vous y trompez pas : l'entrée de vos palais leur est interdite, mais la maison de Dieu leur est ouverte ; ce n'est point à la porte de cette sainte demeure qu'ils doivent se tenir, ce n'est point aux derniers rangs que leurs places sont marquées ; il leur est libre de s'avancer jusque dans le sanctuaire, et d'aller jusques aux pieds de Jésus-Christ : car il est toujours le Sauveur de tous les hommes, et ce qu'il disait autrefois, il le dit encore : *Laissez ces petits venir à moi* ². Ce sont des pauvres ; mais, ajoute-t-il, c'est aux

¹ Deut., iv, 7. — ² Marc., x, 14.

pauvres que mon Père m'a envoyé prêcher l'Évangile ¹. Il les reçoit donc, il leur dispense la parole du salut et de la vie éternelle ; c'est même avec ces âmes simples et humbles qu'il aime spécialement à s'entretenir. Tellement qu'il semble que moins il les a avantagées selon l'ordre de la nature, plus il se montre libéral envers eux selon l'ordre de la grâce ; et que moins il leur a départi de biens temporels, plus il les enrichit de biens spirituels.

Vous me demandez, s'il y a pour cela des heures privilégiées, et des temps plus favorables les uns que les autres. Ah ! chrétiens, voici dans une dernière circonstance un nouveau trait de la bonté de notre Dieu et de son amour pour nous : comme Jésus-Christ nous parle à tous, il nous parle en tout temps. Les princes de la terre ont leurs heures et leurs moments, qu'il faut étudier avec soin, et souvent attendre avec une patience infatigable. Quelques paroles de leur bouche, voilà tout ce qui vous est accordé ; il faut se retirer dans l'instant, pour ne se rendre point importun. Encore ne s'expliquent-ils pas communément par eux-mêmes, ils emploient des bouches étrangères qui vous parlent en leur nom et vous déclarent leurs volontés. Il n'y a qu'un maître aussi bon que vous, Seigneur, avec qui l'on n'ait point tant de mesure à garder, ni tant d'obstacles à vaincre. Car avant que de s'introduire auprès d'un grand du siècle, ou auprès de ceux qui le représentent par l'autorité dont il les a revêtus, combien y a-t-il de barrières à franchir ? Vous seul, aimable Sauveur, êtes toujours prêt à me parler, non-seulement par vos ministres, mais immédiatement et par vous-même. La nuit, le jour, le matin, le soir, en quelque conjoncture que je me présente à vous, jamais vous ne refusez de vous communiquer à moi ; ma présence ne vous lasse point, ne vous importune point, ne vous rebute point. Si la piété me porte à prolonger le temps que je passe devant vous, quelque étendue que je lui donne, non-seulement vous n'en êtes point offensé, mais vous vous en faites un plaisir, et vous m'en faites un mérite. Heureux si c'était là l'unique, ou du moins le plus ordinaire exercice de ma vie !

SECOND POINT. — Comment nous devons parler à Jésus-Christ dans son sacrement. Parlons-lui, 1° avec respect ; 2° avec amour ; 3° avec confiance ; 4° avec persévérance. Quatre dispositions essentielles pour bien rendre à Jésus-Christ nos devoirs, et pour profiter de l'avan-

tage que nous avons de le posséder dans le sacrement de l'autel, et de pouvoir l'y entretenir.

1° Avec respect. Le respect à l'égard des grands du monde va jusqu'à nous éloigner d'eux ; ou si l'on peut les approcher, du moins est-il du respect alors de se faire, et de ne leur point adresser la parole qu'ils ne l'aient permis. Ce n'est point là le respect que Jésus-Christ exige de nous, puisque au contraire toutes les voies nous sont aplanies pour aller à lui, et qu'il nous est libre de lui parler, selon que nos propres intérêts et les sentiments de religion nous y engagent. Mais ce qu'il attend et ce qui lui est bien dû, c'est outre la composition extérieure du corps, le recueillement intérieur et l'attention de l'esprit : l'un sert à l'édification, l'autre excite et nourrit la dévotion. Car, sans insister précisément sur l'outrage fait à Jésus-Christ, de quelle édification peut-il être, que dis-je ! quel scandale n'est-ce pas de voir des chrétiens, des fidèles, dans des contenance et des postures indécentes au pied de l'autel où ils reconnaissent présent le Dieu qu'ils adorent ? Est-ce ainsi qu'on lui parle ? est-ce ainsi même qu'on ose parler à un homme, à un prince de la terre ? Ce n'est pas assez ; et d'ailleurs comment accorder avec cela, comment avoir et conserver ce recueillement, cette attention de l'esprit, cette dévotion si nécessaire dans un commerce aussi étroit que l'est celui de Jésus-Christ et de l'âme chrétienne ? On parle à ce Dieu Sauveur sans lui parler, c'est-à-dire qu'on lui parle sans penser à ce qu'on lui dit, et sans le savoir. On prononce des prières, on récite des offices : ces prières en soi, ces offices sont bons et saints ; mais dès que la réflexion y manque, qu'est-ce autre chose que des paroles qui frappent l'air, comme les sons d'une cymbale retentissante ? Si l'on se tient dans le silence et dans une espèce de méditation, c'est un silence paresseux et une méditation vague, où l'esprit ne s'attache à rien, où il s'égaré sans cesse, où il reçoit tous les objets qui se présentent, et perd de vue l'unique objet dont il doit être occupé. Oh ! que ne sommes-nous pénétrés, autant que l'était Abraham, de la grandeur et de la majesté du Dieu à qui nous parlons ! Je sais, disait ce père des croyants, je sais à qui je parle ; je sais que c'est à mon Seigneur et à mon Dieu ; et, en présence d'un tel maître, que suis-je, moi, vil insecte, moi cendre et poussière ? Cette idée, fortement et profondément gravée dans nos esprits, nous arrêterait, nous fixerait, nous absorberait en Jésus-Christ.

¹ Luc., iv, 18.

2° Avec amour. Il est bien juste de rendre à Jésus-Christ amour pour amour ; et si nous ne sommes absolument insensibles, pouvons-nous lui parler sans amour dans un sacrement où il nous parle si affectueusement lui-même ? Peut-être cet amour n'est-il pas encore dans nos cœurs assez ardent ; mais faisons quelque effort pour l'y allumer. Demandons à Jésus-Christ même qu'il répande sur nous et dans nous quelques étincelles de ce feu divin qu'il est venu apporter sur la terre, et dont il veut qu'elle soit tout embrasée. Repassons dans notre souvenir tant de motifs capables de toucher les âmes les plus indifférentes, et d'en amollir toute la dureté. Pensons à la providence toute miséricordieuse et à la charité d'un Dieu qui habite parmi nous, qui s'associe en quelque manière avec nous, qui se donne à nous, qui n'a en vue que nous dans le sacrement qu'il a institué, et qui n'y est que pour nous. Est-il un cœur qui ne soit ému de ces réflexions ? et dès que le cœur s'émeut et qu'il commence à aimer, combien devient-il éloquent à s'expliquer ! On se plaint quelquefois de la sécheresse où l'on se trouve dans les visites du Saint-Sacrement. Que fais-je là ? dit-on ; à peine y ai-je été quelque temps, que je l'ai tout d'un coup, et que je n'ai plus rien à dire. La réponse est prompte et courte : Aimez, ce seul mot comprend tout et satisfait à tout. Une âme éprise d'amour pour le divin Epoux ne manque point de sentiments qui l'appliquent ; qui la remplissent, qui l'affectionnent. Il n'y a pour elle ni ennui ni dégoût à craindre. Plus elle parle à son Seigneur et à son bien-aimé, plus elle veut lui parler ; et les heures, dans ce saint exercice, passent comme des moments. Tout le mal est donc que nous n'aimons pas. De là l'extrême froideur où nous sommes, mais d'où, avec la grâce de Jésus-Christ, avec plus de résolution et un peu plus de violence, il ne tient qu'à nous de sortir. Du reste, ô mon Dieu, quel renversement, quelle honte qu'il nous faille des violences et des efforts pour vous aimer et pour vous témoigner notre amour !

3° Avec confiance. En qui nous confierons-nous, si ce n'est en Celui qui, dans son sacrement, veut être le pasteur de nos âmes, notre aliment, notre soutien, notre guide, notre refuge, notre intercesseur auprès de son Père, notre sanctificateur, notre salut ? car c'est sous toutes ces qualités que nous devons considérer Jésus-Christ dans les secrets entretiens que nous avons avec lui. Parlons-lui comme à notre pasteur : Je suis de votre troupeau, Seigneur, et c'est à ce troupeau chéri que vous avez dit : Ne

craignez point, parce qu'il a plu à votre Père céleste de vous destiner son royaume et de vous le donner¹. En vertu, Seigneur, de vos mérites, je l'attends, ce royaume où je vous verrai sans voile, et où vous ferez rejaillir sur moi le rayon de votre gloire. Parlons-lui comme à notre guide et à notre conducteur : Enseignez-moi vos voies, dirigez-moi, Seigneur, dans la route que je dois suivre², et qui me doit conduire à vous. Parlons-lui comme à notre soutien et à notre protecteur : Vous m'avez appelé, Seigneur, à votre Eglise ; vous m'y avez placé comme dans un pâturage fertile et abondant... Vous avez préparé pour moi une table où je prends des forces contre tous les ennemis qui m'attaquent, visibles et invisibles³. Parlons-lui comme à notre médiateur : Ah ! Seigneur, j'ai péché, je pêche sans cesse ; je suis une brebis égarée ; daignez me rechercher⁴, et me remettre en grâce. Parlons-lui comme à notre sanctificateur : C'est votre sacrement, Seigneur, c'est ce calice, ce vin salutaire qui fait les vierges, qui fait les saints⁵ ; quand serai-je de ce nombre ? quand serai-je de ce peuple choisi en qui vous mettez vos complaisances ? De vouloir parcourir ici tout ce qu'inspire une confiance chrétienne, ce serait une matière inépuisable. Chacun sait son état, ses misères, ses besoins, ce qu'il voudrait corriger, ce qu'il voudrait obtenir, et voilà ce que nous devons exposer à Jésus-Christ, lui développant tout les plis et tous les replis de notre cœur, lui confiant tous nos desseins, tous nos projets, tous nos désirs, toutes nos répugnances, toutes nos iniquités, toutes nos peines. Non pas que par lui-même il ne connaisse tout cela ; mais il aime que nous lui en parlions comme s'il l'ignorait, parce qu'il veut que nous lui marquions notre confiance. Ce n'est point par une abondance de paroles que l'on s'énonce ; souvent la bouche ne dit rien, mais l'âme sent : et qu'est-ce que ce sentiment ? qu'il est touchant, qu'il est consolant, qu'il est efficace et puissant ! A l'exemple de ce disciple favori qui reposa sur le cœur de Jésus-Christ, on s'endort tranquillement entre ses bras et dans son sein. Quel mystérieux sommeil ! quel repos !

4° Avec persévérance. On n'acquiert pas tout d'un coup une sainte familiarité avec Jésus-Christ. Il y eut pour le peuple d'Israël des déserts à passer avant que d'arriver à cette terre promise, où coulaient le lait et le miel ; et pour une âme qui veut se former aux entretiens intérieurs avec le Fils de Dieu et aux fréquentes visites de son divin sacrement, il y a d'abord, ainsi

¹ Luc., xii, 32. — ² Ps., xxiv, 4. — ³ Ps., xxii, 1, 2, 5. — ⁴ Ps., cxviii, 176. — ⁵ Zach., ix, 17.

que je l'ai déjà remarqué, des aridités et des dégoûts à soutenir. On n'est point encore fait à un exercice si sérieux ; et parce qu'il en coûte pour cela, on se rebute et on quitte tout. Mais si l'on persévère, si l'on avait la même constance que cet ami dont il est dit dans l'Évangile que, malgré les refus de son ami, il se tenait toujours à la porte, il appelait toujours et continuait de frapper, alors, par une heureuse habitude, le goût succéderait à l'ennui. Car l'usage accoutume à tout, et mille expériences nous font voir que les pratiques dont on s'accommodait le moins, et à quoi l'on ne croyait pas pouvoir jamais s'assujettir, sont justement celles où l'on se porte dans la suite avec plus d'attrait. Mais, dès les premières difficultés qui se rencontrent, l'esprit se révolte ; on demeure sans poursuivre ce qu'on avait commencé, et l'on ne va pas plus loin. Hé ! combien de conversations soutient-on dans le monde, qui déplaissent, qui fatiguent ? On le fait par honneur, on le fait par une politesse et une bienséance mondaine : autrement, ce serait détruire la société civile, ce serait ne pas savoir vivre. Quoi donc ! n'y aura-t-il qu'en matière de piété, et qu'à l'égard de Jésus-Christ, qu'on n'apprendra point à se captiver au moins pendant quelque temps, et qu'on manquera de persévérance ?

C'est à peu près le même reproche que fit le Sauveur du monde à ses apôtres : *Vous n'avez pu veiller seulement une heure avec moi !* De là (permettez cette expression), de là, dis-je, cette affreuse solitude où nous le laissons. J'entre dans

¹ Matth., xxvi, 40.

le lieu saint ; et qu'est-ce à mes yeux que cette maison de Dieu ? je le répète, c'est un désert, et le désert le plus abandonné. Je porte de tous côtés la vue, et nul ne se présente à moi. Personne en la compagnie de Jésus-Christ, personne qui rende ses devoirs à Jésus-Christ, personne qui s'entretienne avec Jésus-Christ. Dans la surprise où cela me jette, je me demande à moi-même : Où est-ce que je suis ? est-ce ici le temple du Seigneur ? est-ce là l'autel où il réside ? est-ce là son sanctuaire, son tabernacle ? Si c'était le palais d'un roi, j'y verrais une cour nombreuse ; si c'était un lieu de spectacle, j'y verrais une foule d'auditeurs et de spectateurs ; si c'était une académie de jeu, j'y verrais une multitude assemblée et tout occupée d'un vain passe-temps ; mais c'est la demeure du Dieu de l'univers, et je l'y trouve seul ! Quelle indignité ! quel opprobre !

Quoi qu'il en soit, chrétiens auditeurs, ne perdons pas un avantage aussi estimable qu'il l'est de pouvoir converser avec Jésus-Christ. C'est un honneur que nous ne pourrions acheter trop cher. Quand donc il nous est accordé si libéralement, combien sommes-nous coupables de le négliger ! Allons écouter ce Dieu Sauveur et lui répondre ; il nous sera permis en même temps de lui faire nos demandes, et il ne refusera point de nous honorer lui-même de ses réponses. Alors nous pourrions dire comme l'Apôtre : *Notre conversation est dans le ciel*¹, puisqu'elle est avec le Dieu au ciel.

¹ Philép., iii, 20

CINQUIÈME JOUR. Jésus-Christ se multipliant en quelque manière dans l'Eucharistie, et nourrissant les âmes fidèles.

SERMON SUR LA FRÉQUENTE COMMUNION.

Ego sum panis vivus, qui de celo descendi : si quis manducaverit ex hoc pane, vivet in aeternum, et panis quem ego dabo, caro mea est pro mundi vita.

Je suis le pain vivant, qui suis descendu du ciel : si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement ; et le pain que je donnerai, c'est ma chair pour la vie du monde. (Saint Jean, chap. vi, 51, 52.)

De tous les miracles du Fils de Dieu, un des plus éclatants, ce fut sans doute cette prodigieuse multiplication qu'il fit des pains en faveur d'une multitude de peuple qui l'avait suivi dans le désert. De cinq pains, il nourrit jusques à cinq mille personnes ; et des restes mêmes, il eut encore de quoi remplir douze corbeilles. Image bien naturelle, disent les interprètes et les doc-

teurs, de cet auguste sacrement que le Seigneur nous fait distribuer à sa sainte table, et qu'il nous donne comme un pain de vie pour la nourriture de nos âmes. C'est là qu'il se multiplie en quelque sorte, et que ses ministres, sans diviser ni partager son sacré corps, le dispensent, par son ordre, à chacun des fidèles qui le demandent, et qui viennent se présenter pour le recevoir. Divin et salutaire aliment, où nous participons par la communion, mais dont nous ne profitons point assez, parce que nous n'en savons pas user selon qu'il le faut et que nous le pouvons. Il est donc, mes chers auditeurs, d'une consé-

quence infinie de vous apprendre l'usage que vous en devez faire, et de vous découvrir deux écueils que vous avez également à éviter : car je prétends ici traiter avec vous de bonne foi ; je prétends, sur l'importante matière dont j'ai à vous parler, ne me laisser prévenir d'aucun des préjugés ordinaires. La vertu consiste dans un juste milieu, et elle ne se porte à nulle extrémité. Or, examinant avec la balance du sanctuaire, et dans un esprit d'équité, notre conduite la plus commune touchant la fréquentation du sacrement de l'autel, je trouve deux excès à corriger : l'un, de communier trop aisément et trop souvent ; l'autre, de communier trop difficilement et trop rarement. Usage de la communion trop fréquent quelquefois dans les uns, premier point ; usage de la communion trop rare dans les autres, second point. Sujet où je pourrais craindre de refroidir les âmes pieuses, et de ralentir leur ardeur pour la communion, si je ne prenais sur cela les précautions nécessaires. A Dieu ne plaise que j'autorise l'erreur de ces faux zélés, dont l'extrême sévérité ne tend qu'à éloigner des sacrements et en particulier de l'Eucharistie ! Ce n'est point là ce que je me propose, comme la suite vous en convaincra. Ecoutez-moi, s'il vous plaît, et commençons.

PREMIER POINT. — Usage de la communion trop libre quelquefois dans les uns et trop fréquent. A le considérer en lui-même, il ne peut être trop fréquent, puisque selon l'expresse doctrine du concile de Trente, il serait à souhaiter que tous les fidèles, assistant au divin sacrifice, fussent en état d'y participer chaque jour par la communion. Mais les dispositions que la communion demande, et que nous n'y apportons pas ; mais les fruits que la communion doit opérer dans nous, et qu'elle n'y produit pas, voilà par où l'on peut juger si quelques-uns n'en approchent point trop aisément et trop souvent. Je vais développer ma pensée, et il est important que vous vous appliquiez à la bien comprendre, afin qu'elle ne devienne pour personne un prétexte dangereux et une occasion de scandale.

2^o Disposition que demande la communion, surtout la communion fréquente, et qu'on n'y apporte pas. Je l'ai dit, et il est vrai : le caractère de l'erreur est de porter toutes choses à des excès, ou de relâchement, ou de sévérité. C'est ce que nous pouvons observer au regard de la fréquente communion, où, par une rigueur sans mesure, on a cru ne devoir admettre que des âmes élevées aux degrés les plus éminents de la perfection chrétienne. De là le découragement

du grand nombre des fidèles qui, dans le désespoir d'atteindre, au moins si tôt, à ce point de sainteté, se sont retirés du sacrement de Jésus-Christ, et ont dit, comme les israélites au sujet de la terre promise : *Le moyen de parvenir là !* Des âmes très-régulières du reste, des âmes adonnées à la pratique de toutes les bonnes œuvres, ont passé des années entières sans paraître une fois à la sainte table. Elles se sont excommuniées elles-mêmes, intimidées par les discours qu'elles entendaient et par les vaines alarmes qu'on leur donnait. On les a entretenues dans ces terreurs chimériques, et cet éloignement de la communion, qu'elles devaient craindre comme un mal très-pernicieux et comme un des plus grands désordres, on le leur a représenté comme une vertu : car voilà de quoi nous avons eu et nous avons tous les jours tant d'exemples ; voilà ce que j'ai cent fois déploré en le voyant, et sur quoi je ne cesserai point de m'expliquer, tant qu'il plaira au Seigneur de me confier le ministère de la divine parole.

Ce n'est donc point là le plan, ce n'est point l'idée que je me forme des dispositions que requiert la communion fréquente. Je veux bien avoir là-dessus quelque égard à la fragilité humaine, et lui remettre quelque chose ; mais d'ailleurs je ne dois point oublier la dignité du sacrement ni la révérence qui lui est due, et je ne puis approuver de fréquentes communions faites sans la préparation qui convient, c'est-à-dire faites précipitamment et à la hâte, faites sans recueillement et sans attention sur soi-même ; faites dans une dissipation habituelle et volontaire, dans un mouvement d'affaires, d'intrigues, où l'on aime à s'ingérer, et dont on devrait se retirer ; faites dans un état de tiédeur, où l'on se néglige, où l'on se pardonne bien des fautes à quoi on ne prend pas garde et qu'on traite de bagatelles, où l'on s'élargit la conscience, sous ombre de se garantir des scrupules ; faites par coutume, quelquefois même par une espèce d'ostentation, quelquefois par une secrète émulation, par comparaison avec celle-ci ou avec celle-là, quelquefois par une crainte servile et une fausse considération, quelquefois par entêtement et obstination. Quelle matière, si je reprenais article par article, et si j'étais ce fonds de morale dans toute son étendue ! Ce n'est pas tout ; et que n'aurais-je point encore à dire de ces communions faites par un vil intérêt ! Ministres mercenaires, c'est à vous là-dessus que je pourrais m'adresser. Je ne condamne point un juste honoraire que l'Eglise vous accorde, et

je sais, selon la maxime de saint Paul et la pratique de tous les temps, que celui qui sert à l'autel doit vivre de l'autel ; mais de n'y aller que pour cela, mais de ne consacrer le corps de Jésus-Christ que pour cela, mais de n'y participer tous les jours et de ne communier qu'en vue de cela, si bien que, cet avantage temporel ne s'y trouvant plus, on serait prêt d'abandonner et l'autel et le ministère, je demande si l'on est ainsi disposé à la fréquentation du sacrement.

Quoi qu'il en soit, la fréquente communion est bonne, pourvu qu'elle soit réglée. Or, la première et l'une des règles la plus essentielle, c'est celle de saint Paul : *Que l'homme s'éprouve* ¹. Faisons, avant toutes choses, un retour sur nous-mêmes ; sondons notre cœur ; voyons, sans nous flatter, quel en est l'état, quelles en sont les vues, les intentions, les affections ; considérons, selon le langage de l'Écriture, toutes nos voies ; quelle est notre manière de penser, de converser, d'agir, comment nous nous comportons envers Dieu, envers le prochain, à l'égard de nous-mêmes ; en un mot, comment nous remplissons tous nos devoirs ; et sur cela jugeons de nos dispositions à la communion. Que dis-je ! n'en soyons pas juges nous-mêmes, parce que nous serions toujours exposés, ou à nous condamner trop scrupuleusement par une crainte excessive, ou à décider trop légèrement en notre faveur par une aveugle présomption, mais ayons recours à un directeur éclairé ; ne lui cachons rien de nos faiblesses, ni rien même de ce qu'il peut y avoir de bien en nous ; prenons ses conseils, soumettons-nous à ses décisions, et suivons-les avec confiance.

2° Fruits que la communion fréquente doit opérer dans nous, et qu'elle n'y opère pas. *Vous les connaissez par leurs œuvres* ², disait le Fils de Dieu parlant des faux prophètes ; et, selon la même règle, je dis que nous-mêmes nous connaissons si nous devons communier plus ou moins souvent, par le profit que nous tirons de la communion. Qu'un homme usant chaque jour de viandes solides demeure toujours également faible, que concluons-nous ? Ce n'est point aux aliments que nous attribuons le mal, mais nous jugeons que le corps n'est pas bien affecté, et qu'il y a quelque principe vicieux qui arrête la vertu de la nourriture qu'il prend. De là, quoique bonne en elle-même, on la lui retranche, on ne la lui donne qu'avec précaution, qu'avec réserve. Appliquons cette figure : l'aliment de votre âme le plus salutaire, c'est le

sacrement de Jésus-Christ. Une communion peut suffire pour vous sanctifier ; et quels effets produisent en vous tant de communions ? quel changement, quel amendement, quel avancement ? Il est donc à craindre que ce ne soit pour vous une nourriture trop forte, et que l'abondance ne vous devienne plus dommageable que profitable.

Ce n'est point là une de ces morales vagues dont on ne voit que très-pen d'exemples : plutôt au Ciel qu'ils ne fussent pas si communs ! On communie souvent ; mais que remporte-t-on de l'autel ? mêmes imperfections, mêmes défauts, mêmes habitudes, même système de vie. On communie souvent, mais en est-on plus rempli de Dieu, plus détaché des intérêts ou des vains amusements du monde, plus zélé pour sa perfection, et moins négligent dans tous ses exercices ? On communie souvent, mais en est-on plus circonspect dans ses démarches, plus discret dans ses paroles, plus charitable dans ses sentiments, moins délicat sur les plus légères offenses, et plus facile à les pardonner ? On communie souvent ; mais quelles violences apprend-on à se faire ? en quoi se renonce-t-on ? sur quoi se mortifie-t-on ? que corrige-t-on dans ses caprices, dans ses hauteurs, dans ses contradictions perpétuelles, dans ses vivacités et ses impatiences ? Je passe cent autres points que je pourrais marquer, et où l'on ne voit pas que la fréquente communion opère beaucoup, ni qu'elle fructifie autant qu'elle devrait.

Les premiers chrétiens communiaient souvent ; ils communiaient même tous les jours ; mais, par la grâce du sacrement, qui les dégageait de tous les intérêts temporels, ils se dépouillaient de leurs biens, vendaient leurs héritages, en partageaient le prix avec leurs frères, ne voulaient rien posséder en propre, et pratiquaient toute la pauvreté évangélique. Ils communiaient souvent ; mais, attirés à Dieu par l'efficacité du sacrement qui les embrasait d'une ardeur toujours nouvelle, ils s'assemblaient dans le temple, ils redoublaient leurs prières, ils persévéraient dans l'oraison, ils s'exerçaient dans toutes les pratiques du plus pur et du plus parfait christianisme. Ils communiaient souvent ; mais, soutenus de ce pain céleste qui les fortifiait, ils étaient à l'épreuve des plus violentes persécutions ; de la table du Sauveur, ils allaient se présenter aux tyrans, affronter les tourments, répandre leur sang et sacrifier leur vie. Cependant, où m'emporte mon zèle, et ne vais-je pas trop loin ? Arrêtons-nous là, et pour ne point décourager les âmes par de si grands

¹ I Cor., xi, 28. — ² Matth., vii, 16.

exemples, convenons, 1° que la communion, après tout, quoique fréquente qu'elle soit, ne nous rend point impeccables, et que ce n'est pas toujours une raison de s'en abstenir, que de légères fautes qui échappent aux plus vigilants ; 2° que c'est même une conduite de Dieu assez ordinaire de permettre que des âmes, d'ailleurs très-élevées et très-agréables à ses yeux, soient encore sujettes à quelques fragilités qui les humilient, et les préservent ainsi d'un orgueil secret ; 3° que les progrès d'une âme sont quelquefois insensibles, de même qu'une jeune plante croît sans qu'on le remarque d'un jour à l'autre, et que ces progrès, qui tout d'un coup ne se font point apercevoir, n'en sont pas moins véritables ni moins réels ; 4° enfin, que sur les fruits qui suivent la communion, comme sur les dispositions qui la précèdent, ce n'est point tant nous-mêmes que nous devons croire que le ministre qui nous connaît et qui nous gouverne. Principes solides et certains, principes avec lesquels nous pourrions nous conduire prudemment dans une des pratiques où il nous faut plus de circonspection et de réflexion.

SECOND POINT. — Usage de la communion trop rare dans les autres. Ou ce sont des pécheurs, j'entends des pécheurs pénitents ; ou ce sont des justes. Or, ce que j'ai dit autrefois de la fréquente communion : elle est utile aux uns et aux autres, et par conséquent ni les uns ni les autres ne doivent se tenir trop longtemps éloignés du sacrement.

1° Fréquente communion utile aux pécheurs. Je parle de ces pécheurs qui se sont reconnus et sont retournés à Dieu. Ce sont des morts ressuscités : car ils étaient morts selon Dieu, et la pénitence leur a rendu la vie ; mais, quoique vivants, ils se ressentent encore des blessures mortelles qu'ils avaient reçues ; elles ne sont pas tellement guéries qu'il ne leur en reste une faiblesse extrême. Cependant, tout faibles qu'ils sont, ils ont, pour ne pas retomber, bien des ennemis à combattre et bien des efforts à faire ; ils ont, de leur part, des passions qui les dominent, des habitudes qui les tyrannisent, de malheureuses concupiscences qui les attirent ; ils ont, de la part du monde, des railleries à essuyer, des respects humains à surmonter, des exemples à quoi résister. Combien ont-ils de tentations à repousser de la part de cet esprit de ténèbres qui les sollicite, qui les presse, qui tourne sans cesse autour d'eux, comme un lion rugissant, pour les dévorer ! Ah ! Seigneur, au

milieu de tout cela, que feront-ils ? où iront-ils ? que deviendront toutes leurs résolutions ? et sans un secours puissant et présent, que peut-on se promettre de leur persévérance ? Or ce secours, c'est vous-même, Seigneur, c'est votre sacrement. Ainsi l'Église nous le déclare-t-elle formellement dans le concile de Trente : car ce sacrement de saint, dit le saint concile, est comme un antidote le plus excellent, par où nous sommes tout à la fois et purifiés des fautes journalières, et préservés des fautes graves. C'est donc pour le pénitent un préservatif contre les rechutes. La grâce attachée au sacrement est pour lui une grâce de combat ; et l'effet propre de cette grâce, disent saint Cyrille et saint Thomas, est de dessécher en nous la racine du péché ; elle réprime les aiguillons de la chair, elle amortit le feu de la cupidité, elle éteint les traits enflammés de l'ange de Satan ; elle le met en fuite, et, suivant la pensée de saint Chrysostome, elle nous rend terribles à toutes les puissances de l'enfer.

De là il est aisé de voir si c'est une bonne conduite à l'égard du pécheur nouvellement converti, de lui interdire l'usage de la communion jusqu'à ce qu'il ait rempli toute la mesure des œuvres satisfactoires qui lui sont imposées comme le juste châtement de ses désordres. Est-il raisonnable, dit-on, et paraît-il convenir qu'un homme, une femme, à peine sortis du péché, osent entrer dans la salle du festin, et qu'ils viennent prendre place à une table toute sainte ? Où est la bienséance chrétienne ? où est l'honneur dû au sacrement le plus vénérable ? Enfin, conclut-on, cette séparation même du corps du Seigneur est une pénitence. Mais je réponds, moi : Quelle pénitence, qui prive ce pécheur du moyen le plus nécessaire pour se maintenir dans l'état de sa pénitence ! Eh quoi ! l'on veut qu'il demeure ferme et inébranlable dans son retour, qu'il détruise ses habitudes vicieuses, qu'il résiste à toutes les attaques, qu'il pare à tous les coups, qu'il remporte mille victoires, tout cela par la grâce divine ; et on l'éloigne de la source des grâces ! et, au milieu des plus rudes combats, on le désarme ! et lorsqu'il est plus à craindre que ses forces ne viennent à défaillir, on lui soustrait le pain qui doit les réparer et le conforter ! Il est vrai, et je veux bien toujours m'en souvenir, c'est un pécheur ; mais on n'entendit autrefois que les pharisiens murmurer et se plaindre que Jésus-Christ reçût les pécheurs et qu'il mangeât avec eux. C'est un pécheur, mais ami de Dieu comme pénitent, mais rétabli dans la maison paternelle et remis

au nombre des enfants, comme le prodige pour qui l'on tua le veau gras, après l'avoir revêtu d'une robe neuve. Dieu de miséricorde, c'est selon vos sentiments que je parle, et vous ne m'en désavouerez point. Gardons-nous toutefois de confondre les états ; distinguons le pécheur marchant encore dans la voie de la pénitence, et le juste depuis longtemps confirmé dans les voies de Dieu : ce que nous donnons à l'un, ne l'accordons pas indifféremment à l'autre ; mais faisons-en le discernement, pour distribuer à chacun sa portion. Le fidèle économiste de l'Évangile, que *le maître a établi sur ses domestiques* ne laisse manquer personne, mais il leur donne à tous *la mesure de blé qu'il faut, et dans le temps qu'il faut* ¹.

2^o Fréquente communion utile aux justes, soit pour se soutenir et ne pas reculer, soit pour faire toujours de nouveaux progrès et pour s'avancer : pour se soutenir et ne pas reculer en tombant dans un état de tiédeur ; pour faire de nouveaux progrès et pour s'avancer en s'élevant toujours, jusqu'à ce qu'ils parviennent au point de perfection où Dieu les appelle. Reprenons. Utile pour se soutenir et ne pas reculer. Malheureuse condition de l'homme, que le poids de la nature corrompue assujettit à tant de vicissitudes ! L'âme aujourd'hui la plus fervente sentira demain son feu se ralentir. Après avoir aujourd'hui formé les plus beaux desseins et s'être déterminée à tout, elle sera demain chancelante, indécise, irrésolue : les moindres obstacles l'étonneront, et peu à peu elle commencera à déchoir, si elle n'a quelques ressources pour se réveiller de son assoupissement, et pour rallumer sa première ardeur. C'est pour cela que saint Paul exhortait tant les fidèles au renouvellement de l'esprit, qui est un renouvellement de zèle dans le service de Dieu et pour le service de Dieu. Ce grand apôtre savait que sans cela il n'y a point de piété si bien affermie en apparence et si constante, qui ne s'allère, qui ne se démente, et ne dégénère enfin dans un relâchement où l'on se laisse entraîner plus vite qu'on ne s'en relève.

Or, ce qui doit plus contribuer à ce renouvellement intérieur, c'est sans contredit la communion fréquente. Pour peu qu'on ait quelque fonds et de crainte et d'amour de Dieu, il est difficile, quand on approche régulièrement de la table de Jésus-Christ, il n'est pas même moralement possible qu'au pied de l'autel, où tout aspire le recueillement et la dévotion, on ne soit éclairé de certaines lumières, touché de

certaines sentiments qui remuent une âme, qui la rappellent à elle-même, qui lui font voir les pertes qu'elle peut avoir faites, ou qu'elle est en danger de faire ; qui lui découvrent les pièges où elle pourrait s'engager, et dont elle doit se préserver ; qui lui reprochent divers manquements, quoique légers, et diverses infidélités capables de la conduire par degré à un attiédissement entier, et de la dérouter ; qui lui suggèrent les mesures qu'il faut prendre pour prévenir une telle décadence, et pour ne se point écarter de son chemin ; qui la piquent, qui l'encouragent, qui redoublent son activité et sa vigilance. Peut-être une communion n'opère-t-elle pas tout cela ; mais celle qui la suit achève l'ouvrage que l'autre a commencé. Elles s'aident mutuellement, et contribuent de la sorte à entretenir la santé de l'âme, de même que de bons aliments, pris à des temps réglés, entretiennent la santé du corps. Parce que ces troupes qui marchaient à la suite de Jésus-Christ n'avaient pas eu soin de pourvoir à leur nourriture, et que tout ce peuple avait passé trois jours sans manger, le Sauveur du monde craignit, ou parut craindre, que, dans l'affaiblissement où ils se trouvaient, ils ne vissent tout à fait à tomber, et qu'ils ne restassent en chemin. Dès que les juifs se dégoûtèrent de la manne que Dieu leur envoyait du ciel, l'Écriture nous dit qu'ils furent sur le point de périr tous, et qu'ils allèrent jusques aux portes de la mort. Et quand on néglige la communion, qu'elle est trop rare et qu'on est trop longtemps privé de la vertu du sacrement, bientôt le goût des choses de Dieu s'émeuse ; on se ralentit, on se dérange à l'égard de tous les autres exercices, et insensiblement l'esprit de piété s'éteint. Aussi est-ce par là qu'on a vu bien des personnes se relâcher. La fréquentation des sacrements les gênait ; c'était un frein qui les captivait et les retenait. Elles ont peu à peu secoué le joug, et, s'émancipant là-dessus, elle se sont émancipées sur tout le reste.

Mais je dis plus, et j'ajoute : fréquente communion utile aux justes, non-seulement pour se soutenir et ne pas reculer, mais pour faire plus de progrès et pour s'avancer. Car, selon la maxime de tous les Pères et de tous les maîtres de la vie spirituelle, dans les voies de Dieu le juste ne doit jamais s'arrêter, ni dire : c'est assez. La sainteté est un fonds où l'on trouve toujours à puiser, c'est une vaste carrière où il y a toujours à courir pour emporter le prix ; et voilà pourquoi le docteur des gentils, après les avoir convertis à la foi, leur recommandait si

¹ Math., xxiv, 46.

expressément, tantôt de *rechercher les dons les plus sublimes* ¹, tantôt de *prendre une voie plus excellente encore* ² que celle où ils avaient marché, tantôt de *croître incessamment et de toutes manières en Jésus-Christ, jusqu'à ce qu'ils fussent parvenus à l'état d'hommes faits* ³. Or, comment l'âme juste peut-elle mieux croître en Jésus-Christ que par une union aussi étroite avec Jésus-Christ que l'est la participation de son corps et de son sang ? Union en vertu de laquelle, selon l'oracle de Jésus-Christ même, nous demeurons en lui et il demeure en nous ; et puisqu'il demeure, qu'il vit dans nous, conclut saint Jérôme, il s'ensuit que la sagesse, que la force, que la charité, que la piété, que toutes les vertus vivent dans nous avec lui et par lui ; qu'elles y agissent, et que, par les actes réitérés qu'elles produisent, elles

¹ I Cor., xiv, 31. — ² Ibid. — ³ Ephes., iv, 13, 15.

nous perfectionnent de plus en plus et nous sanctifient. Je ne puis donc mieux finir ce discours qu'en adressant à tout ce qu'il y a ici d'âmes justes et fidèles les paroles de l'ange au prophète Elie : Ne vous trompez pas, ne pensez pas que vous soyez déjà au terme ; *il vous reste bien du chemin à faire* ¹. Mais, afin de ne vous point lasser dans la route et de la poursuivre heureusement, *prenez et mangez* ². Le pain que je vous présente est le pain des forts. Elie obéit à l'ange, il mangea ; et, remis de toutes ses fatigues, il ne cessa point de marcher qu'il ne fût arrivé à la montagne d'Horeb. Pussions-nous, munis du divin aliment qui nous est offert, avancer nous-mêmes dans les sentiers de la justice chrétienne, et atteindre jusques au sommet de la montagne du Seigneur ! Ainsi soit-il.

¹ III Reg., xix, 7. — ² Ibid.

SIXIÈME JOUR. — Jésus-Christ outragé dans l'Eucharistie

SERMON

SUR LES OUTRAGES FAITS A JÉSUS-CHRIST DANS LE SAINT-SACREMENT.

Maturabitur opprobriis.

Il sera rassasié d'opprobres. (*Jerem. T'Arén.* chap. ut, 30.)

Était-ce donc là le partage du Messie, de cet envoyé du Ciel, le désiré des nations, et le Sauveur promis au monde ? Est-ce à cela qu'était destiné le Fils unique de Dieu, égal à son Père et Dieu lui-même ? N'était-ce pas assez qu'en se revêtant de notre humanité, il se fût revêtu de toutes nos misères ; et fallait-il encore qu'il fût exposé à tant d'opprobres de la part de ces mêmes hommes pour qui il avait quitté le séjour de sa gloire, et était descendu sur la terre ? Nous n'en pouvons douter, chrétiens auditeurs, puisque le Prophète l'avait ainsi prédit, et que Jésus-Christ même l'annonça à ses apôtres en des termes si précis, lorsque, sur le point d'entrer dans Jérusalem, il leur dit : *Voici que nous allons à Jérusalem ; et là tout ce qui est écrit du Fils de l'homme s'accomplira. Il sera livré aux gentils, moqué, flagellé, couvert de toutes sortes d'ignominies* ¹. J'ose dire néanmoins que la prédiction ne fut pas alors tellement accomplie qu'elle ne se soit vérifiée tout de nouveau dans la suite des temps. Il est resté avec nous et au milieu de nous, ce divin Médiateur. En nous

¹ Luc., xviii, 31, 32.

privant de sa présence visible, il ne s'est point séparé de nous, et nous avons toujours le bonheur de le posséder dans son adorable sacrement. Mais qui jamais pourrait se le persuader, si nous n'en étions convaincus par la triste et malheureuse évidence des faits ? C'est là, c'est à l'égard de cet auguste mystère, qu'ont été renouvelés tous les opprobres de la passion de Jésus-Christ ; et n'est-ce pas là même qu'ils se renouvellent tous les jours ? Que d'excès ! que d'attentats, que d'irrévérrences ! que d'outrages ! A qui viens-je adresser cette plainte, et à qui dois-je reprocher de telles abominations ? Est-ce à ces déserteurs de la foi, que l'hérésie a suscités contre le sacrement de nos autels ? est-ce à ces fidèles prétendus, qui, dans la pratique et par la plus monstrueuse contradiction, démentant leur foi déshonorent le sacrement qu'ils font profession d'adorer ? C'est aux uns et aux autres : ennemis de l'Eglise, enfants de l'Eglise, hérétiques, catholiques, tous ont outragé le Seigneur dans ses tabernacles. Outrages éclatants et pleins de violence de la part des uns, ennemis déclarés de l'Eglise : premiers points. Outrages quoique moins violents, plus sensibles encore et plus piquants de la part des autres, indignes enfants de l'Eglise : second point.

Voilà, mes frères, ce que j'ai à vous mettre devant les yeux. Ce sont des horreurs que je devrais, ce semble, s'il était possible, tenir cachées sous le voile, et dérober à votre connaissance. Mais d'ailleurs il ne sera pas inutile de vous en retracer le souvenir : pourquoi ? non point précisément pour exciter dans vos cœurs une juste indignation, non point pour déplorer seulement avec vous des profanations qui méritent toutes nos larmes, mais afin que vous compreniez toute la charité d'un Dieu, laquelle ne put être éteinte par la vue anticipée qu'il eut de tant de désordres, en se donnant à nous dans l'institution du sacrement de son corps ; mais afin que vous admiriez son invincible patience à souffrir tout cela et à le dissimuler, sans en tirer une vengeance aussi prompte qu'il le pouvait et que la justice le demandait ; mais afin que vous preniez le généreuse résolution du prophète royal, lorsque, voyant le Dieu d'Israël offensé par un peuple rebelle, il s'écriait, dans un saint transport de zèle : Ah ! Seigneur, puis-je être témoin des injures que vous recevez, et ne les pas ressentir jusques au fond de l'âme ? *Dans l'ardeur du ressentiment qui me dévore, elles me deviennent comme personnelles, et elles retombent sur moi* ¹. Si je n'ai pu les arrêter, du moins je veux autant qu'il est en mon pouvoir, les réparer ; et c'est le dessein que je forme. Je me promets de votre piété, chrétiens, que ce sera là, pour vous-mêmes, le fruit de ce discours.

PREMIER POINT. — Outrages éclatants et pleins de violence de la part des hérétiques, ennemis déclarés de l'Eglise. *Nous prêchons Jésus-Christ* ², écrivait saint Paul aux chrétiens de Corinthe : cet Oint du Seigneur, ce Christ est la force même de Dieu et la sagesse de Dieu pour les vrais fidèles qui ont cru et qui croient en lui ; mais pour les juifs c'a été un sujet de scandale, et il a paru aux gentils une folie. Paroles que j'applique en particulier au grand mystère du corps et du sang de Jésus-Christ, présents sous les espèces du pain et du vin.

Nous prêchons cet ineffable mystère, nous en démontrons l'incontestable vérité, et les âmes dociles à la foi, nous écoutent, se soumettent, reconnaissent dans ce sacrement leur Sauveur et leur Dieu ; mais qu'en ont pensé des hommes incrédules et présomptueux, que le démon de l'hérésie a infectés de son sottile empoisonné ? qu'en ont-ils dit ? Le sacrement le plus redoutable, et devant qui les puissances mêmes du ciel tremblent et s'humilient, a été pour eux un ob-

jet de dérision, c'a été une folie. Comment surtout en ont parlé les Wicief, les Calvin, les OEcoulampade, tant d'autres suppôts de l'enfer et ministres du mensonge ? Ils ont, pour m'exprimer avec le Prophète, ils ont aiguisé leurs langues comme celle du serpent, et de leurs bouches empestées ils ont lancé le plus subtil venin de l'aspic. Oserais-je rapporter ici leurs blasphèmes ? leurs livres en sont remplis. Car, pour contenter l'aigreur dont ils étaient animés, il ne leur suffisait pas de parler ; il fallait que la plume, teinte dans le fiel le plus amer, prêtât à la langue son ministère ; il fallait que la main traçât sur le papier tout ce que le cœur avait conçu de plus outrageant et de plus insultant.

De là tant d'ouvrages qu'ils ont répandus par toute la terre et qu'ils ont laissés à la postérité, pour être des monuments durables et publics contre les hommages que nous rendons à Jésus-Christ dans son sanctuaire. C'est là, c'est dans ces ouvrages, écrits avec toute la malignité et toute l'impiété que leur inspirait l'esprit d'erreur, c'est là, dis-je, qu'ils se sont spécialement élevés contre le plus salutaire et le plus grand sacrifice, qui est celui de la messe. Ont-ils rien omis pour le décrier, pour l'avilir, pour l'andantir et l'abolir ? Et quels termes y ont-ils employés ? sous quelles idées l'ont-ils représenté ? Ne descendons point à un détail d'expressions qui ne peuvent convenir à la dignité de la chaire, et qui ne serviraient qu'à blesser les oreilles pieuses et à révolter les esprits.

Cependant l'Eglise a-t-elle abandonné son divin Epoux, traité de la sorte et livré à de telles insultes ? Dépositaire du plus riche trésor, Fall-elle laissé enlever sans se mettre en devoir de le défendre ? Elle s'est opposée comme un mur d'airain à des rebelles et à des audacieux que nulle considération, nul égard ne retenait. Elle les a frappés de ses anathèmes ; mais, déterminés à tout événement, ils ont également méprisé et les anathèmes et l'Eglise ; elle les a retranchés de sa communion, elle les a séparés, et ils se sont séparés eux-mêmes. Si bien, que par un renversement le plus injurieux au Fils de Dieu et le plus contraire à ses desseins, le sacrement qu'il avait institué pour être le sacré lien d'une paix, d'une charité, d'une union mutuelle et perpétuelle entre ses disciples, est devenu l'occasion des plus scandaleuses divisions et des guerres les plus sanglantes.

Où me conduit mon sujet ? à quelles fureurs ? Que d'effrayantes peintures j'aurais à vous faire, si le temps me le permettait ! Vous verriez familles contre familles, villes contre villes, pro-

¹ Psalm., LXXIII, 10. — ² I Cor., I, 23, 24.

vines contre provinces, le feu de la sédition allumé de toutes parts, et les royaumes, les empires sur le penchant de leur ruine : vous verriez les temples pillés, souillés, changés en des places d'armes, ou habités par de vils animaux et leur tenant lieu de retraite ; vous verriez des troupes de satellites attaquer le Seigneur dans sa sainte maison, et porter sur lui leurs mains parricides. Quand les soldats envoyés des juifs vinrent l'investir dans le jardin et le prendre : *Vous venez à moi*, leur dit-il, *comme à un malfaiteur, armés de bâtons et d'épées* !. Ah ! Seigneur, qui l'eût alors imaginé, que dans le cours des siècles il y aurait encore des hommes à qui vous pourriez faire le même reproche ? Qui l'eût pensé, que, dans l'avenir, il y aurait d'autres temps, de malheureux temps où vos tabernacles seraient brisés et enfoncés, où vos autels seraient renversés, où votre corps adorable serait tiré des vases sacrés qui le renferment, et jeté sur le fumier, foulé aux pieds, livré aux flammes ? des temps où le sang de vos prêtres, en haine du sacrement dont ils étaient les ministres, coulerait devant vos yeux ; où ils seraient poursuivis, tourmentés, immolés comme des victimes ? Or on les a vus, ces temps ; toute l'Eglise en a gémi, tout le peuple fidèle en a été dans le trouble et la confusion. Les partis se sont formés, les schismes ont rompu l'unité ; la robe du Sauveur, qu'épargnèrent les soldats mêmes en le crucifiant, cette robe a été déchirée ; le troupeau s'est dispersé, et quelle espérance y a-t-il de le rassembler sous le même pasteur et à la même table ? Que dis-je ? le bras du Seigneur n'est point raccourci : cette réunion, qui ne peut être l'œuvre que du Très-Haut, nous la voyons heureusement commencée. Les serviteurs du Père de famille ramènent des troupes entières et en remplissent la salle du festin ; le nombre des conviés se multiplie à la table de Jésus-Christ ; il croit de jour en jour, et le présent efface en quelque manière le souvenir du passé, ou du moins nous en console.

Qu'était-il donc nécessaire, me direz-vous, de le rappeler, ce souvenir si odieux ? et pourquoi le retracer par des images plus capables de scandaliser que d'édifier ? Pourquoi ? Il le fallait pour affermir la foi, peut-être encore chancelante, de tant de prosélytes nouvellement réconciliés à l'Eglise. Car la grande réflexion qu'ils ont à faire sur tout cela, c'est de se demander à eux-mêmes s'il est à croire que leurs pères, en se portant à des excès dont on ne peut entendre le récit sans frémir, fussent conduits par l'Esprit de vérité. L'Evangile de Jésus-Christ

est un Evangile de paix. Il nous forme à l'obéissance, et non point aux révoltes ; il nous apprend à souffrir la mort, et non point à la donner. Les apôtres ne l'ont point prêché à la tête des armées ; ils ne l'ont point annoncé le fer et le feu à la main ; ils ne l'ont point établi en violant toutes les lois de l'équité, de la charité, de la société, et même de l'humanité. Le glaive dont ils ont usé était un glaive tout spirituel : c'était le glaive de la divine parole, et non point ce glaive matériel et exterminateur qui tue et qui ravage.

Tout ceci, mes très-chers frères, nouvel héritage acquis à Jésus-Christ et à son Eglise ; tout ceci, je le dis, non pour vous confondre, mais pour vous instruire. En reconnaissant l'esprit de passion et de rébellion dont vos pères se laissèrent transporter, et ne reconnaissant point dans ces caractères l'Esprit de Dieu, vous concluez sans pitié qu'ils ne marchaient pas dans les voies du Seigneur ; que l'esprit de ténèbres les aveuglait et les égarait, qu'il leur avait fasciné les yeux, et qu'une ignorance criminelle, puisqu'elle était volontaire, les empêchait de connaître le Dieu qu'ils outrageaient et la dignité du sacrement qu'ils rejetaient. Vous rendrez au Ciel mille actions de grâces, et mille fois vous le bénirez de vous avoir découvert un mystère qui leur fut caché, et qui l'est encore à tant d'autres, dont les plus puissants motifs n'ont pu vaincre jusques à présent l'obstination ; vous ne penserez désormais qu'à dédommager l'Eglise de Jésus-Christ de toutes les douleurs que vous lui avez fait ressentir, et Jésus-Christ lui-même de tous les honneurs que vous lui avez trop longtemps refusés. Enfin, comme le Fils de Dieu disait que des étrangers viendraient de l'orient à l'occident, et que, par préférence aux enfants du royaume, ils seraient assis dans le banquet céleste avec Abraham, Isaac et Jacob, vous vous efforcerez, entre les vrais adorateurs de la très-sainte Eucharistie, et à la table où elle se distribue, d'être au nombre des plus zélés et des plus fervents.

SECOND POINT. — Outrages, quoique moins violents, plus sensibles toutefois, et en quelque manière plus piquants, de la part des catholiques, indignes enfants de l'Eglise. C'est une plainte bien commune, et que vous avez cent fois entendue, que celle de David, lorsque ses propres amis l'ayant délaissé, et s'étant même tournés contre lui, il s'adressait à l'un d'eux et lui faisait ce reproche : *Si c'était un ennemi qui m'eût attaqué et qui m'eût chargé de médic-*

¹ Matth., xxvi, 66.

tions, la chose me paraît moins surprenante, et j'en serais moins touché : mais vous, uni avec moi d'esprit et de cœur ; vous, le confident de mon âme, et pour qui je n'avais rien de secret ; vous, avec qui je vivais, je m'entretenais, je mangeais ¹, que vous m'avez oublié et méconnu, que vous m'avez insulté et déshonoré, voilà ce qui ne m'est pas supportable, voilà pour moi le trait le plus vif, et ce qui doit me blesser plus sensiblement. Reproche que les interprètes appliquent à Jésus-Christ, par rapport à ce perfide disciple qui le trahit et le vendit aux juifs, après avoir fait avec lui la cène.

Or ce reproche, mes chers auditeurs, ne vous regarde-t-il pas vous-mêmes, et ne peut-il pas bien vous convenir ? Je parle à vous que l'Eglise a formés, qu'elle a élevés, qu'elle a nourris du lait de la plus saine doctrine ; à vous qui la reconnaissez pour mère, et qui, sauvés du naufrage où tant d'autres ont péri, avez heureusement conservé le don de la foi ; à vous, catholiques de nom, catholiques de profession, qui, par l'engagement le plus étroit et le plus inviolable attachement, devez être pour Jésus-Christ ce qu'étaient les apôtres pour ce divin Maître, quand il leur dit en les félicitant : *Vous êtes demeurés auprès de moi, et vous m'avez été fidèles dans les épreuves que j'ai eu à soutenir* ² ; encore une fois, c'est à vous que je parle. Vous ne pouvez ignorer quelle est la sainteté et la dignité de ces temples que la piété de nos pères a construits et consacrés à Dieu. Lieux saints, parce que Dieu, qui d'ailleurs remplit tout l'univers, en a fait spécialement sa maison, et que c'est là qu'il doit recevoir notre encens et notre culte ; mais lieux doublement et plus particulièrement saints, parce que c'est le sanctuaire destiné à l'adorable Eucharistie, et qu'elle y est tout ensemble, et comme sacrement, et comme sacrifice : comme sacrement, où l'Homme-Dieu est présent en personne, et nous donne sa chair à manger ; comme sacrifice, où ce même Dieu-Homme est immolé pour nous, ainsi qu'il le fut sur la croix, et devient notre hostie et notre rédemption.

Quand donc nous entrons dans le temple, où allons-nous ? et tant que nous y restons, où sommes-nous ? Nous allons nous présenter à Jésus-Christ, nous sommes devant Jésus-Christ, près de Jésus-Christ, sous les yeux de Jésus-Christ. De son autel il nous voit, il connaît toutes nos pensées, il démêle tous nos sentiments, il entend toutes nos paroles, il est témoin de toutes nos démarches, et il exige de tout cela le

juste tribut : c'est-à-dire qu'il exige que toutes nos pensées se portent vers lui, que tous nos sentiments n'aient pour objet que lui, que toutes nos paroles ne soient, ou que des demandes, ou que des actions de grâces, ou que des louanges qui s'adressent à lui ; que toutes nos démarches, tous nos exercices ne tendent qu'à l'honorer et à nous humilier devant lui. Partout ailleurs il consent que, sans rien penser, ni rien, désirer, ni rien dire, ni rien faire qui soit contre la raison et la religion, du reste nous nous occupions des choses humaines, selon qu'il convient à notre état ; mais dans le lieu saint, et au pied de l'autel où il a établi son trône, il est du respect et de l'honneur qu'il attend de nous que nous banniissions de notre esprit toutes les affaires, tous les soins, toutes les vues du siècle, et que rien de profane n'interrompe l'attention que nous devons à son auguste sacrement. Ainsi Jacob, après avoir vu seulement en songe le Seigneur, et cette échelle mystérieuse où les anges montaient et descendaient : *Que ce lieu est terrible ! s'écria-t-il tout éperdu et saisi de crainte ; c'est la porte du ciel, c'est la demeure de Dieu* ¹. Ce n'est ni en songe, ni en figure, que nous voyons le sacrement de Jésus-Christ : rien de plus réel que sa présence, et de là jugeons à quoi elle nous engage, et ce qu'elle doit nous inspirer.

Voilà, mes frères, ce que nous savons assez dans une stérile et sèche spéculation ; mais comment y répond la pratique ? Le dirai-je, et faut-il que je révèle ce qui fait l'opprobre bien plus des fidèles ou prétendus fidèles, que du sacré mystère qu'ils outragent ? Mais en vain voudrais-je déguiser ce qui n'est que trop connu, ce qui se produit au plus grand jour, ce qui scandalise le peuple de Dieu, ce qui avilit nos assemblées et nos cérémonies les plus religieuses, ce qui change le temple du Dieu vivant et la maison du Seigneur en des places publiques et des rendez-vous où l'on vient se distraire, se dissiper, conler le temps, et le perdre en d'inutiles amusements.

Là, quels sujets appliquent l'esprit, et de quelles idées, de quelles imaginations se repaît-il ! Pensées frivoles, pensées vagues et sans arrêt, égarements continuels, mille réflexions confuses, mille raisonnements, ou plutôt mille rêveries. Là, quels sentiments forme le cœur ? souvent les plus vains, les plus mondains, et même les plus corrompus et les plus sensuels ; tantôt envie de paraître et de se montrer, envie de se distinguer et d'attirer sur soi les re-

¹ Psalm., LIV, 13, 14, 16. — ² Luc., XXII, 28

¹ Genes., XXV, 11, 17.

gards ; envie de plaire, et pour cela les ajustements, les parures immodestes, les airs étudiés, les retours perpétuels sur sa personne ; tantôt complaisances secrètes, désirs criminels, inclinations naissantes, selon que les yeux se promènent avec moins de retenue, ou qu'ils se fixent sur ce qui les frappe plus fortement, et qui peut allumer le feu de la passion. Là, quelle est la matière des entretiens ? on laisse les ministres de l'Eglise s'acquitter de leurs fonctions ; on les laisse parler à Dieu, chanter les louanges de Dieu, célébrer les offices divins, consacrer le corps de Jésus-Christ, l'offrir en sacrifice, soit pour eux-mêmes, soit pour tous les assistants ; mais ces mêmes assistants, que font-ils ? Ils lient ensemble d'oisives conversations, tiennent même les discours les plus dissolus, s'attroupent quelquefois comme dans un cercle, et mêlent leurs voix à celles des prêtres, non pour prier, mais pour se réjouir et pour plaisanter. Là, de quelle manière agit-on, et comment se comporte-t-on ? Quelles contenance négligées et peu sçantes ! quels mouvements de la tête pour observer tout ce qui se passe autour de soi, et jamais ce qui se passe à l'autel et devant soi ! Daigne-t-on fléchir quelques moments le genou, on se lève bientôt on s'assied, on se tourne de tous les côtés, selon que le caprice l'inspire ou que la commodité le demande.

Je dis ce qui paraît : mais que serait-ce si je venais à percer le mur ? Que serait-ce si, donnant à cette morale toute son étendue, je venais à découvrir ces œuvres d'iniquité, ces œuvres de ténèbres, qui se dérobaient à la vue des hommes, mais qui ne peuvent échapper à la vue de Dieu ? Car vous voyez tout, Seigneur ; vos yeux, suivant la comparaison de votre apôtre, sont plus pénétrants que le glaive le mieux affilé. Et qu'aperçoivent-ils, ô Dieu de pureté, et la pureté même ? Je n'oserais y penser : comment oserais-je m'en expliquer ? Tirons le rideau sur toutes ces abominations, et déplorons l'affreuse décadence, non pas de l'Eglise de Jésus-Christ, puisqu'elle est toujours la même, toujours pure et saustacte, non pas des enfants de l'Eglise, les frères et les cohéritiers de Jésus-Christ. Voilà donc ce cher troupeau, voilà ces disciples qu'il s'était réservés, et dont il voulait faire sa joie, sa gloire, sa couronne : *Gaudium meum et corona mea* ¹. Il se proposait d'en être spécialement honoré : sont-ce là les marques d'honneur qu'il devait attendre ? Il est vrai, l'on ne va pas toujours jusqu'à lui refuser certains témoignages d'un

respect apparent, et à ne pas avoir certains égards. Il y a quelques dehors à quoi ne permettent guère de manquer, ou un reste de foi ou plus souvent une considération tout humaine. On se tient devant l'autel et en présence du sacrement, la tête nue, on s'incline à certains temps, on se prosterne même ; mais qu'est-ce que ces démonstrations extérieures ? N'est-ce pas un jeu ? ne sont-ce pas des insultes, plutôt que des actes de religion ?

Quoi qu'il en soit, je finis par où j'ai commencé, en marquant le fruit que nous devons retirer de ce discours. 1^o Apprenons quels efforts il en dut coûter à l'amour de Jésus-Christ pour nous, quand il voulut demeurer avec les hommes, et qu'il nous laissa le sacré dépôt de son corps. Il voyait à quels outrages il s'exposait dans la suite des siècles, et tout l'avenir lui était présent ; mais l'amour d'un Dieu surmonte tous les obstacles, et l'audace, la malignité, l'impieité, l'énorme ingratitude des hommes, ne pouvait aller à tels excès, que ce divin amour ne se portât encore plus loin, et qu'il en reçût quelque atteinte. 2^o Ce qui n'est pas moins digne de notre étonnement, et ce qui ne peut être l'effet que d'une infinie miséricorde, c'est qu'un Dieu tant de fois et si outrageusement insulté n'ait pas éclaté sur l'heure, qu'il ait suspendu ses foudres, qu'il ait fait en quelque sorte violence à sa justice, laquelle ne cessait point de crier : *Levez-vous, Seigneur, et prenez en main votre cause* ¹. Les Samaritains n'avaient pas voulu donner chez eux entrée à Jésus-Christ, et, pour ce seul refus, ses disciples lui demandèrent de faire tomber le feu du ciel et de réduire en cendre toute une ville. Qu'eussent-ils dit s'ils l'eussent vu au milieu de toutes les ignominies où je vous l'ai dépeint ? Cet aimable Sauveur n'écouloit point le juste ressentiment des disciples ; il n'écouloit et n'écoute tous les jours que cette douceur inaltérable, que cet esprit de la loi de grâce qu'il est venu annoncer au monde. 3^o Concevons un nouveau zèle pour l'honneur de la maison de Dieu et du sacrement de Jésus-Christ. Au souvenir de tant d'irrévérences passées, faisons-lui toute la réparation qui dépend de nous. S'il ne nous est pas possible de lui rendre toute la gloire qu'il mérite et qui lui a été ravie, du moins glorifions-le autant que nous le pouvons. Ah ! Seigneur, que tous les peuples vous révèrent ! et que ne tient-il à moi de conduire à vos pieds tout ce qu'il y a d'hommes sur la terre. pour vous faire hommage et vous honorer ? Ce

¹ Philip., IV, 1.

¹ Psalm., LXXII, 22.

Le sont là que des souhaits peu efficaces, mais sincères, mais du cœur; et au défaut de l'exécution, qui n'est pas toujours en notre pouvoir,

vous vous contentez, Seigneur, du désir, et vous l'acceptez.

SEPTIÈME JOUR. Jésus-Christ crucifié dans l'Eucharistie

SERMON SUR LA COMMUNION INDIGNE.

Itursum crucifigentes sibimetipsis Filium Dei.

Ils crucifirent tout de nouveau le Fils de Dieu dans leurs personnes.
Aux Hébreux, chap. vi, 6.)

En quels termes plus énergiques le grand apôtre pouvait-il s'exprimer, pour nous donner à connaître le crime de ces apostats qui renouaient la foi qu'ils avaient embrassée, et retournaient au judaïsme après s'être soumis à l'Évangile de Jésus-Christ? c'était une infidélité pour l'expiation de laquelle, dans la pensée du maître des gentils, il eût été nécessaire que le Fils de Dieu subit de nouveau le supplice de la croix, si, par les mérites infinis de son sang, ce Rédempteur des hommes n'eût pas également satisfait, et pour tous les péchés déjà commis, et pour tous ceux qui devaient se commettre. Mais de quelque manière que les interprètes entendent les paroles de saint Paul, elles ne vous conviennent que trop, sacrilèges profanateurs qui, sans respect du sacrement où vous venez participer, apportez à la plus sainte table une conscience criminelle, et vous rendez, par une communion indigne, coupables du corps et du sang d'un Dieu. N'est-ce pas là en effet crucifier le Fils de Dieu, non plus comme les juifs, sur un bois inanimé et sans sentiment, mais dans nos personnes, mais dans nos âmes? Et voilà, mes frères, l'affreux attentat dont je voudrais aujourd'hui vous donner toute l'horreur qu'il mérite. Matière d'autant plus importante, qu'il est plus à craindre qu'à ces temps de l'année où la solennité des fêtes, la coutume des fidèles et une bienséance chrétienne nous appellent à l'autel du Seigneur, et nous engageant à y recevoir le pain de vie, bien des mondains s'y présentent dans la robe de noces, la coutume des fidèles et une innocence absolument requise, et avec le péché dans le cœur. Or, pour entrer d'abord dans mon dessein, observez avec moi, s'il vous plaît, que quelque douloureux que fût le supplice de la croix où le Sauveur du monde fut condamné, il y eut après tout une circonstance essentielle qui dut lui en adoucir la rigueur; et la voici : c'est que ce supplice lui fut volontaire. Gardez garde : volontaire, pourquoi? parce qu'il

y trouvait tout à la fois deux grands biens qui devaient être l'accomplissement de sa mission, comme ils en étaient la fin, savoir : la gloire de son Père et le salut de l'homme; la gloire de son Père, qui avait été blessée et qu'il voulait réparer; le salut de l'homme, qui s'était perdu et qu'il voulait relever de sa chute et sauver. Mais, dans une opposition dont on ne peut assez gémir, nous allons voir quelle violence fait à Jésus-Christ le pécheur par une communion sacrilège, puisque c'est tout ensemble, et l'offense de Dieu la plus grêle, premier point; et la ruine du pécheur la plus funeste, second point. Plaise au Ciel que ce discours vous inspire une crainte salutaire, et que, dans cette juste crainte, vous n'approchiez jamais du sacrement le plus vénérable sans un sérieux retour sur vous-mêmes, et sans toute la préparation qui convient!

PREMIER POINT. — Offense de Dieu la plus grêle : d'où nous devons d'abord juger quelle violence le pécheur fait à Jésus-Christ par une communion sacrilège. Il faut convenir que les juifs se portèrent à d'étranges extrémités contre le Fils de Dieu, lorsque, après l'avoir comblé d'ignominie, déchiré de coups, ils le crucifièrent enfin, et le firent expirer dans les douleurs et la honte d'une mort aussi infâme qu'elle fut cruelle; mais ce Dieu Sauveur s'était soumis à tout cela, avait consenti à tout cela, avait accepté tout cela. La gloire de son Père, qu'il s'agissait de rétablir, y était intéressée. Il le savait, et il était touché de ce grand intérêt par préférence à tout autre. Cette seule vue devait donc lui rendre toutes les souffrances de sa passion, non-seulement plus supportables, mais désirables.

Il est vrai que dans le jardin, livrant son humanité sainte à la tristesse, à la frayeur, au dégoût et à l'ennui, il témoigna une extrême répugnance pour la croix qui lui était préparée, et qu'il demanda de ne point boire un calice si amer : mais c'était l'homme qui parlait; c'était dans le langage commun, ce que nous appelons l'appétit sensitif et la partie inférieure de l'âme,

tandis que la raison supérieure et la volonté agréait tout et se résignait à tout. L'événement le montra bien. Dès que ses ennemis vinrent l'arrêter et se saisir de sa personne, avec quelle ardeur alla-t-il au-devant d'eux ! avec quelle fermeté et quel courage se présenta-t-il à eux ! Rien ne l'étonna, parce qu'il voulait effacer ainsi l'injure faite à Dieu par le péché, et satisfaire à la justice du Ciel. Mais il en va tout autrement dans une communion sacrilège. C'est là, pour user toujours de la figure et de l'expression de l'apôtre, c'est là que Jésus-Christ est crucifié, puisque le pécheur est une croix pour lui, et la plus rude croix. Mais bien loin de rien apercevoir dans cette croix qui puisse tourner à l'honneur de la Majesté divine, il n'y voit qu'un crime, et le crime le plus énorme. Car qu'est-ce de communier indignement ? quel abus du Saint même des saints ! quelle audace ! quelle perfidie ! quelle hypocrisie ! Je prends, et suivez-moi.

1^o Quel abus ! Il n'est rien que Dieu nous ait ordonné plus expressément que le respect des choses saintes. C'est pour cela que, dans l'ancienne loi, le peuple était exclu du sanctuaire, et qu'il n'était permis qu'au souverain pontife d'y entrer. C'est pour cela que le même peuple d'Israël eut défense d'approcher seulement de la montagne où le Seigneur devait descendre et converser avec Moïse. C'est pour cela que, du moment qu'Osa eut porté la main sur l'arche, et que, par un zèle indiscret, il se fut avancé pour la soutenir, il tomba mort à la vue d'une nombreuse multitude, et, par un châtement si sévère et si prompt, répandit la terreur dans tous les esprits. Et n'est-ce pas pour cela même encore que l'usage des pains de proposition était interdit à quiconque n'avait pas eu soin de se purifier, et ne s'était pas abstenu des plaisirs les plus légitimes ? Or je demande, qu'était-ce que ce sanctuaire ? qu'était-ce que cette montagne ? qu'était-ce que cette arche d'alliance ? qu'était-ce que ces pains de proposition ? et jamais en tout cela y eut-il ou put-il y avoir rien de plus saint, ni même d'aussi saint, que le sacrement de Jésus-Christ, que le corps de Jésus-Christ, que le sang de Jésus-Christ ? Voilà néanmoins ce que profane le pécheur sacrilège par une communion indigne. Dans une même âme il allie ensemble le péché et la sainteté même. Union la plus monstrueuse et la plus abominable.

2^o Quelle audace ! Saint Jean Chrysostome, prêchant au peuple d'Antioche sur le même sujet que moi, leur disait : Prenez garde, mes

frères, et donnez-y toute votre attention ; comparez de quel pain vous allez vous nourrir, et soyez-en saisis de frayeur. Il le disait à tous sans exception, aux plus justes comme aux autres ; et les plus justes en effet tremblaient, s'examinaient, osaient à peine se présenter à l'autel ; mais le pécheur sait s'affermir contre toute crainte, et d'un pas ferme, d'un visage assuré, il s'ingère dans la troupe des fidèles. En vain lui fait-on entendre ces paroles de saint Paul aux Corinthiens : *Vous ne pouvez boire tout ensemble le calice du Seigneur et le calice des démons ; vous ne pouvez avoir part tout ensemble à la table du Seigneur et à la table des démons. Voulez-vous irriter le Seigneur, et comme le péquer de jalousie ? êtes-vous plus forts que lui ?* En vain soulevée malgré lui et contre lui, sa conscience lui crie-t-elle avec l'ange de l'Apocalypse : *Heureux ceux qui ont lavé leur robe dans le sang de l'Agneau ! mais loin d'ici, loin de ce saint lieu, enchanteurs, impudiques, homicides, idolâtres, fourbes et imposteurs, vous tous qui aimez le péché et qui le commettez* 2. Nulle considération ne l'arrête, tant il est résolu de ne rien écouter, et de franchir toute barrière. A la face du Dieu vivant, sans égard à la présence de Jésus-Christ, et sans hésiter, il se montre, il marche ; il va recevoir, ou plutôt enlever le divin aliment qui n'est réservé qu'aux âmes innocentes et pures.

3^o Quelle perfidie ! Judas trahit son Maître par un baiser ; et le baiser que donna au Fils de Dieu cet infâme disciple eut-il rien de plus perfide qu'une communion, où le pécheur, selon toutes les apparences, vient à Jésus-Christ en ami, pour se dévouer et s'attacher à lui dans le plus étroit et le plus intime, mais dans le fond en ennemi, pour le vendre et pour le livrer ? A qui le livrer ? aux plus criminelles habitudes, aux plus sales passions, aux plus brutales convoitises, à tous les vices d'un cœur corrompu, où il descend et où il est dans une espèce d'esclavage. Qu'est-ce que cet état pour un Dieu, et qu'est-ce que de l'y réduire ?

4^o Quelle hypocrisie ! Ah ! chrétiens, ne sentez-vous pas souvent ces profanateurs qui affectent les plus beaux dehors ? comme ce n'est point un principe de religion qui les fait participer au sacrement, mais un respect humain, mais une certaine coutume à quoi ils veulent satisfaire, mais un certain exemple qu'ils veulent donner, tout leur soin est, non pas de préparer leur âme, mais de se masquer et de se déguiser. Ils se prosternent, ils s'humilient, ils prient. Quand le

¹ 1 Cor., x, 20, 21, 22. — ² Ap. c., xxi, 14, 15.

Sauveur du monde, dans la dernière cène qu'il fit avec ses apôtres, leur apprit qu'un d'entre eux avait juré sa perte, Judas fut un des premiers à lui témoigner là-dessus sa surprise, et ne parut pas moins empressé que les autres à lui marquer son attachement et son zèle. *Est-ce moi, Seigneur ?* C'était en effet ce malheureux; mais il craignait d'être connu, et pour cela il palliait ses sentiments et se contrefaisait. Plût au Ciel qu'entre les ministres de Jésus-Christ, il fût le seul à qui l'on pût reprocher une si damnable dissimulation ! Mais, hélas ! puis-je sans horreur le prononcer ? le ministère même le plus sacré n'a pas toujours été exempt des plus sacrilèges profanations : il ne l'est pas encore. Le Fils de Dieu nous avertit de nous garder des faux prophètes, qui viennent à nous sous des toisons de brebis, et qui sont au dedans d'eux-mêmes des loups ravissants. Daigne le Seigneur préserver son Eglise de ces indignes sacrificateurs qui, couverts des saints vêtements, montent à l'autel, y opèrent le divin mystère, le consomment dans leur sein, le dispensent de leurs mains, et cependant recèlent au fond de leur âme des mystères d'iniquité qu'ils tiennent ensevelis, autant qu'il leur est possible, en de profondes ténèbres, mais que Dieu voit, et que Jésus-Christ, juste vengeur de son sacrement, saura produire à la plus éclatante lumière dans le grand jour de la révélation.

Or, pour reprendre ma première proposition, de tout ceci il est aisé de conclure que ce ne peut être sans une sorte de violence que Jésus-Christ voit à sa table un pécheur sacrilège, et qu'il souffre que le pain des anges lui soit administré. Aussi, selon la remarque des évangélistes, lorsqu'il aperçut Judas au milieu des apôtres, mangeant avec eux l'agneau pascal et recevant comme eux le pain consacré, il en fut ému. Tout maître qu'il était de lui-même, il suivit le mouvement de son cœur; il se plaignit, il s'expliqua. Nous ne pouvons nous étonner, pour peu que nous concevions ce que c'est, dans son estime et par rapport à lui, qu'une communion où toutes ses vues sont renversées, et qui, bien loin de contribuer à la gloire de son Père, ainsi qu'il se le proposait, ne sert qu'à l'offenser plus grièvement, ce Père céleste, et qu'à le déshonorer. Je ne crains donc point de passer les bornes de la vérité la plus exacte, et j'ajoute, sans hésiter, quasi ce Sauveur était encore dans une chair passible et mortelle, et qu'il Jût comme autrefois endurer une seconde passion

et une seconde mort, rien de toutes les cruautés qu'exercèrent sur lui ses bourreaux, ni de tous les tourments qu'il souffrit par la haine et la barbarie des juifs, ne lui serait plus odieux, et en ce sens plus douloureux, que le crime d'un chrétien qui, par un sacrilège, profane le sacrement de son corps et de son sang. Voilà, Seigneur, ce que la malice des hommes vous réservait. Vous ne fûtes crucifié qu'une fois au Calvaire : combien de fois l'avez-vous été et l'êtes-vous dans vos temples et jusque dans votre sanctuaire !

SECOND POINT. — Condamnation et ruine du pécheur la plus funeste : autre conjecture qui nous donne à connaître quelle violence le pécheur fait à Jésus-Christ par une communion sacrilège. Le Fils de Dieu ayant pensé à nous de toute éternité et nous ayant aimés, il est venu parmi nous dans la plénitude des temps, et s'est chargé de toutes nos misères, non-seulement comme réparateur de la gloire de Dieu, mais comme rédempteur des hommes et leur médiateur auprès de Dieu. Il est donc certain que rien, après la gloire divine, ne l'a touché plus fortement que ce grand ouvrage du salut et de la rédemption du monde. C'est ce qui l'a attiré sur la terre; c'est pour cela qu'il était envoyé, et c'est à quoi il a travaillé sans interruption jusques au dernier moment de sa vie. Or, ce salut qu'il avait en vue, et qui lui fut si cher, c'était le prix de sa croix et de toutes les ignominies, de toutes les douleurs de sa passion : c'était là la fin où il aspirait; et souhaitant la fin avec tant d'ardeur, ce désir si vif et si empressé devait lui faire prendre avec moins de peine le moyen nécessaire pour y parvenir. Mais quel est le fruit malheureux d'une communion sacrilège ? à quoi se termine-t-elle ? Je l'ai dit : à la plus terrible condamnation du pécheur et à sa ruine.

Car, prenez garde, il devient coupable devant Dieu du corps et du sang de Jésus-Christ : c'est l'expression de l'apôtre. De là, selon les termes formels du même apôtre, en mangeant le corps et buvant le sang de Jésus-Christ, il mange et boit son propre jugement. Pour comble de malheur, il tombe dans un affreux abandonnement de la part de Dieu : d'où suit enfin une mortelle indifférence pour les choses de Dieu et pour le salut, qui le conduit à la perte entière de son âme. Que dis-je, à la perte de son âme ? de cette âme si précieuse à Jésus-Christ, de cette âme la conquête de Jésus-Christ et comme son héritage, de cette âme que Jésus-Christ voulait

nourrir, conserver, avancer, élever à la gloire et à la béatitude éternelle, par l'efficacité et la vertu de ce sacrement. Eh quoi ! ce même sacrement qui devait lui donner la vie, c'est ce qui lui donne la mort ? ce même corps, ce même sang de son Sauveur qui devait la sanctifier, c'est, par l'abus qu'il en fait, ce qui l'infecte, ce qui la noircit, ce qui la rend abominable devant Dieu, ce qui lui imprime un caractère de réprobation, et qui la damne ! Dieu de miséricorde, Dieu rédempteur, quels sont sur cela vos sentiments ? Jamais vîtes-vous avec plus d'horreur la croix où vous fûtes attaché, et tout le fiel dont on vous abreuva eut-il rien pour vous de si amer ? Mettons ceci dans un nouveau jour, et expliquons-nous.

1^o Il devient coupable devant Dieu, et par conséquent responsable à Dieu du corps et du sang de Jésus-Christ. Il en devient coupable, dit le docteur des nations, puisqu'il traite indignement l'un et l'autre, puisqu'il profane l'un et l'autre, puisqu'il ne fait pas de l'un et de l'autre le discernement qu'ils méritent par tant de titres. Et dès qu'il s'en rend coupable, il en est responsable à Dieu, puisque l'offense remonte jusques à Dieu même, puisque c'est le corps et le sang du Fils de Dieu, puisque Dieu, jaloux de l'honneur de son Christ, et souverainement équitable, ne peut laisser impunies une profanation et un abus si énormes. Ce sang donc, ce sang qui coula sur la croix pour la justification du pécheur, retombe sur lui pour sa damnation. Ce sang, dont la voix, plus éloquente que celle du sang d'Abel, s'élevait pour lui vers le ciel et criait miséricorde, crie vengeance contre lui. Quel changement ! quel renversement ! Qu'il se l'impute à soi-même. C'est toujours le même sang qui devait être sa rançon ; mais à son égard (je puis le dire et les Pères l'ont dit avant moi), il en fait le plus contagieux et le plus subtil poison. C'est toujours le même Sauveur qui voulait le défendre et lui servir d'avocat ; mais il en fait son témoin le plus irréprochable et son plus dangereux accusateur.

2^o En mangeant le corps et buvant le sang de Jésus-Christ, il mange et il boit son propre jugement. Et en effet, ce témoin, cet accusateur que le pécheur reçoit au dedans de lui-même et qu'il suscite contre lui-même, c'est en même temps son juge, mais un juge ennemi, mais un juge irrité, parce que c'est un juge outragé. Il n'est point besoin d'un autre tribunal que la table du Seigneur ; il ne faut point aller plus loin. C'est là que le crime se commet : il est sans excuse, il est constant et avéré. C'est donc là que

le Seigneur, présent en personne, prononce sur l'heure contre le criminel le même anathème qu'il prononça dans une pareille conjoncture contre ce disciple qui le trahissait : *Malheur à cet homme !* Malheur, parce que plus le sacrement qu'il viole est saint, plus il se rend coupable ; et que plus il est coupable, plus le châtiement qu'on lui prépare sera rigoureux. *Il voudrait mieux pour cet homme de n'être jamais né.* Jugement ratifié dans le ciel à l'instant même qu'il est porté sur la terre.

3^o Il tombe dans un affreux abandonnement de la part de Dieu. De n'avoir pas profité d'une grâce et de l'avoir reçue en vain, c'est assez pour arrêter le cours de certaines grâces que Dieu nous destinait, et pour l'engager à les retirer : que sera-ce de recevoir l'auteur de la grâce, le principe et la source de toutes les grâces, je ne dis pas inutilement et sans fruit, mais criminellement, mais sacrilègement ? Car il ne s'agit pas seulement ici d'une simple omission, d'une simple résistance à la grâce, en ne faisant pas ce que la grâce inspire, mais d'un sacrilège actuel et formel, mais de l'attentat le plus noir, en profanant le divin mystère. Je dis de l'attentat le plus noir, parce que c'est souvent un attentat médité, prévu, concerté, fait avec connaissance et d'un sens rassis, malgré mille remords, malgré mille reproches intérieurs de l'âme qui répugne, qui hésite, qui voit à quel excès elle se laisse emporter et à quoi elle s'expose. Après cela, nous paraîtra-t-il étrange qu'elle soit délaissée de Dieu et livrée à elle-même ? Ainsi le fut Judas, quand le Sauveur du monde, au moment qu'il est communiqué, lui dit : *Ce que vous avez résolu de faire, fai'ez-le au plus tôt*¹. Comme s'il lui eût dit : Je vous ai averti, je vous ai sollicité et pressé ; rien n'a pu vaincre votre obstination : allez donc et agissez ; périssez, puisque vous voulez périr.

4^o De là indifférence mortelle pour les choses de Dieu et pour le salut. Abandonné de Dieu et privé des grâces qui lui étaient réservées, comment serait-il touché de quelque chose par rapport à Dieu et au salut de son âme ? Pour acquérir l'habitude d'une vertu, il ne faut qu'une fois qu'une seule victoire qu'on a remportée sur soi-même, qu'une seule violence qu'on s'est faite, qu'un acte héroïque qu'on a pratiqué dans l'occasion. Or il en va de même ou à peu près de même, à l'égard du crime. Il y en a d'une telle nature, qu'il suffit de les commettre une fois pour rompre tous les liens qui nous retenaient, et pour s'ouvrir une carrière libre dans les voies de l'iniquité : on secoue le joug, on ne ménage

¹ Math., xxvi, 24. — 2 Joan., xii, 27.

plus rien. C'était en effet un jong pour plusieurs que l'obligation d'approcher du sacrement de Jésus-Christ à certains temps de l'année où l'on ne pouvait guère s'en dispenser ; c'était un frein qui gênait et qui incommodait. La vue d'une communion prochaine troublait, inquiétait, engageait à prendre quelques mesures pour calmer une conscience encore timide, ou plutôt pour l'assoupir et l'endormir. Mais quand, fatigué de ces inquiétudes et de ces troubles, on a pris le plus court moyen de s'en affranchir en communiant avec son péché, c'est alors que la passion émancipée, pour ainsi parler, et tirée de servitude, se livre à tout sans règle et sans nulle considération. Une communion faite indignement affermit contre la crainte d'une seconde, et en diminue l'horreur. De cette sorte on vit tranquille dans ses désordres ; on se sert même de la communion comme d'un voile pour les couvrir et les tenir cachés. Ils se multiplient sans obstacles et presque à l'infini. Quel fonds de corruption, où, de jour en jour, on se plonge plus avant et on s'abîme ! Quelle impénitence commencée dans la vie, pour être, hélas ! par le plus redoutable châtement, consommée à la mort !

Voilà donc, chrétiens auditeurs, pour vous remettre sous les yeux tout le plan de ce discours, et pour vous en retracer l'idée, voilà l'extrême violence que le pécheur sacrilège fait à Jésus-Christ, voilà l'essentielle différence que j'ai marquée entre cette croix matérielle où il mourut par la conjuration des juifs, et cette croix spirituelle où il est attaché par une communion indigne. Il accepta l'une d'une volonté pleine et parfaite, parce qu'il y envisageait l'honneur de Dieu et l'avantage de l'homme ; mais il déteste l'autre, il l'abhorre, parce qu'il y voit tout à la fois, et Dieu déshonoré et l'homme perdu. Dans le fort de sa douleur, aux approches de sa passion, il disait à son Père, en se résignant : *Que votre volonté soit faite, et non la mienne*¹, qui doit se confondre à la vôtre ; mais c'est ce qu'il ne peut dire ici, puisqu'une communion sacrilège ne peut être de la volonté du Père, ni de la volonté du Fils. Il ne lui reste que de renouveler la plainte de son prophète : *C'est en vain que j'ai travaillé ; en vain, âme criminelle, que j'ai consumé pour vous toute ma force*². Je vous avais sauvée par la croix ; mais le fruit de cette croix, où j'avais opéré l'œuvre de votre salut, vous le détruisez par une autre croix que vous m'avez dressée dans votre cœur. Plainte accompagnée d'une menace formidable : car,

ajoute le prophète, ou Jésus-Christ même dans la personne du prophète, *le Seigneur, ce Père toute-puissant, me fera justice*. S'il tient maintenant ses coups suspendus, il aura son temps pour frapper, et son bras doit s'appesantir sur vous d'autant plus rudement que c'est le sang de son Fils qu'il vengera.

Pensons-y, mes frères, et tremblons. Les jugements de Dieu sont à craindre pour tous les pécheurs, mais surtout pour les pécheurs sacrilèges. Nous savons à quel désespoir Judas fut abandonné de Dieu, et à quelle malheureuse fin ils s'abandonna lui-même, après avoir profané le sacré mystère nouvellement institué. Il est moins ordinaire, j'en conviens, de le profaner d'une vue aussi délibérée ; mais de s'y exposer, mais de se mettre là-dessus dans un danger évident et prochain, par l'extrême négligence avec laquelle on se présente à la sainte table, c'est ce qui n'arrive que trop fréquemment et de quoi nous ne pouvons nous préserver avec trop de soin. Quelque bien disposés que fussent les apôtres, et quoique le Fils de Dieu leur eût lavé les pieds, en signe de cette pureté intérieure de l'âme qu'ils devaient avoir et qu'ils avaient en effet, toutefois, lorsque, sur le point de les communier, il leur déclara, ainsi que je l'ai dit, qu'il y avait un traître parmi eux et un profanateur, ils furent saisis d'une crainte religieuse. Aucun ne présuma de lui-même ni de son état ; mais ils s'écrièrent tous en général et chacun pour soi : *Serait-ce moi, Seigneur ?* Prenons ce sentiment, sans rien perdre néanmoins d'une confiance raisonnable et chrétienne. Nettoyons, lavons, purifions notre cœur ; effaçons, autant qu'il dépend de nous, avec le secours du Ciel, jusques aux moindres taches ; et du reste, malgré toutes nos précautions, défions-nous encore de nous-mêmes, et ne comptons point sur nous-mêmes. Je vais à vous, Seigneur, je vais à votre autel où vous m'invitez et où vous voulez-vous donner à moi : mais comment y vais-je, et en quelle disposition ? Vous le voyez mieux que moi, puisque vous me connaissez mieux que je ne me connais moi-même. Ah ! mon Dieu, n'y a-t-il point dans mon âme quelque venin secret qui la corrompe ? suis-je dans votre grâce ? Je n'en ai point de certitude ; mais du moins ce que je sais, c'est que je souhaite d'y être, c'est que je crois de bonne foi n'avoir rien épargné ni rien omis pour y être. Voilà, Seigneur, tout ce que je puis de ma part ; et vous, par votre miséricorde, vous suppléerez, comme je l'espère, à tout ce qui me manque.

¹ Luc., XXI, 42. — ² Isa., XLIX, 4.

SEPTIÈME JOUR. — Jésus-Christ victorieux et triomphant dans l'Eucharistie.

SERMON SUR LES PROCESSIONS DU SAINT SACREMENT.

David et omnia domus Israel ducebant arcam testamenti Domini in júbilo et in clangore buccinarum.

David et toute la maison d'Israël conduisaient l'arche du Seigneur au milieu des cris de joie et au son des trompettes. (Au 2^e livre des Rois, chap. vi, 16.)

Jamais le saint roi d'Israël et l'innombrable multitude du peuple qui l'accompagnait ne furent remplis d'une joie plus pure, ni ne témoignèrent plus de zèle pour la gloire du Seigneur, que lorsque, avec l'appareil le plus pompeux et parmi les acclamations publiques, ils conduisirent l'arche du testament et la placèrent dans la capitale de l'empire. Ce fut pour cette arche, après avoir renversé l'idole de Dagon, après avoir mis en déroute l'armée des Philistins, après avoir attiré sur le pieux Obédédom et sur toute sa famille les bénédictions du ciel, ce fut, dis-je, pour cette arche victorieuse comme un triomphe. Tout Israël y applaudit, tout l'air retentit de chants d'allégresse, et David ne ménagea rien pour contribuer à la célébrité de cette fête. Belle figure, mes chers auditeurs, qui dans une comparaison très-naturelle, nous représente ce qui se passe en ces saints jours à l'égard du sacrement de Jésus-Christ. Qu'est-ce que ce sacrement adorable ? Dans la pensée des Pères et des interprètes, c'est l'arche de la nouvelle alliance. Et comment l'Eglise veut-elle surtout que ce sacrement soit honoré dans cette octave qu'elle a établie et qu'elle lui consacre ? On le porte publiquement et processionnellement : tout le peuple fidèle s'assemble autour du char où il est élevé ; le concours est universel, et voilà ce que j'appelle son triomphe. Religieuses processions et augustes cérémonies dont je me suis proposé de vous entretenir ; car, après vous avoir fait voir Jésus-Christ outragé dans son sacrement, insulté, persécuté, crucifié, il faut maintenant, pour effacer de si tristes idées, vous le faire considérer victorieux et triomphant. Ainsi les évangélistes, après nous avoir fait le détail des mystères de sa vie souffrante et de toutes les ignominies de sa mort, nous racontent les merveilles de sa résurrection, et peignent à nos yeux la gloire de son ascension au ciel. Quoi qu'il en soit, voici en trois mots le partage de ce discours. Triomphe de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, triomphe le plus glorieux par son éclat et sa solen-

nité, premier point ; triomphe le plus juste et le plus légitimement dû, suivant les intentions de l'Eglise et selon les motifs qui l'ont engagée à l'instituer, second point ; triomphe le plus capable d'exciter le zèle des fidèles et de réveiller les sentiments de leur piété, troisième point. J'ai cru le sujet assez important pour mériter une instruction particulière, d'autant plus que c'est une matière qu'on ne vous a jamais peut-être suffisamment développée dans la chaire, et dont il est bon que vous ayez une pleine connaissance.

PREMIER POINT. — Triomphe le plus glorieux par son éclat et sa solennité. C'est une réflexion bien vraie des maîtres de la vie chrétienne et spirituelle, quand ils regardent et qu'ils nous font regarder l'entrée de Jésus-Christ, par la communion, dans une âme, surtout dans une âme pénitente, comme un triomphe. Cette âme, disent-ils, dégagée des liens du péché dont elle était esclave et qui la tyrannisait, devient pour son libérateur comme une terre conquise. Il en prend possession ; il y établit son empire et l'y affermit. Point d'inclination vicieuse qu'il ne réprime, point de passion qu'il ne tienne sous le joug. Ses volontés règlent tout, tout obéit à sa loi, tout suit les mouvements de sa grâce ; et plus il lui en a coûté d'efforts pour s'assurer une telle conquête, plus il y a de quoi s'en glorifier : de sorte que les efforts mêmes qu'il a faits, que les combats qu'il a livrés, ne servent qu'à relever le prix de sa victoire. Puissiez-vous, adorable Maître, régner ainsi dans nous et sur nous ! puissions-nous vivre toujours sous une si heureuse domination !

Cependant, chrétiens, ce triomphe est tout intérieur et n'a rien qui frappe les yeux. Dieu seul et l'âme en sont témoins. Or, il fallait à Jésus-Christ un triomphe plus éclatant, il fallait qu'une fois au moins chaque année il y eût un temps où il se produisit au grand jour, il se donnât en spectacle à tout le monde chrétien. Oui, Seigneur, levez-vous, vous dis-je, et parez que vous avez sanctifiée¹, qui est votre sacré corps. Sortez des ténèbres où vous vous tenez renfermé dans vos tabernacles, et montrez-vous.

¹ Psalm., cxlii, 8.

Aulrefois vous trainiez après vous les quatre, les cinq mille hommes qui vous suivaient et vous bénissaient. Ce que vous avez fait dans les jours de votre vie mortelle et passible vous convient encore mieux dans cette vie bienheureuse et immortelle dont vous jouissez. Et vous, filles de Sion, venez au-devant de l'Époux céleste¹, nation chérie entre toutes les nations, catholiques zélés, réunissez-vous, et de compagnie venez prendre part à cette pompeuse et dévote solennité. Venez voir, non plus le roi Salomon ceint du diadème², mais le Roi des rois, mais le Dieu de l'univers couronné de splendeur et de gloire.

Ce que je dis, c'est ce que l'Église ordonne, et ce qui s'exécute selon qu'elle l'a prescrit. De toutes parts on se rend au lieu désigné pour la marche; on se dispose, on se range; une nombreuse assemblée, ou pour mieux dire, une nombreuse cour, se forme de tous les états et de toutes les conditions, depuis le plus petit et le plus pauvre, jusques au prince, jusques au monarque. A l'aspect de la Divinité présente, toute dignité disparaît, et chacun à l'envi ne pense à se distinguer que par ses hommages et ses respects.

J'ai vu le Seigneur, disait le prophète: il était assis sur un trône élevé... Des séraphins étaient autour du trône, et se couvraient de leurs ailes; ils répétaient sans cesse et se criaient l'un à l'autre: Saint, saint, saint le Seigneur, le Dieu des armées; toute la terre est remplie de sa majesté³. Ainsi les prêtres, comme ces anges qui dans le ciel assistent autour du trône et devant la majesté du Très-Haut, approchent du sanctuaire, prêts à exercer leurs fonctions. Les rues sont jonchées de fleurs, les maisons parées et ornées, les autels dressés sur la route d'espace en espace, pour recevoir le Seigneur, et pour lui servir en quelque manière de repos. Enfin le signal est donné; et c'est alors que de son temple part ce Dieu triomphant, et qu'il commence à se produire.

Il est au milieu de ses ministres comme grand prêtre et pontife souverain; il est sous le dais comme roi du ciel et de la terre. On lui offre de l'encens, et il le reçoit comme Fils de Dieu et Dieu lui-même. Le bruit même des armes se fait entendre, et l'honneur comme vainqueur du monde. Que de voix s'élèvent pour célébrer son nom et pour l'exalter! Que de cantiques de louanges! que d'harmonieux concerts! que de bénédictions! que d'adorations! Tout s'humilie tout se prosterner. Il me semble que je pourrais

bien lui appliquer les belles et mystérieuses paroles du prophète: *Il a établi sa demeure dans le soleil, et il paraît avec la même grâce qu'un époux qui sort de sa chambre nuptiale. Il a pris son essor comme un géant pour fournir sa course, et sur son passage il répand le feu de tous côtés et les rayons de sa lumière⁴.*

Ah! chrétiens, que dis-je! et quel autre état tout opposé, quelle autre vue vient me frapper l'esprit! quel parallèle! Que cette marche est différente de celle qu'il fit dans la ville de Jérusalem la veille de sa passion! Là, il fut livré entre les mains des impies, et traîné avec violence de tribunal en tribunal, comme un criminel: ici il est dans les mains des ministres du Dieu vivant, qui le conduisent avec révérence d'autel en autel, et l'y placent comme le Saint par excellence et le principe de toute sainteté. Là, poursuivi d'une populace animée, abandonné aux plus indignes traitements d'une insolente et brutale soldatesque, il fut exposé aux injures les plus atroces, aux imprécations, aux blasphèmes, à tout ce qui inspire la haine et une aveugle fureur: ici, révééré jusques à l'adoration, recherché avec empressement, invoqué avec une confiance chrétienne, il n'entend, et pour lui-même et pour ceux qui le réclament, que des souhaits, que des vœux, que d'humbles actions de grâces et de ferventes supplications. Là, envoyé à Hérode, il comparut devant toute sa cour, et il y fut méprisé, moqué, traité de fou; de là renvoyé honteusement, il comparut pour une seconde fois devant Pilate et son conseil, et il y fut accusé, jugé, condamné; ici, dans les plus superbes cours comme dans les campagnes et les bourgades, dans les ordres les plus élevés par la supériorité du rang et par l'autorité, comme dans les dernières conditions, partout on s'acquitte envers lui du même devoir de religion, et l'on publie également ses grandeurs.

Il est vrai qu'il y eut un jour où les juifs eux-mêmes lui décernèrent les honneurs du triomphe. Ils le reconnurent pour le fils de David, ils le proclamèrent roi d'Israël, ils coururent en foule l'accueillir avec des branches d'olivier et des palmes à la main, ils se dépouillèrent de leurs vêtements et les étendirent sous ses pieds. Quelle inspiration les saisit tout à coup, quel subit mouvement les emporta? c'est ce que je n'examine point. Mais, du reste, ce ne fut là qu'un triomphe particulier, et renfermé dans la seule capitale de la Judée; ce ne fut qu'un triomphe passager, à quoi bientôt succéda toute la con-

¹ Cant., II, 11. — ² Ibid. — ³ Isa., VI, 1, 2, 3.

⁴ Esai., XLVI, 6, 7.

fusion et toute l'énigme de la croix. C'est dans votre sacrement, Seigneur, que votre triomphe est universel et perpétuel. De l'orient à l'occident, chez toutes les nations éclairées de la foi, où celle sainte solennité n'est-elle pas en usage ? où chaque année ne se renouvelle-t-elle pas, et depuis son institution où ne subsiste-t-elle pas ? Soutenons-la, chrétiens auditeurs, autant que nous y pouvons concourir, et reprochons-nous notre indifférence ou notre extrême délicatesse, quand nous négligeons d'y assister. On est si curieux de vains spectacles, on donne si volontiers sa présence à des cérémonies mondaines, on ambitionne d'y avoir place et d'y être remarqué ; ayons du moins à l'égard de celle-ci la même assiduité et la même ardeur. Entre tous les motifs qui nous y engagent, la raison de l'édification et de l'exemple peut nous suffire.

SECOND POINT. — Triomphe le plus juste et le plus légitimement dû, selon les vues et les intentions de l'Eglise en l'instituant. Que se propose l'Eglise dans cette cérémonie ? que prétend-elle ? 1° Reconnaître l'excellent don que Jésus-Christ nous a fait de son corps et de son précieux sang ; 2° répandre les bénédictions célestes et les grâces que Jésus-Christ porte avec soi, et sanctifier spécialement tous les lieux où il passe et qu'il honore de sa présence ; 3° confondre l'incrédulité des hérétiques, ennemis du sacrement de Jésus-Christ ; et même, ce qui n'est pas sans exemple, faire naître dans leurs esprits des réflexions qui les touchent, qui leur dessillent les yeux, et leur découvrent enfin la vérité ; 4° réveiller et affermir la foi des fidèles, souvent endormie, et par là même ou chancelante, ou moins vive et moins agissante. Je me borne là, et je demande s'il est rien de plus raisonnable que ces intentions de l'Eglise, et rien de plus conforme à l'Esprit de Dieu. Exposons-les par ordre, et appliquiez-vous.

1° Reconnaître l'excellent don que Jésus-Christ nous a fait de son corps et de son précieux sang. Que ce soit le don le plus excellent, on n'en peut avoir le moindre doute, puisque c'est le corps et le sang d'un Dieu ; don d'autant plus estimable qu'il est pleinement gratuit et que rien, de notre part, ne nous l'a pu mériter. Or, une partie de la reconnaissance est de publier le bien qu'on a reçu, d'en marquer une haute idée, et de l'employer à la gloire du bienfaiteur. Voilà pourquoi l'Eglise, redevable à Jésus-Christ d'un sacrement où sont contenues toutes les richesses de la

miséricorde, et où réside corporellement la plénitude de la Divinité même, ne veut pas que ce soit un trésor caché. Sensible à l'amour et à l'infinie libéralité du divin Epoux qui l'en a gratifiée, elle veut lui en faire honneur ; et pour cela, bien loin de l'enfermer, elle le montre dans les places publiques et le présente à la vue de tout le peuple, comme si elle nous adressait ces paroles du prophète royal : *Venez et voyez... combien le Seigneur a fait pour moi, de grandes choses* ¹. Ce n'est pas seulement pour moi, ajoute-t-elle, qu'il les a faites, mais pour chacun de vous en particulier. D'où elle conclut avec le même prophète : *Allons donc, réjouissons-nous dans le Seigneur, et faisons retentir de toutes parts des chants d'allégresse. Humilions-nous devant notre Dieu, adorons-le : car c'est le grand-Dieu, et nous sommes son peuple et les brebis de son troupeau* ².

2° Répandre les bénédictions célestes et les grâces que Jésus-Christ porte avec soi. Dans les entrées des princes, ils dispensent plus abondamment leurs dons ; il est de la majesté et de la grandeur royale que les peuples se ressentent de leur présence, et que la mémoire de ces jours solennels se perpétue, non-seulement par la pompe et la magnificence qu'ils y étalent, mais par les largesses qu'ils accordent. Je sais que pour opérer ses merveilles et pour exercer sa toute-puissante vertu, la présence de Jésus-Christ n'est point absolument nécessaire. Ce qu'il faisait autrefois, il le peut encore. Absent comme présent, il voyait le fond des cœurs, il gagnait des âmes, il chassait des démons, il rendait la santé aux malades, il ressuscitait les morts ; et quand il dit à ce centenaire qui lui demandait la guérison de son serviteur : *J'irai chez vous, et je le guérirai* ³, cet homme, plein de foi, lui fit une réponse aussi vraie qu'elle était humble : *Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison, et il n'en est pas besoin. Prononcez une parole, c'est assez, mon serviteur sera guéri*. Tout cela, chrétiens, est incontestable : mais d'ailleurs je puis ajouter que cette présence de Jésus-Christ, surtout dans une cérémonie qui se rapporte toute à lui, l'engage spécialement à se communiquer, à ouvrir tous les trésors, et à les faire couler avec moins de réserve. Il descendait de la montagne où il s'était retiré pour prier ; il s'arrêta dans la plaine, et là, de toute la Judée, une grande multitude le vint trouver, peuples, scribes, pharisiens, docteurs ; chacun s'empressait autour de lui : pourquoi, remarque l'évangéliste ? *Parce*

¹ Psalms. Lxxv, 16. — ² Ibid., xciv, 1, 6, 7. — ³ Matth. xiv, 7, 8.

qu'il sortait de lui une vertu miraculeuse et bien-faisante¹. Cette vertu est toujours la même ; la source en est intarissable, et c'est dans les saintes visites du Seigneur qu'il s'en fait une effusion toute nouvelle. Il n'attend pas pour cela que nous allions à lui ; mais il vient lui-même à nous, mais il paraît au milieu de nous, et, nous tendant les bras, il ne cesse point de nous dire : *Puisez avec joie dans les sources de votre Sauveur*².

3^e Confondre l'incrédulité des hérétiques. Ils ont tant déclamé contre le sacrement de l'autel ; ils se sont tant efforcés d'en affaiblir la créance, et ont tant blasphémé cet adorable mystère, que l'Eglise, après avoir employé pour les convaincre les plus solides raisonnements, a cru devoir encore opposer à leurs clameurs le magnifique appareil de cette fête. C'est un témoignage qui se présente aux yeux, et qui des yeux se communique à l'esprit, et peut faire impression sur leurs cœurs. Car le dessein de l'Eglise n'est pas de les confondre précisément pour les confondre, mais de les engager à rentrer en eux-mêmes, à revenir des préjugés dont ils se sont laissé préoccuper. Il me semble qu'elle leur dit à peu près, comme une mère toujours affectionnée et tendre, ce que saint Paul écrivait aux Corinthiens : *Je ne cherche point à vous insulter, mais je vous avertis comme mes enfants bien-aimés*³ ; car vous l'êtes en vertu de votre baptême. Si ce concours, cette foule d'adorateurs, cette pompe vous cause de la confusion, je me rejouis, non de votre confusion, mais du bon effet qu'elle peut avoir en contribuant à votre retour et à votre pénitence⁴ ? Tels sont, dis-je, les souhaits de l'Eglise ; et plus d'une fois ses espérances là-dessus ont été remplies. A ce triomphe de Jésus-Christ dont ils ont été témoins, à ce spectacle si religieux, des esprits rebelles et indociles ont été touchés ; le charme qui les aveuglait et qui les retenait est tombé. Foudroyés, non point au dehors ni avec éclat comme saint Paul, mais intérieurement et dans le fond de l'âme, ils ont répondu comme lui à la voix qui les appelait : *Seigneur, que voulez-vous que je fasse*⁵ ? Je suis à vous. La victoire a été aussi complète qu'elle était subite ; ils se sont déclarés, ils se sont joints à la multitude, et, sans différer, se sont mis eux-mêmes à la suite de ce Dieu vainqueur. Ce sont là de ces coups de grâce et de ces miracles dont nous ne pouvons présumer, mais qui sont toujours dans la main

de Dieu. Son bras n'est point raccourci. N'entreprenons point de pénétrer ce secret de prédestination : contentons-nous d'adorer et d'espérer.

4^e Réveiller et affermir la foi des fidèles. Ils sont fidèles, ils croient ; mais du reste, comme la charité se refroidit avec le temps, de même la foi s'affaiblit et devient languissante ; elle n'est pas tout à fait éteinte, elle subsiste dans le fond ; mais elle n'a pas ce degré de fermeté, de vivacité, qui fait agir et qui porte à la pratique. Ainsi, pour me renfermer dans mon sujet, parce que plusieurs n'ont, à l'égard du sacrement de Jésus-Christ, qu'une foi faible et vague, de là viennent tant d'irrévérences qui se commettent devant les autels, et cette tiédeur avec laquelle on assiste au sacrifice, ou l'on approche de la sainte table. Mais est-il rien de plus propre à l'exciter, à la fortifier, cette foi lente et comme assoupie, que la célébrité de ces saints jours ? Qu'est-ce que cette auguste cérémonie où se rassemble tout le corps des fidèles ? c'est une nouvelle profession de foi que fait l'Eglise ; profession authentique et publique, profession commune et par là même plus efficace. Cet exemple mutuel qu'on se donne les uns aux autres, ce consentement universel, cette unanimité forme une conviction qui, dans un moment, lève toutes les diffcultés et résout tous les doutes. On voit et on croit, non pas contre la parole du Fils de Dieu, qui nous dit : *Bienheureux ceux qui n'ont point vu et qui ont cru*¹ ; mais en ce sens que ce qu'on voit dispose à croire d'une foi plus vive et plus ferme que jamais ce qu'on ne voit pas. Concluons et disons que ce n'est donc pas sans de puissants motifs que l'Eglise a ordonné ce triomphe dont elle honore Jésus-Christ ; qu'en cela ses vues ont été les plus raisonnables, et que plus ses intentions sont droites, sages et saintes, plus nous devons nous y conformer et les seconder.

TROISIÈME POINT. — Triomphe le plus capable d'allumer le zèle des fidèles, et de renouveler les sentiments de leur piété. Trois sentiments que cette solennité doit inspirer aux âmes fidèles envers le sacrement de Jésus-Christ : vénération, dévotion, consolation.

1^o Vénération. Partout où est présente la sacrée personne de Jésus-Christ, il mérite également nos respects, puisqu'il est partout également Dieu. A prendre donc la chose absolument et en elle-même, il n'est pas moins digne de notre culte dans un lieu ni dans un temps,

¹ Luc., vi, 19. — ² Isa., xii, 3. — ³ 1 Cor., iv, 14. — ⁴ 1 Cor., vii, 9. — ⁵ Act., ix, 6.

¹ Joan., xx, 29.

que dans un autre ; mais il fait d'ailleurs convenir qu'il y a toutefois certaines conjonctures où l'on est plus vivement touché, et qui tiennent dans une plus grande attention et un plus respectueux silence. Quand on est spectateur d'un appareil pompeux et magnifique, quand on voit tout un peuple humilié et prosterné, ou qu'on est témoin des mouvements, des saints et pressensés d'une multitude qui ne pense qu'à témoigner son zèle et à rendre ses hommages ; quand on n'entend autour de soi que des acclamations, que des éloges, que des chants de piété, tout sert à recueillir l'âme, et porte à faire un retour sur soi-même, à s'humilier et à se prosterner soi-même.

En effet, c'est alors que se retracent dans l'esprit, plus fortement que jamais, ces hautes idées qu'on a conçues du sacrement que l'Eglise honore : de la présence réelle d'un Homme-Dieu dans ce sacrement, de toute la majesté de Dieu renfermée dans ce sacrement, de toute la puissance de Dieu mise en œuvre dans ce sacrement, de tous les trésors de la grâce de Dieu réunis dans ce sacrement, de ce sacrement incompréhensible, ineffable, l'abrégé des merveilles du Seigneur. Occupé de tout cela, rempli d'admiration à la vue de tout cela, on voudrait en quelque manière s'abîmer et s'anéantir. Que toute la terre vous adore, Seigneur, s'écrie-t-on ; et que tout le ciel ne vient-il ici se joindre à la terre pour exalter votre saint nom et votre adorable mystère ! Car qu'est-ce que les adorations d'un homme comme moi ? Du moins, mon Dieu, vous voyez mon désir, et vous l'agréez ; vous suppléerez à ma faiblesse, et vous aurez égard, non point tant à ce que je fais, qu'à ce que je voudrais faire. Ainsi pense-t-on, quand c'est un esprit de religion qui conduit à cette cérémonie. Mais si c'est un esprit de curiosité, un esprit d'amusement, le même esprit, qui mène au théâtre et à des spectacles tout profanes, il n'est pas surprenant alors qu'on fasse d'une si auguste solennité un passe-temps inutile, où l'on ne cherche qu'à repaître ses yeux, qu'à voir et à être vu. De là même ce tumulte et cette confusion, ces allées et ces venues, ces immodesties dont cette fête est troublée : nulle réflexion, nulle retenue. On promène de tous côtés ses regards, sans les tourner peut-être une fois vers Jésus-Christ. Tandis que ses ministres prient à haute voix, afin que tous les assistants s'unissent à eux, du moins d'esprit et de cœur ; on s'entretient de bagatelles, on converse, on agit, on se comporte en tout avec autant de liberté et aussi peu de circonspection

que si c'était une partie de plaisir et un divertissement tout mondain.

2^o Dévotion. De ce sentiment de respect et de vénération qu'inspire la cérémonie de ce jour, naissent des sentiments de dévotion. Sentiments prompts et subits, vifs et ardents. Le cœur tout à coup s'émeut, s'enflamme, devient tout de feu. Soit amour plus tendre, soit reconnaissance plus affectueuse, soit confiance plus intime, tout le remue, et quelquefois le transporte comme hors de lui-même. C'est la grâce intérieure qui produit ces sentiments ; mais il n'est pas moins vrai que certain extérieur de religion, qu'on aperçoit de toutes parts autour de soi, ne contribue pas peu à les former. Car je parle d'une dévotion sensible ; je veux dire d'une dévotion qui se répand jusque sur les sens, après que les sens ont eux-mêmes servi à l'exciter. Je ne sais quelle onction coule dans l'âme, et de l'âme rejaillit en quelque sorte jusque sur le corps, selon cette parole du prophète : *Mon cœur et ma chair ont tressailli, et se sont réjouis dans le Dieu vivant* ¹.

3^o Consolation. De quel transport de joie Madeleine fut-elle saisie, quand elle vit son aimable Maître ressuscité ? Elle courut à lui, elle se jeta à ses pieds, et sans tarder un moment elle alla, selon l'ordre qu'elle en reçut, porter aux apôtres une si heureuse nouvelle. Tel est le sentiment de consolation dont est pénétrée une âme qui aime Jésus-Christ, et qui le voit dans l'éclat de la gloire et dans la splendeur. Elle le suit, non point comme une esclave attachée à son char, mais comme une épouse qui, par une fidélité inviolable, prend part à tous les états de son époux, je veux dire à ses humiliations et à son élévation ; à ses humiliations qu'elle a pleurées, et à son élévation dont elle ne peut assez le féliciter, ni se féliciter assez elle-même. Elle les a pleurées amèrement, ces humiliations de son Sauveur, toutes les fois qu'elle en a rappelé le souvenir ; elle a gémi de tant d'outrages qui lui ont été faits ; mais maintenant que l'Eglise les répare, la consolation qu'elle goûte est d'autant plus douce, que ses larmes ont été plus abondantes et ses gémissements plus amers. Chaque pas qu'elle fait, à la suite de son Bien-aimé, est une réparation de tout ce qui a pu lui échapper à elle-même de moins circonspect envers le sacrement du Seigneur, et de moins digne de la présence d'un Dieu. Elle se reproche une distraction la plus légère, un regard, une parole ; il n'y a rien sur cela de petit pour elle.

Quoi qu'il en soit, mes chers auditeurs, nous

¹ Psal. LXXXII, 3.

voici à la fin d'une octave où je vous ai représenté la vie de Jésus-Christ dans la très-sainte Eucharistie. Profitons de ce sacrement pour vivre nous-mêmes d'une vie chrétienne et toute pure ; car voilà le fruit que nous en devons retirer ; il nous soutiendra jusques à la mort. A cette dernière heure, ce sera notre grande ressource : non point précisément pour prolonger sur la terre et dans cette vallée de larmes

des jours sujets à tant de vicissitudes et tant de misères, mais pour nous garantir des surprises de l'ennemi, qui redouble alors contre nous ses attaques ; mais pour nous adoucir les rigueurs d'une séparation toujours contraire aux sens et à la nature ; enfin, pour nous servir de viatique et nous faire passer à une vie éternelle et bienheureuse.

Ainsi soit-il.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE DEUXIÈME VOLUME.



DOMINICALES.

Avertissement.	
Sermon pour le premier dimanche après l'Épiphanie. <i>Sur le Devoir des pères par rapport à la vocation de leurs enfants.</i>	1
Sermon pour le deuxième dimanche après l'Épiphanie. <i>Sur l'Etat du mariage.</i>	3
Sermon pour le troisième dimanche après l'Épiphanie. <i>Sur la Foi.</i>	16
Sermon pour le quatrième dimanche après l'Épiphanie. <i>Sur les Afflictions des justes et la prospérité des pécheurs.</i>	28
Sermon pour le cinquième dimanche après l'Épiphanie. <i>Sur la Société des justes avec les pécheurs.</i>	52
Sermon pour le sixième dimanche après l'Épiphanie. <i>Sur la Sainteté et la Force de la loi chrétienne.</i>	65
Sermon pour le dimanche de la Septuagésime. Sur l'Oisiveté.	77
Sermon pour le dimanche de la Sexagésime. Sur la Parole de Dieu.	88
Sermon pour le dimanche de la Quinquagésime. Sur le Scandale de la croix et des humiliations de Jésus-Christ.	101
Sermon pour le deuxième dimanche après Pâques. Sur le Soin des domestiques.	110
Sermon pour le troisième dimanche après Pâques. Sur les Divertissements du monde.	124
Sermon pour le quatrième dimanche après Pâques. Sur l'Amour et la Crainte de la vérité.	136
Sermon pour le cinquième dimanche après Pâques. Sur la Prière.	147
Sermon pour le dimanche dans l'octave de l'Ascension. Sur le Zèle pour la défense des intérêts de Dieu.	160
Sermon pour le dimanche dans l'octave du Saint-Sacrement. Sur la Fréquente communion.	171
Sermon pour le troisième dimanche après la Pentecôte. Sur la Sévérité chrétienne.	183
Sermon pour le quatrième dimanche après la Pentecôte. Sur les Œuvres de la foi.	194
Sermon pour le cinquième dimanche après la Pentecôte. Sur la vraie et la fausse Piété.	204
1 Sermon pour le sixième dimanche après la Pentecôte. Sur la Tempérance chrétienne.	216
3 Sermon pour le septième dimanche après la Pentecôte. Sur l'Hyocrisie.	227
16 Sermon pour le huitième dimanche après la Pentecôte. Sur l'Aumône.	238
28 Sermon pour le neuvième dimanche après la Pentecôte. Sur les Remords de la conscience.	248
39 Sermon pour le dixième dimanche après la Pentecôte. Sur l'Etat de vie et le soin de s'y perfectionner.	260
52 Sermon pour le onzième dimanche après la Pentecôte. Sur la Médisance.	269
65 Sermon pour le douzième dimanche après la Pentecôte. Sur la Charité du prochain.	280
77 Sermon pour le treizième dimanche après la Pentecôte. Sur la Confession.	293
88 Sermon pour le quatorzième dimanche après la Pentecôte. Sur l'Éloignement et la Fuite du monde.	303
101 Sermon pour le quinzième dimanche après la Pentecôte. Sur la Crainte de la mort.	316
110 Sermon pour le seizième dimanche après la Pentecôte. Sur l'Ambition.	323
124 Sermon pour le dix-septième dimanche après la Pentecôte. Sur le Caractère du chrétien.	338
136 Sermon pour le dix-huitième dimanche après la Pentecôte. Sur la Rochure dans le péché.	349
147 Sermon pour le dix-neuvième dimanche après la Pentecôte. Sur l'Éternité malheureuse.	361
160 Sermon pour le vingtième dimanche après la Pentecôte. Sur le Zèle pour l'honneur de la religion.	375
171 Sermon pour le vingt-unième dimanche après la Pentecôte. Sur le Pardon des injures.	387
183 Sermon pour le vingt-deuxième dimanche après la Pentecôte. Sur la Restitution.	398
194 Sermon pour le vingt-troisième dimanche après la Pentecôte. Sur le Désir et le Dégoût de la communion.	410
204 Sermon pour le vingt-quatrième dimanche après la Pentecôte. Sur le Jugement de Dieu.	422
Homélie sur l'Évangile de l'Aveugle-né.	433

ESSAI D'AVENT.

AVERTISSEMENT.	445
DESSEIN GÉNÉRAL. Saint Jean, précurseur de Jésus-Christ, et disposant le monde à la venue du Messie.	445

Première semaine.	
Jean-Baptiste annonçant aux peuples Jésus-Christ, et le faisant connaître.	446

DIMANCHE. Jean-Baptiste faisant connaître Jésus-Christ comme Dieu-Homme. *SERMON sur l'Incarnation divine.*

LUNDI. Jean-Baptiste faisant connaître Jésus-Christ comme auteur de la grâce et sanctificateur des âmes. *SERMON sur la Grâce.*

MARDI. Jean-Baptiste faisant connaître Jésus-Christ comme instituteur des sacrements, et en particulier du baptême. *SERMON sur le Baptême.*

MERCREDI. Jean-Baptiste faisant connaître Jésus-Christ comme juge de l'univers. *SERMON sur le Jugement universel.*

JEUDI. Jean-Baptiste faisant connaître Jésus-Christ comme rémunérateur de la vertu dans les justes et les prédestinés. *SERMON sur le Bonheur du ciel.*

VENDREDI. Jean-Baptiste faisant connaître Jésus-Christ comme vengeur des crimes dans les pécheurs et les réprouvés. *SERMON sur la damnation éternelle.*

SECONDE SEMAINE.

Jean-Baptiste prêchant la pénitence pour disposer les peuples à la venue de Jésus-Christ.

DIMANCHE. Jean-Baptiste prêchant une pénitence prompte et sans retardement. *SERMON sur le Délai de la pénitence.*

LUNDI. Jean-Baptiste prêchant une pénitence sincère et sans déguisement. *SERMON sur la Pénitence du cœur.*

MARDI. Jean-Baptiste prêchant une pénitence humble et sans présomption. *SERMON sur la fausse Confiance en la miséricorde de Dieu.*

MERCREDI. Jean-Baptiste prêchant une pénitence fructueuse et sans relâchement. *SERMON sur les Fruits de la pénitence.*

JEUDI. Jean-Baptiste prêchant une pénitence austère et sans ménagement. *SERMON sur les Œuvres satisfactoirs.*

VENDREDI. Jean-Baptiste prêchant une pénitence efficace et salutaire. *SERMON sur l'efficacité et la vertu de la Pénitence.*

TROISIÈME SEMAINE.

446 Jean-Baptiste traçant aux peuples des règles de morale, et condamnant les vices les plus opposés à l'esprit de Jésus-Christ. 476

449 **DIMANCHE.** Jean-Baptiste condamnant l'impureté. *SERMON sur l'Impureté.* 476

451 **LUNDI.** Jean-Baptiste condamnant l'ambition. *SERMON sur l'Ambition.* 478

MARDI. Jean-Baptiste condamnant l'attachement aux richesses. *SERMON sur l'Attachement aux richesses.* 480

MERCREDI. Jean-Baptiste condamnant les emportements et les violences. *SERMON sur la Douceur chrétienne.* 482

JEUDI. Jean-Baptiste condamnant la médisance. *SERMON sur la Médisance.* 483

VENDREDI. Jean-Baptiste condamnant la dureté envers les pauvres. *SERMON sur l'Aumône.* 486

QUATRIÈME SEMAINE

Jean-Baptiste perfectionnant les peuples, et les formant aux vertus les plus capables de les unir à Jésus-Christ. 488

DIMANCHE. Jean-Baptiste perfectionnant les peuples par la foi en Jésus-Christ. *SERMON sur la Foi.* 489

LUNDI. Jean-Baptiste perfectionnant les peuples par l'espérance en Jésus-Christ. *SERMON sur la Rédemption des hommes par Jésus-Christ.* 491

MARDI. Jean-Baptiste perfectionnant les peuples par l'amour de Jésus-Christ. *SERMON sur la Dévotion envers Jésus-Christ.* 493

MERCREDI. Jean-Baptiste perfectionnant les peuples par une vertu solide et droite. *SERMON sur la Droiture et l'Équité chrétienne.* 496

JEUDI. Jean-Baptiste perfectionnant les peuples par la confession des péchés. *SERMON sur la Fréquente confession.* 498

FÊTE DE NOËL.

473 *SERMON sur la Nativité de Jésus-Christ.* 501

ESSAI D'OCTAVE DU SAINT-SACREMENT.

AVERTISSEMENT.

DESSIN GÉNÉRAL. La vie de Jésus-Christ dans l'Eucharistie.

PREMIER JOUR. Jésus-Christ prenant dans l'Eucharistie une seconde naissance. *SERMON sur la Présence réelle de Jésus-Christ dans le saint-sacrement.*

SECOND JOUR. Jésus-Christ recevant dans l'Eucharistie nos adorations. *SERMON sur le Culte d'adoration rendu à Jésus-Christ dans le saint-sacrement.*

TROISIÈME JOUR. Jésus-Christ pré-enté à Dieu dans l'Eucharistie. *SERMON sur le Sacrifice de la Messe.*

QUATRIÈME JOUR. Jésus-Christ conversant avec les hommes dans l'Eucharistie. *SERMON sur les Entre-*

450 *tiens intérieurs avec Jésus-Christ dans le saint-sacrement.* 517

CINQUIÈME JOUR. Jésus-Christ se multipliant en quelque manière dans l'Eucharistie, et nourrissant les âmes fidèles. *SERMON sur la fréquente Communion.* 522

SIXIÈME JOUR. Jésus-Christ outragé dans l'Eucharistie. *SERMON sur les outrages faits à Jésus-Christ dans le saint-sacrement.* 527

SEPTIÈME JOUR. Jésus-Christ crucifié dans l'Eucharistie. *SERMON sur la Communion indigne.* 532

HUITIÈME JOUR. Jésus-Christ victorieux et triomphant dans l'Eucharistie. *SERMON sur les Processions du saint-sacrement.*

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

BX
890
B74
1884
t.2

Bourdaloüe, Louis
Oeuvres completes

UTL AT DOWNSVIEW



D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 15 12 19 12 024 9